

Jacques DELORS, 1992, *LE NOUVEAU CONCERT EUROPÉEN*, Paris, Ed. Odile Jacob.

### Préface

La construction européenne est une aventure collective. Chacun peut y travailler, à sa place. Depuis quarante ans, elle a connu des hauts et des bas, ses heures d'enthousiasme et ses périodes de déception. Preuve que rien n'est jamais acquis. Preuve qu'il faut être prudent lorsque l'on analyse le renouveau qui se produit depuis 1984, qu'il convient d'être vigilant pour ne pas perdre, en quelques mois de déraison, une part de l'acquis.

Si je me suis résolu à publier ces interventions que j'ai faites, en tant que Président de la Commission Européenne depuis sept ans, c'est précisément pour contribuer à nourrir la réflexion et le débat. Et ce, dans une année où les Parlements des douze Etats membres vont se prononcer sur la ratification des deux nouveaux accords intervenus au Conseil Européen de Maastricht en décembre 1991, l'Union Politique et l'Union Economique et Monétaire. Leur mise en oeuvre devrait permettre à la Communauté Européenne de s'affirmer davantage, à l'extérieur comme une puissance qui peut mettre ses idéaux de paix, de liberté et de solidarité au service de tous les peuples du Monde, à l'intérieur pour élargir nos potentialités économiques et sociales.

Vaste programme, penserez-vous. Et vous n'aurez pas tort. Si la Communauté est sortie de sa phase d'euroscélérose qui nous désespérait tant, elle n'en a pas, pour autant, établi des structures assez solides pour que l'on puisse

7

pronostiquer, sans réserve, sa marche irréversible vers une forme originale d'ensemble politique unissant les forces de ses Etats membres.

Non seulement il y a débat dans plusieurs de nos pays sur la forme et le degré d'intégration que doit connaître la construction européenne — et c'est très bien ainsi —, mais il y a aussi les chocs à répétition de l'Histoire, qui viennent bousculer cet édifice encore fragile et nous provoquent jusqu'à mettre en cause notre responsabilité vis-à-vis de tel ou tel drame. Et je pense, plus particulièrement, à la tragédie yougoslave où tous nos efforts de médiation n'ont pu éviter la guerre civile.

Tel est le destin de l'Europe. A peine a-t-elle effacé les stigmates d'un passé fait de guerres et de tensions à l'Ouest du continent, qu'elle voit surgir à l'Est une formidable et réjouissante explosion de liberté, mais avec tous les aléas de la liberté: les empires qui s'effondrent, les associations qui se défont, l'histoire et la géographie qui reviennent au galop, avec leur cortège d'aspirations à se retrouver soi-même et de tensions entre ethnies, entre peuples.

Nous devons affronter ces risques nouveaux. C'est dans la vocation de la Communauté Européenne d'appliquer aux autres pays du continent la méthode qui lui a si bien réussi. Mais, plus important encore, c'est notre éminente responsabilité que de diffuser la paix, l'échange, la solidarité.

Sommes-nous résolus à relever ces défis? Nous sommes-nous dotés des moyens suffisants pour réussir? Ce sont les deux questions centrales qui vont, me semble-t-il, marquer le devenir de nos vieilles nations, durant les vingt à trente années qui viennent.

Considérée sous cet angle, la construction européenne répond à la fois à un idéal et à une nécessité. L'idéal a paru souvent s'estomper après l'euphorie de l'après-guerre; la nécessité a toujours été présente, insistante même pour ceux qui ne prenaient pas leur parti du déclin historique de l'Europe.

Dès 1935, en effet, André Siegfried lançait cet avertissement :

« Il y a manifestement une crise de l'Europe. Après une

8

longue période de prédominance, qui semblait aux contemporains devoir durer toujours, le Vieux Monde voit, pour la première fois, son hégémonie contestée. »

Cette analyse ne m'a jamais quitté depuis qu'après la guerre, militant syndicaliste, je me suis intéressé à l'évolution particulière de toutes les nations européennes. Tout au long de ces années, je me suis passionné pour les tentatives menées par les hommes politiques les plus éminents afin d'effacer, dans l'Europe de l'Ouest, les haines et les ressentiments, afin d'établir les bases d'une entente et d'une coopération fructueuses.

Je ne vais pas écrire une nouvelle chronologie des faits qui nous ont menés jusqu'à aujourd'hui. Mais je dois quand même rappeler un événement à mes yeux central, le Congrès de La Haye, en mai 1948, qui déclencha tout le processus qui nous occupe encore aujourd'hui.

#### *La Haye, mai 1948: enthousiasme et divisions*

Ce Congrès fut celui de l'enthousiasme, de la naissance d'un rêve. Figuraient parmi les huit cents personnalités présentes, sous la présidence de Winston Churchill, la plupart des responsables politiques, jeunes et moins jeunes. Au nombre des Français présents, on comptait Paul Reynaud, Paul Ramadier, Raoul Dautry, André Philip, Pierre-Henri Teitgen, mais aussi, et j'en oublie, François Mitterrand, Maurice Faure, Edouard Bonnefous.

Cependant, à La Haye déjà, chacun se frotte à l'Europe des réalités. Les débats d'alors récapituleront toutes les controverses, toutes les hésitations, tous les volontarismes qui allaient dominer la jeune histoire de la construction européenne, de 1948 à nos jours. Le débat s'instaura notamment entre les unionistes et les fédéralistes, à un degré tel que plusieurs participants en sortirent découragés, après tant d'arguments échangés, tant de batailles de procédure. Car la grande Histoire est faite de toutes ces petites choses:

9

un processus de décision qui fonctionne ou non, une idée lancée au bon moment, une querelle de nature secondaire qui vient occulter une discussion de première importance ou rendre impossible le dialogue entre deux des acteurs importants. Et nous continuons à vivre cela.

Pour les unionistes, la construction de l'Europe doit se faire essentiellement sur la base d'une coopération entre les Etats. On reconnaîtra là les fondements de la thèse anglaise.

Pour les fédéralistes, l'union des Européens n'est possible que si les Etats consentent à des transferts de souveraineté aux institutions communautaires. C'est la thèse défendue, à des degrés divers, par la plupart des autres membres de la Communauté.

Cette distinction est toujours utile pour comprendre les discussions présentes. Mais l'Europe des réalités, quant à elle, a emprunté aux deux thèses, comme on pourra le constater à l'étude des textes qui composent cet ouvrage.

Pour en terminer avec le Congrès de La Haye, soulignons un fait marquant et familier de notre histoire. C'est à l'extérieur de notre Europe que fut apprécié, à sa juste valeur, l'événement. Comme à chaque fois que la Communauté a réalisé un bond en avant, les Américains ne s'y sont pas trompés. C'est ainsi, par exemple, que le *New York Times* manifestait son propre enthousiasme :

«Les hommes qui y étaient rassemblés étaient animés par une idée plus vivace, plus ancrée dans une réelle émotion que toutes celles qui ont été lancées depuis la guerre [...] la flamme qui les anime, c'est l'Europe, et l'idée qu'ils en ont est plus vivante en cet instant qu'elle n'a jamais été. Nous assistons ces jours-ci à un phénomène de la plus haute importance, nous assistons au renouveau de l'esprit européen.»

De même, quarante ans plus tard, quand l'objectif 92 commencera à modeler et à fortifier l'Europe, ce sera des Etats-Unis que viendront les premières appréciations flatteuses, mais aussi les premières alarmes avec le slogan, aujourd'hui quelque peu dépassé, de l'« Europe forteresse », cette crainte que le grand espace économique que nous

10

étions en train d'échafauder ne profite qu'aux seuls Européens.

Nous pouvons déjà en tirer une leçon. Ne sous-estimons pas les réalisations de la construction européenne, même si celles-ci ne constituent, en aucun cas, le remède unique et miraculeux aux problèmes qui se posent aux sociétés et aux démocraties européennes.

#### *La paix, ce bien si précieux*

Le temps de l'oubli serait-il venu, avec l'anesthésie de notre mémoire collective ? Il est vrai que nous avons déjà entendu le slogan, dans les années 70, « Hitler, connais pas ». Maintenant, serait-ce « la guerre, connais pas » ?

Les hommes et les femmes réunis à La Haye n'avaient qu'une seule hantise : « plus jamais ça entre nous ». Plus jamais de guerre entre les pays européens qui s'étaient épuisés, pendant soixante-dix ans, dans ce qui apparaît maintenant comme des guerres civiles. Ces tragédies ne s'expliquaient pas

seulement par la montée du fascisme, mais par le jeu manichéen des grandes puissances, par l'accumulation des haines ou bien des ignorances, par le refus d'un dialogue vrai, par une négligence totale de ce qui se passait autour de nous, Européens, et qui voyait l'émergence progressive d'un monde nouveau où les grandes puissances européennes n'auraient plus le rôle central qui fut le leur pendant des siècles.

Nous n'exprimerons jamais assez notre reconnaissance à tous ceux qui ont décidé de couper radicalement avec des types de comportement suicidaire pour tous les Européens. Cela n'a pas été facile, tant étaient présentes dans les esprits les idées de revanche pour les uns, la méfiance congénitale pour les autres. Et par-dessus tout, la peur, la peur de l'autre que l'on voit encore émerger aujourd'hui dans certains esprits.

Le remède de Jean Monnet était simple et génial. Embarquer nos pays dans un engrenage de solidarités et de coopérations qui rende impossible le retour aux vieux

11

démons. Et ainsi, petit à petit, apprendre à se connaître, à dialoguer, à s'apprécier. Qui soulignera, pour prendre un exemple parmi d'autres, les mérites de toutes les initiatives françaises et allemandes qui ont permis à des dizaines de milliers de jeunes de se rencontrer et de fonder les bases humaines d'un partenariat qui s'est affirmé comme un des points essentiels d'ancrage de l'Europe de la paix ?

C'est cela la méthode communautaire: créer progressivement les liens d'une interdépendance positive entre nos pays, ce qui n'empêche pas, bien entendu, l'affirmation par chacun de sa personnalité et de ses aspirations; ce qui n'exclut pas, par conséquent, les différends et les contentieux. Mais — et là reside le changement fondamental — ce qui a été acquis est tellement précieux que la volonté existe, en dernier ressort, de trouver des compromis positifs.

La première initiative politique vint de Robert Schuman qui, dans sa déclaration du 9 mai 1950, ouvrit la voie à la construction communautaire et à un premier traité, celui de la Communauté du Charbon et de l'Acier, qui demeure la référence pour l'organisation des pouvoirs dans l'ensemble européen.

Le développement de la coopération plutôt que le recours à l'affrontement, la volonté de trouver ensemble des solutions, de telles orientations ne peuvent être consolidées sans la reconnaissance de la primauté du droit, des règles du jeu acceptées par tous. Ainsi s'est échafaudée une communauté de droit, où la Cour de Justice joue un rôle essentiel, où l'un des devoirs de la Commission Européenne est, précisément, de faire appliquer ces règles du jeu, qu'il s'agisse d'observer les contraintes d'une concurrence loyale, de protéger les consommateurs et, depuis peu, de généraliser au niveau européen un minimum de droits pour les travailleurs, ou encore de respecter ensemble les exigences d'un environnement naturel, qui est aussi un bien précieux entre tous.

Certains s'inquiètent d'une domination exclusive du droit, voire d'un gouvernement des juges. Ils sont plus nombreux à réagir de la sorte en France que dans les pays de tradition anglo-saxonne. Il faut les écouter cependant, dans la mesure

12

où ils plaident pour, sinon la primauté, tout au moins un renforcement des institutions proprement politiques. Telle est d'ailleurs l'évolution en cours, avec la confirmation du rôle d'impulsion confié au Conseil Européen, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement responsables démocratiquement devant leurs peuples. Telle est aussi la justification de l'indispensable élargissement des pouvoirs du Parlement Européen.

Ainsi peut-on espérer que, dans l'avenir, cette Communauté apparaisse moins lointaine, moins technocratique aux citoyens. A partir de là, le débat politique pourrait, dans chacun de nos pays, se saisir des grandes options ouvertes par la construction de l'Europe unie.

Tel est, en tout cas, mon voeu le plus cher, conscient que je suis de la trop grande distance qui s'est créée entre les avancées de la construction européenne, d'une part, la perception qu'en ont les citoyens, d'autre part. Nos gouvernements sauront-ils saisir l'exceptionnelle opportunité que représente le débat de ratification des deux nouveaux traités, pour ouvrir notre vie politique à quelques-uns des grands enjeux de l'avenir? Comment conserver, voire étendre cette paix si chèrement acquise entre nous? Jusqu'où partager la souveraineté afin de redonner à nos pays les marges d'autonomie et d'influence qui garantiraient notre prospérité interne et soutiendraient notre influence externe ?

#### *La survie ou le déclin*

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Epuisés par des guerres fratricides, privés de leurs empires coloniaux, dépendants pour leur sécurité des Etats-Unis, harcelés par la concurrence des nouvelles puissances industrielles, nos pays glissaient insidieusement vers le déclin, même si celui-ci était relativement doré, grâce aux « trente glorieuses », aux trente années de croissance économique.

Telle était, telle demeure mon obsession. Durant les années 70, toutes mes interventions étaient axées sur ce

13

thème : «la survie ou le déclin». Les deux chocs pétroliers auraient dû nous alerter sur le caractère précaire de notre prospérité. La prise de conscience fut longue à venir. Après la première hausse des prix du pétrole, il n'était question que de sortie prochaine du tunnel. Et puis, les vieilles recettes de relance économique s'avérant inadaptées, on se mit à réfléchir à ce que pourrait être la thérapie de cette maladie de langueur qui atteignait la plupart des pays européens. Alors, passant d'un extrême à l'autre, nous n'avons raisonné qu'en termes d'euroscclérose, au point d'en oublier nos atouts, au point d'en rendre responsable la politique de l'Etat providence, alors que celle-ci, débarrassée de ses excès, constitue l'un des acquis fondamentaux de ces quarante dernières années et l'un des traits essentiels du modèle européen de société.

Chaque pays était conduit à se replier sur lui-même et en oubliait ce qu'aurait pu lui apporter l'existence d'un grand espace économique commun. Si bien que, pendant cette période, les seules avancées marquantes de la construction européenne se réalisèrent dans le domaine institutionnel. Il fut décidé de créer le Conseil Européen et d'élire le Parlement européen au suffrage universel direct. Ces deux réformes allaient constituer une contribution des plus réalistes à la recherche d'une architecture institutionnelle originale. Il en fut largement tenu compte à Maastricht pour asseoir la responsabilité politique, par le rôle dévolu au Conseil Européen, et démocratiser les institutions, par le renforcement des pouvoirs du Parlement Européen.

Il fallut attendre 1978 pour que s'exprime concrètement la nécessité d'une solidarité entre nos pays. Ce fut, à partir de propositions du Président de la Commission, Sir Roy Jenkins, de Valéry Giscard d'Estaing et d'Helmut Schmidt, la création du Système Monétaire Européen. Bien des réticences durent être surmontées, d'autant qu'une première tentative, issue du plan Werner de 1971, n'avait pas résisté au premier choc pétrolier.

Il fut difficile de convaincre les gouverneurs de certaines Banques centrales. Et pourtant, le SME tint bon, dans un

14

contexte international d'instabilité monétaire. Il devint le point d'ancrage pour réussir des politiques visant à effacer les déséquilibres macroéconomiques et à chasser le fléau de l'inflation.

Ici encore, les premiers pas furent déterminants. Sans la réussite du SME, il aurait été impossible de mettre sur les rails l'Union Economique et Monétaire.

Tous les pays membres de la Communauté ne participaient pas au SME ; dans d'autres pays, comme la France, des voix s'élevaient pour que « l'on quitte ce carcan ». Comme Ministre de l'Economie et des Finances, je me suis opposé aux partisans de cette facilité qui consiste à jouer de la monnaie pour résoudre tous les problèmes de croissance, d'emploi et de déséquilibre intérieur. Huit années ont passé depuis et, grâce à la continuité de l'action des Ministres de l'Economie et des Finances qui m'ont succédé, il a été possible de débarrasser les Français de cette drogue malsaine qu'est l'inflation.

Mais, en dehors de sa dimension monétaire, la construction européenne s'essouffait. Les divergences s'affirmaient entre les pays membres à propos de la Politique Agricole Commune minée par la surproduction, ou encore des contributions financières de chaque pays au budget communautaire. Tous ces différends s'accumulaient et il fallut attendre le Conseil Européen à Fontainebleau, en juin 1984, pour voir François Mitterrand, au prix d'un profond engagement personnel et de multiples entretiens bilatéraux avec les autres chefs de gouvernement, trouver la base d'un compromis global effaçant tous les contentieux et, par conséquent, autorisant un nouveau départ.

Les esprits avaient mûri, chaque pays avait conscience de l'ampleur de la crise et de la limite des moyens nationaux pour la surmonter. Et les pays membres acceptèrent ma proposition, qui n'avait, à vrai dire, rien d'original puisqu'elle consistait à mettre en oeuvre... le Traité de Rome signé en 1957. Il s'agissait donc de créer un grand marché sans frontières, qui stimulerait nos entreprises, récompenserait l'esprit d'innovation, offrirait la dimension indispensable pour permettre à nos économies, en se musclant,

15

d'affronter victorieusement la nouvelle donne mondiale. Mais il fallait la contrainte d'un calendrier. Ainsi fut proposé, puis accepté l'objectif 1992.

Dès 1987, le climat était changé dans la Communauté. Il n'était plus question d'euroscclérose, la croissance économique s'accélérait, l'investissement augmentait, des centaines de milliers d'emplois étaient créés, alors que jusqu'en 1985 la Communauté perdait 600 000 emplois par an.

Mais, quel que soit son effet stimulant, l'existence d'un grand marché ne pouvait suffire. La réussite commandait plus de coopération entre nos Etats et entre nos entreprises, plus de solidarité entre les

régions riches et les régions pauvres. La modification du traité, connue sous le nom d'Acte Unique, allait permettre de développer ces politiques communes.

Durant ces années, un espace économique organisé se mettait en place. Avec bien des manques, mais le train était lancé. Chaque pays pouvait apprécier que ce qui était en train de se réaliser constituait, en quelque sorte, un jeu à somme positive. Certes, au prix de contraintes mutuellement acceptées. Certes, avec la nécessité de toujours s'interroger sur le niveau le mieux approprié d'intervention, européen ou national, dans le cadre d'une délimitation stricte et claire des compétences communautaires. Certes, avec encore bien du chemin à parcourir. Il suffit pour s'en convaincre de constater notre vulnérabilité à la récession économique actuelle aux Etats-Unis et, phénomène corollaire, la remontée du chômage.

Mais on peut dire que désormais les liens qui unissent nos pays se sont considérablement renforcés, bien qu'essentiellement sur le plan économique. La preuve en est dans la réussite de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, puis dans la manière dont ont été intégrés dans la Communauté les dix-sept millions d'Allemands de l'ex-RDA.

16

Toutefois, il fallait rééquilibrer l'ensemble, en redonnant la primauté au politique. Beaucoup de pays membres y songeaient. Ce furent les initiatives successives du Chancelier Kohl et du Président Mitterrand qui imprimèrent l'élan. Ainsi fut élaboré le projet de traité sur l'Union Politique qui, bien que limité, tend à donner à cette Communauté Européenne une réelle personnalité politique la dotant des moyens de maîtriser sa propre évolution et de retrouver une réelle influence dans le monde.

Au total, à travers un itinéraire malaisé, nous avons choisi la survie. Il reste maintenant à concevoir l'ensemble européen en fonction notamment de nos responsabilités vis-à-vis du reste du monde. Nous n'y parviendrons que si l'Europe se veut réellement européenne, puissante et généreuse à la fois.

*Les difficultés commencent..*

Tant qu'il ne s'agissait que de réaliser ce marché commun, les enjeux politiques n'apparaissaient pas clairement. Mais, dès lors que l'on décide d'aller vers une monnaie unique ou de jeter les bases d'une politique commune des affaires étrangères et de la sécurité, c'est tout le champ politique qui est concerné, c'est l'avenir de la communauté nationale qui est engagé. Cela mérite débat et réflexion.

Nous ne pouvons pas échapper à ce débat. Je n'en donnerai que quelques illustrations, renvoyant aux différents thèmes développés dans ce livre, incitant en quelque sorte à leur discussion.

Nos responsabilités internationales sont liées, tout d'abord, au fait que la Communauté Européenne est devenue, malgré ses limites, une référence pour tous les autres pays européens, un exemple aussi d'une coopération plutôt réussie entre nations souveraines. De nombreux pays européens se sont assigné comme perspective d'adhérer à la Communauté. Nous sommes prêts à les accueillir et avons conclu avec eux des accords leur permettant de se préparer avec soin à une pleine participation à la Communauté. Mais

17

nous devons alors penser dès aujourd'hui aux structures institutionnelles qui permettront à une Communauté de 24 à 30 pays de fonctionner harmonieusement et efficacement.

Nos responsabilités naissent également de ce que nous appartenons au club restreint des pays riches qui doivent, autant par intérêt bien compris que par idéal, contribuer à un ordre économique mondial plus juste et plus efficace. Or, le dialogue Nord-Sud piétine. L'une des raisons du marasme économique actuel réside dans l'insuffisante participation des pays en voie de développement à la croissance économique mondiale. Voulons-nous y remédier? Acceptons-nous d'en payer le prix, en ouvrant nos marchés à leurs produits, en investissant chez eux, en allégeant le poids de leur endettement? Et pour l'Europe, le Sud est à ses portes avec les pays de la Méditerranée qui exigent de nous la même priorité que nous accordons aux pays de l'Europe de l'Est et du Centre.

La construction européenne apparaît donc comme le passeport offert à nos pays pour une incursion sur la scène mondiale, à condition qu'ils entendent demeurer fidèles à leur idéal d'universalité qui est une des marques positives de l'histoire de l'Europe. Je suis convaincu que nous ne répondrons valablement à ce défi que si nous le faisons ensemble, en unissant nos forces, en élargissant nos marges de manoeuvre, en consentant les sacrifices qu'implique le statut retrouvé de grande puissance.

Est-ce pour autant la fin des nations? Je ne le crois absolument pas. En réveillant nos ambitions, la Communauté Européenne stimule nos nations, leur demandant d'apporter ce qu'elles ont de meilleur à l'entreprise commune. La France, par son sens de l'universel et par sa soif d'influence, a imprégné, depuis le début, l'esprit et la réalisation de la construction européenne. Et elle ne continuera à le faire qu'en restant elle-même, avec ses traditions, sa culture, ses spécificités. Simplement, elle aura chassé les démons de repli orgueilleux sur elle-même, elle exercera une partie de sa souveraineté en partage avec les partenaires qu'elle s'est choisis, elle s'enrichira des apports des autres.

Comment le dire en quelques phrases? L'Europe est en

18

train de réveiller la France. Celle-ci se doit, en se dotant des attributs de l'influence, en définissant ce qu'est le destin commun de tous les Français, de demeurer elle-même tout en étant de plus en plus européenne et, par là même, universelle.

Jacques Delors  
le 6 janvier 1992.

19

## I

**L'OBJECTIF 92**

1984 se termine sur l'air majeur du «déclin de l'Europe». Déclin démographique, économique, technologique, culturel même, les magazines en font leur couverture. L'Europe communautaire s'enfonce dans ce que l'on appelle alors l'euroessimisme ou l'euroscélérose. La construction européenne s'est en effet essoufflée. Aux exceptions remarquables de la mise en place du Système monétaire européen et de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, bien peu de progrès ont été enregistrés depuis les années 60. Les échanges économiques stagnent d'ailleurs depuis une dizaine d'années, participant au ralentissement des économies qu'illustrent la faiblesse de la croissance, le recul des investissements et la perte sèche de plusieurs centaines de milliers d'emplois. L'Europe doute de ses capacités et les Européens s'entendent expliquer que l'avenir du monde aura désormais pour théâtre le bassin Pacifique.

Dès mars 1983 cependant, engagée dans la lutte contre l'inflation, la France a fait le choix européen en ancrant le franc dans le Système monétaire européen. En juin 1984, le Conseil Européen, sous la présidence de M. François Mitterrand, a réglé les querelles qui encombraient depuis de longues années la marche des Dix : les problèmes de surproduction laitière, et surtout le fameux « chèque britannique ». La voie ainsi dégagée, le Conseil Européen décide, pour l'éclairer davantage, de réunir deux comités d'experts sur l'Europe des citoyens et les questions institutionnelles.

Président désigné de la Commission Européenne, Jacques Delors profite des derniers mois de 1984 — avant son entrée en fonction en janvier 1985 — pour étudier les modalités possibles d'une

23

relance de la construction européenne. Le futur président rencontre les dix chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté, mais aussi les premiers ministres de l'Espagne et du Portugal, pays dont l'adhésion fait alors l'objet d'âpres négociations. Il a également de longs entretiens avec les parlementaires ainsi que les leaders syndicaux et patronaux des différents pays.

Lorsqu'il fait le bilan de ce « tour des capitales », Jacques Delors écarte trois pistes de relance. La défense européenne ? Le thème n'est pas mûr et se heurte à de nombreux blocages. La réforme institutionnelle ? Les Etats membres expriment de multiples réticences, tout en reconnaissant qu'une des sources de la stagnation communautaire est la difficulté qu'ont les Etats membres à décider autrement qu'à l'unanimité. Un renforcement du Système Monétaire Européen pourrait jouer un rôle dynamique, mais deux pays au moins y mettent comme préalable la liberté de mouvement pour les capitaux au sein de l'espace européen.

La relance de l'Europe passera donc par l'instauration d'un véritable marché intérieur débarrassé de tous les obstacles internes aux échanges et aux coopérations entre Européens, comparable ou supérieur dans sa dimension aux marchés des concurrents américains ou japonais. Il fixe une date butoir pour l'achèvement de ce marché intérieur. L'objectif est, en fait, de réaliser ce à quoi tendait des 1957 le Marché commun. Les Etats membres sont ainsi confrontés à des engagements qu'ils ont maintes fois réaffirmés.

C'est dans son « discours d'investiture », le 14 janvier 1985 devant le Parlement, que Jacques Delors propose à la Communauté de retenir cet objectif majeur de « suppression de toutes les frontières à l'intérieur de l'Europe d'ici à 1992 ». Pourquoi 1992 ? lui avaient demandé quelques jours avant de proches collaborateurs. Parce qu'il faudra bien deux mandats de la Commission pour y parvenir et parce que cette date correspond à la fin de la période de transition envisagée pour la pleine adhésion de l'Espagne et du Portugal, avait répondu le nouveau président de la Commission.

Dès lors, tout va aller très vite. Lord Cockfield, vice-président de la Commission en charge du « marché intérieur », se voit confier la tâche de recenser l'ensemble des décisions à prendre pour supprimer les contrôles aux frontières internes de la Communauté et établir le grand marché. Le « livre blanc » qui décrit les quelque trois cents textes législatifs à adopter est approuvé

24

en juin 1985 par les chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil Européen de Milan. Le même Conseil décide — à la majorité — de déclencher le processus de réforme du Traité qui mènera à l'Acte Unique européen. L'idée d'une réforme institutionnelle était déjà dans l'air : le Parlement européen n'avait-il pas adopté, dès février 1984, un projet de Traité préparé par Altiero Spinelli ? Le grand marché donnait le coup

d'accélérateur indispensable pour le passage à l'acte. Il aurait été impossible d'en proposer la réalisation si le mode de décision au sein de la Communauté avait continué de reposer sur l'unanimité des Etats membres. Le passage au vote à la majorité qualifiée au Conseil des Ministres dans la plupart des domaines du marché intérieur et une plus grande implication du Parlement européen furent deux innovations majeures apportées par l'Acte Unique adopté par le Conseil Européen de Luxembourg en décembre 1985.

Ainsi dirigée vers la réalisation de ce qui devenait officiellement l'objectif «1992», la réforme institutionnelle trouvait là une dynamique incomparable. En effet, les dispositions nouvelles prévues par l'Acte Unique ne se limitaient pas à la suppression des obstacles aux frontières. Jacques Delors avait considéré que des politiques d'accompagnement devaient encadrer la réalisation de ce grand marché, de façon à faciliter la coopération entre Européens, à permettre aux régions en retard de développement de participer au renouveau, à affirmer la dimension sociale de la Communauté et à promouvoir le respect de l'environnement. Certaines de ces politiques existaient déjà. Il s'agissait alors de les revivifier.

Après l'arrivée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté et avant que l'Acte Unique n'entre en application le 1er. juillet 1987, la Commission européenne proposait aux Douze un ensemble cohérent de mesures visant à «réussir l'Acte Unique». Sous le nom de «paquet Delors», ce plan était adopté en février 1988 à Bruxelles par un Conseil Européen exceptionnel après avoir rencontré l'échec deux mois auparavant à Copenhague.

Pendant plus d'un an, la Commission avait déployé des efforts considérables pour renforcer la cohésion de la Communauté et lui permettre de progresser de façon équilibrée vers 1992. La décision de février 1988, si elle n'a pas eu le retentissement de la signature de l'Acte Unique, fut décisive pour la réussite des objectifs retenus et la marche en avant de la Communauté. Un véritable plan Marshall intérieur était mis en œuvre. Il allait contribuer à la modernisation des économies espagnole, portugaise,

25

irlandaise, grecque, dont les autres économies allaient bénéficier, à la reconversion des régions frappées par le déclin de certaines industries à l'intérieur de chaque pays, au développement rural, notion nouvelle pour la Communauté, et enfin à la coopération en matière de recherche et de technologie.

26



**« Pourquoi un grand marché  
sans frontières intérieures »**

Devant le Parlement européen  
à Strasbourg, le 14 janvier 1985

En se présentant devant vous, dès le début de son mandat, comme vous l'avez explicitement demandé, la Commission a pleine conscience de l'importance de ces deux journées. Elle entend ainsi marquer sa responsabilité politique devant le Parlement et engager avec lui un dialogue confiant et un travail utile pour l'Europe, telle que nous la voulons ardemment.

Dans notre esprit, cet acte collectif devant les représentants de la Communauté des citoyens s'accompagne de l'engagement individuel de chaque Commissaire devant la Cour de justice, symbole de la Communauté de droit.

Une Commission s'en va, une autre arrive. Quatre années se terminent, quatre années commencent. Mais l'histoire de la construction européenne, le rôle qu'y joue la Commission ne sauraient être appréciés en fonction de cette périodicité. D'autant que si la Commission est un des dispositifs essentiels de nos institutions, elle n'est pas le seul. D'autant — et j'aurai l'occasion d'y revenir — que le schéma institutionnel prévu par le Traité de Rome a, c'est le moins qu'on puisse dire, de plus en plus mal fonctionné.

Mais puisqu'il s'agit, en ce début d'année, d'un passage de témoin, je dirais volontiers que la Commission présidée par Gaston Thorn nous transmet un message d'espoir.

27

*Un message d'espoir*

Tout d'abord, parce qu'elle a inlassablement contribué —et son Président en premier lieu— à provoquer les prises de conscience salutaires et à rappeler le « pourquoi nous combattons », ou plutôt le « pourquoi nous devons vivre et agir ensemble ». Et il est vrai que, de ce point de vue, l'euro-désenchantement a reculé, l'ambiance a changé. Ensuite, parce que l'Europe est sur le point de sortir, tout au moins je l'espère, de ses querelles de famille qui, depuis plusieurs années, la paralysaient littéralement. Il ne me revient pas d'attribuer les mérites respectifs de cette issue positive, mais je veux néanmoins dire que les propositions de la Commission Thorn, son rappel incessant du contrat initial qui nous unit, ont aidé au règlement de ces disputes de famille dont les historiens dénonceront le caractère dérisoire au regard des défis que nous lançons le présent et l'avenir.

Une nouvelle Commission se présente donc, empreinte à la fois d'humilité intellectuelle et d'une grande détermination politique. Le sentiment d'humilité m'habite particulièrement. Comment, me dis-je souvent, cette Communauté, animée par des personnalités de conviction et de talent, n'a-t-elle pas fini par décoller? Comment n'a-t-elle pu réaliser les objectifs qui sont ceux du Traité et sur lequel existait bien un

consensus minimal, je veux parler de la réalisation d'une intégration économique, sociale et monétaire qui est l'indispensable support du progrès de chacune de nos nations? Pardonnez-moi cette idée banale issue de l'expérience: les artisans de la construction européenne butent moins sur le « que faire » que sur « comment le faire ». On ne peut donc se contenter des explications maintes fois données, telles que le poids paralysant de la crise, l'absence de volonté politique ou encore l'inertie des administrations nationales. Non, il faut creuser davantage. Et, là encore, autre leur d'espoir, la nécessité de faire

28

mieux fonctionner les institutions est, je crois, ressentie aussi bien par le Conseil Européen que par votre Parlement.

Oh, je sais bien qu'il est plus facile de susciter des applaudissements en évoquant des objectifs enthousiasmants qu'en traitant des moyens pour les atteindre. Mais la difficulté est pourtant bien là. Autrement dit, l'incantation ne saurait suffire.

Saurons-nous profiter de cette sorte d'ambiance propice à un saut en avant? Je n'ose trop en parler, tant j'ai perçu au cours de mes conversations exploratoires dans les diverses capitales de divergences de fond, de restrictions mentales, d'interprétations différentes des règles qui nous régissent. Mais enfin, nous voilà dans une conjoncture où la Communauté peut se saisir des vents favorables, ou bien, une fois de plus, passer à côté de sa chance.

N'en doutons pas, alors que tout bouge autour de nous, alors que se renforcent les puissances d'aujourd'hui et que se font les puissances de demain, il y va de la crédibilité de l'Europe au regard des habitants de la Communauté, au regard des grands de ce monde, au regard du tiers monde.

Oui ou non l'Europe veut-elle exister, veut-elle se faire respecter?

Chacun le sait ici, puisqu'il est investi par le suffrage universel, parce qu'il se sent redevable de son action auprès des citoyens de l'Europe. Cette crédibilité doit être conquise durement. Elle dépend de la force de l'Europe, de sa force économique et financière, mais aussi de son exemplarité sociale et sociétale. Je vous proposerai, à cette fin, des orientations et une méthode, me réservant, en accord avec votre Bureau élargi, de présenter à votre session de mars prochain un programme de travail pour la présente année. Programme dont vous comprendrez qu'il doive être préparé collégialement par la Commission, ce qui exige certains délais.

De quoi s'agit-il ? De la méthode pour réaliser le consensus et la convergence des volontés, de la méthode pour agir et réussir. C'est, avec la recherche de la crédibilité, le point essentiel. Ce qui me conduira à évoquer devant vous le

29

fonctionnement des institutions et les processus de décision. Je le ferai en tentant de mettre un peu plus de clarté dans un domaine dont plus personne ne nie l'importance ni l'urgence de réformes. Mais là encore, que d'ambiguïtés dans le débat actuel, que d'oppositions aussi!

### *La crédibilité de l'Europe*

Les parlementaires européens ont toujours été à l'avantgarde du combat pour l'Europe des citoyens. Ayant été membre de votre Assemblée, ayant présidé une de ses commissions, chargée en particulier des problèmes de la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux, j'ai soutenu les efforts de tous

ceux qui s'indignaient, à juste titre, de la persistance et de l'ampleur des obstacles. C'était, c'est encore, aux yeux de tous —personnes privées ou entreprises— une sorte d'Europe féodale qui n'offre que barrières, douanes, formalités, embarras bureaucratiques. Pour montrer l'exemple, faire éclater toutes les formes explicites ou implicites d'opposition à la libre circulation, des chefs d'Etat et de gouvernement ont décidé de mettre leur pouvoir dans la balance. Dès lors, est-il présomptueux d'annoncer, puis d'exécuter la décision de supprimer toutes les frontières à l'intérieur de l'Europe d'ici à 1992 ? Huit années pour réaliser cette suppression, c'est-à-dire le temps de deux Commissions.

Nous sommes prêts, pour notre part, à y travailler, et ce en liaison avec le Comité sur l'Europe des citoyens, présidé par M. Adonnino.

Permettez-moi d'entrer un moment dans les détails. Le Conseil et le Parlement ont approuvé le programme de consolidation du marché intérieur présenté par l'ancienne Commission. Il doit être mis en oeuvre dans les meilleurs délais. Il nous revient de le faire, tout en vous proposant le contenu d'une nouvelle étape assortie, elle aussi, d'un calendrier.

Je crois ainsi répondre à l'une de vos préoccupations essentielles, je dirais même vitales. Vous m'en avez parlé.

30

Vous voulez, nous voulons, qu'à la fin de votre mandat, à la fin de 1988, les Européens, vos électeurs, puissent toucher du doigt, dans leur vie quotidienne, une Europe concrète, une Europe réelle où l'on puisse, sans entrave, circuler, dialoguer, communiquer, échanger.

Si nous y parvenons, alors les élections européennes de 1989 seront celles du regain, de la citoyenneté assumée, d'un nouvel élan de la démocratie.

Circuler librement n'est sans doute pas l'attente principale des Européens aux prises avec les incertitudes, voire les angoisses de l'avenir. Ils nous parlent, ils vous parlent raisons de vivre, possibilités de s'insérer dans la société et donc de travailler, équilibres à trouver entre vie personnelle et vie professionnelle, société postindustrielle et environnement naturel. Supprimer les frontières ne les convaincra pas de notre volonté de supprimer le chômage massif. Là aussi se joue la crédibilité de la grande aventure européenne au niveau de chaque nation comme au niveau de la Communauté. Au niveau de chaque nation que rien ne dispensera de l'effort à fournir pour retrouver des structures compétitives et le chemin de la croissance économique. Mais aussi au niveau de la Communauté qui doit jouer le rôle de multiplicateur des efforts nationaux. La convergence des économies n'aura de sens aux yeux des Européens que si, d'ici à deux ans, nous avons inversé la courbe infernale du chômage. Cela dépend de nous-mêmes. Cela dépend de notre force, de notre capacité à mener parallèlement l'adaptation des structures et l'activation de la conjoncture.

Enfin, ne passons pas, nous les générations aux cheveux et aux tempes argentés, à côté des aspirations nées au cours des « Golden Sixties », au sein de la société dite d'abondance. Je le sais, ces aspirations sont diverses, parfois confuses, souvent remplies de contradictions. Mais n'en a-t-il pas toujours été ainsi? Est-il imaginable que notre Europe soit absente de ce grand débat de civilisation, elle qui, au-delà de ses turpitudes et de ses guerres fratricides, a fourni à l'Humanité des modèles de pensée où la collectivité, l'individu et la nature tendaient à un équilibre harmonieux ?

Ce serait notre manière de fêter, en 1985, l'année internationale de la Jeunesse, de faire écho aux questions, espoirs et angoisses des nouvelles générations. Ce serait notre manière d'affirmer notre identité, nos identités culturelles, dans un monde bouleversé par les technologies de l'information.

On aspire, et on a raison, à une Europe de la culture. Mais la culture vécue, c'est aussi la possibilité pour chacun de s'épanouir dans une société où il a son mot à dire et dans des espaces organisés ou naturels qui favorisent le développement humain. Voilà pourquoi — et on a raison — on nous somme de lutter contre les nuisances de toutes sortes, d'améliorer les conditions de travail, de repenser nos villes et nos types d'habitat, de préserver cette base irremplaçable de ressourcement qu'est la nature. Dans tous ces domaines, dont beaucoup touchent à la politique de l'environnement, une action exemplaire et réaliste doit être menée par la Communauté, la création doit être stimulée, couronnée au niveau européen, les innovations encouragées et diffusées, afin d'être la base des renouveaux nécessaires.

Le grand rêve européen est là, trouvant ses fondements dans une histoire marquée par la création au service de l'homme. Faisons en sorte que ce rêve se nourrisse de notre idéal et des réalisations. Et comment ne pas être frappé, encore aujourd'hui, par l'actualité des propos de Jean Monnet qui parlait ainsi des débuts de la Communauté. Il disait : « Le commencement de l'Europe, c'était une vue politique, mais c'était plus encore une vue morale. Les Européens avaient perdu peu à peu la faculté de vivre ensemble et d'associer leur force créatrice. Leur contribution au progrès, leur rôle dans la civilisation qu'ils avaient eux-mêmes créée paraissent en déclin! » Déjà!

En rappelant ces propos de Jean Monnet, je voudrais vous inviter à résister aux modes, à retrouver confiance en vous-mêmes dans cette Communauté bientôt élargie à douze qui, du Nord au Sud, rassemblera presque tous les courants de l'humanisme européen.

Cette exigence culturelle ne nous éloignera pas des réalités de notre monde. Chacun éprouve la dureté des temps

32

présents. C'est pourquoi la Communauté pourrait émettre les messages les plus nobles qu'elle ne serait pas entendue si elle devenait un sujet de l'histoire. Or, pourquoi nous le cacher? C'est bien ce qui nous menace.

Là, on parle d'eurosclérose et on nous traite comme tels. Ailleurs, on déplore notre manque d'initiative et de générosité. Où est donc le message d'espoir dont je parlais tout à l'heure? Je répondrai : dans notre capacité à parler d'une seule voix et à agir ensemble.

Nous, les Européens, en sommes-nous capables ? Telle est la question qui nous est posée. À vrai dire, la démonstration n'a guère été probante ces dernières années. Trop souvent sur la défensive, la Communauté a certes bataillé sur ses intérêts ponctuels, au mieux limité les dégâts. La plupart du temps, ce ne sont pas des positions communes qui se sont fortement exprimées, mais plutôt des intentions vagues et nuancées selon les pays membres.

Le résultat est là: la Communauté n'a pas réussi à convaincre ses deux grands partenaires et amis, les Etats-Unis et le Japon, de remédier de concert aux

désordres évidents de l'économie mondiale. Qu'il s'agisse de l'instabilité des monnaies, des taux d'intérêt prohibitifs, des protectionnismes implicites, du recul des différentes formes d'aide aux pays les plus pauvres, non, l'Europe n'a pas su démontrer et influencer.

Les « docteurs tant mieux » me répondront que le pire a été évité. C'est vrai, les problèmes de l'endettement ont été résolus cas par cas. Le commerce international a repris de la vigueur. Mais je crois que le mal demeure. Le danger aussi.

Je ne prétends pas, faisant cela, imposer une analyse, mais plus simplement poser la question centrale : les pays membres sont-ils d'accord sur le diagnostic à porter sur les grands problèmes de l'économie mondiale ? Sont-ils capables, ayant cerné leurs divergences et, pour une part, les ayant surmontées, de définir un ensemble de propositions acceptables par tous et susceptibles d'améliorer le fonctionnement de l'économie mondiale ? Telle est la question majeure à laquelle l'Europe doit répondre.

33

Il est de ma responsabilité de provoquer, au sein de la Commission tout d'abord, puis devant le Parlement et devant le Conseil, les discussions qui devraient nous faire sortir de ce qu'il faut bien appeler dans ce domaine « la léthargie de l'Europe ».

Je le ferai avec l'intime conviction qu'il est possible de dégager entre nous des compromis dynamiques débouchant sur des propositions et des actions communes, et ce non seulement pour défendre nos intérêts légitimes sur les plans industriel, agricole, financier, mais aussi pour coopérer à un ordre économique mondial qui ne soit pas comparable à la « fable du renard dans le poulailler ».

Nous devons démontrer, par la qualité de nos propositions, par l'exemplarité de notre action, que l'efficacité et la justice peuvent aller de pair. Oui, en Europe, l'efficacité et la justice peuvent aller de pair. Nous voulons démontrer que les « nations en voie de se faire », pour reprendre l'expression de François Perroux, doivent, elles aussi, être traitées comme des acteurs à part entière. A elles ensuite de démontrer qu'elles peuvent participer positivement au développement de l'économie mondiale.

Telle est la signification de Lomé III, qui indique la continuité de l'action de la Communauté et qui doit l'encourager à poursuivre ses efforts vers un ordre économique plus juste et plus efficace.

Une clarification s'impose donc entre nous, et vite. Car nous sommes mis au défi. Qu'il s'agisse de maintenir l'Europe au rang de puissance verte, d'assurer notre rang dans les technologies de pointe, de consacrer notre épargne à notre propre développement et non de la voir, pour partie, nourrir la croissance des plus puissants, il s'agit de partager les responsabilités mondiales en matière monétaire, de défendre nos intérêts commerciaux, tout en participant pleinement à la diffusion des échanges de biens et de services.

En un mot comme en cent, l'Europe doit retrouver le chemin de l'imagination et de l'offensive ! Qui n'a rien à proposer est vite oublié, voire méprisé. Qui n'a pas les

34

moyens de ses ambitions en est vite réduit au suivisme et à l'agressivité verbale.

Nous devons, nous les Européens, répéter tous les jours oui, nous savons le faire, oui, nous pouvons le faire.

En mettant l'accent sur notre capacité économique et financière, je n'entends pas oublier l'action proprement politique. Il faut se féliciter que, dans le domaine de la

coopération politique, la concertation se soit enrichie et que des initiatives communes aient été prises.

Comme vous l'avez souvent montré, ici, au Parlement, la force morale doit s'exprimer, notamment partout où les droits de l'homme sont menacés ou bafoués, partout où la paix est compromise ou brisée.

Sans vouloir dresser ici un tableau d'ensemble, comment ne pas souligner l'importance des entretiens qui viennent d'avoir lieu à Genève entre les représentants des Etats-Unis et de l'Union soviétique ? Si la vigilance des Européens doit demeurer entière, si les controverses ne sont pas encore terminées, on peut voir, dans ces conversations, un signe d'espoir pour notre idéal de paix, certes, mais aussi pour notre idéal de solidarité, car vous l'avez dit, vous le savez, le monde a mieux à faire que d'entretenir la course aux armements, alors qu'il y a tant de chômage à combattre et tant de misère à soulager.

### ***La force de l'Europe***

Revenons à notre préalable. Donnons-nous la force économique, technologique, financière, monétaire. Mais cette force ne sera pas ce qu'elle pourrait être si elle n'est pas fondée sur la démocratie et sur l'équité. La démocratie, ce n'est pas seulement cette crédibilité de l'Europe au quotidien, c'est aussi la vitalité des relations sociales et la participation du plus grand nombre; l'équilibre, ce n'est pas seulement la juste récompense de l'initiative et de la prise de risques, c'est aussi une collectivité accueillante à tous ses membres et soucieuse d'égalité des chances.

35

Démocratie et équité. Je pose donc la question: à quand la première convention collective européenne?

Je voudrais insister sur ce point. La convention collective européenne n'est pas un slogan. Elle serait un cadre dynamique mais respectueux des diversités, une incitation à l'initiative et non une uniformité paralysante.

Je rappelle ce souci d'équilibre entre justice et efficacité, trop souvent oublié aujourd'hui, non pour affirmer la prééminence d'une doctrine politique sur une autre, mais pour vous inviter à y reconnaître ce qui est la vérité : notre patrimoine commun de démocrates et d'Européens, l'acquis sur la base duquel l'Europe a réussi le redressement d'après-guerre et la remarquable expansion qui a suivi.

Méfions-nous des modes, des humeurs ou des impulsions, et, plus encore, des opportunistes et du goût de plaire. La Commission n'y succombera pas.

Je rappelle que la société industrielle européenne fut un modèle très performant. Elle l'est moins, cela est indiscutable. Elle joue sa survie, cela est évident. Des réformes sont à faire, personne ne le conteste. Mais les principes demeurent bons parce qu'ils sont fondés sur une conception équilibrée des rapports entre la société et l'individu.

Ce qui nous manque, outre une certaine confiance en nous-mêmes, c'est l'effet de dimension et de multiplication. Seule une Europe plus soudée, plus intégrée peut nous le donner. Dans les quatre ans de son mandat, la Commission vous propose de franchir des pas décisifs dans trois directions: le grand marché et la coopération industrielle, le renforcement du Système monétaire européen et enfin, la convergence des économies comme entraînant plus de croissance et plus d'emplois.

Nous devons le faire, pour exister dans ce monde dominé par les grands ensembles et par la dureté des affrontements de toutes sortes. Nous devons l'entreprendre sans tarder — j'insiste sur ce point.

En agissant ainsi, nous dirons non au scepticisme, non au découragement, non aux alibis — et ils sont nombreux aujourd'hui — même les plus intelligemment présentés à nos opinions publiques pour ne rien faire. En effet, les affaires

36

européennes donnent tristement l'impression d'un match entre pays membres alors qu'elles devraient offrir l'image d'une équipe unie, d'une cordée en pleine ascension.

L'effet de dimension ne peut être mieux illustré que par ce triptyque: réalisation du grand marché, harmonisation des règles, coopération industrielle. Tout a été dit sur le fractionnement de nos efforts, les obstacles à une compétition salubre, le cloisonnement des marchés publics, l'absence de structures favorables au rapprochement entre les entreprises européennes, ou encore la nécessité de normes qui nous soient communes et qui stimulent l'innovation.

A la limite, comme le démontre l'exemple de la recherche, ce ne sont pas les moyens en hommes et en argent qui nous font défaut. Ils sont comparables à ceux mis en oeuvre aux Etats-Unis et au Japon. Non, ce qui nous manque, c'est un espace économique et social unifié où puissent échanger et coopérer plus facilement tous les protagonistes du progrès scientifique et économique.

La démonstration a d'ailleurs été faite dans deux domaines : le programme ESPRIT et les télécommunications. La Commission a su démontrer à tous les acteurs les avantages de l'échange et de la coopération. La Commission a su les amener tout naturellement à conjuguer leurs efforts de recherche, à ouvrir la voie à des normes communes, à se mobiliser sur quelques projets porteurs d'avenir. Ainsi a été démontré l'intérêt d'un élargissement du marché en général, et donc, dans ce domaine précis, des marchés publics. Ainsi a été soulignée l'excellence d'une méthode que nous entendons poursuivre.

Cette pédagogie de l'action doit être l'un de nos guides. A propos de l'investissement, un économiste disait : « on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif ». On peut transposer cette réflexion à l'action européenne. On ne mobilisera les entrepreneurs, les chercheurs, les travailleurs que si, conscients de l'intérêt vital de la dimension européenne, ils deviennent eux-mêmes les acteurs du changement.

Bien sûr, il y a eu des échecs. Bien sûr, il y a des obstacles... et de taille! Ainsi en est-il pour ce qui est de

37

la réalisation du marché intérieur, de la règle de l'unanimité, soit qu'elle résulte du Traité lui-même — et je songe en particulier à l'article 100—, soit qu'elle résulte du recours abusif à la notion d'intérêt vital. Là se trouve une des raisons de nos échecs.

La nouvelle Commission exploitera toutes les possibilités du Traité pour surmonter ces obstacles et pour mettre chacun au pied du mur. Un programme, un calendrier et une méthode seront proposés dans ces domaines au Conseil et au Parlement.

Pour ces problèmes qui intéressent aussi bien la vie quotidienne — l'Europe au quotidien, l'Europe des citoyens — que la vie économique, les entreprises, les

travailleurs, la Commission agira avec force en tant que garante de l'intérêt public européen.

### *L'efficacité et la justice sociale*

C'est pourquoi je ne voudrais insister, pour l'instant, que sur ce qui m'apparaît fondamental pour l'équilibre interne de notre Europe et pour l'efficacité de la démarche.

Tout d'abord, il est impossible de dissocier les trois branches de la proposition. Il ne peut y avoir de compétition saine et loyale sans harmonisation des règles. N'oublions pas que la concurrence peut tuer la concurrence si le marché ne permet pas une confrontation à armes égales entre les différents acteurs. D'où la nécessité de veiller, comme cela se fait d'ailleurs dans beaucoup de pays membres, à ce que des mesures nationales ne viennent pas déséquilibrer la compétition. Et j'observe, à cet égard, que cela n'avait pas échappé aux auteurs du Traité de Rome, ainsi qu'en témoigne l'article 102. La Commission y aura recours en tant que de besoin.

Mais l'Europe ne modernisera pas ses structures de production par la seule existence d'un grand marché. La recherche de la dimension exige que soient stimulées les coopérations entre entreprises européennes. Elle exige que des cadres adéquats soient créés à cet effet. Elle exige que

38

la fiscalité facilite les rapprochements d'entreprises. Elle exige que les incitations financières viennent au niveau communautaire se substituer à la surenchère coûteuse et inefficace des aides ou des incitations nationales.

Parmi les facteurs qui ont contribué à un début d'harmonisation, il convient de citer, car certains auraient tendance à l'oublier, le Système monétaire européen. Du point de vue du grand marché, le Système monétaire européen, en interdisant de fait le *dumping* monétaire, a facilité l'accroissement des échanges intracommunautaires. Donc, pas de *dumping* monétaire. Mais cela n'est pas suffisant car j'ajouterai: pas de *dumping* social. Là aussi nous devons nous placer dans le droit fil de l'harmonisation des règles. Tel est, au regard du grand marché que tous appellent de leurs vœux, la signification d'un espace social européen qui reste à créer. Sinon, qu'advient-il si nous n'avons pas ce minimum d'harmonisation des règles sociales ? Que voyons-nous déjà ? Des pays membres, des entreprises qui tentent de prendre un avantage sur leurs concurrents, au prix de ce qu'il faut bien appeler un recul social.

Soyons clairs sur ce point. Je crois, comme beaucoup, que nos économies sont trop rigides. Mais les causes de cette rigidité ne sont-elles pas diverses ? A trop les chercher d'un seul côté, on risque d'échouer, car l'Europe ne se fera pas dans une sorte de progrès social à rebours. Certes, il convient d'accroître la flexibilité du marché du travail. J'en suis le premier convaincu. Mais il est non moins nécessaire de stimuler les initiatives et de lutter contre toutes les rentes indues de situation, sans exception.

Pour en revenir aux larges domaines couverts par les politiques de l'emploi et du marché du travail, nous ne réussissons qu'à deux conditions : que les réformes soient négociées par les partenaires sociaux, autrement dit que la politique contractuelle demeure une des bases de toute notre économie, que soit recherché un minimum



d'harmonisation au niveau européen. Voilà pourquoi, il y a quelques instants, j'ai évoqué l'idée de conventions collectives européennes qui constituent le cadre général indispensable à la réalisation du grand marché. Voilà pourquoi je voudrais

39

insister, pour nous redonner confiance, sur l'importance du potentiel humain, pour ce qu'il comporte de savoir et de savoir-faire. Nos politiques d'éducation et de formation doivent permettre à chacun de mieux comprendre les évolutions du monde et de valoriser ses talents et ses ressources personnels au service de la collectivité.

Mais peut-on faire là —c'est-à-dire le grand marché intérieur, la coopération industrielle— et défaire ailleurs ?

C'est, bien franchement, la question qui doit être posée à propos de la politique agricole commune. J'ai cru discerner à cet égard quelques arrière-pensées. J'ai entendu exprimer, d'autre part, des craintes quant à la renationalisation des politiques agricoles. Savez-vous que, d'ores et déjà, les dépenses nationales agricoles, sécurité sociale exclue, représentent la moitié des dépenses communautaires? Je vous pose la question : où sont, dans tout cela, l'efficacité et l'utilité de la dimension communautaire? Il est temps de mettre un frein à cette dérive et de rappeler les trois grands principes du Traité: l'unité de marché, la solidarité financière, la préférence communautaire, et d'y ajouter la politique commerciale commune. C'est dans le cadre de ces principes que doivent être poursuivis les efforts, déjà bien entamés, tendant à moderniser la politique agricole commune et à définir les perspectives de l'agriculture européenne. Les agriculteurs ont, eux aussi, besoin de nouvelles raisons d'espérer et de croire à l'Europe. La Communauté a pour mission de maintenir les activités indispensables à la couverture des besoins et aux équilibres humains et naturels. La Communauté entend demeurer une puissance agricole de premier rang. Il y va de son autonomie, de sa force commerciale, de son rayonnement politique.

### *Le Système monétaire européen et l'Ecu*

La même affirmation vaut pour l'avenir de l'Ecu et du Système monétaire européen. Aujourd'hui, plus personne ne conteste que cinq ans d'existence ont démontré la validité

40

du Système monétaire européen. Plus personne ne conteste le fait que pour tous les partenaires les avantages l'ont emporté sur les inconvénients et sur les contraintes — je dis bien: pour tous les partenaires. Le SME a été une sorte de zone de calme relatif au milieu d'une mer déchainée par les mouvements amples et brusques des monnaies. Il a facilité l'accroissement des échanges. Il a permis le développement de l'Ecu privé.

Mais je ne vous proposerai pas comme objectif de ces quatre ans de mandat l'existence d'une véritable monnaie européenne. Je connais trop les difficultés de principe, notamment du côté des banques centrales, et les aridités techniques de la question monétaire pour formuler une telle promesse. Pas de promesse inconsidérée. En revanche, je crois possible un renforcement substantiel de la coopération monétaire et une extension contrôlée du rôle de l'Ecu, de l'Ecu officiel comme de l'Ecu privé. Là aussi, la Commission proposera une méthode pour progresser, et ce à la lumière des leçons qu'elle a pu tirer, que vous avez pu tirer, des

deux tentatives avortées de ces dernières années et auxquelles j'avais, comme d'autres, consacré beaucoup d'efforts.

Pour le moment, et afin de vous inviter — y compris les plus réticents, et il y en a — à la réflexion, je me bornerai à poser plusieurs questions sur les problèmes monétaires.

Premièrement, supposons que s'amplifie l'engouement pour l'Ecu privé, à l'instar de ce qui s'est passé pour l'Eurodollar. La responsabilité des pays qui ont créé le Système monétaire européen ne se trouve-t-elle pas engagée ? N'incombe-t-il pas à ces pays de prendre des dispositions telles que l'Ecu privé ne devienne pas la proie de spéculations abusives ou dangereuses ? Ne leur incombe-t-il pas, au contraire, que l'Ecu puisse se développer dans des conditions saines, tant au regard des politiques monétaires qu'au regard d'une bonne gestion des banques ?

Deuxième question: si l'on considère, comme moi, que l'on demande trop au dollar, n'est-il pas nécessaire que l'Europe mette en circulation une monnaie — l'Ecu officiel qui permette une certaine diversification des réserves

41

détenues par les banques centrales? Autrement dit, ne faut-il pas que l'Europe crée un actif de substitution? Affaire de technique, certes, mais aussi affaire de volonté politique et qui se résume en une question: l'Europe accepte-t-elle, en supportant une monnaie de réserve, de partager les charges de la gestion monétaire mondiale avec les Etats-Unis? Ne serait-elle pas alors en meilleure position, si elle le faisait, pour inviter les Etats-Unis à introduire les disciplines internes qui contribueraient à une stabilité relative des marchés des changes et à une distribution plus équilibrée des ressources d'épargne et des ressources financières ?

Troisième question: à partir d'un Système monétaire renforcé, considéré comme une des clés des progrès passés comme des progrès à venir, on pourrait trouver les voies tant désirées de l'Union économique et monétaire, celles tracées il y a déjà quinze ans par le rapport Werner.

Ainsi, l'approche monétaire — considérée par beaucoup comme dangereuse ou sophistiquée — procurerait un surcroît de croissance et davantage d'emplois. Quel succès pour la Communauté si elle pouvait démontrer dans les faits que rigueur monétaire et lutte contre le chômage vont de pair, qu'elles ne sont pas antagonistes.

Et j'en reviens tout naturellement à la lutte contre le chômage. Nous avons évoqué largement sa dimension structurelle: la nécessaire adaptation de notre offre de production grâce au grand marché et à la coopération industrielle. Nous ne devons pas, pour autant, négliger le volet conjoncturel. Encore une fois, c'est sur le recul du chômage que nous jouons une bonne partie de la crédibilité de l'Europe.

### *La cohérence de l'action*

Cherchons là aussi les plages de consensus, les zones d'accord. La convergence des économies est un fait positif, elle a été facilitée, dans une large mesure, par l'existence du Système monétaire européen. Mais elle a aussi contribué au succès de celui-ci. Il faut donc poursuivre dans cette

42

voie. Mais à quelles fins ? Et comment ? Il me semble que cette notion de convergence doit être clarifiée entre nous. Si je ne craignais pas d'embrouiller les

esprits dans ce long discours, j'y substituerai volontiers celle de cohérence. En effet, si l'inflation doit être vaincue, si les déséquilibres extérieurs doivent être résorbés, si les efforts dans ce sens ne doivent pas être relâchés, il importe aussi que l'espace communautaire soit considéré dans ses réalités et dans ses diversités.

Ainsi, et puisque j'ai employé le mot de cohérence, y aurait-il incohérence si l'on prétendait uniformiser les modèles de croissance et d'aménagement du territoire du Nord au Sud de l'Europe. Le développement doit être pensé et réalisé en fonction des atouts humains et naturels de chaque pays membre. D'où l'importance — mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres — des programmes intégrés méditerranéens destinés à tirer le meilleur parti d'un patrimoine de ressources et de savoir-faire. Sachons, dans un effort commun de rigueur et d'initiative, profiter de nos diversités qui sont aussi nos richesses.

De même y aurait-il incohérence si, pour parler en termes de coût-avantages, on passait sous silence les potentialités offertes par le Marché commun aux pays traditionnellement exportateurs.

C'est à quoi conduit, il convient de le dire brutalement, une conception uniquement budgétaire de la Communauté.

Que chacun veuille bien mettre tous les éléments dans les deux plateaux de la balance et je reprendrais volontiers à mon compte ce que Roy Jenkins déclarait ici même en 1977 : « La Communauté peut créer et donner plus qu'elle ne reçoit, à la condition expresse que les Etats membres, les peuples et les gouvernements se demandent quelle contribution ils peuvent apporter, et non pas seulement quel bénéfice ils peuvent en tirer. »

Ces réflexions seront présentes à notre esprit, lorsqu'il s'agira de poser, en termes réalistes et équilibrés, le problème de l'adaptation des ressources budgétaires et financières de la Communauté aux objectifs qu'elle prétend s'assigner. L'échéance est plus proche que certains ne le

43

croient car, comme l'a rappelé sans cesse la Commission Thorn, ce n'est pas avec une contribution limitée à 1,60 % que l'Europe se construira en un ensemble équilibré et performant. J'entends par là qu'il est indispensable d'ajuster nos ambitions et nos moyens, dans un esprit de bonne gestion appliqué à toutes les catégories de dépenses. Mais faisons-le en répondant aussi à la question suivante : est-ce que, dans certains cas, dix Ecus de plus dans le budget communautaire n'auraient pas plus d'effet multiplicateur qu'un Ecu de plus dans chacun des budgets des dix pays membres ?

Cette question ne rejoint-elle pas d'ailleurs une des idées majeures qui sous-tend l'approche adoptée par votre Parlement pour justifier le projet d'Union européenne, ce que l'on appelle « le principe de subsidiarité » ?

Enfin, il y aurait aussi incohérence si chaque pays, poussant jusqu'à l'extrême l'austérité financière et monétaire, n'attendait son salut, c'est-à-dire le retour à une croissance plus forte, que de l'augmentation de ses ventes à ses partenaires. Ce n'est pas en s'appuyant sur les épaules d'un équipier qui se noie que l'on échappera au naufrage. Nous nous sauverons tous ensemble ou nous ne nous sauverons pas.

C'est pourquoi le véritable contrat communautaire est bien que chacun utilise ses marges de manoeuvre pour stimuler la croissance de tous. Les effets en retour seront bénéfiques, puisque nous aurons créé une synergie positive, que l'on pourrait, au besoin, épauler par un programme européen d'investissements, comme l'a

proposé votre Parlement. Ce programme constituerait également un moyen, parmi d'autres, de donner vie à la politique des transports et de renforcer le réseau européen de grandes communications. Un tel réseau, ne l'oublions pas, est aussi un facteur favorable à l'Europe du quotidien et à l'Europe du grand marché.

Ainsi tout se tient dans le dynamisme retrouvé comme dans le lent déclin. A nous tous de démontrer, dès les prochains mois, que les vertus d'une interdépendance et

44

d'une solidarité assumées lucidement sont bien meilleures que dans la situation actuelle.

### *Le dynamisme institutionnel*

Après la crédibilité de l'Europe, après la force de l'Europe — comme je l'ai souligné —, le « que faire » est plus aisé à définir que le « comment faire ». Je crois en effet qu'un large consensus peut être obtenu sur les objectifs, grâce à la prise de conscience des défis qui nous menacent, des potentialités qui sont les nôtres, des responsabilités que nous devons assumer.

Mais devant le comment faire, nous sommes, pourquoi ne pas en convenir, embarrassés. J'en ai eu la confirmation au cours des visites que j'ai faites, en tant que président désigné, dans les dix Etats membres. Partout, le fonctionnement institutionnel a été évoqué. Partout. Chacun se rend donc compte que nous ne pouvons plus vivre dans un imbroglio qui nous paralyse. Certes, je l'ai déjà souligné, des solutions ont été trouvées pour résoudre nos querelles de famille. C'est bien. Mais au-delà, soyons francs, l'Europe n'arrive plus à se décider, l'Europe n'avance plus. Hélas, l'accord n'existe que sur le constat d'impuissance. Dès que l'on interroge sur les voies pour en sortir, les réponses sont pour le moins diverses. Là aussi, un travail de clarification s'impose, et la Commission entend bien, pour sa part, y contribuer.

Nous devons sortir absolument de l'entropie qui caractérise nos pratiques actuelles en matière de préparation des dossiers. Mais pas simplement en ce domaine. En matière de concertation interinstitutionnelle, en matière de prise de décisions ou de non-prise de décisions. A vrai dire, pour l'instant, chaque institution exprime ses frustrations et renvoie la balle aux autres.

Pour remédier à cet état de fait, de multiples propositions ont été faites, depuis le rapport Tindemans jusqu'au rapport des Sages de 1979. Le Parlement a tracé des voies plus audacieuses par son projet de traité sur l'Union européenne.

45

Enfin, le Conseil Européen a confié à un comité, présidé par le sénateur Dooge, le soin de réfléchir sur l'état actuel de paralysie, de faire des propositions concrètes pour en sortir, de renforcer le processus de décisions, d'élargir le champ d'application des traités existants.

Tout cela serait plutôt encourageant et prometteur. Oui mais, me semble-t-il, à une condition. Compte tenu de la diversité des positions, plus ample que certains ne le pensent, il ne faudrait pas que la querelle institutionnelle soit aux années à venir ce

que le mandat du 30 mai 1980 a été aux années passées. Je crains, tout en souhaitant me tromper, que surgissent à propos des questions institutionnelles des oppositions dogmatiques dont chacun pourrait prendre prétexte pour ne rien faire.

On connaît, hélas, l'engrenage : chaque Etat membre subordonne tout progrès dans une direction aux apaisements ou aux concessions sur des points qu'il juge essentiels.

Nous avons trop souffert de cette diplomatie du « donnant-donnant » pour ne pas être vigilants. Et, soit dit entre parenthèses, nous en souffrons encore, comme l'illustrent les préalables liés à l'élargissement de la Communauté.

Tel est le constat. Je peux vous assurer que la Commission fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter cette nouvelle bataille d'Hernani. A cette fin, je propose une méthode simple, peut-être trop simple : distinguer, d'une part, les améliorations à réaliser dans le cadre des règles actuelles et, d'autre part, l'au-delà du Traité de Rome. Cela sans négliger ni l'un ni l'autre. Autrement dit, refuser à la fois les pièges d'un pragmatisme, au demeurant limité, mais refuser aussi la fuite en avant.

Pour ce qui est du cadre actuel, celui du Traité de Rome, infléchi par des accords ou des non-accords, la Commission s'engage à en explorer toutes les possibilités. La Commission usera pleinement de son droit d'initiative pour réaliser ces priorités. La Commission demandera au Conseil des ministres le retour à l'esprit de l'article 149, paragraphe 2. Elle n'hésitera pas à retirer une proposition si elle estime que son contenu est par trop altéré, ou si elle constate le refus explicite ou implicite d'en débattre.

46

Le Parlement sera pleinement associé à cette expérience qui aura valeur de test pour la volonté réelle des pays membres, ainsi que pour la validité de nos règles et de nos pratiques institutionnelles.

Quand une difficulté surgira entre deux institutions, la Commission s'efforcera d'évaluer ce qui ressort d'une divergence de fond entre les pays membres, ou ce qui relève de l'affrontement des pouvoirs. J'allais dire l'affrontement des susceptibilités entre les institutions. Dans la première hypothèse, le différend de fond, c'est au sein du Conseil que devra s'instaurer une explication franche. C'est au Parlement qu'il appartiendra d'en débattre et de prendre à témoin les opinions publiques. Dans la seconde hypothèse — affrontement de pouvoirs, affrontement de susceptibilités —, la Commission tentera de jouer les bons offices afin que l'accessoire, les frictions institutionnelles n'occulent pas l'essentiel, c'est-à-dire le progrès de l'intégration européenne.

Derrière son aspect opérationnel, l'exigence est très ambitieuse. La Commission se trouve, elle aussi, au pied du mur. Elle doit définir les moyens réalistes de ces objectifs. La Commission doit inventer de la simplicité dans le contenu de ses propositions, agir en concertation permanente avec les deux autres institutions. Mais elle n'acceptera pas d'altérer au départ la vigueur de son engagement et le contenu de sa proposition.

Les commissaires seront donc disponibles pour des échanges utiles au sein des commissions parlementaires ainsi qu'en Assemblée plénière. Nous n'y arriverons, le Parlement et la Commission, que par un effort rigoureux de maîtrise de nos travaux respectifs, que par une programmation de nos échanges et de nos débats.

Difficile, cette aventure, mais elle mérite d'être tentée. Je voudrais en convaincre, par l'action, ceux d'entre vous qui sont découragés devant tant de dossiers qui

trainent, tant de complexités inutiles, tant d'obstacles secondaires. La Commission doit en quelque sorte jouer le rôle central d'ingénieur de la construction européenne.

Je ne suis sûr de rien dans ce domaine, c'est-à-dire

47

l'utilisation optimale des règles du Traité. Mais je veux agir. Je suis partisan de nouveaux horizons pour l'Europe. Je suis en faveur de l'unité européenne. Mais est-ce une raison déterminante pour ne pas ouvrir dès aujourd'hui les chantiers du progrès économique et social?

Cela étant dit, il faut qu'il y ait un au-delà du Traité de Rome. Des projets sont sur la table, et en premier lieu celui du Parlement européen. Le comité Dooge travaille de son côté avec des échéances précises, une première discussion au Conseil Européen de mars, un débat approfondi suivi, je l'espère, de décisions au Conseil Européen de juin. La Commission y a participé et y participera de manière active, animée par l'idéal d'une Europe enfin unie et dotée des moyens de ses ambitions.

Là aussi, la Commission entend jouer un rôle d'entraînement et de proposition. Elle veut répondre aux appels et aux espoirs de tous ceux qui, dans ce Parlement, entretiennent la flamme de l'idéal européen. Nous voulons y répondre; y répondre par une sérieuse prise en considération des résolutions, avis et travaux du Parlement européen, y répondre en contribuant à l'indispensable bond en avant pour élargir nos perspectives et renforcer notre action.

Dès maintenant, la Commission veut instaurer un dynamisme de la décision et de l'action, rendre sens et efficacité au trilogue institutionnel. Elle a la volonté de saisir à pleins bras ses responsabilités, d'élargir ses possibilités d'exécution dans le cadre des délégations qu'elle demandera au Conseil des ministres. La Commission prendra ses risques. Aux deux autres institutions de prendre elles aussi leurs risques.

Le mouvement se prouvera en marchant et au fur et à mesure que nous retrouverons la capacité d'agir, nous serons de plus en plus confortés dans notre idée de tracer de nouveaux horizons. Faisons en sorte que, dès juin prochain donc, à l'échéance fixée par le Conseil Européen pour un délai de la plus haute importance, les pas déjà franchis dans le renforcement de notre Communauté justifient la volonté d'aller plus loin vers l'Union européenne. La Communauté n'ignore rien des difficultés qui l'attendent, croyez-le bien. Sans oublier ce qui reste à régler et dont

48

nous reparlerons: la menée à bonne fin de l'élargissement, le budget 1985, les désaccords sur la discipline budgétaire, les programmes intégrés méditerranéens, la fixation des prix agricoles, le règlement des contentieux sur l'environnement et sur l'acier. Bref, la pression quotidienne suffirait à remplir nos emplois du temps, ceux de la Commission comme ceux du Parlement. Et, pourtant, il faut tracer des perspectives, recréer des dynamismes au service d'une Communauté digne de ce nom, forte d'une économie rénovée et d'un système social exemplaire.

Nous devons ainsi affronter trois défis majeurs : la méthode, l'influence, la civilisation.

Pour ce qui est de la méthode, nous devons démontrer que l'on peut agir à douze et pas simplement stagner et vivre à la petite semaine.

En terme d'influence, nous avons à faire en sorte que la Communauté parle d'une seule voix et soit un acteur et non un sujet de l'histoire contemporaine.

Enfin, un défi de civilisation, essentiel dans ce monde en profonde mutation. Il nous faut affirmer nos valeurs, réaliser les nouvelles synthèses entre les aspirations souvent contradictoires de nos contemporains.

Je le répète : nous en avons les moyens, les Européens en ont les moyens. C'est donc, une fois de plus, à notre force de caractère que nous serons jugés. Et à cet instant, je ne peux m'empêcher de penser aux maximes énoncées par Winston Churchill en 1946 : « In war, resolution; in defeat, defiance; in victory, magnanimity; in peace, goodwill ».

Ah ! dans ce monde si dur et si difficile, si notre Europe pouvait être digne de ces préceptes et ainsi retrouver toute confiance en elle-même.

Mais après tout, cela dépend de nous-mêmes, rien que de nous.

## **« Réussir l'Acte unique »**

Présentation du nouveau traité au Parlement  
européen à Strasbourg, le 15 février 1987

La signature et la prochaine entrée en vigueur de l'Acte unique européen, l'accession à la Communauté de l'Espagne et du Portugal (venant après celle de la Grèce en 1981) ont modifié profondément la structure de la Communauté et les obligations des Etats membres. L'Acte unique européen améliore de manière significative le système institutionnel et fixe à la Communauté de nouveaux objectifs, tout particulièrement la réalisation du marché intérieur d'ici la fin de 1992 et le renforcement de la cohésion économique et sociale. Atteindre ces deux objectifs sera aussi répondre aux aspirations et aux espérances des pays qui viennent de rejoindre la Communauté et qui attendent légitimement que leur participation à la Communauté contribue à leur développement et au relèvement de leur niveau de vie par la combinaison de leurs propres efforts et du soutien de leurs partenaires.

Pour faire face à ses responsabilités nouvelles, la Communauté doit d'abord achever les réformes qu'elle a entreprises, notamment depuis 1984, pour adapter ses anciennes politiques aux conditions nouvelles: réforme de la politique agricole commune en réponse aux nouvelles conditions de la production et des échanges, réforme des fonds structurels pour en faire des instruments du développement économique, réforme des règles financières pour assurer une discipline budgétaire aussi rigoureuse que celle que s'imposent les Etats membres.

50

Ces réformes acquises, la Communauté devra disposer des ressources nécessaires pour être en mesure de réaliser les objectifs de l'Acte unique.

En modifiant ainsi le Traité de Rome, les pays membres ont tracé une nouvelle frontière à la construction européenne. Il s'agit d'un saut qualitatif, dont le caractère vital doit être souligné, pour donner à nos économies les moyens de relever les défis extérieurs et de retrouver les voies d'une croissance économique plus forte et plus créatrice d'emplois.

C'est pourquoi la Commission considère de son devoir de faire connaître les conditions auxquelles ce pari pourra être tenu. Tel est le sens des propositions qu'elle soumet au Conseil et au Parlement, propositions qui se situent dans une perspective à moyen terme, avec comme échéance achèvement du grand marché sans frontières en 1992.

### LES CONDITIONS DU SUCCÈS

Avant d'exposer les réformes, en cours ou à entreprendre, qui permettront la mise en œuvre de l'Acte unique, il n'est pas inutile de rappeler brièvement les perspectives qui offrent à nous et les conditions du succès. Est-il nécessaire d'indiquer que cette « nouvelle frontière » implique la mise en œuvre simultanée des six politiques mises en exergue par l'Acte unique: la réalisation d'un grand marché sans frontières, la cohésion économique et sociale, en d'autres termes plus de



convergence dans les moyens mis en œuvre comme dans les résultats, une politique commune de développement scientifique et technologique, le renforcement du Système monétaire européen, l'émergence d'une dimension sociale européenne et l'action coordonnée en matière d'environnement ? Il est aisé de démontrer que l'une ne va pas sans les autres, si l'on veut réellement aboutir à la création d'un espace économique commun, seule issue compatible avec la grande idée d'une Union européenne, confirmée solennellement dans le préambule de l'Acte

51

unique. La réussite ne serait pas au bout de nos efforts si parallèlement nous n'avions pas une politique extérieure commune, cohérente et ferme.

### *Un espace économique commun*

Politiquement, il ne s'agit pas d'une conception nouvelle. L'article 2 du Traité de Rome indiquait que la Communauté entendait réaliser « un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie ».

Economiquement, il est superflu de démontrer qu'un grand marché sans frontières ne pourra être pleinement achevé, ni ne pourra correctement fonctionner, que si, au niveau communautaire, existent les instruments permettant d'éviter les déséquilibres qui affecteraient la compétitivité et la croissance de l'ensemble.

Entendons-nous bien. Il n'est pas question de transférer tous les pouvoirs de la politique économique et sociale à l'échelon européen. Mais l'expérience nous enseigne qu'il n'est pas possible d'obtenir la liberté de circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux sans une discipline commune des taux de change et sans une coopération accrue entre les politiques nationales. S'il en était besoin, les récentes difficultés rencontrées par le Système monétaire européen en fourniraient une preuve supplémentaire.

En d'autres termes, il faut un pilote dans l'avion européen. Le grand marché sans frontières ne peut, à lui seul, assurer valablement les trois grandes fonctions de la politique économique: la recherche d'une plus grande stabilité (lutte contre l'inflation et contre les déséquilibres extérieurs), l'allocation optimale des ressources pour bénéficier de l'effet de dimension et stimuler l'innovation et la compétitivité, la distribution équilibrée des richesses qui est aussi fonction des mérites de chacun.

C'est ainsi, par exemple, que la Communauté devra

52

décider, cette année, l'ultime étape en matière de libération des mouvements de capitaux. Sa réalisation implique un renforcement du Système monétaire européen, de façon à pouvoir réguler les marchés de capitaux et faire face à des situations de déséquilibre. De même, il conviendra simultanément de veiller, pour une concurrence loyale et saine, à une harmonisation des règles de base en matière de législation bancaire et de normes prudentielles. Enfin, les politiques monétaires nationales devront être compatibles entre elles, afin d'assurer le maximum de stabilité à cet espace financier commun.

Autre exemple tiré aussi des expériences passées: l'intégration économique créée par le grand marché procurera de grands bénéfices économiques. Encore

convient-il que toutes les régions de la Communauté puissent progressivement y participer. La diffusion à tous du progrès ne va pas de soi, qu'il s'agisse des avancées techniques, des effets de la concurrence pour des produits moins chers et de meilleure qualité ou encore des innovations financières indispensables pour l'investissement et le développement. D'où la nécessité de faciliter cette transparence du grand marché en appuyant les efforts des régions aux structures inadaptées et des régions en proie à de douloureuses reconversions. Des politiques communautaires peuvent aider ces régions, ce qui ne les dispense en rien d'assumer leurs propres responsabilités et de faire l'effort indispensable. C'est dans cet esprit que la Commission a pensé les politiques dites structurelles avec la volonté de leur conférer un véritable impact économique, et non de réaliser simplement — ce qui serait à la fois trop coûteux et insuffisant— de simples transferts budgétaires.

Pour parler clairement, les instruments communautaires doivent cesser d'être considérés comme les éléments d'un système de compensation financière. Ils sont appelés à jouer, à côté des politiques nationales

53

et régionales et en harmonie avec elles, un rôle important pour la convergence des économies.

Plus de réalisme économique pour les actions communautaires, plus de coopération entre les politiques nationales, telles sont les deux conditions auxquelles nous pouvons espérer tirer tous les bénéfices, et pour tous, d'un grand marché sans frontières. Mais en allant à l'essentiel, c'est-à-dire en laissant la plus grande marge de manœuvre aux actions décentralisées, la « Communauté de la nouvelle frontière » a plus besoin d'impulsions et d'actions sélectives que d'un surcroît d'interventions et de règlements. Le bon sens le commande, le fonctionnement du grand marché l'exige.

Pour concilier efficacité de l'action communautaire et décentralisation, plusieurs inflexions sont proposées. Par exemple:

- En ce qui concerne le grand marché, sélectionner les actions les plus importantes pour assurer le mouvement indispensable, comme l'ouverture des marchés publics, la libération des mouvements de capitaux. Adopter le principe de reconnaissance mutuelle des normes ou des règles, plutôt que s'épuiser, sans succès, à rechercher la norme commune, la règle commune.

- En ce qui concerne le contrôle des aides et l'objectif de cohésion, s'assurer que les conditions d'une concurrence loyale sont réunies, et dans ce cadre tenir compte du niveau de développement des régions et montrer la flexibilité nécessaire pour tenir compte de l'évaluation du contexte local.

- Substituer, pour l'essentiel, la notion de programme à celle de projets. Plutôt que de gérer des milliers de dossiers, la Commission s'attacherait, comme elle le fait pour les Programmes intégrés méditerranéens, à venir en appui de programmes pluriannuels élaborés par les régions en retard et les régions de reconversion.

- Concentrer sur une ou deux priorités la politique sociale et donc tourner le dos à l'émiettement des actions engendré par la multiplicité des objectifs et des critères. Mais faire de ces priorités des grands chantiers de l'Europe, innovateurs, efficaces, perceptibles par les bénéficiaires comme par les opinions publiques. Or, quel est le problème central ? Quelle est la question la plus angoissante ? Le chômage. La Communauté doit démontrer, par la mise en œuvre de

54

deux grandes politiques, sa capacité à contribuer à la solution de ce problème. Par une politique de l'insertion professionnelle des jeunes. Par une lutte active contre le chômage de longue durée.

### *Une croissance économique plus forte*

La Commission ne vit pas sous la hantise des déséquilibres qu'entraînerait la mise en place du grand marché. Mais elle étudie la courte histoire de la Communauté avec ses succès, mais aussi ses échecs, avec ses grandes idées mais aussi avec les blocages qui ont fait obstacle à leur mise en œuvre. Et elle en a déduit qu'il était très difficile de progresser dans un contexte de croissance économique trop faible. C'est une des raisons pour lesquelles a été proposée, en 1985, une stratégie coopérative de croissance et d'emploi permettant d'obtenir, par le concours spécifique de chaque pays, un développement plus rapide de l'activité et de l'emploi dans l'ensemble de la Communauté.

Cette stratégie est toujours d'actualité, si l'on considère les résultats relativement décevants obtenus par nos économies pourtant stimulées par la baisse du prix du pétrole et, dans un premier temps, par la chute du dollar. Elle s'impose d'autant plus qu'elle permettrait, grâce à la plusvalue dégagée, d'aider grandement chaque pays à réussir les adaptations nécessaires au grand marché et à la nouvelle donne économique mondiale.

Ce n'est pas une affaire de réglementation, encore qu'il sera nécessaire de revoir la décision du 18 février 1974 du Conseil des ministres sur la convergence. Celle-ci n'a pas, il convient de le reconnaître, comblé les attentes de ses promoteurs. Elle a même sombré dans la routine et dans de mornes procédures. C'est avant tout une question de volonté politique et d'imagination économique. Les pays membres veulent-ils, oui ou non, sortir de leurs vues à court terme et d'une conception dépassée de leur indépendance en matière de décisions économiques et financières ? Seront-ils assez raisonnables pour prendre acte du réseau d'interdépendances

55

dans lequel se situe leur activité et sauront-ils en tirer le meilleur dans une sorte de jeu à somme positive ?

Ajoutons que le ralentissement du commerce mondial depuis dix ans rend plus nécessaire que jamais l'utilisation des potentialités internes de la croissance dans la Communauté. Tel est l'enjeu de la réalisation effective du grand marché intérieur.

### *Un meilleur fonctionnement des institutions*

Le mot routine a été prononcé à propos de la procédure dite de convergence des politiques économiques. Il pourrait s'appliquer à l'ensemble de la vie communautaire. L'Europe décide mal et trop tard, elle est rarement d'une grande efficacité dans l'application des décisions prises. Et c'est ainsi que naît un processus de bureaucratisation, à la fois paralysant et trop interventionniste.

L'Acte unique entend remédier à ces défauts. Encore faut-il avoir la volonté de l'appliquer dans le meilleur esprit. Sans quoi, l'Europe ne sortira pas de sa maladie congénitale: une succession de bonnes résolutions qui s'enlisent dans les sables de délibérations trop longues et parfois sans conclusion. Pour casser ce funeste engrenage, il convient que le Conseil utilise pleinement le vote à la majorité qualifiée, que la Commission soit enfin dotée des moyens d'exécution qui lui font actuellement défaut, que le Parlement européen prenne ses pleines responsabilités de co-législateur dans la procédure de coopération.

L'intérêt européen commanderait même d'aller plus loin dans un meilleur fonctionnement du triangle institutionnel Conseil/ Parlement/ Commission. Nous songeons tout particulièrement à la question budgétaire, en vue d'une meilleure maîtrise de la recette et de la dépense, pour atteindre les objectifs de l'Acte unique, tout en s'assurant de la meilleure utilisation possible de l'argent du contribuable européen. La Commission fait des propositions dans le domaine de la discipline budgétaire qui n'impliquent pas

56

le rebondissement de la querelle institutionnelle. Autrement dit, elle ne souhaite pas, pour le moment, ajouter à la difficulté du « Grand Rendez-Vous » sur l'exécution de l'Acte unique, mais elle est persuadée qu'il faudra bien, un jour, revoir les dispositions du Traité de telle sorte qu'à l'instar de la procédure dite de coopération, la Commission puisse jouer pleinement son rôle d'initiative et que le Conseil et le Parlement soient associés, à parts égales, dans toutes les étapes de la procédure budgétaire.

Mais, sans attendre, le Conseil devrait se pencher sur ses propres mécanismes internes, pour remédier à ce que l'on doit appeler un « éclatement du processus de décision ». Pour continuer sur la question budgétaire, il n'existe pas actuellement d'instance d'arbitrage à l'intérieur du Conseil, ce qui est une des raisons de l'échec de la discipline budgétaire décidée à Fontainebleau en juin 1984. En effet, chaque Conseil fixe ses orientations et ses actions. Le Conseil de l'Agriculture est relativement autonome pour sa politique et les dépenses qui en découlent. Le Conseil des ministres de l'Economie et des Finances fixe, de son côté, le niveau maximum des dépenses... mais c'est le Conseil du Budget qui met en œuvre, dans une bataille contentieuse et souvent dérisoire avec le Parlement. Aucun ensemble politique ne peut fonctionner valablement dans de telles conditions.

### *Une discipline budgétaire renforcée*

Ces dernières réflexions nous conduisent directement à ce qui constitue pour la Commission une autre condition importante à remplir pour la bonne application de l'Acte unique: une discipline budgétaire renforcée.

A un moment où, à tort ou à raison, les pays membres s'attachent à diminuer leurs dépenses budgétaires, à réduire le déficit public et pour certains, à diminuer les impôts, comment convaincre les opinions publiques que la Communauté a besoin de ressources complémentaires? Certes, notre Europe est en pleine croissance et a donc besoin

57

de politiques concrètes pour atteindre la nouvelle frontière de l'Acte unique. Certes, l'effet de substitution doit être souligné: ce qui est dépensé à l'échelon communautaire a pour contrepartie des économies sur les budgets nationaux. Mieux même, tout Ecu, bien utilisé au niveau des Douze, peut avoir une rentabilité supérieure à une dépense nationale équivalente. Il est aisé de le démontrer aujourd'hui pour la politique agricole commune et pour la recherche, demain pour les transports et les grandes infrastructures.

Tout cela mérite d'être souligné, car bien des critiques injustifiées contre le budget communautaire relèvent d'une attitude étrange qui amène certains à traiter des finances communautaires comme si leur pays était en dehors de l'Europe des Douze.

La contradiction serait encore plus manifeste si, après avoir signé l'Acte unique, on refusait de se donner les moyens de l'appliquer !

Mais la Communauté — c'est-à-dire le Conseil, le Parlement et la Commission— doit, en contrepartie d'une acceptation de nouvelles responsabilités conférées aux pays membres par l'Acte unique, gérer son budget en « bon père de famille » et s'assurer de la meilleure utilisation possible des ressources allouées. Cela dépend de la qualité des politiques mises en œuvre, de leur exécution efficace et d'un esprit de rigueur qui doit être présent partout.

En présentant un nouveau schéma de discipline budgétaire, la Commission entend tirer les leçons de l'expérience 1985-1987 et corriger les défauts du présent système: l'éclatement déjà dénoncé du processus de décision, l'absence de contrôle sur les crédits d'engagement, la difficulté de maîtriser la dépense agricole (tout en reconnaissant, sur ce dernier point, le rôle majeur joué par un aléa extérieur: la volatilité extrême du dollar).

La nouvelle discipline budgétaire est une sorte de contrat fiscal pour la Communauté: l'assurance que, jusqu'à 1992, le prélèvement fiscal ne dépassera pas un plafond fixé à 1,40% du Produit National Brut de la Communauté, l'adoption de règles plus contraignantes pour la dépense

58

agricole, l'allocation optimale des ressources aux autres politiques indispensables au succès de l'Acte unique.

### *Une politique économique extérieure commune et ferme*

La Communauté Européenne est la première puissance commerciale du monde. En tant que telle, elle est à la fois courtisée et critiquée. Courtisée, parce qu'elle représente un formidable potentiel de pouvoir d'achat et qu'elle peut jouer un rôle encore plus important pour stimuler le commerce multilatéral et les échanges. Critiquée, parce qu'elle ne s'ouvrirait pas assez aux productions des pays tiers et parce qu'elle a exploité pleinement son potentiel agricole.

Rappelons d'abord avec force que la Communauté est l'ensemble le plus ouvert au commerce mondial. Même si, selon la Commission, elle doit aller plus loin en faveur des pays en voie de développement, elle doit rejeter les attaques venues d'ailleurs. Cet ailleurs où l'on pratique le protectionnisme déguisé ou explicite.

Evidemment, la position politique de la Communauté serait plus forte si elle avait la possibilité de prendre, en temps utile, les initiatives qui s'imposent pour remédier

au désordre monétaire mondial, à la mauvaise allocation des ressources financières ou à la croissance très insuffisante du commerce mondial. Mais il n'y a pas lieu de désespérer. Les positions prises à l'aube de l'Uruguay Round, les actions exemplaires menées dans le cadre de l'accord de Lomé III ou de l'aide alimentaire, les propositions pour adapter les rôles du FMI et de la Banque mondiale, sont autant de jalons positifs pour une action responsable de notre Europe. Mais cela ne saurait suffire.

Comment expliquer à nos agriculteurs qu'ils doivent s'adapter à une situation mondiale caractérisée par un excédent structurel de l'offre sur la demande si les autres puissances agricoles ne font pas le même effort ?

Comment proclamer la nécessité du progrès technologique

59

pour notre compétitivité et notre emploi si nous ne sommes pas capables de faire face aux menaces venues d'ailleurs?

Comment poursuivre un discours en faveur des meilleures relations entre le Nord et le Sud, si nous hésitons à octroyer, pour quelques dizaines de millions d'Ecus, les concessions commerciales ou les aides aux pays les plus démunis ?

Il faut s'en convaincre: il n'y aura pas de progrès tangible dans la construction de l'Europe si celle-ci ne s'affirme pas, avec force, courage et générosité, à l'égard de l'extérieur. Or cette dimension est trop souvent négligée ou ignorée. Soyons-en convaincus, l'Europe se révélera aussi dans sa capacité de résister aux pressions actuelles et futures et de dire oui aux plus pauvres.

60

## II

# LE MODÈLE EUROPÉEN DE SOCIÉTÉ

Si l'objectif du marché intérieur a été à l'origine de la relance, le président de la Commission aime à répéter: « on ne tombe pas amoureux d'un grand marché ». Il a certes utilisé le marché comme moyen, mais son ambition est plus grande, c'est un véritable projet de société, dans un équilibre recherché entre l'homme et la société. Son fondement, il le répétera sans relâche, est fait de compétition pour stimuler, de coopération pour renforcer et de solidarité pour donner à chacun sa chance — l'esquisse de ce que d'autres appellent l'économie sociale de marché.

Aussi, deux semaines après avoir proposé devant le Parlement européen la réalisation d'ici 1992 d'un espace européen sans frontières intérieures, Jacques Delors réunit-il à Val Duchesse, près de Bruxelles, les dirigeants des organisations syndicales et patronales des pays de la Communauté. L'objectif de cette réunion du 31 janvier 1985 est clair: renouer le dialogue social interrompu depuis de longues années à l'échelle européenne et faire en sorte que, par son intermédiaire, les partenaires sociaux s'impliquent dans l'organisation du grand marché intérieur. Ainsi est-il escompté que les délibérations et éventuels accords puissent nourrir la dimension sociale de ce projet et permettre de surmonter les obstacles institutionnels — et plus précisément, la règle de décision à l'unanimité au Conseil des ministres — qui rendent difficilement praticable la voie de l'Europe sociale.

Ainsi réouvert, le dialogue social favorisera les avancées réalisées dans le cadre de l'Acte unique européen signé en décembre 1985, lequel ouvre la voie à la politique conventionnelle à l'échelle européenne et donne la possibilité aux ministres de

63

décider à la majorité qualifiée dans les domaines sociaux relatifs à la santé et à la sécurité sur les lieux de travail.

Dans les mois qui suivent, la Commission encourage le dialogue social qui conduit à l'adoption des premiers avis communs entre patronats et syndicats européens, par exemple sur l'introduction des nouvelles technologies dans l'entreprise ou encore sur la formation professionnelle. Elle propose également au Conseil des ministres une directive-cadre sur la santé-sécurité et cinq directives d'application qui portent la protection des travailleurs à un haut niveau. Sur d'autres chapitres de la politique sociale (conditions de travail, information et consultation des travailleurs), c'est le blocage.

Jacques Delors estime alors nécessaire d'appeler l'attention des chefs d'Etat et de gouvernement sur les risques qui pourraient naître d'un déséquilibre marqué entre la progression du marché intérieur et une certaine stagnation du social. En mai 1988, il propose à la Communauté d'élaborer et d'adopter une charte communautaire des droits sociaux qui puisse servir d'engagement solennel, mais aussi de fondement à un programme précis. Une fois cette charte adoptée en décembre 1989, alors que la France préside à son tour la Communauté européenne, la Commission en fait aussitôt connaître le programme d'application.

Mais les difficultés demeurent: les conditions d'adoption de la charte augurent mal de la prise de mesures qui requièrent toujours l'unanimité au Conseil. En effet, la Grande-Bretagne, seule parmi les douze pays membres, a refusé de signer la Charte sociale.

Se sentant désormais impliqués dans la construction européenne, les partenaires sociaux vont influencer de manière décisive les discussions du Conseil Européen de Maastricht (décembre 1991). En effet, les patronats et les syndicats européens se mettent d'accord pour proposer une réforme des dispositions sociales du Traité. Cela, les syndicats britanniques y auront contribué après le changement de leur position sur l'Europe au lendemain du Congrès de Bornemouth. Ce dialogue, il en sera largement tenu compte dans le texte adopté à Maastricht, mais une fois encore par onze pays membres, la Grande-Bretagne ayant refusé son accord. Qu'importe, les onze pays auront la possibilité d'appliquer entre eux les nouvelles règles, à la majorité qualifiée.

Mais la solidarité doit également jouer entre les régions les plus riches et les régions les moins avancées de la Communauté,

64

pour permettre à chacun d'avoir sa chance dans le grand marché. Cette politique — la cohésion économique et sociale dans le jargon de Bruxelles—, Jacques Delors y tient particulièrement. Mais il est

un thème auquel il consacre toute son énergie: c'est celui du développement rural. La Commission se battra pour imposer l'objectif du développement rural avec le double souci de lutter contre une inquiétante désertification et de renforcer la compétitivité des agriculteurs communautaires. Si financièrement le résultat n'est pas à la hauteur des espérances, le signal est donné que les paysans ont un avenir fait de production mais aussi d'une certaine forme d'aménagement du territoire. Une idée qui sera amplifiée avec la réforme de la Politique Agricole Commune présentée au début de 1991 et avec les perspectives financières de 1993 à 1998 — le « paquet Delors 2 » — sur lequel la Commission travaille dès l'automne 1991.

Cette attention aux relations de l'homme à la nature conduit aussi la Commission Européenne à sensibiliser tous les pays membres aux exigences de l'environnement, à la nécessité d'introduire la dimension écologique dans l'action communautaire. Non sans mal: entre les Britanniques qui estiment nécessaire de préserver la compétitivité des entreprises et les Espagnols qui craignent des coûts excessifs pour leur économie, il est bien difficile de progresser et les Etats membres — pour pouvoir bloquer le processus — entendent bien conserver l'unanimité comme mode de décision. Mais, de l'imposition des voitures propres à la lutte contre les émissions de dioxyde de carbone, la Commission s'efforce de préserver l'environnement.



**« Construire l'Europe sociale »**

Au Congrès des Syndicats britanniques  
à Bornemouth, le 8 septembre 1988

La situation évolue et, comme le rapport du Trade Union Congress le démontre, elle change vite. Je suis très satisfait de voir que les organisations syndicales à travers l'Europe se saisissent de ce défi « 1992 ».

Aujourd'hui, je voudrais donc me concentrer sur quatre thèmes principaux:

Nous sommes face à un grand défi et nous devons préserver et renforcer notre modèle de société européen unique en son genre.

Nous devons retrouver la maîtrise de notre destin face à des pressions venues de l'extérieur.

La coopération et la solidarité, au même titre que la compétition, sont les conditions pour notre succès commun.

La dimension sociale est un élément essentiel et votre rapport montre que vous êtes disposés à vous engager dans cette direction.

Votre organisation a joué en effet un rôle de pionnier dans l'histoire du mouvement syndical, servant d'exemple et de référence pour les autres syndicats qui allaient se constituer dans les pays voisins pour la conquête des droits des travailleurs et pour la défense de leur dignité. Ce courant historique allait progressivement contribuer à façonner en Europe un modèle de société original, fruit d'un savant équilibre entre la société et l'individu. Bien sûr, il existe, selon les pays, des variantes à ce modèle. Mais partout nous retrouvons en Europe des mêmes mécanismes

66

de solidarité sociale, de protection des plus faibles, des possibilités d'expression, d'action et de négociation collective.

Le monde européen connaît aujourd'hui de sérieuses difficultés après avoir permis trois décennies d'expansion après la Seconde Guerre mondiale. Une série d'événements vinrent perturber ce développement dans les années 70 et le perturbent encore.

La majeure partie de ces phénomènes avaient et ont une origine externe, traduisant notre vulnérabilité croissante à l'égard d'un monde qui évoluait plus rapidement et dont l'Europe n'était plus le centre.

Les pays européens ont réagi et continuent de réagir à des degrés divers de la même façon. Refusant dans leur grande majorité un abaissement drastique des salaires et des niveaux de protection sociale, ils ont recherché dans l'augmentation de la productivité le moyen de s'adapter à la nouvelle donne mondiale. Ils y réussirent en partie, mais au prix d'un chômage massif.

Ce chômage, c'est le fléau principal que nous subissons, dont souffrent les travailleurs et particulièrement les jeunes. Plusieurs politiques ont été essayées de par l'Europe et si certains points ont été marqués, aucune n'a encore donné des résultats à la hauteur de l'enjeu.

Toutes ces politiques ont buté sur l'ampleur de l'adaptation à réaliser et sur le fait que notre capacité d'intervention s'avère limitée puisque les causes des bouleversements qui nous affectent sont en partie externes.

Il est donc devenu essentiel de retrouver la maîtrise de notre développement économique et social, la maîtrise de notre technologie, la maîtrise de notre capacité monétaire. Nous devons le faire en comptant sur nos propres forces. Nous devons le faire à l'européenne, c'est-à-dire dans le respect de nos valeurs propres de solidarité et dans la concertation de tous ceux qui concourent à la production des richesses. Nous devons le faire ensemble en Europe, en associant nos forces.

Puisque nous sommes déjà étroitement dépendants les uns des autres, puisque notre avenir est lié, pourquoi ne

67

pas tirer ensemble les avantages de cette situation ? Pourquoi ne pas donner un cadre élargi à notre action et utiliser les atouts d'une plus étroite coopération entre nous.

Cette volonté nouvelle, ce cadre élargi sont ceux de l'enjeu économique et social européen que nous voulons construire d'ici la fin de 1992. Les gouvernements et les Parlements des douze Etats membres l'ont solennellement décidé, ils ont pour cela signé et ratifié un nouveau traité que l'on appelle l'Acte unique européen. Syndicats et patronats européens ont approuvé cet objectif, en y mettant naturellement des conditions, leurs conditions qui, bien entendu, diffèrent sur certains points. D'où la nécessité d'un dialogue approfondi et concret entre employeurs et syndicalistes, à l'échelon européen.

Dès janvier 1985, j'ai réuni les intéressés afin de relancer le dialogue social. Le mouvement est aujourd'hui lancé, des décisions importantes ont été prises, d'autres sont en voie de l'être. Dressant un premier bilan, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis au Conseil Européen de Hanovre, en juin dernier, ont considéré que la réalisation d'une Europe sans frontières internes était devenue un processus irréversible.

Ce processus ne fait pas l'unanimité.

Il y a les sceptiques qui doutent que les bénéfices potentiels soient si importants. Dès à présent d'ailleurs, devant chaque difficulté rencontrée, ils pointent le doigt sur le « grand marché ».

Il y a, à l'inverse, les enthousiastes qui voient dans la construction européenne la solution de tous leurs problèmes, grâce au grand marché. Grâce à la convergence des politiques économiques qu'il entraînera, ce sont des millions d'emplois qui seront créés, tandis que la croissance connaîtra à nouveau des niveaux records.

Pour ma part, c'est le parti des architectes que je vous invite à rejoindre. Il exige de façon continue le travail, l'effort, l'imagination afin que cette grande ambition que l'Europe s'est donnée corresponde bien aux objectifs pour lesquels elle a été formée.

Il n'était pas évident que les douze gouvernements

68

acceptent de doubler d'ici 1992 les crédits communautaires affectés à la construction d'une Europe plus solidaire. C'est pourtant ce qu'ils ont décidé en février dernier au Conseil Européen de Bruxelles pour le développement des régions en retard, l'aide à la conversion des régions ou des villes industrielles en difficulté, la

lutte contre le chômage de longue durée, l'insertion professionnelle des jeunes et le développement du monde rural. Les mesures arrêtées vont accroître la solidarité de la Communauté. D'ici 1992, 40 milliards de £ seront consacrés à ces cinq objectifs. Cet effort est indispensable. Il constituera non seulement un facteur de croissance économique supplémentaire, mais il permettra la diffusion des bénéfices du grand marché dans les régions qui connaissent des handicaps structurels de développement. Vous noterez que ces objectifs concernent tous les Etats membres. Certains ont exprimé la crainte qu'un pays comme la Grande-Bretagne pourrait être négligé au niveau européen. Ce n'est pas le cas.

C'est une Europe également fondée sur le respect droit et donc des règles claires. Alors que nous cherchons à associer nos efforts, on ne comprendrait pas que des pratiques déloyales viennent fausser l'action économique. Alors que nous tentons de retrouver ensemble le chemin de la prospérité et de l'emploi, on ne comprendrait pas que l'EUROPE puisse être une source de régression sociale.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont longuement débattu au dernier Conseil Européen de Hanovre des principes qui devaient inspirer la définition et la mise en œuvre de ces règles. Je les résumerai de la façon suivante:

—Premièrement: les mesures à prendre pour la réalisation du grand marché ne doivent pas réduire le niveau de protection sociale déjà atteint dans les Etats membres.

—Deuxièmement: le marché intérieur doit être conçu de manière à profiter à tous les citoyens de la Communauté. A cette fin, il est nécessaire non seulement d'améliorer les conditions de vie et de travail des salariés, mais aussi d'assurer une meilleure protection de leur santé et de leur sécurité sur le lieu de travail.

69

—Troisièmement: les initiatives à prendre le seront dans le domaine conventionnel et le domaine législatif.

Cette conception correspond à celle de la Commission et, je le crois, répond aux vœux des partenaires sociaux.

Il reste maintenant à avancer, définir ces règles et pour cela nous avons besoin du concours de tous les architectes. J'ai fait devant le congrès de la Confédération européenne des Syndicats, le 12 mai dernier, trois propositions destinées à bien marquer la dimension sociale de la construction européenne:

- l'établissement d'un socle de droits garantis pour les travailleurs;
- la création d'une société de droit européen;
- l'extension à tous les salariés d'un droit à la formation permanente;

Il ne s'agit que de propositions destinées à être approfondies et discutées. D'autres suggestions venant des partenaires sociaux seront les bienvenues. Car le dialogue social et la négociation collective sont, à mes yeux, les piliers d'une société de démocratie et de progrès social.

L'Europe s'affirme, mais dans sa diversité. Vous, chers amis, resterez pleinement britanniques, avec tout ce qui constitue vos raisons de vivre. Grâce à la coopération et la solidarité entre nous les Européens, nous arriverons — par la richesse de nos diversités — à préserver notre identité, notre culture, notre capacité de décision et d'action.

Je ne suis pas venu ici pour vous promettre des millions d'emplois et le retour rapide à la prospérité générale. Le monde auquel il faut nous adapter est un monde dur, en évolution rapide. Ce que nous entreprenons ensemble est un moyen de

faciliter cette adaptation et de trouver une nouvelle jeunesse pour notre Europe. C'est aussi un moyen de démontrer au monde que notre coopération est au service de la paix et du progrès. Oui, le monde nous regarde, il vous regarde vous les Britanniques, il regarde les Allemands, les Italiens, les Français et tous les autres. Il se demande comment ces nations, qui se sont déchirées entre elles pendant des siècles, peuvent trouver les voies d'une étroite coopération pour refuser le déclin économique et la régression sociale.

## **« Nourrir le dialogue social »**

Au Congrès de la Confédération européenne des syndicats  
à Stockholm, le 12 mai 1988

Le dialogue avec le Congrès de la Confédération européenne des syndicats fait partie des rendez-vous essentiels. Cette tradition, j'en suis persuadé, sera maintenue. L'œuvre que nous entreprenons place le mouvement syndical européen devant de nouveaux défis et en fait l'un des acteurs principaux de la construction européenne.

J'ai aujourd'hui un sentiment mêlé d'inquiétude et d'espoir. L'inquiétude devant une certaine incapacité collective à juguler le chômage et à retrouver les chemins d'une croissance qui non seulement nous apporterait des emplois mais desserrerait les contraintes qui pèsent sur l'économie mondiale et oppressent les plus défavorisés.

On peut faire montre des meilleures résolutions, avancer les solutions les plus efficaces, rejeter sur d'autres la responsabilité qu'elles ne soient pas mises en œuvre, le débat serait vain s'il n'y avait la réalité prégnante des dégâts du chômage exigeant le redoublement de nos efforts. Je disais lors de notre dernière rencontre à Milan mon souci de voir préservé notre modèle de société conciliant l'initiative, la responsabilité et la solidarité, dans le dialogue. Je reste persuadé que c'est par l'approfondissement et la rénovation de ce modèle, en y associant toutes nos forces dans un cadre plus large et plus dynamique, que nous trouverons l'issue.

Je concentrerai cette intervention autour de quatre thèmes principaux:

71

1. L'Europe est à nouveau en mouvement et c'est, de toute manière, positif.
2. La réussite ne va pas de soi. Certaines conditions doivent être dès maintenant remplies.
3. Parmi elles, condition et finalité à la fois, la dimension sociale de la construction européenne.
4. Un signal politique est nécessaire. Il doit être donné par le prochain Conseil Européen, à Hanovre. La Commission Européenne prendra ses responsabilités.

### ***L'Europe est à nouveau en mouvement***

Vous savez que nous y consacrons l'essentiel de notre énergie et de notre action. Je me souviens de notre rencontre de 1985 où vous aviez approuvé l'objectif 1992 avant même que ne se déclenche le mouvement qui allait remettre l'Europe en marche. Et je mesure le chemin parcouru depuis trois ans.

Ce fut tout d'abord l'élargissement de notre Communauté à deux nouveaux pays, deux jeunes démocraties qui allaient consolider l'ensemble et lui donner de nouveaux horizons. Ce fut ensuite l'adoption par le Parlement et le Conseil européen de l'objectif proposé: la création d'un grand marché unique débarrassé des entraves aux échanges. Je vous avais dit à Milan que cet objectif ne se limiterait pas aux seuls aspects techniques. Il ne s'agissait pas — et il ne s'agit toujours pas — de créer une

simple zone de libre échange, mais un espace organisé doté de règles communes cherchant à assurer la cohésion économique et sociale et l'égalité des chances devant les potentialités offertes. Un espace unique dynamique et solidaire où des politiques communes porteraient l'intérêt commun.

L'Acte unique européen — nom singulier donné à la réforme du Traité de Rome — posa ensuite les principes d'organisation de cet espace commun et introduisit, à l'initiative du gouvernement du Danemark, des dispositions novatrices en matière de protection des travailleurs sur leur lieu de travail. Enfin, quatrième étape, la bataille de

72

Bruxelles longue et âpre vit en février dernier les Douze préciser ces principes et doter la Communauté des moyens politiques et financiers correspondant à ses nouvelles ambitions.

C'est ainsi que la relance de l'Europe s'est développée. Elle nous conduit à progresser parallèlement vers six objectifs liés: la réalisation du marché intérieur, le renforcement de la cohésion économique et sociale incluant tout naturellement la dimension sociale du grand marché, une coopération accrue en matière de recherche, le développement de la coopération monétaire et une meilleure prise en compte de l'environnement.

Ces objectifs sont effectivement liés car la philosophie implicite de la construction européenne est beaucoup plus dialectique qu'on ne le pense généralement. La concurrence se développera au sein du grand marché qui favorisera aussi la coopération. De même que compétition et coopération, libéralisation et harmonisation iront de pair, offrant les conditions d'une nouvelle régulation de l'ensemble créé. L'impulsion communautaire devra être relayée par des pôles décentralisés de pouvoir et de responsabilité.

Cette action, nous la plaçons dans la perspective supérieure de l'union européenne. Mais elle est aussi de façon concrète et indispensable au service de l'emploi. Des succès sur ce front commandent le reste car il ne saurait y avoir d'ambition pour l'Europe sans le concours des travailleurs et ce concours, cette participation ne seront acquis que s'ils ont la certitude que la voie empruntée sera facteur de progrès social.

Une étude récente commandée par la Commission Européenne apporte à cet égard des enseignements intéressants. Cette étude, qui a duré deux ans, qui a associé une quarantaine d'instituts et centres de recherche européens parmi les plus réputés, et en tout plus de 300 chercheurs, qui a interrogé plus de 11000 entreprises, nous confirme le bien-fondé de notre démarche. Les avantages économiques et sociaux de la réalisation du programme 1992 pourraient consister en un surcroît de croissance de 4,5 % et en une création nette de près de 2 millions d'emplois.

73

Il faut tout de suite ajouter que si des politiques économiques d'accompagnement étaient mises en œuvre, exploitant au mieux les marges de manœuvre dégagées par la réalisation du grand marché, la Communauté en retirerait un surcroît de croissance de 7 % et 5 millions d'emplois nouveaux pourraient être créés. Je l'ai dit et répété dès que j'ai appris les résultats de cette étude collective, conduite par M. Cecchini, il ne s'agit là que de potentialités; je l'ai dit aussi

à d'autres reprises: en aucun cas l'Europe ne saurait constituer une recette miracle aux problèmes que nous connaissons.

Je tirerai cependant de ces travaux deux enseignements majeurs. Le premier est que l'Europe est vraisemblablement le chantier le plus prometteur pour la croissance et l'emploi. Le second est que les avantages dégagés seront d'autant plus importants que les Européens auront compris la nécessité de coopérer, de travailler en commun au retour durable de l'expansion.

Cette coopération, vous en connaissez les termes. C'est ce que nous avons proposé ensemble depuis quelque trois ans sous le nom de « stratégie coopérative de croissance » et que nous rebaptisons sous celui d'« initiative européenne de croissance ». Elle signifie que dans les circonstances que connaît aujourd'hui l'économie mondiale, marquée notamment par les déséquilibres créés par la puissance dominante, l'Europe ne peut compter que sur ses propres forces. C'est cette initiative qui, si elle était mise en œuvre parallèlement à la réalisation de notre espace commun, optimiserait les gains de croissance et d'emplois.

Mais elle ne serait pas la seule à jouer en ce sens. Les politiques d'accompagnement que nous avons décidées à Bruxelles et dotées de moyens financiers importants — sensiblement supérieurs à ceux du Plan Marshall d'après-guerre, m'a-t-on dit — auront, elles aussi, un impact macroéconomique non négligeable. Il s'agit de servir cinq objectifs que la Communauté a jugés indispensables pour renforcer sa cohésion économique et sociale et qui sont: le développement des régions en retard et l'aide à la conversion des régions frappées par le déclin, la lutte contre le chômage

74

de longue durée, l'insertion professionnelle des jeunes, le développement du monde rural.

La mise en application de ces réformes est en cours, le Conseil s'est engagé à adopter le règlement cadre d'ici la fin du mois de mai et la Confédération européenne des Syndicats sera consultée sur les futurs règlements comme elle l'a été sur les principes de la réforme.

Voilà donc le plan de la construction, le chantier, et les premières fondations.

### ***Les conditions de la réussite***

J'ai dit les promesses qu'il recèle, je voudrais maintenant exposer les principaux obstacles que nous avons à surmonter ensemble pour réussir. Ces obstacles s'appellent d'abord « diversités ».

Qu'il s'agisse des niveaux de vie et de développement entre les régions, des conditions d'emploi, de travail et de protection sociale; qu'il s'agisse encore des méthodes de la politique sociale, ou enfin des positions des acteurs en présence, la Communauté est marquée par de profondes diversités dont il faut tenir compte pour écarter les risques de déséquilibres qu'elles comportent, mais surtout pour renforcer sa cohésion économique et sociale.

Je voudrais dire ici avec force qu'il ne s'agit pas, comme le prétendent certains, d'une obsession à introduire le « social » partout, mais bien d'une démonstration que si la cohésion sociale de l'espace commun n'est pas réalisée, alors le grand marché n'existera pas. Pourquoi ? Tout simplement parce que les entreprises comme les travailleurs, selon le lieu où ils se trouvent, ne bénéficieront pas des mêmes chances

d'accès à ce marché et que des blocages apparaîtront rapidement ici ou là. Quand nous disons que le grand marché ne doit pas donner lieu à un dumping social, nous défendons aussi bien les conditions d'emploi et de protection des salariés qui pourraient être l'objet de ce dumping, que l'emploi des salariés des entreprises indûment

75

et injustement concurrencées, ou encore le progrès des conditions de vie et de travail des régions en retard.

Cela est très important et doit éclairer la façon dont, ensemble, les institutions et les partenaires sociaux doivent gérer la diversité européenne et assurer, selon les principes du Traité de Rome et de l'Acte unique, la cohésion et la convergence des politiques sociales dans la perspective du marché unique.

La convergence des évolutions et des politiques sociales doit s'effectuer dans le sens du progrès. Telle est la direction et la mission imparties par le Traité. Ce qui signifie que les pays dans lesquels existent des normes sociales plus basses seront invités à les relever progressivement, tandis que les pays où les normes sont plus élevées seront invités à les maintenir, voire les améliorer. Ainsi, au lieu d'arrêter le convoi social pour permettre aux retardataires de le rejoindre, la Communauté les aiderait à accélérer leur course et à acquérir le rythme nécessaire pour intégrer le convoi. L'ajustement social se ferait donc selon une méthode dynamique grâce notamment aux politiques structurelles et non par le recours au dumping social.

Tel est le principe qui doit inspirer notre action. Mais comment la mettre concrètement en œuvre ?

Il conviendrait de distinguer clairement ce qui ressort de la compétence des Institutions européennes, du rôle des Etats membres, du rôle des partenaires sociaux, et ce qui peut résulter d'une action coordonnée.

### ***La dimension sociale***

Il nous revient d'abord d'exploiter au maximum les possibilités ouvertes dans le champ social par l'Acte unique européen.

### ***Légiférer***

Nous le faisons notamment dans deux domaines:

— Tout d'abord, en prévoyant un volet social pour les

76

décisions instituant le grand marché qui le justifient. C'est le cas par exemple pour les transports routiers, ou les spécifications à apporter pour la commercialisation et la mise en service de certains biens, comme les machines.

— Nous le faisons aussi dans le domaine de la santé et de la sécurité. C'est le fameux article 118 A qui nous a permis de proposer récemment une directive cadre et cinq d'application sur ces questions. Propositions que vous avez approuvées dans leurs grandes lignes.

Sur tous ces sujets — que ce soit les aspects sociaux des textes du grand marché ou les projets de directives santé-sécurité — nous avons, je le crois, amélioré les processus de concertation.



Ces dispositions s'inspirent des principes que je viens d'exposer: elles constituent des prescriptions minimales que chacun doit respecter dans la Communauté, elles n'empêchent pas les Etats membres de promouvoir ou d'accepter des niveaux de protection plus élevés.

Nous avons là une des approches communautaires possibles de cette recherche de convergence indispensable pour la réalisation et le fonctionnement de l'espace économique commun.

### ***Nourrir le dialogue social***

Il en est d'autres, et notamment le dialogue social à l'échelle communautaire que nous avons lancé en 1985 et auquel la CES est partie prenante. Je dois reconnaître qu'après un début prometteur ce dialogue a beaucoup déçu. A tel point que je me suis demandé si la Commission devait encourager sa poursuite. Je connais bien les données du problème; la difficulté pour les organismes qui y participent de disposer d'un mandat de négociation, le fait que les avis communs pris ensemble ne constituent pas un progrès bouleversant pour les pays avancés. Le fait aussi qu'il peut paraître ambitieux et même utopique de lancer un dialogue interprofessionnel au niveau européen alors que ce type de négociations a tendance à régresser aux niveaux

77

national et de branche pour se concentrer sur celui de l'entreprise. Oui, je sais les difficultés et je ne voudrais pour rien au monde que ce dialogue serve de prétexte pour ne pas avancer.

Mais je me dis aussi que l'arrêt du dialogue affaiblirait la position et la place du syndicalisme européen, et jetterait un certain discrédit sur notre volonté de renforcer la cohésion sociale de la Communauté. Et comment donner de façon contractuelle des signes pour orienter et, plus tard, faire converger les négociations qui se déroulent dans chaque pays ? Bien entendu, le dialogue social que nous appelons de « Val Duchesse » ne peut prétendre à lui seul remplir ce rôle d'orientation, et il faudra sans doute prochainement revoir profondément les instruments de concertation qui existent à l'échelle communautaire pour renforcer leur rôle sur ce point essentiel. Je pense en particulier au Comité permanent de l'emploi, mais aussi aux six comités sectoriels qui fonctionnent et dont l'efficacité pourrait être renforcée.

Je pense aussi au dialogue qui pourrait se développer au sein même des sociétés de dimension européenne. Des initiatives positives ont été prises dans certaines d'entre elles et ont débouché sur la création de Comités de groupe à l'échelle européenne.

### ***Pour une relance politique***

Ainsi le débat s'engage à plusieurs niveaux autour de la nécessaire cohésion sociale du marché intérieur. Mais pour qu'il puisse s'affermir et conduire à des résultats concrets, je proposerai que trois initiatives soient prises dans les prochains mois.

—Pourquoi par exemple, comme cela a été suggéré par la Présidence belge et prévu dans votre programme social, la Communauté n'adopterait-elle pas un "socle" de droits sociaux garantis qui s'inspirerait de la Charte sociale européenne ? Ce «

socle » pourrait être négocié par les partenaires sociaux et traduit ensuite en législation communautaire. Il servirait de base au dialogue social et au

78

renforcement de la cohésion sociale européenne. Il aurait un caractère obligatoire.

— La seconde initiative que nous comptons prendre consisterait à reconnaître à chaque travailleur le droit à la formation permanente. Ainsi chaque salarié en Europe bénéficierait d'un crédit d'heures de formation qu'il utiliserait en tant que besoin lors de sa vie professionnelle. Là encore le dialogue social pourrait enclencher le processus.

—Troisième point: le droit européen des sociétés. La constitution d'entreprises européennes, puissantes et dynamiques, serait un facteur important de la cohésion économique et sociale. Or, il n'existe pas aujourd'hui de règles juridiques qui le permettent. D'où le projet que nous avons de créer un instrument de droit rendant possible l'existence de telles sociétés. Cet instrument comporterait naturellement un dispositif légal assurant la participation des salariés selon plusieurs modalités optionnelles. Et je dois tout de suite souligner que ce nouveau statut ne pourrait réduire les niveaux élevés de participation qui existent dans certains pays. Il conduirait au contraire globalement à renforcer la participation des travailleurs dans la Communauté.

Je proposerai cette relance politique de la dimension sociale au prochain Conseil Européen de Hanovre. Vous nous y aiderez en agissant comme l'a préconisé votre Président Ernst Breit. Il a dit, je cite:

«Il est indispensable que nous, Confédération syndicale des pays de la Communauté, nous fassions constamment pression sur nos gouvernements en ces matières européennes et pas seulement au travers de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Commission Européenne. »

Ils trouveraient ainsi conciliés les impératifs de l'économie et de l'approfondissement de la démocratie industrielle, donnant un signal clair à l'orientation que doit emprunter le modèle européen de production.

En parlant principalement des défis auxquels la Communauté Européenne est confrontée, je n'ai pas oublié (et je ne pouvais d'autant moins le faire à Stockholm) les mouvements syndicaux des pays de l'AELE. Mais si, d'ici 1993, la Communauté à Douze doit donner la priorité à son

79

approfondissement interne et reporter à plus tard l'élargissement à d'autres pays, il n'empêche que, de 1988 à 1992, nous comptons renforcer nos liens de coopération avec les pays de l'AELE. Je voudrais leur dire — mais ils le savent bien — que nous n'avons pas le monopole de l'Europe, que nous comptons aussi sur eux pour la défense et le rayonnement du modèle que nous possédons en commun et que nous apprécions leur contribution au dialogue social européen. Nous avons besoin, en effet, de toutes les forces du moment où s'annonce la grande révolution tranquille que constitue l'effacement des frontières entre les Douze. Nous avons besoin d'un mouvement syndical puissant qui fasse partager sa vision sociale de l'objectif 1992 et qui prouve le mouvement en marchant.

80



« **Pour le développement rural** »

A la Convention nationale pour l'avenir de l'espace rural  
français a Bordeaux, le 1er. mars 1991

On peut se demander pourquoi, compte tenu du caractère extrêmement décentralisé des problèmes ruraux, la Commission Européenne s'y intéresse. Elle s'y intéresse à de nombreux titres, notamment en ce qui concerne les politiques européennes de l'agriculture et de l'environnement; mais bien entendu cette action communautaire a ses limites, vous le comprendrez. Malgré tout, cette question a une dimension européenne et je voudrais vous expliquer pourquoi. Lorsqu'il s'est agi de proposer de nouvelles formes de contributions de la Communauté au développement régional en 1987, j'ai demandé et obtenu, non sans mal, que le développement du monde rural soit considéré comme une priorité et il en a été ainsi lors d'un Conseil Européen, celui de février 1988, qui reste pour moi l'élément le plus important des six dernières années de l'histoire de la construction européenne, puisque c'est au cours de ce Conseil Européen que l'on a accepté les propositions de la Commission et que nous avons pu aider à mettre en œuvre des politiques structurelles dont, je répète qu'elles peuvent vous intéresser mais dont je dois souligner les limites.

¿Pourquoi ai-je alors insisté sur le monde rural? Tout d'abord parce que la renaissance du monde rural constitue pour moi un enjeu de civilisation pour les sociétés européennes. Toutes les sociétés européennes, y compris celles qui n'y attachent guère d'importance parce qu'elles ont

81

d'autres priorités en tête, notamment les pays qui sont en retard de développement.

Et en second lieu, je voudrais dire comment on peut relever ce défi au niveau européen — je le répète une troisième fois, en en connaissant les limites — et enfin expliquer ce que fait la Communauté et ce que vous pouvez attendre d'elle dans l'avenir.

La renaissance du monde rural est donc un enjeu de civilisation pour nos sociétés. Pour s'en convaincre, il faut savoir — mon expérience personnelle me le montre après vingt années de participation sous des formes diverses à la construction européenne — qu'il existe un modèle européen de société, différent des autres, même si surgissent autour de nous des sociétés très efficaces, très attractives pour notre jeunesse ou parfois moins attractives. Le modèle européen de société est une réalité et par exemple, avant de revenir au monde rural, dois je rappeler que lorsqu'il s'est agi de discuter de la dimension sociale de la construction européenne, il s'est trouvé onze Etats membres sur douze, quelle que soit la forme de leur gouvernement, pour soutenir une Charte des droits sociaux des travailleurs et pour défendre un modèle socio-économique qui fait une part large au marché mais qui tient compte également des interventions des institutions publiques, l'Etat, les banques centrales et les collectivités décentralisées, ainsi que de la concertation entre les partenaires sociaux. Seule la Grande Bretagne de Mme. Thatcher s'y est opposée. Si je rappelle cela, c'est pour vous indiquer combien, quelles que soient les

évolutions idéologiques et politiques de ces dernières années, fondamentalement nos représentants politiques sont attachés à ce modèle de société, mais ils oublient sans doute que, dans ce modèle européen de société, le monde rural joue une place essentielle. Est-il utile de rappeler ici la contribution des paysans — je les appellerai comme cela pour un moment — à l'organisation de l'espace et à l'entretien du sol, les marques qu'ils ont imprimées depuis des siècles et des siècles à notre société ? Or, c'est cela qui est menacé actuellement. Même si, je le reconnais, j'ai pu trouver quelque réconfort dans le dernier recensement

83

démographique concernant les petites communes, puisque la population s'y est maintenue. Et donc, parmi les traits de ce modèle européen de société, figure l'apport du monde rural à la continuité des liens sociaux si importants dans tous nos pays et notamment en France.

La permanence de certaines structures familiales dans le milieu rural en dépit des évolutions intervenues et que vous connaissez, la spécificité du peuplement européen, et pas simplement français, réparti sur l'ensemble du territoire dans un maillage urbain diversifié et qui nous oppose aux super-concentrations urbaines que l'on voit dans d'autres pays s'accompagnant de zones complètement désertifiées, le désir confirmé par beaucoup d'Européens d'un enracinement dans une terre et la quête parfois difficile aujourd'hui d'un sentiment d'appartenance à une collectivité proche de son histoire, voilà je crois, sans excès de termes, pourquoi on peut parler du monde rural comme d'un enjeu de civilisation.

Nous avons le sentiment que de telles structures sont implicitement menacées par des conceptions trop mécanistes de la croissance économique, voire de l'aménagement du territoire, par la fascination qu'exerce la grande agglomération urbaine comme pôle de développement et aussi par une négligence de plus en plus importante, et j'aurai l'occasion d'y revenir, à l'égard de l'entretien du plus précieux capital qui nous a été légué, je veux parler du capital nature.

Certes, la prise en compte de l'environnement a suscité un regain d'attention pour le monde rural, mais cela n'a pas été suffisant, jusqu'à présent, pour mobiliser les opinions publiques, pour faire en sorte que le problème soit posé d'une manière sereine et ne suscite pas d'un côté ou d'un autre des réactions passionnées qui rendent le dialogue impossible. Certes, on est sensible aux pluies acides, aux pollutions des nappes phréatiques, à la disparition des espèces naturelles, mais l'ampleur des phénomènes, leur gravité, leurs liens entre eux ne sont pas encore suffisamment perçus, et il viendra sans doute d'Europe les signes qu'il faut un débat sur ces sujets.

83

Pourtant les avertissements ne nous ont pas manqué. Il serait facile ici d'engager une réflexion sur ce qui est intervenu de la conception d'avenir de la croissance, du rôle de la planification de l'aménagement du territoire, mais tel n'est pas le projet.

Simplement, je crois que le problème qui nous occupe nous invite à une réflexion quasi philosophique sur la notion de progrès, à mieux clarifier les finalités de l'action collective et à mieux prendre en charge non seulement les avantages mais les coûts de la croissance, voire à les mesurer autrement. Qu'il s'agisse des coûts liés à la désertification, à la détérioration du milieu forestier, à la friche sauvage, au

déséquilibre démographique avec les coûts collectifs qu'il entraîne, à la perte de temps, sans oublier — parce qu'il y a aussi l'autre contrepartie — la concentration dans les villes qui entraîne souvent l'encombrement, la laideur des paysages urbains, la montée de l'anomie sociale et des risques pour la sécurité des personnes.

C'est pourquoi, sans vouloir en faire une question théorique, il me semble que l'avenir du monde rural pose à nouveau la question de ce qu'on appelle les biens collectifs, c'est-à-dire des biens qui ne sont pas spontanément signalés par l'économie de marché, ces biens qui comptent autant dans la qualité et dans notre niveau de vie que les biens privés que l'on peut se procurer sur le marché. Cette notion de biens collectifs, la planification française l'avait mise à l'ordre du jour dans les années 60. On disait à l'époque: « notre niveau de vie ne dépend pas seulement de l'argent que nous avons dans notre porte-monnaie ». Cette réflexion demeure vraie aujourd'hui. Et bien sûr, quand on parle — vous me permettrez d'ajouter: en tant que citoyen — de biens collectifs, on s'alarme de voir l'impôt trop décrié, car l'impôt a aussi ses vertus; c'est lui qui aide à financer ces biens collectifs qui sont indispensables à notre vie privée comme à l'équilibre de notre vie collective. C'est cette révolution conceptuelle à laquelle tous les Européens sont invités s'ils veulent rester européens et trouver dans leurs traditions les atouts pour affronter la modernité.

Comment relever le défi au niveau européen ? Je dis bien

84

au niveau européen, n'ayant pas la prétention d'ajouter quoi que ce soit à ce qui a été dit et par votre colloque et aussi par le ministre de l'Aménagement du territoire. Ma vue est donc plus lointaine, elle part de Bruxelles et vise 340 millions d'habitants.

Mais je voudrais quand même dire un mot, pour que l'on comprenne dans quel contexte vit la France, des trois visages de l'espace rural en Europe, des trois principes qui pourraient ordonner une action et enfin des trois réformes qui sont indispensables.

Tout d'abord, les trois visages du rural. Ils rejoignent ceux que M. Cherèque a cités et on les retrouve en Europe. Il y a le rural proche des grandes agglomérations urbaines, le rural classique et ce que l'on appelle aujourd'hui, puisque l'expression est admise, le rural profond.

Le *rural proche* des grandes agglomérations urbaines, ou facilement accessible à partir d'elles, c'est une situation qui prévaut dans certains pays européens à forte densité démographique et que l'on retrouve partout. On y observe que l'agriculture s'y est fortement intensifiée mais aux dépens de l'environnement et des nécessaires espaces d'aération. La vie sociale y est active, les équipements généralement nombreux et d'autres activités industrielles et tertiaires sont venues s'installer. On retrouve par exemple, mais je ne veux pas abuser des énumérations, cette situation dans le Sud-Est de l'Angleterre, dans le triangle Paris-Bruxelles-Bonn, dans les basses terres proches de Cornouaille, comme à l'est du Royaume-Uni, dans la plaine du Pô, aux Pays-Bas, ou dans les Flandres belges, le Nord de l'Allemagne, voire dans certaines régions côtières qui attirent beaucoup de touristes et qui ont en même temps un peuplement assez densifié. Quelles sont les menaces qui pèsent sur ces régions ? La spéculation foncière qui rend de plus en plus difficile à de jeunes agriculteurs de s'installer, la déformation des paysages, la fragilité inquiétante de l'équilibre écologique et aussi la surcharge saisonnière due à l'activité touristique et pour lesquelles je n'ai bien entendu pas de remèdes à proposer.

Le *rural classique* maintenant. Il domine territorialement

85

en Europe. L'exode continue dans ces zones et il a pour conséquences des difficultés dans l'agriculture et l'absence de débouchés professionnels pour les jeunes. On observe un sous-emploi caché et des zones à revenus faibles; la nature est progressivement délaissée avec ses effets négatifs sur l'environnement. Il manque des ressources locales pour assurer un redémarrage du développement. Et on retrouve là un leitmotiv de notre analyse: on ne peut pas demander aujourd'hui à l'agriculteur, comme il l'a fait pendant des siècles, d'être le seul agent qui porte le développement rural. Il ne peut plus le faire à lui seul, même s'il est indispensable dans chacune de ces zones rurales. Cette situation, on la retrouve dans le Nord-Ouest de l'Espagne, l'Ouest de l'Irlande, l'Irlande du Nord, l'Ouest de l'Ecosse, à la périphérie méridionale de la Communauté et aussi dans une grande partie du Centre de la France. Mais quand je dis « Centre », c'en est une vision extensible.

Et enfin, on trouve le *rural profond* dans des régions périphériques où ne pénètre pas le flux de la croissance économique mondiale, où le déploiement conduit à la désertification, où il n'existe aucune possibilité d'autodéveloppement dans l'état actuel des choses. On peut comparer le rural profond à la pauvreté. C'est un phénomène cumulatif. La pauvreté, on le sait maintenant, ce n'est pas simplement manque de ressources, ou faible niveau d'éducation, ou mauvaise naissance familiale. C'est un ensemble de phénomènes qui peu à peu vous marginalisent. Ce même élément de cumul est sensible dans ces zones-là. Le rural profond, on le trouve dans les régions de montagne, en France dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif Central, dans les montagnes méridionales, dans les Highlands d'Ecosse et dans de nombreuses îles.

Telles sont les trois situations auxquelles nous avons à faire face dans notre effort pour, je dis bien: compléter et non pas nous substituer à ce qui ne peut être fait que d'en bas. Comment l'action d'en haut, venue de la Communauté, et peut-être aussi des Etats nationaux, peut-elle s'harmoniser avec les efforts faits en bas ?

De notre courte expérience, puisqu'elle n'a que quelques

86

années, j'ai retiré, pour ma part, trois principes qui peuvent aider, me semble-t-il, à l'indispensable « *aggiornamento* » du développement rural.

Tout d'abord, la *sélectivité*. Il faut éviter un saupoudrage coûteux et inefficace. Il convient donc, en premier lieu, de repérer les pôles utiles de développement et de délimiter le territoire pertinent pour l'action. De ce point de vue, il y a en dehors de France des expériences très intéressantes que je vous recommande car ce territoire ne recoupe pas forcément le quadrillage institutionnel tel qu'il existe dans chaque pays. Dans les pays dont j'ai fait mention, on s'est arrangé pour inciter à la coopération entre les responsables des collectivités locales mais on a aussi impliqué fortement les acteurs économiques et sociaux. Et c'est, je crois, ces expériences qui expliquent, par exemple, le succès du développement rural en Bavière, mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Deuxième principe, la *solidarité*. Chacun le sait, les ressources humaines et financières ne vont pas spontanément aux régions les plus délaissées, aux régions rurales. C'est plutôt le contraire. Il faut donc que les autorités d'en haut, la

Communauté des Etats nationaux, s'arrangent pour diffuser vers le bas. C'est donc là un principe très important.

Et enfin troisième principe, le *partenariat*. Le monde rural s'est construit autour des agriculteurs, je l'ai dit, à la fois producteurs de biens, créateurs de civilisation et jardiniers de la nature. Ces agriculteurs sont toujours indispensables, mais ils ne peuvent plus à eux seuls supporter le poids de l'activité économique et sociale; ils doivent pouvoir compter sur d'autres partenaires et aucun d'entre eux ne peut faire défection. Je veux parler des services publics et j'en reviens donc aux dépenses publiques et à l'impôt (mais j'en ai déjà parlé), aux petites et moyennes entreprises, au tourisme, et notamment au tourisme social qui marche si bien et qui a tant de potentialités dans plusieurs des pays européens, et enfin aux associations culturelles.

C'est de la concertation entre tous ces acteurs que

87

viendra, si une solidarité effective s'exprime, la relance de l'activité du développement rural.

J'ai souligné les trois visages du rural, les trois principes qui peuvent ordonner son action; cela implique, au niveau européen, trois réformes indispensables: *l'adaptation de la politique agricole commune* pour tenir davantage compte de cette exigence du développement rural, une *organisation fondée sur le territoire* et permettant la conjugaison des forces de développement et enfin une *pluriactivité* réaliste. On ne peut évidemment pas parler du développement rural sans aborder la question de l'agriculture. Mais avant d'en venir à des propositions, il faut rappeler ici que la politique agricole commune est à nouveau au cœur des problèmes et des difficultés de la Communauté. Je le dis avec une certaine gravité car, si nous n'arrivons pas à trouver un accord, je crains qu'une crise politique ne secoue la Communauté et ne paralyse son développement, enraye un dynamisme qui n'a pas manqué de se manifester dans tous les domaines depuis six ans.

Il faut donc adapter la politique agricole commune, à un moment très mal choisi puisque le revenu agricole a baissé en moyenne de 1975 à 1980 et que, dans les années 80, il s'est à peine stabilisé, même s'il y a des différences entre les pays ou entre les catégories de producteurs. Mais il faut la réformer. Tout d'abord parce que c'est une politique commune qui depuis 1962-1965 a réussi dans ses objectifs d'alors. On pourrait même dire que la politique agricole commune est victime de ses succès. Pendant toute cette période, les agriculteurs d'ailleurs ont été l'avant-garde de la construction européenne; ils en ont même préservé un minimum de cohésion et de solidarité.

Il faut également réformer cette politique parce que nous avons des échéances financières lourdes d'importance pour l'avenir de la Communauté comme pour l'agriculture.

Je rappelais tout à l'heure la décision de février 1988 qui a comporté une réforme financière de l'agriculture et des mesures d'accompagnement, que je n'énumérerai pas ici (ce n'est pas le sujet), mais qui ont été très peu

88

appliquées. C'est donc une source de déceptions et d'aggravations du problème.



Nous sommes surtout à la veille de renouveler des contributions financières qui permettront à la Communauté de se développer pendant les années 1993-1997. On retrouve toujours le même débat entre ceux qui veulent limiter les dépenses agricoles pour faire la place à d'autres politiques — c'est un problème budgétaire classique — et ceux qu' au contraire, considèrent que l'agriculture ne doit pas avoir de limites. La discussion de ce problème, en cette année en 1991, est aggravée par le fait qu'en 1990 les agriculteurs, et notamment les agriculteurs français, ont connu beaucoup d'événements adverses: la sécheresse, la baisse des prix mondiaux, mais aussi les conséquences des relations « Est-Ouest», c'est-à-dire le fait que les pays de l'Europe de l'Est sont sortis du communisme et que nous les avons aidés, notamment en ouvrant nos marchés.

Il faut également réformer cette politique agricole commune parce que du fait du progrès technique — que sans doute les pères de cette politique avaient sous-estimé — la production tend de plus en plus à dépasser la consommation. Je parle de la consommation solvable. Bien sûr, comme quelqu'un l'a dit l'autre jour à la télévision, « c'est un scandale, il y a tellement de gens qui ne mangent pas à leur faim ». Si le problème était aussi simple, il serait réglé. Mais de toute manière s'il devait en être ainsi, dans une vision idéale, encore faudrait-il que les contribuables européens acceptent une augmentation de 20 à 30% de leurs impôts pour arriver à nourrir le monde entier.

Il faut enfin réformer cette politique parce qu'elle fait l'objet de critiques de la part de nos principaux partenaires commerciaux. Il faut à ce sujet être clair. La politique agricole est dominée dans le monde par deux éléphants qui écrasent tout le monde sur leur passage: les États-Unis et la Communauté européenne.

Nous nous battons à coup de subventions dans une surenchère permanente, aux dépens des autres producteurs, mais hélas aussi aux dépens des pays du Sud, des pays sous-développés qui préféreraient exporter plutôt qu'emprunter.

89

Cette situation ne peut pas durer. Elle ne peut pas durer en soi; elle ne peut pas durer aussi parce que l'Europe a intérêt à ce que le commerce mondial soit libéralisé compte tenu de ses énormes potentialités en matière industrielle comme en matière de services.

N'oublions pas que la Communauté est le principal sujet commercial du monde puisque nous faisons 20 % du commerce international contre 12 % pour les États-Unis et 9 % pour le Japon.

On peut donc ramener cela à un slogan simple: nous faisons actuellement 20 % du marché mondial des céréales. Si nous devons passer à 18 ou à 17 % et si c'est pour que les Américains nous remplacent, c'est non. Si c'est pour, au contraire, permettre à des pays en voie de développement d'exporter davantage, ce doit être oui.

Voilà les quatre raisons pour lesquelles il faut réformer la politique agricole commune. Il fallait en parler longuement ici en raison des conséquences que cela a sur le milieu rural. En France 1 410 000 personnes travaillent dans l'agriculture, la plupart dans le rural profond. La question est de savoir comment maintenir le plus grand nombre possible d'agriculteurs à la terre. Or, je prétends, mais c'est un autre sujet, que même si nous avons cet argent, si nous continuions la politique actuelle, trois agriculteurs sur quatre auraient disparu dans les vingt-cinq ans en France et dans d'autres pays.

Donc, il faut réformer la politique agricole commune, il faut une organisation fondée sur le territoire et permettant, comme je l'ai dit tout à l'heure, l'exercice de la solidarité et du partenariat. De ce point de vue, je vous renvoie aux nombreux travaux qui existent sur le développement rural, mais j'en citerai un que je soumettrai à votre réflexion.

Le Professeur Bernard Kayser de Toulouse, qui par ailleurs affiche un bel optimisme en ce qui concerne l'avenir du monde rural, ce qui est à noter, a dit, en parlant de la France: «l'unité spatiale de base de l'aménagement n'a pas pu être définie, la force de l'institution communale et la faiblesse de l'institution cantonale ont interdit les regroupements automatiques. C'est le concept de petites régions,

90

micro-régions ou pays qui a présidé à des rouages aléatoires et discutables». Mais ceci était uniquement pour votre réflexion.

Il faut enfin une pluriactivité réaliste se fondant essentiellement sur l'héritage naturel, culturel et entrepreneurial de chaque région, pluriactivité chez l'agriculteur lui-même. Un tiers des agriculteurs français ont une autre activité, 50 % des agriculteurs allemands, mais pluriactivité en général. De cela, vous êtes convaincus. Je voulais simplement le citer pour que vous compreniez mieux les conditions dans lesquelles nous intervenons en appui des programmes de développement rural définis par l'Etat, les régions et les communes. A ce sujet, et pour ne pas y revenir, je dois vous indiquer qu'il peut exister un partenariat entre la Commission Européenne et les régions. Mais notre règle déontologique essentielle est que ce partenariat doit toujours se faire en présence d'un représentant de l'administration nationale. Tel est en tout cas le vœu exprimé par les douze pays membres de la Communauté et auquel nous ne saurions déroger sans créer des difficultés qui n'arrangeraient rien.

J'en viens maintenant à mon dernier point: que peut faire la Communauté Européenne ? J'en traiterai avec pleine conscience de la diversité des situations — j'y ai assez insisté — et de l'application du principe de subsidiarité. Nos fonctionnaires ne sont pas capables et ne veulent pas définir ce qui est bon pour telle ou telle partie de la France ou d'un autre pays. Mais ils peuvent mieux comprendre ces problèmes, capitaliser une expérience sur le développement rural comme sur d'autres sujets et aider à la résolution de vos problèmes. Cette action communautaire, je l'ai dit aussi, a ses limites.

Que va faire la Communauté qui a et qui aura une incidence directe sur le développement rural? La contribution de la politique agricole commune, la dimension horizontale de la politique de l'environnement et troisièmement, les programmes structurels que nous avons établis à la suite de la décision de février 1988 et que nous mettons en œuvre dans le cadre des politiques dites structurelles.

91

Je commencerai donc par la réforme envisagée de la politique agricole commune. Je dis bien envisagée car le chantier est ouvert. La discussion doit avoir lieu avec chaque Etat membre, avec les organisations agricoles. Différentes hypothèses doivent être faites et ensuite la décision appartiendra aux douze chefs d'Etat et de gouvernement.

Pour introduire cette réflexion, je suis parti pour ma part, car je voudrais là m'exprimer à titre personnel, de trois objectifs ou de trois contributions de

l'agriculteur: nourrir la population, entretenir le sol et le paysage et contribuer au développement rural et enfin, troisièmement, fournir aux autres activités économiques des sources d'énergie et des matières premières. Je veux parler de l'industrie. Je ne reviendrai pas sur ce point qui nous éloigne trop du sujet de ce séminaire, mais permettez-moi de déplorer qu'en France nos grandes entreprises industrielles ne fassent pas l'effort de recherche que je vois à l'étranger pour faciliter ces débouchés de l'agriculture. Vous devez savoir que si, dans notre production végétale, 5 % pouvaient aller à l'industrie, tous nos problèmes d'équilibre seraient résolus au niveau européen en ce qui concerne l'aspect global des productions végétales. Mais pour l'instant lorsque je veux lancer un projet, je dois faire appel à des chercheurs non français et même parfois à des chercheurs américains. Si la production agricole pour l'industrie peut apporter une grande contribution à l'équilibre global de la politique agricole, pour le reste, la réflexion qui est ouverte a cinq points d'application principaux.

Je ne ferai que les citer:

— Tout d'abord, maintien de la politique du double prix, c'est-à-dire d'une certaine protection communautaire, mais redistribution — je vous inviterai à réfléchir sur la redistribution des soutiens — tout d'abord pour se rapprocher un peu des prix mondiaux et, d'autre part, pour mieux répartir ces soutiens entre les différentes formes d'agricultures. Il vous intéressera peut-être de savoir qu'en matière céréalière, 6% des exploitations en Europe occupent à elles seules 50 % de la surface et font 60 % de la production; que dans le domaine du lait, 15% des exploitations en

92

Europe font 50 % de la production; que pour la viande de bœuf, 10 % des fermes détiennent 50 % de l'élevage bovin. Je ne condamne pas cette concentration. Je dis simplement qu'elle nous invite à réfléchir en ce qui concerne les principes du soutien car, dans l'état actuel des choses, 80 % de nos soutiens vont à 20 % des agriculteurs. Ce qui explique, je crois, une des faiblesses des agriculteurs dans le monde rural et un handicap pour le développement rural.

— Deuxième principe: modulation des aides. Nous demandons que l'on réfléchisse à une aide qui irait jusqu'à une certaine taille d'exploitation. Certains ont proposé que l'aide soit diversifiée selon les régions. C'est un système impossible à mettre en place parce que trop bureaucratique et trop arbitraire, compte tenu de la qualité de nos statistiques.

— Troisième principe: ouverture limitée de nos marchés. Je l'ai dit tout à l'heure, il faudra faire un effort pour les pays en voie de développement et pour les pays de l'Europe du Centre et de l'Est.

— Quatrièmement: favoriser, lorsqu'ils le souhaitent, le départ des agriculteurs âgés, mais attention: le départ d'un agriculteur âgé ne veut pas dire que la terre correspondante va tomber en friche. Non, il faut qu'il y ait deux autres possibilités: le regroupement parfois nécessaire avec une exploitation existante ou la prise de ces terres par un jeune.

Ce n'est qu'à ces conditions que, pour ma part, je suis disposé à proposer une mesure favorisant le départ des agriculteurs âgés.

— Et enfin, cinquième élément de proposition: une incitation à la production compatible avec un meilleur environnement, y compris, ce qui est une grande revendication de la France mais tout à fait justifiée, la protection des produits de qualité. Il faut résister à cette tendance que l'on rencontre en Europe selon laquelle le

consommateur est roi et est tellement intelligent qu'il fait lui-même la distinction entre les produits. Malheureusement, vingt ans d'expérience ont montré que ce n'était pas le cas et, par conséquent, la défense de la marque et de la qualité doit être un des piliers fondamentaux de la politique agricole

93

nouvelle. Je vous le dis aujourd'hui parce que cela a un lien avec le développement rural et parce que c'est une occasion pour moi de parler devant des responsables locaux et des responsables professionnels qui ont toujours marqué un très grand intérêt, une très grande sensibilité, à l'égard de l'agriculture. Certains d'entre vous voient, souvent avec tristesse partir les derniers agriculteurs de leur commune ou de leur canton.

Deuxième élément de la politique européenne: la politique de l'environnement qui doit avoir une dimension horizontale. Je ne vais pas entrer dans le débat, qui a eu lieu en France, entre Ministre de l'Environnement et Ministre de l'Agriculture. Mais je tiens à souligner cependant que nos études les plus sérieuses montrent que les données actuelles de l'exploitation agricole, le lien entre l'organisation du travail, l'organisation de la production et l'exploitation du sol et des matières premières aboutissent à de nombreux risques pour le capital nature. Que l'on ne vienne pas me faire dire que tous les agriculteurs sont responsables de cela. Que l'on ne vienne pas me faire dire que l'agriculture est le principal agent de détérioration de l'environnement. Non. Le principal agent reste la production industrielle ou même, d'une manière plus générale, le fait que nos citoyens ignorent la nature dans leurs gestes quotidiens.

Mais enfin, il faut que vous soyez conscients et que vous acceptiez qu'il y a une surabondance dans l'utilisation des pesticides, les résidus de nitrates, les métaux toxiques et tout ce qui a une influence sur la santé publique. Il faut que vous soyez alertés sur la disparition des espèces. En France, 55 % des mammifères sont menacés. Vous connaissez également les risques qui pèsent sur la diversité génétique pour la production. La contamination de toutes les sources de l'eau catalysée par une utilisation massive des engrais, des nitrates, phosphates, la désertification et l'érosion du sol, les incendies forestiers et même le fait de délaissé le sol en certains endroits sont une crainte pour l'environnement. J'espère donc que la profession agricole en général et les responsables des milieux ruraux de l'autre

94

côté voudront bien prendre en considération cette réflexion sur l'environnement de façon à ce que nous en fassions un outil, un élément de justification pour le développement rural.

Et enfin, troisièmement, les politiques structurelles menées en faveur du développement rural et qui ne font que commencer puisque, si la décision est de 1988, les programmes ont été adoptés en 1990 et 1991. Ils se placent sous l'égide de la cohésion économique et sociale qui est devenue l'un des objectifs centraux de la Communauté et que les pays les moins riches de la Communauté auraient tendance à tirer à eux. L'idée en est simple: chaque habitant, chaque région de la Communauté doit avoir des chances égales de participer au bien-être collectif. Voilà ce qui explique ces politiques. Mais cela intéresse le développement rural dans deux directions. La première, c'est l'aide que nous apportons aux régions en retard de

développement qui couvrent 21 % de la population, 38 % du territoire de la Communauté.

Nous y consacrerons en cinq ans 36 milliards d'écus, c'est-à-dire 250 milliards de francs. L'autre va uniquement aux zones rurales qui n'appartiennent pas à ces régions en développement. Et c'est là où la France est intéressée. Ces politiques du développement rural stricto sensu couvrent 17 % du territoire communautaire, 5 % de la population. Nous y avons alloué en cinq ans 2,6 milliards d'écus, c'est-à-dire 13 milliards de francs, parce que ce n'est qu'un début. Et sur ces 13 milliards de francs, 6 milliards de francs vont à la France: ce qui n'est quand même pas mal. Voilà quels sont les principaux éléments de cette politique qui est fondée sur des programmes pluriannuels de développement. Ceux-ci promeuvent le développement de l'agriculture, l'encouragement à la forêt et à la filière bois, l'incitation à la création de petites et moyennes entreprises industrielles et artisanales, le développement du tourisme, la protection de l'environnement et aussi le renforcement des ressources humaines par la formation professionnelle se situant sur le territoire même du développement rural.

Telles sont les actions que nous menons. Elles seront

95

développées dans les années à venir, tout au moins je le souhaite. Et je suis encouragé par l'immense succès de cette convention, car il prouve qu'il y aura à la fin de l'année, quand nous en discuterons, autour de la table, de nombreux partisans de cette politique. Nous tirerons les enseignements de ce qui aura été fait pendant ces trois années, mais il faut savoir que les rendez-vous sont là. Entre maintenant et octobre 1991, l'Europe devrait se décider sur l'adaptation de la politique agricole commune, sur la définition d'une politique de l'environnement concernant également les aspects agricoles et sur la révision des politiques structurelles dont je viens de parler concernant notamment le développement rural. Les décisions seront prises inévitablement l'an prochain de façon à avoir le cadre financier nécessaire pour le développement de la Communauté entre 1993 et 1997.

Ces questions seront bien entendu également évoquées par les pays les moins développés de la Communauté lorsqu'on discutera de l'Union politique et de l'Union économique et monétaire. Au surplus, j'ai l'intention personnellement de proposer la création d'une fondation européenne pour la promotion du développement rural. Non pour la défense, qui est un terme passif, mais pour la promotion du développement rural car il y a un grand travail d'observation et de recherche à mener, généralement de caractère scientifique. Ce que j'ai dit, par exemple, sur les liens entre l'exploitation agricole et l'environnement mérite d'être vérifié, contrôlé et il faut aussi revenir à nos sources historiques, savoir quelle est l'importance du sol, des paysages, de la vie sociale, des relations, tout ce qui fait une vie, afin de ne pas être obligé de constater, dans quinze ans, que les budgets de 2 ou 3 000 communes françaises ne comportent comme dépenses que deux rubriques: déjeuners mensuels des personnes âgées et voyages annuels des personnes âgées. C'est pour éviter cela qu'il faut se mobiliser dès maintenant, pas seulement politiquement mais scientifiquement, en essayant de mieux comprendre ce qui se passe sur notre territoire, dans son aménagement, dans son sol mais aussi pour avoir une notion

96

plus large, comme je l'ai dit, du développement. C'est donc une véritable révolution conceptuelle qu'il faut faire.

Un grand chantier est ouvert. Il y va, je le répète, de l'avenir de notre modèle de société avec des valeurs auxquelles nous devons tenir par-dessus tout. Puisse la Communauté Européenne poursuivre sur la modeste lancée que j'ai indiquée, puissent les Européens, tous les Européens, opérer la prise de conscience nécessaire avant qu'il ne soit trop tard.

**« Une éthique de l'environnement »**

À la Conférence sur la bioéthique  
à Bruxelles, le 10 mai 1989

Merci tout d'abord d'avoir répondu favorablement à l'invitation de vos chefs d'Etat ou de gouvernement, et d'assurer, par votre présence dans cette enceinte, la haute tenue scientifique de cette 6e Conférence du sommet économique sur la bio-éthique. Une telle conférence, en effet, ne prend sens que dans la mesure où elle apporte aux débats en cours une contribution de premier plan. Vous aurez à cœur, j'en suis sûr, de faire prévaloir cette exigence d'impact et de rayonnement.

A quels problèmes devons-nous faire face? La plupart sont désormais bien connus du grand public — même si c'est parfois inexactement, ou sous la pression parfois alarmiste des médias. Nous savons tous cependant que le réchauffement de l'atmosphère et les risques d'altération climatique, l'appauvrissement de la diversité biologique, l'épuisement progressif des ressources, pour ne citer que celles-là, sont aujourd'hui des données irréfutables de l'évolution de la planète. Aucun de ces problèmes ne peut d'ailleurs faire l'objet d'une approche séparée: ils se posent à nous de manière globale, et transcendent nos cadres traditionnels de réflexion et d'action, celui des espaces strictement nationaux ou des générations présentes.

Ce que ces problèmes soulignent d'abord, c'est la dépendance mal formulée jusque-là de l'homme à l'égard de son milieu. Ils mettent en valeur la fragilité soudaine de la relation traditionnellement maîtrisée, faite d'usage et d'exploitation,

98

qui unissait l'homme et la nature. Ce sont donc, au sens large, les conditions mêmes de notre humanité qu'ils invitent à repenser, à reconstruire, dans la mesure où le maintien des modes traditionnels de notre présence au monde entraînerait un nombre toujours plus grand de dommages, et, à brève échéance, menacerait de nous détruire.

D'où la validité de l'approche éthique: elle vise en effet les valeurs qui régissent les comportements sociaux. Elle est aussi au fondement du droit; elle détermine donc les différents codes au nom desquels nous agissons, ces codes consacrés par la tradition, et dont il faut aujourd'hui rétablir les véritables enjeux. La dégradation continue du cadre de vie que l'homme a reçu en héritage aura par nécessité conduit l'homme à s'exprimer, à l'égard de cet héritage, en termes de devoirs et de responsabilités. [...]

***La relation de l'homme à la nature dans la tradition occidentale***

Pour que la nécessité de cette éthique de l'environnement soit clairement comprise, je crois qu'il faut d'abord retracer la généalogie de la relation de l'homme à la nature telle qu'elle a pris forme dans la tradition occidentale, avant de les confronter à d'autres traditions.

Vos travaux prendront en compte cette approche historique, qui est au fond très proche d'une histoire des croyances et des mentalités, puisqu'elle met l'accent sur la manière dont la nature a été jusqu'à maintenant perçue dans nos civilisations. Je l'évoquerai un instant, surtout pour souligner à quelle inversion de valeurs nous

devons aujourd'hui procéder pour rompre la logique de la dégradation dont nous sommes prisonniers.

Nous vivons en effet sous l'influence d'un modèle d'appropriation de la nature par l'homme à ses fins propres, qui suppose entre l'homme et la nature l'existence acceptée d'une hiérarchie. Un tel modèle trouve ses racines surtout dans la vision chrétienne d'un monde dont l'homme figure

99

le centre, parce qu'achèvement de l'oeuvre de Dieu. Il est naturel, selon Francis Bacon, que « l'homme soit considéré comme le centre du monde, attendu que si l'homme était retiré du monde, le reste semblerait à l'abandon, sans but ni projet ».

C'est ainsi qu'à l'âge moderne — cet âge dont Bacon est, avec Descartes, l'un des grands inspireurs — les commentateurs ont pu prendre appui sur l'écriture elle-même pour fonder en droit la suprématie de l'homme sur les autres créatures, et proclamer, comme une conséquence logique, la nécessaire subordination de la nature aux intérêts et aux besoins de l'homme. La grâce n'atteint pas la nature, ni la rédemption. Il suffit de se rappeler les descriptions que les colons anglais ont laissées de leurs premières visions du Nouveau Monde pour mesurer à quel point la nature a longtemps représenté une réalité adverse, et qui devait être soumise par le travail de l'homme.

Non pas que le christianisme se soit figé dans cette interprétation anthropocentrique: on a observé, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et dans la totalité de l'Europe, des divergences profondes par rapport à cette vision de la nature et, à la suite des grandes découvertes coperniciennes, se sont élevées les premières contestations de cette interprétation réductrice du commandement divin. Ces divergences témoignent aussi d'une mutation des sensibilités: la nature. A la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, a également pu figurer le lieu moins du travail que de la contemplation esthétique. Jamais, cependant, au point de reléguer à l'arrière-plan le sentiment implicite d'une hiérarchie entre homme et nature, confortée par la reconnaissance qu'a permise la révolution française du droit de propriété.

La consécration de cette tradition, on la trouvera sans doute dans l'avènement en Europe de la technique, qu'il faut interpréter comme l'aboutissement de la logique du travail. La technique non seulement prononce la supériorité radicale du technicien — l'homme — sur la matière qu'il transforme — sources d'énergie, matières premières—, mais elle établit pour plusieurs siècles sur la nature un droit d'usage des ressources pratiquement sans restriction. [...]

100

« Maîtres et possesseurs de la nature»: voilà selon Descartes le statut que le développement moderne des sciences et des techniques en Occident a reconnu aux hommes. Loin d'avoir institué la nature en sujet de droit, nous avons maintenu à son endroit ces activités d'exploitation, dont nous vivons encore.

Je crois qu'il faut avoir constamment à l'esprit cette histoire, et aussi cette philosophie particulière du sujet pour qui la nature se réduit à la seule dimension d'un objet appropriable, si l'on veut mesurer toute la portée d'une éthique de l'environnement aujourd'hui. A la fois parce qu'elles soulignent qu'une telle éthique s'inscrit à l'encontre d'une tradition établie de longue date, et parce qu'elles donnent



la clé, l'origine même, des problèmes d'épuisement des ressources et de dégradation du patrimoine naturel auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

### ***La relation de l'homme à la nature dans les autres traditions***

Cette tradition anthropocentrique et utilitariste vaut-elle seulement pour la civilisation européenne? Vous ferez, au cours de cette conférence, la part des traditions orientales, qui lui sont effectivement opposées, parce qu'elles se sont refusées, pour la plupart, à établir des hiérarchies entre les différentes créatures — on pense aux coqs sacrés du Japon shintoïste, aux animaux de l'Inde sur lesquels l'homme ne peut lever la main —, et parce qu'elles n'ont jamais prononcé la même séparation radicale entre l'homme et la nature. Au contraire même, puisque certaines d'entre elles revendiquent la fusion de l'individu et de son identité particulière dans le tout pour qu'il atteigne au bien, en repoussant l'idée de possession et de propriété.

Mais je remarque que ces religions, dites orientales, sans doute parce qu'elles ont perdu peu à peu leurs aspects prescriptifs, n'ont pas empêché en profondeur l'appropriation technique du milieu naturel — le Japon, comme l'Europe, est entré dans l'âge des révolutions industrielles. [...]

101

### ***L'éthique de l'environnement***

Est-ce à cause de cette tradition que nous en sommes venus aujourd'hui à délaissier les biens collectifs, et à proposer comme charte des comportements la satisfaction des besoins ou des désirs de l'individu, à n'importe quel prix ? Nous n'avons cessé d'étendre dans notre société le domaine des droits de l'individu. Ce sont aujourd'hui les biens collectifs, les ressources communes qu'il faut, par un mouvement inverse, protéger et préserver. C'est l'ensemble des rapports de l'homme au milieu naturel que nous devons sinon reconstruire, du moins réorienter.

Il s'agit bien d'éthique: à des valeurs jusqu'alors acceptées par l'ensemble des sociétés industrielles, et qui faisaient du cadre de vie un simple bien marchand, il faut substituer d'autres valeurs, une autre approche de l'environnement.

Cette autre approche, elle passe, je l'ai dit, par une redéfinition de nos responsabilités et de nos devoirs. Responsabilités à l'égard de la nature mais aussi des générations futures et de nos propres sociétés, développées et en voie de développement.

Responsabilités à l'égard de la nature tout d'abord. La nature ne supporte plus en effet qu'on la pille sans mesure: les ressources qu'elle a mises à la disposition de l'homme, nous en connaissons désormais la rareté, et nous savons qu'il faut en faire un usage raisonné. Mais la nature ne supporte pas non plus qu'on la délaisse les risques de désertification qui la touchent aujourd'hui témoignent d'une situation également préoccupante. L'exploitation trop rapide des sols conduit à terme à leur ruine. Ou bien encore la disparition du paysan condamne une part de la nature à l'abandon.

C'est un premier point: nous devons apprendre à respecter le milieu naturel pour lui-même, et non simplement pour la satisfaction de nos besoins. Il existe une logique de la nature, qui peut différer de la nôtre. Et, serions-nous dans l'impossibilité de définir cette logique, de dire à quelles

102

fins la nature obéit, il demeure que rien ne nous autorise, par exemple, à réduire toujours plus la diversité biologique, en favorisant la disparition de certaines espèces, ou en mettant en danger les possibilités de leur reproduction. La valeur du patrimoine génétique de la nature est proprement incalculable — et celui-ci suppose aujourd'hui, pour être conservé, l'exercice de la responsabilité humaine. Et celle-ci passe parfois par une attitude de profonde humilité: dans l'absence d'une connaissance établie des conséquences d'une action humaine sur la nature, il est sage de nous abstenir.

Mais cette responsabilité a également une dimension temporelle: ce que nous mettons en danger par notre comportement à l'égard de notre habitat, c'est aussi l'existence des générations appelées à nous succéder, c'est aussi l'existence de notre postérité. Les Anglo-Saxons disent justement que nous n'avons pas hérité la terre de nos ancêtres, mais que nous l'avons empruntée à nos enfants. Mais on pourrait citer aussi le rapport Brundtland, qui évoque « le capital écologique que nous empruntons aux générations à venir, en sachant que nous ne pourrions jamais le rembourser ».

En d'autres termes, l'usage que nous ferons désormais de la nature, de la biosphère, nous devons considérer que nous en sommes comptables au regard du futur. Les dilapidations sont irréversibles: nous nous y sommes livrés par égoïsme concerté, et en fonction d'intérêts immédiats. L'apprentissage de la responsabilité s'impose aussi par considération du long terme, et, comme tel, il doit être aujourd'hui placé au premier rang des préoccupations collectives.

Notre responsabilité doit s'exercer enfin à l'égard de nos sociétés, dans la mesure où il faut assurer à celles-ci le cadre de vie auquel elles aspirent. Il ne s'agit pas de condamner en bloc l'intervention de l'homme dans la nature: la nature est aussi par vocation son lieu d'habitation. D'où la nécessité de prendre en compte l'intérêt commun dans une éthique de l'environnement, et la pluralité souvent discordante des opinions — si l'on songe, par exemple, aux oppositions qui gouvernent, dans les sociétés industrielles,

103

la définition des politiques énergétiques. C'est notre responsabilité envers autrui que nous engageons en effet dès lors que nous recherchons le bien public, qui est la destination même de l'éthique: cette responsabilité est de celles aussi que les problèmes de l'environnement doivent nous aider à réinventer.

Et cela d'autant plus que nos sociétés connaissent aujourd'hui des stades de développement très inégaux, que les richesses sont inégalement distribuées. L'environnement est cependant une donnée planétaire, qui ignore les découpages géographiques: il suppose des décisions communes.

La responsabilité des pays les plus industrialisés joue ici à l'égard de ceux qui ont à supporter les coûts très lourds du développement et des ajustements structurels, et à qui nous ne pouvons pas imputer les maux — ainsi la pollution — dont nous avons été les premiers instigateurs.

J'aurai l'occasion d'y revenir. Mais il fallait souligner dès maintenant qu'à l'égard des pays en voie de développement nous avons, dans le domaine de l'environnement, « des obligations particulières d'assistance » (conférence de La Haye, mars 1989). Des politiques communes d'environnement peuvent aider à

instaurer cette pratique nouvelle de la responsabilité partagée. A problème de dimension mondiale, il convient, faute de gouvernement mondial, de répondre par l'adoption et le respect de règles universellement appliquées.

Tels sont nos responsabilités et nos devoirs: devoir de protéger notre écosystème, devoir de préserver cet écosystème pour les générations futures, devoir d'assurer à l'homme un environnement viable, devoir d'assistance enfin à l'égard des pays en développement. Telles sont aussi les valeurs au nom desquelles nous devons agir: et c'est pourquoi elles seront, à juste titre, longuement évoquées au cours de cette conférence.

104

### ***Le droit de l'environnement***

Peut-on cependant forger une éthique de l'environnement, définir, comme je l'ai fait, des responsabilités, sans que celles-ci ne fondent en retour un droit nouveau qui en garantirait l'application ?

L'éthique de l'environnement rend ainsi compte de l'émergence d'un droit de l'environnement qui pourrait être aussi, au sens large, un droit du vivant. Car l'une des fonctions premières de l'éthique est d'éclairer et de faciliter la prise de décision. Elle permet, en d'autres termes, de légiférer. Il faut donc que les responsabilités et les devoirs que j'ai cités trouvent, à bref délai, le cadre juridique dans lequel ils puissent effectivement se transformer en obligations.

Dans ce domaine, nous ne disposons pratiquement d'aucune jurisprudence. La nature, le milieu naturel doivent recevoir pourtant une existence juridique. Nous avons franchi un premier pas en ce sens avec les traités internationaux qui prononçaient le caractère inappropriable de l'Antarctique, en 1959, de l'espace extra-atmosphérique en 1967, ou bien encore des océans en 1982, préservant ainsi le statut de biens communs à l'humanité tout entière de ces espaces naturels.

D'autres décisions, aux Etats-Unis en particulier, ont aussi permis de rompre avec la tradition d'exploitation utilitaire de la nature. Un seul exemple ici: la décision Zoé en 1980, qui, à la suite du naufrage d'un navire pétrolier, auprès des côtes d'une île de Porto Rico, a fait obligation à l'homme de restaurer le milieu dégradé par accident, indépendamment de toute incidence économique et donc au nom du milieu lui-même.

Mais ces tentatives sont encore dispersées. Nous disposons de la convention de Vienne, du protocole de Montréal. Je retiens aussi que la déclaration de La Haye, en mars dernier, proposait de mettre en œuvre pour l'environnement « de nouveaux principes de droit international »: et c'est

105

en effet un droit universel de l'environnement, un droit non plus national ou fragmenté, qui demande aujourd'hui à se constituer. Il ne m'est pas possible d'en examiner ici les conditions de possibilité, ni même de me demander si la Déclaration universelle des droits de l'homme peut lui offrir un modèle adéquat. Mais, à court terme, l'éthique de l'environnement doit déboucher sur ce droit, sous peine pour elle d'en demeurer au stade de principes inapplicables.

A brève échéance aussi, le droit de l'environnement devra se rapprocher d'un droit du vivant. A cet égard, la conférence qui s'ouvre aujourd'hui ne peut pas être

séparée de celles qui l'ont précédée et qui touchaient à la question spécifique de la bioéthique. De l'environnement au vivant, la transition nous est imposée par les faits: l'homme, après s'être approprié la nature comme espace géophysique, est en passe de soumettre à la même exploitation le dynamisme biologique de la nature, et son principe créateur, la reproduction.

L'essor des biotechnologies, dans le domaine médical en particulier, a beau se réclamer de l'impératif thérapeutique, il n'est aujourd'hui compréhensible qu'en fonction de la logique commerciale et industrielle, et donc du droit de propriété. Le vivant peut-il être entièrement appropriable ? C'est une des questions qu'il faut poser à nouveau et que rendent possible nos interrogations sur l'éthique environnementale. Il n'y sera pas répondu, en tout cas, sans que soient clairement fixées les valeurs dont il faut affecter aujourd'hui la nature et son symbiote, l'homme.

### ***Ethique de l'environnement et technologie***

Aucune politique de l'environnement, même la plus fondamentaliste, la plus opposée aux valeurs productives, ne peut faire l'économie de l'outil scientifique et technique. Vous le savez mieux que quiconque. Je n'y insisterai donc pas, sinon pour rappeler que nous avons un besoin crucial de cet outil pour évaluer, modéliser, prévoir l'évolution des dommages, et que les efforts de recherches qu'il faut

106

déployer pour cela n'ont pas de sens en dehors de la plus large coopération internationale, gage d'une évaluation scientifique, raisonnée et vérifiée.

La technique, à ce titre, peut produire des instruments de surveillance de l'environnement exemplaires: je cite pour mémoire le rôle fondamental de l'observation par satellites dans le programme international de recherche «biosphère-géosphère».

Mais la technique peut être employée surtout pour prévenir le mal. Au niveau des techniques industrielles, par exemple, de nombreuses initiatives ont été prises pour substituer les technologies propres aux technologies polluantes. D'où des progrès dans les méthodes — si l'on pense aux techniques favorisant la réduction des déchets—, mais aussi dans les produits eux-mêmes: en témoigne l'effort entrepris pour trouver dans des délais rapides des produits de substitution aux CFC, dont on ne conteste plus aujourd'hui les effets sur la raréfaction de la couche d'ozone.

Au niveau des biotechnologies agricoles d'autre part: en rendant les plantes plus résistantes, on peut réduire ainsi l'emploi des pesticides.

Dans le cas de l'énergie enfin: la technologie met l'accent sur la viabilité économique des énergies renouvelables. De même, le développement du nucléaire est encore aujourd'hui une réponse d'ordre technique apportée aux problèmes de pollution liés à l'emploi des combustibles fossiles dans la production d'énergie.

Je rappelle ici des exemples très connus — mais ils sont opportuns. La technique n'est pas seulement fauteuse de troubles, elle est aussi un instrument au service des politiques environnementales, et elle peut très certainement agir dans le sens des valeurs éthiques et des devoirs que j'ai évoqués. [...]

### ***Les implications politiques et économiques de l'éthique de l'environnement***

L'éthique de l'environnement, la reconnaissance de nos responsabilités ne sont pas séparables non plus de leurs

107

implications politiques et économiques. Non seulement parce qu'elles doivent s'accompagner du droit et qu'elles affectent ainsi la vie de la cité, mais aussi parce qu'elles sont susceptibles d'aboutir à la révision des traditionnels modes de faire des sociétés industrielles, et de notre culture par trop empreinte de productivisme.

Les implications économiques de ces valeurs surtout sont immédiatement sensibles dans la mesure où la défense et la production du milieu naturel constituent un secteur d'activités compétitif, et qu'un tel engagement peut avoir des conséquences favorables sur l'emploi. Il y a une économicité véritable de l'environnement, surtout lorsqu'on reconnaît la nécessité de privilégier la prévention par rapport à la réparation.

Mais au-delà de ces perspectives immédiates, l'éthique de l'environnement n'ira pas sans affecter la rationalité économique.

Devons-nous, par exemple, considérer que notre manière d'évaluer la richesse est aujourd'hui encore satisfaisante dès lors que nous excluons de nos calculs « le capital nature » et sa détérioration ?

Même si l'on commence à définir les coûts sociaux de la production d'énergie, ce qui revient à intégrer des données comme la santé ou la dégradation de l'environnement dans l'appréciation économique, nous sommes loin encore de donner au « capital nature » la place qui lui revient dans le calcul des grands indicateurs de richesse, comme le produit intérieur brut. L'environnement n'a-t-il pas vocation à devenir, par exemple, un cadre intermédiaire des comptabilités nationales, à mi-chemin entre ces grandes mesures et les indicateurs physiques, et qui ferait apparaître de façon claire les dépenses liées à la préservation comme à l'appauvrissement de nos systèmes écologiques ?

Il y a là un impératif que nous ne pouvons plus ignorer. Nul doute aussi que cette appréciation monétaire du « capital-nature » serait, autant que l'approche scientifique, un instrument fondamental d'aide à la décision, aux côtés des indicateurs sociaux dont j'ai préconisé, il y a vingt ans déjà, la prise en compte par le décideur.

108

Autre modification suggérée par les valeurs environnementales dans nos habitudes économiques: elles invitent à prendre en compte dans le calcul comme dans la décision non plus seulement le court terme, mais aussi le long terme.

Cela devrait aller de soi, et pourtant! L'engouement présent pour le marché et le profit rapide a fait reculer les approches à long terme qui devraient cependant figurer l'un des paramètres essentiels de nos décisions à court terme. La nécessité en apparaît dans les exemples les plus cités: ainsi, dans le cas de la destruction de la forêt amazonienne, le calcul du profit n'obéit qu'à des considérations à très court terme. A plus long terme, en effet, les coûts liés à la dégradation du cycle du carbone risquent de peser d'un poids beaucoup plus grand — sans que pourtant cette donnée ait été suffisamment prise en compte dans le calcul économique. Ainsi aussi des déchets toxiques.

Cela doit nous conduire, et ce sera mon dernier point, à mieux identifier les interdépendances économiques. J'ai évoqué, il y a un instant, la responsabilité de nos pays industrialisés à l'égard de ceux en développement. Eh bien, la pression de l'endettement que supportent ces pays, et qui a pour conséquence d'y faire passer au second plan les politiques environnementales, obligés qu'ils sont d'exploiter leurs bois tropicaux et leurs sols, cette pression, la responsabilité nous en incombe de la même manière.

Les politiques environnementales dans les pays en voie de développement engagent donc aussi notre responsabilité: nous détenons les moyens de les rendre effectives, ou bien au contraire de les ruiner par avance. L'environnement, donnée globale, est ici synonyme d'interdépendance, phénomène également global. Et c'est donc aussi l'importance et le déséquilibre des liens économiques au sein du dialogue Nord/Sud que la reconnaissance de nos responsabilités à l'égard du patrimoine naturel de toute l'humanité invite en dernière analyse à reconsidérer.

109

Ainsi, la quête d'une éthique de l'environnement ouvre bien des perspectives dans le champ traditionnel de nos activités, de nos comportements, de nos textes de lois. Aucune d'entre elles ne préjuge bien sûr de vos travaux, et des conclusions auxquelles vous parviendrez: elles étaient pour moi plutôt une incitation à la réflexion, elles deviendront peut-être, à la faveur des débats qui vous réunissent ici, un cadre plus rigoureux d'action.

Je souhaite que le Sommet des pays industrialisés ne se contente pas de prendre acte de ces conclusions, mais qu'il engage une réflexion opérationnelle et digne en effet de l'économie politique, puisque ce concept unit le travail de l'homme et sa relation tant avec la nature qu'avec la société, et qu'il doit être éclairé par la connaissance et par une éthique.

Nul doute que vous ayez l'ambition et la capacité de contribuer à ce qui deviendra un réel progrès de l'homme sur lui-même. Que le savant puisse l'y aider, c'est en tout cas ma conviction profonde.

110

### III

## L'HISTOIRE S'ACCÉLÈRE

Décembre 1988. Quatre ans déjà. L'Europe étonne par son dynamisme retrouvé. « En moins d'une décennie, écrit Axel Krause, de *l'International Herald Tribune*, l'atmosphère en Europe aura complètement changé sous l'effet d'une évolution rapide du paysage industriel, économique et financier. Un bouleversement jamais vu depuis le début des années 50. Un sentiment de sursaut, de renouveau, de confiance dans l'avenir pénètre chaque région de la Communauté européenne et se répand sur le globe. Ce phénomène a un nom: 1992. »

Ainsi la perspective d'un grand marché sans frontières intérieures at-elle vivifié et accéléré la construction européenne, relancé les investissements, permis la création de millions d'emplois. 1985 avait marqué l'Europe du sceau de la relance, 1989 devra poursuivre dans cette voie mais aussi préparer l'après 1992.

C'est d'ailleurs à Hanovre, le 28 juin 1988, que Jacques Delors a vu son mandat prolongé de quatre ans. Hanovre où les douze chefs d'Etat et de gouvernement ont aussi « décidé d'examiner, lors du Conseil Européen de Madrid, en juin 1989, les moyens de parvenir à une Union économique et monétaire ». A cette fin, mandat est donné à une commission, présidée par Jacques Delors et comprenant notamment tous les gouverneurs des Banques centrales de la Communauté, de fournir le cadre, les bases et les étapes de cette Union.

L'Union économique et monétaire — à terme une monnaie unique gérée par une Banque centrale unique et une coopération accrue en matière de politique économique — c'est l'achèvement du marché intérieur. Celui-ci reste d'ailleurs la priorité des

113

priorités pour la Commission qui s'installe en ce début janvier 1989 avec quelques nouvelles têtes.

L'Union économique et monétaire, c'est le vieux rêve de l'Europe. Déjà à La Haye, en 1969, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient demandé un rapport sur le renforcement des liens économiques et monétaires des Six et deux ans plus tard, en mars 1971, le plan Werner — du nom de son auteur, ministre des Finances luxembourgeois — avait proposé les étapes à suivre. Un projet enterré avec le premier choc pétrolier. Déjà lors de l'instauration, en 1979, du Système Monétaire Européen, était prévue, pour 1980, une deuxième phase d'intégration qui fut mise à mal par le second choc pétrolier.

Rendu public le 12 avril 1989, le Rapport de la Commission créée à Hanovre prévoit un plan concret en trois phases. L'Union économique et monétaire est lancée. Elle trouvera forme juridique à Maastricht, le 11 décembre 1991, lorsque sera adopté le traité sur l'Union économique et monétaire.

Mais bientôt, à ce nouveau tigre placé dans le moteur communautaire, va s'en ajouter un autre: car le partage de souveraineté monétaire, c'est déjà un acte politique majeur. Mais une telle innovation, sans une contrepartie démocratique et politique, ne risque-t-elle pas de renforcer le caractère technocratique de la construction européenne, d'en éloigner irrésistiblement les citoyens ? Le débat est engagé dès les premières discussions sur l'UEM. Les développements en Europe du Centre et de l'Est se chargeront de le trancher. Déjà en janvier 1989 — dans le discours devant le Parlement européen—, Jacques Delors posait la question: « La Communauté a-t-elle pour autant relevé le défi de l'influence? At-elle retrouvé la capacité d'agir et pas seulement celle de réagir ou de suivre? » Cette inquiétude deviendra lancinante dès les premiers craquements du bloc de l'Est: sans volonté commune, que peut faire l'Europe ? Que peut-elle espérer? Il faut que les Douze s'adaptent aux bouleversements du Continent.

Cette architecture, la première pierre en sera posée dès le début 1989 avec la proposition faite aux pays membres de l'Association Européenne du Libre-Echange (Norvège, Suède, Finlande, Islande, Suisse, Autriche et Liechtenstein) d'un pacte

114

qui aboutira près de trois ans plus tard à la définition avec ces pays d'un Espace Economique Européen.

Mais l'idée d'une deuxième conférence intergouvernementale pour promouvoir l'Union politique apparaît dès l'automne 1989 (cf. chapitre IV). Ce projet sera formalisé par le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl qui, à la veille du Conseil Européen de Dublin, proposeront « d'accélérer la construction politique des Douze » compte tenu des profondes transformations en Europe. Il s'agit d'établir l'amorce d'une politique étrangère et de sécurité commune, de renforcer la légitimité démocratique de

l'ensemble ainsi constitué et de rendre plus efficaces les institutions communautaires. L'Union politique est née.

Mais, en s'approfondissant, la Communauté irrite les capitales. La Commission, institution de la permanence et de l'initiative (dont elle a le monopole), est volontiers accusée d'ingérence. Cette relance de la relance, elle doit donc l'ancrer sur le principe de subsidiarité, celui qui assure que ne doit être fait au niveau communautaire que ce qui est strictement nécessaire à ce niveau, gage de démocratie et de respect des diversités. Voilà pourquoi ce chapitre contient un discours sur la subsidiarité — thème qui court tout au long des interventions de Jacques Delors dès 1988 — prononcé à Maastricht, ville où sera approuvé un traité qui fera de la subsidiarité un des éléments clés de l'intégration européenne.

Le traité de Maastricht, à la fois aboutissement de cette relance de la relance et point de départ de l'après-1992, est adopté le 11 décembre 1991. Dès le 12 décembre, la Commission doit prendre position devant le Parlement européen.



## « *Les perspectives 1989-1992* »

Devant le Parlement Européen  
à Strasbourg, le 17 janvier 1989

C'est une heureuse tradition que vous avez instituée et que nous allons assumer pour la deuxième fois avec le vote d'investiture et la présentation de la nouvelle Commission. Je serai un peu long, mais quatre ans, vous en conviendrez, c'est très long.

Voilà quatre ans, je vous présentais les orientations proposées par la nouvelle Commission. Je terminais mon intervention en soulignant que l'Europe devait affronter trois défis majeurs. Il en est toujours de même aujourd'hui.

La méthode, tout d'abord. Nous devons démontrer, vous disais-je, « que l'on peut agir à douze et non pas simplement stagner et vivre à la petite semaine ». La méthode a porté ses fruits au terme des trois étapes de la relance de la construction européenne: l'adoption de l'objectif 1992, l'Acte Unique ou l'amélioration et l'enrichissement du Traité de Rome, la réforme financière ouvrant des possibilités plus larges à l'action communautaire. Cette méthode demeure valable aujourd'hui. Rien ne nous distraira de notre obsession: réussir l'Acte Unique.

Deuxième défi: l'influence de l'Europe. L'impératif demeure. Nous devons démontrer que la Communauté parle d'une seule voix et qu'elle est un acteur et non simplement un sujet de l'histoire contemporaine. Alors même que notre Communauté est de plus en plus prise au sérieux et, signe des temps, accusée par les uns de vouloir se replier sur elle-même, désirée par d'autres qui veulent

116

ou la rejoindre ou coopérer davantage avec elle, nous mesurons le chemin qui reste à parcourir.

L'Europe Partenaire, selon l'expression proposée par la Commission, exige plus de cohésion, plus de sens des responsabilités, plus d'initiatives. L'Histoire frappe à notre porte. Allons-nous faire comme si nous étions sourds ?

Troisième défi, enfin, celui de la civilisation. Je demandais en 1985 que nous affirmions nos valeurs, que nous réalisions les indispensables synthèses entre les contraintes du monde en voie de se faire et les aspirations souvent contradictoires de nos contemporains. Le défi est toujours là, car, pour indispensable que soit notre réussite dans le domaine économique, il ne suffira pas de réaliser un grand marché sans frontières, ni même — ce qu'induit l'Acte Unique — cet espace économique et social commun. Il nous incombe, dès avant 1993, de donner plus de chair à cette Communauté, et pourquoi pas, un supplément d'âme.

Ainsi, tant du point de vue de l'esprit de son action que de la méthode à suivre et des objectifs à réaliser impérativement, la nouvelle Commission se place, sans hésitation, sous le signe de la continuité. On ne se résigne pas au manque de tonus extérieur de la Communauté. On ne désarme pas devant la montée du désordre ou de l'injustice dans le monde. L'Europe doit rester fidèle à ce qu'il y a de meilleur dans

sa conception de la vie en société, dans sa considération pour chaque personne humaine. La Communauté en tant que telle doit assumer toutes ses responsabilités.

## LES CHEMINS DE L'ACTE UNIQUE

Retrouvons, si vous le voulez bien, pour un moment, les chemins de l'Acte Unique. Que voyons-nous aujourd'hui? L'Europe est en mouvement, la maison est en ordre et l'économie de la Communauté est en phase avec celles de ses grands partenaires commerciaux. Je peux le dire sans fausse humilité, mais aussi sans forfanterie: les objectifs

117

que nous nous étions fixés, nous sommes en voie de les réaliser pleinement. Qui ne voit que l'Europe vit en fait une période d'intense transition, de métamorphose? L'absence de drames ne doit pas masquer ce que notre entreprise a de révolutionnaire. Après avoir oublié notre faiblesse, nous sommes en train d'accoucher d'une Europe différente, d'aller d'un pas ferme vers l'Union Européenne, finalité, je le rappelle, de l'Acte Unique.

Par rapport à la date magique et mobilisatrice de 1992, nous voilà à la moitié du chemin et déjà le mouvement est sensible sur tous les fronts, grâce notamment, et non, comme le pensaient certains, malgré le renfort de l'Espagne et du Portugal. L'excellente préparation de ces deux pays avant leur entrée dans la Communauté leur a permis d'être aussitôt de plain-pied dans notre Communauté. Et, comme souvent les derniers convertis, ils ont apporté une force, un enthousiasme, une jeunesse à notre projet. La présidence espagnole, j'en suis sûr, confirmera le bien-fondé et la vigueur de cette transfusion de sang frais.

Je ne vous imposerai pas un bilan exhaustif du travail que nous avons réalisé ensemble depuis quatre ans, ni un programme détaillé pour l'année 1989, puisque tel sera l'objet de notre prochaine période de session. Mais enfin, comment ne pas souligner qu'à mi-parcours, pratiquement la moitié des mesures nécessaires à la réalisation d'un grand marché ont été décidées et que l'itinéraire pour la moitié restante est clairement tracé. Il n'y aura pas de surprise, les agents économiques le savent, la route est balisée. C'est sans doute pourquoi ils paraissent plus allants que les hommes politiques. On ne soulignera jamais assez combien dans un univers aussi aléatoire qu'est le nôtre, le cadre et le programme fixés par 1992 fournissent un atout à tous nos décideurs pour réduire l'incertitude et conforter leurs stratégies.

Prenons d'abord le grand marché sans frontières: au-delà de la comptabilité des décisions, l'évolution qualitative est marquante: l'harmonisation des règles techniques et de la normalisation, à laquelle se substitue parfois la simple reconnaissance mutuelle, a effectué un immense bond

118

en avant; des progrès importants ont aussi été enregistrés dans nombre de secteurs.

Les marchés publics qui représentent une part si importante de l'activité économique de la Communauté et qui restent trop souvent confinés dans des périmètres nationaux seront, de par nos directives, plus ouverts.

Le temps n'est plus où il fallait dix-huit ans pour adopter une directive sur les architectes, ou seize ans pour un texte sur les pharmaciens.

Toutes les mesures qu'exige la libération complète des capitaux ont par ailleurs été adoptées, apportant l'assurance que pourra être créé en Europe un véritable marché des services financiers dont chacun sait l'importance pour la compétitivité et le financement de nos économies. Et selon un engrenage vertueux dont nous ne devons pas perdre le fil, cette même perspective exigera un rapprochement des régimes fiscaux et un renforcement de la coopération monétaire. Ce qui fut fait, à deux reprises, à Palerme en 1985, puis à Nyborg en 1987, pour le plus grand profit d'un Système Monétaire Européen qui a pu ainsi faire la preuve de sa double utilité: comme incitation puissante à la convergence des économies, comme îlot de stabilité relative dans un univers monétaire encore dominé par l'absence de lisibilité et par des oscillations difficilement maîtrisables.

Les biens et services, les capitaux, mais aussi les personnes, la quatrième liberté prévue par le Traité de Rome. La directive sur la reconnaissance des diplômes assurera à terme aux citoyens européens diplômés de pouvoir exercer leur profession sur tout le territoire de la Communauté, symbole s'il en est que notre espace économique et social est en train de changer de dimension. D'où la perspective que j'ai évoquée, jeudi dernier, avec les partenaires sociaux, pour mieux s'y préparer, d'un marché européen du travail.

La dynamique du changement a d'ailleurs gagné l'ensemble des activités communautaires. Il y aura un marché unique pour toutes les activités, y compris les transports, l'énergie, les produits nouveaux générés par la science. Il en résultera, il en résulte déjà des possibilités accrues pour les consommateurs européens. Autre signe évident de saut

119

réalisé, la manière dont la sidérurgie est sortie, après six ans d'encadrement, de l'état de choc où l'avait plongée la pire crise structurelle de son histoire depuis l'avènement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Pourtant — et je l'ai souvent répété ces derniers mois — on ne tombe pas amoureux d'un grand marché. L'historien Fernand Braudel, spectateur lucide de notre effort au début des années 60, ne disait pas autre chose lorsqu'il s'exclamait: « C'est mal connaître les hommes que de leur donner pour seule pâture ces sages additions qui font si pâle figure à côté des enthousiasmes, des folies non dénuées de sagesse qui ont soulevé l'Europe de jadis ou d'hier. Une conscience européenne peut-elle se construire seulement sur des chiffres ? Ne peut-elle pas au contraire leur échapper, les déborder de façon imprévisible ? »

Voilà pourquoi j'insiste non seulement sur la réalisation d'un espace sans frontières, mais aussi sur les politiques d'accompagnement qui ouvrent des perspectives aux hommes et aux femmes de la Communauté. En un mot, l'Acte Unique, mais tout l'Acte Unique.

C'est l'évidence, nous devons avancer simultanément sur tous les fronts. Sinon...

Comment fera-t-on l'Europe si les hommes et les femmes au travail, salariés, chefs d'entreprises, agriculteurs, industriels, professions libérales n'en sont pas les premiers constructeurs ?

Comment fera-t-on l'Europe si on délaisse — c'est-à-dire si on laisse aux autres, Américains ou Japonais — un instrument si fort de rapprochement, voire de culture tel que la télévision ?

Comment fera-t-on l'Europe si l'on continue, chacun dans son coin, à mener en ordre dispersé la recherche, source des richesses, mais aussi des espoirs pour l'avenir ?

Comment fera-t-on l'Europe si on consent à la banalisation de ses paysages et à la dégradation de son environnement ?

Comment fera-t-on l'Europe si les jeunes ne voient pas en elle un projet collectif et une représentation de leur propre avenir ?

120

### ***Cohésion et solidarité***

D'où la cohésion, d'où la solidarité. Dans le domaine social, j'avais personnellement pris des engagements l'année dernière. Ils ont été tenus et ils seront tenus. En effet, la Commission a mis en chantier une Charte des droits sociaux fondamentaux pour concrétiser et faire vivre notre modèle européen de société.

Elle a proposé, pour respecter les traditions et les sensibilités diverses dans notre Communauté, l'option entre trois modes de participation des salariés dans l'entreprise, pour l'élaboration — jugée nécessaire par la grande majorité des industriels — des statuts d'une société de droit européen. Elle a élaboré les textes permettant de faire passer dans la réalité les dispositions de l'article 118 A.

En outre, dès janvier 1985, je le rappelle, et en dépit des risques d'échec ou de faux-semblant, j'avais relancé le dialogue social au niveau européen. Les partenaires sociaux ont débattu, émis des avis communs dont la portée ne doit pas être sous-estimée. Le 12 janvier dernier, alors que certains redoutaient — non sans raison — un dialogue de sourds, les responsables européens et nationaux des organisations patronales et syndicales ont donné un nouvel élan, réaliste et concret, au dialogue social. La Commission s'attachera à nourrir ces discussions et à faire en sorte qu'elles irriguent les relations sociales au niveau national comme au niveau des régions, à l'échelon des branches d'activité comme à l'échelon des entreprises, par une sorte de double mouvement, du haut vers le bas et du bas vers le haut. Chacun pourra ainsi apporter sa contribution au renouveau de l'Europe.

Les solidarités nécessaires doivent aussi s'exprimer entre les diverses régions et autres collectivités décentralisées. Le Parlement a souvent insisté sur ce point. Chacun doit pouvoir jouer sa chance, utiliser au mieux ses avantages comparatifs, ses ressources humaines, naturelles et techniques. D'où l'extrême importance que j'attache à la mise

121

en œuvre des nouvelles politiques communes, proposées par la Commission dans son document « Réussir l'Acte Unique » acceptées par le Conseil Européen en février 1988. Là aussi c'est un vrai défi lancé à nos manières de penser et d'agir. Le succès ne dépendra pas que du dynamisme et du savoir-faire de la Commission. Il sera fonction de l'esprit d'innovation de chaque région. Il ne sera possible que si les bureaucraties nationales renoncent à vouloir tout contrôler et à raisonner uniquement en termes de transferts financiers. La Commission, quant à elle, s'organisera pour stimuler ces initiatives, encourager la coopération entre les régions. Il lui reviendra

également de promouvoir ce grand réseau européen d'infrastructures qui permettra de circuler et d'échanger, plus vite et moins cher, en Europe.

Cette solidarité se manifeste également dans l'interdépendance entre toutes les formes d'activité. Des grandes entreprises aux PME, sans oublier l'important secteur des coopératives et des mutuelles, de la production de biens et services à leur distribution. La Commission s'est organisée pour les aider toutes.

### ***Recherche, éducation, environnement***

J'en viens maintenant à la recherche, à l'éducation et à l'environnement. En effet, la recherche et l'éducation sont les deux nerfs de la guerre économique dans une phase de profonde mutation.

Nous avons donc adopté pour 1987-1991 le premier programme-cadre de recherche et de développement fondé sur l'Acte Unique avec un financement obtenu de haute lutte, non sans peine, même s'il nous apparaît encore insuffisant pour relever tous les défis. Et dans le sillage, plusieurs programmes spécifiques ont été proposés et adoptés, pour les technologies de l'information, pour les télécommunications, pour l'introduction des processus les plus avancés dans les secteurs industriels qualifiés de traditionnels. Bien d'autres programmes manifestent la volonté de la Communauté d'assurer une meilleure maîtrise collective

122

des nouvelles découvertes. J'insiste sur l'effet multiplicateur de ces programmes, sur leur aspect créatif, sur leur rôle de pionnier. Le nouveau Commissaire en charge de ce dossier a l'intention de diversifier les modes de faire pour répondre aux besoins nés d'une nouvelle invention ou d'une compétitivité accrue. Dès 1989, vous aurez à en débattre.

Toujours au nom de la compétitivité, mais aussi au nom de la défense de notre identité culturelle, la Communauté refuse de laisser le monopole de la technique audiovisuelle aux Japonais et celui des programmes aux Américains. La Commission a donc proposé d'agir sur les trois éléments du triptyque: organiser l'espace audiovisuel européen, mettre en œuvre les technologies les plus avancées, au premier rang desquelles figure la haute définition, stimuler la production de programmes audiovisuels, un effort auquel s'attache, pour sa modeste part, mais efficacement, le programme MEDIA.

J'espère que l'EUREKA audiovisuel, proposé par le président Mitterrand, permettra à nos créateurs, nos artistes, nos intellectuels de se voir offrir les possibilités d'expression dont ils ont besoin pour enrichir le patrimoine culturel de notre Europe.

En ce qui concerne l'éducation, nos premiers pas dans le domaine de l'éducation sont prometteurs, soutenus par le Parlement, ainsi que l'atteste le réel succès de nos échanges de jeunes, soit par la coopération universités-entreprises avec le programme COMETT, soit par les échanges interuniversitaires avec ERASMUS. Ce sont les meilleurs gages de cette osmose européenne en train de se faire. Pour l'avenir, quel réconfort que de constater, comme j'ai pu le faire, à maintes reprises, l'enthousiasme des étudiants, des professeurs et des entrepreneurs: grâce à la multiplication des échanges, ils sont devenus des militants de cette cinquième liberté, peut-être la plus importante, celle de la libre circulation des idées.

En matière d'environnement nous progressons moins vite que je ne le souhaiterais. J'y reviendrai plus tard. Il convient dès maintenant de rappeler les décisions prises pour lutter contre la pollution, qu'il s'agisse d'imposer des voitures

123

propres ou de mettre au point des normes pour les grandes installations de combustibles, une manière de montrer qu'il n'est pas question d'opposer marché intérieur et environnement, mais bien de les intégrer.

Parce que l'Europe doit être celle de tous ses membres, toute sa politique est faite de cohérence, de cohésion et de solidarité.

Cohérence puisque la volonté est exprimée d'avancer sur tous les fronts à la fois, de mener de pair partout libéralisation et harmonisation, qu'il s'agisse des offres publiques d'achat, des assurances ou des banques. Cohésion puisque la Communauté refuse d'être une simple zone de libre échange assortie de quelques transferts financiers, mais se veut espace économique et social commun, un espace organisé. Solidarité enfin puisque le doublement des fonds structurels, la programmation et la concentration des interventions permettront à la collectivité d'aider les pays qui ont à réaliser le plus grand effort d'adaptation. Je songe — et je voulais le souligner ici — aussi aux territoires qui sont éloignés du centre de la Communauté et pour lesquels des actions particulières sont proposées par la Commission.

L'Europe est en mouvement, ai-je dit, la maison est en ordre, et c'est aussi important. Comme la Commission Européenne s'y était engagée — le Conseil de Bruxelles en est témoin —, la maison est en ordre. En veut-on un exemple? La réforme de la politique agricole commune est appliquée, il n'est que de voir, pour s'en convaincre, la diminution des stocks, résultat d'une politique active d'écoulement. Cette réforme de la PAC, vous le savez, est destinée à rendre au marché son rôle qui est d'orienter la production tout en accompagnant cette évolution des mesures qui la rendent supportable aux agriculteurs les moins favorisés. Elle trace un avenir pour nos agriculteurs, piliers de l'Europe « puissance verte » et qui entend le rester. Elle seule permettra — et la Commission y veillera — le maintien si indispensable des agriculteurs dans les campagnes et dans l'esprit du Traité de Rome, le développement des exploitations familiales. Elle apportera une contribution essentielle à cette nouvelle frontière pour laquelle j'ai plaidé inlassablement,

124

le renouveau de nos régions rurales, illustration de notre volonté de lutter contre la désertification et le déséquilibre du territoire.

Mais cette réforme n'a de sens que dans la discipline budgétaire. Celle-ci est et sera respectée. Nous nous y sommes engagés ensemble par l'accord interinstitutionnel. D'ailleurs pour tous ceux qui, chaque année, voyaient la Communauté s'engluer dans un débat budgétaire conflictuel et stérile, l'adoption dans les délais et sans drame d'un budget 1989 en est le meilleur symbole. La maison est en ordre, cela signifie simplement que la Communauté est gérée, qu'il n'y a plus ni laxisme, ni inconséquence.

***Une Europe en phase avec les plus dynamiques***

Enfin, et sur ces bases, une Europe en phase avec les économies les plus dynamiques. Ce mouvement, cette maîtrise, permettent aujourd'hui à la Communauté d'être en phase avec les économies de ses grands partenaires commerciaux. En 1988, elle aura ainsi enregistré sa meilleure croissance depuis douze ans, réalisé des investissements records sur les vingt et une dernières années, créé 1,6 million d'emplois quand elle en détruisait un million en 1982. En particulier, la situation des jeunes sur le marché du travail, source naguère de notre profonde inquiétude, s'est relativement améliorée pour la troisième année consécutive dans la plupart de nos pays. Je ne suis pas en train de vous dire que la question du chômage est résolue. Trop de prophètes s'y sont brûlé les yeux. Mais, face au problème le plus angoissant de notre société, je veux voir dans ces chiffres une lueur d'espoir, un encouragement à poursuivre dans la même voie.

Bien sûr, les sceptiques — et j'en rencontre! — ne verront dans cette amélioration de la situation économique qu'un effet de la bonne conjoncture internationale. Et de fait, les grands pays industrialisés sont en train de connaître leur meilleur cycle depuis le début des années 70. La surprise est pour certains d'autant plus grande qu'au lendemain du

125

krach d'octobre 1987, les économistes avaient décrit les mécanismes qui pouvaient conduire à une récession mondiale. Je voulais vous le répéter ici: ils ne se sont pas trompés, comme on l'a trop dit; ils ont pour une fois été écoutés. Une politique monétaire adaptée à la nécessité d'amortir les chocs consécutifs au krach, la stabilisation du dollar quand certains voulaient le voir reprendre sa chute, l'amélioration aussi des termes de l'échange du fait de la baisse des cours du pétrole, tout cela a permis à la machine économique mondiale d'être alimentée et à la croissance de se poursuivre.

Bien sûr, ce constat positif ne doit pas nous plonger, en rien, diminuer notre lucidité et notre vigilance. Bien des facteurs subsistent, vous les connaissez, ils peuvent remettre en cause ce mouvement d'expansion. Raison de plus pour que la Communauté — en tant que telle et avec tout son poids — accepte de prendre sa part de responsabilité dans la construction d'un ordre économique mondial plus stable, plus efficace et plus juste. C'est donc un message d'espoir dont vous et nous, dont le Conseil des ministres aussi, sommes porteurs aujourd'hui.

### ***Un message d'espoir***

Mais pour en rester à l'Europe, croit-on qu'une Communauté doutant d'elle-même, étriquée, querelleuse — celle de naguère — aurait su saisir les opportunités qui s'offraient à elle ? Pensez-vous que l'on doive négliger les aspects structurels de ce redressement spectaculaire qui expliquent pour l'essentiel que l'inflation soit sous contrôle dans la majorité des pays européens. Je le sais parce que la plupart des chefs d'entreprises que je rencontre m'expliquent que l'échéance de 1992 a joué pour eux comme un accélérateur d'investissement. Nous savons aussi à quel point la confiance retrouvée peut changer l'attitude et les anticipations des agents économiques. Et comme tout cela intervient à partir de bases plus saines — une désinflation structurelle, une réduction des rigidités, une compétitivité en partie

126

retrouvée, une plus grande transparence —, l'Europe du grand marché naissant a pu profiter pleinement des vents dominants de la conjoncture internationale, quand on disait certains de ses membres durablement condamnés à jouer les tortues économiques.

Si j'ai fait ce long passage sur la situation économique, c'est parce que, lorsqu'on parle de dimension sociale, on avance le problème de l'emploi. Nous avons fait des progrès sur l'emploi. Lorsqu'on parle de 1992, on nous accuse de vendre des rêves, mais le rêve est déjà en partie réalité. Excès d'optimisme que ces propos ? Je ne le crois pas. Non, nous pouvons dire enfin: « l'Europe ça marche ». Bien sûr, je ne saurais cacher les difficultés qui nous attendent. Elles sont à la fois politiques et techniques, sur les politiques de l'immigration, sur la fiscalité de l'épargne ou le rapprochement des taxes indirectes, sur les conditions de coopération en matière de drogue, de criminalité ou de terrorisme pour pouvoir supprimer les frontières physiques. Mais ces difficultés sont aussi psychologiques et c'est sans doute la grande différence par rapport à 1985. Car dès lors que la conscience des exigences de l'Acte Unique est plus grande, les résistances, n'en doutez pas, s'accroissent d'autant dans chacun de vos pays.

Voilà sans doute pourquoi certains méprisent nos succès et ne mettent l'accent que sur nos difficultés. Ah la tentation d'être original, de bouder le bonheur de voir notre Europe exister à nouveau. Les mauvais bergers, vous les connaissez, nous les connaissons. Nous n'avons jamais dit, pour notre part, que le grand marché exonérerait les Etats membres des efforts considérables d'adaptation qu'impliquent la concurrence et la nécessaire compétitivité sur un marché désormais mondial. Mais mesuré à l'aune des concessions — puisque hélas tel est le mot qu'on utilise — que chaque pays devra faire pour surmonter ces difficultés, qui peut raisonnablement affirmer que les inconvénients dépasseront les avantages qui sont attendus de la réalisation de l'Acte Unique sur le plan économique et social ?

Je suis donc tenté de reprendre l'exclamation célèbre d'un homme politique français: «Enfin les difficultés

127

commencent », car je suis sûr que leurs solutions révéleront à quel point l'Union de l'Europe est plus réelle qu'elle ne paraît.

### ***La force des institutions***

Et pour cela, nous devons compter avant tout sur la force de nos institutions. Cette marche en avant aurait-elle pu être réalisée sans un renforcement de l'efficacité de nos institutions ? J'en doute. Je me souviens encore du débat institutionnel qui a, dans cet hémicycle, précédé l'adoption de l'Acte Unique. Si nous étions, vous comme moi, convaincus de la nécessité d'améliorer le processus de décision, certains rêvaient d'un grand chambardement. Il n'a pas eu lieu, mais l'extension du vote à la majorité qualifiée nous a grandement facilité la tâche.

Je ne peux, pour ma part, que me féliciter aussi de l'association alors décidée de votre Parlement au processus de décision. Ceux qui y voyaient un facteur de ralentissement de nos activités se sont trompés, la Commission peut en témoigner. L'Assemblée de Strasbourg a joué depuis quatre ans le rôle extrêmement positif que



nous attendions d'elle. Mais attention: il ne faut pas qu'un déséquilibre apparaisse entre votre assemblée et les Parlements nationaux. Je tiens à réaffirmer ici l'importance que j'attache à l'implication croissante des Parlements nationaux, pour la prise en compte de nos activités. A vous députés européens, me semble-t-il, d'accentuer vos initiatives vis-à-vis de vos collègues nationaux.

Si le Parlement européen a rempli pleinement son rôle dans le cadre de la coopération, on doit, en revanche, s'interroger sur les retards du Conseil, sur les difficultés classiques qui perturbent la bonne avancée de notre projet commun. Comme le rappelait Lord Cockfield dans sa *Mid Term Review*: « bien que quatre ans nous séparent du 31 décembre 1992, il faut que les Etats membres aient le temps d'intégrer les mesures communautaires dans leur législation nationale [...]. En réalité, cela signifie que le

128

Conseil doit achever l'essentiel de ses travaux dans les deux prochaines années. Il devra accélérer considérablement sa cadence». Il est d'ailleurs un domaine, je le dis entre parenthèses, où cette attitude du Conseil nous préoccupe particulièrement depuis deux, trois mois seulement, c'est celui de l'agriculture. On peut en effet se demander pourquoi, même si l'on en connaît les raisons historiques, les questions agricoles ne sont pas traitées dans le même cadre et avec la même rigueur que les matières passant par le filtre du COREPER.

## L'EUROPE PARTENAIRE

J'en viens à la place de l'Europe dans le monde, à l'Europe partenaire. La Communauté a-t-elle pour autant relevé le défi de l'influence ? A-t-elle retrouvé la capacité d'agir et pas seulement celle de réagir ou de suivre ? A voir fleurir aux Etats-Unis ou au Japon la campagne sur l'Europe forteresse, on pourrait le penser. Car c'est là un mauvais procès qui est d'abord révélateur de notre dynamisme retrouvé.

C'est un mauvais procès. Toutes les données économiques prouvent qu'il serait absurde pour le plus grand exportateur mondial de biens, c'est-à-dire la Communauté Européenne, de fermer ses frontières aux produits étrangers. Les échanges de la Communauté Européenne représentent 20 % du Commerce international (38 % si l'on y ajoute les échanges intracommunautaires) contre 15 % aux Etats-Unis et 9 % au Japon. Qui ne voit dans ces chiffres que l'Europe serait la première victime d'un protectionnisme montant, d'autant qu'elle est, plus que ses partenaires, dépendante du commerce international dans sa production.

Si cet argument de bon sens ne suffit pas, la Communauté peut aussi mettre en avant les efforts qu'elle a accomplis

129

ces dernières années dans le domaine si contesté des subventions agricoles. Vous savez le débat qui nous oppose aux Etats-Unis dans le cadre de l'Uruguay Round. Mais entre ceux qui — comme nous — réforment leur politique agricole dans le sens des recommandations internationales et qui réduisent le montant de leurs subventions de 20 % et ceux qui, tout en affichant de grandes ambitions pour l'avenir,

pratiquent jour après jour une politique qui va dans le sens de la confrontation sur les marchés mondiaux, je pose la question: où est la raison ? Qui a raison ?

Mais parce que l'Europe manifeste son dynamisme, parce que ce marché de 320 millions d'habitants au niveau de vie élevé suscite bien des convoitises, on n'hésite pas à nous dépendre en train d'ériger murailles et tours d'angle. Ne soyons pas dupes. Ceux qui nous décrivent ainsi sont ceux qui veulent voir l'Europe ouverte, sans politique commune, sans réaction, sans volonté politique. Ce sont ceux qui chez eux votent des lois commerciales protectionnistes ou ralentissent par toutes sortes de faux semblants une timide ouverture de leur propre marché. A ceux-là nous disons clairement: l'Europe sera ouverte mais pas offerte. Elle sera ferme — et elle l'a déjà montré — vis-à-vis des pratiques commerciales déloyales. Elle continuera de recourir au GATT en cas de différend. Elle répliquera de manière déterminée aux actions illégales et discriminatoires des pays tiers. Bref, l'Europe ne se laissera pas intimider, mais, bien entendu, elle maintiendra, comme elle l'a fait depuis le début de l'Uruguay Round, son attitude d'ouverture et de proposition, afin de contribuer à l'extension si vitale du commerce multilatéral.

Soyons clairs et francs, comme il sied entre amis. Ce n'est pas sur les bases actuelles, me semble-t-il, que nous pourrons, Américains et Européens, c'est-à-dire les deux plus grands producteurs agricoles du monde, trouver les voies d'une entente et cesser ainsi de perturber les marchés mondiaux, dans une guerre sans merci de subventions croissantes. Ce n'est pas le climat qui devrait présider à un partenariat fructueux, seul digne de l'amitié profonde qui existe entre nos peuples. Il est encore temps de revenir

130

à cette compréhension confiante et réciproque qui a marqué souvent l'histoire des relations entre les Etats-Unis et l'Europe. Nous, les Européens, y sommes prêts, mais à condition que les Européens soient respectés. Parce que notre destin est lié en tant que membres du monde libre, parce que c'est notre intérêt commun, j'espère que nous pourrons rapidement, et dans tous les domaines, nous engager dans une coopération renouvelée à la fois dans son esprit et dans ses méthodes.

Nous n'en oublions pas pour autant notre autre grand partenaire, le Japon, avec lequel nous entendons poursuivre, sur la base d'une réelle réciprocité, le renforcement de nos relations commerciales et financières et, je l'espère aussi, culturelles. N'en doutons pas, il y a beaucoup, vraiment beaucoup à faire.

Pour en revenir à notre Europe, dans son concept le plus large, un relief particulier doit être donné aux relations avec les pays de l'Association Européenne de Libre-Echange, à la fois sur le plan multilatéral et sur le plan bilatéral. Des progrès substantiels ont été accomplis. L'ont-ils été à un rythme suffisant? J'aurai l'occasion de répondre plus loin à cette question.

Enfin, la séduction nouvelle de la Communauté: on peut aussi en voir l'expression dans la percée historique menée depuis quatre ans dans les relations Est-Ouest, qu'il s'agisse de l'établissement de relations diplomatiques avec l'Union Soviétique et cinq autres pays, de l'instauration parallèle de relations officielles avec le COMECON, ou de la conclusion d'accords commerciaux avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie.

Au total, la Communauté voit ses voisins se tourner de plus en plus vers elle. Elle doit s'en féliciter et concevoir ce que l'on pourrait appeler « des politiques de proximité évolutives », adaptées à des situations très différentes et qui devraient être

proposées aussi aux pays d'Afrique du Nord. L'un d'entre eux, je vous le rappelle, le Maroc, a exprimé un intérêt particulier pour la Communauté Européenne. Ne l'oublions pas, même s'il est engagé, maintenant et prioritairement — c'est lui-même qui l'affirme — dans les

131

discussions avec ses proches partenaires dans la perspective d'un Grand Maghreb. Nous suivons leurs efforts avec d'autant plus de sympathie et d'intérêt que nous avons approfondi, dans des accords bilatéraux, notre coopération avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

### ***L'impératif de la coopération politique***

Mais je ne voudrais pas, en me limitant au secteur économique et commercial, peindre une situation plus idyllique qu'elle n'est. Si la Communauté suscite appétits ou intérêts, je me demande parfois si elle fait en toutes circonstances preuve d'une dignité retrouvée. J'ai déjà eu l'occasion de regretter devant vous, après le Conseil Européen de Rhodes, que la coopération politique progresse moins vite que la construction économique et que les Douze n'aient pas cru devoir prendre des positions communes, puis des initiatives dans le dialogue entre l'Est et l'Ouest.

On a répondu que les pays européens sont présents et actifs à la Conférence CSCE de Vienne. Bien entendu, nous ne pouvons tous que nous réjouir de voir se poursuivre le processus lancé, par trente-cinq pays, à Helsinki en 1975.

Les accords conclus à Vienne vont ouvrir de nouveaux horizons pour le désarmement équilibré, une coopération élargie en matière économique, scientifique et culturelle, la suppression de certaines entraves à l'exercice des droits de l'homme. La Communauté est partie prenante. Elle doit s'y affirmer davantage en tant que telle.

Toutefois, répétons-le, les citoyens européens ont-ils vraiment conscience qu'ils sont un des enjeux principaux des relations entre les deux Grands ? C'est quand même sur leur territoire que se trouvent de formidables arsenaux militaires. C'est leur territoire qui peut être, demain, la cible d'une confrontation atomique et, même si on écarte cette épouvantable éventualité, certains savent en jouer pour impressionner nos populations. C'est pourquoi je persiste à penser que dans le cadre de la coopération politique,

133

les Douze doivent renforcer leur unité et leur force de proposition.

Ces quelques réflexions ne sauraient être interprétées comme si la Commission était tentée par la confusion des genres. Elle sait la limite de ses compétences, tout en participant pleinement aux réunions de la coopération politique. Mais le destin de la Communauté est indivisible. Le souci d'une Europe forte doit être notre obsession. Par conséquent, si l'écart s'accroissait encore entre les progrès de l'Europe économique et les hésitations de l'Europe de la politique étrangère, il pourrait en résulter un affaiblissement de notre dynamisme et de notre volonté.

### ***La relance du dialogue Nord-Sud***

Ces observations sur la timidité ou sur une certaine timidité de l'Europe valent, me semble-t-il, pour l'ensemble de l'action extérieure de la Communauté. Au-delà de son rôle dans les affaires commerciales, l'Europe veut être vraiment partenaire loyal mais vigilant et ambitieux, désireux de construire un ordre économique plus juste et plus efficace.

Partenaire pour un ordre plus juste, cela signifie qu'il faut ranimer le dialogue Nord-Sud, interrompu par la crise et par le sentiment, devant la richesse soudaine de quelques pays pétroliers et l'émergence de nouveaux pays industrialisés, que l'ordre des choses était en train de changer. Or, pour une partie du monde, il n'en est rien, vous le savez comme moi. Sans doute le spectre d'une crise financière majeure s'est-il éloigné. Mais au prix d'efforts de la part des pays endettés qui y rongent parfois un système démocratique d'autant plus fragile qu'il est jeune. La réponse à l'endettement ne peut se résumer à ce que l'on appelle pratiquement l'ajustement structurel — la démocratie y risque trop gros !

Voyons les chiffres: l'ajustement a entraîné une baisse continue du niveau de vie de 2% par an entre 1980 et 1986 pour les pays à revenu intermédiaire, et encore de

133

1/2 point en 1988. Dans l'Afrique subsaharienne, le revenu par tête est inférieur de 25 % à celui des années 70.

Pour autant, le potentiel de croissance des pays endettés a-t-il été accru ? Je crains que non en raison du fait qu'une politique d'ajustement myope fait que vous guérissez parfois, mais avec un état général si affaibli que tout progrès futur vous est interdit.

Certes, la période récente a vu quelques améliorations. D'abord les orientations du Sommet de Toronto pour les pays les plus pauvres et, si vous me permettez cette parenthèse, nous avons été heureux de voir les Européens s'y exprimer d'une seule voix. Ensuite le marché lui-même commence à admettre des techniques de réduction de la dette. Mais il n'en demeure pas moins que même dans une année de forte croissance et d'expansion soutenue du commerce international comme 1988, le transfert financier net des pays pauvres vers les pays riches a encore été de 40 milliards de \$, qui s'ajoutent aux 100 milliards des quatre années précédentes.

Les bases d'une solution valable sont connues: une combinaison d'efforts structurels des pays endettés, augmentation des financements privés et publics et une ouverture plus grande des marchés des pays industrialisés, de nos marchés.

La Communauté doit-elle et peut-elle y apporter sa pierre ? Elle le doit, elle le peut. Elle le doit: la démocratie et l'équilibre social sont menacés et cela concerne tous les Européens et nos relations, comme le disait ce matin le président du Conseil, notamment avec l'Amérique latine et l'Amérique centrale. Elle le peut, car le maillon commercial du lien finance-commerce-monnaie est en partie entre les mains de la Communauté. C'est en tant que partenaire commercial, capable de donner, mais aussi de demander et d'obtenir, que la Communauté peut prendre les initiatives qui permettront de stimuler, par des importations accrues de ces pays, les potentialités de croissance de ces derniers, ce qui allégera d'autant les charges financières et donnera des marges de manœuvre pour préparer l'avenir par des programmes suffisants d'investissement. En d'autres termes,

134

la Communauté peut, en donnant l'exemple, susciter une nouvelle orientation qui permettrait de concilier l'assainissement à court terme et le développement à moyen terme. Elle aura l'occasion de mettre au point ses propositions tant dans le cadre multilatéral que dans la préparation de Lomé IV avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ou encore dans le dialogue qui s'annonce sous de bons augures avec les pays d'Amérique Latine et d'Amérique Centrale.

### ***Notre priorité: l'environnement et le cadre de vie***

Une autre de nos priorités, c'est l'environnement et le cadre de vie car, être partenaire d'un ordre économique mondial plus juste et plus efficace, c'est aussi ne plus délaissier la question de l'environnement. N'est-ce d'ailleurs pas là l'un des thèmes que nous pouvons partager avec les « autres Europe ». De Tchernobyl au Danube, elles savent ce qu'il en coûte d'agresser la nature ou de la délaissier. L'enjeu, vous le connaissez. C'est celui du rapport quotidien de l'homme à son cadre de vie comme celui, millénaire, de la société à la nature. Or, dans ce combat devenu planétaire pour la préservation de l'environnement, l'Europe est en première ligne.

D'abord parce qu'elle est riche et que, de ce fait, elle est aux prises avec un progrès accéléré de la science qui modifie en permanence son cadre de vie. Si nos pays n'ont plus, hélas, le privilège des pollutions industrielles, ils paient les premiers, dans les ravages des pluies acides et dans la dégradation des réserves naturelles d'eau potable, le prix d'une efficacité agricole et industrielle poussée aux limites du productivisme.

Mais aussi parce que l'histoire même de son développement a été marquée, depuis des siècles, par un équilibre particulier entre la société et la nature.

Il est bon de rappeler que cette spécificité a marqué profondément la situation de la famille dans la société, la conception de l'organisation économique et sociale, la place

135

et la structure des villes et du monde rural. C'est tout cela, n'en déplaise à certains, la personnalité européenne dans ce qu'elle a de plus particulier, et qu'il faut préserver.

Or, ces équilibres sont en cause avec la menace qui pèse d'une désertification rurale dans plusieurs pays de la Communauté et avec les difficultés croissantes d'aménagement et de gestion que connaissent les plus grandes de nos cités.

Face à ce défi, que pouvons-nous faire ? En premier lieu, reconnaître franchement que la Communauté européenne n'a pas tiré les leçons de son expérience, ni mobilisé pleinement ses moyens.

Ensuite — je suis tenté de dire d'abord — appliquer ses propres principes, ceux que définit l'Acte Unique qui lui a donné une compétence en la matière. Je peux les énumérer, ils sont de bon sens: la prévention doit primer sur la réparation, la charge de la réparation revient aux responsables des nuisances, ou, dit plus trivialement, le pollueur doit être le payeur, enfin l'environnement est une composante essentielle des autres politiques.

Mais il faut donner vie à ces principes. Là aussi le mouvement est perceptible, les esprits sont en train de changer: il est rassurant que le respect de l'environnement n'apparaisse plus comme un handicap pour la compétitivité, mais parfois comme un atout. En effet, la recherche de technologies alternatives prouve la rentabilité

économique et les conséquences, positives pour l'emploi, de la défense de la nature. Il faut changer d'esprit dans ce domaine.

De plus, la Communauté dispose grâce à l'Acte Unique de deux leviers législatifs importants: l'article 130 R établit une compétence communautaire chaque fois qu'il est nécessaire d'élaborer une règle visant directement la gestion du patrimoine naturel; d'autre part, l'article 100 A lui donne les moyens de rechercher des standards élevés d'environnement dans tous les domaines liés à la réalisation du marché intérieur.

Fort de ces principes et de ses moyens — qui seraient plus efficaces, il est vrai, si l'on pouvait, dans ce domaine comme dans d'autres, décider à la majorité qualifiée —

136

l'Europe peut orienter et coordonner les politiques ayant un impact direct sur la qualité des ressources naturelles. Cet ambitieux programme, je l'ai confié à un Commissaire enthousiaste et compétent qui n'aura que ce dossier en charge. Mais quel dossier, en raison des implications internationales de toute politique de l'environnement!

Quelques lignes d'action peuvent, d'ores et déjà, être tracées. La Commission proposera la création d'un système européen de mesure et de vérification de l'environnement qui pourra préfigurer la mise sur pied d'une agence européenne pour l'environnement. Il s'agira de relier entre eux et, si nécessaire, de créer les instruments régionaux ou nationaux, publics et privés, de manière à disposer d'un réseau assurant la mesure, la vérification, la certification, l'information et l'alerte. Cette initiative sera, bien entendu, ouverte à nos voisins, et pourra être mise en relation avec d'autres cadres ou structures de même type au plan mondial.

La mise sur pied de cet instrument sera un pas en droite ligne du rapport Brundtland dont nous sommes très loin d'avoir tiré tous les enseignements. Dans une première phase, la Communauté mènera une action plus déterminée que par le passé dans quatre domaines en particulier — je les cite: la préservation de la couche d'ozone, l'effet de serre, la réglementation des déchets toxiques, enfin la lutte contre la déforestation tropicale. La Commission proposera de prendre et de soutenir, dans les instances internationales compétentes, les initiatives nécessaires.

L'Europe doit clairement aller de l'avant dans ce combat. Mais attention, elle ne sera le partenaire espéré que si elle regroupe ses forces, que si ses opinions publiques, aujourd'hui encore divergentes, se rapprochent sur ce défi majeur. D'où la nécessité, me semble-t-il, d'une vaste campagne d'information, de l'insertion des problèmes d'environnement dans les programmes scolaires. Notre jeunesse doit se préparer à gérer les immenses ressources d'une nature à la fois accueillante et dangereuse, généreuse et avare.

Je le répète, en matière extérieure comme en matière

137

intérieure, cohérence, cohésion, solidarité, sont les principes qui doivent prévaloir dans l'action d'une Europe partenaire.

L'HISTOIRE N'ATTEND PAS

Une Commission vient de terminer son mandat, une autre lui succède pour mener à bien l'œuvre entreprise; l'Europe ne peut, à l'évidence, ignorer les mouvements du monde. Si des opportunités se présentent, elle doit les saisir. Si des défis lui sont lancés, elle doit les relever. Car l'Histoire n'attend pas. Elle vient parfois vous déranger, alors que vous souhaiteriez vous concentrer sur votre ouvrage: tisser tous les fils de l'Acte Unique.

### ***Des opportunités à saisir***

Quelles sont donc ces opportunités à saisir? Faire avancer l'Europe des citoyens et lancer l'Union économique et monétaire.

Vous mesurez bien la chance exceptionnelle que représente l'élection du Parlement européen au suffrage universel au printemps 1989. La Commission est pleinement concernée par cette élection qui va permettre aux citoyens des douze pays de mieux participer aux débats, de manifester clairement leur double appartenance à leur patrie et à l'Europe.

Sans doute la Commission at-elle privilégié, dans sa politique de relance, l'homme au travail sur le citoyen. Mais, dans l'attente de la suppression des frontières, elle n'a pas pour autant totalement délaissé ce dernier: l'augmentation des franchises fiscales, la suppression bientôt complète du contrôle des changes, l'élimination de la double imposition de TVA, le bénéfice des mêmes droits sociaux dans le pays de résidence, la progression régulière de la reconnaissance des qualifications professionnelles, toutes ces mesures sont autant de preuves concrètes que la Communauté

138

n'est pas une machinerie technocratique, mais bien une aventure humaine. Elles sont la démonstration jusqu'à présent modeste que notre espace est aussi fait — je serais tenté de dire d'abord fait — pour les femmes et les hommes dans toutes les dimensions de leurs activités, leur vie professionnelle, mais aussi leur vie dans la cité. Je me réfère particulièrement à la proposition faite, à votre demande, du droit de vote de tous les ressortissants communautaires aux élections locales et au jumelage des villes pour lequel vous venez de voter une résolution à l'unanimité.

Le débat, je l'espère élargi, qui va précéder les élections de juin constitue donc une chance sans pareille de faire prendre conscience aux citoyens que l'aventure européenne les concerne. Telle est, Mesdames et Messieurs les Députés, votre responsabilité. Et vous savez pouvoir compter sur la Commission pour vous y aider.

Cette élection pose évidemment aussi la question des pouvoirs de votre Parlement. Comment ne pas constater le paradoxe qu'il y a à faire élire au suffrage universel des parlementaires que l'Acte Unique a certes fait sortir d'un simple rôle consultatif pour leur assurer un droit d'amendement, mais qui n'ont de pouvoir véritable de décision qu'en matière budgétaire et pour de nouvelles associations ou adhésions ? N'y a-t-il pas là un risque de désaffection des citoyens vis-à-vis d'une élection dont, dès lors, ils ne perçoivent pas clairement l'enjeu ?

Personnellement, je ne le crois pas, parce que, et vous le prouvez tous les jours, l'influence réelle de votre Assemblée sur le processus de décision va déjà au-delà de ce que disent les textes mais surtout parce que — et tout le monde en a conscience — le Parlement européen est l'institution de l'avenir. Je suis persuadé que, de même que l'Acte Unique a introduit la procédure de coopération, de même un nouveau développement des politiques communes se traduira vraisemblablement

par un renforcement des pouvoirs de votre Assemblée. C'est d'ailleurs l'avis qu'a exprimé très nettement le Chancelier Kohl lors du débat général au Conseil Européen de Rhodes.

Voilà qui m'amène tout naturellement, car il sera question

139

de changements institutionnels, à l'Union économique et monétaire.

La Communauté ne recueillera tous les bénéfices de la réalisation de l'Acte Unique que si, parallèlement, les Etats membres améliorent leur coopération dans leurs politiques macroéconomiques et monétaires.

L'étude menée sous la direction de Monsieur Cecchini le démontre d'une manière convaincante, notamment en ce qui concerne les potentialités de créations d'emplois: 2 millions sans politiques communes, 5 millions avec des politiques communes.

C'est pourquoi la Commission avait proposé, dès 1985, le renforcement du Système Monétaire Européen et une stratégie coopérative de croissance. Des pas furent franchis dans le domaine monétaire, mais en revanche la Commission ne réussit pas à convaincre les gouvernements de la pertinence de ses propositions en matière macroéconomique. La conjoncture économique s'est certes améliorée — j'y ai fait allusion auparavant — mais les Douze sont loin d'avoir tiré tout le parti souhaitable d'une utilisation combinée de leurs marges de manœuvre en matière de croissance et d'emploi.

Nos propositions restent donc valables. Elles seront actualisées en fonction de l'évolution de l'environnement international. Au 1er juillet 1990, lorsque entrera en vigueur la libération totale des mouvements de capitaux, un pas devra être franchi vers plus de coopération, si la Communauté veut tirer tout le profit de l'espace financier commun ainsi créé. Ce qui nous permettra d'utiliser au mieux l'épargne des Européens, d'attirer des capitaux extérieurs et d'accroître la puissance de nos places financières.

Un renforcement de la coopération économique et monétaire est donc indispensable au 1er juillet 1990. C'est indispensable. Est-ce suffisant? Non, a pensé le Conseil Européen de Hanovre qui a décidé d'examiner, à Madrid, en juin prochain, les moyens de parvenir progressivement à l'Union économique et monétaire.

Ne nous y trompons pas. Il s'agira d'un authentique bond en avant, d'un double point de vue. En effet, dans le

140

cadre de l'Union économique et monétaire, ce sont de nouvelles possibilités de prospérité économique et de création d'emplois qui nous seront offertes, en plus des promesses liées à la réussite de l'Acte Unique. Mais cette Union ne sera possible qu'au prix d'une nouvelle mutation de nos institutions, afin de créer, d'une part, un Système Européen de Banques centrales et, d'autre part, le cadre permettant d'assurer une cohérence et une efficacité plus grandes des politiques économiques nationales.

Le Comité ad hoc créé par le Conseil Européen soumettra son rapport dans les délais prévus. Ainsi, les chefs d'Etat et de gouvernement pourront réfléchir et débattre sur ce que représenterait, à son stade final, l'Union économique et



monétaire. Mais ils seront également saisis d'un schéma permettant, pas à pas, à un rythme réaliste et raisonnable, de constituer cette Union.

Il y a de bonnes raisons de penser, l'expérience aidant, que l'évolution progressive vers l'Union serait grandement facilitée par la création d'un cadre institutionnel adéquat. Si tel est bien le cas, il sera nécessaire, comme en 1985, d'ouvrir la voie à une nouvelle conférence intergouvernementale chargée d'élaborer les dispositions destinées, comme l'Acte Unique, à compléter le Traité de Rome.

Nul doute que le Parlement européen, par ses travaux déjà en cours au sein de la commission économique et monétaire — je pense au rapport Franz —, puis par sa délibération sur le rapport du Comité ad hoc, contribuera, comme il l'a fait pour l'Acte Unique, à cette nouvelle étape décisive, je dis bien décisive, pour définir le cadre politique et institutionnel d'une Europe économique, monétaire et sociale.

### ***Des défis à relever***

Il y a donc les opportunités à saisir, certes, mais aussi des défis à relever. L'histoire n'attend pas et 1992 est désormais trop proche pour ne pas commencer à penser à l'après-1992. Deux perspectives doivent dès maintenant

141

nous mobiliser. Tout d'abord, donner à la Communauté la nécessaire dimension pour l'éducation, la culture et les problèmes de société, apporter une réponse à l'appel des autres Europe.

Au premier défi correspond cette question que nous nous posons tous: de quoi est encore capable la civilisation européenne, comment revivifier les forces qui l'ont faite et ranimer ses humanismes vivants? La réponse repose évidemment sur le triptyque éducation, culture, société. La formation tiendra forcément dans nos politiques communes un rôle central à l'avenir. Alors que depuis des siècles les hommes avaient vécu au rythme des saisons, avaient répété les mêmes gestes, se les étaient transmis, le rythme aujourd'hui a changé: la vie est plus longue, on doit changer d'activité, la mobilité géographique devient une inévitable contrainte et la technologie modifie les instruments de notre vie quotidienne. La secrétaire délaisse sa machine à écrire pour le traitement de texte et partout l'homme doit s'adapter à de nouvelles méthodes et à de nouveaux instruments. Dix ans après l'école ou l'université, l'acquis éducatif et professionnel est menacé d'obsolescence.

Pas plus tard que jeudi dernier, patrons et syndicats ont eu conscience de ce défi, eux qui ont accepté la semaine passée à Bruxelles de faire de l'éducation et de la formation les thèmes majeurs du dialogue social. Même si — et nous le savons — les compétences de la Commission sont, dans ce domaine, limitées, même si la Communauté devra compléter, par la reconnaissance mutuelle des qualifications, ce qui a déjà été fait avec les diplômes, le temps est venu, me semble-t-il, pour les gouvernements de confronter leurs expériences, de comparer leurs choix. D'ailleurs, les ministres compétents sont demandeurs d'une réflexion d'ensemble sur ce que devrait être la politique de l'éducation dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Faut-il aussi dans le développement des échanges non plus seulement des biens et des services, mais aussi des idées — cette cinquième liberté non prévue par le Traité mais indispensable pour donner de la chair à notre projet — trouver de nouveaux objectifs sur le modèle déjà éprouvé

142

d'ERASMUS et de COMETT, promouvoir des échanges entre lycéens, écoliers ?

Pourquoi ne pas systématiser des échanges entre classes des écoles des Etats membres pour que chaque élève du secondaire ait passé au moins un mois dans un établissement d'un autre Etat membre ? Il y a des classes de neige, il y a des classes de mer, pourquoi pas des classes 1992 ? Elles peuvent voir le jour dès cette année.

Education, culture, société: le chantier est immense. L'Europe, en tant que telle, ne fait que l'aborder. Nous devons avoir, au-delà de ces premiers pas, la vive conscience de ce qui aujourd'hui peut mettre en danger l'équilibre de notre société et l'autonomie des personnes. Nous rêvons d'une Europe exemplaire, plus démonstrative pour prendre la tête du combat pour les droits de l'homme, partout où ils sont bafoués.

Qu'on ne se le cache pas, nous ne ferons face à ces risques nouveaux qui nous menacent que par une coopération accrue à l'échelon européen. Cela vaut pour la télévision à haute définition tout autant que, par exemple, pour le vaccin anti-SIDA pour lequel nous devrions nous mobiliser afin de coordonner, et même prendre la décision de rapprocher les efforts de recherche qui se déploient actuellement dans certains pays membres. Ce que nous avons réalisé pour le cancer, nous sommes en mesure de le faire pour cet autre terrible fléau.

### ***Une Europe ou des Europe ?***

Pour les « autres Europe », la question qui se pose est simple: comment concilier la réussite de l'intégration des Douze tout en ne repoussant pas ceux qui ont autant le droit que nous de se dire Européens? Vous le savez, la Commission a déjà pris une position de principe: priorité à l'approfondissement sur l'élargissement. Rien en effet ne doit nous distraire de notre devoir: réaliser l'Acte Unique. Ceci étant, cela ne nous a nullement empêchés de renforcer les accords aussi bien avec les pays membres de l'Association

143

Européenne de Libre-Echange qu'avec certains pays de l'Est, voire avec ceux que j'appelle les orphelins de l'Europe — Chypre, Malte, la Yougoslavie — et aussi avec la Turquie qui a d'ailleurs déposé une demande d'adhésion pour laquelle la Commission remettra un premier rapport au Conseil des ministres avant la fin de cette année.

Mais d'autres pays européens nous sollicitent. Faut-il aller plus loin ? Sous quelle forme ?

Je pense d'abord à nos très proches amis de l'Association Européenne de Libre-Echange. Nous avons jusqu'à présent cheminé avec eux sur la voie ouverte par la Déclaration de Luxembourg de 1984, celle du renforcement continu d'une coopération pragmatique. Au fur et à mesure que nous avançons, la pente devient plus raide. Nous approchons du moment où le grimpeur songe à souffler et à s'arrêter pour se demander: est-ce la bonne direction, sommes-nous bien outillés pour continuer sur ce sentier ?

Sur le cadre institutionnel de cette coopération, il est prématuré d'aller dans les détails. J'ai mes propres idées mais elles doivent tout d'abord être discutées par la nouvelle Commission, puis de manière informelle et sans engagement avec les pays intéressés.

Observons cependant que les solutions possibles ne seront pas les mêmes, selon que l'Association Européenne de Libre-Echange décidera ou non de renforcer ses propres structures. Dans l'affirmative, le cadre de notre coopération reposerait sur deux piliers constitués par nos deux organisations. Dans la négative, il ne pourrait s'agir que d'un schéma se fondant sur les règles communautaires.

Mais si l'on écarte, l'espace d'un instant de réflexion, l'aspect institutionnel d'une telle initiative pour se concentrer sur le contenu de cette coopération élargie, plusieurs questions délicates se posent. On observe, en effet, que nos partenaires de l'Association Européenne de Libre-Echange sont intéressés essentiellement, encore que les motivations soient nuancées selon les pays, par le fait de bénéficier des formidables potentialités d'un grand marché sans frontières. Mais chacun le sait déjà, celui-ci forme un tout avec ses avantages et ses coûts, ses possibilités et ses contraintes.

144

Peut-on en prendre et en laisser ? J'ai, à ce sujet, quelques doutes qu'il est facile d'illustrer.

Le marché intérieur, c'est d'abord une union douanière. Nos partenaires sont-ils prêts à adhérer à la politique commerciale commune que toute entité de cette nature doit pratiquer avec les pays tiers ? Ont-ils les mêmes conceptions de base que nous ? Le grand marché, c'est aussi l'harmonisation. Nos partenaires sont-ils disposés à transposer, dans leurs législations nationales, les règles communes indispensables à la libre circulation des produits et, par voie de conséquence, à accepter le contrôle de la Cour de Justice qui a fait la preuve de sa haute compétence et de son impartialité ? De même pour les principes qui régissent les aides d'Etat, sous leurs diverses formes ? Ou encore pour les conditions sociales d'une concurrence loyale et orientée vers le progrès des conditions de vie et de travail ? Telles sont les questions qui se posent et que nous leur posons.

Mais la Communauté, ce n'est pas qu'un grand marché. C'est un espace économique et social sans frontières ayant vocation à se transformer en une union politique comportant une coopération croissante en matière de politique étrangère et de sécurité. Ce contrat de mariage est, en quelque sorte, indivisible, même si toutes ses stipulations ne sont pas encore mises en œuvre. Seule cette affectio societatis qui nous unit nous permet de transcender difficultés et contradictions, bref d'avancer dans tous les domaines de l'activité collective. Dès lors, il est extrêmement délicat de vouloir établir, au sein de cette union qui se veut exhaustive, des menus à options.

Ces quelques remarques ne sont là que pour faire avancer la réflexion déjà engagée au sein de chaque pays membre de l'AELE. Nul doute que lors de la prochaine réunion de cette organisation, en mars prochain, sous présidence norvégienne, ces questions ne soient à nouveau à l'ordre du jour.

Mon sentiment est que la Communauté des Douze doit être disponible pour une discussion approfondie sur les

145

possibilités d'une coopération renforcée, voire élargie, avec ces pays.

Je n'en oublie pas pour autant ceux qui, chacun à leur manière, frappent à notre porte. Je les ai déjà évoqués. Mais je ne voudrais pas clore ce chapitre sans faire référence au concept de la Maison Europe tel que l'a évoqué Monsieur Gorbatchev. Bien sûr, nous connaissons les exactes dimensions géographiques de l'Europe, bien

sûr nous voulons, de toutes nos forces, que la paix, l'échange et la coopération soient les traits de l'Europe de demain. Mais gardons-nous de tout lyrisme ou de tout effet d'annonce. Et je dirais, pour mieux me faire comprendre, que nous rêvons d'un village Europe où l'entente régnerait, où les activités économiques et culturelles se développeraient dans la confiance mutuelle. Mais si j'avais à dessiner aujourd'hui ce village, j'y verrais bien une Maison appelée « Communauté européenne » dont nous serions les seuls architectes et dont nous conserverions soigneusement les clés, quitte à ouvrir nos portes pour un échange avec nos voisins.

Il me semble que dans le nouvel élan de la construction européenne, nous avons réussi à concilier vision et pragmatisme. Je n'ai rien caché des insuffisances ou des contradictions, telles qu'elles m'apparaissent, de la construction européenne. Mais il était utile de bien marquer les progrès réalisés depuis quatre ans, grâce au concours de tous. Il était bon de souligner le changement radical de climat dans notre Europe, même s'il y a bien des inquiétudes à dissiper, bien des efforts à faire pour nous préparer aux prochaines échéances. Quand le chemin devient escarpé et plein d'embûches, quand le découragement nous guette, il faut en revenir à deux notions simples: l'impérieuse nécessité de nous unir pour affronter les défis de l'Histoire, l'extraordinaire stimulant que constitue la perspective d'une Europe unie, telle que l'avait imaginée, avec prémonition, Jean Monnet.

Il disait:

« Créer progressivement entre les hommes et les femmes d'Europe le plus vaste intérêt commun géré par des institutions communes démocratiques auxquelles est déléguée

146

la souveraineté nécessaire. Telle est la dynamique qui n'a cessé de fonctionner depuis les débuts de la Communauté Européenne, brisant les préjugés, effaçant les frontières, élargissant en quelques années à la dimension d'un continent le processus qui avait au cours du siècle formé nos vieux pays.»

La force des institutions est vitale pour notre réussite. Toutefois, la méthode ne l'est pas moins, et j'y reviens pour dissiper toute ambiguïté et pour éviter à l'avenir tout conflit de doctrine inutile. L'Europe revit, nos activités économiques sont stimulées.

Toutefois la compétition entre nous doit être complétée, corrigée, humanisée par la coopération entre les Etats, les régions, les entreprises, les partenaires sociaux. La suppression de toutes les entraves aux échanges stimule nos énergies, mais il n'existe pas de marché qui puisse fonctionner sans un minimum de règles, qu'il s'agisse de veiller à une concurrence loyale ou d'éviter le dumping social. Toutes nos économies nationales sont d'ailleurs fondées sur la combinaison du jeu du marché, du dialogue social et de l'action des institutions publiques, politique macroéconomique de l'Etat et politique monétaire de la Banque centrale. Qui pourrait contester cela ? Comment, sans cela, imaginer un espace européen doté d'une volonté politique capable d'assumer des finalités délibérément choisies ? Et cela dans le respect du principe de subsidiarité, afin d'éviter une centralisation excessive et inutile. La Commission y veille pour sa part, mais elle n'est pas la seule institution en cause.

Cette insistance sur la subsidiarité, nous la retrouvons dans votre projet de Traité d'Union Européenne élaboré sous l'inspiration d'Altiero Spinelli. C'est que ce principe a une autre justification, plus profonde. L'Europe menaçait d'être malade de

ses divisions, mais elle est formidablement riche de ses diversités. Il convient de les préserver, mieux: de les faire fructifier pour le bien commun. Et en fin de compte, notre sentiment de partager cette aventure collective — l'Europe en voie de se faire — ne peut que fortifier notre sentiment d'appartenance à l'une de nos vieilles

147

nations. Oui, je le répète, nos fiertés nationales n'ont pas à s'effacer, pas plus que nos préférences philosophiques ou politiques. Après tout, ne voulons-nous pas être les champions de la démocratie renouée? Champions des droits de l'homme, champions du pluralisme ?

Ainsi, je vous le répète, l'Europe sera pluraliste ou ne sera pas; l'Europe sera européenne ou ne sera rien.

148

## **“La dynamique de la construction européenne”**

Au Colloque du « Center for European Studies  
à Bruxelles, le 30 novembre 1989

Gouverner l'Europe ?

Il s'agira d'abord d'interpréter la dynamique, le mouvement même de l'intégration européenne en train de s'accomplir. Je le ferai en m'attachant à ses deux composantes principales:

-l'engagement politique pris au travers de la ratification de l'Acte Unique européen;

-les conséquences spontanées, autonomes, qui naissent de cet engagement à partir du comportement des acteurs. Ce que les spécialistes désignent dans la théorie de l'intégration par *spill-over effect* ou « effet d'engrenage ».

Sur cette base, la question «comment gouverner l'Europe » peut être posée dans son sens plein: quelle forme d'organisation des pouvoirs au niveau de l'Europe peut être utile au regard de l'objectif recherché en commun ?

### *1. Acte Unique européen: la portée d'un engagement politique*

Les philosophes qui fondèrent en Europe les disciplines de l'étude de l'ordre international mirent l'accent d'entrée de jeu sur l'importance du droit. Pour le grand juriste hollandais Grotius, le père du droit international, le développement des relations entre les pays était, plus encore qu'au plan interne de la nation, soumis à un progrès de

149

droit. Il récusait ainsi à l'avance le caractère exclusif de la théorie des « monstres froids ».

L'Acte Unique européen approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement à Luxembourg en décembre 1985, ratifié 18 mois plus tard par les douze Parlements nationaux, se situe dans cette ligne de pensée. Nouveau traité de la Communauté, il consacre à nouveau le principe fondamental d'un engagement mutuel entre les Douze, fondé sur l'égalité en droit des nations contractantes. Parce qu'il lie les Etats signataires, la portée de cet engagement doit d'abord être pleinement mesurée, quant à l'objectif aux principes et à la méthode dès lors que l'on veut examiner la question: comment gouverner l'Europe ?

L'objectif d'abord. Il est politique. C'est celui de l'Union européenne, telle qu'elle est évoquée d'entrée de jeu par les pères de la Communauté, puis réaffirmée solennellement dans le Préambule de l'Acte Unique. Et lorsque celui-ci désigne l'objectif de 1992 comme étant la réalisation d'un espace économique et social commun, il établit en quelque sorte une des fondations du futur ensemble politique.

Désormais, le processus très large de la coopération politique se trouve, en vertu du titre III de l'Acte Unique, articulé explicitement avec celui de l'intégration économique. La Communauté Européenne et la coopération politique ont désormais

pour objet de contribuer ensemble à faire progresser concrètement l'Union Européenne.

Je me permettrais ici d'ouvrir une rapide parenthèse. N'a-t-on pas assisté, à Paris, ce samedi 11 novembre 1989, lors de la rencontre informelle du Conseil Européen, à une application exemplaire de cette articulation nouvelle? Les chefs d'Etat ont construit sous l'ombrelle de la coopération politique les bases d'une analyse et de principes d'action communs à l'égard de la situation des pays d'Europe de l'Est. En cohérence avec cette analyse, agissant en tant que Conseil Européen de la Communauté, ils ont donné l'impulsion nécessaire au lancement de plusieurs initiatives concrètes en matières économique, financière et sociale.

En souscrivant à l'Acte Unique européen, les Douze

150

n'ont pas seulement confirmé solennellement la visée finale de l'Union Européenne.

Ils ont aussi souscrit à des principes d'organisation, à un *modus operandi* qui renouvelle la force institutionnelle du traité. Pour certains observateurs, ce renouvellement n'est qu'un retour aux sources. C'est ce qui apparaît lors des travaux du colloque organisé par les amis de Jean Monnet l'an dernier. Selon ces travaux, le premier traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier contenait déjà l'essentiel des principes du gouvernement communautaire qui inspirent l'Acte Unique. Une filiation politique qui se lit dans trois caractères communs aux deux traités:

-l'importance donnée à la désignation d'objectifs bien définis pour la marche de la Communauté. En ce sens, on peut parler de l'Acte Unique comme d'un traité-loi avec des objectifs précis, et non d'un traité-cadre à l'image du traité de Rome;

-la confirmation des possibilités d'action de la Commission européenne dans ses fonctions d'application des décisions prises par le Conseil des Ministres;

-la synergie entre les trois institutions majeures de la Communauté, qui est peut-être l'élément le plus singulier et le plus positif du gouvernement communautaire actuel. Ainsi la dynamique communautaire peut-elle à nouveau fonctionner sur la base d'un triptyque indispensable:

. mieux décider;

. agir plus efficacement;

. démocratiser le processus de décision et de contrôle.

Enfin, s'inspirant de la méthode et non plus seulement des principes du traité de la CECA, les Douze se sont engagés, au travers de l'Acte Unique européen, à faire de la Communauté beaucoup plus qu'une simple zone de libre échange.

Si la suppression des multiples obstacles aux échanges à l'intérieur de la Communauté constitue le premier pilier

151

de l'Acte Unique (notamment au travers des dispositions des articles 8A et 100A), celui-ci ne peut être dissocié des cinq autres objectifs qui lui sont, au sens fort du mot politique, indissolublement liés:

. la cohésion économique et sociale;

. la dimension sociale;

. la coopération en matière de recherche et de technologie;

. la coopération monétaire;

. les actions communes dans le domaine de l'environnement.

Comme le remarque le professeur Roger Morgan, la portée politique du Traité des Communautés s'en trouve significativement transformée.

L'esprit et la lettre de l'Acte Unique sont donc animés par l'idée que la libre circulation effective des personnes, des biens, des services et des capitaux dans des économies aussi diversifiées que celles des Douze ne saurait s'accomplir par la seule suppression des « frontières ». Elle nécessite aussi des actions définies et appliquées à l'échelle de la Communauté qui accompagnent, en quelque sorte, le grand marché et le transforment en un espace économique et social organisé. C'est le balancement entre l'«intégration négative» et l'«intégration positive » déjà annoncé par John Pinder.

Ce qui nous intéresse ici, c'est que l'engagement de l'Acte Unique étant pris, la notion de solidarité communautaire n'est plus une expression de convenance sans portée politique et pratique. Elle reçoit, en février 1988, par décision du Conseil Européen, les moyens nécessaires à son exécution sous la forme d'un doublement en termes réels des fonds structurels de la Communauté, à l'horizon de 1993. La Communauté s'est dotée, au terme d'un compromis politique dynamique, de l'instrument opérationnel

152

et financier à la hauteur des ambitions affichées par l'Acte Unique.

## *2. La théorie de l'effet de « spill-over » revisitée*

L'existence d'un engagement politique fort des douze Etats membres de la Communauté, au travers de l'Acte Unique européen, ne suffit pas pour rendre compte de sa dynamique actuelle.

Il faut y adjoindre ce que Ernst Haas, père de la théorie néo-fonctionnaliste, désignait sous le nom d'effet de spill-over, en français l'effet d'engrenage, résultant, selon sa définition, des « concessions mutuelles entre une multiple variété de secteurs d'activités » .

Par spill-over effect, il faut entendre cette propriété endogène d'une union économique de se perfectionner avec le temps. Au fur et à mesure que se développent les échanges, la libéralisation appelle une harmonisation dont le respect nécessite une constante surveillance. Et aussi des coopérations sans lesquelles il ne serait pas possible de tirer tous les avantages du grand espace économique commun. Doivent également se renforcer les règles de concurrence ainsi que les politiques destinées à prévenir les situations de déséquilibre social ou macroéconomique, à pallier la perte d'influence des actions menées au seul niveau national. Cette perte d'influence étant due — il n'est pas inutile de le rappeler — à l'interdépendance croissante des phénomènes économiques et à la montée en puissance d'autres nations ou d'autres blocs économiques.

Précisément, l'une des interrogations des politologues concernant le mouvement de la Communauté européenne au cours des années 70 et jusqu'en 1984 portait sur l'absence ou la faiblesse du mécanisme de spill-over.

En effet, la principale manifestation probante d'un effet de spill-over au cours des années 70 a consisté dans l'instauration des règles du Système monétaire européen

153



en 1978. Encore ces règles n'ont-elles pu être adoptées qu'en dehors du cadre communautaire proprement dit.

Pour Robert Keohane et Stanley Hoffmann, deux chercheurs du Center for European Studies de l'Université de Harvard, l'effet de spill-over existe bel et bien, mais sa théorie mérite d'être revisitée.

Selon ces chercheurs, le déclenchement des mécanismes de spill-over n'est pas automatique. Il est subordonné à la confirmation périodique par les partenaires de l'Union, de leurs objectifs communs et à l'actualisation des engagements fondamentaux qui en découlent. Ce qu'ils désignent sous le nom de théorie néo-réaliste.

Au sens de cette théorie, l'Acte Unique ne doit pas être seulement considéré comme l'acte d'aboutissement d'une négociation. Il aura servi aussi d'initiateur à un ensemble de mouvements qui, en retour, élargissent la capacité d'agir et de s'exprimer en commun. D'où le sentiment d'une accélération, en quelques années, de l'intégration communautaire. D'où aussi la question pratique de la responsabilité et des pouvoirs du gouvernement de la Communauté, illustrée par quelques exemples.

En juillet 1986, les Douze s'accordent sur un programme complet de libération des mouvements de capitaux. Un an plus tard, ils décident que la dernière étape de ce programme sera accomplie, pour huit d'entre eux, dès le 1er juillet 1990. Il est remarquable de constater que ces décisions ont été prises pour le seul mérite de la libre circulation des capitaux, sans aucune condition préalable exprimée en termes politiques. Mais en pratique, pour assurer le bon fonctionnement du marché financier européen ainsi instauré, les Douze devront resserrer leurs liens dans trois domaines: la coopération des administrations fiscales chargées de contrôler les abus ou les fraudes; l'harmonisation de la fiscalité directe assise sur les bénéfices des entreprises, et au travers d'elle, les politiques d'incitation à l'investissement et à la recherche; enfin, la définition

154

d'un corpus de règles prudentielles, commun aux diverses autorités monétaires chargées de la surveillance des opérateurs, afin de garantir une concurrence équitable et d'assurer un haut niveau de protection à l'épargne investie en Europe. Ainsi doit-on parler désormais non plus seulement d'un marché financier européen, mais d'un véritable espace financier, doté de ses règles de fonctionnement propres.

De même une coordination monétaire renforcée à l'échelle de la Communauté Européenne s'inscrit dans le prolongement naturel de l'espace financier européen; comme l'illustrent les travaux du Professeur Thygesen. Sa mise en œuvre ne relève pas cependant de l'effet de spill-over: elle n'est pas strictement nécessaire à l'accomplissement de la libération des mouvements de capitaux. Le dynamisme économique et la cohérence politique supplémentaires qui en découleront pour la Communauté en font cependant l'enjeu d'une de ces « confirmations globales » que j'évoquais à l'instant.

Le domaine social est un autre exemple d'application de l'effet du spill-over, alors même que les bases juridiques de l'Acte Unique n'ont ici qu'une portée relativement modeste. En raison même des nécessités créées par la libre circulation, une politique sociale de la Communauté s'élabore, trop lentement aux yeux de

certains, mais prouvant son efficacité et sa complémentarité au regard des dispositions nationales:

- dès 1986, la directive cadre sur la libre circulation des machines comportait une liste d'exigences essentielles en matière de sécurité pour les travailleurs qui sert désormais de référence aux normes professionnelles dans l'ensemble de la Communauté;

- depuis 1987, les partenaires sociaux, le Conseil et le Parlement européen sont consultés sur un projet de statut de société anonyme européenne. Destiné en premier lieu à faciliter la coopération des entreprises au niveau du grand marché, ce projet comporte ipso facto des dispositions relatives à l'information et à la consultation des salariés, inspirées des exemples en vigueur dans les législations

155

nationales, plusieurs options étant offertes pour respecter les principes de subsidiarité et de diversité.

Enfin, l'exemple de la télévision sans frontières est trop connu pour que je ne l'évoque pas ici comme illustration actuelle de l'effet de spill-over.

Dès les premiers temps de l'élaboration de cette perspective, il est apparu clair à Lord Cockfield que la libre circulation des images sur un réseau européen de la télévision n'engageait pas seulement des choix communs de technologies et de normes. Elle appelait aussi une vision commune de l'industrie audiovisuelle européenne. Inévitablement, la question de l'importance à donner au développement, par l'audiovisuel, des cultures qui font la singularité européenne était posée. Car tel est bien, en définitive, le véritable choix politique qui renvoie à notre quête d'identité et à notre besoin d'expression en tant que peuples et en tant que nations.

Ces quelques exemples suffisent à nous montrer à la fois l'importance et les limites de l'effet de spill-over. Sa portée effective est en réalité soumise à la vérification périodique de l'engagement mutuel à se diriger vers l'objectif commun. Nous verrons, en nous interrogeant sur les vertus nécessaires du gouvernement de l'Europe, que le mécanisme de l'engrenage doit être prévu et encadré.

### *3. Quelles hypothèses pour l'avenir*

Pour les politologues qui nous observent, le secret du triangle institutionnel original qui gouverne aujourd'hui la Communauté des Douze tient dans sa capacité à gérer cette dialectique: d'un côté la force des engagements fondamentaux. De l'autre, le développement spontané des multiples effets d'engrenage.

Mais peut-on davantage encore approfondir ce secret? Peut-on dire les vertus politiques qui ont permis jusqu'à présent à ce triangle institutionnel de maîtriser le changement, vertus qu'il devra développer, en toute hypothèse, pour faire face aux nouvelles étapes ?

156

Ici encore, en me rapportant aux travaux des spécialistes, je mettrai en relief cinq conditions critiques pour satisfaire à l'impératif incontournable: comment gouverner utilement la Communauté?

- En premier lieu, la prise en charge complète, ce qui veut dire sans excès ni défaut, de la nécessité où se trouve la Communauté de faire face, avec succès, aux

défis internes comme aux défis externes; d'où une exigence continuelle d'adaptation, dont les événements en cours dans les pays de l'Est fournissent une éclatante illustration.

- En second lieu, l'identification claire des actions complémentaires qui découlent de la réponse à cette question. La complémentarité des objectifs principaux et secondaires de la Communauté, entre l'initiative communautaire et celle des Etats membres, a pour objet de rendre clair, transparent en quelque sorte, le processus de l'engrenage. Ainsi la politique commune de la recherche a-t-elle été approuvée par les chefs d'Etat et de gouvernement, dans le cadre de l'Acte Unique; elle apparaissait à la fois complémentaire de leurs initiatives nationales et propres à accélérer - par sa synergie propre - la modernisation de certains secteurs d'activité confrontés à une compétition farouche.

- Le respect des diversités qui n'est pas simple tolérance passive des différences, mais reconnaissance active de la multiplicité des usages, traditions, systèmes d'organisation propres aux divers pôles nationaux ou régionaux qui composent le réseau interactif de la Communauté. C'est une source d'échanges et de synergies au bénéfice de l'ensemble. Comme l'a montré Helen Wallace, c'est en usant des multiples ressources de la différenciation positive inscrites dans l'Acte Unique que le processus de libéralisation-harmonisation a pu se dérouler aussi rapidement depuis trois ans, sans qu'aucun des objectifs majeurs du livre blanc ait dû être abandonné.

- De même — mais j'ose à peine l'évoquer tant il risque

157

d'être galvaudé — le principe fondamental de la subsidiarité entre les différents niveaux de pouvoir, communautaire national et régional dans la Communauté. Ceci mérite qu'on s'y arrête quelques instants.

Rappelons que dans tout système d'inspiration fédérale, tel que la Communauté Européenne, le principe de subsidiarité apporte un contrepois permanent aux mécanismes du spill-over qui tendent, dans un monde complexe, à charger excessivement l'échelon du pouvoir central. Celui-ci, d'après le principe de subsidiarité, n'est fondé à assumer une compétence que si celle-ci ne peut être exercée avec la même efficacité aux échelons décentralisés. On imagine aisément l'importance de ce principe aux yeux des Etats membres de la Communauté qui acceptent, par elle, la nécessité d'un exercice en commun de la souveraineté; à fortiori pour ceux d'entre eux qui appliquent déjà ce principe pour leur propre compte, dans le cadre d'une répartition décentralisée des pouvoirs.

Mon opinion est que le principe de subsidiarité est appelé à jouer, quelles que soient les hypothèses de travail, un rôle nouveau et primordial dans l'organisation du gouvernement de la Communauté. Au point qu'il deviendra nécessaire d'en préciser les principes et les modalités dans tout nouveau traité. Il serait, par exemple, aisé de montrer l'utilité de telles dispositions pour la définition et la mise en œuvre de l'Union économique et monétaire.

- Enfin, dans le même esprit, tout nouveau traité devrait accomplir un progrès en vue d'améliorer le processus de décision et de combler ce qu'il est convenu d'appeler « déficit démocratique » de la Communauté. Les exigences seront encore plus fortes lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre l'Union économique et monétaire. Dès

maintenant, il importe d'associer davantage les Parlements nationaux aux processus de la construction européenne.

Telle est la grille d'analyse que je vous propose pour traiter les problèmes politiques et institutionnels de demain.

Quelle sera l'étendue du domaine de compétences de la Communauté? Quelle sera l'ampleur de ses responsabilités au regard des Etats dont elle recevra délégation de pouvoirs ?

158

Pour approfondir les réponses à ces deux questions, on ne peut échapper au choix d'hypothèses théoriques de travail; celles-ci portent sur les objectifs que l'on s'assigne et sur l'étendue de la Communauté.

On supposera d'abord, car il faut une base claire au raisonnement, que la Communauté à douze est parvenue à accomplir l'objectif de l'Acte Unique: un espace économique et social sans frontières en 1993.

Dès lors, deux hypothèses sont à considérer:

- Dans le premier cas, on suppose que les Douze consentent seuls à assumer l'objectif de l'Union européenne dans sa plénitude. Cette hypothèse n'exclut pas, au contraire, que les autres Etats d'Europe veuillent établir entre eux et avec la Communauté des relations étroites et d'un type nouveau. Nous en testons la possibilité dans nos discussions présentes avec les pays de l'AELE.

- Dans une seconde hypothèse, l'objectif de l'Union Européenne est partagé par un nombre beaucoup plus important d'Etats-nations européens. Leur appartenance simultanée à la même Communauté européenne résout alors de manière radicale la question de leurs relations; elle signifie en effet que tous ces Etats partagent avec les Douze les disciplines communes de la politique économique et sociale, de la politique commerciale et de la coopération politique.

Comment dès lors concevoir un gouvernement de l'Europe utile, approprié à la réalisation des objectifs communs ou partiels?

Il me semble personnellement que les caractéristiques du gouvernement de l'Europe correspondant à ces deux hypothèses de référence sont fort différentes:

- Dans le premier cas, la Communauté à douze, le défi demeure d'incorporer à la Communauté la dimension de sa sécurité dans ses trois aspects: économique, militaire et idéologique.

Parallèlement, la relation entre la Communauté et les autres Etats d'Europe s'approfondirait sous l'égide d'une coopération pluridimensionnelle et aux modalités adaptées aux diverses situations.

159

- Si l'on envisage à l'inverse la seconde hypothèse, il apparaît que l'enjeu majeur d'un gouvernement de la Communauté élargie à la plus grande partie de l'Europe sera de disposer d'une capacité de décision et d'arbitrage propre à assurer l'efficacité du nouvel ensemble.

La théorie comme la pratique justifient ce raisonnement.

La théorie des unions politiques nous rappelle que l'augmentation du nombre des pays participants n'est possible qu'au prix d'un accroissement de la capacité de décision au niveau central, faute de quoi la complexité des règles de concertation — destinées à préserver les intérêts des nations composantes — condamne à la

paralyse. Par ce raisonnement, Stanley Hoffmann et Robert Keohane soutenaient déjà que les adhésions de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal impliquaient par elles-mêmes un renforcement du processus décisionnel de la Communauté, même en l'absence de l'objectif de 1992. Ce qui fut fait dans l'Acte Unique.

La théorie des jeux en second lieu nous enseigne que le risque de coalitions partielles visant à optimiser les gains d'une coalition minoritaire s'accroissent avec le nombre de participants au jeu. L'ambassadeur De Schouteete a démontré que jusqu'à présent les mécanismes institutionnels de la Communauté à six, puis à douze, avaient empêché la constitution de coalitions visant à bloquer son fonctionnement. En serait-il de même dans un groupe deux fois plus nombreux ? On ne peut l'assurer, à moins d'accroître le degré de supra-nationalité de l'ensemble.

Enfin, la pratique de la Communauté montre que la gestion de la diversité n'est supportable que si les règles d'exception ne concernent qu'une minorité de participants. C'est ainsi qu'ont pu être gérés sans trop de difficultés les processus de transition ménageant l'entrée progressive des nouveaux arrivants; ou encore la participation incomplète

160

des Etats membres de la Communauté à l'accord de change du SME. Mais qu'en serait-il si un nombre significatif d'Etats devait bénéficier d'exceptions par ailleurs plus nombreuses? Les tensions à l'intérieur de la Communauté liées à l'inégalité des engagements ne pourraient être supportées que par une hiérarchisation de la participation aux processus décisionnels. Une telle hiérarchisation suppose encore une fois, au sommet de la pyramide communautaire, un exécutif doté de pouvoirs suffisants, mais démocratiquement responsable.

La marche vers l'Union Européenne dans une Communauté sensiblement plus nombreuse qu'elle ne l'est aujourd'hui n'est nullement inconcevable. Elle serait seulement plus difficile et sans doute plus lente.

Plus difficile, car les modalités d'exercice de la subsidiarité devraient s'accommoder d'une délégation de plus en plus importante au profit de l'échelon central, afin de lui permettre de gérer la complexité et de faire échec aux coalitions.

Plus lente, car l'énergie politique devrait dans un premier temps être consacrée à l'affermissement de l'échelon central, en vue d'obtenir une convergence effective de l'ensemble de la Communauté sur les objectifs intermédiaires, d'ordre économique et social.

On peut certes considérer des variantes à cette seconde hypothèse, comportant une progression à plusieurs vitesses pour des sous-groupes différenciés. L'Europe à géométrie variable. Mais sans oublier que toute complexification de la Communauté, par une différenciation des objectifs poursuivis, se traduira inévitablement par un renforcement du centre. Ce dernier, pour être efficace, doit à la fois gérer les objectifs du sous-groupe le plus ambitieux et exécuter les politiques ou les tâches de coordination communes à l'ensemble.

Gouverner, c'est choisir.

Pour en revenir à la Communauté à douze, l'extension de ses compétences conduira à poser deux problèmes:

.celui de l'efficacité de son exécutif et quel exécutif ?

.celui du contrôle démocratique en tenant compte de la

161

coexistence des Parlements nationaux et du Parlement européen.

L'élargissement significatif de la Communauté rendrait encore plus impératif le souci de prescrire un processus de décision efficace, au prix d'une hiérarchie des compétences et de transferts de souveraineté. Il obligerait, de même, si l'on veut maintenir l'esprit communautaire, à inventer des formes originales de contrôle démocratique. Sinon, ce serait la fin de l'idéal défini par les pères de la construction européenne et le retour aux embarras d'une organisation intergouvernementale classique.

Il n'est pas trop tôt pour y réfléchir sérieusement, avant même de se lancer dans des perspectives hasardeuses sur le futur de la grande Europe.

162

## **« Le principe de subsidiarité »**

Au Colloque de l'Institut Européen d'Administration  
Publique à Maastricht, le 21 mars 1991.

Au fur et à mesure que progressait, ces dernières années, l'intégration communautaire, un débat difficile s'est engagé où le principe de subsidiarité était constamment évoqué. Il est donc temps d'y voir clair, alors que les Etats membres débattent, dans deux conférences intergouvernementales, du devenir de la Communauté et de ses finalités, en même temps que de la répartition des pouvoirs entre la Communauté, les Etats membres et les collectivités locales, mais aussi entre les Institutions européennes.

C'est le grand mérite de ce Colloque de nous aider à poser le problème en des termes qui facilitent la recherche d'une voie acceptable par tous les Etats membres. Je voudrais m'exprimer à titre personnel et en toute franchise.

Nous sommes plusieurs qui avons insisté sur la nécessité de prendre mieux en compte ce principe dans la construction communautaire, dans la définition des pouvoirs autant que dans les modalités de son exercice.

Partons de l'idée, reconnue par tous, que la subsidiarité s'applique à deux ordres différents: d'une part, la délimitation entre la sphère privée et celle de l'Etat, entendue au sens large du terme; d'autre part, la répartition des tâches entre les différents niveaux de la puissance politique.

Je reviendrai, pour terminer cet exposé, sur le premier aspect, trop souvent négligé, mais si important pour choisir les critères d'attribution de pouvoirs à la puissance publique, en fonction d'une finalité essentielle: l'épanouissement de

163

chaque individu. Mais, comme nous le verrons, aller dans cette direction suppose des hommes et des femmes capables d'assumer des responsabilités en vue de réaliser le bien commun.

Quant au deuxième aspect, il occupe actuellement tous les esprits. Mais il n'a de sens que si on le situe dans une approche fédérale, du point de vue de la philosophie comme de la science politique.

### I. SUBSIDIARITÉ ET APPROCHE FÉDÉRALE

Cette approche fédérale ne doit pas être placée — si l'on veut éviter tout affrontement inutile — sous le drapeau du fédéralisme que certains brandissent, à tout propos, avec pour seul résultat de susciter une polémique sans issue avec ceux qui la rejettent, au nom d'une certaine conception de l'Etat-nation. Essayons de sortir de cette dichotomie stérile.

La grille de lecture fédérale est, du point de vue de la méthode, la seule qui permette d'ordonner le débat sur la répartition des tâches et les transferts de souveraineté. Avec cette méthode, je ne prétends pas imposer un choix politique, mais plus simplement l'éclairer.

A partir de là, il est, somme toute, secondaire que les modalités d'application de ce principe soient différentes pour la répartition des compétences entre le pouvoir

central et les unités constitutives (selon les systèmes fédéraux). Que la subsidiarité s'incarne dans des formules lapidaires; telles que la «necessary and proper clause», comme aux Etats-Unis, ou qu'elle se traduise à travers des listes, comme au Canada, en Australie ou en Allemagne, par une répartition fonctionnelle des compétences, de sorte que l'on octroie à chaque niveau ce qu'il peut le mieux faire.

Dois-je rappeler que la subsidiarité, heureusement formulée dans deux projets inspirés par A. Spinelli (le Rapport de 1975 de la Commission sur l'Union Européenne et le projet de Traité du même nom, adopté par le Parlement Européen en 1984), est un concept déjà consacré dans la

164

Communauté. La subsidiarité s'exprime, dans le Traité de Rome, avec l'instrument de la directive — j'aurai l'occasion d'y revenir avec la hiérarchie des normes —, l'article 235 et, surtout, dans l'Acte Unique, mais seulement, hélas, en son article 130 R pour l'environnement.

Qu'il me soit permis, pour mieux en faire comprendre la portée, de rappeler que la subsidiarité procède d'une exigence morale, qui fait du respect de la dignité et de la responsabilité des personnes, qui la composent, la finalité de toute société.

La subsidiarité, ce n'est pas seulement une limite à l'intervention d'une autorité supérieure vis-à-vis d'une personne ou d'une collectivité qui est en mesure d'agir elle-même, c'est aussi une obligation, pour cette autorité, d'agir vis-à-vis de cette personne ou de cette collectivité pour lui offrir les moyens de s'accomplir.

La subsidiarité, parce qu'elle suppose l'organisation de la société en groupes et non son atomisation en individus, repose sur une relation, à proprement parler, dialectique: la priorité d'action à l'unité la plus restreinte joue dans la mesure, et seulement dans la mesure (ce que l'on oublie trop vite) où elle peut agir séparément, mieux qu'une grande unité, pour la réalisation des buts poursuivis.

Si l'on transpose cette dialectique au niveau européen, et si l'on compare les nombreuses tentatives de définition de la subsidiarité, celle d'Altiero Spinelli, parce qu'il avait repris le double sens de ce concept, est la plus satisfaisante:

« L'Union n'agit que pour mener les tâches qui peuvent être entreprises en commun de manière plus efficace que par les Etats membres œuvrant séparément. »

Pour ma part, je serais tenté de compléter en précisant: ...en particulier, parce que les dimensions ou les effets de l'action ne permettent pas aux autorités nationales ou régionales de mieux réaliser ces objectifs.

Mais la subsidiarité est une notion qui ne peut non plus se ramener à un simple principe de répartition des compétences. C'est aussi — comme les Lander allemands me l'ont rappelé récemment, et comme la Commission en a retenu la leçon dans son avis du 21 octobre sur l'Union politique

165

— une contrainte permanente dans l'exercice effectif de celles des compétences qui ont été transférées au centre. Mais, d'un autre côté, l'exercice quotidien des compétences ne doit pas se traduire par des excès de pouvoirs qui laisseraient les Etats ou les régions désarmés.

Autant la subsidiarité, en tant que principe d'attribution des compétences, est une décision politique dont l'opportunité n'a pas à être appréciée par le juge, autant le contrôle du juge se justifie, pour vérifier que les modalités concrètes de l'action



commune ne violent pas la subsidiarité. Il s'agit, au niveau de l'exécution, d'éviter des réglementations trop disproportionnées dans les moyens requis par rapport à l'objectif poursuivi.

Il y a un bon usage de la subsidiarité quotidienne, sur lequel j'insisterai tout d'abord. Mais la subsidiarité ne peut être seulement un état d'esprit, une ardente obligation; il convient de lui donner corps. C'est ce que la Commission vient de suggérer dans le cadre d'une nouvelle hiérarchie des normes, qui est de nature à laisser aux autorités nationales et régionales une large marge de manœuvre dans le choix des moyens de mise en œuvre des orientations communes.

## II. DU BON USAGE DE LA SUBSIDIARITÉ

J'ai souvent le sentiment que la subsidiarité est malheureusement un principe que l'on applique aux autres et pas à soi-même.

Ce reproche peut être adressé aux Institutions de la Communauté et — pourquoi le cacher? — également à la Commission.

Mais cette critique peut aussi concerner le Conseil des ministres, au sein duquel la subsidiarité est parfois invoquée pour enfermer toute décision prise dans un réseau de conditions qui nuisent, à la fois, à l'efficacité et à la clarté de l'entreprise communautaire.

La Commission a-t-elle suffisamment balayé devant sa

166

porte? On peut en douter au regard de cet élément essentiel de la subsidiarité, qui est de ne pas succomber à l'excès de ses pouvoirs. Le problème se pose moins dans ses compétences d'exécution, parce que le Conseil les lui dispute chichement, que dans son droit d'initiative. La Commission ne cède-t-elle pas à la facilité de la surréglementation?

Un de mes prédécesseurs, Roy Jenkins, s'était ému de la prolifération de propositions détaillées sur des réglementations secondaires, au détriment d'une mobilisation sur les problèmes essentiels de la politique européenne. Il le fit publiquement à propos d'une célèbre directive sur les tondeuses à gazon: sous prétexte de libre circulation, la Commission avait-elle un quelconque titre à vouloir réglementer dans le détail l'utilisation de ces engins le soir ou le dimanche? Il y a chaque fois, m'explique-t-on, une bonne raison pour présenter des textes trop compliqués: éviter les fraudes, garantir la concurrence, obtenir l'appui d'un nombre suffisant de délégations au Conseil, de groupes politiques au Parlement.

Mais, plus fondamentalement, c'est souvent l'opportunité même d'un texte et pas seulement son contenu qui peut relever un excès de pouvoir. Je partage les craintes de ceux qui, s'ils sont prêts à reconnaître à la Communauté des compétences pour favoriser les échanges d'étudiants, de scientifiques, promouvoir l'apprentissage des langues étrangères, entendent préserver leur autonomie — reconnue par les dispositions institutionnelles — en matière, par exemple, de culture et d'éducation.

Et même lorsqu'un objectif est inscrit dans les traités européens, on doit se poser la question de savoir si les moyens les plus adaptés pour réaliser cet objectif ne seraient pas ceux de l'Etat national ou des autorités régionales.

En réalité, cet abus du principe de subsidiarité trouve, en partie, son explication dans la genèse de la Communauté. En effet, la construction européenne n'a pas commencé par un énoncé clair de ce qui serait, en fin de processus, la répartition

des pouvoirs. Cela n'aurait été ni réaliste, ni politiquement acceptable. Le Traité a transféré à la

167

Communauté des compétences limitées, dans des domaines bien précis: réaliser un marché commun, développer certaines politiques communes (agriculture, politique commerciale, politiques structurelles). Mais il n'était pas question, à l'époque, de lui confier des responsabilités générales en matière de politique étrangère, de sécurité ou de monnaie. Cet agencement était d'autant plus paradoxal que le projet était politique dans son inspiration, et pas seulement économique. Il en est résulté des déséquilibres dans l'exercice des compétences, qui se sont souvent exacerbés dans des questions qui paraissent maintenant secondaires.

Demain, si la révision en cours du Traité aboutit, l'extension des compétences de l'Union aux domaines par nature «fédéraux» devrait impliquer un recentrage de la construction européenne vers un équilibre réel entre le niveau communautaire, le niveau national et le niveau local. J'oserais même ajouter le niveau international, parce que dans certains domaines — je pense à la couche d'ozone ou à la lutte contre certains fléaux — c'est au niveau mondial que l'action commune est seule efficace, si l'on retient ce critère comme l'un des éléments essentiels de la subsidiarité.

Pourtant, l'expérience l'enseigne, des antidotes peuvent être mis en place pour lutter contre les risques de la surréglementation.

C'est ce que la Commission a fait, à partir de 1985, par l'application systématique de principes simples, comme celui de la reconnaissance mutuelle, qui a permis, en matière de normes et de diplômes, de faire l'économie de dizaines de réglementations détaillées. De même, en matière d'ouverture des marchés publics, nous fondons de grands espoirs dans une décentralisation de leur contrôle par le Juge national, au besoin par voie de référés, plutôt que par la multiplication des procédures d'infraction.

Le deuxième remède, c'est le recours systématique au vote à la majorité qualifiée, qui prive les administrations nationales de la possibilité d'imposer, dans le texte communautaire, tous les détails de leur réglementation interne pour ne pas avoir vraiment à la modifier et à la simplifier.

168

Mais, si la subsidiarité reste encore souvent factice — et il y a là une responsabilité propre de la Commission, que je n'ai pas cherché à éluder — il existe aussi, de la part du Conseil et des Etats membres, une référence abusive à la notion de subsidiarité, pour refuser un progrès relevant de l'action communautaire ou pour réduire la portée d'une décision prise.

Cette pratique se développe dans des domaines d'action communautaire prévus expressément dans les traités, sous prétexte que seules des solutions nationales permettraient de réaliser de façon satisfaisante l'objectif commun.

Or, il est évident que lorsque les Etats décident politiquement et sans ambiguïté de partager leurs souverainetés et de les exercer ensemble dans le cadre de la Communauté et au moyen d'Institutions communes, ils ne peuvent, plus tard, refuser aux instances communautaires de se prononcer et d'engager des actions, selon des modalités à déterminer.

Autrement dit, une fois que la répartition des compétences est déterminée, librement acceptée, il faut la respecter.

En contrepartie — et je voudrais insister sur ce point — la Communauté doit prendre acte de la liberté complète des Etats membres de déterminer leurs structures internes et, en particulier, le nombre et la délimitation des régions. C'est sur cette base que nous devons nous efforcer de dégager les procédures nécessaires pour l'association des régions à la vie communautaire. Ce devrait être un thème central de la Conférence Intergouvernementale sur l'Union Politique.

Mais, sous cette réserve, on ne peut pas, au nom de la subsidiarité, refuser dans la pratique de tirer les conséquences, pour les politiques communes, des engagements souscrits solennellement dans le Traité.

Quelques exemples, pris parmi d'autres, illustrent ce recours fallacieux à la subsidiarité pour ne pas avancer. Si la Communauté décide d'harmoniser les conditions de santé et de sécurité des travailleurs et donc de les protéger, on voit mal comment les solutions pourraient être profondément différentes d'un Etat à un autre, au regard du risque d'exposition à l'amiante ou du nombre d'extincteurs d'incendie par entreprise.

Dans le passé, la subsidiarité a été vainement — mais trop longuement — évoquée pour bloquer des politiques communes expressément voulues par les auteurs du Traité. Je pense, en particulier, à la politique des transports, jusqu'à ce que les écarts des pratiques nationales — sur le plan, par exemple, de la fiscalité sur le carburant — en arrivent à paralyser le fonctionnement du marché commun.

Peut-on concevoir la réalisation d'un marché commun de l'énergie, qui doit être un élément essentiel de l'objectif 1992, si, dans le même temps, on invoque la sécurité nationale des approvisionnements au titre de la subsidiarité pour contester toute mesure de libération ou d'harmonisation, alors qu'en réalité, cette sécurité serait mieux assurée, au niveau communautaire, grâce à la mise en commun de nos ressources et de nos moyens?

J'ai souvent l'impression que la subsidiarité est une feuille de vigne qui cache l'absence de volonté d'appliquer des engagements déjà souscrits.

### III. HIÉRARCHIE DES NORMES ET SUBSIDIARITÉ

Si la subsidiarité ne veut pas dire moins d'intégration ou moins de solidarité, elle nous met cependant au défi de mieux organiser le processus de décision au sein de la Communauté, de sorte que la mise en œuvre des principes ou orientations arrêtés en commun laisse aux Etats — et, en premier lieu, à leurs Parlements nationaux — l'autonomie la plus large possible.

Les auteurs du Traité avaient expressément prévu, avec l'instrument de la directive, la nécessité d'une authentique subsidiarité. La directive fixe une obligation de résultat mais confie aux Etats le choix des moyens pour l'atteindre. Elle se différencie du règlement qui, lui, s'applique directement dans tous ses éléments aux Etats, aux entreprises

170

aux individus, en se substituant, au besoin, aux législations nationales.

En pratique, cette distinction s'est évanouie. Certaines directives ressemblent, dans leur contenu, à des règlements. Elles sont aussi détaillées et ne laissent guère de marge de manœuvre pour leur transposition en droit interne. Ce sont souvent les Etats eux-mêmes qui, pour des raisons louables de sécurité juridique, mais aussi dans le souci plus contestable d'éviter le détour d'une procédure parlementaire,

s'emploient à surcharger les directives de dispositions qui ne laissent aucun choix des moyens de mise en œuvre. L'exemple de la 6e directive TVA, qui a harmonisé l'assiette est encore présent dans bien des mémoires: elle avait permis aux experts de certains Ministères des Finances d'obtenir du Conseil des Ministres de la Communauté ce qui leur avait été refusé par leurs Parlements nationaux.

Trop souvent, la complexité des textes — dont il est trop facile de tenir la Commission pour responsable — est le fruit de laborieux compromis au sein du Conseil des Ministres. Cette absence de clarté est d'autant plus regrettable qu'elle nuit à la qualité du débat démocratique et à l'efficacité de l'action. C'est souvent le résultat de l'action obstinée des administrations nationales, pour amoindrir la portée d'un texte et ramener au niveau national de perpétuelles querelles sur les conditions de sa correcte exécution. Au total, personne n'y gagne, ni les citoyens, ni les Etats membres, ni l'efficacité, ni la cause européenne.

La Commission, à l'occasion de la conférence intergouvernementale sur l'Union politique, vient de proposer d'introduire une véritable hiérarchie des normes — support indispensable à une codécision du Parlement — qui vise tout à la fois à renforcer la démocratie et à améliorer l'efficacité.

En quoi la proposition de la Commission, en matière de hiérarchie des normes, peut-elle faire avancer le débat sur la subsidiarité ?

Ramenée à l'essentiel, cette proposition peut être ainsi résumée:

171

Introduction dans le Traité, au-dessus du règlement qui demeure, d'un nouvel acte — la loi — adopté par le Parlement et le Conseil; la directive disparaît pour être réincarnée dans la loi.

La loi serait définie à la fois par ce critère formel de la codécision et par son contenu:

- principes de base de toute matière relevant d'une compétence communautaire;
- mais aussi l'ensemble des règles dans certains domaines, où l'intervention du législateur communautaire constitue une garantie nécessaire (par exemple, droits et obligations des particuliers ou des entreprises).

Mais — et j'en viens à la subsidiarité — la loi serait mise en œuvre:

- soit directement par les autorités nationales — le plus souvent les Parlements; il s'agit en cela de reprendre la fonction essentielle de la directive, de lui rendre son sens original, en laissant le choix des moyens pour atteindre l'objectif; dans ce cas, les Parlements nationaux sont réellement insérés dans le processus communautaire, au lieu d'être, comme trop souvent à l'heure actuelle, de simples chambres d'enregistrement;

- soit la loi est mise en œuvre par un règlement de la Commission, mais seulement pour ceux de ses aspects qui exigent une intervention de règles uniformes; et encore, cette exécution par la Commission est-elle subordonnée à une possibilité d'évocation par le législateur communautaire, ayant pour effet de transformer le règlement contesté en proposition de la Commission soumise à la procédure législative.

La proposition de la Commission à la Conférence intergouvernementale vise à restituer aux autorités nationales, Parlement ou gouvernement selon le cas, dans la mise en œuvre de la loi, les marges de manœuvre permettant d'adapter la réglementation aux exigences locales et de tenir compte, ce faisant, des sensibilités politiques des citoyens.

On conviendra que cette méthode est à la fois plus claire et plus simple que le processus actuel, qui consiste à compliquer à

172

l'extrême la législation de base, sous prétexte de prendre de multiples précautions vis-à-vis des données nationales.

Toutes les fois que la libre circulation des personnes, des marchandises, des services ou des capitaux n'est pas en jeu et que les conditions de concurrence égale ne sont pas en cause, on pourrait laisser une marge d'autonomie non négligeable aux Parlements nationaux. C'est ainsi, par exemple, que les actes visant à la mise en œuvre du principe d'égalité entre les hommes et les femmes au travail peuvent, une fois posées les règles essentielles, en confier — comme cela est déjà d'ailleurs le cas pour les directives existantes — la mise en œuvre aux autorités nationales. De même, la loi se bornerait-elle à indiquer les critères de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, en conférant à la Commission la définition des différents paramètres à respecter, et aux autorités nationales les mesures de contrôle d'assainissement sur les opérateurs économiques.

Notre proposition n'a pas pour objet — contrairement à ce que laissent entrevoir certaines réactions à notre proposition — de renforcer le pouvoir de la Commission, mais bien de clarifier le débat, souvent confus, entre la logique de la subsidiarité et la logique de la séparation des pouvoirs.

Le Parlement européen, de son côté, a bien compris que l'accroissement en qualité de son pouvoir législatif était inévitablement lié à une réduction du champ actuel de son intervention en quantité.

Comme le souligne fort justement le rapport que M. Bourlanges a consacré, au Parlement européen, à la nécessité d'une hiérarchie des normes, « la redistribution de la fonction normative... doit conduire à un dessaisissement simultané des deux branches du pouvoir législatif, au bénéfice de l'autorité exécutive, c'est-à-dire, selon le cas, la Commission ou les Etats membres ».

En privilégiant la mise en œuvre de la loi par les Parlements nationaux ou par les autorités régionales, la Commission veut rompre avec un centralisme souvent inefficace, afin que les décisions de mise en œuvre soient prises le plus près possible de ceux auxquels elle s'adresse.

173

#### IV. LA SUBSIDIARITÉ ET LA DÉLIMITATION ENTRE LE PUBLIC ET LE PRIVÉ

De même qu'il peut y avoir avec la « subsidiarité alibi » un abus de cette notion nuisant au bon équilibre de la répartition des pouvoirs, de même comment ne pas constater le risque de détournement de la subsidiarité pour cantonner la puissance publique hors du champ économique et social?

Je pense personnellement que la subsidiarité n'est un nouvel avatar ni du libéralisme, ni d'ailleurs du socialisme démocratique. Elle n'est l'apanage d'aucune doctrine politique ou économique. Il ne faut pas la laisser devenir l'arme de dissuasion utilisée par les intégristes du « tout marché » ou du « tout laisser-faire ».

La Communauté — devrais-je le répéter encore une fois —, parce qu'elle est un projet politique, a pour vocation, avant même d'être enfin dotée d'une politique commune étrangère et de sécurité, d'organiser un espace commun sur le plan

économique et social. Le niveau communautaire constitue, comme le sont les niveaux nationaux et locaux, un échelon approprié de l'intervention publique, si celle-ci s'avère nécessaire.

Je voudrais illustrer mon propos par quelques exemples:

Le marché — que nous réalisons pleinement avec l'objectif 1992 — n'est pourtant pas un système parfait exempt de défaillances. Il ignore l'existence d'importantes externalités, le caractère de bien public de certains produits ou ressources, les abus de positions dominantes, des considérations stratégiques telles que, pour citer l'Acte Unique, le renforcement « des bases scientifiques et technologiques de l'industrie européenne ».

La régulation macroéconomique est insuffisante pour rencontrer ce type de problèmes et peut même créer des effets pervers. C'est au niveau communautaire, en particulier face aux conditions de la concurrence internationale,

175

que l'intervention publique est à même d'encourager la productivité, de mobiliser d'importantes ressources, d'organiser des coopérations à long terme, en d'autres termes, de créer un environnement favorable à une meilleure compétitivité de nos entreprises.

Pouvons-nous, au nom de la subsidiarité, de la priorité à l'échelon le moins élevé possible, laisser notre industrie de haute technologie (informatique, aérospatiale, biotechnologie) désarmée, sans secours, alors que l'on connaît la part décisive des actions publiques — je pense en particulier à la recherche — aux États-Unis et au Japon ?

Je terminerai avec l'exemple de la politique sociale. La Charte, solennellement adoptée par onze chefs d'État et de gouvernement, n'était pas seulement un geste politique. Elle illustre l'idée que la réalisation d'un espace sans frontières doit s'accompagner, par souci de cohérence et de solidarité, du développement d'une véritable politique sociale, dont j'espère que la révision du Traité nous fournira tous les moyens institutionnels.

En ce domaine, je voudrais d'ailleurs mentionner que la question de la subsidiarité ne se limite pas au choix entre la législation communautaire et la législation nationale. Elle ouvre aussi l'option entre législation et accord conclu entre partenaires sociaux. Le Traité, là encore, devra sortir le dialogue social du rôle trop étroit dans lequel l'a confiné l'Acte Unique. Il devra prévoir expressément la place de la négociation et de la convention collective européennes.

A travers ces exemples, j'ai voulu illustrer que la subsidiarité comprend bien deux aspects indissociables:

. le droit pour chacun d'exercer ses responsabilités là où il peut le mieux s'accomplir;

. le devoir des pouvoirs publics de donner à chacun les moyens de s'accomplir pleinement.

Il ne saurait être question de s'écarter de cette double signification de la subsidiarité. La réalisation d'une personnalité politique de l'Europe suppose que son fondement économique et social soit celui d'un espace commun organisé selon des principes identiques à ceux de toute collectivité. A charge, ensuite, de prendre pleinement en compte

175

le respect des diversités et la mise en œuvre de la décentralisation, dans l'esprit même de la subsidiarité .

Conçue ainsi, la subsidiarité est bien une pédagogie de l'approche fédérale: il importe que le citoyen puisse globalement comprendre ce qui ressort de chacun des niveaux d'autorité, sans quoi la démocratie est affectée. Une part du fameux « déficit démocratique » dans la Communauté provient de ce manque de visibilité, alors que la claire détermination des responsabilités réciproques du citoyen et des différents niveaux du pouvoir faisait l'admiration de Tocqueville dans *La Démocratie en Amérique*. La subsidiarité n'est pas seulement un débat philosophique ou juridique, mais bien politique.

Grâce aux travaux de votre colloque, j'espère que tous les acteurs de la vie communautaire pourront mieux comprendre la complexité de ce principe, mais aussi sa richesse. La subsidiarité constitue la clé de voûte, sur le plan politique, de l'organisation de la vie en commun et, sur le plan institutionnel, de l'exercice partagé des souverainetés dans les domaines — et seulement dans les domaines — où un tel partage a été décidé.

## «*Les leçons de Maastricht*»

Devant le Parlement Européen  
à Strasbourg, le 12 décembre 1991

Tout de suite après le Conseil Européen, la Commission a délibéré, hier, sur les résultats de Maastricht. Les nouveaux traités mériteront, bien entendu, un examen plus approfondi, plus détaillé de la part de la Commission, comme, je le pense, de la part du Parlement européen. Mais la Commission m'a chargé de vous dire que, pour elle, et sans ambiguïté, le bilan était globalement positif. Je dois, à cet égard, saluer et remercier le président Lubbers, la présidence néerlandaise, pour le travail qu'ils ont accompli, pour la patience et l'ingéniosité avec lesquelles ont été menés le Conseil Européen, ses travaux, surtout pendant les dernières heures qui étaient, je dois le dire, particulièrement pénibles.

La présente réaction de la Commission, ai-je dit, est sans ambiguïté. Par rapport aux derniers débats que nous avons eus au mois de novembre, je vous rappelle que la Commission avait publié un court texte, le 27 novembre, et que c'est à la lumière de ce texte que je voudrais analyser les résultats du Conseil Européen, puisque dans ce texte nous avons exprimé à la fois nos espoirs et nos craintes.

Je voudrais à cet égard vous relire, pour bien comprendre notre position, l'avant-dernier paragraphe de cette déclaration. Nous disions, après avoir été sévères ou très stricts sur quelques points: « La Commission comprend les problèmes qui se posent à tel ou tel pays pour accepter l'ensemble des dispositions. Mais des solutions de compromis

177

existent qui, tout en rencontrant les sensibilités de certains Etats membres, évitent les risques mentionnés et assurent la crédibilité politique de la construction européenne. » Et nous ajoutions, c'est important pour le jugement que vous porterez sur l'action de la Commission: « Celle-ci fera, de son côté, tout son possible pour contribuer à la réalisation du consensus et du plein succès du prochain Conseil Européen. »

Les zones de lumière l'emportent donc nettement sur les zones d'ombre. Je voudrais tenter de l'expliquer à travers trois questions: quelle dynamique pour le projet européen ? Quelle force pour nos institutions ? Et, enfin, quel équilibre entre nos différents objectifs politiques, entre nos différents objectifs de société ?

Tout d'abord, quelle dynamique pour le projet européen? La relance est forte si l'on se place dans une perspective historique. Elle se fonde sur deux éléments moteurs: la monnaie unique et la défense. Elle est fondée aussi sur une idée-force, garante de la démocratie et de la diversité, je veux parler des dispositions du Traité sur la subsidiarité, dont on ne soulignera jamais assez l'importance. Et, enfin, il y a une démarche que je continue — que nous continuons — à considérer comme plus incertaine en ce qui concerne la politique étrangère. Je vous rappelle que c'était là la principale critique que j'avais formulée devant vous au mois de novembre.

Voyons rapidement ces deux éléments moteurs. Pour l'Union économique et monétaire, c'est un engagement irréversible, progressif et rigoureux. Un engagement



irréversible parce qu'il n'y a pas *d'opting-out* généralisé et que par conséquent les entrepreneurs, les banquiers, les marchés savent qu'au plus tôt le 1er janvier 1997, au plus tard le 1er janvier 1999, nos pays entreront dans une troisième phase et adopteront cette véritable révolution qu'est une monnaie unique, avec une banque centrale pleinement indépendante.

Mais cela selon une progressivité raisonnable. On ne soulignera jamais assez les efforts qui devront être faits, qui doivent être faits dès maintenant, pour aller vers une

178

plus grande convergence économique et aussi le rôle que devra jouer l'Institut monétaire européen, sans empiéter sur les compétences des banques centrales pour, si vous me permettez cette expression, livrer « clés en main » la Banque centrale européenne le jour où elle devra commencer à fonctionner.

Enfin il faut aussi une rigueur, car la qualité de la nouvelle monnaie en dépend et ce serait une grave erreur que de penser qu'il suffit de décider politiquement et institutionnellement d'avoir cette nouvelle monnaie si nous n'avons pas les fondements économiques, les fondements de stabilité qui permettent à cette monnaie de garantir la stabilité, le progrès du pouvoir d'achat, une croissance équilibrée et la création d'emplois.

Je dois rappeler ici qu'il y a eu une longue préparation de trois ans, depuis le Comité des experts jusqu'au travail dont on ne parle jamais mais qui a été extrêmement important du Comité des gouverneurs, en passant par les différentes contributions du Parlement européen, qui, je crois, se reconnaîtra bien dans les décisions qui ont été prises.

Deuxième élément moteur: la défense commune. C'est véritablement un grand progrès lorsqu'on se rappelle les discussions qui ont eu lieu — et M. van den Broek s'en souvient aussi — à un moment où il y avait des positions dogmatiques et, derrière ces positions dogmatiques, souvent des procès d'intention. C'est donc un grand pas en avant qui a été franchi. A long terme, il est indiqué que nous allons vers une politique de défense commune qui aboutira à une défense commune, et je vous rappelle que les dispositions du Traité pourront être revues à cet effet en 1996. En attendant, et pour reprendre un mot français qui n'est pas très joli, on « instrumentalisera » l'Union de l'Europe Occidentale, d'une part, en conformité avec les engagements des pays européens au sein de l'Alliance Atlantique, la situation s'étant clarifiée après le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Alliance à Rome, mais aussi, d'autre part, en compatibilité avec la politique de sécurité et de défense menée par l'Union européenne. Je

179

crois qu'il y a là un bon équilibre et j'espère que nous trouverons le dynamisme nécessaire pour l'appliquer.

J'en viens maintenant à la politique extérieure, là où je continue à avoir des inquiétudes. Des inquiétudes sur le processus de décision, et des inquiétudes sur la manière dont les dispositions du Traité nous permettront d'assurer la cohérence entre, d'une part, la politique étrangère stricto sensu et, d'autre part, les relations économiques extérieures et la coopération au développement.

Certes, toutes ces dispositions sont mentionnées dans le Traité, mais il faudra que dans l'articulation des pouvoirs, donc la coopération entre les institutions, on prenne garde d'avoir une cohérence, sinon une unité qui aujourd'hui n'est pas accessible. Mais surtout j'avais exprimé des réserves quant à l'efficacité du processus de décision mis en place. Je les maintiens, tout en souhaitant que les Etats membres utilisent au mieux les possibilités offertes, d'abord pour prendre rapidement des décisions et, ensuite, pour agir efficacement et en temps utile.

Vous me comprendrez d'autant mieux que l'instabilité qui règne et qui menace autour de la Communauté exige que l'Union européenne puisse faire face, rapidement, à la situation. Je pense non seulement au flanc Est, mais également à notre flanc Sud. En dépit des efforts renouvelés de la présidence néerlandaise et de quelques Etats membres, dont notamment la France et la République Fédérale d'Allemagne, il n'a pas été possible d'améliorer le processus de décision. Comme l'a dit le président Lubbers, il n'y avait pas d'unanimité. Il fallait donc en rester à la formule que je vous ai citée l'autre fois et qui demeure dans le traité, non sans difficulté puisque certains voulaient aller en deçà. Ce qui est en cause, par conséquent, c'est de savoir si les pays ont vraiment conscience d'avoir des intérêts en commun, qu'ils défendront mieux ensemble. J'aurais préféré, pour ma part, un schéma plus clair à partir d'une décision unanime du Conseil Européen sur les champs d'intérêt commun et sur les orientations à donner, les politiques étant ensuite menées à la majorité qualifiée

180

par le Conseil. Mais, je le répète, il n'y avait pas de consensus sur cette approche.

Les optimistes, à partir de là, parleront d'un indispensable *learning process*. Les pessimistes s'inquiéteront de l'existence réelle d'un consensus de base entre nos pays membres. Quant à la force de nos institutions, permettez-moi d'en parler tout d'abord à propos des dispositions sur la subsidiarité. C'est un élément de clarté pour savoir qui fait quoi, alors que se multiplient dans nos pays les controverses sur l'envahissement bureaucratique ou politique pratiqué par la Communauté. C'est un facteur de démocratie, et notamment de démocratie à portée de la main, pour les capacités d'action qui sont réservées ou qui sont maintenues fortement au niveau national ou régional. Il faut, à cet égard, saluer la création d'un Comité des régions porteurs, me semble-t-il, de structures d'avenir pour la Communauté. Enfin, cette subsidiarité, c'est une garantie contre les empiétements de l'action communautaire et contre les inquiétudes sur un envahissement bureaucratique.

Des dispositions existent. Mais, dois-je ajouter, en engageant la Commission, toutes les institutions communautaires doivent s'appliquer une discipline rigoureuse pour faire vivre la subsidiarité. La Commission devra le faire aussi...

Pour traiter des autres aspects de la force de nos institutions, je reprendrai les trois éléments que le Parlement européen a toujours mis en avant comme étant essentiels: l'extension de la majorité qualifiée, l'investiture et le contrôle de la Commission, enfin la codécision.

Pour ce qui concerne la majorité qualifiée, malgré une dure bataille menée par la Commission et les Etats membres, il n'a pas été possible d'obtenir satisfaction. Nous voulions obtenir satisfaction, non pas pour renforcer les pouvoirs de tel ou tel Etat membre, mais au nom de l'efficacité. C'est ainsi que l'on a maintenu l'unanimité pour les actions destinées à renforcer la compétitivité de nos industries —même s'il y a un chapitre nouveau consacré précisément à ce sujet— et pour la

recherche-développement, ce qui est à mon sens un facteur de complications et une source de

181

compromis boiteux. Il aurait mieux valu décider à la majorité qualifiée. Pour l'environnement, il y a la majorité qualifiée, mais avec des limites. Il y aura donc des obstacles. Toutefois la Commission s'est engagée devant le Conseil Européen à tirer le meilleur parti des dispositions du Traité dans le respect, bien entendu, là aussi, de la subsidiarité. Enfin, l'unanimité a été maintenue pour la culture, là aussi pour des raisons de subsidiarité que je peux comprendre. La majorité qualifiée a donc seulement été étendue aux grands réseaux, à la protection des consommateurs, que la Commission a pu faire réintroduire dans le Traité comme un élément inhérent à l'existence du grand marché, pour l'éducation et la formation, pour la santé, et aussi pour la politique sociale, même si celle-ci sera menée à onze.

Pour ce qui est de l'investiture et du contrôle de la Commission, je crois que le Parlement européen a amplement eu satisfaction. L'investiture: le Parlement pourra donner ou refuser son accord sur le président désigné et, ensuite, il pourra investir le collège tout entier après la présentation de son programme. On y a ajouté, c'est très important, la simultanéité des mandats. C'est une conquête intéressante pour le Parlement européen, le fonctionnement de nos institutions et pour, je crois, l'influence du Parlement européen sur la Commission.

Enfin, vous disposerez dans le Traité de moyens accrus de contrôle sur la Commission. J'espère que vous n'en abuserez pas de façon à ce que les Commissaires, tout en consacrant un temps raisonnable aux commissions parlementaires, puissent travailler à la maison.

J'en viens maintenant à la codécision. Le schéma à trois lectures l'a emporté malgré les réserves de certains. Je continue à le regretter, mais je pense quand même que si le Parlement européen se concentre fortement sur la deuxième lecture, on peut parvenir à de bons résultats. Vous connaissez la formule: tout cela se termine par un comité de conciliation dans lequel la Commission renonce à ses prérogatives habituelles pour permettre un face-à-face entre le Conseil et le Parlement européen. Le champ de la codécision est d'ailleurs large. Tout ce qui touche

182

au marché interne entre dans ce processus, y compris le droit d'établissement et la libre circulation des travailleurs. Les politiques communes en matière de recherche et de développement, de grands réseaux et de formation y sont aussi, même si nous ne sommes pas très favorables — du point de vue de la pureté institutionnelle — à la coexistence de l'unanimité et de la codécision. Enfin, cette codécision est étendue aux actions à mener dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la santé. Il s'agit là de préoccupations constamment exprimées par le Parlement européen et, globalement, de votre effort constant en faveur de l'Europe des citoyens.

Quant à l'avis conforme, vous l'avez pour les accords internationaux. Vous l'avez conquis pour les règlements sur tous les Fonds structurels, y compris le nouveau Fonds de cohésion et, enfin, pour la modification des conditions de séjour et de circulation des personnes. Mais il y a les nouvelles compétences et, là non plus, le Parlement européen n'a pas été oublié; vous devez apprécier cela dans la tradition qui existe pour les Parlements nationaux. Pour l'Union économique et monétaire, les règlements pris pour la surveillance multilatérale des économies donneront lieu à l'approbation du Parlement dans le cadre de la procédure de coopération. Vous

serez consultés pour la nomination des membres du conseil de la Banque centrale européenne, pour la conclusion des accords de change et, enfin, vous serez informés régulièrement ex ante et ex post sur les orientations de la politique économique.

Enfin, pour la politique extérieure et de sécurité commune, là aussi il est prévu une information régulière du Parlement, une consultation sur les aspects principaux de cette politique. Vous tiendrez un débat annuel dans lequel vous pourrez faire connaître votre opinion sur la politique extérieure commune telle qu'elle est menée au niveau de l'Union. Ce sont les mêmes dispositions qui s'imposent pour les affaires intérieures et judiciaires.

Vous me pardonnerez d'avoir été un peu long, mais je pense que tout ceci devait être dit pour que vous puissiez d'ores et déjà apprécier ce qui a été fait pour renforcer les

183

pouvoirs du Parlement européen, car ce renforcement est, avec la citoyenneté, l'élément essentiel de la démocratisation. Il ne faut pas oublier les dispositions du Traité qui lui sont consacrées, sur une initiative espagnole, et aussi la déclaration sur les partis européens. Mais, dois-je l'avouer, je demeure quand même soucieux de la complexité des processus. Il dépendra de nous, du Parlement, du Conseil, de la Commission d'essayer de les utiliser au mieux, de ne pas en rajouter sur la complexité. Car je crois que la clarté est indispensable pour que les citoyens comprennent ce que vous faites dans le cadre de vos mandats, et ce que font les autres institutions. Autrement dit, il faudra que nous soyons ensemble inventeurs de simplicité.

Quel équilibre, enfin, entre nos objectifs? Il ne peut pas y avoir d'intégration économique et monétaire sans une double contrepartie politique et démocratique. Je suis certain, même si aujourd'hui il y a un déséquilibre, que la monnaie unique appellera cette contrepartie politique. Comment envisager, en effet, une Banque centrale indépendante, puissante, émettant une monnaie pour 340 millions d'habitants, sans une contrepartie politique et démocratique, sans une personnalité politique européenne ?

Ce devrait être la tâche de la révision du Traité en 1996 que de consacrer cela, à la lumière des progrès concrets qui auront été faits, bien entendu!

Deuxième élément de cet équilibre: nous ne concevons pas l'espace économique sans, à côté de la compétition si salutaire pour nos entreprises, plus de coopération et plus de solidarité. C'était l'un des points clés de la déclaration de la Commission du 27 novembre.

Pour ce qui concerne la coopération, nous considérons positive l'inclusion d'un chapitre sur l'industrie qui devrait nous permettre d'accompagner les mutations industrielles et de renforcer la compétitivité de nos entreprises. Dans le même esprit, il y a la recherche et le développement, la formation professionnelle, qui sont deux atouts, deux leviers, les deux seuls que nous possédions pour aller dans la direction indiquée. Il y a, d'autre part, les grands réseaux qui permettront de circuler plus vite et moins cher, donc

184

de tirer le maximum d'avantages du grand marché et aussi, ne l'oublions jamais, d'aider les régions périphériques. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la création d'un Fonds de cohésion.

Enfin, même si on n'en a pas parlé à Maastricht, il faut une politique agricole commune adaptée aux problèmes d'aujourd'hui, adaptée à la solidarité que nous devons aux pays du tiers monde, une politique agricole commune plus compétitive, mais aussi mieux à même d'aider au développement rural qui demeure un grand objectif de civilisation pour tous les pays européens.

Donc, compétition, coopération, solidarité. C'est par la solidarité que je terminerai. Il me semble que nous avons fait deux avancées importantes au terme de discussions difficiles et d'une bataille menée par la Commission. Je veux parler de la cohésion économique et sociale, d'une part, de la politique sociale, d'autre part.

Les Douze ont donc accepté un protocole engageant, qui préfigure bien la réunion que nous aurons sous présidence portugaise à l'occasion de l'établissement des perspectives financières 1993-1998. Ce protocole est engageant, car il vise à renforcer les moyens pour la cohésion économique et sociale, il vise à accroître l'efficacité des politiques structurelles — plus de flexibilité, plus de modulation comme vous l'avez demandé dans chacun de vos rapports. Il vise aussi à obtenir un système plus équitable de ressources. Enfin, la création d'un Fonds de cohésion est consacrée dans le Traité. Ce Fonds de cohésion sera aux relations entre Etats membres ce que les Fonds structurels sont aux relations entre les régions.

Quant à la politique sociale, elle demeure un grand souci pour nous tous car, deux ans après l'adoption de la Charte sociale, il n'a pas été possible d'adopter un seul texte significatif dans l'esprit de cette Charte...

Je sais, cette Charte sociale n'avait été adoptée qu'à onze. Alors, que fallait-il faire? Fallait-il diminuer nos ambitions pour obtenir un accord à douze? Nous revenions à la case départ et nous perdions toute la substance de la Charte sociale. C'est pourquoi, sans en ignorer le risque

185

institutionnel, j'ai proposé un accord à onze faute d'obtenir un accord à douze. Mais un accord à onze qui, avec l'agrément des Douze, permet d'utiliser les institutions communautaires pour appliquer ce que j'appellerai cette «politique sociale complémentaire» de celle qui existe déjà dans le Traité et qui, elle, continue de s'appliquer à douze. Nous le faisons donc dans le cadre strict des compétences communautaires, en coopération pleine avec le Parlement européen. Il s'agit d'un texte ambitieux dans son contenu.

Puis-je vous rappeler les dispositions qui pourront faire l'objet d'un vote à la majorité qualifiée, adaptée aux onze: l'amélioration du milieu de travail, les conditions de travail, l'information et la consultation des travailleurs, l'égalité entre hommes et femmes, l'intégration des personnes exclues du marché du travail. Donc, la substance est bonne...

C'est un texte également ambitieux dans son mode de décision, puisque l'on décidera à la majorité qualifiée, non pas 54 sur 76, mais 44 sur 66. Ce qui permettra, quand même, de fonctionner d'une manière correcte et avec le dynamisme voulu. C'est aussi un texte ambitieux dans sa philosophie du dialogue social, puisque nous laissons un large champ d'initiative aux partenaires sociaux, comme ils nous l'avaient demandé. Depuis hier, vous pouvez constater avec plaisir que de nombreuses organisations patronales et syndicales se sont félicitées du dénouement de Maastricht sur ce point. Et puis, pourquoi ne pas rêver, j'espère que la Grande-Bretagne nous rejoindra, là comme ailleurs, et comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent.

Ainsi, une forte impulsion est donnée. Elle n'aurait pas été possible, rappelez-le-vous — sans les progrès réalisés depuis 1985. L'objectif 1992, l'Acte Unique, tant sousestimé à l'époque, ont redonné du dynamisme à la construction européenne et nous ont redonné confiance en nous.

Aujourd'hui, la monnaie et la défense prennent le relais. La Communauté peut se construire sur la base d'un espace économique et social mieux équilibré. Certes, il y a trois piliers, avec un début de communautarisation pour les affaires intérieures et judiciaires; mais des passerelles ont été acceptées, en fin de discussion, entre le domaine communautaire

186

et les deux autres piliers. Je me réfère ici explicitement à la phrase clé des dispositions communes, c'est-à-dire à l'article B de celles-ci introduit grâce à une proposition de la Belgique. Il faut rendre justice à ce pays qui s'est constamment battu pour obtenir ces passerelles.

Qu'est-il dit dans cet article ? Que les Douze s'engagent à maintenir et à développer l'acquis communautaire. Il dépend maintenant de nous de maintenir le cap vers une Communauté ouverte. Cette idée sera la base de l'étude que le Conseil Européen a confiée à la Commission dans le cadre d'une large fresque sur l'élargissement. Ainsi pourrions-nous concilier, je l'espère, l'approfondissement indispensable et l'élargissement souhaitable.

187

## IV

### LES CONTOURS DE LA GRANDE EUROPE

1989. Les murs tombent. Celui de Berlin, bien sûr, mais aussi celui des idéologies et de l'incompréhension. Dès lors, la fin de la guerre froide portée par les changements en cours en Union soviétique, les pressions que cette évolution a créées dans les autres pays du bloc de l'Est et la diminution des menaces et contre-menaces mises en place depuis quarante ans sur le continent amènent inéluctablement la Communauté à se préoccuper de la nouvelle architecture de l'Europe. Car ce pôle de prospérité apparaît bien vite comme la référence. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir se multiplier les rencontres de la Commission européenne avec Lech Walesa, Tadeusz Mazowiecki, Jozsef Antall, Vaclav Havel ou Lothar de Maizière.

En fait, la Communauté n'a jamais pensé avoir le monopole de l'Europe. Dès 1963, elle propose dans un mémoire à l'URSS de normaliser leurs relations. Mais ses rapports avec les pays de l'Europe du Centre et de l'Est seront longtemps marqués par le refus de l'Union soviétique - suivie bon gré mal gré par les autres membres du CAEM - de reconnaître le fait communautaire. Il faut attendre 1970 pour que les premiers contacts soient établis, 1980 pour qu'un accord de commerce et de coopération soit signé avec la Roumanie et 1988 pour que le CAEM accepte que ses membres (URSS, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie, Cuba, Mongolie et Vietnam) discutent individuellement avec la Communauté. Voilà pourquoi se succèdent alors une série d'accords de commerce et de coopération avec la

191

Hongrie (septembre 1988), la Pologne (septembre 1989), la Tchécoslovaquie, la RDA et la Bulgarie (mai 1990) et même l'Union soviétique (décembre 1989).

Bientôt pourtant, l'unification allemande et la chute des régimes est-européens vont obliger les Douze à donner une dimension politique à leurs relations avec ces pays, à accompagner le processus qui doit les mener à la démocratie politique et à la liberté économique. Et cette vocation sera internationalement reconnue lorsque le Sommet des pays industrialisés de l'Arche confiera le 16 juillet 1989 à la Commission européenne la coordination de l'aide à la Pologne et à la Hongrie. Ouverture des marchés, aide alimentaire, prêts à la balance des paiements, assistance technique: quarante milliards d'écus seront ainsi mobilisés en moins de deux ans en faveur de ces pays, pour l'essentiel par la Communauté. Le 18 novembre, lors d'un dîner à l'Élysée, les treize membres du Conseil Européen (ils sont toujours treize avec le président de la Commission) soutiennent les changements en cours à l'Est et apportent leur appui au projet français d'une Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, une idée de Jacques Attali qui deviendra d'ailleurs le premier président de cette Banque.

Mais quelques jours auparavant a été ouverte la Porte de Brandebourg. Dès lors, l'unification allemande va être la première préoccupation de la Communauté et nécessiter un travail sans relâche de la Commission pour que soient prêts à temps pour cette unification — juridiquement équivalente en fait à une adhésion — tous les règlements et textes nécessaires. Ce sera chose faite le 21 août 1990. Les services de la Commission y auront travaillé tout l'été. Rien d'étonnant donc que Jacques Delors — qui aura milité sans relâche pour l'unification sous un toit communautaire — soit, avec le président du Parlement Européen Enrique Baron, la seule personnalité non allemande invitée le 3 octobre aux festivités données avec une joie grave par l'Allemagne enfin réconciliée à Berlin.

Elargissement ou approfondissement? La question sera alors posée. Car les pays de l'Est le disent tous, leur objectif c'est de rejoindre la Communauté et déjà certains pays de l'AELE ont déposé formellement leur demande d'adhésion, l'Autriche (en juillet 1989) et bientôt la Suède (en juillet 1990).

Voilà pourquoi les Douze vont négocier avec l'AELE un accord sur l'Espace Economique Européen qui étend à ces pays les avantages du marché intérieur, créant ainsi un vaste marché de

192

400 millions de consommateurs. Avec les pays de l'Est et du Centre les plus avancés sur le chemin de la démocratie, des accords européens sont signés qui donnent aux relations que ces Etats ont avec l'Europe un cadre politique, économique, commercial et culturel. Ces deux projets aboutiront à la fin de 1991, au

moment même où se désagrège l'Union soviétique et où le rôle stabilisateur de la Communauté apparaît plus indispensable que jamais.

Cette désagrégation de l'URSS, la Commission va d'ailleurs s'en préoccuper. Elle a préparé pour le Conseil Européen de Rome de décembre 1990 un rapport sur l'économie soviétique qui amènera les Douze à décider d'une aide alimentaire d'urgence et d'une assistance financière et technique. Un programme d'ailleurs difficile à mettre en œuvre tant les interlocuteurs changent.

Cet Est, cependant, ne doit pas obnubiler la Communauté. Dans les premiers mois de 1991, les signaux se multiplient dans le Maghreb, dans l'Afrique subsaharienne, que ces pays qui ont toujours bénéficié de la générosité de l'Europe commencent à s'inquiéter. Ce ne sont plus les Américains ou les Japonais qui craignent une Europe forteresse, ce sont les déshérités de la planète. Jacques Delors profitera de son premier voyage officiel en Afrique noire à Dakar pour s'efforcer de rassurer et rappeler l'engagement de la Communauté, premier donneur d'aide du monde, envers ses partenaires traditionnels — non sans souligner que le concept même de développement est en train de changer.



## **«La Communauté face à ses responsabilités internationales»**

Parlement Européen  
Strasbourg, le 17 janvier 1990

Que d'événements se sont produits, pratiquement à notre porte, depuis qu'il y a un an, je rappelais les défis majeurs qui attendaient la Communauté et que, faisant écho à l'idée de Maison commune chère à M. Gorbatchev, je proposais une esquisse un peu différente sous la forme d'un village Europe avec, en son sein, une solide maison communautaire.

Depuis lors, la Communauté a progressé à pas vif et son économie s'est encore affermie grâce à une croissance tirée par les investissements et plus créatrice d'emplois. Sait-on, par exemple, qu'avec la poursuite de ce cycle la production a augmenté dans l'Europe des Douze de quelque 20% depuis 1984, que 8,5 millions d'emplois ont été créés et que désormais les entreprises européennes font montre à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières d'une agressivité retrouvée bien qu'encore insuffisante? Aussi l'influence de la Communauté s'est-elle étendue économiquement et politiquement. Désormais elle est respectée, courtisée ou crainte.

Et pourtant comment ne pas s'interroger face à ces événements récents de l'Europe du Centre et de l'Est ? Il nous a fallu plus de trente ans pour répondre d'une manière embryonnaire, avec la perspective de l'Union Economique et Monétaire, à l'objectif des pères fondateurs du Traité d'une Europe politique, alors qu'il aura suffi de quelques semaines aux Allemands de l'Est pour rouvrir la Porte de Brandebourg, symbole de l'unité à venir du peuple allemand.

194

Il nous aura fallu huit ans, à pas que nous croyions forcé, pour créer un marché unique et un espace économique et social organisé; il aura suffi de quelques mois aux peuples de l'autre Europe pour trouver les ferments de la liberté et de la démocratie.

Contraste des rythmes, formidable accélération de l'histoire quand il s'agit, pour les peuples, de passer d'anciens régimes à une époque nouvelle sous le signe de la paix, de la démocratie pluraliste et du progrès économique et social.

Pour la Communauté Européenne, les défis plus que jamais demeurent: ceux de la finalité, de la stratégie, de la méthode des Douze face à leurs responsabilités internationales à l'Est mais aussi dans les autres Europe, vis-à-vis de la Méditerranée ou des pays du Sud; le défi enfin de l'affirmation de nos valeurs à travers nos actions quotidiennes, cette mise en œuvre de tout l'Acte Unique qui reste notre premier devoir et dont le programme de travail annuel est la traduction temporelle.

Mais auparavant, dans ce contexte changé et changeant, comment ne pas ressentir avec inquiétude, que le temps nous est compté et que le mouvement en Europe interpelle la Communauté ?

*Le mouvement en Europe interpelle la Communauté*

C'est au nom de la liberté que des millions d'hommes et de femmes, loin d'avoir pris leur parti de leur servitude, sont descendus dans la rue, réveillés de leur ankylose par le déclin des régimes qui les gouvernaient et par le relâchement parfois volontaire de la tutelle qui leur était imposée.

Mais, ne nous y trompons pas, c'est aussi notre prospérité, notre liberté, notre communauté de droit non hégémonique, où le plus petit des Etats a son mot à dire, qui a servi de pôle d'attraction et de référence, pour l'idéal comme pour l'action. Plus que l'ambition des hommes politiques, c'est donc la volonté des peuples qui a fait l'histoire ces derniers mois, dans la joie grave ici, dans l'amertume et le drame

195

là, avec une force collective qui nous paraît d'autant plus belle qu'elle semble parfois défaillante à l'Ouest nanti du Continent où certaines de nos querelles, fondées sur la nostalgie d'un passé révolu, apparaissent dérisoires et retardent notre avancée commune.

L'admiration que nous portons à ces peuples du Centre et de l'Est de l'Europe ne saurait cependant nous masquer la réalité. Le mouvement en cours, s'il est porteur d'espoirs, l'est aussi de multiples dangers en soi. Si, comme l'écrivait Tocqueville au lendemain des événements de 1848 «la révolution a cessé d'être une aventure pour prendre la dimension d'une ère nouvelle », il y a encore des retours en arrière ou bien des déviations possibles. Il suffit pour s'en convaincre de suivre les mouvements divergents des peuples et de leurs dirigeants à Leipzig comme à Bucarest, sans omettre les soubresauts internes en Union soviétique. Comment d'ailleurs ne pas ressentir le hiatus entre la force des peuples et la fragilité des situations, entre la manifestation claire des désirs et l'incertitude des scénarios possibles ?

Dangers économiques bien sûr, alors que, dans la plupart de ces pays, la croissance stagne, le niveau d'investissement est faible et l'endettement élevé, surtout si on le compare aux recettes d'exportations réalisées avec l'extérieur de ce qui fut le monde communiste. Sans doute ne faut-il pas généraliser, chacun de ces pays faisant parfois bande à part, la Bulgarie en matière d'investissement, la Tchécoslovaquie pour la croissance et la Roumanie pour l'endettement, leur niveau de développement étant fort divers; et les différences sont encore plus fortes si l'on songe aux traditions et aux structures politiques. Mais partout la situation est difficile et exige une nouvelle structure politique et des réformes économiques profondes. Le Vice-Président Andriessen vous livrera à ce sujet, cet après-midi, les impressions qu'il tire de son récent voyage dans ces pays.

Mais aussi risques politiques; d'où l'importance de ne pas sous-estimer les dangers politiques qui menacent ces pays et donc nous concernent aussi, dans ces eaux incertaines qui mèneront aux élections libres et pluralistes prévues au printemps et qui, même ensuite, pourront toujours

196

naître de la non-réalisation des réformes politiques, de l'échec économique ou des poussées vers une sorte de balkanisation.

Oui, les risques sont énormes pour la Communauté elle-même, tant l'accélération des événements a réveillé le débat sur la construction européenne. J'entends d'un côté les voix de ceux qui clament que, née de la guerre froide, l'Union des Douze doit disparaître avec elle, et ce, au mépris de l'expérience accumulée depuis quarante

ans sur le chemin difficile et stimulant de l'apprentissage de la souveraineté exercée en commun. J'y vois ressurgir pour les uns les commodités de la facilité et d'un nationalisme primaire, pour les autres la tentation de jouer une carte à la Metternich. Comme si l'évolution du monde donnait une chance à ceux qui se laissent guider par la vanité ou à ceux qui veulent jouer les grands avec les atouts qu'hier ils possédaient.

Je vois aussi tous ceux qui parlent déjà d'une adhésion immédiate de ces pays du Centre et de l'Est à la Communauté, comme si ceux-ci étaient déjà prêts politiquement et économiquement à l'exercice de la démocratie pluraliste et de l'économie de marché. Comme si cela ne devait poser aucun problème ni financier ni institutionnel. Faut-il rappeler à ceux-là que l'Espagne et le Portugal se sont préparés pendant sept ans à leur entrée dans la Communauté, ce qui explique grandement leurs succès actuels et leur éminente contribution au renforcement de l'esprit communautaire?

Je cite cet exemple à dessein, car il souligne que la Communauté constitue un laboratoire unique de la démocratie plurielle, c'est-à-dire exercée par un concert de Nations. Mais méfions-nous des espoirs suscités qui ne pourraient être suivis d'effets. Certes le principe est clair pour nous: tout pays européen remplissant les conditions politiques de la démocratie peut demander son adhésion à la Communauté. Mais, outre que celle-ci a donné priorité à l'approfondissement sur l'élargissement, tout est fonction des modalités et celles-ci peuvent varier dans le temps comme dans le contenu, à condition de rester fidèles à notre méthode de l'intégration. La question posée à chaque pays candidat est simple: acceptez-vous le contrat de

197

mariage des Douze dans son intégralité et dans ses perspectives d'avenir? Oui ou non?

Mais revenons à nos frères de l'Europe du Centre et de l'Est. Le devoir commande: comment soutenir ces pays qui tentent l'expérience unique d'aller du communisme vers l'économie de marché, soit le schéma inverse de celui sur lequel on a tant réfléchi et tant écrit, aveuglés que beaucoup étaient par l'assimilation du capitalisme à l'économie de marché? Comment les aider sans paternalisme, comment les étayer sans les gêner? Sans doute est-ce d'abord l'affaire de ces peuples, mais la Communauté, pour ce qui la concerne, doit s'engager à être solidaire à l'intérieur d'un nouveau cadre de coopération, que nous allons nous employer à définir rapidement.

Cette solidarité, elle a été visible dès la première heure, après que le Sommet de l'Arche nous eut confié à la mi-juillet la coordination de l'aide occidentale à la Pologne et à la Hongrie. Moins de quinze jours plus tard, les experts de 24 pays étaient réunis à Bruxelles pour évaluer les besoins et commencer de définir une ligne d'action; ces réunions se sont répétées à trois reprises, dont la dernière au niveau ministériel. Dans le même temps, la Communauté décidait d'une aide alimentaire d'urgence qui était acheminée vers la Pologne dès les premiers jours de septembre. La coopération s'organise, où la Commission s'efforce d'ajouter ses innovations propres aux initiatives de chacun des pays, afin que la coordination se traduise par un plus d'efficacité qualitative et quantitative.

Vous le voyez, là où il y avait urgence — aide alimentaire, médicaments —, là où les questions étaient relativement circonscrites — support financier, ouverture des

marchés, extension des préférences généralisées — les réponses ont été rapides. Plus difficiles, il est vrai, sont les interventions qui doivent concourir à la reconstruction de ces économies, alors que les structures d'Etat y sont en pleine décomposition et que les initiatives individuelles n'y sont qu'embryonnaires. Cela prendra du temps. Il y aura des avancées, il y aura des reculs. Il faut que nous soyons prêts à faire face à toutes ces circonstances.

Avec la décision du Sommet de l'Arche, il s'agissait

198

d'aider deux pays. L'évolution des événements depuis lors rend la tâche infiniment plus ambitieuse, comme l'ont reconnu les ministres des Affaires étrangères des 24. Cela ne manquera pas de poser aux Douze la question des instruments communautaires disponibles et des ressources nécessaires, ce dont, je le sais, votre Parlement est parfaitement conscient.

Pour ce qui est des instruments, nous avons déjà signé ou sommes en train de négocier avec tous ces pays des accords de commerce et de coopération. Mais ces accords ne sont sans doute pas adaptés au niveau d'exigence qui peut être le nôtre, comme celui de ces pays pris individuellement et collectivement. Il faut donc les dépasser pour intégrer les formes nouvelles de coopération.

Tel pourrait être l'objet de contrats d'association « revisités ». Voilà qui permettrait, si ces pays le voulaient, d'inclure, dans le volet institutionnel de ces accords, une véritable instance de dialogue et de concertation politique et économique, d'étendre la coopération aux domaines technique, scientifique, culturel, environnemental, commercial, financier, sans la centrer forcément sur un marché commun qui ne saurait être accessible avant plusieurs années à des économies non compétitives.

Cela soulignerait aussi le caractère nécessairement évolutif de cette coopération alors que les accords commerciaux, pour utiles qu'ils soient, ne font que figer à un moment donné un équilibre d'intérêts.

Voilà qui suppose la mise en place de nouveaux instruments: pour la formation ou les échanges de jeunes, deux décisions arrêtées par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze et pour lesquels les travaux de la Commission sont déjà avancés; ainsi la Commission proposera-t-elle au Conseil des Affaires Générales du 5 février la création d'une fondation européenne pour la formation, structure légère d'échanges, de collecte d'information et de mise en place de réseaux. Mais aussi pour la garantie des prêts, l'assurance crédit et le financement, domaines dans lesquels la nouvelle Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement est appelée à jouer le rôle central.

199

Mais surtout, à ambition nouvelle, moyens supplémentaires. Cela nécessitera inéluctablement une révision de nos perspectives budgétaires, sans revenir sur une discipline qui doit demeurer notre règle. Pour vous donner un ordre de grandeur, j'aimerais vous livrer quelques chiffres. S'il s'agissait d'étendre notre solidarité interne aux régions en retard de développement — ce que l'on appelle dans notre jargon les régions de l'objectif 1 — aux six pays en voie de démocratisation, il nous faudrait 14 milliards d'Ecus supplémentaires par an. Et si l'on voulait y ajouter les interventions de la Banque Européenne d'Investissement dans ces régions, il faudrait 5 milliards de plus par an. Enfin, compte tenu du degré de capacité d'absorption de

cette aide financière par des économies en plein bouleversement, notre action devrait porter sur cinq à dix ans. Voilà je laisse ces éléments à votre sagacité. Ils nous seront utiles dans les mois à venir, puisque la Commission fera de nouvelles propositions, conformément à l'accord interinstitutionnel sur le budget, pour adapter les ressources et les instruments communautaires à la nouvelle situation, d'où une proposition à laquelle la Commission attache une très grande importance. En février 1988, le Conseil Européen dans une décision historique, s'est mis d'accord pour assurer la solidarité interne et le développement de la Communauté. Un nouveau « février 1988 », tout aussi solennel, tout aussi historique, s'impose pour affirmer et concrétiser notre solidarité à l'égard de l'Europe et du monde.

Je voudrais enfin souligner que, quelle que soit la solution retenue pour aider ces pays, il est désormais impossible de dissocier le rôle économique de la Communauté de son rôle politique. C'est une des leçons fortes à retenir des mois passés.

### *La Communauté doit assumer toutes ses responsabilités internationales*

Face au mouvement à l'Est, à la détente retrouvée, à la mise en place d'un monde multipolaire, la Communauté et

200

ses Etats membres — individuellement ou collectivement — doivent avoir la capacité d'influencer, de manière effective et conforme à leurs intérêts et à leurs valeurs, le cours des choses et l'architecture à venir de la Grande Europe. Tel est un des chantiers prioritaires pour notre réflexion comme pour le débat politique dès cette année. Engageons-le sans crainte et sans fard.

Cela pose en premier lieu la question allemande. Soyons clairs: le rapprochement, voire l'unification du peuple allemand, c'est d'abord l'affaire des Allemands eux-mêmes. Mais c'est aussi celle de la Communauté. La Loi fondamentale allemande du 23 mai 1949 (c'est dire la sagesse des dirigeants de ce pays puisque c'était là neuf ans avant la signature du Traité de Rome) lie, en effet, dans son Préambule, le principe de l'unité allemande, sur la base de l'autodétermination des Allemands eux-mêmes, à celui de l'Europe unifiée.

D'autre part le Traité de Rome lui-même en porte la marque: protocole sur le commerce intra-allemand, déclarations sur la nationalité allemande et sur le statut de Berlin, déclaration des négociateurs de Bonn du 28 février 1957.

L'Allemagne de l'Est constitue donc un cas spécifique. Comme je l'ai déjà dit, mais je dois le répéter clairement aujourd'hui, elle a sa place dans la Communauté, si elle le demande, pour peu que ce processus se réalise, comme l'a rappelé le Conseil Européen de Strasbourg, à travers une libre autodétermination, pacifiquement et démocratiquement, dans le respect des principes de l'Acte final d'Helsinki, dans un contexte de dialogue Est-Ouest et dans la perspective de l'intégration européenne. Quant à la forme que cela prendra, c'est d'abord l'affaire des Allemands eux-mêmes.

Mais vous voyez bien qu'une fois cette question ainsi précisée, bien des arrières-pensées peuvent être chassées, tout s'éclaire des relations extérieures de la Communauté, de l'architecture future du continent. Sans établir la moindre hiérarchie, commençons par l'Association européenne de libre-échange.

201

Voilà un an, dans cet hémicycle, je proposais à ces pays une relation mieux structurée et plus globale que ne l'est l'association actuelle, fondée sur une coopération pragmatique réussie certes, mais limitée. Depuis lors, les discussions ont porté sur la conception d'ensemble des négociations que nous allons entreprendre — pour ce qui touche notamment les quatre libertés et l'acquis communautaire — comme sur leur contenu. Nous dirons donc que c'est une idée qui va son chemin et qui pourrait trouver une conclusion dès cette année.

Mais je voudrais être franc avec ces pays, comme il sied entre amis, puisque le débat porte aujourd'hui sur le processus de décision. Il faut assurer une osmose entre le pilier de la Communauté et celui qui devrait être constitué par l'AELE telle que les intérêts de celle-ci soient pris en considération lors de l'élaboration des principales décisions communautaires. Mais on ne saurait aller jusqu'à une codécision qui ne peut en effet résulter que de l'adhésion pleine et entière et donc de l'acceptation de l'ensemble du contrat de mariage. Cela ne servirait donc ni l'intégration communautaire ni l'association avec l'AELE. Telle est la ligne de crête sur laquelle nous devons nous tenir dans la négociation qui s'ouvrira.

Il y a aussi les pays du Centre et de l'Est de l'Europe, dont nous avons déjà parlé, et ceux que j'ai appelés, sans connotation péjorative, les orphelins de l'Europe et dont il faut se préoccuper.

Que donnera, à terme, l'ensemble de ce processus? S'agira-t-il, comme l'a suggéré le Président François Mitterrand, d'une grande confédération européenne? C'est une perspective enthousiasmante pour tous ceux qui croient à l'identité européenne et à son fond commun de valeurs et de traditions. Ma conviction c'est qu'une telle confédération ne pourra voir le jour qu'une fois réalisée l'Union politique de la Communauté. Chacun se décidera le moment venu.

Mais nos responsabilités ne s'arrêtent pas là. Toujours à notre porte, mais au Sud, doivent se développer les relations avec les pays de la Méditerranée, « Mare Nostrum », pour soutenir tout à la fois les progrès que l'on peut y enregistrer

202

vers la démocratie mais aussi, par les réformes économiques, vers la croissance et la création d'emplois. De tout temps, cette sorte de mer intérieure a été un lieu de rencontre entre chrétiens, juifs et musulmans, entre civilisations européenne et islamique. Il faut donc s'en préoccuper au nom des courants traditionnels d'échanges, des liens culturels et historiques, mais aussi parce que la Communauté ne saurait se désintéresser des problèmes posés alentour, de l'impératif de développement pour des pays dont la population croît fortement, des contraintes qui pèsent sur l'environnement de cette mer commune et des tensions sociales et religieuses qui, ici et là, constituent un lourd facteur d'instabilité. Le Conseil Européen de Strasbourg nous a demandé d'approfondir notre politique de voisinage, avec une mention toute particulière pour l'Union du Maghreb Arabe. A la Commission d'innover pour stimuler une coopération et pour en faire la preuve visible que les préoccupations continentales de la Communauté ne sauraient se faire au détriment de ses responsabilités ailleurs dans le monde.

Cette preuve, il est vrai, la Communauté l'a déjà apportée, le 15 décembre dernier, lorsqu'elle a mené à bien, avec soixante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le troisième renouvellement de la Convention de Lomé. Traduction de liens séculaires, cette coopération sûre, durable et prévisible, puisqu'elle est fondée

sur des engagements juridiques contraignants, a fait l'objet d'un effort tout particulier. C'est ainsi que les moyens financiers mis en œuvre sont en augmentation nominale de 46 % et réelle de 25 %. Sans doute ces 12 milliards d'Ecus prévus pour les cinq prochaines années peuvent-ils paraître insuffisants au regard des immenses besoins à satisfaire; sans doute n'est-on jamais assez généreux, nos économies ne sont-elles pas assez ouvertes à l'égard des pays déshérités de la planète. Nous en sommes nous aussi conscients. Mais encore faut-il souligner qu'aucun budget d'aide publique au développement, national ou international, n'a connu récemment une telle augmentation.

Ce sens des responsabilités internationales, on en voit le

203

signe aussi bien en Amérique Latine, où, pour ne prendre qu'un exemple, la Commission vient de recevoir mandat de négocier un accord de coopération commerciale et économique avec l'Argentine, que dans les pays du Golfe avec lesquels nous allons créer une zone de libre-échange, sans pour autant mettre à mal nos industries pétrochimiques. Sans oublier — mais comment l'oublier? — la grande région d'Asie et du Pacifique où se réalisent d'extraordinaires progrès économiques; la Communauté doit y jouer un rôle plus important et trouver sa place dans les nouveaux schémas de coopération régionale qui s'y dessinent. Mais on en voit aussi l'expression dans l'intérêt nouveau que nous portent deux autres grandes puissances.

Dès le 21 mai, le Président George Bush proposait en effet à la Communauté et à ses Etats membres d'être partenaires dans la conduite des affaires du monde par une globalisation des relations euro-américaines et grâce à de nouveaux mécanismes. Cette offre était réitérée et approfondie, à la lumière des événements, par James Baker à Berlin le 12 décembre.

Sans doute y a-t-il quelque ambiguïté à lier, comme le fait le secrétaire d'Etat américain, partenariat transatlantique et intégration européenne. Certains Etats membres pourraient y voir une volonté d'ingérence inacceptable entre deux partenaires égaux, les deux piliers de l'Alliance Atlantique. Mais comment ne pas se réjouir des nouvelles dispositions d'esprit que l'on ressent de part et d'autre de l'Atlantique, de cette volonté commune d'une coopération approfondie qui éviterait que le cours profond des relations entre les deux premières puissances du monde soit ramené à des querelles sur les pâtes ou sur les hormones. Nos liens avec les Etats-Unis méritent mieux. Il reste à mettre en place, sans naïveté et sans ambiguïté, le cadre de cette relation transatlantique renouvelée. Nous y travaillons et nous ferons des propositions en temps utile, c'est-à-dire au cours de cette année.

La semaine passée, le Premier ministre Kaifu nous a lui aussi proposé de revivifier les liens euro-japonais. Il a réitéré la volonté japonaise de prendre désormais pleinement sa

204

part du fardeau tant économique que politique de la planète — notamment vis-à-vis des pays de l'Est—, tant l'évolution des événements dans ces pays pèsera sur les grands équilibres du monde. De cela, on peut se féliciter, comme on peut espérer que les nouvelles structures de concertation à haut niveau entre le Japon et l'Europe seront plus efficaces que les enceintes de naguère. Je répète à cet égard ce que j'ai dit à M. Kaifu. C'est un sentiment de déception qui nous habite.

Nous souhaitons donc que les Japonais tirent toutes les conséquences de la nouvelle disposition d'esprit qu'ils affichent: ils ne pourront indéfiniment demander à

l'Occident l'application de principes d'ouverture et de libre échange qui sont refusés chez eux aux entreprises occidentales. Disons-le clairement. Il ne peut y avoir de Communauté véritable des démocraties, entre l'Europe, le Japon et les Etats-Unis, que si nous acceptons et appliquons les mêmes principes qui font une économie ouverte et confortent le commerce multilatéral, si vital pour les pays en voie de développement.

Ces questions commerciales devraient d'ailleurs trouver une forme d'aboutissement avec le parachèvement, à Bruxelles, cette année de l'Uruguay Round. Si j'en parle, c'est parce que cette négociation occupera une grande part des préoccupations et du travail de la Commission cette année. Je voudrais résumer la position de la Commission, dans cette négociation essentielle, par trois mots: efficacité, globalité et équité. Efficacité car on ne peut se permettre l'échec; le commerce international est un moteur essentiel d'une croissance plus équilibrée et plus forte de l'économie mondiale. Globalité car on ne saurait isoler, comme veulent le faire certains, l'un ou l'autre dossier; il faut faire avancer l'ensemble. Equité enfin car on doit tenir compte aussi bien des intérêts légitimes des pays en voie de développement que des responsabilités nouvelles — et qui doivent être prises en compte — des nouveaux pays industrialisés.

Ces trois exigences qui sont les nôtres, elles ne seront réalisées que dans un cadre multilatéral. C'est dire qu'il faut renoncer à toutes les menaces qui pèsent sur ce

205

système. Telle est bien la volonté de la Communauté, mais ce doit être une volonté forte et exemplaire. Nous devons maintenir le lien entre monnaie, commerce et finances, le triangle de base pour un ordre économique mondial plus juste et plus efficace.

### *La Communauté, un pôle d'attraction à renforcer*

Mais toutes ces responsabilités internationales auxquelles les événements m'ont obligé à consacrer une grande part de mon intervention, étant entendu qu'une seconde en février portera davantage et en détail sur le programme de travail, je les ai soulignées pour vous indiquer que, selon la Commission, la Communauté ne demeurera un pôle d'attraction que si nous accélérons la construction européenne.

Vous l'aurez compris, les Douze n'ont pas le choix. Ils doivent demeurer ce pôle d'attraction qu'ils sont devenus, non par legs de l'histoire mais par l'esprit qui les anime — celui des pionniers de la construction européenne — et par leur action sans relâche.

Certes la Communauté n'est pas la seule enceinte européenne en cause. Dans le domaine économique, outre l'AELE, il y a le Comecon qui, profondément réformé, pourrait confirmer ses raisons d'être, ne serait-ce que celle de maintenir un courant d'échanges de produits qualitativement peu préparés à affronter le marché mondial. C'est, semble-t-il, ce qu'ont compris les responsables réunis à Sofia, malgré les fortes réticences que certains ont manifestées à l'égard de cet organisme. Si ces pays décidaient effectivement de choisir la voie des réformes, et s'ils en exprimaient le désir, il est clair que la Communauté serait prête à mettre à leur disposition son expérience en matière de coopération économique.



Il y a aussi les pactes que les deux Grands sont sans doute fermement décidés à maintenir comme instruments de stabilité, voire de régulation, et auxquels ils envisagent de donner des compétences, si j'en crois certains discours,

206

autres que de sécurité. Il y a enfin une autre institution qui offre de larges perspectives: il s'agit du Conseil de l'Europe qui doit poursuivre sa tâche en matière de culture, de droits de l'homme et d'éducation tout en permettant aux pays de l'Europe du Centre et de l'Est de retrouver, en même temps que leurs racines culturelles, toutes les voies de la démocratie pluraliste.

Mais on voit bien que c'est au sein de la Communauté que la pratique de l'« *affectio societatis* » est la plus profonde. Or il faut être fort à l'intérieur pour être généreux au-dehors, il faut être puissant pour espérer surmonter les antagonismes nationaux qui risquent de se faire jour en Europe.

Ce renforcement de la Communauté implique d'aller de l'avant dans la mise en œuvre de tout l'Acte Unique. J'y reviendrai. Mais cela ne suffit plus. Comme je le disais déjà à Bruges, en octobre dernier: « L'Histoire s'accélère. Nous aussi devons accélérer. » « Seule une Communauté forte et sûre d'elle-même, plus homogène et plus résolue, peut véritablement tenir les deux bouts de la chaîne. » « Je souhaite, pour l'honneur de nos générations, que nous puissions reprendre, dans les deux années qui viennent, les paroles mêmes que prononçaient un grand Européen, Paul-Henri Spaak, lors de la signature du Traité de Rome: "Cette fois les hommes d'Occident n'ont pas manqué d'audace et n'ont pas agi trop tard ". »

Deux directions s'imposent à nous: l'Union Economique et Monétaire et la coopération politique.

A Strasbourg, le 9 décembre, les Douze chefs d'Etat et de gouvernement ont montré la voie. La décision de convoquer avant la fin de 1990 une conférence intergouvernementale devrait susciter le dynamisme nécessaire à la réussite du processus. Mais, si la volonté politique est manifeste, il faudra du temps pour surmonter bien des difficultés concrètes.

Aussi devons-nous d'abord nous concentrer sur la première phase de l'Union Economique et Monétaire, faite du renforcement de la coopération en matière de politique monétaire et d'une convergence accrue de nos économies;

207

elle représente un préalable aussi important que celui constitué par une préparation pleine et adéquate de la Conférence intergouvernementale. J'y insiste. La réussite de la phase 1 est la meilleure arme pour convaincre les réticents. Nous avons une obligation de résultats.

Pour aider à cette préparation, la Commission soumettra dès le printemps un premier document sur le dessein final de l'Union Economique et Monétaire, puis un second sur les modifications institutionnelles que l'UEM implique. La Commission participera de tout son poids aux travaux nécessaires à la Conférence intergouvernementale.

Nous y traiterons — et ma liste n'est pas limitative — des questions qui devront être résolues par la conférence: quel parallélisme entre économique et monétaire ? Quelles règles volontaires acceptées en commun ou quel champ? Quel degré de centralisation de la politique monétaire? Quelle répartition des compétences économiques et politiques entre l'institution centrale et les institutions nationales? Quel rapport entre la Banque Centrale indépendante et les autorités politiques

chargées de la politique économique générale ? Quelles contreparties démocratiques et en premier lieu quel rôle pour le Parlement Européen ?

L'autre voie d'accélération, c'est la coopération politique. Son style et son rythme doivent changer. Encore doit-on se féliciter des initiatives prises dans ce domaine depuis maintenant un an par la présidence espagnole d'abord —sur le Moyen-Orient— puis par la présidence française sur le Liban, les relations avec l'Est et le dialogue euro-arabe. Compte-tenu du retard pris par la coopération en matière de politique extérieure par rapport à la coopération économique, ces initiatives sont encourageantes, mais franchement pas suffisantes.

Car on voit bien que l'attraction économique du Grand Marché sur les pays situés à la périphérie de la Communauté risque de se faire au détriment de la consistance politique des pays signataires de l'Acte Unique, engagés par le Traité « à transformer l'ensemble des relations entre leurs Etats en une Union Européenne ». Cela implique que l'on s'interroge sur cette coopération politique.

208

Sur le plan de la méthode, cette coopération se présente d'abord, presque systématiquement, comme une réaction face aux événements du monde. Ne vaudrait-il pas mieux définir d'abord ce que j'appellerais *les intérêts communs essentiels* des Etats membres pour mieux éclairer leur route et faciliter leur prise d'initiatives?

Cette proposition rappellera bien des souvenirs à M. Tindemans: définir les intérêts communs essentiels et, à partir de là, ouvrir les voies, non à une politique extérieure complètement commune, mais à des actions correspondant à ces intérêts essentiels. Je propose donc, comme première manifestation de cette volonté nouvelle, que les Douze prennent en commun l'offensive à la CSCE, l'autre matrice importante de l'avenir européen, sur les deux corbeilles de l'économie et des droits de l'homme. Qu'ils y détendent une position commune, qu'ils fassent preuve d'innovation, qu'ils constituent une force d'entraînement d'une manière encore plus significative.

L'occasion se présentera cette année, si est retenue la proposition de M. Gorbatchev de réunir, au plus haut niveau, les participants de la CSCE pour faire le point des travaux sur les trois corbeilles et pour ouvrir les perspectives de la Grande Europe. Ce sera là une occasion et un défi. Une occasion car la CSCE peut offrir le cadre du village européen que j'ai dessiné devant vous; un défi car, l'intergouvernemental à 35, en institutionnalisant un cadre de paix, n'est pas forcément complémentaire de l'intégration à 12. Mais dès la prochaine conférence de Bonn sur l'économie, en mars, la Communauté aura la possibilité d'affirmer son identité et de contribuer en tant que telle au processus de la CSCE. Ce sera un premier test.

Sur ces sujets, la position de la Communauté sera d'autant plus forte qu'elle aura adhéré à la Convention des Droits de l'Homme de Strasbourg. C'est aussi une de nos propositions pour cette année.

UEM ou coopération politique, tout renvoie en fait à l'institutionnel, car seul il peut renforcer l'autorité et les moyens d'action de la Communauté. Je l'avoue, jusqu'à présent, tant dans la préparation de l'Acte Unique que

209

dans l'élaboration des travaux sur l'UEM, j'ai toujours choisi la voie pragmatique qui consiste à proposer un objectif et une stratégie, puis à cerner le terrain des compétences sur lequel le processus institutionnel de décision est ensuite adapté.

Mais l'urgence oblige à être plus audacieux. Face au degré d'engagement demandé à la Communauté, aux risques de dilution — ne serait-ce que par la tentation de certains pays, effrayés par l'évolution de Continent, de jouer une carte plus nationale — il nous faut une armature institutionnelle qui résiste à toute épreuve. Et puisque votre Assemblée, fidèle à la pensée d'Altiero Spinelli, doit, elle-même, prendre une initiative importante dans ce domaine, je ne résiste pas à la tentation d'apporter quelques idées au débat que vous allez avoir et auquel, je l'espère, participeront les Parlements nationaux et les gouvernements. Vous pouvez compter sur la Commission pour y être présente et je souhaite que ce que vous décidez alors devienne le cœur d'une immense réflexion politique qui nous permette d'aboutir, d'informer les citoyens et d'exercer les pressions politiques nécessaires.

Sur le fond, trois questions se posent:

- quel exécutif ?
- quel contrôle démocratique ?
- enfin quelles compétences ?

Il faut, c'est une évidence, un exécutif à même de remplir pleinement sa tâche. J'ai toujours, vous le savez, présenté deux solutions: soit la désignation par chaque gouvernement de vice-Premiers ministres ou de vice-Présidents du Conseil qui se réuniraient une fois par semaine à Bruxelles pour faire les arbitrages nécessaires; soit la transformation de la Commission en un véritable exécutif responsable. La logique des pères du Traité de Rome comme l'efficacité et les défis du monde extérieur commandent de parier sur cette seconde solution.

L'exécutif devrait être responsable bien entendu devant les institutions démocratiques de la future Fédération, car qui exerce davantage de pouvoir doit s'engager personnellement. Et la Commission devrait être désignée démocratiquement,

210

à charge pour les deux instances précitées de définir, dans une première étape, les modalités de nomination du Président de la Commission qui devrait disposer d'une réelle influence sur le choix des autres membres du collège.

Pour combler le déficit démocratique, réponse à la deuxième question, les pouvoirs du Parlement devront être renforcés. Mais il vaut mieux organiser le contrôle démocratique par la reconnaissance d'un partenariat entre les deux expressions de la volonté populaire, celle de la représentation européenne et celles des représentations nationales. Ce doit être pour nous tous un grave sujet de réflexion.

Son traitement exige une concertation entre les élus européens et les élus nationaux, de même qu'une clarification de la notion de subsidiarité qu'il faudra traduire en termes institutionnels et juridiques. Telle est l'exigence de notre Communauté de droit; tel serait le garant de l'approfondissement de son caractère démocratique.

Pour ce qui est des compétences enfin, la notion de subsidiarité — je viens de le dire — devrait être au centre de notre projet pour réguler la répartition des responsabilités entre les différents niveaux de pouvoir, communautaire, national et régional. Et dans la Fédération des Douze — profondément originale tant le pouvoir central aura surtout un rôle d'impulsion — elle devra apporter le contrepoids permanent à la tendance naturelle au renforcement de l'exécutif central. Au risque de me répéter, j'insiste pour que ce nouveau pas en avant se fasse dans la transparence et dans la claire définition de qui fait quoi.

Mais, dans votre important débat de novembre, votre Parlement a posé d'autres questions sur l'introduction, dans la prochaine conférence intergouvernementale, du social, de l'environnement, voire de l'éducation et de la culture. Pour ma part, et ma réflexion a évolué sur ce point, je pense que cette conférence devrait, sous une présidence unique, engager deux réflexions parallèles, l'une sur l'Union économique et monétaire et ses aspects institutionnels spécifiques et l'autre sur les autres questions, y compris

211

l'extension des compétences, y compris la coopération politique, afin de dessiner pleinement, même s'il faut quelques années pour y parvenir, le visage de la Communauté de demain.

Le débat est de toute façon ouvert et je n'en ignore pas les risques. Mais je ne vois pas de meilleur moyen de se doter d'un grand espace d'échanges, de paix et de coopération, de mener à bien, sans précipiter les choses, ce jeu de patience permettant à la Communauté de tisser les liens qui devraient correspondre à sa capacité politique et au niveau d'exigence de ses responsabilités internationales.

### *La Communauté doit réussir l'Acte Unique*

Toutes ces préoccupations, même si elles sont vitales, ne sauraient nous détourner de ce qui est le cœur de notre action, l'abond de toute ambition affirmée: réussir l'Acte Unique, tout l'Acte Unique. Car de cela dépend notre prospérité, notre rôle dans le monde. Telle est donc notre priorité dans le programme de travail, elle est parfaitement compatible avec les exigences d'innovation politique que je viens d'explicitier.

Vous avez décidé d'ouvrir deux débats successifs sur le programme de travail de l'année 1990. Je m'en réjouis, car cela devrait permettre d'améliorer nos relations de travail - je parle des relations de travail entre le Parlement européen et la Commission. Ainsi, je l'espère, dans le travail de vos commissions, dans la venue des membres de la Commission devant vos commissions, nous pourrions largement tenir compte de vos remarques et accroître l'efficacité de notre action commune, une action commune sans laquelle, vous le savez, l'histoire l'a montré, la Communauté ne peut pas avancer.

A trois ans de l'échéance 1992, une bonne part du chemin a été faite. Le Conseil a déjà approuvé quelque 60 % des 279 dispositions prévues par le Livre blanc et la Commission a formulé la quasi-totalité de ses propositions. L'émulation des présidences successives, le sens des responsabilités des institutions concernées sont tels que certains considèrent

212

l'espace économique et social sans frontières comme pratiquement acquis. Sans doute l'itinéraire est-il balisé et le voyage irréversible, mais il faudra encore beaucoup de volonté politique pour réussir. Aussi comprendrez-vous que la Commission s'arrête particulièrement, dans la mise en œuvre du marché intérieur, sur deux dossiers.

D'abord la libre circulation des personnes, preuve nécessaire et tangible pour les citoyens européens, au moment où d'autres murs tombent, de la disparition des frontières et de l'appartenance à une entité géographique et culturelle commune. Cela passe par une collaboration accrue des ministres de l'immigration mais aussi,

comme l'a demandé le Conseil Européen, par la finalisation des conventions sur le droit d'asile et sur le franchissement des frontières externes. D'autre part, la Commission souhaite que soit surmonté le retard apporté à la mise en œuvre de l'accord de Schengen car cette décision de cinq Etats membres aurait valeur d'exemple et d'anticipation pour la Communauté dans son ensemble. Vous l'avez compris, il nous faut hâter le pas.

Mais il y a aussi l'abolition des frontières fiscales, tant les progrès enregistrés sont décevants au regard des ambitions de l'Acte Unique. Il me semble qu'il manque encore au dispositif un moteur. Ce moteur, ce serait le rapprochement des taux de TVA et la suppression des limitations aux achats des particuliers lorsqu'ils se déplacent dans la Communauté. Tel est l'objectif minimum, si l'on ne veut pas être obligé de maintenir les frontières fiscales.

Je n'entrerai pas dans le détail des mesures qui, cette année, devraient contribuer à parachever le marché intérieur. Mais je voudrais faire litière des accusations que l'on nous porte parfois d'être obsédés par la dérégulation de l'économie, au moment même où les plus ardents défenseurs de cette doctrine commencent à reconnaître les excès d'une économie comparable à la fable du renard dans le poulailler.

Est-ce déréglementer que de fixer des règles communautaires pour les OPA, les concentrations d'entreprises, le statut de la Société de droit européen, ou bien encore d'interdire les délits d'initiés ?

213

Est-ce déréglementer que d'harmoniser les essais et la certification, le marquage des produits ou l'autorisation de mise en vente des médicaments, tout cela dans une conception réaliste de l'information et donc de la défense des consommateurs ?

Est-ce déréglementer que d'harmoniser le temps de vol des pilotes, le temps de conduite et de repos des chauffeurs de poids lourds, afin d'éviter le dumping social et les distorsions de concurrence qui lui seraient liées ?

Dans la démarche de la Commission, libération et harmonisation sont toujours allées de pair. Car si l'ouverture des marchés à la concurrence est la condition d'une allocation efficace des ressources, il n'y a de marché harmonieux qu'organisé. La libération au niveau national n'a donc souvent pour but que de mieux harmoniser à l'échelle communautaire.

L'Acte Unique c'est un tout indissociable. C'est un marché intérieur mais aussi l'expression d'une solidarité par la cohésion économique et sociale, la dimension sociale, l'environnement et par les atouts de la compétition que sont la recherche et la coopération monétaire. C'est l'organisation d'un espace économique et social commun sans lequel la Communauté ne serait qu'un beau mot vide de sens, un ensemble sans âme et, en fait, sans volonté politique.

1990 sera la première année de pleine mise en œuvre de la réforme des politiques structurelles visant à soutenir le développement et l'adaptation des régions défavorisées. La Commission, les Etats membres et les régions, par un nouveau partenariat, appuyés par le Parlement Européen, ont fait un grand effort de concentration et de cohérence dans la mise en œuvre des programmes opérationnels. Il faudra juger, à l'aune des résultats, la pertinence de la démarche proposée par la Commission et adoptée par le Conseil Européen de février 1988. Les conditions du succès sont entre les mains des autorités nationales et régionales,

des acteurs économiques et sociaux, mais aussi de la Commission dans sa capacité de concevoir et d'innover.

La dimension sociale, préoccupation légitime de votre Parlement (au point qu'il juge parfois la Commission trop

214

timide), est, quoi qu'en pensent certains, au cœur de notre activité. Sans revenir inutilement sur ce que j'ai eu l'occasion de vous dire lors de notre débat de septembre dernier, je voudrais souligner que c'est affaire de projet (il existe: la Commission a adopté à la fin de l'année dernière un programme d'action visant à la mise en œuvre de la Charte) mais c'est aussi affaire de méthode; et à cet égard, subsidiarité, partenariat et gradualisme sont à la base même de sa réalisation.

Notre ambition a toujours été une société plus accessible à tous et plus harmonieuse et, pour ce faire, le pacte de base c'est de bâtir une Europe solidaire, pas seulement dans l'interdépendance gérée, mais dans l'interdépendance maîtrisée, pour prévenir les risques de déséquilibres.

Mais, de même que l'on ne saurait concevoir de croissance durable sans cohésion sociale, de même il serait erroné de croire que le social se fera sans l'économie. Le retour de la compétitivité, la coopération de nos politiques macroéconomiques doivent aller à l'unisson. C'est le retour de la prospérité, de taux de croissance toniques qui aura permis la création de plus de cinq millions d'emplois entre 1988 et 1990 et fait tomber le chômage à la fin de 1989 en dessous de 9 % de la population active pour la première fois depuis 1982. C'est encore beaucoup trop, je vous l'accorde, mais la tendance est encourageante.

Encore une fois, nous n'avons pas attendu 1990 pour faire vivre la dimension sociale. Je voudrais inviter les sceptiques à mesurer concrètement le chemin parcouru, ne serait-ce qu'en 1989. Charte sociale et programme d'action mis à part, nous avons pu enregistrer des progrès substantiels dans des champs aussi différents que la sécurité et la santé sur le lieu de travail (avec l'adoption de quatre directives, dont la directive-cadre), la formation professionnelle (avec, entre autres, l'adoption du programme EuroTectnet), l'éducation (Lingua, Erasmus II), la santé (cancer, sida), la lutte contre la pauvreté.

Le cap est donné. Mais, dans notre route vers une Europe solidaire, il nous faut veiller à éviter deux récifs: le dumping social aux dépens des pays les plus prospères ou

215

bien l'étranglement qui empêcherait les économies en retard de jouer de leurs avantages comparatifs, accablées qu'elles seraient par des charges qu'elles ne pourraient supporter.

C'est dans le souci de permettre à une solidarité effective de s'exercer, dans le respect des formes propres à chaque tradition nationale, que la Commission, comme l'y invitait d'ailleurs le Conseil Européen, a élaboré son programme d'action triennal. Pour 1990, les options sont ambitieuses et je me bornerai à indiquer les propositions les plus importantes: le travail atypique, l'aménagement du temps de travail, l'information et la consultation des travailleurs.

L'esprit en est clair. Il s'agit de proposer des dispositions cadres sur ces différents thèmes en évitant de rentrer dans un détail qui serait inacceptable tout simplement parce qu'inadapté et inapplicable et en respectant des impératifs à bien des égards liés: promouvoir l'amélioration des conditions de vie et de travail, en

référence aux principes fondamentaux de la Charte, tout en améliorant l'efficacité des entreprises. Ces deux objectifs ne sont pas contradictoires. On en a la preuve, par exemple, dans l'édiction de dispositions communes sur le travail atypique qui permettront entre autres de lutter contre des distorsions de concurrence.

Quant à la méthode, elle ne vous étonnera pas. C'est celle d'une consultation large des partenaires sociaux. Je n'ai jamais agi différemment depuis qu'en 1985 j'ai relancé le dialogue social au niveau communautaire.

Enfin beaucoup de parlementaires estiment que, quelles que soient les limites du Traité, il n'est pas acceptable qu'en matière de processus de décision l'efficacité soit moindre sur la dimension sociale que pour l'espace économique. Comme je vous l'ai dit dès le mois de septembre dernier, la Commission, pour sa part, entend utiliser pleinement mais rigoureusement toutes les potentialités du Traité, en particulier les articles 100 A et 118 A. Et puisqu'il y a quelque scepticisme, j'insiste sur le 118 A, dont les potentialités, toutes les potentialités, seront examinées en concertation avec les commissions compétentes et les experts du Parlement européen de manière à ce que disparaisse

216

cette ambiguïté entre nous et que l'on puisse se mettre d'accord ensemble sur l'interprétation la plus large possible de ces articles, conformément, je crois, aux vœux de la majorité de ce Parlement.

La solidarité, elle, joue aussi pour la politique de l'environnement par la nécessité d'améliorer le cadre de vie et d'assurer la viabilité de la croissance économique. Quand bien même la mode de l'environnement passerait-elle, la Communauté devrait poursuivre son action, car cet équilibre à retrouver en permanence entre l'homme et la nature doit être un des fondements de l'éthique européenne. Voilà pourquoi l'Agence Européenne de l'Environnement, dont je vous avais annoncé la création il y a un an, va être mise en place en 1990 afin d'accroître notre capacité de surveillance et d'identification prospective des impacts. Mais nous devons auparavant prendre connaissance de l'avis que doit délivrer le Parlement Européen. Voilà encore pourquoi la Commission, continuant de privilégier l'approche normative, engagera, avec l'aide d'experts nationaux, l'étude des mesures nécessaires à une harmonisation correcte des instruments environnementaux.

Mais dans ce domaine aussi, les récifs existent et l'équilibre entre l'homme et la nature ne saurait se faire au détriment de l'équilibre entre l'environnement et l'économie. Or, nous n'avons pas encore trouvé, il convient de le dire, la synthèse qui ouvrirait la voie à un nouveau modèle de développement, tout aussi compétitif, mais plus respectueux des temps de l'homme et des rythmes de la nature.

Il faut être fort pour être généreux, il faut être compétitif pour être solidaire. Mais l'inverse est aussi vrai. Pas de réussite économique durable sans égalité des chances, justice sociale et participation de tous, les travailleurs comme les chefs d'entreprises, les savants comme les techniciens engagés dans la recherche et le développement. C'est ce qui donne tout son prix à la politique de recherche et de technologie définie, le 15 décembre dernier, pour la période 1990-1994.

Elle doit apporter à l'industrie européenne un surplus de compétitivité qui contribuera à en faire une puissance

217

économique majeure. Sait-on par exemple que dans l'automobile les industriels japonais investissent deux fois plus dans la recherche que les Européens ?

C'est la raison pour laquelle, à partir d'une stratégie commune, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur les technologies diffusantes, la gestion des ressources naturelles et la valorisation des ressources intellectuelles. Et parce que, comme nous l'ont montré les Etats-Unis et le Japon, la recherche pré-compétitive est le meilleur instrument de politique industrielle — une expression qui, je le sais, en fera frémir quelques-uns — la Commission a décidé d'étudier les moyens d'assurer à l'industrie communautaire la meilleure efficacité dans des secteurs vitaux tels que l'automobile, l'aérospatiale, l'électronique ou les biotechnologies. La Commission ne proposera en aucun cas au Parlement et au Conseil une approche naïve de la politique commerciale. Une plus large ouverture de notre économie dépendra aussi de nos partenaires, comme de nos efforts pour rattraper, là où il existe, notre retard. Là comme ailleurs, la Communauté ne doit pas baisser sa garde

Enfin, il n'y a pas de puissance économique sans stabilité monétaire. La coopération des Douze l'assure et comment ne pas souligner ici le bon fonctionnement du Système monétaire européen qui a, sans problème, accueilli en septembre la peseta et qui n'aura connu qu'un léger réalignement en trois ans, à l'occasion du retour de l'Italie dans les pratiques communes des marges de fluctuation? Il faut saluer les décisions courageuses de ces deux pays, comme leur plein engagement à participer à l'Union Economique et Monétaire. Dans un monde dominé par l'instabilité monétaire, les résultats sont là, à même d'encourager certaine monnaie, dont la Commission espère qu'elle intégrera le système en 1990.

\*

Solidarité à l'extérieur des frontières, solidarité interne l'ambition de la Communauté pour l'Europe et ses responsabilités vis-à-vis du reste du monde sont grandes.

218

Alors que les citoyens d'Europe centrale et orientale prennent leur destin en main, faisant tomber les chaînes de Yalta et de Potsdam, comment ne pas souhaiter une adhésion plus grande des citoyens de la Communauté au projet de l'Europe ? Ils pourraient méditer cette réflexion de Vaclav Havel, qui prend aujourd'hui tout son relief: « les programmes politiques ne peuvent prendre forme [...] exercer une influence réelle sur la situation que sur la base du civisme ».

Or, une fois encore c'est le moteur de la nécessité qui pousse les Douze à accroître leur intégration, à aller au bout de leurs exigences. Car au moment où les grandes puissances présentent leur doctrine pour l'avenir de notre continent, la question est posée: l'Europe sera-t-elle le sujet ou l'objet de ce futur proche ?

Pour que la Communauté soit vraiment le sujet de son histoire, la présente année ne doit pas s'achever sans que soient portés au plus haut niveau de la réflexion intellectuelle et du débat politique la recherche et la volonté de définir les finalités, les structures, les modes de décision et de contrôle démocratique de l'Union Européenne. Une Communauté, porteuse d'un projet, qui accède à la pleine existence politique, dans le monde comme en Europe, au Sud comme au Nord de notre planète.

L'Histoire nous presse, elle nous pose la question: « Voulez-vous exister, c'est-à-dire endosser toutes vos responsabilités internes ou externes ? » La réponse



de la Commission européenne est connue. C'est un oui enthousiaste et actif. A vous gouvernements, Parlement Européen, Comité économique et social, Parlements nationaux, de vous déterminer nettement. Vous serez jugés à la clarté et à la force de votre engagement. Pour ma part, je ne doute pas de la réponse positive du Parlement Européen et de sa capacité politique à faire avancer l'Europe.

## « *La communauté et l'unification allemande* »

Discours prononcé  
à Bonn, le 5 octobre 1989

C'est d'abord comme un ami de la République fédérale d'Allemagne que je suis ici, comme un ami du peuple allemand.

N'avons-nous pas déjà en effet beaucoup fait ensemble, République fédérale d'Allemagne et Communauté Européenne, ne sommes-nous pas devenus, au fil de ces quarante années, comme les membres d'une même famille, à force d'échanges, de patience et de mutuelle reconnaissance?

L'image de la famille s'applique aujourd'hui à la République fédérale d'Allemagne dans la Communauté Européenne. Lorsqu'un membre de la famille éprouve une grande émotion, la famille entière la partage.

Aujourd'hui précisément, vous éprouvez cette émotion. Vous vivez un grand espoir. Ne sont-elles pas émouvantes, les images de ces jeunes réfugiés qui nous rappellent le vrai prix de la liberté? Quel choc pour nos raisons et pour nos cœurs que ces dizaines de milliers d'Européens, d'Allemands, arrivant dans votre pays. L'opinion publique allemande voit dans ce renouveau qui vient de l'Est une chance nouvelle pour que se retrouvent les deux parties séparées du peuple allemand.

Je suis d'abord venu vous exprimer la sympathie de votre famille, la Communauté Européenne, « Ihre Gemeinschaft », pour cette émotion et pour cet espoir que nous partageons.

Mais à partir de ce sentiment partagé, il faut bâtir: la  
220

Communauté Européenne peut y contribuer de manière décisive. C'est ce que je voudrais tenter de vous rappeler aujourd'hui. Tout d'abord, en m'efforçant de vous faire comprendre le degré auquel la Communauté des Douze est vôtre aujourd'hui, au travers de ce que la République fédérale d'Allemagne lui a apporté, dans ses idées, comme dans ses structures, puis, en vous invitant à réaliser ce que cette communauté, votre communauté, représente déjà pour les pays d'Europe de l'Est, quel modèle éclairant pour leur avenir et le nôtre, déjà, cette communauté constitue.

Pour ces deux raisons que je viens de mentionner, le renforcement de l'Europe communautaire est absolument nécessaire, car qui dit « chance » dit « urgence ». Le chemin qui reste à parcourir est en effet difficile; c'est à décrire plus précisément cette urgence et la part qui vous revient, que je m'attacherai finalement. Oui, il s'agit de cette Communauté Européenne que nous avons construite avec vous.

N'avons-nous pas en effet, depuis quarante ans, beaucoup appris et construit ensemble? Nous avons définitivement scellé la paix, nous avons été ensemble les artisans d'une impensable, et pourtant complète réconciliation des peuples, et en même temps, nous nous sommes transformés mutuellement dans ce travail de paix, dans cette œuvre de réconciliation.

Non seulement la République fédérale s'est reconstruite mais elle a aussi beaucoup contribué à façonner la Communauté Européenne. Sur cette contribution de la République fédérale à la structure actuelle de la Communauté, je voudrais d'abord insister.

Trop souvent dans le passé, nous nous sommes querellés sur le bilan des avantages et des échanges matériels retirés par la République fédérale de sa présence au sein de la Communauté. Souvenons-nous du slogan: «Deutschland Zahlmeister Europas ». Ces temps sont, tout au moins je l'espère heureusement dépassés. L'adoption de ce que l'on appelle le «paquet Delors », en février 1988, sous la présidence du Chancelier Kohl, en est la preuve. Une mesure plus large et plus juste a été prise en République fédérale,

221

de l'apport de la Communauté, y compris sous l'angle de sa prospérité économique et des nouvelles potentialités offertes à vos entreprises dans ce qui est, et sera, le plus grand marché du monde.

Mais ces réalités tangibles ne doivent pas nous masquer les apports fondamentaux de la culture allemande et de l'expérience de la République fédérale à l'esprit et au mode de fonctionnement de la Communauté.

Je devrai d'abord évoquer deux idées-forces (*Leitbilder*): elles imprègnent à son origine la République fédérale d'Allemagne. Dès cette époque, les deux grands principes de concurrence et de stabilité étaient bien autre chose qu'une recette pour faire de la bonne politique économique. Ces principes étaient les fondements de la cohésion politique d'un peuple, tout entier mobilisé par l'effort de sa reconstruction.

Reconnaître que ces principes n'étaient pas également partagés dans l'Europe des Six, puis des Neuf, est un euphémisme. Qui ne se souvient des débats qui opposèrent, dans nos multiples fora, tenants du marché d'un côté, planificateurs de l'autre, partisans du tout économique d'un côté, partisans du tout monétaire de l'autre? Eh bien aujourd'hui, la création du Système Monétaire Européen, puis l'adaptation du Livre blanc sur le grand Marché intérieur ont consacré l'émergence d'un consensus sur des principes qui vous sont à juste titre très chers.

Au-delà des principes, il y a bien des exemples de cette contagion des idées transmises par la République fédérale à ses partenaires.

Pour ne prendre que quelques exemples:

-ainsi du programme-cadre communautaire de recherche et développement, si utile à nos entreprises, et qui correspond à un mode de stimulation économique très utilisé dans votre pays;

- ainsi de la réforme de la politique agricole commune: elle met l'accent désormais sur la nécessité plus large du développement rural et renoue, selon l'inspiration allemande, avec la tradition de la jachère, et plus fondamentalement

222

avec le souci d'un bon usage des ressources naturelles, d'un bon aménagement du territoire;

-ainsi enfin de l'environnement: longtemps, l'environnement passait pour une singularité de la République fédérale d'Allemagne. Ses voisins, notamment au Sud de l'Europe, regardaient cet attachement comme un luxe ou comme la manifestation d'un romantisme singulier. Il n'en est plus de même aujourd'hui: non seulement la préoccupation de l'environnement n'est considérée nulle part comme un luxe inutile, pas plus à Athènes qu'à Marseille, Lisbonne ou Glasgow, mais cette préoccupation apparaît riche de nouvelles potentialités de développement. Ici encore, le sérieux de la démonstration allemande a fait école, au point que l'introduction dans l'Acte unique européen des bases juridiques d'une politique communautaire de l'environnement est l'une des innovations majeures de ces dernières années.

Mais il n'y pas seulement la force des idées. Il faut aussi compter avec le dynamisme des institutions. La République fédérale d'Allemagne, pour sa part, a sans nul doute aidé à conférer aux institutions actuelles de la Communauté deux de leurs traits les plus remarquables: la primauté de l'Etat de droit et le principe de décentralisation du fédéralisme.

La *Rechtsstaatlichkeit* d'abord, la primauté de l'Etat de droit: elle découle, par principe, de l'existence d'un ordre juridique supérieur, avec ses droits fondamentaux garantis par une Cour de justice européenne.

Si les textes initiaux qui la régissent sont d'inspiration française, sa jurisprudence a largement été influencée par le droit allemand: protection des droits fondamentaux, souvent non écrits, qualification des compétences communautaires, principe de proportionnalité familier aux juristes allemands. Tels sont les mots clés qui viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le travail de la Cour de justice européenne. Souvent animée par d'éminentes personnalités allemandes, la Cour de justice joue un rôle essentiel d'arbitrage final, contribuant à cimenter la construction européenne et à

223

conforter ce qui est essentiel pour moi: la communauté de droit.

Le fédéralisme ensuite: dans son essence, il signifie que les pouvoirs du gouvernement central sont partagés avec ceux de collectivités territoriales préexistantes, en s'assurant que chaque décision soit prise au niveau le plus proche possible des citoyens. Au fil du temps, à l'épreuve de la vie en commun, la Communauté européenne n'a cessé d'accroître ses emprunts au modèle fédéral allemand. Ainsi, la mise en œuvre de l'Acte unique européen, adopté en 1985, ratifié en 1987, s'inspire-t-elle du principe fédéral de la subsidiarité.

Dans sa lettre tout d'abord: ce principe figure pour la première fois dans l'article 130 du Traité au titre de la politique communautaire. Dans son esprit surtout: ce principe imprègne désormais toute l'élaboration de la législation communautaire. J'ai eu l'occasion de le dire déjà l'an dernier, à Bonn, devant la Conférence des Présidents des Lander: il ne suffit pas que les textes du Traité fondent notre compétence pour nous donner le droit d'agir. Non, il faut aussi que cette action soit indispensable, sinon il vaut mieux la laisser aux collectivités décentralisées.

De même, pour prendre un exemple plus récent, le projet de système européen de Banque centrale, que le comité d'experts a décrit dans le cadre de son Rapport sur l'Union économique et monétaire, ce projet de système s'inspire-t-il directement du principe fédéral et plus précisément encore de l'ensemble couronné par la Bundesbank.

Enfin, je devrais souligner l'importance que la législation communautaire accorde au rôle des partenaires sociaux bien qu'en toute rigueur, ce trait du modèle allemand relève plus du principe de décentralisation que du principe du fédéralisme. Mais cette importance accordée aux partenaires sociaux se voit dans ce que nous devons à la *Mitbestimmung*, pour ce qui est de la consultation des partenaires sociaux. Dans le souci par exemple d'une qualité élevée des règles d'hygiène et de sécurité dans le milieu de travail. La Communauté reconnaît aujourd'hui l'autonomie et la contribution propre des partenaires sociaux à

224

la croissance globale et à la stabilité. C'est la raison pour laquelle, dès 1985, j'avais pris l'initiative de relancer et de stimuler le dialogue social au niveau communautaire,

entre les représentants des organisations patronales et ceux des organisations syndicales.

Ainsi, non par une volonté hégémonique de puissance mais par la simple force des idées et par le dynamisme des institutions, les partenaires de l'Allemagne fédérale sont-ils venus à sa rencontre, au sein de la Communauté. Sans se confondre avec la République fédérale d'Allemagne, ses partenaires lui sont beaucoup plus proches qu'il y a quarante ans, et sans doute plus que jamais au cours des deux millénaires de l'histoire de l'Europe. J'espère que cet apport ne sera jamais oublié.

Et cette Communauté, telle que je viens d'en décrire certains traits, pourrait être le modèle pour l'Europe de demain. Regardons, en embrassant un large horizon, l'Europe de 1989 par rapport à la fin des années 60. Qu'est-ce qui a changé? Ce n'est sûrement pas encore l'émergence de la grande Europe; déjà en 1960, on discutait de ce que l'on appelait la « petite Europe » et de ce que l'on appelait la « grande Europe ». Aujourd'hui, on y revient: petite Europe, à douze, ou grande Europe; pourrais-je vous rappeler ce que disait à ce moment-là Walter Hallstein, le premier président de la Commission: « aucune des deux, la petite ou la grande Europe, ne peut être posée sans l'autre, l'une conditionne l'autre, et l'autre met l'une en mouvement »?

Je crois que ces paroles demeurent d'une brûlante actualité. On ne peut mieux dire en effet, il n'y a rien à ajouter à cette vision dialectique de l'Europe: aujourd'hui, comme hier, la Communauté européenne doit se faire attentive et ouverte à la grande Europe.

La nouveauté est ailleurs, par rapport aux années 60. Elle réside en deux événements majeurs au regard de l'Histoire, que les responsables politiques de l'Allemagne fédérale répètent en ce moment. L'un de ces événements est l'évolution bouleversante de l'Est, l'autre est le spectaculaire renouveau de la Communauté.

225

L'évolution bouleversante de l'Est, les choix et les inspirations des responsables politiques en Union soviétique et en Europe de l'Est, ouvrent la voix à des relations neuves entre les pays d'Europe, entre les peuples d'Europe. Dès lors, on peut espérer que prenne fin le temps des blocs irréductibles. Je dis bien: on peut espérer, car ce temps ne s'achèvera, et les travaux de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération Européennes, CSCE, nous le montrent, que si nous sommes ouverts, sans cesser d'être vigilants, et si nous, Européens, agissons dans le bon sens tous ensemble.

Le deuxième trait nouveau, c'est le spectaculaire renouveau de la Communauté. La Communauté à douze a désormais acquis en quelques années non seulement une puissance économique, mais une stature politique. Il suffit d'abord pour s'en convaincre de lire la presse américaine ou japonaise. Il ne se passe un jour sans qu'en bien ou en mal, l'Europe de 1992 n'y soit évoquée comme le symbole de temps nouveaux, comme l'émergence d'un nouveau paramètre de l'Histoire.

Mais au-delà des querelles sur l'Europe forteresse, qui tendent d'ailleurs à s'estomper, je voudrais vous rendre attentifs à un phénomène beaucoup plus profond: la Communauté européenne ne suscite pas tant d'espoirs aujourd'hui en Amérique Latine, en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est, dans les pays du Maghreb et par-dessus tout en Europe de l'Est, sur la base de ses seuls succès économiques, non: il y va de bien autre chose. La Communauté n'a pas fait que

résister au déclin qui la menaçait économiquement, elle est en train d'administrer la preuve que des nations libres peuvent, dans des domaines essentiels exercer avec succès, en commun, ce que l'on appelle la souveraineté, sans hégémonie aucune, grâce au respect entre elles des règles de l'Etat de droit, sans cesser d'être elles-mêmes, grâce aux principes du modèle fédéral.

Comme le disait à Brême, il y a quelques jours, le Chancelier Kohl, «ce sont nos idées qui se répandent maintenant sur l'ensemble du continent européen. Pourquoi l'Union soviétique, sous la présidence allemande, a-t-elle

226

normalisé ses relations avec la Communauté Européenne, au bout de trente années, pourquoi la plupart des Etats du Pacte de Varsovie négocient-ils avec la Communauté Européenne ces traités de commerce et de coopération toujours plus étendus? Pourquoi Mikhaïl Gorbatchev a-t-il fait la route du Conseil de l'Europe jusqu'à Strasbourg ? Tous, ils ont compris notre chance ». Et notre chance, et je reprends à nouveau une formule du Chancelier Kohl, « c'est ce joyau de la Communauté », c'est le mot qu'il a employé.

Si la relance de la Communauté Européenne suscite à l'Est de l'Europe un tel espoir, c'est parce que les structures mêmes de l'organisation communautaire offrent les *voies d'une solution* pour l'organisation de l'Europe de demain. Ne pratiquons-nous pas, au moins en partie à douze, cette *Zusammenführung* qui lie nos destins sans que nous cessions d'être divers ?

En effet, on peut dire, avec Monsieur Genscher, aujourd'hui, que «la politique étrangère de l'Allemagne fédérale est d'autant plus nationale qu'elle est européenne ». Mais cette intuition forte ne prend son sens plein que si l'on identifie le rôle *propre* de la Communauté européenne dans ce mouvement. Modèle possible pour l'avenir des pays de l'Est, la Communauté est ainsi devenue l'irremplaçable support d'une relation de coopération entre l'Est et l'Ouest.

De même, la démonstration du dynamisme de la Communauté à douze l'a désignée pour être le principal mandataire des vingt-quatre pays de l'OCDE. La Commission européenne, agissant pour le compte de la Communauté, exprime et coordonne en leur nom la solidarité économique et financière que les Vingt-Quatre entendent exprimer à l'égard de la Pologne et de la Hongrie. Ce cadre, souple et flexible, non bureaucratique, facilite, j'en suis sûr, l'action importante que mène, et que mènera la République fédérale, dans un souci de solidarité avec la Pologne et avec la Hongrie.

Ainsi, le rôle *propre* de la Communauté européenne, votre communauté ne doit-il pas être sous-estimé dans ses novations parfois spectaculaires, parfois inquiétantes. Je crois pour ma part irremplaçable ce rôle de la Communauté

227

européenne, au regard de cette évidence, exprimée par votre ministre des Affaires étrangères: «ce qui rapproche l'Europe rapproche aussi l'Allemagne, car les Allemands sont le seul peuple que la séparation de l'Europe a divisé»

Ne doit-on pas prévoir en effet que, le moment venu; c'est-à-dire lorsqu'elle aura suffisamment consolidé sa force, sa cohésion et son autonomie, la Communauté aujourd'hui forte de ses fondateurs, pourrait jouer un rôle irremplaçable par l'exercice du droit de tous les Européens à l'autodétermination ? Oui, je fais mienne cette déclaration du président Richard von Weizsacker, dont je suis sûr que vous vous

souvenez: « la question allemande demeurera ouverte aussi longtemps que la Porte de Brandebourg restera fermée ».

Mais, pour que la Communauté prenne vraiment sa part à l'ouverture de la Porte de Brandebourg, encore faut-il qu'elle soit forte et assurée d'elle-même. Forte pour elle-même d'abord: nous verrons que l'objectif de 1992 ne sera pas atteint sans efforts; forte pour répondre aux attentes de ses voisins les plus immédiats, les plus pressants (je veux parler des pays membres de l'Association Européenne de Libre-Echange, l'AELE).

Si ces pays s'accordent à leur tour pour constituer un ensemble cohérent, alors, ils formeront avec la Communauté les deux piliers d'un ensemble puissant, mais respectueux de nos diversités. C'est la proposition que je leur ai faite au début de cette année. Si l'on arrive à cet accord, la Communauté n'aura pas à payer d'un renoncement à l'un de ses objectifs fondamentaux le prix de l'ouverture à d'autres, nous pourrions concilier les deux: renforcement et ouverture. Mes chers amis, de grâce, restons nous-mêmes et gardons en mémoire les idéaux et les orientations fixés par les pères fondateurs de la Communauté. Car c'est en restant nous-mêmes, c'est en faisant vivre des institutions d'inspiration fédéraliste que nous pourrions, que vous pourrez, trouver la bonne solution aux problèmes qui sont au cœur du destin commun de tous les Allemands.

Oui, c'est une chance historique pour l'Allemagne fédérale, une chance historique pour l'Europe, à condition de

228

consolider la force, la cohésion et l'autonomie de la Communauté européenne. Cette chance se présente dans l'espoir inspiré aux pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est par le modèle de la Communauté. Elle se trouve aussi dans l'élan donné à ses Etats membres, non seulement par l'objectif de 1992, mais aussi par l'Acte unique dont on découvre tous les jours, et certains Premiers ministres avec nous, le caractère quasiment révolutionnaire.

Mais ni cet espoir ni cet élan ne sont assurés de durer. La route qui nous sépare de la suppression des frontières à l'horizon de 1992 est encore semée d'obstacles. Cette route comporte pour chacun des Etats membres de la Communauté des efforts importants. Puisque je suis au milieu de vous, chers amis allemands, je ne peux omettre plusieurs difficultés qu'il vous faudra surmonter; ainsi par exemple l'ouverture des marchés publics, qui n'est pas sans heurter les habitudes de vos collectivités locales, la libéralisation des secteurs des transports et de l'énergie ou des assurances, la poursuite opiniâtre de la rationalisation des productions agricoles. Je sais qu'il vous tient à cœur d'accomplir dans ces domaines et dans d'autres les ajustements structurels nécessaires.

Mais, plus largement, comment, sans attendre, renforcer la Communauté aujourd'hui ? Le moyen reste celui qui a fait son succès: accroître *simultanément*, j'y insiste, la force économique et la cohésion sociale des Douze. Sans cet équilibre entre l'efficacité et la solidarité, emprunté à l'essence même de la *seziale Marktwirtschaft*, la Communauté ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui: un ensemble de nations unies par un même idéal démocratique, pays riches et pays moins riches, pays du Nord et pays du Sud.

Sans doute, la mise en œuvre du projet d'Union économique et monétaire constitue-t-elle sur ce chemin l'épreuve la plus immédiate et la plus difficile, car elle n'engage pas au même degré tous les pays membres de la Communauté. Elle

comporte, à n'en pas douter, une contribution spécifique et essentielle de la République fédérale d'Allemagne. Même si, je le répète, le système fédéral européen de Banques centrales s'inspire dans sa construction et dans

229

ses prérogatives de la Bundesbank, il ne sera pas la Bundesbank, il sera autre chose. Les partenaires de la République fédérale attendent d'elle non seulement qu'elle continue de montrer la voie de la stabilité monétaire et de rigueur, mais aussi qu'elle accepte une gestion commune de la discipline ainsi consentie.

L'objectif de stabilité - dois-je le répéter ? - fait désormais partie de notre patrimoine commun, il sera la base de la réussite économique et sociale de la Communauté.

Je viens de faire une référence voulue à la dimension sociale. L'Union économique et monétaire est sans doute au carrefour de notre destin, mais le progrès social, et au premier plan la lutte contre le chômage, doit être également placé au centre de nos préoccupations. Il y va de l'avenir du projet de société original et riche qui constitue l'essentiel de notre commun patrimoine.

Quel modèle serions-nous demain pour les pays de l'Est, si nous devons nous résigner à l'exclusion sociale, au chômage de longue durée, au sous-emploi des jeunes ?

A l'inverse, quel retentissement à Prague, à Varsovie, à Budapest, à Berlin-Est et à Leipzig, lorsque la Communauté européenne exprimera solennellement, au moyen d'une Charte des droits sociaux, qu'elle n'entend pas subordonner les droits fondamentaux du travail à l'efficacité économique, mais bien mieux concilier les deux. C'est pourquoi le projet d'une telle charte doit être vigoureusement soutenu par la République fédérale d'Allemagne et notamment par ceux de vos compatriotes qui craignent une sorte de dumping social à leurs dépens. Le dynamisme de la Commission européenne dans le domaine social devrait les rassurer et les encourager.

Ici, sans doute, devrais-je m'adresser personnellement à mes amis syndicalistes allemands. Je leur dis: ne rejetez pas cette charte, sous prétexte qu'elle ne serait pas suffisamment contraignante. Considérez bien sa portée politique, dans la Communauté, et au-delà de la Communauté. Mesurez l'importance concrète des dispositions qui figureront dans notre programme de politique sociale, dont la

230

mission européenne souhaite discuter au préalable avec les partenaires sociaux, donc avec vous.

Votre ambition sociale ne doit pas s'arrêter à la porte de vos entreprises et de vos frontières. Vous devez reconnaître le mouvement social suscité dans d'autres pays de la Communauté par votre exemple même. Je crois que vous pouvez faciliter sa prise en compte dans des pays différents, ayant leurs propres traditions, dans le respect de leur diversité.

Car c'est cela, au fond, qu'implique la mise en commun de nos destins, pas seulement la reconnaissance passive de nos diversités, au sens de la tolérance mutuelle, mais bien davantage, et c'est ma conviction, une reconnaissance active, qui rend possible l'enrichissement mutuel entre nos peuples, entre nos pays.

Nous n'y parviendrons pas sans de nouveaux changements institutionnels. Il faudra, le moment venu, les considérer avec lucidité, et bien entendu, il n'y aura pas



de solution aux problèmes de l'Union économique et monétaire sans, parallèlement dans le même temps, des changements institutionnels assurant l'équilibre démocratique et politique de la Communauté. Car il s'agit de réduire aussi le déficit démocratique de nos institutions. Il se creuse à mesure que l'exécutif communautaire devient plus efficace et plus fort. Ce déficit ne peut se combler uniquement par la simple extension des pouvoirs du Parlement Européen. Aussi importante soit-elle, il faut, je le crois, et beaucoup reste à faire, mobiliser l'enthousiasme et le civisme des citoyens.

Il s'agit enfin, après avoir parlé de l'Union économique et monétaire, de la dimension sociale et de la réforme institutionnelle, d'accomplir les progrès indispensables de la coopération en matière de politique étrangère, pour que se concrétise une autonomie plus réelle de la Communauté, pour que se manifeste une capacité d'agir à l'extérieur, en harmonie avec la force économique et la cohésion sociale intérieures. Cela aussi est indispensable, pour répondre à une ambition qui doit être commune à tous les pays d'Europe: être debout, maître de son destin, capable d'apporter

231

sa contribution à l'épanouissement des libertés et à la consolidation de la paix et ainsi, sur ces bases, s'ouvrir aux autres, sans crainte et sans complexes.

Il y a quelques jours, devant le Bundestag, le Chancelier Willy Brandt nous rappelait que « l'espace européen futur ne fera pas de place à des Etats sur des béquilles. Il exclura les persécutions, il ne tolérera pas les murs qui séparent les citoyens d'une même nation ». Il ajoutait: « Qui regarde l'Europe dans son entier ne peut contourner la question allemande. »

Certes, la Communauté européenne offre le cadre le plus réaliste à cette perspective, à la condition, je n'y insisterai jamais assez, d'affirmer son essor et de renforcer son attrait. Ainsi, notre communauté, votre communauté, a rendez-vous avec tous les Allemands. N'a-t-elle pas déjà accompli pour vous rencontrer un chemin irréversible ?

Mais la force de la Communauté doit encore grandir, ce qui requiert de nouveau, jour après jour, un effort obstiné et patient, auquel je vous invite, avec insistance, à prendre votre part. Hâtons dès aujourd'hui la construction de l'Europe communautaire. Une place essentielle revient à la République fédérale d'Allemagne. Et c'est, j'en suis sûr la voie la plus certaine pour combler vos espoirs et réaliser en commun, avec les autres Européens, les légitimes ambitions d'une Europe enfin débarrassée des chaînes de Yalta.

232

## « *Le monde nous bouscule* »

*A la conférence de l'Association Luxembourg-Harvard  
à Luxembourg, le 28 mai 1990*

Parler de la Communauté au-delà de 1993, c'est d'abord s'interroger sur le panorama du monde. Autant vous l'avouer tout de suite, puisqu'il y a ici des étudiants américains, et me référant à un article qui a eu beaucoup de célébrité, de Francis Fukuyama, je ne crois pas à la fin de l'histoire, ni au triomphe de l'économisme dans la politique, même si, en Europe, ces vingt dernières années, il était difficile de réussir en politique sans réussir en économie, sans aider son pays à sortir de ce qu'on appelait la crise. Mais, sans être pessimiste, je crois plutôt à la permanence des tensions et conflits dans l'histoire. Et je me référerai, par exemple, à ce que dit Samuel P. Huntington, lorsqu'il parle des prédictions faites après guerre:

« Les sociologues faisaient valoir, dans les décennies qui ont suivi immédiatement la Deuxième Guerre mondiale, que la religion, la conscience éthique et le nationalisme allaient être supprimés par l'effet du développement économique et de la modernisation. Or, au cours des années 80, ces facteurs ont été les ressorts dominants de l'action politique dans la plupart des sociétés. »

Par conséquent, c'est avec vigilance et un certain pessimisme — qui contraste peut-être avec les béatitudes actuelles nées de la perspective de la fin de la guerre froide — que je voudrais avec vous, en modeste introduction à ce colloque, parler des rapports de forces et des menaces, du panorama de ce monde, essayer de vous convaincre que la

233

Communauté ne peut pas refuser de faire face aux responsabilités. Pour ce faire, elle doit continuer à s'organiser mais aussi se conforter.

### L'ÉMERGENCE PROGRESSIVE D'UN NOUVEAU MONDE

#### *De nouveaux rapports de forces*

J'ai quelques hésitations à parler de nouveaux rapports de forces ou de nouvelles menaces, même si le monde change rapidement. Mais, parmi ces rapports de forces, je voudrais en souligner trois:

- les relations Est/Ouest;
- la perte d'influence des pays dits non alignés
- et enfin, la puissance croissante du Japon — banalité mais enfin banalité qui débouche sur une série d'interrogations: jusqu'où ira le Japon, non seulement du point de vue économique, mais aussi du point de vue politique et expansionniste ?

#### *Les relations Est/Ouest*

Je me garderai donc bien de pronostiquer la fin de la guerre froide, même si c'est la perspective la plus probable. Mais lorsqu'on observe les déclarations des dirigeants des douze pays membres de la Communauté et aussi les interventions des dirigeants des deux plus grandes puissances militaires, les Etats-Unis et l'Union soviétique, on voit bien que tous ces dirigeants sont hantés littéralement par la recherche d'un nouveau concept de sécurité. Quel est le système de sécurité qui peut, demain accompagner le désarmement, consolider les révolutions démocratiques, tout en permettant à chacun d'être vigilant, de prendre des mesures de confiance (pour reprendre la formule de la

234

CSCE), et de faire en sorte que ce processus se déroule sans mauvaise surprise?

Il peut y avoir bien des rebondissements. La faiblesse, par exemple, d'un des partenaires peut avoir des conséquences aussi dramatiques que sa trop grande force. Le désarmement ne fait que commencer. Le Président Gorbatchev est aux prises avec mille difficultés... Bref, il faut se garder aujourd'hui de construire prématurément un système. Soyons vigilants, progressifs, prudents dans nos analyses. Je préfère cette attitude à celle qui consisterait à crier victoire ou à proposer un système qui ferait fi de ces expériences historiques.

#### *La perte d'influence des pays non alignés*

Deuxième élément, qui passe peut-être inaperçu (mais quand on regarde la différence avec les années 50-60, quel contraste!), c'est la perte d'influence des pays non alignés. Il y a eu un grand mouvement des pays non alignés, avec des figures politiques célèbres à leur tête. Ce mouvement a joué un rôle aux Nations Unies, mais aussi dans le processus de décolonisation, pour la prise de conscience du sous-développement. Or, il semble aujourd'hui que, même si aux Nations Unies les non-alignés — les « 77 », comme on disait à l'époque — prennent encore des positions communes, il s'agit plus de routine que d'une force réelle. Il s'est produit une sorte d'éclatement du tiers monde; on ne peut plus dire aujourd'hui « le » tiers monde, on doit dire « les » tiers mondes. Quelle différence entre les pays pauvres d'Asie, les pays endettés d'Amérique Latine et ce continent oublié du développement qu'est l'Afrique! On ne peut pas apporter une solution globale à des problèmes si différents. Et ces pays — ainsi que le montrent les rencontres internationales — ont bien des difficultés à adopter des positions communes.

Ceci dit, les problèmes demeurent. Les non-alignés pèsent d'un poids politique moins fort, mais le sous-développement est toujours là et vous me permettez d'ajouter que la

235

Communauté y est directement intéressée. Elle y est directement confrontée, en raison de ses liens historiques et de sa proximité, notamment avec les pays de la Méditerranée et avec l'Afrique.

#### *La puissance croissante du Japon*

Le troisième élément que je voudrais souligner, sans vouloir bien entendu être agressif (encore que l'agressivité fasse partie de la manière de s'exprimer), est la puissance croissante du Japon, et aussi de certains de ses voisins.

C'est, me semble-t-il, un grand point d'interrogation pour les trente années qui viennent. Plusieurs thèses existent — je ne vais pas les développer— depuis ceux qui pensent que la société japonaise finira par s'imprégner de plus en plus des valeurs et des modes de conduite du monde occidental, des Etats-Unis et de l'Europe, jusqu'à ceux qui, au contraire et dans le même temps, disent que les Japonais demeurent très japonais, qu'ils vont construire un modèle à eux et ce modèle ne sera pas sans puiser ses traditions et ses comportements dans une histoire mouvementée

Or, de ce point de vue, la Communauté est aussi intéressée. Pourquoi? Parce que, si les investissements japonais dans la Communauté sont relativement importants, la réciproque n'est pas vraie: les investissements européens au Japon restent faibles.

Il n'est pas facile d'investir au Japon. Mais surtout, les relations entre le Japon et la Communauté demeurent trop faibles dans les domaines politique et culturel. Dans le triangle Etats-Unis/Japon/Communauté, les traits pleins sont entre les Etats-Unis et la Communauté d'un côté, les Etats-Unis et le Japon de l'autre, mais certainement pas entre le Japon et la Communauté.

D'une manière plus générale, la Communauté, ses Etats membres, ses entreprises sont insuffisamment présents en Asie et dans le Pacifique. Et mes collègues, membres de la Commission, le constatent d'ailleurs avec regret. Alors que, parallèlement à la puissance croissante du Japon, vous

236

observerez une tentative d'organisation du monde pacifique, notamment à l'instigation de l'Australie, dont la politique extérieure est très dynamique.

On a donc trois rapports de forces avec lesquels la Communauté doit compter, si elle veut se projeter au-delà de 1992. Mais elle doit aussi s'inquiéter des menaces qui pèsent sur le monde. Elle ne peut pas se satisfaire de sa puissance économique, extérieure et intérieure, et refuser en même temps de voir ses responsabilités politiques.

### *De nouvelles menaces*

Ces menaces, vous les connaissez:

- c'est, d'une part, la persistance des conflits locaux dans le monde, qu'on aurait tendance à oublier parce que notre vue du paysage est occultée par le désarmement et l'amélioration des rapports Est/Ouest;
- c'est la prolifération des armes de destruction massive;
- et c'est, enfin, la montée des idéologies que j'appellerais d'exclusion.

### *La persistance de conflits sociaux*

Certains conflits locaux existent, je ne vais pas en faire l'énumération. Mais d'autres pourraient surgir, comme conséquence de la fin de la tutelle bipolaire ou même des alliances. Certains auteurs américains soutiennent, par exemple, que s'il n'y avait pas eu la guerre froide et l'Alliance Atlantique, il y aurait peut-être eu un

conflit militaire entre la Grèce et la Turquie. Par conséquent, sans même parler de l'explosion des nationalités, il faut bien voir que tous ces conflits locaux, même si les deux grandes puissances nucléaires s'abstiennent d'intervenir, peuvent être générateurs de déséquilibres importants dans le monde et de contagions. Dans le même ordre d'idée, on oppose souvent la démocratie au totalitarisme. Et l'on dit, c'est juste, que la démocratie a gagné du terrain sur le totalitarisme.

237

Mais, en Europe de l'Est et en Amérique Latine, la démocratie est loin d'avoir gagné dans tous les pays. Entre les dictatures implacables et les démocraties vivantes, il y a une vaste zone grise où le sort hésite. Les membres de la Communauté ne peuvent pas parler constamment d'humanisme et ignorer cette situation qui affecte plus d'un milliard d'hommes.

#### *La prolifération des armes de destruction massive*

Deuxième menace, la prolifération des armes de destruction massive, les armes chimiques, dont la production et la détention sont si difficiles à contrôler, les armes atomiques. Or, malgré les efforts tentés par les organisations internationales (comme la Conférence de Paris sur les armes chimiques), dans l'esprit de ceux qui détiennent ces armes, ce ne sont pas — comme c'était la règle du jeu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique — simplement des armes de dissuasion, ce sont des armes d'utilisation, ainsi d'ailleurs que l'a montré le conflit Irak/Iran. Il y a donc une conception stratégique, une conception de la défense ou de l'attaque qui est tout à fait différente. Et d'ailleurs, si vous avez devant les yeux une carte de ces proliférations, il y a de quoi être effrayé !

#### *La montée des idéologies d'exclusion*

Enfin, troisième menace, sans doute la plus insidieuse, celle vis-à-vis de laquelle l'Occident s'est révélé pour l'instant impuissant, aussi bien les Etats-Unis que la Communauté européenne, c'est la montée des idéologies d'exclusion, qui sont, comme le dit Pierre Hassner, fondées sur le ressentiment, la peur et la haine. Mais attention ! Il ne suffit pas de les dénoncer dans des articles courageux. Pourquoi ces idéologies d'exclusion progressent-elles ? C'est cela la vraie question. A mon sens, elles se nourrissent des injustices sociales, notamment dans les pays du Moyen

238

Orient et de l'Afrique, et peut-être demain dans certaines Républiques d'URSS. Ce lien est indiscutable entre les injustices sociales, les sociétés bloquées, les élites condamnées au chômage d'un côté, et le progrès de l'intégrisme musulman de l'autre. Mais ces idéologies se nourrissent aussi — et là, je pense que tout le monde n'est pas d'accord, mais il faut le dire — du matérialisme excessif qui marque les sociétés occidentales, et qui explique d'ailleurs le retour en force des religions, vraies ou fausses, historiques ou nouvelles.

Quand on regarde ces trois éléments — conflits locaux, armes de destruction massive, mais surtout idéologies d'exclusion—, on peut une nouvelle fois vérifier et affirmer que la notion de sécurité n'est pas que militaire. Elle englobe l'idéologie et

les valeurs, et les systèmes socio-économiques. Et, par conséquent, lorsque, comme je l'espère, la Communauté va vouloir renforcer sa coopération en matière de politique étrangère, elle sera automatiquement amenée à parler de sécurité au sens large. Elle le fait déjà, d'ailleurs, lorsqu'elle est confrontée au terrorisme. Elle ne doit jamais oublier que, ce qui est en cause dans la sécurité, c'est aussi l'idéologie, les valeurs, la prospérité, la santé de nos démocraties et, enfin, le système socio-économique. En sommes-nous assez conscients ? Telle est, pour moi, la question la plus inquiétante...

## LA COMMUNAUTÉ FACE À SES RESPONSABILITÉS MONDIALES

Face à ces rapports de forces, face à ces menaces, la Communauté doit se situer. Nous avons réussi notre renouveau économique. Ce n'est pas suffisant. Et, comme je le disais en introduction, ce retour à la prospérité économique nous confère de nouveaux devoirs. C'est pourquoi, devant de telles perspectives, la Communauté ne peut ni limiter ses horizons ni ignorer ses responsabilités.

239

### *Ni limiter ses horizons*

Ce serait limiter nos horizons que de nous concentrer uniquement sur l'Europe, quelle que soit la puissance historique de ce qui s'y passe. Ce serait limiter nos horizons que de se montrer satisfaits de la Convention de Lomé qui nous unit actuellement aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Nous devons aussi considérer nos responsabilités au Moyen-Orient, car là, les pays du Moyen-Orient nous assignent une tâche historique. Ils n'oublient pas que nous avons été présents dans ces pays et ils s'étonnent — en premier lieu ce malheureux Liban déchiré — de notre absence ou de notre passivité. Sans doute également l'aggravation de ce qui se passe en Israël sollicitera directement les Européens. Sans parler de l'Amérique Latine, de l'Asie et du Pacifique.

Oui, mais voilà, il ne suffit pas de dire que la Communauté ne limitera pas ses horizons, il faut tout de suite lui poser la question: en a-t-elle la volonté politique ? Peut-elle agir d'une manière cohérente et unie et est-elle prête à y consacrer les ressources humaines, financières et économiques nécessaires ?

### *...ni ignorer ses responsabilités*

La Communauté peut très bien emprunter un autre chemin, qui consisterait à renforcer son voisinage, c'est-à-dire se concentrer sur l'Europe et les pays de la Méditerranée. Mais l'histoire est implacable; si nous sommes riches, de plus en plus riches, de plus en plus attrayants, et que nous passons à côté de nos responsabilités, le drame nous rattrapera un jour.

Il faut donc une politique extérieure plus cohérente et plus engagée. Il faut que la Communauté réfléchisse à la manière dont elle pourrait aider, premièrement, à la solution de certains de ces conflits locaux. S'agit-il d'inventer des

240

modes nouveaux de médiation internationale? De conforter l'Organisation des Nations Unies, dont le rôle est plus positif depuis quelques années et qui ne mérite plus les critiques qu'on lui adressait dans les années 60 ou 70 ? Ou bien doit-elle, en tant que Communauté, essayer de mettre d'accord les belligérants, se compromettre ? Ces questions lui sont posées dès aujourd'hui. Face au sous-développement qui s'aggrave, quoi qu'on en dise, alors que notre richesse augmente, pouvons-nous nous contenter de ce que nous faisons? Devons-nous aller plus loin? Devons-nous accepter, par exemple, que l'an dernier les quinze pays du plan Baker, les pays les plus endettés du monde, aient versé net 30 milliards de dollars aux pays riches, alors que l'on attendrait normalement un transfert inverse ?

C'est l'ensemble des relations économiques, commerciales, financières et monétaires du monde qui est en cause: un milliard d'hommes et de femmes relativement privilégiés d'un côté, quatre, cinq, six milliards demain qui resteront dans le sous-développement. Est-ce supportable à terme? Je ne le crois pas.

Enfin, nos responsabilités, c'est aussi la défense et l'illustration de la démocratie. Nous en avons un bon test devant nous dans nos relations avec les autres Europe. Et les Allemands de l'Ouest eux-mêmes sont confrontés à ce défi: vont-ils réussir un nouveau miracle allemand, à force de générosité, de dépassement d'eux-mêmes? Ou vont-ils supporter plutôt qu'accompagner, aider, stimuler l'unification allemande ?

C'est la qualité de notre démocratie, la qualité de nos valeurs qui sont en question. Le défi est bien entendu politique, mais il est aussi moral et spirituel, et c'est cela qui attend la Communauté après 1992-1993. Pour y répondre, il y aura aussi, parmi d'autres tâches, deux points que vous allez étudier au cours de ce colloque et qui méritent qu'on s'y attarde un instant:

D'une part, il faut réfléchir à l'avenir de l'Alliance Atlantique. James Baker, en décembre dernier à Berlin, a posé les bonnes questions. Il attend toujours des réponses articulées de la Communauté. Bien sûr, nos relations se

241

sont intensifiées, mais nous devons réfléchir à ce que pourrait être, demain, un *partnership* avec les Etats-Unis, en nous gardant des facilités qui sont les nôtres, ce qui permettrait peut-être aux Américains du Nord eux-mêmes d'échapper aux facilités qui sont les leurs. Mais nous n'avons jamais posé la question d'une manière globale. Et tout cela parce que, parmi les douze pays membres, il y en a qui rêvent d'agir seuls, la nostalgie étant toujours ce qu'elle était.

Il me semble qu'une telle attitude correspond à une surestimation des marges de manœuvre mêmes des grands pays. Seule la Communauté unifiée peut avoir les marges de manœuvre, la capacité de réflexion, d'influence et d'action lui permettant de jouer un rôle dans ce nouveau monde en train de se faire.

Cette réflexion urgente à mener sur l'Alliance Atlantique ou, si l'on préfère, sur la relation entre les Etats-Unis et la Communauté, ne doit pas nous dispenser d'une autre réflexion, beaucoup plus difficile encore, qui est de définir la place que nous accordons à l'Union soviétique dans ce schéma. Car, s'il faut être vigilant, pour les raisons que j'ai déjà indiquées, il faut faire attention à une donnée de l'histoire: la Russie — je parle bien de la Russie, c'est-à-dire les trois quarts de la population de l'Union soviétique — a toujours craint d'être marginalisée dans la politique mondiale. Et lorsqu'elle l'a été, cela n'a été bon pour personne.

C'est sans doute, je le répète, une des questions les plus délicates. Et c'est, sans doute, ce qui explique, par exemple, que le Président de la République française,

ayant ouvert la perspective d'une grande confédération européenne, quand on lui a posé la question: « avec ou sans l'Union soviétique ? », ait répondu « avec l'Union soviétique », justement pour éviter cette marginalisation. Mais si on dit « oui », alors se pose la question de l'équilibre entre cette Communauté de 325 millions d'habitants et une Union soviétique qui a 280 millions d'habitants à elle toute seule, sans compter les 120 millions d'habitants des pays de l'Est.

Voilà, je crois, deux questions importantes qui n'attendent  
242

pas une nouvelle réforme institutionnelle de la Communauté. C'est dès maintenant qu'il faut y réfléchir, et je crois que les exercices pratiques sont aussi importants pour l'avenir de la Communauté qu'une réflexion sur ces nouvelles institutions. Vous l'avez compris: face à cette accélération de l'histoire, la Communauté doit aussi accélérer et son travail et ses réformes.

### RÉPONDRE À L'ACCÉLÉRATION DE L'HISTOIRE

Maison commune européenne? Confédération? Communauté élargie ? Comment s'y retrouver, surtout lorsqu'on est étudiant américain de Harvard !

Je propose deux critères, deux boussoles. Et je crois qu'à partir de ces deux éléments, on arrêtera de construire des schémas théoriques et que l'on mettra chacun devant ses responsabilités. Ces deux critères sont les suivants:

-Comment définir aujourd'hui le champ des intérêts essentiels communs à tous les pays européens ?

- Quel est le niveau des ambitions que s'assignent ensemble les pays européens ?

Si l'on pose ces deux questions simultanément, et si la Communauté répond « oui, je suis ambitieuse », alors beaucoup de questions théoriques, ou de demandes d'adhésion hypothétiques, se régleront d'elles-mêmes.

#### *Le champ des intérêts communs essentiels*

Les Douze n'ont progressé que lorsqu'ils ont reconnu un intérêt commun essentiel. Pour ne prendre que l'histoire récente, le grand marché de 1992 était fondé sur cet intérêt commun essentiel. Il s'agissait d'un sursaut face au déclin économique qui nous menaçait, à notre incapacité de sortir de ce qu'on appelait « la crise ». Le marché unique, c'était aussi un stimulant dans un monde économiquement très compétitif.

243

Ensuite, ce furent l'Acte Unique et les politiques communes, revues et corrigées, renforcées, comme contribution à un espace harmonisé. On imaginait difficilement qu'il suffisait de supprimer les frontières entre nous, d'assurer la libération complète de la circulation des hommes des biens, des services et des capitaux pour réussir. Il fallait aussi des politiques d'accompagnement. Et ces politiques communes, elles correspondaient à l'intérêt commun essentiel: l'intérêt des pays en retard, qui y voyaient un support, un soutien dans leur effort; l'intérêt des pays en avance, qui pouvaient ainsi espérer développer leur commerce et leur économie.

Puis vint le temps de l'Union économique et monétaire. Pourquoi l'Union économique et monétaire? Parce qu'il s'agit de maximiser les avantages de la



grande dimension, mais aussi de contribuer de façon essentielle à l'Europe politique. Cela avait été vu par M. Werner dans son rapport, il y a vingt ans. Mais personne n'y avait reconnu cet intérêt commun essentiel. Un autre effort avait été fait par le SME, mais ce SME restait une réponse — qui d'ailleurs a été extrêmement positive — à l'instabilité des marchés des changes. Or, il se trouve qu'à un moment donné, cette Union économique et monétaire — le Rapport Werner revu et corrigé, pas plus — est apparue comme une évidence. On ne peut pas libérer les mouvements de capitaux, on ne peut pas faire face à l'instabilité que suscitera peut-être cette libération, sans avoir une politique monétaire commune. Et les citoyens, de leur côté, se disent: vous voulez faire une Europe politique et vous n'auriez pas une monnaie unique? C'est la réponse politique.

Donc, à un moment donné, l'intérêt commun a surgi. Demain, il faudra trouver ces intérêts communs essentiels pour le renforcement de la coopération en matière de politique extérieure, en surmontant les contradictions inhérentes à des traditions et à des situations géopolitiques ressenties comme très diverses. Et il faudra — je l'ai indiqué tout à l'heure—, par une sorte de pente naturelle, parce que notre intérêt commun sera là, penser à la sécurité

244

en termes larges et, peut-être aussi, un jour, en termes militaires.

Voilà donc le premier critère: qui partage ces intérêts communs essentiels? D'autres pays, extérieurs à la Communauté, diront: nous! Sauf ceux qui refusent une politique étrangère concertée et, a fortiori, une politique de défense, parce qu'ils sont neutres ou qu'ils occupent des positions diverses.

### *Le niveau des ambitions*

Le deuxième critère de sélection sera le niveau des ambitions. C'est sans doute le point essentiel sur lequel on peut répondre valablement à des amis d'autres pays, qui voudraient adhérer à la Communauté mais qui voudraient, ce faisant, la modeler à leur façon. Nous pouvons leur répondre: est-il inconvenant que certains pays, tout en coopérant avec vous, veuillent aller plus loin? Pourquoi leur refuser, si c'est cela qui doit constituer l'*affectio societatis*, le pacte de société entre eux ?

Ce niveau des ambitions est donc associé à deux idées essentielles, très fortes:

- la première, c'est la perception que l'on a des responsabilités mondiales de la Communauté et, par conséquent, le sentiment ou l'appréciation que l'on a des marges de manœuvre que l'on peut conquérir en parlant d'une seule voix et en agissant ensemble;

- la seconde, qui nous divise déjà (mais onze contre un et pas sept contre cinq...), c'est la conception que l'on a de la démocratie politique et de l'organisation sociale.

Voilà, me semble-t-il, les deux points qui élèvent le niveau d'ambition et qui expliquent que la Communauté n'entende pas — en tout cas, pour ma part, je ne l'entends pas, mais beaucoup d'autres avec moi — être diluée dans un ensemble mou qui aurait renoncé à ses responsabilités. Et sur ce second point, qui est essentiel, il y a une affirmation que l'on peut faire sans risque de se tromper: il existe un modèle européen de société. Ce modèle européen de société,

245

il est différent — je ne le qualifie pas de supérieur, mais différent — du modèle américain de société, du modèle japonais. Il se trouve que nos citoyens y tiennent. Dans les efforts et les sacrifices qu'ils ont consentis pour adapter nos économies, ils ont toujours mis l'accent sur cela, sur ce que, par exemple, les Allemands appellent la «*Sozial Marktwirtschaft* », l'économie sociale de marché.

Voilà donc deux éléments qui doivent nous servir, me semble-t-il, de fil pour l'avenir: les intérêts communs essentiels, le niveau des ambitions.

Et chaque fois que l'on me parle d'une grande construction de l'Europe pour demain, je pose ces questions dont je tire une idée simple, qui va vous paraître banale, mais qu'il faut répéter sans cesse: la Communauté européenne n'est pas seulement le fruit de la guerre froide, donc elle ne doit pas mourir avec la guerre froide. Elle est le fruit d'un idéal porté, dès avant la dernière guerre mondiale par une minorité de personnalités politiques, conforté après la guerre, et qui est vivant! Car, si cet idéal n'était pas vivant, nous n'aurions pas fait les progrès que nous avons accomplis, en dépit de pronostics pessimistes.

### *La coexistence de plusieurs modes de coopération*

Il existe plusieurs modes de coopération possibles entre les pays européens, entre ceux qui ne partagent pas le même niveau d'ambitions, entre ceux qui ne veulent pas se livrer à cette quête des intérêts communs essentiels. Il existe plusieurs modes de coopération en Europe même et avec les autres sous-ensembles mondiaux: l'accord entre les Etats-Unis et le Canada (même si ce n'est qu'un accord de libre-échange), peut-être demain avec le Mexique, le renouveau des organisations de coopération en Amérique Latine, les deux organisations qui existent dans le Sud-Est asiatique. Bref, tout cela montre que le monde est en train de s'organiser en sous-ensembles et que ces sous-ensembles essaient de traiter, à l'intérieur d'eux-mêmes, les questions les plus importantes.

246

Pour en arriver là, il faut dire qu'il n'y a pas de solution possible, ni d'influence possible pour la Communauté sans partage du fardeau. Cela passe en premier lieu, je l'ai dit, par l'organisation économique, monétaire et financière du monde. Tant que les pays membres de la Communauté ne seront pas d'accord sur ce point, il n'y aura pas de progrès. Or, quels que soient les progrès réalisés ces dernières années, le système économique, monétaire et financier mondial est injuste et, par là même, inefficace.

Il n'y a pas de solution à certains problèmes sans l'émergence de modes de coopération à l'échelon mondial et pas simplement européen. Je veux parler de l'environnement, avec ses aspects éthiques — sans doute les plus importants — et la nécessité d'une action planétaire. Si la Communauté doit se renforcer elle-même, elle ne doit pas hésiter à proposer des multi-coopérations à l'échelon mondial, ou à l'échelon des sous-ensembles. Et ces multi-coopérations, elle les propose en Europe même.

Il a été fait allusion aux nouveaux rapports que nous tentons de lier avec les pays de l'AELE, à des contrats d'association avec un fort contenu politique avec les pays de l'Est, et aussi aux actions communes que nous pourrions mener dans le cadre de la CSCE. Les interactions, les interdépendances, les multi-coopérations sont à notre portée. Mais cela ne doit pas nous empêcher de penser à l'avenir de la Communauté

en tant que telle, ne serait ce que comme instrument pour gérer la mondialisation des problèmes. C'est pourquoi l'organisation de la Communauté demeure une idée porteuse d'avenir et, notamment, son organisation fédérale.

*L'organisation fédérale de la Communauté: une idée porteuse d'avenir*

L'organisation fédérale n'est pas une idée du passé, c'est une idée d'avenir. C'est une idée parfaitement compatible avec la prise en compte des responsabilités mondiales dont j'ai parlé.

247

Autrement dit, cette idée n'est pas historiquement dépassée. Pourquoi ? Parce que la création de la Communauté n'a pas été un seul produit de la guerre froide; parce que l'approche fédérale a fait ses preuves, ainsi que le montre l'efficacité de l'organisation communautaire, comparée à celle des organisations qui sont uniquement établies sur une base intergouvernementale; parce que, l'expérience aidant, la Communauté a montré — et ceci est particulièrement important — qu'elle pouvait concilier l'union des peuples et l'association plus étroite entre les nations. Jean Monnet disait: « il s'agit avant tout d'unifier les peuples» Il faut ajouter aujourd'hui, le réalisme aidant: « et associer les nations ».

Ces deux éléments, l'approche fédérale a permis jusqu'à présent de les concilier dans un équilibre institutionnel subtil qu'il convient absolument de préserver, pour assurer la permanence et le dégagement des intérêts communs, pour respecter les patriotismes et les intérêts nationaux, lorsqu'ils sont absolument indépassables, et aussi pour surmonter la querelle de prééminence entre l'intergouvernemental et le supranational.

Là, je m'égare un peu. Voilà que je parle de l'intérieur de la Communauté. Mais, jusqu'à présent, il a été possible de concilier l'intergouvernemental qui tient à nos passés, à nos racines, et le supranational. Jusqu'à présent, oui. Mais demain ? La question demeure posée. Et c'est ce qui explique mon plaidoyer en faveur de l'approche fédérale, qui a le mérite de la transparence et de la clarté. On sait ce que chacun doit faire, jusqu'où il ne peut pas aller trop loin.

Cette approche fédérale, elle est essentielle comme inspiration. C'est toute la difficulté de l'exercice sur l'Union politique, exercice qui vient au bon moment, puisqu'il faut accélérer, mais à une période où les sensibilités entre les pays, les sensibilités entre les écoles de pensée demeurent parfois très éloignées. Mais nous n'en sortirons que si nous savons ce que nous devons au passé, si nous savons en tirer les leçons et si nous acceptons cette approche fédérale comme un élément de succès et de clarté.

Autrement dit, la Communauté est à nouveau — et ce

248

ma conclusion, devant les mêmes choix que dans les années 50 ou dans les années 80: progresser rapidement, ou bien se dissoudre lentement. Si l'on choisit la deuxième voie, la dissolution sera tellement lente que l'on ne s'apercevra pas que nous sommes entrés à nouveau dans le déclin et dans le refus d'assumer nos responsabilités mondiales. Tout homme politique vivant, qui ne pense qu'à lui-même, y trouvera matière à satisfaction. Mais quid dans vingt ans? Quid peut-être même dans dix ans ?

Je vous le répète: on entend trop de discours d'autosatisfaction sur ce qui se passe dans la Communauté ou en Europe. Or, l'autosatisfaction trop utilisée conduit à la quiétude et au sommeil. Ce n'est pas de ça dont nous avons besoin. Nous avons besoin de lucidité, de vigilance et l'audace à la mesure des nouveaux défis de l'histoire.

249

## «*La communauté et l'Afrique*»

Devant l'Assemblée Nationale du Sénégal  
à Dakar, le 2 mai 1991

Au terme de ces deux journées si intenses, je ne suis déjà plus, par la vertu de votre hospitalité, un visiteur lointain. Croyez-le, je ne pourrai oublier tant de visages fraternels; ils resteront pour moi le symbole d'une société africaine accueillante et chaleureuse.

Ma reconnaissance s'adresse tout particulièrement au Président de la République, qui incarne si fortement aux yeux du monde votre nation sénégalaise. Recevant du Président Leopold Senghor l'héritage de la démocratie, il a continué de lui faire porter son fruit; par son action, au sein de l'Organisation pour l'Unité Africaine, par ses initiatives au plan des Nations Unies, il n'a cessé de rappeler la vocation de votre continent à tenir sa place au sein de la communauté internationale.

Mais en tout cela, on ne peut dissocier la personne du Président de la République, l'Assemblée ici présente et le Sénégal tout entier.

La nation, dont vous êtes les représentants, a démontré qu'il était possible de construire la cité en respectant ses diversités. La capitale, où nous nous rencontrons, garde pour toujours la mémoire de notre passé commun; rien ne doit en être effacé. Cette pointe extrême-occidentale de l'Afrique où elle s'enracine évoque un des carrefours de l'humanité. Ainsi, au confluent de trois continents, on réalise comment le monde nous réunit. Oui, c'est, avant toute autre chose, de cette interdépendance mondiale que je veux vous entretenir.

250

Européens et Africains, mais aussi Asiatiques et Américains, elle nous englobe désormais, que nous le voulions ou non. Elle scelle en quelque sorte irrévocablement nos destins, en celui, désormais commun, de l'humanité.

Mieux vaut donc en prendre pleinement conscience; mieux vaut regarder, les yeux grands ouverts, la force et le poids de cette interdépendance qui nous lie.

Il faut d'abord en prendre la mesure; on comprend mieux alors la source de cette nouvelle conscience du développement qui se fait jour désormais en Afrique et ailleurs, elle doit ainsi former la base d'un partenariat entièrement renouvelé entre l'Europe et l'Afrique.

### LA MUTATION PRÉSENTE DU MONDE IMPLIQUE ADAPTATION ET SOLIDARITÉ

Pour comprendre notre situation commune aujourd'hui, il faut se hisser à la hauteur de la planète. Comme si nous prenions place à bord d'un de ces satellites d'où les cosmonautes nous envoient ces images si belles, et parfois si effrayantes, de la terre. Ces images reflètent une réalité neuve, mais fondamentale, désormais, y compris pour la société humaine: la terre est une.

### LE DÉFI DE L'INTERDÉPENDANCE

La grande mutation qui s'est opérée depuis quarante ans réside dans ce formidable décloisonnement. Il est tissé d'innombrables liens qui relativisent, de fait,

nos frontières. Ce furent d'abord les liens commerciaux portant sur les échanges de marchandises; depuis vingt-cinq ans, la production mondiale est multipliée par trois, mais le commerce international par six. Pour ne prendre qu'un exemple, les composants électroniques les plus avancés sont désormais produits partout dans le monde à destination de toutes les

251

régions du monde. Cette transformation a été rendue possible par la mondialisation des capitaux et des services, dans le sillage d'une nouvelle révolution industrielle. Le développement des transports et des télécommunications, le décloisonnement des marchés, l'accroissement des échanges entre les hommes conduisent enfin à d'amples mouvements de population à l'échelle des continents.

Telle est la réalité nouvelle, incontournable, de l'interdépendance mondiale. Ce que les philosophes et les sages désignaient dans l'absolu comme une idée abstraite, le genre humain, est devenu une donnée sociale tangible, la société humaine en voie de réalisation.

### L'INTERDÉPENDANCE EXIGE COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ

Cette situation marquera profondément notre époque. Elle impose déjà à nos manières de voir et d'agir deux données de fait.

La première est celle de *l'adaptation*. Il n'est pas possible de se tenir à l'écart du mouvement du monde. Aucune frontière, aucune protection, aucun modèle spécifique ne peut nous dispenser des efforts requis par la prise en compte de la mondialisation des échanges. Même l'Union Soviétique a dû s'y résoudre, pour amorcer sa propre modernisation. Même les Etats-Unis d'Amérique sont confrontés à l'épreuve d'une revitalisation en profondeur de leur économie.

La seconde donnée est celle de la *solidarité*. Désormais, la conscience n'est plus facultative. L'interdépendance signifie aussi que rien de ce qui bouleverse ou secoue telle ou telle région du monde ne peut nous laisser indifférents. Car ces bouleversements ou ces souffrances, aussi loin que nous soyons, nous touchent directement au travers de leurs répercussions politiques, économiques, sociales et désormais écologiques.

Ce constat appelle à l'action. Pas seulement les gouvernements

252

africains et européens; mais toutes les autorités publiques qui détiennent la capacité d'influencer l'ordre international. Pour être «soutenable», l'interdépendance appelle, au plan mondial, un approfondissement majeur des institutions en charge d'organiser la coopération et la solidarité des nations. A défaut d'un *gouvernement mondial*, on voit se multiplier les signes de la nécessité d'une coopération plus étroite entre les nations sur les grands sujets de l'aventure humaine.

Ne voyons-nous pas, depuis plusieurs années, la stabilité de l'économie mondiale menacée par l'incohérence des décisions prises séparément au titre de l'ordre monétaire, de la libéralisation du commerce, et de la redistribution des ressources financières ?

Que dire de l'échec grave des organisations chargées de la régulation des marchés de matières premières? Pour le motif que ces marchés portent la marque de tendances structurelles mondiales profondes, certains voudraient que la

communauté internationale ignore les défaillances de leur fonctionnement, les manipulations dont ils sont l'objet. Ici encore, l'interdépendance mondiale devrait déboucher sur un effort renouvelé de surveillance, de transparence et de coopération.

On se prend enfin à espérer que les événements dramatiques issus de la crise du Golfe permettront à l'Organisation des Nations Unies de répondre pleinement à sa vocation, qui est de faire respecter le droit international.

L'interdépendance mondiale nous sollicite donc profondément. Elle nous invite à nous dépasser nous-mêmes.

### LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE S'ORGANISE EN RÉPONSE À L'INTERDÉPENDANCE

C'est là qu'il faut trouver, à mon avis, la principale justification des transformations qu'a connues depuis cinq années la Communauté Européenne.

Je ne dis pas cela pour la donner *en exemple*, mais pour

253

la citer *comme* un exemple d'une évolution beaucoup plus vaste qui la dépasse.

Qu'était, en 1985, la perspective du grand marché unique européen à l'horizon de 1992 ? Rien d'autre qu'une volonté d'adaptation collective, dictée par la nécessité de renforcer la compétitivité des industries européennes excessivement cloisonnées face à la mondialisation des technologies, des financements et des marchés, face à l'émergence de nouveaux et rudes concurrents.

L'Acte Unique européen, ratifié en 1987, était la traduction institutionnelle de cette nécessité; il a provoqué entre nous un surcroît de coopération et de solidarité, sans lesquelles l'ouverture accrue des douze Etats membres de la Communauté n'aurait pas été possible, sans lesquelles la dynamique économique n'aurait pu s'affirmer en soi et au profit de tous.

En ce moment même, les gouvernements des douze Etats membres et la Commission Européenne travaillent à un nouvel approfondissement de la Communauté au travers de l'Union économique et monétaire et de l'Union politique. L'une et l'autre se laissent encore interpréter à la lumière de cette dialectique entre ouverture et solidarité.

La Communauté est ouverte par nécessité, solidaire par tradition et par idéal. Dans ce double mouvement, elle se prépare en fait à mieux assumer l'interdépendance mondiale. L'Union économique et monétaire renforce l'attractivité et la puissance de l'économie européenne; mais elle nous donne aussi les moyens de contribuer à un ordre économique mondial plus juste et plus efficace. L'Union politique fait franchir un pas nouveau à la démocratie comme à la citoyenneté européenne; mais c'est aussi le moyen de permettre à la Communauté de prendre toutes ses responsabilités sur la scène internationale, à la mesure de son poids économique.

254

### LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE CONSCIENCE DU DÉVELOPPEMENT

La prise en *compte*, la prise en *charge* de l'interdépendance mondiale sont aujourd'hui un moteur, sinon le moteur de l'intégration européenne. J'aimerais vous faire partager la conviction qu'elles sont aussi à l'origine d'une nouvelle conscience du développement.

J'ai en effet tenté de me mettre à l'écoute de ce que les Africains disaient d'eux-mêmes. Et j'ai été frappé par ce mouvement de la conscience apparu au cours des années 80. Il n'a pas attendu les bouleversements en Europe de l'Est. Ce mouvement rompt, me semble-t-il, doublement avec le passé:

- d'une part, il rejette les visions romantiques, inspirant des politiques excessivement volontaristes et reposant principalement sur la détermination des pouvoirs publics centraux;

- d'autre part, il dénonce aussi bien le recours exclusif à l'assistance, qui constitue un obstacle à une prise en charge, par les peuples, de leur propre destin.

Il faut en effet remonter aux visions et aux attitudes pour comprendre les politiques. La nouvelle conscience du développement est d'abord celle de l'insuffisance politique pratiquée jusqu'à présent, face aux défis structurels.

## LES GRANDS DÉFIS STRUCTURELS

Rappeler ces défis, c'est porter avec l'Afrique un regard lucide sur l'avenir, mesurer l'importance des adaptations nécessaires dans un contexte de solidarité accrue entre partenaires égaux en droit.

Les nombreux rapports internationaux disponibles nous montrent d'abord des défis qui ne sont pas propres à

255

l'Afrique, même s'ils la marquent d'une ampleur particulière.

Il s'agit en premier lieu des tendances longues de l'évolution des cours des matières premières, reflétant une surcapacité mondiale compte tenu de la transformation des structures industrielles, du progrès technique et des habitudes de consommation.

Pour les économies africaines, restées principalement dépendantes des exportations correspondantes, le choc a été d'une extrême sévérité, conduisant à une diminution de moitié de la part des produits africains dans le commerce international en vingt ans.

En second lieu, comment oublier la question lancinante de la dette ? Elle illustre mieux que tout autre le poids de notre responsabilité collective face aux générations futures aujourd'hui, malgré les différents accords d'allègement et de rééchelonnement, la dette africaine reste équivalente au PNB africain. Cette proportion est la plus lourde au monde Elle porte le service de la dette au voisinage de 50 % de la valeur des exportations.

A ces deux défis globaux s'ajoutent d'autres défis de longue haleine, qui concernent fortement l'Afrique.

Le défi démographique d'abord. Il est vrai que « la valeur du potentiel humain et naturel fait du continent africain une des réserves de développement les plus importantes de la planète ». Mais, aujourd'hui, ce potentiel est encore en friche et la rapidité de sa croissance défie le courage des bâtisseurs. Au rythme actuel de sa croissance économique, inférieur à celui de sa croissance démographique, l'Afrique



diminue ses possibilités de promouvoir le «développement humain », selon la seule expression du dernier rapport publié par le programme des Nations Unies pour le développement. Or près de 400 millions de jeunes Africains accéderont à l'âge adulte au cours des trente prochaines années.

Le défi de l'environnement enfin revêt au cœur de l'Afrique sahélienne sa plus grande acuité. Il n'est plus temps de discerner ce qui du climat ou du mal-développement porte la responsabilité de la désertification. Ses

256

conséquences se mesurent jusque dans votre capitale et touchent l'ensemble de la planète. Il est urgent en revanche de briser, en Afrique, avec la coopération du monde entier, ce cercle vicieux de la pauvreté et de la destruction du milieu naturel. Venant de visiter la région de Podor, j'ai pu me convaincre qu'il est possible de le vaincre grâce à la diffusion des initiatives, à la qualité du savoir-faire, à l'engagement lucide et déterminé de toute une population. La Communauté Européenne se félicite de pouvoir contribuer à la réussite de telles expériences. Elle poursuivra son effort.

Méditant sur la nouvelle conscience du développement, j'ai aussi le ferme espoir que nos efforts communs auront l'ampleur et la profondeur requises par ces défis structurels. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de le souligner en approfondissant les trois dimensions inséparables qui me paraissent constitutives d'un possible renouveau de la pensée africaine sur le développement:

- la prise en compte globale des problèmes structurels,
- l'affirmation du principe démocratique comme moteur du changement,
- enfin, et encore, l'animation de l'interdépendance.

## LA PRISE EN COMPTE DES PROBLÈMES STRUCTURELS

Face aux défis, la nouvelle conscience du développement reconnaît les limites du volontarisme; elle se préoccupe non seulement des projets et programmes, mais aussi des conditions structurelles de leur succès, c'est-à-dire en définitive de la motivation et de la responsabilisation de tous les acteurs.

Au-delà de leur fonction conjoncturelle destinée à resorber des déséquilibres immédiats, les programmes dits d'ajustement structurel obéissent en réalité à cette finalité plus profonde. L'assainissement des finances publiques, l'application de méthodes rigoureuses de gestion aux grands

257

opérateurs publics trouvent leur sens dans une redéfinition des rôles dont le développement de l'initiative privée est un aboutissement essentiel, mais que l'on ne confond pas pour autant avec l'abolition de l'Etat.

Bien au contraire, on admet aujourd'hui que l'ajustement structurel doit présenter les fonctions essentielles du «développement humain », touchant en particulier aux services de l'éducation et de la santé; la continuité et l'amélioration de ces services doivent être préservées par les autorités publiques, même si elles en partagent la charge avec des communautés de base, familiales, villageoises ou de quartier.

De même, l'ouverture accrue des économies aux échanges extérieurs, la diminution des contrôles aux importations et aux exportations ont pour but de faciliter l'adaptation des acteurs économiques. Mais elles ne constituent plus une fin poursuivie dogmatiquement, au mépris par exemple de la sécurité alimentaire, ou de

la recherche d'une spécialisation adéquate aux besoins des marchés locaux et régionaux.

Mais cette responsabilité accrue ne peut porter ses fruits que dans la voie d'une plus grande démocratisation de nos sociétés.

## LA DÉMOCRATIE COMME NÉCESSITÉ

La démocratisation ne s'impose pas, répétons-le, en vertu des événements survenus à l'Est de l'Europe ou d'une nouvelle conditionnalité politique venue du dehors.

La démocratisation voulue et recherchée sur le continent africain tient d'abord à ce qu'aucune réforme de structure ne peut se poursuivre dans la durée sans le secours des mécanismes de la démocratie. Sans un minimum de transparence et de débats publics, comment imposer rigueur et sacrifices et surtout, comment mobiliser toutes les énergies ? Sans les contrôles et les vérifications parlementaires, comment assurer une réorganisation profonde des services publics ? En un mot, si l'on ne veut pas que les réformes

258

de structure débouchent sur de nouvelles formes d'arbitraire ou sur de nouvelles frustrations, il faut des contrepoids, il y faut la participation de tous, des responsables politiques jusqu'aux simples citoyens.

Voici pourquoi, venues de l'Afrique elle-même et depuis plusieurs années, se sont multipliées les aspirations à la démocratie et les signes de sa maturation, au Sénégal bien sûr, mais aussi, depuis moins longtemps, dans un nombre croissant de pays.

Ces aspirations s'enracinent dans une ancienne tradition africaine. Mais elles recherchent moins de modèles de démocratie dans le passé ou au-dehors qu'elles ne s'emploient à mettre en place les conditions pratiques de leur exercice, adaptées aux spécificités et aux situations africaines.

Comme le soulignait le Président Diouf dans un entretien récent avec un journal français :

« En somme, il faut démontrer que la démocratie pluraliste n'est pas synonyme de convulsions, mais, au contraire, qu'elle peut s'accompagner d'une grande unité des différentes composantes de la nation pour aller vers l'essentiel. »

## L'ORGANISATION CONCRÈTE DE L'INTERDÉPENDANCE

L'exercice pratique de la démocratie nous renvoie à l'organisation concrète de l'interdépendance, troisième dimension de la conscience nouvelle du développement.

L'organisation concrète de l'interdépendance, c'est d'abord, bien entendu, une responsabilité des pays du Nord de notre planète.

Dans deux mois se tiendra à Londres un nouveau Sommet des principaux pays industriels, sur le thème du nouvel ordre mondial. Comment dans ce contexte ne pas se souvenir du devoir de coopération et de solidarité attaché à l'interdépendance mondiale ? J'en prendrai seulement quelques exemples.

259

On débattrait certainement à Londres de l'avancement des négociations de l'Uruguay Round, y compris dans le domaine agricole. Comment oublier que le sort de l'agriculture mondiale ne peut se jouer seulement entre deux gros éléphants, les Etats-Unis et la Communauté Européenne? Si la Commission Européenne a proposé aux agriculteurs une réforme profonde des ressorts de la Politique Agricole Commune, c'est en mettant d'abord en avant les exigences du développement des pays du Sud — dont en premier lieu l'Afrique — et des pays de l'Est de l'Europe.

Pays du Sud, pays de l'Est; on oppose souvent les exigences de la solidarité à leur égard. L'interdépendance oblige à voir les choses autrement. Elle n'implique pas seulement d'ouvrir la Communauté Européenne aux économies de l'Est, mais plus largement d'insérer ces dernières dans le commerce mondial, en particulier de les ouvrir aux produits et services des pays du Sud. La Communauté Européenne et l'Afrique doivent, dans ce domaine comme dans d'autres, agir de concert.

Dernier exemple enfin, la forêt tropicale, patrimoine mondial, dont une bonne partie se trouve en Afrique Centrale. Les pays les plus riches du monde sont unanimes pour souhaiter l'arrêt ou la modération de son exploitation. Mais il faudra — interdépendance oblige — tenir compte des conséquences qui en résulteront pour les pays qui seraient ainsi privés d'une partie importante de leurs recettes extérieures et fiscales. Il faudra aussi — et c'est une tâche pour les dirigeants africains — fournir à leurs populations des moyens de vivre et de travailler sans avoir à détruire le patrimoine forestier.

L'interdépendance requiert un effort nouveau de coopération au plan mondial. Mais c'est peut-être au plan régional qu'une telle coopération trouve aujourd'hui ses justifications les plus fortes. L'exemple africain me semble encore particulièrement fort, en ce sens que, sans un effort réussi de coopération régionale, il sera difficile aux pays africains de résoudre les problèmes nés de cette interdépendance croissante.

L'étroitesse des marchés nationaux, la continuité naturelle

260

des grands bassins géographiques de développement font échec désormais aux stratégies de développement exclusivement nationales.

Tirons la leçon des échecs passés de la coopération régionale. Sachons renouveler les bases de cette coopération. Quitte à réunir des ensembles moins nombreux et moins ambitieux, concentrons-nous sur des objectifs concrets d'intérêt commun.

Ceux-ci ne manquent pas. Qu'il s'agisse de la valorisation des filières agricoles, ou de l'organisation des marchés céréaliers; ou encore de veiller à la complémentarité des spécialisations manufacturières. La coopération régionale peut aussi se concentrer, avec fruit, sur de grands projets d'ensemble, tels que la lutte contre la désertification; le succès du CILSS est un réconfort à cet égard. Il nous invite à considérer d'autres grands projets, comme ceux de la valorisation des hautes vallées tropicales, qui irriguent de leurs eaux l'Afrique entière, ou encore de la cohérence et de la valeur des infrastructures de transport et de communication.

C'est pourquoi je tiens à saluer les efforts de Monsieur le Président de la République en vue d'une meilleure organisation des filières et des marchés agricoles en Afrique de l'Ouest, comme ceux entrepris par les pays de l'Afrique de l'Est dans le cadre de la Zone d'Echanges Préférentiels (ZEP), ou encore de la concertation

entreprise par les pays de l'UDEAC pour assumer collectivement les implications des politiques nationales d'ajustement.

Parmi les préoccupations de la coopération régionale, le problème des migrants et celui des réfugiés politiques et économiques méritent sans doute de retenir toute votre attention. N'oublions pas que l'Afrique compte un nombre de réfugiés qui croît de manière inquiétante. Ici encore, rien ne sera possible sans la détermination des Africains à coopérer ensemble. Mais encore faut-il que cet esprit de coopération, cette nouvelle conscience du développement, trouve appui auprès de partenaires mondiaux pleinement engagés.

261

## AFRIQUE ET COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE: LES BASES D' UN NOUVEAU PARTENARIAT

Il y a longtemps que le mot de partenaire sert à définir la relation entre l'Afrique et la Communauté Européenne.

Je suis venu d'abord redire cette vocation de partenaire de la part de la Communauté Européenne.

Mais, trente ans plus tard, face à notre destin commun dans l'interdépendance mondiale, il faut désormais construire ce partenariat sur de toutes nouvelles bases.

Nous en avons les *moyens*. Je le rappellerai en soulignant quel outil pourrait être la dernière Convention de Lomé.

Nous en avons aussi la *vision commune*. Comment la démocratie, conçue cette fois comme idéal et non seulement comme nécessité, peut-elle inspirer notre action et notre coopération en vue du développement de l'initiative ?

Nous pouvons aussi nous en donner le *projet*, ensemble, dans le monde, au travers de l'impératif du développement solidaire.

## LA CONVENTION DE LOMÉ, UN OUTIL EN PERPÉTUELLE ADAPTATION

Nous avons les moyens d'un nouveau partenariat.

Ancien signataire des conventions de Yaoundé, le Sénégal a été l'un des fondateurs des accords de Lomé. Il partage avec nous les mérites de ce modèle de coopération fondé sur le contrat, le respect mutuel des parties et sur la durée. Celle-ci ne vient-elle pas d'être portée, pour Lomé IV, à l'horizon de l'an 2000 ?

Mais considérons surtout la souplesse de ce dispositif qui permet aujourd'hui de construire une géométrie fine du partenariat à partir d'une grande diversité d'instruments:

- un régime privilégié d'échanges commerciaux;

262

- un ensemble de ressources programmables, en fonction des objectifs que se donne chaque pays, au plan national ou dans le cadre d'accords régionaux de coopération;

- des mécanismes d'assurance mobilisables face aux risques imprévisibles: le Stabex, le Sysmin, les aides d'urgence, les aides aux réfugiés;

- enfin, innovation de Lomé IV, la facilité d'appui à l'ajustement structurel; elle permet de contribuer aux politiques de réformes entreprises par les Etats ACP, avec le concours des institutions internationales de financement, en recherchant une synergie avec les programmes de développement à long terme. Autrement dit, concilier l'exigence de l'assainissement à court terme sera l'impératif du développement à moyen terme. Ne pas sacrifier le second à la première.

Ce fut la tâche de mon ami Lorenzo Natali d'avoir engagé la négociation de Lomé IV.

C'est le mérite personnel de Manuel Marin, présent aujourd'hui à mes côtés, de l'avoir conduite au succès. C'est en très large partie à ses efforts que l'on doit l'accroissement sensible de 8,5 à 12 milliards d'écus de la dotation consacrée par les Douze de Lomé III à Lomé IV. C'est lui qui a su démontrer à nos Etats membres que l'efficacité de nos aides impliquerait qu'elles soient désormais versées, pour la plus grande part, sous forme de subventions.

Pour l'avenir, la Communauté, dotée d'une personnalité politique et agissant comme telle, devra confirmer la priorité qu'elle attache à un partenariat fructueux avec l'Afrique, sa compagne naturelle.

## LE DÉVELOPPEMENT DES INITIATIVES

Mais au-delà de ces progrès qualitatifs et quantitatifs, la Convention de Lomé comporte une novation majeure. Le Vice-Président Marin, je le sais, y est particulièrement attaché. Je crois pour ma part qu'elle établit le fil conducteur

263

de notre nouveau partenariat, en posant les Droits de l'Homme et la finalité humaine comme ultimes fondements de notre processus de coopération.

Permettez-moi de citer, justement, un extrait du texte du programme indicatif national qui vient d'être signé par le Président de la République du Sénégal et le Vice-Président Marin, en application de Lomé IV:

- « Les parties sont convenues que, dans le contexte de l'Article 5 de la Convention de Lomé, la coopération vise un développement centré sur l'homme, son acteur et bénéficiaire principal; elle postule donc le respect et la promotion de l'ensemble des Droits de l'Homme. Les parties confirment l'importance particulière qu'elles attachent à la participation des populations au processus de développement, notamment dans le cadre de la coopération décentralisée, ce qui implique que soient encouragées les initiatives de développement des individus et des groupes. »

Voici le texte qui a été signé entre nous. Ce ne sont pas là, pour moi, paroles de rhétorique.

Je crois d'abord que ces principes constituent la seule manière de rompre avec le vieux fonds colonial dont la spécificité même était d'imprégner d'autoritarisme et de paternalisme la relation entre les êtres. Somme-nous capables de l'abolir définitivement au fond de nous-mêmes Je vous pose à tous la question, Européens et Africains.

Je crois ensuite que cette vision constitue l'essence même de la démocratie. La démocratie qui nous réunit est d'essence civique, j'allais dire d'essence morale. Elle ne fait pas qu'affirmer des droits: le droit à la liberté, le droit à la dignité. Elle fait aussi obligation à tout citoyen, à toute collectivité, de faire en sorte que ces droits soient accessibles à tous. Que les plus humbles puissent accéder à l'initiative, être

responsables, pour une part, de leur vie, tel est le sens profond de la diffusion des initiatives que nous encourageons, que nous devons accroître, dans le cadre de notre partenariat.

En d'autres termes, il est clair, désormais, que l'approfondissement de la démocratie et le développement économique et social sont indissociables.

264

## LE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE, UN IMPÉRATIF

Après tant d'espoirs déçus, on éprouve quelque hésitation à proposer une vision optimiste de l'avenir. Et pourtant, qui pourrait contester la nécessité de retrouver, au milieu de tant de drames et de tant d'échecs, des raisons de croire en un avenir meilleur?

Je sais les ravages de la famine, la diffusion inquiétante des grands fléaux, la persistance de l'intolérance, le refus de l'autre. L'Afrique connaît tous ces malheurs, l'Afrique - ce continent oublié du développement, selon une formule désormais classique.

Mais, d'un autre côté, que voyons-nous?

Cette jeunesse africaine, si impatiente et si enthousiaste, en dépit de tragiques difficultés. Ces responsables africains qui, inlassablement, sur le métier remettent l'ouvrage. Tous ces Africains qui se lancent dans des initiatives locales couronnées de succès.

Quel formidable contraste entre tant de malheurs et tant de bonnes volontés.

D'où cette idée de développement solidaire, qui constituerait la chaîne de toutes ces initiatives, qui les rassemblerait dans une philosophie commune, qui questionnerait fortement les pays développés et, en premier lieu, la Communauté Européenne.

Solidarité venue d'en bas, avec toutes ces petites communautés qui bâtissent les murs du progrès. Solidarité entre les pays africains, qui doivent transformer une interdépendance subie en des projets communs — c'est leur propre responsabilité. Solidarité entre l'Afrique et la Communauté Européenne, grâce à un perfectionnement et à un approfondissement de la Convention de Lomé. Solidarité mondiale par une approche nouvelle, de la part des organisations internationales, des problèmes à court terme mais aussi à long terme du développement économique et social.

En ayant la sagesse de tirer les leçons de nos échecs

265

communs, comme de faire fructifier tout ce qui réussit, donnons un nouvel élan à notre dialogue et à notre coopération.

Ici, au Sénégal, déjà le grain se lève et doit nous redonner, vous redonner, courage et espoir.

266

## **« La communauté au défi »**

Article publié par la revue *Belvédère*  
Paris, le 15 octobre 1991

Nous voici à deux mois du Conseil Européen de décembre, une échéance vitale, puisque, en dessinant la Communauté de l'an 2000, les chefs d'Etat et de gouvernement vont orienter le destin de l'Europe tout entière. La réforme de nos institutions a été confiée à deux conférences intergouvernementales menées en parallèle, car il ne peut y avoir d'Union économique et monétaire sans Union politique. Mais, dans cet exercice solitaire, la Communauté ne peut ignorer ce qui se passe autour d'elle, historiquement plus important encore, et qui tient en deux mots: la faillite du communisme et la fin espérée de la guerre froide.

Le moment est fascinant, mais périlleux. Nous sommes entrés dans une période plus riche en opportunités et en enthousiasmes que la précédente — la liberté gagne du terrain — mais plus aléatoire. Les risques y sont intellectuels autant que politiques: les événements et leur accélération soulèvent des problèmes d'analyse, tandis que nos dirigeants ne peuvent plus prendre leurs décisions à l'abri du paratonnerre forgé par les deux Grands dans le moule de la guerre froide.

Dans ces circonstances, qu'attendre de la Communauté? A l'intérieur, espérons que les Douze sont d'accord pour qu'elle s'affirme davantage sur la scène mondiale. A l'extérieur, constatons qu'on lui demande d'ouvrir ses portes. Mais ajoutons tout de suite que, contrairement au débat qui a été amorcé en France, le choix n'est pas entre l'ouverture immédiate et le refus de nouvelles adhésions. La bonne voie,

267

à mon sens la seule, c'est la solidarité affirmée et l'adhésion en temps utile. Ce langage est d'ailleurs celui de M. John Major, qui ne figure pas, que je sache, parmi les partisans des projets les plus fédéralistes, ce qui devrait faire réfléchir certains hommes politiques français.

Comment répondre à l'attente d'élargissement? En augmentant l'effort de solidarité sur les plans technique, commercial et financier, mais aussi en lançant un signal politique fort. L'un et l'autre sont inséparables. Les pays d'Europe centrale et orientale attendent que nous leur disions, sans ambiguïté, qu'ils font partie de la même Europe que nous et qu'ils peuvent compter sur notre appui dès à présent, en cas d'événement grave. Ce besoin d'un signal politique fort, on l'a bien vu pendant le putsch de Moscou qui menaçait leur sécurité et la renaissance de la démocratie chez eux. Il n'y a pas de «peuple européen», mais des peuples européens et un destin européen commun qu'on peut mesurer à l'appel de tous ces pays qui revendiquent leur appartenance à l'Europe pour des raisons plus profondes que l'appétit de richesses matérielles ou de niveau de vie, car ce sont des raisons qui tiennent à l'histoire. Pour en être convaincus, il suffit d'écouter les présidents Václav Havel et Lech Walesa ou le Premier ministre Antall. Ce ne sont pas seulement des aides et de l'assistance, des investissements ou l'ouverture de nos marchés qu'ils nous demandent. Ce qu'ils revendiquent, c'est leur appartenance historique et spirituelle à l'Europe.

Ce signal politique fort que j'appelle de mes vœux, il est destiné à tous ceux qui auraient des tentations meurtrières ou déstabilisatrices, mais aussi aux populations à qui on demande des sacrifices alors que sur leurs écrans de télévision miroitent les

tentations de la société de consommation. Il est indispensable également aux investisseurs privés, qui n'iront pas à l'Est sans une garantie que seule la Communauté peut donner grâce à l'appui qu'elle apporte à la modernisation économique de ces pays. Ces accords d'association, ou accords «européens», pour reprendre la formule de M. Andriessen, postulent que nous nous engageons à aller avec ces pays, dans des conditions de sage progressivité, vers

268

un système de libre-échange, et que nous leur consentions non seulement des aides financières, mais aussi des concessions commerciales dans les rares secteurs où leur production peut entrer dans la compétition mondiale: produits agricoles et textiles, charbon et acier. Et cela sans négliger pour autant le flanc sud de la Communauté, la Méditerranée, avec les pays du Maghreb et ceux du Proche et Moyen Orient, en faveur desquels nous avons décidé de multiplier par 2,5 nos contributions financières. Sans négliger non plus l'aide aux pays en voie de développement, qui est, depuis toujours, l'une de nos missions prioritaires.

Que les Européens n'oublient pas que le développement passe par le commerce et les échanges, plutôt que par la tutelle ou par le prêt, c'est-à-dire par le succès des négociations de l'Uruguay Round. Si nous entrons à nouveau dans une ère de protectionnisme rampant, personne n'y gagnera, ni les riches ni les pauvres. Qu'ils n'oublient pas non plus que le Grand Marché sera réalisé dans les délais et sera, de plus, un formidable stimulant pour la croissance et pour l'emploi. Malgré le ralentissement de l'économie mondiale, l'économie des Douze a créé, depuis 1985, 5 millions d'emplois, alors qu'elle en perdait 600 000 par an auparavant. Quant aux politiques de solidarité à l'intérieur de la Communauté, elles ont représenté, en cinq ans, l'équivalent de 450 milliards de francs, plus que le plan Marshall ! Bref, la Communauté est en train de se dessiner comme un espace économique organisé, même si je déplore que les Douze ne se mobilisent guère pour créer un environnement favorable à nos entreprises, comme les Etats-Unis et le Japon le font pour les leurs. Mais la Commission Européenne s'y emploie, sans se décourager, dans les secteurs de l'électronique, de l'automobile, des industries maritimes...

Déjà au premier rang pour l'aide aux pays en voie de développement, la Communauté assume désormais aussi 78 % de l'aide aux pays d'Europe centrale et orientale, les autres Européens de l'AELE, 6%, et le reste du monde, avec les Etats-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie, 16 %. A l'égard de l'Union soviétique, nous avons pris les décisions politiques et économiques dès l'an dernier. C'est

269

dire que, sous l'angle de la précocité et de la générosité, la Communauté n'a de leçons à recevoir de personne.

Aller plus loin? Soit. Pour ma part, j'y suis prêt. Mais sachons que nous ne le ferons pas sans dépasser nos limites économiques et institutionnelles actuelles, car nous n'avons pas encore atteint le degré de puissance qui nous permette plus de générosité. Au Sommet de Maastricht, nous allons mesurer ces limites aux réponses que donneront les participants à trois questions. A la première — avons-nous des intérêts essentiels en commun ? — la réponse ne peut être qu'affirmative. A la seconde — estimons-nous que, nos marges de manoeuvre nationales étant ce qu'elles sont, nous devons promouvoir et défendre ensemble ces intérêts essentiels



que nous avons en commun? — l'expérience de ces dernières années commande, me semble-t-il, de répondre positivement.

Avec la troisième question — quel est le niveau de nos ambitions ? — nous voici au cœur du sujet, car, depuis la guerre de 14-18, notre continent est en perte de vitesse par rapport à l'ensemble géopolitique que constitue le monde. L'histoire est sévère pour les peuples dont les dirigeants, tous partis confondus, affirment leur vocation à l'universel mais tolèrent l'absence d'une ambition forte qui impliquerait puissance économique, voire militaire, en même temps que générosité. Et que dire de ceux qui font de la politique en jouant les vedettes du moment comme d'un ballon de football, et ne se saisissent d'Eltsine que pour mieux rejeter Gorbatchev dans les bras des autres !

Certes, les changements géopolitiques que nous vivons peuvent conduire à une restauration de l'Europe sur la scène mondiale, mais, en amenant plus de décomposition, ils peuvent aussi bien nous laisser dans l'arrière-cour et faire renaître l'Europe d'autrefois, celle des rivalités entre puissances, l'Europe des instabilités et des guerres dont le chaudron a toujours été le centre de notre continent.

Après quarante années de guerre froide, l'histoire et la géographie reviennent en force. On les avait un peu oubliées. De même qu'un être humain porte en lui les gènes et les comportements de ses arrière-grands-parents, les peuples qui se libèrent portent en eux les gènes de leur histoire.

270

La lucidité m'oblige à dire que ce qui s'est passé chez nous, dans la partie occidentale de l'Europe, ne doit pas être regardé comme l'évolution naturelle des choses: la Communauté a été le fruit combiné de l'histoire — qui avait coupé l'Europe en deux— et de la nécessité — celle d'en finir avec des rivalités suicidaires, notamment franco-angloallemande — et surtout le fruit de la volonté — celle d'une minorité, qui était forte d'une vision politique sortant du commun et toujours actuelle.

Mais pourquoi l'exemple de ce que nous avons fait à l'Ouest, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, ne servirait-il pas de modèle à l'Est, au sortir de la guerre froide ? Tout simplement parce que l'histoire n'a rien à voir avec le triomphe de la raison. L'histoire est tragique — nous le voyons sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Et l'économie n'est pas toute l'histoire ni toute la politique. La Communauté possède des instruments économiques forts et elle a une certaine influence politique. Mais ce n'est pas suffisant pour faire de l'histoire européenne un long fleuve tranquille. Alors, que veut-on faire croire à l'opinion publique? Que les recettes de la société de consommation s'appliquent à la gestion des affaires internationales et de leurs drames? Qu'on trouvera réponse à tout sans bousculer personne? Quelle énorme mystification et quelle gigantesque erreur !

Nous devons mettre la Communauté à la hauteur de ces événements, politiquement, socialement et économiquement. Mais sans égarer l'opinion en lui laissant croire, comme le font certains donneurs de leçons, qu'on peut le réaliser sans coût pour nous, sans sacrifices et sans concessions commerciales.

Politiquement, la Communauté n'a pas encore atteint l'âge adulte. Mais elle tente de faire appliquer les quatre grands principes de la charte d'Helsinki: autodétermination, droits de l'homme et des minorités, respect des frontières, démocratisation interne. Mais comment les concilier et les appliquer, aujourd'hui dans le cas de la Yougoslavie, demain ailleurs, si la guerre civile se développe et si, aucune minorité ne pouvant plus se sentir en sécurité où elle se trouve, la décomposition gagne du terrain et se répand

271

comme une épidémie dans toute l'Europe — hypothèse qu'il est, malheureusement, impossible d'exclure?

La toile de fond est sombre et si la Communauté, qui reste le seul facteur de recomposition, doit faire davantage qu'on sache qu'elle ne le fera pas en se défaisant. Dominés par leurs émotions ou par leur légèreté, quand ce n'est pas par leur hostilité de toujours à la construction communautaire, certains voudraient faire la « Grande Europe » en détruisant la Communauté, oubliant qu'en termes de réussite économique, de règne de droit, de capacité de vivre ensemble ou de respect du plus petit par le plus grand il n'y a pas d'autre référence que la nôtre ! Folie ! Ce serait la plus grave erreur intellectuelle et politique que l'on puisse commettre, car il ne resterait plus rien. Alors que faire ? D'abord, et aussi banale que soit la formule, se serrer à table pour que ceux qui n'ont pas à manger puissent se nourrir, et puis consolider la maison, tout en sachant qu'il faudra rapidement l'agrandir.

Pour moi, le choix est fait: la Communauté telle qu'elle est n'est pas suffisamment armée pour répondre au défi de la Grande Europe. Elle ne pourra le faire et se donner la capacité de s'ouvrir plus largement à l'extérieur qu'en s'approfondissant à l'intérieur. Pas de Grande Europe sans Communauté, mais pas d'avenir pour la Communauté sans approfondissement. Sans vouloir placer toute la politique étrangère, moins encore toute la politique de défense, dans le panier communautaire, j'espère que les chefs d'Etat et gouvernement définiront à Maastricht le champ des intérêts communs et dresseront l'inventaire des domaines où les Douze décideront désormais à la majorité qualifiée. Par précaution, qu'ils la renforcent s'ils le jugent bon, avec une clause prévoyant que huit pays au moins devraient figurer dans cette majorité.

Nous étant assurés d'institutions qui nous donnent, à douze, la personnalité politique qui nous manque — plus de cohérence, plus de rapidité de décision et plus d'efficacité dans l'action — il faudra multiplier les passerelles et fixer, au lendemain même de Maastricht, un nouveau rendez-vous politique et institutionnel pour préparer une structure à 24 ou à 30 pays, à laquelle nous avons d'ailleurs déjà commencé

272

à réfléchir dans les séminaires de la Commission. Dans ces conditions, direz-vous, pourquoi ne pas brûler les étapes, en finir rapidement avec les deux conférences intergouvernementales, en se contentant au besoin d'un résultat modeste, et nous tourner vers le vrai problème, celui de la Grande Europe ? Au minimum, pourquoi ne pas faire figurer dans les conclusions de Maastricht le prochain rendez-vous institutionnel ? Ce serait un bon signal, qui viendrait s'ajouter aux autres, en direction du reste de l'Europe, mais aussi — prenons-y garde — une excuse pour les Douze de ne pas aller aussi loin qu'ils doivent le faire maintenant. Pour moi, c'est l'erreur à ne pas commettre si nous voulons nous renforcer suffisamment pour donner l'exemple et constituer demain, entre notre Communauté et d'autres ensembles — Association Européenne de libre-échange, Communauté des pays Baltes, Communauté des pays yougoslaves, s'ils en décident ainsi —, la Grande Europe fondée sur la paix, le respect mutuel, la coopération et l'entraide.

La Communauté est la première institution de l'ère postnationale, ce qui ne veut pas dire que les nations disparaissent. L'ère postnationale signifie que nous sommes dans un contexte d'interdépendance tel que les nations doivent trouver des modes de coopération entre elles plus intégrés, mais elle n'implique pas la

disparition de la nation. La Communauté est une discipline politique que s'imposent ses membres pour atteindre un certain nombre d'objectifs, parmi lesquels celui de satisfaire aux exigences de notre époque en matière de production et de circulation des richesses. Elle n'est pas uniquement fille de l'air du temps, car elle est engendrée par la volonté des peuples et de leurs dirigeants. C'est vrai aujourd'hui à l'Est comme à l'Ouest et cela vaut pour les Russes ou les autres peuples de l'Union soviétique, comme pour les Baltes, les Tchécoslovaques ou les Yougoslaves. Dans l'ancien empire des Soviets, tout va dépendre de ce que les peuples décideront eux-mêmes. Vont-ils se laisser aller sur la voie de l'anarchie, incapables qu'ils seraient de concilier les quatre principes d'Helsinki? Ou prendront-ils acte qu'ils sont tous indépendants, mais doivent, pour des raisons économiques, peut-être même politiques, travailler

273

ensemble dans une sorte de confédération, ou de fédération, calquée sur la Communauté, puisque c'est l'exemple qu'ils citent de plus en plus volontiers ? Ou bien encore, se souvenant d'une époque antérieure au communisme, la Russie réunira-t-elle ses forces pour agréger l'ensemble et en être le tuteur ou le moniteur? Difficulté supplémentaire: où placer cette Russie ou cette Union postsoviétique, qui appartient à la fois à l'Europe et à un autre monde? Si, pour aller à l'essentiel, les peuples de l'ex-Union reconstituent un ensemble avec une défense et une monnaie communes, ils resteront une puissance de premier ordre qui entretiendra des relations étroites avec la confédération européenne, dans laquelle je vois, pour ma part, une transition vers une Communauté élargie. Mais mettre dès à présent les Russes dans une confédération européenne, c'est susciter l'inquiétude des Etats-Unis, voire du Japon...

On l'a bien vu à l'occasion de la réunion de Prague convoquée, en juillet dernier, par les Présidents Mitterrand et Havel. Les Américains, qui sont pour l'Europe de San Francisco à Vladivostok, mais contre l'Europe de Brest à Vladivostok, étaient hostiles à un projet de cette nature. Ce fut l'une des raisons de l'échec. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas reprendre cette idée de confédération lancée par le Président de la République française le 31 décembre 1989.

Sur ce fond d'incertitudes, notre acquis communautaire, même modeste, n'en est que plus précieux. Vouloir vivre ensemble et accepter le règne du droit, la responsabilité démocratique et l'égalité entre les Etats, n'est-ce pas une mine d'or dans une Europe hantée par ses vieux démons ? Et nous irions jeter tout cela dans les corbeilles de l'Histoire! Non, chassons ce mauvais rêve et donnons-nous avant la fin de l'année les institutions de nos ambitions. Pour l'Europe, celle des Douze et celle qui lui succédera, trouvons les moyens d'être politiquement efficaces, démocratiquement comptables et ouverts sur l'avenir.

274

## V

### L'EUROPE FIDÈLE À SON HISTOIRE

Quelle sécurité pour l'Europe? L'unification allemande, l'émancipation de l'Est du continent consacrent la fin d'une époque — celle du choc des Alliances et de la confrontation des armées dans la stabilité — et le début d'une autre, entièrement à concevoir et à construire. Il faut donc, les murs tombés, réfléchir à un nouvel ordre de sécurité en Europe.

Le premier, James Baker, le 12 décembre 1989 dans un discours prononcé à Berlin sur « la nouvelle architecture de l'Europe », définit les principes auxquels s'attachent les Américains: « Cette nouvelle architecture doit avoir une place pour de vieilles fondations et structures qui restent utiles — comme l'OTAN — tout en reconnaissant qu'elles peuvent aussi servir de nouveaux objectifs communs. La nouvelle architecture doit poursuivre la construction d'institutions — comme la Communauté européenne — qui peuvent aider à réunir l'Ouest tout en laissant une porte ouverte à l'Est. Et elle doit inventer des structures — comme le processus de la CSCE — qui pourront surmonter la division de l'Europe et faire un pont au-dessus de l'océan Atlantique. » Bref, « les Etats-Unis sont et resteront une puissance européenne ».

Entre ce discours de Berlin et le discours de Jacques Delors à Londres, plusieurs événements majeurs se sont produits:

- Le 19 avril 1990, MM. Mitterrand et Kohl ont prôné l'accélération de la construction politique de l'Europe en faisant de la sécurité commune un des objectifs essentiels de celle-ci, un objectif qu'a repris le Conseil Européen réuni à Dublin le 28 avril pour donner son feu vert à l'unification allemande.

- Le 21 juin, à l'occasion de la ratification du Traité d'Etat

277

entre la RFA et la RDA, les deux Parlements ont réaffirmé l'intangibilité de la frontière Oder-Neisse.

- Début juillet, les pays membres de l'OTAN, réunis à Londres, sont convenus de modifier la stratégie de l'Alliance et ont demandé à l'URSS d'accepter l'Allemagne unifiée dans l'OTAN, ce que fait Mikhaïl Gorbatchev le 16 juillet dans une rencontre à Moscou et Stravropol avec Helmut Kohl. Un accord qui comporte le retrait en quatre ou cinq ans des forces soviétiques de RDA et une importante aide économique allemande.

- Le 2 août, nouvelle conflagration au Moyen-Orient: (l'Irak envahit le Koweït).

- Le 21 août, la Commission a adopté les règlements qui permettent aux Lander de l'Est d'adhérer à la Communauté, ce qui sera chose faite avec l'unification allemande le 3 octobre.

- Le 6 novembre, la Hongrie a été le premier pays de l'Est à adhérer au Conseil de l'Europe.

- Du 19 au 21 novembre, réunie au centre Kleber, la Conférence au sommet sur la coopération et la sécurité en Europe a adopté la Charte de Paris qui règle les principes sur lesquels seront fondées les relations en Europe.

- Le 23 novembre a été signée une déclaration transatlantique régissant la coopération entre les Etats-Unis et la Communauté européenne.

- Enfin, le 17 janvier 1991 a été déclenchée l'offensive « tempête du désert » contre l'Irak, rappelant à l'Europe le poids déterminant des Etats-Unis dans la sécurité du monde. De plus, il est annoncé que les troupes américaines qui étaient stationnées en Europe et qui ont été envoyées dans le Golfe rentreront aux Etats-Unis. L'Europe se vide de ses forces militaires étrangères, mais la présence américaine est confirmée dans le cadre des engagements de l'Alliance Atlantique.

Peut-il, dès lors, y avoir un pilier européen de l'Alliance Atlantique, une Europe qui prenne en main son destin sans renier pour autant ses alliances? Cette discussion sur la possibilité d'une sécurité autonome, à vrai dire, n'est pas nouvelle. Elle ne s'est jamais tarie, même après l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954. Mais la création de l'UEO et l'adhésion de la République fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique Nord avaient engagé le débat sur une voie où l'interpénétration de la sécurité européenne et de la sécurité américaine par une intégration militaire au sein de l'Alliance avait occupé l'avant-scène.

278

Ces dernières années pourtant, des progrès ont été enregistrés sur le front européen: les membres européens de l'Alliance Atlantique se sont dotés d'instruments de coordination et l'appareil de la CSCE a trouvé, par la conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe (MCSD), une dimension spécifiquement axée sur la défense de l'Europe. L'Acte Unique européen a organisé la coopération pour les aspects économiques de la sécurité. Et la Communauté en tant que telle a signé la Charte de Paris.

Mais l'asymétrie qui existe, au sein de l'Alliance, entre les Etats-Unis et leurs alliés en matière de décision relance le débat au moment même où le Pacte de Varsovie se désagrège et où la construction européenne prend un nouvel essor. Quelle meilleure audience pour un plaidoyer en faveur d'une Europe européenne que l'Institut international d'études stratégiques de Londres? Il est alors question de

développer un concept de la sécurité qui est global et de faire de l'UEO non un pont avec l'Alliance Atlantique mais bien «le creuset d'une défense européenne inscrite dans la Communauté et devenant le second pilier de l'Alliance Atlantique, à côté du pilier américain ».

A noter qu'un mois plus tard, le 17 avril 1991, à Luxembourg, James Baker rappellera l'importance de l'OTAN comme seule instance de sécurité de l'Europe.

Ce débat sur les rôles respectifs de l'Alliance Atlantique, de l'Union Européenne et de l'UEO courra tout au long de la préparation du Traité de Maastricht. Et il est loin d'être terminé!

Enfin, comme les leçons de l'histoire sont utiles lorsque les défis sont grands, ce chapitre est introduit par un court discours, prononcé devant des historiens, sur ce que nous ont enseigné les échecs des tentatives d'intégration passées.

## **« 1992 et l'héritage de l'histoire »**

À un Colloque d'historiens à Bruxelles, le 7 juillet 1989

La construction européenne est aujourd'hui dans une phase dynamique. Son histoire récente montre qu'elle a cessé de douter d'elle-même, et qu'elle a préféré l'initiative au repli. La proposition de l'échéance 1992, la signature de l'Acte Unique, la réforme financière en février 1988 ont été les moments forts d'un processus de relance qui permet à la Communauté d'exister à nouveau.

Nous devons veiller à ce que ce mouvement appelle d'autres mouvements, nourrisse d'autres dynamismes. Il faut que l'objectif fixé par le traité, l'Union européenne, trouve dans l'extension de ce « cercle vertueux » les impulsions nécessaires à sa réalisation progressive.

Mais les institutions de la Communauté n'ont pas le monopole de ce projet. Elles favorisent sa transcription dans l'ordre du droit, elles en assurent la gestion. Elles n'offrent pourtant pas seules le moyen de comprendre cette ambition, ni de la justifier.

Pour définir ce projet, pour évaluer nos acquis —mais aussi nos erreurs—, nous avons besoin de ceux qui, ayant pour méthode de tenir l'événement à distance, réinscrivent le présent dans une durée longue et établissent des filiations: les historiens.

Aux historiens, en effet, de mettre en perspective un processus d'intégration que les préoccupations de court terme aveuglent parfois sur lui-même. Pour être correctement lue, pour être appréhendée dans la totalité de ses

280

implications, notre entreprise demande à être resituée dans la profondeur du temps.

Car il n'y a plus de progrès sans mémoire. En choisissant le thème des unions économiques et monétaires en Europe depuis le début du XXe siècle — un thème que vous avez traité de manière exhaustive—, l'Institut Européen de Florence nous invite ainsi à identifier, dans une somme inégalée d'expériences, la matière d'un enseignement. D'abord parce qu'il permet de dégager certaines des constantes des mouvements d'intégration que nous devons retenir. Mais aussi parce qu'il donne à comprendre les raisons de plusieurs échecs.

Ce sont autant d'incitations à réexaminer les composantes et les ambitions de notre projet propre.

### *L'enjeu de la survie au principe des mouvements d'intégration*

Le premier enseignement que j'aimerais tirer de vos travaux se rapporte à la permanence d'un enjeu de survie dans les mouvements d'intégration. Les expériences que vous avez évoquées n'ont pas les mêmes origines; chacune d'entre elles répond à sa logique particulière. Elles ont souvent en commun, cependant, de constituer une réaction donnée à une pression extérieure qui menace l'intégrité, politique ou économique, des éléments dont elles favorisent le rapprochement.

Dans cet esprit, l'intégration serait la dynamique, contrainte ou librement consentie, qui a conduit plusieurs entités — provinces, nations ou Etats — à se regrouper en un ensemble unique. Deux précisions: tout d'abord, l'intégration,

lorsqu'elle est conduite à son terme, revêt toujours une dimension politique. Elle suppose, d'autre part, la pleine compatibilité et la pleine reconnaissance entre eux des éléments qui la constituent. Elle suppose également, pour lier entre eux ces éléments, l'exercice en commun de certains pouvoirs, qui incarnent et approfondissent une unité institutionnelle, économique, sociale ou culturelle.

281

Les unions douanières, les unions monétaires, que vous avez privilégiées, sont des étapes dans ce processus global. A ce titre, et en raison de leur inachèvement même — puisque toutes n'ont pas débouché sur l'Union politique —, elles doivent retenir doublement notre attention.

Si je mets à part les tentatives hégémoniques, je remarque que vos contributions ont mis en valeur la contrainte de la nécessité et l'existence d'un enjeu vital à l'origine de ces processus d'intégration économique.

Je n'oublie pas que cet enjeu peut lui-même avoir une résonance politique. On montrerait facilement qu'il a souvent, dans l'histoire, précipité le processus d'union. L'unification de l'espace économique italien au XXe siècle est pour une part provoquée par le rejet d'une situation de dépendance, domination napoléonienne ou occupation autrichienne.

Vous avez étudié l'exemple du Benelux. Le Royaume Uni des Pays-Bas, entre 1815 et 1830, définit lui aussi un espace économique destiné à s'opposer à l'expansionnisme français, qu'on croit toujours menaçant après la chute de l'Empire.

Quant à la constitution du Benelux, entre 1943 et 1944, elle est également une réponse à une situation d'infériorité virtuelle. Trois Etats choisissent de se constituer en union douanière pour s'assurer un plus grand poids — diplomatique et pas seulement économique —, dans un monde que l'après-guerre réserve à la domination des grandes puissances.

Mais cet enjeu de la survie répond plus spécifiquement à la nécessité de donner une cohésion accrue à des réseaux d'échanges commerciaux entretenus jusqu'alors par la logique de proximité entre plusieurs Etats ou provinces. Parce qu'ils sont vitaux, ces échanges demandent un cadre formel. Il s'agit de consolider un acquis et de préserver la dynamique des échanges au nom même de la nécessité économique.

Vos travaux ont ainsi rappelé qu'une fois assurée son indépendance en 1839, le Luxembourg a dû rechercher, pour survivre économiquement, une union douanière avec ses proches voisins: d'où son entrée dans le Zollverein,

282

trois années plus tard. D'où aussi, dans le contexte très différent des années 1920, la naissance de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Cette nécessité économique, qui souligne le caractère vital des flux commerciaux, prend souvent au XXe siècle la forme de la complémentarité. Vous avez ainsi mentionné les liens étroits qui justifiaient le rapprochement de la Hongrie et de certaines provinces comme la Bohême ou la Moravie dans l'Union Douanière des Habsbourg, parce que leurs échanges, de matières premières contre des biens manufacturés par exemple, jouaient sur cette complémentarité.

Par contraste, la dynamique des échanges s'insère, aujourd'hui, dans un système d'interdépendances multiples, plus difficilement maîtrisables. Le processus d'intégration est donc aussi une réponse à la nécessité de gérer ces

interdépendances. Un seul exemple a contrario: la méconnaissance de cette nécessité, qui s'est traduite par une gestion très insuffisante des flux, explique, parmi d'autres facteurs, « la désintégration économique de l'Europe » dans les années 1930. Le professeur Griffiths vous en a parlé. Une meilleure perception des interdépendances aurait dû, en d'autres circonstances, entraîner un processus d'intense coopération comme réponse à la crise.

Je m'en tiendrai à ces exemples. Ils montrent qu'à travers l'histoire, les mouvements d'intégration économique et monétaire ont plus ou moins explicitement laissé affleurer l'enjeu de la survie: qu'ils répondent à une menace politique ou qu'ils représentent la formalisation la plus efficace d'une nécessité d'ordre économique et commercial.

Les différentes recherches que vous avez conduites nous offrent ainsi une grille de lecture de la dynamique d'intégration: on l'appliquera aussi bien aux commencements — aux préoccupations dont naît cette dynamique elle-même — qu'aux moments où le processus s'achève ou au contraire s'interrompt. Car si l'on écarte les intégrations nationales durables, les unions économiques que vous avez étudiées nous intéressent aussi en raison de leurs échecs.

283

### *La leçon des échecs*

Second enseignement, en effet, que vous nous invitez à dégager du passé: les raisons pour lesquelles un processus d'union douanière ou monétaire, à un moment donné, se dégrade ou s'affaiblit durablement.

Pour interroger ces échecs ou ces difficultés, je mettrai en avant trois éclairages surtout. D'autres pourraient naturellement les compléter.

Premier type d'explication: certains processus d'intégration ont été condamnés avant terme faute d'avoir corrigé les déséquilibres structurels dont ils étaient porteurs — ou faute de les avoir correctement identifiés. Conséquence première de ce phénomène: lorsque l'intégration économique n'est pas un jeu à somme positive, il ne permet pas à chacune des parties d'obtenir plus que le produit de son investissement de départ.

Dans le cas de l'Autriche/Hongrie, on verrait que l'Empire est affaibli par de profondes disparités régionales. Elles se traduisent par des inégalités de croissance, comme en témoigne le retard chronique de la Galicie ou de la Dalmatie. Non que la permanence de ces déséquilibres puisse expliquer à elle seule l'éclatement de l'Empire. Mais ces déséquilibres ont gravé d'une hypothèque durable le développement harmonieux de l'Union Douanière des Habsbourg.

Je ne présuppose pas non plus que les déséquilibres structurels entraînent nécessairement l'échec des processus d'intégration: l'exemple de l'Italie montrerait cependant que cet ensemble nouvellement constitué peut être durablement affaibli par le maintien de fortes disparités entre régions.

Ma seconde suggestion est de reconnaître une source potentielle d'échec dans une définition insuffisante de l'intérêt commun. Il arrive que cet intérêt ne soit pas assez clairement formulé; il arrive aussi qu'il soit oblitéré par

284



l'intérêt d'un seul: deux cas de figure que vos contributions permettent aussi d'éclairer.

Le système continental est un exemple d'une intégration économique confisquée au profit d'un seul. Le blocus napoléonien repose en effet sur la satisfaction de l'intérêt d'un seul des éléments associés dans l'entreprise commune.

L'intérêt commun peut également disparaître sous la prépondérance des intérêts nationaux: on pense à nouveau à l'exemple austro-hongrois, parce que l'Union Douanière des Habsbourg est de celles qui n'ont pas survécu à la revendication de ces intérêts, au détriment de l'intérêt commun. Encore faut-il se mettre d'accord sur ce que l'on entend par intérêt commun. N'est-ce pas toujours l'une des questions centrales que pose la poursuite de la construction européenne ?

Troisième remarque enfin: elle porte sur la faiblesse institutionnelle de certaines des unions que vous avez étudiées. Pour citer cette fois un cas d'école qui n'a pas été abordé, je crois, je mentionnerai l'exemple de l'Union Latine, créée en 1865 à l'instigation de la France. En 1880, dix-huit pays d'Europe avaient adopté l'unité monétaire française comme base de leurs systèmes nationaux. En vain: ce système — pourtant positif sur le plan strictement monétaire — ne pouvait durer, faute d'un mécanisme institutionnel permettant aux parties contractantes de se consulter et d'agir en commun.

C'est un enseignement fondamental à mes yeux. Il n'y a pas d'intégration qui puisse prétendre au succès sans un véritable dynamisme institutionnel. Quand il fait défaut, le processus d'intégration lui-même est privé de cohérence. J'ajouterai ici que le principe des organisations intergouvernementales ne reflète que rarement ce dynamisme institutionnel. D'où l'innovation des pères du Traité de Rome tendant à donner à la Communauté une mémoire agissante et un système de décision efficace.

285

### *L'intégration européenne à la lumière des enseignements de l'histoire*

On remarquera d'abord que l'intégration européenne fait apparaître pour une part l'enjeu de la survie. Non pas sous la pression d'une domination, mais parce qu'il était devenu indispensable de donner un cadre formel à l'idée d'une mise en commun des ressources, pour de multiples raisons politiques qu'il est inutile de rappeler ici.

De ce strict point de vue, l'intégration européenne est bien une réponse à la nécessité économique: nécessité de s'adapter à la nouvelle donne économique de l'après-guerre. Nécessité aussi d'assurer aux économies des pays de la Communauté un véritable potentiel de croissance. C'est à cette nécessité que répond la mise en place d'un marché sans entraves douanières à l'échelle des six pays signataires du Traité de Rome en 1957.

La relance de l'intégration depuis 1985 et la signature de l'Acte Unique s'inscrivent aussi dans cette logique. L'instauration d'un grand espace économique commun à l'horizon 1992 se veut une réponse au défi que nous imposent la mondialisation des interdépendances, les défis de la compétitivité et la nouvelle révolution technologique.

Deuxième remarque: l'Espace Economique Européen ne se limite pas à l'existence d'une zone de libre-échange. S'il en était ainsi, il sanctionnerait des déséquilibres profonds entre certaines régions de la Communauté aujourd'hui en retard de développement, ou confrontées au problème des reconversions, et d'autres

ensembles géographiques plus prospères et structurellement mieux adaptés. A terme, ces inégalités remettraient en cause la cohésion de la Communauté et donc son existence même.

C'est pourquoi l'Acte Unique a donné à la Communauté les moyens de lutter contre ces déséquilibres structurels, en liant la mise en place du grand marché à des politiques d'accompagnement et à une meilleure allocation des

286

ressources. D'où l'importance des politiques communes, et en premier lieu des politiques dites structurelles.

C'est à cette condition seulement que la Communauté peut être, par opposition à certains précédents, un jeu à somme positive. Chaque partenaire doit être en mesure de dresser un bilan positif des avantages par rapport aux coûts de l'intégration. Chaque bénéficiaire d'un potentiel de croissance accru par l'effet d'échelle lié à la mise en place du marché unique. Les Etats membres ne sortent pas affaiblis de leur intégration: elle est au contraire pour eux un gage de renforcement de leur capacité économique.

Autre écueil que nous nous sommes efforcés d'éviter: une attention insuffisante à l'intérêt commun. Je dirais qu'à l'opposé de cette conception, et selon l'enseignement de Jean Monnet, la Communauté n'existe qu'en fonction de cet intérêt commun; et qu'elle s'efforce de le dégager dans chacune des politiques que les traités lui font obligation de conduire.

Les intérêts nationaux ne sont pas pour autant négligés. La Communauté est par nature l'expression d'un pluralisme. Deux principes garantissent aux Etats membres la prise en compte de leurs intérêts propres.

Le principe de diversité d'une part: il nous interdit d'imposer un modèle unique à des pays que leurs traditions différencient fortement, quand elles ne les opposent pas. La réforme de la politique agricole commune a tenu compte de la diversité des types d'exploitation dans la Communauté. Le statut de la participation des travailleurs à la Société de Droit Européen fait la part des trois grandes traditions dont l'Europe est dépositaire.

Le principe de subsidiarité d'autre part, qui donne toute leur importance aux échelons de décision nationaux ou décentralisés. La Communauté ne doit pas légiférer à tout propos: elle ne le fait que lorsque le niveau communautaire paraît le plus adéquat. Si ce n'est pas le cas, la priorité est laissée aux niveaux national ou régional. Telle est notre philosophie de l'intégration.

Il faut ajouter enfin que la Communauté s'est dotée d'un mécanisme institutionnel dynamique et original, à la mesure

287

des engagements qui lient les Etats membres. Elle dispose, depuis la Haute Autorité de la CECA, d'un exécutif jouissant d'une certaine indépendance vis-à-vis des Etats membres. La Commission fonctionne aujourd'hui comme la mémoire vivante de l'intégration, mais aussi comme son organe initiateur.

Second facteur de ce dynamisme institutionnel que vous mettrez certainement en valeur: le vote du Conseil à la majorité qualifiée, naguère remis en cause par le compromis de Luxembourg mais aujourd'hui étendu et formalisé dans l'Acte Unique. C'est ainsi que la Communauté se distingue d'une organisation de type

intergouvernemental. C'est ainsi qu'elle peut échapper aux risques de paralysie qui menacent les organisations de ce type.

On voit donc que l'intégration européenne, qui trouve partiellement son origine dans la nécessité de la survie, est parvenue jusqu'à cette date à contourner plusieurs des écueils relevés dans des tentatives antérieures.

Au génie des pères fondateurs de la CEE comme à celui de Jean Monnet, nous devons d'avoir pu nous préserver de ces signes de rupture. Sans doute cela ne suffit-il pas pour parler d'un modèle européen d'intégration stable et performant. Mais je veux y voir, pour ma part, certaines des conditions du succès.

Puisque l'exemple des unions économiques et monétaires vous a guidés dans vos travaux, je crois utile d'évoquer, pour conclure, le nouveau saut qualitatif que pourrait accomplir la Communauté sur la voie de l'intégration. L'Union économique et monétaire, si elle est réalisée, constituera en effet un pas aussi important vers l'Union européenne que celui de l'Acte Unique par rapport au Traité de Rome.

Le Conseil Européen de Madrid nous a permis de donner l'impulsion aux premiers travaux préparatoires. Sans préjuger de leurs résultats, je voudrais simplement indiquer que cette nouvelle étape vers l'intégration s'inscrit dans la même logique que celle que vos travaux ont fait apparaître: une réponse au défi de la mondialisation, notamment celui de la sphère financière; le souci d'une cohérence permettant

288

de retirer tous les fruits d'un espace économique et social commun; des institutions facilitant l'intégration, là où elle est nécessaire, et intensifiant la coopération, là où elle est indispensable.

Je ne me prononce pas sur le succès de cette nouvelle étape de l'intégration: les efforts qu'elle demandera aux Etats membres suscitent déjà des résistances. Mais il m'a paru opportun d'ouvrir cette perspective, parce qu'elle montre que les différents moments de l'intégration européenne obéissent à des exigences permanentes.

Cette intégration n'est pas achevée. A preuve, les étapes qu'il nous reste à franchir avant de parvenir à l'Union politique, qui reste notre objectif ultime.

Au matériel très riche que cette conférence a offert à notre réflexion, nous devons en tout cas une meilleure connaissance des conditions que doit réunir une intégration économique réussie. Je souhaite que cet acquis puisse être complété par d'autres travaux, issus de la sociologie ou de la science politique, qui mettront en valeur d'autres propriétés d'une intégration conduite jusqu'à son terme.

Les voies d'une collaboration entre chercheurs, intellectuels et participants plus immédiats à la construction de l'Europe communautaire sont ainsi tracées. L'Institut de Florence doit être l'un des lieux de cette convergence, et je le remercie de nous avoir permis de nous réunir aujourd'hui. J'ai la conviction profonde qu'une telle collaboration est désormais indispensable à nos progrès. La construction européenne a besoin de vous.

289

## **« La sécurité de l'Europe »**

Discours devant l'International Institute for  
Strategic Studies à Londres, le 7 mars 1991

Les événements des derniers mois nous obligent à prendre du recul et à nous interroger, plus encore qu'hier, sur les fondements de la sécurité.

Comment se présentent, de mon point de vue, les aspects de sécurité dans l'intégration politique et économique de l'Europe ?

La guerre du Golfe a démontré, si besoin en était, les limites d'influence et d'action de la Communauté Européenne, même si elle progresse à pas de géant vers son intégration économique, même si la coopération en matière de politique étrangère a marqué des points ces deux dernières années.

Ce constat n'est qu'un stimulant de plus pour aller vers une forme d'Union politique, comportant une politique commune en matière de relations extérieures et de sécurité. Tel est le but assigné à la Conférence Intergouvernementale qui s'est ouverte à Rome, en décembre dernier, sur la base des orientations adoptées par le Conseil Européen.

L'idéal des pères de l'Europe était bien d'associer nos pays et nos peuples dans une Communauté mieux à même que chacun des pays pris séparément de concrétiser les valeurs qui leur sont communes, et capables de les défendre, là où elles sont menacées, de les promouvoir, là où elles n'existent pas.

En d'autres termes, cette Conférence sera le test de l'ambition que l'Europe des Douze s'assigne dans le monde

290

d'aujourd'hui et de demain. Un monde d'ailleurs semblable à celui d'hier, ponctué de progrès et de reculs, de nouvelles coopérations et de nouvelles tensions. Un monde où les risques changent de nature ou d'origine, mais n'en sollicitent pas moins les Européens, comme d'ailleurs tous les habitants de la planète. L'interdépendance croissante entre toutes les parties du monde est sans doute le phénomène central qui doit être pris en compte, lorsque l'on traite de politique étrangère ou de sécurité, comme lorsque l'on aborde les grandes questions économiques, monétaires et commerciales.

Les opinions publiques doivent en être convaincues, ce qui, dans nos démocraties, telles qu'elles sont, implique un niveau élevé de conscience des enjeux collectifs, des débats de grande portée. Pour ma part, j'avais, depuis deux ans, mis en garde contre un excès d'euphorie né de deux événements majeurs pour notre Europe. Le thème mobilisateur de l'après 1945 « plus jamais de guerre entre nous » avait porté l'espoir des constructeurs de l'Europe. L'objectif est atteint, sachons à quoi nous le devons. Plus récemment, l'effondrement du communisme a ouvert la perspective d'une ère de paix, de liberté et d'échange dans toute l'Europe. Il nous reste à y travailler, patiemment et avec vigilance.

Mais notre horizon ne peut se limiter à la grande Europe. Autour de nous, les ambitions démesurées, les appétits de puissance, les révoltes nationales, le sous-développement se cumulent pour créer des facteurs potentiels d'explosion, de

déstabilisation et de conflits, alimentés par la dissémination croissante des armes de destruction massive.

Le défi est là pour la Communauté. Si elle veut être digne de l'idéal qui l'inspire, elle doit affronter les défis de l'histoire et prendre sa part des responsabilités politiques et militaires qui incombent à nos vieilles nations, lesquelles ont toujours marqué l'Histoire de leur empreinte.

Les turbulences sont donc là, les risques aussi. La politique européenne de la Sécurité n'existe pas encore. Mais il faut en débattre dès maintenant, avec la volonté d'accélérer

291

le processus d'intégration politique de l'Europe seule réponse à l'accélération de l'Histoire.

Mais avant d'entrer dans une réflexion sur ce que pourrait être une politique commune de défense, il faut la réintégrer dans la notion beaucoup plus large de sécurité, qui fait appel aussi bien à une conception de l'ordre mondial qu'à la solidarité de nos systèmes sociaux. C'est dire que le problème de la défense se pose différemment que dans les années 50, où les architectes de la construction européenne avaient imaginé de mettre l'Europe politique sur les rails grâce à la création de la Communauté Européenne de Défense.

Aujourd'hui, il existe une dynamique de la construction européenne, qui fournit certaines conditions favorables à de nouveaux pas en avant.

## 1. LA SÉCURITÉ, UN CONCEPT GLOBAL

Nous vivons une de ces phases intenses de mutation dont les données s'imposent à nous: la perspective d'un désengagement des deux grandes puissances en Europe; les conséquences mondiales du changement de nature du duopole Etats-Unis/Union Soviétique; ce duopole se faisant moins pressant sur le reste du monde, la recrudescence des tensions et des conflits; enfin, et pour ne citer que quelques paramètres essentiels, le fossé qui se creuse entre le Nord et le Sud.

On évoque, comme toujours en période d'incertitude et de menace, la nécessité d'un nouvel ordre mondial qui renforcerait les chances de la sécurité et de la paix.

### *La sécurité ou le problème du respect du droit*

Faire respecter le droit dans les affaires internationales, tel a toujours été le but poursuivi par tous les architectes d'un nouvel ordre mondial. La Société des Nations, avant

292

la dernière guerre, l'organisation des Nations Unies, aujourd'hui.

Répétons-le: l'interdépendance croissante du monde relance le débat sur, sinon un gouvernement mondial — perspective hors d'atteinte—, du moins l'établissement de règles favorisant la sécurité et l'échange, la mise au point de procédures de solution pacifique des conflits. Et avec la crise du Golfe a surgi une question encore plus délicate: au nom de quoi et comment faire respecter, au besoin par la force, le droit international ?

La dimension tragique de l'Histoire fait surgir des doutes quant à la possibilité non seulement de répondre intellectuellement à ces questions, mais surtout de mettre en place des dispositifs réalistes et efficaces.

Pourtant, nous n'avons pas le choix. Renoncer à cette tâche, combien difficile, constituerait une sorte de démission collective et un mensonge à l'égard de nos peuples, trop longtemps bercés par leur prospérité matérielle, trop souvent myopes à l'égard des grands défis qui nous assaillent. Il faut leur rappeler que la démocratie et la liberté se méritent, qu'elles sont exigeantes, qu'elles réclament cohésion à l'intérieur, générosité et fermeté à l'extérieur.

Ces propos s'appliquent pleinement à la guerre du Golfe. Faire triompher le droit, et notamment celui lié à l'intégrité de chaque Etat souverain en l'espèce le Koweït, c'était vital. Mais comment le réussir pleinement sans intégrer dès maintenant une vision de l'après-crise? Il s'agit de combiner des réponses à des problèmes variés et d'une très grande complexité: la solution des tensions nées des problèmes palestiniens et libanais; une garantie crédible donnée à chaque Etat en ce qui concerne sa propre sécurité; l'indispensable diminution des armements qui font de cette région une gigantesque poudrière; le respect des droits des minorités, comme les Kurdes; l'organisation d'un espace de développement économique dans la perspective d'un progrès et d'un avenir ouverts à tous les habitants de la région.

Aujourd'hui, le Golfe. Demain, une autre région du globe. La manière dont nous contribuerons à la solution

293

de cette crise sera lourde de conséquences, positives ou négatives, pour le renforcement de la sécurité dans le monde entier.

Nous y jouons, sinon le sort, tout au moins la capacité d'influence de l'Organisation des Nations Unies. Celle-ci doit gagner, une fois que les armes se sont tuées, la bataille de la paix et, partant, démontrer qu'elle est en mesure de prévenir de nouvelles crises.

### *La sécurité, un problème de société*

Tocqueville a tout dit sur les grandeurs et les servitudes de la démocratie. S'il vivait encore aujourd'hui, il pourrait illustrer ses analyses fondamentales, en prenant en compte les phénomènes d'opinion publique liés à l'importance des médias, les tendances au repli sur soi, la difficulté de faire vivre un grand dessein porté par un civisme véritable.

Tel est notre défi interne, alors que nous devons intégrer des dimensions nouvelles dans nos politiques, comme la protection de l'environnement ou, plus fondamentalement, les relations entre l'homme et la nature. Les opinions publiques ont l'intuition qu'il s'agit là d'un problème majeur, mais elles n'ont pas encore intégré toutes les contraintes d'une politique à long terme visant à transmettre aux générations futures un capital nature préservé.

Dans un autre ordre d'idées, il devient de plus en plus difficile dans nos pays de maîtriser les flux migratoires et de les intégrer dans une vision harmonieuse des relations entre les hommes et entre les communautés.

Notre sécurité dépend pourtant de la capacité dont nous ferons preuve pour accroître l'attrait et l'harmonie de nos sociétés. Si celles-ci sont minées de l'intérieur par la baisse du civisme, l'indifférence aux autres, les tensions sociales, comment espérer que les citoyens se mobilisent pour défendre leur sécurité et, encore moins,

pour accepter que leur pays prenne le risque de partager avec d'autres des responsabilités mondiales ?

C'est la raison pour laquelle — et en revenant pour un

294

instant sur la construction européenne— nous nous attachons à convaincre de la nécessité d'un projet européen global. Non pas seulement un grand marché sans frontières internes, facteur de prospérité, mais aussi un espace organisé avec le souci de la dimension sociale et de la solidarité entre toutes les régions de la Communauté. Sinon, nous n'arriverons pas à provoquer, chez les Européens, ce sentiment nécessaire d'appartenance à une Communauté qui se veut exemplaire, par les valeurs qu'elle affiche, mais aussi par la manière dont elle les traduit en actes.

A côté des thèmes de la liberté et de la responsabilité, celui de la solidarité est au cœur du projet communautaire: la solidarité interne entre les nations, entre les régions, entre les individus; la solidarité externe vis-à-vis de ceux qui ont besoin de la Communauté, depuis les pays de l'Europe de l'Est et du Centre, sur notre flanc est, jusqu'aux pays de la Méditerranée et du Moyen Orient que l'on caractérisera, pour simplifier, comme notre flanc sud. Mais au-delà de nos devoirs liés à la proximité de ces pays, la Communauté est sollicitée plus largement d'apporter sa contribution à la solution des problèmes Nord-Sud. Elle agit, chacun le sait, dans toutes ces directions. Mais on lui demandera de faire davantage. Là, doit être notre grand dessein, là réside la difficulté politique de le faire accepter, puis de le réaliser.

### *La sécurité, un problème de défense*

En dernier ressort, assurer sa sécurité, c'est pouvoir se défendre, les armes à la main. Vouloir contribuer à l'émergence d'un nouvel ordre mondial, c'est accepter de participer, si nécessaire, à des forces chargées d'intervenir pour faire respecter le droit international, après que tout a été tenté pour créer les bases de l'entente et de la coopération entre les peuples. Mais, comme chacun sait, et en dépit de nos efforts, la tragédie peut toujours surgir.

Revenons, pour illustrer notre propos, à la crise du Golfe. Il est vrai que, dès le premier jour, le 2 août 1990, la

295

Communauté Européenne a pris les positions fermes que l'on attendait d'elle, a confirmé l'engagement de ses Etats membres à faire respecter l'embargo, l'arme première de la dissuasion de l'agresseur. Mais, dès qu'il fut clair que les armes allaient parler, la Communauté ne disposait ni des outils institutionnels, ni de la force militaire d'intervention qui lui auraient permis d'agir en tant que Communauté.

Nos douze Etats membres sont-ils en mesure d'en tirer les enseignements? Le veulent-ils vraiment? Les événements tragiques que nous vivons les poussent à répondre sur le principe, même si, pour ce qui concerne les modalités, chacun conviendra qu'il ne pourra s'agir que d'une évolution progressive, tant les sensibilités sont encore éloignées les unes des autres, tant de paramètres demeurant encore incertains. Qui pourrait assurer, par exemple, que la menace nucléaire va disparaître rapidement ou que la tension Est-Ouest est définitivement derrière nous ?

C'est donc sur un terrain mouvant que nous engageons la réflexion, puis la négociation entre les Etats membres sur une politique commune des relations

extérieures et de la défense. Mais, au moins, assurons-nous que la prise de conscience est bien faite des liens qui existent entre notre engagement pour un nouvel ordre international, d'un côté, et, de l'autre, la nécessité de bâtir un modèle exemplaire de société, qui renforcera l'attachement de nos peuples à nos valeurs et leur disponibilité à les promouvoir et à les défendre, y compris au prix de contraintes économiques et financières, voire de plus grands sacrifices.

## II. LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE

Avant de répondre à ces questions, il est indispensable de dresser un rapide « état de l'Union ». Où en sommes nous ? De quoi disposons-nous ? Quelles sont les potentialités inscrites dans les décisions déjà prises et progressivement mises en œuvre ?

296

### *La dynamique interne*

Partons de ce qui est incontesté: le renouveau économique de la Communauté, même si beaucoup reste à faire pour la hisser au niveau des deux plus grandes puissances économiques mondiales.

Il est de fait que le mouvement imprimé ces six dernières années par l'objectif 1992 provoque des changements positifs dans nos structures économiques, comme le montrent l'accélération de la croissance, l'augmentation des investissements et les importantes créations d'emplois. Nos peuples le constatent et s'intéressent davantage à la construction européenne, nos partenaires aussi, qui s'en inquiètent parfois, au point d'avoir mené un combat douteux contre l'« Europe forteresse ». Première puissance commerciale du monde, et désirée comme telle, la Communauté est considérée par beaucoup, à l'extérieur, comme un géant économique. Or, on ne prête qu'aux riches et, partant, on attend énormément de nous.

Mais nos peuples aussi deviennent plus exigeants à l'égard de la Communauté, au nom de la solidarité de destin ou d'une juste balance entre les avantages et les coûts de la création d'un grand espace économique commun. D'où cet objectif de la cohésion économique et sociale, inscrit dans l'Acte Unique et poursuivi dans le cadre de nos politiques structurelles. Des efforts considérables lui sont consacrés, et aussi d'importantes ressources financières: 60 milliards d'Ecus en cinq ans, à l'appui de plans de développement régional, de programmes de reconversion de régions industrielles en pleine crise de mutation, du développement rural, condition pour une société plus harmonieuse.

C'est pourquoi l'expression « marché commun », encore utilisée par certains, ne correspond plus à la réalité. Nous construisons une Communauté dont les Etats membres exercent, en commun, une partie de leur souveraineté, grâce à des politiques communes de plein exercice, comme l'agriculture ou la cohésion économique et sociale, ou bien

297

partielles, comme les actions communes en matière de recherche et de technologie, dans le domaine de l'environnement ou bien encore au titre de la dimension sociale. Tels sont les fondements d'une Communauté qui, grâce à cela, engendre aujourd'hui une Union politique; l'Union Européenne, comme l'Acte Unique en formule l'objectif.



Par un effet d'entraînement, qui est une des caractéristiques de l'ingénierie communautaire, nous sommes conduits à ouvrir de nouveaux chantiers, dont un est très lié à une conception globale de la sécurité. Il s'agit des conséquences de la libre circulation des personnes, de l'exigence d'une action commune ou, à tout le moins, d'une très étroite coordination, pour lutter contre ce qui menace la sécurité individuelle: la grande criminalité internationale, les trafics de drogue, les menaces terroristes... La solidarité, une des pierres angulaires du pacte européen, passe aussi par des initiatives politiques dans ce domaine, qui relève bien de la sécurité.

Toujours au titre de cet engrenage vertueux, se profile l'Union Economique et Monétaire. Certes, sa réalisation pleine et entière nécessitera des transferts de souveraineté, notamment avec la création d'une Banque Centrale Européenne. Mais il s'agit moins d'un saut qualitatif que d'un mouvement entraîné par le succès du Système Monétaire Européen. On imagine aisément ce que représente pour la Communauté, dotée d'une monnaie unique, la possibilité de jouer un rôle majeur dans le domaine international, pour remédier aux facteurs de désordre qui peuvent perturber les marchés des changes et les marchés financiers. En pesant de tout son poids pour une plus grande stabilité monétaire — ce qui implique des responsabilités mondiales pour la monnaie européenne—, en plaidant pour une meilleure allocation des ressources financières entre pays riches et pays pauvres, la Communauté apportera une contribution significative au renforcement de la sécurité dans le monde. Mais, là aussi, répétons-le, non sans accepter les contraintes et les coûts d'une responsabilité mondiale lucidement assumée.

298

### *La dynamique externe*

La représentation de la Communauté qu'ont les autres pays du monde explique les sollicitations multiples dont elle fait l'objet. Elle ne peut ni se dérober, ni, bien entendu, tomber dans un activisme angélique ou désordonné. C'est pourtant la tentation qui, parfois, menace la coopération politique.

Mais revenons à des perspectives plus positives. La Communauté joue un rôle central dans l'architecture de la grande Europe de demain. Elle attire les demandes d'adhésion des pays européens, les demandes d'aide des autres. Elle y fait face, dans une stratégie diversifiée, prenant en compte les situations respectives de ces pays. A l'initiative de la Commission européenne, elle a entrepris des discussions avec l'AELE, afin de faire bénéficier les pays membres de cette organisation des avantages d'un grand marché sans frontières. Aux pays de l'Est et du Centre de l'Europe, elle a d'abord concédé des avantages commerciaux dans le cadre d'accords bilatéraux, et elle se charge, au surplus, de coordonner l'effort d'aide et d'assistance accompli par l'ensemble des pays industrialisés. Mais il faut noter, à ce sujet, que la majeure partie du fardeau repose sur les épaules de la Communauté. Celle-ci veut encore aller plus loin, avec la perspective d'accords plus engageants, sur tous les terrains possibles d'une coopération: politique étrangère, culture et économie.

Pour passer à ce que j'ai appelé le flanc sud de la Communauté, en plus des aides liées à la crise du Golfe et aux conséquences de l'embargo, elle renforce ses liens avec les pays du Maghreb, du Machrek et du Moyen Orient: accords commerciaux, protocoles d'aide financière, assistance technique, actions destinées à améliorer l'environnement... Et il faudra certainement passer à un stade supérieur

d'ambition et, donc, à un effort accru, pour établir et organiser les conditions économiques pouvant contribuer à la stabilité de la région, dans la paix et le développement.

299

Une exigence du même ordre s'impose pour la contribution de la Communauté à la solution des problèmes Nord-Sud. Celle-ci est illustrée, notamment mais pas exclusivement, par la Convention de Lomé qui bénéficie aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. L'Afrique, en particulier, demandera davantage d'attention dans les années à venir, car les graves difficultés économiques et sociales que ce continent connaît ne seront pas sans conséquence pour la sécurité de cette partie du monde.

### *Une Europe européenne*

A ce stade, il faut parler clair, afin que les débats engendrés par la perspective d'une Union Européenne se déroulent dans les meilleures conditions et provoquent l'intérêt de nos peuples. L'Europe a besoin, pour porter ses ambitions — si elle les a vraiment —, d'une identité politique. L'Europe doit se vouloir européenne.

Cette formule a soulevé, en d'autres temps, bien des polémiques. Et pourtant, la question est à nouveau posée. L'Europe peut-elle consentir à tant d'efforts, peut-elle les justifier auprès de ses opinions publiques, si elle ne les inscrit pas dans un dessein d'ensemble ? Elle ne peut donc le réaliser sans les atouts d'une personnalité politique et les capacités qu'offre la puissance économique. Les deux éléments sont intimement liés.

Or, un tel projet n'est pas réalisable avec une conception de la Communauté réduite à un grand marché flanqué de quelques politiques communes. Il implique une volonté politique fondée sur une conscience claire des intérêts essentiels que les Etats membres ont en commun, sur la conviction qu'ils assureront mieux la défense et la promotion de ces intérêts en agissant ensemble, dans l'exercice partagé de la souveraineté.

Voilà pourquoi il est heureux que les pas en avant qui ont été faits et qui seront faits dans les domaines économiques et monétaires soient accompagnés, mieux même, encadrés par un cadre politique adéquat. Vous comprendrez,

300

dans ces conditions, les liens qui unissent les travaux des deux conférences intergouvernementales, l'une sur l'Union Economique et Monétaire, l'autre sur l'Union Politique, permettant de nous doter d'institutions responsables, efficaces et placées sous contrôle démocratique.

Je vois bien les réticences ou les inquiétudes que suscite un tel discours. De la part de certains Etats membres, qui récusent l'analyse et s'en tiennent à la conception classique de la souveraineté nationale. De la part de puissances amies, qui semblent redouter l'épanouissement de la personnalité européenne. Puis-je dire à ces dernières qu'elles se trompent, ou encore que leurs craintes ne sont pas justifiées ?

Les Etats-Unis, puisque c'est d'eux dont il s'agit, n'ont rien à espérer d'une Communauté politiquement muette et économiquement subordonnée. Ils l'ont compris — je l'espère tout au moins — puisqu'ils ont signé la déclaration

transatlantique du 20 novembre 1990, qui jette les fondements d'un partenariat renouvelé, au travers de la solidarité atlantique renforcée, qui constate l'existence d'une identité européenne en matière de sécurité, ouvrant ainsi la voie d'un partage équitable des responsabilités et des charges. Si tel est bien le cas, la balle est donc dans le camp des Européens. A eux de prendre leurs responsabilités et d'en assumer le poids.

C'est alors que surgissent les questions liées à la politique étrangère et à la sécurité. Vingt années de coopération en matière de politique étrangère ont permis une meilleure connaissance réciproque, un rapprochement des méthodes du travail diplomatique, et ont abouti parfois à des positions unanimes. Mais ce n'est pas suffisant. Le Conseil Européen a donc fixé, comme l'un des objectifs essentiels de la réforme des traités, la mise en œuvre progressive d'une politique commune des relations extérieures et de la sécurité. Si ces deux domaines sont intimement liés, cela n'implique d'ailleurs pas que les Douze puissent progresser selon des procédures identiques et au même rythme dans ces deux domaines.

Si le socle d'une politique étrangère commune est adopté, il n'en demeurera pas moins des options difficiles à traiter

301

en ce qui concerne spécifiquement la défense. C'est, sans doute, le cœur de la difficulté. Aussi, convient-il de mettre toutes les cartes sur la table.

### III. LES OPTIONS D'UNE POLITIQUE DE DÉFENSE

Le seul choix compatible avec le dessein global de l'Union Européenne est de situer la politique commune de sécurité en son sein. Tel ne serait pas le cas si, comme le préconisent certains, on envisageait, pour le stade final de l'intégration européenne, la création de plusieurs communautés, l'une axée sur l'intégration économique, une seconde sur la coopération politique et une troisième pour traiter de la sécurité. Non pas qu'il faille exclure des transitions. Elles sont indispensables, notamment en matière de défense où l'Union de l'Europe Occidentale peut jouer un rôle très utile. Mais il faut parler clair. Ce que nous proposons, c'est une Communauté unique, dans le droit fil des ambitions d'Union Européenne affichées par l'Acte Unique. Et c'est donc, répétons-nous sans nous lasser, une Communauté fondée sur l'union des peuples et l'association d'Etats-nations, poursuivant des objectifs communs, approfondissant la personnalité européenne.

D'autres alternatives peuvent certes être défendues. Les manières de procéder peuvent être et doivent être étudiées avec soin. Mais il faut définir l'horizon. Et je rappelle que si les auteurs du Traité de Rome n'avaient adopté qu'une démarche pragmatique sans indiquer jusqu'où ils voulaient aller, jamais la Communauté n'aurait accepté les pas en avant qui font sa réalité d'aujourd'hui, sa potentialité pour demain. Il en va de même aujourd'hui pour l'Union économique et monétaire, tout d'abord. La conception que nous avons de la Communauté de demain implique une monnaie unique, comme attribut de la capacité de faire, comme objet et instrument de notre ambition. Il doit en aller de même pour l'Union politique.

A ce stade de raisonnement, je vous épargnerai une

302

longue digression sur le devenir de la souveraineté nationale. A mes yeux, celle-ci ne peut garder sa consistance que dans l'exercice en commun de la souveraineté,

compte tenu de ce que sont les rapports de forces dans le monde et de la nécessité quasi arithmétique de réunir les ambitions nationales face à la dimension des défis. Le patriotisme, valeur sûre de nos sociétés, ne pourra que s'y épanouir dans un enrichissement naturel entre nos nations.

A celles-ci, il n'est demandé de renoncer à rien de ce qui constitue le legs le plus précieux de leur histoire nationale, de leurs traditions. Il s'agit essentiellement de mettre en commun toutes nos synergies au service de finalités acceptées par tous: tel est le pacte politique qui doit nous rassembler.

Alors, mais alors seulement, peut-on débattre utilement du processus global qui nous mènera à une politique commune de défense.

### *La politique étrangère et la politique de défense*

Cette politique commune de défense n'a de sens que si elle exprime une double solidarité: l'unité dans l'analyse et dans l'action en matière de politique étrangère, l'engagement réciproque de venir en aide à un des pays membres qui se trouverait menacé dans son intégrité.

En matière de politique étrangère, la situation présente de la Communauté ne peut durer. On l'a vu à propos de la crise du Golfe. Nous le vivons tous les jours dans cette absence d'unité de réflexion pour tout ce qui concerne les relations extérieures de la Communauté: d'un côté, l'action communautaire dans le domaine économique qui réclame, plus que jamais, une analyse politique avant les grandes décisions. La preuve en est la nécessité ressentie par nos Ministres des Affaires étrangères de mêler, dans une même enceinte, les aspects communautaires et les aspects de coopération politique. Ils l'ont fait, à plusieurs reprises, ces derniers temps, mais sans disposer du cadre institutionnel adéquat.

303

La dimension institutionnelle ne doit pas être négligée, même si, en dernier ressort, toute avancée ne peut se réaliser que par une volonté politique, forte et consensuelle. C'est pourquoi la Commission européenne propose, dans son projet de traité, de faire émerger un centre unique d'impulsion, d'une part, un centre unique de discussion et d'action, d'autre part. C'est pourquoi, aussi, la Commission suggère que soient regroupées, dans un titre du traité, les dispositions concernant tous les aspects extérieurs: la politique étrangère, la sécurité, les relations économiques, la coopération au développement. Cette cohérence est vitale, si l'on veut illustrer la prééminence du politique et éviter une action dispersée, mal préparée, insuffisamment motivée et réfléchie.

Bien entendu, des précautions doivent être prises pour éviter une progression à marches forcées qui ne pourrait déboucher que sur une crise interne ou sur l'impuissance. Il reviendrait donc au Conseil Européen, composé des chefs d'Etat et de gouvernement responsables démocratiquement devant leurs peuples, de se mettre d'accord sur les intérêts essentiels qu'ils ont en commun et qu'ils conviennent de défendre et de promouvoir ensemble.

C'est dans le cadre ainsi défini que travailleraient les Ministres des Affaires étrangères. Ils s'efforceraient d'aboutir à une analyse commune, puis décideraient de l'action. Un vote à la majorité qualifiée constituerait, là comme pour les affaires relevant actuellement du schéma communautaire, le stimulant indispensable, le ferment d'une Communauté en devenir. Tout laisse à penser qu'ils en useraient avec

sagesse et modération, en prenant en compte les intérêts de chacun et le temps nécessaire au rapprochement des positions. Il en a d'ailleurs toujours été ainsi depuis la mise en œuvre de l'Acte Unique. On ne peut violer les âmes, ni faire l'économie des délais nécessaires à une meilleure compréhension réciproque.

Au fur et à mesure que se développerait cette dynamique des intérêts communs, apparaîtrait la nécessité de se doter de cet élément vital qui est le moyen de se défendre, au nom de l'intégrité nationale, des valeurs qui nous font vivre,

304

des solidarités qui nous unissent, des responsabilités qui sont les nôtres à l'égard du monde.

Cette solidarité doit être exprimée dans le traité. Comment pourrait-elle l'être mieux qu'en reprenant les dispositions de l'article 5 du traité de l'UEO, selon une formule adaptée comme suit:

«Au cas où l'un des Etats membres serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront, conformément aux dispositions de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres.»

#### *La transition vers une politique commune de défense*

Comme nous l'avons vu, une sage progressivité serait de règle pour la mise en œuvre d'une politique étrangère commune. Cette règle vaudrait a fortiori pour la politique commune de défense qui doit prendre en compte des paramètres spécifiques.

La persistance de la menace nucléaire et les risques de dissémination de ces armes constituent des faits incontournables. Dans ces conditions, il serait vain de débattre du rôle et du devenir des forces nucléaires françaises et britanniques pendant tout le temps nécessaire à l'émergence d'une situation mondiale nouvelle.

De même, il est impossible de traiter de la défense européenne sans conjuguer cette réflexion avec celle qui est menée sur la réforme de l'Alliance Atlantique. Celle-ci y travaille. Dès le 1er décembre 1989, le Secrétaire d'Etat James A. Baker posait des questions essentielles dans son discours fort judicieusement intitulé « A New Europe - A New Atlanticism - Architecture for a New Era.»

Il ouvrait de larges perspectives:

«Working from shared ideals and common values, we form a set of mutual challenges, in economics, in foreign policies, the environment science, and a host of other fields. So it makes sense for us to fashion our responses together as a matter of common course. »

305

J'ai choisi cette citation parmi d'autres pour relever qu'indépendamment des questions propres de défense largement évoquées dans ce discours, le Secrétaire d'Etat américain évoquait tous les domaines possibles pour une coopération avec les Alliés européens.

On attend les réponses des Européens, tant il est vrai que la déclaration transatlantique, adoptée en novembre dernier, ne saurait fournir une réponse complète et adéquate. Elle rappelle les idéaux communs, détermine des procédures

de consultation, mais n'épuise pas la discussion à mener en commun, pas plus qu'elle ne résout la difficulté inhérente aux multiples visages de l'interlocuteur européen face à l'unité de vue et d'action des Etats-Unis. Pour cette simple raison, aussi, l'unification de l'Europe est plus que jamais nécessaire.

Sous ces réserves, il convient d'amorcer cette politique commune de défense, en utilisant ce qui existe, à savoir l'Union de l'Europe Occidentale. Les premiers échanges, au sein de la Conférence Intergouvernementale, ont relevé un large consensus à cet égard. Là où les Etats membres divergent, c'est sur le rôle attribué à l'UEO: lieu d'une coopération accrue entre pays européens et comme pont avec l'Alliance Atlantique ou bien creuset d'une défense européenne inscrite dans la Communauté et devenant le second pilier de l'Alliance Atlantique, à côté du pilier américain ?

On comprendra que, selon les prémisses de ma démonstration, seule la seconde option me paraisse acceptable. En effet, c'est la finalité ultime qui sépare les deux approches. Il est inutile de vouloir en obscurcir le débat en prenant, par exemple, prétexte que l'UEO ne comprend que neuf des douze pays membres de la Communauté, ou bien en s'attardant sur la situation, au sein de l'Alliance Atlantique, des pays non membres de la Communauté, comme la Turquie, la Norvège ou l'Islande.

Allons à l'essentiel. Si l'on veut l'Union Européenne, alors doit s'engager un processus, qui demandera du temps, permettant l'intégration progressive de l'UEO et de son acquis dans la Communauté, son acquis actual, mais aussi

306

les progrès qui pourront être réalisés, notamment pour créer des forces multinationales et des unités d'intervention, deux expressions de l'unité européenne.

Il est donc proposé que, tout en laissant aux trois pays européens non membres de l'UEO, le temps de la réflexion, les questions de défense commune puissent être évoquées dans le nouveau traité, par le Conseil Européen et par des Conseils communs aux Ministres des Affaires étrangères et aux Ministres de la Défense. Peu à peu, s'établirait un cadre de décision et d'action entre les instances de la Communauté et l'Union de l'Europe Occidentale. Parallèlement, et j'aurai l'occasion d'y revenir, se mettrait en place la nouvelle Alliance Atlantique, ayant redéfini ses buts et ses moyens.

En proposant ce schéma, la Commission européenne est dans le droit fil du Conseil Européen qui, à Rome, en décembre dernier, a dressé une première liste des questions d'intérêt essentiel commun en matière de sécurité et de défense:

- Contrôle des armements et désarmements
- Questions de sécurité relevant de la CSCE et de l'ONU
- Coopération en matière de production, d'exportation et de non-prolifération des armements.

Comment agir dans ces domaines sans avoir défini ce que sera demain une politique de défense adaptée aux risques de destruction et de guerre ? Et cette politique une fois définie, n'appelle-t-elle pas les moyens de la réaliser, autrement que par tiers interposé?

Il reste alors à s'engager plus résolument dans une politique de recherche et de production d'armements, afin de maximiser les avantages cumulés d'un marché commun et d'une politique commune. Cette coopération peut, bien entendu, se pratiquer de telle sorte que soient réalisées également, au sein de l'Alliance

Atlantique, les meilleures allocations de ressources consacrées aux moyens de la Défense.

Pour bien confirmer le caractère progressif de l'ensemble de cette démarche, peut-être est-il nécessaire de préciser qu'à la différence du schéma proposé pour la politique

307

étrangère commune, le principe et les actions de la politique de défense seraient décidés à l'unanimité. Au surplus, et afin de ménager les évolutions souhaitées, un Etat membre serait dispensé, à sa demande, des obligations résultant de ces décisions.

### *L'Alliance Atlantique et la défense européenne*

Pourquoi le cacher, de tels projets ont suscité, avant même d'être connus dans le détail, des inquiétudes du côté américain. Il me semble que les Etats-Unis ont mis l'accent sur trois exigences: pas de bloc interne, maintien de la globalité de la réponse alliée, pas d'affaiblissement des structures de commandement.

Reprenons ces trois points:

Il est dans l'intérêt de l'Alliance que les Européens s'y expriment d'une seule voix. L'existence d'un bloc interne ne doit donc pas susciter de crainte. Ou bien alors c'est que l'on récuse la construction politique de l'Europe, ce qui serait inacceptable et contraire aux déclarations du Président Bush, souhaitant que l'Europe réalise son unité politique. Ou bien encore que l'on a des doutes sur l'engagement européen à l'égard de l'Alliance Atlantique. Je pense que les onze Etats membres de l'Alliance n'auront aucun mal à apaiser ces craintes. L'Europe européenne entend confirmer son attachement à l'Alliance, à ses buts, tout en assumant, du fait même de sa politique commune de défense, une part accrue du fardeau. N'est-ce pas ce qui fut toujours souhaité du côté américain ?

Précisément, cette adaptation de l'Alliance à la nouvelle situation géopolitique permettra de définir et donc de maintenir la globalité de la réponse alliée pour tout ce qui concerne l'article 6 du Traité de Washington. Cette cohésion réaffirmée ne devrait pourtant pas interdire à la Communauté de mener une action propre en dehors du champ défini par le traité de l'Atlantique Nord, en procédant, bien sûr, aux consultations appropriées.

Quant aux structures de commandement, elles ne peuvent

308

être que confortées pour assurer la crédibilité de l'Alliance dans les tâches qui lui sont confiées. Chacun sait combien toute action militaire ne peut réussir sans une infrastructure cohérente et efficace, comportant les communications, le renseignement, la planification et le contrôle.

Ne nous cachons d'ailleurs pas que dans le rôle que nous lui assignons pour demain, l'Union de l'Europe Occidentale devra, longtemps encore, s'appuyer sur l'infrastructure déjà mentionnée, que cela plaise ou non.

Ainsi, alors que s'amorce un difficile débat, le rappel de l'engagement des Européens et une approche réaliste des problèmes de défense sont de nature à lever bien des ambiguïtés.

\*

En conclusion, je le répète, si, en partenaires de bonne foi, les Européens veulent se concentrer sur l'essentiel, la seule question qui vaille est celle de leur conception, de leur rôle dans le monde de demain. De leur rôle, mais aussi des moyens de le remplir. De leur responsabilité vis-à-vis de la grande Europe, dont chacun souhaite faire un vaste espace de paix, de liberté et d'échange.

C'est pourquoi l'approfondissement de la Communauté est nécessaire tout autant à la grande Europe qu'à l'Alliance Atlantique. Je me suis efforcé d'en traiter les aspects les plus délicats avec la politique étrangère, les plus explosifs avec la politique commune de la défense. Inutile de se réfugier dans le « Comment faire » pour ne pas répondre au « Que faire ensemble ». L'Histoire frappe, une fois de plus, à notre porte. Nous serons jugés à la réponse concrète que nous apporterons à la question la plus simple: « Quel destin proposons-nous à nos peuples ? Quel destin et quelle ambition ? »

309



## VI

### L'IDÉAL ET LA NÉCESSITÉ

Lorsqu'il entre dans les superbes halles de Bruges — longue voûte du XVII<sup>e</sup> siècle aux oriflammes déployées — Jacques Delors a en tête le discours qu'a fait Margaret Thatcher, un peu plus d'un an plus tôt dans les mêmes circonstances. Fondé en 1949 sous l'impulsion du Congrès de La Haye de 1948 qui mettait l'accent sur la nécessité de promouvoir une prise de conscience de l'Unité européenne par le biais des institutions d'enseignement, le Collège d'Europe permet à des diplômés d'universités de différents pays d'Europe d'étudier ensemble et de se mieux comprendre. Le discours de rentrée de l'année académique est donc souvent l'occasion pour des personnalités politiques de définir leur vocation européenne.

Le 20 septembre 1988, le Premier ministre britannique, dont la situation politique interne est alors extrêmement forte, profite de sa venue au Collège d'Europe pour définir sa vision du futur. Commencant par décrire les liens de la Grande-Bretagne avec le Continent — «le facteur dominant de notre histoire» — et l'apport britannique à cette Europe — «pendant des siècles nous avons combattu et nous sommes morts pour sa liberté» —, la Dame de fer prône «une coopération voulue entre Etats souverains», «une Europe du libre marché» et de la dérégulation où «l'intervention de l'administration serait de plus en plus réduite», une Europe «ouverte au monde» et qui «maintiendrait sa défense grâce à l'OTAN». Et Margaret Thatcher de conclure — non sans avoir rappelé son hostilité au projet de monnaie commune et de Banque centrale européenne: «laissons l'Europe être une famille de nations, à la compréhension mutuelle accrue, à l'appréciation réciproque croissante».

313

Ce discours de Bruges, les plus insulaires des Britanniques vont en faire leur bible. Dès le lendemain, le *Sunday Times* revigoré titrera: «Non au cauchemar». Et les plus conservateurs des Tories créeront un groupe de Bruges chargé de maintenir la flamme anticommunautaire par des pamphlets fréquents contre les «gnomes» de Bruxelles.

Le 17 octobre 1989, face à un parterre académique mais aussi politique et diplomatique, Jacques Delors va donc présenter sa propre vision de l'avenir de l'Europe — un texte sur lequel il a longuement travaillé après avoir rendu hommage, comme le veut la tradition du Collège, à une personnalité marquante de l'histoire de la construction européenne: Denis de Rougemont.

Cette Europe, elle reconcilie l'idéal et la nécessité. Fondée sur une Communauté de droit, elle permet l'exercice en commun de la souveraineté et l'acceptation pleine et entière du pluralisme. Manifeste pour une vocation fédérale — comme organisation des pouvoirs — mais aussi pour le principe de subsidiarité — afin d'éviter toute centralisation excessive ce discours dessine une Communauté puissante et solidaire, dont la tâche historique est de contribuer à la reconstruction de l'ensemble du continent européen, dans la paix et dans la coopération entre toutes les actions dudit continent.

314

## **«Réconcilier l'idéal et la nécessité»**

Devant le Collège d'Europe  
à Bruges, le 17 octobre 1989

Le Collège d'Europe fête ses quarante années d'existence. Ici, à Bruges durant toute cette époque, alors que la construction européenne a connu ses heures d'espoir et de progrès, mais aussi de longues périodes de désespérance et de stagnation, on peut dire que la foi en l'Europe n'a jamais manqué.

Il y a dix ans, dans une conception à la fois pluraliste et rigoureuse de l'Europe, le recteur Lukaszewski écrivait:

« Former la conscience européenne, développer le sentiment d'appartenance à l'Europe en tant que communauté de civilisation et de destin, voilà qui est dans la plus droite ligne de la grande tradition universitaire de l'Occident. »

C'est plus qu'une heureuse coïncidence qu'en cette année 1989, votre Collège ait choisi de rendre hommage à Denis de Rougemont, une personnalité trop peu connue qui nous laisse une œuvre considérable, par ses écrits et aussi par son action.

Si vous m'autorisez à donner un tour plus personnel à l'évocation de Denis de Rougemont, et bien que n'ayant jamais eu la chance de travailler avec lui, je voudrais vous dire simplement ce qui m'attache à lui ou, plus modestement, les raisons qui font que je m'efforce d'utiliser son apport intellectuel et politique.

En tant que militant européen tout d'abord, je continue, comme beaucoup d'autres, l'action qu'il a entreprise, en son temps et à sa mesure. Il s'est beaucoup réclamé du

315

fédéralisme auquel il prêtait de nombreuses vertus. Il y voyait, à la fois, une méthode, une approche de la réalité et un style d'orientation sociale. Pour ma part, j'ai souvent l'occasion de recourir au fédéralisme comme méthode, en y incluant le principe de subsidiarité. J'y vois l'inspiration pour concilier ce qui apparaît à beaucoup comme inconciliable: l'émergence de l'Europe unie et la fidélité à notre nation, à notre patrie; la nécessité d'un pouvoir européen, à la dimension des problèmes de notre temps, et l'impératif vital de conserver nos nations et nos régions, comme lieu d'enracinement; l'organisation décentralisée des responsabilités, afin de ne jamais confier à une plus grande unité ce qui peut être réalisé par une plus petite. Ce que l'on appelle précisément le principe de subsidiarité.

En tant que personnaliste, aussi, disciple d'Emmanuel Mounier dont le rayonnement, j'en suis sûr, redeviendra très important au fur et à mesure que les Européens, notamment, prendront conscience des impasses d'un individualisme forcené, de même qu'ils rejettent, depuis quelques années, le collectivisme et sa forme atténuée, l'Etat tuteur de toute personne et de toute chose.

Je suis donc heureux d'apporter ici ce témoignage à un homme qui a, durant toute sa vie, labouré les champs de l'espérance. Il est d'ailleurs significatif qu'au Congrès de La Haye de 1948 lui ait été confié le soin de donner lecture du message aux Européens:

«La vocation de l'Europe, affirmait-il, se définit clairement. Elle est d'unir ses peuples selon leur vrai génie, qui est celui de sa diversité, qui sont celles de la

Communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées...

La conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'Homme et sa vraie forme est dans la liberté. Tel est l'enjeu final de notre lutte. C'est pour sauver nos libertés acquises, mais aussi pour en élargir les bénéfices à tous les hommes, que nous voulons l'union de notre continent.

Sur cette union, l'Europe joue son destin et celui de la paix du monde. »

316

Mais s'il était encore avec nous, j'aurais aimé le disputer sur deux points sensibles pour notre avenir commun.

Denis de Rougemont croyait à ce que j'appellerais le bottom up, la reconstruction par le bas, à partir de petites unités fondées comme naturellement par la solidarité des intérêts et la convergence des sentiments. C'est indispensable, c'est même vital, mais insuffisant. D'autres, et je suis de ceux-là, doivent parallèlement œuvrer dans le top down (pour poursuivre avec une expression anglaise): trouver les voies de l'intégration par le haut, sans laquelle les petites rivières des solidarités de voisinage ne conflueront jamais vers un grand fleuve.

Et puis, Denis de Rougemont détestait la puissance. Je le cite encore:

«La puissance, écoutez bien cela, car toute ma pensée s'y résume, la puissance, c'est le pouvoir qu'on veut prendre sur autrui, la liberté, c'est le pouvoir qu'on peut prendre sur soi-même ».

Sans nier les mérites philosophiques et spirituels d'une telle affirmation, je voudrais souligner mon désaccord, en me situant au niveau du politique.

Dans cette optique, la puissance n'est pas fatalement le contraire de la liberté. Non! La communauté européenne n'existera vraiment, et les peuples et nations qui la composent, que si elle a les moyens de défendre ses valeurs et de les illustrer au service de tous, en un mot d'être généreuse. Soyons assez puissants pour nous faire respecter et pour promouvoir nos valeurs de liberté et de solidarité. Dans un monde comme le nôtre, il ne peut en être autrement.

La puissance, je l'associerai à l'exigence de la nécessité que j'ai tant invoquée pour provoquer la relance de la construction européenne. Et je voudrais, aujourd'hui, la resituer au service de l'idéal. Car, je vous pose la question, où mènerait la pression de la nécessité sans une vision de ce que l'on veut accomplir ? Et, à l'inverse, quelle portée aurait un idéal sans la volonté et les moyens d'agir ? Le moment est venu, me semble-t-il, de réconcilier explicitement la nécessité avec l'idéal.

317

Pour ce faire, nous pouvons puiser dans nos expériences et dans nos patrimoines historiques, mais aussi dans la force de nos institutions. Je voudrais en souligner l'importance, à un moment où chacun peut prendre conscience des limites d'une action menée nationalement avec les seuls moyens nationaux. Les chantiers en cours de la construction européenne, qu'il s'agisse de sa dimension sociale ou de la nouvelle frontière que constitue l'Union économique et monétaire, nous offrent la possibilité d'un exercice en commun de la souveraineté, tout en respectant nos diversités et donc les principes de pluralisme et de subsidiarité.

Car il y a urgence. L'Histoire n'attend pas. Face aux bouleversements de grande ampleur qui secouent le monde, et plus particulièrement des autres « Europe », il est vital que la Communauté, forte d'un dynamisme retrouvé, renforce sa cohésion et se fixe des objectifs à la dimension des défis que l'Histoire nous a récemment lancés.

## 1. L'EUROPE DE L'IDÉAL ET DE LA NÉCESSITÉ

Il n'y a de place dans l'histoire que pour ceux qui voient loin et large. C'est la raison pour laquelle les "pères fondateurs" de l'Europe sont encore présents, aujourd'hui, par leur inspiration et par l'héritage qu'ils nous ont transmis.

Voir large, c'est prendre en compte les évolutions du monde, autant géopolitiques qu'économiques, et aussi le mouvement des idées, l'évolution des valeurs essentielles qui animent nos contemporains. Les pères fondateurs voulaient que cessent ces guerres civiles européennes: « Plus jamais la guerre entre nous ». Mais ils avaient aussi l'intuition que notre Europe avait cessé d'être le centre économique et politique du monde. Leur thèse se vérifie sous nos yeux, à tel point que durant les années 1970 la dramatique alternative qui se posait à nous était: la survie ou le déclin. Pour l'avoir répété, sans cesse, à l'époque, j'ai souvent choqué. Mais, peu à peu, la nécessité du sursaut

318

s'est imposée et a permis de faire accepter l'objectif 1992 du grand marché sans frontières; puis dans une sorte de cercle vertueux, la révision du Traité de Rome (l'Acte unique) et enfin ce que l'on appelle le paquet Delors, c'est-à-dire l'indispensable réforme financière pour se doter des moyens de notre ambition. Ainsi l'Europe a-t-elle été réveillée par les alarmes de la nécessité.

Voir loin, c'est tout à la fois puiser dans notre patrimoine historique et se projeter en avant. La prospective y a sa part, mais aussi une éthique de la personne, de la société et de l'aventure humaine. On ne fait rien sans passion, disaient des ouvriers condamnés à voir leur entreprise disparaître.

Voilà, bien franchement, ce qui nous manque le plus aujourd'hui. J'affirme, sans angélisme aucun, que la théorie des nations monstres froids n'a plus rien à faire dans le mode de vie interne de la communauté, si celle-ci veut véritablement mériter sa noble appellation. Nos inévitables conflits d'intérêts doivent être transcendés par cet esprit de famille, cette intime conviction des valeurs partagées.

Parmi celles-ci, soulignons la valorisation mutuelle de nos personnalités par la connaissance de l'autre et par l'échange. Les jeunes générations sont très sensibles à ce nouvel horizon d'expérience et de rencontre. Elles refusent les niches exclusives, veulent aller au-devant d'esprits inconnus, explorer des terres nouvelles.

Le Collège de Bruges est le laboratoire vivant de cette Europe en voie de se faire.

Oui, il est temps de faire renaître l'Europe de l'idéal !

### *L'indispensable moteur de la nécessité*

Mais il fallait passer par la nécessité. Alors que la Communauté à Douze est courtisée par les uns, menacée par les autres. Alors que, négligeant le ciment qui nous unit déjà, certains nous proposent une fuite en avant, au nom de la grande Europe ou bien ne nous offrent comme référence ultime que les lois du marché. A ceux-là nous

319

devons rappeler que notre Communauté est non seulement le fruit de l'histoire et de la nécessité, mais aussi de la volonté.

Attardons-nous un instant sur la nécessité. Depuis la relance de 1984-1985, les résultats sont là, les risques de déclin s'éloignent. En cinq ans, nous sommes passés d'une expansion économique insuffisante, de l'ordre de 1,50 % par an, à une croissance dynamique de 3,50%, d'une perte annuelle de 600 000 emplois à une création de 1300000, d'un effort complémentaire d'investissement quasi nul à une progression de l'ordre de 6 à 7 %. Les acteurs de la vie économique et sociale y sont plus sensibles que les responsables politiques dont beaucoup sous-estiment encore l'appui que la réalisation progressive du grand marché et les politiques communes ont fourni aux efforts menés nationalement pour adapter nos économies à la nouvelle donne internationale. Mais un regard au-delà de nos frontières suffit pour mesurer le chemin parcouru: l'Europe existe à nouveau, elle suscite l'intérêt partout, en Amérique, en Asie, en Afrique, au Sud comme au Nord.

Question de volonté. Je sais que l'on a parfois abusé, dans une sorte d'incantation, de ce mot. Mais c'est bien la volonté politique qui a fait que six pays, puis neuf, puis dix, puis douze ont, en toute connaissance de cause, décidé d'unir leur destin. Le contrat qui les lie est clair. Il comporte à la fois des droits et des devoirs.

La Commission européenne, sorte de mémoire militante de la construction européenne, est là pour le rappeler, non pas dans le secret désir d'accroître ses prérogatives, mais avec le sentiment impérieux que ce qui a été décidé en commun doit être réalisé. La vigilance est d'autant plus de règle que le projet est ambitieux. Et d'ailleurs quelle vue réconfortante, pour le Président de la Commission, lorsque les Douze s'étonnent avec ravissement, en quelque sorte, de leur rayonnement retrouvé, à l'occasion d'un Conseil européen ou d'un sommet des pays industrialisés. Ils doivent y trouver la motivation pour traduire leur volonté politique dans la recherche de compromis dynamiques et dans l'acceptation de nouveaux pas en avant.

320

L'histoire, enfin, dont les Douze ne sont pas maîtres, mais dont ils redeviennent des acteurs influents. Non, ils ne souhaitent pas que par le décret de Yalta, l'Europe soit non seulement coupée en deux, mais devienne l'enjeu exposé de la guerre froide. Non, ils ne fermaient pas et ne ferment pas la porte à d'autres pays européens si ces derniers acceptent la totalité du contrat.

### *La réconciliation de l'idéal et de la nécessité*

Avec les bouleversements en cours en Europe de l'Est, la problématique change. Il ne peut être seulement question de savoir quand et comment tous les pays européens pourront bénéficier de l'effet stimulant et des avantages d'un grand marché. Notre époque est par trop dominée par un nouveau mercantilisme et les jeunesses européennes attendent plus de nous. Allons-nous nous dérober?

Ne nous y trompons pas. Au-delà d'un nationalisme triomphant et d'un individualisme exacerbé, l'éthique revient en force. Les progrès de la science nous y obligent. Jusqu'où, par exemple, acceptons-nous les manipulations génétiques. Il

nous faut une éthique du vivant, donc promouvoir notre conception de la personne humaine et de son intégrité.

La nature, pillée ou délaissée selon les cas, nous revient comme un boomerang sous forme de dérèglements et de troubles inquiétants. Il nous faut aussi une éthique des relations entre l'homme et la nature. Lorsque des millions de jeunes frappent en vain à la porte de la société d'adultes, notamment pour avoir leur place dans la vie professionnelle, lorsque des millions de retraités — encore dans la force de l'âge — sont mis à l'écart de toute réelle participation sociale, la question se pose: quelle société bâtissons-nous? une société de l'exclusion ?

L'Europe n'échappe pas à son destin du monde de l'inquiétude et donc de l'interrogation, à la recherche d'un humanisme accordé à son temps, à l'origine des idées qui font le tour du monde.

Oui, il est temps de revenir à l'idéal, d'en être pénétrés,

321

au travers de chacune de nos actions dans le champ du politique, de l'économique, du social et de la culture, continuer à nous interroger sur ce qui peut permettre à chaque homme, à chaque femme de s'épanouir, dans une conscience non seulement de ses droits, mais aussi de ses devoirs vis-à-vis de l'autre et de la société. Efforçons-nous de recréer constamment des collectivités humaines où la personne peut vivre et rayonner, se construire par l'échange et la coopération avec les autres.

Bien sûr, dès que nous aborderons franchement les rivages de l'humanisme, il y aura débat entre les Européens. Des conceptions s'opposeront, mais des synthèses surgiront pour le plus grand bien de la démocratie et de l'Europe. Car la Communauté, je le répète, est un concept chargé de sens.

« Where there is no big vision, the people perish », disait Jean Monnet en faisant sienne cette phrase de Roosevelt.

## II. LA COMMUNAUTÉ, UN CONCEPT CHARGÉ DE SENS

Nous vivons, à cet égard, une aventure unique. Nous bâtissons, certes en nous référant à des principes hérités de l'expérience historique, mais dans des conditions si particulières que le modèle, lui aussi, sera unique, sans précédent historique.

Nous devons beaucoup à la force de nos institutions, car nous sommes une communauté de droit. Nous ne réussissons que par l'exercice de la souveraineté mené lucidement en commun.

### *La force d'une communauté de droit*

Méditons un instant sur la force de nos institutions, à commencer par la légitimité, sans laquelle — les expériences précédentes d'unité entre Etats le démontrent par défaut — il n'est possible ni de progresser, ni de s'inscrire dans la durée.

322

Dans la Communauté, l'Histoire ne s'avance pas masquée, les dispositions des traités sont là, dûment ratifiées par les Parlements nationaux, expression des volontés nationales. La Cour de Justice joue un rôle irremplaçable pour trancher les divergences d'interprétation. Le Conseil européen, inscrit désormais dans le Traité, permet aux chefs d'Etat et de gouvernement d'évaluer les progrès et de constater les

retards ou les manques par rapport au contrat qui nous unit et nous oblige. Il peut impulser et corriger. Et, fait nouveau, la Commission européenne se fait un devoir de soumettre au Conseil européen des bilans de l'action et des perspectives pour aller de l'avant. Elle prend au sérieux les communiqués issus du Conseil européen et ne manque pas de rappeler aux Douze les engagements pris. Ainsi, la Communauté se différencie-t-elle, de plus en plus nettement, de ces fora internationaux d'où sortent des résolutions pleines de bonnes intentions, mais rarement appliquées.

Oui, pour se référer à une question d'actualité, la Commission prend au sérieux la volonté réitérée du Conseil européen de supprimer les frontières internes — physiques, techniques et fiscales — et ainsi d'offrir aux citoyens un grand espace pour l'échange, la rencontre, le partenariat. De même pour la volonté, exprimée déjà deux fois, de réaliser l'Union économique et monétaire ou bien encore de donner plus de chair à la dimension sociale. La légitimité, c'est aussi cela.

Mais la force de nos institutions se mesure aussi à l'efficacité. On ne soulignera jamais assez, à cet égard, le génie des concepteurs du Traité de Rome. Quelle exigence pour qui se réfère à l'esprit de ce Traité !

Pour la Commission, tout d'abord, dans son devoir de faire respecter les règles du jeu, d'être le notaire des engagements pris, de mettre en œuvre les décisions du Conseil, pour peu que celui-ci lui en donne les moyens. De ce point de vue, nous sommes encore loin du compte et plus précisément des visées de l'Acte unique. Mais surtout la Commission européenne prend toutes ses responsabilités à travers son droit d'initiative. Et chacun lui reconnaît le

323

mérite d'avoir, en temps opportun, proposé les objectifs, voies et moyens de la relance de la construction européenne.

La Commission européenne entend poursuivre avec le même dynamisme, mais à la condition qu'elle soit capable de penser et d'imaginer les futurs possibles. Que l'on nous comprenne bien. La Commission ne doit jamais succomber à l'ivresse de ses pouvoirs. Elle applique rigoureusement le principe de subsidiarité. Elle ne doit pas davantage ignorer les conditions d'un compromis dynamique entre les Douze, et pour cela mieux comprendre chaque peuple, chaque nation. Elle en tire les enseignements et recherche inlassablement le consensus. Au total, elle doit avoir le courage de dire non, chaque fois que l'on veut ignorer l'esprit ou la lettre du Traité. Mais aussi le courage de s'effacer, lorsque cela est nécessaire, au profit de la cause européenne.

Cette force du droit, cet ensemble démocratique qui se conforte, le Parlement Européen l'illustre à son tour. Il y a débat, je le sais, sur le déficit démocratique et, n'en doutez pas, il y aura demain, inéluctablement, un renforcement des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg. Mais, en attendant, comment passer sous silence l'influence croissante qu'exerce le Parlement Européen, tel qu'il est, sur le cours de la construction européenne? Je vous pose la question: aurait-il été aussi aisé de provoquer la conférence intergouvernementale qui a conduit à l'Acte unique, si le Parlement Européen n'avait pesé de toutes ses forces, sur la base du projet de traité qu'il avait adopté, à l'initiative de ce grand Européen, Altiero Spinelli?

Cette Communauté de droit, beaucoup nous l'envient, d'où son rayonnement. Quelle référence pour les nations de l'Europe de l'Est que cet ensemble institutionnel qui permet à chaque pays membre, quelle que soit sa taille ou sa force, de dire son mot, d'apporter sa pierre à l'édifice commun. Ces nations et bien d'autres dans le

monde admirent ces travaux pratiques de la démocratie plurielle que nous menons en commun dans le mouvement et le progrès.

Qui, voyant cela, oserait encore nous demander de diluer ces institutions dans un ensemble plus vaste et d'inspiration

324

intergouvernementale? Ce serait jeter la proie pour l'ombre, ce serait une erreur tragique pour l'Europe.

La réussite de cette communauté de droit n'a cependant pas, pour autant, fait cesser les querelles sur la souveraineté. Il faut donc s'en expliquer franchement.

### *L'exercice en commun de la souveraineté*

Une approche purement dogmatique ne mènerait à rien. Elle ne ferait qu'exacerber les discussions difficiles qui nous attendent, rendre plus malaisée la levée des derniers obstacles sur la route de l'objectif 1992. Ce serait ruiner toute chance d'un accord sur les finalités, les modalités et les rythmes de réalisation de l'Union économique et monétaire.

Les faits sont là, qui doivent amener chaque nation à s'interroger sur ce que sont concrètement ses marges de manœuvre et d'autonomie dans le monde actuel. Qu'il s'agisse de l'interdépendance croissante des économies, de la mondialisation de la sphère financière, du poids existant ou grandissant des principaux acteurs de la scène mondiale, tout concourt à une double exigence.

En premier lieu, les nations doivent s'unir lorsqu'elles se sentent proches les unes des autres, par la géographie, l'histoire, les finalités essentielles... et aussi la nécessité.

En second lieu, ou mieux parallèlement, la coopération doit se développer de plus en plus au niveau mondial pour traiter notamment du commerce international, du système monétaire, du sous-développement, et aussi de l'environnement ou de la lutte contre la drogue.

Les deux voies ne sont pas concurrentes, mais complémentaires. Car pour exister au niveau mondial, pour peser sur les évolutions, encore faut-il avoir les atouts — et pas seulement les atouts — de la puissance, c'est-à-dire les moyens de la générosité, sans laquelle il n'est pas de grande politique.

Or, l'Europe ne pèse pas encore beaucoup, même si, comme je l'ai souligné, notre regain économique impressionne nos partenaires et rassure les Européens. L'origine

325

de nos carences est claire. Elle réside dans la fiction — délibérément entretenue — de la pleine souveraineté, et par conséquent de l'efficacité absolue des politiques nationales.

On connaît la réponse rassemblée dans une formule lapidaire: parler d'une seule voix. C'est en réalité plus qu'une formule, c'est une manière d'être que confortent nos institutions et que justifient les résultats obtenus, là où nous avons accepté l'exercice en commun de la souveraineté. A contrario, la démonstration par l'absurde conforte aussi cette analyse. Que l'on songe, alors que pourtant le Traité instaure une politique commerciale commune, aux lacunes de celle-ci. Elles s'expliquent souvent par le



cavalier seul de certains pays ou par une mauvaise évaluation de leurs intérêts. Ou encore à notre impuissance à contribuer, d'une manière décisive, à la solution des problèmes de l'endettement et du sous-développement. Alors qu'une action, vraiment commune aurait la force de déplacer les montagnes des égoïsmes et des hégémonies.

Puis-je rappeler ici ce que déclarait Sir Geoffrey Howe le 19 juillet dernier:

«The sovereign nation of the European Community, sharing their sovereignty freely, are building for themselves a key role in the power politics of the coming century. »

Et nous en revenons tout naturellement à nos institutions. Chacun se rappelle les débats qui ont paralysé la Communauté dans les années 60 à propos du processus de décision communautaire et qui ont abouti au pseudo-compromis de Luxembourg. Depuis l'Acte unique, une dynamique s'est instaurée grâce à l'extension du vote à la majorité qualifiée. Parfois, le Conseil vote, parfois il trouve plus sage de ne pas minoriser certains pays membres, et d'adopter, sans vote, telle ou telle décision. Grâce à ce progrès institutionnel, la Communauté marche à grands pas vers le marché unique et renforce ses règles ou ses politiques communes. Au profit de quelques-uns ? Non, au profit de tous, dans une sorte de jeu à somme positive.

En d'autres termes, au triangle «Inégalité - Unanimité - Immobilisme» nous avons substitué un autre triangle celui de la réussite: «Egalité - Majorité - Dynamisme ».

326

Il conviendra de tirer toutes les leçons de cette expérience lorsque le moment sera venu d'améliorer à nouveau notre schéma institutionnel.

Et d'ailleurs, cette échéance ne saurait tarder. L'Union économique et monétaire se situe, en effet, par ses finalités mêmes, au croisement de l'intégration économique et de l'intégration politique. Qu'est-elle donc, sinon l'achèvement politique de la convergence des économies? Elle illustre parfaitement l'exercice en commun de la souveraineté puisqu'un marché unique des capitaux et des services financiers exige, dans notre monde dominé par la sphère financière, une politique monétaire assez coordonnée et assez forte pour nous permettre de tirer avantage du grand espace ainsi créé, sans cela nous courrons le risque d'être soumis aux aléas de la spéculation internationale et de l'instabilité des monnaies dominantes.

L'Union monétaire n'est acceptable et possible que si l'on progresse parallèlement sur la voie d'une convergence accrue des économies, de manière à ce que soient assurées la cohérence entre les différentes politiques et leur mise au service des finalités définies en commun. Le consensus existe sur l'expansion économique dans la stabilité, une croissance qualitativement meilleure et plus créatrice d'emplois. Ces finalités ne peuvent, en bonne règle démocratique, être définies que par les autorités politiques mandatées par nos citoyens. Il importe donc de combiner l'indépendance du pouvoir monétaire, garant de l'objectif de stabilité, la subsidiarité indispensable pour permettre à chaque nation de conduire sa politique dans des domaines qui lui demeurent propres et enfin le contrôle des élus du peuple, à travers le Parlement européen, les gouvernements et les Parlements nationaux.

Rappelons-le avant que certains ne nous égarent loin du chemin: l'Union économique et monétaire est décidée. Le rapport du comité d'experts, que j'ai présidé, constitue une base essentielle pour la discussion, comme l'a décidé le Conseil européen. Il reste à construire le schéma institutionnel fidèle aux principes que je viens de rappeler, et adapté aux nouvelles tâches de la Communauté.

327

Au cœur de la réflexion et des débats qui vont s'engager sur ce point, se situe la subsidiarité. Le principe est clair, il reste à en définir, en l'espèce, les modalités d'application. Le rapport déjà cité sur l'Union économique et monétaire est précis sur le sujet. Un centre de décision monétaire définit une politique commune, pour l'intérieur comme pour l'extérieur, mais sa structure fédérale garantit que chaque Banque centrale nationale participe à la décision collective et applique, à son niveau et avec des marges de manœuvre substantielles, les orientations adoptées en commun. Le Conseil des Ministres travaille à la convergence des fins et des moyens de la politique économique, mais chaque nation conserve les ressources nécessaires pour financer les politiques qu'elle décide dans les domaines de la sécurité externe ou interne de la justice, de l'éducation, de la santé, des systèmes de couverture sociale, de l'aménagement du territoire... Il dispose, à cet effet, d'environ 95 % des finances publiques puisque le budget communautaire demeure, en tout état de cause, limité au financement des politiques communes, de l'agriculture aux programmes de coopération en matière de recherche et de technologie, des aides aux régions en développement ou en crise aux autres politiques communes à développer, par exemple: l'environnement et demain peut-être les infrastructures indispensables au bon fonctionnement du marché. Toutes ces interventions ne sauraient excéder 5 % du total des dépenses publiques effectuées dans la Communauté.

Que reste-t-il, après ces explications réduites à l'essentiel, du procès instruit contre la centralisation excessive qui provoquerait l'Union

328

économique et monétaire ? Où est le dirigisme dans ce schéma? En réalité, une subsidiarité, appliquée d'une manière réaliste, fait litière de ces critiques. S'il y a débat, et il doit y avoir débat, il est préférable qu'il porte sur ce qu'ajoutera l'Union économique et monétaire, en termes économiques et sociaux, aux bienfaits attendus du grand marché sans frontières. Et puis aussi, en cette période où certains responsables politiques semblent balancer entre le renforcement interne de la Communauté ou sa dilution dans un ensemble plus vaste, l'Union économique et monétaire apparaît comme le point de passage obligé pour conforter la construction européenne et assurer son dynamisme politique.

### *L'acceptation pleine et entière du pluralisme*

Qui dit acceptation du principe de subsidiarité dit respect du pluralisme et donc des diversités.

La vérification peut en être faite, en plus des clarifications apportées sur l'Union économique et monétaire, par ce que l'on appelle la dimension sociale de la Communauté.

Les données sont là. Nos douze pays ont des traditions diverses en matière de relations industrielles. Les écarts entre les niveaux de vie demeurent très importants, même si nos politiques communes ont pour objet de les réduire progressivement: il n'est donc question ni de précipiter un mouvement vers le haut, ni à l'inverse de provoquer un dumping social. Enfin, les orientations des gouvernements sont différentes et, dans certains cas, opposées.

La difficulté est donc grande de faire progresser, dans ces conditions, la dimension sociale. Mais elle est tout aussi sérieuse, lorsqu'il s'agit du développement régional ou de l'aménagement du territoire, ou encore de l'environnement avec la nécessité de fixer des normes communes. La difficulté est donc générale.

En fait, la dimension sociale est présente dans toutes nos délibérations et dans toutes nos actions: le retour de la compétitivité et la coopération entre nos politiques macroéconomiques, pour réduire le chômage et donner ses chances professionnelles à chaque jeune Européen; les politiques communes qui ont pour objet d'assurer le développement des régions les moins riches ou la conversion des régions frappées par les mutations industrielles; la concentration de l'action européenne sur deux priorités de la politique de l'emploi, l'insertion des jeunes dans la vie active et la lutte contre le chômage de longue durée; l'accent prioritaire mis sur le développement de nos régions rurales menacées

329

par la disparition d'exploitations agricoles, la désertification et les déséquilibres démographiques.

Quel modèle pourrait offrir demain la Communauté si elle se résignait au chômage massif et à sa conséquence la plus dramatique, l'exclusion sociale ou bien à la désertification de ses campagnes, ou bien encore à l'accroissement des disparités régionales? Quel prodigieux essor pour nos valeurs de démocratie et de justice sociale si, au contraire, nous démontrions notre capacité à réussir ensemble une société plus accessible à tous et plus harmonieuse !

Dans cette perspective, trois sujets controversés méritent d'être, eux aussi, éclaircis.

La Charte des droits sociaux, tout d'abord. Elle n'a pas d'autre but que de rappeler solennellement que la Communauté n'entend pas subordonner les droits fondamentaux du travail à la seule efficacité économique. Qui pourrait s'inscrire en faux contre une telle idée, d'ailleurs commune à toutes nos traditions sociales? Qui pourrait contester la portée politique et pédagogique d'un tel message pour l'Europe des citoyens, pour l'homme de la rue ? Quand il s'agit de traduire ces principes dans les réalités du droit ou de la négociation collective, alors la subsidiarité joue à plein et permet le respect intégral des diversités. Chacun pourra le vérifier lorsqu'il prendra connaissance du programme de travail élaboré, à cet effet, par la Commission.

La société de droit européen, ensuite. Ce projet illustre, mieux que tout autre, la cohérence indispensable entre l'économique et le social. Nos entreprises ont besoin d'un cadre juridique, d'ailleurs optionnel, qui facilite leur coopération et leur rapprochement, en vue d'affronter les défis du grand marché et de la compétition internationale. Mais il n'est pas possible de fonder un droit européen dans ce domaine, en oubliant totalement l'un des deux protagonistes de l'entreprise. Je veux parler du salarié et de sa place dans le processus d'organisation du travail et de production. Là encore, la Commission a respecté les principes de subsidiarité et de diversité. Trois modèles sont offerts, avec toute la flexibilité nécessaire, et correspondent aux trois grands courants — j'allais dire plus précisément aux trois

330

grandes inspirations — des politiques sociales pratiquées aujourd'hui dans nos douze pays.

Enfin, le dialogue social que j'ai relancé, en 1985, au niveau européen et qui éprouve bien du mal à prospérer. On peut l'expliquer essentiellement par la diversité des positions à l'intérieur même de chaque camp: le camp patronal comme le camp syndical. Le problème qui leur est posé est le même que celui que je viens d'illustrer dans les deux exemples précédents. Comment concilier nos diversités avec la volonté de donner un contenu à ce dialogue social et d'en faire un élément d'impulsion de la construction européenne ? N'attendons donc pas de miracle de l'action de la Commission. Celle-ci propose des thèmes pour le débat entre les partenaires sociaux, s'efforce de stimuler la réflexion en commun, mais ne veut en aucun cas attenter à l'autonomie des partenaires sociaux, principe de base, principe commun à nos douze pays.

Là comme ailleurs, la Commission se refuse à provoquer des engrenages insidieux qui conduiraient les Etats membres là où ils ne veulent pas aller. Je le répète. Nous sommes une communauté de droit, nous travaillons dans le respect de nos règles et en pleine transparence. C'est d'ailleurs la condition première du succès.

Il convient que chacun le reconnaisse en toute bonne foi. Si, pour trouver des solutions valables, je fais appel aux principes du fédéralisme, c'est précisément parce qu'il offre toutes les garanties souhaitables pour le respect du pluralisme comme pour l'efficacité de l'ensemble institutionnel en voie de se faire. Deux règles essentielles doivent être rappelées ici:

- la règle d'autonomie qui maintient la personnalité distincte de chaque Etat membre et écarte toute tentation d'unification rampante

- la règle de participation qui refuse la subordination d'une entité à une autre, mais qui favorise au contraire la coopération et les synergies, selon des dispositions claires, précises et garanties par le Traité.

A partir de là se développe une expérience originale qui récuse toute analogie avec d'autres modèles, comme par

331

exemple la création des Etats-Unis d'Amérique. J'ai toujours rejeté, pour ma part, un tel parallélisme, car je sais que nous devons unir entre elles des vieilles nations, fortes de leurs traditions et de leur personnalité. Il n'y a donc pas de complot contre la nation, il n'est demandé à personne de renoncer à un patriotisme légitime. Pour ma part, je veux non seulement unir des peuples, comme le souhaitait Jean Monnet, mais aussi associer des nations. Au fur et à mesure que la Communauté se développe, alors que nos gouvernements mettent l'accent sur la nécessité de bâtir aussi l'Europe des citoyens, est-ce sacrilège de souhaiter que chaque Européen ait le sentiment d'appartenir à une Communauté qui serait, en quelque sorte, sa seconde patrie? Si l'on refuse cela, alors la construction européenne échouera, les monstres froids reprendront le dessus parce que notre Communauté n'aura pas conquis ce supplément d'âme et cet enracinement populaire sans lesquels toute aventure collective est condamnée à l'échec.

### III. LA COMMUNAUTÉ, UNE RÉFÉRENCE POUR TOUTE L'EUROPE

La Communauté, de par son succès, est sollicitée de toutes parts. Elle ne peut rester sourde à tous ses appels sans renier sa vocation à l'universel. Mais, là encore, le que faire est inséparable du comment faire.

### *Et pourtant, l'Histoire n'attend pas*

L'Histoire n'attend pas la pleine réalisation de l'Acte unique pour frapper à notre porte.

Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique s'inquiètent de ce que la Communauté se focalise par trop sur la grande Europe, et en néglige le renforcement de la coopération au sein des futures conventions de Lomé.

Nos voisins d'Afrique du Nord créent l'Union du Maghreb

332

arabe à l'image de la construction européenne et entendent bien rappeler combien ils ont besoin d'un partenariat actif avec la Communauté Une prospective purement démographique nous incite d'ailleurs à une réflexion approfondie sur les conditions de coexistence entre les deux rives de la Méditerranée.

L'Amérique latine et l'Amérique centrale se tournent vers la Communauté, non plus seulement comme cadre de référence pour les relations entre les pays de ce continent, mais aussi pour réclamer une présence plus active d'une Europe aux sangs mêlés avec leurs peuples.

En Asie et dans le Pacifique, les Européens sont demandés, sans doute avec moins d'insistance. Mais négliger ces pays comme nous avons tendance à le faire, n'est-ce pas passer à côté d'opportunités économiques, mais plus grave encore laisser s'instaurer de dangereux équilibres en termes d'influence ?

Là encore, que peut isolément chaque nation européenne ? Cultiver la nostalgie de ses grandeurs passées ? Sans doute, mais ce n'est qu'une illustration supplémentaire des embarras d'une souveraineté nationale mal comprise. Alors que la Communauté européenne peut, parce qu'elle est une référence, parce qu'elle appelle une présence, répondre à l'attente des autres peuples. A une condition cependant, qu'elle s'approfondisse et qu'elle se dote des moyens de ses ambitions. Et, reconnaissons-le, il reste beaucoup à faire.

Parallèlement, c'est une Communauté plus sûre d'elle-même qui peut offrir, comme je l'ai proposé, un *partnership* global avec les Etats-Unis, seule issue pour mieux appréhender les bouleversements qui secouent le monde. Combattre les désordres de l'économie internationale et exiger de la nouvelle grande puissance, le Japon, qu'il partage avec l'Amérique du Nord et l'Europe le fardeau des responsabilités mondiales.

333

### *L'autre défi historique: le bouillonnement de l'Europe*

Les événements s'accélèrent, de nouvelles perspectives s'ouvrent, la Communauté est interpellée, en Europe même !

Rappelons les demandes d'adhésion de la Turquie et de l'Autriche. D'autres vont suivre, n'en doutons pas.

Les pays de l'Association européenne de Libre-Echange veulent profiter pleinement des avantages du grand marché. C'est pourquoi nous cherchons avec eux les bases d'un autre contrat qui fonderaient l'Entente Economique Européenne. Un contrat sans doute moins exigeant que celui défini par nos traités, mais qui nous permettrait de resserrer nos liens économiques et politiques. Que de problèmes communs à résoudre, et pour commencer, celui des infrastructures de transport dont

l'insuffisance est source de difficultés multiples. C'est pourquoi je propose un grand programme de réseaux ferrés et routiers permettant de circuler plus aisément, et sans risque écologique, de Copenhague à Athènes, d'Hambourg à Rome, en passant par la Suisse, l'Autriche, la Yougoslavie. Voilà qui scellerait nos intérêts communs et nos solidarités.

Enfin, et surtout, l'Europe communiste explose sous nos yeux. Gorbatchev lance la perestroïka et la glasnost. La Pologne et la Hongrie entreprennent des réformes politiques tendant vers plus de liberté et de démocratie. L'Allemagne de l'Est (RDA) est secouée par le départ de centaines de milliers de ses habitants qui vont se réfugier en République Fédérale d'Allemagne. La contagion de liberté gagne Leipzig et Berlin-Est.

Dès 1984, François Mitterrand, devant le Parlement Européen, exprimait le pressentiment d'une radicale nouveauté en Europe.

«Il est clair, disait-il, que le temps s'éloigne où l'Europe n'avait pour destin que d'être partagée et divisée par d'autres. Les deux mots d'indépendance européenne possèdent désormais une résonance neuve. C'est une donnée que notre siècle, proche de sa fin, retiendra, j'en suis sûr.»

334

Comme je l'ai souligné déjà, à diverses reprises, c'est la Communauté européenne, communauté de droit, ensemble démocratique, économie dynamique, qui a servi d'exemple et de catalyseur à nombre de ces évolutions. Ce n'est pas l'Ouest qui dérive vers l'Est, mais bien l'Est qui est attiré vers l'Ouest.

La Communauté européenne sera-t-elle demain à la hauteur des circonstances? Telle est la question qu'il faut poser dès aujourd'hui, qu'il s'agisse d'aider à la modernisation économique des pays de l'Est, condition essentielle de la réussite de leur réforme politique, ou qu'il s'agisse aussi de traiter, le moment venu, la question allemande. C'est-à-dire l'application du droit à l'autodétermination.

Si nous refusons de considérer ces nouveaux défis, alors, je ne crains pas de le dire, non seulement nous faillirons à nos responsabilités, mais la Communauté éclatera ou verra son élan stoppé par le poids des contradictions internes non surmontées.

Je vois aujourd'hui, placés devant de tels événements, trop d'esprits chagrins, trop de pensées fatalistes, trop de volontés freinées par la résignation. Puis-je leur rappeler, à propos de la question allemande, cette déclaration fondamentale de H.D. Genscher:

«Un peuple comme le peuple allemand, au cœur de l'Europe, ne doit jamais apparaître comme un obstacle à la prospérité de l'ensemble des peuples européens. Au contraire, il doit se comporter de façon à ce que son existence soit considérée comme un bienfait pour l'ensemble, voire comme une nécessité. C'est la garantie la plus sûre de son existence.»

Comment préparer les voies d'une solution, sinon en renforçant certains traits fédéralistes de la Communauté qui puissent offrir à tous la garantie de leur propre existence, pour paraphraser la formule du Ministre allemand des Affaires étrangères? Là se trouve, j'en suis convaincu, la seule réponse acceptable et satisfaisante à la question allemande.

Comment assumer les responsabilités internationales, tout en facilitant l'émergence de la grande Europe, sinon par

335

un approfondissement accéléré de la construction communautaire ? Seule une Communauté forte et sûre d'elle-même, plus homogène, plus résolue peut véritablement tenir les deux bouts de la chaîne.

### *Les deux bouts de la chaîne*

L'Histoire s'accélère. Nous aussi devons accélérer.

Pour adapter nos institutions à cette nouvelle donne, nous ne pouvons tergiverser sur l'Union économique et monétaire. La question n'est pas de raccourcir, de manière irréaliste, le temps nécessaire pour tester une coopération approfondie, puis franchir les étapes successives. Où le temps nous est compté, c'est pour prendre la décision politique qui, au terme d'une conférence intergouvernementale, suscitera le dynamisme nécessaire à la réussite du processus et mettra en place des institutions capables d'assumer les exigences liées à nos responsabilités extérieures décider vite, agir efficacement, se doter des moyens nécessaires, prendre appui sur une plus grande légitimité démocratique.

Le Conseil européen de Strasbourg devrait prendre les décisions qui permettent au nouveau Traité d'être adopté, puis ratifié par les Parlements nationaux, avant l'échéance de fin 1992, fixée pour l'achèvement du grand marché sans frontières. Sans un tel engagement, je crains que la préparation de l'Union économique et monétaire et la réussite de la première phase ne souffrent d'une absence évidente de dynamisme. Il nous faut une obligation de résultat.

J'ai toujours été un adepte de la politique des petits pas — comme en témoigne le schéma en cours de la relance européenne. Mais je m'en éloigne un peu aujourd'hui, parce que le temps nous est compté. Un saut qualitatif est nécessaire tant en ce qui concerne notre conception de la Communauté qu'en ce qui concerne les modes d'action extérieure. Il est impératif de surmonter toutes les résistances que nous rencontrons, ne serait-ce que pour adapter les instruments dont nous disposons afin, par exemple, de

336

réaliser l'enrichissement de la Convention de Lomé ou de réussir notre programme d'aide à la Pologne et à la Hongrie. Nous devons ouvrir davantage nos marchés aux pays qui ont un besoin vital d'exporter plutôt que d'accroître leur endettement. Nous devons disposer d'instruments financiers susceptibles de contribuer à l'adaptation et à la modernisation de leurs économies.

Ma conviction est que nous n'y arriverons pas avec nos pratiques actuelles de délibération et de décision: le Conseil, le Parlement, la Commission constituent certes un triangle institutionnel plus efficace qu'il y a quelques années, grâce à l'Acte unique, mais cela est encore insuffisant pour nous permettre de répondre aux accélérations de l'Histoire.

Je souhaite, pour l'honneur de nos générations, que nous puissions reprendre, dans les deux années qui viennent, les paroles mêmes que prononçait un autre grand Européen, Paul-Henri Spaak, lors de la signature du Traité de Rome:

« Cette fois les hommes d'Occident n'ont pas manqué d'audace et n'ont pas agi trop tard. »

Un nouveau choc politique s'impose. Donc la Commission y est prête et assumera pleinement son rôle d'initiative. Elle proposera des réponses aux

questions que soulève ce nouveau bond en avant: qui décide et comment s'articulent les différents niveaux de décision (toujours la subsidiarité): qui est chargé de mettre en œuvre, avec quels moyens; qui contrôle; quelle contrepartie démocratique ?

\*

Vraiment, nous vivons une période enthousiasmante, mais aussi pleine de risques. La Communauté européenne est mise au défi d'apporter une contribution décisive à l'avancée de notre histoire.

Devant une audience composée en grande partie d'étudiants, je me prends à rêver d'une Europe débarrassée des chaînes de Yalta, d'une Europe faisant fructifier son immense patrimoine culturel, d'une Europe imprimant la marque de la solidarité à un monde par trop dur et par

337

trop oublieux de la partie de lui-même qui souffre de sous-développement.

Je dis à ces jeunes: vous pourrez, si nous réussissons notre Europe, aller jusqu'au bout de vous-mêmes et disposer d'espaces pour votre épanouissement. Car vous êtes conviés à participer à une aventure collective unique, associant des peuples et des nations, pour le meilleur, et non pour le pire. Vous y retrouverez vos racines philosophiques et culturelles, celles de l'Europe de toujours. Mais pour cela, vous devez vous engager personnellement et exiger de ceux qui vous gouvernent une audace calculée, une imagination fertile, un engagement clair à faire de la Communauté une nécessité pour exister et un idéal pour entreprendre.

338



Jacques DELORS, 1993, *EL NUEVO CONCIERTO EUROPEO*, Madrid, Acento editorial, Trad. de José Manuel Revuelta.

## PREFACIO

Desde hace algunos meses, la construcción europea ha entrado en una zona de turbulencias. Turbulencias como otras que a lo largo de su aún breve historia, de sólo treinta y cinco años, ya ha conocido, con sus altibajos, con sus horas de entusiasmo y sus períodos de decepción.

Los pueblos están haciendo su irrupción en la escena, a veces abstracta, de la construcción de Europa. De lo cual no podemos por menos que felicitarnos, pues muchos son ya los años que llevamos incitando a este debate sobre Europa. Es cierto que en este contexto aparecen falsas disputas, pero también verdaderos problemas. Y todo ello sucede teniendo como telón de fondo un sobresalto geopolítico que hace más difícil la lectura del mundo, una crisis de los sentimientos de pertenencia que conduce a pervertir todo aquello que el nacionalismo pueda tener de noble porque se asimila al rechazo del otro y, en fin, un fondo de ralentización económica del que no vemos la salida.

Si bien lo esencial de todo cuanto se ha decidido desde 1985 se ha realizado, el clima responde, no obstante, a una cierta pérdida de confianza. Y sin embargo, cada día son más fuertes las demandas que dirigen hacia Europa los candidatos a la adhesión, especialmente nuestros vecinos del Este y del Sur.

Si me he decidido a publicar algunas de mis intervenciones como presidente de la Comisión Europea desde hace siete años, ha sido precisamente para contribuir a mantener vivos la reflexión y el debate, para permitir también un cierto distanciamiento en momentos en que está en juego el proceso de ratificación de dos nuevos acuerdos tomados en el Consejo Europeo de Maastricht, en diciembre de 1991: el que trata sobre la Unión Política y el correspondiente a la Unión Económica y Monetaria. Y quien dice debate dice ver las cosas en la distancia, con perspectiva, y dice también rechazo de lo instantáneo, de la emoción del momento.

Este debate gira esencialmente, en la mayor parte de nuestros países, sobre la forma y el grado de integración que debe conocer la construcción europea, y está bien que así sea. Sólo que existen asimismo ondas expansivas de la historia que consiguen alterar este edificio, todavía frágil, y también nuestras convicciones respecto a la responsabilidad que tenemos frente a tal o cual drama. Pienso especialmente en la tragedia yugoslava, donde todos nuestros esfuerzos de mediación han sido incapaces de detener la guerra civil.

Así es el destino de Europa. Apenas ha conseguido borrar los estigmas de un pasado hecho de guerras y de tensiones al Oeste del continente, y ya ve surgir al Este una formidable y alborozada explosión de libertad que lleva implícitos una serie de riesgos: imperios que se desmoronan, asociaciones que se deshacen, la historia y la geografía que vuelven al galope con su cortejo de aspiraciones por encontrarse a sí mismas, las tensiones entre las etnias y los pueblos.

Tenemos que afrontar estos nuevos riesgos. La vocación de la Comunidad Europea es la de aplicar a otros países del continente el método que a ella le ha ido tan bien. Pero más importante aún es nuestra responsabilidad por difundir la paz, los intercambios, la solidaridad.

¿Estamos dispuestos a afrontar estos retos? ¿Tenemos medios suficientes para lograr el éxito? Éstas son las dos cuestiones centrales que van a marcar, así me lo parece, el futuro de nuestras viejas naciones durante los próximos veinte o treinta años.

Considerada bajo esta perspectiva, la construcción europea responde a la vez a un ideal y a una necesidad. El ideal parece a veces difuminado tras la euforia de la posguerra; la necesidad siempre ha estado presente, insistente incluso para quienes no han tomado partido por el declive histórico de Europa.

Ya en 1935 lanzaba André Siegfried esta advertencia:

«Está claro que hay una crisis en Europa. Tras un largo período de predominio, que parecía a sus contemporáneos que iba a durar siempre, el Viejo Mundo ve por primera vez cuestionada su hegemonía»

Nunca me ha abandonado esta reflexión desde que, al finalizar la guerra, y como militante sindicalista, empecé a interesarme por la particular evolución de las naciones europeas. A lo largo de todos estos años me he apasionado con los esfuerzos de unos hombres, políticos eminentes, que se han empeñado en borrar, en la Europa del Oeste, los odios y los resentimientos con el fin de establecer las bases de un entendimiento y una cooperación fructíferos.

No voy a escribir una nueva cronología de los hechos que nos han conducido hasta nuestros días. Pero sí debo recordar un acontecimiento, central en mi opinión, que desencadenó todo el proceso que aún hoy nos ocupa: el Congreso de La Haya, en mayo de 1948.

#### *La Haya, mayo de 1948: entusiasmo y divisiones*

Este congreso fue el del entusiasmo, el del nacimiento de un sueño. Entre las ochocientas personalidades presentes, bajo la presidencia de Winston Churchill, figuraban la mayor parte de los responsables políticos, jóvenes y menos jóvenes.

Sin embargo, en La Haya cada cual hubo de enfrentarse a la Europa de las realidades. Los debates de entonces recogían todas las controversias, todas las vacilaciones, todos los voluntarismos que iban a dominar la joven historia de la construcción europea desde 1948 hasta nuestros días. El debate más singular fue el que se produjo entre unionistas y federalistas; muchos participantes salieron descorazonados tras tanta pugna dialéctica, tras tantas batallas procedimentales. Pero la gran Historia está hecha de todas estas pequeñas cosas: un proceso de decisión que funciona o no, una idea

lanzada en el momento oportuno, una querrela de naturaleza secundaria que acaba eclipsando una discusión de máxima importancia o que hace imposible el diálogo entre dos actores importantes. Y todo eso se sigue repitiendo.

Para los unionistas, la construcción de Europa debería hacerse esencialmente sobre la base de una cooperación entre los Estados. No es difícil reconocer ahí la tesis inglesa.

Para los federalistas, la unión de los europeos sólo es posible si los Estados consienten en hacer transferencias de soberanía a las instituciones comunitarias. Es la tesis defendida, con diversos matices, por la mayor parte de los restantes miembros de la Comunidad.

Esta distinción es siempre útil para comprender las discusiones presentes. La Europa de las realidades, por su parte, ha tomado algo de las dos tesis, como bien podrá constatarse con el estudio de los textos que componen esta obra.

Para concluir con el Congreso de La Haya, subrayemos un hecho destacado y familiar de nuestra historia que sólo fue apreciado en su justo valor fuera de nuestra Europa. Los americanos rara vez se equivocan cuando Europa da un salto hacia adelante, y, así, el *New York Times* manifestaba entonces su propio entusiasmo:

«Los hombres allí reunidos estaban animados por una idea más viva, más enraizada en una real emoción que todas las que habían sido propuestas desde el final de la guerra [...]; la llama que les anima es Europa y la idea que de esa Europa tienen es más viva en este instante que nunca antes en tiempos pasados. Asistimos en estos días a un fenómeno de la mayor importancia, asistimos a una renovación del espíritu europeo».

De igual manera, cuarenta años más tarde, cuando el objetivo 92 empieza a modelar y a fortalecer Europa, será de Estados Unidos de donde vengan las primeras apreciaciones entusiastas y también las primeras alarmas, resumidas en esa frase, hoy un tanto superada, de «Europa fortaleza», un temor de que ese gran espacio económico que estamos preparando resulte provechoso únicamente a los europeos.

De todo ello podemos extraer una lección. No subestimemos las realizaciones de la construcción europea, pese a que en sí mismas no constituyan el remedio único y milagroso a los problemas que se plantean a las sociedades y a las democracias europeas.

### *La paz, ese bien tan precioso*

¿Habrá llegado el tiempo del olvido con la anestesia de nuestra memoria colectiva? En la década de los setenta pudimos oír aquella frase que decía: «¿Hitler? No he oído hablar de eso». ¿Tendremos que oír ahora aquello de «¿la guerra?, no sé lo que es»?

Los hombres y las mujeres reunidos en La Haya no tenían más que una obsesión: «Nunca más entre nosotros. Nunca más guerras entre países europeos que se habían desangrado, durante setenta años, en lo que ahora presentan como guerras civiles. Esas tragedias no se explican únicamente por el ascenso del fascismo, sino por el juego maniqueo de las grandes potencias, por la acumulación de odios y de ignorancia, por el rechazo de un verdadero diálogo, por una total negligencia respecto a lo que pasaba en torno a nosotros, los europeos, y que veía la emergencia progresiva de un mundo nuevo en el que las grandes potencias europeas ya no iban a tener ese papel central que fue el suyo durante siglos.

Nunca dejaremos de expresar nuestro reconocimiento a todos los que decidieron cortar de una manera radical con los tipos de comportamiento suicida de los europeos. Lo que no resultó fácil, ya que tanto las ideas revanchistas como la desconfianza congénita estaban muy arraigadas en algunos espíritus. Y por encima de todo, el miedo, el miedo al otro que aún vemos resurgir hoy en algunas personas.

El remedio de Jean Monnet era simple y genial: meter a nuestros países en un engranaje de solidaridades y de cooperaciones que hiciera imposible el retorno a los viejos demonios. Y así, poco a poco, aprender a conocernos, a dialogar, a apreciarlos. ¿Quién no va a destacar, por tomar un ejemplo entre tantos, los méritos de todas las iniciativas francesas y alemanas que han permitido a decenas de miles de jóvenes el poder encontrarse y sentar las bases humanas de una camaradería que ha demostrado ser uno de los puntos esenciales de la Europa de la paz?

Ése es el método comunitario: crear progresivamente los lazos de una interdependencia positiva entre nuestros países que no impida, por supuesto, la afirmación por parte de cada uno de su personalidad y de sus aspiraciones. Ello no excluye, evidentemente, ni las discrepancias ni los contenciosos. Pero lo que se ha adquirido, y ahí reside el cambio fundamental, es tan precioso que queda la voluntad como último resorte para hallar compromisos positivos.

La primera iniciativa política vino de Robert Schuman, quien con su declaración del 9 de mayo de 1950 abrió el camino para la construcción comunitaria con un primer tratado, el de la Comunidad del Carbón y del Acero, que sigue siendo la referencia para la organización de los poderes en el conjunto europeo.

El desarrollo de la cooperación, por encima del recurso al enfrentamiento, y la voluntad de encontrar soluciones son orientaciones que no pueden consolidarse sin el reconocimiento de la primacía del derecho, de unas reglas de juego aceptadas por todos. Así nació la comunidad del derecho en la que el Tribunal de justicia desempeña un papel esencial, en la que uno de los deberes de la Comisión Europea es, precisamente, el de hacer aplicar esas reglas de juego, tanto si se trata de observar las obligaciones de una competencia leal, o de proteger a los consumidores o, desde hace poco, de garantizar a nivel europeo un mínimo de derechos para los trabajadores, como de respetar las exigencias de un entorno natural que constituye igualmente un bien precioso para todos.

Algunos se inquietan ante el excesivo dominio del derecho, es decir, ante un gobierno de jueces. No obstante, hay que escucharles en la medida en que lo que demandan es, si no la primacía, sí al menos un refuerzo de las instituciones propiamente políticas. Y ésa es precisamente la evolución en curso con la confirmación del papel impulsor confiado al Consejo Europeo, que reúne a los jefes de Estado y de gobierno responsables democráticamente ante sus pueblos. Ésa es la justificación de la indispensable ampliación de poderes del Parlamento Europeo.

¿Cómo conservar, es decir, extender esta paz tan querida para nosotros? ¿Hasta dónde compartir la soberanía con el fin de dejar a nuestros países unos márgenes de autonomía y de influencia que garanticen nuestra prosperidad interna y potencien nuestra influencia externa?

### *La supervivencia o el declive*

Pues de eso es de lo que se trata. Agotados por unas guerras fratricidas, privados de unos imperios coloniales, dependientes en cuestiones de seguridad de Estados Unidos, sofocados por la competencia de nuevas potencias industriales, nuestros países se estaban deslizando peligrosamente hacia el declive, aunque éste fuera relativamente dorado gracias a los «treinta gloriosos», a los treinta años de crecimiento económico.

Ésa ha sido y ésa sigue siendo mi obsesión. Durante los años setenta, todas mis intervenciones giraban sobre este tema: «La supervivencia o el declive». Las dos crisis petroleras deberían habernos alertado sobre el carácter precario de nuestra prosperidad. Pero la toma de conciencia tardó en llegar. Tras la primera subida de los precios del petróleo, todo se relegaba para una pronta salida del túnel. Y luego, al ver que las viejas recetas de relanzamiento económico se mostraban inadaptadas, todo fue reflexionar sobre cuál debería ser la terapia que nos sacara de esta languidez que afectaba a la mayor parte de los países europeos. Y bien, pasando de un extremo al otro, nos pusimos a razonar en términos de euroesclerosis hasta el punto de olvidar nuestras bazas, hasta el punto de hacer responsable de todo a la política del Estado providencia, cuando éste, liberado de sus excesos, constituye una de las adquisiciones fundamentales de estos cuarenta últimos años y uno de los rasgos esenciales del modelo europeo de sociedad.

Cada país tendía a replegarse sobre sí mismo y a despreciar todo lo que hubiera podido aportar la existencia de un gran espacio económico común. De manera que, durante este período, los únicos avances destacados se realizaron en el campo institucional. Se decidió crear el Consejo Europeo y elegir el Parlamento Europeo por sufragio universal directo. Estas dos reformas iban a aportar una contribución muy realista para la búsqueda de una arquitectura institucional original. Y ambas fueron tenidas muy en cuenta en Maastricht: las funciones del Consejo Europeo, con el fin de asentar la responsabilidad política, y el refuerzo de los poderes del Parlamento Europeo, con el fin de democratizar las instituciones.

Hubo que esperar a 1978 para que se expresara con fórmulas concretas la necesidad de una solidaridad entre nuestros países. A

xix

partir de unas propuestas del Presidente de la Comisión, sir Roy Jenkins, de Valéry Giscard d'Estaing y de Helmut Schmidt, se creó el Sistema Monetario Europeo. Se hubieron de superar muchas reticencias, tanto más cuanto que un primer intento de carácter semejante, debido al plan Werner de 1971, no resistió el primer embate de la crisis del petróleo.

Fue difícil convencer a los gobernadores de algunos bancos centrales. Y sin embargo, el SME (Sistema Monetario Europeo) fue saliendo adelante en un contexto internacional de inestabilidad monetaria. Y se convirtió en un punto de partida que consintió unas políticas tendentes a borrar los desequilibrios macroeconómicos y a eliminar el azote de la inflación.

También en este caso, los primeros pasos fueron determinantes. Sin los logros del SME hubiera sido imposible sacar adelante la Unión Económica y Monetaria.

Pero al margen de esta dimensión monetaria, la construcción europea se ahogaba. Entre los países miembros surgían divergencias a propósito de la Política Agrícola Común, minada por la superproducción, y también a propósito de las contribuciones financieras de cada país al presupuesto comunitario. Todas estas diferencias se iban acumulando y hubo que esperar al Consejo Europeo de Fontainebleau, en junio de 1984, para que se pudiera encontrar la base de un compromiso global que anulaba todos los contenciosos y que, en consecuencia, autorizaba una nueva salida.

Los espíritus habían madurado y cada país tenía conciencia de la amplitud de la crisis y de la limitación de los medios nacionales para superarla. Los países miembros aceptaron mi propuesta, que, a decir verdad, no tenía nada de original, puesto que consistía en llevar a la práctica... el Tratado de Roma, firmado en 1957. Se trataba de crear un gran mercado sin fronteras que estimularía a nuestras empresas, recompensaría el espíritu de innovación y ofrecería la dimensión indispensable para permitir a nuestras economías, robustecidas, el

afrontar victoriosamente la nueva situación mundial. Pero hacía falta aún el compromiso del calendario. Así se propuso y así se aceptó después el objetivo 92.

A partir de 1987 había cambiado el clima de la Comunidad. Ya no había lugar para la euroesclerosis: el crecimiento económico se aceleraba, las inversiones aumentaban, se creaban centenares de miles de puestos de trabajo, cuando hasta 1985 la Comunidad perdía 600.000 empleos al año.

Pero la existencia de un gran mercado, sean cuales fueren sus efectos estimulantes, no basta. Hacía falta más cooperación entre nuestros Estados y entre nuestras empresas, más solidaridad entre las regiones ricas y las pobres. La modificación del tratado, conocido con el nombre de Acta única, iba a permitir el desarrollo de estas políticas comunes.

Durante estos años ha surgido un espacio económico organizado. Con muchas lagunas, pero ahí está y avanza. Cada país podía apreciar que lo que se estaba realizando, en resumidas cuentas, era algo positivo. Por supuesto, al precio de una serie de obligaciones mutuamente aceptadas y con la necesidad de cuestionarse siempre acerca del más apropiado nivel de intervención, europea o nacional, en el marco de una estricta y clara delimitación de las competencias comunitarias. Y con mucho camino que recorrer, como ya tendré ocasión de relatar más adelante.

Puede decirse que ahora los lazos que unen a nuestros países se han reforzado considerablemente, sobre todo en el terreno económico. La prueba está en el logro de la ampliación de la Comunidad con España y Portugal, y después en la manera en que se han integrado en ella los 17 millones de alemanes de la ex RDA.

No obstante, había que reequilibrar el conjunto volviendo a dar la primacía a lo político. Muchos países miembros soñaban con ello. Y fueron las sucesivas iniciativas del canciller Kohl y del presidente Mitterrand las que dieron el impulso. Así se elaboró el proyecto de tratado sobre la Unión Política que, aunque limitado, tiende a dar a esta Comunidad Europea una verdadera personalidad política al dotarla de medios para controlar su propia evolución y para tener una influencia real en el mundo.

Desde entonces, la Comunidad Europea ha cambiado de dimensión... y también de dificultades. En efecto, mientras la meta fue la de sacar adelante un mercado común, los retos políticos quedaron un tanto desdibujados. Pero una vez que se ha decidido avanzar hacia una moneda única o sentar las bases de una política común en lo referente a los asuntos exteriores y a la seguridad, todo el campo político ha tenido que ganar en protagonismo.

### *Recuperar el aliento perdido, restaurar la confianza*

Este porvenir, ya lo hemos dicho antes, aparece en estos últimos meses cargado de malos presagios. Bien podría ser todo ello debido a los efectos de la ralentización económica, pero no está claro que esta ralentización sea el simple resultado de un ciclo coyuntural o, por el contrario, algo más profundo. Lo que es evidente, en cualquier caso, es que el clima no es propicio para suscitar la confianza de los inversores. Vemos, por otra parte, que si bien la economía europea ha progresado indiscutiblemente, no lo ha hecho con la fuerza suficiente como para relevar a la economía americana cuando ésta da señales de debilidad; dicho de otra manera, no es todavía una fuente autónoma de crecimiento. El desorden monetario mundial ha venido además a cebarse con esta ralentización económica, un desorden que ha sido provocado por el distanciamiento entre la política monetaria americana y la política monetaria alemana. A todo ello habría que añadir los retrasos experimentados por algunos Estados miembros a la hora de sanear sus economías.

Otro factor de turbulencia: las divergencias de concepción sobre el futuro de la Comunidad que se advierten entre los Estados miembros. Una situación paradójica por cuanto el Tratado de Maastricht no ha cercenado ninguna posibilidad, sino que, más bien, ha establecido un compromiso entre las dos doctrinas aparecidas en el Congreso de La Haya ya mencionadas más arriba. Sí se han advertido señales en las dos direcciones, lo cual ha creado determinadas ambigüedades.

En especial, el debate sobre la ratificación de los tratados ha hecho aparecer una especie de fosa separadora entre lo que los gobiernos habían buscado y el grado de adhesión de una parte de la opinión pública. Y es que la construcción europea se ha estado realizando, durante mucho tiempo, por una especie de dulce despotismo ilustrado, ante una cierta indiferencia por parte de los pueblos. Y cuando ha llegado el momento de romper con el método sugerido por los padres fundadores, hemos tenido que pagar una deficiente comunicación, una deficiente pedagogía y una falta de debates.

¿Cómo restaurar la confianza, cómo volver a recuperar el dinamismo? No existe, ciertamente, remedio milagroso, pero me agrada citar cuatro campos de acción que me parecen prioritarios: en primer lugar, la economía, ya que tenemos que rechazar el perverso ciclo de la morosidad. De ahí la iniciativa europea de crecimiento, acogida favorablemente por el Consejo Europeo de Edimburgo; de ahí la necesidad de preparar adecuadamente la segunda fase de la Unión Económica y Monetaria reforzando el esfuerzo de convergencia de las economías; de ahí, por último, la llamada a unas cooperaciones más abundantes de las empresas comunitarias con marcadas preferencias en los campos de la investigación-desarrollo y de la formación humana.

Llenar la fosa separadora entre las avanzadillas de la construcción europea y la percepción que de ella tienen los ciudadanos es un imperativo que nadie debería objetar. Tres respuestas caben ante este desequilibrio: mayor transparencia y una mejor comprensibilidad de lo que hacemos (una Europa incomprensible sería una Europa amenazada); mayor democracia en la gestión de los asuntos comunitarios, lo que pasa, indefectiblemente, por una profundización de la democracia interna de cada Estado miembro; y una estricta aplicación por parte de todas las instituciones del principio de subsidiariedad, que implica un doble deber de proporcionalidad y de proximidad de la decisión.

A continuación, la apertura hacia los otros: la ampliación, por supuesto, pero también una mayor atención al Sur, que debe ser objeto de la misma prioridad que otorgamos a los países de la Europa del Este y del Centro.

Por último, la conquista de una verdadera capacidad de influencia en materia de política exterior y de seguridad comunes; no puede haber generosidad sin fuerza, no hay margen de maniobra sin la unión de nuestras fuerzas. La tragedia yugoslava no es más que una triste y desmesurada ilustración de ello.

Los dos años que se avecinan podrían ser verdaderamente cruciales para la Comunidad; no es que haya que temer por su hundimiento, pues eso sería pecar de un exagerado pesimismo, sino que, por falta de ambición política, la Comunidad podría ir limitándose progresivamente hasta convertirse en un simple tinglado económico, en una amplia zona de libre cambio. La construcción europea es el pasaporte que se ofrece a nuestras viejas naciones para que hagan su incursión en la escena mundial, siempre que se mantengan fieles a ese ideal de universalidad que es una de las patentes de marca europeas. No renunciemos a este ideal en un momento en que tanto se espera de nosotros.

JACQUES DELORS

21 de enero de 1993

# I

## EL OBJETIVO 92

1984 acaba con una melodía dominante: “el declive de Europa”. Declive demográfico, económico, tecnológico e incluso cultural. Todas las revistas lo anuncian en primera plana. La Europa comunitaria se hunde en lo que da en llamarse europesimismo o euroesclerosis. La construcción europea, efectivamente, parece ahogarse en sí misma. Salvo algunas destacadas excepciones, como la puesta en marcha del Sistema Monetario Europeo y la elección del Parlamento Europeo por sufragio universal, pocos progresos pueden percibirse desde los años sesenta. Los intercambios económicos andan estancados desde hace una decena de años, corroborando el frenazo de las economías nacionales que a su vez ilustran la debilidad del crecimiento, la marcha atrás en las inversiones y la pérdida de centenares de miles de puestos de trabajo. Europa duda de sus capacidades y los europeos se limitan a explicar que el futuro del mundo tendrá como teatro la cuenca del Pacífico.

1

No obstante, a partir de 1983, Francia, empeñada en su lucha contra la inflación, opta por la solución europea e inserta al franco en el Sistema Monetario Europeo. En junio de 1984, el Consejo Europeo, bajo la presidencia de François Mitterrand, solventa las querellas que ponían trabas desde hacía largos años a la andadura de los Diez: los problemas de superproducción lechera y, sobre todo, el famoso «cheque británico». Desbrozado el camino, el Consejo Europeo decide reunir dos comités de expertos, uno sobre la Europa de los ciudadanos y otro sobre las cuestiones institucionales.

Jacques Delors, designado Presidente de la Comisión Europea, aprovecha los últimos meses de 1984, antes de su toma de posesión en enero de 1985, para estudiar las posibles modalidades de un relanzamiento de la construcción europea. El futuro presidente se reúne con los diez jefes de Estado y de gobierno de la Comunidad, y también con los primeros ministros de España y de Portugal, países cuya adhesión es por aquellos momentos objeto de arduas negociaciones. Mantiene amplios contactos igualmente con los parlamentarios y con los líderes sindicales y patronales de los diferentes países.

A la hora de hacer balance de esta «gira de las capitales», Jacques Delors descarta tres pistas de relanzamiento. ¿La defensa europea? El tema no está maduro y puede provocar numerosos bloqueos. ¿La reforma institucional? Los Estados miembros manifiestan múltiples reticencias y reconocen que una de las causas del estancamiento comunitario es la dificultad de los Estados miembros para decidir de otra manera que no sea la unanimidad. Un refuerzo del Sistema Monetario Europeo podría desempeñar un papel de dinamismo, pero dos países al menos ponen como condición previa la libertad de movimiento para los capitales en el seno del espacio europeo.

El relanzamiento de Europa habrá de pasar, pues, por la instauración de un verdadero mercado interior liberado de todos los obstáculos internos a los intercambios y a las cooperaciones entre los europeos, comparable o superior en su dimensión a los mercados de la competencia norteamericana o japonesa. Se fija una fecha para instaurar este mercado interior. De hecho, el objetivo no es otro que el de realizar lo que ya se pretendía en 1957 con el Mercado Común. Los Estados miembros se ven así enfrentados a compromisos que en muchas otras ocasiones han manifestado.

En su «discurso de investidura», el 14 de enero de 1985, ante el Parlamento, Jacques Delors propone a la Comunidad como objetivo prioritario «la supresión de todas las fronteras en el interior de Europa de aquí a 1992». ¿Por qué 1992?, le preguntan algunos de sus más directos cola-

2

boradores. Porque serán necesarios dos mandatos de la Comisión para conseguir el objetivo, y porque esa fecha se corresponde con el fin del período transitorio exigido antes de la plena adhesión de España y Portugal, responde el nuevo presidente de la Comisión.

Por lo demás, todo va a ir muy rápido. A lord Cockfield, vicepresidente de la Comisión encargado del «mercado interior», se le confía la tarea de recopilar todo el conjunto de decisiones que hay que tomar para

suprimir los controles en las fronteras internas de la Comunidad y establecer el gran mercado. El «Libro blanco», que reúne los casi trescientos textos legislativos que hay que adoptar, es aprobado en junio de 1985 por los jefes de Estado y de gobierno en el Consejo Europeo de Milán. El mismo Consejo decide, por mayoría, desencadenar el proceso de reforma del Tratado que conducirá al Acta Única Europea. La idea de una reforma institucional estaba ya en el ambiente: ¿no había adoptado el Parlamento europeo, en febrero de 1984, un proyecto de Tratado preparado por Altiero Spinelli? El gran mercado suponía el acelerón indispensable para pasar de la teoría a la práctica. Hubiera sido imposible proponer su realización si el modo de decisión en el seno de la Comunidad hubiera sido, como hasta ahora, el de la unanimidad de los Estados miembros. La adopción del voto por mayoría cualificada en el Consejo de Ministros para la mayor parte de las decisiones del mercado interior y una mayor implicación del Parlamento europeo fueron dos grandes innovaciones aportadas por el Acta Única adoptada por el Consejo Europeo de Luxemburgo en diciembre de 1985.

La reforma institucional, orientada, pues, hacia la realización de lo que oficialmente ya era el objetivo «1992», encontró una dinámica incomparable. En efecto, las nuevas disposiciones previstas por el Acta Única no se limitaban a la supresión de obstáculos en las fronteras. Jacques Delors había considerado que la realización de ese gran mercado debía quedar encuadrada en unas políticas complementarias que facilitarían la cooperación entre los europeos, que permitieran a las regiones retrasadas participar en esa renovación, que afirmaran la dimensión social de la Comunidad y que promovieran el respeto al medio ambiente. Algunas de estas políticas ya existían, pero ahora se trataba de revivificarlas.

Tras la entrada de España y Portugal en la Comunidad, y antes de que el Acta Única entrara en vigor el 1 de julio de 1987, la Comisión Europea propuso a los Doce un conjunto coherente de medidas tendentes a «llevar a buen término el Acta Única». Con el nombre de «paquete Delors», ese plan fue adoptado en febrero de 1988 en Bruselas por un Consejo Europeo excepcional, tras haber conocido el fracaso dos meses antes en Copenhague.

3

Durante más de un año, la Comisión desplegó esfuerzos considerables para reforzar la cohesión de la Comunidad y para permitirle progresar de manera equilibrada hacia 1992. La decisión de febrero de 1988, aunque no tuvo la resonancia de la firma del Acta Única, fue decisiva para el logro de los objetivos marcados y para la marcha hacia adelante de la Comunidad. Un verdadero plan Marshall interior había iniciado su rodaje. Iba a contribuir a la modernización de las economías española, portuguesa, irlandesa y griega, de lo que se iban a beneficiar las restantes economías; a la reconversión de las regiones afectadas por el declive de determinadas industrias en el interior de cada país; al desarrollo rural, noción nueva para la Comunidad; y, por fin, a la cooperación en materia de investigación y de tecnología.

4



«POR QUÉ UN GRAN MERCADO  
SIN FRONTERAS INTERIORES»

*Ante el Parlamento Europeo en Estrasburgo,  
el 14 de enero de 1985*

Al presentarse ante ustedes al inicio de su mandato, tal y como aquí se había explícitamente demandado, la Comisión es plenamente consciente de la importancia de estas dos jornadas. Pretende definir su responsabilidad política ante el Parlamento e iniciar con él un diálogo sincero y un trabajo útil para Europa, que es lo que fervientemente todos deseamos.

En nuestro espíritu está el que este acto colectivo ante los representantes de la Comunidad de los ciudadanos vaya acompañado del compromiso individual de cada Comisario ante el Tribunal de justicia, símbolo de la Comunidad de derecho.

Una Comisión se va y otra llega. Acaban cuatro años y empiezan otros cuatro. Pero la historia de la construcción europea, la función que en ella cumple la Comisión, no debería juzgarse en razón de esta periodicidad. Pues si la Comisión es uno de los dispositivos esenciales de nuestras instituciones, también es cierto que no es el único. Sobre todo (y tendré la ocasión de volver a ello más adelante), porque el esquema institucional previsto por el Tratado de Roma ha funcionado bastante mal, y eso es lo menos que se puede decir.

Pero dado que se trata, en este inicio de año, de un relevo, de una entrega del testigo, diré sin ambages que la Comisión presidida por Gaston Thorn nos transmite un mensaje de esperanza.

5

*Un mensaje de esperanza*

Ante todo, porque infatigablemente ha contribuido —su Presidente en primer lugar— a provocar una toma de conciencia saludable y a recordar «por qué combatimos», o mejor, «por qué tenemos que vivir y actuar conjuntamente». Es cierto que, desde este punto de vista, el eurodesencanto ha retrocedido y que el ambiente ha cambiado. También porque Europa está a punto de salir, al menos así lo espero, de esas querellas de familia que desde hace tantos años la tienen literalmente paralizada. No sé a quién deben atribuirse, y en qué medida, los méritos respectivos de esta positiva salida, pero quiero al menos decir que las propuestas de la Comisión Thorn, sus incesantes llamadas al contrato inicial que nos une, han ayudado a regular esas disputas de familia que los historiadores denunciarán como ridículas si se tienen en cuenta los retos que nos lanzan el presente y el futuro.

Se presenta, pues, una nueva Comisión con una gran dosis de humildad intelectual y una gran determinación política. El sentimiento de humildad me invade muy especialmente. ¿Cómo es

posible, me he preguntado muchas veces, que esta Comunidad, animada por personalidades de tanta convicción y talento, no haya sido capaz de despegar? ¿Cómo es que no ha podido realizar unos objetivos, que son los del Tratado, sobre los que existía un mínimo consenso, y me refiero a la integración económica, social y monetaria, que es el indispensable soporte del progreso de cada una de nuestras naciones? Perdónenme esta idea banal, producto de la experiencia: los artesanos de la construcción europea tropiezan menos con el «qué hacer» que con el «cómo hacerlo». No es posible resignarse ante las explicaciones tantas veces oídas sobre el peso paralizador de la crisis, sobre la ausencia de voluntad política, o sobre la inercia de las administraciones nacionales. No, hay que tirar hacia adelante. El que funcionen mejor las instituciones es una necesidad tan sentida por el Consejo Europeo como por vuestro Parlamento, lo cual no deja de constituir, en el fondo, otro nuevo rayo de esperanza.

Bien sé que es más fácil suscitar aplausos evocando unos objetivos entusiastas que tratando de los medios para conseguirlos. Y

6

sin embargo, la dificultad radica precisamente ahí. O dicho de otra manera, no basta ya con historias de encantamientos.

¿Sabremos aprovechar este ambiente al parecer propicio para dar el salto hacia adelante? No me atrevería a vaticinarlo, pues lo que he percibido durante mis conversaciones exploratorias por las diversas capitales han sido divergencias de fondo, restricciones mentales, interpretaciones diferentes de las reglas que nos rigen. Pero, en fin, he nos aquí ante una coyuntura de la que la Comunidad puede aprovecharse por sus vientos favorables o bien, una vez más, puede dejar que se le escape la ocasión.

En un momento en que todo bulle a nuestro alrededor, en un momento en que se están reforzando las potencias de hoy y en el que se preparan las del mañana, no les quepa duda de que lo que nos jugamos es la credibilidad de Europa de cara a los habitantes de la Comunidad, de cara a los grandes de este mundo y de cara al tercer mundo.

¿Desea realmente Europa seguir existiendo? ¿Quiere hacerse respetar?

Cada cual conoce aquí su respuesta, ya que ha sido investido por sufragio universal y porque sabe que debe responder de sus actos ante los ciudadanos de Europa. Es duro conquistar esta credibilidad. Depende de la fuerza de Europa, de su fuerza económica y financiera, pero también de su ejemplaridad social y colectiva. A este fin quisiera proponerles algunas orientaciones y un método, reservándome para la sesión del próximo marzo, de acuerdo con vuestro ampliado Comité, la presentación de un programa de trabajo para el presente año, programa que, como comprenderán, debe prepararse colegiadamente por la Comisión, lo que requiere un cierto tiempo.

¿De qué se trata? De un método para lograr el consenso y la convergencia de las voluntades, de un método para actuar y triunfar. Y todo él gira en torno a la búsqueda de credibilidad. Lo cual me llevará a evocar ante ustedes el funcionamiento de las instituciones y los procesos de decisión. Lo voy a hacer tratando de introducir algo más de claridad en un terreno al que nadie niega suma importancia y, en consecuencia, la urgente necesidad de unas reformas. Aunque también en este campo, ¡cuánta ambigüedad hay en el debate actual, y cuánta oposición!

*La credibilidad de Europa*

Los parlamentarios europeos siempre han estado en la vanguardia del combate en favor de la Europa de los ciudadanos. Yo he sido miembro de vuestra Asamblea, he presidido una de sus comisiones encargada en concreto de los problemas de la libre circulación de personas, de bienes, de servicios y de capitales, y siempre he apoyado los esfuerzos de quienes se indignaban, con razón, de la persistencia y la amplitud de los obstáculos. Se trataba, y se trata todavía a los ojos de muchos, ya sean personas privadas o sean empresas, de una especie de Europa feudal que no ofrece más que barreras, aduanas, formalidades, trabas burocráticas. Un ejemplo: con el fin de hacer desaparecer todas las formas explícitas o implícitas de oposición a la libre circulación, algunos jefes de Estado y de gobierno han decidido poner todo su poder en la balanza. Siendo esto así, ¿es demasiado atrevido anunciar, para después ejecutar, la decisión de suprimir todas las fronteras en el interior de Europa de aquí a 1992? Ocho años para realizar esta supresión, es decir, el tiempo de dos Comisiones.

Nosotros estamos dispuestos a trabajar en ello en estrecha relación con el Comité sobre la Europa de los Ciudadanos presidido por el señor Adonnino.

Permítanme que entre por un momento en los detalles. El Consejo y el Parlamento han aprobado el programa de consolidación del mercado interior presentado por la anterior Comisión. Debería ser llevado a la práctica a la máxima brevedad. A nosotros nos corresponde hacerlo; pero les proponemos, al mismo tiempo, el contenido de una nueva etapa sujeta también a un calendario.

Creo responder así a una de sus preocupaciones esenciales, diría incluso vitales. Ustedes me han hablado de ello. Ustedes quieren, nosotros queremos, que al final de su mandato, a finales de 1988, los europeos, sus electores, puedan palpar con los dedos, en su vida cotidiana, una Europa concreta, una Europa real en la que se pueda, sin trabas, circular, dialogar, comunicar, comerciar.

Si lo conseguimos, entonces las elecciones europeas de 1989 serán las de la renovación, las de la ciudadanía asumida, las del nuevo brío para la democracia. La principal inquietud de los europeos, a la vista de las incer-

tidumbres y de las angustias del futuro, no es precisamente la libre circulación. De lo que nos hablan, de lo que les hablan a ustedes, es de razones para vivir, de posibilidades de insertarse en la sociedad, es decir, de trabajar, de equilibrios entre la vida personal y la profesional, de la sociedad posindustrial y del entorno natural. El hecho de suprimir las fronteras no servirá para convencerles de nuestra voluntad de suprimir el paro masivo. También en eso se juega la credibilidad de la gran aventura europea en lo que toca a cada nación y a la propia Comunidad. A cada nación, pues nadie las dispensará de realizar los correspondientes esfuerzos para hallar unas estructuras competitivas y el camino del crecimiento económico. Pero también a la Comunidad, que debe jugar el papel de multiplicador de los esfuerzos nacionales. La

convergencia de las economías carecerá de sentido para los europeos si, de aquí a dos años, no hemos conseguido invertir la curva infernal del paro. Y eso depende de nosotros mismos. Depende de nuestra fuerza, de nuestra capacidad para llevar en paralelo la adaptación de las estructuras y la activación de la coyuntura.

Por último, no dejemos de lado, nosotros, la generación que ya peina canas, las aspiraciones nacidas durante los *Golden Sixties* en el seno de la sociedad llamada de la abundancia. Sé que esas aspiraciones son diversas, a veces confusas y muchas veces incluso llenas de contradicciones. Pero, ¿acaso no ha sido siempre así? ¿Es acaso imaginable que nuestra Europa esté ausente en ese gran debate sobre la civilización, una Europa que, dejando a un lado sus torpezas y sus guerras fratricidas, ha ofrecido a la Humanidad modelos de pensamiento en los que la colectividad, el individuo y la naturaleza tendían a un armónico equilibrio?

Sería esa nuestra manera de festejar en 1985 el Año Internacional de la Juventud, haciendo de caja de resonancia de las preguntas, esperanzas y angustias de las nuevas generaciones. Esa sería nuestra manera de afirmar nuestra identidad, nuestras identidades culturales en un mundo trastocado por las tecnologías de la información.

Se aspira, y con razón, a una Europa de la cultura. Pero la cultura vivida es también la posibilidad de que cada cual pueda solazarse en una sociedad en la que tiene algo que decir y en unos espacios organizados o naturales que favorecen el desarrollo humano. Esta es la razón por la que se nos incita a luchar contra las trabas de

9

todo tipo, a mejorar las condiciones de trabajo, a replantear nuestras ciudades y nuestros tipos de hábitat, a preservar esa base insustituible de recursos que es la naturaleza. En todos esos terrenos, muchos de los cuales afectan directamente a la política medioambiental, la Comunidad debe llevar a cabo una acción ejemplar y realista, debe estimularse la creatividad, premiarse en el ámbito europeo, alentarse y difundirse las innovaciones con el fin de que constituyan la base de las necesarias renovaciones.

El gran sueño europeo está ahí y halla sus fundamentos en una historia marcada por la creación al servicio del hombre. Hagamos que ese sueño se alimente de nuestro ideal y de nuestras realizaciones. Llegados a este punto, no podemos por menos que asombrarnos, todavía hoy, por la actualidad de los propósitos de Jean Monnet que hablaba así en los inicios de la Comunidad. Decía: «Los comienzos de Europa tenían un matiz político, pero también, y aún más, un matiz moral. Los europeos habían perdido poco a poco la facultad de vivir juntos y de asociar sus fuerzas creadoras. Su contribución al progreso, el papel que ellos mismos habían desempeñado en la civilización, parecía haber caído en declive». ¡Ya entonces!

Al recordar estos propósitos de Jean Monnet, quisiera invitarles a resistir a las modas, a volver a encontrar confianza en nosotros mismos en esta Comunidad que pronto se ampliará a doce y que, de Norte a Sur, reunirá casi todas las corrientes del humanismo europeo.

Esta exigencia cultural no va a alejarnos de las realidades de nuestro mundo. Y todos sabemos de la dureza de los tiempos presentes. Por eso, si la Comunidad se convirtiera en sujeto de la historia, podría emitir los más nobles mensajes nunca oídos. Ahora bien, ¿por qué huir de ellos? Eso es ciertamente lo que nos amenaza.

Aquí se habla de euroesclerosis y se nos trata como tales. Allá deploran nuestra falta de iniciativa y de generosidad. ¿Dónde está, pues, el mensaje de esperanza que mencionaba hace un momento? Y respondo a ello: en nuestra capacidad para hablar con una sola voz y para actuar conjuntamente.

¿Seremos capaces de ello, nosotros, los europeos? Esa es la cuestión que se nos plantea. A decir verdad, las muestras que he-

## 10

mos dado durante estos años pasados no han sido muy convincentes. La Comunidad, muchas veces a la defensiva, ha batallado ciertamente por sus intereses puntuales, o mejor, ha limitado los desastres. La mayor parte de las veces, no han sido posiciones comunes las que más fuertemente se han expresado sino más bien vagas y matizadas intenciones, diversas según los países miembros.

El resultado está ahí: la Comunidad no ha logrado convencer a sus dos grandes socios y amigos, los Estados Unidos y Japón, de que hay que poner remedio conjuntamente a los evidentes desórdenes de la economía mundial. Tanto si se ha tratado de la inestabilidad de las monedas, o de unos tipos de interés prohibitivos, o de proteccionismos implícitos, o de retrocesos en las diferentes formas de ayuda a los países más pobres, Europa no ha sabido manifestarse ni ejercer influencia.

Los «doctores del por lo menos» me dirán que lo peor ha sido evitado. Es cierto, los problemas de endeudamiento se han resuelto caso por caso. El comercio internacional ha vuelto a recobrar vigor. Pero creo que el mal sigue estando presente. Y el peligro también.

Al decir todo esto, no pretendo imponer un análisis sino simplemente plantear la cuestión central: ¿están de acuerdo los países miembros en el diagnóstico acerca de los grandes problemas de la economía mundial? ¿Son capaces, una vez limadas sus divergencias y hasta superadas, de definir un conjunto de propuestas aceptables para todos y susceptibles de mejorar el funcionamiento de la economía mundial? Ésa es la más importante cuestión a la que debe responder Europa.

Responsabilidad mía es el provocar, en el seno de la Comisión en primer lugar, y ante el Parlamento y el Consejo después, las discusiones que deberían permitirnos salir de eso que justamente llaman «el letargo de Europa».

Lo haré con la íntima convicción de que es posible arrancar entre nosotros compromisos dinámicos que desemboquen en propuestas y en acciones comunes; y no solamente para defender nuestros legítimos intereses en lo industrial, lo agrícola o lo financiero, sino para cooperar en un orden económico mundial que no sea comparable a la «fábula de la zorra y las gallinas».

Tenemos que demostrar, mediante la calidad de nuestras propuestas y la ejemplaridad de nuestra acción, que la eficacia y la

justicia pueden ir a la par. Sí; en Europa, la justicia y la eficacia pueden ir a la par. Queremos demostrar que las «naciones que se están haciendo», tomando la expresión de François Perroux, deben ser tratadas como actores de cuerpo entero. Y a ellas les corresponderá, después, demostrar que pueden participar positivamente en el desarrollo de la economía mundial.

Tal es la significación de Lomé III, que indica la continuidad de la acción de la Comunidad y que debe animarla a proseguir sus esfuerzos hacia un orden económico más justo y más eficaz.

Por consiguiente, entre nosotros se impone una clarificación, y rápida. Porque estamos enfrentados a un reto. Tanto si se trata de mantener a Europa en su rango de potencia verde, como de asegurar nuestra posición en las tecnologías punta, o de consagrar nuestro ahorro en nuestro propio desarrollo para no verla como la pariente pobre alimentando el crecimiento de los más poderosos, de lo que se trata es de compartir las responsabilidades mundiales en materia monetaria, de defender nuestros intereses comerciales participando plenamente en la difusión de los intercambios de bienes y de servicios.

Dígame como se quiera, se trata de que Europa recobre el camino de la imaginación y de la ofensiva... Quien no tiene nada que proponer, pronto cae en el olvido y luego en el desprecio. Quien no dispone de medios para lograr sus ambiciones, pronto se ve reducido a la sumisión y luego a la agresividad verbal.

Nosotros, los europeos, tenemos que repetirnos a diario: sí, lo sabemos hacer; sí, lo podemos hacer.

Si cargo las tintas sobre nuestra capacidad económica y financiera, no pretendo con ello olvidarme de la acción propiamente política. Hay que felicitarse de que, en el terreno de la cooperación política, se haya enriquecido la concertación y se hayan tomado iniciativas comunes.

Como ustedes han demostrado aquí, en el Parlamento, la fuerza moral debe expresarse allí donde los derechos del hombre están amenazados o pisoteados, allí donde la paz está comprometida o rota.

Sin pretender diseñar ahora un cuadro de conjunto, ¿cómo no subrayar la importancia de las entrevistas que acaban de celebrarse en Ginebra entre representantes de Estados Unidos y de la Unión

Soviética? Aunque la vigilancia de los europeos debe mantenerse firme, aunque las controversias aún no hayan concluido, en esas conversaciones podemos ver un signo de esperanza para nuestro ideal de paz y también para nuestro ideal de solidaridad. Ustedes lo han dicho y ustedes lo saben: el mundo tiene cosas más importantes que atender. Mucho antes que de la carrera armamentística, es preciso ocuparse de tanto paro como hay que combatir y de tanta miseria como hay que aliviar.

### *La fuerza de Europa*

Volvamos a las cuestiones previas. Démonos fuerza económica, tecnológica, financiera, monetaria. Pero toda esa fuerza no será lo que podría ser si no se funda en la democracia y en la equidad. La democracia no es sólo esa credibilidad de Europa en lo cotidiano; es también la

vitalidad de las relaciones sociales y la participación del mayor número posible; el equilibrio no es solamente la justa recompensa a la iniciativa y a la aceptación de los riesgos; es también una colectividad que acoge a todos sus miembros y propicia la igualdad de oportunidades. Democracia y equidad. Y planteo la cuestión: ¿para cuándo la primera convención colectiva europea?

Querría insistir en este punto. La convención colectiva europea no es una mera frase propagandística. Ha de ser un marco dinámico y respetuoso con las diversidades, una incitación a la iniciativa y no una uniformidad paralizante.

Traigo a colación ese anhelo de equilibrio entre justicia y eficacia, frecuentemente olvidado en nuestros días, no para afirmar la preeminencia de una doctrina política sobre otra, sino para invitarles a reconocer en él algo que es verdad: nuestro común patrimonio de demócratas y de europeos, el activo en base al que Europa ha logrado la recuperación de la posguerra y la destacada expansión que la ha seguido.

Desconfiemos de las modas, los humores o los impulsos y, más aún, de los oportunismos y el afán de agradar. La Comisión no sucumbirá ante todo ello.

He de recordar que la sociedad industrial europea fue un modelo que tuvo mucho éxito. Hoy no lo tiene y eso es indiscutible.

13

Que hoy se limita a sobrevivir, es algo evidente. Que hay que hacerle reformas es algo que nadie discute. Pero los principios siguen siendo buenos porque están basados en una equilibrada concepción de las relaciones entre la sociedad y el individuo.

Lo que nos falta, aparte de cierta confianza en nosotros mismos, es el efecto de dimensión y de multiplicación. Sólo una Europa más sólida y más integrada puede darnoslo. Para los cuatro años de su mandato, la Comisión les propone avanzar con paso decidido en tres direcciones el gran mercado y la cooperación industrial, el refuerzo del Sistema Monetario Europeo y, por último, la convergencia de las economías con el fin de conseguir un mayor crecimiento y más empleo.

Tenemos que hacerlo para existir en este mundo dominado por los grandes conjuntos y por la dureza de los enfrentamientos de cualquier tipo. Y hemos de hacerlo, insisto en este punto, sin tardanza.

Si así actuamos, diremos no al escepticismo, no al desánimo, no a los pretextos (¡que tanto abundan hoy!), aun a los más lúcidamente expuestos a nuestras opiniones públicas con el fin de no hacer nada. Los asuntos europeos dan la triste impresión de ser una especie de motivo de combate entre países miembros cuando deberían ofrecer la imagen de un equipo unido, de una cordada en plena ascensión.

El efecto de dimensión no puede quedar mejor expresado que con este tríptico: realización del gran mercado, armonización de las reglas, cooperación industrial. Ya se ha dicho casi todo sobre la fragmentación de nuestros esfuerzos, sobre los obstáculos frente a una saludable, competitividad, sobre la compartimentación de los mercados públicos, sobre la ausencia de estructuras favorables para un acercamiento entre las empresas europeas o, también, sobre la necesidad de unas normas que sean comunes y estimulen la innovación.

En definitiva, como lo muestra el ejemplo de la investigación, no son los medios, en hombres o en dinero, lo que nos falta. Pues estos son equiparables a los que tienen a su disposición Estados Unidos o Japón. No; lo que nos falta es un espacio económico y social unificado donde puedan comerciar y cooperar más fácilmente todos los protagonistas del progreso científico y económico.

14

La demostración se ha realizado ya en dos terrenos: con el programa ESPRIT y con las telecomunicaciones. La Comisión ha sabido demostrar a todos los actores las ventajas de un intercambio y de una cooperación. La Comisión ha sabido inducirlos con naturalidad para aunar sus esfuerzos de investigación, para abrir una vía a las normas comunes, para movilizarse en torno a algunos proyectos cargados de futuro. Se ha demostrado así el interés por una ampliación del mercado en general y, por tanto, en ese terreno concreto, de mercados públicos. Y se ha destacado así también la excelencia de un método que tenemos intención de seguir.

Esta pedagogía de la acción debe ser una de nuestras guías. Decía un economista a propósito de la inversión: «no se le puede hacer beber a un asno que no tiene sed». Esta reflexión puede trasladarse a la acción europea. No se movilizará a los empresarios, a los investigadores o a los trabajadores más que en el caso de que, conscientes del interés vital de la dimensión europea, se conviertan ellos mismos en los actores del cambio.

Ha habido fracasos, evidentemente. Existen obstáculos, ciertamente... ¡y de gran calibre! Así sucede en todo lo referente a la realización del mercado interior, en lo tocante a la regla de la unanimidad, bien porque así se desprende del Tratado —no hago más que pensar en ese artículo 100—, bien porque se recurre abusivamente a la noción de interés vital. Ahí se encuentra una de las razones de nuestros fracasos.

La nueva Comisión explotará todas las posibilidades del Tratado para remontar estos obstáculos y para dejar a cada cual sin una posible escapatoria. De todos estos aspectos se propondrá al Consejo y al Parlamento un programa, un calendario y un método.

Y en referencia a los problemas que interesan tanto a la vida cotidiana —la Europa de lo cotidiano, la Europa de los ciudadanos—, como a la vida económica —las empresas, los trabajadores—, la Comisión actuará con energía como garante del interés público europeo.

### *La eficacia y la justicia social*

No quisiera insistir por ahora más que en todo aquello que me parece fundamental para el equilibrio interno de nuestra Europa y para la eficacia de su andadura.

15

Ante todo, resulta imposible dissociar las tres ramas de la propuesta. No puede haber competencia sana y leal sin una armonización de las reglas. No olvidemos que la competencia puede aniquilar la competencia si el mercado no permite una confrontación entre los diferentes actores con armas iguales. De ahí la necesidad de vigilar, como ya se hace en muchos de los



países miembros, para que determinadas medidas nacionales no vengán a desequilibrar la competitividad. Y observo al respecto que tampoco este asunto se les había escapado a los autores del Tratado de Roma, como así lo atestigua el artículo 102. La Comisión recurrirá a él tantas veces cuantas sea necesario.

Pero Europa no va a modernizar sus estructuras de producción con la simple existencia de un gran mercado. La búsqueda de la dimensión exige que se estimulen las cooperaciones entre las empresas europeas. Exige que se creen los marcos adecuados para este fin. Exige que la fiscalidad facilite los acercamientos entre empresas. Exige que los estímulos financieros vayan sustituyendo a nivel comunitario al costoso e ineficaz sistema de las ayudas o de los estímulos nacionales.

Entre los factores que han contribuido a un inicio de armonización conviene citar, ya que algunos tienen tendencia a olvidarlo, el Sistema Monetario Europeo. Desde el punto de vista del gran mercado, el Sistema Monetario Europeo, al prohibir de hecho el *dumping* monetario, ha facilitado el crecimiento de los intercambios intracomunitarios. Por tanto, nada de *dumping* monetario. También en este campo debemos situarnos en la adecuada posición de la armonización de las reglas. Esa es, respecto al gran mercado que todos parecen anhelar, la significación de un espacio social europeo que hay que crear. ¿Qué sucederá, de lo contrario, si no tenemos ese mínimo de armonización de las reglas sociales? ¿Qué estamos viendo ya? Países miembros y empresas que tratan de adelantarse a la competencia, al precio de algo que es preciso llamar retroceso social.

Seamos claros en este punto. Creo, como muchos, que nuestras economías son demasiado rígidas. Pero, ¿no son acaso variadas las causas de esa rigidez? Si las buscamos obsesivamente por un solo lado, corremos el riesgo de enfangarnos en la búsqueda, pues Europa no va a construirse con una especie de progreso a contrapelo.

16

Es cierto que hay que incrementar la flexibilidad del mercado del trabajo. Soy el primer convencido de ello. Pero no es menos importante y necesario estimular las iniciativas y luchar contra todas las rentas que se derivan indebidamente de la situación, sin excepciones.

Volviendo a los extensos dominios cubiertos por las políticas de empleo y del mercado del trabajo, sólo conseguiremos el éxito si se cumplen dos condiciones: que las reformas sean negociadas por ambos interlocutores sociales o, dicho de otra manera, que la política contractual siga siendo una de las bases de toda nuestra economía, y que se busque un mínimo de armonización a escala europea. Por eso he mencionado hace un momento la idea de unas convenciones colectivas europeas que constituyan el marco general indispensable para la realización del gran mercado. Por eso quisiera insistir, con el fin de darnos confianza, en la importancia del potencial humano que cuenta con mucho saber y con mucho saber hacer. Nuestras políticas de educación y de formación deben permitir que cada cual comprenda mejor las evoluciones del mundo y valore sus talentos y sus recursos personales al servicio de la colectividad.

Pero, ¿puede hacerse eso por un lado, es decir, el gran mercado interior, la cooperación industrial, para luego deshacerlo por otro?

Francamente, eso es lo que cabe preguntarse a propósito de la política agrícola común. Me ha parecido reconocer a este respecto algunas dobles intenciones. He oído que algunos expresaban sus temores referentes a una renacionalización de las políticas agrícolas. ¿Saben ustedes que, hoy, los gastos nacionales agrícolas, excluyendo la seguridad social, representan ya la mitad de los gastos comunitarios? Y yo pregunto: ¿dónde están en todo ello la eficacia y la utilidad de la dimensión comunitaria? Hay que poner un freno a toda esa deriva y recordar los tres grandes principios del Tratado: la unidad de mercado, la solidaridad financiera y la preferencia comunitaria, y añadir a ello la política comercial común. En el marco de estos principios, es donde deben proseguirse los esfuerzos, ya iniciados con buen pie, tendentes a modernizar la política agrícola común y a definir las perspectivas de la agricultura europea. También los agricultores necesitan buenas razones para esperar y creer en Europa. La Comunidad tiene como misión el mantener las actividades indispensables para cubrir las necesidades y los equilibrios

17

humanos y naturales. La Comunidad tiene la intención de seguir siendo una potencia agrícola de primera fila. Va en ello su autonomía, su fuerza comercial, su influencia política.

#### *El Sistema Monetario Europeo y el ecu*

La misma afirmación vale para el futuro del ecu y del Sistema Monetario Europeo. Hoy nadie pone en tela de juicio lo que cinco años de existencia han demostrado: la validez del Sistema Monetario Europeo. Nadie dude en estos momentos que, para todos los socios, las ventajas han sido superiores a los inconvenientes y a las dificultades; y digo bien para todos los socios. El SME ha supuesto una especie de zona de calma relativa en medio de un mar desmelenado por los movimientos amplios y bruscos de las monedas. Ha facilitado el incremento del comercio. Ha permitido el desarrollo del ecu privado.

Pero yo no voy a proponerles como objetivo para estos cuatro años la existencia de una verdadera moneda europea. Conozco bastante bien las dificultades de principio, especialmente del lado de los Bancos centrales, y las arideces técnicas de la cuestión monetaria como para formular semejante promesa. Sería una promesa poco fundada. En cambio, creo posible un refuerzo sustancial de la cooperación monetaria y una extensión controlada del papel del ecu, del ecu oficial y del ecu privado. También en este caso, la Comisión va a proponer un método para progresar, y lo hará a partir de las lecciones que ha podido extraer, que han podido extraer ustedes, de los dos intentos fallidos de estos últimos años y a los que yo consagré, como otros, muchos esfuerzos.

Por el momento, con el fin de invitarles a la reflexión (y también a los más reticentes, que los hay), me limitaré a proponer varios supuestos sobre los problemas monetarios.

En primer lugar, supongamos que se amplíe la obstrucción al ecu privado, a semejanza de lo que ha sucedido al eurodólar. ¿No se halla comprometida en ese caso la responsabilidad de los países que han creado el Sistema Monetario Europeo? ¿No les incumbe a esos países el tomar

disposiciones con el fin de que el ecu no sucumba ante especulaciones abusivas o peligrosas? Y, por el contrario,

18

¿no es también de su incumbencia el que el ecu pueda desarrollarse en unas condiciones sanas, tanto frente a las políticas monetarias como frente a una buena gestión de los bancos?

Segundo supuesto: si se considera, como yo lo hago, que se pide demasiado al dólar, ¿no será, pues, necesario que Europa ponga en circulación una moneda —el ecu oficial— que permita cierta diversificación de las reservas que detentan los Bancos centrales? O, dicho de otra manera, ¿no es conveniente que Europa cree un activo de sustitución? Cuestión técnica, ciertamente, pero también cuestión de voluntad política que se resume en otra pregunta: ¿acepta Europa, soportando una moneda de reserva, compartir las cargas de la gestión monetaria mundial con los Estados Unidos? Si así lo hiciera, ¿no estaría acaso en mejor posición para invitar a los Estados Unidos a introducir unas disciplinas internas que contribuirían a una estabilidad relativa de los mercados de cambios y a una distribución más equilibrada de los recursos del ahorro y de los recursos financieros?

Tercer supuesto: partiendo de un Sistema Monetario reforzado, considerado como una de las claves de los progresos pasados y de los progresos venideros, podrían encontrarse las anheladas vías de la Unión económica y monetaria, aquellas trazadas hace quince años por el informe Werner.

Y así, lo monetario, considerado por muchos como peligroso o sofisticado, procuraría un incremento de crecimiento y más empleo. Qué éxito sería para la Comunidad si pudiera demostrar con los hechos que el rigor monetario y la lucha contra el paro son cosas que van parejas, que no son antagónicas...

Y vuelvo, como es natural, a la lucha contra el paro. Hemos evocado ampliamente su dimensión estructural: la necesaria adaptación de nuestra oferta de producción gracias al gran mercado y a la cooperación industrial. Pero, por lo mismo, no hemos de pasar por alto el componente coyuntural. Una vez más, insisto que en el retroceso del paro nos jugamos buena parte de la credibilidad de Europa.

### *La coherencia de la acción*

Busquemos también en este punto las enseñadas del consenso, las zonas de acuerdo. La convergencia de las economías es un he-

19

cho positivo que ha sido facilitado, en gran medida, por la existencia del Sistema Monetario Europeo. Pero también, a su vez, la convergencia ha contribuido al éxito de éste. Hay que seguir, pues, por esta línea. Pero, ¿con qué fin? y ¿cómo? Me parece que esta noción de convergencia debe clarificarse entre nosotros. Si no temiera embrollar aún más las mentes en esta larga disquisición, preferiría sustituir ese término por el de coherencia. En efecto, si hay que vencer la

inflación, si hay que reabsorber los desequilibrios exteriores, si no hay que cejar en los esfuerzos en este sentido, entonces habrá que considerar el espacio comunitario en sus realidades y en sus diversidades.

Así pues, y puesto que he empleado la palabra coherencia, habría incoherencia si se pretendiera uniformizar los modelos de crecimiento y de ordenación del territorio de Norte a Sur de Europa. El desarrollo debe pensarse y realizarse en función de las bazas humanas y naturales de cada país miembro. De ahí la importancia —que no es más que un ejemplo entre muchos— de los programas integrados mediterráneos destinados a sacar la mejor parte de un patrimonio de recursos y de un saber práctico de las gentes. Sepamos aprovecharnos, en un esfuerzo común de rigor y de iniciativa, de nuestras diversidades que son también nuestras riquezas.

Igualmente habría incoherencia si, hablando en términos de coste-beneficio, se dejaran de lado las potencialidades ofrecidas por el Mercado común a los países tradicionalmente exportadores.

A eso es a lo que conduce (hay que decirlo con toda crudeza) una concepción exclusivamente presupuestaria de la Comunidad.

Que cada cual disponga todos estos elementos en los dos platillos de la balanza; pero yo, por mi parte, volveré a lo que Roy Jenkins declaraba aquí mismo en 1977: «La Comunidad puede crear y dar más de lo que recibe a condición de que los Estados miembros, los pueblos y los gobiernos, se pregunten acerca de la contribución que pueden aportar y no solamente acerca del beneficio que pueden obtener».

Estas reflexiones estarán presentes en nuestra mente cuando se trate de plantear, en términos realistas y equilibrados, el problema de la adaptación de los recursos presupuestarios y financieros de la Comunidad a los objetivos que pretende asignarse. El plazo vence antes de lo que algunos creen; porque, como ha recordado sin tre-

20

gua la Comisión Thorn, no es con una contribución limitada al 1,60 % como se hará de Europa un conjunto equilibrado y competidor. Entiendo con ello que es indispensable ajustar nuestras ambiciones y nuestros medios en un espíritu de buena gestión aplicada a todas las categorías de gastos. Pero hagámoslo respondiendo también a la cuestión siguiente: ¿no es cierto que, en algunos casos, diez ecus de más en el presupuesto comunitario tendrían un mayor efecto multiplicador que un ecu de más en cada uno de los presupuestos de los diez países miembros?

Y, ¿acaso no converge esa pregunta con una de las ideas centrales que se desprenden del análisis adoptado por vuestro Parlamento para justificar el proyecto de Unión Europea, con eso que se llama «principio de subsidiariedad»?

Por último, habría también incoherencia si cada país, llevando hasta el extremo la austeridad financiera y monetaria, esperara su salvación, es decir, el retorno a un crecimiento más fuerte, del aumento de sus ventas a sus socios. No es apoyándose en las espaldas de un socio que se está ahogando como puede uno escapar del naufragio. O nos salvamos todos juntos, o no se salva nadie.

Por eso, el verdadero contrato comunitario estriba en que cada uno utilice sus márgenes de maniobra para estimular el crecimiento de todos. Los efectos de rebote serán benéficos porque

habremos creado una sinergia positiva que podría respaldarse, si llegara el caso, con un programa europeo de inversiones, como ha propuesto vuestro Parlamento. Ese programa constituiría igualmente un medio, entre otros, de dar vida a la política de transportes y de reforzar la red viaria europea de grandes comunicaciones. Una red semejante, no lo olvidemos, es también un factor favorable para la Europa de lo cotidiano y para la Europa del gran mercado.

Así pues, todo esta íntimamente relacionado, tanto en el dinamismo renovado como en el lento declinar. A todos nosotros corresponde demostrar, a partir de los próximos meses, que las virtudes de una interdependencia y de una solidaridad asumidas lúcidamente son algo mejor que lo que tenemos en la situación actual.

### *El dinamismo institucional*

Tras la credibilidad de Europa y tras la fuerza de Europa, como ya he destacado, el «qué hacer» es bastante más fácil de definir que

21

el «cómo hacer». Creo que se puede obtener un amplio consenso sobre los objetivos gracias a la toma de conciencia de los retos que nos acechan, de las potencialidades que son nuestras, de las responsabilidades que hemos de asumir.

Ante el cómo hacer nos encontramos, justo es reconocerlo, más confusos. He tenido confirmación de ello durante las visitas que acabo de hacer, en calidad de presidente designado, a los diez Estados miembros. En todas partes se ha evocado el funcionamiento institucional. En todos los países. Todos parecen darse cuenta de que no podemos seguir viviendo en un embrollo que nos paraliza. Es cierto que se han encontrado soluciones para resolver nuestras disputas de familia, ya lo he dicho antes. Y está bien así. Pero más allá de eso, seamos francos, Europa no acaba de decidirse, no adelanta nada. No hay más acuerdo que el de constatar la impotencia. Cuando empezamos a hablar de soluciones, todo el mundo da las respuestas más diversas. Se impone, por tanto, al respecto, un trabajo de clarificación y la Comisión, por su lado, tiene la clara intención de contribuir a ello.

Es imperativo que salgamos de la entropía que caracteriza nuestras actuales prácticas en materia de preparación de informes. Y no solamente en este terreno. En materia de concertación interinstitucional, o a la hora de tomar decisiones o de no tomarlas. A decir verdad, de momento, cada institución expresa sus frustraciones y les pasa a las demás la patata caliente.

Para remediar este estado de cosas se han hecho múltiples propuestas, desde el Informe Tindemans hasta el Informe de los Sabios de 1979. El Parlamento ha trazado unos caminos más atrevidos para su proyecto de tratado sobre la Unión Europea. Por último, el Consejo Europeo ha confiado a un comité, presidido por el senador Dooge, la tarea de reflexionar sobre el estado actual de parálisis, de elaborar propuestas concretas para salir de ella, de reforzar el proceso de decisión y de ampliar el campo de aplicación de los tratados existentes.

Todo eso sería estimulante y prometedor, sí, pero creo yo que con una condición. Dada la actual diversidad de opiniones, mayor de lo que algunos piensan, la querrela institucional nunca

debería ser en los años venideros lo que el mandato del 30 de mayo de 1980 fue en los años pasados. Me temo, y quisiera no equivocarme,

22

que podrían surgir a propósito de las cuestiones institucionales algunas oposiciones dogmáticas que otros podrían tomar como pretexto para no hacer nada.

El engranaje es bien conocido: cada Estado miembro subordina cualquier progreso en una dirección al freno o a las concesiones que aplica en algunos puntos que considera esenciales.

Hemos sufrido demasiado con esa diplomacia del toma y daca como para no estar vigilantes ahora. Y, dicho sea entre paréntesis, aún seguimos sufriendo de ese mal como lo demuestran los prolegómenos relacionados con la ampliación de la Comunidad.

Este es el estado de la cuestión. Yo les aseguro que la Comunidad hará cuanto esté en su mano para evitar una nueva batalla de Hernani. Y para ello, propongo un método sencillo, tal vez demasiado: distinguir, por un lado, las mejoras a realizar en el marco de las reglas actuales y, por otra, lo que queda más allá del Tratado de Roma. Y todo ello sin descuidar ni una cosa ni otra. O dicho de otra manera, rechazar tanto las trampas del pragmatismo, limitado en el fondo, como la huida hacia adelante.

Por cuanto se refiere al marco actual, el del Tratado de Roma, desgastado con acuerdos y desacuerdos, la Comisión se compromete a explorar todas sus posibilidades. La Comisión utilizará plenamente su derecho de iniciativa para realizar estas prioridades. La Comisión solicitará al Consejo de Ministros el retorno al espíritu del artículo 149, párrafo 2. Y no vacilará en retirar una propuesta si considera que su contenido está demasiado confuso o si constata el rechazo explícito o implícito a debatirlo.

Al Parlamento se le asociará plenamente a esta experiencia, que tendrá el valor de un test para la voluntad real de los países miembros y también para la validez de nuestras reglas y de nuestras prácticas institucionales.

Cuando surja una dificultad entre dos instituciones, la Comisión se esforzará por evaluar lo que corresponda a una divergencia de fondo entre los países miembros o lo que corresponda a un enfrentamiento entre poderes. Iba a decir a un enfrentamiento de susceptibilidades entre las instituciones. En la primera hipótesis, la diferencia de fondo, es en el seno del Consejo donde deberá producirse una franca explicación. Al Parlamento le corresponderá debatir el asunto y aducir como testimonio las opiniones públicas. En la se-

23

gunda hipótesis —enfrentamiento de poderes, enfrentamiento de susceptibilidades—, la Comisión tratará de ejercer sus buenos oficios con el fin de que lo accesorio, las fricciones institucionales, no oculten lo esencial, es decir, el progreso de la integración europea.

Tras su apariencia meramente operativa, la exigencia es muy ambiciosa. La Comisión carece también de escapatoria. Tiene que definir los medios realistas para lograr estos objetivos. La Comisión ha de encontrar simplicidad en el contenido de sus propuestas, actuar en permanente

acuerdo con las otras dos instituciones. Pero nunca aceptará alterar de salida el vigor de su compromiso y el contenido de su propuesta.

Los comisarios estarán, pues, disponibles para realizar comparecencias útiles en el seno de las comisiones parlamentarias y también en la Asamblea plenaria. Pero no conseguiremos ese objetivo, el Parlamento y la Comisión, más que con un esfuerzo riguroso de control de nuestros respectivos trabajos, con una programación de nuestras comparecencias y de nuestros debates.

Difícil es la aventura, pero merece la pena intentarla. Me agradaría convencer mediante la acción a aquellos de ustedes que se hallan desanimados ante tanto informe al que se le va dando largas, ante tanta inútil complejidad, ante tanto obstáculo secundario. La Comisión ha de desempeñar, en cierto modo, el papel de ingeniera en la construcción europea.

No estoy seguro de nada en este terreno, es decir, de la óptima utilización de las reglas del Tratado. Pero deseo actuar. Soy partidario de nuevos horizontes para Europa. Estoy a favor de la unidad europea. Pero, ¿existe alguna razón decisiva para no abrir, desde hoy mismo, los campos de acción del progreso económico y social?

Dicho lo cual, tiene que existir un más allá del Tratado de Roma. Hay proyectos encima de la mesa y, en primer lugar, el del Parlamento europeo. El Comité Dooge trabaja por su lado con un calendario preciso: una primera discusión en el Consejo Europeo de marzo, un debate en profundidad del que deben salir, así lo espero, unas decisiones en el Consejo Europeo de junio. La Comisión participa en ello y participará de manera activa, animada por el ideal de una Europa al fin unida y dotada de medios para sus ambiciones.

También en este caso tiene intención la Comisión de desempeñar un papel de incitación y de propuesta. Quiere dar respuesta

24

a las llamadas y a las esperanzas de todos los que, en este Parlamento, mantienen viva la llama del ideal europeo. Queremos responder a todo ello; responder mediante una seria toma en consideración de las resoluciones, informes y trabajos del Parlamento europeo, responder contribuyendo al indispensable salto hacia adelante para ampliar nuestras perspectivas y reforzar nuestra acción.

Desde ahora mismo, la Comisión quiere instaurar un dinamismo de la decisión y de la acción, dar sentido y eficacia al «triálogo» institucional. Tiene la voluntad de asumir plenamente sus responsabilidades, de ampliar sus posibilidades de ejecución en el marco de delegaciones que pedirá al Consejo de Ministros. La Comisión asumirá sus riesgos. A las otras dos instituciones les corresponderá asumir los suyos.

El movimiento se demostrará andando y, a medida que recuperemos nuestra capacidad de actuar, cada vez estaremos más reforzados en nuestra idea de trazar nuevos horizontes. Obremos de manera que, a partir de junio próximo, en el plazo que fije el Consejo Europeo, los pasos ya recorridos hacia el refuerzo de nuestra Comunidad justifiquen la voluntad de ir más lejos hacia la Unión Europea. La Comunidad es consciente de las dificultades que le esperan, créanme. Sin olvidar lo que aún nos queda por arreglar: llevar a buen fin la ampliación, el presupuesto de 1985, los desacuerdos sobre la disciplina presupuestaria, los programas integrados mediterráneos, la fijación de los precios agrícolas, el reglamento de los contenciosos sobre el medio ambiente y

sobre el acero. Es decir, la presión cotidiana bastaría para llenar nuestro tiempo, el de la Comisión y el del Parlamento. No obstante, hay que trazar perspectivas, crear nuevos dinamismos al servicio de una Comunidad digna de ese nombre, fortalecida con una economía renovada y con un sistema social ejemplar.

Tenemos, pues, que enfrentarnos a tres grandes retos: el método, la influencia y la civilización.

Referente al método, tenemos que demostrar que se puede actuar a doce y no simplemente estancarse y vivir al día.

En cuestión de influencia, tenemos que actuar de manera que la Comunidad hable con una sola voz y que sea un actor y no un asunto de la historia contemporánea.

Por último, el reto de la civilización, esencial en este mundo de

25

profunda mutación. Tenemos que afirmar nuestros valores, realizar nuevas síntesis entre las aspiraciones a veces contradictorias de nuestros contemporáneos.

Vuelvo a repetirlo: disponemos de los medios, los europeos tienen los medios.

Una vez más, la fuerza de nuestro carácter es lo que nos marcará. Y entonces, no me queda sino pensar en las máximas enunciadas por Winston Churchill en 1946: «In war, resolution; in defeat, defiance; in victory, magnanimity; in peace, goodwill».

Ojalá en este mundo tan duro y difícil pudiera Europa ser digna de estos preceptos y recuperar así toda la confianza en sí misma.

Después de todo, eso depende de nosotros mismos, únicamente de nosotros.

26



## «LLEVAR A BUEN TÉRMINO EL ACTA UNICA»

*Presentación del nuevo tratado al Parlamento Europeo  
en Estrasburgo, el 75 de febrero de 1987.*

La firma y la próxima entrada en vigor del Acta Unica Europea, y el acceso de España y de Portugal a la Comunidad (que llega tras el de Grecia en 1981), han modificado profundamente la estructura comunitaria y las obligaciones de los Estados miembros. El Acta Unica Europea mejora de manera significativa el Sistema institucional y fija a la Comunidad nuevos objetivos, en especial la realización del mercado interior de aquí a finales de 1992 y el refuerzo de la cohesión económica y social. Lograr estos dos objetivos será al mismo tiempo dar respuesta a las aspiraciones y esperanzas de los países que acaban de unirse a la Comunidad y que confían legítimamente en que su participación en la Comunidad contribuya a su desarrollo y a la elevación de su nivel de vida mediante la combinación de sus propios esfuerzos con el apoyo de sus socios comunitarios.

Para hacer frente a estas nuevas responsabilidades, la Comunidad tiene que llevar a buen fin las reformas que inició, especialmente desde 1984, para adaptar sus antiguas políticas a las nuevas condiciones reforma de la política agrícola común en respuesta a las nuevas condiciones de la producción y de los intercambios; reforma de los fondos estructurales para hacer de ellos unos instrumentos de desarrollo económico, y reforma de las reglas financieras para asegurar una disciplina presupuestaria tan rigurosa como la que se imponen los Estados miembros.

Una vez conseguidas estas reformas, la Comunidad deberá dis-

27

poner de recursos necesarios para estar en condiciones de realizar los objetivos del Acta Unica.

Al modificar de esta manera el Tratado de Roma, los países miembros han trazado una nueva frontera en la construcción europea. Se trata de un salto cualitativo, cuyo carácter vital debe ser destacado, para dar a nuestras economías los medios para superar los retos exteriores y recobrar los caminos de un crecimiento económico más fuerte y más creador de empleo.

Por eso, la Comisión considera su deber exponer las condiciones en las que se va a afrontar el mencionado reto. Tal es el sentido de las propuestas que somete al Consejo y al Parlamento, propuestas que se sitúan en una perspectiva a medio plazo, poniéndose el año 1992 como fecha límite para la realización del gran mercado sin fronteras.

## LAS CONDICIONES DEL ÉXITO

Antes de exponer las reformas, las que ya están en curso y las que habrán de iniciarse, que permitirán la aplicación del Acta Unica, no sería del todo inútil repasar brevemente las perspectivas que se nos ofrecen y las condiciones del éxito. ¿Será necesario indicar que esta «nueva frontera» implica la simultánea aplicación de seis políticas acuñadas por el Acta Unica? Estas políticas son la realización de un gran mercado sin fronteras; la cohesión económica y social o, dicho con otras palabras, una mayor convergencia tanto en los medios aplicados como en los

resultados; una política común de desarrollo científico y tecnológico; el refuerzo del Sistema Monetario Europeo; la emergencia de una dimensión social europea y la acción coordinada en materia de medio ambiente. Fácil es demostrar que ninguna de ellas puede funcionar sin las demás si realmente se quiere lograr la creación de un espacio económico común, única salida compatible con la gran idea de una Unión Europea confirmada solemnemente en el preámbulo del Acta Única. Y el éxito no coronará nuestros esfuerzos si al mismo tiempo no disponemos de una política exterior común, coherente y firme.

28

### *Un espacio económico común*

Desde el punto de vista político, no se trata de una nueva concepción. El artículo 2 del Tratado de Roma indicaba que la Comunidad pretendía realizar «un desarrollo armonioso de las actividades económicas en el conjunto de la Comunidad, una expansión continua y equilibrada, una estabilidad creciente, una elevación acelerada del nivel de vida».

Desde el punto de vista económico, es superfluo demostrar que un gran mercado sin fronteras sólo podrá realizarse plenamente, y sólo podrá funcionar a la perfección si, a nivel comunitario, existen los instrumentos que permitan evitar los desequilibrios que puedan afectar a la competitividad y al crecimiento del conjunto.

Entendámonos. No es el caso de transferir todos los poderes de la política económica y social al nivel europeo. Pero la experiencia nos enseña que no es posible obtener la libertad de circulación de personas, bienes, servicios y capitales sin una disciplina común de los tipos de cambio y sin una cooperación creciente entre las políticas nacionales. Las recientes dificultades encontradas por el Sistema Monetario Europeo podrían proporcionarnos una prueba suplementaria, si acaso fuera necesaria.

En otras palabras, se necesita un piloto en el avión europeo. El gran mercado sin fronteras no puede, por sí solo, asegurar válidamente las tres grandes funciones de la política económica la búsqueda de una mayor estabilidad (lucha contra la inflación y contra los desequilibrios exteriores); la óptima asignación de los recursos para beneficiarse del efecto de dimensión y estimular la innovación y la competitividad; la equilibrada distribución de las riquezas, que está también en función de los méritos de cada cual.

Así, por ejemplo, la Comunidad deberá decidir este año la última etapa en materia de liberalización de los movimientos de capitales. Su realización implica un refuerzo del Sistema Monetario Europeo, de modo que se puedan regular los mercados de capitales y hacer frente a las situaciones de desequilibrio. Igualmente, convendrá buscar a la vez, en favor de una sana y leal competencia, una armonización de las reglas básicas en materia de legislación bancaria y de normas prudenciales. Por último, las políticas

29

monetarias nacionales deberán ser compatibles entre sí con el fin de asegurar el máximo de estabilidad a este espacio financiero común.

Otro ejemplo sacado de las experiencias pasadas: la integración económica creada por el gran mercado procurará grandes beneficios económicos. Pero sería conveniente que todas las

regiones de la Comunidad pudieran participar de ellos progresivamente. El que todos puedan participar del progreso, tanto si se trata de los avances técnicos, de los efectos de la competencia para productos menos caros y de mejor calidad o de las innovaciones financieras indispensables para la inversión y el desarrollo, no es algo que se deduzca forzosamente de tales premisas. De ahí la necesidad de facilitar esta transparencia del gran mercado apoyando los esfuerzos de las regiones con estructuras inadaptadas y de las regiones que están sufriendo unas dolorosas reconversiones. Algunas políticas comunitarias pueden ayudar a estas regiones, lo cual no las libra para nada de asumir sus propias responsabilidades y de realizar el esfuerzo indispensable. Con este espíritu ha analizado la Comunidad las políticas llamadas estructurales, con la voluntad de conferirles un verdadero impacto económico y no con la de realizar —lo que sería a un tiempo demasiado costoso e insuficiente— simples transferencias presupuestarias.

Hablando claramente hay que dejar de considerar a los instrumentos comunitarios como meros elementos de un sistema de compensación financiera. Están llamados a desempeñar, junto a las políticas nacionales y regionales y en armonía con ellas, un papel importante para la convergencia de las economías.

Más realismo económico para las acciones comunitarias y mayor cooperación entre las políticas nacionales, esas son las dos condiciones de las que podemos esperar todos los beneficios, para todos, de un gran mercado sin fronteras. Pero yendo a lo esencial, es decir, dejando el mayor margen posible de maniobra a las acciones descentralizadas, la «Comunidad de la nueva frontera» tiene más necesidad de impulsos y de acciones selectivas que de un incremento de intervenciones y de reglamentos. El sentido común así lo pide, y el funcionamiento del gran mercado así lo exige.

Para conciliar la eficacia de la acción comunitaria y la descentralización, se proponen diversas inflexiones. Por ejemplo:

30

- Por cuanto se refiere al gran mercado, seleccionar las acciones más importantes para asegurar el movimiento indispensable, como son la apertura de mercados públicos y la liberalización de movimientos de capitales. Adoptar el principio de reconocimiento mutuo de las normas o de las reglas antes que agotarse, sin éxito, en la búsqueda de la norma común, de la regla común.
- Por cuanto se refiere al control de ayudas y el objetivo de la cohesión, asegurarse de que se dan las condiciones para una competencia leal, y en ese contexto, tener en cuenta el nivel de desarrollo de las regiones y mostrar la flexibilidad necesaria para tener en cuenta la evaluación del contexto local.
- Sustituir, en lo esencial, la noción de proyectos por la de programa. Mejor que controlar miles de informes, la Comisión preferiría, como ya lo hace con los Programas Integrados mediterráneos, contar con programas plurianuales elaborados para las regiones con retraso y para las regiones en vías de reconversión.
- Concentrar sobre una o dos prioridades la política social y, por tanto, dar la espalda al desmigajamiento de acciones engendrado por la multiplicidad de objetivos y de criterios. Y convertir estas prioridades en las grandes obras de Europa, innovadoras,

eficaces, perceptibles tanto por los beneficiarios como por las opiniones públicas. Ahora bien, ¿cuál es el problema central?, ¿cuál la cuestión más angustiosa? El paro. La Comunidad debe demostrar, con la aplicación de dos grandes políticas, su capacidad para contribuir a la solución de este problema. Mediante una política de inserción profesional de los jóvenes y mediante una lucha activa contra el paro de larga duración.

### *Un crecimiento económico más fuerte*

La Comisión no vive con la obsesión de los desequilibrios que entrañaría la aplicación del gran mercado. Lo que hace es estudiar la corta historia de la Comunidad con sus éxitos y también con sus fracasos, con sus grandes ideas, pero también con los bloqueos que

31

han supuesto un obstáculo para su implantación. Y deduce de ello que ha sido muy difícil progresar en un contexto de crecimiento económico demasiado débil. Ésa es una de las razones por las que ha propuesto, en 1985, una estrategia cooperativa de crecimiento y de empleo que permitan obtener, mediante el concurso específico de cada país, un desarrollo más rápido de la actividad y del empleo en el conjunto de la Comunidad.

Esta estrategia conserva su actualidad si se tienen en cuenta los resultados relativamente decepcionantes obtenidos por nuestras economías, aun estimuladas por la bajada del precio del petróleo y, en un primer tiempo, por la caída del dólar. Y se impone con más razón por cuanto permitiría, gracias a una plusvalía separada, ayudar enormemente a cada país a lograr las adaptaciones necesarias para el gran mercado y la economía mundial.

No es un asunto de reglamentación, aunque será necesario revisar la decisión del Consejo de Ministros del 18 de febrero de 1974 sobre la convergencia. Ésta, justo es reconocerlo, no ha colmado las esperanzas de sus promotores y hasta ha caído en la rutina y en penosos procedimientos. Es, ante todo, una cuestión de voluntad política y de imaginación económica. ¿Quieren los países miembros salir de sus políticas de cortas miras y de una concepción superada de su independencia en materia de decisiones económicas y financieras? ¿Serán lo suficientemente razonables como para cobrar conciencia de la red de interdependencias en la que se sitúa su actividad y sabrán extraer lo mejor en una especie de juego de suma positiva?

Añadamos que la ralentización del comercio mundial desde hace diez años hace más necesaria que nunca la utilización de potencialidades internas de crecimiento en la Comunidad. Ésa es la apuesta de la realización efectiva del gran mercado interior.

### *Un mejor funcionamiento de las instituciones*

La palabra rutina ha sido mencionada a propósito del procedimiento llamado de convergencia de las políticas económicas. Podría aplicarse al conjunto de la vida comunitaria. Europa decide mal y demasiado tarde, y pocas veces tiene gran eficacia en la aplicación

32

de las decisiones tomadas. Y así es como nace un proceso de burocratización paralizante y demasiado intervencionista.

El Acta Unica pretende remediar estos defectos. Pero hay que contar con la voluntad de aplicarla. Sin ella, Europa no saldrá de su enfermedad congénita: una sucesión de buenas resoluciones que se atascan en el fango de unas deliberaciones demasiado largas y a veces inconclusas. Para romper este funesto engranaje, conviene que el Consejo utilice plenamente el voto por mayoría cualificada y que la Comisión esté por fin dotada de medios de ejecución, de los que hoy carece, y que el Parlamento europeo tome sus plenas responsabilidades de colegislador en el procedimiento de cooperación.

El interés europeo exigiría ir aún más lejos para un mejor funcionamiento del triángulo institucional Consejo/Parlamento/Comisión. Pensamos especialmente en la cuestión presupuestaria, en un mejor control de los ingresos y de los gastos, con el fin de alcanzar los objetivos del Acta Unica, al tiempo que se asegura la mejor utilización posible del dinero del contribuyente europeo. La Comisión hace propuestas en el terreno de la disciplina presupuestaria que no implican el resurgimiento de la querrela institucional. O, dicho de otra manera, no desea, de momento, añadir una nueva dificultad a la «Gran Cita» sobre la ejecución del Acta Unica, pero está persuadida de que un día habrá que revisar las disposiciones del Tratado de tal manera que, a ejemplo del procedimiento llamado de cooperación, la Comisión pueda realizar plenamente su papel de iniciativa y el Consejo y el Parlamento estar asociados, a partes iguales, en todas las etapas del procedimiento presupuestario.

Pero, mientras tanto, el Consejo deberá contentarse con sus propios mecanismos internos para remediar eso que podría llamarse una «eclosión del proceso de decisión». Y siguiendo con la cuestión presupuestaria: actualmente no existe ninguna instancia de arbitraje en el interior del Consejo, lo cual es una de las razones del fracaso de la disciplina presupuestaria decidida en Fontainebleau en junio de 1984. En efecto, cada Consejo fija sus orientaciones y sus acciones. El Consejo de la Agricultura es relativamente autónomo para su política y para los gastos de ella dependientes. El Consejo de Ministros de Economía y Finanzas fija, por su lado, el nivel máximo

33

de gastos... pero es el Consejo del Presupuesto quien lo aplica tras dura y a veces ridícula batalla con el Parlamento. Ningún conjunto político puede funcionar decentemente en semejantes condiciones.

### *Una disciplina presupuestaria reforzada*

Estas últimas reflexiones nos conducen directamente a algo que constituye para la Comisión otra condición importante a cumplir para la buena aplicación del Acta Unica: una disciplina presupuestaria reforzada.

En un momento en que, con razón o sin ella, los países miembros se empeñan en disminuir sus gastos presupuestarios, en reducir el déficit público y, algunos, en disminuir los impuestos, ¿Cómo convencer a las opiniones públicas de que la Comunidad necesita recursos

suplementarios? Es cierto que nuestra Europa está en pleno crecimiento y que necesita, por tanto, políticas concretas para alcanzar la nueva frontera del Acta Unica. Es cierto también que el efecto de sustitución es algo que debe ser destacado todo aquello que se gasta a escala comunitaria tiene como contrapartida unos ahorros en los presupuestos nacionales. Mejor aún, todo ecu bien utilizado a nivel de los Doce, puede tener una rentabilidad superior a un gasto nacional equivalente. Fácil sería demostrarlo hoy en lo tocante a la política agrícola o a la de investigación, y pronto en lo referente a los transportes y a las grandes infraestructuras.

Todo eso hay que subrayarlo, pues muchas críticas injustificadas contra el presupuesto comunitario muestran una actitud extraña que les lleva a algunos a tratar de las finanzas comunitarias como si su país estuviera fuera de la Europa de los Doce.

La contradicción sería aún más manifiesta si, una vez firmada el Acta Unica, alguien se negara a proporcionar los medios de aplicarla.

Pero la Comunidad, es decir, el Consejo, el Parlamento y la Comisión, en contrapartida de la aceptación de nuevas responsabilidades conferidas a los países miembros por el Acta Unica, tiene que administrar su presupuesto como «un buen padre de familia» y asegurar la mejor utilización posible de los recursos concedidos. De

34

ello depende la calidad de las políticas aplicadas, su ejecución eficaz y un espíritu de rigor que debe ser omnipresente.

Al presentar un nuevo esquema de disciplina presupuestaria, la Comisión trata de sacar las lecciones de la experiencia 1985-1987 y corregir los defectos del presente sistema: la eclosión ya denunciada del proceso de decisión, la ausencia de control sobre los créditos comprometidos, la dificultad de controlar el gasto agrícola (aun reconociendo sobre este último punto la mayor importancia desempeñada por una circunstancia exterior la suma volatilidad del dólar).

La nueva disciplina presupuestaria es una especie de contrato fiscal para la Comunidad: la seguridad de que, hasta 1992, las retenciones fiscales no superarán un techo fijado en el 1,40 % del Producto Nacional Bruto de la Comunidad, la adopción de reglas más estrictas para el gasto agrícola, la asignación óptima de los recursos a las demás políticas indispensables para el éxito del Acta Unica.

### *Una política económica exterior común y firme*

La Comunidad europea es la primera potencia comercial del mundo. Y como tal es cortejada y criticada. Cortejada porque representa un formidable potencial de poder de compra y porque puede desempeñar un papel aún más importante para estimular el comercio multilateral y los intercambios. Criticada porque no se abre en exceso a las producciones de terceros países y porque ha explotado plenamente su potencial agrícola.

Recordemos ante todo y con fuerza que la Comunidad es el conjunto más abierto al comercio mundial. Pese a que, según la Comisión, ha de ir aún más lejos en favor de los países en vías de desarrollo, y rechazar los ataques que le vienen de fuera. Es fuera donde se practica el proteccionismo encubierto o explícito.

Evidentemente, la postura política de la Comunidad sería más sólida si tuviera la posibilidad de tomar, en el momento oportuno, las iniciativas necesarias para remediar el desorden monetario mundial, la mala distribución de los recursos financieros o el muy insuficiente crecimiento del comercio mundial. Pero no es el momen-

35

to de desesperarse. Las posiciones tomadas al alba de la Ronda Uruguay, las acciones ejemplares llevadas a cabo en el marco del Acuerdo de Lomé III o de la ayuda alimenticia, las propuestas para adaptar las funciones del FMI y de la Banca Mundial, son otros tantos jalones positivos para una acción responsable de nuestra Europa. Aunque todo esto no debería bastar.

¿Cómo explicar a nuestros agricultores que tienen que adaptarse a una situación mundial caracterizada por un excedente estructural de la oferta sobre la demanda, si las demás potencias agrícolas no realizan el mismo esfuerzo?

¿Cómo proclamar la necesidad del progreso tecnológico para nuestra competitividad y nuestro empleo, si no somos capaces de enfrentarnos a las amenazas que vienen de fuera?

¿Cómo proseguir un discurso en favor de unas mejores relaciones entre el Norte y el Sur, si vacilamos, por algunas decenas de millones de ecus, a la hora de otorgar las concesiones comerciales o las ayudas a los países más desabastecidos?

Hay que convencerse: no habrá progreso tangible en la construcción de Europa si ella misma no se afirma con fuerza, coraje y generosidad frente al exterior. Ahora bien, esta dimensión es con mucha frecuencia desoída o ignorada. Convenzámonos, Europa también se mostrará en su capacidad de resistir a las presiones actuales y futuras y en su capacidad de decir sí a los más pobres.

36

## II

### EL MODELO EUROPEO DE SOCIEDAD

El objetivo del mercado interior fue el origen del relanzamiento; no obstante, como al Presidente de la Comisión le gusta repetir: «sí, pero nadie se enamora de un gran mercado». Desde luego, utilizó el mercado como medio, pero la ambición del Presidente es mayor: lograr un verdadero proyecto de sociedad basado en un sabio equilibrio entre el hombre y la propia sociedad. Su fundamento, como repite sin cesar, está compuesto de competencia para estimular, de cooperación para reforzar y de solidaridad para dar a cada uno su oportunidad el esbozo de eso que otros llaman economía social de mercado.

Y así, dos semanas después de haber propuesto ante el Parlamento Europeo la realización, para el 92, de un espacio europeo sin fronteras interiores, Jacques Delors reunió en Val Duchesse, cerca de Bruselas, a los dirigentes de las organizaciones sindicales y patronales de los países de la Comunidad. El objetivo de esta reunión del 31 de enero de 1985 era

37

claro: reanudar el diálogo social, interrumpido desde hacía muchos años a escala europea, y conseguir que con su mediación se implicaran los interlocutores sociales en la organización del gran mercado interior. Se pretendía que las deliberaciones y los eventuales acuerdos pudieran mantener la dimensión social de este proyecto y permitieran superar los obstáculos institucionales —más exactamente la regla de decisión por unanimidad en el Consejo de Ministros— que hacen difícilmente practicable la vía de la Europa social.

El diálogo social, una vez reiniciado, podría favorecer los avances realizados en el marco del Acta Unica Europea, firmada en diciembre de 1985, la cual abre la vía a la política convencional a escala europea y da la posibilidad a los ministros de decidir por mayoría cualificada en los dominios sociales relativos a la sanidad y a la seguridad en los lugares de trabajo.

Durante los meses siguientes, la Comisión alienta el diálogo social que conduce a la adopción de unos primeros acuerdos entre patronales y sindicatos europeos, por ejemplo, sobre la introducción de nuevas tecnologías en la empresa o sobre la formación profesional. Propone igualmente al Consejo de Ministros una directiva-marco sobre salud-seguridad y cinco directivas de aplicación que sitúan la protección de los trabajadores a muy alto nivel. Sobre otros capítulos de la política social (condiciones de trabajo, información y consulta a los trabajadores), sigue habiendo bloqueo.

Jacques Delors juzga entonces necesario llamar la atención a los jefes de Estado y de gobierno sobre los riesgos que podrían derivarse de un mercado desequilibrado entre el progreso del mercado interior y cierto estancamiento de lo social. En mayo de 1988, propone a la Comunidad que se elabore y se adopte una carta comunitaria de los derechos sociales que pueda servir de compromiso solemne y también de fundamento para un programa preciso. Una vez adoptada esta carta, en diciembre de 1989, durante el turno de presidencia francesa de la Comunidad europea, la Comisión da a conocer el programa de aplicación.

Pero las dificultades persisten las condiciones de adopción de la carta exigen tomar medidas que requieren la unanimidad del Consejo, y Gran Bretaña es el único país de los doce miembros que se niega a firmar la Carta social.

Los interlocutores sociales, al sentirse ahora implicados en la construcción europea, van a influir de manera decisiva en las discusiones del Consejo Europeo de Maastricht (diciembre de 1991). En efecto, las patronales y los sindicatos europeos se ponen de acuerdo para proponer una reforma de las disposiciones sociales del Tratado. En ese sentido, los sin-

38



dicatos británicos contribuyeron de manera decisiva tras su cambio de posición sobre Europa a partir del Congreso de Bournemouth. Ese diálogo será tenido muy en cuenta en el texto adoptado en Maastricht, firmado una vez más por once países miembros, ya que Gran Bretaña se niega de nuevo al acuerdo. Lo cual no importa mucho, puesto que esos once países tendrán la posibilidad de aplicar entre ellos, por mayoría cualificada, las nuevas reglas adoptadas.

Pero la solidaridad debe también jugar su papel entre las regiones más ricas y las menos avanzadas de la Comunidad con el fin de permitir a cada cual sus opciones en el gran mercado. Jacques Delors tiene muy en cuenta esta política, la de la cohesión económica y social en la jerga de Bruselas. Pero hay un tema al que consagra todas sus energías, cual es el del desarrollo rural. La Comisión va a batirse hasta imponer el objetivo del desarrollo rural con el doble propósito de luchar contra la desertificación y de reforzar la competitividad de las agriculturas comunitarias. Aunque financieramente el resultado no está a la altura de las esperanzas, sin embargo, la consigna está dada: los agricultores tienen un futuro basado en la producción, pero también en una cierta forma de ordenación del territorio. Una idea que será ampliada con la reforma de la Política Agrícola Común, el famoso «paquete Delors 2», presentado a principios de 1991 y adoptado en la primavera de 1992 pese al escepticismo de algunas organizaciones agrícolas, con perspectivas financieras de 1993 a 1998. En él trabaja la Comisión desde el otoño de 1991, y será por fin aprobado durante el Consejo Europeo de Edimburgo de diciembre de 1992.

Esta atención a las relaciones del hombre con la naturaleza lleva también a la Comisión Europea a sensibilizar a todos los países miembros acerca de las exigencias del medio ambiente, acerca de la necesidad de introducir la dimensión ecológica en la acción comunitaria. Los problemas no escasean: los británicos estiman necesario mantener la competitividad de las empresas, y los españoles temen costes excesivos para su economía; así es difícil progresar y los Estados miembros —con el fin de bloquear el proceso— intentan conservar la unanimidad como modo de decisión. No obstante, la Comisión, desde la imposición de vehículos «limpios» hasta la lucha contra las emisiones de dióxido de carbono, sigue su lucha por preservar el medio ambiente.

## «CONSTRUIR LA EUROPA SOCIAL»

*En el Congreso de los Sindicatos británicos  
en Bornemouth, el 8 de septiembre de 1988*

La situación evoluciona y, como muestra el informe del Trade Union Congress, cambia rápidamente. Estoy muy satisfecho de ver que las organizaciones sindicales de Europa aceptan este desafío «1992».

Quisiera hoy concentrarme en cuatro temas principales:

Nos hallamos frente a un gran reto, y hemos de preservar y reforzar nuestro modelo de sociedad europeo, único en su género.

Frente a las presiones del exterior, tenemos que encontrar la manera de volver a ser dueños de nuestro destino.

La cooperación y la solidaridad, lo mismo que la competitividad, son las condiciones de nuestro éxito común.

La dimensión social es un elemento esencial y el informe que ustedes han elaborado muestra que están dispuestos a comprometerse en esa dirección.

La organización que ustedes representan ha sido realmente pionera en la historia del movimiento sindical, y sirvió de ejemplo y de referencia a otros sindicatos que se constituyeron en los países vecinos con el fin de conquistar los derechos de los trabajadores y defender su dignidad. Esta corriente histórica fue contribuyendo progresivamente a modelar en Europa un modelo de sociedad original, fruto de un sabio equilibrio entre la sociedad y el individuo. Ciertamente existen, según los países, variantes de este modelo. Pero por todos los rincones de Europa encontramos los mismos meca-

40

nismos de solidaridad social, de protección de los más débiles, de posibilidades de expresión, de acción y de negociación colectiva.

El mundo europeo conoce hoy serias dificultades tras los tres decenios de expansión que siguieron a la Segunda Guerra Mundial. Una serie de acontecimientos vinieron a perturbar este desarrollo en los años setenta y siguen perturbándolo.

La mayor parte de estos fenómenos tenían y tienen un origen externo, lo que equivale a hablar de nuestra creciente vulnerabilidad frente a un mundo que evoluciona rápidamente y del que Europa ya no es el centro.

Los países europeos reaccionaron y siguen reaccionando en grados diferentes, aunque de la misma manera. Rechazando mayoritariamente un drástico descenso de los salarios y de los niveles de protección social, han buscado en el incremento de la productividad el medio de adaptarse a los nuevos hechos mundiales. Lo consiguieron en parte, aunque a cambio de unas tasas de desempleo masivas.

Este paro es el azote principal que tenemos que sufrir siendo los trabajadores, en especial los jóvenes, los más afectados. Diversas políticas se han ensayado por Europa y, si bien algunas han logrado alcanzar unos buenos resultados, ninguna ha dado con la respuesta que satisfaga a todos.

Todas estas políticas han topado con la amplitud de la adaptación que había que realizar y con el hecho de que nuestra capacidad de intervención resultaba limitada, ya que las causas de los trastornos que nos afectan son, en parte, externas.

Se impone, pues, el volver a ser dueños de nuestro desarrollo económico y social, dueños de nuestra tecnología, dueños de nuestra capacidad monetaria. Y hemos de hacerlo contando con nuestras propias fuerzas. Hemos de hacerlo a la europea, es decir, respetando nuestros propios valores de solidaridad y concertando a todos los que participan en la producción. Hemos de hacerlo conjuntamente, asociando nuestras fuerzas.

Dado que somos ya sumamente dependientes los unos de los otros, dado que nuestro futuro está estrechamente unido, ¿por qué no extraer conjuntamente los beneficios de esta situación? ¿Por qué no establecer un amplio marco a nuestra acción utilizando las bazas de una más estrecha cooperación entre nosotros?

41

Esta nueva voluntad, este amplio marco para nuestro reto económico y social europeo, es el que queremos construir de aquí a finales de 1992. Los gobiernos y los Parlamentos de los doce Estados miembros así lo han decidido solemnemente y por ello han firmado y ratificado un nuevo tratado que se llama el Acta Unica Europea. Sindicatos y organizaciones empresariales europeas han aprobado este objetivo poniendo en él, evidentemente, algunas condiciones, condiciones que, por supuesto, difieren en algunos puntos. De ahí la necesidad de un diálogo más profundo y concreto entre patronales y sindicalistas a nivel europeo.

En enero de 1985, reuní a los interesados con el fin de relanzar el diálogo social. El movimiento está ya lanzado y se han tomado decisiones importantes y otras que se tomarán de aquí a poco. Trazando un primer balance, los jefes de Estado y de gobierno reunidos en el Consejo Europeo de Hannover, en junio pasado, han considerado que la realización de una Europa sin fronteras internas se había convertido ya en un proceso irreversible.

Pero no hay unanimidad respecto a este proceso.

Los hay escépticos que dudan de que los potenciales beneficios vayan a ser tan importantes. Ante cada dificultad señalan siempre con el dedo a ese «gran mercado».

Los hay, a la inversa, entusiastas que ven en la construcción europea la solución a todos sus problemas gracias al gran mercado. Mercado que supondrá la convergencia de políticas económicas y que, gracias a ellas, se crearán millones de puestos de empleo y el crecimiento conocerá, de nuevo, cotas históricas.

Por mi parte, les invito a asumir el papel de arquitectos. Exige de manera continuada el trabajo, el esfuerzo y la imaginación con el fin de que esta gran ambición que Europa se ha dado, se corresponda con los objetivos para los que ha sido formada.

No era del todo evidente que los doce gobiernos aceptaran duplicar de aquí a 1992 los créditos comunitarios dedicados a la construcción de una Europa más solidaria. Y sin embargo,

así lo decidieron, en febrero pasado, en el Consejo Europeo de Bruselas, para el desarrollo de las regiones atrasadas, para la ayuda a la conversión de regiones o de ciudades industriales en dificultades, para la lucha contra el paro de larga duración, para la inserción profesional de los jóvenes y para el desarrollo del mundo rural. Las me-

42

didias tomadas van a incrementar la solidaridad de la Comunidad. De aquí a 1992, 40.000 millones de libras esterlinas serán consagradas a estos cinco objetivos. Este esfuerzo es indispensable. No solamente constituirá un factor de crecimiento económico suplementario, sino que permitirá la difusión de los beneficios del gran mercado en las regiones que conocen deficiencias estructurales de desarrollo. Bien se puede ver que estos objetivos afectan a todos los Estados miembros. Algunos han expresado el temor de que un país como Gran Bretaña pueda quedar relegado en el ámbito europeo. No es ese el caso.

Se trata de una Europa fundada sobre el respeto al derecho y, por tanto, con reglas claras. Si tratamos de asociar nuestros esfuerzos, no se comprendería que con prácticas desleales se intentara falsear la acción económica. Si juntos tratamos de encontrar el camino de la prosperidad y del empleo, no se entendería que EUROPA llegase a ser una fuente de regresión social.

Los jefes de Estado y de gobierno han debatido ampliamente durante el último Consejo Europeo de Hannover los principios que debían inspirar la definición y la puesta en práctica de estas reglas. Las resumiré de la manera siguiente:

- Primero: las medidas a tomar para la realización del gran mercado no deben reducir el nivel de protección social ya conseguido en los Estados miembros.
- Segundo: el mercado interior debe concebirse de manera que benecie a todos los ciudadanos de la Comunidad. Con este fin, no solamente es necesario mejorar las condiciones de vida y de trabajo de los asalariados, sino también asegurar una mejor protección de su salud y de su seguridad en los lugares de trabajo.
- Tercero: las iniciativas a tomar lo serán tanto en el terreno de los convenios como en el legislativo.

Esta concepción se corresponde con la de la Comisión y, así lo creo, responde a los deseos de los interlocutores sociales.

Nos queda ahora avanzar, definir esas reglas, y para eso tenemos necesidad de todos los arquitectos. Ante el Congreso de la Confederación Europea de Sindicatos, el 12 de mayo pasado, he

43

presentado tres propuestas destinadas a marcar debidamente la dimensión social de la construcción europea:

- el establecimiento de un conjunto de derechos garantizados para los trabajadores;
- la creación de una sociedad de derecho europeo;
- la extensión a todos los asalariados de un derecho a la formación permanente.

No se trata más que de propuestas que han de ser discutidas y profundizadas. Si llegan otras propuestas provenientes de los interlocutores sociales, serán bien recibidas, ya que el diálogo social y la negociación colectiva son, en mi opinión, los pilares de una sociedad democrática y de progreso social.

Europa se está afirmando en su diversidad. Ustedes, queridos amigos, seguirán siendo plenamente británicos con todo lo que constituye sus razones para vivir. Gracias a la cooperación y a la solidaridad entre nosotros los europeos, llegaremos —por la riqueza de nuestras diversidades— a preservar nuestra identidad, nuestra cultura, nuestra capacidad de decisión y de acción.

No he venido aquí para prometerles millones de empleos ni el retorno rápido a la prosperidad general. El mundo al que hemos de adaptarnos es un mundo duro, en evolución permanente y rápida. Lo que estamos empezando a hacer juntos es un medio para facilitar esa adaptación y para encontrar una nueva juventud para nuestra Europa. Y es también un medio de demostrar al mundo que nuestra cooperación está al servicio de la paz y del progreso. Si, el mundo nos mira, les mira a ustedes, los británicos, mira a los alemanes, a los italianos, a los franceses y a todos los demás. Se pregunta cómo estas naciones, que han pasado siglos desgarrándose entre si, han podido encontrar el camino hacia una estrecha cooperación con el fin de superar el declive económico y la regresión social.

## «FOMENTAR EL DIÁLOGO SOCIAL»

*En el Congreso de la Confederación Europea de Sindicatos,  
en Estocolmo,  
el 12 de mayo de 1988*

El diálogo con el Congreso de la Confederación Europea de Sindicatos forma parte de las citas esenciales y obligatorias. Es una tradición que, espero, seguirá manteniéndose. La obra que estamos acometiendo sitúa al movimiento sindical europeo ante nuevos retos y hace de él uno de los actores principales de la construcción europea.

Hoy me invade un sentimiento, mezcla de inquietud y de esperanza. La inquietud ante cierta incapacidad colectiva para erradicar el paro y para recuperar los caminos de un crecimiento que no solamente nos aportaría puestos de empleo, sino que rompería las ataduras que frenan la economía mundial y oprimen a los más desfavorecidos.

Pueden proponerse las mejores resoluciones, adelantarse las soluciones más eficaces, echar a otros las culpas cuando todas esas cosas no se cumplen todo el debate sería inútil porque lo cierto es que, palpable y apremiante, se halla la realidad de los desastres del paro que exigen redoblar nuestros esfuerzos. En nuestro último encuentro, en Milán, expresaba mi deseo de que debía preservarse nuestro modelo de sociedad conciliando la iniciativa, la responsabilidad y la solidaridad dentro del diálogo. Sigo persuadido de que mediante la profundización y la renovación de este modelo, asociando en él todas nuestras fuerzas en un marco más amplio y más dinámico, es donde podremos encontrar la salida.

45

Voy a concentrar mi intervención en torno a cuatro temas principales:

1. Europa está de nuevo en movimiento y eso, en cualquier caso, es positivo.
2. El éxito no es inherente. Deben cumplirse determinadas condiciones desde ahora mismo.
3. Entre ellas, como condición y finalidad a un tiempo, está la dimensión social de la construcción europea.
4. Se necesita un gesto político. Y tiene que darlo el próximo Consejo Europeo, en Hannover. La Comisión Europea aceptará sus responsabilidades.

### *Europa está de nuevo en movimiento*

Ustedes saben que dedicamos a ese fin lo esencial de nuestra energía y de nuestra acción. Recuerdo nuestro encuentro de 1985 en el que aprobaron el objetivo 1992, antes incluso de que se iniciara el movimiento que iba a poner de nuevo a Europa en marcha. Ahora mido el camino recorrido desde hace tres años.

Hubo, en primer lugar, una ampliación de nuestra Comunidad con dos países nuevos, dos jóvenes democracias que iban a consolidar el conjunto y a ofrecerle nuevos horizontes. Vino a continuación la adopción, por parte del Parlamento y del Consejo Europeo, del objetivo propuesto la creación de un gran mercado único libre de obstáculos para los intercambios. Les dije en Milán que ese objetivo no iba a limitarse a los simples aspectos técnicos. No se trataba —y tampoco se trata hoy— de crear una simple zona de libre comercio, sino de un espacio organizado dotado de reglas comunes que trata de asegurar la cohesión económica y social y la igualdad de oportunidades ante las potencialidades ofrecidas. Un espacio único, dinámico y solidario en el que unas políticas comunes lucharían por el interés común.

El Acta Unica Europea —singular nombre dado a la reforma del Tratado de Roma— sentó a continuación los principios de organización de ese espacio común e introdujo, a iniciativa del gobierno de Dinamarca, unas disposiciones innovadoras en materia de

46

protección a los trabajadores en su lugar de trabajo. Por último, cuarta etapa, la batalla de Bruselas, larga y áspera, vio en febrero último cómo los Doce precisaban estos principios y dotaban a la Comunidad de medios políticos y financieros correspondientes a sus nuevas ambiciones.

Así se ha desarrollado el relanzamiento de Europa. Y nos ha llevado a progresar paralelamente hacia varios objetivos interrelacionados: la realización del mercado interior, el refuerzo de la cohesión económica y social (que incluye, evidentemente, la dimensión social del gran mercado), una cooperación creciente en materia de investigación, el desarrollo de la cooperación monetaria y una mejor consideración del medio ambiente.

Estos objetivos están relacionados entre sí, ya que la filosofía implícita de la construcción europea es mucho más dialéctica de lo que generalmente se cree. La competencia se desarrollará en el seno de un gran mercado que favorecerá igualmente la cooperación. Y en la misma relación con que funcionan la competencia y la cooperación, lo harán la liberalización y la armonización al ofrecer las condiciones de una nueva regulación del conjunto creado. El impulso comunitario deberá ser sustituido por unos polos descentralizados de poder y de responsabilidad.

Colocamos esta acción en la superior perspectiva de la unión europea. Aunque también está, de manera concreta e indispensable, al servicio del empleo. Los éxitos en este terreno son los que imperan sobre el resto, ya que no podría haber ambición alguna para Europa sin el concurso de los trabajadores; y ese concurso, esa participación, no podrán ser adquiridos más que con el convencimiento de que el camino iniciado será un factor de progreso social.

Un reciente estudio encargado por la Comisión Europea aporta al respecto una serie de enseñanzas interesantes. Ese estudio, que ha durado dos años y en el que se han asociado una cuarentena de instituciones y centros de investigación europeos muy reputados, en el que han participado más de 300 investigadores que han interrogado a más de 11.000 empresas, nos confirma que nuestra andadura está bien encaminada. Las ventajas económicas y sociales de la realización del programa 1992 podrían suponer un incremento del crecimiento del 4,5 % y una creación neta de casi dos millones de empleos.

A esto hay que añadir que si entran en funcionamiento unas políticas económicas que exploten al máximo los márgenes de maniobra que se desprenden de la realización del gran mercado, la Comunidad obtendrá un incremento del crecimiento del 7 % y podrán crearse cinco millones de nuevos puestos de trabajo. Pero he dicho y he repetido, desde que tuve conocimiento de los resultados de ese estudio colectivo dirigido por el señor Cecchini, que no se trata más que de potencialidades. Lo he dicho también muchas veces: en modo alguno tiene Europa en sus manos la elaboración de una receta milagrosa para resolver los problemas que conocemos.

De todas formas, de esos trabajos sacaré dos enseñanzas fundamentales. La primera es que, evidentemente, Europa es la cantera más prometedora para el crecimiento y para el empleo. La segunda, que las ventajas obtenidas serán tanto más importantes cuanto más capaces sean los europeos de comprender la necesidad de cooperar, de trabajar en común y de obtener, en recompensa, la duradera expansión.

Ustedes conocen los términos de esta cooperación. Es lo que juntos hemos propuesto desde hace tres años con el nombre de «estrategia cooperativa de crecimiento» y que luego rebautizamos con el de «iniciativa europea de crecimiento». Significa que en las circunstancias que conoce hoy la economía mundial, marcada especialmente por los desequilibrios creados por la potencia dominante, Europa no puede contar más que con sus propias fuerzas. Pero si esa iniciativa se pusiera en práctica al mismo tiempo que la realización de nuestro espacio común, optimizaría las opciones de crecimiento y de empleo.

Pero no será la única en orientarse en esa dirección. Las políticas que han de acompañarla y que hemos decidido en Bruselas, dotadas de medios financieros importantes —sensiblemente superiores a los del Plan Marshall de la posguerra, según me han dicho—, causarán un impacto macroeconómico nada desdeñable. Se trata de cumplir cinco objetivos que la Comunidad ha juzgado indispensables para reforzar su cohesión económica y social, y que son el desarrollo de las regiones atrasadas y la ayuda a la conversión de las regiones afectadas por el declive, la lucha contra el paro de amplia duración, la inserción profesional de los jóvenes y el desarrollo del mundo rural.

La aplicación de estas reformas está en curso; el Consejo se ha comprometido a elaborar, de aquí a finales de mayo, el reglamento marco; y a la Confederación europea de sindicatos se le consultará sobre los futuros reglamentos del mismo modo que se le consultó sobre los principios de la reforma.

Éste es, pues, el plan de construcción, la cantera y los primeros fundamentos.

*Las condiciones del éxito*



He hablado de las promesas que encierra el plan, pero ahora quisiera exponer los principales obstáculos con que nos hemos de enfrentar juntos para lograr el éxito. Estos obstáculos se llaman ante todo «diversidades».

Tanto si se trata de los niveles de vida y de desarrollo entre las regiones, de las condiciones de empleo, de trabajo y de protección social, de los métodos de la política social o, finalmente, de las posiciones de los actores presentes, la Comunidad está marcada por profundas diversidades con las que hay que contar para alejar los riesgos de desequilibrio que suponen y, sobre todo, para reforzar su cohesión económica y social.

Quisiera decir aquí con firmeza que no se trata, como algunos pretenden, de una obsesión por introducir «lo social» en todas partes, sino de una demostración evidente de que, si la cohesión social del espacio común no se realiza, el gran mercado no existirá. ¿Por qué? Simplemente porque ni las empresas ni los trabajadores, con arreglo al lugar donde se encuentren, podrán beneficiarse de las mismas posibilidades de acceso a ese mercado y pronto aparecerán bloqueos por un lado o por otro. Cuando decimos que el gran mercado no debe dar lugar a un *dumping* social, estamos defendiendo tanto las condiciones de empleo y de protección de los asalariados que podrían ser objeto de ese *dumping*, como el empleo de los asalariados de unas empresas indebida e injustamente competidoras, o bien el progreso de las condiciones de vida y de trabajo de las regiones atrasadas.

Esto es muy importante y debe servir para aclarar el modo con que las instituciones y los agentes sociales, juntos, deben adminis-

49

trar la diversidad europea y asegurar, según los principios del Tratado de Roma y del Acta Unica, la cohesión y la convergencia de las políticas sociales en la perspectiva del mercado único.

La convergencia de las evoluciones y de las políticas sociales debe efectuarse en el sentido del progreso. Esa es la dirección y la misión impartidas por el Tratado. Lo cual significa que se incitará a los países que tienen normas sociales más bajas a que las superen progresivamente, mientras que a los países en los que las normas son más elevadas, se les invitará a que las mantengan, incluso a que las mejoren. Y así, en lugar de detener el convoy social para permitir a los rezagados que lo alcancen, la Comunidad les ayudará a acelerar su marcha y a adquirir el ritmo necesario para integrarse con los demás. El ajuste social se hará, pues, según un método dinámico, gracias sobre todo a las políticas estructurales y no mediante el recurso al *dumping* social.

Ése es el principio que debe inspirar nuestra acción. Pero, ¿cómo ponerlo concretamente en práctica?

Convendría distinguir claramente aquello que se deriva de la competencia de las instituciones europeas, de la función de los Estados miembros, de la función de los agentes sociales y lo que puede resultar de una acción coordinada.

*La dimensión social*

Ante todo, nos compete explotar al máximo las posibilidades abiertas en el campo social por el Acta Unica Europea.

### *Legislar*

Lo hacemos especialmente en dos campos:

—Ante todo, previendo un soporte social para las decisiones que instituyen el gran mercado y que lo justifican. Sería de aplicación, por ejemplo, en el caso de los transportes por carretera o en las especificaciones que hay que aportar para

50

la comercialización y la puesta en servicio de determinados bienes como las máquinas.

—Lo hacemos también en el campo de la salud y de la seguridad. El famoso artículo 118A nos ha permitido recientemente proponer una directiva marco y cinco de aplicación sobre estas cuestiones. Propuestas que ustedes han aprobado en sus grandes líneas.

En todos estos campos —ya sean los aspectos sociales de los textos del gran mercado o los proyectos de directivas sobre la salud-seguridad— hemos mejorado, así lo creo, los procesos de concertación.

Estas disposiciones se inspiran en algunos principios que acabo de exponer: constituyen prescripciones mínimas que todos deben respetar en la Comunidad y que no impiden a los Estados miembros el promover o aceptar niveles de protección más elevados.

Tenemos ahí una de las aproximaciones comunitarias posibles de esta búsqueda de convergencia indispensable para la realización y el funcionamiento del espacio económico común.

### *Fomentar el diálogo social*

Hay otras, y en especial el diálogo social a escala comunitaria que lanzamos en 1985, y en el que toma parte la CES. Debo reconocer que, tras unos inicios prometedores, ese diálogo ha decepcionado bastante. Hasta el punto que me he preguntado si la Comunidad debía alentarlos. Conozco bien los datos del problema: la dificultad que tienen los organismos integrantes de disponer de un mandato de negociación, el hecho de que los acuerdos tomados conjuntamente no constituyan un gran progreso para los países avanzados. El hecho, también, de que pueda parecer ambicioso e incluso utópico el lanzar un diálogo interprofesional a escala europea mientras este tipo de negociaciones tiene tendencia a regresar a los ámbitos nacional y de ramo hasta concentrarse en el de la empresa. Sí, conozco las dificultades y de ninguna manera quisiera que este diálogo sirviera de pretexto para no avanzar.

51

Pero también me digo que la detención del diálogo debilitaría la postura y el lugar del sindicalismo europeo y arrojaría cierto descrédito sobre nuestra voluntad de reforzar la cohesión social de la Comunidad. Pero, ¿cómo dar forma contractual a unos indicios para que orienten y más tarde hagan converger las negociaciones que tienen lugar en cada país? Por supuesto que el diálogo social que llamamos de «Val Duchesse» no puede pretender por sí solo llenar esta función de orientación; sin lugar a dudas habrá que revisar muy pronto y profundamente los instrumentos de concertación que existen a escala comunitaria para reforzar su función en este punto esencial. Pienso en concreto en el Comité permanente del empleo y también en los seis comités sectoriales que funcionan y cuya eficacia podría ser reforzada.

Pienso igualmente en el diálogo que podría desarrollarse en el seno mismo de algunas sociedades de dimensión europea. Se han tomado iniciativas positivas en algunas de ellas y han conducido a la creación de Comités de grupo a escala europea.

### *Por un relanzamiento político*

El debate queda entablado, pues, a diversos niveles en torno a la necesaria cohesión del mercado interior. Pero, para que pueda seguir adelante con resultados concretos, propondría que se tomaran tres iniciativas en los próximos meses.

- ¿Por qué, por ejemplo, como ha sugerido la Presidencia belga y como está previsto en el programa social de ustedes, no iba a adoptar la Comunidad una «plataforma» o conjunto de derechos sociales garantizados que se inspirara en la Carta Social Europea? Esta «plataforma» podría ser negociada por los interlocutores sociales y traducida a continuación en legislación comunitaria. Serviría de base al diálogo social y al refuerzo de la cohesión social europea. Tendría un carácter obligatorio.
- La segunda iniciativa que pensamos tomar en consideración consistiría en reconocer a cada trabajador el derecho a la formación permanente. Así, cada asalariado de Europa se

52

beneficiaría de un crédito de horas de formación que utilizaría según sus necesidades a lo largo de su vida profesional. También en este caso el diálogo social podría matizar el proceso.

- Tercer punto: el derecho europeo de sociedades. La constitución de empresas europeas, poderosas y dinámicas, sería un importante factor de la cohesión económica y social. Ahora bien: no existen hoy reglas jurídicas que lo permitan. De ahí el proyecto que tenemos de crear un instrumento de derecho que haga posible la existencia de tales sociedades. Este instrumento implicaría, naturalmente, un dispositivo legal para asegurar la participación de asalariados según diversas modalidades opcionales. Y debo subrayar que este nuevo estatuto no podría reducir los elevados niveles de participación que existen ya en algunos países. Conduciría más bien a reforzar globalmente la participación de los trabajadores en la Comunidad.

Propondré este relanzamiento político de la dimensión social en el próximo Consejo Europeo de Hannover. Ustedes nos ayudarán actuando como ha propuesto su Presidente, Ernst Breit, quien ha dicho lo siguiente:

«Es indispensable que nosotros, Confederación sindical de los países de la Comunidad, presionemos constantemente a nuestros gobiernos en estas materias europeas, y no solamente a través de la Confederación Europea de Sindicatos y de la Comisión Europea».

Se encontrarían así conciliados los imperativos de la economía y la profundización de la democracia industrial, dando una clara señal a la orientación que debe impregnar el modelo europeo de producción.

Al hablar de los retos a los que está enfrentada la Comunidad Europea, no he olvidado (y menos aún podía hacerlo en Estocolmo) los movimientos sindicales de los países de la Asociación Europea de Libre Comercio. Pero, si de aquí a 1993 la Comunidad de los Doce debe dar prioridad a su profundización interna y dejar para más tarde la ampliación a otros países, ello no impide que, de 1988 a 1992, esperemos reforzar nuestros lazos de cooperación con los países de la AELC. Querría decirles, aunque lo saben bien, que no

53

tenemos el monopolio de Europa, que contamos con ellos para la defensa y la expansión del modelo que poseemos en común y que apreciamos su contribución al diálogo social europeo. Necesitamos todas las fuerzas del momento cuando se anuncia la gran revolución tranquila que constituye la supresión de fronteras entre los Doce. Necesitamos un movimiento sindical poderoso que haga compartir su visión social del objetivo 1992 y que demuestre el movimiento andando.

54

«POR EL DESARROLLO RURAL»

*Convención nacional para el futuro del espacio rural francés,  
en Burdeos, el 1 de marzo de 1991*

Cabría preguntarse, dado el carácter sumamente descentralizado de los problemas rurales, por qué la Comisión Europea se interesa por ellos. Pues bien, se interesa por muchas razones, y especialmente porque guardan relación con las políticas europeas sobre agricultura y medio ambiente; pero, como parece evidente, esa acción comunitaria tiene unos límites que todo el mundo debe entender. Pese a todo, esta cuestión tiene una dimensión europea y me agradaría explicarles el porqué. Cuando en 1987 se propusieron nuevas formas de contribución de la Comunidad al desarrollo regional, solicité y obtuve, no sin dificultades, que el desarrollo del mundo rural fuera considerado como una prioridad; y así sucedió en un Consejo Europeo, el de febrero de 1988, que sigue siendo para mí el elemento más importante de los seis últimos años de historia de la construcción europea, ya que durante este Consejo Europeo se aceptaron las propuestas de la Comisión, y pudimos ayudar a poner en movimiento unas políticas estructurales que pueden interesarles a ustedes; aunque debo indicarles, repito, que tienen limitaciones.

¿Por qué he insistido en el mundo rural? Ante todo, porque el renacimiento del mundo rural constituye para mí un reto de civilización para las sociedades europeas. Para todas las sociedades europeas, incluidas aquellas que no prestan casi ninguna atención a ese tema porque tienen otras prioridades, como así sucede en especial con los países que están retrasados en su desarrollo.

55

En segundo lugar querría hablar sobre cómo puede aceptarse este reto a nivel europeo, aun conociendo, y lo repito por tercera vez, sus límites; y, por último, explicar lo que hace la Comunidad y lo que ustedes pueden esperar de ella en el futuro.

El renacimiento del mundo rural es un reto de civilización para nuestras sociedades. Para convencerse hay que saber —mi personal experiencia me lo muestra tras veinte años de participación en diversas formas en la construcción europea— que existe un modelo europeo de sociedad, diferente de los demás, bien que en torno a nosotros surgen sociedades muy eficaces, algunas muy atractivas para nuestra juventud y otras menos atractivas. El modelo europeo de sociedad es una realidad y, antes de volver al mundo rural, debo recordar que cuando se ha tratado de discutir de la dimensión social de la construcción europea, ha habido once Estados miembros de los doce, sea cual fuere su forma de gobierno, dispuestos a apoyar una Carta de derechos sociales de los trabajadores y a defender un modelo socioeconómico que tiene mucho que decir en el mercado, pero que tiene igualmente en cuenta algunas intervenciones de instituciones públicas, el Estado, los bancos centrales y las colectividades descentralizadas, así como la concertación entre los diversos interlocutores sociales. Solamente la Gran Bretaña de la

señora Thatcher se *opuso* a la Carta. Si recuerdo esto, es para indicarles hasta qué punto nuestros representantes políticos, sean cuales fueren las evoluciones ideológicas y políticas de estos últimos años, defienden este modelo de sociedad pese a que, sin duda, olvidan que en este modelo de sociedad el mundo rural ocupa un lugar esencial. ¿Sería procedente recordar aquí la contribución de los agricultores —así los voy a llamar por el momento— en la organización del espacio y en el mantenimiento del suelo, las huellas que desde hace siglos y siglos han dejado en nuestra sociedad? Pues bien, todo eso es lo que actualmente está amenazado. Debo reconocer, no obstante, que he experimentado cierto alivio al repasar el último censo demográfico referente a las pequeñas aldeas y ver que sigue manteniéndose en ellas la población. Entre los rasgos propios de este modelo de sociedad figura la aportación del mundo rural a la continuidad de unos vínculos sociales tan importantes en todos nuestros países, especialmente en Francia.

La permanencia de determinadas estructuras familiares en el me-

56

dio rural, a pesar de algunas evoluciones acaecidas y que ustedes conocen bien, la especificidad de la población europea, no solamente francesa, repartida por el conjunto del territorio como una malla urbana diversificada y que nos opone a las superconcentraciones urbanas que vemos en otros países a las que acompañan zonas completamente desertizadas, el deseo expresado por muchos europeos de un euraizamiento en una tierra y la búsqueda, a veces difícil hoy, de un sentimiento de pertenencia a una colectividad próxima a su historia, todo eso son razones, yo creo, que inducen a hablar del mundo rural como de un reto para nuestra civilización.

Tenemos el sentimiento de que tales estructuras están implícitamente amenazadas por algunas concepciones demasiado mecanicistas del crecimiento económico, es decir, de la ordenación del territorio, por la fascinación que ejerce la gran aglomeración urbana como polo de desarrollo, y también por una negligencia cada vez más importante (ya tendré la ocasión de volver sobre ello) respecto de la conservación del más valioso capital que nos ha sido legado, quiero decir, el capital naturaleza.

Es cierto que la atención al medio ambiente ha suscitado un nuevo interés por el mundo rural, pero eso no ha sido suficiente, hasta ahora, para movilizar las opiniones públicas, para hacer que el problema sea planteado de una manera serena sin que suscite de un lado o de otro reacciones apasionadas que hacen imposible el diálogo. Es cierto que ahora hay sensibilidad hacia las lluvias ácidas, hacia la polución de las capas freáticas, hacia la desaparición de las especies naturales, pero la amplitud de los fenómenos, su gravedad, sus relaciones mutuas, no son suficientemente percibidas, y de Europa habrán de venir indicios de que hace falta un debate sobre todos estos temas.

Y sin embargo, no nos han faltado las advertencias. Sería fácil suscitar aquí una reflexión sobre lo que ha supuesto la concepción del futuro del crecimiento, del papel de la planificación en la ordenación del territorio, pero no es ese el asunto que aquí nos reúne.

Sencillamente creo que el problema que nos ocupa, nos invita a una reflexión casi filosófica sobre la noción de progreso, a clarificar las finalidades de la acción colectiva y a tomar en serio no solamente las ventajas, sino también los costes del crecimiento, es decir, a medirlos de otra manera. Costes relacionados con la deser-

tificación, con el deterioro de los bosques, con el salvaje abandono de las tierras de labor, con el desequilibrio demográfico y los costes colectivos que implica, con la pérdida de tiempo; sin olvidar —porque existe también la otra cara de la moneda— la concentración en las ciudades y lo que ello supone de hacinación, de fealdad de los paisajes urbanos, del ascenso del incivismo y de los riesgos para la seguridad de las personas.

Por eso, y aun sin querer hacer una cuestión teórica, me parece que el futuro del mundo rural plantea de nuevo la cuestión de eso que se llaman bienes sociales, es decir, bienes que no están especialmente marcados por la economía de mercado, pero que cuentan tanto en la calidad y en nuestro nivel de vida como los bienes privados que uno puede procurarse en el mercado. La planificación francesa había sacado a relucir, allá por los años sesenta, esta noción de bienes colectivos. Se decía por entonces «nuestro nivel de vida no depende solamente del dinero que llevamos en nuestros monederos». Esta reflexión sigue siendo válida en nuestros días. Pero sucede que, cuando se habla —permítanme que añada: en tanto que ciudadano— de bienes colectivos, uno se alarma al ver cómo se denigran los impuestos; y, sin embargo, tienen sus virtudes: con ellos se ayuda a financiar esos bienes colectivos que son indispensables para nuestra vida privada y para el equilibrio de nuestra vida colectiva. A esta revolución conceptual es a la que están invitados todos los europeos si quieren seguir siendo europeos y si quieren encontrar en sus tradiciones las bazas con que afrontar la modernidad.

¿Cómo superar el reto a nivel europeo? Digo bien a nivel europeo, sin pretender con ello añadir nada a lo que ha sido dicho en el coloquio que ustedes han mantenido ni a lo dicho por el ministro de Ordenación del Territorio. Mi visión vislumbra un paisaje más amplio: parte de Bruselas, y se dirige a 340 millones de habitantes.

No obstante, quisiera decir unas palabras, con el fin de que se comprenda en qué contexto vive Francia, acerca de los tres aspectos del espacio rural europeo, acerca de los tres principios que podrían ordenar una acción y, por último, acerca de las tres reformas que resultan indispensables.

En primer lugar, los tres aspectos de lo rural. Me refiero a lo

expuesto por el señor Chereque en relación con Europa. Está lo rural cercano a las grandes aglomeraciones urbanas, lo rural clásico, y eso que llaman hoy, ya que se admite la expresión, lo rural profundo.

*Lo rural cercano* a las grandes aglomeraciones urbanas, o fácilmente accesible a partir de ellas, es una situación que prevalece en algunos países europeos con fuerte densidad demográfica y que se localiza en todas partes. Se observa que allí la agricultura está fuertemente intensificada aun a costa del medio ambiente y de los necesarios espacios de aireación. Su vida social es activa, los equipamientos son, en general, muy abundantes y allí han venido a instalarse también otras actividades industriales y terciarias. No quisiera abusar de las enumeraciones, pero esta situación se encuentra, por ejemplo, en el sureste de Inglaterra, en el triángulo París-Bruselas-Bonn, en la tierras bajas próximas a Cornualles y al este del Reino Unido, en la

llanura del Po, en los Países Bajos, en los Flandes belgas, en el norte de Alemania y en determinadas zonas costeras que atraen mucho turismo y que tienen al mismo tiempo unos densos índices de población. ¿Cuáles son las amenazas que pesan sobre esas regiones? La especulación del suelo que hace cada vez más difícil la instalación de jóvenes agricultores, la deformación del paisaje, la inquietante fragilidad del equilibrio ecológico y también la sobrecarga estacional debida a la actividad turística; para nada de todo ello he oído proponer soluciones.

Lo *rural clásico* domina territorialmente en Europa. El éxodo continúa en esas zonas y tiene como consecuencias las dificultades para la agricultura y la ausencia de salidas profesionales para los jóvenes. Se observa un subempleo latente y zonas con bajos ingresos; la naturaleza va abandonándose progresivamente con efectos negativos para el medio ambiente. Faltan recursos locales que permitan un despegue del desarrollo. Y en todo ello hay una cuestión que se vuelve central en nuestro análisis: no se puede seguir pidiendo hoy al agricultor, como se ha hecho durante siglos, que sea el único agente que saque adelante el desarrollo rural. No lo puede hacer por sí solo aunque resulte indispensable en todas esas zonas rurales. Esta situación la encontramos en el noroeste de España, al oeste de Irlanda, en Irlanda del Norte, al oeste de Escocia, en la periferia meridional de la Comunidad y también en una gran parte

59

del centro de Francia. Y cuando digo «centro» es una visión que puede ser ampliable.

Por último está lo *rural profundo* en regiones periféricas donde no entra el flujo del crecimiento económico mundial, donde la dispersión conduce a la desertificación, donde no existe ninguna posibilidad de autodesarrollo en el estado actual de las cosas. Puede compararse este rural profundo con la pobreza. Es un fenómeno acumulativo. La pobreza, hoy lo sabemos, no es solamente falta de recursos o bajo nivel educativo o deficientes condiciones familiares. Es un conjunto de fenómenos que poco a poco conducen a la marginalidad. Este mismo elemento acumulativo es patente en estas zonas de que hablamos. Lo rural profundo, lo podemos encontrar en las regiones de montaña, en Francia en los Alpes, en los Pirineos, en el Macizo Central, en las montañas meridionales, en los Highlands de Escocia y en numerosas islas.

Estas son las tres situaciones a las que debemos hacer frente con nuestro esfuerzo para completar, y digo bien, completar y no sustituir, aquello que no puede ser hecho más que desde abajo. ¿Cómo puede armonizarse la acción desde arriba, proveniente de la Comunidad o tal vez de los Estados nacionales, con los esfuerzos hechos desde abajo?

Tras nuestra corta experiencia, ya que no tiene más que unos pocos años, he deducido tres principios que pueden ayudar, me parece, al indispensable «aggiornamento» del desarrollo rural.

En principio la *selectividad*. Hay que evitar la dispersión costosa e ineficaz. Hay que encontrar, pues, los polos útiles de desarrollo y delimitar el adecuado territorio para la acción. Desde este punto de vista, existen fuera de Francia algunas experiencias interesantes que les recomiendo, ya que este territorio no soporta fácilmente la cuadrícula institucional tal como existe en otros lugares. En los países que he mencionado, se las han arreglado para incitar a la cooperación a los responsables de las colectividades locales; pero en ello se ha implicado igualmente a los agentes económicos y sociales. Creo que estas experiencias son las que



explican, por ejemplo, el éxito del desarrollo rural en Baviera, que no es más que un ejemplo entre otros.

Segundo principio, la *solidaridad*. Todo el mundo sabe que los recursos humanos y financieros no acuden espontáneamente a las

60

regiones más relegadas, a las regiones rurales. Sucede más bien lo contrario. A las autoridades de arriba, la Comunidad de los Estados nacionales, corresponde, pues, propiciar estas acciones hacia abajo. Es éste un principio muy importante.

En fin, tercer principio, la *asociación*. El mundo rural se ha construido en torno a los agricultores, ya lo he dicho, a un tiempo productores de bienes, creadores de civilización y jardineros de la naturaleza. Estos agricultores son siempre indispensables, pero no pueden ya soportar por sí solos el peso de la actividad económica y social han de contar con otros aliados y ninguno de ellos puede fallar. Me refiero a los servicios públicos, y con ello vuelvo a los gastos públicos y a los impuestos (ya he hablado de ello), a las pequeñas y medianas empresas, al turismo, especialmente a un turismo social que tan bien funciona y que tantas posibilidades tiene en muchos de los países europeos, y, en fin, a las asociaciones culturales.

La concertación entre todos esos agentes es la que puede originar, si se expresa en una solidaridad efectiva, el relanzamiento de la actividad y del desarrollo rural.

He señalado los tres rostros de lo rural y los tres principios que pueden ordenar su acción; todo ello implica, en el marco europeo, tres reformas indispensables: *la adaptación de la política agrícola común* para tener en cuenta esta exigencia de desarrollo rural; *una organización basada en el territorio* que permita la conjunción de las fuerzas de desarrollo; y, por último, *una pluriactividad* realista. Evidentemente, no se puede hablar de desarrollo rural sin abordar la cuestión de la agricultura. Pero antes de llegar a las propuestas, hay que recordar que la política agrícola común ocupa de nuevo el centro de los problemas y de las dificultades de la Comunidad. Lo digo con una cierta gravedad, ya que, si no llegamos a alcanzar un acuerdo, mucho me temo que la Comunidad va a verse sacudida de nuevo por una crisis política con la consiguiente paralización de su desarrollo y la atrofia de un dinamismo que no ha dejado de manifestarse en todos los campos desde hace seis años.

Hay que adoptar, por consiguiente, una política agrícola común en un momento no muy propicio, ya que las rentas agrícolas han descendido de 1975 a 1980, para estabilizarse a duras penas en los años ochenta, pese a que existen diferencias entre los países y entre

61

las categorías de productores. Pero hay que reformarla. Ante todo porque es una política común que, desde 1962-1965, ha logrado los objetivos entonces propuestos. Podría incluso decirse que la política agrícola común es víctima de sus éxitos. Durante todo ese período, los agricultores han constituido la vanguardia de la construcción europea y hasta han conservado un mínimo de cohesión y de solidaridad.

Hay que reformar esa política porque tenemos unos plazos financieros de suma importancia para el futuro de la Comunidad y para la agricultura.

He recordado hace un momento la decisión de febrero de 1988 que supuso una reforma financiera de la agricultura y unas medidas complementarias, que no voy a enumerar aquí porque no es ése el tema, pero que han sido muy escasamente aplicadas.

Tenemos ahí, pues, una fuente de decepciones y de problemas agravados.

Estamos en vísperas de renovar unas contribuciones financieras que permitirán el desarrollo de la Comunidad de 1993 a 1997. Y encontramos siempre el mismo debate entre los que quieren limitar los gastos agrícolas para dejar espacio a otras políticas —se trata de un clásico problema presupuestario— y los que, por el contrario, consideran que la agricultura no debe tener límites. La discusión de este problema, en este año 1991, se ve agravada por el hecho de que en 1990 los agricultores, en especial los agricultores franceses, han conocido múltiples acontecimientos adversos la sequía, la baja de los precios mundiales y también las consecuencias de las relaciones «Este-Oeste»; es decir, el hecho de que los países de la Europa del Este hayan salido del comunismo y de que les hayamos ayudado, sobre todo, abriéndoles nuestros mercados.

Hay que reformar asimismo esa política agrícola común porque, como consecuencia del progreso técnico —que los padres de esta política habían sin duda subestimado—, la producción tiende progresivamente a superar al consumo. Hablo de un consumo solvente. Ciertamente es un escándalo, como alguien dijo el otro día en televisión, «que haya tantas gentes que no puedan saciar su hambre». Si el problema fuera así de sencillo todo estaría arreglado. Pero aun suponiendo que fuera así, en una visión ideal, sería preciso que los

62

contribuyentes europeos aceptaran un aumento del 20 al 30 % de sus impuestos para llegar a alimentar al mundo entero.

Hay que reformar, por último, esa política porque sigue siendo objeto de críticas por parte de nuestros principales *socios* comerciales. Hay que ser claros al respecto. La política agrícola está dominada en el mundo por dos elefantes que aplastan a su paso todo lo que encuentran: los Estados Unidos y la Comunidad Europea.

Nos batimos a golpe de subvenciones en una puja permanente a costa de otros productores y también a costa de los países del sur, de unos países subdesarrollados que preferirían exportar antes que solicitar empréstitos. Esta situación no puede durar. No puede durar en sí misma; no puede durar porque Europa tiene interés en que el comercio mundial quede liberalizado dadas sus enormes potencialidades tanto en materia industrial como en materia de servicios.

No olvidemos que la Comunidad es el principal sujeto comercial del mundo, ya que suponemos el 20 % del comercio internacional frente al 12 % de los Estados Unidos y el 9 % del Japón.

Todo puede reducirse a una sencilla frase: representamos actualmente el 20 % del mercado mundial de cereales. Si hemos de pasar al 18 o al 17 % para que los americanos ocupen nuestro lugar, entonces hay que decir que no. Si, al contrario, es para permitir a unos países en vías de desarrollo que exporten más de lo que actualmente hacen, entonces hay que decir que sí.

Estas son las cuatro razones por las que hay que reformar la política agrícola común. Y había que señalarlas aquí, en virtud de las consecuencias que tienen en el medio rural. En Francia 1.410.000 personas trabajan en la agricultura, la mayor parte de ellas en lo rural profundo. La cuestión es saber cómo puede mantenerse el mayor número posible de agricultores ligados a la tierra. Lo que yo preveo, aunque tengamos todo el dinero necesario, es que si continuamos con la política actual, tres de cada cuatro agricultores, en Francia y en otros países, habrán desaparecido de aquí a veinticinco años.

Por tanto, hay que reformar la política agrícola común, hace falta una organización basada en el territorio que permita, como acabo de decir, el ejercicio de la solidaridad y de la asociación. Desde estas bases, les remito a los numerosos trabajos que existen

63

sobre el desarrollo rural y voy a citar solamente uno que someto a la reflexión de ustedes.

El profesor Bernard Kayser, de Toulouse, que por otra parte hace gala de gran optimismo en lo referente al porvenir del mundo rural, lo cual es de resaltar, ha dicho hablando de Francia «la unidad espacial de base de la ordenación no ha podido ser definida; la fuerza de la institución comunal y la debilidad de la institución cantonal han impedido los agrupamientos automáticos. Ha sido el concepto de pequeñas regiones, microrregiones o comarcas el que ha prevalecido en unos mecanismos aleatorios y discutibles». Ahí dejo la sentencia para su reflexión.

Hace falta, por último, una pluriactividad realista basada esencialmente en la herencia natural, cultural y emprendedora de cada región, una pluriactividad para el agricultor. Una tercera parte de los agricultores franceses tienen otra actividad, y el 50 % de los alemanes también, una pluriactividad en general. De ello están ustedes convencidos. Quería simplemente citarlo para que comprendieran mejor las condiciones en las que nosotros intervenimos en apoyo de los programas de desarrollo rural definidos por el Estado, las regiones y los ayuntamientos. Al respecto, y para no volver sobre lo ya dicho, debo indicarles que puede existir una asociación entre la Comisión Europea y las regiones. Pero nuestra regla deontológica esencial es que esa asociación debe hacerse siempre en presencia de un representante de la administración nacional. Tal es en todo caso el voto expresado por los doce países miembros de la Comunidad y del que no podríamos sustraernos sin crear algunas dificultades que no arreglarían nada.

Vuelvo ahora a mi último punto: ¿qué puede hacer la Comunidad Europea? Trataré conscientemente de la diversidad de situaciones —ya he insistido sobre ello— y de la aplicación del principio de subsidiariedad. Nuestros funcionarios no son capaces ni quieren definir qué es bueno para tal o cual parte de Francia o de otro país. Pero pueden comprender estos problemas, capitalizar una experiencia sobre el desarrollo rural, como sobre otros temas, y ayudar a la resolución de los problemas de ustedes. Esta acción comunitaria, ya lo he dicho también, tiene sus límites.

¿Qué va a hacer la Comunidad que tenga una incidencia directa sobre el desarrollo rural? La contribución de la política agrícola co-

64

mún, la dimensión horizontal de la política del medio ambiente y, en tercer lugar, los programas estructurales que hemos establecido tras la decisión de febrero de 1988 y que ponemos en práctica en el contexto de unas políticas llamadas estructurales.

Empezaré por la anhelada reforma de la política agrícola común. Digo bien anhelada porque la cantera está abierta. La discusión debe tener lugar con cada uno de los Estados miembros, con las organizaciones agrícolas. Deben proponerse diferentes hipótesis y luego la decisión corresponderá a los doce jefes de Estado y de gobierno.

Para introducir esta reflexión he partido —y quisiera decir que lo hago a título personal— de tres objetivos o de tres contribuciones del agricultor: alimentar a la población, conservar el suelo y el paisaje y contribuir al desarrollo rural y, por último, en tercer lugar, proporcionar a las restantes actividades económicas fuentes de energía y materias primas. Quiero hablar de la industria. No insistiré mucho en este punto que nos aleja demasiado del tema de este seminario, pero permítanme deplorar que nuestras grandes empresas industriales, en Francia, no hagan el esfuerzo de investigación que se hace en el extranjero para facilitar estas salidas a la agricultura. Deben saber que si el 5 % de nuestra producción vegetal pudiera ir a parar a la industria, todos nuestros problemas de equilibrio estarían resueltos a nivel europeo en lo referente al aspecto global de las producciones vegetales. De momento, mientras aventuro un proyecto, debo invocar a investigadores no franceses y hasta a investigadores americanos. Si la producción agrícola para la industria puede aportar una gran contribución al equilibrio global de la política agrícola, para el resto, la reflexión abierta tiene cinco puntos de aplicación principales.

No haré más que citarlos:

- Ante todo, mantenimiento de la política de doble precio, es decir, mantenimiento de una cierta protección comunitaria, pero con redistribución —les invitaré a reflexionar sobre la redistribución de las subvenciones— para acercarse, de esa manera, un poco a los precios mundiales y para repartir mejor esas subvenciones entre las diferentes formas de agricultura. Tal vez les interesará saber que en materia

65

cerealística, el 6 % de las explotaciones de Europa ocupan el 50 % , de la superficie y suponen el 60 % de la producción; que en cuestiones lecheras, el 15 % de las explotaciones de Europa suponen el 50 % de la producción; que en lo referente a la carne bovina, el 10 % de las granjas detentan el 50 % de la cría bovina. Yo no condeno esta concentración. Digo simplemente que nos invita a reflexionar sobre los principios de las subvenciones ya que, en el actual estado de cosas, el 80 %, de nuestras subvenciones van a parar al 20 % de los agricultores. Lo cual explica, según creo, una de las debilidades de los agricultores en el mundo rural y una sería deficiencia para el desarrollo rural.

- Segundo principio: modulación de las ayudas. Pedimos que se reflexione sobre unas ayudas que alcanzarían hasta un determinado tamaño de explotación. Algunos han propuesto que las ayudas se diversifiquen según las regiones. Es un sistema imposible de llevar a la práctica porque implica demasiada burocracia y porque es arbitrario de acuerdo con nuestras estadísticas.

- Tercer principio: apertura limitada de nuestros mercados. Lo he dicho hace un momento habrá que hacer un esfuerzo en favor de los países en vías de desarrollo y en favor de los países de la Europa del Centro y del Este.
- Cuarto: facilitar el abandono o la jubilación de los agricultores de más edad si así lo desean; pero con cuidado, pues el abandono de un agricultor no equivale a que la tierra correspondiente vaya a quedar en baldío. No, debe haber al menos otras dos posibilidades: la agrupación, a veces necesaria, con una explotación ya existente o la adjudicación de estas tierras a un agricultor joven.  
Sólo en esas condiciones estoy dispuesto a proponer alguna medida que favorezca el abandono de agricultores de edad avanzada.
- Quinto elemento de propuesta: una incitación a la producción compatible con un mejor entorno ambiental, incluyendo algo que es una gran reivindicación francesa y muy justificada, la protección de los productos de calidad. Hay que resistirse a esa tendencia que se ve en Europa según la cual

66

el consumidor es rey y es tan inteligente que sabe hacer la distinción entre los productos. Lamentablemente, veinte años de experiencia han demostrado que no funcionan así las cosas y, en consecuencia, la defensa de la marca y de la calidad debe ser uno de los pilares fundamentales de la nueva política agrícola. Les cuento esto hoy porque guarda relación con el desarrollo rural y porque para mí es una ocasión de hablar ante responsables locales y responsables profesionales que siempre han mostrado un gran interés, una gran sensibilidad frente a la agricultura. Algunos de ustedes están viendo, posiblemente con tristeza, cómo abandonan los últimos agricultores su municipio o su cantón.

Segundo elemento de la política europea: la política de medio ambiente ha de tener una dimensión horizontal. No voy a entrar en el debate que ha tenido lugar en Francia entre el ministro de Medio Ambiente y el de Agricultura. Sin embargo, subrayaré que nuestros más serios estudios muestran que los datos actuales de la explotación agraria, los vínculos entre la organización del trabajo, la organización de la producción y la explotación del suelo y de las materias primas, llevan implícitos muchos riesgos para el capital naturaleza. Y no vengan a decirme que los agricultores son responsables de ello. No me digan tampoco que la agricultura es el principal agente de deterioro del medio ambiente. No. El principal agente sigue siendo la producción industrial e incluso, de manera más general, el hecho de que nuestros ciudadanos ignoren la naturaleza en casi todos sus gestos cotidianos.

Pero en fin, tienen que ser ustedes conscientes y aceptar que se dan excesos en la utilización de pesticidas, en los residuos de nitratos, en metales tóxicos y en otras cosas que tienen incidencia en la salud pública. Es preciso estar al tanto de la desaparición de algunas especies. En Francia, el 55 % de los mamíferos están amenazados. También saben ustedes los riesgos que pesan sobre la diversidad genética para la producción. La contaminación de todas las fuentes de agua catalizada por una masiva utilización de abonos de nitratos y fosfatos, la desertificación y la

erosión del suelo, los incendios forestales e incluso el hecho de abandonar el suelo en determinados lugares, son en su conjunto otros tantos riesgos para

67

el medio ambiente. Espero que la profesión agrícola en general y los responsables de los medios rurales en particular tomen en consideración esta reflexión sobre el medio ambiente, de manera que podamos hacer de todo ello una herramienta, un elemento de justificación para el desarrollo rural.

Por último, en tercer lugar, las políticas estructurales en favor del desarrollo rural que no han hecho más que comenzar ya que, si bien la decisión es de 1988, los programas han sido adoptados en 1990 y 1991. Se colocan bajo la égida de la cohesión económica y social que se ha convertido en uno de los objetivos centrales de la Comunidad y que los países menos ricos de la Comunidad tienden a considerar como propios. La idea es sencilla cada habitante cada región de la Comunidad, debe tener iguales oportunidades de participar en el bienestar colectivo. He aquí lo que explica estas políticas. Y ello interesa al desarrollo rural en dos sentidos. El primero, por la ayuda que aportamos a las regiones atrasadas en su desarrollo, que incluyen el 21 % de la población y el 38 % del territorio de la Comunidad.

A ello dedicaremos en cinco años 36.000 millones de ecus. La otra ayuda va dirigida únicamente a las zonas rurales que no pertenecen a esas regiones en desarrollo. Y ahí es donde Francia está interesada. Esas políticas de desarrollo rural cubren el 17 % del territorio comunitario, el 5 % de la población. Para ello se han concedido, para un plazo de cinco años, 2.600 millones de ecus, ya que lo que no es más que un inicio. De ellos, casi la mitad van a ir a parar a Francia, lo que no está nada mal. Éstos son los principales elementos de esta política fundada en programas plurianuales de desarrollo. Estos programas fomentan el desarrollo de la agricultura, el estímulo al mantenimiento de los bosques y la industria de la madera, la incitación a la creación de pequeñas y medianas empresas industriales y artesanales, el desarrollo del turismo, la protección del medio ambiente y también el refuerzo de los recursos humanos mediante la formación profesional, instalando los centros en los mismos lugares de desarrollo rural.

Éstas son las acciones que llevamos a cabo y que se desarrollarán en los años venideros, o, al menos, así lo espero. Y me anima el enorme éxito de esta convención, pues demuestra que a fin de año, cuando las discutamos, habrá en torno a la mesa numerosos

68

partidarios de esta política. Extraeremos las enseñanzas de lo que se haya hecho durante estos tres años, pero hay que saber que la cita está ahí y que no espera. Entre hoy y octubre de 1991, Europa deberá decidirse sobre la adaptación de la política agrícola común, sobre la definición de una política medioambiental que afecte igualmente a los aspectos agrícolas, y sobre la revisión de las políticas estructurales de las que acabo de hablar, referentes en concreto al desarrollo rural. Las decisiones habrán de tomarse ineludiblemente el año que viene de manera que se disponga el contexto financiero necesario para el desarrollo de la Comunidad entre 1993 y 1997.

Estas cuestiones serán también evocadas por los países menos desarrollados de la Comunidad cuando se discuta la Unión Política y la Unión Económica y Monetaria. Además, tengo la personal intención de proponer la creación de una fundación europea para el fomento del desarrollo rural. No para su defensa, que es un término pasivo, sino para la promoción del desarrollo rural, ya que hay que llevar a cabo un gran trabajo de observación y de investigación, generalmente de carácter científico. Lo que he dicho, por ejemplo, acerca de los vínculos entre la explotación agrícola y el medio ambiente merece ser verificado, controlado; y hay que volver también a nuestras fuentes históricas, saber cuál es la importancia del suelo, de los paisajes, de la vida social, de las relaciones, todo eso que forma la vida, con el fin de no verse obligados a comprobar, dentro de quince años, que los presupuestos de 2.000 ó 3.000 ayuntamientos franceses no tienen más que dos capítulos: almuerzos mensuales y viajes anuales para la tercera edad. Para evitar esas situaciones, hay que movilizarse desde ahora, no solamente en el ámbito de lo político, sino también en el científico, tratando de comprender mejor lo que pasa en nuestro territorio, en su ordenamiento, en su suelo, y también para tener una noción más amplia, como ya he dicho, del desarrollo. Por consiguiente, lo que hay que hacer es una verdadera revolución conceptual.

Una gran cantera está abierta. En ello nos va, vuelvo a repetirlo, el porvenir de nuestro modelo de sociedad con unos valores que debemos mantener por encima de todo. Ojalá pueda la Comunidad Europea seguir la modesta senda que he indicado; ojalá puedan los europeos, todos los europeos, realizar esa toma de conciencia necesaria antes de que sea demasiado tarde.

## «UNA ÉTICA DEL MEDIO AMBIENTE»

*Conferencia sobre bioética, en Bruselas,  
el 10 de mayo de 1989*

Gracias ante todo por haber respondido favorablemente a la invitación de sus jefes de Estado o de gobierno, y por asegurar con su presencia en este lugar la alta calidad científica de esta 6a. Conferencia de la cumbre económica sobre la bioética. Una conferencia así no tiene sentido, efectivamente, más que en la medida en que aporta a los debates en curso una contribución de primera magnitud. Y estoy seguro de que ustedes desean ardientemente hacer prevalecer esta exigencia de impacto y de difusión.

¿A qué problemas hemos de hacer frente? La mayor parte de ellos son ya bastante conocidos por el gran público, aunque a veces con inexactitudes o bajo la alarmista presión de los medios de comunicación. Todos sabemos, sin embargo, que el recalentamiento de la atmósfera y los riesgos de alteración climática; el empobrecimiento de la diversidad biológica, y el progresivo agotamiento de los recursos, por no citar más que estos pocos, son hoy datos irrefutables de la evolución del planeta. Y ninguno de estos problemas puede ser objeto de estudio por separado; todos se presentan de manera global y trascienden nuestros tradicionales marcos de reflexión y de acción, el de los espacios estrictamente nacionales o el de las generaciones presentes.

Lo que estos problemas plantean ante todo es la dependencia del hombre respecto al medio, hasta ahora mal formulada. Lo que muestran es la repentina fragilidad de esa relación tradicionalmente controlada, basada en el uso y en la explotación, que unía al hom-

70

bre con la naturaleza. En sentido amplio, lo que invitan a replantear, a reconstruir, son las condiciones mismas de nuestra humanidad en la medida en que el mantenimiento de unos modos tradicionales de nuestra presencia en el mundo implicaría un creciente número de daños y hasta amenazaría, a breve plazo, con su destrucción.

De ahí la validez del análisis ético, ya que se trata de los valores que rigen nuestros comportamientos sociales. Tiene también su fundamento en el derecho, pues determina los diferentes códigos bajo los que actuamos, códigos consagrados por la tradición y cuyos verdaderos retos hay que redefinir. La continua degradación del marco vital que el hombre ha recibido en herencia deberá conducirlo necesariamente a expresarse, a la vista de esa herencia, en términos de deberes y de responsabilidades. (...)

### *La relación del hombre con la naturaleza en la tradición occidental*

Para que se comprenda claramente la necesidad de esa ética del medio ambiente, creo que, antes de confrontarla con otras tradiciones, hay que trazar ante todo la genealogía de la relación del hombre con la naturaleza tal como ha tomado forma en la tradición occidental.



En sus trabajos deberán tener ustedes en cuenta este análisis histórico que en el fondo está muy próximo a la historia de las creencias y de las mentalidades, ya que pone de relieve la manera en que la naturaleza ha sido percibida hasta ahora por nuestras civilizaciones. Voy a evocarlo brevemente sobre todo para destacar a qué inversión de valores debemos proceder en nuestros días para romper con la lógica de la degradación de la que estamos prisioneros.

Vivimos, en efecto, bajo la influencia de un modelo de apropiación de la naturaleza por el hombre para sus propios fines, lo que supone la existencia aceptada de una jerarquía entre el hombre y la naturaleza. Este modelo encuentra sus raíces, sobre todo, en la visión cristiana de un mundo en cuyo centro figura el hombre porque es la obra perfecta de la creación divina. Es natural, según Francis Bacon, que «el hombre sea considerado como el centro del mun-

71

do, dado que, si el hombre fuera apartado del mundo, el resto parecería abandonado, sin finalidad ni proyecto».

Así es como en la edad moderna —esa edad de la que Bacon es, junto con Descartes, uno de los grandes inspiradores— los comentaristas han podido apoyarse en la misma Escritura para fundamentar jurídicamente la supremacía del hombre sobre las demás criaturas y proclamar, como consecuencia lógica, la necesaria subordinación de la naturaleza a los intereses y necesidades del hombre, como si la gracia y la redención no afectaran a la naturaleza. Bastaría recordar las descripciones que los colonos ingleses han dejado de sus primeras visiones del Nuevo Mundo para medir hasta qué punto la naturaleza ha representado durante mucho tiempo una realidad adversa que tenía que ser sometida por el trabajo del hombre.

Pero el cristianismo no se ha quedado estancado en esta interpretación antropocéntrica ya a partir del siglo XVII se observan en toda Europa unas profundas divergencias con respecto a esta visión de la naturaleza y, tras los grandes descubrimientos copernicanos, se alzan las primeras críticas contra esta interpretación reductora del mandato divino. Estas divergencias dan fe asimismo de una mutación de sensibilidades. A finales del XVIII, la naturaleza empieza a ser más un lugar de contemplación estética que de trabajo. Nunca, sin embargo, hasta el punto de relegar a un segundo plano el implícito sentimiento de una jerarquía entre el hombre y la naturaleza, confortado por el reconocimiento que la revolución francesa ha concedido al derecho de propiedad.

La consagración de esa tradición volverá a encontrarse, sin lugar a dudas, con la llegada a Europa de la técnica, que hay que interpretar como la culminación de la lógica del trabajo. La técnica no solamente confirma la radical superioridad del técnico —el hombre— sobre la materia que transforma —fuentes de energía, materias primas—, sino que establece durante bastantes siglos sobre la naturaleza un derecho de uso de los recursos prácticamente sin restricción. (...)

«Dueños y señores de la naturaleza» éste es, según Descartes, el estatuto que el desarrollo moderno de las ciencias y de las técnicas en Occidente ha reconocido a los hombres. Lejos de instituir

72

a la naturaleza como sujeto de derecho, hemos mantenido frente a ella estas actividades de explotación de las que todavía vivimos.

Pienso que debemos tener siempre presente esta historia y también esta particular filosofía del sujeto, para quien la naturaleza se reduce a la simple dimensión de un objeto apropiable, si pretendemos medir todo el alcance de una ética del medio ambiente de nuestros días. Y ello porque manifiesta que una ética semejante se inscribe frente a una tradición establecida desde hace mucho tiempo, y porque nos da la clave, el origen incluso, de los problemas de agotamiento de los recursos y de degradación del patrimonio natural a los que nos enfrentamos hoy.

### *La relación del hombre con la naturaleza en otras tradiciones*

Esta tradición antropocéntrica y utilitarista, ¿es propia únicamente de la civilización europea? Tomarán ustedes conciencia a lo largo de esta conferencia de algunas tradiciones orientales que, efectivamente, se oponen a la europea porque, en su mayoría, se han negado a establecer jerarquías entre las diferentes criaturas —piénsese en los gallos sagrados del Japón sintoísta o en los animales de la India sobre los que el hombre no puede ni levantar la mano—, y porque nunca han establecido la misma separación radical entre el hombre y la naturaleza. Más bien al contrario, ya que algunas de ellas reivindican la fusión del individuo y de su identidad particular en el todo para que pueda alcanzar el bien, rechazando así la idea de posesión y de propiedad.

Pero compruebo que esas religiones llamadas orientales no han podido impedir seriamente la apropiación técnica del medio natural, tal vez porque han ido perdiendo poco a poco sus aspectos prescriptivos: Japón, al igual que Europa, ha entrado en la era de las revoluciones industriales. (...)

### *La ética del medio ambiente*

¿Ha sido esta tradición la causa de que hayamos llegado hoy a desdeñar los bienes colectivos y a proponer como guía de com-

73

portamiento la satisfacción de las necesidades o de los deseos del individuo al precio que fuere? En nuestra sociedad no hemos dejado de ampliar el campo de los derechos del individuo. Pero hoy, inversamente, son los bienes colectivos, los recursos comunes, los que hay que proteger y preservar. Tenemos, si no que reconstruir, si al menos que reorientar, el conjunto de las relaciones del hombre con el medio natural.

Y todo ello es cuestión de ética: hay que sustituir unos valores, hasta ahora aceptados por el conjunto de las sociedades industriales y que convertían el marco de la vida en una simple mercancía, por otros, por una manera diferente de considerar el medio ambiente.

Esta aproximación diferente pasa, ya he dicho, por una redefinición de nuestras responsabilidades y de nuestros deberes. Responsabilidades ante la naturaleza y también ante las generaciones futuras y ante nuestras propias sociedades, desarrolladas o en vías de desarrollo.

Responsabilidades frente a la naturaleza, en primer lugar. La naturaleza ya no soporta el que se la saquee sin medida: ya conocemos que los recursos que ha puesto a disposición del hombre están empezando a escasear y sabemos que hay que utilizarlos razonablemente. Pero la naturaleza tampoco soporta el que se la abandone: los riesgos de desertificación atestiguan una situación igualmente preocupante. La explotación demasiado rápida de los suelos conduce inevitablemente a su ruina. Y también la desaparición del campesinado condena a una parte de la naturaleza al abandono.

Éste es el primer punto: tenemos que aprender a respetar el medio natural por sí mismo y no simplemente por la satisfacción de nuestras necesidades. Existe una lógica de la naturaleza que puede diferir de la nuestra. Y aunque fuéramos incapaces de definir esa lógica, de decir a qué fines obedece la naturaleza, seguiría siendo válido que nada nos autoriza, por ejemplo, a reducir cada vez más la diversidad biológica favoreciendo la desaparición de algunas especies o poniendo en peligro las posibilidades de su reproducción. El valor del patrimonio genético de la naturaleza es realmente incalculable, y para conservarlo se requiere hoy el ejercicio de la responsabilidad humana. Ésta pasa algunas veces por una actitud de profunda humildad ante el posible desconocimiento de las conse-

74

cuencias de una acción humana sobre la naturaleza, lo prudente es abstenerse.

Pero esta responsabilidad tiene igualmente una dimensión temporal: lo que ponemos en peligro con nuestro comportamiento respecto a nuestro hábitat, es también la existencia de unas generaciones llamadas a sucedernos, es también la existencia de nuestra posteridad. Los anglosajones dicen muy justamente que nosotros no hemos heredado la tierra de nuestros antepasados, sino que se la hemos pedido prestada a nuestros hijos. También podríamos citar el informe Brundtland que evoca «el capital ecológico que pedimos prestado a las generaciones futuras, sabiendo que jamás podremos devolvérselo».

En otras palabras, debemos usar hoy de la naturaleza, de la biosfera, como si fuéramos simplemente los contables del futuro. Las dilapidaciones son irreversibles nos hemos entregado a ellas con un egoísmo concertado y en función de intereses inmediatos. El aprendizaje de la responsabilidad se impone también en función de un plazo dilatado y como tal debe quedar colocado en la primera fila de las preocupaciones colectivas.

Nuestra responsabilidad ha de ejercerse, por último, en relación con nuestras sociedades, en la medida en que hay que asegurar a éstas el marco de vida al que aspiran. No se trata de condenar en bloque la intervención del hombre en la naturaleza: la naturaleza es por vocación el lugar donde vive. De ahí la necesidad de tomar en consideración el interés común en una ética del medio ambiente y la pluralidad, a menudo discordante, de las opiniones: piénsese, por ejemplo, en las disensiones existentes en las sociedades industriales a propósito de las políticas energéticas. Cuando buscamos el bien público que, en el fondo, es el fin de la ética, ponemos en juego nuestra responsabilidad para con los demás. Los problemas del medio ambiente deben ayudarnos a reinventar también esa responsabilidad.

Y todo ello tiene hoy mayor relevancia dado que nuestras sociedades conocen en nuestros días unos estadios de desarrollo muy desiguales, y que las riquezas están muy poco

equitativamente distribuidas. El medio ambiente, sin embargo, es un don planetario que ignora los cortes geográficos implica decisiones comunes.

La responsabilidad de los países más industrializados es en este

75

caso muy grande, sobre todo en relación con esos otros países que tienen que soportar los costes tan pesados del desarrollo y de los ajustes estructurales y a quienes no podemos imputar males —la contaminación, por ejemplo— que nosotros fuimos los primeros en instigar.

Tendré ocasión de volver al tema. Pero quiero subrayar ahora que en relación con los países en vías de desarrollo tenemos, en lo referente al medio ambiente, «particulares obligaciones de asistencia» (conferencia de La Haya, marzo de 1989). Unas políticas comunes del medio ambiente podrían ayudar a instaurar esta nueva práctica de la responsabilidad compartida. Dado que el problema tiene una dimensión mundial, y a falta de un gobierno mundial, hay que responder con la adopción y el respeto de unas reglas universalmente aplicadas.

Tales son nuestras responsabilidades y nuestros deberes: deber de proteger nuestro ecosistema, deber de preservar este ecosistema para las generaciones futuras, deber de asegurar al hombre un entorno viable, deber de asistencia en relación con los países en desarrollo. Tales son también los valores en nombre de los que debemos actuar; por eso van a ser ampliamente invocados, muy justamente, a lo largo de esta conferencia.

### *El derecho al medio ambiente*

¿Puede, sin embargo, forjarse una ética del medio ambiente, y definir, como lo he hecho, unas responsabilidades, sin que éstas funden a su vez un nuevo derecho que garantice su aplicación?

La ética del medio ambiente pone de relieve la aparición de un derecho del medio ambiente que podría ser, a su vez, un derecho del ser vivo. Pues una de las funciones primeras de la ética es la de aclarar y facilitar las tomas de decisión. O lo que es lo mismo, permite legislar. Es necesario, pues, que las responsabilidades y los deberes que he citado encuentren en breve plazo el marco jurídico para que puedan transformarse, efectivamente, en obligaciones.

En este terreno no disponemos prácticamente de ninguna jurisprudencia. Y sin embargo, la naturaleza, el medio natural, deben tener una existencia jurídica. Hemos dado un primer paso en este

76

sentido con los tratados internacionales que se pronuncian por el carácter inapropiable de la Antártida, en 1959; del espacio extraatmosférico, en 1967, y también de los océanos, en 1982, preservando de esta manera, para esos espacios naturales, el estatuto de bienes comunes de la humanidad entera.

Hay otras decisiones, especialmente algunas tomadas en los Estados Unidos, que han permitido romper con esa tradición de explotación utilitaria de la naturaleza. Citaré un solo ejemplo: la decisión Zoé, en 1980, que, como consecuencia del naufragio de un barco petrolero, cerca de las costas de una isla de Puerto Rico, obligaba al hombre a restaurar el medio degradado por accidente, al margen de cualquier incidencia económica; es decir, en nombre del medio mismo.

Pero estas iniciativas son todavía dispersas. Disponemos de la convención de Viena, del protocolo de Montreal. Recuerdo que también la declaración de La Haya, de marzo pasado, proponía llevar a la práctica para el medio ambiente «unos principios nuevos de derecho internacional»; y eso parece ser hoy lo que tiende a constituirse: un derecho, no ya nacional o fragmentado, sino un derecho universal del medio ambiente. No me es posible examinar aquí las condiciones de su viabilidad, ni tampoco plantearme si la Declaración Universal de los Derechos del Hombre puede servir como modelo adecuado. La ética del medio ambiente, a corto plazo tiene que desembocar en ese derecho, so pena de estancarse en la fase de los principios inaplicables.

A breve plazo, igualmente, el derecho del medio ambiente deberá aproximarse a lo que sería un derecho del ser vivo. La conferencia que hoy se abre, por ende, no puede quedar separada de las que le han precedido y que afectan a la cuestión específica de la bioética. Del medio ambiente al ser vivo, la transición se nos impone por los hechos el hombre, tras haberse apropiado de la naturaleza como espacio geofísico, está en trance de someter a la misma explotación al dinamismo biológico de la naturaleza y a su principio creador, la reproducción.

El florecimiento de las biotecnologías, especialmente en el campo médico, no cesa de invocar el imperativo terapéutico pero hoy no es comprensible más que en función de la lógica comercial e industrial y, por tanto, del derecho de propiedad. ¿Acaso puede el

77

ser vivo convertirse en algo apropiable por completo? Es una de las cuestiones que hay que replantearse y que hacen posibles nuestras interrogantes acerca de una ética medioambiental. A las que no podrá responderse, desde luego, sin que queden claramente fijados los valores que hay que aplicar hoy a la naturaleza y a su simbiote, el hombre.

### *Ética medioambiental y tecnología*

Ninguna política del medio ambiente, ni siquiera la más fundamentalista, la más opuesta a los valores productivos, puede prescindir de la herramienta científica y técnica. Ustedes lo saben mejor que nadie. No insistiré, pues, en ello sino para recordar que tenemos una necesidad crucial de esa herramienta para evaluar, modelar, prever la evolución de los daños, y que los esfuerzos de las investigaciones que hay que desplegar carecen de sentido sin la más amplia cooperación internacional, resultado de una evaluación científica, razonada y verificada.

La técnica, desde luego, puede producir excelentes instrumentos de vigilancia del medio ambiente: cito de memoria el papel fundamental de la observación por satélite en el programa internacional de investigación «biosfera-geosfera».

Pero la técnica puede ser empleada, sobre todo, para prevenir el mal. En el terreno de las técnicas industriales, por ejemplo, se han tomado numerosas iniciativas para sustituir las tecnologías contaminantes por tecnologías limpias. Lo cual ha dado como resultado un progreso en los métodos —piénsese, por ejemplo, en las técnicas que favorecen la reducción de residuos—, y también un progreso en los productos mismos; prueba de ello son los esfuerzos acometidos para encontrar en breve plazo unos productos que sustituyan a los CFC, cuyos efectos sobre la disminución de la capa de ozono nadie pone en duda actualmente.

También a nivel de las biotecnologías agrícolas, pues al hacer a las plantas más resistentes podría reducirse el empleo de pesticidas.

Por último, en el caso de la energía: la tecnología hace énfasis en la viabilidad económica de las energías renovables. De igual ma-

78

nera, el desarrollo de lo nuclear es todavía hoy una respuesta de orden técnico aportada a los problemas de contaminación ligados al empleo de combustibles fósiles en la producción de energía.

Recuerdo algunos ejemplos muy conocidos, pero oportunos en este momento. La técnica no es solamente causante de daños, sino que es también un instrumento al servicio de las políticas medioambientales y puede actuar con toda seguridad en la línea de los valores éticos y de los deberes que he evocado. (...)

### *Las implicaciones políticas y económicas de la ética medioambiental*

La ética del medio ambiente y el reconocimiento de nuestras responsabilidades, no son separables tampoco de sus implicaciones políticas y económicas. No solo porque deben ir acompañadas por derecho y porque afectan a la vida de la ciudad, sino porque son susceptibles de llevarnos a la revisión de los modos tradicionales de actuar de las sociedades industriales y de nuestra cultura, demasiado absorta en el productivismo.

Las implicaciones económicas de estos valores son inmediatamente sensibles en la medida en que la defensa y la producción del medio natural constituyen un sector competitivo de actividades y porque ese compromiso puede tener consecuencias favorables en el empleo. Existe una verdadera economicidad del medio ambiente sobre todo cuando se reconoce la necesidad de privilegiar la prevención frente a la reparación.

Pero al margen de estas perspectivas inmediatas, la ética del medio ambiente no puede excluir tampoco la racionalidad económica.

¿Debemos considerar, por ejemplo, que nuestra manera de evaluar la riqueza es hoy satisfactoria cuando estamos excluyendo de nuestros cálculos «el capital naturaleza» y su deterioro?

Aunque se están comenzando a definir los costes de la producción de energía, lo cual nos lleva a integrar datos como la salud o la degradación medioambiental en la apreciación económica, estamos aún lejos de otorgar al «capital naturaleza» el lugar que le corresponde en el cálculo de los grandes indicadores de riqueza, como

es, por ejemplo, el producto interior bruto. ¿No tendrá el medio ambiente vocación de convertirse en un capítulo intermedio de las contabilidades nacionales, a mitad de camino entre esas grandes mediciones y los indicadores físicos, y que aclararía tanto los gastos ligados a la preservación como al empobrecimiento de nuestros sistemas ecológicos?

Hay en todo ello un imperativo que no podemos seguir ignorando. Ninguna duda cabe de que esta apreciación monetaria del «capital naturaleza» será, tanto como el análisis científico, un instrumento fundamental de ayuda a la decisión, junto a los indicadores sociales de los que ya preconicé, hace veinte años, que habrían de ser tenidas en cuenta por quien decide.

Otra modificación que sugieren los valores medioambientales en nuestros hábitos económicos es su invitación a que tomemos en consideración, tanto en el cálculo como en la decisión, no solo el corto plazo, sino también el largo plazo.

Lo cual debería ser evidente, pero... El beneficio rápido y la obnubilación por el mercado han hecho retroceder los análisis a largo plazo que, sin embargo, deberían figurar como uno de los parámetros esenciales de nuestras decisiones a corto plazo. Su necesidad aparece en los ejemplos más citados en el caso de la destrucción de la selva amazónica, el cálculo del beneficio no obedece más que a consideraciones a muy corto plazo. A más largo plazo, los costes ligados a la degradación del ciclo del carbono tienen un peso específico demasiado grande y, sin embargo, no han sido tenidos en cuenta en los cálculos económicos. Lo mismo sucede con los residuos tóxicos.

Todo ello debe conducirnos, y será mi última reflexión, a identificar mejor las interdependencias económicas. Hace un instante he evocado la responsabilidad de nuestros países industrializados frente a los que están aún en desarrollo. Pues bien, de la presión de la deuda que soportan estos países, que tiene como consecuencia el que las políticas medioambientales pasen a un segundo plano, obligados como están a explotar sus bosques tropicales y sus suelos, de esta presión, digo, somos igualmente responsables.

Las políticas medioambientales de los países en vías de desarrollo ponen a prueba también nuestra responsabilidad: disponemos de los medios de hacerlas efectivas o, por el contrario, de arruinar-

las por adelantado. El medio ambiente, dato global, es aquí sinónimo de interdependencia, fenómeno igualmente global. Así pues, el reconocimiento de nuestras responsabilidades frente al patrimonio natural de toda la humanidad nos invita en último término a reconsiderar la importancia y el desequilibrio de los vínculos económicos en el seno del diálogo Norte-Sur.

La indagación sobre una ética del medio ambiente abre abundantes perspectivas en el campo tradicional de nuestras actividades, de nuestros comportamientos, de nuestros textos legales. Ninguna de ellas prejuzga, desde luego, los trabajos que ustedes van a realizar ni las conclusiones a las que van a llegar. Para mí eran más bien una invitación a la reflexión y tal vez constituyan, en favor de los debates que aquí les reúnen, un marco más riguroso de acción.

Deseo que la Cumbre de Países Industrializados no se limite a levantar acta de estas conclusiones, sino que se comprometa a una reflexión operativa y digna de la economía política, ya que este concepto une el trabajo del hombre y su relación tanto con la naturaleza como con la sociedad, y debe ser aclarado mediante el conocimiento y mediante la ética.

Nadie duda de la ambición y de la capacidad de ustedes por contribuir a lo que constituirá un progreso real del hombre sobre sí mismo. Que el sabio puede ayudarle es, en cualquier caso, mi profunda convicción.



### III

## LA HISTORIA SE ACELERA

Diciembre de 1988. Cuatro años ya. Europa asombra por su renovado dinamismo. «En menos de un decenio —escribe Axel Krause, del *International Herald Tribune*—, la atmósfera de Europa habrá cambiado por completo bajo el efecto de una rápida evolución del paisaje industrial, económico y financiero. Una alteración nunca vista desde los inicios de los años cincuenta. Un sentimiento de salto hacia adelante, de renovación, de confianza en el futuro, está penetrando en cada región de la Comunidad europea y se expande por el globo. Este fenómeno tiene un nombre: 1992».

La perspectiva de un gran mercado sin fronteras interiores ha servido para vivificar y acelerar la construcción europea, para relanzar las inversiones, para permitir la creación de millones de puestos de empleo. 1985 supuso para Europa la señal de partida para el relanzamiento; 1989 deberá proseguir por esa misma vía, y también preparar el después del 1992.

En Hannover fue donde, el 28 de junio de 1988, se prolongó el mandato de Jacques Delors por cuatro años más. En Hannover fue donde los

83

doce jefes de Estado y de gobierno decidieron «examinar durante el Consejo Europeo de Madrid, en junio de 1989, los medios de llegar a una Unión Económica y Monetaria». Con este fin, se encargó a una comisión, presidida por Jacques Delors y en la que también estaban presentes todos los gobernadores de los Bancos Centrales de la Comunidad, que preparase el marco, las bases y las etapas de esa Unión.

La Unión Económica y Monetaria —y con el tiempo una moneda única administrada por un Banco Central único y una creciente cooperación en materia de política económica— será el remate del mercado interior. Ésta sigue siendo, de todas maneras, la prioridad de las prioridades para la Comisión que se instala en estos inicios de enero de 1989 con algunos nuevos altos cargos.

La Unión Económica y Monetaria es el viejo sueño de Europa. Ya en 1969, en La Haya, los jefes de Estado y de gobierno habían solicitado un informe sobre el refuerzo de los lazos económicos y monetarios de los Seis y dos años después, en marzo de 1971, el plan Werner —del nombre de su autor, ministro de Finanzas luxemburgués— había propuesto las etapas que debían seguirse. Un proyecto que se enterró con la primera crisis petrolera. Y en 1979, durante la instauración del Sistema Monetario Europeo, estaba prevista una segunda fase de integración, para 1980, que acabó mal a causa del segundo impacto de la crisis petrolera.

El Informe de la Comisión creada en Hannover, hecho público el 12 de abril de 1989, prevé un plan concreto en tres fases. Se lanza la Unión Económica y Monetaria. Tomará su forma jurídica en Maastricht, el 11 de diciembre de 1991, fecha en que se adoptará el tratado sobre la Unión Económica y Monetaria.

Y pronto, a este nuevo tigre colocado en el motor comunitario viene a añadirse otro, ya que la soberanía monetaria compartida es un acto de política mayor. Pero semejante innovación, sin una contrapartida democrática y política, ¿no corre el riesgo de reforzar el carácter tecnocrático de la construcción europea, de alejarse irresistiblemente de los ciudadanos? El debate se abre en las primeras discusiones sobre la UEM. Los acontecimientos de la Europa del Centro y del Este se encargaron de abortarlo. En enero de 1989, en un discurso ante el Parlamento europeo, Jacques Delors planteó la cuestión: «¿Ha encontrado la Comunidad la capacidad de actuar, o va a limitarse simplemente a reaccionar y a seguir?»

84

¿No va a ser capaz acaso, de aceptar los retos derivados de su influencia?» Esta inquietud llegó a ser preocupante con los primeros crujidos del bloque del Este: sin voluntad común, ¿qué puede hacer Europa? ¿Qué puede esperar? Es necesario que los Doce se adapten a los nuevos trastornos del Continente.

La primera piedra de esta arquitectura se colocó a principios de 1989 con la propuesta hecha a los países miembros de la Asociación Europea de Libre Comercio (Noruega, Suecia, Finlandia, Islandia, Suiza, Austria y Liechtenstein) de un pacto que habría de conducir, tres años después, a la definición con esos países de un Espacio Económico Europeo.

Pero la idea de una segunda conferencia intergubernamental para promover la Unión Política aparece en el otoño de 1989 (cf. capítulo IV). Este proyecto será formalizado por el presidente François Mitterrand y por el canciller Helmut Kohl, quienes, en vísperas del Consejo Europeo de Dublín, propusieron «acelerar la construcción política de los Doce» dadas las profundas transformaciones que estaba experimentando Europa. Se trata de establecer un esbozo de una política exterior y de seguridad comunes, de reforzar la legitimidad democrática del conjunto así constituido, y de hacer más eficaces las instituciones comunitarias. La Unión Política había nacido y quedaría consagrada en el Consejo Europeo de Maastricht del II de diciembre de 1991. El después de 1992 estaba asegurado.

Pero, al profundizar sobre el tema, en el momento en que la coyuntura económica se degrada, pues Europa se muestra incapaz de suplir a los Estados Unidos en el papel de locomotora de la economía mundial, la Comunidad irrita a las capitales y deja de ser plenamente convincente de cara a sus pueblos. La Comisión, institución de la permanencia y de la iniciativa (de la que tiene el monopolio), se ve acusada de injerencia. Este relanzamiento del relanzamiento, para ser aceptado, debe anclarse en el principio de subsidiariedad que asegura que no debe hacerse a nivel comunitario más que lo que es estrictamente necesario a ese nivel, como prenda de democracia y de respeto de las diversidades. Jacques Delors, que ha intuido todo esto desde 1988, introduce a partir de entonces este tema en todos sus discursos, hasta el punto de convertirlo en una constante; así, por ejemplo, el pronunciado en Maastricht en 1989.

Este principio, reconocido en el Tratado y firmado en esta misma ciudad holandesa dos años más tarde, deberá imponerse aún con más fuerza tras el rechazo danés del Tratado de Unión Europea, seguido de ciertas resistencias británicas y de algunas reticencias francesas. La Europa próxima a los pueblos va a convertirse en una prioridad real. Se acabaron las tiranías blandas de las élites europeas.

«LAS PERSPECTIVAS 1989-1992»

*Ante el Parlamento Europeo, en Estrasburgo, el 17 de enero de 1989*

Es una afortunada tradición, que ustedes han instituido y que vamos a asumir por segunda vez, el hecho del voto de investidura y la presentación de la nueva Comisión. Voy a ser algo extenso, pero habrán de convenir conmigo en que cuatro años es bastante tiempo.

Hace ya cuatro años que les presenté las orientaciones propuestas por la nueva Comisión. Concluía entonces mi intervención subrayando que Europa debía afrontar tres grandes retos. Hoy seguimos diciendo lo mismo.

Empecemos por el método. Decía entonces que debemos demostrar «que se puede actuar siendo doce y no solamente estancarse y vivir al día». El método ha dado sus frutos después de tres etapas del relanzamiento de la construcción europea: la adopción del objetivo 1992, el Acta Unica o la mejora y enriquecimiento del Tratado de Roma, y la reforma financiera, que abre más amplias posibilidades a la acción comunitaria. Este método sigue siendo válido hoy. Nada podrá apartarnos de nuestra obsesión: llevar a buen puerto el Acta Unica.

Segundo reto: la influencia de Europa. Sigue siendo imperativa. Tenemos que demostrar que la Comunidad habla con una sola voz y que es un actor y no simplemente un sujeto de la historia contemporánea. Mientras a nuestra Comunidad se la toma cada vez más en serio, unos la acusan, ¡qué se le va a hacer!, de querer replegarse sobre sí misma, y otros la cortejan en su deseo de unirse

86

a ella, o simplemente de reforzar su cooperación con ella; nosotros vamos a evaluar el camino que nos queda por recorrer.

La Europa Interlocutora, según la expresión propuesta por la Comisión, exige más cohesión, más sentido de las responsabilidades y más iniciativas. La Historia llama a nuestra puerta. ¿Vamos a hacernos los sordos?

Tercer reto, por último, el de la civilización. Pedía yo en 1985 que afirmáramos nuestros valores, que realizáramos las indispensables síntesis entre las limitaciones del mundo que se está haciendo y las aspiraciones a menudo contradictorias de nuestros contemporáneos. El reto sigue vigente ya que, por indispensable que sea nuestro éxito en el terreno económico, no será suficiente para realizar un gran mercado sin fronteras y ni siquiera, como se deduce del Acta Unica, ese espacio económico y social común. Ya antes de 1993, nos incumbe el darle a esta Comunidad algo más de consistencia y, ¿por qué no?, un suplemento de espíritu.

Y así, la nueva Comisión se sitúa, sin vacilaciones, bajo el signo de la continuidad, tanto desde el punto de vista del espíritu de su actuación como del método que debe seguirse y de los objetivos que han de lograrse. No se resigna a la falta de tono exterior de la Comunidad. No se desanima ante la escalada del desorden o de la injusticia en el mundo. Europa debe seguir siendo

fiel a lo que de mejor hay en su concepción de la vida en sociedad, en su consideración hacia cada persona humana. La Comunidad como tal debe asumir todas sus responsabilidades.

## LOS CAMINOS DEL ACTA UNICA

Volvamos por un momento, si ustedes lo permiten, por los caminos del Acta Unica. ¿Qué vemos hoy día? Europa está en movimiento, la casa está en orden y la economía de la Comunidad está en sintonía con las de sus grandes socios comerciales. Puedo decirlo sin falsa humildad y también sin altanería: los objetivos que nos habíamos fijado están en el buen camino de su plena realización. ¿Quién no percibe que Europa vive un período de intensa

87

transición, de metamorfosis? La ausencia de dramas no debe enmascarar lo que nuestra empresa tiene de revolucionario. Una vez olvidada nuestra debilidad, estamos a punto de alumbrar una Europa diferente, de avanzar con firmeza hacia la Unión Europea que es, conviene recordarlo, la finalidad del Acta Unica.

Con respecto a la mágica y movilizadora fecha de 1992 nos hallamos ya a mitad de camino, y el movimiento resulta sensible en todos los frentes, gracias especialmente —y no a pesar de, como algunos pensaban— al refuerzo de España y de Portugal. La excelente preparación de estos dos países antes de su entrada en la Comunidad les ha permitido situarse en perfecto pie de igualdad dentro de ella. Y como suele suceder con los conversos tardíos, han aportado fuerza, entusiasmo y juventud a nuestro proyecto. La presidencia española, estoy seguro de ello, confirmará la pujanza y la valía de esta transfusión de sangre fresca.

No voy a presentarles un balance exhaustivo del trabajo que hemos realizado conjuntamente desde hace cuatro años, ni un programa detallado para el año 1989, ya que ese será el objeto del próximo período de sesiones. Pero, en cualquier caso, ¿cómo no destacar que a mitad del recorrido, prácticamente la mitad de las medidas necesarias para la realización de un gran mercado han sido ya decididas, y que el itinerario de la mitad restante está perfectamente trazado? No habrá sorpresas, como saben los agentes económicos, pues la ruta está bien señalizada. Ésta es sin duda la razón por la que parecen más decididos que los políticos. Nunca se insistirá lo suficiente hasta qué punto, en un universo tan aleatorio como el nuestro, el marco y el programa fijados para 1992 confieren una excelente baza a todos los que han de decidir para reducir la incertidumbre y confirmar sus estrategias.

Tomemos en primer lugar el gran mercado sin fronteras; dejando a un lado el recuento de las decisiones, lo que es significativo es la evolución cualitativa; la armonización de las reglamentaciones técnicas y de la normalización, sustituida a veces por el simple reconocimiento mutuo, ha supuesto un enorme paso hacia adelante; también se han registrado progresos importantes en otros numerosos sectores.

Los mercados públicos, que representan una parte importante de la actividad económica de la Comunidad y que quedan muchas

88

veces confinados en los perímetros nacionales, gracias a nuestras directivas van a estar más abiertos.

Pasó el tiempo en que se necesitaban dieciocho años para adoptar una directiva sobre los arquitectos o dieciséis para un texto sobre los farmacéuticos.

Se han adoptado todas las medidas necesarias para la liberalización completa de los capitales, garantía de que podrá crearse en Europa un verdadero mercado de los servicios financieros cuya importancia para la competitividad y la financiación de nuestras economías todo el mundo conoce. Además, y en virtud de un sabio engranaje cuyo hilo no debemos nunca perder, esta misma perspectiva exigirá armonizar los regímenes fiscales y reforzar la cooperación monetaria. Esto es lo que se hizo en dos ocasiones, en Palermo en 1985 y luego en Nyborg en 1987, en beneficio de un Sistema Monetario Europeo que ha dado de esta manera prueba de su doble utilidad, como poderoso incitador de la convergencia de las economías y como islote de estabilidad relativa en un universo monetario todavía dominado por la falta de claridad y por oscilaciones difícilmente controlables.

Hemos hablado de bienes y servicios, de capitales, pero debemos prestar atención también a las personas, la cuarta libertad prevista por el Tratado de Roma. La directiva sobre el reconocimiento de títulos garantizará a medio plazo el que los ciudadanos europeos titulados puedan ejercer su profesión en todo el territorio de la Comunidad, símbolo palpable de que nuestro espacio económico y social está en vías de cambiar de dimensión. De ahí la perspectiva de un mercado europeo del trabajo que evoqué el jueves pasado a los interlocutores sociales para que se preparen lo mejor que puedan.

La dinámica del cambio ha llegado también al conjunto de las actividades comunitarias. Habrá un mercado único para todas las actividades, incluidos los transportes, la energía y los nuevos productos generados por la ciencia. Se derivarán así, de hecho ya se derivan, crecientes posibilidades para los consumidores europeos. Otro signo evidente del salto hacia adelante realizado lo constituye la manera como la siderurgia ha salido, después de seis años de tratamiento, del estado de sopor en el que la había sumido la peor

89

crisis estructural de su historia desde la creación de la Comunidad Europea del Carbón y del Acero.

Sin embargo, y lo he repetido frecuentemente durante estos últimos meses, nadie se enamora de un gran mercado. El historiador Fernand Braudel, lúcido espectador de nuestros esfuerzos a principios de los años sesenta, venía a decir lo mismo cuando exclamaba «Mal conoce a los hombres quien les da como único alimento esas sabias sumas, tan ridículas al lado de los entusiasmos y de las locuras no carentes de sabiduría que levantaron la Europa de antaño o la de ayer. ¿Puede construirse una conciencia europea a base únicamente de cifras? ¿No puede más bien ocurrir que se les escape, que les desborde de manera imprevisible?».

Esta es la razón por la que no solamente insisto en la realización de un espacio sin fronteras, sino también en unas políticas complementarias que abran perspectivas a los hombres y a las mujeres de la Comunidad. Es decir, el Acta Unica, pero toda el Acta Unica.

La evidencia nos dice que debemos avanzar en todos los frentes a un tiempo. De lo contrario...

¿Cómo podrá hacerse Europa si los hombres y las mujeres del trabajo, los asalariados, los jefes de empresa, los agricultores, los industriales, los profesionales liberales no son sus primeros constructores?

¿Cómo podrá hacerse Europa si se deja de lado, es decir, si se deja a los demás, norteamericanos o japoneses, un instrumento tan fuerte de acercamiento y de cultura como la televisión?

¿Cómo podrá hacerse Europa si la investigación se mantiene dispersa, es decir, si cada uno va por su lado en esa fuente de riquezas y también de esperanzas para el futuro?

¿Cómo podrá hacerse Europa si consentimos la destrucción de sus paisajes y la degradación de su entorno?

¿Cómo podrá hacerse Europa si los jóvenes no ven en ella un proyecto colectivo y una representación de su propio futuro?

### *Cohesión y solidaridad*

De ahí la necesidad de cohesión y de solidaridad. En el ámbito social adquirí diversos compromisos personales el año pasado. Se

90

respetaron y serán respetados. Así, la Comisión se ha puesto manos a la obra en la elaboración de una Carta de derechos sociales fundamentales para concretar y dar vida a nuestro modelo europeo de sociedad. Para respetar las tradiciones y las distintas sensibilidades en nuestra Comunidad, la Comisión ha propuesto la opción entre tres formas de participación de los asalariados en la empresa para la elaboración del estatuto de la sociedad de derecho europeo, que la gran mayoría de los empresarios cree necesaria. Es decir, ha elaborado los textos que permiten plasmar en la realidad las disposiciones del artículo 118A.

Por otro lado, repito que ya en enero de 1985, y aun a riesgo de cosechar un fracaso o de equivocarme, relancé el diálogo social a nivel europeo. Los interlocutores sociales debatieron y emitieron sus comunes propuestas cuyo alcance no debe ser subestimado. El 12 de enero último, cuando todavía algunos se temían —y no les faltaba razón— un diálogo de sordos, los responsables europeos y nacionales de las organizaciones patronales y sindicales dieron un nuevo impulso, realista y concreto, al diálogo social. La Comisión se va a dedicar a alimentar estas discusiones y a conseguir que irradian las relaciones sociales, tanto a nivel nacional como regional, en cada sector de actividad y en cada empresa, a través de una especie de doble movimiento de arriba abajo y de abajo arriba. Así, cada uno podrá aportar su contribución a la renovación de Europa.

Deben también expresarse las solidaridades necesarias entre las diversas regiones y otras colectividades descentralizadas. El Parlamento ha insistido a menudo en ello. Todos deben tener su oportunidad, utilizar de la mejor manera posible sus ventajas comparativas, sus recursos naturales, humanos y técnicos. De ahí la enorme importancia que concedo a la aplicación de las

nuevas políticas comunes propuestas por la Comisión en su documento «Llevar a buen término el Acta Unica», aceptadas por el Consejo Europeo en febrero de 1988. También en este caso se trata de un verdadero reto lanzado contra nuestras maneras de pensar y de actuar. El éxito no dependerá únicamente del dinamismo y destreza de la Comisión, sino del espíritu innovador de cada región. Sólo será posible si las burocracias nacionales renuncian a querer controlarlo todo y a razonar exclusivamente en términos de transferencias financieras. La

91

Comisión, por su parte, se organizará para estimular estas iniciativas, para alentar la cooperación entre las regiones. También le corresponderá el promover la gran red europea de infraestructuras que permita circular y comerciar en Europa con mayor rapidez y a un menor coste.

Esta solidaridad se manifiesta igualmente en la interdependencia entre todas las formas de actividad. De las grandes empresas a las PYME, sin olvidar el importante sector de las cooperativas y de las mutuas, de la producción de bienes y servicios a su distribución. La Comisión hará lo necesario para ayudarlas a todas.

### *Investigación, educación, medio ambiente*

Paso a ocuparme ahora de la investigación, de la educación y del medio ambiente. La investigación y la educación son, efectivamente, los dos ejes de la guerra económica en una fase de profunda mutación.

Para 1987-1991 hemos adoptado el primer programa-marco de investigación y de desarrollo basado en el Acta Unica con una financiación obtenida tras ardua lucha, aunque nos parezca todavía insuficiente para hacer frente a todos los retos. Y siguiendo esta estela, se han propuesto y adoptado varios programas específicos para las tecnologías de la información, para las telecomunicaciones, para la introducción de los procesos más avanzados en los sectores industriales calificados como tradicionales. Existen otros muchos programas que dan fe de la voluntad de la Comunidad de garantizar un mayor control colectivo de los nuevos descubrimientos. Quiero insistir en el efecto multiplicador de estos programas, en su aspecto creativo, en su función pionero. El nuevo Comisario encargado de este empeño tiene la intención de diversificar las formas de actuación para responder a las necesidades que puedan surgir como consecuencia de un nuevo invento o de una mayor competitividad. En 1989 tendrán ustedes ocasión de debatirlo.

Siempre en nombre de la competitividad, y también en el de la defensa de nuestra identidad cultural, la Comunidad se niega a dejar el monopolio de la técnica audiovisual a los japoneses y el de los programas a los americanos. Por ello, la Comisión ha propuesto

92

actuar sobre los tres elementos: organizar el espacio audiovisual europeo, llevar a la práctica las tecnologías más avanzadas a cuya cabeza figura la alta definición y estimular la producción de

programas audiovisuales, esfuerzo al que contribuye modesta pero eficazmente el programa MEDIA.

Espero que el EUREKA audiovisual, propuesto por el presidente Mitterrand, permitirá a nuestros creadores, a nuestros artistas y a nuestros intelectuales tener las posibilidades de expresión que necesitan para enriquecer el patrimonio cultural de nuestra Europa.

Por lo que a la educación se refiere, nuestros primeros pasos en este terreno, sostenidos por el Parlamento, son prometedores, como demuestra el gran éxito de nuestros intercambios de jóvenes, ya sea a través de la cooperación entre universidades y empresas del programa COMETT, o a través de los intercambios interuniversitarios del ERASMUS. Estos programas constituyen el mejor testimonio de la ósmosis europea que se está produciendo. Resulta reconfortante comprobar, como he podido hacerlo en diversas ocasiones, el entusiasmo de estudiantes, profesores y empresarios que, gracias a la multiplicación de estos intercambios, se han convertido en los militantes de esta quinta libertad, tal vez la más importante, la de la libre circulación de ideas.

En materia de medio ambiente, progresamos más lentamente de lo deseable. Volveré sobre el tema más adelante. Conviene, sin embargo, recordar las decisiones adoptadas para luchar contra la contaminación, desde la de imponer unos vehículos limpios hasta la de elaborar normas para las grandes centrales de combustión. Todo es una manera de mostrar que no se trata de oponer el mercado interior al medio ambiente, sino de integrarlos.

Dado que Europa debe ser la de todos sus miembros, toda su política está hecha de coherencia, cohesión y solidaridad.

Coherencia, ya que se ha expresado la voluntad de avanzar a un tiempo en todos los frentes, de llevar a cabo en todas partes una liberalización y armonización, tanto en el terreno de las ofertas públicas de adquisición como en el de los seguros o el de los bancos. Cohesión, porque la Comunidad se resiste a ser una simple zona de libre comercio acompañada de algunas transferencias financieras, sino que quiere ser un espacio económico y social co-

mún, un espacio organizado. Por último, solidaridad porque el desdoblamiento de fondos estructurales, la programación y la concentración de las intervenciones permitirán a la colectividad ayudar a los países que tengan que realizar el mayor esfuerzo de adaptación. Pienso también, y quiero resaltarlo aquí, en los territorios que están alejados del centro de la Comunidad para los que la Comisión ha propuesto medidas específicas.

Europa está en movimiento, ya lo he dicho, y la casa está en orden, lo cual no deja de ser importante. Tal y como la Comisión Europea se había comprometido —el Consejo de Bruselas es testigo—, la casa está en orden. ¿Quieren un ejemplo? Se ha aplicado la reforma de la política agrícola común. Para convencerse no hay más que ver la disminución de las existencias almacenadas resultado de una activa política para dar salida a los productos. Esta reforma de la PAC, ustedes lo saben bien, está destinada a devolver al mercado su función que es la de orientar la producción con medidas que la hagan soportable a los agricultores menos favorecidos. Esta reforma traza un futuro para nuestros agricultores, los pilares de una Europa como «potencia verde» que tiene la intención de seguir siéndolo. Esta reforma permitirá, y la Comisión velará para



que así sea, la tan indispensable permanencia de los agricultores en los campos y el desarrollo de las explotaciones familiares, de acuerdo con el espíritu del Tratado de Roma. Aportará igualmente una contribución esencial a esta nueva frontera por la que he luchado sin descanso y que está constituida por el resurgir de nuestras regiones rurales, como ilustración de nuestra voluntad de luchar contra la desertización y el desequilibrio del territorio.

Pero esta reforma sólo puede tener sentido si se realiza dentro de la disciplina presupuestaria. Hasta ahora ha sido respetada y lo seguirá siendo. En ello nos hemos comprometido todos mediante el acuerdo interinstitucional. Por lo demás, para todos aquellos que veían cómo cada año la Comunidad se enfrascaba en un debate presupuestario conflictivo y estéril, la adopción de un presupuesto para 1989 dentro de los plazos previstos y sin ningún problema especial es el mejor de los símbolos de que esto ya no es así. La casa está en orden y ello significa simplemente que la Comunidad se administra, que ya no hay laxitud ni inconsecuencias.

94

### *Una Europa en sintonía con los más dinámicos*

En fin, sobre estas bases, he aquí una Europa en sintonía con las economías más dinámicas. Ese movimiento y ese control permiten hoy a la Comunidad caminar armónicamente con las economías de sus grandes socios comerciales. En 1988 ha registrado su mayor crecimiento desde hace doce años, se han realizado inversiones que constituyen la mejor marca de los últimos 21 años, y se han creado 1,6 millones de puestos de trabajo frente al millón que se perdió en 1982. De manera especial, la situación de los jóvenes en el mercado de trabajo, fuente hasta no hace mucho de nuestra profunda inquietud, ha mejorado relativamente por tercer año consecutivo en la mayoría de nuestros países. No estoy diciendo con ello que se haya resuelto el problema del paro. Demasiados profetas se pillaron antes los dedos. Pero, frente al más angustioso problema de nuestra sociedad, quiero ver en las cifras una esperanza, un estímulo para seguir por el mismo camino.

Evidentemente, los escépticos —y los hay— no verán en esta mejora de la situación económica más que un efecto de la buena coyuntura internacional. De hecho, los grandes países industrializados están conociendo su mejor ciclo desde los inicios de los años setenta. La sorpresa para algunos es tanto mayor cuanto que, inmediatamente después de la crisis de octubre de 1987, los economistas habían descrito los mecanismos que podían conducir a una recesión mundial. Y voy a repetirlo aquí: no se equivocaron, como alguien ha dicho; lo que pasó es que, por una vez, se les hizo caso. La política monetaria adaptada a la necesidad de amortiguar los choques consiguientes a la crisis, la estabilización del dólar cuando algunos hubieran querido que siguiese bajando, y la mejora de las condiciones de intercambio como consecuencia de la baja de los precios del petróleo, permitieron seguir alimentando la máquina económica mundial y proseguir el crecimiento.

Bien entendido que ese testimonio positivo no debe sumirnos en la nada ni disminuir nuestra lucidez y nuestra vigilancia. Aún quedan muchos factores, ustedes los conocen bien, que pueden alterar este movimiento expansivo. Razón de más para que la Comunidad, en tanto que tal y con

todo su peso, acepte tomar su parte de responsabilidad en la construcción de un orden económico

95

mundial más estable, más eficaz y más justo. Es, pues, de un mensaje de esperanza de lo que somos portadores hoy, ustedes y nosotros, y también el Consejo de Ministros.

### *Un mensaje de esperanza*

Pero, limitándonos a Europa, ¿puede alguien creer que una Comunidad que duda de sí misma, mezquina y desavenida, la de no hace mucho, hubiera podido aprovechar las oportunidades que se le ofrecían?. Creen ustedes que deben ignorarse los aspectos estructurales de esta espectacular recuperación que explican en lo fundamental que la inflación esté bajo control en la mayoría de los países europeos. Lo sé porque la mayoría de los empresarios con los que he hablado me han contado que 1992 ha representado para ellos un incentivo para la inversión. También sabemos hasta qué punto el recuperar la confianza puede cambiar la actitud y las expectativas de los agentes económicos. Y puesto que todo eso interviene a partir de bases más sanas —una desinflación estructural, una reducción de la rigidez, una competitividad parcialmente recobrada, una mayor transparencia—, la Europa del gran mercado naciente ha podido aprovecharse plenamente de los vientos dominantes de la coyuntura internacional, precisamente cuando se decía que algunos de sus miembros estaban condenados a desempeñar durante mucho tiempo un papel de tortugas económicas.

Si me he extendido un tanto sobre la situación económica es porque, cuando se habla de dimensión social, se está planteando el problema del empleo. Hemos hecho progresos en el empleo. Cuando se habla de 1992, se nos acusa de vender sueños, sólo que el sueño es en parte una realidad. ¿Exceso de optimismo? No lo creo. No, porque podemos decir que «Europa funciona». No voy a ocultar con ello las dificultades que nos esperan. Dificultades que son a la vez políticas y técnicas y afectan a la política de inmigración, a la fiscalidad del ahorro o a la aproximación de los impuestos indirectos, a las condiciones de cooperación en materia de droga, de criminalidad o de terrorismo, y tienen por objeto la supresión de las fronteras físicas. Pero esas dificultades son también de índole psicológica y ésta es la mayor diferencia con relación a 1985. Al ser

96

mayor la conciencia de las exigencias del Acta Unica, las resistencias, no lo duden ustedes, también serán mayores en cada uno de sus países.

Ésta es sin duda la razón por la que algunos menosprecian nuestros éxitos e insisten únicamente en las dificultades. Siempre la tentación de ser original, de ser gafe ante la felicidad, de ver que nuestra Europa existe de nuevo. Conocemos, y ustedes los conocen también, a los malos pastores. Por nuestra parte, nunca hemos dicho que el gran mercado iba a eximir a los Estados miembros de los considerables esfuerzos de adaptación que exigen la competencia y la

necesaria competitividad en un mercado que se ha convertido ya en mundial. Pero, puesto que se han medido con el mismo rasero las concesiones —ésta es la palabra que se emplea—, que cada país deberá realizar para superar dichas dificultades, ¿quién puede razonablemente afirmar que los inconvenientes superarán a las ventajas que se esperan de la realización del Acta Unica en el aspecto económico y social?

Tentado estoy de repetir la célebre expresión de un político francés: «¡Por fin empiezan las dificultades!», pues estoy convencido de que las soluciones que se les den, revelarán hasta qué punto la Unión de Europa es más real de lo que parece.

### *La fuerza de las instituciones*

Y para ello, debemos contar ante todo con la fuerza de las instituciones. ¿Hubiera podido acaso realizarse esta marcha hacia adelante sin un refuerzo de la eficacia de nuestras instituciones? Lo dudo. Aún recuerdo el debate institucional que precedió en este hemiciclo a la adopción del Acta Unica. Ustedes y yo estábamos convencidos de la necesidad de mejorar el proceso de decisión, pero algunos soñaban con un gran desbarajuste. Éste no se produjo, y la extensión del voto por mayoría cualificada nos facilitó enormemente la tarea.

Por lo que a mí respecta, no puedo por menos que alegrarme de haber incorporado entonces vuestro Parlamento al proceso de toma de decisiones. Los que veían en ello un factor de retraso de nuestras actividades, se han equivocado. La Comisión puede testi-

97

ficarlo. La Asamblea de Estrasburgo ha desempeñado desde hace cuatro años el papel sumamente positivo que esperábamos de ella. Pero, ¡cuidado!, es preciso que no surja ningún desequilibrio entre esta Asamblea y los Parlamentos nacionales. Quiero confirmar aquí la importancia que concedo a la creciente implicación de los Parlamentos nacionales en nuestras actividades. A ustedes les corresponde, diputados europeos, incrementar las iniciativas con respecto sus colegas nacionales.

Si el Parlamento europeo ha cumplido a la perfección su papel en el marco de la cooperación, debemos interrogarnos, en cambio, sobre los retrasos del Consejo, sobre las clásicas dificultades que perturban la buena marcha de nuestro proyecto común. Como recordaba Lord Cockfield en su *Mid Term Review*, «aunque sólo nos separan cuatro años del 31 de diciembre de 1992, es preciso que los Estados miembros tengan el tiempo de integrar las medidas comunitarias en su legislación nacional (...). En realidad, eso significa que el Consejo debe dar por finalizado lo esencial de su trabajo en los dos próximos años, por lo que tendrá que acelerar considerablemente el ritmo». Dicho sea de paso, esta actitud del Consejo nos preocupa sobremanera, desde hace dos o tres años, en el sector de la agricultura. Es válido demandarse en efecto por qué, si bien se conocen las razones históricas, las cuestiones agrícolas no están tratadas en el mismo marco y con el mismo rigor que las materias que pasan por el filtro del COREPER '.

Paso a ocuparme ahora del lugar de Europa en el mundo, de Europa como interlocutora. ¿Ha aceptado Europa el reto de la influencia? ¿Ha recuperado su capacidad de actuar, o sigue simplemente reaccionando y yendo a remolque? Cuando se ve florecer,

98

tanto en Estados Unidos como en Japón, la campaña sobre la Europa fortaleza, cabría pensar que sí. Lo cierto es que la campaña es un infundio que más bien indica que hemos recuperado nuestro dinamismo.

Es un infundio. Todos los datos económicos prueban que sería absurdo que el mayor exportador mundial, la Comunidad Europea, cerrara sus fronteras a los productos extranjeros. Los intercambios de la Comunidad Europea representan el 20% del comercio internacional, porcentaje que llega hasta el 38% si se añaden los intercambios intracomunitarios, frente al 15% de los Estados Unidos y al 9% del Japón. Estas cifras revelan que Europa sería la primera víctima de un proteccionismo creciente, sobre todo si tenemos en cuenta que, en su producción, depende más que dichos países del comercio internacional.

Si este argumento razonable no bastara, la Comunidad podría aducir los esfuerzos que ha realizado estos últimos años en el tan criticado terreno de las subvenciones agrícolas. Ustedes conocen el debate que nos opone a los Estados Unidos en el contexto de la Ronda Uruguay. Pero, entre los que, como nosotros, reforman su política agrícola en el sentido de las recomendaciones internacionales y reducen el montante de sus subvenciones en un 20%, y los que, sin dejar de hacer gala de sus grandes ambiciones de cara al futuro, practican día tras día una política que va en el sentido de la confrontación en los mercados mundiales, yo pregunto ¿dónde está la razón?, ¿quién tiene la razón?

Pero como Europa manifiesta su dinamismo, como éste es un mercado de 320 millones de habitantes con un nivel de vida elevado, vienen las envidias y tratan de pintarnos erigiendo murallas y torreones para defendernos. No seamos ingenuos. Quienes así nos describen son los que quieren ver una Europa abierta, sin política común, sin capacidad de reacción, sin voluntad política. Son los mismos que en sus propios países votan leyes comerciales proteccionistas o frenan, mediante todo tipo de argucias, cualquier tímida apertura de su mercado. A todos éstos les decimos claramente: Europa se abrirá, pero no se entregará. Frente a las prácticas comerciales desleales, se mantendrá firme y así lo ha mostrado ya. Seguirá recurriendo al GATT en caso de discrepancia. Europa replicará con decisión a las acciones ilegales y discriminatorias de

99

terceros países. Es decir, Europa no se dejará intimidar y mantendrá, como ha hecho desde el inicio de la Ronda Uruguay, su actitud de apertura y de propuesta para contribuir a la vital ampliación del comercio multilateral.

Seamos claros y francos como procede entre amigos. Me parece que no será sobre las actuales bases como podremos, los americanos y los europeos, es decir, los dos mayores

productores agrícolas del mundo, encontrar los caminos de un entendimiento, cesando así de perturbar los mercados mundiales en una guerra sin cuartel de subvenciones crecientes. No es ese el clima que debería presidir unas relaciones de asociación fructífera como corresponde a la amistad profunda que existe entre nuestros pueblos. Todavía estamos a tiempo de recuperar esa comprensión confiada y recíproca que a menudo ha presidido la historia de las relaciones entre los Estados Unidos y Europa. Los europeos, por nuestra parte, estamos dispuestos a ello, pero a condición de que se nos respete. Porque nuestro destino se encuentra ligado como miembros del mundo libre, y puesto que en ello estriba nuestro interés común, espero que rápidamente podremos iniciar, en todos los ámbitos, una cooperación renovada, tanto en su espíritu como en sus métodos.

No debemos olvidarnos, sin embargo, de nuestro otro gran interlocutor, Japón, con el que esperamos proseguir, sobre la base de una reciprocidad real, la intensificación de nuestras relaciones comerciales y financieras y, así lo espero también, culturales. No nos cabe la menor duda de que queda mucho, realmente mucho, por hacer.

Volviendo de nuevo a nuestra Europa en su más amplia concepción, un énfasis particular hay que poner en las relaciones con los países de la Asociación Europa de Libre Comercio, tanto desde el punto de vista multilateral como bilateral. Se han conseguido logros importantes, pero ¿se han conseguido con el ritmo apropiado? Tendré ocasión de responder a esta cuestión más adelante.

En fin, la nueva seducción de la Comunidad puede verse también reflejada en el impulso histórico de los últimos cuatro años en las relaciones Este-Oeste: establecimiento de relaciones diplomáticas con la Unión Soviética y con otros cinco países, instauración paralela de relaciones oficiales con el COMECON, celebración de acuerdos comerciales con Hungría y Checoslovaquia.

100

En resumen, la Comunidad ve cómo sus vecinos fijan cada vez más sus ojos en ella. Debemos felicitarnos de ello y elaborar lo que podrían llamarse «políticas de aproximación evolutivas», adaptadas a muy diferentes situaciones, y que deberíamos proponer también a los países de África del Norte. Uno de ellos, Marruecos, ha manifestado su especial interés por la Comunidad Europea. No lo olvidemos pese a que actualmente está inmerso con sus vecinos en un proceso de conversaciones prioritarias, así las considera ese país, con vistas a la realización del Gran Magreb. Seguimos sus esfuerzos con simpatía e interés, tanto más cuanto que, a través de distintos acuerdos bilaterales, hemos intensificado nuestra cooperación con Argelia, Marruecos y Túnez.

#### *El imperativo de la cooperación política.*

Pero no quisiera, por limitarme al sector económico y comercial, pintar una situación más idílica de lo que es en realidad. Si la Comunidad suscita apetitos e intereses, me pregunto a veces si ha dado pruebas en todas las circunstancias de una nueva dignidad. Ya tuve la ocasión de lamentar ante ustedes, después del Consejo Europeo de Rodas, el hecho de que la cooperación

política progrese más lentamente que la construcción económica y de que los Doce no hayan creído necesario adoptar posiciones comunes y después iniciativas en el diálogo entre el Este y el Oeste.

Se ha respondido que los países europeos tienen una presencia activa en la Conferencia de Seguridad y Cooperación Europea de Viena. Evidentemente no podemos sino alegrarnos de ver avanzar este proceso al que dieron inicio, en 1975, en Helsinki, treinta y cinco países.

Los acuerdos a que se ha llegado en Viena van a abrir nuevos horizontes al desarme equilibrado, a una mayor cooperación en materia económica, científica y cultural, y a la eliminación de determinados obstáculos al ejercicio de los derechos humanos. La Comunidad es parte interesada y debe reafirmarse como tal en la CSCE.

No obstante, repitámoslo, ¿tienen los ciudadanos europeos verdadera conciencia de que ellos son una de las bazas principales de

101

las relaciones entre los dos Grandes? En su territorio se asientan formidables arsenales militares. Su territorio puede ser mañana el objetivo de una confrontación atómica, y algunos saben utilizar esa baza para impresionar a nuestra población, a pesar de que tan espantosa eventualidad sea cada vez más lejana. Ésa es la razón por la que insisto en considerar que los Doce deben fortalecer su unidad y su fuerza de iniciativa en el marco de la cooperación política.

Estas reflexiones no deberían interpretarse como si la Comisión estuviera confundiendo sus papeles. Es consciente de la limitación de sus competencias aunque participe plenamente en las reuniones de la cooperación política. Pero el destino de la Comunidad es indivisible. La preocupación por una Europa fuerte debe ser nuestra obsesión. Por consiguiente, si aumenta todavía más la distancia entre los avances de la Europa económica y las vacilaciones de la Europa de la política exterior, podría producirse un debilitamiento de nuestro dinamismo y de nuestra voluntad.

### *La reactivación del diálogo Norte-Sur*

Estas observaciones sobre la timidez, o sobre una determinada timidez, valen, creo yo, para el conjunto de la acción exterior de la Comunidad. Más allá de su papel en los asuntos comerciales, Europa desea ser un leal y verdadero interlocutor, aunque vigilante y ambicioso, deseoso de construir un orden económico más justo y más eficaz.

Interlocutor para un orden más justo significa que hay que reavivar el diálogo Norte-Sur, interrumpido por la crisis y por el sentimiento de que, ante la súbita riqueza de algunos países petroleros y la emergencia de nuevos países industrializados, el orden de las cosas estaba a punto de cambiar. Ahora bien, ustedes saben igual que yo que eso no es cierto en una parte del mundo. Es posible que se haya alejado el espectro de una nueva y mayor crisis financiera. Pero esto se ha producido a costa de unos esfuerzos por parte de los países endeudados que llegan a veces hasta socavar un sistema democrático tanto más frágil cuanto más joven. La respuesta al endeudamiento no puede limitarse a lo que se llama en la práctica el ajuste estructural. La democracia se juega mucho en ello.

Veamos algunas cifras el ajuste: ha llevado consigo un continuo descenso del nivel de vida en los países de renta intermedia de un 2 % anual entre 1980 y 1986, y de medio punto más en 1988. En el África subsahariana, la renta per cápita es inferior en un 25 % a la de los años setenta.

Y sin embargo, ¿se ha incrementado el potencial de crecimiento de los países endeudados? Me temo que no, y ello porque, como consecuencia de una política miope de ajuste, se puede llegar a conseguir la curación, pero con un estado general tan debilitado que hace imposible cualquier progreso futuro.

Es cierto que últimamente se han detectado algunas mejoras. Citemos, en primer lugar, las orientaciones de la Cumbre de Toronto para los países más pobres y, si me permiten este paréntesis, mucho nos agradó el ver a los europeos expresarse allí con una sola voz. Luego, el mercado en sí mismo empieza a admitir técnicas de reducción de la deuda. Pero, en todo caso, sigue siendo cierto que, incluso en un año de fuerte crecimiento y de expansión sostenida del comercio internacional como ha sido 1988, la transferencia financiera neta de los países pobres hacia los países ricos ha sido todavía del orden de los 40.000 millones de dólares, que se suman a los 100.000 millones de los cuatro años precedentes.

Las bases de una solución viable las conocemos: una combinación de esfuerzos estructurales de los países endeudados, un aumento de las financiaciones privadas y públicas y una mayor apertura de los mercados de los países industrializados, de nuestros mercados.

¿Debe y puede la Comunidad aportar su grano de arena? Debe y puede. En primer lugar, debe porque la democracia y el equilibrio social están amenazados y eso nos afecta a todos los europeos y a nuestras relaciones, en particular, como decía esta mañana el presidente del Consejo, con América Latina y con América Central. Y en segundo lugar, puede, puesto que el eslabón comercial de la relación finanzas-comercio-moneda se encuentra, en parte, en manos de la Comunidad. Como socio comercial es capaz de dar, pero también de pedir y obtener; la Comunidad puede adoptar iniciativas que permitirán estimular, mediante mayores importaciones, las potencialidades de dichos países, lo que aliviará en igual medida las cargas financieras y dejará márgenes de maniobra para preparar el

porvenir mediante programas suficientes de inversión. En otras palabras, la Comunidad, con su ejemplo, puede suscitar una nueva orientación que permita conciliar el saneamiento a corto plazo y el desarrollo a medio plazo. La Comunidad tendrá la oportunidad de ultimar sus propuestas en el marco multilateral, tanto en la preparación de Lomé IV con los países de África, el Caribe y el Pacífico, como en el diálogo, que se anuncia con buenos augurios, con los países de América Latina y de América Central.

*Nuestra prioridad el medio ambiente y el entorno vital*

Otra de nuestras prioridades la constituye el medio ambiente y el entorno vital. Pues ser socio de un orden económico mundial más justo y más eficaz, significa también no ignorar por más tiempo la cuestión del medio ambiente. Por otra parte, ¿no es éste uno de los temas que podemos compartir con las «otras Europas»? De Chernobil al Danubio, saben lo que cuesta agredir o ignorar a la naturaleza. Ustedes conocen lo que está en juego: la relación cotidiana del hombre con su entorno vital, al igual que la milenaria relación de la sociedad con la naturaleza. Así pues, en esa lucha hoy planetaria por la conservación de la naturaleza, Europa se ha situado en primera línea.

En primer lugar, porque es rica y por ello se enfrenta a un acelerado progreso de la ciencia que modifica permanentemente su entorno vital. Si nuestros países, lamentablemente, ya no tienen la exclusiva de la contaminación industrial, sí son los primeros, por los estragos de las lluvias ácidas y por la degradación de las reservas naturales de agua potable, en pagar el precio de una eficacia agrícola e industrial llevada a los límites del productivismo.

Pero también porque la propia historia de su desarrollo ha estado marcada, desde hace siglos por un equilibrio especial entre la sociedad y la naturaleza.

Es conveniente recordar que esta especificidad ha marcado profundamente la situación de la familia en la sociedad, la concepción de la organización económica y social, y el lugar y la estructura de las ciudades y del mundo rural. Mal que les pese a algunos, todo

104

ello constituye lo que la personalidad europea tiene de más específico y que es preciso preservar.

Ahora bien, esos equilibrios están en peligro con la amenaza de una desertización rural en muchos países de la Comunidad y con las crecientes dificultades de ordenación y de gestión por las que atraviesan nuestras mayores ciudades.

¿Qué podemos hacer frente a este reto? En primer lugar reconocer francamente que la Comunidad europea no ha sacado las oportunas lecciones de su experiencia, ni movilizado plenamente sus medios.

A continuación —tentado estoy de decir en primer lugar—, aplicar sus propios principios, los que establece el Acta Unica, que es la que le otorga competencia en la materia. Puedo enumerarlos, ya que son de sentido común: la prevención debe tener prelación sobre la reparación; los costes de la reparación deben recaer en los responsables del daño, o, dicho más llanamente, quien contamina paga, y, en fin, el medio ambiente es un componente esencial de las demás políticas.

Pero hay que dar vida a estos principios. También en este terreno el movimiento es perceptible, pues los espíritus están cambiando. Es reconfortante el observar que el respeto al medio ambiente ya no aparece como un obstáculo para la competitividad sino, en ocasiones, como una baza. En efecto, la búsqueda de tecnologías alternativas constituye una prueba de la rentabilidad económica y de las consecuencias positivas que la defensa de la naturaleza tiene sobre el empleo. Hay que cambiar de mentalidad en este campo.

Además, la Comunidad dispone, gracias al Acta Unica, de dos instrumentos legales importantes: el artículo 130R establece una competencia comunitaria cada vez que sea necesario elaborar una regla que tenga por objeto directo la gestión del patrimonio natural; por otra parte,



el artículo 100A le proporciona los medios para buscar unos elevados niveles de protección del medio ambiente en todos los ámbitos relacionados con la realización del mercado interior.

Con la fuerza que le otorgan estos principios y estos medios —que serían más eficaces si se pudiera, en éste como en otros terrenos, decidir por mayoría cualificada—, Europa puede orientar y

105

coordinar las políticas que tienen un impacto directo sobre la calidad de los recursos naturales. He confiado este ambicioso programa a un Comisario entusiasta y competente que solamente va a ocuparse de este asunto. Aunque bien es cierto que se trata de un asunto sumamente delicado por las implicaciones internacionales de cualquier política medioambiental.

A partir de este momento, ya es posible trazar algunas líneas de actuación. La Comisión propondrá la creación de un sistema europeo de medición y verificación del medio ambiente que podrá prefigurar la creación de una agencia europea del medio ambiente. Se tratará de conectar entre sí o de crear, en su caso, los instrumentos regionales o nacionales, públicos y privados, que hagan posible disponer de una red que permita medir, verificar, certificar, informar y dar la alarma. Esta iniciativa, es evidente, estará abierta a nuestros vecinos y podrá ponerse en relación con otros marcos o estructuras del mismo tipo a nivel mundial.

La puesta en funcionamiento de este instrumento será un paso inspirado directamente en el informe Brandtland del que aún no hemos extraído todas sus enseñanzas, ni mucho menos. En una primera fase, la Comunidad llevará a cabo una actuación más decidida que en el pasado, especialmente en los cuatro aspectos siguientes: la preservación de la capa de ozono, el efecto invernadero, la regulación de los residuos tóxicos y, por último, la lucha contra la deforestación tropical. La Comisión propondrá la adopción y el apoyo de las iniciativas necesarias en los organismos internacionales competentes.

Europa tiene que ir decididamente hacia adelante en este combate. Pero no podrá ser el interlocutor esperado si no agrupa sus fuerzas, si sus opiniones públicas, hoy divergentes, no acercan sus posiciones ante este importante desafío. De ahí la necesidad, creo yo, de una amplia campaña informativa y de la inserción de los problemas del medio ambiente en los programas escolares. Nuestra juventud debe prepararse para administrar los inmensos recursos de una naturaleza acogedora y peligrosa a un tiempo, generosa y avara.

Lo repito, tanto en política exterior como en política interior, coherencia, cohesión y solidaridad son los principios que deben prevalecer en la acción de una Europa interlocutora.

106

## LA HISTORIA NO ESPERA

Una Comisión acaba de finalizar su mandato y otra le sucede para llevar a buen fin su empresa; evidentemente Europa no puede ignorar los movimientos del mundo. Si se presentan oportunidades hay que saber cogerlas. Si se le lanzan retos, ha de aceptarlos. Pues la Historia no

espera; a veces, incluso, viene a importunarnos mientras que a uno le gustaría concentrarse en su trabajo tejer todos los hilos del Acta Unica.

### *Oportunidades que hay que aprovechar*

¿Cuáles son, pues, esas oportunidades que hay que saber aprovechar? Hacer avanzar la Europa de los ciudadanos y lanzar la Unión económica y monetaria.

Creo que valorarán ustedes debidamente la excepcional oportunidad que representa la elección del Parlamento europeo por sufragio universal en la primavera de 1989. La Comisión se halla plenamente implicada en esta elección que va a permitir a los ciudadanos de los doce países el poder participar mejor en los debates, y el poder manifestar claramente su doble pertenencia a su patria y a Europa.

Sin lugar a dudas, la Comisión ha privilegiado, en su política de relanzamiento, al hombre que trabaja frente al ciudadano. Pero, mientras llega la supresión de las fronteras, no ha olvidado completamente a este último: el aumento de las franquicias fiscales, la supresión, que pronto será total, del control de cambios; la eliminación de la doble imposición del IVA, el disfrute de los mismos derechos sociales en el país de residencia, y la constante progresión del reconocimiento de las cualificaciones profesionales, son pruebas concretas de que la Comunidad no es una máquina tecnocrática sino una aventura humana. Son la demostración, hasta ahora modesta, de que nuestro espacio está también, yo diría que ante todo, hecho para las mujeres y los hombres en todas las dimensiones de su actividad, de su vida profesional y también de su vida ciudadana. Me refiero especialmente a la propuesta realizada, a demanda de

107

ustedes, del derecho de voto a todos los ciudadanos comunitarios en las elecciones locales y al hermanamiento de las ciudades sobre el que acaban de votar ustedes una resolución por unanimidad.

El debate, que espero sea amplio y que va a preceder a las elecciones de junio, constituye, pues, una oportunidad sin igual de hacer que los ciudadanos cobren conciencia de que la aventura europea les afecta. Ésta es, señoras y señores Diputados, su responsabilidad. Y saben que pueden contar con la Comisión para que les ayude.

Esta elección plantea igualmente la cuestión de los poderes de este Parlamento. ¿Cómo no darse cuenta de la paradoja que representa el hacer elegir por sufragio universal a unos parlamentarios, a los que, ciertamente, el Acta Unica ha sacado de su simple papel consultivo, otorgándoles el derecho de enmienda, pero que sólo tienen verdadero poder de decisión en materia presupuestaria y en lo referente a las nuevas asociaciones o adhesiones? ¿No hay en todo ello un riesgo de desafección de los ciudadanos frente a una elección cuya importancia no perciben con claridad?

Personalmente no lo creo así, ya que, como ustedes demuestran día a día, la influencia real de esta Asamblea en los procesos de decisión va más allá de lo que dicen los textos y sobre todo porque el Parlamento europeo —todo el mundo es consciente de ello— es la institución del futuro. Estoy persuadido de que, al igual que el Acta Unica ha introducido el procedimiento de

cooperación, un nuevo desarrollo de las políticas comunes se habrá de traducir, con toda verosimilitud, en un fortalecimiento de los poderes de esta Asamblea. Ésta es, por lo demás, la opinión claramente expuesta por el Canciller Kohl durante el debate general en el Consejo Europeo de Rodas.

Esto me lleva por la vía directa, ya que estamos tratando de cambios institucionales, a la Unión Económica y Monetaria.

La Comunidad sólo podrá recoger todos los beneficios derivados de la realización del Acta Unica si, paralelamente, los Estados miembros mejoran su cooperación en sus políticas macroeconómicas y monetarias.

El estudio llevado a cabo bajo la dirección del señor Cecchini lo demuestra de una manera convincente, especialmente en lo que

108

se refiere a las potencialidades de creación de empleo dos millones sin políticas comunes, cinco millones con políticas comunes.

Esta es la razón por la que, ya en 1985, la Comisión propuso el fortalecimiento del Sistema Monetario Europeo y una estrategia cooperativa de crecimiento. Se consiguieron ciertos avances en el sector monetario, pero, por el contrario, la Comisión no logró convencer a los gobiernos de la pertinencia de sus propuestas en materia macroeconómica. La coyuntura económica, es cierto, ha mejorado, pero —ya me he referido a ello anteriormente— los Doce andan muy lejos de extraer todo el partido deseable de una utilización combinada de sus márgenes de maniobra en materia de crecimiento y empleo.

Nuestras propuestas, sin embargo, siguen siendo válidas y serán actualizadas en función de la evolución del entorno internacional. El 1 de julio de 1990, cuando entre en vigor la liberación total de los movimientos de capitales, deberá darse un nuevo paso hacia una mayor cooperación si la Comunidad quiere sacar provecho del espacio financiero común creado al efecto. Esto nos permitirá utilizar mejor el ahorro de los europeos, atraer capitales exteriores e incrementar la capacidad de nuestras plazas financieras.

Indispensable resulta, pues, que el 1 de julio de 1990 se refuerce la cooperación económica y monetaria. Absolutamente indispensable. ¿Pero, será eso suficiente? El Consejo Europeo de Hannover no lo consideró así, por lo que decidió examinar en Madrid, en junio próximo, los medios de alcanzar, progresivamente, la Unión Económica y Monetaria.

No nos engañemos. Se tratará de un auténtico salto hacia adelante desde dos puntos de vista. En efecto, la Unión Económica y Monetaria abrirá nuevas posibilidades de prosperidad económica y de creación de empleo, además de las promesas vinculadas a la realización del Acta Unica. Pero el precio de dicha Unión será una nueva mutación de nuestras instituciones con el fin de crear, por una parte, un Sistema Europeo de Bancos centrales y, por otra, el marco que permita garantizar una mayor coherencia y una mayor eficacia de las políticas económicas nacionales.

El adecuado Comité creado por el Consejo Europeo someterá su informe en los plazos previstos. De este modo, los jefes de Estado y de gobierno podrán reflexionar y debatir sobre lo que re-

presentará, en su estadio final, la Unión Económica y Monetaria. Pero deberán también pronunciarse sobre una fórmula que permita llevar a cabo dicha Unión, paso a paso, a un ritmo realista y razonable.

Hay buenas razones para pensar, si la experiencia nos echa una mano, que la evolución progresiva hacia la Unión se vería en gran medida facilitada por la creación de un adecuado marco institucional. Si ése fuera el caso, sería necesario, como en 1985, abrir la vía a una nueva conferencia intergubernamental encargada de elaborar las disposiciones destinadas, como el Acta Unica, a completar el Tratado de Roma.

Nadie duda de que el Parlamento, con los trabajos actuales de su comisión económica y monetaria —estoy refiriéndome al informe Franz—, y con su deliberación sobre el informe del Comité adecuado, aportará su contribución, como hizo con el Acta Unica, a esta nueva etapa decisiva —y digo bien decisiva— para definir el marco político e institucional de una Europa económica, monetaria y social.

#### *Desafíos que habrá que aceptar*

Existen oportunidades que hay que aprovechar, ciertamente, pero también desafíos que hay que aceptar. La historia no espera, y 1992 está demasiado cerca como para no empezar a pensar en el después de 1992. Dos perspectivas deben desde ahora mismo movilizarnos. Ante todo, dar a la Comunidad la necesaria dimensión para la educación, la cultura y los problemas sociales, y dar respuesta a la llamada de las otras Europas.

Al primer reto corresponde esta cuestión que nos planteamos: ¿de qué es todavía capaz la civilización europea, cómo reavivar las fuerzas que la han hecho y reanimar sus humanismos vivos? La respuesta reposa, evidentemente, en el tríptico educación, cultura, sociedad. En el futuro, la formación desempeñará un papel central en nuestras políticas comunes. Durante siglos, los hombres han vivido al ritmo de las estaciones, han repetido los mismos gestos, que se transmitían unos a otros, pero hoy el ritmo ha cambiado la vida es más larga, hay que cambiar de actividad, la movilidad geo-

gráfica se convierte en una necesidad inevitable y la tecnología modifica los instrumentos de nuestra vida cotidiana. La secretaria abandona su máquina de escribir por el tratamiento de texto y el hombre se adapta, en todas partes, a nuevos métodos y nuevos instrumentos. A los diez años de salir de la escuela o de la universidad, el activo educativo y profesional puede quedar ya obsoleto.

Patronos y sindicatos, este mismo jueves pasado, tomaron conciencia de este reto y aceptaron en la reunión de Bruselas hacer de la educación y de la formación los temas más importantes del diálogo social. Y aunque las competencias de la Comisión en este terreno son, todos lo sabemos, limitadas, aunque la Comunidad tenga que completarlas mediante el reconocimiento mutuo de las cualificaciones, cosa que ya se ha hecho con las titulaciones, ha

llegado el momento, creo yo, para los gobiernos de confrontar sus experiencias, de comparar sus opciones. Por otra parte, son los propios ministros competentes los que demandan una reflexión de conjunto sobre lo que deberá ser la política de educación en la sociedad de hoy y en la de mañana.

¿No será preciso también, en el desarrollo de los intercambios, no sólo de bienes y servicios, sino también de ideas —esa quinta libertad no prevista en el Tratado, pero indispensable para dar consistencia a nuestro proyecto—, encontrar nuevos objetivos, según el modelo ya experimentado de ERASMUS y COMETT, y promover los intercambios entre alumnos de enseñanza secundaria y primaria?

¿Por qué no sistematizar intercambios entre cursos de las escuelas de los Estados miembros para que cada alumno de enseñanza media pase al menos un mes en un establecimiento de otro Estado miembro? Hay cursos de nieve y cursos de mar: ¿por qué no organizar cursos 1992? Podrían ponerse en marcha este mismo año.

Educación, cultura, sociedad: la tarea es inmensa. Europa, como tal, apenas acaba de abordarla. Más allá de estos primeros pasos, debemos tener la viva conciencia de todo aquello que hoy puede poner en peligro el equilibrio de nuestra sociedad y la autonomía de las personas. Soñamos con una Europa ejemplar, más decidida a ponerse al frente de este combate en favor de los derechos del hombre allí donde sean escarnecidos.

Que nadie se engañe de nuevo: sólo haremos frente a estos

111

nuevos riesgos que nos amenazan mediante una cooperación creciente a escala europea. Esto vale tanto para la televisión de alta definición como, por ejemplo, para la vacuna contra el SIDA, respecto de la cual deberíamos movilizarnos para coordinar e incluso llegar a unificar los esfuerzos de investigación que se están realizando actualmente en algunos países miembros. Lo mismo que hemos hecho con respecto al cáncer, podemos hacerlo con respecto a este nuevo y terrible azote.

*¿Una Europa, o varias Europas?*

Con respecto a las «otras Europas», la cuestión que se plantea es sencilla ¿cómo conciliar el éxito de la integración de los Doce sin rechazar por ello a quienes tienen tanto derecho como nosotros a llamarse europeos? Ustedes saben que la Comisión ha tomado ya una posición de principio: prioridad a la profundización sobre la ampliación. Nada debe distraernos de nuestro deber: llevar a buen término el Acta Unica. Dicho esto, nada nos ha impedido reforzar los acuerdos tanto con los países miembros de la Asociación Europea de Libre Comercio como con determinados países del Este, incluso con aquellos que yo llamo los huérfanos de Europa — Chipre, Malta y Yugoslavia— y también con Turquía que, por lo demás, ha presentado una solicitud de adhesión respecto de la cual la Comisión enviará un primer informe al Consejo de Ministros antes de fin de año.

Pero hay otros países europeos que llaman a nuestra puerta. ¿Debemos ir más lejos? ¿En qué forma?

Pienso ante todo en nuestros muy próximos amigos de la Asociación Europea de Libre Comercio. Hasta ahora hemos avanzado junto a ellos por la abierta vía de la Declaración de Luxemburgo de 1984, la del fortalecimiento continuo de una cooperación pragmática. A medida que avanzamos, la cuesta se vuelve cada vez más pronunciada. Nos acercamos al momento en que el escalador piensa en tomar aire y detenerse para preguntarse: ¿es ésta la buena dirección?, ¿estamos bien equipados para continuar por este camino?

Resulta prematuro entrar en detalles respecto al marco institucional de dicha cooperación. Tengo mis propias ideas al respecto,

112

pero antes han de ser discutidas por la nueva Comisión y, posteriormente, de modo informal y sin compromiso, con los países interesados.

Observemos, no obstante, que las soluciones posibles no serán las mismas según la Asociación Europea de Libre Comercio decida o no reforzar sus propias estructuras. En caso afirmativo, nuestra cooperación se basaría en dos pilares constituidos por nuestras dos organizaciones. En caso negativo, sólo podría tratarse de un esquema basado en las normas comunitarias.

Pero si, aunque sólo sea por un instante, se descarta el aspecto institucional de tal iniciativa para concentrarse en el contenido de esa cooperación más amplia, se plantean varias cuestiones delicadas. Observamos, efectivamente, que lo que interesa a nuestros socios de la Asociación Europea de Libre Comercio, aunque las motivaciones tengan matices según los países, es el hecho de gozar de las enormes posibilidades de un gran mercado sin fronteras. Pero, como todo el mundo sabe, éste forma un todo con sus ventajas y sus costes, sus posibilidades y sus contratiempos. ¿Puede alguien tomar solamente lo que le interesa y dejar el resto? Tengo varias dudas al respecto fáciles de ejemplificar.

El mercado interior es, ante todo, una unión aduanera. ¿Están dispuestos nuestros socios a adherirse a la política comercial común que toda entidad de esta naturaleza debe practicar con terceros países? ¿Tienen las mismas concepciones básicas que nosotros? El gran mercado es también armonización. ¿Están dispuestos nuestros socios a incorporar a sus legislaciones las indispensables reglas comunes para la libre circulación de productos y, consecuentemente, a aceptar el control del Tribunal de Justicia, que ha dado pruebas de su gran competencia y de su imparcialidad? ¿Están dispuestos a hacer lo mismo con los principios que regulan las ayudas de Estado en sus diversas formas, o incluso con las condiciones sociales de una competencia leal orientada hacia la mejora de las condiciones de vida y de trabajo? Ésas son las preguntas que se plantean y que les planteamos.

Pero la Comunidad no es sólo un gran mercado. Es un espacio económico y social sin fronteras que tiene por vocación la de transformarse en una unión política que comporta una cooperación cada vez mayor en materia de política exterior y de seguridad. Ese con-

113

trato matrimonial es, de alguna manera, indivisible, aunque todavía no se hayan puesto en práctica todas sus disposiciones. Sólo esta *affectio societatis* que nos une, nos permite trascender dificultades y contradicciones y, en resumen, avanzar en todos los campos de la actividad colectiva. Por consiguiente, es sumamente delicado querer establecer, en el seno de esta unión que pretende ser exhaustiva, menús con distintas opciones.

Dejo caer estas observaciones con la mera intención de profundizar en la reflexión ya iniciada con cada uno de los países miembros de la AELC. Nadie duda de que estas cuestiones estarán en el orden del día de la próxima reunión que dicha organización celebrará en marzo bajo presidencia noruega.

Mi impresión es que la Comunidad de los Doce debe estar disponible para una discusión en profundidad sobre las posibilidades de establecer una cooperación cada vez más intensa y más amplia con dichos países.

Y no me olvido tampoco de esos otros países que, cada uno a su manera, llaman a nuestra puerta. Ya los he mencionado. Pero no quisiera cerrar este capítulo sin hacer referencia al concepto de la Casa Común Europea invocado por el señor Gorbachov. Por supuesto que conocemos las exactas dimensiones geográficas de Europa. Es cierto igualmente que deseamos con todas nuestras fuerzas que la paz, el comercio y la cooperación sean los rasgos característicos de la Europa del mañana. Pero guardémonos de todo lirismo o de todo efectismo. Yo diría, para que se me comprenda mejor, que soñamos con un Pueblo Europeo en el que reine el entendimiento y en el que las actividades económicas se desarrollen en un clima de mutua confianza. Pero si yo tuviera que diseñar hoy a este pueblo, vería en él una Casa llamada «Comunidad Europea» de la que nosotros seríamos los únicos arquitectos y cuyas llaves conservaríamos cuidadosamente aún cuando la abriéramos para el intercambio con nuestros vecinos.

Me parece que en el nuevo impulso de la construcción europea hemos conseguido conciliar visión y pragmatismo. Nada he ocultado de las insuficiencias o de las contradicciones de la construcción europea, tales como a mi se me aparecen. Pero me ha parecido útil resaltar los avances realizados gracias a la contribución de todos desde hace cuatro años. Es importante subrayar el cambio radical

114

de clima en nuestra Europa, por más que todavía queden muchas inquietudes por disipar y muchos esfuerzos por realizar para prepararnos para los tiempos que se avecinan. Cuando el camino se hace escarpado y lleno de obstáculos, cuando el desánimo nos invade, es necesario recordar dos sencillas nociones: la imperiosa necesidad de unirnos para afrontar los retos de la Historia y el extraordinario estímulo que constituye la perspectiva de una Europa unida tal como la había imaginado, con premonición, Jean Monnet:

«Crear progresivamente entre los hombres y las mujeres de Europa el más amplio interés común administrado por instituciones comunes democráticas en las que se delegue la soberanía necesaria. Ésa es la dinámica que no ha cesado de funcionar desde los comienzos de la Comunidad Europea, echando abajo prejuicios, borrando fronteras, ampliando en pocos años a

las dimensiones de todo un continente el proceso que, a lo largo del siglo, formó a nuestros viejos países».

La fuerza de las instituciones es vital para nuestro éxito. No obstante, también lo es el método, y vuelvo a ello para disipar cualquier ambigüedad y para evitar en el futuro cualquier conflicto derivado de doctrinas inútiles. Europa renace y nuestras actividades económicas se ven estimuladas.

Sin embargo, la competición entre nosotros deberá completarse, corregirse y humanizarse mediante la cooperación entre los Estados, las regiones, las empresas y los interlocutores sociales. La supresión de todos los obstáculos a los intercambios estimula nuestras energías; pero no existe mercado que pueda funcionar sin unas reglas mínimas, ya se trate de velar por la competencia leal o de evitar el *dumping* social. Todas nuestras economías nacionales están, por lo demás, fundadas en la combinación del juego del mercado del diálogo social y de la acción de las instituciones públicas, política macroeconómica del Estado y política monetaria del Banco Central. ¿Quién podría criticar esto? ¿Cómo imaginar, si no, un espacio europeo dotado de una voluntad política capaz de asumir finalidades deliberadamente elegidos? Y todo ello dentro del respeto al principio de subsidiariedad, con el fin de evitar una excesiva e inútil centralización. La Comisión, por su parte, vela por ello, pero ciertamente no es la única institución involucrada.

Esta insistencia en la subsidiariedad la encontramos en el pro-

115

yecto elaborado por ustedes sobre el Tratado de Unión Europea bajo la inspiración de Altiero Spinelli. Y es que ese principio tiene otra justificación más profunda. Europa corría el riesgo de enfermar a causa de sus divisiones, pero se ve enormemente enriquecida por su diversidad. Pues bien esa diversidad hay que conservarla, y hasta hacerla fructificar por el bien común. En resumidas cuentas, nuestra sensación de compartir esta aventura colectiva —una Europa que se hace— no puede sino robustecer nuestra sensación de pertenecer a una de nuestras viejas naciones. Sí, vuelvo a repetirlo: nuestros orgullos nacionales no deben desdibujarse, como tampoco nuestras preferencias filosóficas o políticas. Después de todo, ¿acaso no queremos ser los campeones de la renovada democracia? ¿Los campeones de los derechos del hombre, los campeones del pluralismo?

Así pues, vuelvo a repetirlo ante ustedes, Europa será pluralista o no será; Europa será europea o no será nada.

116



## «LA DINÁMICA DE LA CONSTRUCCIÓN EUROPEA»

*Coloquio en el «Center for European Studies»,  
de Bruselas, el 30 de noviembre de 1989*

¿Cómo gobernar Europa?

Habrá que interpretar ante todo la dinámica, el movimiento de integración europea que se está realizando. Voy a hacerlo centrándome en sus dos principales componentes:

- el compromiso político contraído a través de la ratificación del Acta Única europea;
- las consecuencias espontáneas, autónomas, que se derivan de este compromiso a partir del comportamiento de los actores. Lo que los especialistas designan en la teoría de la integración como *spill-over effect*, es decir, «efecto de engranaje».

Sobre esta base, la cuestión «cómo gobernar Europa» puede cobrar pleno sentido ¿qué forma de organización de poderes puede ser útil en Europa, teniendo en cuenta el anhelado objetivo común?

### *1. Acta Unica Europea: el alcance de un compromiso político*

Los filósofos que fundaron en Europa las disciplinas de estudio del orden internacional pusieron de relieve ante todo la importancia del derecho. Para el gran jurista holandés Grotius, el padre del derecho internacional, el desarrollo de las relaciones entre los países

117

estaba sometido, más que a un plan interno de la nación, a un progreso en el derecho. Rechazaba de este modo el carácter exclusivo de la teoría de los «monstruos fríos».

El Acta Unica Europea, aprobada por los jefes de Estado y de gobierno en Luxemburgo en diciembre de 1985 y ratificada dieciocho meses después por los doce Parlamentos nacionales, se sitúa en esta línea de pensamiento. El nuevo tratado de la Comunidad consagra otra vez el principio fundamental de un compromiso mutuo entre los Doce basado en la igualdad en derecho de las naciones firmantes. El alcance de este compromiso que une a los Estados signatarios, debe estar plenamente sometido, en cuanto a su objetivo se refiere, a los principios y al método si se quiere analizar realmente la cuestión ¿cómo gobernar Europa?

Analicemos en primer lugar el objetivo. Es político. Es el de la Unión Europea, tal como fue evocado por los padres de la Comunidad y después reafirmado solemnemente en el Preámbulo del Acta Unica. Y dado que designa el objetivo 1992 como la realización de un espacio económico y social común, establece de alguna manera uno de los fundamentos del futuro conjunto político.

Hoy, el dilatado proceso de la cooperación política se halla, en virtud del título III del Acta Unica, explícitamente articulado con el de la integración económica. La Comunidad Europea y la cooperación política tienen ahora por objeto el contribuir conjuntamente a hacer progresar la Unión Europea.

Me permito abrir aquí un rápido paréntesis. ¿No hemos asistido en París, este sábado 11 de noviembre de 1989, durante el encuentro informal del Consejo Europeo, a una ejemplar aplicación de esta nueva articulación? Los jefes de Estado han elaborado, al amparo de la cooperación política, las bases de un análisis y de unos principios comunes de acción frente a la situación de los países de la Europa del Este. En coherencia con este análisis, actuando en tanto que Consejo Europeo de la Comunidad, han dado el impulso necesario a múltiples iniciativas concretas en materia económica, financiera y social.

Al suscribir el Acta Unica Europea, los Doce no sólo han confirmado solemnemente el alcance final de la Unión Europea.

Han suscrito también unos principios de organización, un *modus operandi* que renueva la fuerza institucional del tratado. Para algu-

118

nos observadores, esta renovación no es más que un retorno a las fuentes. Eso es lo que se desprende al menos de los trabajos del coloquio organizado por los amigos de Jean Monnet el año pasado. Según estos trabajos, el primer tratado de la Comunidad Europea del Carbón y del Acero contenía ya en esencia los principios del gobierno comunitario que inspiran el Acta Unica. Una filiación política que se articula en tres características comunes a los dos tratados:

- la importancia dada a la designación de objetivos bien definidos para la marcha de la Comunidad. En este sentido, se puede hablar del Acta Unica como de un tratado-ley con objetivos precisos y no de un tratado-marco a imagen del Tratado de Roma;
- la confirmación de unas posibilidades de acción de la Comisión Europea en sus funciones de aplicación de las decisiones tomadas por el Consejo de ministros;
- la sinergia entre las tres instituciones principales de la Comunidad, que es tal vez el elemento más singular y más positivo del gobierno comunitario actual. Así pues, la dinámica comunitaria puede funcionar de nuevo sobre la base de un tríptico indispensable:
  - decidir mejor,
  - actuar con más eficacia,
  - democratizar el proceso de decisión y de control.

En fin, inspirándose en el método y no sólo en los principios del tratado de la CECA, los Doce se han comprometido, a través del Acta Unica Europea, a hacer de la Comunidad algo más que una simple zona de libre comercio.

Si bien la supresión de los múltiples obstáculos a los intercambios en el interior de la Comunidad constituye el primer pilar del Acta Unica (especialmente a través de las disposiciones de los ar-

119

tículos 8A y 100A), éste no puede quedar dissociado de otros cinco objetivos indisolublemente ligados a él:

- la cohesión económica y social;

- la dimensión social;
- la cooperación en materia de investigación y tecnología;
- la cooperación monetaria;
- las acciones comunes en lo referente al medio ambiente.

Como observa el profesor Roger Morgan, el alcance político del Tratado de las Comunidades se halla significativamente transformado.

El espíritu y la letra del Acta Unica están, pues, animados por la idea de que la libre circulación efectiva de personas, bienes, servicios y capitales en unas economías tan diversificadas como las de los Doce no podría realizarse con la mera supresión de las «fronteras». Necesita también de acciones definidas y aplicadas a escala de la Comunidad que complementen, de alguna manera, al gran mercado y que lo transformen en un espacio económico y social organizado. Es, ni más ni menos, que el equilibrio entre la «integración negativa» y la «integración positiva» anunciada por John Pinder.

Lo que aquí nos interesa es que, una vez contraído el compromiso del Acta Unica, la noción de solidaridad comunitaria ya no es una expresión de conveniencias sin alcance político ni práctico. De hecho ha obtenido, en febrero de 1988, por decisión del Consejo Europeo, los medios necesarios para su ejecución bajo la forma de una duplicación en términos reales de los fondos estructurales de la Comunidad ante el horizonte de 1993. La Comunidad se ha dotado, mediante un compromiso político dinámico, de un instrumento operativo y financiero a la altura de las ambiciones fijadas por el Acta Unica.

120

## 2. Revisión de la teoría del efecto de «spill-over»

La existencia de un fuerte compromiso político entre los doce Estados miembros de la Comunidad a través del Acta Unica Europea no basta para dar cumplida cuenta de su dinámica actual.

Hace falta añadir lo que Ernst Haas, padre de la teoría neofuncionalista, designaba bajo el nombre de efecto de *spill-over* o efecto engranaje, resultante, según su definición, de «concesiones mutuas entre una múltiple variedad de sectores de actividades».

Por *spill-over effect* hay que entender esa propiedad endógena de una unión económica de perfeccionarse con el tiempo. A medida que se desarrollan los intercambios, la liberalización requiere una armonización que a su vez exige una vigilancia constante. Lo mismo sucede con las cooperaciones sin las que no sería posible obtener las ventajas del gran espacio económico común. Deben reforzarse igualmente las reglas de competencia y las políticas destinadas a prevenir las situaciones de desequilibrio social o macroeconómico, a paliar la pérdida de influencia de algunas acciones llevadas a cabo a nivel solamente nacional. Esta pérdida de influencia se debe, parece inútil recordarlo, a la interdependencia creciente de los fenómenos económicos y al ascenso en poder de otras naciones o de otros bloques económicos.

Precisamente uno de los interrogantes que se planteaban los politólogos respecto al movimiento de la Comunidad Europea durante la década de los setenta y hasta 1984, hacía referencia a la ausencia o debilidad del mecanismo de *spill-over*.

En efecto, la principal manifestación probatoria de un efecto de *spill-over* durante los años setenta consistió en la instauración de unas normas del Sistema Monetario Europeo en 1978. Normas que no han podido todavía ser adoptadas más que fuera del marco comunitario propiamente dicho.

Para Robert Keohanc y Stanley Hoffmann, dos investigadores del Center for European Studies de la Universidad de Harvard, el efecto *spill-over* existe, pero su teoría merece una revisión.

Según estos investigadores, el arranque de los mecanismos de

121

*spill-over* no es automático. Está subordinado a la confirmación periódica, por parte de los socios de la Unión, de sus objetivos comunes y a la actualización de los compromisos fundamentales que de ello se desprenden. Lo que designan con el nombre de teoría neorrealista.

De acuerdo con esta teoría, el Acta Unica no debe ser simplemente considerada como el acto final de una negociación. Habrá servido también de motor de arranque de un conjunto de movimientos que, de paso, amplían la capacidad de actuar y de expresarse en común. De ahí el sentimiento de una aceleración de la integración comunitaria desde hace unos años. De ahí también la cuestión práctica de la responsabilidad y de los poderes de gobierno de la Comunidad, ilustrada con algunos ejemplos.

En julio de 1986, los Doce acuerdan un programa completo de liberalización de los movimientos de capitales. Un año más tarde deciden que la última etapa de este programa deberá estar realizada, para ocho de entre ellos, el 1 de julio de 1990. Es importante destacar que estas decisiones fueron tomadas con la única finalidad de la libre circulación de capitales sin ninguna condición previa expresada en términos políticos. Pero en la práctica, para asegurar el buen funcionamiento del mercado financiero europeo así instaurado, los Doce deberán estrechar sus lazos en tres campos: la cooperación de las administraciones fiscales encargadas de controlar los abusos o los fraudes; la armonización de la fiscalidad directa asentada sobre los beneficios de las empresas y, a través de ella, el establecimiento de políticas de incitación a la inversión y a la investigación; y por último, la definición de un *corpus* de normas prudenciales, común a las diversas autoridades monetarias encargadas de la vigilancia de los operadores, con el fin de garantizar una competencia equitativa y de asegurar un alto nivel de protección al ahorro invertido en Europa. Y así pues, puede hablarse hoy no sólo de mercado financiero europeo, sino de verdadero espacio financiero dotado de sus propias reglas de funcionamiento.

Como señalan los trabajos del profesor Thygesen, en la pro-

122

longación natural del espacio financiero europeo se inscribe, de igual manera, una coordinación monetaria reforzada a escala de la Comunidad. Su puesta en práctica, sin embargo, no depende del efecto de *spill-over*; de hecho, no es estrictamente necesaria para el cumplimiento de la liberalización de los movimientos de capitales. El dinamismo económico y la coherencia política

suplementarios que se desprenderán para la Comunidad constituyen, sin embargo, el reto de una de esas «confirmaciones globales» que evocaba hace un instante.

Lo social es otro ejemplo de aplicación del efecto de *spill-over*, dado que las bases jurídicas del Acta Unica no tienen aquí más que un alcance relativamente modesto. En razón de las necesidades creadas por la libre circulación, se elabora una política social de la Comunidad, muy lentamente para algunos, pero que prueba su eficacia complementariedad frente a las disposiciones nacionales:

- a partir de 1986, la directiva marco sobre la libre circulación de máquinas implicaba una lista de exigencias esenciales en materia de seguridad para los trabajadores que sirve además de referencia a las normas profesionales en el conjunto de la Comunidad;
- después de 1987 se inician consultas a los interlocutores sociales, al Consejo y al Parlamento europeo, sobre un proyecto de estatuto de sociedad anónima europea. Destinado en primer lugar a facilitar la cooperación de empresas a nivel del gran mercado, este proyecto implica *ipso facto* disposiciones relativas a la información y a la consulta a los trabajadores, inspiradas en ejemplos vigentes de las legislaciones nacionales, que ofrecen diversas opciones para respetar los principios de subsidiariedad y de diversidad.

Por último, el ejemplo de la televisión sin fronteras es de sobra conocido como para que no lo traiga a colación ahora como ilustración actual del efecto de *spill-over*.

Desde los primeros tiempos de la elaboración de esta perspectiva, le pareció claro a Lord Cockfield que la libre circulación de imágenes en una red europea de televisión no implicaba solamente opciones comunes de tecnologías y de normas. Lo cierto es que

123

invocaba también una visión común de la industria audiovisual europea. Inevitablemente se planteó la cuestión de la importancia que había de darse al desarrollo, mediante lo audiovisual, de las culturas que conforman la singularidad europea. Porque ésta es en definitiva la verdadera opción política que remite a nuestra búsqueda de identidad y a nuestra necesidad de expresión en tanto que pueblos y en tanto que naciones.

Estos pocos ejemplos pueden ser suficientes para mostrarnos la importancia y también los límites del efecto de *spill-over*. Su alcance efectivo está en realidad sometido a la verificación periódica del mutuo compromiso de dirigirse hacia el objetivo común. Veremos, al preguntarnos sobre las necesarias virtudes del gobierno de Europa, que el mecanismo de engranaje debe estar previsto y encuadrado.

### 3. Hipótesis para el futuro

Para los politólogos que nos observan, el secreto del original triángulo institucional que hoy gobierna a la Comunidad de los Doce tiende, por su capacidad, a generar esta dialéctica: está por un lado la fuerza de los compromisos fundamentales y por otra el espontáneo desarrollo de los múltiples efectos del engranaje.

¿Puede, sin embargo, profundizarse en este secreto? ¿Pueden señalarse las virtudes políticas que han permitido hasta ahora a ese triángulo institucional controlar el cambio, virtudes que habrá que desarrollar para enfrentarse, sean cuales fueren las hipótesis, a las nuevas etapas?

Remitiéndome de nuevo a algunos trabajos de especialistas, quisiera poner de relieve cinco condiciones críticas para satisfacer este incuestionable imperativo:

¿Cómo gobernar útilmente la Comunidad?

—En primer lugar, la completa aceptación, que quiere decir sin excesos ni defectos, de la necesidad en que se encuentra la Comunidad de hacer frente, con éxito, tanto a los retos internos como a los externos; de ahí se deriva una continua

124

exigencia de adaptación de la que los acontecimientos en curso en los países del Este ofrecen un palpable ejemplo.

—En segundo lugar, la clara identificación de las acciones complementarias que se desprenden de la respuesta a esta cuestión. La complementariedad de los objetivos principales y secundarios de la Comunidad, entre la iniciativa comunitaria y la de los Estados miembros, tiene como objeto el aclarar, hacer transparente si es posible, el proceso de engranaje. De esa manera ha sido aprobada por los jefes de Estado y de gobierno, en el marco del Acta Unica, la política común sobre investigación; ha sido a un tiempo complementaria de las correspondientes iniciativas nacionales y apta para acelerar, por su propia sinergia, la modernización de algunos sectores de actividad confrontados a una competencia salvaje.

—El respeto a las diversidades, que no es simple tolerancia pasiva de las diferencias, sino reconocimiento activo de la multiplicidad de usos, tradiciones, sistemas de organización propios de los diversos polos nacionales o regionales que componen la red interactiva de la Comunidad. Forman en conjunto una fuente de intercambios y de sinergias que benefician al todo. Como ha mostrado Helen Wallace, usando los múltiples recursos de la diferenciación positiva inscritos en el Acta Unica es como el proceso de liberalización-armonización ha podido desarrollarse tan rápidamente desde hace tres años, y ello sin que ninguno de los objetivos mayores del Libro Blanco haya tenido que abandonarse.

—Igualmente hay que mencionar, aunque casi no me atrevo a hacerlo por temor a echarlo a perder, el principio fundamental de la subsidiariedad entre los diferentes niveles de poder —comunitario, nacional y regional— en la Comunidad. El asunto merece que me detenga unos instantes.

Recordemos que en todo sistema de inspiración federal, como la Comunidad Europea, el principio de subsidiariedad aporta un

125

contrapeso permanente a los mecanismos de *spill-over* que tienden, de un modo complejo, a cargar excesivamente el peso en el escalón del poder central. Según el principio de subsidiariedad, ese poder central no está llamado a asumir una competencia más que en el caso de que ésta no pueda ser ejercida con la misma eficacia por los escalones descentralizados.

Fácilmente puede imaginarse la importancia que este principio tiene para los Estados miembros de la Comunidad que aceptan la necesidad de un ejercicio común de la soberanía; mucho más para aquellos Estados que aplican ya este principio por su propia cuenta en el marco de un reparto descentralizado de los poderes.

Mi opinión es que el principio de subsidiariedad está llamado a desempeñar, sean cuales fueren las hipótesis de trabajo, un papel nuevo y primordial en la organización del gobierno de la Comunidad. Hasta el punto que será necesario precisar sus principios y modalidades en cualquier nuevo tratado. Por ejemplo, pienso que será fácil mostrar la utilidad de tales disposiciones para la definición y aplicación de la Unión Económica y Monetaria.

—Por último, y en el mismo espíritu, todo nuevo tratado deberá suponer un progreso con vistas a mejorar el proceso de decisión y deberá igualmente colmar eso que se ha convenido en llamar «déficit democrático» de la Comunidad. Las exigencias serán aún más fuertes cuando se trate de llevar a la práctica la Unión económica y monetaria. Por eso, y desde ahora, es importante que los Parlamentos nacionales se asocien a los procesos de la construcción europea.

Este es el panorama que les propongo para tratar los problemas políticos e institucionales del mañana.

¿Qué extensión tendrá el campo de competencias de la Comunidad? ¿Cuál será la amplitud de sus responsabilidades frente a los Estados, de los que deberá recibir la delegación de poderes? Para profundizar en estas dos cuestiones, no queda más remedio que aceptar hipótesis teóricas de trabajo que traten sobre los objetivos que se le asignan y sobre la amplitud de la Comunidad.

Habrá que suponer en principio, ya que hace falta una base clara

126

para el razonamiento, que la Comunidad de los Doce ha conseguido realizar el objetivo del Acta Unica un espacio económico y social sin fronteras para 1993.

Si es así, dos son las hipótesis que hay que considerar:

—En el primer caso se supone que los Doce consienten en asumir el objetivo de la Unión Europea en su plenitud. Esta hipótesis no excluye, más bien al contrario, que los restantes Estados de Europa quieran establecer entre ellos y con la Comunidad estrechas relaciones y de un nuevo tipo. Hemos tanteado su posibilidad en discusiones con los países de la AELC.

—En una segunda hipótesis, el objetivo de la Unión Europea es compartido por un número mucho más importante de Estados-nación europeos. Su pertenencia simultánea a la misma Comunidad europea resuelve de manera radical la cuestión de sus relaciones; ello significa, en efecto, que todos esos Estados comparten con los Doce las disciplinas comunes de la política económica y social, de la política comercial y de la cooperación política.

¿Cómo concebir, entonces, un gobierno de Europa útil, apropiado a la realización de objetivos comunes o parciales?

Me parece que las características del gobierno de Europa, correspondiente a estas dos hipótesis de referencia, son muy diferentes:

· En el primer caso, la Comunidad de doce países, el reto sigue siendo el de incorporar a la Comunidad la dimensión de su seguridad en sus tres aspectos económico, militar e ideológico.

Paralelamente, la relación entre la Comunidad y los demás Estados de Europa se incrementaría bajo la égida de una cooperación pluridimensional y con unas modalidades adaptadas a las diversas situaciones.

· Si, en cambio, la que se baraja es la segunda hipótesis, parece claro que el reto mayor de un gobierno de la Comunidad

127

ampliada a la mayor parte de Europa será el de disponer de una capacidad de decisión y de arbitraje apto para asegurar la eficacia del nuevo conjunto.

Tanto la teoría como la práctica justifican este razonamiento.

La teoría de las uniones políticas nos recuerda que el aumento del número de países participantes sólo es posible a costa de un incremento de la capacidad de decisión a nivel central, de lo contrario, la complejidad de las reglas de concertación, destinadas a preservar los intereses de las naciones componentes, condena a la parálisis. Con este razonamiento, Stanley Hoffmann y Robert Keohane sostienen que las adhesiones de Grecia, España y Portugal implican en sí mismas un refuerzo del proceso decisorio de la Comunidad, aun sin el objetivo de 1992. Cosa que se hizo con el Acta Unica.

La teoría de juegos nos enseña, en segundo lugar, que el riesgo de coaliciones parciales tendentes a optimizar los beneficios de una coalición minoritaria se incrementa con el número de participantes en el juego. El embajador De Schouteete ha demostrado que hasta el presente los mecanismos institucionales de la Comunidad a seis, después a doce, habían impedido la constitución de coaliciones tendentes a bloquear su funcionamiento. ¿Sucedería lo mismo con un grupo dos veces más numeroso? No puede asegurarse, a menos que se incremente el grado de supranacionalidad del conjunto.

Por último, la práctica de la Comunidad muestra que la gestión de la diversidad sólo es soportable si las reglas de excepción no afectan más que a una minoría de los participantes. Sólo así pueden administrarse, sin demasiadas dificultades, los procesos de transición conducentes a la entrada progresiva de nuevos miembros, o la incompleta participación de Estados miembros de la Comunidad en el acuerdo de cambio del SME. Pero, ¿qué sucedería si un número significativo de Estados tuviera que beneficiarse de excepciones cada vez más numerosas? Las tensiones en el seno de la Co-

128

munidad, ligadas a la desigualdad de compromisos, no serían soportables más que mediante una jerarquización de la participación en los procesos decisorios. Una jerarquización semejante supone, una vez más, en la cumbre de la pirámide comunitaria, un ejecutivo dotado de poderes suficientes aunque democráticamente responsable.

La marcha hacia la Unión Europea en una Comunidad sensiblemente más numerosa de lo que es hoy, no es inconcebible. Simplemente sería más difícil y posiblemente más lenta.



Más difícil, ya que las modalidades de ejercicio de la subsidiariedad deberían acomodarse a una delegación cada vez más importante, en beneficio del escalón central, con el fin de permitirle administrar la complejidad y hacer fracasar las coaliciones.

Más lenta, ya que la energía política debería estar consagrada, en un primer momento, a la consolidación del escalón central, con el fin de obtener una convergencia efectiva del conjunto de la Comunidad sobre los objetivos intermedios de orden económico y social.

Pueden considerarse ciertas variantes a esta segunda hipótesis que implicaran una progresión a diferentes velocidades para algunos subgrupos diferenciados. Una Europa con geometría variable. Pero sin olvidar que una nueva complejidad de la Comunidad, debida a una diferenciación de objetivos, se traduciría inevitablemente en un refuerzo para el centro. Este último, para ser eficaz, debe gestionar al mismo tiempo los objetivos del subgrupo más ambicioso y ejecutar las políticas o las tareas de coordinación comunes al conjunto.

Gobernar es escoger.

Volviendo a la Comunidad de los Doce, la extensión de sus competencias conducirá al planteamiento de dos problemas:

- el de la eficacia de su ejecutivo y el tipo de ejecutivo;
- el del control democrático teniendo en cuenta la coexistencia de los Parlamentos nacionales y el Parlamento europeo.

La significativa ampliación de la Comunidad haría aún más imperativo el deseo de prescribir un proceso de decisión eficaz a costa de una jerarquía de competencias y de transferencias de soberanía.

129

Obligaría igualmente, si quiere mantenerse el espíritu comunitario, a inventar formas originales de control democrático. De lo contrario, sería el fin del ideal definido por los padres de la construcción europea y el retorno a los obstáculos de una organización intergubernamental clásica.

No es demasiado pronto para reflexionar sobre ello seriamente, antes incluso de lanzarse a arriesgadas exploraciones sobre el futuro de la gran Europa.

130

## «EL PRINCIPIO DE SUBSIDIARIEDAD»

*Coloquio en el Instituto Europeo de Administración Pública,  
Maastricht, el 27 de marzo de 1997*

A medida que la integración comunitaria ha ido progresando durante estos últimos años, ha ido abriéndose camino un difícil debate en el que el principio de subsidiariedad es constantemente invocado. Es, pues, momento oportuno de hablar claro sobre el asunto, ahora que los Estados miembros debaten, en dos conferencias intergubernamentales, acerca del futuro de la Comunidad y de sus finalidades, y también del reparto de poderes entre la Comunidad, los Estados miembros y las colectividades locales, sin olvidarnos de las Instituciones europeas.

El gran mérito de este coloquio será el de ayudarnos a plantear el problema en unos términos que faciliten la búsqueda de una vía aceptable para todos los Estados miembros. Voy a expresarme a título personal y con toda franqueza.

Somos muchos los que hemos insistido en la necesidad de dar más importancia a este principio en la construcción comunitaria, en la definición de los poderes y también en las modalidades de su ejercicio.

Partamos de la idea, aceptada por todos, de que la subsidiariedad se aplica en dos órdenes diferentes: por un lado, en la delimitación entre la esfera privada y la del Estado, entendida en el sentido amplio del término; por otro, en el reparto de tareas entre los diferentes niveles del poder político.

Al terminar esta exposición, insistiré en el primer aspecto, frecuentemente olvidado, pero importante a la hora de escoger los

131

criterios de atribución de poderes al poder público en función de una finalidad esencial: la plena realización de cada individuo. Y, como ya veremos, caminar en esta dirección supone hombres y mujeres capaces de asumir responsabilidades tendentes a realizar el bien común.

El segundo aspecto está hoy presente en todas las mentes. Pero carece de sentido si no se analiza bajo su aspecto federal, tanto desde el punto de vista de la filosofía como de la ciencia política.

### 1. LA SUBSIDIARIEDAD Y SU ASPECTO FEDERAL

Este aspecto federal no debe colocarse, si queremos evitar cualquier inútil enfrentamiento, bajo la bandera del federalismo que algunos esgrimen con el único resultado de suscitar una polémica sin salida contra quienes lo rechazan en nombre de una determinada concepción del Estado-nación. Intentemos salir de esta dicotomía estéril.

Desde el punto de vista del método, la lectura federal es la única que permite ordenar el debate sobre el reparto de las tareas y las transferencias de soberanía. Con este método no pretendo imponer una opción política, sino simplemente aclararla.

A partir de este supuesto, resulta secundario que las modalidades de aplicación de este principio sean diferentes para el reparto de competencias entre el poder central y las unidades constitutivas (según los sistemas federales). Es cuestión secundaria el que la subsidiariedad se encarne en fórmulas lapidarias como la *necessary and proper clause* de los Estados Unidos, o que se traduzca mediante listas como en Canadá, Australia o Alemania en un reparto funcional de las competencias de manera que se otorgue a cada nivel lo que mejor pueda hacer.

Debo recordar, ante todo, que la subsidiariedad, felizmente formulada en dos proyectos inspirados por A. Spinelli (el informe de 1975 de la Comisión sobre la Unión Europea y el proyecto de Tratado del mismo nombre, adoptado por el Parlamento Europeo en 1984), es un concepto ya consagrado en la Comunidad. La sub-

132

sidiariedad se expresa, en el Tratado de Roma, con un instrumento de la directiva —tendré ocasión de volver a ello con la jerarquía de normas—, el artículo 235, y, sobre todo, en el Acta Única, aunque sólo en su artículo 130R en lo referente al medio ambiente.

Permítanme recordar, para mejor comprender su alcance, que la subsidiariedad procede de una exigencia moral que hace que el respeto a la dignidad y a la responsabilidad de las personas que la componen sea la finalidad de toda sociedad.

La subsidiariedad no es solamente un límite a la intervención de una autoridad superior respecto de una persona o de una colectividad que está en condiciones de actuar por sí misma, sino también una obligación, para esta autoridad, de actuar respecto de esta persona o de esta colectividad para ofrecerle los medios de realizarse.

La subsidiariedad, puesto que supone la organización de la sociedad en grupos y no su atomización en individuos, se basa en una relación dialéctica, por hablar con propiedad la prioridad de acción de la unidad más restringida puede ser conveniente en la medida, y solamente en la medida (cosa que se olvida con facilidad), en que puede actuar por separado mejor que una gran unidad para la consecución de los fines perseguidos.

Si se transpone esta dialéctica a escala europea y se la compara con los numerosos intentos de definición de la subsidiariedad, resulta que la de Altiero Spinelli es la más satisfactoria, ya que él había captado el doble sentido de este concepto:

«La Unión no actúa más que para realizar tareas que pueden ejecutarse en común de una manera más eficaz que si lo hacen los Estados miembros por separado».

Por mi parte, me inclino a completarla precisando: ... sobre todo porque las dimensiones o los efectos de la acción no permiten a las autoridades nacionales o regionales realizar mejor estos objetivos.

Pero la subsidiariedad tampoco es una noción que pueda reducirse a ser un simple principio de reparto de competencias. Es también —como los Lander alemanes han demostrado recientemente, y cuya lección ha asimilado perfectamente la Comisión a través de su informe del 21 de octubre sobre la Unión Política— una permanente exigencia en el ejercicio efectivo de esas competencias que han sido transferidas al centro. Y, por otro lado, el ejercicio cotidiano de com-

petencias no debe traducirse en exceso de poderes que dejarían desarmados a los Estados o a las regiones.

En la medida en que la subsidiariedad, en cuanto principio de atribución de competencias, es una decisión política cuya oportunidad no ha sido apreciada por el juez, se justifica el control del juez para verificar que las modalidades concretas de la acción común no violan la subsidiariedad. En cuanto a la ejecución, se trata de evitar reglamentaciones demasiado desproporcionadas para los medios requeridos en relación con el objetivo buscado.

Hay un buen uso de la subsidiariedad cotidiana sobre el que voy a insistir de inmediato. Pero la subsidiariedad no puede ser solamente un estado de ánimo, una ardiente obligación; hay que darle cuerpo. Es lo que la Comisión acaba de sugerir en el marco de una nueva jerarquía de normas que autoriza y deja a las autoridades nacionales y regionales un amplio margen de maniobra en la elección de medios para llevar a la práctica orientaciones comunes.

## II. DEL BUEN USO DE LA SUBSIDIARIEDAD

Suelo tener la sensación de que, lamentablemente, la subsidiariedad es un principio que se aplica a los demás y nunca a uno mismo.

Este reproche puede dirigirse a las Instituciones de la Comunidad y, ¿por qué negarlo?, también a la Comisión.

Pero esta crítica puede también dirigirse al Consejo de Ministros, en cuyo seno la subsidiariedad es a veces invocada para encerrar toda decisión tomada en un contexto de condiciones que perjudican a la vez a la eficacia y a la claridad de la empresa comunitaria.

¿Se ocupa realmente la Comisión de lo que le afecta en este terreno? Caben dudas a la vista de ese elemento esencial de la subsidiariedad que es el de no sucumbir ante el exceso de sus poderes. El problema es menor cuando se trata de sus competencias ejecutivas, porque el Consejo se las disputa cicateramente, pero no su-

cede lo mismo con su derecho de iniciativa. ¿No está cediendo la Comisión a la facilidad de los subreglamentos?

Uno de mis predecesores, Roy Jenkins, se alarmaba ante la proliferación de detalladas propuestas acerca de los reglamentos secundarios, en detrimento de una movilización sobre los problemas esenciales de la política europea. Lo dijo públicamente a propósito de una célebre directiva acerca de las segadoras de césped con el pretexto de la libre circulación, ¿estaba facultada la Comisión para entrar en detalles reglamentarios acerca de la utilización de estas máquinas durante las noches o durante los domingos? Me dicen que siempre hay alguna buena razón para presentar textos demasiado complicados: evitar los fraudes, por ejemplo, o garantizar la competencia, u obtener el apoyo de un número suficiente de delegaciones en el Consejo o de grupos políticos en el Parlamento.

Pero fundamentalmente, suele ser la oportunidad de un texto, y no solamente su contenido, lo que pone de manifiesto los excesos de poder. Comparto los temores de quienes, aun estando dispuestos a reconocer a la Comunidad competencias para fomentar los intercambios de estudiantes y de científicos, o para promover el aprendizaje de lenguas extranjeras, tratan de preservar su autonomía —reconocida por las disposiciones institucionales— en materia, por ejemplo, de cultura y de educación.

Lo mismo sucede cuando un objetivo está inscrito en los tratados europeos: hay que plantearse si los medios más adaptados para realizar este objetivo no serán aquellos de que disponen el Estado nacional o las autoridades regionales.

En realidad, este abuso del principio de subsidiariedad encuentra su explicación, en parte, en la génesis de la Comunidad. En efecto, la construcción europea no comenzó con un enunciado claro de cómo iba a ser, al final del proceso, el reparto de poderes. Lo cual no hubiera sido ni realista ni políticamente aceptable. El Tratado transfirió a la Comunidad unas competencias limitadas en unos campos bien precisos: realizar un mercado común, desarrollar algunas políticas comunes (agricultura, política comercial, políticas estructurales). Pero no era el caso, en aquella época, de confiarle responsabilidades generales en materia de política exterior, de seguridad o de moneda. Esa componenda era tanto más paradójica, dado que el proyecto era político en su inspiración y no solamente

135

económico. Y así se han producido desequilibrios en el ejercicio de las competencias que a veces se han exacerbado en cuestiones que ahora parecen secundarias.

En el próximo futuro, si la revisión en curso del Tratado llega a buen fin, la extensión de las competencias de la Unión a terrenos por naturaleza “federales”. debería implicar un reordenamiento de la construcción europea hacia un equilibrio real entre el nivel comunitario, el nivel nacional y el nivel local. Me atrevería a decir incluso el nivel internacional porque en algunos terrenos —estoy pensando en la capa de ozono o en la lucha contra algunas plagas— sólo la acción común a nivel mundial es eficaz si se mantiene ese criterio como uno de los elementos esenciales de la subsidiariedad.

Sin embargo, y así lo enseña la experiencia, contra los riesgos de esa subreglamentación existen verdaderos antídotos.

Es lo que ha hecho la Comisión, a partir de 1985, con la aplicación sistemática de principios sencillos, como el del reconocimiento mutuo, que ha permitido, en materia de normas y de títulos, ahorrarse montones de reglamentos detallados. En materia de apertura de mercados públicos, tenemos igualmente grandes esperanzas en la descentralización de su control a través del juez nacional, o a través de recursos si fuera preciso, antes que en la multiplicación de los procedimientos de infracción.

El segundo remedio es el recurso sistemático al voto por mayoría cualificada, que impide a las administraciones nacionales la posibilidad de imponer, en un texto comunitario, todos los detalles de su reglamentación interna para no tener luego que modificarla o simplificarla.

Pero, si bien la subsidiariedad sigue siendo todavía factible, y en ello hay una responsabilidad propia de la Comisión que no trato de eludir, existe también, por parte del Consejo y de los

Estados miembros, una referencia abusiva a la noción de subsidiariedad para rechazar un progreso relevante de la acción comunitaria o para reducir el alcance de alguna decisión tomada.

Esta práctica se desarrolla en campos de acción comunitaria previstos expresamente en los tratados, so pretexto de que sólo las soluciones nacionales permitirían realizar de una manera satisfactoria el objetivo común.

136

Ahora bien, es evidente que cuando los Estados deciden, políticamente y sin ambigüedades, compartir sus soberanías y ejercerlas conjuntamente en el marco de la Comunidad y mediante las Instituciones comunes, no pueden negar después a las instancias comunitarias que se pronuncien y que emprendan acciones, según unas modalidades a determinar.

Dicho de otra manera, una vez que se ha determinado el reparto de competencias y que se ha aceptado libremente, hay que respetarlo.

En contrapartida —y me agradaría insistir en este punto—, la Comunidad debe tomar nota de la completa libertad de los Estados miembros para determinar sus estructuras internas y, en concreto, el número y la delimitación de las regiones. Sobre esta base debemos esforzarnos para fijar los procedimientos necesarios con el fin de asociar las regiones a la vida comunitaria. Éste debería ser un tema central de la Conferencia Intergubernamental sobre la Unión Política.

Y con estas reservas no se puede, en nombre de la subsidiariedad, rechazar en la práctica el que se apliquen las consecuencias, para las políticas comunes, de los compromisos suscritos solemnemente en el Tratado.

Algunos ejemplos tomados al azar ilustran este falaz recurso a la subsidiariedad con tal de no avanzar. Si la Comunidad decide armonizar las condiciones de salud y de seguridad de los trabajadores y, por tanto, protegerlos, no se ve cómo podrían ser diferentes las soluciones de un Estado a otro en materia, por ejemplo, del riesgo de exposición al amianto o respecto al número de extintores de incendios por empresa.

En el pasado, la subsidiariedad ha sido evocada en vano, con harta frecuencia, para bloquear políticas comunes expresamente deseadas por los autores del Tratado. Pienso, en concreto, en la política de transportes en la que las prácticas nacionales, en asuntos como la fiscalidad sobre el carburante, por ejemplo, llegaron a paralizar el funcionamiento del mercado común.

¿Puede concebirse la realización de un mercado común de la energía, que debe ser un elemento esencial del objetivo 1992, si, al mismo tiempo, se invoca la seguridad nacional de los aprovisionamientos en nombre de la subsidiariedad con el fin de criticar cual-

137

quier medida de liberalización o de armonización, cuando en realidad esta seguridad sería más viable, a nivel comunitario, gracias a la puesta en común de nuestros recursos y de nuestros medios?

Tengo a menudo la impresión de que la subsidiariedad es como una hoja de parra que encubre la ausencia de voluntad de aplicar compromisos ya adquiridos.

### III. JERARQUIA DE NORMAS Y SUBSIDIARIEDAD

Si subsidiariedad no quiere decir menos integración o menos solidaridad, lo que sí hace es enfrentarnos al reto de organizar mejor el proceso de decisión en el seno de la Comunidad, de manera que la aplicación de algunos principios u orientaciones tomados en común deje a los Estados —y en primer lugar a sus Parlamentos nacionales— la más amplia autonomía posible.

Los autores del Tratado habían previsto expresamente, mediante el instrumento de la directiva, la necesidad de una auténtica subsidiariedad. La directiva fija una obligación de resultados, pero confía a los Estados la elección de los medios con que lograrla. Se diferencia del reglamento en que éste se aplica directamente, en todos sus elementos, a los Estados, a las empresas y a los individuos, sustituyendo, si preciso fuere, a las legislaciones nacionales.

En la práctica, esta distinción se ha desvanecido. Algunas directivas parecen, por su contenido, reglamentos. Son tan detalladas que apenas dejan margen de maniobra para su transposición al derecho interno. Son con frecuencia los Estados quienes, por razones loables de seguridad jurídica, aunque también con el más criticable deseo de evitar la devolución de un procedimiento parlamentario, se dedican a recargar las directivas con unas disposiciones que apenas dejan opción para elegir los medios de aplicación. El ejemplo de la sexta directiva sobre el IVA, que ha armonizado la base de aplicación de este impuesto, está todavía fresco en la memoria de muchos: permitía a los expertos de algunos ministerios de Hacienda de la Comunidad algo que les había sido negado por sus Parlamentos nacionales.

138

Muchas veces, la complejidad de los textos, cuya responsabilidad es demasiado cómodo imputar a la Comisión, es el fruto de laboriosos compromisos en el seno del Consejo de Ministros. Esta falta de claridad es lamentable, ya que daña la calidad del debate democrático y la eficacia de la acción. Es, con frecuencia, el resultado de la acción obstinada de las administraciones nacionales con el fin de amortiguar el alcance de un texto y de dejar al nivel nacional perpetuas querellas sobre las condiciones de su correcta ejecución. Al final, nadie gana con ello, ni los ciudadanos, ni los Estados miembros, ni la eficacia, ni la causa europea.

La Comisión, con ocasión de la conferencia intergubernamental sobre la Unión Política, acaba de proponer que se introduzca una verdadera jerarquía de normas —soporte indispensable para una codecisión del Parlamento— que trate de reforzar la democracia y también de mejorar su eficacia.

¿De qué manera puede hacer avanzar el debate sobre la subsidiariedad esta propuesta de la Comisión en materia de jerarquía de normas?

Reducida a lo esencial, la propuesta se queda en lo siguiente:

Introducción en el Tratado, aparte el reglamento que subsiste, de un nuevo acto —la ley—, adoptado por el Parlamento y el Consejo; desaparece la directiva, que queda reencarnado en la ley.

La ley será definida a un tiempo por este criterio formal de la codecisión y por su contenido:

—principios básicos de todas aquellas materias que muestran una clara competencia comunitaria;

—y también el conjunto de reglas en aquellos campos en los que la intervención del legislador comunitario constituye una garantía necesaria (por ejemplo, derechos y obligaciones de los particulares o de las empresas).

Pero, y con ello vuelvo a la subsidiariedad, la ley la impondrían:

—o bien directamente las autoridades nacionales, normalmente los Parlamentos; se trataría con ello de restaurar la función esencial de la directiva, de devolverle su sentido original dejando la elección de los medios para alcanzar el

139

objetivo; en ese caso, los Parlamentos nacionales quedarían realmente insertos en el proceso comunitario en lugar de ser, como suele suceder ahora, simples cámaras registradoras;

—o bien esta ley pasaría a tener vigencia mediante un reglamento de la Comisión, aunque solamente para aquellos de sus aspectos que exigen una intervención de reglas uniformes; y aún más, esta ejecución, por parte de la Comisión, estaría subordinada a una posibilidad de evocación por parte del legislador comunitario, que tendría por efecto el transformar el reglamento así criticado en una propuesta de la Comisión sometida al procedimiento legislativo.

Esta propuesta de aplicación de la ley por parte de la Comisión en la Conferencia Intergubernamental, trata de devolver a las autoridades nacionales, Parlamento o gobierno según el caso, los márgenes de maniobra que permitan adaptar la reglamentación a las exigencias locales y tener en cuenta, al hacerlo, las sensibilidades políticas de los ciudadanos.

Habrà que convenir en que este método es más claro y a la vez más sencillo que el proceso actual, que consiste en complicar extremadamente la legislación de base so pretexto de tomar múltiples precauciones de cara a las circunstancias nacionales.

Siempre que la libre circulación de personas, de mercancías, de servicios o de capitales no esté en juego, y que las condiciones de competencia equitativa no se pongan en tela de juicio, podría dejarse un margen de autonomía importante a los Parlamentos nacionales. Así, por ejemplo, todos aquellos actos tendentes a aplicar el principio de igualdad de los hombres y las mujeres en el trabajo, podrían, una vez sentadas las reglas esenciales, confiarse, en lo referente a su aplicación —como ya es el caso para las directivas existentes—, a las autoridades nacionales. De igual manera, la ley debería centrarse en indicar los criterios de calidad de las aguas destinadas al consumo humano confiriendo a la Comisión la definición de los diferentes parámetros que habría que respetar y a las autoridades nacionales las medidas de control de saneamiento sobre los operadores económicos.

Nuestra propuesta no tiene por objeto, en contra de lo que

140

dejan entrever algunas reacciones opuestas, el refuerzo de los poderes de la Comisión, sino el clarificar el debate, muchas veces confuso, entre la lógica de la subsidiariedad y la lógica de la separación de poderes.



El Parlamento europeo, por su lado, ha comprendido que el incremento cualitativo de su poder legislativo estaba inevitablemente ligado a una reducción del campo actual de su intervención cuantitativa.

Como muy acertadamente ha subrayado el informe que el señor Bourlanges ha consagrado, en el Parlamento europeo, a la necesidad de una jerarquía de normas, «la redistribución de la función normativa ... debe conducir a una renuncia simultánea de las dos ramas del poder legislativo, en beneficio de la autoridad ejecutiva, es decir, y según los casos, la Comisión o los Estados miembros».

Al privilegiar a los Parlamentos nacionales o a las autoridades regionales en la aplicación de la ley, la Comisión quiere romper con un centralismo, muchas veces ineficaz, con el fin de que las decisiones de aplicación sean tomadas lo más cerca posible de aquellos a quienes se dirigen.

#### IV. LA SUBSIDIARIEDAD Y LA DELIMITACIÓN ENTRE LO PÚBLICO Y LO PRIVADO

De igual manera que puede darse en la «subsidiariedad utilizada como coartada», un abuso de esta noción en detrimento del buen equilibrio del reparto de poderes, ¿cómo no subrayar el riesgo de un desvío de la subsidiariedad con el fin de aislar el poder público fuera del campo económico y social?

Creo personalmente que la subsidiariedad no es un nuevo avatar del liberalismo, ni tampoco del socialismo democrático. No es patrimonio de ninguna doctrina política o económica. Tampoco conviene dejarla como arma de disuasión utilizada por los integristas del «todo mercado» o por los partidarios del *laisser-faire* para todo.

La Comunidad —deberé repetirlo una vez más—, dado que es un proyecto político, tiene como vocación el organizar un espacio

141

común en el plano económico y social antes incluso de dotarse de una política común exterior y de seguridad. El nivel comunitario constituye, como se hace en los niveles nacionales y locales, un escalón apropiado para la intervención pública, si así parece necesario.

Querría ilustrar mi propuesta con algunos ejemplos:

El mercado, que realizaremos plenamente con el objetivo 1992, no es en modo alguno un sistema perfecto exento de fallos. Ignora la existencia de importantes situaciones externas, el carácter de bien público de algunos productos o recursos, los abusos de algunas posiciones dominantes, consideraciones estratégicas tales como, citando el Acta Unica, el refuerzo «de bases científicas y tecnológicas de la industria europea».

La regulación macroeconómica es insuficiente para salir al paso de este tipo de problemas y hasta puede crear efectos perversos. En el ámbito comunitario, en concreto, frente a las condiciones de la competencia internacional, es donde la intervención pública tiene que estimular la productividad, movilizar importantes recursos, organizar cooperaciones de larga duración; en otras palabras, crear un entorno favorable para una mejor competencia de nuestras empresas.

¿Podemos, en nombre de la subsidiariedad, de la prioridad al escalón más bajo, dejar nuestra industria de alta tecnología (informática, aeroespacial, biotecnología) desarmada y sin ayuda cuando conocemos la decisiva importancia que tienen las acciones públicas — especialmente en lo referente a la investigación— en los Estados Unidos y en Japón?

Concluiré con el ejemplo de la política social. La Carta, solemnemente adoptada por once jefes de Estado y de gobierno, no es solamente un gesto político. Sirve para ilustrar la idea de que la realización de un espacio sin fronteras debe ir acompañada, por pura coherencia y solidaridad, del desarrollo de una verdadera política social; y espero que la revisión del Tratado nos proporcionará los medios institucionales para conseguirlo.

En ese terreno, quisiera mencionar que la cuestión de la subsidiariedad no se limita a la elección entre la legislación comunitaria y la legislación nacional. Abre también la posibilidad de optar entre legislación y acuerdo logrado entre los interlocutores sociales.

142

También aquí el Tratado deberá sacar al diálogo social del estrecho papel en el que lo ha confinado el Acta Unica. Deberá prever expresamente el lugar que les corresponde a la negociación y a la convención colectiva europeas.

A través de estos ejemplos he querido ilustrar que la subsidiariedad comprende dos aspectos indisociables:

- el derecho de todos y cada uno a ejercer sus responsabilidades allí donde mejor pueda cumplirlas;
- el deber de los poderes públicos de dar a cada uno los medios de realizarse plenamente.

No debería separarse nunca esta doble significación de la subsidiariedad. La realización de una personalidad política de Europa supone que su fundamento económico y social debe ser el de un espacio común organizado según unos principios idénticos a los de cualquier colectividad. A condición, luego, de que se tenga plenamente en cuenta el respeto a las diversidades y la aplicación de la descentralización con ese mismo espíritu de subsidiariedad.

Así concebida, la subsidiariedad es como una pedagogía que trata el aspecto federal: es importante que el ciudadano pueda comprender globalmente lo que se desprende de cada uno de los niveles de autoridad o, si no, la democracia se verá afectada. Una parte de ese famoso «déficit democrático» de la Comunidad proviene de esa falta de visibilidad. A Tocqueville, en *La Democracia en América*, le llenaba de admiración la clara determinación de las recíprocas responsabilidades del ciudadano y de los diferentes niveles del poder. La subsidiariedad no es sólo un debate filosófico o jurídico, sino más bien un debate político.

Gracias a los trabajos de vuestro coloquio, espero que todos los actores de la vida comunitaria puedan comprender mejor la complejidad de este principio y también su riqueza. La subsidiariedad constituye, en el plano político, la piedra angular de la organización de la vida en común y, en el plano institucional, la clave del ejercicio compartido de soberanías en aquellos terrenos, y solamente en aquellos, en que se ha decidido compartir tal ejercicio.

143

## «LAS LECCIONES DE MAASTRICHT»

*Ante el Parlamento Europeo en Estrasburgo,  
el 72 de diciembre de 1991*

Nada más concluir el Consejo Europeo, la Comisión ha deliberado, ayer, sobre los resultados de Maastricht. Evidentemente, los nuevos tratados van a merecer un examen más profundo, más detallado por parte de la Comisión y también, así lo creo, por parte del Parlamento Europeo. Pero la Comisión me ha encargado que les diga que para ella el balance es, sin ambigüedades, globalmente positivo. Personalmente quiero felicitar al presidente Lubbers y a la presidencia holandesa, y agradecerles el trabajo que han realizado, la paciencia y el ingenio con que han sabido sacar adelante este Consejo Europeo y sus trabajos, en especial durante las últimas horas, que fueron, debo reconocerlo, especialmente duras.

La presente reacción de la Comisión, como he dicho, carece de toda ambigüedad. Con relación a los últimos debates que tuvimos en el mes de noviembre, les recuerdo que la Comisión publicó un breve texto, el 27 de noviembre; pues bien, a la luz de este texto es como querría analizar los resultados del Consejo Europeo, ya que en él habíamos expresado nuestras esperanzas y también nuestros temores.

Al respecto me gustaría releerles, para comprender mejor nuestra posición, el antepenúltimo párrafo de esa declaración. Decíamos, tras haber sido severos o muy estrictos en algunos puntos: «La Comisión comprende los problemas que se plantean a tal o cual país para aceptar el conjunto de las disposiciones. Pero existen soluciones de compromiso que, al conciliar las sensibilidades de al-

144

gunos Estados miembros, evitan los riesgos mencionados y aseguran la credibilidad política de la construcción europea. Y añadíamos, lo cual es importante para el juicio que van a emitir ustedes sobre la acción de la Comisión: «Ésta hará, por su lado, todo lo posible para contribuir a la realización del consenso y del total éxito del próximo Consejo Europeo».

Las zonas de luz destacan con creces sobre las de sombra. Y quisiera explicar eso a través de tres cuestiones: ¿cuál es la dinámica para el proyecto europeo?, ¿cuál la fuerza para nuestras instituciones? y, por último, ¿cuál es el equilibrio entre nuestros diferentes objetivos políticos, entre nuestros diferentes objetivos de sociedad?

En primer lugar, ¿cuál es la dinámica para el proyecto europeo? La reactivación es fuerte si se la ve desde una perspectiva histórica. Se basa en dos elementos motores: la moneda única y la defensa. Se basa igualmente en una idea central, garante de la democracia y de la diversidad, y me refiero a las disposiciones del Tratado sobre la subsidiariedad, y cuya importancia nunca se ponderará en demasía. Por último, hay un derrotero que sigo considerando —que seguimos considerando— como más incierto, y es el referente a la política exterior. Les recuerdo que esa era la principal crítica que formulé ante ustedes en el mes de noviembre.

Veamos rápidamente esos dos motores. Respecto de la Unión económica y monetaria, hay un compromiso irreversible, progresivo y riguroso. Un compromiso irreversible porque no existe un *opting-out* generalizado y, por consiguiente, los empresarios, los banqueros y los mercados saben que, como muy pronto el 1 de enero de 1997 y como muy tarde el 1 de enero de 1999, nuestros países entrarán en una tercera fase y adoptarán esta verdadera revolución que es la moneda única con un Banco Central plenamente independiente.

Y todo ello se hará con una progresividad razonable. Nunca se ponderarán suficientemente los esfuerzos que hay que hacer, desde ahora mismo, para ir hacia una mayor convergencia económica, y también el papel que ha de desempeñar el Instituto Monetario Europeo, sin usurpar con ello las competencias que los bancos centrales tendrán que entregar, si me permiten la expresión, «llave en mano» al Banco Central Europeo el día que éste tenga que empezar a funcionar.

145

Por último, se necesita también cierto rigor, ya que es la calidad de la nueva moneda lo que está en juego, y sería un grave error pensar que basta con la decisión política e institucional de disponer de esta moneda, si luego carecemos de unos fundamentos económicos, de unos fundamentos de estabilidad que permitan que esta moneda garantice la estabilidad, el progreso del poder adquisitivo, un crecimiento económico y la creación de empleo.

Tengo que recordar también aquí que ha habido una larga preparación de tres años, desde el Comité de Expertos hasta el trabajo, del que nunca se habla, pero que ha sido sumamente importante del Comité de gobernadores, pasando por las diferentes contribuciones del Parlamento Europeo que, creo yo, se reconocerá en las decisiones que se han tomado.

Segundo elemento motor: la defensa común. Verdaderamente supone un gran progreso si se recuerdan las discusiones que tuvieron lugar —y el señor van den Broek lo recordará también— en un momento en que existían posiciones dogmáticas y, tras esas posiciones, muchas veces, procesos de intención. Se ha dado, pues, un gran paso hacia adelante. A largo plazo, se indica que vamos hacia una política que culminará en una defensa común, y les recuerdo que las correspondientes disposiciones del Tratado podrán ser revisadas en 1996. Mientras tanto, tomando una palabra francesa nada hermosa, se «instrumentalizará» la Unión Europea Occidental por un lado, de conformidad con los compromisos de los países europeos en el seno de la Alianza Atlántica, cuya situación se ha aclarado bastante tras la Cumbre de jefes de Estado y de gobierno de la Alianza en Roma, y también, por otro lado, habrá que hacerla compatible con la política de seguridad y de defensa llevada por la Unión Europea. Creo que hay en todo ello un buen equilibrio y espero que encontremos el necesario dinamismo para aplicarlo.

Paso a hablar ahora de la política exterior, donde sigo teniendo inquietudes. Inquietudes sobre el proceso de decisión y sobre la manera en que las disposiciones del Tratado nos van a permitir asegurar la coherencia entre la política exterior, *stricto sensu*, por un lado, y las relaciones económicas exteriores y la cooperación al desarrollo, por otro.

Todas estas disposiciones, ciertamente, se mencionan en el Tra-

146

tado, pero hará falta que en la articulación de poderes y, por tanto, en la cooperación entre las instituciones, se cuide la coherencia e incluso la unidad que hoy resulta inaccesible. Pero donde yo había expresado más reservas era en lo referente a la eficacia del proceso de decisión elaborado. Y sigo manteniéndolas al tiempo que deseo que los Estados miembros utilicen mejor las posibilidades que se les ofrecen en principio para tomar rápidamente decisiones y a continuación para actuar eficazmente y en el debido tiempo.

Ustedes me comprenderán mejor, sobre todo si observan la amenazante inestabilidad que reina en torno a la Comunidad y que exige que la Unión europea pueda hacer frente, de inmediato, a la situación. No estoy pensando solamente en el flanco Este, sino también en nuestro flanco Sur. Pese a los renovados esfuerzos de la presidencia holandesa y de algunos Estados miembros, especialmente de Francia y de la República Federal de Alemania, no ha sido posible mejorar el proceso de decisión. Como ha dicho el presidente Lubbers, no se logró la unanimidad. Hay que seguir, pues, con la fórmula que he citado otras veces y que permanece en el tratado; todo ello no sin dificultades, ya que algunos querían incluso ir hacia atrás. Lo que se dilucida, por consiguiente, es saber si los países tienen verdadera conciencia de tener intereses comunes que podrían defender mejor conjuntamente. Por mi parte, hubiera preferido un esquema más claro a partir de una decisión unánime del Consejo Europeo sobre los campos de interés comunes y sobre las orientaciones pertinentes, dado que las políticas hubieran sido votadas después por mayoría cualificada en el Consejo. Pero, vuelvo a repetirlo, no hubo consenso en este aspecto.

A partir de ahí, los optimistas hablarán de un indispensable *learning process*. Los pesimistas se inquietarán ante la existencia real de un consenso de base entre nuestros países miembros. Por lo que a la fuerza de nuestras instituciones se refiere, permítanme hablar ante todo a propósito de las disposiciones sobre la subsidiariedad. Es un elemento de claridad para saber quién hace qué, mientras se multiplican en nuestros países las controversias a propósito de la invasión burocrática o política practicada por la Comunidad. Se trata de un factor de democracia, de una democracia al alcance de la mano, por las capacidades de acción que se reservan o que se mantienen fuertemente en los ámbitos nacional o regional. Al respecto

147

hay que saludar la creación de un Comité de regiones portadoras de estructuras de futuro para la Comunidad. Por último, esta subsidiariedad es una garantía contra las usurpaciones de la acción comunitaria y contra las inquietudes sobre una invasión burocrática.

Existen disposiciones; pero tengo que añadir, comprometiendo en ello a la Comisión, que todas las instituciones comunitarias deben aplicarse una disciplina rigurosa para hacer vivir la subsidiariedad. La Comisión también tendrá que hacerlo.

Para tratar de los otros aspectos de la fuerza de nuestras instituciones, volveré a los tres elementos que el Parlamento Europeo siempre ha destacado como esenciales: la extensión de la mayoría cualificada, la investidura y el control de la Comisión y, por último, la codecisión.

En relación con la mayoría cualificada, pese a una dura batalla entre la Comisión y los Estados miembros, no ha sido posible llegar a nada satisfactorio. Nosotros queríamos lograrla, no para reforzar los poderes de tal o cual Estado miembro, sino en nombre de la eficacia. Pero

se ha mantenido la unanimidad para las acciones destinadas a reforzar la competitividad de nuestras industrias —aunque hay un capítulo nuevo consagrado precisamente a este tema— y para la investigación-desarrollo, lo que me parece un factor de complicaciones y una fuente de compromisos. Hubiera sido mejor decidirlos por mayoría cualificada. Para el medio ambiente sí que se admite la mayoría cualificada, aunque con limitaciones. También aquí vamos a toparnos con obstáculos. No obstante, la Comisión se ha comprometido ante el Consejo Europeo a sacar el mejor partido de las disposiciones del Tratado con el respeto debido, es obvio, a la subsidiariedad. Por último, se ha mantenido la unanimidad para la cultura, también en este caso por razones de subsidiariedad que puedo comprender. La mayoría cualificada se ha extendido pues, solamente a las grandes redes viarias, a la protección de los consumidores, que la Comisión ha podido reintroducir en el Tratado como un elemento inherente a la existencia del gran mercado a la educación y la formación, a la salud y también a la política social, aunque ésta sólo la aplicarán once países miembros.

Por cuanto se refiere a la investidura y al control de la Comisión, creo que el Parlamento Europeo ha obtenido plena satisfacción a sus demandas. La investidura el Parlamento podrá dar o negar

148

su acuerdo al presidente designado y, a continuación, podrá investir al equipo entero tras la presentación de su programa. También se ha añadido, lo cual es muy importante, la simultaneidad de los mandatos. Es una conquista interesante para el Parlamento europeo, para el funcionamiento de nuestras instituciones y para la influencia del Parlamento europeo sobre la Comisión.

Por último, ustedes van a disponer en el Tratado de medios más adecuados de control sobre la Comisión. Espero, no obstante, que no abusen de ellos y que permitan a los Comisarios seguir trabajando en casa, aun cuando tengan que dedicar un tiempo razonable a las comisiones parlamentarias.

Y voy ahora a la codecisión. Con tres lecturas, el esquema ha salido ganador pese a las reservas de unos cuantos. Yo sigo lamentándolo, aunque pienso que si el Parlamento europeo se concentra intensamente en la segunda lectura, se puede llegar a buenos resultados. Ya conocen ustedes la fórmula: todo concluye en un comité de conciliación en el que la Comisión renuncia a sus habituales prerrogativas para permitir un cara a cara entre el Consejo y el Parlamento Europeo. El campo de la codecisión es, por lo demás, bastante amplio. Todo lo referente al mercado interno entra en este proceso, incluido el derecho de establecimiento y la libre circulación de los trabajadores. Las políticas comunes en materia de investigación y de desarrollo, de grandes redes y de formación, también entran en el proceso, aunque nosotros no somos muy partidarios, desde el punto de vista de la pureza institucional, de la coexistencia de la unanimidad y de la codecisión. Por último, esta codecisión se extiende a las acciones concernientes a la educación, la cultura y la sanidad. Se trata en este caso de preocupaciones constantemente expresadas por el Parlamento europeo y, globalmente, de vuestro esfuerzo constante en favor de la Europa de los ciudadanos.

Por lo que se refiere al acuerdo favorable, ustedes disponen de él para los acuerdos internacionales. La han conseguido para los reglamentos sobre todos los Fondos Estructurales, incluido el nuevo Fondo de Cohesión y, también, para la modificación de las condiciones de residencia y de circulación de las personas. Y aún hay nuevas competencias en las que tampoco ha sido olvidado el Parlamento europeo; ustedes deberán valorarlas por la tradición que

149

de ellas existe en los Parlamentos nacionales. Dentro de la Unión Económica y Monetaria, los reglamentos adoptados para la vigilancia multilateral de las economías darán lugar a la aprobación del Parlamento en el marco del procedimiento de cooperación. Se les consultará acerca del nombramiento de los miembros del consejo del Banco Central Europeo, acerca de la conclusión de acuerdos de cambio y, por último, se les informará regularmente, *ex ante* y *ex post*, acerca de las orientaciones de la política económica.

Por último, también para la política exterior y de seguridad comunes, está prevista una regular información al Parlamento y una consulta sobre los principales aspectos de esta política. Habrá un debate anual en el que podrán ustedes exponer sus opiniones acerca de la política exterior común tal como se lleva a nivel de la Unión. Se imponen las mismas disposiciones para los asuntos interiores y judiciales.

Perdónenme por haberme extendido más de la cuenta, pero creo que había que decir todo esto para que pudiesen ustedes, desde ahora mismo, apreciar lo que se ha hecho para reforzar los poderes del Parlamento Europeo, pues este refuerzo es, junto con la ciudadanía, el elemento esencial de la democratización. No hay que olvidar las disposiciones del Tratado consagradas al tema, por iniciativa española, como tampoco la declaración sobre los partidos europeos. Después de todo, debo confesarlo, quedo un tanto preocupado por la complejidad de los procesos. Dependerá de nosotros, del Parlamento, del Consejo, de la Comisión, el tratar de utilizar esos procesos de la mejor manera posible con el fin de no complicar más las cosas. Creo que la claridad es indispensable para que los ciudadanos comprendan lo que ustedes hacen durante su mandato y lo que hacen las demás instituciones. Dicho de otra manera, será conveniente que seamos conjuntamente inventores de sencillez.

Por último, ¿cuál es el equilibrio entre nuestros objetivos? No puede existir integración económica y monetaria sin una doble contrapartida política y democrática. Estoy seguro de que la moneda única reclamará esta contrapartida política pese a que hoy se da cierto desequilibrio al respecto. ¿Cómo enfocar, en efecto, un Banco Central independiente, poderoso, que emite moneda para 340 millones de habitantes, sin una contrapartida política y democrática, sin una personalidad política europea?

150

Ésta debería ser la tarea de la revisión del Tratado en 1996, la de consagrar este equilibrio a la luz de los progresos concretos que se hayan hecho.

Segundo elemento de este equilibrio: no concebimos el espacio económico, junto a esa competitividad tan saludable para nuestras empresas, sin mayor cooperación y sin mayor

solidaridad. Ha sido uno de los puntos claves de la declaración de la Comisión del 27 de noviembre.

Por cuanto se refiere a la cooperación, consideramos positiva la inclusión de un capítulo sobre la industria que debería permitirnos seguir el paso a las mutaciones industriales y reforzar la competitividad de nuestras empresas. En ese mismo espíritu está la investigación y el desarrollo, y la formación profesional, que son dos bazas, dos palancas, las únicas que poseemos para avanzar en la dirección indicada. Están, por otro lado, las grandes redes que permitirán circular más rápido y menos caro, que permitirán obtener, en consecuencia, las máximas ventajas del gran mercado y también, no lo olvidemos nunca, ayudar a las regiones periféricas. En ese sentido es como hay que comprender la creación de un Fondo de Cohesión.

Por último, pese a que de ello no se ha hablado en Maastricht, hace falta una política agrícola común adaptada a los problemas de nuestros días, adaptada a la solidaridad que debemos a los países del tercer mundo, una política agrícola común más competitiva pero también más capaz de ayudar al desarrollo rural que sigue siendo un gran objetivo de civilización para todos los países europeos.

Por tanto, cooperación, competitividad, solidaridad. Concluiré con la solidaridad. Me parece que hemos realizado dos importantes avances al término de las difíciles discusiones y de una batalla llevada a cabo por la Comisión. Me refiero a la cohesión económica y social, por un lado, y a la política social por otro.

Los Doce han aceptado un protocolo, con compromiso incluido, que prefigura la reunión que tendremos bajo presidencia portuguesa con ocasión del establecimiento de las perspectivas financieras para 1993-1998. Este protocolo implica compromiso, ya que tiende a reforzar los medios para la cohesión económica y social y a incrementar la eficacia de las políticas estructurales más flexibi-

151

lidad, más modulación tal y como ustedes habían solicitado en cada uno de sus informes. Tiende también a obtener un sistema más equitativo de recursos. Por último, se consagra en el Tratado la creación de un Fondo de Cohesión. Este Fondo será a las relaciones entre los Estados miembros lo que los Fondos estructurales son a las relaciones entre las regiones.

Respecto a la política social, cabe decir que sigue siendo una gran preocupación para todos nosotros, pues, dos años después de la adopción de la Carta Social, aún no ha sido posible adoptar ni un solo texto significativo en el espíritu de la misma...

Ya sé que esta Carta sólo fue aprobada por once Estados miembros. Pero entonces, ¿qué hay que hacer? ¿Rebajar nuestras ambiciones con el fin de obtener un acuerdo de los Doce? Volveríamos con ello al punto de partida y perderíamos toda la sustancia de la Carta Social. Por eso, y a sabiendas del riesgo institucional que se corre, he propuesto un acuerdo de once, ya que no se consigue el de doce. Pero un acuerdo de once que, con la aquiescencia de los Doce, permita utilizar las instituciones comunitarias para aplicar lo que yo llamaría esa «política social complementaria» que ya existe en el Tratado y que sigue aplicándose por los Doce. Y lo hacemos dentro del estricto marco de las competencias comunitarias y en plena cooperación con el Parlamento Europeo. Se trata de un texto ambicioso en su contenido. Quisiera enumerarles las



disposiciones que podrán ser sometidas al voto por mayoría cualificada, adaptado a los once: mejora del medio de trabajo, condiciones de trabajo, información y consulta a los trabajadores, igualdad entre hombres y mujeres, integración de personas excluidas del mercado de trabajo. La sustancia, por tanto, es buena...

Se trata igualmente de un texto ambicioso en su modo de decisión, porque se decidirá por mayoría cualificada, no ya de 54 sobre 76, sino de 44 sobre 66. Lo cual permitirá funcionar de una manera correcta y con el dinamismo deseado. Es también un texto ambicioso en su filosofía del diálogo social, porque dejamos un amplio campo de iniciativa a los interlocutores sociales, tal y como nos lo habían pedido. Ustedes podrán comprobar con alegría cómo, desde ayer, muchas son las organizaciones patronales y sindicales que se han felicitado por el desenlace de Maastricht sobre este punto. Y después, por qué no soñar, yo espero que Gran Bretaña se

152

nos unirá, en esto como en otras cosas, como siempre ha hecho hasta el presente.

Así pues, se ha dado un gran impulso. No hubiera sido posible, recuérdelo, sin los progresos realizados desde 1985. El objetivo 1992 y el Acta Unica, tan subestimada en su momento, han devuelto dinamismo a la construcción europea y nos han devuelto también confianza en nosotros mismos.

Hoy toman el relevo la moneda y la defensa. La Comunidad puede construirse sobre la base de un espacio económico más equilibrado. Hay evidentemente tres pilares y un principio de comunitarización para los asuntos interiores y judiciales; pero se han aceptado unas pasarelas entre el dominio comunitario y los dos restantes pilares. Me refiero aquí explícitamente a la frase clave de las disposiciones comunes; es decir, al artículo B de éstas, introducido gracias a una propuesta de Bélgica. Hay que hacer justicia a este país que se ha batido constantemente por obtener estas pasarelas.

¿Qué se dice en ese artículo? Que los Doce se comprometen a mantener y a desarrollar el activo comunitario. De nosotros depende ahora el mantener el rumbo hacia una Comunidad abierta. Esta idea será la base del estudio que el Consejo Europeo ha confiado a la Comisión en el marco de un amplio fresco sobre la ampliación. De esta manera podremos conciliar, al menos así lo espero, la indispensable profundización y la deseable ampliación.

153

## IV

### LOS CONTORNOS DE LA GRAN EUROPA

1989. Caen los muros. El de Berlín, claro está, pero también el de las ideologías y el de la incomprensión. Luego ha venido el fin de la guerra fría como consecuencia de los cambios acaecidos en la Unión Soviética, el fin de las presiones que esta evolución ha creado en los demás países del bloque del Este y la disminución de las amenazas que durante cuarenta años han pesado sobre el continente. Todo ello obliga a la Comunidad a preocuparse por la nueva arquitectura de Europa, pues este polo de prosperidad se presenta de inmediato como el punto de referencia para unos países inmersos, de una manera un tanto caótica, en la vía de la liberación económica y de la democracia política. Para probarlo, basta ver cómo se multiplican los encuentros de la Comisión europea con Lech Walesa, Tadeusz Mazowiecky, Jozsef Antall, Vaclav Havel o Lolhar de Maiziere.

Lo cierto es que la Comunidad nunca ha creído tener el monopolio de Europa. Ya en 1963 propuso a la URSS, a través de un *memorándum*,

155

la normalización de sus relaciones. Pero sus contactos con los países de la Europa del Centro y del Este van a estar marcados durante mucho tiempo por la negativa soviética, aceptada con mejor o peor humor por los demás países del CAEM, a reconocer el hecho comunitario. Hubo que esperar a 1970 para que se establecieran los primeros contactos, a 1980 para que se firmase un acuerdo de comercio y de cooperación con Rumania, y a 1988 para que el CAEM aceptara que sus miembros (URSS, Bulgaria, Hungría, Polonia, Checoslovaquia, Rumania, Cuba, Mongolia y vietnam) discutieran individualmente con la Comunidad. Por eso se sucedieron entonces una serie de acuerdos de comercio y de cooperación con Hungría (septiembre de 1988), Polonia (septiembre de 1989), Checoslovaquia, la RDA y Bulgaria (mayo de 1990), e incluso con la Unión Soviética (diciembre de 1989).

Muy pronto, sin embargo, la unificación alemana y la caída de los regímenes del este europeo iban a obligar a los Doce a dar una dimensión política a sus relaciones con estos países y a acompañar el proceso que debía llevarles a la democracia política y a la libertad económica. Esta vocación fue internacionalmente reconocida cuando la Cumbre de los países industrializados del Arca confió a la Comisión europea, el 16 de julio de 1989, la coordinación de la ayuda a Polonia y Hungría. Apertura de mercados, ayuda alimenticia, préstamos a la balanza de pagos, asistencia técnica cuarenta mil millones de ecus se movilizaron en menos de dos años en favor de estos países, fundamentalmente por parte de la Comunidad. El 18 de noviembre, durante una cena en el Elíseo, los trece miembros del Consejo Europeo (siempre son trece con el presidente de la Comisión) apoyan los cambios en curso del Este y prestan su apoyo al proyecto francés de un Banco Europeo para la Reconstrucción y el Desarrollo, una idea de Jacques Attali, que pasó a ser el primer presidente de este Banco.

Pero unos días antes se había abierto la puerta de Brandeburgo. A partir de entonces, la unificación alemana iba a ser la primera preocupación de la Comunidad, lo cual iba a exigir un incesante trabajo de la Comisión para que estuviesen preparados, con el tiempo justo, los reglamentos y textos necesarios para esa unificación, jurídicamente equivalente a una nueva adhesión. Todo estuvo preparado el 21 de agosto de 1990. Los servicios de la Comisión trabajaron duro durante todo el verano. Nada

156

tiene que extrañar, pues, que Jacques Delors, que trabajó sin descanso en favor de la unificación bajo un techo comunitario, fuera, junto con el presidente del Parlamento Europeo, Enrique Barón, la única

personalidad no alemana invitada el 3 de octubre a las festividades ofrecidas con enorme alegría por una Alemania, al fin reconciliada con Berlín.

¿Ampliación o profundización? Esa es la cuestión. Todos los países del Este tienen el mismo objetivo, el de entrar a formar parte de la Comunidad, y también lo es el de algunos países del AELC que han presentado formalmente su demanda de adhesión: Austria en julio de 1989 y Suecia en julio de 1990.

Por eso, los Doce negociaron con la AELC un acuerdo sobre el Espacio Económico que extendería a estos países las ventajas del mercado interior creando así un amplio mercado de 400 millones de consumidores. Con los países del Este y del Centro más avanzados y en camino hacia la democracia, se firmaron unos acuerdos que dan a las relaciones que estos Estados tienen con Europa un marco político, económico, comercial y cultural. Estos dos proyectos se concluyeron a finales de 1991, justo cuando la Unión Soviética estaba desintegrándose y cuando el papel estabilizador de la Comunidad parecía más indispensable que nunca.

A la Comisión le preocupa esta desintegración de la URSS. Para el Consejo Europeo de Roma de diciembre de 1990, preparó un informe sobre la economía soviética que llevó a los Doce a decidir una ayuda alimenticia de urgencia y una asistencia financiera y técnica. Un programa, por lo demás, difícil de llevar a la práctica dados los constantes cambios de interlocutores.

No obstante, ese Este no había de obnubilar a la Comunidad. Durante los primeros meses de 1991 se multiplicaron las señales provenientes del Magreb y del África subsahariana que indican que estos países, que siempre se han beneficiado de la generosidad de Europa, empezaban a inquietarse. Ya no son los americanos o los japoneses quienes recelan de una Europa fortaleza; ahora son los desheredados del planeta quienes recelan. Jacques Delors aprovechó su primer viaje oficial al África negra, a Dakar, para esforzarse en asegurar y recordar el compromiso de la Comunidad, primer donante de ayudas del mundo, para con sus socios tradicionales, no sin recordar que el concepto mismo de desarrollo está cambiando en estos momentos.

Todo ello prueba, sin embargo, que el mundo que ha salido de la guerra fría tiene aún más riesgos: la explosión yugoslava, la voluntad de independencia de unas repúblicas sojuzgadas durante mucho tiempo por el poder comunista van a mostrar a la Comunidad los límites de su acción exterior. La existencia de divergencias en los análisis, la inmadurez insti-

157

tucional y las diferentes raíces históricas; es decir, la impotencia comunitaria en un conflicto que se sitúa a unos centenares de kilómetros de su territorio, afectará la credibilidad del proyecto de Unión europea para enorme desilusión del presidente de la Comisión, que no puede más que constatar que «pese a los enormes progresos realizados desde 1985, la Comunidad no está aún suficientemente integrada ni es tampoco tan poderosa como para imponer su fuerza de mediación en un conflicto que muestra todas sus trágicas consecuencias a sólo dos horas de Bruselas».

158

## «LA COMUNIDAD FRENTE A SUS RESPONSABILIDADES INTERNACIONALES»

*Ante el Parlamento Europeo, en Estrasburgo,  
el 17 de enero de 1990*

¡Cuántos acontecimientos se han producido, prácticamente a nuestra puerta, desde que, hace un año, recordara yo los grandes retos que esperaban a la Comunidad y, haciéndome eco de la idea de la Casa común, tan querida al señor Gorbachov, propusiera un boceto algo diferente en forma de un pueblo europeo con una sólida casa comunitaria en su seno!

Desde entonces, la Comunidad ha avanzado a buen ritmo y su economía se ha fortalecido aún más gracias a un crecimiento impulsado por la inversión y más creador de empleo. Hay que saber, por ejemplo, que, al proseguir este ciclo, la producción aumentó en la Europa de los Doce alrededor de un 20 % desde 1984, que se han creado 8,5 millones de puestos de trabajo, y que actualmente las empresas europeas muestran, dentro y fuera de nuestras fronteras, una agresividad renovada, aunque insuficiente. También la influencia de la Comunidad se ha ampliado económica y políticamente. Y hoy es respetada, cortejada o temida.

Y sin embargo, ¿cómo no interrogarse ante los últimos acontecimientos de la Europa Central y Oriental? Hemos necesitado más de treinta años para responder de manera balbuciente con la perspectiva de la Unión Económica y Monetaria, al objetivo de los padres fundadores del Tratado de una Europa política; y, en cambio, les han bastado unas pocas semanas a los alemanes del Este

159

para reabrir la puerta de Brandeburgo, símbolo de la unidad futura del pueblo alemán.

Habremos necesitado ocho años, a marchas que creíamos forzadas, para crear un mercado único y un espacio social organizado; y, sin embargo, han bastado unos pocos meses a los pueblos de la otra Europa para hallar los fermentos de la libertad y de la democracia.

Contraste de ritmos, formidable acelerón de la historia cuando se trata, para los pueblos, de pasar de antiguos regímenes a una época nueva bajo el signo de la paz, de la democracia pluralista y del progreso económico y social.

Para la Comunidad Europea, los ritmos se mantienen más que nunca: la finalidad, la estrategia, el método de los Doce frente a sus responsabilidades internacionales en el Este y también en las otras Europas, y ante el Mediterráneo y los países del Sur. El desafío de la afirmación de nuestros valores a través de nuestras acciones diarias, de la aplicación de toda el Acta Unica, que sigue siendo nuestro primordial deber y cuya traducción en el tiempo constituye nuestro programa de trabajo anual.

Pero antes, en este contexto cambiado y cambiante, ¿cómo no sentir con verdadera inquietud que tenemos el tiempo contado y que el movimiento de Europa interpela a la Comunidad?

### *El movimiento de Europa interpela a la Comunidad*

En nombre de la libertad, millones de hombres y de mujeres lejos de tomar partido por la servidumbre, ocupan las calles saliendo de su anquilosamiento ante el declinar de los regímenes que los gobernaban y ante el relajamiento, a veces voluntario, de la tutela que se les imponía.

Pero no nos engañemos también nuestra prosperidad, nuestra libertad, nuestra comunidad de derecho no hegemónica, en la que el más pequeño de los Estados tiene algo que decir, han servido como polo de atracción y de referencia, para el ideal y para la acción. Más que la ambición de los políticos, ha sido la voluntad de los pueblos la que ha hecho la Historia en estos últimos meses, en unas partes con una alegría serena, en otras entre la amargura

160

y el drama, con una fuerza colectiva que nos resulta tanto más hermosa cuanto más parece faltar a veces en el Oeste satisfecho del continente, en donde algunas disputas nuestras, basadas en la nostalgia de un pasado caduco, resultan ridículas y retrasan nuestro común avance.

La admiración que experimentamos por estos pueblos del Centro y del Este de Europa no puede, sin embargo, ocultarnos la realidad. El movimiento en curso, portador como es de esperanzas, lo es también de múltiples peligros. Si, como escribía Tocqueville tras los acontecimientos de 1848, «la revolución ha dejado de ser una aventura para cobrar la dimensión de una nueva era», aún son posibles los retrocesos o las desviaciones. Para convencerse, basta con seguir los movimientos divergentes de los pueblos y de sus dirigentes en Leipzig o en Bucarest, sin olvidar los sobresaltos internos en la Unión Soviética. ¿Cómo, pues, no percibir la distancia entre la fuerza de los pueblos y la fragilidad de las situaciones, entre la clara manifestación de los deseos y la incertidumbre de los escenarios posibles?

Peligros económicos, ciertamente, cuando en la mayor parte de esos países el crecimiento está estancado, la inversión es débil y elevado el endeudamiento, sobre todo si se compara con los ingresos por exportaciones fuera de lo que fue el mundo comunista. Es posible que no haya que generalizar, pues, a veces, cada país es un caso aparte: Bulgaria en materia de inversiones, Checoslovaquia por su crecimiento y Rumania en lo referente a su deuda, el nivel de desarrollo de cada cual es muy diferente; y las diferencias son aún más fuertes si pensamos en las tradiciones y en las estructuras políticas. Pero la situación es difícil en todas partes y exige una nueva estructura política y reformas económicas profundas. El vicepresidente Andriessen les comentará esta tarde, en este sentido, las impresiones que ha sacado de su reciente viaje por esos países.

Pero también riesgos políticos; de ahí la importancia de no subestimar los peligros políticos que amenazan a esos países y que también nos afectan, en esas aguas inciertas que conducirán a elecciones libres y pluralistas previstas para la primavera y que, incluso después, podrán volver a

surgir por la falta de realización de las reformas políticas, por el fracaso económico o por impulsos hacia una especie de balcanización.

161

Sí: los riesgos son enormes para la propia Comunidad y la aceleración de los acontecimientos no ha hecho sino reactualizar el debate sobre la construcción europea. Oigo, por un lado, las voces de quienes claman que la unión de los Doce nacida de la guerra fría, debe desaparecer con ella, despreciando la experiencia acumulada desde hace cuarenta años en el difícil y estimulante camino del aprendizaje de la soberanía compartida. Veo resurgir en unos las comodidades de la facilidad y un nacionalismo primario, en otros la tentación de jugar una carta a lo Metternich. Como si la evolución del mundo diera alguna oportunidad a los que se dejan guiar por la vanidad o a quienes pretenden jugar a lo grande con las mismas bazas de que disponían ayer...

Veo también a todos los que hablan ya de una inmediata adhesión a la Comunidad de los países del Centro y del Este, como si éstos estuvieran ya dispuestos, política y económicamente, para el ejercicio de la democracia pluralista y de la economía de mercado. Como si todo ello no planteara ningún problema, ni financiero ni institucional. ¿Deberé recordarles que España y Portugal se prepararon durante siete años para su ingreso en la Comunidad, lo que explica en gran parte sus éxitos actuales y su eminente contribución al fortalecimiento del espíritu comunitario?

Cito este ejemplo intencionadamente, pues subraya que la Comunidad constituye un laboratorio único de la democracia plural, es decir, ejercida por un concierto de naciones. Pero desconfiemos de las esperanzas que pueden quedar sin efecto. Desde luego, el principio es claro para nosotros: cualquier país europeo que reúna las condiciones políticas de la democracia puede pedir su adhesión a la Comunidad. Pero, aparte de que ésta ha dado prioridad a la profundización sobre la ampliación, todo está en función de las modalidades, y éstas pueden variar tanto en tiempo como en contenido, a condición de mantenerse fieles a nuestro método de integración. La cuestión que se plantea a cada país candidato es sencilla ¿acepta el contrato matrimonial de los Doce en su integridad y en sus perspectivas de futuro?

Pero volvamos a nuestros hermanos de Europa Central y del Este. El deber apremia ¿cómo ayudar a esos países que intentan la experiencia única de pasar del comunismo a la economía de mercado, es decir, el esquema inverso a aquel sobre el que tanto se ha refle-

162

xionado y escrito, pues han sido muchos los cegados por la asimilación del capitalismo a la economía de mercado? ¿Cómo ayudarles sin paternalismo, cómo apoyarlos sin molestarlos? Sin lugar a dudas, el problema es, ante todo, el de esos mismos pueblos, pero, por lo que a la Comunidad respecta, debe comprometerse a ser solidaria dentro de un nuevo marco de cooperación que trataremos de definir rápidamente.

Esta solidaridad ha sido patente desde la primera hora, una vez que la cumbre de París nos confiara, a mediados de julio, la coordinación de la ayuda occidental a Polonia y a Hungría.

Antes de quince días, expertos de veinticuatro países se reunían en Bruselas para evaluar las necesidades y comenzar a definir una línea de actuación, reuniones que se han repetido en tres ocasiones, la última de ellas a nivel ministerial. Al mismo tiempo, la Comunidad decidía una ayuda alimentaria de urgencia que se envió a Polonia a primeros de septiembre. La cooperación se organizó y en ella la Comisión se esforzó en añadir sus propias innovaciones a las iniciativas de cada país, de forma que la cooperación se tradujo en una mayor eficacia cualitativa y cuantitativa.

Como ven ustedes, allí donde había urgencia —ayuda alimentaria, medicamentos—, o donde las cuestiones eran relativamente circunscritas —apoyo financiero, apertura de mercados, extensión de las preferencias generalizadas—, las respuestas han sido rápidas. Más difíciles, sin embargo, son las intervenciones que han de contribuir a la reconstrucción de esas economías en un momento en que las estructuras de Estado se hallan en plena descomposición y donde las iniciativas individuales son apenas embrionarias. Todo eso llevará tiempo. Habrá avances y retrocesos. Pero tenemos que estar dispuestos a hacer frente a todas esas circunstancias.

Con la decisión de la cumbre de París, se trataba de ayudar a dos países. La marcha de los acontecimientos, desde entonces, ha convertido la tarea en mucho más ambiciosa como han reconocido los ministros de Asuntos Exteriores de los Veinticuatro. Esto no dejará de plantear a los Doce la cuestión de los instrumentos comunitarios disponibles y de los recursos necesarios, cuestión de la que, me consta, vuestro Parlamento es perfectamente consciente.

En relación con los instrumentos, hemos firmado, o estamos negociando con todos esos países, acuerdos de comercio y de coo-

163

peración. Pero esos acuerdos no están, sin duda, adaptados ni al nivel de exigencia que podríamos decir nuestro, ni al de esos países tomados uno a uno o colectivamente. Hay, por tanto, que superarlo para integrar nuevas formas de cooperación.

Tal podría ser el objeto de unos contratos de asociación «revisados». Eso permitiría, si esos países lo desearan, incluir en la vertiente institucional de esos acuerdos una auténtica instancia de diálogo y concertación política y económica, ampliar la cooperación en los ámbitos técnico, científico, cultural, medioambiental, comercial y financiero, sin centrarla forzosamente en un mercado común que no sería accesible antes de muchos años a unas economías nada competitivas.

Se subrayaría así el carácter necesariamente evolutivo de esta cooperación, mientras que los acuerdos comerciales, aún siendo útiles, no hacen sino fijar en un momento dado un equilibrio de intereses.

Todo ello supone la creación de nuevos instrumentos: para la formación o los intercambios juveniles, dos decisiones aprobadas por los jefes de Estado y de gobierno de los Doce y para las que ya se encuentran avanzados los trabajos de la Comisión; en este sentido la Comisión propondrá al Consejo de Asuntos Generales del 5 de febrero la creación de una fundación europea para la formación, una estructura ligera de intercambio, de recogida de información y de creación de redes de comunicación. Pero también para la garantía de los créditos, para el seguro de crédito y para la financiación, ámbitos en los que el nuevo Banco Europeo para la Reconstrucción y el Desarrollo está llamado a desempeñar el papel central.

Pero ante todo, a nuevas ambiciones, medios suplementarios. Ello exigirá de manera ineludible una revisión de nuestras perspectivas presupuestarias, aunque sin abandonar una disciplina que debe seguir siendo nuestra regla. Para darles a ustedes un orden de magnitudes, permítanme presentarles algunas cifras. Si quisiéramos ampliar nuestra solidaridad interior con las regiones de menor desarrollo —lo que en nuestra jerga denominamos regiones del objetivo 1— a los seis países en vías de democratización necesitaríamos 14.000 millones de ecus más al año. Y si añadiéramos las intervenciones del Banco Europeo de Inversiones en esas regiones, se necesitarían otros 5.000 millones anuales. Por último, y te-

164

niendo en cuenta el grado de capacidad de absorción de esta ayuda financiera por economías en plena perturbación, nuestra actuación debería extenderse a lo largo de cinco o diez años. Estos son los elementos que les ofrezco a su sagacidad. Nos serán útiles en los próximos meses, pues la Comisión hará nuevas propuestas, de conformidad con el acuerdo interinstitucional sobre el Presupuesto, para adaptar los recursos y los instrumentos comunitarios a la nueva situación. En febrero de 1988, el Consejo Europeo, en una decisión histórica, se puso de acuerdo para asegurar la solidaridad interna y el desarrollo de la Comunidad. Se impone un nuevo «febrero del 88», tan solemne e histórico como el anterior, para afirmar y concretar nuestra solidaridad con Europa y con el mundo.

Quisiera destacar finalmente que, sea cual fuere la solución adoptada para ayudar a estos países, es ya imposible disociar el papel económico de la Comunidad de su papel político. Es una de las lecciones primordiales de los meses pasados.

#### *La Comunidad ha de asumir todas sus responsabilidades internacionales*

Ante el movimiento del Este, la renovada distensión, el surgimiento de un mundo multipolar, la Comunidad y sus Estados miembros —individual o colectivamente— deben tener la capacidad de influir de manera eficaz y conforme a sus intereses y valores, en el curso de las cosas y en la futura arquitectura de la Gran Europa. Es un campo prioritario para nuestra reflexión y para el debate político a partir de este año. Entremos en él sin temor y sin tapujos.

Lo cual plantea en primer lugar la cuestión alemana. Seamos claros: la aproximación, es decir, la unificación del pueblo alemán es, ante todo, un asunto de los propios alemanes. Pero lo es también de la Comunidad. La Ley Fundamental alemana de 23 de mayo de 1949 (lo cual dice mucho de la sabiduría de los dirigentes de este país ya que esto sucedía nueve años antes de la firma del Tratado de Roma) vincula en su Preámbulo el principio de la unidad alemana, sobre la base de la autodeterminación de los propios alemanes, al de la Europa unificada.

165

Por otra parte, el propio Tratado de Roma lleva su marca: protocolo sobre el comercio interalemán, declaraciones sobre la nacionalidad alemana y sobre el estatuto de Berlín, declaración de los negociadores de Bonn de 28 de febrero de 1957.



Alemania del Este constituye, pues, un caso específico. Como ya he dicho, y debo repetirlo claramente hoy, tiene su lugar en la Comunidad, si así lo solicita, siempre que el proceso se realice, como ha reiterado el Consejo Europeo de Estrasburgo, a través de una libre autodeterminación, pacífica y democráticamente, en el respeto de los principios del Acta Final de Helsinki, en un contexto de diálogo Este-Oeste y en la perspectiva de la integración europea. En cuanto a la forma que vaya a adoptar es, ante todo, un asunto de los propios alemanes.

Pero ustedes entenderán que una vez precisada esta cuestión en estos términos, se eliminan un buen puñado de segundas intenciones y se aclaran totalmente las relaciones exteriores de la Comunidad, la futura arquitectura del continente. Sin establecer jerarquía alguna, comencemos por la Asociación Europea de Libre Comercio.

Hace un año, desde este mismo hemisferio, proponía a esos países una relación mejor estructurada y más global que la actual asociación basada en una cooperación pragmática, ciertamente positiva, aunque limitada. Desde entonces se han celebrado conversaciones sobre la concepción de conjunto de las negociaciones que vamos a emprender —por cuanto se refiere en concreto a las cuatro libertades y al activo comunitario— y sobre su contenido. Diremos, pues, que es una idea que camina y que podría encontrar una solución a partir de este año.

Pero quisiera ser franco con estos países, como así procede hacer entre amigos, porque el debate se centra hoy sobre el proceso de decisión. Hay que asegurar una ósmosis entre el pilar de la Comunidad y el que debería constituir la AELC, de forma que los intereses de ésta sean tenidos en cuenta en el momento de la elaboración de las principales decisiones comunitarias. Pero sin llegar a una codecisión que no puede resultar más que de la plena adhesión y, por tanto, de la aceptación de la totalidad del contrato matrimonial. Esto no serviría ni a la integración comunitaria ni a la

166

asociación con la AELC. Ésa es la línea divisoria en la que deberemos mantenernos en las negociaciones que habrán de abrirse.

Están también los países del Centro y del Este, de los que ya hemos hablado, y a los que he denominado, sin connotaciones peyorativas, los huérfanos de Europa, y de los que habrá que preocuparse.

¿Qué saldrá, al final, del conjunto de este proceso? ¿Será, como ha sugerido el presidente François Mitterrand, una gran confederación europea? Es una perspectiva entusiasmante para quienes creen en la identidad europea y en su fondo común de valores y de tradiciones. Mi convicción es que una confederación semejante no podrá ver la luz hasta que no se realice la Unión Política de la Comunidad. Cada cual decidirá llegado el momento.

Pero nuestras responsabilidades no terminan ahí. También a nuestras puertas, pero al Sur, deben desarrollarse las relaciones con los países del Mediterráneo, del «Mare Nostrum», para apoyar los avances que allí pueden observarse hacia la democracia y también las reformas económicas hacia el crecimiento y la creación de empleo. Desde siempre, ese mar interior tan peculiar ha sido lugar de encuentro entre cristianos, judíos y musulmanes, entre la civilización europea y la islámica. Hay que atenderlo, pues, en nombre de las tradicionales corrientes de intercambio y de los vínculos culturales e históricos, pero también porque la Comunidad no

puede desinteresarse de los problemas de su entorno geográfico, del imperativo del desarrollo para países cuya población experimenta un fuerte crecimiento, de los inconvenientes que pesan sobre el medio ambiente de ese mar común y de las tensiones sociales que, aquí y allá, constituyen un fuerte factor de inestabilidad. El Consejo Europeo de Estrasburgo nos ha pedido que profundicemos en nuestra política de vecindad con una mención muy particular para la Unión del Magreb árabe. A la Comisión corresponde innovar para estimular la cooperación y convertirla en prueba palpable de que las preocupaciones continentales de la Comunidad no pueden realizarse en detrimento de sus responsabilidades en otros lugares del mundo.

Prueba que, por lo demás, ya ha sido dada el pasado 15 de diciembre al culminar con 66 países de África, del Caribe y del Pacífico la tercera renovación del Convenio de Lomé. Traducción

167

de vínculos seculares, esta cooperación segura, duradera y previsible, al estar fundada en compromisos jurídicos obligatorios, ha sido objeto de un esfuerzo muy especial. Así, los medios financieros en juego registran un aumento nominal del 46 %, y real del 25 %. Es cierto que los 12.000 millones de ecus previstos para los próximos cinco años pueden parecer insuficientes a la vista de las inmensas necesidades por cubrir; evidentemente nunca se es lo bastante generoso, nuestras economías no están lo suficientemente abiertas a los países desheredados del planeta. Somos conscientes de ello. Pero hay que destacar también que ningún presupuesto de ayuda pública al desarrollo, nacional o internacional, ha conocido recientemente un aumento semejante.

Este sentido de las responsabilidades internacionales tiene otros signos en América Latina, en donde, para no tomar sino un ejemplo, la Comisión acaba de recibir el mandato de negociar un acuerdo de cooperación comercial y económica con Argentina y también en los países del Golfo, con los que vamos a crear una zona de libre comercio, aunque sin dejar mal paradas a nuestras industrias petroquímicas. Sin olvidar tampoco, ¡cómo íbamos a hacerlo!, la gran región de Asia y del Pacífico donde se realizan extraordinarios progresos económicos; la Comunidad debe desempeñar ahí un papel más importante y hallar su sitio en los nuevos esquemas de cooperación que se perfilan. Pero también se expresa en el interés renovado con que nos miran otras dos grandes potencias.

El 21 de mayo, en efecto, el presidente George Bush proponía a la Comunidad y a sus Estados miembros asociarse en la conducción de los asuntos mundiales mediante la globalización de las relaciones euronorteamericanas y con nuevos mecanismos. Esta oferta fue reiterada y profundizada, a la luz de los acontecimientos, por James Baker en Berlín, el 12 de diciembre.

Indudablemente, hay cierta ambigüedad cuando se vincula, como hace el secretario de Estado norteamericano, asociación transatlántica e integración europea. Algunos Estados miembros podrían ver en ello una voluntad de injerencia inaceptable entre dos socios iguales, entre los dos pilares de la Alianza Atlántica. Pero, ¿cómo no alegrarse de estas nuevas disposiciones de espíritu que se observan a ambos lados del Atlántico, de esa voluntad común de una cooperación más profunda que evitaría que el curso profundo de

168

las relaciones entre las dos primeras potencias del mundo quedara limitado a unas querellas a propósito de las pastas alimenticias o de las hormonas? Nuestras relaciones con los Estados Unidos merecen algo mejor. Está por crear, sin ingenuidad y sin ambigüedad, el marco de esta relación transatlántica renovada. Estamos trabajando en ello y haremos propuestas en el momento oportuno, es decir, a lo largo de este año.

La semana pasada, el primer ministro Kaifu nos ha propuesto también revitalizar los lazos eurojaponeses. Ha reiterado la voluntad japonesa de asumir en adelante y plenamente su parte de la carga, tanto económica como política, del planeta, en especial en relación con los países del Este. Hasta tal punto va a pesar la evolución de los acontecimientos en esos países en los grandes equilibrios del mundo. Podemos felicitarlos, pues, por ello, igual que cabe esperar que las nuevas estructuras de concertación a alto nivel entre Japón y Europa serán más eficaces que los antiguos recintos amurallados. Repito al respecto lo que dije al señor Kaifu. La sensación que nos invade es de decepción.

Deseamos, pues, que los japoneses saquen todas las consecuencias de la nueva disposición de espíritu que proclaman: no podrán pedir indefinidamente a Occidente la aplicación de principios de apertura y de libre comercio que niegan en su casa a las empresas occidentales. Digámoslo con claridad. No puede haber verdadera Comunidad de democracias entre Europa, Japón y los Estados Unidos si no aceptamos y aplicamos los mismos principios que hacen una economía abierta y fortalecen el comercio multilateral, tan vital para los países en vías de desarrollo.

Estos asuntos comerciales deberían hallar algún tipo de arreglo con la culminación, en Bruselas, este mismo año, de la Ronda Uruguay. Si hablo de ello es porque esta negociación ocupará una gran parte de las preocupaciones y del trabajo de la Comisión durante este año. Quisiera resumir la posición de la Comisión en esta negociación esencial con tres palabras: eficacia, globalidad y equidad. Eficacia, porque no cabe el fracaso: el comercio internacional es un motor esencial de un crecimiento más equilibrado y más fuerte de la economía mundial. Globalidad, porque no se puede aislar, como parecen desearlo algunos, este o aquel tema; hay que hacer avanzar el conjunto. Equidad, por último, porque hay que tener en cuenta

169

tanto los intereses legítimos de los países en vías de desarrollo como las nuevas responsabilidades, que siempre hay que tener en cuenta, de los nuevos países industrializados.

Estas tres exigencias, que son las nuestras, sólo podrán cumplirse en un marco multilateral. Es decir, que hay que renunciar a todas las amenazas que pesan sobre este sistema. Tal es la voluntad de la Comunidad, pero debe ser una voluntad fuerte y ejemplar. Debemos mantener la vinculación entre moneda, comercio y finanzas, triángulo básico para un orden económico mundial más justo y más eficaz.

*La Comunidad, un polo de atracción que hay que reforzar*

Pero todas esas responsabilidades internacionales, a las que los acontecimientos me han obligado a dedicar una gran parte de mi intervención, y dando por supuesto que en febrero una segunda intervención tratará más particularmente y en detalle sobre el programa de trabajo, las he subrayado para indicarles que, en opinión de la Comisión, la Comunidad sólo seguirá siendo un polo de atracción si aceleramos la construcción europea.

Como bien habrán comprendido, los Doce no tienen otra alternativa. Deben seguir siendo el polo de atracción en que se han convertido, no por un legado de la Historia, sino por el espíritu que los anima, el mismo de los pioneros de la construcción europea, y por su acción sin descanso.

Es evidente que la Comunidad no es el único ámbito europeo en entredicho. En el ámbito económico, y además de la AELC, está el Comecon, el cual, profundamente reformado, podría confirmar sus razones de ser, aunque sólo fuera manteniendo una corriente de intercambio de productos cualitativamente poco preparados para afrontar el mercado mundial. Parece ser que eso es lo que han comprendido los dirigentes reunidos en Sofía, pese a las fuertes reticencias que algunos han manifestado a propósito de este organismo. Si estos países deciden efectivamente optar por la vía de las reformas y si se expresaran en este sentido, es obvio que la Co

170

munidad estaría dispuesta a poner a su disposición su experiencia en materia de cooperación económica.

Quedan también los pactos que los dos grandes están decididos, sin duda, a mantener como instrumentos de estabilidad, es decir, de regulación, y a los que piensan atribuir competencias diferentes a las de la seguridad, si ha de hacerse caso a cuanto dicen en algunos discursos. Por último, hay otra institución que ofrece amplias perspectivas: se trata del Consejo de Europa, que debe proseguir su tarea en materia de cultura, de derechos del hombre y de educación al tiempo que permite a los países de la Europa Central y del Este recobrar, junto con sus raíces culturales, todas las vías de la democracia pluralista.

Pero es evidente que en el seno de la Comunidad es donde la práctica de la «*affectio societatis*» es más profunda. Ahora bien, es necesario ser fuerte dentro para ser generoso fuera; es necesario ser poderoso para confiar en superar los antagonismos nacionales que pudieran ver la luz en Europa.

Este reforzamiento de la Comunidad implica avanzar en la ejecución de toda el Acta Unica. Ya insistiré más en ello. Pero no es suficiente. Como dije en Brujas el pasado mes de octubre: «La Historia se acelera. También nosotros debemos acelerar». «Sólo una Comunidad fuerte y segura de sí misma, más homogénea y más decidida, puede realmente mantener los dos extremos de la cadena». «Deseo, para honra de nuestras generaciones, que podamos asumir, en los dos próximos años, las palabras que pronunció un gran europeo, Paul-Henri Spaak, en la firma del Tratado de Roma: “Esta vez, a los hombres de Occidente, ni les ha faltado audacia ni han actuado demasiado tarde”».

Dos direcciones se nos imponen: la Unión Económica y Monetaria y la cooperación política.

En Estrasburgo, el 9 de diciembre, los doce jefes de Estado y de gobierno mostraron el camino. La decisión de convocar antes de finales de 1990 una conferencia intergubernamental

debería suscitar el dinamismo necesario para el éxito del proceso. Pero, aunque la voluntad política es evidente, se necesitará tiempo para superar no pocas dificultades concretas.

Debemos empezar, pues, por concentrarnos en la primera fase de la Unión Económica y Monetaria, que consiste en el reforza-

171

miento de la cooperación en materia de política monetaria y en una mayor convergencia de nuestras economías; esta fase representa un paso previo tan importante como el que constituye la plena y adecuada preparación de la conferencia intergubernamental. Insisto: el éxito de la fase 1 es la mejor arma para convencer a los reticentes. Tenemos la obligación de conseguir resultados.

Para contribuir a esta preparación, la Comisión someterá a partir de la primavera un primer documento sobre el diseño final de la Unión Económica y Monetaria y luego otro sobre las modificaciones institucionales que ello implica. La Comisión participará con todo su peso en los trabajos necesarios para la conferencia intergubernamental.

Allí trataremos —y la lista siguiente no pretende ser exhaustiva— acerca de cuestiones que deberán ser resueltas por la conferencia: paralelismo entre lo económico y lo monetario; reglas voluntarias aceptadas en común, o en qué campo; grado de centralización de la política monetaria; distribución de las competencias económicas y políticas entre la institución central y las instituciones nacionales; relación entre el Banco Central independiente y las autoridades políticas encargadas de la política económica general; contrapartidas democráticas y, en primer lugar, papel del Parlamento Europeo.

La otra vía de aceleración es la cooperación política: su estilo y su ritmo deben cambiar. Pero debemos felicitarnos por las iniciativas adoptadas en este ámbito desde hace ya un año, por la presidencia española primero —sobre el Oriente Medio—, y por la presidencia francesa después, sobre el Líbano, las relaciones con el Este y el diálogo euroárabe. Teniendo en cuenta el retraso de la cooperación en materia de política exterior con relación a la cooperación económica, estas iniciativas son alentadoras, aunque francamente insuficientes.

Evidente parece que la atracción económica del gran mercado sobre los países situados en la periferia de la Comunidad corre el riesgo de actuar en detrimento de la consistencia política de los países firmantes del Acta Única, comprometidos por el Tratado «a transformar el conjunto de las relaciones entre sus Estados en una Unión Europea». Lo cual implica que nos interroguemos sobre la cooperación política.

172

Por lo que al método se refiere, esta cooperación se presenta en primer término, y casi sistemáticamente, como una reacción frente a los acontecimientos mundiales. ¿No sería mejor definir, ante todo, lo que yo llamaría *intereses comunes esenciales* de los Estados miembros para iluminar mejor su camino y facilitar sus iniciativas?

Esta propuesta que acabo de hacer, supongo traerá muchos recuerdos al señor Tindemans: definir los intereses comunes esenciales y, a partir de ahí, abrir los caminos, no a una política exterior completamente común, sino a acciones que se correspondan con esos intereses

esenciales. Propongo, por tanto, como primera manifestación de esta nueva voluntad, que los Doce tomen en común la ofensiva en la CSCE, la otra matriz importante del futuro europeo, sobre la economía y los derechos del hombre. Que defiendan una posición común, que den muestras de innovación, que constituyan una fuerza impulsora de forma aún más significativa.

La ocasión se presentará como muy tarde este mismo año si se acepta la propuesta del señor Gorbachov de reunir al más alto nivel a los participantes de la CSCE para hacer balance de los trabajos sobre los temas citados y para abrir las perspectivas de la Gran Europa. Será ésa una oportunidad y un reto. Una oportunidad, porque la CSCE puede ofrecer el marco del «pueblo europeo» que antes he esbozado ante ustedes; un reto, porque la intergubernamental a 35, al institucionalizar un marco de paz, no es necesariamente complementaria de la integración a 12. Pero, a partir de la próxima conferencia de Bonn sobre la economía, en marzo, la Comunidad tendrá la posibilidad de afirmar su identidad y de contribuir en cuanto tal al proceso de la CSCE. Será ésa una primera prueba.

Sobre estos temas, la posición de la Comunidad será mucho más fuerte cuando se haya adherido a la Convención sobre Derechos Humanos de Estrasburgo. Es también una de nuestras propuestas para este año.

Unión Económica Europea o cooperación política nos remiten de hecho al ámbito institucional, ya que es el único que puede reforzar la autoridad y los medios de actuación de la Comunidad. Reconozco que hasta el presente, tanto en la preparación del Acta Unica como en la elaboración de los trabajos sobre la Unión Económica y Monetaria, he optado siempre por la vía pragmática que consiste en proponer un objetivo y una estrategia, y luego acotar

173

el terreno de las competencias en el que después se adapta el proceso institucional de decisión.

Pero la urgencia obliga a ser más audaces. Ante el grado de compromiso que se pide a la Comunidad, ante los riesgos de quedar diluidos —aunque nada más fuera por la tentación de algunos países, atemorizados por la evolución del continente, de jugar una carta más nacional—, necesitamos un armazón institucional a toda prueba. Y puesto que vuestra Asamblea, fiel al pensamiento de Altiero Spinelli, ha de tomar una importante iniciativa en este ámbito, no me resisto a la tentación de aportar algunas ideas al debate que ustedes van a celebrar y en el que espero participen los parlamentos nacionales y los gobiernos. Pueden ustedes estar seguros de que la Comisión estará presente y deseo que lo que ustedes decidan, constituya el núcleo de una inmensa reflexión política que nos permita despegar, informar a los ciudadanos y ejercer las presiones necesarias.

En cuanto al fondo se plantean tres cuestiones:

- qué ejecutivo;
- qué control democrático;
- qué competencias.

Es evidente que hace falta un ejecutivo en condiciones de realizar plenamente su tarea. Siempre he presentado, como ustedes saben, dos soluciones: o bien la designación por cada gobierno de viceprimeros ministros o de vicepresidentes del Consejo que se reunirían una vez

por semana en Bruselas para efectuar los arbitrajes necesarios, o bien la transformación de la Comisión en un verdadero ejecutivo responsable. La lógica de los padres del Tratado de Roma, así como la eficacia y los retos del mundo exterior, exigen apostar por esta segunda solución.

El ejecutivo debería ser responsable, como parece obvio, ante las instituciones democráticas de la futura Federación, pues quien ejerce mayores poderes debe comprometerse personalmente. Y la Comisión debería ser designada democráticamente, encargándose las dos instancias citadas, de definir, en una primera etapa, las modalidades de designación del Presidente de la Comisión que deberá

174

disponer de una real influencia sobre la elección de los demás miembros del Colegio.

Para colmar el déficit democrático, en respuesta a la segunda cuestión, deberán reforzarse los poderes del Parlamento. Pero es preciso organizar mejor el control democrático mediante el reconocimiento de la asociación entre las dos expresiones de la voluntad popular, la representación europea y las representaciones nacionales. Esto debe ser para todos nosotros seria materia de reflexión.

Su tratamiento exige una concertación entre los parlamentarios europeos elegidos y los parlamentarios nacionales, junto con el esclarecimiento de la noción de subsidiariedad que será preciso traducir en términos institucionales y jurídicos. Tal es la exigencia de nuestra Comunidad de derecho; tal será la garantía de la profundización de su carácter democrático.

Por cuanto a las competencias se refiere, la noción de subsidiariedad, acabo de decirlo, debería estar en el centro de nuestro proyecto para regular el reparto de responsabilidades entre los diferentes niveles de poder, comunitario, nacional y regional. Y en la federación de los Doce —profundamente original, ya que el poder central tendrá sobre todo un papel impulsor—, deberá aportar un contrapeso permanente a la tendencia natural al reforzamiento del ejecutivo central. A riesgo de repetirme, insisto en que este nuevo paso hacia adelante debe darse con transparencia y en la clara definición de qué se hace y quién lo hace.

Pero, en vuestro importante debate del mes de noviembre, vuestro Parlamento ha planteado otras cuestiones acerca de la introducción, en la próxima conferencia intergubernamental, de lo social, del medio ambiente y, también, de la educación y de la cultura. Por mi parte, y en este punto mi reflexión ha ido evolucionando, pienso que esta conferencia debería, bajo una presidencia única, emprender dos reflexiones paralelas, una sobre la Unión económica y monetaria y sus aspectos institucionales específicos y la otra sobre los restantes asuntos, incluida la cooperación política, con el fin de dibujar plenamente el rostro de la Comunidad del futuro aunque se necesiten varios años para conseguirlo.

De todas maneras, el debate está abierto y conozco sus riesgos. Pero no veo mejor manera de dotarse de un gran espacio de intercambio, de paz y de cooperación, que llevar a buen fin, sin pre-

175

cipitar las cosas, este «solitario» que permite a la Comunidad tejer los lazos que corresponden a su capacidad política y al nivel de exigencia de sus responsabilidades internacionales.

### *La Comunidad debe llevar a buen término el Acta Unica*

Todas estas preocupaciones, pese a ser vitales, no deberían alejarnos de lo que constituye el corazón de nuestra acción, la clave de toda ambición afirmada llevar a buen término el Acta Unica y toda el Acta Unica. De ello depende nuestra prosperidad, nuestro papel en el mundo. Ésa es nuestra prioridad en el programa de trabajo, perfectamente compatible con las exigencias de innovación política que acabo de explicitar.

Ustedes han decidido abrir dos debates sucesivos sobre el programa de trabajo del año 1990. Me alegro, porque ello deberá permitir mejorar nuestras relaciones de trabajo: me refiero a las relaciones de trabajo entre el Parlamento Europeo y la Comisión. De este modo, así lo espero, en el trabajo de sus comisiones parlamentarias, en la comparecencia de los miembros de la Comisión ante las mismas, podremos tener ampliamente en cuenta sus observaciones y aumentar la eficacia de nuestra acción común, sin la cual, como ustedes saben y la historia nos ha enseñado, la Comunidad no puede avanzar.

A tres años del vencimiento de 1992, hemos recorrido una buena parte del camino. El Consejo ha aprobado casi un 60 % de las 279 disposiciones previstas por el Libro Blanco, y la Comisión ha formulado la casi totalidad de sus proposiciones. La emulación de las sucesivas presidencias y el sentido de la responsabilidad de las instituciones afectadas han sido tan grandes que algunos consideran el espacio económico y social sin fronteras como algo prácticamente adquirido. Es cierto que el itinerario está bien señalado y que el viaje es irreversible, pero para el éxito se necesita aún mucha voluntad política. Comprenderán, por tanto, que la Comisión se detenga especialmente, en la puesta en marcha del mercado interior, en dos expedientes.

En primer lugar en la libre circulación de las personas, prueba necesaria y tangible para los ciudadanos, en un momento en que

176

están cayendo otros muros, de la desaparición de fronteras y de la pertenencia a una entidad geográfica y cultural común. Y todo ello pasa por una creciente colaboración de los ministros de inmigración y también, como ha pedido el Consejo Europeo, por la culminación de los convenios sobre el derecho de asilo y sobre el paso de las fronteras exteriores. Por otra parte, la Comisión desea que se supere el retraso en la aplicación del acuerdo de Schengen, pues esta decisión de cinco Estados miembros tendrá valor de ejemplo y de anticipación para el conjunto de la Comunidad. Hay, pues, que acelerar el paso, como bien habrán comprendido.

Pero está también la abolición de las fronteras fiscales en donde los avances registrados son decepcionantes frente a las ambiciones del Acta Unica. Me parece que al dispositivo le falta todavía un motor. Ese motor sería la aproximación de los tipos de IVA y la supresión de las limitaciones a las compras de los particulares cuando viajan por la Comunidad. Es el objetivo mínimo si no queremos estar obligados a mantener las fronteras fiscales.



No voy a entrar en el detalle de las medidas que en este año deberían contribuir a la terminación del mercado interior. Pero sí quisiera acallar las acusaciones que a veces se nos hacen de estar obsesionados por la falta de regulación de la economía, justamente cuando hasta los más ardientes defensores de esta doctrina empiezan a reconocer los excesos de una economía comparable a la fábula de la zorra y las gallinas.

Fijar reglas comunitarias para las OPA, las concentraciones de empresas, el estatuto de la Sociedad de derecho europeo, o bien prohibir los delitos de uso de información privilegiada, ¿puede tacharse todo eso de falta de regulación?

¿Es acaso falta de regulación el armonizar la toma de muestras y las certificaciones, el etiquetaje de los productos o la autorización de venta de los medicamentos, todo ello con un concepto realista de la información y, por tanto, de la defensa de los consumidores?

¿Es acaso falta de regulación el armonizar el tiempo de vuelo de los pilotos, el tiempo de conducción y de descanso de los conductores de camiones de gran tonelaje, con el fin de evitar el *dumping* social y las distorsiones de competencia inherentes?

En la actuación de la Comisión siempre han ido a la par la liberalización y la armonización. Pues si la apertura de los mercados

177

a la competencia es condición de la eficaz asignación de los recursos, no hay mercado armonioso sin organización. La liberalización a escala nacional no tiene a menudo otro objetivo sino una mayor armonización en la esfera comunitaria.

El Acta Unica es un todo indisociable. Es un mercado interior, pero también la expresión de una solidaridad mediante la cohesión económica y social, la dimensión social, el medio ambiente y las bazas de la competencia que constituyen la investigación y la cooperación monetaria. Es la organización de un espacio económico y social común sin el cual la Comunidad no sería más que una hermosa palabra sin sentido, un conjunto sin alma y, de hecho, sin voluntad política.

1990 será el primer año de plena aplicación de la reforma de las políticas estructurales destinadas al desarrollo y la adaptación de las regiones desfavorecidas. La Comisión, los Estados miembros y las regiones, dentro de una nueva colaboración y apoyados por el Parlamento europeo, han hecho un gran esfuerzo de concentración y de coherencia en la ejecución de los programas operativos. Habrá que juzgar, a tenor de los resultados, si ha sido pertinente el método propuesto por la Comisión y adoptado por el Consejo Europeo en febrero de 1988. Las condiciones de éxito están en manos de las autoridades nacionales y regionales y de los agentes económicos y sociales, pero también en manos de la Comisión por su capacidad de concebir e innovar.

La dimensión social, legítima preocupación de vuestro Parlamento (hasta el punto de que a veces considera demasiado tímida a la Comisión), es, digan lo que dijeren algunos, el núcleo de nuestra actividad. Sin volver sobre lo que ya tuve oportunidad de señalar en nuestro debate del mes de septiembre, quisiera destacar que es un problema de proyecto (que ya existe: la Comisión aprobó a finales del pasado año un programa de acción destinado a la puesta en marcha de la Carta), pero también un problema de método; en este sentido, subsidiariedad, asociación y gradualismo están en el fundamento mismo de su realización.

Nuestra ambición ha sido siempre lograr una sociedad más accesible a todos y más armoniosa, y para lograrla, el pacto de base es construir una Europa solidaria y no *sólo* en cuanto interdepen-

178

dencia administrada, sino en cuanto interdependencia controlada, para evitar los riesgos de desequilibrio.

Pero, del mismo modo que sería imposible concebir un crecimiento duradero sin cohesión social, sería igualmente erróneo creer que lo social puede hacerse sin la economía. La vuelta a la competitividad y a la cooperación de nuestras políticas macroeconómicas deben ir al unísono. Es la vuelta a la prosperidad, a las tasas de crecimiento estimulantes lo que ha permitido la creación de más de cinco millones de puestos de trabajo entre 1988 y 1990, y reducido el desempleo a finales de 1989 por debajo del 9 % de la población activa, por primera vez desde 1982. Sigue siendo demasiado elevado el paro, lo admito, pero la tendencia es alentadora.

Una vez más, no hemos tenido que esperar a 1990 para dar vida a la dimensión social. Me gustaría invitar a los escépticos a medir concretamente el camino recorrido sólo en 1989. Aparte de la Carta Social y el programa de acción, hemos podido registrar progresos sustanciales en campos tan distintos como la seguridad y la salud en los lugares de trabajo (aprobación de cuatro directivas y también la directiva-marco), la formación profesional (aprobación, entre otros, del programa EuroTecnnet), la educación (programas Lingua y Erasmus II), la salud (cáncer, sida), la lucha contra la pobreza.

El rumbo está marcado. Pero, en nuestro caminar hacia una Europa solidaria, hemos de evitar dos escollos el *dumping* social a expensas de los países más prósperos, y un estrangulamiento que impidiera a las economías más atrasadas aprovechar sus ventajas comparativas abramándolas con cargas que no podrían soportar.

La Comisión ha elaborado su programa de acción trienal con el cuidado de permitir que se ejerza una solidaridad efectiva en el respeto de las formas propias de cada tradición nacional, como así se lo había pedido el Consejo Europeo. Para 1990, las opciones son ambiciosas y me limitaré a señalar las propuestas más importantes: trabajo atípico, ordenación del tiempo de trabajo, información y consulta a los trabajadores.

El espíritu de estas propuestas está claro. Se trata de proponer orientaciones marco sobre cada uno de estos temas evitando entrar en un detallismo que sería inaceptable, sencillamente por inadaptado e inaplicable, pero respetando imperativos en gran medida

179

entrelazados: promover la mejora de las condiciones de vida y de trabajo remitiéndose a los principios fundamentales de la Carta y mejorando al mismo tiempo la eficacia de las empresas. Estos dos objetivos no se oponen entre sí. La prueba está, por ejemplo, en la promulgación de disposiciones comunes sobre el trabajo atípico que permitirán, entre otras cosas, luchar contra las distorsiones de la competencia.

Por cuanto al método se refiere, no creo que les sorprenda. Consiste en una amplia consulta a los interlocutores sociales. Nunca he actuado de otra manera desde que en 1985 relanzara el diálogo social a nivel parlamentario.

En fin, muchos parlamentarios consideran que, sean cuales fueren los límites del Tratado, es inaceptable que en lo referente al proceso decisorio sea menor la eficacia cuando se trata de la dimensión social que cuando se trata del espacio económico. Como les dije el pasado mes de septiembre, la Comisión, por su parte, está decidida a utilizar plenamente y con rigor los artículos 100A y 118A. Y, dado que aún subsiste cierto escepticismo, insisto en el 118A cuyas potencialidades, todas ellas, serán examinadas en concertación con las comisiones competentes y con los expertos del Parlamento europeo, de manera que desaparezca esa ambigüedad que existe entre nosotros, y que podamos ponernos de acuerdo juntos sobre la interpretación más amplia posible de esos artículos, en sintonía, así lo creo, con los deseos de la mayoría de este Parlamento.

La solidaridad interviene también en la política de medio ambiente por la necesidad de mejorar el marco de vida y de garantizar la viabilidad del crecimiento económico. Aunque pasara la moda del medio ambiente, la Comisión tendría que mantener su actuación, pues el equilibrio en permanente construcción entre el hombre y la naturaleza debe ser uno de los fundamentos de la ética europea. Por eso, la Agencia Europea del Medio Ambiente, cuya creación les anunciara hace un año, se pondrá en marcha en 1990 para aumentar nuestra capacidad de vigilancia y de detección prospectiva de los impactos contra la naturaleza. Pero antes deberemos tener conocimiento de la opinión que deberá emitir el Parlamento Europeo. Por eso también, la Comisión, privilegiando una vez más el aspecto informativo, iniciará, con ayuda de expertos nacio-

180

nales, el estudio de las medidas necesarias para una correcta armonización de los instrumentos ambientales.

Pero también aquí topamos con escollos y el equilibrio entre el hombre y la naturaleza no podría hacerse en detrimento del equilibrio entre medio ambiente y economía. Ahora bien, no hemos encontrado aún, hay que decirlo, la síntesis que abriría la vía a un nuevo modelo de desarrollo, igualmente competitivo y sin embargo más respetuoso con los tiempos del hombre y con los ritmos de la naturaleza.

Hay que ser fuerte para ser generoso, hay que ser competitivo para ser solidario. Pero también lo inverso es cierto. No hay éxito económico duradero sin igualdad de oportunidades, sin justicia social y sin la participación de todos, trabajadores y empresarios, sabios y técnicos, comprometidos con la investigación y el desarrollo. Es lo que da pleno valor a la política de investigación y tecnología definida, el 15 de diciembre pasado, para el período 1990-1994.

Esta política debe aportar a la industria europea un refuerzo de competitividad que contribuirá a convertirla en una gran potencia económica. ¿Saben ustedes, por ejemplo, que en la industria del automóvil los japoneses invierten en investigación el doble que los europeos?

Por este motivo, y a partir de una estrategia común, hemos decidido concentrar nuestros esfuerzos en las tecnologías difusoras, en la gestión de los recursos naturales y en el

aprovechamiento de los recursos intelectuales. Y dado que, como nos lo han demostrado los Estados Unidos y Japón, la investigación precompetitiva es el mejor instrumento de política industrial —expresión, la que acabo de decir, que sé que molestará a algunos—, la Comisión ha decidido estudiar los medios para garantizar a la industria comunitaria la máxima eficacia en sectores vitales como el automóvil, lo aeroespacial, la electrónica y la biotecnología. La Comisión en ningún caso propondrá al Parlamento ni al Consejo un enfoque ingenuo de la política comercial. La más amplia apertura de nuestra economía dependerá también de nuestros socios y de nuestros propios esfuerzos por recuperar los retrasos que existan. Aquí, como en otros puntos, la Comunidad no debe bajar la guardia.

Por último, no hay potencia económica sin estabilidad monetaria. La cooperación de los Doce la garantiza; ¡cómo no destacar

181

al respecto el buen funcionamiento del Sistema Monetario Europeo que en el mes de septiembre ha acogido sin problemas a la peseta, y que en tres años no ha conocido más que un leve reajuste con motivo de la vuelta de Italia a las prácticas comunes de los márgenes de flotación? Hay que felicitar a estos dos países por sus decisiones valientes, así como por su pleno compromiso de participar en la Unión Económica y Monetaria. En un mundo dominado por la inestabilidad monetaria, los resultados están ahí, y pienso que son alentadores para cierta moneda que la Comisión espera que se integre en el sistema en 1990.

\* \* \*

Solidaridad fuera de las fronteras y solidaridad interna: la ambición de la Comunidad para con Europa y sus responsabilidades ante el resto del mundo son grandes.

Cuando los ciudadanos de Europa Central y Oriental toman el destino en sus manos, rompiendo las cadenas de Yalta y de Potsdam, ¿cómo no desear una mayor adhesión de los ciudadanos de la Comunidad al proyecto de Europa? Podrían meditar sobre esta reflexión de Vaclav Havel que hoy adquiere todo su relieve: «los programas políticos sólo pueden cobrar forma (...), ejercer una influencia real sobre la situación, si se basan en el civismo».

Una vez más, el motor de la necesidad empuja a los Doce a aumentar su integración, a llegar hasta el fin de sus exigencias. Pues en el momento en que las grandes potencias presentan su doctrina para el futuro de nuestro continente, la cuestión que se plantea es si Europa será sujeto u objeto de ese futuro cercano.

Para que la Comunidad sea verdaderamente sujeto de su historia, el presente año no deberá terminar sin haber llevado hasta el más alto nivel de reflexión intelectual y de debate político la búsqueda y la voluntad de definir las finalidades, las estructuras, los modos de decisión y de control democrático de la Unión Europea. Una Comunidad portadora de un proyecto que tiene acceso a su plena existencia política tanto en Europa como en el mundo, en el Sur y en el Norte de nuestro planeta.

182

La Historia nos apremia y nos pregunta «¿Queréis existir, es decir, asumir todas vuestras responsabilidades internas y externas?» La respuesta de la Comisión europea es sobradamente conocida. Es un sí entusiasta y activo. A ustedes, a sus gobiernos, al Parlamento Europeo, al Comité Económico y Social, a los Parlamentos nacionales, les corresponde pronunciarse con claridad. Serán juzgados por la claridad y la fuerza de su compromiso. Por mi parte, no dudo de la respuesta positiva del Parlamento Europeo y de su capacidad política para hacer avanzar a Europa.

## «LA COMUNIDAD Y LA UNIFICACIÓN ALEMANA»

*Discurso pronunciado en Bonn,  
el 5 de octubre de 1989*

Estoy aquí, ante todo, como un amigo de la República Federal de Alemania, como un amigo del pueblo alemán.

¿No hemos hecho ya muchas cosas juntos, la República Federal de Alemania y la Comunidad Europea? ¿Acaso no hemos llegado a ser, después de estos cuarenta años, como miembros de una misma familia a fuerza de intercambios, de paciencia y de mutuo reconocimiento?

La imagen de la familia se aplica hoy a la República Federal de Alemania en la Comunidad Europea. Cuando un miembro de la familia siente una gran emoción, la familia entera la comparte.

Hoy, precisamente, ustedes sienten esa emoción. Están viviendo una gran esperanza. ¿No son acaso emocionantes las imágenes de esos jóvenes refugiados que nos recuerdan el verdadero precio de la libertad? ¡Qué choque para nuestras mentes y para nuestros corazones, la imagen de esas decenas de miles de europeos, de alemanes, llegando a vuestro país! La opinión pública alemana ve en ese resurgir que viene del Este una nueva oportunidad para que se reúnan las dos partes separadas del pueblo alemán.

He venido en primer lugar para expresarles la simpatía de su familia, la Comunidad Europea, «Ihre Gemeinschaft», por esa emoción y por esa esperanza que compartimos.

184

Pero a partir de ese sentimiento compartido, hay que construir: la Comunidad Europea puede colaborar en ello de una manera decisiva. Eso es lo que quisiera recordar hoy aquí. En primer lugar, esforzándome en hacerles comprender hasta qué punto la Comunidad de los Doce es la de ustedes a través de lo que la República Federal de Alemania le ha aportado tanto en sus ideas como en sus estructuras, y después para invitarles a realizar lo que esta comunidad, vuestra comunidad, representa ya para los países de Europa del Este. ¡Qué modelo iluminador para su futuro y el nuestro, esta comunidad ya constituida!

Por estas dos razones que acabo de mencionar, el refuerzo de la Europa comunitaria es absolutamente necesario, pues quien dice «oportunidad» dice también «urgencia». El camino que nos queda por recorrer es, en efecto, difícil; y a describir más exactamente esta urgencia y la parte que a ustedes les toca, es a lo que voy a dedicar mis siguientes palabras. Sí: se trata de esta Comunidad Europea que nosotros hemos construido junto con ustedes.

¿No hemos aprendido y construido mucho juntos desde hace cuarenta años? Hemos sellado definitivamente la paz, hemos sido juntos los artesanos de una impensable, y sin embargo

completa, reconciliación de los pueblos; y, al mismo tiempo, nos hemos transformado mutuamente en este trabajo de paz, en esta tarea de reconciliación.

No sólo se ha reconstruido la República Federal de Alemania, sino que ella ha contribuido a modelar la Comunidad Europea. Quisiera insistir ante todo en esta contribución de la República Federal a la estructura actual de la Comunidad.

Muchas veces en el pasado nos hemos querellado sobre el balance de las ventajas y de los intercambios materiales obtenidos por la República Federal con su presencia en el seno de la Comunidad. Recordemos la frase «Deutschland Zahlmeister Europas». Esos tiempos, al menos así lo espero, están ya felizmente superados. Prueba de ello es la adopción, en febrero de 1988, bajo la presidencia del Canciller Kohl, del llamado «paquete Delors». Se ha tomado en la República Federal una medida más amplia y más justa

185

de la aportación de la Comunidad incluyendo la prosperidad económica y las nuevas potencialidades ofrecidas a las empresas alemanas en este que es y será el mayor mercado del mundo.

Pero estas tangibles realidades no deben ocultarnos las fundamentales aportaciones de la cultura alemana y de la experiencia de la República Federal al espíritu y al modo de funcionamiento de la Comunidad.

Voy a evocar ante todo dos ideas clave (*Leitbilder*) que impregnan en su origen a la República Federal de Alemania. Ya en aquella época, los dos grandes principios de la competencia y la estabilidad eran algo más que una simple receta de la buena política económica. Esos principios eran los fundamentos de la cohesión política de un pueblo, movilizado en su conjunto por el esfuerzo de su reconstrucción.

Reconocer que esos principios no eran igualmente compartidos en la Europa de los Seis y luego en la de los Nueve, es un eufemismo. ¿Quién no recuerda los debates que oponían, en nuestros múltiples foros, a los paladines del mercado por un lado y a los planificadores por otro, a los partidarios del todo económico por un lado y a los defensores del todo monetario por otro? Pues bien hoy, la creación del Sistema Monetario Europeo y después la adaptación del Libro Blanco sobre el gran Mercado interior han consagrado la emergencia de un consenso a propósito de unos principios muy apreciados por ustedes.

Más allá de esos principios existen múltiples ejemplos de este contagio de ideas transmitidas por la República Federal a sus socios comunitarios.

No citaré más que algunos:

—el programa marco comunitario de investigación y desarrollo, tan útil para nuestras empresas, se corresponde con un modo de estimulación económica muy utilizado en este país alemán;

—la reforma de la política agrícola común pone de relieve la más amplia necesidad del desarrollo rural y reanuda, por inspiración alemana, la tradición del barbecho y, más fundamentalmente, el anhelo de un buen uso de los recursos naturales, de una buena ordenación del territorio;

—el medio ambiente: durante mucho tiempo, el medio ambiente pasaba por ser una singularidad de la República Federal de Alemania. Sus vecinos, especialmente al sur de Europa, miraban todo ello como un lujo o como la manifestación de un romanticismo singular. Pero no sucede lo mismo hoy: no solamente la preocupación por el medio ambiente no es considerada como un lujo inútil en ninguna parte, de Atenas a Marsella, de Lisboa a Glasgow, sino que esta preocupación se presenta ahora rica en nuevas potencialidades de desarrollo. También, pues, en este aspecto, la seriedad de la demostración alemana ha hecho escuela hasta el punto de que la introducción en el Acta Unica europea de las bases jurídicas de una política comunitaria del medio ambiente es una de las mayores innovaciones de estos últimos años.

Pero no solamente está esa fuerza de las ideas. Hay que tener en cuenta, también, el dinamismo de las instituciones. La República Federal de Alemania ha ayudado, sin lugar a dudas, a conferir a las actuales instituciones de la Comunidad dos de sus más característicos rasgos: la primacía del Estado de Derecho y el principio de descentralización del federalismo.

La *Rechtsstaatlichkeit*, es decir, la primacía del Estado de Derecho, en primer lugar proviene, por principio, de la existencia de un orden jurídico superior con sus derechos fundamentales garantizados por un Tribunal de Justicia europeo.

Si bien los textos iniciales que lo rigen son de inspiración francesa, su jurisprudencia está ampliamente influida por el derecho alemán: protección de los derechos fundamentales, a veces no escritos, cualificación de las competencias comunitarias, principio de proporcionalidad familiar. Ésas son las palabras claves que vienen a la memoria cuando se evoca el trabajo del Tribunal de Justicia europeo. Animado muchas veces por eminentes personalidades alemanas, el Tribunal de Justicia desempeña un papel esencial de arbitraje final, contribuyendo así a cimentar la construcción europea y a reforzar algo que para mí es esencial: la comunidad de derecho.

En segundo lugar, el federalismo: en esencia significa que los poderes del gobierno central son compartidos con los de las colectividades

territoriales preexistentes, asegurando que cada decisión ha de ser tomada en el nivel más próximo a los ciudadanos. Con el paso del tiempo y ante la prueba de la vida en común, la Comunidad europea no ha cesado de imitar el modelo federal alemán. La puesta en práctica del Acta Unica europea, adoptada en 1985 y ratificada en 1987, se inspira en el principio federal de la subsidiariedad.

En primer lugar, por lo que a la letra se refiere: este principio figura por primera vez en el artículo 130 del Tratado en el título de la política comunitaria. Pero en su espíritu sobre todo: este principio impregna hoy toda la elaboración de la legislación comunitaria. Ya tuve ocasión de manifestarlo el año pasado, en Bonn, ante la Conferencia de Presidentes de los Länder: no basta con que los textos del Tratado funden nuestra competencia para darnos el derecho de actuar. No: es necesario también que esta acción sea indispensable; de lo contrario, es mejor dejarla a las colectividades descentralizadas.



De igual manera, por tomar un ejemplo más reciente, el proyecto de sistema europeo de Banco Central que el comité de expertos ha descrito en el marco de su Informe sobre la Unión Económica y Monetaria; este proyecto de sistema se inspira directamente en el principio federal y, más exactamente aún, en el conjunto llevado a cabo por la Bundesbank.

Por último, debería subrayar la importancia que la legislación comunitaria concede al papel de los interlocutores sociales, aunque a fuer de rigurosos, este rasgo del modelo alemán hace más referencia al principio de descentralización que al del federalismo. Pero esta importancia concedida a los interlocutores sociales puede verse en lo que debemos a la *Mitbestimmung* en lo referente a las consultas a los interlocutores sociales. En el deseo, por ejemplo, de una elevada calidad de las reglas de higiene y de seguridad en el lugar de trabajo. La Comunidad reconoce hoy la autonomía y la contribución propia de los interlocutores sociales en el crecimiento global y en la estabilidad. Ésta es la razón por la que, desde 1985, tomé la iniciativa de relanzar y de estimular el diálogo social a nivel co-

188

munitario entre los representantes de las organizaciones patronales y los de las organizaciones sindicales.

Y así, no por una voluntad hegemónica de poderío, sino por la simple fuerza de las ideas y por el dinamismo de las instituciones, los socios de la Alemania Federal han llegado a encontrarse en el seno de la Comunidad. Sin por ello confundirse con la República Federal de Alemania, sus socios están ahora más cerca de ella que hace cuarenta años y, sin lugar a dudas, más cerca que nunca después de dos milenios de historia de Europa. Espero que esta contribución no sea jamás olvidada.

Y esta Comunidad, tal como acabo de describirla en algunos trazos, podría ser el modelo para la Europa del mañana. Revisemos, abarcando un amplio horizonte, la Europa de 1989 en comparación con la de finales de los años sesenta. ¿Qué ha cambiado? Desde luego, aún no había tenido lugar precisamente el surgimiento de la gran Europa; en 1960 se discutía de lo que se llamaba la «pequeña Europa» y de lo que también se llamaba la «gran Europa». Hoy volvemos a la carga: pequeña Europa, a doce, o gran Europa; ¿debería recordar lo que decía al respecto Walter Hallstein, el primer presidente de la Comisión: «ninguna de las dos, ni la pequeña ni la gran Europa pueden plantearse por separado, porque la una condiciona a la otra y la otra pone a la una en movimiento»?

Creo que esas palabras siguen teniendo una candente actualidad. No se puede decir mejor y nada hay que añadir a esa visión dialéctica de Europa hoy como ayer, la Comunidad europea debe hacerse atenta y abierta a la gran Europa.

La novedad, con respecto a los años sesenta, es otra. Reside en dos acontecimientos trascendentes de cara a la Historia que los responsables políticos de la Alemania Federal repiten en este momento. Uno de estos acontecimientos lo forma la asombrosa evolución del Este, y el otro es la espectacular renovación de la Comunidad.

La sorprendente evolución del Este, las opciones y las inspiraciones de los responsables políticos de la Unión Soviética y de la Europa del Este, abren vías a nuevas relaciones entre los países de Europa, entre los pueblos de Europa. Y cabe esperar que con ello se acabe el tiempo

de los bloques irreductibles. Y digo bien cabe esperar, porque este tiempo no se acabará —los trabajos de la Conferencia de Seguridad y Cooperación Europea, CSCE, nos lo

189

demuestran— si no estamos abiertos, sin dejar de estar vigilantes, y si no actuamos juntos, los europeos, por la recta vía.

El segundo rasgo nuevo es la espectacular renovación de la Comunidad. La Comunidad a doce ha adquirido en unos años no solamente un gran poderío económico, sino también una gran estatura política. Para convencerse, basta con leer la prensa americana o japonesa. No pasa ni un solo día en que, para bien o para mal, la Europa del 1992 no se evoque allí como el símbolo de los nuevos tiempos, como la aparición de un nuevo parámetro para la Historia.

Y al margen de las querellas sobre la Europa fortaleza, que tienden a amainar, quisiera hacerles prestar atención a un fenómeno mucho más profundo la Comunidad europea no suscita tantas esperanzas hoy en América Latina, en América Central, en Asia del Sureste, en los países del Magreb y sobre todo en la Europa del Este por sus éxitos económicos, sino por otra cosa. La Comunidad no ha hecho más que resistir ante el declive que le amenazaba económicamente, y hoy está en condiciones de demostrar que las naciones libres pueden, en los aspectos esenciales, ejercer con éxito, en común, eso que se llama la soberanía, sin hegemonía alguna, gracias al respeto entre ellas de las reglas del Estado de Derecho, sin dejar de ser ellas mismas, gracias a los principios del modelo federal.

Como decía en Bremen, hace unos días, el Canciller Kohl: «son nuestras ideas las que se expanden ahora por el continente europeo. ¿Por qué la Unión Soviética ha normalizado, bajo la presidencia alemana, sus relaciones con la Comunidad Europea después de treinta años?, ¿por qué la mayor parte de los Estados del Pacto de Varsovia negocian con la Comunidad Europea tratados de comercio y de cooperación cada vez más amplios?, ¿por qué Mijail Gorbachov ha ido de peregrinación al Consejo de Europa, hasta Estrasburgo? Porque han comprendido nuestra opción». Y nuestra opción, vuelvo a tomar una fórmula del Canciller Kohl, «es esa joya de la Comunidad», por repetir la palabra que él ha empleado.

Si el relanzamiento de la Comunidad Europea suscita en el Este de Europa una esperanza semejante, es porque las estructuras mismas de la organización comunitaria ofrecen vías de solución para la organización de la Europa del mañana. ¿No practicamos ya nosotros,

190

al menos en parte, a doce, esa *Zusammenführung* que une nuestros destinos sin dejar por ello de ser diversos?

Puede decirse, en efecto, con el señor Genscher, que «la política exterior de la Alemania Federal es tanto más nacional por cuanto es europea». Pero esta intuición no adquiere su pleno sentido si no se identifica el papel propio de la Comunidad europea en ese movimiento. Modelo posible para el futuro de los países del Este, la Comunidad es también el insustituible soporte de una relación de cooperación entre el Este y el Oeste.

Esta demostración de dinamismo de la Comunidad a doce le ha servido para ser designada como la principal mandataria de los veinticuatro países de la OCDE. La Comisión europea, actuando por cuenta de la Comunidad, expresa y coordina en su nombre la solidaridad económica y financiera que los Veinticuatro expresan frente a Polonia y Hungría. Este marco, flexible y ligero, no burocrático, facilita, estoy seguro de ello, la acción importante que lleva a cabo y seguirá llevando la República Federal en su deseo de solidaridad con Polonia y Hungría.

Así pues, el papel *propio* de la Comunidad europea, *vuestra* comunidad, no debe ser subestimado por estas innovaciones, a veces espectaculares, a veces inquietantes. Por mi parte, considero insustituible este papel de la Comunidad europea, en especial ante la evidencia expresada por su ministro de Asuntos Exteriores: «lo que une a la Comunidad une también a Alemania, ya que los alemanes son el único pueblo a quien ha dividido la separación de Europa.

¿No debe, en efecto, preverse que cuando llegue el momento, es decir, cuando haya consolidado suficientemente su fuerza, su cohesión y su autonomía, la Comunidad fuerte podrá desempeñar un insustituible papel en el ejercicio del derecho de todos los europeos a la autodeterminación? Hago mía una declaración del presidente Richard von Weizsacker, que creo recordarán «La cuestión alemana seguirá abierta tanto tiempo cuanto siga cerrada la Puerta de Brandeburgo».

Pero, para que la Comunidad acepte realmente su parte en la apertura de la Puerta de Brandeburgo, necesita ser fuerte y estar

191

segura de sí misma. Fuerte en sí misma ante todo: veremos que el objetivo 1992 no se logrará sin esfuerzos; fuerte para responder a las esperanzas de sus más inmediatos vecinos, los más apremiantes: los países miembros de la Asociación Europea de Libre Comercio, la AELC.

Si estos países se ponen de acuerdo para constituir un conjunto coherente, entonces formarán con la Comunidad los dos pilares de un conjunto poderoso, aunque respetuoso de nuestras diversidades. Es la propuesta que les he hecho a principios de este año. Si se logra este acuerdo, la Comunidad no tendrá que correr, con la renuncia a uno de sus objetivos fundamentales, el riesgo de la apertura a otros, pues los dos podrán ser conciliables refuerzo y apertura. Queridos amigos, recordemos y mantengamos en la memoria los ideales y las orientaciones fijadas por los padres fundadores de la Comunidad. Pues sólo si seguimos siendo nosotros mismos, si seguimos haciendo vivir las instituciones de inspiración federalista podremos, y podrán ustedes, encontrar la buena solución a los problemas que forman el núcleo del destino común de todos los alemanes.

Si; se trata de una oportunidad histórica para la Alemania Federal, para Europa, siempre que se consolide la fuerza, la cohesión y la autonomía de la Comunidad europea. Esta oportunidad se presenta en la esperanza inspirada a los países de Europa Central y del Este con el modelo de la Comunidad. Se encuentra también en el impulso dado a sus Estados miembros, no sólo con el objetivo 1992, sino también con el Acta Unica en la que descubrimos con el paso de los días — y algunos Primeros Ministros junto con nosotros— su carácter casi revolucionario.

Pero ni esta esperanza ni este impulso tienen asegurada su duración. El camino que nos separa de la supresión de fronteras en el horizonte de 1992 está aún sembrado de obstáculos.

Este camino implica para cada uno de los Estados miembros de la Comunidad unos esfuerzos considerables. Y dado que estoy con ustedes, queridos amigos alemanes, no puedo omitir diversas dificultades que tendrán que superar; así, por ejemplo, la apertura de mercados públicos, algo que no dejará de chocar con las costumbres de sus colectividades locales; la liberalización de los sectores del transporte y de la energía o de los seguros; la obstinada prosecución de la

192

racionalización de las producciones agrícolas. Pero sé que está en el ánimo de ustedes el cumplir en estos y otros campos con los ajustes estructurales necesarios.

¿Cómo reforzar más ampliamente hoy la Comunidad, sin más esperas? El procedimiento sigue siendo el que ya ha tenido éxito en otros momentos: incrementar *simultáneamente*, insisto en ello, la fuerza económica y la cohesión social de los Doce. Sin este equilibrio entre la eficacia y la solidaridad, tomado en su esencia de la *Sozialmarktwirtschaft*, la Comunidad no sería lo que hoy es: un conjunto de naciones unidas por un mismo ideal democrático, países ricos y menos ricos, países del Norte y del Sur.

Sin lugar a dudas, la aplicación del proyecto de Unión Económica y Monetaria constituye en este camino la más inmediata y difícil prueba ya que no compromete de igual manera a todos los países de la Comunidad. Implica, a no dudarlo, una específica y esencial contribución de la República Federal de Alemania. Y aunque el sistema federal europeo de Banco Central se inspira, vuelvo a repetirlo, en su contribución y en sus prerrogativas, en el Bundesbank, no será sin embargo el Bundesbank el resultante, sino otra cosa. Los socios de la República Federal esperan de ella, no sólo que siga mostrando el camino de la estabilidad monetaria y el rigor, sino también que acepte una gestión común de la disciplina así consentida.

El objetivo de la estabilidad forma parte ahora de nuestro patrimonio común y será la base del éxito económico y social de la Comunidad.

Acabo de hacer una referencia, intencionada, a la dimensión social. La Unión Económica y Monetaria está sin duda en la encrucijada de nuestro destino; pero el progreso social, y en primer término la lucha contra el paro, debe situarse igualmente en el centro de nuestras preocupaciones. Va en ello el porvenir del proyecto de sociedad original y rica que constituye lo esencial de nuestro común patrimonio.

¿Qué modelo íbamos a ser nosotros mañana para los países del Este si hubiéramos de resignarnos a la exclusión social, al paro de

193

larga duración, al subempleo de los jóvenes? Y a la inversa, ¿qué repercusión tendrá en Praga, en Varsovia, en Budapest, en Berlín Este o en Leipzig, cuando la Comunidad anuncie solemnemente, por medio de una Carta de Derechos Sociales, que no tiene la intención de subordinar los derechos fundamentales del trabajo a la eficacia económica, sino más bien conciliar ambas? Por eso debe ser vigorosamente defendido este proyecto de Carta por la República Federal de Alemania, y especialmente por ese sector de sus compatriotas que temen

una especie de *dumping* social a sus expensas. El dinamismo de la Comisión europea en el campo de lo social debería tranquilizarlos y estimularlos.

Y ahora, debería dirigirme personalmente a mis amigos sindicalistas alemanes. Y les digo: no rechacéis esa Carta con el pretexto de que no sería de obligado cumplimiento. Considerad bien su alcance político, en la Comunidad y fuera de ella. Medid la importancia concreta de las disposiciones que van a figurar en nuestro programa de política social; sabed, además, que la Comisión tiene la intención de discutir previamente este programa con los interlocutores sociales, es decir, con vosotros.

Vuestra ambición social no debe detenerse a la puerta de vuestras empresas y de vuestras fronteras. Tendréis que reconocer el movimiento social suscitado en otros países de la Comunidad con vuestro ejemplo. Y creo que podéis facilitar el que se le tome en consideración en países diferentes, con sus propias tradiciones, en el respeto a la diversidad.

Pues en el fondo, eso es lo que implica la puesta en común de nuestros destinos no solamente el reconocimiento pasivo de nuestras diversidades, en el sentido de la mutua tolerancia sino más bien, ésa es mi convicción, un reconocimiento activo que haga posible el mutuo enriquecimiento entre nuestros pueblos, entre nuestros países.

Llegaremos a ello, pero con nuevos cambios institucionales. Cuando llegue el momento, habrá que considerarlos con lucidez y, por supuesto, no habrá solución a los problemas de la Unión Económica y Monetaria sin que se produzcan, paralelamente y al mismo tiempo, cambios institucionales que aseguren el equilibrio democrático y político de la Comunidad. Porque se trata de reducir el déficit democrático de nuestras instituciones. Se remedia a me-

194

didada que el ejecutivo comunitario se vuelve más eficaz y más fuerte. Este déficit no puede remediarse únicamente con la simple extensión de los poderes del Parlamento Europeo. Por importante que esto sea, se necesita además, así lo creo, y queda mucho por hacer, movilizar el entusiasmo y el civismo de los ciudadanos.

Se trata, por último, tras haber hablado de la Unión Económica y Monetaria, de la dimensión social y de la reforma institucional, de lograr los progresos indispensables de cooperación en materia de política exterior para que se concrete una autonomía más real de la Comunidad, para que se manifieste una capacidad de actuar en el exterior en armonía con la fuerza económica y la cohesión social interiores. Y esto es también indispensable para responder a una ambición que debe ser común a todos los países de Europa: estar en pie, dueña de su destino, capaz de aportar su contribución a la expansión de las libertades y a la consolidación de la paz, y así, sobre estas bases, abrirse a los demás, sin temores y sin complejos.

Hace unos días, ante el Bundestag, el Canciller Willy Brandt nos recordaba que «el espacio europeo futuro no deja lugar a Estados con muletas. Excluirá las persecuciones y no tolerará los muros que separen a los ciudadanos de una misma nación». Y añadía «Quien mire a Europa en su conjunto no puede dejar a un lado la cuestión alemana».

Ciertamente, la Comunidad europea ofrece el marco más realista a esta perspectiva a condición, nunca me cansaré de insistir en ello, de que afirme su progreso y de que refuerce sus

atractivos. Nuestra comunidad, vuestra comunidad, tiene, pues, una cita con todos los alemanes. ¿No ha recorrido ya un camino irreversible para reunirse con vosotros?

Pero la fuerza de la Comunidad debe todavía incrementarse, lo cual requiere, de nuevo, día tras día, un obstinado y paciente esfuerzo al que les invito, con insistencia, a tomar parte. Aceleremos desde hoy mismo la construcción de la Europa comunitaria. Una parte esencial le corresponde a la República Federal alemana. Y, estoy seguro de ello, es el camino más seguro para colmar sus esperanzas y para realizar en común, con los demás europeos, las legítimas ambiciones de una Europa liberada, al fin, de las cadenas de Yalta.

## «EL MUNDO NOS EMPUJA»

*Conferencia en la Asociación Luxemburgo-Harvard,  
en Luxemburgo, el 28 de mayo de 1990*

Hablar de la Comunidad para más allá de 1993 es ante todo interrogarse sobre el panorama del mundo. Y dado que aquí hay estudiantes norteamericanos, quiero decir cuanto antes algo referente a un artículo de Francis Fukuyama que ha tenido mucha resonancia yo no creo en el fin de la historia ni en el triunfo del economicismo en la política, pese a que en Europa, durante estos veinte últimos años, ha sido difícil triunfar en política sin hacerlo también en la economía, sin ayudar al país a salir de lo que se llamaba la crisis. Pero, sin ser pesimista, creo más bien en la permanencia de las tensiones y los conflictos en la historia. Y me referiré, por ejemplo, a lo que dice Samuel P. Huntington cuando habla de las predicciones hechas después de la guerra:

«Los sociólogos afirmaban, en los decenios que siguieron a la Segunda Guerra Mundial, que la religión, la conciencia ética y el nacionalismo iban a ser suprimidos por efecto del desarrollo económico y de la modernización. Antes bien, durante los años ochenta, estos factores han sido los resortes dominantes de la acción política en la mayor parte de las sociedades».

Por consiguiente, con vigilancia y con cierto pesimismo, que contrasta tal vez con las beatíficas visiones actuales derivadas de la perspectiva del fin de la guerra fría, es como quisiera hablar con ustedes, en esta modesta introducción a este coloquio, de las relaciones de fuerza y de las amenazas existentes en el panorama de

196

este mundo; tratar de convencerles de que la Comunidad no puede negarse a hacer frente a sus responsabilidades. Y para lograrlo, tiene que seguir organizándose y también reforzándose.

### SURGIMIENTO PROGRESIVO DE UN NUEVO MUNDO

#### *Nuevas relaciones de fuerza*

Tengo mis dudas a la hora de hablar de unas nuevas relaciones de fuerza o de nuevas amenazas, dada la rapidez con que el mundo cambia. No obstante, de entre estas relaciones de fuerza yo quisiera subrayar tres:

- las relaciones Este-Oeste;
- la pérdida de influencia de los países llamados no alineados;
- y, por último, el creciente poderío de Japón, una banalidad, sí, pero que nos lleva a una serie de interrogantes: ¿hasta dónde llegará Japón, no sólo desde el punto de vista económico, sino desde el punto de vista político y expansionista?

Mucho me guardaré de pronosticar el fin de la guerra fría, pese a que es la perspectiva más probable. Pero cuando se observan las declaraciones de los dirigentes de los doce países miembros de la Comunidad, y también las intervenciones de los dirigentes de las dos mayores potencias militares, los Estados Unidos y la Unión Soviética, bien se ve que todos esos dirigentes andan obsesionados literalmente con la búsqueda de un nuevo concepto de seguridad. ¿Cuál es el sistema capaz de sustituir, en un futuro próximo, al desarme; de consolidar las revoluciones democráticas permitiendo al mismo tiempo que cada uno esté vigilante; de adoptar medidas

197

de confianza (recogiendo la fórmula de la CSCE) y hacer que todo este proceso se desarrolle sin alarmantes sorpresas?

Pueden siempre producirse muchas repercusiones. La debilidad por ejemplo, de uno de los socios puede tener consecuencias tan dramáticas como un exceso de fuerza. El desarme no ha hecho más que comenzar. El Presidente Gorbachov se enfrenta a mil dificultades... En resumen, hay que estar precavidos antes de construir prematuramente un sistema. Seamos vigilantes, progresistas, prudentes en nuestros análisis. Yo prefiero esta actitud a esa otra que consistiría en cantar victoria o en proponer un sistema que desdeñara estas experiencias históricas.

*La pérdida de influencia de los países no alineados*

El segundo elemento, que tal vez pasa desapercibido (y sin embargo, ¡qué contraste, si se compara la situación de hoy con la de los años 1950-1960), es la pérdida de influencia de los países no alineados. Ha habido gran movimiento en esos países, que cuentan con célebres figuras políticas a su frente. Ese movimiento ha tenido su influencia en las Naciones Unidas y también en el proceso de descolonización, al hacer tanto hincapié en el subdesarrollo. Ahora bien, parece que hoy, pese a que en las Naciones Unidas los no alineados —los «77» como se decía en la época— aún adoptan posiciones comunes, se trata más bien de una rutina que de una fuerza real. Se ha producido una especie de estallido del Tercer Mundo; ya no se puede decir hoy «el» Tercer Mundo, sino «los» tercermundistas. ¡Qué enorme diferencia entre los países pobres de Asia, los endeudados países de América Latina y ese continente olvidado del desarrollo que es África! No se puede ofrecer una solución global a problemas tan diferentes. Y esos países, por su parte, encuentran muchas dificultades, como así se ve en muchos foros internacionales, a la hora de adoptar posiciones comunes.

Dicho lo cual, los problemas permanecen. Los no alineados tienen un peso político menor, pero el subdesarrollo sigue estando ahí; y me permitirán ustedes añadir que la Comunidad está directamente interesada en ello. Y lo está en razón de sus lazos

198



históricos y de su proximidad, especialmente con los países del Mediterráneo y con los de África.

### *El creciente poderío de Japón*

El tercer elemento que quisiera destacar, sin querer evidentemente ser agresivo —aunque la agresividad forme parte de la manera de expresarse—, es el creciente poderío de Japón y también de algunos de sus vecinos.

Me parece que es un gran interrogante para los treinta años venideros. Existen muchas tesis, que no voy a desarrollar: desde los que piensan que la sociedad japonesa acabará impregnándose cada vez más de los valores y de los modos de conducta del mundo occidental, de los Estados Unidos y de Europa, hasta quienes creen, por el contrario, que los japoneses seguirán siendo muy japoneses, que seguirán construyendo un modelo peculiar y propio y que este modelo sacará sus tradiciones y sus comportamientos de una historia muy movida.

La Comunidad también está interesada en este asunto. ¿Por qué? Pues porque, aunque las inversiones japonesas en la Comunidad son relativamente importantes, la recíproca no es verdadera: las inversiones europeas en Japón siguen siendo escasas.

No es fácil invertir en Japón. Y sobre todo, las relaciones entre Japón y la Comunidad siguen siendo débiles también en lo político y en lo cultural. En ese triángulo que forman los Estados Unidos, Japón y la Comunidad, las plenas relaciones se dan entre los Estados Unidos y la Comunidad por un lado, y los Estados Unidos y Japón por otro, pero tal cosa no existe entre Japón y la Comunidad.

De una manera más general, la Comunidad, sus Estados miembros, sus empresas, están muy escasamente presentes en Asia y en el Pacífico. Y mis colegas miembros de la Comisión lo comprueban con no fingida resignación. Por otro lado, y junto al poderío creciente de Japón, observarán ustedes que existe un intento de organización del mundo del Pacífico, especialmente por instigación de Australia, cuya política exterior es muy dinámica.

Hay, pues, tres relaciones de fuerza con las que debe contar la Comunidad si quiere proyectarse a ese más allá de 1992. Y debe

199

inquietarse también con las amenazas que se ciernen sobre el mundo. No puede estar satisfecha de su poderío económico, exterior e interior, y negarse a ver sus responsabilidades políticas.

### *Nuevas amenazas*

Esas amenazas, ustedes las conocen:

- por un lado, la persistencia de conflictos locales en el mundo, cosa que tenemos tendencia a olvidar, dado que el desarme y la mejora de las relaciones Este-Oeste suele ocultarnos el paisaje;
- la proliferación de armas de destrucción masiva;
- y, por último, el auge de unas ideologías que yo llamaría de exclusión.

### *La persistencia de conflictos sociales*

Existen ciertamente algunos conflictos locales que no voy a enumerar ahora aquí. Pero podrían surgir otros más como consecuencia del fin de la tutela bipolar y de las alianzas. Algunos autores norteamericanos sostienen, por ejemplo, que si no hubiera existido la guerra fría y la Alianza Atlántica, tal vez hubiera habido un conflicto militar entre Grecia y Turquía. Por consiguiente, sin hablar siquiera de la explosión de las nacionalidades, hay que reconocer que todos esos conflictos locales, aunque en ellos no intervengan las dos grandes potencias nucleares, pueden ser generadores de importantes desequilibrios en el mundo, y de contagios. En ese mismo orden de cosas, suele oponerse con frecuencia la democracia al totalitarismo. Y se dice, con razón, que la democracia ha ganado terreno al totalitarismo. Pero no sucede así en la Europa del Este y en América Latina, donde la democracia aún está lejos de triunfar. Entre las implacables dictaduras y las democracias vivas, hay una amplia zona gris en la que el destino es incierto. Los miembros de la Comunidad no pueden hablar constantemente de humanismo e ignorar esta situación que afecta a más de mil millones de humanos.

200

### *La proliferación de armas de destrucción masiva*

La segunda amenaza es la proliferación de armas de destrucción masiva, armas químicas cuya producción y detección son tan difíciles de controlar, y armas atómicas. Ahora bien, pese a los esfuerzos de las organizaciones internacionales, como la Conferencia de París sobre las armas químicas, el destino de éstas no es, al menos en la mente de quienes las poseen, simplemente la disuasión, como suele ser la regla de juego entre los Estados Unidos y la Unión Soviética, sino su utilización en conflictos bélicos, como hemos visto, por ejemplo, en el conflicto Irak-Irán. Tienen, pues, una concepción estratégica, una concepción de la defensa o del ataque completamente diferente. Por lo demás, si observamos atentamente el mapa de países en los que se están produciendo estas proliferaciones de armas; es como para echarse a temblar.

### *El auge de las ideologías de exclusión*

Por último, la tercera amenaza, tal vez la más insidiosa, frente a la que Occidente, tanto los Estados Unidos como la Comunidad Europea, hasta ahora se ha declarado impotente, es el auge de unas ideologías de exclusión basadas, como dice Pierre Hassner, en el resentimiento, el miedo y el odio. Y lo cierto es que no basta con denunciarlas en artículos valientes. ¿Por qué progresan estas ideologías de exclusión? Esa es la verdadera cuestión. En mi opinión se alimentan de injusticias sociales, especialmente en los países del Oriente Medio y de África y, tal vez mañana, en algunas Repúblicas de la URSS. Este nexo entre las injusticias sociales, las sociedades bloqueadas, las élites condenadas al paro por un lado y el progreso del integrismo musulmán por otro, es indiscutible. Pero esas ideologías se alimentan también —en este punto no creo que todo el mundo esté de acuerdo, pero hay que decirlo —del excesivo materialismo que marca a las

sociedades occidentales y que explica también el vigoroso retorno de las religiones, verdaderas o falsas, históricas o nuevas.

Cuando se observan estos tres elementos —conflictos locales, armas de destrucción masiva y, sobre todo, el auge de las ideolo-

201

gias de exclusión—, puede verificarse y afirmarse una vez más que la noción de seguridad no es solamente militar. Afecta también a la ideología y a los valores y a los sistemas socioeconómicos. Por consiguiente, cuando la Comunidad quiera reforzar su cooperación en materia de política exterior, automáticamente tendrá que hablar, así lo espero al menos, de seguridad en sentido amplio. Así lo hace ya cuando tiene que tratar de terrorismo. Nunca debe olvidar que lo que está en juego en la seguridad es también la ideología, los valores, la prosperidad, la salud de nuestras democracias y, en fin, el sistema socioeconómico. ¿Somos conscientes de todo ello? Ésa es para mí la cuestión más inquietante...

#### LA COMUNIDAD FRENTE A SUS RESPONSABILIDADES MUNDIALES

La Comunidad ha de tomar postura frente a estas relaciones de fuerzas, frente a estas amenazas. Hemos logrado nuestra renovación económica, pero eso no basta. Y como decía en mi introducción, este retorno a la prosperidad económica nos compromete con unos nuevos deberes. Por eso, ante tales perspectivas, la Comunidad ni puede limitar sus horizontes ni ignorar sus responsabilidades.

*Ni limitar sus horizontes...*

Limitar nuestros horizontes sería concentrarnos únicamente en Europa sea cual fuere la potencia histórica conseguida. Limitar nuestros horizontes sería mostrarse satisfechos de la Convención de Lomé que nos une actualmente a los países de África, del Caribe y del Pacífico. Sin embargo, hemos de considerar nuestras responsabilidades respecto del Oriente Medio, ya que los países de esa región nos asignan una tarea histórica. Ellos no olvidan que hemos estado presentes en esos países y se asombran —en primer lugar, ese desgarrado Líbano— de nuestra ausencia y de nuestra pasividad. Asimismo, la gravedad de lo que suceda en Israel reclamará

202

directamente a los europeos. Sin olvidarnos de América Latina, de Asia y del Pacífico.

Sí, pero tampoco basta con decir que la Comunidad no limitará sus horizontes. A continuación hay que plantear la cuestión: ¿tiene voluntad política para ello? ¿Puede actuar de manera coherente y unida y está dispuesta a consagrar los recursos humanos, financieros y económicos necesarios?

*... ni ignorar sus responsabilidades*

La Comunidad podría perfectamente optar por otro camino, consistente en reforzar su vecindad; es decir, concentrarse en Europa y en los países del Mediterráneo. Pero la Historia es implacable; si somos ricos, cada vez más ricos, cada vez más atractivos y dejamos de lado nuestras responsabilidades, el drama nos alcanzará algún día.

Necesitamos, pues, una política exterior más coherente y más comprometida. La Comunidad ha de reflexionar sobre la manera en que podría ayudar a solucionar, ante todo, algunos de esos conflictos locales. ¿Hay que inventar para ello nuevos modos de mediación internacional? ¿Hay que revigorizar la Organización de las Naciones Unidas cuyo papel es algo más positivo desde hace algunos años y que ya no merece las críticas que se le dirigen durante las décadas de los sesenta o de los setenta? ¿O bien, en tanto que Comunidad, ha de tratar de poner de acuerdo a los beligerantes? Estas preguntas son las que tienen actualidad hoy. Frente al subdesarrollo que se agrava, dígame lo que se diga, y mientras nuestra riqueza aumenta, ¿podemos estar contentos con lo que hacemos? ¿Tenemos que ir más lejos? ¿Tenemos que aceptar, por ejemplo, que los quince países del Plan Baker, los países más endeudados del mundo, hayan pagado el año pasado 30.000 millones de dólares a los países ricos, mientras que lo normal hubiera sido que la transferencia hubiera ido en sentido inverso?

Lo que está en tela de juicio es el conjunto de las relaciones económicas, comerciales, financieras y monetarias del mundo: mil millones de hombres y de mujeres relativamente privilegiados por

203

un lado, y cuatro, cinco, seis mil millones mañana, que permanecen en el subdesarrollo. A la larga, ¿es esto soportable? Yo no lo creo.

Por último, entre nuestras responsabilidades están también la defensa y la ilustración de la democracia. Tenemos un buen reto ante nosotros en nuestras relaciones con las otras Europas. Los alemanes, por ejemplo, se hallan ahora enfrentados a este reto ¿van a realizar un nuevo milagro alemán a fuerza de generosidad y de superación, o van a soportar la unificación alemana en lugar de ayudarla, estimularla, seguirla?

Lo que se ventila es la calidad de nuestra democracia, la calidad de nuestros valores. El reto es ante todo político, pero también moral y espiritual, y eso es lo que espera la Comunidad para después de 1992-1993. Para responder al reto, entre otras tareas, deberán ustedes analizar a lo largo de este coloquio dos puntos que merecen un momento de atención

Por un lado, habrá que reflexionar sobre el futuro de la Alianza Atlántica. James Baker, en diciembre pasado en Berlín, ha dejado en claro unos cuantos puntos que esperan respuestas articuladas de la Comunidad. Es cierto que nuestras relaciones se han intensificado, pero tenemos que reflexionar sobre lo que podría ser mañana una nueva relación aliada con los Estados Unidos, conservando unas facilidades que son las nuestras, lo que permitiría tal vez a los norteamericanos perder unas facilidades que son las suyas. Pero nunca hemos planteado la cuestión de una manera global. Y todo ello porque entre los doce países miembros los hay que sueñan con actuar solos, pues la nostalgia siempre ha tenido un hueco entre nosotros.

Me parece que una actitud semejante sobrestima unos márgenes de maniobra de los que no disponen ni siquiera los grandes países. Sólo la Comunidad unificada puede disponer de esos márgenes de maniobra, de esa capacidad de reflexión, de influencia y de acción que le permitan desempeñar una importante función en este nuevo mundo que está empezando a perfilarse.

Esta urgente reflexión sobre la Alianza Atlántica o, si se prefiere, sobre la relación entre los Estados Unidos y la Comunidad, no debe dispensarnos de hacer otra, mucho más difícil, consistente en definir el lugar que otorgamos a la Unión Soviética en este esquema. Pues si hay que estar vigilantes por la razones que he indicado,

204

hay que prestar atención a otro dato de la historia: Rusia, digo bien, Rusia; es decir, las tres cuartas partes de la población de la Unión Soviética, siempre ha temido quedar marginada de la política mundial. Y cuando lo ha sido, nadie ha salido beneficiado.

Es, sin lugar a dudas, vuelvo a repetirlo, una de las cuestiones más delicadas. Y es lo que explica, por ejemplo, que el Presidente de la República Francesa, al abrir la perspectiva de una gran confederación europea, cuando se le ha planteado la cuestión «¿con o sin la Unión Soviética?», haya respondido «con la Unión Soviética», precisamente para evitar esa marginación. Pero si se dice «sí», entonces se plantea la cuestión del equilibrio entre esta Comunidad de 325 millones de habitantes y una Unión Soviética que tiene por sí sola 280 millones de habitantes, sin contar con los 120 millones de habitantes de los países del Este.

Éstas son, pues, dos importantes cuestiones que no esperan una nueva reforma institucional de la Comunidad. Hay que reflexionar sobre ellas desde ahora y creo que los ejercicios prácticos son tan importantes para el futuro de la Comunidad como una nueva reflexión sobre estas nuevas instituciones. Ustedes me han entendido frente a esta aceleración de la historia, la Comunidad debe igualmente acelerar tanto su trabajo como sus reformas.

## RESPONDER A LA ACELERACIÓN DE LA HISTORIA

¿Casa común europea? ¿Confederación? ¿Comunidad ampliada? Difícil debe resultar no perderse en este lío, sobre todo si se es estudiante americano en Harvard.

Propongo dos criterios, dos brújulas. Y creo que partiendo de estos dos elementos dejaremos de construir esquemas teóricos y nos pondremos todos frente a nuestras responsabilidades. Estos dos criterios son los siguientes:

—Cómo definir hoy el campo de intereses esenciales comunes a todos los países europeos.

205

—Cuál es el nivel de ambiciones que se asignan en conjunto los países europeos.

Si se plantean estas dos cuestiones simultáneamente y si la Comunidad responde «sí, soy ambiciosa», entonces muchas cuestiones teóricas, o muchas hipotéticas demandas de adhesión, se responderán por sí mismas.

### *El campo de los intereses comunes esenciales*

Los Doce no han progresado más que cuando han reconocido un común interés esencial. Por no referirme más que a la historia reciente, diré que el gran mercado de 1992 se basa en este común interés esencial. Se trataba de dar un salto hacia adelante frente al declive económico que nos amenazaba, frente a nuestra incapacidad para salir de lo que se llamaba «la crisis». El mercado único era igualmente un estímulo en un mundo económicamente muy competitivo.

Luego vinieron el Acta Unica y las políticas comunes, revisadas y corregidas, reforzadas como contribución a un espacio armonizado. Difícilmente era imaginable que bastara suprimir las fronteras entre nosotros, asegurar la libre circulación de hombres, bienes, servicios y capitales para triunfar. Se necesitaban al mismo tiempo unas políticas que acompañaran a todos esos gestos. Y esas políticas comunes tenían un interés común esencial: el interés de los países atrasados que veían en ello un soporte, un apoyo para su esfuerzo, y el interés de los países adelantados que esperaban poder incrementar su comercio y su economía.

Después vino el tiempo de la Unión Económica y Monetaria. ¿Por qué la Unión Económica y Monetaria? Porque se trataba de maximizar las ventajas de la gran dimensión y también de contribuir de manera esencial a la Europa política. Esto había sido ya previsto por el señor Werner en un informe suyo de hace veinte años. Pero nadie había reconocido en ello ese interés común esencial. Otro esfuerzo en la misma línea fue hecho por el SME, pero el SME era más bien una respuesta, que por otra parte ha sido sumamente positiva, a la inestabilidad de los mercados de cambios.

206

Ahora bien, resulta que en un momento dado, esta Unión Económica y Monetaria —el Informe Werner revisado y corregido, nada más— se muestra como una evidencia. No se pueden liberalizar los movimientos de capitales, no se puede hacer frente a la inestabilidad que suscitará tal vez esa liberalización, sin tener una política monetaria común. Los ciudadanos por su lado se decían: ¿cómo van a hacer ustedes una Europa política sin tener una moneda única? Esa es la respuesta política.

Por tanto, en un momento dado, surge el interés común. Mañana habrá que encontrar esos intereses comunes esenciales para reforzar la cooperación en materia de política exterior, remontando las contradicciones inherentes a unas tradiciones y a unas situaciones geopolíticas sentidas como muy diferentes. Y será necesario también, acabo de señalarlo, por una especie de inclinación natural y porque nuestro interés común estará allí, pensar en la seguridad en términos amplios y, tal vez también un día, en términos militares.

Éste es, pues, el primer criterio ¿quién comparte esos intereses comunes esenciales? Otros muchos países exteriores a la Comunidad dirán: nosotros. Todos menos quienes rechazan una política exterior concertada y, con mayor motivo, una política de defensa, porque son neutrales o porque ocupan posiciones diferentes.

### *El nivel de las ambiciones*

El segundo criterio de selección será el nivel de las ambiciones. Éste es sin duda el punto esencial para dar respuesta válida a amigos de otros países a los que les gustaría adherirse a la Comunidad, pero que, al hacerlo, querrían al mismo tiempo modelarla a su manera. Nosotros podríamos responderles ¿es acaso un inconveniente el que algunos países, al tiempo que cooperan con nosotros, quieran ir más lejos? ¿Por qué rechazarlos si eso es lo que debe constituir la *affectio societatis*, el pacto de sociedad entre ellos?

Este nivel de ambiciones está, pues, asociado a dos ideas esenciales muy sólidas:

—la primera es la percepción que existe acerca de las responsabilidades mundiales de la Comunidad y, por consiguiente,

207

el sentimiento o la apreciación de que existen márgenes de maniobra que pueden conquistarse si se habla con una sola voz y actuando conjuntamente;

—la segunda, que nos divide por ahora (aunque son once contra uno y no siete contra cinco...), es la concepción que se tiene de la democracia política y de la organización social.

Éstos son, creo yo, los dos puntos que elevan el nivel de ambición y que explican que la Comunidad no tenga la intención —al menos yo no la tengo, y conmigo otros muchos— de quedar diluida en un conjunto mudo que renuncia a sus responsabilidades. Y sobre este segundo punto, que es esencial, puede hacerse una afirmación en la que no caben los equívocos: existe un modelo europeo de sociedad. Este modelo europeo de sociedad es diferente, no digo superior, sino diferente, del modelo americano de sociedad y del modelo japonés. Y sucede que nuestros ciudadanos lo prefieren. En los esfuerzos y sacrificios que han realizado con el fin de adaptar nuestras economías, siempre han puesto el acento en esto, en lo que, por ejemplo, los alemanes llaman la *Sozialmarktwirtschaft*, la economía social de mercado.

Éstos son, pues, los dos elementos que deben servirnos de hilo conductor para el futuro: los intereses comunes esenciales y el nivel de ambiciones.

Cada vez que me hablan de una gran construcción de la Europa del futuro, yo pongo por delante estas dos cuestiones, de las que extraigo una idea muy sencilla, que puede parecer incluso banal, pero que hay que repetir sin cesar la Comunidad Europea no es solamente el resultado de la guerra fría, y por tanto, no debe morir con la guerra fría. Es el resultado de un ideal elaborado, desde antes de la última guerra mundial, por una minoría de personalidades políticas, reforzado después de la guerra y que sigue estando vivo. Pues si este ideal no estuviera vivo, no hubiéramos hecho los progresos que hemos realizado pese a todos los pronósticos pesimistas.

### *La coexistencia de diversos modos de cooperación*

Existen diversos modos de cooperación posibles entre los países europeos, entre quienes no comparten el mismo nivel de am-

208

biciones o entre quienes no quieren dedicarse a esta búsqueda de intereses comunes esenciales. Existen diversos modos de cooperación en Europa y con otros subconjuntos mundiales: el acuerdo entre Estados Unidos y Canadá (aunque sea un simple acuerdo de libre comercio), tal vez mañana con México, la renovación de organizaciones de cooperación en América Latina, las dos organizaciones que existen en el sureste asiático. Es decir, todo eso muestra que el mundo quiere organizarse en subconjuntos y que estos subconjuntos tratan de analizar, en su mismo seno, las cuestiones más importantes.

Para llegar ahí, hay que decir que no existe posible solución ni capacidad de influencia para la Comunidad sin un sentido deseo de compartir la carga. Y eso pasa en primer lugar, ya lo he dicho, por la organización económica, monetaria y financiera del mundo. Mientras los países miembros de la Comunidad no se pongan de acuerdo sobre este punto, no habrá progreso. Ahora bien, sean cuales fueren los progresos realizados durante estos últimos años, el sistema económico, monetario y financiero mundial es injusto y por tanto ineficaz.

No existe solución a determinados problemas sin que se formulen modos de cooperación, no ya a escala europea, sino a escala mundial. Me refiero, por ejemplo, al medio ambiente, con todos sus aspectos éticos —sin duda los más importantes—, y a la necesidad de una acción planetaria. Si la Comunidad quiere reforzarse a sí misma, no debe vacilar en proponer multicooperaciones a escala mundial o a escala de subconjuntos. Y estas multicooperaciones ha de proponerlas hasta en el seno de la misma Europa.

Se ha hecho alusión a las nuevas relaciones que tratamos de establecer con los países de la AELC, a contratos de asociación con un fuerte contenido político con los países del Este, y también a las acciones comunes que podríamos emprender en el marco de la CSCE. Las interacciones, las interdependencias, las multicooperaciones están a nuestro alcance. Pero eso no debe impedirnos pensar en el futuro de la Comunidad como tal, aunque nada más fuera como instrumento para gestionar la mundialización de los problemas. Por eso, la organización de la Comunidad sigue siendo una idea cargada de futuro y, más en concreto, su organización federal.

209

### *La organización federal de la Comunidad una idea cargada de futuro*

La organización federal no es una idea del pasado, sino una idea del futuro. Es una idea perfectamente compatible con la aceptación de las responsabilidades mundiales de que he hablado.

Dicho de otra manera, esta idea no está históricamente pasada. ¿Por qué? Porque la creación de la Comunidad no fue el mero resultado de la guerra fría; porque la organización federal ha dado ya prueba de su valía, como lo muestra la eficacia de la organización comunitaria en comparación con otras organizaciones que se establecen exclusivamente sobre una base intergubernamental; porque, con ayuda de la experiencia, la Comunidad ha mostrado, y esto es particularmente importante, que podía conciliar la unión de los pueblos y la más estrecha asociación entre las naciones. Jean Monnet decía «se trata ante todo de unir a los pueblos». Y hoy habría que añadir con algo de realismo: «y asociar a las naciones».



La organización federal ha permitido hasta el presente conciliar estos dos elementos en un equilibrio institucional sutil que conviene preservar a toda costa para asegurar la permanencia y claridad de los intereses comunes, para respetar los patriotismos y los intereses nacionales cuando son absolutamente insuperables, y también para superar la querrela acerca de la preeminencia entre lo intergubernamental y lo supranacional.

Al llegar aquí, me siento algo desorientado. Estoy hablando del interior de la Comunidad. Hasta el presente, ha sido posible conciliar lo intergubernamental que tiende a nuestro pasado, a nuestras raíces, y lo supranacional. Hasta el presente, sí. Pero, ¿mañana? La cuestión sigue abierta. Y eso es lo que explica mi alegato en favor de lo federal, que tiene el mérito de la transparencia y de la claridad. Se sabe lo que tiene que hacer cada cual y hasta dónde debe llegar sin pasarse.

Esta organización federal es esencial como inspiración. Ahí radica la dificultad del ejercicio de la Unión Política, ejercicio que llega en buen momento, ya que hay que acelerar, pero también en un período en el que las sensibilidades entre los países, las sensibilidades entre las escuelas de pensamiento siguen estando muy alejadas entre sí. Y sin embargo, no saldremos del atolladero si no

210

sabemos lo que debemos al pasado, si no sabemos sacar de ello las consecuencias debidas y si no aceptamos esta organización federal como un elemento de éxito y de claridad.

Dicho de otra manera, la Comunidad se halla de nuevo, y será ésta mi conclusión, ante las mismas alternativas que en los años cincuenta o que en los años ochenta: o progresar rápidamente, o disolverse lentamente. Si se opta por la segunda vía, la disolución será tan lenta que apenas percibiremos que hemos entrado de nuevo en el declive y en la negativa a asumir nuestras responsabilidades mundiales. Cualquier hombre político vivo que no piense más que en sí mismo, en ello encontrará suficiente materia de satisfacción. ¿Pero qué pasará dentro de veinte años? ¿Qué dentro, incluso, de diez?

Vuelvo a repetirlo, se oyen demasiados discursos de autosatisfacción sobre lo que pasa en la Comunidad o en Europa. Ahora bien, el abuso de autosatisfacción conduce a la quietud o al sueño. Y no es de eso de lo que andamos necesitados. Necesitamos más bien lucidez, vigilancia y audacia a la medida de los nuevos retos de la historia.

211

## «LA COMUNIDAD Y ÁFRICA»

*Ante la Asamblea Nacional de Senegal, en Dakar,  
el 2 de mayo de 1991*

Tras estas dos intensas jornadas, puedo decir que ya no soy, gracias a vuestra hospitalidad, un visitante extraño. Nunca podré olvidar tantos rostros fraternos que para mí serán el símbolo de una sociedad africana acogedora y calurosa.

Mi agradecimiento se dirige muy especialmente al presidente de la República que a los ojos del mundo encarna poderosamente a vuestra nación senegalesa. Del presidente Leopold Senghor recibió la herencia de la democracia que él ha continuado hasta hacerla fructificar; mediante su decidida acción en el seno de la Organización para la Unidad Africana, y mediante sus iniciativas al plan de las Naciones Unidas, no ha cesado de recordar la vocación de vuestro continente para ocupar un lugar en el seno de la comunidad internacional.

Y de todo esto resulta difícil dissociar a la persona del presidente de la República, de la Asamblea aquí presente y del Senegal entero.

La nación, de la que son ustedes los representantes, ha demostrado que es posible construir la ciudad respetando sus diversidades. La capital, en la que nos hemos reunido, conserva para siempre la memoria de nuestro común pasado; nada de ello debería borrarse. Este punto en el extremo occidental de África, evoca una de las encrucijadas de la humanidad en la que confluyen tres continentes. De esta interdependencia mundial es de la que quiero hablar por encima de cualquier otro tema y con la que voy a entretenerles.

Querámoslo o no, esta interdependencia nos engloba ahora a

212

los europeos y a los africanos, y también a los asiáticos y a los americanos. De alguna manera, sella irrevocablemente nuestros destinos con el desde ahora común de la humanidad.

Más vale, pues, cobrar plena conciencia de ello y mirar con los ojos bien abiertos la fuerza y el peso de esta interdependencia que nos une.

Hay que tomarle cuanto antes la medida pues así se comprenderá mejor el origen de esta nueva conciencia de desarrollo que va abriéndose paso en África y en otros lados, y que debe constituir la base de una asociación sumamente renovada entre Europa y África.

## LA PRESENTE MUTACIÓN DEL MUNDO IMPLICA ADAPTACIÓN Y SOLIDARIDAD

Para comprender nuestra común situación presente hay que izarse a la altura del planeta. Como si ocupáramos uno de esos satélites desde los que los cosmonautas nos envían esas

imágenes tan bellas y a veces tan asombrosas de la Tierra. Esas imágenes reflejan una realidad nueva, y hoy además fundamental para la sociedad humana: la Tierra es una.

## EL RETO DE LA INTERDEPENDENCIA

La gran mutación que se ha operado desde hace cuarenta años reside en esa formidable caída de tantos muros. Caída que está tejida de innumerables lazos que relativizan de hecho nuestras fronteras. Fueron en primer lugar los lazos comerciales que desembocaron en intercambios de mercancías; desde hace veinticinco años la producción mundial se ha multiplicado por tres, pero el comercio internacional por seis. Por poner un ejemplo, los componentes electrónicos más avanzados se producen ahora en cualquier rincón del

213

planeta con destino a todas las regiones del mundo. Esta transformación ha sido posible gracias a la mundialización de capitales y servicios en el marco de una nueva revolución industrial. El desarrollo de los transportes y de las telecomunicaciones, la apertura de los mercados, el crecimiento de los intercambios entre los hombres, han conducido a amplios movimientos de población a escala continental.

Ésa es la nueva realidad, incuestionable, de la interdependencia mundial. Eso que los filósofos y los sabios designaban como una idea abstracta, el género humano, se ha convertido en un dato social tangible, la sociedad humana en vías de realización.

## LA INTERDEPENDENCIA EXIGE COOPERACIÓN Y SOLIDARIDAD

Esta situación marcará profundamente nuestra época. Ya impone de hecho a nuestros modos de ver y de actuar dos datos relevantes.

El primero es el de la *adaptación*. No se puede permanecer al margen del movimiento del mundo. Ninguna frontera, ninguna protección, ningún modelo específico puede liberarnos de los esfuerzos requeridos por esta mundialización de los intercambios. Incluso la Unión Soviética ha tenido que aceptar esta nueva situación para poner en marcha su propia modernización. Hasta los Estados Unidos de América se han visto enfrentados a la prueba de una revitalización profunda de su economía.

El segundo dato es el de la *solidaridad*. La conciencia ya no es hoy facultativa. La interdependencia significa también que todo aquello que sacude a tal o cual región del mundo no puede dejarnos indiferentes. Pues estas agitaciones o estos sufrimientos, por alejados que estemos de ellos, nos afectan directamente a través de sus repercusiones políticas, económicas, sociales y, ahora también, ecológicas.

Esta evidencia invita a la acción. No sólo a los gobiernos africanos o europeos, sino a todas las autoridades públicas que dete-

214

tan la capacidad de influenciar en el orden internacional. Para ser *sostenible*, la interdependencia requiere, a escala mundial, una mayor profundización de las instituciones encargadas de organizar la cooperación y la solidaridad de las naciones. A falta de un *gobierno mundial*, vemos cómo se multiplican los signos de la necesidad de una cooperación más estrecha entre las naciones en torno a los grandes temas de la aventura humana.

¿No estamos viendo acaso, desde hace años, cómo la estabilidad de la economía mundial está amenazada por la incoherencia de unas decisiones tomadas por separado en nombre del orden monetario, de la liberalización del comercio o de la redistribución de los recursos financieros?

¿Y qué decir del grave fracaso de las organizaciones encargadas de la regulación de los mercados de materias primas? Dado que estos mercados llevan la marca de profundas tendencias estructurales mundiales, algunos querrían que la comunidad internacional ignorara los fallos de su funcionamiento, las manipulaciones de que son objeto. También en este campo, la interdependencia mundial deberá conducir a un renovado esfuerzo de vigilancia, de transparencia y de cooperación.

Y cabe esperar que los dramáticos acontecimientos derivados de la crisis del Golfo permitirán a la Organización de las Naciones Unidas responder plenamente a su vocación, que no es otra que la de hacer respetar el derecho internacional.

La interdependencia mundial tiene puesta hondas esperanzas en nosotros. Nos invita a superarnos a nosotros mismos.

## LA COMUNIDAD EUROPEA SE ORGANIZA PARA DAR RESPUESTA A LA INTERDEPENDENCIA

Ahí es donde hay que encontrar, en mi opinión, la principal justificación a las transformaciones que ha conocido desde hace cinco años la Comunidad Europea.

Y no digo esto para proponerla como el ejemplo, sino para

215

citarla como un ejemplo de una evolución mucho más amplia que le desborda.

¿Qué era en 1985 la perspectiva del gran mercado único europeo ante el horizonte de 1992? Nada más que una voluntad de adaptación colectiva, dictada por la necesidad de reforzar la competitividad de las industrias europeas excesivamente compartimentadas frente a la mundialización de las tecnologías, de las finanzas y de los mercados, frente a la aparición de nuevos y duros competidores.

El Acta Unica europea, ratificada en 1987, fue la traducción institucional de esa necesidad; ha servido para provocar entre nosotros un incremento de cooperación y de solidaridad sin las que la apertura de la Comunidad a doce Estados miembros hubiera sido imposible, sin las que la dinámica económica no hubiera podido afirmarse en sí misma y en beneficio de todos.

En estos mismos momentos, los gobiernos de los doce Estados miembros y la Comisión Europea trabajan en una nueva profundización de la Comunidad a través de la Unión Económica

y Monetaria y de la Unión Política. Una y otra se dejan interpretar a la luz de esta dialéctica entre apertura y solidaridad.

La Comunidad está abierta por necesidad y es solidaria por tradición y por ideal. En este doble movimiento se prepara con el fin de asumir mejor la interdependencia mundial. La Unión Económica y Monetaria refuerza el atractivo y el poder de la economía europea; pero al mismo tiempo nos brinda los medios de contribuir a un orden económico mundial más justo y más eficaz. La Unión Política permite dar un nuevo paso hacia la democracia y hacia la ciudadanía europea; y es también el medio que permite a la Comunidad asumir todas SUS responsabilidades en la escena internacional a la medida de su peso económico.

### EL NACIMIENTO DE UNA NUEVA CONCIENCIA DEL DESARROLLO

El hecho de que la interdependencia mundial haya sido tomada en serio, de que haya sido aceptada, constituye hoy un motor, o acaso el motor de la integración europea. Me gustaría hacerles par-

216

ticipes de la convicción de que estas actitudes señaladas son el origen de una nueva conciencia del desarrollo.

He tratado de escuchar lo que los africanos dicen de sí mismos. Y me ha sorprendido ese movimiento de conciencia aparecido durante los años ochenta. Ni siquiera ha esperado a las alteraciones que se han producido en la Europa del Este. Este movimiento, según creo, rompe con el pasado en un doble sentido:

- por un lado rechaza las visiones románticas inspiradoras de políticas excesivamente voluntaristas y que reposan básicamente en la determinación de poderes públicos centrales
- por otro, denuncia el exclusivo recurso a la asistencia que constituye un obstáculo a la aceptación, por parte de los pueblos, de su propio destino.

Hay que remontarse, en efecto, a las visiones y a las actitudes para comprender las políticas. La nueva conciencia del desarrollo es ante todo la de la insuficiencia política practicada hasta el presente frente a los desafíos estructurales.

### LOS GRANDES DESAFÍOS ESTRUCTURALES

Recordar estos desafíos nos sirve, a africanos y europeos, para echar juntos una mirada lúcida al futuro, para medir la importancia de las adaptaciones necesarias en un contexto de creciente solidaridad entre socios iguales en derecho.

Los numerosos informes internacionales disponibles nos señalan unos desafíos que no son exclusivos de África, aunque le afectan de una manera especial.

Se trata en primer lugar de amplias tendencias en la evolución de los cursos de las materias primas que reflejan una hipercapacidad mundial, vista la transformación de las estructuras industriales, del progreso técnico y de los hábitos de consumo.

Para las economías africanas, muy dependientes todavía de las

217

correspondientes exportaciones, el choque ha sido sumamente severo y ha supuesto una disminución del 50% de los productos africanos en el comercio internacional en veinte años.

En segundo lugar, ¿cómo olvidar la flagelante cuestión de la deuda? Ilustra muy a las claras el peso de nuestra responsabilidad colectiva de cara a las generaciones futuras. Hoy, pese a los diferentes acuerdos de reducción y de escalonamiento, la deuda africana sigue siendo equivalente al PNB africano. Esta proporción es la mayor del mundo. Eleva el servicio de la deuda a casi el 50% del valor de las exportaciones.

A estos dos desafíos globales hay que añadir otros de largo alcance que conciernen muy especialmente a África.

Ante todo, el desafío demográfico. Es cierto que «el valor del potencial humano y natural convierten al continente africano en una de las reservas de desarrollo más importante del planeta». Pero hoy, este potencial es todavía yermo, y la rapidez de su crecimiento desalienta al más animoso planificador. Al ritmo actual de su crecimiento económico, inferior al de su crecimiento demográfico, África disminuye sus posibilidades de promover el «desarrollo humano», según la expresión del último informe publicado por el Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo y en estas circunstancias casi 400 millones de jóvenes africanos llegarán a la edad adulta en los próximos treinta años.

El desafío del medio ambiente, por último, afecta directamente a la región del Sahel con enorme gravedad. Ya no es momento para discernir si es el clima o el mal desarrollo quien tiene la culpa de la desertificación. Sus consecuencias llegan hasta vuestra capital y afectan al conjunto del planeta. Es urgente romper en África, con la cooperación del mundo entero, este círculo vicioso de la pobreza y de la destrucción del medio natural. Al volver de mi visita a la región de Podor, he podido convencerme de que es posible vencerla gracias a la difusión de iniciativas, a la calidad del saber hacer bien las cosas, al compromiso lúcido y determinado de toda una población. La Comunidad Europea se felicita de poder contribuir al éxito de tales experiencias, y se compromete a proseguir sus esfuerzos.

Meditando sobre la nueva conciencia del desarrollo, tengo también la firme esperanza de que nuestros comunes esfuerzos tendrán

218

la amplitud y la profundidad requeridas por estos desafíos estructurales. Permítanme, señoras y señores, que subraye este aspecto profundizando en tres dimensiones inseparables que me parecen constitutivas de una posible renovación del pensamiento africano sobre el desarrollo:

- la aceptación global de los problemas estructurales;
- la afirmación del principio democrático como motor del cambio;

—por último, de nuevo, la activación de la interdependencia.

## LA ACEPTACIÓN DE LOS PROBLEMAS ESTRUCTURALES

Frente a los desafíos, la nueva conciencia del desarrollo reconoce los límites del voluntarismo; se preocupa de proyectos y de programas, pero también de las condiciones estructurales de su éxito, es decir, de la motivación y de la responsabilización de todos los actores.

Más allá de su función coyuntural, destinada a reabsorber desequilibrios inmediatos, los programas llamados de ajuste estructural obedecen en realidad a esta finalidad más profunda. El saneamiento de las haciendas públicas, la aplicación de métodos rigurosos de gestión a los grandes operadores públicos, hallan su sentido en una redefinición de las funciones en la que el desarrollo de la iniciativa privada es una finalidad esencial que no por ello hay que confundir con la abolición del Estado.

Más bien al contrario, se admite hoy que el ajuste estructural debe presentar las funciones esenciales del «desarrollo humano», en especial las de los servicios de educación y de salud; las autoridades públicas han de preservar la continuidad y la mejora de estos servicios, aunque compartan sus costes con comunidades de base familiares, de las aldeas o de los barrios.

De igual manera, la apertura creciente de las economías a los intercambios exteriores, la disminución de controles a las importa

219

ciones y a las exportaciones, tienen como finalidad el facilitar la adaptación de los agentes económicos. Pero no constituyen un fin perseguido dogmáticamente, despreciando por ejemplo la seguridad en la alimentación o la búsqueda de una especialización adecuada a las necesidades de los mercados locales y regionales.

Pero esta creciente responsabilidad no puede dar sus frutos más que a través de una mayor democratización de nuestras sociedades.

## LA DEMOCRACIA COMO NECESIDAD

La democratización no se impone, repitámoslo, en virtud de unos acontecimientos acaecidos al Este de Europa, ni de unos nuevos condicionamientos políticos venidos de fuera.

La buscada y deseada democratización en el continente africano afirma ante todo que ninguna reforma de estructura puede durar sin el apoyo de los mecanismos de la democracia. Sin un mínimo de transparencia y de debates públicos, ¿Cómo imponer rigor y sacrificios y, sobre todo, cómo movilizar todas las energías? Sin los controles y las verificaciones parlamentarias, ¿cómo asegurar una profunda reorganización de los servicios públicos? En una palabra, si no se quiere que las reformas de estructura desemboquen en nuevas formas de arbitrariedad o en nuevas frustraciones, se necesitan contrapesos como la participación de todos, desde los responsables políticos hasta los meros ciudadanos.

He ahí por qué, desde hace años, se siguen multiplicando en África las aspiraciones a la democracia y los signos de su maduración; en Senegal, por supuesto, pero también, desde hace menos tiempo, en un número creciente de países.

Estas aspiraciones tienen sus raíces en una antigua tradición africana. No buscan tanto modelos de democracia del pasado o de fuera, sino que tienden a crear las condiciones prácticas de su ejercicio, adaptadas a las especificidades y a las situaciones africanas.

Como destacaba el Presidente Diouf en una reciente entrevista para un diario francés:

220

«En suma, hay que demostrar que la democracia pluralista no es sinónimo de convulsiones, sino, al contrario, que puede ir acompañada de una gran unidad de los diferentes componentes de la nación para dirigirse hacia lo esencial».

### LA ORGANIZACIÓN CONCRETA DE LA INTERDEPENDENCIA

El ejercicio práctico de la democracia nos remite a la organización concreta de la interdependencia, tercera dimensión de la nueva conciencia del desarrollo.

La organización concreta de la interdependencia es, ante todo, una responsabilidad de los países del Norte de nuestro planeta.

Dentro de dos meses se celebrará en Londres una nueva Cumbre de los principales países industrializados sobre el tema del nuevo orden mundial. En ese contexto, ¿cómo no recordar el deber de cooperación y de solidaridad ligado a la interdependencia mundial? Voy a poner algunos ejemplos.

Es evidente que en Londres se va a debatir acerca del adelanto en las negociaciones de la Ronda Uruguay, incluyendo la cuestión agrícola. ¿Cómo olvidar que la suerte de la agricultura mundial no puede decidirse exclusivamente entre dos grandes elefantes, los Estados Unidos y la Comunidad Europea? Si la Comisión Europea ha propuesto a los agricultores una reforma profunda de los resortes de la Política Agrícola Común, ha sido poniendo por delante las exigencias del desarrollo de los países del Sur —en primer lugar los de África— y de los países del Este de Europa.

Países del Sur, países del Este; muchas veces las exigencias de solidaridad no parecen contar con ellos. La interdependencia obliga a ver las cosas de otro modo. No implica sólo la apertura de la Comunidad Europea a las economías del Este, sino más ampliamente supone insertar estas últimas en el comercio mundial, en particular abriéndolo a los productos y servicios de los países del Sur. La Comunidad Europea y África deben, en este como en otros campos, actuar de manera concertada.

221

Ultimo ejemplo: los bosques tropicales, patrimonio mundial, buena parte de los cuales se halla en Africa Central. Los países más ricos del mundo son unánimes a la hora de desear la



moderación o la detención de su explotación. Pero para ello, y por mor de la interdependencia, habrá que tener en cuenta las consecuencias que se derivarán para algunos países, pues se verán así privados de una parte importante de sus ingresos exteriores y fiscales. Será necesario también, y ésta es una tarea para los dirigentes africanos, proporcionar a sus poblaciones los medios para vivir y para trabajar sin tener que destruir el patrimonio forestal.

La interdependencia requiere un nuevo esfuerzo de cooperación a nivel mundial. Pero es posible que donde una cooperación semejante encuentre hoy sus más fuertes justificaciones sea a nivel regional. El ejemplo africano me parece especialmente significativo en el sentido de que, sin un esfuerzo eficaz de cooperación regional, difícil les será a los países africanos resolver los problemas ocasionados por esta creciente interdependencia.

La estrechez de los mercados nacionales y la continuidad natural de las grandes cuencas geográficas de desarrollo hacen fracasar actualmente las estrategias de desarrollo exclusivamente nacionales.

Saquemos la lección oportuna de los fracasos pasados derivados de la cooperación regional. Sepamos renovar las bases de esta cooperación. Mientras esperamos agrupar conjuntos menos numerosos y menos ambiciosos, concentrémonos en objetivos concretos de interés común.

Y lo cierto es que no escasean. Ya se trate de la valoración de las explotaciones agrícolas o de la organización de los mercados cerealísticos, o bien de velar por la complementariedad de las especializaciones manufactureras. La cooperación regional puede también concentrarse con éxito en determinados grandes proyectos de conjunto, tales como la lucha contra la desertificación; el éxito del CILSS no es más que una satisfacción al respecto. Nos invita a considerar otros grandes proyectos como los de la valoración de los altos valles tropicales que irrigan con sus aguas a África entera, o también la coherencia y el valor de las infraestructuras del transporte y de la comunicación.

Por eso quiero agradecer los esfuerzos del señor Presidente de

222

la República tendentes a lograr una mejor organización de las explotaciones y de los mercados agrícolas de África del Oeste, semejante a la ya iniciada en los países de África del Este en el marco de la Zona de Comercio Preferencial, o también de la concertación iniciada con los países de la UDEAC para asumir colectivamente las implicaciones de las políticas nacionales de ajuste.

Entre las preocupaciones de la cooperación regional, el problema de los emigrantes y el de los refugiados políticos y económicos merecen sin lugar a dudas vuestra atención. No olvidemos que África cuenta con un número de refugiados que crece de manera inquietante. También en este campo nada será posible sin la determinación de los africanos a cooperar conjuntamente. Y este espíritu de cooperación, esa nueva conciencia del desarrollo, debe encontrar apoyo en los socios mundiales plenamente comprometidos.

ÁFRICA Y LA COMUNIDAD EUROPEA: LAS BASES DE UNA NUEVA  
ASOCIACIÓN

Hace ya tiempo que la palabra asociación sirve para definir la relación entre África y la Comunidad Europea.

Yo he venido de parte de la Comunidad Europea para volver a expresar esa vocación asociativa.

Pero, al cabo de treinta años y frente a nuestro común destino en la interdependencia mundial, ahora hay que construir esa coparticipación sobre bases completamente nuevas.

Disponemos de los *medios*. Subrayaré que una herramienta podría ser la última Convención de Lomé.

Tenemos también la *visión común*. ¿De qué manera puede la democracia, concebida esta vez como ideal y no solamente como necesidad, inspirar nuestra acción y nuestra cooperación ante el desarrollo de la iniciativa?

Podemos también otorgarnos conjuntamente un *proyecto* en el mundo a través del imperativo del desarrollo solidario.

223

## LA CONVENCIÓN DE LOMÉ UNA HERRAMIENTA EN PERPETUA ADAPTACIÓN

### *Disponemos de los medios para una nueva asociación*

Senegal, antiguo signatario de las convenciones de Yaundé, ha sido uno de los fundadores de los acuerdos de Lomé. Comparte con nosotros los méritos de ese modelo de cooperación basado en el contrato, el mutuo respeto de las partes, y la duración. No olvidemos que el alcance que vamos a dar a Lomé IV llega hasta el horizonte del año 2000.

Pero consideremos, sobre todo, la flexibilidad de este dispositivo que permite construir hoy una fina geometría de la asociación a partir de una gran diversidad de instrumentos:

- un régimen privilegiado de intercambios comerciales;
- un conjunto de recursos programables en función de los objetivos que cada país se fija, ya sea a nivel nacional o en el marco de acuerdos regionales de cooperación;
- mecanismos aseguradores móviles frente a los riesgos imprevisibles: el Stabex, el Sysmin, las ayudas de urgencia, las ayudas a los refugiados;
- por último, innovación de Lomé IV, facilidad de apoyo al ajuste estructural; permite contribuir a las políticas de reforma iniciadas por los Estados ACP con el concurso de instituciones internacionales de financiación, buscando una sinergia con los programas de desarrollo a largo plazo. Dicho de otra manera, que el conciliar la exigencia de saneamiento a corto plazo será el imperativo del desarrollo a medio plazo. Sin sacrificar el segundo a la primera.

Estimable fue la tarea de mi amigo Lorenzo Natali al haber iniciado la negociación de Lomé IV.

Y mérito personal de Manuel Marín, presente hoy aquí a mi lado, es el haberla concluido con éxito. En gran parte a sus esfuerzos se debe el sensible incremento, de 8,5 a 12 mil millones de ecus, de la dotación consagrada por los Doce de Lomé III a Lomé IV. Es él quien ha sabido demostrar a nuestros Estados miembros que la eficacia de nuestras ayudas implicaría el que fueran concedidas, en su mayor parte, bajo la forma de subvenciones.

Para el futuro, la Comunidad, dotada de una personalidad política y actuando como tal, deberá confirmar la prioridad que concede a una asociación fructífera con África, su natural compañera.

### EL DESARROLLO DE LAS INICIATIVAS

Pero más allá de estos progresos cualitativos y cuantitativos, la Convención de Lomé implica una innovación mayor. El Vicepresidente Marín, me consta, está especialmente volcado en ella. Por mi parte, creo que esa innovación constituye el hilo conductor de nuestra nueva asociación, colocando los Derechos del Hombre y la finalidad humana como fundamentos últimos de nuestro proceso de cooperación.

Permítanme citar un extracto del texto del programa indicativo nacional que acaba de ser firmado por el Presidente de la República del Senegal y el Vicepresidente Marín, en aplicación de Lomé IV:

- «Conviene las partes en que, en el contexto del artículo 5 de la Convención de Lomé, la cooperación se proponga como objetivo un desarrollo centrado en el hombre, su actor y beneficiario principal; postula, pues, el respeto y la promoción del conjunto de los Derechos del Hombre. Las partes confirman la particular importancia que conceden a la participación de la población en el proceso de desarrollo, muy especialmente dentro del marco de la cooperación descentralizada, lo que implica un estímulo a las iniciativas de desarrollo provenientes de los individuos y de los grupos».

Éste es el texto que hemos firmado. Y para mí, desde luego, no es mera retórica.

Creo, ante todo, que estos principios constituyen la única manera de romper con el viejo transfondo colonial cuya especificidad consistía en impregnar de autoritarismo y de paternalismo la relación entre los seres. ¿Vamos a ser capaces de abolir definitivamente de nosotros mismos ese transfondo? A todos les planteo la cuestión, a los europeos y a los africanos.

Creo además que esta visión constituye la esencia misma de la democracia. La democracia que nos reúne es de esencia cívica, iba a decir de esencia moral. No hace más que afirmar derechos: el derecho a la libertad, el derecho a la dignidad. E impone asimismo a todos los ciudadanos, a todas las colectividades, la obligación de obrar de tal manera que estos derechos sean accesibles a todos. Que los más humildes puedan acceder a la iniciativa, ser responsables de sus vidas: tal es el sentido profundo de la difusión de las iniciativas que alentamos y que debemos incrementar en el marco de nuestra asociación.

En otras palabras, resulta claro ahora que la profundización de la democracia y el desarrollo económico y social son indisociables.

## DESARROLLO SOLIDARIO, UN IMPERATIVO

Tras tantas esperanzas fallidas, uno siente cierta vacilación al proponer una visión optimista del futuro. Y sin embargo, ¿quién podría negar la urgencia de encontrar razones, en medio de tantos dramas y de tantos fracasos, para creer en un futuro mejor?

Conozco los estragos del hambre, la inquietante difusión de grandes plagas, la persistencia de la intolerancia, el rechazo del otro. África conoce todas esas calamidades, África, ese continente olvidado del desarrollo según una fórmula ya clásica.

Pero, por otro lado, ¿qué es lo que vemos?

Esta juventud africana, tan impaciente y tan entusiasta, pese a las trágicas dificultades. Esos responsables africanos que, infatiga-

226

bles, se entregan a su tarea. Todos esos africanos que se lanzan a iniciativas locales coronadas por el éxito.

¡Qué formidable contraste entre tantas desgracias y tanta buena voluntad!

De ahí esta idea de desarrollo solidario que puede constituir la cadena de todas esas iniciativas, que puede unir las en una filosofía común, que quizá ponga en entredicho la actuación de los países desarrollados y, en primer lugar, de la Comunidad Europea.

Solidaridad que viene de abajo, de todas esas pequeñas comunidades que construyen los muros del progreso. Solidaridad entre los países africanos que tienen que transformar una interdependencia obligada en proyectos comunes les va en ello su propia responsabilidad. Solidaridad entre África y la Comunidad Europea, gracias a un perfeccionamiento y a una profundización de la Convención de Lomé. Solidaridad mundial para un tratamiento nuevo por parte de las organizaciones internacionales de los problemas a corto plazo, pero también de los problemas a largo plazo derivados del desarrollo económico y social.

Si se tiene la sabiduría de extraer las consecuencias de nuestros comunes fracasos y de hacer fructificar todo lo que se ha logrado, daremos un nuevo impulso a nuestro diálogo y a nuestra cooperación.

Aquí, en Senegal, la semilla está germinando y debe devolvernos, a nosotros y a ustedes, los ánimos y la esperanza.

227

## «LA COMUNIDAD ANTE EL RETO DE LA GRAN EUROPA»

*Artículo publicado por la revista Belvédère,  
París, 15 de octubre de 1991*

Faltan dos meses para que se celebre el Consejo Europeo de diciembre, fecha clave, pues los jefes de Estado y de gobierno, al diseñar la Comunidad del año 2000, van a orientar el destino de Europa entera. La reforma de nuestras instituciones ha sido confiada a dos conferencias intergubernamentales que avanzan en paralelo, ya que no puede haber Unión Económica y Monetaria sin Unión Política. Pero en este ejercicio solidario, la Comunidad no puede ignorar todo lo que sucede en torno a ella, importante desde el punto de vista histórico, y que se resume en dos palabras: la caída del comunismo y el esperado fin de la guerra fría.

El momento es fascinante, pero peligroso. Hemos entrado en un período más rico en oportunidades y en entusiasmos que el precedente —la libertad está ganando terreno—, pero más aleatorio. Los riesgos son tanto intelectuales como políticos: los acontecimientos y su aceleración suscitan problemas de análisis y nuestros dirigentes ya no pueden tomar sus decisiones al amparo del pararrayos forjado por los dos Grandes con el molde de la guerra fría.

En tales circunstancias, ¿qué se puede esperar de la Comunidad? De puertas para adentro, esperemos que los Doce se pongan de acuerdo para que se reafirme su presencia en la escena mundial. De cara al exterior, comprobemos que se le está pidiendo que abra sus puertas. Pero añadamos de inmediato que, en contra del debate que se ha producido en Francia, la opción no está entre la inmediata

228

apertura o el rechazo de nuevas adhesiones. El buen camino, y en mi opinión el único, es la firme solidaridad y la adhesión en su momento oportuno. Por lo demás, éste es el lenguaje del señor John Major, que no figura, que yo sepa, entre los partidarios de los proyectos más federalistas, lo cual debería servir para hacer reflexionar a algunos hombres políticos franceses.

¿Cómo responder a esa espera de ampliación? Aumentando el esfuerzo de solidaridad en los niveles técnico, comercial y financiero, y también lanzando una señal política más potente. Una y otra cosa son inseparables. Los países de Europa Central y Oriental esperan que les digamos, sin ambigüedad, que forman parte de la misma Europa que nosotros y que pueden contar con nuestro apoyo, desde ahora mismo, en caso de grave eventualidad. Esta necesidad de una señal política más potente se ha visto bien a las claras durante la intentona golpista de Moscú que amenazaba su seguridad y el renacer de su democracia. No hay un «pueblo europeo», sino varios pueblos europeos y un destino europeo común que puede medirse por la llamada de todos esos países, que reivindican su pertenencia a Europa por razones más profundas ante el mero apetito de riquezas materiales o de mejor nivel de vida; sus razones tienen más que ver con la historia. Para convencerse no hace falta sino escuchar a los presidentes Václav Havel, Lech Wałęsa o al primer ministro Antall. No son simples ayudas de asistencia, inversiones o la apertura de mercados lo que nos solicitan. Lo que reivindican es su pertenencia histórica y espiritual a

Europa. Esta señal política que invoco va dirigida a todos los que aún tienen tentaciones asesinas o desestabilizadoras, pero también a unas poblaciones a las que se les piden sacrificios mientras por sus pantallas de televisión pasan con profusión las tentaciones de la sociedad de consumo. Va dirigida también a los inversores privados, que no irán al Este sin una garantía que únicamente la Comunidad puede darles gracias al apoyo que ella aporta a la modernización económica de estos países. Estos acuerdos de asociación, o acuerdos «europeos», retomando la fórmula del señor Andriessen, postulan que nos comprometamos a ir junto con esos países, en condiciones de recto progreso, hacia un sistema de libre comercio y que nosotros les otorguemos no sólo ayudas financieras sino también concesiones comerciales en esos escasos sectores en los

229

que su producción puede entrar en la competencia mundial: productos agrícolas o textiles, carbón y acero. Y todo ello sin olvidarnos del flanco sur de la Comunidad, el Mediterráneo, los países del Magreb y los del Cercano y Medio Oriente, en favor de los cuales hemos decidido multiplicar por 2,5 nuestras contribuciones financieras. Y sin olvidarnos tampoco de la ayuda a los países en vías de desarrollo que, a fin de cuentas, es una de nuestras misiones prioritarias.

Que no olviden los europeos que el desarrollo pasa por el comercio y los intercambios antes que por la tutela o por el préstamo; es decir, por el éxito de las negociaciones de la Ronda Uruguay. Si entramos de nuevo en una era de proteccionismo rampante, nadie ganará con ello, ni los ricos ni los pobres. Y no olviden tampoco que el Gran Mercado se realizará en los plazos establecidos y será, además, un formidable estímulo para el crecimiento y para el empleo. Pese a la ralentización de la economía mundial, la economía de los Doce ha creado, desde 1985, cinco millones de empleos, mientras que antes perdía 600.000 por año. Por cuanto se refiere a las políticas de solidaridad en el interior de la Comunidad, han representado, en cinco años, el equivalente a más de nueve billones de pesetas. ¡Más que el plan Marshall! En resumen, la Comunidad está diseñándose como un espacio económico organizado, pese a que deploro el que apenas se hayan movilizado los Doce para crear un entorno favorable para nuestras empresas, como Estados Unidos o Japón han hecho con las suyas. Pero la Comisión Europea se ocupa de ello sin desanimarse en los sectores de la electrónica, del automóvil, de las industrias marítimas...

La Comunidad, que ocupa el primer lugar en la ayuda a los países en vías de desarrollo, asume también el 78% de la ayuda a los países de Europa Central y Oriental, el 6% para los otros europeos de la AELC, y para el resto del mundo, junto con los Estados Unidos, Canadá, Japón y Australia, el 16 %. Con respecto a la Unión Soviética, hemos tomado las mismas decisiones políticas y económicas del año pasado. Es decir que, en cuanto a precocidad y generosidad, la Comunidad no tiene por qué recibir lecciones de nadie.

¿Ir más lejos? De acuerdo. Yo estoy dispuesto. Pero sepamos que podemos hacerlo, siempre que no rebasemos nuestros límites

230

económicos e institucionales actuales, ya que aún no hemos alcanzado el grado de poder que nos permita ser más generosos. En la Cumbre de Maastricht vamos a acomodar esos límites a tenor de las respuestas que los participantes den a esas tres preguntas. A la primera —¿tenemos intereses esenciales en común?—, la respuesta no puede ser más que afirmativa. A la segunda —¿consideramos que, dados nuestros actuales márgenes de maniobra nacionales, debemos promover y defender conjuntamente esos intereses esenciales que tenemos en común?—, la experiencia de estos últimos años exige, creo yo, otra respuesta afirmativa.

Con la tercera —¿cuál es el nivel de nuestras ambiciones?— llegamos al meollo del asunto ya que, desde la guerra de 1914-18, nuestro continente vuelve a perder velocidad con relación al conjunto geopolítico que constituye el mundo. La historia es severa con aquellos pueblos cuyos dirigentes, sean del partido que fueren proclaman su vocación de universalidad y sin embargo toleran la carencia de una fuerte ambición que implique al mismo tiempo poder económico, incluso militar, y generosidad. ¡Y qué decir de quienes se dedican a la política como si fueran astros del fútbol, y se quedan ahora con Yeltsin simplemente para entregar a Gorbachov en brazos de otros!

Es cierto que los cambios geopolíticos que vivimos pueden llevar a una restauración de Europa en la escena mundial, pero, al traer consigo más descomposición, pueden también dejarnos en el furgón de cola para hacer renacer la Europa de otros tiempos, la de las rivalidades entre potencias, la Europa de la inestabilidad y de las guerras que siempre han constituido el punto flaco de nuestro continente.

Tras cuarenta años de guerra fría, la historia y la geografía vuelven a hacerse presentes con toda su fuerza. Las habíamos olvidado un tanto. De la misma manera que un ser humano lleva en sí los genes y los comportamientos de sus antepasados, los pueblos que se liberan siguen llevando en ellos los genes de su historia. La lucidez me obliga a decir que lo que ha sucedido entre nosotros, en la parte occidental de Europa, no debe ser considerado como una evolución natural de las cosas: la Comunidad ha sido el fruto combinado de la historia —que había dividido a Europa en dos partes— y de la necesidad —la de acabar con unas rivalidades suici-

das, especialmente franco-anglo-alemanas —y, sobre todo, el fruto de la voluntad— la de una minoría con una visión política fuera de lo común y siempre actual.

¿Y por qué ese ejemplo de lo que nosotros hemos hecho en el Oeste al salir de la Segunda Guerra Mundial, no puede servir de modelo al Este al salir de la guerra fría? Simplemente porque la historia no tiene nada que ver con el triunfo de la razón. La historia es trágica, lo estamos viendo en el territorio de la ex Yugoslavia. Y la economía, ni es toda la historia ni es toda la política. La Comunidad posee instrumentos económicos fuertes y tiene cierta influencia política. Pero todo eso no es suficiente para convertir la historia de Europa en un manso y tranquilo fluir. Entonces, ¿qué es lo que se quiere hacer creer a la opinión pública? ¿Que las recetas de la sociedad de consumo se apliquen a la gestión de los asuntos internacionales y de sus dramas? ¿Que se va a hallar una respuesta para todo sin forzar a nadie? ¡Qué enorme mistificación, y qué gigantesco error!

Debemos colocar a la Comunidad a la altura de estos acontecimientos, política, social y económicamente. Pero sin despistar a la opinión haciéndola creer, como hacen algunos impartidores de lecciones, que todo puede realizarse sin costes para nosotros, sin sacrificios y sin concesiones comerciales.

Políticamente, la Comunidad no ha alcanzado todavía la edad adulta. Pero trata de hacer aplicar los cuatro grandes principios de la carta de Helsinki: autodeterminación, derechos del hombre y de las minorías, respeto de las fronteras y democratización interna. Pero, ¿cómo conciliarlos y aplicarlos, hoy en el caso de Yugoslavia, mañana en otras partes, si la guerra civil se desarrolla y si, dado que ninguna minoría puede hallarse segura allí donde se encuentra, la descomposición gana terreno y se expande como una epidemia por toda Europa (hipótesis que lamentablemente no podemos excluir)?

El telón de fondo es sombrío y si la Comunidad, que sigue siendo el único factor de recomposición, tiene que hacer más de lo que hace, sépase que no lo hará deshaciéndose. Dominados por sus emociones o por su ligereza, si no acaso por su constante hostilidad a la construcción comunitaria, algunos querrían hacer la «Gran Europa» destruyendo la Comunidad, olvidando que en términos de

232

éxitos económicos, de reino del derecho, de capacidad de vivir juntos o del respeto del más grande al más pequeño, no hay más referencia que la nuestra. ¡Una locura! Sería el más grave error intelectual y político que cometerse pueda, porque no quedaría nada. Entonces, ¿qué hacer? Ante todo, y por banal que parezca la fórmula, estrechamos todos en la mesa para que puedan alimentarse los que no tienen qué comer, y después consolidar la casa a sabiendas de que pronto habrá que ampliarla y ensancharla.

Para mí, la elección está hecha: la Comunidad, tal y como es, no está suficientemente armada para responder al reto de la Gran Europa. Sólo podrá hacerlo y darse la capacidad de abrirse más ampliamente al exterior si profundiza en su interior. No hay Gran Europa sin Comunidad y no hay porvenir para la Comunidad sin profundización. Sin pretender abarcar toda la política exterior y menos todavía toda la política de defensa, espero que los jefes de Estado y de gobierno definirán en Maastricht el campo de intereses comunes y trazarán el inventario de los campos en los que los Doce decidirán a partir de ahora por mayoría cualificada. Si quieren, por precaución, que la refuercen con una cláusula que prevea que la mayoría debe constar al menos de ocho países.

Cuando hayamos asegurado las instituciones que nos den, a doce, la personalidad política que nos falta —más coherencia, más rapidez de decisión y más eficacia en la acción— habrá que multiplicar entonces las pasarelas y fijar, al día siguiente de Maastricht, una nueva cita política e institucional para preparar una estructura a 24 o a 30 países; por lo demás, ya hemos comenzado a reflexionar sobre ella en los seminarios de la Comisión. En esas condiciones, dirán ustedes, ¿por qué no quemar etapas, acabar rápidamente con las dos conferencias intergubernamentales contentándose como mucho, con un resultado modesto, y volvernos hacia el verdadero problema, el de la Gran Europa? O al menos, ¿por qué no hacer constar en las conclusiones de Maastricht la próxima cita institucional? Sería ésa una buena señal que vendría a sumarse a otras



en dirección al resto de Europa, pero también —y cuidado con ello—, sería una excusa para los Doce para no llegar tan lejos como se debe ir realmente. Para mí sería un error en el que no habría que caer si queremos reforzarnos suficientemente para dar ejemplo y para constituir mañana, entre nuestra Comunidad y otros conjuntos

233

—Asociación Europea de Libre Comercio, Comunidad de Países Bálticos, Comunidad de Países Yugoslavos, si es que deciden hacerlo así—, la Gran Europa fundada en la paz, el respeto mutuo, la cooperación y la ayuda recíproca.

La Comunidad es la primera institución de la era posnacional, lo que no equivale a decir que las naciones vayan a desaparecer. La era posnacional significa que estamos en un contexto de interdependencia tal que las naciones deben encontrar entre sí modos de cooperación más integrados, lo cual no significa, como ya he dicho, la desaparición de la nación. La Comunidad es una disciplina política que se imponen sus miembros para conseguir cierto número de objetivos y, entre ellos, el de satisfacer las exigencias de nuestra época en materia de producción y de circulación de riquezas. No es únicamente hija de su tiempo, pues ha sido engendrada por la voluntad de los pueblos y de sus dirigentes. Y esto es cierto hoy tanto en el Este como en el Oeste, y es válido tanto para los rusos y para los otros pueblos de la Unión Soviética como para los bálticos, los checoslovacos o los yugoslavos. En el antiguo imperio soviético, todo va a depender de lo que los pueblos decidan por sí mismos. ¿Van a dejarse llevar por el camino de la anarquía, y van a ser incapaces de aceptar y conciliar los cuatro principios de Helsinki? ¿De dónde van a sacar el certificado de garantía de que son todos independientes si no aceptan que, por razones económicas y tal vez incluso políticas, deben trabajar juntos en una especie de confederación, o de federación, calcada de la propia de la Comunidad, ya que es el ejemplo que con más frecuencia y con más gusto citan? O bien, si recuerdan una época anterior al comunismo, ¿reunirá Rusia las fuerzas suficientes para ensamblar el conjunto y ser luego su tutora o su monitora? Dificultad suplementaria: ¿dónde colocar a esa Rusia o a esa Unión pos-soviética, que perteneció a Europa y al mismo tiempo a otro mundo? Si, yendo a lo esencial, los pueblos de la ex Unión reconstruyen un conjunto con una defensa y una moneda comunes, seguirán siendo una potencia de primer orden que mantendrá estrechas relaciones con la confederación europea, en la que yo veo, tal vez, una transición hacia una Comunidad ampliada. Pero colocar desde ahora mismo a los rusos en una confederación europea, sólo serviría para suscitar inquietudes en los Estados Unidos y también en Japón...

234

Bien se vio con ocasión de la reunión de Praga, convocada en julio pasado por los presidentes Mitterrand y Havel. Los americanos, que están a favor de una Europa que fuera de San Francisco a Vladivostok, pero contra una Europa que fuera de Brest a Vladivostok, eran hostiles a un proyecto de esa naturaleza. Esa fue una de las razones del fracaso. Pero no es razón para no retomar esa idea de confederación lanzada por el presidente de la República Francesa el 31 de diciembre de 1989.

Sobre ese fondo de incertidumbres, nuestro activo comunitario aunque modesto, es sumamente valioso. Querer vivir juntos y aceptar el imperio del derecho, la responsabilidad democrática y la igualdad entre los Estados, ¿no es acaso una mina de oro en una Europa sacudida por sus viejos demonios? ¡Y vamos a tirar todo eso al cesto de los papeles de la Historia! No: rechacemos ese mal sueño y démonos antes de fin de año unas instituciones válidas para nuestras ambiciones. Para Europa, la de los Doce y la que le suceda, hallemos los medios de ser políticamente eficaces, democráticamente responsables y abiertos al futuro.

## V

### EUROPA FIEL A SU HISTORIA

¿Qué seguridad queremos para Europa? La unificación alemana y la emancipación del Este del continente consagran el final de una época —la del choque de las Alianzas y la de la confrontación de los ejércitos en la estabilidad— y el inicio de otra, más incierta, que hay que concebir y construir desde sus cimientos. Caídos, pues, los muros, hay que reflexionar sobre un nuevo orden de seguridad para Europa.

El Secretario de Estado norteamericano, James Baker, el 12 de diciembre de 1989, en un discurso pronunciado en Berlín acerca de «la nueva arquitectura de Europa», definía los principios a los que se mantienen fieles los estadounidenses: «Esta nueva arquitectura debe reservar un lugar a viejas fundaciones y estructuras que siguen siendo útiles —como la OTAN—, aún reconociendo que también pueden servir a otros nuevos objetivos comunes. La nueva arquitectura debe buscar la construcción de

237

instituciones —como la Comunidad Europea— que puedan ayudar a unir el Oeste dejando una puerta abierta al Este. Y debe inventar estructuras —como el proceso de la CSCE— que podrían superar la división de Europa y tender un puente hasta el otro lado del Atlántico». En resumen, «los Estados Unidos son y seguirán siendo una potencia europea».

Entre este discurso de Berlín y el de Jacques Delors en Londres, muchas cosas importantes han ocurrido:

- El 19 de abril de 1990, los señores Mitterrand y Kohl preconizan la aceleración de la construcción política de Europa haciendo de la seguridad común uno de los objetivos esenciales de ésta, un objetivo que adopta el Consejo Europeo, reunido en Dublín el 28 de abril, para dar luz verde a la unificación alemana.
- El 21 de junio, con ocasión de la ratificación del Tratado de Estado entre la RFA y la RDA, sus dos Parlamentos reafirman la intangibilidad de la frontera Oder-Neisse.
- A principios de julio, los países miembros de la OTAN, reunidos en Londres, convinieron en modificar la estrategia de la Alianza y solicitaron a la URSS que aceptara a la Alemania unificada en la OTAN, cosa que hizo Gorbachov el 16 de julio durante un encuentro en Moscú y en Stravopol con Helmut Kohl. Un acuerdo que supone la retirada en cuatro o cinco años de las fuerzas soviéticas de la RDA y una importante ayuda económica alemana.
- El 2 de agosto, nueva conflagración en el Oriente Medio: Irak invade Kuwait.
- El 21 de agosto, la Comisión adopta los reglamentos que permiten a los Lander del Este adherirse a la Comunidad, lo que se culmina con la unificación alemana el 3 de octubre.
- El 6 de noviembre, Hungría se convierte en el primer país del Este que se adhiere al Consejo de Europa.
- Del 19 al 21 de noviembre, la Conferencia en la cumbre sobre Cooperación y Seguridad en Europa, reunida en el Centro Kléber, adopta la Carta de París que regula los principios sobre los que se fundarán las relaciones en Europa.
- El 23 de noviembre se firma una declaración transatlántica que rige la cooperación entre los Estados Unidos y la Comunidad Europea.
- Por último, el 17 de enero de 1991, se desencadena la ofensiva «tormenta del desierto» contra Irak, por la que se recuerda a Europa el peso determinante de los Estados Unidos en la seguridad mundial. Además, se anuncia que las tropas norteamericanas que estaban estacionadas en Europa, y que han sido enviadas al Golfo,

regresarán a los Estados Unidos. Europa se vacía de fuerzas militares extranjeras, aunque la presencia norteamericana queda confirmada en el marco de los compromisos de la Alianza Atlántica.

Partiendo de estos hechos, ¿puede haber un pilar europeo de la Alianza Atlántica, una Europa que tome en sus manos su destino sin renegar de sus alianzas? Esta discusión sobre la posibilidad de una seguridad autónoma, realmente no es nueva. Lo cierto es que nunca ha dejado de existir ni siquiera tras el fracaso de la Comunidad Europea de Defensa en 1954. Pero la creación de la UEO y la adhesión de la República Federal de Alemania al tratado del Atlántico Norte llevaron el debate por una vía en la que lo que primaba era la interpenetración de la seguridad europea con la seguridad norteamericana a través de una integración militar en el seno de la Alianza.

Sin embargo, se han producido progresos durante estos últimos años en el frente europeo: los miembros europeos de la Alianza se han dotado de instrumentos de coordinación, y el aparato de la CSCE ha encontrado a través de la Conferencia sobre Medidas de Confianza y de Seguridad y sobre el Desarme en Europa (MCSD), una dimensión específicamente centrada en la defensa de Europa. El Acta Unica europea ha organizado la cooperación en los aspectos económicos de la seguridad. Y la Comunidad como tal ha firmado la Carta de París.

Pero la asimetría existente en materia de decisión, en el seno de la Alianza entre los Estados Unidos y sus aliados, ha vuelto a abrir el debate en el momento mismo en que el Pacto de Varsovia se disgregaba y en el que la construcción europea tomaba nuevos derroteros. ¿Qué mejor audiencia para un defensor de una Europa europea que el Instituto Internacional de Estudios Estratégicos de Londres? Se trata de desarrollar un concepto de seguridad global y de hacer de la UEO no un puente con la Alianza Atlántica, sino «el crisol de una defensa europea inscrita en la Comunidad y el segundo pilar de la Alianza Atlántica, junto al pilar norteamericano».

Es de señalar que un mes después, el 17 de abril de 1991, en Luxemburgo, James Baker volverá a recordar la importancia de la OTAN como única instancia de seguridad para Europa.

Este debate sobre las funciones respectivas de la Alianza Atlántica, de la Unión Europea y de la UEO, ha ido parejo con la preparación del Tratado de Maastricht. Y aún queda mucho para que concluya.

En fin, como las lecciones de la historia son útiles cuando los desafíos son grandes, este capítulo viene introducido por un breve discurso pronunciado ante historiadores, sobre lo que nos han enseñado los fracasos de intentos de integración en el pasado.

## «1992 Y LA HERENCIA DE LA HISTORIA»

*En un Coloquio de historiadores en Bruselas,  
el 7 de julio de 1989*

La construcción europea se halla hoy en una fase dinámica. Su historia reciente muestra que ha dejado de dudar de sí misma y que ha preferido la iniciativa al repliegue. Las propuestas fijadas para finales de 1992, la firma del Acta Única y la reforma financiera de febrero de 1988, han sido los momentos relevantes de un proceso de relanzamiento que permite que la Comunidad vuelva a levantar cabeza.

Debemos cuidar de que ese movimiento invoque a otros movimientos, de que alimente otros dinamismos. Hace falta que el objetivo fijado por el tratado, la Unión Europea, halle en la extensión de este «circulo virtuoso» el impulso necesario para su progresiva realización.

Pero las instituciones de la Comunidad no tienen el monopolio de este proyecto. Favorecen su transcripción en el orden del derecho y aseguran su gestión. Sin embargo, por sí solas no ofrecen los medios de comprender esta ambición ni la justifican.

Para definir este proyecto, para evaluar sus logros —y también sus errores—, necesitamos de quienes, al tener como método el mantener los hechos a distancia, reinscriben el presente en su contexto y establecen sus filiaciones; me refiero a los historiadores.

A los historiadores les corresponde, en efecto, ver en su perspectiva un proceso de integración en el que las preocupaciones inmediatas ocultan a veces su verdadera esencia. Para ser correctamente leída, para ser aprehendida en la totalidad de sus implicaciones,

240

nuestra empresa exige que se la inserte en el conjunto de la historia.

Pues no hay progreso sin memoria. Al escoger el tema de las uniones económicas y monetarias en Europa desde principios del siglo XIX —un tema que ustedes han tratado exhaustivamente— el Instituto Europeo de Florencia nos invita también a identificar, en una incomparable suma de experiencias, la materia de una enseñanza. En principio porque permite desbrozar en ese conjunto de constantes movimientos de integración aquellos que nos interesa retener. Y también porque nos permite entender las causas de numerosos fracasos.

Todo ello constituye una nueva incitación a reexaminar los componentes y las ambiciones de nuestro propio proyecto.

### *La apuesta por la supervivencia en los movimientos de integración*

La primera enseñanza que me gustaría extraer de los trabajos que ustedes han realizado, hace referencia a la constancia de un reto por la supervivencia en los movimientos de integración. Las experiencias que ustedes han evocado, no tienen los mismos orígenes; cada una de ellas responde a su lógica particular. Sin embargo, tienen en común el hecho de constituir una reacción

frente a una presión exterior que amenaza la integridad, política o económica, de unos elementos cuyo acercamiento se ve favorecido por esos mencionados movimientos.

En este espíritu, la integración sería la dinámica, forzada o libremente consentida, que ha conducido a muchas entidades —provincias, naciones o Estados— a agruparse en un conjunto único. Dos precisiones al respecto: ante todo, la integración, cuando llega a su realización, reviste siempre una dimensión política. Y supone por otra parte, la plena compatibilidad y el pleno reconocimiento entre ellos de los elementos que la constituyen. Supone igualmente, para poder ligar entre sí a estos elementos, el ejercicio en común de ciertos poderes que encarnan y profundizan una unidad institucional, económica, social o cultural.

Las uniones aduaneras, las uniones monetarias, a las que ustedes

241

han otorgado primacía en su estudio, son etapas de ese proceso global. Por eso, y en razón de su inconclusa acción —ya que no todas han desembocado en una Unión Política—, deben atraer nuestra atención.

Dejando aparte las tentativas hegemónicas, observo que ustedes insisten en la necesidad y en la existencia de un reto vital que sería el origen de esos procesos de integración económica.

No olvido que este reto puede tener en sí mismo una resonancia política. Mostraré que, muchas veces a lo largo de la historia, hasta ha precipitado el proceso de unión. La unificación del espacio económico italiano en el siglo XIX está provocado, por un lado, por el rechazo de una situación de dependencia, sea ésta la dominación napoleónica o la ocupación austriaca.

Han estudiado ustedes el ejemplo del Benelux. El Reino Unido de los Países Bajos, entre 1815 y 1830, definía un espacio económico destinado a oponerse al expansionismo francés al que se consideraba amenazador tras la caída del Imperio.

Y por lo que a la constitución del Benelux se refiere, entre 1943 y 1944, fue, sin lugar a dudas, una respuesta a una situación de inferioridad virtual. Tres Estados deciden constituir una unión aduanera para asegurarse un mayor peso —diplomático y no solamente económico— en un mundo que la posguerra reserva al dominio de las grandes potencias.

Pero este reto por la supervivencia responde más específicamente a la necesidad de dar mayor cohesión a unas redes de intercambios comerciales mantenidos hasta entonces por la lógica de la proximidad entre varios Estados o provincias. Y puesto que resultan vitales, estos intercambios exigen un marco formal. Se trata de consolidar un logro y preservar la dinámica de los intercambios en nombre de esa misma necesidad económica.

Han recordado ustedes también que Luxemburgo, una vez asegurada su independencia en 1839, tuvo que buscar, para sobrevivir económicamente, una unión aduanera con sus vecinos más próximos de ahí su entrada en el Zollverein tres años después. De ahí también, en el diferente contexto de los años 1920, el nacimiento de la Unión Económica Belgo-Luxemburguesa.

Esta necesidad económica, que subraya el carácter vital de los flujos comerciales, toma con frecuencia en el siglo XIX la forma de

242

la complementariedad. Han mencionado igualmente ustedes los lazos estrechos que justificaron el acercamiento de Hungría y de algunas provincias, como Bohemia o Moravia, a la Unión Aduanera de los Habsburgo, porque sus intercambios, de materias primas por manufacturas, por ejemplo, desempeñaban esa complementariedad.

Hoy, sin embargo, la dinámica de los intercambios se inspira en un sistema de múltiples interdependencias difícilmente controlables. El proceso de integración es, pues, una respuesta a la necesidad de gestionar estas interdependencias. Pondré un sólo ejemplo: el desconocimiento de esa necesidad, que se ha traducido en una muy insuficiente gestión de los flujos, explica, entre otros factores, «la desintegración económica de Europa» en la década de 1930. El profesor Griffiths les ha hablado de ello. Una mejor percepción de las interdependencias hubiera implicado, en otras circunstancias, un proceso de intensa cooperación como respuesta a la crisis.

Me atendré a estos ejemplos. Muestran que los movimientos de integración económica y monetaria, a lo largo de la historia han dejado translucir, más o menos explícitamente, el reto por la supervivencia. Tanto si responden a una amenaza política como si representan la formalización más eficaz de una necesidad de orden económico y comercial.

Las diferentes investigaciones que ustedes han llevado a cabo nos ofrecen también una clave de la dinámica de integración: se puede aplicar tanto a los inicios —a las preocupaciones de las que nace esta misma dinámica— como a los momentos en los que el proceso se cumple o, al contrario, cuando se interrumpe. Pues si dejamos a un lado las integraciones nacionales duraderas, las uniones económicas que ustedes han estudiado nos interesan también en razón de sus fracasos.

### *La lección de los fracasos*

Ésta es, en efecto, la segunda lección que ustedes nos invitan a extraer del pasado: las razones por las que, en un momento dado, un proceso de unión aduanera o monetaria se degrada o se debilita.

Para analizar esos fracasos o esas dificultades me agradecería

243

precisar tres aclaraciones. Evidentemente, podrían completarse con otras.

Primer tipo de explicación: algunos procesos de integración se han visto condenados al fracaso por no haber corregido los desequilibrios estructurales de que eran portadores, o por no haberlos identificado correctamente. Consecuencia primera de este fenómeno cuando la integración económica no surte efectos positivos, las partes no pueden obtener más de lo que inicialmente habían invertido.

En el caso de Austria-Hungría, se evidencia que el Imperio se debilitaba a causa de unas profundas disparidades regionales. Que se tradujeron en desigualdades de crecimiento, como así lo testimonia el retraso crónico de Galitzia o de Dalmacia. Y no es que la permanencia de estos desequilibrios vaya a explicar por sí sola el hundimiento del Imperio. Pero esos desequilibrios

gravaron con una hipoteca duradera el armonioso desarrollo de la Unión Aduanera de los Habsburgo.

Tampoco quiero presuponer que los desequilibrios estructurales hayan de conducir necesariamente al fracaso de los procesos de integración: el ejemplo de Italia mostraría, no obstante, que ese conjunto nuevamente constituido puede ser perdurablemente debilitado por el mantenimiento de fuertes disparidades entre regiones.

Mi segunda sugerencia consiste en reconocer una potencial fuente de fracaso en una insuficiente definición del interés común. Puede ser que este interés no se haya formulado con bastante claridad; puede suceder también que haya sido anulado por el interés de una sola parte. Los dos casos que ustedes, con sus contribuciones, permiten aclarar.

El sistema continental es un ejemplo de integración económica confiscada en beneficio de uno solo. El bloqueo napoleónico reposaba, en efecto, en la satisfacción del interés de uno solo de los elementos asociados en la común empresa.

El interés común puede también desaparecer bajo la preponderancia de intereses nacionales: piénsese de nuevo en el ejemplo austro-húngaro, pues la Unión Aduanera de los Habsburgo es de las que no sobrevivieron a la reivindicación de esos intereses, en detrimento del interés común. Aunque habría que ponerse de acuerdo

244

previamente sobre qué se entiende por interés común. ¿No es acaso una de las cuestiones centrales que plantea la prosecución de la construcción europea?

En fin, tercera observación: trata de la debilidad institucional de algunas de las uniones que ustedes han estudiado. Voy a citar esta vez un caso escolar que, ceo, no ha sido abordado: me refiero al ejemplo de la Unión Latina, creada en 1865 a instigación francesa. En 1880, 18 países europeos habían adoptado la unidad monetaria francesa como base de sus sistemas nacionales. Y fue en vano: ese sistema —positivo en el plano estrictamente monetario— no podía durar, por carecer de un mecanismo institucional que permitiera a las partes la consulta y la acción en común.

Me parece una enseñanza fundamental. No puede darse integración que pretenda alcanzar el éxito sin un verdadero dinamismo institucional. Si le falta, el proceso mismo de integración se ve privado de coherencia. Y añadiría que el principio de las organizaciones intergubernamentales raramente refleja ese dinamismo institucional. De ahí la innovación de los padres del Tratado de Roma, tendente a dar a la Comunidad una memoria activa y un sistema de decisión eficaz.

### *La integración europea a la luz de las enseñanzas de la historia*

Bien se echa de ver que en la integración europea también tiene su parte el reto por la supervivencia. No bajo la presión de una dominación, sino porque resultaba indispensable el dar un marco formal a la idea de una puesta en común de los recursos por múltiples razones políticas que es inútil recordar aquí.

Desde este estricto punto de vista, la integración europea es una respuesta a la necesidad económica de adaptarse a los nuevos datos económicos de la posguerra. Necesidad



también de asegurar a las economías de los países de la Comunidad un verdadero potencial de crecimiento. A esta necesidad es a la que responde la aplicación de un mercado sin barreras aduaneras a escala de los seis países signatarios del Tratado de Roma de 1957.

El relanzamiento de la integración desde 1985 y la firma del

245

Acta Unica se inscriben también en esta lógica. La instauración de un gran espacio económico común, fijado para 1992, es una respuesta al desafío que nos imponen la mundialización de las interdependencias, los desafíos de la competitividad y la nueva revolución tecnológica.

Segunda observación: el Espacio Económico Europeo no se limita a la existencia de una zona de libre comercio. Si así fuera, sancionaría unos profundos desequilibrios entre determinadas regiones de la Comunidad —hoy atrasadas en su desarrollo o enfrentadas al problema de las reconversiones— y otros conjuntos geográficos más prósperos y estructuralmente mejor adaptados. Estas desigualdades pondrían en tela de juicio la cohesión de la Comunidad y, por tanto, su misma existencia.

Por eso, el Acta Unica ha dado a la Comunidad los medios para luchar contra esos desequilibrios estructurales, al conectar la aplicación de este gran mercado con unas políticas de seguimiento y con una mejor redistribución de los recursos. De ahí la importancia de las políticas comunes y en primer lugar de las políticas llamadas estructurales.

Solamente con esta condición, la Comunidad puede ser, a diferencia de otras precedentes, algo positivo. Cada miembro debe estar en condiciones de realizar un balance positivo de las ventajas en relación a los costes de su integración. Los beneficios de un potencial de crecimiento se incrementan con el efecto de escala ligado a la aplicación del mercado único. Los Estados miembros no salen debilitados de su integración más bien al contrario, para ellos es como un seguro que refuerza su capacidad económica.

Otro escollo que debemos evitar: una insuficiente atención al interés común. Diría incluso, siguiendo las enseñanzas de Jean Monnet, que la Comunidad no existe más que en función de ese interés común; y se esfuerza en descubrirlo en cada una de las políticas que los tratados le obligan a llevar.

Tampoco se descuidan los intereses nacionales. La Comunidad es por naturaleza la expresión de un pluralismo. Dos principios garantizan a los Estados miembros el tomar en consideración sus propios intereses.

El principio de diversidad, por un lado, nos prohíbe imponer un modelo único a países con tradiciones muy diferentes, cuando

246

no opuestas. La reforma de la política agrícola común ha tenido en cuenta la diversidad de tipos de explotación en la Comunidad. El estatuto de participación de los trabajadores en la Sociedad de Derecho Europeo tiene en cuenta las tres grandes tradiciones de que Europa es depositaria.

Por otra parte, el principio de subsidiariedad, que da toda su importancia a los grados de decisión nacionales o descentralizados. La Comunidad no tiene por qué legislar al más mínimo

pretexto: sólo lo hace cuando el nivel comunitario parece el más adecuado. Si ése no fuera el caso, la prioridad pasa a los niveles nacionales o regionales. Ésa es nuestra filosofía de la integración.

Hay que añadir, por último, que la Comunidad se ha dotado de un mecanismo institucional dinámico y original, a la medida de los compromisos que unen a los Estados miembros. Dispone, desde la Alta Autoridad de la CECA, de un ejecutivo que disfruta de cierta independencia frente a los Estados miembros. La Comisión funciona hoy como memoria viva de la integración, pero también como su órgano iniciador.

Segundo factor de este dinamismo institucional que ustedes seguramente valorarán: el voto del Consejo por mayoría cualificada, hasta hace no mucho censurado por el compromiso de Luxemburgo, pero hoy aceptado y formalizado en el Acta Unica. Así es como la Comunidad se distingue de una organización de tipo intergubernamental. Así es como puede evitar los riesgos de parálisis que amenazaban a las organizaciones de este tipo.

Vemos, pues, que la integración europea, que parcialmente halla su origen en la necesidad de la supervivencia, ha conseguido hasta el presente evitar muchos escollos gracias a haber aprendido de los errores pasados.

Al genio de algunos padres fundadores de la CEE, como el de Jean Monnet, por ejemplo, debemos el haber sabido prevenir estos signos de ruptura. Lo cual posiblemente no basta para hablar de un modelo europeo de integración estable y fructífera. Pero, sin embargo, veo en él determinadas facetas de nuestro éxito.

Y dado que el ejemplo de las uniones económicas y monetarias les ha guiado a ustedes en su trabajo, me parece útil evocar, para concluir, el nuevo salto cualitativo que podría ver realizado la Comunidad por la vía de la integración. La Unión Económica y Monetaria,

247

si llega a buen puerto, constituirá un paso tan importante hacia la Unión europea como lo es el Acta Unica con relación al Tratado de Roma.

El Consejo Europeo de Madrid nos ha permitido dar un gran impulso a los primeros trabajos preparatorios. Sin prejuzgar sus resultados, querría simplemente indicar que esta nueva etapa hacia la integración se inscribe en la misma lógica que la que se deduce de los análisis que ustedes han realizado una respuesta al reto de la mundialización, especialmente en la esfera financiera; el anhelo por una coherencia que permita obtener todos los frutos de un espacio económico y social común; unas instituciones que faciliten la integración, cuando ésta sea necesaria, y que intensifiquen la cooperación, cuando ésta sea indispensable.

No me pronuncio sobre el éxito de esta nueva etapa de integración los esfuerzos que va a demandar a los Estados miembros están suscitando ya algunas resistencias. Pero me ha parecido oportuno abrir esta perspectiva porque muestra que los diferentes momentos de la integración europea obedecen a unas exigencias permanentes.

Esta integración no está concluida. Quedan aún diversas etapas antes de llegar a la Unión Política que sigue siendo nuestro último objetivo.

Al muy rico material que esta conferencia ha ofrecido a nuestra reflexión deberemos, en cualquier caso, un mejor conocimiento de las condiciones que debe reunir una integración

económica lograda. Deseo que esta aportación pueda completarse con otras procedentes de la sociología o de la ciencia política que pondrán de relieve otras propiedades de una integración llevada hasta su conclusión.

Quedan así, pues, trazadas las vías de una colaboración entre investigadores, intelectuales y participantes inmediatos en la construcción de la Europa comunitaria. El Instituto de Florencia ha de ser uno de los lugares de esta convergencia, y le agradezco el que nos haya permitido mantener esta reunión presente. Tengo la profunda convicción de que una colaboración semejante es indispensable para nuestro progreso. La construcción europea necesita de ustedes.

## «LA SEGURIDAD DE EUROPA»

*Discurso en el International Institute for Strategic Studies,  
en Londres, el 7 de marzo de 1991*

Los acontecimientos de los últimos meses nos obligan a volver la mirada hacia atrás para tener una mejor perspectiva y a interrogarnos, más aún que hace algún tiempo, sobre los fundamentos de la seguridad.

¿Cómo se presentan, desde mi punto de vista, los aspectos de la seguridad en la integración política y económica de Europa?

La guerra del Golfo ha puesto de relieve, si es que era preciso hacerlo, los límites de la influencia y de la acción de la Comunidad Europea, pese a que ésta progresa a pasos agigantados hacia su integración económica, y pese a que la cooperación en materia de política exterior ha subido su listón en estos dos últimos años.

Esta constatación no es sino un nuevo estímulo para ir hacia una forma de Unión Política que suponga una política común en materia de relaciones exteriores y de seguridad. Tal es el objetivo asignado a la Conferencia Intergubernamental que se ha inaugurado en Roma en diciembre pasado sobre la base de unas orientaciones adoptadas por el Consejo Europeo.

El ideal de los padres de Europa era asociar a nuestros países y a nuestros pueblos en una Comunidad más apta que cada uno de los países por separado para concretar sus valores, defenderlos donde se hallaran amenazados, y fomentarlos allí donde no existieran.

En otras palabras, esta Conferencia será la prueba de fuego de la ambición que la Europa de los Doce se asigna en el mundo de

249

hoy y de mañana. Un mundo parecido al de ayer, lleno de progresos y de retrocesos, de nuevas cooperaciones y de nuevas tensiones. Un mundo en el que los riesgos cambian de naturaleza o de origen, pero que afectan por igual a los europeos y a los demás habitantes del planeta. La creciente interdependencia entre todas las partes del mundo es, sin lugar a dudas, el fenómeno central que hay que tener en cuenta, tanto cuando se trata de política exterior o de seguridad, como cuando se abordan las grandes cuestiones económicas, monetarias y comerciales.

Las opiniones públicas deben estar convencidas de ello, lo cual, en nuestras democracias, tal y como son, implica un elevado nivel de conciencia de los retos colectivos, de los debates de gran alcance. Por mi parte, desde hace dos años, había hecho algunas llamadas de atención contra un exceso de euforia derivado de dos acontecimientos importantes para nuestra Europa. El tema movilizador de los años siguientes al 1945, «nunca más una guerra entre nosotros», había alentado la esperanza de los constructores de Europa. El objetivo se ha conseguido y sabemos a qué se lo debemos. Más recientemente, el hundimiento del comunismo ha abierto la

perspectiva de una era de paz, de libertad y de libre cambio en toda Europa. Nos queda trabajar en ello con paciencia y con atención.

Pero nuestro horizonte no puede limitarse a la Gran Europa. En torno a nosotros, las desmesuradas ambiciones, los apetitos de poder, las revueltas nacionales y el subdesarrollo se acumulan para crear factores potenciales de explosión, de desestabilización y de conflictos, alimentados por la creciente diseminación de las armas de destrucción masiva.

Ahí está el reto para la Comunidad. Si quiere ser digna del ideal que la inspira, debe afrontar los desafíos de la historia y asumir su parte en unas responsabilidades políticas y militares que incumben a nuestras viejas naciones que siempre han dejado su huella en la Historia.

Las turbulencias están ahí, y los riesgos también. La política europea sobre la Seguridad todavía no existe. Pero hay que debatirla desde ahora mismo, con la voluntad de acelerar el proceso de integración política de Europa, única respuesta a la aceleración de la Historia.

Pero antes de entrar en una reflexión sobre lo que podría ser

250

una política común de defensa, hay que insertarla en una noción más amplia de seguridad, que a su vez apela a una concepción del orden mundial y a la solidaridad de nuestros sistemas sociales. Es decir, que el problema de la defensa se plantea de una manera diferente a como se planteó en los años cincuenta; entonces los arquitectos de la construcción europea habían imaginado que la Europa política se pondría en camino gracias a la creación de la Comunidad Europea de Defensa.

Hoy existe una dinámica de la construcción europea que ofrece algunas condiciones favorables para dar nuevos pasos hacia adelante.

## 1. LA SEGURIDAD, UN CONCEPTO GLOBAL

Vivimos una de esas fases intensas de mutación en la que los datos se nos imponen: la perspectiva de una liberalización del compromiso europeo respecto a las dos grandes potencias; las consecuencias mundiales de un cambio de naturaleza de la bipolarización Estados Unidos - Unión Soviética; recrudecimiento de las tensiones y de los conflictos como consecuencia de una menor presión de la bipolarización; en fin, y por no citar más que algunos parámetros esenciales, la existencia de una zanja cada más profunda entre el Norte y el Sur.

Como siempre que se produce un período de incertidumbre y de amenazas, se invoca la necesidad de un nuevo orden mundial que devolvería algunas opciones a la paz y a la seguridad.

### *La seguridad o el problema del respeto al derecho*

Todos los arquitectos de un nuevo orden mundial han perseguido siempre el mismo objetivo: el de hacer respetar el derecho en los asuntos internacionales. La Sociedad de las Naciones antes de la última guerra y la Organización de las Naciones Unidas hoy.

Repitémoslo: la interdependencia creciente del mundo vuelve a

lanzar el debate, si no sobre un gobierno mundial —perspectiva fuera de nuestro alcance hoy—, sí al menos sobre el establecimiento de reglas que favorezcan la seguridad y el intercambio, la puesta a punto de procedimientos de solución pacífica de los conflictos. Y con la crisis del Golfo ha surgido una cuestión todavía más delicada: ¿en nombre de qué y cómo hacer respetar, si necesario fuere por la fuerza, el derecho internacional?

La dimensión trágica de la Historia hace surgir dudas en cuanto a la posibilidad, no sólo de responder teóricamente a estas cuestiones, sino de poner a punto dispositivos realistas y eficaces.

Sin embargo, no tenemos otra opción. Renunciar a esta tarea, difícil, constituiría una especie de renuncia colectiva y una mentira de cara a nuestros pueblos, acunados durante demasiado tiempo por su prosperidad material, miopes durante muchos años frente a los grandes desafíos que nos asaltan. Hay que recordarles que la democracia y la libertad hay que merecerlas, que son exigentes, que reclaman cohesión en el interior y generosidad y firmeza frente al exterior.

Estos propósitos tienen plena aplicación con la guerra del Golfo. Hacer triunfar el derecho, especialmente el ligado a la integridad de cada Estado soberano, en este caso Kuwait, era vital. Pero, ¿cómo triunfar plenamente sin integrar ya ahora una visión de la poscrisis? Se trata de combinar respuestas a problemas variados de gran complejidad: la solución de las tensiones nacidas de los problemas palestinos y libaneses; una garantía creíble dada a cada Estado en lo concerniente a su propia seguridad; la indispensable disminución de los armamentos que convierten a esta región en un inmenso polvorín; el respeto a los derechos de las minorías, en este caso los kurdos; la organización de un espacio de desarrollo económico en la perspectiva de un progreso y de un futuro abiertos a todos los habitantes de la región.

Hoy ha sido el Golfo. Mañana será otra región del globo. El modo con que contribuyamos a la solución de esta crisis estará preñado de consecuencias, positivas o negativas, para el refuerzo de la seguridad en el mundo entero.

En ello nos jugamos, si no la suerte, si al menos la capacidad de influencia de la Organización de las Naciones Unidas, que debe

ganar, una vez que las armas callen, la batalla de la paz, y de paso demostrar que está en condiciones de prevenir nuevas crisis.

### *La seguridad, un problema de la sociedad*

Tocqueville lo ha dicho todo a propósito de la grandeza y la servidumbre de la democracia. Si aún viviera, podría ilustrar sus análisis fundamentales tomando en consideración los fenómenos de opinión pública ligados a la creciente importancia de los medios de comunicación, las tendencias al repliegue sobre sí mismo, la dificultad de hacer vivir un gran designio llevado con verdadero civismo.

Ése es nuestro desafío interno, al tiempo que debemos integrar unas nuevas dimensiones en nuestras políticas, como son la protección del medio ambiente o, más fundamentalmente, las

relaciones entre el hombre y la naturaleza. Las opiniones públicas tienen la intuición de que se trata de un problema capital, pero no han integrado todavía las obligaciones de una política a largo plazo tendente a transmitir a las futuras generaciones un capital como es el de una naturaleza bien conservada.

En otro orden de ideas, cada vez es más difícil controlar en nuestros países los flujos migratorios e integrarlos en una visión armoniosa de las relaciones entre los hombres y entre las comunidades.

Nuestra seguridad depende, sin embargo, de la capacidad con que nos esforcemos en incrementar el atractivo y la armonía de nuestras sociedades. Si éstas están minadas en su interior por la falta de civismo, por la indiferencia frente a los demás, por las tensiones sociales, ¿cómo esperar que los ciudadanos se movilicen para defender su seguridad, y todavía menos para aceptar que su país corra el riesgo de compartir con otros unas responsabilidades mundiales?

Ésta es la razón por la que —volviendo por un instante a la construcción europea— nos esforzamos en convencer de la necesidad de un proyecto europeo global. No sólo un gran mercado sin fronteras internas, factor de prosperidad, sino también un espacio organizado con la preocupación de la dimensión social y de

253

la solidaridad entre todas las regiones de la Comunidad. De lo contrario, no conseguiremos provocar entre los europeos ese necesario sentimiento de pertenencia a una Comunidad que quiere ser ejemplar por los valores que propone y por la manera en que los traduce en actos.

Junto a los temas de la libertad y de la responsabilidad, el de la solidaridad es crucial en el proyecto comunitario: la solidaridad interna entre las naciones, entre las regiones, entre los individuos; la solidaridad externa con quienes necesitan de la Comunidad, desde los países de la Europa del Este y del Centro por nuestro flanco este, hasta los países del Mediterráneo y del Oriente Medio, simplificando, por nuestro flanco sur. Pero más allá de nuestros deberes ligados a la proximidad de estos países, la Comunidad se ve ampliamente solicitada para que aporte su contribución a la solución de los problemas Norte-Sur; y actúa, todo el mundo lo sabe, en todas esas direcciones. Y se le va a pedir que haga más. Ése debe ser nuestro gran designio, ahí reside la dificultad política de hacerlo aceptar y, después, de realizarlo.

### *La seguridad, un problema de defensa*

En definitiva, asegurar su seguridad quiere decir poder defenderse con las armas en la mano. Querer contribuir al surgimiento de un nuevo orden mundial consiste en participar, si fuera necesario, con fuerzas encargadas de intervenir para hacer respetar el derecho internacional una vez que se ha intentado todo para crear las bases de un entendimiento y de una cooperación entre los pueblos. Pero, como es bien sabido y pese a nuestros esfuerzos, la tragedia está siempre presta a surgir.

Volvamos, para ilustrar nuestro propósito, a la crisis del Golfo. Es cierto que desde el primer día, el 2 de agosto de 1990, la Comunidad Europea tomó las firmes decisiones que de ella se esperaban y confirmó el compromiso de sus Estados miembros para hacer respetar el embargo,

primer arma de disuasión contra el agresor. Pero cuando ya fue evidente que las armas iban a llevar la voz cantante, la Comunidad no disponía ni de herramientas institucionales

254

ni de fuerza de intervención militar que le permitieran actuar en tanto que Comunidad.

¿Están en condiciones nuestros doce Estados miembros de sacar las conclusiones debidas? ¿Lo desean verdaderamente? Los trágicos acontecimientos que vivimos les fuerzan a responder sobre los principios, aunque en lo referente a las modalidades todos convendrán en que no podrá actuarse más que con una evolución progresiva en tanto las sensibilidades estén tan alejadas unas de otras, en tanto algunos parámetros sigan siendo todavía inciertos. ¿Quién podría asegurar, por ejemplo, que la amenaza nuclear va a desparecer rápidamente o que la tensión Este-Oeste ha quedado definitivamente atrás?

Es, pues, sobre un terreno movedizo sobre el que debemos reflexionar y luego negociar acerca de una política común de las relaciones exteriores y de la defensa. Pero, al menos, asegurémonos de que la toma de conciencia está formada por los lazos que existen entre nuestro compromiso en favor de un nuevo orden internacional, por un lado, y la necesidad de levantar un modelo ejemplar de sociedad, por otro, lo que servirá para reforzar el apego de nuestros pueblos a nuestros valores y su disponibilidad para promoverlos y defenderlos, aunque sea a costa de obligaciones económicas y financieras, es decir, de sacrificios quizá mayores.

## II. LA DINÁMICA COMUNITARIA

Antes de responder a estas cuestiones, es indispensable presentar un rápido «estado de la Unión». ¿Dónde estamos? ¿De qué disponemos? ¿Cuáles son las potencialidades inscritas en las decisiones ya tomadas y progresivamente aplicadas?

### *La dinámica interna*

Partamos de lo no-cuestionado: la renovación económica de la Comunidad, pese a que aún queda mucho por hacer hasta situarla al nivel de las dos grandes potencias económicas mundiales.

255

Es un hecho que el movimiento impreso durante estos últimos seis años, mediante el objetivo 92, provoca cambios positivos en nuestras estructuras económicas como lo muestran la aceleración del crecimiento, el aumento de las inversiones y las importantes creaciones de empleo. Nuestros pueblos lo constatan y se interesan más en la construcción europea; nuestros aliados también muestran ese interés y hasta se inquietan; incluso presentan un incierto combate contra la «Europa fortaleza». Primera potencia comercial del mundo y anhelada como tal, la Comunidad es considerada por muchos, desde el exterior, como un gigante económico. Ahora



bien, no se presta más que a los ricos y, en consecuencia, se espera cada vez muchísimo más de nosotros.

Pero nuestros pueblos son también cada vez más exigentes respecto de la Comunidad, en nombre de la solidaridad de destino o de un justo equilibrio entre las ventajas y los costes de la creación de un gran espacio económico común. De ahí ese objetivo de la cohesión económica y social, inscrito en el Acta Unica y proseguido en el marco de nuestras políticas estructurales. Se han consagrado a ello considerables esfuerzos y también cuantiosos recursos financieros: 60.000 millones de ecus en cinco años en apoyo de planes de desarrollo regional, de los programas de reconversión de las regiones industriales en plena crisis de reconversión, y del desarrollo rural, apoyo que es condición básica para una sociedad más armoniosa.

Por eso, la expresión «mercado común», todavía utilizada por algunos, no se corresponde ya con la realidad. Estamos construyendo una Comunidad cuyos Estados miembros ejercen en común una parte de su soberanía, gracias a unas políticas comunes de pleno ejercicio, como la agricultura o la cohesión económica y social, o bien parciales, como las acciones comunes en materia de investigación y tecnología, en el terreno del medio ambiente o en el capítulo de la dimensión social. Tales son los fundamentos de una Comunidad que, gracias a esto, engendra hoy una Unión Política la Unión Europea, como así formula su objetivo el Acta Unica.

Por un efecto de arrastre, que es una de las características de la ingeniería comunitaria, nos vemos impelidos a abrir nuevas canteras, una de las cuales está muy ligada a una concepción global de la seguridad. Se trata de las consecuencias de la libre circulación de

256

las personas, de la exigencia de una acción común o, al menos, de una muy estrecha coordinación para luchar contra lo que amenaza la seguridad individual: la gran criminalidad internacional, el tráfico de drogas, las amenazas terroristas... La solidaridad, una de las piedras angulares del pacto europeo, pasa también por iniciativas políticas en este terreno, que es el propio de la seguridad.

Siempre en base a este virtuoso engranaje, se perfila la Unión Económica y Monetaria. Ciertamente su plena y total realización necesitará transferencias de soberanía, especialmente con la creación de un Banco Central Europeo. Pero no se trata tanto de un salto cualitativo como de un movimiento arrastrado por el éxito del Sistema Monetario Europeo. Fácilmente se comprende lo que representa para la Comunidad, dotada de una moneda única, la posibilidad de desempeñar un mayor papel en el terreno internacional para salir al paso de los factores de desorden que pueden perturbar los mercados de cambio y los mercados financieros. Haciendo valer todo su poder en favor de una mayor estabilidad monetaria —lo cual implica responsabilidades mundiales para la moneda europea—, abogando por una mejor distribución de los recursos financieros entre países ricos y países pobres, la Comunidad aportará una contribución significativa al refuerzo de la seguridad en el mundo. Pero repitámoslo de nuevo, no sin aceptar las obligaciones y los costes de una responsabilidad mundial lúcida y asumida.

*La dinámica externa*

La imagen que los demás países del mundo tienen de la Comunidad explica las múltiples demandas de que es objeto. Y claro está, ni puede desentenderse de ellas ni caer en un activismo angelical y desordenado. No obstante, la tentación, a veces, amenaza a la cooperación política.

Pero volvamos a perspectivas más positivas. La Comunidad desempeña un papel central en la arquitectura de la Gran Europa del mañana. Atrae solicitudes de adhesión de países europeos, y peticiones de ayuda de otros. Y hace frente a todas ellas con una estrategia diversificada, teniendo en cuenta las respectivas situaciones de estos países. Por iniciativa de la Comisión Europea, ha emprendido

257

negociaciones con la AELC, con el fin de obtener ventajas para los países miembros de esa organización; ventajas de un gran mercado sin fronteras. A los países del Este y del Centro de Europa les ha concedido ventajas comerciales en el marco de acuerdos bilaterales y se encarga, además, de coordinar el esfuerzo de ayuda y de asistencia realizado por el conjunto de los países industrializados. Pero hay que hacer observar al respecto que la mayor parte de la carga reposa sobre las espaldas de la Comunidad. Ésta quiere ir aún más lejos, con la perspectiva de acuerdos más prometedores en todos los terrenos posibles de la cooperación: política exterior, cultura y economía.

Si nos referimos ahora a lo que he llamado flanco sur de la Comunidad, además de las ayudas vinculadas a la crisis del Golfo y a las consecuencias del embargo, la Comunidad refuerza sus lazos con los países del Magreb, del Machrek y del Medio Oriente: acuerdos comerciales, protocolos de ayuda financiera, asistencia técnica, acciones destinadas a mejorar el medio ambiente... Y seguramente habrá que pasar a un estadio superior de ambición y, en consecuencia, a un mayor esfuerzo, para establecer y organizar las condiciones económicas que permitan contribuir a la estabilidad de la región en la paz y el desarrollo.

Una exigencia del mismo orden se impone para la contribución de la Comunidad a la solución de los problemas Norte-Sur. Solución que se ilustra, aunque no exclusivamente mediante la Convención de Lomé que beneficia a los países de África, del Caribe y del Pacífico. África, en particular, requerirá de ahora en adelante mayor atención, ya que las graves dificultades económicas y sociales que ese continente conoce no dejarán de tener consecuencias para la seguridad de esa parte del mundo.

### *Una Europa europea*

Llegados a este punto, hay que hablar claro con el fin de que los debates engendrados por la perspectiva de una Unión Europea discurren en las mejores condiciones y provoquen el interés de nuestros pueblos. Europa necesita, para sacar adelante sus ambiciones

258

si es que realmente las tiene, de una identidad política. Europa ha de ser europea.

Esta fórmula ha levantado, en otros tiempos, abundantes polémicas. Y sin embargo, la cuestión vuelve a plantearse. ¿Puede Europa hacer tantos esfuerzos, puede justificarlos ante las opiniones públicas, si no los inscribe en un proyecto de conjunto? No puede realizarlos sin las bazas de una personalidad política y las capacidades que ofrece la potencia económica. Ambos elementos están íntimamente ligados.

Ahora bien, semejante proyecto no es realizable con una concepción de la Comunidad reducida a un gran mercado flanqueado de algunas políticas comunes. Implica una voluntad política fundada en una clara conciencia de los intereses esenciales que los Estados miembros tienen en común, en la convicción de que asegurarán mejor la defensa y la promoción de esos intereses actuando unidos en el ejercicio compartido de la soberanía.

He aquí por qué es deseable que los pasos hacia adelante que se han dado y los que se darán en el futuro en lo económico y en lo monetario vayan acompañados por, o mejor aún, encuadrados en un adecuado marco político. Bien pueden comprenderse, en esas condiciones, los estrechos lazos que unen los trabajos de las dos conferencias intergubernamentales, una sobre la Unión Económica y Monetaria y otra sobre la Unión Política, que permitirán dotarnos de instituciones responsables, eficaces y bajo control democrático.

Entiendo las reticencias y las inquietudes que suscita tal discurso en algunos Estados miembros que rechazan el análisis y se atienen a la concepción clásica de la soberanía nacional, y en algunas potencias amigas que parecen recelar ante la eclosión de la personalidad europea. ¿Podría decirles a estas últimas que se equivocan, o bien que sus temores son injustificados?

Los Estados Unidos, ya que de ellos se trata, nada tienen que esperar de una Comunidad políticamente muda y económicamente subordinada. Creo que lo han comprendido, ya que han firmado la declaración transatlántica del 20 de noviembre de 1990 que echa los cimientos de los fundamentos de una alianza renovada a través de la solidaridad atlántica reforzada, que da fe de la existencia de una identidad europea en materia de seguridad, abriendo así la vía de un reparto equitativo de las responsabilidades y de las cargas.

259

Si tal fuera el caso, la pelota está en el campo de los europeos. A ellos les corresponde tomar sus responsabilidades y asumir el peso correspondiente.

Entonces es cuando surgen las cuestiones ligadas a la política exterior y a la seguridad. Veinte años de cooperación en materia de política exterior han permitido un mejor conocimiento recíproco, un acercamiento de los métodos de trabajo diplomático que han desembocado, a veces, en posturas unánimes. Pero todo eso no es suficiente. El Consejo Europeo ha fijado, como uno de los objetivos esenciales de la reforma de los tratados, la progresiva aplicación de una política exterior y de seguridad común. Aunque estos dos campos están íntimamente ligados, ello no implica que los Doce puedan progresar según procedimientos idénticos y al mismo ritmo en los dos campos.

Si se adopta la base de una política exterior común, aún quedarán algunas opciones difíciles de tratar en lo que concierne específicamente a la defensa. Sin lugar a dudas, éste es el meollo de la dificultad. Por eso es conveniente poner todas las cartas boca arriba.

### III. LAS OPCIONES DE UNA POLÍTICA DE DEFENSA

La única opción compatible con el diseño global de la Unión Europea es la de situar la política común de seguridad en su seno. No sería éste el caso si, como preconizan algunos, se deseara como estadio final de la integración europea la creación de varias comunidades, una girando en torno a la integración económica, otra sobre la cooperación política y una tercera en torno a la seguridad. Y no es que haya que excluir las etapas de transición. Son indispensables, especialmente en lo referido a la defensa donde la Unión de la Europa Occidental puede jugar un papel muy útil. Pero hay que hablar claro. Lo que nos proponemos es una Comunidad única en el marco de las ambiciones de la Unión Europea señaladas en el Acta Única. Y se trata, no nos cansaremos de repetirlo, de una Comunidad fundada en la unión de los pueblos y la asociación de

260

los Estados-nación en busca de unos objetivos comunes y profundizando en la personalidad europea.

Es obvio que se pueden defender otras alternativas. Las diversas maneras de proceder pueden y deben ser estudiadas con atención. Pero hay que definir el horizonte. Y recuerdo que si los autores del Tratado de Roma hubieran adoptado un proceso pragmático sin indicar hasta dónde querían llegar, nunca habría dado la Comunidad los pasos hacia adelante que constituyen la realidad de hoy y su potencialidad para mañana. Ahí entraría en primer lugar la Unión Económica y Monetaria. La concepción que tenemos de la Comunidad de mañana implica una moneda única, como atributo de la capacidad de actuar, como objeto e instrumento de nuestra ambición. Lo mismo debe suceder con la Unión Política.

A estas alturas de la reflexión, no quiero realizar una larga digresión acerca del devenir de la soberanía nacional. Soberanía, que, en mi opinión, sólo puede conservar su consistencia en el ejercicio en común, teniendo en cuenta cómo están las relaciones de fuerza en el mundo y la necesidad casi aritmética de aunar las ambiciones nacionales frente a la dimensión de los desafíos. El patriotismo, valor seguro de nuestras sociedades, tendrá que incrementarse con el enriquecimiento natural entre nuestras naciones.

A éstas no se les pide que renuncien a nada de lo que constituye el legado más precioso de su historia nacional, de sus tradiciones. Esencialmente, se trata de poner en común todas nuestras sinergias al servicio de finalidades aceptadas por todos: ése es el pacto político que debe unirnos.

Entonces, y solamente entonces, podrá debatirse útilmente acerca del proceso global que nos conducirá a una política común de defensa.

#### *La política exterior y la política de defensa*

Esta política común de defensa no tiene sentido si no expresa una doble solidaridad: la unidad en el análisis y en la acción en materia de política exterior, y el recíproco compromiso de venir en ayuda de uno de los países miembros si estuviera amenazada su integridad.

En materia de política exterior, la situación presente de la Comunidad no puede durar. Se ha visto a propósito de la crisis del Golfo. La vivimos todos los días ante esa ausencia de unidad de reflexión en todo lo que concierne a las relaciones exteriores de la Comunidad por un lado, la acción comunitaria en el campo económico que reclama, más que nunca, un análisis político antes de llegar a las grandes decisiones. La prueba está en la necesidad sentida por nuestros ministros de Asuntos Exteriores de mezclar, en un mismo saco, los aspectos comunitarios y los aspectos de cooperación política. Así lo han hecho, muchas veces durante estos últimos años, pero sin disponer del adecuado marco institucional.

La dimensión institucional no debe quedar descuidada pese a que, en última instancia, cualquier avance deba realizarse siempre a través de una voluntad política fuerte y consensuada. Por eso propone la Comisión europea, en su proyecto de tratado, la creación de un centro único de impulsión por un lado y de un centro único de discusión y de acción por otro. Por eso también la Comisión sugiere que se agrupen, en un título del tratado, las disposiciones referentes a todos los aspectos exteriores la política exterior, la seguridad, las relaciones económicas, la cooperación al desarrollo. Esta coherencia es vital si se quiere ilustrar la preeminencia de lo político y evitar una acción dispersa, mal preparada, insuficientemente motivada y analizada.

Es evidente que hay que tomar precauciones para evitar una progresión a marchas forzadas que no podría conducir más que a una crisis interna o a la impotencia. Al Consejo Europeo, pues, compuesto de los jefes de Estado y de gobierno responsables democráticamente ante sus pueblos, les correspondería ponerse de acuerdo sobre los intereses esenciales que tienen en común y que conviene defender y promover unidos.

En este marco así definido es en el que trabajarían los ministros de Asuntos Exteriores. Se esforzarían en llegar a un análisis común y después decidirían la acción. Un voto por mayoría cualificada constituiría, en este terreno como en los asuntos que actualmente se refieren al esquema comunitario, el indispensable estímulo, el fermento de una Comunidad en constante devenir. Todo permite pensar que usarán de este voto con sabiduría y moderación, teniendo en cuenta los intereses de cada uno y el tiempo necesario para una

aproximación de las posiciones. Siempre ha sido así desde la aplicación del Acta Unica. Ni se pueden forzar los ánimos ni impedir los plazos necesarios para una mejor comprensión recíproca.

A medida que fuera desarrollándose esta dinámica de intereses comunes, aparecería la necesidad de dotarse de ese elemento vital que es el medio de defenderse, en nombre de la integridad nacional de los valores que nos hacen vivir, de las solidaridades que nos unen, de unas responsabilidades que son nuestras frente al mundo.

Esta solidaridad debe quedar reflejada en el tratado. Y de qué mejor manera que recogiendo las disposiciones del artículo 5 del tratado de la UEO, según una fórmula adaptada como sigue:

«En el caso en que uno de los Estados miembros fuera objeto de una agresión armada en Europa, los demás le ofrecerán, conforme a las disposiciones del artículo 51 de la Carta de las

Naciones Unidas, ayuda y asistencia con todos los medios a su disposición sean éstos militares o de otra índole».

### *La transición hacia una política común de defensa*

Como hemos visto, una prudente progresividad será la regla para la aplicación de una política exterior común. Con mayor razón valdría esta misma regla para la política común de defensa que debe tener en consideración otros parámetros específicos.

La persistencia de la amenaza nuclear y los riesgos de una diseminación de estas armas siguen siendo hechos insoslayables. En estas condiciones, sería inútil discutir acerca de la función y del futuro de las fuerzas nucleares francesa y británica durante todo el tiempo necesario ante el surgir de una nueva situación mundial.

De igual manera, es imposible tratar acerca de la defensa europea sin conjugar esta reflexión con la que se está haciendo a propósito de la reforma de la Alianza Atlántica. En ello se está. El 1 de diciembre de 1989, el secretario de Estado, James A. Baker, planteaba unas cuestiones esenciales en su discurso muy juiciosamente titulado «A New Europe—A New Atlanticism—Architecture for a New Era». En él se abrían algunas nuevas perspectivas:

«Working from shared ideals and common values, we form a set of mutual challenges, in economics, in foreign policies, the

263

environment science, and a host of other fields. So it makes sense for us to fashion our responses together as a matter of common course».

He escogido esta cita para mostrar que, aparte las cuestiones propias de la defensa ampliamente citadas en este discurso, el Secretario de Estado norteamericano evocaba igualmente todos los campos posibles para una cooperación con los aliados europeos.

Se esperan las respuestas europeas, ya que la declaración transatlántica, adoptada en noviembre último, no ofrece una respuesta completa y adecuada. Recuerda los ideales comunes, determina procedimientos de consulta, pero no agota la discusión que hay que llevar en común ni tampoco resuelve la dificultad inherente a los múltiples rostros del interlocutor europeo frente a la unidad de miras y de acción de los Estados Unidos. También por esta simple razón, la unificación de Europa es más necesaria que nunca.

Con estas reservas, conviene preparar esta política común de defensa utilizando lo que existe; es decir, la Unión de la Europa Occidental. Los primeros contactos, en el seno de la Conferencia Intergubernamental, han mostrado un amplio consenso al respecto. Donde los Estados discrepan es sobre el papel atribuido a la UEO: ¿lugar de una cooperación creciente entre países europeos y como puente con la Alianza Atlántica, o bien crisol de una defensa europea inscrita en la Comunidad y convertida en el segundo pilar de la Alianza Atlántica, al lado del pilar americano?

Bien se entenderá que, de acuerdo con las premisas de mi demostración, únicamente la segunda opción me parece aceptable. Efectivamente, la finalidad última es lo que separa las dos opciones. Es inútil querer enturbiar el debate con el pretexto, por ejemplo, de que en la UEO no

están más que nueve de los doce países miembros de la Comunidad, o bien divagando acerca de la situación, en el seno de la Alianza Atlántica, de países no miembros de la Comunidad como Turquía, Noruega o Islandia.

264

Vayamos a lo esencial. Si se quiere la Unión Europea, entonces debe iniciarse un proceso, que requerirá tiempo, que permita la progresiva integración de la UEO y de sus activos en la Comunidad, sus activos actuales y también los progresos que puedan realizarse, especialmente para crear fuerzas multinacionales y unidades de intervención, dos expresiones de la unidad europea.

Se propone, pues, que dejando un tiempo para la reflexión a los tres países europeos no miembros de la UEO, las cuestiones de defensa común puedan ser evocadas en el nuevo tratado por el Consejo Europeo y por Consejos comunes a los ministros de Asuntos Exteriores y a los ministros de Defensa. Poco a poco se irá estableciendo un marco de decisión y de acción entre las instancias de la Comunidad y la Unión de Europa Occidental. Paralelamente, y tendré ocasión de volver a ello, se irá gestando la nueva Alianza Atlántica una vez que se hayan redefinido sus objetivos y sus medios.

Al proponer este esquema, la Comisión europea sigue el recto camino marcado por el Consejo Europeo que, en Roma, en diciembre último, ha trazado una primera lista de cuestiones de interés esencial común en materia de seguridad y de defensa:

- Control de armamentos y de desarmes.
- Cuestiones de seguridad referentes a la CSCE y a la ONU.
- Cooperación en materia de producción, de exportación y de no proliferación de armamentos.

¿Cómo actuar en este terreno sin haber definido lo que será mañana una política de defensa adaptada a los riesgos de destrucción y de guerra? Y una vez definida esta política, ¿no exige unos medios de realizarla que no sean los que provienen de un tercero interpuesto?

No queda, pues, sino comprometerse más decididamente en una política de investigación y de producción de armamentos con el fin de sacar el máximo provecho a las ventajas acumuladas de un mercado común y de una política común. Esta cooperación puede, evidentemente, practicarse de tal manera que sea en el seno de la Alianza Atlántica donde se realicen las mejores inversiones de recursos consagrados a los medios de defensa.

265

Para mejor confirmar el carácter progresivo del conjunto de estas actuaciones, tal vez sea necesario precisar que, a diferencia del esquema propuesto para la política exterior común, el principio y las acciones de la política de defensa serían decididas por unanimidad. Y aún más, y con el fin de permitir las evoluciones deseadas, un Estado miembro estaría dispensado, si así lo pidiera, de las obligaciones resultantes de estas decisiones.

*La Alianza Atlántica y la defensa europea*

¿Por qué ocultarlo? Tales proyectos han suscitado, antes incluso de ser conocidos en detalle, serias inquietudes por parte americana. Me parece que los Estados Unidos han insistido en tres exigencias nada de bloque interno, mantenimiento de la globalidad de la respuesta aliada y ningún debilitamiento en las estructuras de mando.

Analicemos los tres puntos:

En el interés de la Alianza está el que los europeos se expresen con una sola voz. La existencia de un bloque interno no debe suscitar, pues, temores. Si fuera así, se estaría rechazando la construcción política de Europa, lo que sería inaceptable y contrario a las declaraciones del Presidente Bush en las que desea que Europa realice su unidad política. O se mostraría que hay recelos acerca del compromiso europeo frente a la Alianza Atlántica. Creo que ninguno de los once Estados miembros de la Alianza tendrían problemas en aplacar estos temores. La Europa europea tiene la intención de confirmar su conexión con la Alianza, con sus objetivos, asumiendo, por el hecho mismo de su política común de defensa, una parte importante de las cargas. ¿No es esto lo que siempre han deseado los americanos?

Precisamente, esta adaptación de la Alianza a la nueva situación geopolítica permitirá definir —y, por tanto, mantener— la globalidad de la respuesta aliada para todo lo concerniente al artículo seis del Tratado de Washington. Esta cohesión reafirmada no debería, sin embargo, impedir que la Comunidad llevara una acción propia al margen del campo definido por el Tratado del Atlántico Norte, evidentemente tras las apropiadas consultas.

266

Por cuanto se refiere a las estructuras de mando, hay acuerdo en que no deben ser modificadas si se quiere asegurar la credibilidad de la Alianza en las tareas que se le confían. Todo el mundo sabe que una acción militar no puede tener éxito sin una infraestructura coherente y eficaz que abarque las comunicaciones, la información, la planificación y el control.

Pero no nos engañemos, ya que en la función que le asignamos para el mañana, la Unión de Europa Occidental tendrá que apoyarse durante bastante tiempo aún en la infraestructura ya mencionada, tanto si gusta como si no.

Así, mientras se prepara un difícil debate, el recuerdo del compromiso europeo y un análisis realista de los problemas de defensa deben tener la propiedad de alejar unas cuantas ambigüedades.

\* \* \*

En conclusión, si los europeos, como aliados de buena fe, quieren concentrarse en lo esencial, la única cuestión válida es la de su concepción, la de su papel en el mundo de mañana. De su papel y también de los medios para llevarlo a cabo. De su responsabilidad frente a la Gran Europa en la que todos desean establecer un amplio espacio de paz, de libertad y de intercambio.

Por eso, la profundización de la Comunidad es tan necesaria a la Gran Europa como a la Alianza Atlántica. Me he esforzado en tratar de los aspectos más delicados de la política exterior



y de los más explosivos de la política común de defensa. Inútil es refugiarse en el «Cómo hacer» si no se responde con un «Qué hacer juntos». La Historia llama, una vez más, a nuestra puerta. Y seremos juzgados por la respuesta concreta que demos a la cuestión más sencilla: «¿Qué destino proponemos a nuestros pueblos? ¿Y qué ambición?».

## VI

### EL IDEAL Y LA NECESIDAD

Según entraba en el soberbio recinto de la Lonja de Brujas —amplia bóveda del siglo XVII, con las oriflomas desplegadas— Jacques Delors llevaba en la cabeza el discurso que Margaret Thatcher pronunció allí un año antes, en las mismas circunstancias. El Colegio de Europa, fundado en 1949 bajo el impulso del Congreso de La Haya de 1948, recalca la necesidad de promover una toma de conciencia de la Unidad europea por el camino de las instituciones de enseñanza; desde entonces permite a diplomados universitarios de los diferentes países de Europa estudiar juntos y comprenderse mejor. El discurso de apertura del curso académico es, con frecuencia, la ocasión que encuentran algunas personalidades políticas para definir su vocación europea.

El 20 de septiembre de 1988, la Primera ministra británica, cuya situación política interna era sumamente sólida, aprovechaba su paso por el Colegio de Europa para definir su visión de futuro. Tras describir los

269

lazos que unen a Gran Bretaña con el Continente —«el factor dominante de nuestra historia»— y subrayar la aportación británica a esta Europa —«durante siglos hemos combatido y hemos muerto por su libertad»—, la Dama de hierro ponderaba «una cooperación anhelada entre Estados soberanos», «una Europa de libre mercado» en la que «la intervención de la administración será cada vez más reducida», una Europa «abierta al mundo» que «mantendrá su defensa gracias a la OTAN». Margaret Thalcher concluía, no sin antes haber recordado su hostilidad al proyecto de una moneda común y de un Banco Central europeo: «Dejemos que Europa sea una familia de naciones en la que se acreciente la comprensión mutua y en la que el recíproco aprecio sea cada vez mayor».

De este discurso de Brujas hicieron su biblia los más insulares de los británicos. Al día siguiente, el *Sunday Times* titulaba exultante «No a la pesadilla». Los más conservadores de los Tories crearon un grupo de Brujas encargado de mantener la llama anticomunitaria mediante frecuentes panfletos contra los «gnomos» de Bruselas.

El 17 de octubre de 1989, ante una concurrencia académica y también política y diplomática, Jacques Delors presentó su personal visión del futuro de Europa, un texto al que ha dedicado muchas horas y en el que, ante todo, se rinde homenaje, como quiere la tradición del Colegio, a una personalidad destacada de la historia de la construcción europea: Denis de Rougemont.

Esta Europa reconcilia el ideal con la necesidad. Fundada en una Comunidad de Derecho, permite el ejercicio de la soberanía y la aceptación plena y total del pluralismo. Se decanta por una vocación federal — como organización de poderes— pero también por el principio de subsidiariedad, con el fin de evitar toda excesiva centralización; este discurso diseña una Comunidad poderosa y solidaria cuya tarea histórica es la de contribuir a la reconstrucción del conjunto del continente europeo en la paz y en la cooperación entre todas las naciones de dicho continente.

270

## «RECONCILIAR EL IDEAL Y LA NECESIDAD»

*En el Colegio de Europa, en Brujas,  
el 17 de octubre de 1989*

El Colegio de Europa celebra sus cuarenta años de existencia. Aquí, en Brujas, durante toda esta época, mientras la construcción europea ha conocido horas de esperanza y de progreso, aunque también largos períodos de desesperanza y de estancamiento, puede decirse que nunca ha faltado la fe en Europa.

Hace diez años, con una concepción pluralista y también rigurosa de Europa, el rector Lukaszewski escribía:

«Formar la conciencia europea, desarrollar el sentimiento de pertenencia a Europa en tanto que comunidad de civilización y de destino, es algo que está en línea directa con la gran tradición universitaria de Occidente».

Es más que una feliz coincidencia el que en este año 1989 vuestro Colegio rinda homenaje a Denis de Rougemont, una personalidad poco conocida que nos ha dejado una obra considerable, tanto con sus escritos como con sus actos.

Si se me permite hacer una evocación más personal de Denis de Rougemont, pese a que nunca tuve la suerte de trabajar con él, querría decir simplemente lo que me une a él o, más modestamente, las razones que me llevan a esforzarme en utilizar su aportación intelectual y política.

En tanto que militante europeo, continuo, como otros muchos, la acción que él inició en su tiempo y a su modo. Mucho insistió en el federalismo al que otorgaba abundantes virtudes. En él veía,

271

a la vez, un método, un acercamiento a la realidad y un estilo de orientación social. Por mi parte, con frecuencia he tenido que recurrir al federalismo como método, incluyendo en él el principio de subsidiariedad. En él veo la inspiración para conciliar lo que a muchos aparece como irreconciliable la existencia de una Europa unida y la fidelidad a nuestra nación, a nuestra patria; la necesidad de un poder europeo a la medida de los problemas de nuestro tiempo y el imperativo vital de conservar nuestras naciones y nuestras regiones como lugar donde echar las raíces; la organización descentralizada de las responsabilidades con el fin de no confiar jamás a una gran unidad lo que puede ser resuelto por una más pequeña. Eso que se llama precisamente principio de subsidiariedad.

También sigo sus pasos en tanto que personalista cristiano, discípulo de Emmanuel Mounier, cuya influencia, estoy seguro de ello, va a ser cada vez más importante a medida que los europeos vayan tomando conciencia de que el individualismo exacerbado conduce a un callejón

sin salida; del mismo modo que rechazan, desde hace años, el colectivismo y su forma atenuada, el Estado tutor de las personas y de las cosas.

Me considero, pues, feliz de manifestar aquí este reconocimiento a un hombre que, durante toda su vida, abonó los campos de la esperanza. No deja de ser también significativo el que en el Congreso de La Haya de 1948 le fuera confiada la honrosa tarea de dar lectura a un mensaje a los europeos

«La vocación de Europa —decía— se define con claridad. Consiste en unir sus pueblos de acuerdo con el peculiar genio de cada uno de ellos, que es a su vez su diversidad, que son las diversidades de la Comunidad, con el fin de abrir al mundo la vía que busca, la vía de las libertades organizadas...

La conquista suprema de Europa se llama dignidad del Hombre y su verdadera forma es la libertad. Ése es el reto final de nuestra lucha. Para salvar nuestras adquiridas libertades, pero también para ampliar sus beneficios a todos los hombres, es por lo que queremos la unión de nuestro continente.

En esta unión se juega Europa su destino y el de la paz del mundo».

Sin embargo, si estuviera aún con nosotros, me hubiera

272

agradado discutir con él dos puntos sensibles referentes a nuestro común futuro.

Denis de Rougemont creía en eso que yo llamaría el *bottom up*, la reconstrucción desde abajo, a partir de pequeñas unidades fundadas de una manera natural en la solidaridad de intereses y en la convergencia de sentimientos. Eso es indispensable, vital incluso, pero insuficiente. Hay otros, y yo me encuentro entre ellos, que creen que hay que obrar en el *top down*, por seguir con una expresión inglesa: encontrar las vías de integración desde arriba porque, sin ello, los pequeños riachuelos de solidaridad nunca confluirán hacia un gran río.

Por otra parte, Denis de Rougemont detestaba la fuerza, la potencia. Le cito de nuevo:

«La fuerza, y escúchenme bien, ya que todo mi pensamiento se resume en ello, la fuerza es el poder que uno quiere tener sobre otro; la libertad, sin embargo, es el poder que se puede tener sobre uno mismo».

Sin negar los méritos filosóficos y espirituales de una afirmación semejante, quisiera dejar claro mi desacuerdo, pues me situó en el lugar del político.

Desde esta óptica, la fuerza no es fatalmente lo contrario de la libertad. ¡No! La comunidad europea no existirá verdaderamente, ni los pueblos y naciones que la componen, si no dispone de los medios para defender sus valores y para proponerlos como ejemplo al servicio de todos, es decir, si no es generosa. Seamos suficientemente poderosos para hacernos respetar y para promover nuestros valores de libertad y de solidaridad. En un mundo como el nuestro, no caben otras alternativas.

Yo asociaría la fuerza a la exigencia de la necesidad que tanto he invocado para provocar el relanzamiento de la construcción europea. Y hoy, me gustaría ponerla al servicio del ideal. Porque, y les formulo la pregunta, ¿adónde conduciría la presión de la necesidad sin una visión de lo que se quiere conseguir? Y a la inversa, ¿qué alcance podría tener un ideal sin la voluntad y

los medios para actuar? Me parece que ha llegado el momento de reconciliar explícitamente la necesidad con el ideal.

Para conseguirlo, podemos utilizar nuestras experiencias y nuestros patrimonios históricos, pero también la fuerza de nuestras

273

instituciones. Quisiera destacar su importancia en un momento en el que cada cual puede tomar conciencia de los límites de una acción, digamos nacional, llevada a cabo exclusivamente con los medios nacionales. Las tareas en marcha para la construcción europea, tanto si se trata de su dimensión social como de la nueva frontera que constituye la Unión económica y monetaria, nos ofrecen la posibilidad de un ejercicio en común de la soberanía respetando al mismo tiempo nuestras diversidades y, por tanto, los principios del pluralismo y de la subsidiariedad.

Y es urgente hacerlo. La Historia no espera. Ante las grandes convulsiones que sacuden al mundo, especialmente a las otras «Europa», es vital que la Comunidad, revitalizada con el dinamismo recuperado, refuerce su cohesión y se fije objetivos acordes con los desafíos que la Historia nos está lanzando en nuestros días.

## I. LA EUROPA DEL IDEAL Y DE LA NECESIDAD

En la Historia no hay lugar más que para los que ven ancho y lejos. Ésa es la razón por la que los «padres fundadores» de Europa están todavía presentes, hoy, a través de la herencia que nos han transmitido.

Ver ancho es tener en cuenta las evoluciones del mundo, tanto geopolíticas como económicas, y también el movimiento de las ideas, la evolución de los valores esenciales que animan a nuestros contemporáneos. Los padres fundadores querían que cesaran las guerras civiles europeas: «Nunca más la guerra entre nosotros». Y también tenían la intuición de que nuestra Europa había dejado de ser el centro económico y político del mundo. Su tesis la hemos podido verificar hasta tal punto que, durante la década de los setenta, la dramática alternativa que se nos presentaba era: la supervivencia o el declive. Sé que por haberla repetido tantas veces, en su momento, provoqué más de un choque. Pero poco a poco, la necesidad del salto hacia adelante fue imponiéndose, lo que ha permitido que se acepte el objetivo 1992 del gran mercado sin fronteras; y luego, en una especie de círculo virtuoso, la revisión del

274

Tratado de Roma (el Acta Unica) y, en fin, eso que han dado en llamar el paquete Delors, es decir, la indispensable reforma financiera para que nuestra ambición esté dotada de medios. Europa ha despertado de esta manera por las alarmas de la necesidad.

Ver lejos es a la vez sondear en nuestro patrimonio histórico y proyectarnos hacia adelante. La prospectiva tiene aquí algo que ver, pero también la ética de la persona, de la sociedad y de la aventura humana. Nada se hace sin pasión, decían algunos obreros condenados a ver desaparecer su empresa.

Francamente, esto es lo que más nos falta hoy. Afirmo, sin falsa ingenuidad, que la teoría de las naciones, fríos monstruos, no tiene nada que hacer en el modo de vida interno de la comunidad, si realmente quiere merecer ese nombre. Hay que trascender nuestros inevitables conflictos de intereses mediante ese espíritu de familia, esa convicción íntima de los valores compartidos.

Entre éstos, destacamos la mutua valorización de nuestras personalidades mediante el conocimiento del otro y a través del intercambio. Las jóvenes generaciones son muy sensibles a este nuevo horizonte de experiencia y de encuentro. Estas generaciones rechazan los exclusivismos, quieren ir por delante de los espíritus desconocidos, explorar tierras nuevas.

El Colegio de Brujas es el laboratorio vivo de esta Europa que esta en camino de hacerse.

Sí: es la hora de hacer renacer la Europa del ideal.

### *El indispensable motor de la necesidad*

Había que pasar por la necesidad. La Comunidad de los Doce era cortejada por unos y amenazada por otros. Algunos, ignorando lo que ya nos unía, nos proponían una huida hacia adelante, en nombre de la Gran Europa, o bien nos ofrecían como referencia última las leyes del mercado. A todos esos debemos recordarles hoy que nuestra Comunidad es, no solamente el fruto de la historia y de la necesidad, sino también de la voluntad.

Quedémonos unos instantes en la necesidad. Desde el relanzamiento de 1984-1985, los resultados están ahí, los riesgos del declive se alejan. En cinco años hemos pasado de una expansión

275

económica insuficiente, del orden del 1,5 % al año, a un crecimiento dinámico del 3,5 %; de una pérdida anual de 600.000 empleos a una creación de 1.300.000; de un esfuerzo complementario de inversión casi nulo a una progresión del orden del 6-7 %. Los actores de la vida económica y social son en este terreno más sensibles que los responsables políticos, muchos de los cuales subestiman todavía el apoyo que la realización progresiva del gran mercado y las políticas comunes han proporcionado a los esfuerzos llevados a cabo por las naciones para adaptar nuestras economías a los nuevos datos internacionales. Pero una mirada más allá de nuestras fronteras basta para medir el camino recorrido Europa existe de nuevo, suscita interés en todas partes, en América, en Asia, en Africa, al Sur y al Norte.

Cuestión de voluntad. Sé que a veces se ha abusado, como por una especie de encantamiento, de esta palabra. Pero ha sido la voluntad política la que ha hecho que seis países, después nueve, después diez y después doce, con perfecto conocimiento de causa, hayan decidido unir sus destinos. El contrato que les une es claro. Comporta a la vez derechos y deberes.

La Comisión Europea, una especie de memoria militante de la construcción europea, está ahí para recordarlos, no con el secreto deseo de incrementar sus prerrogativas, sino con el imperioso sentimiento de que se realice todo aquello que ha sido decidido en común. La vigilancia es de rigor, tanto más cuanto que el proyecto es ambicioso. Por lo demás, para el Presidente de la

Comisión no puede por menos que ser gratificante el ver a los Doce, gozosamente asombrados de su renovada ilusión con ocasión de un Consejo europeo o de una cumbre de países industrializados. Ahí deben encontrar la motivación necesaria para traducir su voluntad política en la búsqueda de compromisos dinámicos y en la aceptación de nuevos pasos hacia adelante.

En fin, está la Historia, de la que los Doce no son los amos, pero en la que han vuelto a ser actores influyentes. No desean que Europa quede cortada en dos por el decreto de Yalta ni que sea, además, el escenario de la guerra fría. No, no están dispuestos a cerrar la puerta a otros países europeos si estos últimos aceptan la totalidad del contrato.

276

### *La reconciliación del ideal y de la necesidad*

La problemática cambia con las alteraciones en curso en la Europa del Este. Ya no es el caso de saber cuándo y cómo podrán beneficiarse todos los países europeos del efecto estimulante y de las ventajas de un gran mercado. Nuestra época está demasiado dominada por un nuevo mercantilismo, y las juventudes europeas esperan algo más de nosotros. ¿Vamos acaso a desentendernos?

No nos equivoquemos. Más allá de un nacionalismo triunfante y de un exacerbado individualismo, la ética debe volver con toda su fuerza. Los progresos de la ciencia nos obligan. ¿Hasta dónde han de aceptarse, por ejemplo, las manipulaciones genéticas? Necesitamos una ética, y para ello hay que promover nuestra concepción de la persona humana y de su integridad.

La naturaleza, saqueada o abandonada según los casos, se vuelve contra nosotros como un boomerang bajo la forma de alteraciones y de desajustes inquietantes. Necesitamos también una ética de las relaciones entre el hombre y la naturaleza. Mientras millones de jóvenes llaman en vano a la puerta de los adultos, especialmente para obtener su puesto en la vida profesional, mientras millones de jubilados, todavía en plenitud de vida, quedan al margen de toda participación social, la cuestión que se plantea es ¿qué sociedad estamos construyendo? ¿Una sociedad de exclusión?

Europa no puede desentenderse de su destino en un mundo de inquietudes y, por ende, de interrogantes, ni de la necesidad de buscar un humanismo acorde con su tiempo, con el origen de unas ideas que han dado la vuelta al mundo.

Sí, es tiempo de volver al ideal, de dejarse penetrar por él en cada una de nuestras acciones en el campo de la política, de la economía, de lo social y de lo cultural, hay que seguir preguntándonos sobre el modo que cada hombre y cada mujer tiene de realizarse a través de una conciencia de sus derechos y también de sus deberes para con los demás y para con la sociedad. Esforcémonos en recrear constantemente colectividades humanas en las que la persona pueda vivir e irradiar mediante el intercambio y la cooperación con los demás.

Cuando llegemos a las orillas del humanismo, empezará a existir debate entre los europeos. Se opondrán diferentes concepciones,

277

pero también surgirán síntesis para mayor honra y gloria de la democracia y de Europa. Pues la Comunidad, lo repito, es un concepto cargado de sentido.

«Where there is no big vision, the people perish», decía Jean Monnet haciendo suya esta frase de Roosevelt.

## II. LA COMUNIDAD, UN CONCEPTO CARGADO DE SENTIDO

Estamos viviendo una aventura única. Estamos construyendo a partir de principios heredados de la experiencia histórica, pero en condiciones tan particulares que el modelo será único, sin precedentes históricos.

Mucho debemos a la fuerza de nuestras instituciones, ya que somos una comunidad de Derecho. No podemos triunfar más que a través del ejercicio de la soberanía llevado a cabo lúcidamente en común.

### *La fuerza de una comunidad de Derecho*

Meditemos un momento sobre la fuerza de nuestras instituciones empezando por la legitimidad, sin la cual —las experiencias precedentes de unidad entre Estados lo demostraron por defecto— no es posible ni progresar ni durar.

En la Comunidad, la Historia no queda enmascarada: las disposiciones de los tratados están ahí, debidamente ratificados por los Parlamentos nacionales, expresión de las voluntades nacionales. El Tribunal de Justicia desempeña un papel insustituible para dilucidar en las divergencias de interpretación. El Consejo Europeo, inscrito ahora en el Tratado, permite a los jefes de Estado y de

278

gobierno evaluar los progresos y constatar los retrasos o las faltas en relación con el contrato que nos une y nos obliga. Puede impulsar y corregir. Y, cosa nueva ahora, la Comisión Europea considera un deber el someter al Consejo Europeo los balances de su acción y las perspectivas para seguir adelante. Se toma en serio los comunicados emitidos por el Consejo Europeo y recuerda a los Doce los compromisos adquiridos. Así, la Comunidad se diferencia cada vez más netamente de esos foros internacionales de los que salen resoluciones llenas de buenas intenciones, pero raramente aplicadas.

Por hablar de una cuestión de actualidad: la Comisión se toma en serio la reiterada voluntad del Consejo Europeo de suprimir las fronteras internas —físicas, técnicas y fiscales— para ofrecer así a los ciudadanos un gran espacio para el intercambio, para el encuentro, para la camaradería. Igualmente en serio se toma la voluntad, expresada ya dos veces, de realizar la Unión Económica y Monetaria, o bien la de insistir más a fondo en la cuestión social. La legitimidad también es esto.

Pero la fuerza de nuestras instituciones se mide también por su eficacia. Nunca se dejará de alabar suficientemente, a este respecto, el genio de los que redactaron el Tratado de Roma. ¡Qué nivel de exigencia en todo lo que se refiere al espíritu de ese Tratado!



Para la Comisión, en primer lugar, en su deber de hacer respetar las reglas del juego, de ser el notario de los compromisos adquiridos, de llevar a la práctica las decisiones del Consejo por poco que éste le proporcione los medios. Desde este punto de vista estamos lejos del objetivo y más aún de los objetivos del Acta Unica. La Comisión Europea adquiere todas sus responsabilidades a través de su derecho de iniciativa. Y todos le reconocen el mérito de haber propuesto, en su momento oportuno, los objetivos, los caminos y los medios para el relanzamiento de la construcción europea.

La Comisión Europea tiene la intención de proseguir con el mismo dinamismo, con la única condición de ser capaz de pensar y de imaginar los futuros posibles. Compréndasenos bien. La Comisión no debe sucumbir jamás a la embriaguez de sus poderes. Aplica con rigor el principio de subsidiariedad. Jamás debe ignorar las condiciones de un compromiso dinámico entre los Doce, y para ello lo mejor es comprender a cada pueblo, a cada nación. Saca de todo ello sus enseñanzas y busca incesantemente el consenso. Y al

279

final, debe tener el coraje de decir que no cada vez que se quiere ignorar el espíritu o la letra del Tratado. Y también el coraje de eclipsarse, cuando sea necesario, en beneficio de la causa europea.

El Parlamento Europeo, a su vez, ilustra esta fuerza del derecho, este conjunto democrático que se robustece. Sé que hay un debate a propósito de sus deficiencias democráticas, pero habrá en el futuro, sin lugar a dudas, un refuerzo de los poderes de la Asamblea de Estrasburgo. Mientras tanto, ¿cómo ignorar la influencia creciente que ejerce el Parlamento Europeo, tal y como es, sobre la marcha de la construcción europea? Les formulo la siguiente pregunta: ¿hubiera sido tan fácil convocar la conferencia intergubernamental que ha conducido al Acta Unica si el Parlamento Europeo no hubiera volcado toda su fuerza, en base al proyecto de tratado que había adoptado por iniciativa de un gran europeo como Altiero Spinelli?

Hay muchos que envidian esta Comunidad de Derecho, y de ahí su influencia. ¡Qué referencia para las naciones de la Europa del Este, este conjunto institucional que permite a cada país miembro, sea cual fuere su tamaño y su fuerza, hacer valer su propia voz, aportar su granito de arena al edificio común! Estas naciones, y otras muchas en el mundo, admiran estos trabajos prácticos de la democracia plural cuyo movimiento y progreso compartimos.

¿Quién, al ver esto, osará pedirnos que diluyamos nuestras instituciones en un conjunto más vasto de inspiración intergubernamental? Sería como arrojar todo por la borda, sería un error trágico para Europa.

El éxito de esta comunidad de Derecho no ha conseguido, sin embargo, acallar las querellas sobre la soberanía. Hay que explicarse, pues, claramente al respecto.

### *El ejercicio en común de la soberanía*

Un tratamiento meramente dogmático del tema no conduciría a nada. No haría más que exacerbar las difíciles discusiones que nos esperan, poner más obstáculos en la ruta que nos

conduce al objetivo 1992. Sería como acabar con cualquier posibilidad de acuerdo sobre las finalidades, las modalidades y los ritmos de realización de la Unión Económica y Monetaria.

280

Los hechos están ahí y deben conducir a cada nación a interrogarse sobre sus propios márgenes de maniobra y de autonomía en el mundo actual. Tanto si se trata de la creciente interdependencia de las economías, de la mundialización de la esfera financiera, del peso existente o creciente de los principales actores en la escena mundial, todo concurre a una doble exigencia.

En primer lugar, las naciones deben unirse si se sienten próximas unas de otras por la geografía, la historia, las finalidades esenciales y también por la necesidad.

En segundo lugar, o mejor, paralelamente, la cooperación debe desarrollarse cada vez más a nivel mundial para tratar del comercio internacional, del sistema monetario, del subdesarrollo y también del entorno ambiental o de la lucha contra la droga.

Estas dos vías no son opuestas, sino complementarias. Porque para existir a nivel mundial, para intervenir en las evoluciones, hay que tener triunfos en la mano, los triunfos de la fuerza, es decir, los medios de la generosidad, sin la cual no hay política de altura.

Ahora bien, Europa todavía no tiene suficiente peso específico, pese a que, como ya he subrayado, nuestra nueva presencia económica impresiona a nuestros competidores y tranquiliza a los europeos. El origen de nuestras carencias está claro. Reside en la ficción, deliberadamente sostenida, de la plena soberanía y, en consecuencia, de la eficacia absoluta de las políticas nacionales.

Sabemos la respuesta, que puede expresarse en una fórmula lapidaria: hablar con una sola voz. Que en realidad es más que una fórmula, es una manera de ser que conforma nuestras instituciones y que justifica los resultados obtenidos allí donde hemos aceptado el ejercicio en común de la soberanía. Y, por el contrario, también la demostración por la reducción al absurdo confirma este análisis. Lo cierto es que el Tratado tiene lagunas, pero éstas se explican a menudo por el afán protagonista de algunos países o por una mala evaluación de sus intereses. O también por nuestra incapacidad para contribuir, de manera decisiva, a la solución de los problemas de la deuda y del subdesarrollo. Pero una acción verdaderamente común tendría la fuerza de mover las montañas de los egoísmos y de las hegemonías.

Podría recordar aquí lo que declaraba Sir Geoffrey Howe el 19 de julio pasado:

281

«The sovereign nations of the European Community, sharing their sovereignty freely, are building for themselves a key role in the power politics of the coming century».

Y nosotros volvemos de nuevo a nuestras instituciones. Todos recuerdan los debates que paralizaron la Comunidad en los años sesenta, a propósito del proceso de decisión comunitario y que desembocaron en el aparente compromiso de Luxemburgo. Después del Acta Unica, se ha instaurado una nueva dinámica gracias a la extensión del voto por mayoría cualificada. El Consejo, a veces, vota, otras le parece más conveniente no dejar en minoría a determinados

países miembros y adoptar, sin voto, tal o cual decisión. Gracias a este proceso institucional, la Comunidad avanza a grandes pasos hacia el mercado único y refuerza sus reglas o sus políticas comunes. ¿En beneficio de algunos? No, en beneficio de todos, en una especie de juego con resultados positivos.

En otras palabras, el triángulo «Desigualdad-Unanimidad-Inmovilismo» lo hemos sustituido por otro, el del éxito: «Igualdad-Mayoría-Dinamismo».

Cuando llegue el momento de mejorar de nuevo nuestro esquema institucional, habrá que sacar todo el provecho posible de esa experiencia.

Y, desde luego, ese reto no tardará en llegar. La Unión Económica y Monetaria se sitúa, en efecto, por sus mismas finalidades, en la encrucijada de la integración económica y de la integración política. ¿Y qué es todo ello, sino la coronación política de la convergencia de las economías? Ilustra a la perfección el ejercicio en común de la soberanía, ya que un mercado único de capitales y de servicios financieros exige, en este mundo nuestro dominado por la esfera financiera, una política monetaria lo suficientemente coordinada y fuerte para permitirnos sacar beneficio del gran espacio así creado; sin ello correremos el riesgo de quedar sometidos a los caprichos de la especulación internacional y a la inestabilidad de las monedas dominantes.

282

La Unión Monetaria no es aceptable ni posible si no se progresa en paralelo por la vía de la creciente convergencia de las economías, de manera que quede asegurada la coherencia entre las diferentes políticas y su aplicación al servicio de las finalidades definidas en común. Existe consenso sobre la expansión económica en estabilidad, sobre un crecimiento cualitativamente mejor y más creador de empleo. En buena regla democrática, estas finalidades deben ser definidas por las autoridades políticas delegadas por nuestros ciudadanos. Hay que combinar, pues, la independencia del poder monetario, garante del objetivo de estabilidad, con la subsidiariedad indispensable para permitir que cada nación conduzca su política en aspectos que le son propios y, por último, con el control por parte de los elegidos por el pueblo, a través del Parlamento Europeo, de los gobiernos y de los Parlamentos nacionales.

Recordémoslo antes de que alguien nos aparte del camino: la Unión Económica y Monetaria está decidida. El informe del comité de expertos, que he presidido, constituye una base esencial para la discusión, como así ha decidido el Consejo Europeo. Queda por construir el esquema institucional, fiel a los principios que acabo de recordar y adaptado a las nuevas tareas de la Comunidad.

En el centro de la reflexión y del debate que sobre este punto van a comenzar, se sitúa la subsidiariedad. El principio es claro y quedan por definir las modalidades de aplicación. El informe ya citado sobre la Unión Económica y Monetaria es preciso al respecto. Un centro de decisión monetaria define una política común, tanto para el interior como para el exterior, pero su estructura federal garantiza que cada Banco Central nacional participe en la decisión colectiva y aplique, a su nivel y con los márgenes de maniobra sustanciales, las orientaciones adoptadas en común. El Consejo de Ministros trabaja para lograr la convergencia de fines y de medios de la política económica, pero cada nación conserva los recursos necesarios para financiar las políticas que decida en los aspectos de la seguridad externa o interna, de la justicia, de la educación, de la

sanidad, de los sistemas de cobertura social, de la ordenación del territorio... Dispone para estos efectos de casi el 95% de las finanzas públicas, puesto que el presupuesto comunitario queda limitado a la financiación de las políticas comunes, de la agricultura a los programas de cooperación en materia de investigación y tecnología,

283

de las ayudas a las regiones en desarrollo o en crisis a las restantes políticas comunes a desarrollar; por ejemplo, el medio ambiente, y, en un futuro, tal vez, las infraestructuras indispensables para el buen funcionamiento del mercado. Todas estas intervenciones no deberían exceder del 5% del total de los gastos públicos efectuados por la Comunidad.

¿Qué queda, pues, tras estas explicaciones reducidas a lo esencial, del proceso instruido contra la excesiva centralización que provocaría la Unión Económica y Monetaria? ¿Dónde está el dirigismo en este esquema? En realidad, una subsidiariedad, aplicada de una manera realista, echa por tierra todas las críticas. Si existe debate, y debe haberlo, sería preferible que se orientara hacia lo que añadirá la Unión Económica y Monetaria, en términos económicos y sociales, a los beneficios esperados del gran mercado sin fronteras. Y también, en este período en que determinados responsables políticos parecen oscilar entre el refuerzo interno de la Comunidad y su difuminación en un conjunto más vasto, la Unión Económica y Monetaria aparece como el punto de paso obligado para robustecer la construcción europea y para asegurar su dinamismo político.

### *La aceptación plena y entera del pluralismo*

Quien dice aceptación del principio de subsidiariedad, dice respeto al pluralismo y, por tanto, respeto a las diferencias.

La verificación puede hacerse, aparte las aclaraciones aportadas sobre la Unión Económica y Monetaria, a través de eso que se llama la dimensión social de la Comunidad.

Los datos están ahí. Nuestros doce países tienen tradiciones diferentes en materia de relaciones industriales. Las diferencias entre los niveles de vida siguen siendo importantes, pese a que nuestras políticas comunes tiendan a reducirlas progresivamente no es, pues, el caso de precipitar un movimiento hacia arriba ni, a la inversa, provocar un *dumping* social. Por último, las orientaciones de los gobiernos son diferentes y, en algunos casos, opuestas.

En estas condiciones, la dificultad para hacer progresar la dimensión social es grande. Pero es también importante en lo que respecta al desarrollo regional y a la ordenación del territorio, o al

284

medio ambiente, para lo cual hay que fijar normas comunes. La dificultad es, pues, general.

De hecho, la dimensión social está presente en todas nuestras deliberaciones y en todas nuestras acciones el retorno a la competitividad y a la cooperación en nuestras políticas macroeconómicas con el fin de reducir el paro y dar posibilidades profesionales a todos los

jóvenes europeos; las políticas comunes que tienen por objeto asegurar el desarrollo de las regiones menos ricas o la conversión de las regiones afectadas por las mutaciones industriales; la concentración de la acción europea en dos prioridades de la política de empleo, la inserción de los jóvenes en la vida activa y la lucha contra el paro de larga duración; el interés prioritario en el desarrollo de nuestras regiones rurales amenazadas por la desaparición de explotaciones agrícolas, la desertificación y los desequilibrios demográficos.

¿Qué modelo podría ofrecer mañana la Comunidad si se resignara al paro masivo y a su consecuencia más dramática, la exclusión social, o bien a la desertificación de sus campos, o bien al incremento de las desigualdades regionales? ¿Qué florecimiento de nuestros valores de democracia y de justicia social si demostramos, al contrario, nuestra capacidad para conseguir unidos una sociedad más accesible a todos y más armoniosa!

En esta perspectiva, tres temas controvertidos merecen ser igualmente aclarados.

La Carta de Derechos Sociales en primer lugar. No tiene más finalidad que la de recordar solemnemente que la Comunidad no tiene la intención de subordinar los derechos fundamentales del trabajo a la mera eficacia económica. Nadie podría criticar semejante idea, bastante común por lo demás en todas nuestras tradiciones sociales. ¿Quién podría discutir el alcance político y pedagógico de semejante mensaje para la Europa de los ciudadanos, para el hombre de la calle? Cuando se trata de traducir esos principios a la realidad del derecho o a la negociación colectiva, entonces la subsidiariedad juega un importante papel que permite el respeto integral de las diversidades. Quienquiera podrá verificarlo cuando se tome conciencia del programa de trabajo elaborado por la Comisión en este terreno.

A continuación, la sociedad de Derecho Europeo. Este proyecto

285

ilustra, mejor que cualquier otro, la indispensable coherencia entre lo económico y lo social. Nuestras empresas necesitan un marco jurídico, perfectamente opcional, que facilite su cooperación y su acercamiento con vistas a afrontar los retos del gran mercado y de la competencia internacional. Pero no es posible fundar un derecho europeo en este terreno si se olvida por completo a uno de los dos protagonistas de la empresa. Hablo del asalariado y de su papel en el proceso de organización del trabajo y de la producción. También en este caso ha respetado la Comisión los principios de subsidiariedad y de diversidad. Tres modelos se ofrecen, con toda la flexibilidad necesaria, que corresponden a las tres grandes corrientes —iba a decir a las tres grandes inspiraciones— de las políticas sociales practicadas hoy en nuestros doce países.

Y por último, el diálogo social que volví a lanzar en 1985 a nivel europeo y que tantas dificultades tiene para prosperar. Lo cual puede explicarse fundamentalmente por la diversidad de posturas en el seno mismo de cada campo: el campo patronal y el campo sindical. El problema que se les plantea es el mismo que el que acabo de ejemplificar en los dos casos precedentes. ¿Cómo conciliar nuestras diferencias con la voluntad de dar un contenido a este diálogo social y hacer de él un elemento impulsor de la construcción europea? No esperemos milagros de las acciones de la Comisión. Ésta propone temas para el debate entre los interlocutores sociales, se esfuerza en estimular la común reflexión, pero en ningún caso quiere

atentar contra la autonomía de dichos interlocutores porque ése es un principio básico, un principio común en nuestros doce países.

En esto, como en otros casos, la Comisión se niega a provocar engranajes insidiosos que conducirían a los Estados miembros a donde no quieren ir. Vuelvo a repetirlo. Somos una comunidad de Derecho, trabajamos en el respeto a nuestras reglas con plena transparencia. Ésa es la condición primera del éxito.

Conviene que todos lo reconozcan, si tienen buena fe. Si, para encontrar soluciones válidas, invoco los principios del federalismo, es precisamente porque ofrece todas las garantías deseables para el respeto al pluralismo y para la eficacia del conjunto institucional que se está gestando. Dos reglas esenciales habría que recordar ahora:

286

- la regla de la autonomía, que conserva la distinta personalidad de cada Estado miembro y aleja cualquier tentación de unificación dominante, y
- la regla de la participación, que rechaza la subordinación de una entidad a otra, pero que favorece, en sentido contrario, la cooperación y la sinergia, según unas disposiciones claras, precisas, garantizadas por el Tratado.

A partir de ahí se desarrolla una experiencia original que no acepta analogía con otros modelos como, por ejemplo, la creación de los Estados Unidos de América. Siempre he rechazado semejante paralelismo, pues sé que nosotros debemos unir entre sí viejas naciones, sólidas en sus tradiciones y en su personalidad. No existe, pues, complot contra la nación ni a nadie se le pide que renuncie a un patriotismo legítimo. Lo que yo quiero no es sólo unir pueblos, como deseaba Jean Monnet, sino unir naciones. A medida que la Comunidad se desarrolla, mientras nuestros gobiernos ponen de relieve la necesidad de edificar también la Europa de los ciudadanos, ¿es acaso sacrílego desear que cada europeo tenga el sentimiento de pertenecer a una Comunidad que sería, de alguna manera, su segunda patria? Si esto se rechaza, entonces la construcción europea fracasará y los fríos monstruos volverán a dominarnos, porque nuestra Comunidad no habrá conquistado ese suplemento de alma y ese arraigo popular sin los que cualquier aventura colectiva está condenada al fracaso.

### III. LA COMUNIDAD UNA REFERENCIA PARA TODA EUROPA

A la Comunidad, justamente por sus éxitos, se la solicita por todas partes. Y no puede permanecer sorda a todas esas llamadas si no es renegando de su vocación universal. También aquí el qué hacer es inseparable del cómo hacer.

287

*Y sin embargo, la Historia no espera*

La Historia no espera la plena realización del Acta Unica para llamar a nuestra puerta.

Los países de África, del Caribe y del Pacífico se inquietan por el hecho de que la Comunidad preste excesiva atención a la gran Europa y olvide reforzar la cooperación en el seno de las futuras convenciones de Lomé.

Nuestros vecinos de África del Norte crean la Unión del Magreb árabe a imagen de la construcción europea y siguen insistiendo en que necesitan un interlocutor y socio activo como la Comunidad. Un análisis puramente demográfico nos obliga a reflexionar seriamente sobre las condiciones de coexistencia a ambas orillas del Mediterráneo.

América Latina y América Central se vuelven hacia la Comunidad, no sólo como marco de referencia para las relaciones entre los países de ese continente, sino también para reclamar una presencia más activa de una Europa cuya sangre fluye por las venas de aquellas gentes.

Con menor insistencia se nos reclama a los europeos en Asia y en el Pacífico. Pero olvidar a esos países, como suele ser costumbre, ¿no es dejar pasar unas oportunidades económicas y, lo que es más grave, no es dejar que se instauren peligrosos equilibrios en términos de influencia?

También en este caso es procedente la pregunta ¿qué puede hacer en este terreno cada nación europea aislada? ¿Cultivar la nostalgia de su gran pasado? Sin duda alguna, pero eso no sería más que un ejemplo suplementario de lo que supone una soberanía nacional mal entendida. En cambio, la Comunidad Europea puede dar una respuesta a la demanda de esos pueblos porque es en sí misma una referencia y también una presencia. Y como siempre, con la condición de que se dote de los medios adecuados a sus ambiciones. Y, reconozcámoslo, queda mucho por hacer.

Paralelamente, una Comunidad más segura de sí misma puede ofrecer, como ya he propuesto, un *partnership* global con los Estados Unidos, única salida para entender mejor las alteraciones que sacuden al mundo. Y puede combatir los desórdenes de la economía internacional y exigir a la nueva gran potencia, Japón, que

288

comparta con América del Norte y Europa el peso de las responsabilidades mundiales.

### *El otro desafío histórico: la efervescencia europea*

Los acontecimientos se precipitan, se abren nuevas perspectivas y la Comunidad es interpelada. Y todo eso en el seno de la misma Europa.

Recordemos las demandas de adhesión de Turquía y de Austria. Y a éstas seguirán otras, no lo dudemos.

Los países de la Asociación Europea de Libre Comercio quieren beneficiarse de las ventajas del gran mercado. Por eso buscamos con ellos las bases de otro contrato que fundaría la Entente Económica Europea. Un contrato menos exigente, sin duda, que el definido por nuestros tratados, pero que nos permitiría estrechar lazos económicos y políticos. Muchos son los problemas comunes que hay que resolver, empezando por el de la infraestructura del transporte cuya insuficiencia es fuente de múltiples dificultades. Por eso, he propuesto un gran programa de redes ferroviarias y de carreteras que permitan circular más cómodamente y sin riesgos ecoló-

gicos, de Copenhague a Atenas, de Hamburgo a Roma, pasando por Suiza, Austria y Yugoslavia. Serviría para estrechar nuestros intereses comunes y nuestras solidaridades.

Y por último, la Europa comunista explota ante nuestra atenta mirada. Gorbachov lanza la perestroika y la glasnost. Polonia y Hungría emprenden reformas políticas tendentes hacia una mayor libertad y democracia. La Alemania del Este (RDA) se ve sacudida por la salida de centenares de miles de sus habitantes que van a refugiarse a la República Federal de Alemania. El contagio de libertad llega a Leipzig y a Berlín-Este.

Ya en 1984, François Mitterrand, ante el Parlamento Europeo, expresaba el presentimiento de una radical novedad en Europa:

«Está claro, decía, que se alejan los tiempos en que Europa tenía como destino el estar compartida y dividida. Las dos palabras «independencia europea» tienen ahora una nueva resonancia. Es un dato que nuestro siglo, cercano ya a su fin, recordará durante mucho tiempo, estoy seguro de ello».

289

Como ya he destacado en diversas ocasiones, ha sido la Comunidad europea, comunidad de Derecho, conjunto democrático, economía dinámica, la que ha servido de ejemplo y de catalizador a muchas de estas evoluciones. No es el Oeste el que deriva hacia el Este, sino el Este el que es atraído por el Oeste.

¿Estará la Comunidad europea el día de mañana a la altura de las circunstancias? Ésa es la cuestión que hay que proponer desde este momento, tanto si se trata de ayudar a la modernización económica de los países del Este, condición esencial del éxito de su reforma política, como si se trata de analizar, cuando llegue el momento oportuno, la cuestión alemana. Es decir, la aplicación del derecho a la autodeterminación.

Si nos negamos a tomar en consideración estos nuevos retos, entonces, y no tiemblo al decirlo, no solamente desatenderemos nuestras responsabilidades, sino que la Comunidad se estrellará o se estancará por el peso de unas contradicciones internas no superadas.

Situados ante tales acontecimientos, veo hoy demasiada tristeza en los espíritus, demasiados pensamientos fatalistas, demasiadas voluntades frenadas por la resignación. A propósito de la cuestión alemana, me gustaría recordar esta declaración fundamental de H. D. Genscher:

«Un pueblo como el alemán, en el corazón de Europa, nunca debe ser ni aparecer como un obstáculo a la prosperidad del conjunto de los pueblos europeos. Más bien al contrario, debe comportarse de manera que su existencia sea considerada como un beneficio para el conjunto, es decir, como una necesidad. Es la garantía más segura de su existencia».

¿Cómo preparar las vías de una solución, sino reforzando determinados rasgos federalistas de la Comunidad que puedan ofrecer a todos la garantía de su propia existencia, por parafrasear la fórmula del ministro alemán de Asuntos Exteriores? Ahí se encuentra, estoy convencido de ello, la única respuesta aceptable y satisfactoria a la cuestión alemana.

¿Cómo asumir las responsabilidades internacionales al tiempo que se facilita la creación de la Gran Europa, sino mediante la acelerada profundización de la construcción comunitaria? Sólo una

290



Comunidad fuerte y segura de sí misma, más homogénea y más resuelta, puede verdaderamente sujetar los dos extremos de la cadena.

### *Los dos extremos de la cadena*

La Historia se acelera. También nosotros debemos acelerar.

Para adaptar nuestras instituciones a este nuevo dato, no podemos engañarnos a propósito de la Unión Económica y Monetaria. La cuestión no es la de abreviar, de manera irrealista, el tiempo necesario para poner a prueba una cooperación profunda o para salvar las sucesivas etapas. Donde nos apremia el tiempo es a la hora de tomar una decisión política que, al final de una conferencia intergubernamental, suscitará el dinamismo necesario para el logro del proceso y llevará a la práctica unas instituciones capaces de asumir las exigencias ligadas a nuestras responsabilidades exteriores decidir con rapidez, actuar eficazmente, dotarse de los medios necesarios, apoyarse en una mayor legitimidad democrática.

El Consejo Europeo de Estrasburgo deberá tomar las decisiones que permitan que el nuevo Tratado sea adoptado y después ratificado por los Parlamentos nacionales, antes de acabar el año 1992, fecha fijada para la realización plena del gran mercado sin fronteras. Sin tal compromiso, me temo que la preparación de la Unión Económica y Monetaria y el logro de la primera fase sufrirán de una notable ausencia de dinamismo. Nos es necesaria una obligación con resultados.

Siempre he sido un adepto de la política que avanza a pequeños pasos, y de ello es prueba el esquema en curso del relanzamiento europeo. Pero hoy me alejo un tanto de esta norma porque el tiempo nos apremia. Hace falta un salto cualitativo, tanto en lo que concierne a nuestra concepción de la Comunidad como en lo referente a los modos de actuación exterior. Resulta imperativo superar todas las resistencias que encontremos, aunque nada más sea por adaptar los instrumentos de que disponemos, con el fin, por ejemplo, de realizar el enriquecimiento de la Convención de Lomé o de conseguir nuestro programa de ayuda a Polonia y Hungría.

291

Antes que incrementar su deuda, debemos abrir nuestros mercados a los países que tienen una necesidad vital de exportar. Debemos disponer de instrumentos financieros capaces de contribuir a la adaptación y a la modernización de sus economías.

Mi convicción es que no llegaremos a esa meta con nuestras actuales prácticas de deliberación y de decisión: ciertamente, el Consejo, el Parlamento y la Comisión, constituyen un triángulo institucional más eficaz que hace algunos años, gracias al Acta Unica, pero aún resulta insuficiente para que podamos responder a las aceleraciones de la Historia.

Deseo que podamos repetir en los dos años que vienen, en pro del honor de nuestras generaciones, las mismas palabras que pronunciaba otro gran europeo, Paul-Henry Spaak durante la firma del Tratado de Roma:

«Esta vez, los hombres de Occidente ni han carecido de audacia ni han actuado con retraso».

Se impone un nuevo impulso político, y la Comisión está preparada y asumirá plenamente su papel de iniciativa. Propondrá respuestas a las cuestiones que suscita este nuevo salto hacia adelante: ¿quién decide y cómo se articulan los diferentes niveles de decisión (siempre la subsidiariedad)? ¿Quién se encarga de aplicarlos, con qué medios, quién controla, qué contrapartida democrática ofrece?

\* \* \*

Realmente, vivimos un período de entusiasmo y también lleno de riesgos. La Comunidad Europea está abocada al reto de aportar una contribución decisiva a ese salto hacia adelante de nuestra historia.

Ante una audiencia compuesta en su mayor parte de estudiantes, me atrevo a soñar con una Europa liberada de las cadenas de Yalta, en una Europa que hace fructificar su inmenso patrimonio cultural, en una Europa que imprime la marca de la solidaridad a un mundo demasiado duro y demasiado olvidadizo de una parte de sí mismo que sufre de subdesarrollo.

Y digo a estos jóvenes: si conseguimos el objetivo de nuestra Europa, podréis llegar hasta el confín de vosotros mismos y

292

disponer de espacios para vuestra expansión. Porque estáis invitados a participar en una aventura colectiva única, la de unir pueblos y naciones para lo mejor y no para lo peor. Allí encontraréis vuestras raíces filosóficas y culturales, las de la Europa de siempre. Pero para eso debéis comprometeros personalmente y exigir de quienes os gobiernan una audacia calculada, una fértil imaginación y un compromiso claro para hacer de la Comunidad una necesidad para existir y un ideal para seguir adelante.

293

Romain GARY (E. AJAR), 1975, *LA VIE DEVANT SOI*, Paris, Mercure de France, Col. Folio.

## I

La première chose que je peux vous dire c'est qu'on habitait au sixième à pied et que pour Madame Rosa, avec tous ces kilos qu'elle portait sur elle et seulement deux jambes, c'était une vraie source de vie quotidienne, avec tous les soucis et les peines. Elle nous le rappelait chaque fois qu'elle ne se plaignait pas d'autre part, car elle était également juive. Sa santé n'était pas bonne non plus et je peux vous dire aussi dès le début que c'était une femme qui aurait mérité un ascenseur.

Je devais avoir trois ans quand j'ai vu Madame Rosa pour la première fois. Avant, on n'a pas de mémoire et on vit dans l'ignorance. J'ai cessé d'ignorer à l'âge de trois ou quatre ans et parfois ça me manque.

Il y avait beaucoup d'autres Juifs, Arabes et Noirs à Belleville, mais Madame Rosa était obligée de grimper les six étages seule. Elle disait qu'un jour elle allait mourir dans l'escalier, et

9

tous les mômes se mettaient à pleurer parce que c'est ce qu'on fait toujours quand quelqu'un meurt. On était tantôt six ou sept tantôt même plus là-dedans. Au début, je ne savais pas que Madame Rosa s'occupait de moi seulement pour toucher un mandat à la fin du mois. Quand je l'ai appris, j'avais déjà six ou sept ans et ça m'a fait un coup de savoir que j'étais payé. Je croyais que Madame Rosa m'aimait pour rien et qu'on était quelqu'un l'un pour l'autre. J'en ai pleuré toute une nuit et c'était mon premier grand chagrin.

Madame Rosa a bien vu que j'étais triste et elle m'a expliqué que la famille ça ne veut rien dire et qu'il y en a même qui partent en vacances en abandonnant leurs chiens attachés à des arbres et que chaque année il y a trois mille chiens qui meurent ainsi privés de l'affection des siens. Elle m'a pris sur ses genoux et elle m'a juré que j'étais ce qu'elle avait de plus cher au monde mais j'ai tout de suite pensé au mandat et je suis parti en pleurant.

Je suis descendu au café de Monsieur Driss en bas et je m'assis en face de Monsieur Hamil qui était marchand de tapis ambulante en France et qui a tout vu. Monsieur Hamil a de beaux yeux qui font du bien autour de lui. Il était déjà très vieux quand je l'ai connu et depuis il n'a fait que vieillir.

—Monsieur Hamil, pourquoi vous avez toujours le sourire?

10

—Je remercie ainsi Dieu chaque jour pour ma bonne mémoire, mon petit Momo.

Je m'appelle Mohammed mais tout le monde m'appelle Momo pour faire plus petit.

—Il y a soixante ans, quand j'étais jeune, j'ai rencontré une jeune femme qui m'a aimé et que j'ai aimée aussi. Ça a duré huit mois, après, elle a changé de maison, et je m'en souviens encore, soixante ans après. Je lui disais: je ne t'oublierai pas. Les

années passaient, je ne l'oubliais pas. J'avais parfois peur car j'avais encore beaucoup de vie devant moi et quelle parole pouvais-je donner à moi-même, moi, pauvre homme, alors que c'est Dieu qui tient la gomme à effacer? Mais maintenant, je suis tranquille. Je ne vais pas oublier Djamil. Il me reste très peu de temps, je vais mourir avant.

J'ai pensé à Madame Rosa, j'ai hésité un peu et puis j'ai demandé:

-Monsieur Hamil, est-ce qu'on peut vivre sans amour?

Il n'a pas répondu. Il but un peu de thé de menthe qui est bon pour la santé. Monsieur Hamil portait toujours une jellaba grise, depuis quelque temps, pour ne pas être surpris en veston s'il était appelé. Il m'a regardé et a observé le silence. Il devait penser que j'étais encore interdit aux mineurs et qu'il y avait des choses que je ne devais pas savoir. En ce moment je devais avoir sept ans ou peut-être huit, je ne peux pas vous dire juste parce que je n'ai pas été daté,

11

comme vous allez voir quand on se connaîtra mieux, si vous trouvez que ça vaut la peine.

—Monsieur Hamil, pourquoi ne me répondez-vous pas?

—Tu es bien jeune et quand on est très jeune, il y a des choses qu'il vaut mieux ne pas savoir.

—Monsieur Hamil, est-ce qu'on peut vivre sans amour?

—Oui, dit-il, et il baissa la tête comme s'il avait honte.

Je me suis mis à pleurer.

Pendant longtemps, je n'ai pas su que j'étais arabe parce que personne ne m'insultait. On me l'a seulement appris à l'école. Mais je ne me battais jamais, ça fait toujours mal quand on frappe quelqu'un.

Madame Rosa était née en Pologne comme Juive mais elle s'était défendue au Maroc et en Algérie pendant plusieurs années et elle savait l'arabe comme vous et moi. Elle savait aussi le juif pour les mêmes raisons et on se parlait souvent dans cette langue. La plupart des autres locataires de l'immeuble étaient des Noirs. Il y a trois foyers noirs rue Bisson et deux autres où ils vivent par tribus, comme ils font ça en Afrique. Il y a surtout les Sarakollé, qui sont les plus nombreux et les Toucouleurs, qui sont pas mal non plus. Il y a beaucoup d'autres tribus rue Bisson mais je n'ai pas le temps de vous les nommer toutes. Le reste de la rue et du boulevard de Belleville est surtout juif et arabe. Ça continue

12

comme ça jusqu'à la Goutte d'Or et après c'est les quartiers français qui commencent.

Au début je ne savais pas que je n'avais pas de mère et je ne savais même pas qu'il en fallait une. Madame Rosa évitait d'en parler pour ne pas me donner des idées. Je ne sais pas pourquoi je suis né et qu'est-ce qui s'est passé exactement. Mon copain le Mahoute qui a plusieurs années de plus que moi m'a dit que c'est les conditions d'hygiène qui font ça. Lui était né à la Casbah à Alger et il était venu en France seulement après. Il n'y avait pas encore d'hygiène à la Casbah et il était né parce qu'il n'y avait ni bidet ni eau potable ni rien. Le Mahoute a appris tout cela plus tard, quand son père a cherché à se justifier et lui a juré qu'il n'y avait aucune mauvaise volonté chez personne. Le Mahoute m'a dit que les femmes qui se défendent ont maintenant une pilule pour l'hygiène mais qu'il était né trop tôt.

Il y avait chez nous pas mal de mères qui venaient une ou deux fois par semaine mais c'était toujours pour les autres. Nous étions presque tous des enfants de putes chez Madame Rosa, et quand elles partaient plusieurs mois en province pour se défendre là-bas, elles venaient voir leurs mômes avant et après. C'est comme ça que j'ai commencé à avoir des ennuis avec ma mère. Il me semblait que tout le monde en avait une sauf moi. J'ai commencé à avoir des crampes d'estomac et des convulsions pour la faire venir. Il y avait sur le trottoir d'en face un môme qui

13

avait un ballon et qui m'avait dit que sa mère venait toujours quand il avait mal au ventre. J'ai eu mal au ventre mais ça n'a rien donné et ensuite j'ai eu des convulsions, pour rien aussi. J'ai même chié partout dans l'appartement pour plus de remarque. Rien. Ma mère n'est pas venue et Madame Rosa m'a traité de cul d'Arabe pour la première fois, car elle n'était pas française. Je lui hurlais que je voulais voir ma mère et pendant des semaines j'ai continué à chier partout pour me venger. Madame Rosa a fini par me dire que si je continuais c'était l'Assistance publique et là j'ai eu peur, parce que l'Assistance publique c'est la première chose qu'on apprend aux enfants. J'ai continué à chier pour le principe mais ce n'était pas une vie. On était alors sept enfants de putes en pension chez Madame Rosa et ils se sont tous mis à chier à qui mieux mieux car il n'y a rien de plus conformiste que les mômes et il y avait tant de caca partout que je passais inaperçu là-dedans.

Madame Rosa était déjà vieille et fatiguée même sans ça et elle le prenait très mal parce qu'elle avait déjà été persécutée comme Juive. Elle grimpait ses six étages plusieurs fois par jour avec ses quatrevingt-quinze kilos et ses deux pauvres jambes et quand elle entraît et qu'elle sentait le caca, elle se laissait tomber avec ses paquets dans son fauteuil et elle se mettait à pleurer car il faut la comprendre. Les Français sont cinquante millions d'habitants et elle disait

14

que s'ils avaient tous fait comme nous même les Allemands n'auraient pas résisté, ils auraient foutu le camp. Madame Rosa avait bien connu l'Allemagne pendant la guerre mais elle en était revenue. Elle entraît, elle sentait le caca, et elle se mettait à gueuler « C'est Auschwitz! C'est Auschwitz! », car elle avait été déportée à Auschwitz pour les Juifs. Mais elle était toujours très correcte sur le plan raciste. Par exemple il y avait chez nous un petit Moïse qu'elle traitait de sale bicot mais jamais moi. Je ne me rendais pas compte à l'époque que malgré son poids elle avait de la délicatesse. J'ai finalement laissé tomber, parce que ça ne donnait rien et ma mère ne venait pas mais j'ai continué à avoir des crampes et des convulsions pendant longtemps et même maintenant ça me fait parfois mal au ventre. Après j'ai essayé de me faire remarquer autrement. J'ai commencé à chaparder dans les magasins, une tomate ou un melon à l'étalage. J'attendais toujours que quelqu'un regarde pour que ça se voie. Lorsque le patron sortait et me donnait une claque je me mettais à hurler, mais il y avait quand même quelqu'un qui s'intéressait à moi.

Une fois, j'étais devant une épicerie et j'ai volé un œuf à l'étalage. La patronne était une femme et elle m'a vu. Je préférais voler là où il y avait une femme car la seule chose que j'étais sûr, c'est que ma mère était une femme, on ne peut pas autrement. J'ai pris un œuf et je l'ai mis dans ma

15

poche. La patronne est venue et j'attendais qu'elle me donne une gifle pour être bien remarqué. Mais elle s'est accroupie à côté de moi et elle m'a caressé la tête. Elle m'a même dit:

—Qu'est-ce que tu es mignon, toi!

J'ai d'abord pensé qu'elle voulait ravoir son œuf par les sentiments et je l'ai bien gardé dans ma main, au fond de ma poche. Elle n'avait qu'à me donner une claque pour me punir, c'est ce qu'une mère doit faire quand elle vous remarque. Mais elle s'est levée, elle est allée au comptoir et elle m'a donné encore un œuf. Et puis elle m'a embrassé. J'ai eu un moment d'espoir que je ne peux pas vous décrire parce que ce n'est pas possible. Je suis resté toute la matinée devant le magasin à attendre. Je ne sais pas ce que j'attendais. Parfois la bonne femme me souriait et je restais là avec mon œuf à la main. J'avais six ans ou dans les environs et je croyais que c'était pour la vie, alors que c'était seulement un œuf. Je suis rentré chez moi et j'ai eu mal au ventre toute la journée. Madame Rosa était à la police pour un faux témoignage que Madame Lola lui avait demandé. Madame Lola était une travestite de quatrième étage qui travaillait au Bois de Boulogne et qui avait été champion de boxe au Sénégal avant de traverser et elle avait assommé un client au Bois qui était mal tombé comme sadique, parce qu'il ne pouvait pas savoir. Madame Rosa était allée témoigner qu'elle avait été au cinéma avec Madame Lola ce soir-là et qu'après elles ont

16

regardé la télévision ensemble. Je vous parlerai encore plus de Madame Lola, c'était vraiment une personne qui n'était pas comme tout le monde car il y en a. Je l'aimais bien pour ça.

17

## II

Les gosses sont tous très contagieux. Quand il y en a un, c'est tout de suite les autres. On était alors sept chez Madame Rosa, dont deux à la journée, que Monsieur Moussa l'éboueur bien connu déposait au moment des ordures à six heures du matin, en absence de sa femme qui était morte de quelque chose. Il les reprenait dans l'après-midi pour s'en occuper. Il y avait Moïse qui avait encore moins d'âge que moi, Banania qui se marrait tout le temps parce qu'il était né de bonne humeur, Michel qui avait eu des parents vietnamiens et que Madame Rosa n'allait pas garder un jour de plus depuis un an qu'on ne la payait pas. Cette Juive était une brave femme mais elle avait des limites. Ce qui se passait souvent, c'est que les femmes qui se défendaient allaient loin où c'était très bien payé et il y avait beaucoup de demande et elles confiaient leur gosse à Madame Rosa pour ne plus revenir. Elles partaient et plouff. Tout ça,

18

c'est des histoires de mômes qui n'avaient pas pu se faire avorter à temps et qui n'étaient pas nécessaires. Madame Rosa les plaçait parfois dans des familles qui se sentaient seules et qui étaient dans le besoin, mais c'était difficile car il y a des lois. Quand une femme est obligée de se défendre, elle n'a pas le droit d'avoir la puissance paternelle, c'est la prostitution qui veut ça. Alors elle a peur d'être déçue et elle cache son môme pour ne pas le voir confié. Elle le met en garderie chez des personnes qu'elle connaît et où il y a la discrétion assurée. Je ne peux pas vous dire tous les enfants de putes que j'ai vus passer chez Madame Rosa, mais il y en avait peu comme moi qui étaient là à titre définitif. Les plus longs après moi, c'étaient Moïse, Banania et le Vietnamien, qui a été finalement pris par un restaurant rue Monsieur le Prince et que je ne reconnaîtrais plus si je le rencontrais maintenant, tellement c'est loin.

Quand j'ai commencé à réclamer ma mère, Madame Rosa m'a traité de petit prétentieux et que tous les Arabes étaient comme ça, on leur donne la main, ils veulent tout le bras. Madame Rosa n'était pas comme ça elle-même, elle le disait seulement à cause des préjugés et je savais bien que j'étais son préféré. Quand je me mettais à gueuler, les autres se mettaient à gueuler aussi et Madame Rosa s'est trouvée avec sept gosses qui réclamaient leur mère avec des hurlements à qui mieux mieux et elle a fait une véritable crise

19

d'hystérie collective. Elle s'arrachait les cheveux qu'elle n'avait déjà pas et elle avait des larmes qui coulaient d'ingratitude. Elle s'est caché le visage dans les mains et a continué à pleurer mais cet âge est sans pitié. Il y avait même du plâtre qui tombait du mur, pas parce que Madame Rosa pleurait, c'était seulement des dégâts matériels.

Madame Rosa avait des cheveux gris qui tombaient eux aussi parce qu'ils n'y tenaient plus tellement. Elle avait très peur de devenir chauve, c'est une chose terrible pour une femme qui n'a plus grand-chose d'autre. Elle avait plus de fesses et de seins que n'importe qui et quand elle se regardait dans le miroir elle se faisait de grands sourires, comme si elle cherchait à se plaire. Dimanche elle s'habillait des pieds à la tête, mettait sa perruque rousse et allait s'asseoir dans le square Beaulieu

et restait là pendant plusieurs heures avec élégance. Elle se maquillait plusieurs fois par jour mais qu'est-ce que vous voulez y faire. Avec la perruque et le maquillage ça se voyait moins et elle mettait toujours des fleurs dans l'appartement pour que ce soit plus joli autour d'elle.

Quand elle s'est calmée, Madame Rosa m'a traîné au petit endroit et m'a traité de meneur et elle m'a dit que les meneurs étaient toujours punis de prison. Elle m'a expliqué que ma mère voyait tout ce que je faisais et que si je voulais la retrouver un jour, je devais avoir une vie propre

20

et honnête, sans délinquance juvénile. Le petit endroit était encore plus petit que ça et Madame Rosa n'y tenait pas tout entière, à cause de son étendue et c'était même curieux combien il y en avait pour une personne si seule. Je crois qu'elle devait se sentir encore plus seule, là-dedans.

Lorsque les mandats cessaient d'arriver pour l'un d'entre nous, Madame Rosa ne jetait pas le coupable dehors. C'était le cas du petit Banania, son père était inconnu et on ne pouvait rien lui reprocher; sa mère envoyait un peu d'argent tous les six mois et encore. Madame Rosa engueulait Banania mais celui-ci s'en foutait parce qu'il n'avait que trois ans et des sourires. Je pense que Madame Rosa aurait peut-être donné Banania à l'Assistance mais pas son sourire et comme on ne pouvait pas l'un sans l'autre, elle était obligée de les garder tous les deux. C'est moi qui étais chargé de conduire Banania dans les foyers africains de la rue Bisson pour qu'il voie du noir, Madame Rosa y tenait beaucoup.

—Il faut qu'il voie du noir, sans ça, plus tard, il va pas s'associer.

Je prenais donc Banania et je le conduisais à côté. Il était très bien reçu car ce sont des personnes dont les familles sont restées en Afrique et un enfant, ça fait toujours penser à un autre. Madame Rosa ne savait pas du tout si Banania qui s'appelait Touré était un Malien ou un Sénégalais ou un Guinéen ou autre chose, sa mère se défendait rue Saint-Denis avant de partir

21

en maison à Abidjan et ce sont des choses qu'on ne peut pas savoir dans le métier. Moïse était aussi très irrégulier mais là Madame Rosa était coincée parce que l'Assistance publique ils pouvaient pas se faire ça entre Juifs. Pour moi, le mandat de trois cents francs arrivait chaque début de mois et j'étais inattaquable. Je crois que Moïse avait une mère et qu'elle avait honte, ses parents ne savaient rien et elle était d'une bonne famille et puis Moïse était blond avec des yeux bleus et sans le nez signalitique et c'étaient des aveux spontanés, il n'y avait qu'à le regarder.

Mes trois cents francs par mois rubis sur ongle infligeaient à Madame Rosa du respect à mon égard. J'allais sur mes dix ans, j'avais même des troubles de précocité parce que les Arabes bandent toujours les premiers. Je savais donc que je représentais pour Madame Rosa quelque chose de solide et qu'elle y regarderait à deux fois avant de faire sortir le loup des bois. C'est ce qui s'est passé dans le petit endroit quand j'avais six ans. Vous me direz que je mélange les années, mais ce n'est pas vrai, et je vous expliquerai quand ça me viendra comment j'ai brusquement pris un coup de vieux.

Écoute, Momo, tu es l'aîné, tu dois donner l'exemple, alors ne nous fais plus le bordel ici avec ta maman. Vos mamans, vous avez la chance de ne pas les connaître, parce qu'à votre âge, il y a encore la sensibilité, et c'est des

22



putains comme c'est pas permis, on croit même rêver, des fois. Tu sais ce que c'est, une putain?

—C'est des personnes qui se défendent avec leur cul.

—Je me demande où tu as appris des horreurs pareilles, mais il y a beaucoup de vérité dans ce que tu dis.

—Vous aussi, vous vous êtes défendue avec votre cul, Madame Rosa, quand vous étiez jeune et belle?

Elle a souri, ça lui faisait plaisir d'entendre qu'elle avait été jeune et belle.

—Tu es un bon petit, Momo, mais tiens-toi tranquille. Aide-moi. Je suis vieille et malade. Depuis que je suis sortie d'Auschwitz, je n'ai eu que des ennuis.

Elle était si triste qu'on ne voyait même pas qu'elle était moche. Je lui ai mis les bras autour du cou et je l'ai embrassée. On disait dans la rue que c'était une femme sans cœur et c'est vrai qu'il n'y avait personne pour s'en occuper. Elle avait tenu le coup sans cœur pendant soixante-cinq ans et il y avait des moments où il fallait lui pardonner.

Elle pleurait tellement que j'ai eu envie de pisser.

—Excusez-moi, Madame Rosa, j'ai envie de pisser.

Après, je lui ai dit:

—Madame Rosa, bon, pour ma mère je sais

23

bien que c'est pas possible, mais est-ce qu'on pourrait pas avoir un chien à la place?

—Quoi? Quoi? Tu crois qu'il y a de la place pour un chien là-dedans? Et avec quoi je vais le nourrir? Qui est-ce qui va lui envoyer des mandats?

Mais elle n'a rien dit quand j'ai volé un petit caniche gris tout frisé au chenil rue Calefeutre et que je l'ai amené à la maison. Je suis entré dans le chenil, j'ai demandé si je pouvais caresser le caniche et la propriétaire m'a donné le chien quand je l'ai regardée comme je sais le faire. Je l'ai pris, je l'ai caressé et puis j'ai foutu le camp comme une flèche. S'il y a une chose que je sais faire, c'est courir. On ne peut pas sans ça, dans la vie.

24

### III

Je me suis fait un vrai malheur avec ce chien. Je me suis mis à l'aimer comme c'est pas permis. Les autres aussi, sauf peut-être Banania, qui s'en foutait complètement, il était déjà heureux comme ça, sans raison, j'ai encore jamais vu un Noir heureux avec raison. Je tenais toujours le chien dans mes bras et je n'arrivais pas à lui trouver un nom. Chaque fois que je pensais à Tarzan ou Zorro je sentais qu'il y avait quelque part un nom qui n'avait encore personne et qui attendait. Finalement j'ai choisi Super mais sous toutes réserves, avec possibilité de changer si je trouvais quelque chose de plus beau. J'avais en moi des excès accumulés et j'ai tout donné à Super. Je sais pas ce que j'aurais fait sans lui, c'était vraiment urgent, j'aurais fini en tôle, probablement. Quand je le promenais, je me sentais quelqu'un parce que j'étais tout ce qu'il avait au monde. Je l'aimais tellement que je l'ai même donné. J'avais déjà neuf ans ou autour et

25

on pense déjà, à cet âge, sauf peut-être quand on est heureux. Il faut dire aussi sans vouloir vexer personne que chez Madame Rosa, c'était triste, même quand on a l'habitude. Alors lorsque Super a commencé à grandir pour moi au point de vue sentimental, j'ai voulu lui faire une vie, c'est ce que j'aurais fait pour moi-même, si c'était possible. Je vous ferai remarquer que ce n'était pas n'importe qui non plus, mais un caniche. Il y a une dame qui a dit oh le beau petit chien et qui m'a demandé s'il était à moi et à vendre. J'étais mal fringué, j'ai une tête pas de chez nous et elle voyait bien que c'était un chien d'une autre espèce.

Je lui ai vendu Super pour cinq cents francs et il faisait vraiment une affaire. J'ai demandé cinq cents francs à la bonne femme parce que je voulais être sûr qu'elle avait les moyens. Je suis bien tombé, elle avait même une voiture avec chauffeur et elle a tout de suite mis Super dedans, au cas où j'aurais des parents qui allaient gueuler. Alors maintenant je vais vous dire, parce que vous n'allez pas me croire. J'ai pris les cinq cents francs et je les ai foutus dans une bouche d'égout. Après je me suis assis sur un trottoir et j'ai chialé comme un veau avec les poings dans les yeux mais j'étais heureux. Chez Madame Rosa il y avait pas la sécurité et on ne tenait tous qu'à un fil, avec la vieille malade, sans argent et avec l'Assistance publique sur nos têtes et c'était pas une vie pour un chien.

26

Quand je suis rentré à la maison et que je lui ai dit que j'ai vendu Super pour cinq cents francs et que j'ai foutu l'argent dans une bouche d'égout, Madame Rosa a eu une peur bleue, elle m'a regardé et elle a couru s'enfermer à double clé dans sa piaule. Après ça, elle s'enfermait toujours à clé pour dormir, des fois que je lui couperais la gorge encore une fois. Les autres mêmes ont fait un raffut terrible quand ils ont su, parce qu'ils n'aimaient pas vraiment Super, c'était seulement pour jouer.

On était alors un tas, sept ou huit. Il y avait Salima, que sa mère avait réussi à sauver quand les voisins l'ont dénoncée comme pute sur trottoir et qu'elle a eu une descente de l'Assistance sociale pour indignité. Elle a interrompu le client et elle a pu faire sortir Salima qui était à la cuisine par la fenêtre au rez-de-chaussée et l'a

cachée pendant toute la nuit dans une poubelle. Elle est arrivée chez Madame Rosa le matin avec la même qui sentait l'ordure dans un état d'hystérie. Il y avait aussi de passage Antoine qui était un vrai Français et le seul d'origine et on le regardait tous attentivement pour voir comment c'est fait. Mais il n'avait que deux ans, alors on voyait pas grand-chose. Et puis je ne me souviens plus qui, ça changeait tout le temps avec les mères qui venaient reprendre leurs mômes. Madame Rosa disait que les femmes qui se défendent n'ont pas assez de soutien moral car souvent les proxynètes ne font plus leur métier

27

comme il faut. Elles ont besoin de leurs enfants pour avoir raison de vivre. Elles revenaient souvent quand elles avaient un moment ou qu'elles avaient une maladie et partaient à la campagne avec leur mioche pour en profiter. J'ai jamais compris pourquoi on ne permet pas aux putes cataloguées d'élever leur enfant, les autres ne se gênent pas. Madame Rosa pensait que c'est à cause de l'importance du cul en France, qu'ils n'ont pas ailleurs, ça prend ici des proportions qu'on peut pas imaginer, quand on ne l'a pas vu. Madame Rosa disait que le cul c'est ce qu'ils ont de plus important en France avec Louis XIV et c'est pourquoi les prostituées, comme on les appelle, sont persécutées car les honnêtes femmes veulent l'avoir uniquement pour elles. Moi j'ai vu chez nous des mères pleurer, on les avait dénoncées à la police comme quoi elles avaient un môme dans le métier qu'elles faisaient et elles mouraient de peur. Madame Rosa les rassurait, elle leur expliquait qu'elle avait un commissaire de police qui était lui-même un enfant de pute et qui la protégeait et qu'elle avait un Juif qui lui faisait des faux-papiers que personne ne pouvait dire, tellement ils étaient authentiques. J'ai jamais vu ce Juif car Madame Rosa le cachait. Ils s'étaient connus dans le foyer juif en Allemagne où ils n'ont pas été exterminés par erreur et ils avaient juré qu'on les y reprendrait plus. Le Juif était quelque part dans un quartier français et il se faisait des faux-papiers comme un fou. C'est

28

par ses soins que Madame Rosa avait des documents qui prouvaient qu'elle était quelqu'un d'autre, comme tout le monde. Elle disait qu'avec ça, même les Israéliens auraient rien pu prouver contre elle. Bien sûr, elle n'était jamais tout à fait tranquille là-dessus car pour ça il faut être mort. Dans la vie c'est toujours la panique.

Je vous disais donc que les mômes ont gueulé pendant des heures quand j'ai donné Super pour assurer son avenir qui n'existait pas chez nous, sauf Banania, qui était très content, comme toujours. Moi je vous dis que ce salaud-là n'était pas de ce monde, il avait déjà quatre ans et il était encore content.

La première chose que Madame Rosa a fait le lendemain, c'était de me traîner chez le docteur Katz pour voir si je n'étais pas dérangé. Madame Rosa voulait me faire faire une prise de sang et chercher si je n'étais pas syphilitique comme Arabe, mais le docteur Katz s'est foutu tellement en colère que sa barbe tremblait, parce que j'ai oublié de vous dire qu'il avait une barbe. Il a engueulé Madame Rosa quelque chose de maison et lui a crié que c'étaient des rumeurs d'Orléans. Les rumeurs d'Orléans, c'était quand les Juifs dans le prêt-à-porter ne droguaient pas les femmes blanches pour les envoyer dans les bordels et tout le monde leur en voulait, ils font toujours parler d'eux pour rien.

Madame Rosa était encore toute remuée.

—Comment ça s'est passé, exactement?

29

—Il a pris cinq cents francs et il les a jetés dans une bouche d'égout.

—C'est sa première crise de violence?

Madame Rosa me regardait sans répondre et j'étais bien triste. J'ai jamais aimé faire de la peine aux gens, je suis philosophe. Il y avait derrière le docteur Katz un bateau à voiles sur une cheminée avec des ailes toutes blanches et comme j'étais malheureux, je voulais m'en aller ailleurs, très loin, loin de moi, et je me suis mis à le faire voler, je montai à bord et traversai les océans d'une main sûre. C'est là je crois à bord du voilier du docteur Katz que je suis parti loin pour la première fois. Jusque-là je ne peux pas vraiment dire que j'étais un enfant. Encore maintenant, quand je veux, je peux monter à bord du voilier du docteur Katz et partir loin seul à bord. Je n'en ai jamais parlé à personne et je faisais toujours semblant que j'étais là.

—Docteur, je vous prie d'examiner bien cet enfant. Vous m'avez défendu les émotions, à cause de mon cœur, et il a vendu ce qu'il avait de plus cher au monde et il a jeté cinq cents francs dans l'égout. Même à Auschwitz, on ne faisait pas ça.

Le docteur Katz était bien connu de tous les Juifs et Arabes autour de la rue Bisson pour sa charité chrétienne et il soignait tout le monde du matin au soir et même plus tard. J'ai gardé de lui un très bon souvenir, c'était le seul endroit où j'entendais parler de moi et où on m'examinait

30

comme si c'était quelque chose d'important. Je venais souvent tout seul, pas parce que j'étais malade, mais pour m'asseoir dans sa salle d'attente. Je restais là un bon moment. Il voyait bien que j'étais là pour rien et que j'occupais une chaise alors qu'il y avait tant de misère dans le monde, mais il me souriait toujours très gentiment et n'était pas fâché. Je pensais souvent en le regardant que si j'avais un père, ce serait le docteur Katz que j'aurais choisi.

—Il aimait ce chien comme ce n'est pas permis, il le tenait dans ses bras même pour dormir et qu'est-ce qu'il fait? Il le vend et il jette l'argent. Cet enfant n'est pas comme tout le monde, docteur. J'ai peur d'un cas de folie brusque dans sa famille.

—Je peux vous assurer qu'il ne se passera rien, absolument rien, Madame Rosa.

Je me suis mis à pleurer. Je savais bien qu'il ne se passerait rien mais c'était la première fois que j'entendais ça ouvertement.

—Il n'y a pas lieu de pleurer, mon petit Mohammed. Mais tu peux pleurer si ça te fait du bien. Est-ce qu'il pleure beaucoup?

—Jamais, dit Madame Rosa. Jamais il ne pleure, cet enfant-là, et pourtant Dieu sait que je souffre.

—Eh bien, vous voyez que ça va déjà mieux, dit le docteur. Il pleure. Il se développe normalement. Vous avez bien fait de me l'amener, Madame Rosa, je vais vous prescrire des

31

tranquillisants. C'est seulement de l'anxiété, chez vous.

—Lorsqu'on s'occupe des enfants, il faut beaucoup d'anxiété, docteur, sans ça ils deviennent des voyous.

En partant, on a marché dans la rue la main dans la main, Madame Rosa aime se faire voir en compagnie. Elle s'habille toujours longtemps pour sortir parce qu'elle a été une femme et ça lui est resté encore un peu. Elle se maquille beaucoup mais ça sert plus à rien de vouloir se cacher à son âge. Elle a une tête comme une vieille grenouille juive avec des lunettes et de l'asthme. Pour monter l'escalier avec les

provisions, elle s'arrête tout le temps et elle dit qu'un jour elle va tomber morte au milieu, comme si c'était tellement important de finir tous les six étages.

32

## IV

A la maison, nous avons trouvé Monsieur N'Da Amédée, le maquereau qu'on appelle aussi proxynète. Si vous connaissez le coin, vous savez que c'est toujours plein d'autochtones qui nous viennent tous d'Afrique, comme ce nom l'indique. Ils ont plusieurs foyers qu'on appelle taudis où ils n'ont pas les produits de première nécessité, comme l'hygiène et le chauffage par la Ville de Paris, qui ne va pas jusque-là. Il y a des foyers noirs où ils sont cent vingt avec huit par chambre et un seul W.C. en bas, alors ils se répandent partout car ce sont des choses qu'on ne peut pas faire attendre. Avant moi, il y avait des bidonvilles mais la France les a fait démolir pour que ça ne se voie pas. Madame Rosa racontait qu'à Aubervilliers il y avait un foyer où on asphyxiait les Sénégalais avec des poêles à charbon en les mettant dans une chambre avec les fenêtres fermées et le lendemain ils étaient morts. Ils étaient étouffés par des mauvaises influences qui

33

sortaient du poêle pendant qu'ils dormaient du sommeil du juste. J'allais souvent les voir à côté rue Bisson et j'étais toujours bien reçu. Ils étaient la plupart du temps musulmans comme moi mais ce n'était pas une raison. Je pense que ça leur faisait plaisir de voir un môme de neuf ans qui n'avait encore aucune idée en tête. Les vieux ont toujours des idées en tête. Par exemple, ce n'est pas vrai que les Noirs sont tous pareils.

Madame Sambor, qui leur faisait la popote, ne ressemblait pas du tout à Monsieur Dia, lorsqu'on s'est habitué à l'obscurité. Monsieur Dia n'était pas drôle. Il avait des yeux comme si c'était pour faire peur. Il lisait tout le temps. Il avait aussi un rasoir long comme ça qui ne se repliait pas quand on appuyait sur un truc. Il s'en servait pour se raser mais tu parles. Ils étaient cinquante dans le foyer et les autres lui obéissaient. Quand il ne lisait pas il faisait des exercices par terre pour être le plus fort. Il était très costaud mais n'en avait jamais assez. Je ne comprenais pas pourquoi un monsieur qui était déjà tellement trapu faisait des efforts pareils pour s'augmenter. Je ne lui ai rien demandé mais je pense qu'il ne se sentait pas assez costaud pour tout ce qu'il voulait faire. Moi aussi j'ai parfois envie de crever, tellement j'ai envie d'être fort. Il y a des moments où je rêve d'être un flic et ne plus avoir peur de rien et de personne. Je passais mon temps à rôder autour du commissariat de la rue Deudon mais sans espoir, je savais bien qu'à

34

neuf ans c'est pas possible, j'étais encore trop minoritaire. Je rêvais d'être flic parce qu'ils ont la force de sécurité. Je croyais que c'était ce qu'il y a de plus fort, je ne savais pas que les commissaires de police existaient, je pensais que ça s'arrêtait là. C'est seulement plus tard que j'ai appris qu'il y avait beaucoup mieux, mais j'ai jamais pu m'élever jusqu'au Préfet de Police, ça dépassait mon imagination. Je devais avoir quoi huit, neuf ou dix ans et j'avais très peur de me trouver avec personne au monde. Plus Madame Rosa avait du mal à monter les six étages et plus elle s'asseyait après, et plus je me sentais moins et j'avais peur.

Il y avait aussi cette question de ma date qui me turlupinait pas mal, surtout lorsqu'on m'a renvoyé de l'école en disant que j'étais trop jeune pour mon âge. De toute façon, ça n'avait pas d'importance, le certificat qui prouvait que j'étais né et que j'étais en règle était faux. Comme je vous ai dit, Madame Rosa en avait plusieurs à la maison et elle pouvait même prouver qu'elle n'a jamais été juive depuis plusieurs générations, si la police faisait des perquisitions pour la trouver. Elle s'était protégée de tous les côtés depuis qu'elle avait été saisie à l'improviste par la police française qui fournissait les Allemands et placée dans un Vélodrome pour Juifs. Après on l'a transportée dans un foyer juif en Allemagne où on les brûlait. Elle avait tout le temps peur,

35

mais pas comme tout le monde, elle avait encore plus peur que ça.

Une nuit j'ai entendu qu'elle gueulait dans son rêve, ça m'a réveillé et j'ai vu qu'elle se levait. Il y avait deux chambres et elle gardait une pour elle toute seule, sauf quand il y avait la cohue et alors Moïse et moi, on dormait avec elle. C'était le cas cette nuit-là, mais Moïse n'était pas avec nous, il avait une famille juive sans enfants qui s'intéressait à lui et l'avait pris chez eux en observation, pour voir s'il était bon à adopter. Il revenait claqué à la maison, tellement il faisait des efforts pour leur plaire. Ils avaient une épicerie kasher, rue Tienné.

Quand Madame Rosa a hurlé, ça m'a réveillé. Elle a allumé et j'ai ouvert un œil. Elle avait la tête qui tremblait et des yeux comme si elle voyait quelque chose. Puis elle est sortie du lit, elle a mis son peignoir et une clé qui était cachée sous l'armoire. Quand elle se penche, elle a un cul encore plus grand que d'habitude.

Elle est allée dans l'escalier et elle l'a descendu. Je l'ai suivie parce qu'elle avait tellement peur que je n'osais pas rester seul.

Madame Rosa descendait l'escalier tantôt dans la lumière tantôt dans le noir, la minuterie chez nous est très courte pour des raisons économiques, le gérant est un salaud. Un moment, quand le noir est tombé, c'est moi qui l'ai allumée comme un con et Madame Rosa, qui était un étage plus bas, a poussé un cri, elle a cru qu'il y

36

avait là une présence humaine. Elle a regardé vers le haut et puis vers le bas et puis elle a recommencé à descendre et moi aussi, mais je touchais plus à la minuterie, on se faisait peur tous les deux avec ça. Je ne savais pas du tout ce qui se passait, encore moins que d'habitude, et ça fait toujours encore plus peur. J'avais les genoux qui tremblaient et c'était terrible de voir cette Juive qui descendait les étages avec des ruses de Sioux comme si c'était plein d'ennemis et encore pire.

Quand elle est arrivée au rez-de-chaussée, Madame Rosa n'est pas sortie dans la rue, elle a tourné à gauche, vers l'escalier de la cave où il n'y a pas de lumière et où c'est le noir même en été. Madame Rosa nous interdisait d'aller dans cet endroit parce que c'est toujours là qu'on étrangle les enfants. Quand Madame Rosa a pris cet escalier, j'ai cru vraiment que c'était la fin des haricots elle était devenue macaque et j'ai voulu courir réveiller le docteur Katz. Mais j'avais à présent tellement peur que je préférais encore rester là et ne pas bouger, j'étais sûr que si je bougeais, ça allait hurler et sauter sur moi de tous les côtés, avec des monstres qui allaient enfin sortir d'un seul coup au lieu de rester cachés, comme ils le faisaient depuis que j'étais né.

C'est alors que j'ai vu un peu de lumière. Ça venait de la cave et ça m'a un peu rassuré. Les

37

monstres font rarement de la lumière, c'est toujours le noir qui leur fait le plus de bien.

Je suis descendu dans le couloir qui sentait la pisse et même mieux parce qu'il n'y avait qu'un W.C. pour cent dans le foyer noir à côté et ils faisaient ça où ils pouvaient. La cave était divisée en plusieurs et une des portes était ouverte. C'est là que Madame Rosa était entrée et c'est de là que sortait la lumière. J'ai regardé.

Il y avait au milieu un fauteuil rouge complètement enfoncé, crasseux et boiteux, et Madame Rosa était assise dedans. Les murs, c'était que des pierres qui sortaient comme des dents et ils avaient l'air de se marrer. Sur une commode, il y avait un chandelier avec des branches juives et une bougie qui brûlait. Il y avait à ma grande surprise un lit dans un état bon à jeter, mais avec matelas, couvertures et oreillers. Il y avait aussi des sacs de pommes de terre, un réchaud, des bidons et des boîtes à carton pleines de sardines. J'étais tellement étonné que je n'avais plus peur, sauf que j'avais le cul nu et que je commençais à me sentir froid.

Madame Rosa est restée un moment dans ce fauteuil miteux et elle souriait avec plaisir. Elle avait pris un air malin et même vainqueur. C'était comme si elle avait fait quelque chose de très astucieux et de très fort. Puis elle s'est levée. Il y avait un balai dans un coin et elle a commencé à balayer la cave. C'était pas une chose à faire, ça faisait de la poussière et la poussière

38

pour son asthme, il n'y avait rien de pire. Elle a commencé tout de suite à avoir du mal à respirer et à siffler des bronches, mais elle a continué à balayer et il n'y avait personne pour lui dire sauf moi, tout le monde s'en foutait. Bien sûr, on la payait pour s'occuper de moi et la seule chose qu'on avait ensemble, c'est qu'on avait rien et personne, mais il y avait rien de plus mauvais pour son asthme que la poussière. Après, elle a posé le balai et elle a essayé d'éteindre la bougie en soufflant dessus, mais elle avait pas assez de souffle, malgré ses dimensions. Elle a mouillé ses doigts avec la langue et elle a éteint la bougie comme ça. J'ai tout de suite filé, je savais qu'elle avait fini et qu'elle allait remonter.

Bon, je n'y comprenais rien, mais ça faisait seulement une chose de plus. Je ne savais pas du tout pourquoi elle avait la satisfaction de descendre six étages et des poussières au milieu de la nuit pour s'asseoir dans sa cave avec un air malin.

Quand elle a remonté, elle n'avait plus peur et moi non plus, parce que c'est contagieux. On a dormi à côté du sommeil du juste. Moi j'ai beaucoup réfléchi là-dessus et je crois que Monsieur Hamil a tort quand il dit ça. Je crois que c'est les injustes qui dorment le mieux, parce qu'ils s'en foutent, alors que les justes ne peuvent pas fermer l'œil et se font du mauvais sang pour tout. Autrement ils seraient pas justes. Monsieur Hamil a toujours des expressions qu'il va chercher,

39

comme «croyez-en ma vieille expérience » ou « comme j'ai eu l'honneur de vous dire » et des tas d'autres qui me plaisent bien, elles me font penser à lui. C'était un homme comme on ne peut pas faire mieux. Il m'apprenait à écrire «la langue de mes ancêtres», et il disait toujours « ancêtres », parce que mes parents, il voulait même pas m'en parler. Il me faisait lire le Koran, car Madame Rosa disait que c'était bon pour les Arabes. Quand je lui ai demandé comment elle savait que je m'appelais



Mohammed et que j'étais un bon musulman, alors que je n'avais ni père ni mère et qu'il n'y avait aucun document qui me prouvait, elle était embêtée et elle me disait qu'un jour quand je serais grand et solide elle m'expliquerait ces choses-là, mais elle ne voulait pas me causer un choc terrible alors que j'étais encore sensible. Elle disait toujours que la première chose à ménager chez les enfants, c'est la sensibilité. Pourtant, ça m'était égal de savoir que ma mère se défendait et si je la connaissais, je l'aurais aimée, je me serais occupé d'elle et j'aurais été pour elle un bon proxynète, comme Monsieur N'Da Amédée, dont j'aurai l'honneur. J'étais très content d'avoir Madame Rosa mais si je pouvais avoir quelqu'un de mieux et de plus à moi, j'allais pas dire non, merde. Je pouvais m'occuper de Madame Rosa aussi, même si j'avais une vraie mère à m'occuper. Monsieur N'Da a plusieurs femmes à qui il donne sa protection.

40

Si Madame Rosa savait que j'étais Mohammed et musulman, c'est que j'avais des origines et je n'étais pas sans rien. Je voulais savoir où elle était et pourquoi elle ne venait pas me voir. Mais alors Madame Rosa se mettait à pleurer et elle disait que je n'avais pas de gratitude, que je ne sentais rien pour elle et que je voulais quelqu'un d'autre. Je laissais tomber. Bon, je savais que lorsqu'une femme se défend dans la vie, il y a toujours un mystère quand elle a un môme qu'elle a pas pu arrêter à temps par l'hygiène et ça fait ce qu'on appelle en français des enfants de pute, mais c'était marrant que Madame Rosa était sûre et certaine que j'étais Mohammed et musulman. Elle avait quand même pas inventé ça pour me faire plaisir. J'en parlai une fois à Monsieur Hamil pendant qu'il me racontait la vie de Sidi Abderrahmân, qui est le patron d'Alger.

Monsieur Hamil nous vient d'Alger où il a été il y a trente ans en pèlerinage à La Mecque. Sidi Abderrahmân d'Alger est donc son saint préféré parce que la chemise est toujours plus proche du corps, comme il dit. Mais il a aussi un tapis qui montre son autre compatriote, Sidi Ouali Dada, qui est toujours assis sur son tapis de prière qui est tiré par les poissons. Ça peut paraître pas sérieux, des poissons qui tirent un tapis à travers les airs, mais c'est la religion qui veut ça.

—Monsieur Hamil, comment ça se fait que je

41

suis connu comme Mohammed et musulman, alors que j'ai rien qui me prouve?

Monsieur Hamil lève toujours une main quand il veut dire que la volonté de Dieu soit faite.

—Madame Rosa t'a reçu quand tu étais tout petit et elle ne tient pas un registre de naissance. Elle a reçu et vu partir beaucoup d'enfants depuis, mon petit Mohammed. Elle a le secret professionnel, car il y a des dames qui exigent la discrétion. Elle t'a noté comme Mohammed, donc musulman, et puis l'auteur de tes jours n'a plus donné signe de vie. Le seul signe de vie qu'il a donné, c'est toi, mon petit Mohammed. Et tu es un bel enfant. Il faut penser que ton père a été tué pendant la guerre d'Algérie, c'est une belle et grande chose. C'est un héros de l'indépendance.

—Monsieur Hamil, moi j'aurais préféré avoir un père que ne pas avoir un héros. Il aurait mieux fait d'être un bon proxynète et s'occuper de ma mère.

—Tu ne dois pas dire des choses pareilles, mon petit Mohammed, il faut penser aussi aux Yougoslaves et aux Corses, on nous met toujours tout sur le dos. C'est difficile d'élever un enfant dans ce quartier.

Mais j'avais bien l'impression que Monsieur Hamil savait quelque chose qu'il ne me disait pas. C'était un très brave homme et s'il n'avait pas été toute sa vie marchand de tapis ambulants, il aurait été quelqu'un de très bien et peut-être même aurait-il été lui-même assis sur un tapis

42

volant tiré par les poissons, comme l'autre saint du Maghreb, Sidi Ouali Dada.

—Et pourquoi on m'a renvoyé de l'école, Monsieur Hamil? Madame Rosa m'a dit que c'était parce que j'étais trop jeune pour mon âge, puis que j'étais trop vieux pour mon âge et puis que j'avais pas l'âge que j'aurais dû avoir et elle m'a traîné chez le docteur Katz qui lui a dit que je serais peut-être très différent, comme un grand poète?

Monsieur Hamil paraissait tout triste. C'est ses yeux qui faisaient ça. C'est toujours dans les yeux que les gens sont les plus tristes.

—Tu es un enfant très sensible, mon petit Mohammed. Ça te rend un peu différent des autres...

Il sourit.

—La sensibilité, ce n'est pas ce qui tue les gens aujourd'hui.

On parlait arabe et ça ne se dit pas aussi bien en français.

—Est-ce que mon père était un grand bandit, Monsieur Hamil, et tout le monde en a peur, même pour en parler?

—Non, non, vraiment pas, Mohammed. Je n'ai jamais rien entendu de tel.

—Et qu'est-ce que vous avez entendu, Monsieur Hamil?

Il baissait les yeux et soupirait.

—Rien.

—Rien?

43

—Rien.

C'était toujours la même chose, avec moi. Rien.

La leçon était terminée et Monsieur Hamil s'est mis à me parler de Nice, qui est mon récit préféré. Quand il parle des clowns qui dansent dans les rues et des géants joyeux qui sont assis sur les chars, je me sens chez moi. J'aime aussi les forêts de mimosas qu'ils ont là-bas et les palmiers et il y a des oiseaux tout blancs qui battent des ailes comme pour applaudir tellement ils sont heureux. Un jour, j'avais décidé Moïse et un autre mec qui s'appelait autrement de partir à Nice à pied et de vivre là-bas dans la forêt de mimosas du produit de nos chasses. Nous sommes partis un matin et nous sommes allés jusqu'à la place Pigalle mais là on a eu peur parce qu'on était loin de chez nous et on est revenu. Madame Rosa a cru devenir folle mais elle dit toujours ça pour s'exprimer.

44

## V

Donc, comme j'ai eu l'honneur, quand je suis rentré avec Madame Rosa, après cette visite chez le docteur Katz, nous avons trouvé à la maison Monsieur N'Da Amédée, qui est l'homme le mieux habillé que vous pouvez imaginer. C'est le plus grand proxynète et maquereau de tous les Noirs de Paris et il vient voir Madame Rosa pour qu'elle lui écrive des lettres à sa famille. Il ne veut dire à personne d'autre qu'il ne sait pas écrire. Il portait un costume en soie rose qu'on pouvait toucher et un chapeau rose avec une chemise rose. La cravate était rose aussi et cette tenue le rendait remarquable. Il nous venait du Niger qui est un des nombreux pays qu'ils ont en Afrique et il s'était fait lui-même. Il le répétait tout le temps. «Je me suis fait moi-même», avec son costume et ses bagues diamantaires aux doigts. Il en avait une à chaque doigt et quand il a été tué dans la Seine, on lui a coupé les doigts pour avoir les bagues parce que c'était un

45

règlement de comptes. Je vous dis ça tout de suite pour vous épargner les émotions plus tard. Il avait de son vivant les meilleurs vingt-cinq mètres de trottoir à Pigalle et il se faisait les ongles chez les manucures qui étaient roses aussi. Il avait aussi un gilet que j'ai oublié. Il touchait tout le temps sa moustache du bout d'un doigt, très doucement, comme pour être gentil avec elle. Il apportait toujours un petit cadeau à manger à Madame Rosa qui préférait le parfum parce qu'elle avait peur de grossir encore plus. Je ne l'ai jamais vue sentir mauvais jusqu'à beaucoup plus tard. Le parfum était donc ce qui allait le mieux à Madame Rosa comme cadeau et elle en avait des flacons et des flacons, mais je n'ai jamais compris pourquoi elle s'en mettait surtout derrière les oreilles, comme le persil chez les veaux. Ce Noir dont je vous parle, Monsieur N'Da Amédée, était en réalité analphabète car il était devenu quelqu'un trop tôt pour aller à l'école. Je ne vais pas refaire ici l'histoire mais les Noirs ont beaucoup souffert et il faut les comprendre quand on peut. C'est pourquoi Monsieur N'Da Amédée se faisait écrire des lettres par Madame Rosa qu'il envoyait à ses parents au Niger dont il connaissait le nom. Le racisme a été terrible pour eux là-bas, jusqu'à ce qu'il y a eu la révolution et qu'ils ont eu un régime et ont cessé de souffrir. Moi je n'ai pas eu à me plaindre du racisme, alors je ne vois pas ce que je peux attendre. Enfin, les Noirs doivent bien avoir d'autres défauts.

46

Monsieur N'Da Amédée s'asseyait sur le lit où on dormait quand on n'était pas plus de trois ou quatre, on allait dormir avec Madame Rosa, quand il y avait plus. Ou alors, il mettait un pied sur le lit et restait debout pour expliquer à Madame Rosa ce qu'elle devait dire par écrit à ses parents. Quand il parlait, Monsieur N'Da Amédée faisait des gestes et s'émouvait et finissait même par se fâcher sérieusement et par se mettre en colère, pas du tout parce qu'il était furieux mais parce qu'il voulait dire à ses parents beaucoup plus de choses qu'il ne pouvait s'offrir avec ses moyens de bas étage. Ça commençait toujours par cher et vénéré père et puis il se foutait en rogne car il était plein de choses merveilleuses qui n'avaient pas d'expression et qui

restaient dans son cœur. Il n'avait pas les moyens, alors qu'il lui fallait de l'or et des diamants à chaque mot. Madame Rosa lui écrivait des lettres dans lesquelles il faisait des études d'autodidacte pour devenir entrepreneur de travaux publics, construire des barrages et être un bienfaiteur pour son pays. Quand elle lui lisait ça, il avait un immense plaisir. Madame Rosa lui faisait construire aussi des ponts et des routes et tout ce qu'il faut. Elle aimait quand Monsieur N'Da Amédée était heureux en écoutant toutes les choses qu'il faisait dans ses lettres et il mettait toujours de l'argent dans l'enveloppe pour que ce soit plus vrai. Il était enchanté, avec son costume rose des Champs-Élysées et peut-être

47

même davantage et Madame Rosa disait après que quand il écoutait, il avait des yeux de vrai croyant et que les Noirs d'Afrique, car il y en a ailleurs, sont encore ce qu'il y a de mieux dans le genre. Les vrais croyants sont des personnes qui croient en Dieu, comme Monsieur Hamil, qui me parlait de Dieu tout le temps et il m'expliquait que ce sont des choses qu'il faut apprendre quand on est jeune et qu'on est capable d'apprendre n'importe quoi.

Monsieur N'Da Amédée avait un diamant dans sa cravate qui étincelait. Madame Rosa disait que c'était un vrai diamant et pas un faux comme on pourrait le croire, car on ne se méfie jamais assez. Le grand-père maternel de Madame Rosa était dans les diamants et elle en avait hérité des connaissances. Le diamant était au-dessous du visage de Monsieur N'Da Amédée, qui brillait aussi, mais pas pour les mêmes raisons. Madame Rosa ne se souvenait jamais ce qu'elle avait mis la dernière fois dans la lettre à ses parents en Afrique, mais ça n'avait pas d'importance, elle disait que plus on a rien et plus on veut croire. D'ailleurs Monsieur N'Da Amédée ne cherchait pas la petite bête et ça lui était égal, à partir du moment que ses parents étaient heureux. Parfois, il oubliait même ses parents et il se disait tout ce qu'il était déjà et tout ce qu'il allait être encore davantage. Je n'avais encore jamais vu quelqu'un qui pouvait parler ainsi de lui-même comme si c'était possible. Il hurlait que tout le monde le

48

respectait et qu'il était le roi. Oui, il gueulait, « je suis le roi! » et Madame Rosa mettait ça par écrit, avec les ponts et les barrages et tout. Après, elle me disait que Monsieur N'Da Amédée était complètement *michougué*, ce qui veut dire fou en juif, mais que c'était un fou dangereux et qu'il fallait donc le laisser faire pour ne pas avoir d'ennuis. Il paraît qu'il avait déjà tué des hommes mais que c'étaient des Noirs entre eux et qui n'avaient pas d'identité, parce qu'ils ne sont pas français comme les Noirs américains et que la police ne s'occupe que de ceux qui ont une existence. Un jour, il allait se cogner aux Algériens ou aux Corses et elle allait être obligée d'écrire à ses parents une lettre qui ne fait plaisir à personne. Il ne faut pas croire que les proxynètes n'ont pas de problèmes comme tout le monde.

Monsieur N'Da Amédée venait toujours avec deux gardes du corps car il était peu sûr et il fallait le protéger. Ces gardes du corps, on leur aurait vite donné le bon Dieu sans confession, tellement ils avaient des sales têtes et faisaient peur. Il y avait un qui était boxeur et qui avait pris tant de coups sur la gueule que tout avait perdu sa place et il avait un œil qui n'était pas à la hauteur, un nez écrasant et des sourcils arrachés par des interruptions du combat de l'arbitre à l'arcade sourcilière, et un autre œil qui

n'était pas tellement chez lui non plus, comme si le coup qu'on avait donné à l'un avait fait sortir l'autre. Mais il avait du poing et ça ne s'arrêtait pas là, il

49

avait aussi des bras qu'on ne rencontre pas ailleurs. Madame Rosa m'avait dit que quand on rêve beaucoup on grandit plus vite, et les poings de ce Monsieur Boro avaient dû rêver toute leur vie, tellement ils étaient énormes.

L'autre garde du corps avait une tête encore intacte mais c'était dommage. Moi j'aime pas les gens qui ont des visages où ça change tout le temps et fuit de tous les côtés et qui n'ont jamais la même gueule deux fois de suite. Un faux jeton, on appelle ça, et bien sûr, il devait avoir ses raisons, qui n'en a pas, et tout le monde a envie de se cacher, mais celui-là je vous jure avait l'air tellement falsifié qu'on avait les cheveux qui se dressaient sur la tête rien qu'à penser ce qu'il devait cacher. Vous voyez ce que je veux dire? Par-dessus le marché, il me souriait tout le temps et c'est pas vrai que les Noirs mangent des enfants dans leur pain, c'est des rumeurs d'Orléans, tout ça, mais j'avais toujours l'impression que je lui donnais de l'appétit et ils ont quand même été cannibaux en Afrique, on peut pas leur enlever ça. Quand je passais à côté de lui, il me saisissait, il me prenait sur ses genoux et il me disait qu'il avait un petit garçon qui avait mon âge et qu'il lui avait même offert une panoplie de cow-boy dont j'ai toujours eu envie. Une vraie ordure, quoi. Peut-être qu'il y avait du bon en lui, comme dans tout le monde quand on fait des recherches, mais il me foutait les chocottes, avec ses yeux qui n'avaient pas de sens

50

unique deux fois de suite. Il devait le savoir, parce qu'il m'avait même apporté une fois des pistaches, tellement il mentait bien. Les pistaches, ça ne veut rien dire du tout, c'est un franc tout compris. S'il se croyait faire un ami avec ça, il se trompait, croyez-moi. Je raconte ce détail parce que c'est dans ces circonstances indépendantes de ma volonté que j'ai fait une nouvelle crise de violence.

Monsieur N'Da Amédée venait toujours se faire dicter le dimanche. Ce jour-là les femmes ne se défendent pas, c'est la trêve des confiseurs, et il y en avait toujours une ou deux à la maison qui venaient chercher leur môme pour l'emmener respirer dans un jardin public ou l'inviter à déjeuner. Je peux vous dire que les femmes qui se défendent sont parfois les meilleures mères du monde, parce que ça les change des clients et puis un môme, ça leur donne un avenir. Il y en a qui vous laissent tomber, bien sûr, et on n'en entend plus parler mais ça ne veut pas dire qu'elles ne sont pas mortes et n'ont pas d'excuses. Elles ramenaient parfois leurs mômes seulement le lendemain midi, pour les garder le plus longtemps possible, avant de reprendre le travail. Ce jour-là, il n'y avait donc à la maison que les mômes qui étaient les permanents, et ça faisait surtout moi et Banania, qui ne payait plus depuis un an mais qui s'en foutait complètement et faisait comme chez lui. Il y avait aussi Moïse mais il était déjà en instance dans une famille

51

juive qui voulait seulement s'assurer qu'il n'avait rien d'héréditaire, comme j'ai eu l'honneur, parce que c'est la première chose à laquelle il faut penser avant de se mettre à aimer un môme si on ne veut pas être embêté plus tard. Le docteur Katz lui avait fait un certificat mais ces gens-là voulaient bien regarder avant de plonger. Banania était encore plus heureux que d'habitude, il venait de découvrir sa quequette

et c'était la première chose qui lui arrivait. J'apprenais des trucs auxquels je ne comprenais absolument rien mais Monsieur Hamil me les avait écrits de sa main et ça n'avait pas d'importance. Je peux vous les réciter encore parce que ça lui ferait plaisir: *elli habb allah la ibri ghirhou soubhan ad daZm lâ iazoul...* Ça veut dire celui qui aime Dieu ne veut rien d'autre que Lui. Moi, je voulais bien plus, mais Monsieur Hamil me faisait travailler ma religion, car même si je restais en France jusqu'à ce que mort s'ensuive, comme Monsieur Hamil lui-même, il fallait me rappeler que j'avais un pays à moi et ça vaut mieux que rien. Mon pays, ça devait être quelque chose comme l'Algérie ou le Maroc, même si je ne figurais nulle part du point de vue documentaire, Madame Rosa en était sûre, elle ne m'élevait pas comme Arabe pour son plaisir. Elle disait aussi que pour elle, ça ne comptait pas, tout le monde était égaux quand on est dans la merde, et si les Juifs et les Arabes se cassent la gueule, c'est parce qu'il ne faut pas croire que les Juifs et les Arabes sont différents

52

des autres, et c'est justement la fraternité qui fait ça, sauf peut-être chez les Allemands où c'est encore plus. J'ai oublié de vous dire que Madame Rosa gardait un grand portrait de Monsieur Hitler sous son lit et quand elle était malheureuse et ne savait plus à quel saint se vouer, elle sortait le portrait, le regardait et elle se sentait tout de suite mieux, ça faisait quand même un gros souci de moins.

Je peux dire ça à la décharge de Madame Rosa comme Juive, c'était une sainte femme. Bien sûr elle nous faisait bouffer toujours ce qui coûtait le moins cher et elle me faisait chier avec le ramadan quelque chose de terrible. Vingt jours sans bouffer, vous pensez, c'était pour elle la manne céleste et elle prenait un air triomphal quand le ramadan arrivait et que j'avais plus le droit au *gefillte fisch* qu'elle préparait elle-même. Elle respectait les croyances des autres, la vache, mais je l'ai vue manger du jambon. Quand je lui disais qu'elle n'avait pas droit au jambon, elle se marrait et c'est tout. Je ne pouvais pas l'empêcher de triompher quand c'était le ramadan et j'étais obligé de voler à l'étalage de l'épicerie, dans un quartier où j'étais pas connu comme Arabe.

C'était donc chez nous un dimanche et Madame Rosa avait passé la matinée à pleurer, elle avait des jours sans explication où elle pleurait tout le temps. Il ne fallait pas l'embêter quand elle pleurait, car c'étaient ses meilleurs

53

moments. Ah oui je me souviens aussi que le petit Viet avait reçu le matin une fessée parce qu'il se cachait toujours sous le lit quand on sonnait à la porte, il avait déjà changé vingt fois de famille depuis trois ans qu'il était sans personne et il en avait sérieusement marre. Je ne sais pas ce qu'il est devenu mais un jour j'irai voir. D'ailleurs les sonnettes ne faisaient du bien à personne chez nous, parce qu'on avait toujours peur d'une descente de l'Assistance publique. Madame Rosa avait tous les faux-papiers qu'elle voulait, elle s'était organisée avec un ami juif qui ne s'occupait que de ça pour l'avenir depuis qu'il était revenu vivant. Je ne me souviens plus si je vous ai dit, mais elle était aussi protégée par un commissaire de police qu'elle avait élevé pendant que sa mère se disait coiffeuse en province. Mais il y a toujours des jaloux et Madame Rosa avait peur d'être dénoncée. Il y avait aussi qu'elle avait été réveillée une fois à six heures du matin par un coup de sonnette à l'aube et on l'avait

emmenée dans un Vélodrome et de là dans les foyers juifs en Allemagne. C'est donc là-dessus que Monsieur N'Da Amédée est arrivé avec ses deux gardes du corps, pour se faire écrire une lettre, dont celui qui avait tellement l'air d'un faux jeton que personne ne pouvait l'encaisser. Je ne sais pas pourquoi je l'avais pris en grippe mais je crois que c'était parce que j'avais neuf ou dix ans et des poussières et qu'il me fallait déjà quelqu'un à détester comme tout le monde.

54

Monsieur N'Da Amédée avait mis un pied sur le lit et il avait un gros cigare qui jetait des cendres partout sans regarder à la dépense et il a tout de suite déclaré à ses parents qu'il allait bientôt revenir au Niger pour vivre en tout bien tout honneur. Moi maintenant je pense qu'il y croyait lui-même. J'ai souvent remarqué que les gens arrivent à croire ce qu'ils disent, ils ont besoin de ça pour vivre. Je ne dis pas ça pour être philosophe, je le pense vraiment.

J'ai oublié de préciser que le commissaire de police qui était un fils de pute avait tout appris et tout pardonné. Il venait même parfois embrasser Madame Rosa, à condition qu'elle ferme sa gueule. C'est ce que Monsieur Hamil exprime quand il dit que tout est bien qui finit bien. Je raconte ça pour mettre un peu de bonne humeur.

Pendant que Monsieur N'Da Amédée parlait, son garde du corps de gauche était dans un fauteuil qui se tenait là en train de se polir les ongles, pendant que l'autre ne faisait pas attention. J'ai voulu sortir pour pisser mais le deuxième garde du corps, celui dont je vous parle, m'a saisi au passage et m'a installé sur ses genoux. Il m'a regardé, il m'a fait un sourire, il a même mis son chapeau en arrière et il a tenu des propos pareils:

—Tu me fais penser à mon fils, mon petit Momo. Il est à la mer à Nice avec sa maman pour ses vacances et ils reviennent demain. Demain, c'est la fête du petit, il est né ce jour-là et il va

55

avoir une bicyclette. Tu peux venir à la maison quand tu veux pour jouer avec lui.

Je ne sais pas du tout ce qui m'a pris mais il y avait des années que j'avais ni mère ni père même sans bicyclette, et celui-là qui venait me faire chier. Enfin, vous voyez ce que je veux dire. Bon, *inch' Allah*, mais c'est pas vrai, je dis ça seulement parce que je suis un bon musulman. Ça m'a remué et j'ai été pris de violence, quelque chose de terrible. Ça venait de l'intérieur et c'est là que c'est le plus mauvais. Quand ça vient de l'extérieur à coups de pied au cul, on peut foutre le camp. Mais de l'intérieur, c'est pas possible. Quand ça me saisit, je veux sortir et ne plus revenir du tout et nulle part. C'est comme si j'avais un habitant en moi. Je suis pris de hurlements, je me jette par terre, je me cogne la tête pour sortir, mais c'est pas possible, ça n'a pas de jambes, on n'a jamais de jambes à l'intérieur. Ça me fait du bien d'en parler, tiens, c'est comme si ça sortait un peu. Vous voyez ce que je veux dire?

Bon quand je me suis épuisé et qu'ils sont tous partis, Madame Rosa m'a tout de suite traîné chez le docteur Katz. Elle avait eu une peur bleue et elle lui a dit que j'avais tous les signes héréditaires et que j'étais capable de saisir un couteau et de la tuer dans son sommeil. Je ne sais pas du tout pourquoi Madame Rosa avait

toujours peur d'être tuée dans son sommeil, comme si ça pouvait l'empêcher de dormir. Le docteur

56

Katz s'est mis en colère et il lui a crié que j'étais doux comme un agneau et qu'elle devrait avoir honte de parler comme ça. Il lui a prescrit des tranquillisants qu'il avait dans son tiroir et on est rentré la main dans la main et je sentais qu'elle était un peu embêtée de m'avoir accusé pour rien. Mais il faut la comprendre, car la vie était tout ce qui lui restait. Les gens tiennent à la vie plus qu'à n'importe quoi, c'est même marrant quand on pense à toutes les belles choses qu'il y a dans le monde.



## VI

A la maison, elle s'est bourrée de tranquillisants et elle a passé la soirée à regarder droit devant elle avec un sourire heureux parce qu'elle ne sentait rien. Jamais elle ne m'en a donné à moi. C'était une femme mieux que personne et je peux illustrer cet exemple ici même. Si vous prenez Madame Sophie, qui tient aussi un clandé pour enfants de putes, rue Surcouf, ou celle qu'on appelle la Comtesse parce que c'est une veuve Comte, à Barbès, eh bien, elles prennent des fois jusqu'à dix mômes à la journée, et la première chose qu'elles font, c'est de les bourrer de tranquillisants. Madame Rosa le savait de source sûre par une Portugaise africaine qui se défendait à la Truanderie, et qui avait retiré son fils de chez la Comtesse dans un tel état de tranquillité qu'il ne pouvait pas tenir debout, tellement il tombait. Quand on le redressait il tombait encore et encore et on pouvait jouer comme ça avec lui pendant des heures. Mais avec Madame Rosa

58

c'était tout le contraire. Quand on devenait agité ou qu'on avait des mômes à la journée qui étaient sérieusement perturbés, car ça existe, c'est elle qui se bourrait de tranquillisants. Alors là, on pouvait gueuler ou se rentrer dans le chou, ça ne lui arrivait pas à la cheville. C'est moi qui étais obligé de faire régner l'ordre et ça me plaisait bien parce que ça me faisait supérieur. Madame Rosa était assise dans son fauteuil au milieu, avec une grenouille en laine sur le ventre et une bouillotte à l'intérieur, la tête un peu penchée, et elle nous regardait avec un bon sourire, parfois même elle nous faisait un petit bonjour de la main, comme si on était un train qui passait. Dans ces moments-là il n'y avait rien à en tirer et c'est moi qui commandais pour empêcher qu'on mette le feu aux rideaux, c'est la première chose à laquelle on met le feu quand on est jeune.

La seule chose qui pouvait remuer un peu Madame Rosa quand elle était tranquillisée c'était si on sonnait à la porte. Elle avait une peur bleue des Allemands. C'est une vieille histoire et c'était dans tous les journaux et je ne vais pas entrer dans les détails mais Madame Rosa n'en est jamais revenue. Elle croyait parfois que c'était toujours valable, surtout au milieu de la nuit, c'est une personne qui vivait sur ses souvenirs. Vous pensez si c'est complètement idiot de nos jours, quand tout ça est mort et enterré, mais les Juifs sont très accrocheurs surtout quand ils ont été exterminés, ce sont ceux qui reviennent le

59

plus. Elle me parlait souvent des nazis et des S.S. et je regrette un peu d'être né trop tard pour connaître les nazis et les S.S. avec armes et bagages, parce qu'au moins on savait pourquoi. Maintenant on ne sait pas.

C'était du dernier comique, cette peur que Madame Rosa avait des coups de sonnette. Le meilleur moment pour ça, c'était très tôt le matin, quand le jour est encore sur la pointe des pieds. Les Allemands se lèvent tôt et ils préfèrent le petit matin à n'importe quel autre moment de la journée. Il y avait un de nous qui se levait,

qui sortait dans le couloir et appuyait sur la sonnette. Un long coup, pour que ça fasse tout de suite. Ah qu'est-ce qu'on se marrant! Il fallait voir ça. Madame Rosa à l'époque devait faire déjà dans les quatre-vingt-quinze kilos et des poussières, eh bien, elle glissait de son lit comme une dingue et dégringolait la moitié d'un étage avant de s'arrêter. Nous, on était couchés et on faisait semblant de dormir. Quand elle voyait que c'étaient pas les nazis, elle se mettait dans des colères terribles et nous traitait d'enfants de pute, ce qu'elle ne faisait jamais sans raison. Elle restait un moment les yeux ahuris, avec les bigoudis sur les derniers cheveux qu'elle avait encore sur la tête, elle croyait d'abord qu'elle avait rêvé et qu'il n'y avait pas de sonnette du tout, que ça ne venait pas de l'extérieur. Mais il y avait presque toujours un de nous qui pouffait et quand elle

60

comprenait qu'elle avait été victime, elle déchaînait sa colère ou alors elle se mettait à pleurer.

Moi je crois que les Juifs sont des gens comme les autres mais il ne faut pas leur en vouloir.

Souvent on n'avait même pas à se lever pour appuyer sur la sonnette parce que Madame Rosa faisait ça toute seule. Elle se réveillait brusquement d'un seul coup, se dressait sur son derrière qui était encore plus grand que je peux vous dire, elle écoutait, puis elle sautait du lit, mettait son châle mauve qu'elle aimait et courait dehors. Elle ne regardait même pas s'il y avait quelqu'un, parce que ça continuait à sonner chez elle à l'intérieur, c'est là que c'est le plus mauvais. Parfois elle dégringolait seulement quelques marches ou un étage et parfois elle descendait jusqu'à la cave, comme la première fois que j'ai eu l'honneur. Au début, j'ai même cru qu'elle avait caché un trésor dans la cave et que c'était la peur des voleurs qui la réveillait. J'ai toujours rêvé d'avoir un trésor caché quelque part où il serait bien à l'abri de tout et que je pourrais découvrir chaque fois que j'avais besoin. Je pense que le trésor, c'est ce qu'il y a de mieux dans le genre, lorsque c'est bien à vous et en toute sécurité. J'avais repéré l'endroit où Madame Rosa cachait la clé de la cave et une fois, j'y suis allé pour voir. J'ai rien trouvé. Des meubles, un pot de chambre, des sardines, des bougies, enfin des tas de trucs comme pour loger quelqu'un. J'avais allumé une bougie et j'ai bien regardé,

61

mais il n'y avait que des murs avec des pierres qui montraient les dents. C'est là que j'ai entendu un bruit et j'ai sauté en l'air mais c'était seulement Madame Rosa. Elle était debout à l'entrée et elle me regardait. C'était pas méchant, au contraire, elle avait plutôt l'air coupable, comme si c'était elle qui avait à s'excuser.

—Il faut pas en parler à personne, Momo. Donne-moi ça.

Elle a tendu la main et elle m'a pris la clé.

—Madame Rosa, qu'est-ce que c'est ici? Pourquoi vous y venez, des fois au milieu de la nuit? C'est quoi?

Elle a arrangé un peu ses lunettes et elle a souri.

—C'est ma résidence secondaire, Momo. Allez, viens.

Elle a soufflé la bougie et puis elle m'a pris par la main et on est remonté. Après, elle s'est assise la main sur le coeur dans son fauteuil, car elle ne pouvait plus faire les six étages sans être morte.

—Jure-moi de ne jamais en parler à personne, Momo.

—Je vous le jure, Madame Rosa.

—*Khairém?*

Ça veut dire c'est juré chez eux.

—*Khairém.*

Alors elle a murmuré en regardant au-dessus de moi, comme si elle voyait très loin en arrière et en avant:

—C'est mon trou juif, Momo.

62

—Ah bon alors ça va.

—Tu comprends?

—Non, mais ça fait rien, j'ai l'habitude.

—C'est là que je viens me cacher quand j'ai peur.

—Peur de quoi, Madame Rosa?

—C'est pas nécessaire d'avoir des raisons pour avoir peur, Momo.

Ça, j'ai jamais oublié, parce que c'est la chose la plus vraie que j'aie jamais entendue.

63

## VII

J'allais souvent m'asseoir dans la salle d'attente du docteur Katz, puisque Madame Rosa répétait que c'était un homme qui faisait du bien, mais j'ai rien senti. Peut-être que je ne restais pas assez longtemps. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui font du bien dans le monde, mais ils font pas ça tout le temps et il faut tomber au bon moment. Il y a pas de miracle. Au début le docteur Katz sortait et me demandait si j'étais malade mais après il s'est habitué et me laissait tranquille. D'ailleurs, les dentistes aussi ont des salles d'attente, mais ils soignent seulement les dents. Madame Rosa disait que le docteur Katz était pour la médecine générale et c'est vrai qu'il y avait de tout chez lui, des Juifs, bien sûr, comme partout, des Nord-Africains pour ne pas dire des Arabes, des Noirs et toutes sortes de maladies. Il y avait sûrement beaucoup de maladies vénériennes chez lui, à cause des travailleurs immigrés qui attrapent ça avant de venir en

64

France pour bénéficier de la sécurité sociale. Les maladies vénériennes ne sont pas contagieuses en public et le docteur Katz les acceptait mais on n'avait pas le droit d'amener la diphtérie, la fièvre scarlatine, la rougeole et d'autres saloperies qu'il faut garder chez soi. Seulement, les parents ne savaient pas toujours de quoi il se retournait et j'ai attrapé là une ou deux fois des gripes et une coqueluche qui ne m'étaient pas destinées. Je revenais quand même. J'aimais bien être assis dans une salle d'attente et attendre quelque chose, et quand la porte du cabinet s'ouvrait et le docteur Katz entra, tout de blanc vêtu, et venait me caresser les cheveux, je me sentais mieux et c'est pour ça qu'il y a la médecine.

Madame Rosa se tourmentait beaucoup pour ma santé, elle disait que j'étais atteint de troubles de précocité et j'avais déjà ce qu'elle appelait l'ennemi du genre humain qui se mettait à grandir plusieurs fois par jour. Son plus grand souci après la précocité, c'était les oncles ou les tantes, quand les vrais parents mouraient dans un accident d'automobile et les autres ne voulaient pas vraiment s'en occuper mais ne voulaient pas non plus les donner à l'Assistance, ça aurait fait croire qu'ils n'avaient pas de cœur dans le quartier. C'est alors qu'ils venaient chez nous, surtout si l'enfant était consterné. Madame Rosa appelait un enfant consterné quand il était frappé de consternation, comme ce mot l'indique.

65

Ça veut dire qu'il ne voulait vraiment rien savoir pour vivre et devenait antique. C'est la pire chose qui peut arriver à un môme, en dehors du reste.

Quand on lui amenait un nouveau pour quelques jours ou à la petite semaine, Madame Rosa l'examinait sous tous rapports, mais surtout pour voir s'il n'était pas consterné. Elle lui faisait des grimaces pour l'effrayer ou bien elle mettait un gant où chaque doigt était un polichinelle ce qui fait toujours rire les mômes qui ne sont pas consternés mais les autres, c'est comme s'ils étaient pas de ce monde et c'est pour ça qu'on les appelle antiques. Madame Rosa ne pouvait pas les accepter, c'est un travail de tous les instants et elle n'avait pas de main-d'œuvre. Une fois, une

Marocaine qui se défendait en maison à la Goutte d'Or lui avait laissé un môme consterné et puis elle était morte sans laisser d'adresse. Madame Rosa a dû le donner à un organisme avec des faux-papiers pour prouver qu'il existait et elle en a été malade, car il n'y a rien de plus triste qu'un organisme.

Même avec les mômes en bonne santé, il y avait des risques. Vous ne pouvez pas forcer les parents inconnus à reprendre un gosse quand il n'y a pas de preuves légales contre eux. Les mères dénaturées, il n'y a pas de pires. Madame Rosa disait que la loi est mieux faite chez les animaux et que chez nous, c'est même dangereux d'adopter un môme. Si la vraie mère veut venir l'emmerder

66

après parce qu'il est heureux, elle a le droit pour elle. C'est pourquoi les faux-papiers sont les meilleurs au monde et s'il y a une salope qui s'aperçoit deux ans après que son môme est heureux chez les autres et qu'elle veut le récupérer pour le perturber, si on lui a fait des faux-papiers en règle elle ne le retrouvera jamais, et ça lui donne une chance à courir.

Madame Rosa disait que chez les animaux c'est beaucoup mieux que chez nous, parce qu'ils ont la loi de la nature, surtout les lionnes. Elle était pleine d'éloges pour les lionnes. Lorsque j'étais couché, avant de m'endormir, je faisais parfois sonner à la porte, j'allais ouvrir et il y avait là une lionne qui voulait entrer pour défendre ses petits. Madame Rosa disait que les lionnes sont célèbres pour ça et elles se feraient tuer plutôt que de reculer. C'est la loi de la jungle et si la lionne ne défendait pas ses petits, personne ne lui ferait confiance.

Je faisais venir ma lionne presque toutes les nuits. Elle entrait, sautait sur le lit et elle nous léchait la figure, car les autres aussi en avaient besoin et c'était moi l'aîné, je devais m'occuper d'eux. Seulement, les lions ont mauvaise réputation parce qu'il faut bien qu'ils se nourrissent comme tout le monde, et quand j'annonçais aux autres que ma lionne allait entrer, ça commençait à gueuler là-dedans et même Banania s'y mettait et pourtant Dieu sait qu'il se foutait de tout, celui-là, à cause de sa bonne humeur proverbiale.

67

J'aimais bien Banania, qui a été pris par une famille de Français qui avaient de la place et un jour j'irai le voir.

Finalement Madame Rosa a appris que je faisais venir une lionne pendant qu'elle dormait. Elle savait que c'était pas vrai et que je rêvais seulement des lois de la nature mais elle avait un système de plus en plus nerveux et l'idée qu'il y avait des bêtes sauvages dans l'appartement lui donnait des terreurs nocturnes. Elle se réveillait en hurlant parce que chez moi c'était un rêve mais chez elle ça devenait un cauchemar et elle disait toujours que les cauchemars, c'est ce que les rêves deviennent toujours en vieillissant. On se faisait deux lionnes complètement différentes, tous les deux, mais qu'est-ce que vous voulez.

68

## VIII

Je ne sais pas du tout de quoi Madame Rosa pouvait bien rêver en général. Je ne vois pas à quoi ça sert de rêver en arrière et à son âge elle ne pouvait plus rêver en avant. Peut-être qu'elle rêvait de sa jeunesse, quand elle était belle et n'avait pas encore de santé. Je ne sais pas ce que faisaient ses parents mais c'était en Pologne. Elle avait commencé à se défendre là-bas et puis à Paris rue de Fourcy, rue Blondel, rue des Cygnes et un peu partout, et puis elle avait fait le Maroc et l'Algérie. Elle parlait très bien l'arabe, sans préjugés. Elle avait même fait la Légion étrangère à Sidi Bel Abbès mais les choses se sont gâtées quand elle est revenue en France car elle avait voulu connaître l'amour et le type lui a pris toutes ses économies et l'a dénoncée à la police française comme Juive. Là, elle s'arrêtait toujours lorsqu'elle en parlait, elle disait «C'est fini, ce temps-là », elle souriait, et c'était pour elle un bon moment à passer.

69

Quand elle est revenue d'Allemagne, elle s'est défendue encore pendant quelques années mais après cinquante ans, elle avait commencé à grossir et n'était plus assez appétissante. Elle savait que les femmes qui se défendent ont beaucoup de difficultés à garder leurs enfants parce que la loi l'interdit pour des raisons morales, et elle a eu l'idée d'ouvrir une pension sans famille pour des mômes qui sont nés de travers. On appelle ça un clandé dans notre langage. Elle a eu la chance d'élever comme ça un commissaire de police qui était un enfant de pute et qui la protégeait, mais elle avait maintenant soixante-cinq ans et il fallait s'y attendre. C'est surtout le cancer qui lui faisait peur, ça ne pardonne pas. Je voyais bien qu'elle se détériorait et parfois on se regardait en silence et on avait peur ensemble parce qu'on n'avait que ça au monde. C'est pourquoi tout ce qu'il lui fallait dans son état c'était une lionne en liberté dans l'appartement. Bon je me suis arrangé, je restais les yeux ouverts dans le noir, la lionne venait, se couchait à côté de moi et me léchait la figure sans rien dire à personne. Quand Madame Rosa se réveillait de peur, entrait et faisait régner la lumière, elle voyait qu'on était couché en paix. Mais elle regardait sous les lits et c'était même drôle, lorsqu'on pense que les lions étaient la seule chose au monde qui ne pouvait pas lui arriver, vu qu'à Paris il n'y en a pour ainsi dire pas, car les

70

animaux sauvages se trouvent seulement dans la nature.

C'est là que j'ai compris pour la première fois qu'elle était un peu dérangée. Elle avait eu beaucoup de malheurs et maintenant il fallait payer, parce qu'on paie pour tout dans la vie. Elle m'a même trainé chez le docteur Katz et lui a dit que je faisais rôder des bêtes sauvages en liberté dans l'appartement et que c'était sûrement un signe. Je comprenais bien qu'il y avait entre elle et le docteur Katz quelque chose dont il ne fallait pas parler devant moi, mais je ne savais pas du tout ce que ça pouvait être et pourquoi Madame Rosa avait peur.

—Docteur, il va faire des violences, ça, j'en suis sûre.

—Ne dites pas de bêtises, Madame Rosa. Vous n'avez rien à craindre. Notre petit Momo est un tendre. Ce n'est pas une maladie et croyez-en un vieux médecin, les choses les plus difficiles à guérir, ce ne sont pas les maladies.

—Alors pourquoi il a tout le temps des lions dans la tête?

—D'abord, ce n'est pas un lion, c'est une lionne.

Le docteur Katz souriait et me donnait un bonbon à la menthe.

—C'est une lionne. Et qu'est-ce qu'elles font, les lionnes? Elles défendent leur petit...

Madame Rosa soupirait.

—Vous savez bien pourquoi j'ai peur, docteur.

71

Le docteur Katz s'est fâché tout rouge.

—Taisez-vous, Madame Rosa. Vous êtes complètement inculte. Vous ne comprenez rien à ces choses et vous vous imaginez Dieu sait quoi. Ce sont des superstitions d'un autre âge. Je vous l'ai répété mille fois et je vous prie de vous taire.

Il a voulu dire encore quelque chose mais là, il m'a regardé et puis il s'est levé et m'a fait sortir. J'ai dû écouter contre la porte.

—Docteur, j'ai tellement peur qu'il soit héréditaire!

—Allons, Madame Rosa, ça suffit. D'abord, vous ne savez même pas qui était son père, avec le métier que cette pauvre femme faisait. Et de toute façon, je vous ai expliqué que ça ne veut rien dire. Il y a mille autres facteurs qui sont en jeu. Mais il est évident que c'est un enfant très sensible et qu'il a besoin d'affection.

—Je ne peux quand même pas lui lécher la figure tous les soirs, docteur. Où est-ce qu'il va chercher des idées comme ça? Et pourquoi ils n'ont pas voulu le garder à l'école?

—Parce que vous lui avez fait un extrait de naissance qui ne tenait aucun compte de son âge réel. Vous l'aimez bien, ce petit.

—J'ai seulement peur qu'on me le prenne. Remarquez, on ne peut rien prouver, pour lui. Je note ça sur un bout de papier ou je le garde dans ma tête, parce que les filles ont toujours peur que ça se sache. Les prostituées qui ont des mauvaises mœurs n'ont pas le droit à l'éducation de

72

leurs enfants, à cause de la déchéance paternelle. On peut les tenir et les faire chanter avec ça pendant des années, elles acceptent tout plutôt que de perdre leur mère. Il y a des proxynètes qui sont des vrais maquereaux parce que personne ne veut plus faire son travail.

—Vous êtes une brave femme, Madame Rosa. Je vais vous prescrire des tranquillisants.

Je n'avais rien appris du tout. J'étais encore plus sûr qu'avant que la Juive me faisait des cachotteries mais je tenais pas tellement à savoir. Plus on connaît et moins c'est bon. Mon copain le Mahoute qui était aussi un enfant de pute disait que chez nous le mystère était normal, à cause de la loi des grands nombres. Il disait qu'une femme qui fait bien les choses, quand elle a un accident de naissance et qu'elle décide de le garder, est toujours menacée d'enquête administrative et il n'y a rien de pire, ça ne pardonne pas. C'est toujours la mère qui est en butte dans notre cas, parce que le père est protégé par la loi des grands nombres.

Madame Rosa avait au fond d'une valise un bout de papier qui me désignait comme Mohammed et trois kilos de pommes de terre, une livre de carottes, cent grammes de beurre, un fisch, trois cents francs, à élever dans la religion musulmane. Il y avait une date mais c'était seulement le jour où elle m'avait pris en dépôt et ça ne disait pas quand j'étais né.

C'est moi qui m'occupais des autres mômes,

73

surtout pour les torcher, car Madame Rosa avait du mal à se pencher, à cause de son poids. Elle n'avait pas de taille et les fesses chez elle allaient directement aux épaules, sans s'arrêter. Quand elle marchait, c'était un déménagement.

Tous les samedis après-midi, elle mettait sa robe bleue avec un renard et des boucles d'oreilles, elle se maquillait plus rouge que d'habitude et allait s'asseoir dans un café français, la Coupole à Montparnasse, où elle mangeait un gâteau.

J'ai jamais torché les mômes après quatre ans parce que j'avais ma dignité et il y en avait qui faisaient exprès de chier. Mais je connais bien ces cons-là et je leur ai appris à jouer comme ça, je veux dire, à se torcher les uns les autres, je leur ai expliqué que c'était plus marrant que rester chacun chez soi. Ça a très bien marché et Madame Rosa m'a félicité et m'a dit que je commençais à me défendre. Je jouais pas avec les autres mômes, ils étaient trop petits pour moi, sauf pour comparer nos quequettes et Madame Rosa était furieuse parce qu'elle avait horreur des quequettes à cause de tout ce qu'elle avait déjà vu dans la vie. Elle continuait aussi à avoir peur des lions la nuit et c'est quand même pas croyable, lorsqu'on pense à toutes les autres raisons justes qu'on a d'avoir peur, de s'attaquer aux lions.

Madame Rosa avait des ennuis de cœur et c'est moi qui faisais le marché à cause de l'escalier. Les étages étaient pour elle ce qu'il y avait de

74

pire. Elle sifflait de plus en plus en respirant et j'avais de l'asthme pour elle, moi aussi, et le docteur Katz disait qu'il n'y a rien de plus contagieux que la psychologie. C'est un truc qu'on connaît pas encore. Chaque matin, j'étais heureux de voir que Madame Rosa se réveillait car j'avais des terreurs nocturnes, j'avais une peur bleue de me trouver sans elle.

75



## IX

Le plus grand ami que j'avais à l'époque était un parapluie nommé Arthur que j'ai habillé des pieds à la tête. Je lui avais fait une tête avec un chiffon vert que j'ai roulé en boule autour du manche et un visage sympa, avec un sourire et des yeux ronds, avec le rouge à lèvres de Madame Rosa. C'était pas tellement pour avoir quelqu'un à aimer mais pour faire le clown car j'avais pas d'argent de poche et j'allais parfois dans les quartiers français là où il y en a. J'avais un pardessus trop grand qui m'arrivait aux talons et je mettais un chapeau melon, je me barbouillais le visage de couleurs et avec mon parapluie Arthur, on était marrants tous les deux. Je faisais le rigolo sur le trottoir et je réussissais à ramasser jusqu'à vingt francs par jour, mais il fallait faire gaffe parce que la police a toujours un œil pour les mineurs en liberté. Arthur était habillé comme unijambiste avec un soulier de basket bleu et blanc, un pantalon, un veston à carreaux

76

sur un cintre que je lui avais attaché avec des ficelles et je lui avais cousu un chapeau rond sur la tête. J'avais demandé à Monsieur N'Da Amédée de me prêter des vêtements pour mon parapluie et vous savez ce qu'il a fait? Il m'a emmené avec lui au Pull d'Or, boulevard de Belleville où c'est le plus chic et il m'a laissé choisir ce que je voulais. Je ne sais pas s'ils sont tous comme lui en Afrique, mais si oui, ils doivent manquer de rien.

Quand je faisais mon numéro sur le trottoir, je me dandinais, je dansais avec Arthur et je ramassais du pognon. Il y avait des gens qui devenaient furieux et qui disaient que c'était pas permis de traiter un enfant de la sorte. Je ne sais pas du tout qui me traitait, mais il y en avait aussi qui avaient de la peine. C'est même curieux, alors que c'était pour rire.

Arthur se cassait de temps en temps. J'ai cloué le cintre et ça lui a fait des épaules et il est resté avec une jambe de pantalon vide, comme c'est normal chez un parapluie. Monsieur Hamil n'était pas content, il disait qu'Arthur ressemblait à un fétiche et que c'est contre notre religion. Moi je suis pas croyant mais c'est vrai que lorsque vous avez un truc un peu bizarre et qui ressemble à rien, vous avez l'espoir qu'il peut quelque chose. Je dormais avec Arthur serré dans mes bras et le matin, je regardais si Madame Rosa respirait encore.

Je n'ai jamais été dans une église parce que c'est contre la vraie religion et la dernière chose

77

que je voulais c'était de me mêler de ça. Mais je sais que les chrétiens ont payé les yeux de la tête pour avoir un Christ et chez nous il est interdit de représenter la figure humaine pour ne pas offenser Dieu, ce qui se comprend très bien, car il n'y a pas de quoi se vanter. J'ai donc effacé le visage d'Arthur, j'ai simplement laissé une boule verte comme de peur et j'étais en règle avec ma religion. Une fois, alors que j'avais la police au cul parce que j'avais causé un attroupement en faisant le comique, j'ai laissé tomber Arthur et il s'est dispersé dans tous les sens, chapeau, cintre, veston, soulier et tout. J'ai pu le ramasser mais il était nu comme Dieu l'a fait. Eh bien, ce qu'il y a de curieux, c'est que Madame Rosa n'avait rien dit quand Arthur était habillé et que je dormais avec lui, mais quand il a été défroqué et que j'ai voulu le prendre

avec moi sous la couverture, elle a gueulé, en disant qu'on n'a pas idée de dormir avec un parapluie dans son lit. Allez-y comprendre.

J'avais mis des sous de côté et j'ai rééquipé Arthur aux Puces où ils ont des choses pas mal.

Mais la chance a commencé à nous quitter.

Jusqu'à là mes mandats arrivaient irrégulièrement et il y avait des mois de sautés mais ils venaient quand même. Ils se sont arrêtés d'un seul coup. Deux mois, trois, rien. Quatre. J'ai dit à Madame Rosa et je le pensais tellement que j'avais même la voix qui tremblait:

—Madame Rosa, faut pas avoir peur. Vous

78

pouvez compter sur moi. Je vais pas vous plaquer simplement parce que vous recevez plus d'argent.

Puis j'ai pris Arthur, je suis sorti et je me suis assis sur le trottoir pour ne pas pleurer devant tout le monde.

Il faut vous dire qu'on était dans une sale situation. Madame Rosa allait bientôt être atteinte par la limite d'âge et elle le savait elle-même. L'escalier avec ses six étages était devenu pour elle l'ennemi public numéro un. Un jour, il allait la tuer, elle en était sûre. Moi je savais que c'était plus la peine de la tuer, il y avait qu'à la voir. Elle avait les seins, le ventre et les fesses qui ne faisaient plus de distinction, comme chez un tonneau. On avait de moins en moins de mêmes en pension parce que les filles ne faisaient plus confiance à Madame Rosa, à cause de son état. Elles voyaient bien qu'elle ne pouvait plus s'occuper de personne et elles préféraient payer plus cher et aller chez Madame Sophie ou la mère Aïcha, rue d'Alger. Elles gagnaient beaucoup d'argent et c'était la facilité. Les putes que Madame Rosa connaissait personnellement avaient disparu à cause du changement de génération. Comme elle vivait du bouche-à-oreille et qu'elle n'était plus recommandée sur les trottoirs, sa réputation se perdait. Quand elle avait encore ses jambes, elle allait sur le tas ou dans les cafés à Pigalle et aux Halles où les filles se défendaient et elle se faisait un peu de publicité, en vantant la qualité de

79

l'accueil, la cuisine culinaire et tout. Maintenant, elle ne pouvait plus. Ses copines avaient disparu et elle n'avait plus de références. Il y avait aussi la pilule légale pour la protection de l'enfance, il fallait vraiment vouloir. Quand on avait un gosse, on n'avait plus d'excuse, on savait ce qu'on lui faisait.

J'avais déjà dans les dix ans ou autour et c'était à moi d'aider Madame Rosa. Je devais aussi penser à mon avenir, parce que si je restais seul, c'était l'Assistance publique sans discuter. J'en dormais pas la nuit et je restais à regarder Madame Rosa pour voir si elle ne mourait pas.

J'ai essayé de me défendre. Je me peignais bien, je me mettais du parfum de Madame Rosa derrière les oreilles comme elle et l'après-midi j'allais me mettre avec Arthur rue Pigalle, ou encore rue Blanche, qui était bien aussi. Il y a là toujours des femmes qui se défendent toute la journée et il y en avait toujours une ou deux qui venaient me voir et qui disaient:

—Oh qu'il est mignon ce petit bonhomme. Ta maman travaille ici?

—Non, j'ai encore personne.

Elles m'offraient une menthe au café rue Macé. Mais je devais faire gaffe parce que la police fait la chasse aux proxynètes et puis elles aussi elles devaient se méfier, elles ont pas le droit de racoler. C'étaient toujours les mêmes questions.

—Quel âge as-tu, mon joli?

—Dix ans.

80

—Tu as une maman?

Je disais non et j'avais de la peine pour Madame Rosa mais qu'est-ce que vous voulez. Il y en avait une surtout qui me faisait des tendresses et elle me glissait parfois un billet dans la poche, quand elle passait. Elle avait une mini-jupe et des bottes jusqu'en haut et elle était plus jeune que Madame Rosa. Elle avait des yeux très gentils et une fois, elle a bien regardé autour, elle m'a pris par la main, et on est allé au café qui n'est plus là en ce moment parce qu'on lui a jeté une bombe, le Panier.

—Il ne faut pas trainer sur le trottoir, ce n'est pas un endroit pour un môme.

Elle me caressait les cheveux pour les arranger. Mais je savais bien que c'était pour caresser.

—Tu t'appelles comment?

—Momo.

—Et où sont tes parents, Momo?

—J'ai personne, qu'est-ce que vous croyez. Je suis libre.

—Mais enfin, tu as bien quelqu'un pour s'occuper de toi?

Je suçais mon orangeade parce qu'il faut voir.

—Je pourrais peut-être leur parler, j'aimerais bien m'occuper de toi. Je te mettrais dans un studio, tu serais comme un petit roi et tu manquerais de rien.

—Il faut voir.

J'ai fini mon orangeade et je suis descendu de la banquette.

81

—Tiens prends ça pour tes bonbons, mon petit chéri.

Elle m'a glissé un billet dans la poche. Cent francs. C'est comme j'ai l'honneur.

J'y suis revenu encore deux ou trois fois et chaque fois, elle me faisait des grands sourires mais de loin, tristement, parce que j'étais pas à elle.

Manque de pot, la caissière du Panier était une copine de Madame Rosa quand elles se défendaient ensemble. Elle a prévenu la vieille et qu'est-ce que j'ai eu droit comme scène de jalousie! J'ai jamais vu la Juive dans un tel remue-ménage, elle en pleurait. « C'est pas pour ça que je t'ai élevé », elle l'a répété dix fois et elle pleurait. J'ai dû lui jurer que j'y reviendrai plus et que je serai jamais un proxynète. Elle m'a dit que c'étaient tous des maquereaux et qu'elle préférait encore mourir. Mais je voyais pas du tout ce que je pouvais faire d'autre, à dix ans.

Moi ce qui m'a toujours paru bizarre, c'est que les larmes ont été prévues au programme. Ça veut dire qu'on a été prévu pour pleurer. Il fallait y penser. Il y a pas un constructeur qui se respecte qui aurait fait ça.

Les mandats n'arrivaient toujours pas et Madame Rosa commença à attaquer la caisse d'épargne. Elle avait mis quelques sous de côté pour ses vieux jours mais elle savait bien qu'elle n'en avait plus pour longtemps. Elle n'avait toujours pas le cancer mais le reste se détériorait

82

rapidement. Elle m'a même parlé pour la première fois de ma mère et de mon père car il paraît qu'il y en avait deux. Ils étaient venus pour me déposer un soir et ma mère s'était mise à chialer et elle est partie en courant. Madame Rosa m'avait porté comme Mohammed, musulman, et elle avait promis que j'allais être comme un coq en pâte. Et puis après, après... Elle soupirait et c'était tout ce qu'elle savait, sauf qu'elle ne me regardait pas dans les yeux, quand elle disait ça. Je ne savais pas ce qu'elle me cachait mais la nuit ça me faisait peur. Je ne suis jamais arrivé à lui tirer autre chose, même quand les mandats ont cessé d'arriver et qu'elle n'avait plus de raison d'être gentille avec moi. Tout ce que je savais, c'est que j'avais sûre, ment un père et une mère, parce que là-dessus la nature est intraitable. Mais ils n'étaient jamais revenus et Madame Rosa prenait un air coupable et se taisait. Je vais vous dire tout de suite que je n'ai jamais retrouvé ma mère, je ne veux pas vous donner de fausses émotions. Une fois, quand j'ai beaucoup insisté, Madame Rosa a inventé un mensonge tellement miteux que c'était un vrai plaisir.

—Pour moi, elle avait un préjugé bourgeois, ta mère, parce qu'elle était de bonne famille. Elle ne voulait pas que tu saches le métier qu'elle faisait. Alors, elle est partie, le cœur brisé en sanglotant pour ne jamais revenir, parce que le préjugé t'aurait donné un choc traumatique, comme la médecine l'exige.

83

Et elle a commencé à chialer elle-même, Madame Rosa, il n'y avait personne comme elle pour aimer les belles histoires. Je pense que le docteur Katz avait raison quand je lui en ai parlé. Il a dit que les putes, c'est une vue de l'esprit. Monsieur Hamil aussi, qui a lu Victor Hugo et qui a vécu plus que n'importe quel autre homme de son âge, quand il m'a expliqué en souriant que rien n'est blanc ou noir et que le blanc, c'est souvent le noir qui se cache et le noir, c'est parfois le blanc qui s'est fait avoir. Et il a même ajouté, en regardant Monsieur Driss qui lui avait apporté son thé de menthe: « Croyez-en ma vieille expérience. » Monsieur Hamil est un grand homme, mais les circonstances ne lui ont pas permis de le devenir.

84

## X

Il y avait des mois que les mandats n'arrivaient plus et pour Banania, Madame Rosa n'avait jamais vu la couleur de son argent, sauf quand il a débarqué, parce qu'elle s'était fait payer deux mois d'avance. Banania allait maintenant gratuitement sur ses quatre ans et il se conduisait sans gêne, comme s'il avait payé. Madame Rosa a pu lui trouver une famille car ce môme a toujours été un veinard. Moïse était encore en observation et il bouffait dans la famille qui l'observait depuis six mois pour être sûre qu'il était de bonne qualité et qu'il ne faisait pas de l'épilepsie ou des crises de violence. Les crises de violence, c'est surtout de ça que les familles ont peur quand ils veulent un môme, c'est la première chose à éviter, si on veut se faire adopter. Avec les mômes à la journée et pour nourrir Madame Rosa, il fallait douze cents francs par mois et encore il fallait ajouter les médicaments et le crédit qu'on lui refusait. On ne pouvait pas

85

nourrir Madame Rosa seule à moins de quinze francs par jour sans faire d'atrocités, même si on la faisait maigrir. Je me souviens que je lui ai dit ça très franchement, il faut maigrir pour manger moins, mais c'est très dur pour une vieille femme qui est seule au monde. Elle a besoin de plus d'elle-même que les autres. Lorsqu'il n'y a personne pour vous aimer autour, ça devient de la graisse. J'ai recommencé à aller à Pigalle où il y avait toujours cette dame, Maryse, qui était amoureuse de moi parce que j'étais encore un enfant. Mais j'avais une peur bleue parce que le proxynète est puni de prison et on était obligés de se rencontrer en cachette. Je l'attendais dans une porte cochère, elle venait m'embrasser, se baissait, disait « mon joli cœur, qu'est-ce que j'aimerais avoir un fils comme toi », et puis elle me refilait le prix de la passe. J'ai aussi profité de Banania chez nous pour chaparder dans les magasins. Je le laissais tout seul avec son sourire pour qu'il désarme et il faisait autour de lui un attroupement, à cause des sentiments émus et attendrissants qu'il inspirait. Quand ils ont quatre ou cinq ans, les Noirs sont très bien tolérés. Des fois je le pinçais pour qu'il gueule, les gens l'entouraient de leur émotion et pendant ce temps je fauchais des choses utiles à manger. J'avais un pardessus jusqu'aux talons avec des poches maison que Madame Rosa m'avait cousues et c'était ni vu ni connu. La faim, ça ne pardonne pas. Pour sortir, je prenais Banania

86

dans mes bras, je me mettais derrière une bonne femme qui payait et on croyait que j'étais avec elle, pendant que Banania faisait la pute. Les enfants sont très bien vus quand ils ne sont pas encore dangereux. Même moi, je recevais des mots gentils et des sourires, les gens se sentent toujours rassurés lorsqu'ils voient un môme qui n'a pas encore l'âge d'être un voyou. J'ai des cheveux bruns, des yeux bleus et je n'ai pas le nez juif comme les Arabes, j'aurais pu être n'importe quoi sans être obligé de changer de tête.

Madame Rosa mangeait moins, ça lui faisait du bien et à nous aussi. Et puis on avait plus de mômes, c'était la bonne saison et les gens allaient de plus en plus loin en vacances. Jamais je n'ai été plus content de torcher des culs parce que ça faisait

bouillir la marmite et lorsque j'avais les doigts pleins de merde, je ne sentais même pas l'injustice.

Malheureusement, Madame Rosa subissait des modifications, à cause des lois de la nature qui s'attaquaient à elle de tous les côtés, les jambes, les yeux, les organes connus tels que le cœur, le foie, les artères et tout ce qu'on peut trouver chez des personnes très usagées. Et comme elle n'avait pas d'ascenseur, il lui arrivait de tomber en panne entre les étages et on était tous obligés de descendre et de la pousser, même Banania qui commençait à se réveiller à la vie et à sentir qu'il avait intérêt à défendre son bifteck.

Chez une personne, les morceaux les plus

87

importants sont le cœur et la tête et c'est pour eux qu'il faut payer le plus cher. Si le cœur s'arrête, on ne peut plus continuer comme avant et si la tête se détache de tout et ne tourne plus rond, la personne perd ses attributions et ne profite plus de la vie. Je pense que pour vivre, il faut s'y prendre très jeune, parce qu'après on perd toute sa valeur et personne ne vous fera de cadeaux.

J'apportais parfois à Madame Rosa des objets que je ramassais sans aucune utilité, qui ne peuvent servir à rien mais qui font plaisir car personne n'en veut et on les a jetés. Par exemple, vous avez des gens qui ont chez eux des fleurs pour un anniversaire ou même sans raison, pour réjouir l'appartement, et après, quand elles sont sèches et ne brillent plus, on les fout dans les poubelles et si vous vous levez très tôt le matin, vous pouvez les récupérer et c'était ma spécialité, c'est ce qu'on appelle les détritiques. Parfois les fleurs ont des restes de couleurs et vivent encore un peu et je faisais des bouquets sans m'occuper des questions d'âge et je les offrais à Madame Rosa qui les mettait dans des vases sans eau parce que ça ne sert plus à rien. Ou alors, je fauchais des bras entiers de mimosas dans les charrettes du printemps au marché des Halles et je revenais à la maison pour que ça sente le bonheur. En marchant je rêvais aux batailles de fleurs à Nice et aux forêts de mimosas qui poussent en grand nombre autour de cette ville

88

toute blanche que Monsieur Hamil a connue dans sa jeunesse et dont il me parlait encore parfois car il n'était plus le même.

On parlait surtout le juif et l'arabe entre nous ou alors le français quand il y avait des étrangers ou quand on ne voulait pas être compris, mais à présent Madame Rosa mélangeait toutes les langues de sa vie, et me parlait en polonais qui était sa langue la plus reculée et qui lui revenait car ce qui reste le plus chez les vieux, c'est leur jeunesse. Enfin, sauf pour l'escalier, elle se défendait encore. Mais ce n'était vraiment pas une vie de tous les jours, avec elle, et il fallait même lui faire des piqûres à la fesse. Il était difficile de trouver une infirmière assez jeune pour monter les six étages et aucune n'était assez modique. Je me suis arrangé avec le Mahoute, qui se piquait légalement car il avait le diabète et son état de santé le lui permettait. C'était un très brave mec qui s'était fait lui-même mais qui était principalement noir et algérien. Il vendait des transistors et autres produits de ses vols et le reste du temps il essayait de se faire désintoxiquer à Marmottan où il avait ses entrées. Il est venu faire la piqûre à Madame Rosa mais ça a failli mal tourner parce qu'il s'était trompé

d'ampoule et il avait foutu dans le cul à Madame Rosa la ration d'héroïne qu'il se réservait pour le jour où il aurait fini sa désintoxication.

J'ai tout de suite vu qu'il se passait quelque chose contre nature car je n'avais encore jamais

89

vu la Juive aussi enchantée. Elle a eu d'abord un immense étonnement et puis elle a été prise de bonheur. J'ai même eu peur car je croyais qu'elle n'allait pas revenir, tellement elle était au ciel. Moi, l'héroïne, je crache dessus. Les mêmes qui se piquent deviennent tous habitués au bonheur et ça ne pardonne pas, vu que le bonheur est connu pour ses états de manque. Pour se piquer, il faut vraiment chercher à être heureux et il n'y a que les rois des cons qui ont des idées pareilles. Moi je me suis jamais sucré, j'ai fumé la Marie des fois avec des copains pour être poli et pourtant, à dix ans, c'est l'âge où les grands vous apprennent des tas de choses. Mais je tiens pas tellement à être heureux, je préfère encore la vie. Le bonheur, c'est une belle ordure et une peau de vache et il faudrait lui apprendre à vivre. On est pas du même bord, lui et moi, et j'ai rien à en foutre. J'ai encore jamais fait de politique parce que ça profite toujours à quelqu'un, mais le bonheur, il devrait y avoir des lois pour l'empêcher de faire le salaud. Je dis seulement comme je le pense et j'ai peut-être tort, mais c'est pas moi qui irais me piquer pour être heureux. Merde. Je ne vais pas vous parler du bonheur parce que je ne veux pas faire une crise de violence, mais Monsieur Hamil dit que j'ai des dispositions pour l'inexprimable. Il dit que l'inexprimable, c'est là qu'il faut chercher et que c'est là que ça se trouve.

La meilleure façon de se procurer de la merde et c'est ce que le Mahoute faisait, c'est de dire

90

qu'on ne s'est jamais piqué et alors les mecs vous font tout de suite une piquouse gratis, parce que personne ne veut se sentir seul dans le malheur. Le nombre des mecs qui ont voulu me faire ma première piquouse, c'est pas croyable, mais je ne suis pas là pour aider les autres à vivre, j'ai déjà assez avec Madame Rosa. Le bonheur, je vais pas me lancer là-dedans avant d'avoir tout essayé pour m'en sortir.

C'est donc le Mahoute —c'est un nom qui ne veut rien dire et c'est pourquoi on l'appelait comme ça— qui a fixé Madame Rosa à la HLM, qui est le nom de l'héroïne chez nous, à cause de cette région de la France où elle est cultivée. Madame Rosa a été prodigieusement étonnée, après quoi elle est entrée dans un état de satisfaction qui faisait peine à voir. Vous pensez, une Juive de soixante-cinq ans, c'était tout ce qu'il lui fallait. J'ai vite couru chercher le docteur Katz car il y a avec la merde ce qu'on appelle l'overdose et on va au paradis artificiel. Le docteur Katz n'est pas venu, car il lui était maintenant défendu de faire six étages, sauf en cas de mort. Il a téléphoné à un jeune médecin qu'il connaissait et celui-ci s'est amené une heure plus tard. Madame Rosa était en train de baver dans son fauteuil. Le docteur me regardait comme s'il n'avait encore jamais vu un mec de dix ans.

—C'est quoi, ici? Une sorte de maternelle?

Il me faisait pitié, avec son air vexé, comme si c'était pas possible. Le Mahoute était en train de

91

chialer par terre, parce que c'était son bonheur qu'il avait foutu dans le cul de Madame Rosa.

—Mais enfin, comment est-ce possible? Qui a procuré à cette vieille dame de l'héroïne?

Je le regardais, les mains dans les poches, et je lui ai souri, mais je lui ai rien dit parce qu'à quoi bon, c'était un jeune mec de trente ans qui avait encore tout à apprendre.



## XI

C'est peu de jours après qu'il m'est arrivé un coup heureux. J'avais une course à faire dans un grand magasin à l'Opéra où il y avait un cirque en vitrine pour que les parents viennent avec leurs mômes sans aucune obligation de leur part. J'y étais déjà allé dix fois mais ce jour-là j'étais arrivé trop tôt, il y avait encore le rideau et j'ai discuté le bout de gras avec un balayeur africain que je ne connaissais pas mais qui était noir. Il venait d'Aubervilliers car ils en ont là-bas aussi. Nous avons fumé une cigarette et je l'ai regardé balayer le trottoir un moment parce que c'était la meilleure chose à faire. Après, je suis revenu au magasin et je me suis régalé. La vitrine était entourée d'étoiles plus grandes que nature qui s'allumaient et s'éteignaient comme on cligne de l'œil. Au milieu, il y avait le cirque avec les clowns et les cosmonautes qui allaient à la lune et revenaient en faisant des signes aux passants et les acrobates qui volaient dans les airs avec des

93

facilités que leur métier leur conférait, des danseuses blanches sur le dos de chevaux en tutu et des forts des halles bourrés de muscles qui soulevaient des poids incroyables sans aucun effort, car ils n'étaient pas humains et avaient des mécanismes. Il y avait même un chameau qui dansait et un magicien avec un chapeau d'où sortaient en file indienne des lapins qui faisaient un tour de piste et remontaient dans le chapeau pour recommencer encore une fois et encore, c'était un spectacle continu et il ne pouvait pas s'arrêter, c'était plus fort que lui. Les clowns étaient de toutes les couleurs et habillés comme c'est la loi chez eux, des clowns bleus, blancs et en arc-en-ciel et qui avaient un nez avec une ampoule rouge qui s'allumait. Derrière il y avait la foule de spectateurs qui n'étaient pas des vrais mais pour rire et qui applaudissaient sans arrêt, ils étaient faits pour ça. Le cosmonaute se levait pour saluer quand il touchait la lune et son engin patientait pour lui permettre de prendre son temps. Alors que l'on croyait avoir déjà tout vu, des éléphants marrants sortaient de leur garage en se tenant par la queue et faisaient des tours de piste, le dernier était encore un môme et tout rose, comme s'il venait d'être né. Mais pour moi c'étaient les clowns qui étaient les rois. Ils ressemblaient à rien et à personne. Ils avaient tous des têtes pas possibles, avec des yeux en points d'interrogation et ils étaient tous tellement cons qu'ils étaient toujours de bonne humeur. Je les

94

regardais et je pensais que Madame Rosa aurait été très drôle si elle était un clown mais elle ne l'était pas et c'était ça qui était dégueulasse. Ils avaient des pantalons qui tombaient et remontaient parce qu'ils étaient désopilants et ils avaient des instruments de musique qui émettaient des étincelles et des jets d'eau au lieu de ce que ces instruments produisent dans la vie ordinaire. Les clowns étaient quatre et le roi c'était un Blanc en chapeau pointu avec un pantalon bouffé et au visage encore plus blanc que tout le reste. Les autres lui faisaient des courbettes et des saluts militaires et il leur donnait des coups de pied au cul, il ne faisait que ça toute sa vie et ne pouvait pas s'arrêter même s'il voulait, il était réglé dans ce but. Il ne le faisait pas méchamment, c'était chez lui mécanique. Il y avait un clown jaune avec des taches

vertes et un visage toujours heureux même lorsqu'il se cassait la gueule, il faisait un numéro sur fil qu'il ratait toujours mais il trouvait ça plutôt marrant car il était philosophe. Il avait une perruque rousse qui se dressait d'horreur sur sa tête quand il mettait le premier pied sur le fil puis l'autre et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les pieds étaient sur le fil et il ne pouvait plus ni avancer ni reculer et il se mettait à trembler pour faire rire de peur, car il n'y avait rien de plus comique qu'un clown qui a peur. Son copain était tout bleu et gentil qui tenait une mini guitare et chantait à la lune et on voyait qu'il avait très bon cœur mais n'y pouvait

95

rien. Le dernier était en réalité deux, car il avait un double et ce que l'un faisait, l'autre aussi était obligé de le faire et ils essayaient d'y couper mais il y avait pas moyen, ils avaient partie liée. Ce qu'il y avait de meilleur c'est que c'était mécanique et bon enfant et on savait d'avance qu'ils ne souffraient pas, ne vieillissaient pas, et qu'il n'y avait pas de cas de malheur. C'était complètement différent de tout et sous aucun rapport. Même le chameau vous voulait du bien, contrairement que son nom l'indique. Il avait le sourire plein la gueule et se dandinait comme une rombière. Tout le monde était heureux dans ce cirque qui n'avait rien de naturel. Le clown sur le fil de fer jouissait d'une totale sécurité et en dix jours je ne l'ai pas vu tomber une fois, et s'il tombait je savais qu'il ne pouvait pas se faire mal. C'était vraiment autre chose, quoi. J'étais tellement heureux que je voulais mourir parce que le bonheur il faut le saisir pendant qu'il est là.

Je regardais le cirque et j'étais bien lorsque j'ai senti une main sur mon épaule. Je me suis vite retourné car j'ai tout de suite cru à un flic mais c'était une môme plutôt jeune, vingt-cinq ans à tout casser. Elle était vachement pas mal, blonde, avec des grands cheveux et elle sentait bon et frais.

—Pourquoi pleures-tu?

—Je ne pleure pas.

Elle m'a touché la joue.

96

—Et ça, qu'est-ce que c'est? Ce ne sont pas des larmes?

—Non. Je ne sais pas du tout d'où ça vient.

—Bon, je vois que je me suis trompée. Qu'est-ce qu'il est beau, ce cirque!

—C'est ce que j'ai vu de mieux dans le genre. —Tu habites par ici?

—Non, je ne suis pas français. Je suis probablement algérien, on est à Belleville.

—Tu t'appelles comment?

—Momo.

Je ne comprenais pas du tout pourquoi elle me draguait. A dix ans j'étais encore bon à rien, même comme arabe. Elle gardait sa main sur ma joue et j'ai reculé un peu. Il faut se méfier. Vous ne le savez peut-être pas, mais il y a des Assistances sociales qui ont l'air de rien et qui vous foutent une contravention avec enquête administrative. L'enquête administrative, il n'y a rien de pire. Madame Rosa ne vivait plus, quand elle y pensait. J'ai reculé encore un peu mais pas trop, juste pour avoir le temps de filer si elle me cherchait. Mais elle était vachement jolie et elle aurait pu se faire une fortune si elle voulait, avec un mec sérieux qui s'occuperait d'elle. Elle s'est mise à rire.

—Il ne faut pas avoir peur.

Tu parles. «Il ne faut pas avoir peur», c'est un truc débile. Monsieur Hamil dit toujours que la peur est notre plus sûre alliée et que sans elle Dieu sait ce qui nous arriverait, croyez-en ma

97

vieille expérience. Monsieur Hamil est même allé à La Mecque, tellement il avait peur.

—Tu ne devrais pas traîner tout seul dans les rues à ton âge.

Là, je me suis marré. Je me suis marré royalement. Mais j'ai rien dit parce que j'étais pas là pour lui apprendre.

—Tu es le plus beau petit garçon que j'aie jamais vu.

—Vous êtes pas mal vous-même.

Elle a ri.

—Merci.

Je ne sais pas ce qui m'a pris, mais j'ai eu un coup d'espoir. C'est pas que je cherchais à me caser, je n'allais pas plaquer Madame Rosa tant qu'elle était encore capable. Seulement il fallait quand même penser à l'avenir, qui vous arrive toujours sur la gueule, tôt ou tard et j'en rêvais la nuit, des fois. Quelqu'un avec des vacances à la mer et qui ne me ferait rien sentir. Bon, je trompais Madame Rosa un peu mais c'était seulement dans ma tête, quand j'avais envie de crever. Je l'ai regardée avec espoir et j'avais le cœur qui battait. L'espoir, c'est un truc qui est toujours le plus fort, même chez les vieux comme Madame Rosa ou Monsieur Hamil. Dingue.

Mais elle n'a plus rien dit. Ça s'est arrêté là. Les gens sont gratuits. Elle m'a parlé, elle m'a fait une fleur, elle m'a souri gentiment et puis elle a soupiré et elle est partie. Une pute.

Elle portait un imper et un pantalon. On voyait

98

ses cheveux blonds même derrière. Elle était mince et à la façon qu'elle marchait, on voyait qu'elle aurait pu monter les six étages en courant et plusieurs fois par jour avec des paquets. J'ai traîné derrière elle parce que je n'avais pas mieux à faire. Une fois, elle s'est arrêtée, elle m'a vu et on a rigolé tous les deux. Une fois je me suis caché dans une porte mais elle ne s'est pas retournée et elle n'est pas revenue. J'ai failli la perdre. Elle marchait vite et je pense qu'elle m'avait oublié parce qu'elle avait des chats à fouetter. Elle est entrée dans une porte cochère et je l'ai vue s'arrêter au rez-de-chaussée et sonner. Ça n'a pas raté. La porte s'est ouverte et il y a eu deux mômes qui lui ont sauté au cou. Sept ou huit ans, quoi. Ah là là, je vous jure.

Je me suis assis sous la porte cochère et je suis resté un moment sans avoir tellement envie d'être là ou ailleurs. J'avais deux ou trois choses que j'aurais pu faire, il y avait le drug à l'Étoile avec des bandes dessinées et on peut se foutre de tout avec des bandes dessinées. Ou j'aurais pu aller à Pigalle chez les filles qui m'aimaient bien et me faire des sous. Mais j'en avais brusquement ma claque et ça m'était égal. Je voulais plus être là du tout. J'ai fermé les yeux mais il faut plus que ça et j'étais toujours là, c'est automatique quand on vit. Je ne comprenais pas du tout pourquoi elle m'avait fait des avances, cette pute. Il faut bien dire que je suis un peu con, lorsqu'il s'agit de comprendre, je fais tout le temps des

99

recherches, alors que c'est Monsieur Hamil qui a raison lorsqu'il dit que ça fait un bout de temps que personne n'y comprend rien et qu'on ne peut que s'étonner. Je suis allé revoir le cirque et j'ai gagné encore une heure ou deux mais c'est rien, dans une journée. Je suis entré dans un salon de thé pour dames, j'ai bouffé deux gâteaux, des éclairs au chocolat, c'est ce que je préfère, j'ai demandé où on peut pisser et en remontant j'ai filé tout droit vers la porte, et salut. Après ça, j'ai fauché des gants à un étalage au Printemps et je suis allé les jeter dans une poubelle. Ça m'a fait du bien.

## XII

C'est en revenant rue de Ponthieu qu'il y a eu vraiment un truc bizarre. Je ne crois pas tellement aux trucs bizarres, parce que je ne vois pas ce qu'ils ont de différents.

J'avais peur de revenir à la maison. Madame Rosa faisait peine à voir et je savais qu'elle allait me manquer d'un moment à l'autre. J'y pensais tout le temps et des fois, j'osais plus rentrer. J'avais envie d'aller faucher quelque chose de gros dans un magasin et me faire choper pour marquer le coup. Ou me laisser coincer dans une filiale et me défendre à coups de mitraillette jusqu'au dernier. Mais je savais que personne ne ferait attention à moi de toute façon. J'étais donc rue de Ponthieu et j'ai tué comme ça une heure ou deux en regardant des mecs jouer au foot à l'intérieur d'un bistro. Puis j'ai voulu aller ailleurs mais je ne savais pas où, alors je suis resté là à glandouiller. Je savais que Madame Rosa était au désespoir, elle avait toujours peur qu'il

101

m'arrive quelque chose. Elle ne sortait presque pas car on ne pouvait plus la remonter. Au début, on l'attendait en bas à quatre ou cinq et tous les mômes s'y mettaient quand elle revenait et on la poussait. Mais à présent elle se faisait de plus en plus rare, elle n'avait plus assez de jambes et de cœur et son souffle n'aurait pas suffi à une personne le quart de la sienne. Elle ne voulait pas entendre parler de l'hôpital où ils vous font mourir jusqu'au bout au lieu de vous faire une piqûre. Elle disait qu'en France on était contre la mort douce et qu'on vous forçait à vivre tant que vous étiez encore capable d'en baver. Madame Rosa avait une peur bleue de la torture et elle disait toujours que lorsqu'elle en aura vraiment assez, elle se fera avorter. Elle nous avertissait que si l'hôpital s'en emparait, on allait tous nous trouver dans la légalité à l'Assistance publique et elle se mettait à pleurer lorsqu'elle pensait qu'elle allait peut-être mourir en règle avec la loi. La loi c'est fait pour protéger les gens qui ont quelque chose à protéger contre les autres. Monsieur Hamil dit que l'humanité n'est qu'une virgule dans le grand Livre de la vie et quand un vieil homme dit une connerie pareille, je ne vois pas ce que je peux y ajouter. L'humanité n'est pas une virgule parce que quand Madame Rosa me regarde avec ses yeux juifs, elle n'est pas une virgule, c'est même plutôt le grand Livre de la vie tout entier, et je veux pas le voir. J'ai été deux fois à la mosquée pour Madame Rosa et ça n'a rien

102

changé parce que ce n'est pas valable pour les Juifs. Voilà pourquoi j'avais du mal à rentrer à Belleville et à me retrouver œil dans œil avec Madame Rosa. Elle disait tout le temps « Œil! Œil! », c'est le cri du cœur juif quand ils ont mal quelque part, chez les Arabes c'est très différent, nous disons « Khaï! Khaï! » et les Français « Oh! Oh! » quand ils ne sont pas heureux car il ne faut pas croire, ça leur arrive aussi. J'allais avoir dix ans car Madame Rosa avait décidé qu'il me fallait prendre l'habitude d'avoir une date de naissance et ça tombait aujourd'hui. Elle disait que c'était important pour me développer normalement et que tout le reste, le nom du père, de la mère, c'est du snobisme.

Je m'étais installé sous une porte cochère pour attendre que ça passe mais le temps est encore plus vieux que tout et il marche lentement. Quand les personnes ont

mal, leurs yeux grossissent et font plus d'expression qu'avant. Madame Rosa avait les yeux qui grossissaient et ils devenaient de plus en plus comme chez les chiens qui vous regardent quand on leur donne des coups sans savoir pourquoi. Je voyais ça d'ici et pourtant j'étais rue de Ponthieu, près des Champs-Élysées où il y a des magasins de grand standing. Ses cheveux d'avantguerre tombaient de plus en plus et quand elle avait le courage de se battre, elle voulait que je lui trouve une nouvelle perruque avec des vrais cheveux pour avoir l'air d'une femme. Sa vieille perruque était devenue dégueulasse,

103

elle aussi. Il faut dire qu'elle se faisait chauve comme un homme et ça faisait mal aux yeux parce que les femmes n'ont pas été prévues pour ça. Elle voulait encore une perruque rousse, c'était la couleur qui allait le mieux avec son genre de beauté. Je ne savais pas où lui voler ça. A Belleville, il n'y a pas d'établissements pour bonnes femmes moches qu'on appelle instituts de beauté. Aux Élysées, j'ose pas entrer. Il faut demander, mesurer, et merde.

Je me sentais à mon au plus mal. J'avais même pas envie d'un Coka. J'essayais de me dire que je n'étais pas né ce jour-là plus qu'un autre et que de toute façon ces histoires de dates de naissance, c'est seulement des conventions collectives. Je pensais à mes copains, le Mahoute ou le Shah qui boulonnait dans une pompe à essence. Quand on est môme, pour être quelqu'un il faut être plusieurs.

Je me suis couché par terre, j'ai fermé les yeux et j'ai fait des exercices pour mourir, mais le ciment était froid et j'avais peur d'attraper une maladie. Dans mon cas je connais des mecs qui se kickent avec des tas de merde mais moi la vie je vais pas lui lécher le cul pour être heureux. Moi la vie je veux pas lui faire une beauté, je l'emmerde. On a rien l'un pour l'autre. Quand j'aurai la majorité légale, je vais peut-être faire le terroriste, avec détournement d'avions et prise d'otages comme à la télé, pour exiger quelque chose, je ne sais pas encore quoi, mais ça sera pas de la

104

tarte. Le vrai truc, quoi. Pour l'instant, je ne saurais vous dire ce qu'il faut exiger, parce que je n'ai pas reçu de formation professionnelle.

J'étais assis par terre, le cul sur le ciment, à détourner des avions et à prendre des otages qui sortaient les mains en l'air et je me demandais ce que je ferais de l'argent car on ne peut pas tout acheter. J'achèterai de l'immobilier pour Madame Rosa pour qu'elle meure tranquillement les pieds dans l'eau avec une perruque neuve. J'enverrai les fils de putes et leurs mères dans des palaces de luxe à Nice où ils seraient à l'abri de la vie et pourraient devenir plus tard des chefs d'État en visite à Paris ou des membres de la majorité qui expriment leur soutien ou même des facteurs importants de la réussite. Je pourrai aller m'acheter une nouvelle télé que j'ai repérée à la devanture.

Je pensais à tout ça mais j'avais pas tellement envie de faire des affaires. J'ai fait venir le clown bleu et on s'est marré un moment ensemble. Puis j'ai fait venir le clown blanc et il s'est assis à côté de moi et il m'a joué du silence sur son violon minuscule. J'avais envie de traverser et de rester avec eux pour toujours mais je ne pouvais pas laisser Madame Rosa seule dans le merdier. On avait touché un nouveau Viet café au lait à la place de l'ancien qu'une Noire des Antilles qui était française avait exprès eu d'un Jules dont la mère était juive et qu'elle voulait élever elle-même parce qu'elle en avait fait une histoire

105

d'amour et c'était personnel. Elle payait rubis sur ongle car Monsieur N'Da Amédée lui laissait assez d'argent pour avoir une vie décente. Il prélevait quarante pour cent des passes car c'était un trottoir très couru qui ne connaissait pas la trêve et il fallait payer les Yougoslaves qui sont un vrai malheur à cause des raquettes. Il y avait même des Corses qui s'en mêlaient car ils commençaient à avoir une nouvelle génération.

A côté de moi il y avait un cageot avec objets sans nécessité et j'aurais pu mettre le feu et tout l'immeuble aurait brûlé, mais personne n'aurait su que c'était moi et de toute façon ce n'était pas prudent. Je me souviens très bien de ce moment dans ma vie parce qu'il était tout à fait comme les autres. Chez moi c'est toujours la vie de tous les jours mais j'ai des moments où je me sens encore moins bien. Je n'avais mal nulle part et je n'avais donc pas de raison mais c'était comme si je n'avais ni bras ni jambes, alors que j'avais tout ce qu'il fallait. Même Monsieur Hamil ne pourrait pas l'expliquer.

Il faut dire sans vouloir vexer personne que Monsieur Hamil devenait de plus en plus con, comme ça arrive parfois avec les vieux qui ne sont plus loin du compte et qui n'ont plus d'excuses. Ils savent bien ce qui les attend et on voit dans leurs yeux qu'ils regardent en arrière pour se cacher dans le passé comme des autruches qui font de la politique. Il avait toujours son livre de Victor Hugo sous la main mais il était

106

confusé et il croyait que c'était le Koran, car il avait les deux. Il les connaissait par cœur en petits bouts et il parlait comme on respire mais en faisant des mélanges. Quand j'allais avec lui à la mosquée où on faisait très bonne impression parce que je le conduisais comme un aveugle et chez nous les aveugles sont très bien vus, il se trompait tout le temps et au lieu de prier il récitait Waterloo Waterloo morne plaine, ce qui étonnait les Arabes ici présents car ce n'était pas à sa place. Il avait même des larmes dans les yeux à cause de la ferveur religieuse. Il était très beau avec sa jellaba grise et sa galmona blanche sur la tête et priait pour être bien reçu. Mais il n'est jamais mort et il est possible qu'il devienne champion du monde toutes catégories car à son âge, il n'y en a point qui peuvent dire mieux. C'est les chiens qui meurent les plus jeunes chez l'homme. A douze ans, on ne peut plus compter sur eux et il faut les renouveler. La prochaine fois que j'aurai un chien, je le prendrai au berceau, comme ça j'aurai beaucoup de temps pour le perdre. Les clowns seuls n'ont pas de problèmes de vie et de mort vu qu'ils ne se présentent pas au monde par voie familiale. Ils ont été inventés sans lois de la nature et ne meurent jamais, car ce ne serait pas drôle. Je peux les voir à côté de moi quand je veux. Je peux voir n'importe qui à côté de moi si je veux, King Kong ou Frankenstein et des troupeaux d'oiseaux roses blessés, sauf ma

107

mère, parce que là je n'ai pas assez d'imagination.

Je me suis levé, j'en avais marre de la porte cochère et j'ai regardé dans la rue pour voir. Il y avait à droite un car de police avec des flics tout prêts. Je voudrais être flic moi aussi quand je serai majoritaire pour avoir peur de rien et personne et pour savoir ce qu'il faut faire. Quand on est flic on est commandé par l'autorité. Madame Rosa disait qu'il y avait beaucoup de fils de putes à l'Assistance publique qui

deviennent des flics, des CRS et des républicains et personne ne peut plus les toucher.

Je suis sorti pour voir, les mains dans les poches, et je me suis approché du car de police, comme on les appelle. J'avais un peu les jetons. Ils n'étaient pas tous dans le car, il y en avait qui s'étaient répandus par terre. Je me suis mis à siffloter *En passant par la Lorraine* parce que je n'ai pas une tête de chez nous et il y en avait un qui me souriait déjà.

Les flics, c'est ce qu'il y a de plus fort au monde. Un même qui a un père flic, c'est comme s'il avait deux fois plus de père que les autres. Ils acceptent des Arabes et même des Noirs, s'ils ont quelque chose de français. Ils sont tous des fils de putes en passant par l'Assistance et personne ne peut rien leur apprendre. Il n'y a rien de mieux comme force de sécurité, je vous le dis comme je le pense. Même les militaires leur arrivent pas à la cheville, sauf peut-être le général. Madame

108

Rosa a une peur bleue des flics mais c'est à cause du foyer où elle a été exterminée et ça ne compte pas comme argument, parce qu'elle était du mauvais côté. Ou alors j'irai en Algérie et je serai dans la police là-bas où on en a le plus besoin. Il y a beaucoup moins d'Algériens en France qu'en Algérie, alors ils ont ici moins à faire. J'ai fait encore un pas ou deux vers le car où ils étaient tous attendant des désordres et des attaques à main armée et j'avais le cœur qui battait. Je me sens toujours contraire à la loi, je sens bien que j'aurais pas dû être là. Mais ils n'ont fait ni une ni deux, peut-être qu'ils étaient fatigués. Il y en avait même un qui dormait par la fenêtre, un autre qui mangeait tranquillement une banane épluchée près d'un transistor et c'était la décontraction. Dehors, il y avait un flic blond avec une radio à antenne à la main et qui ne paraissait pas du tout inquiet de tout ce qui se passait. J'avais les jetons mais c'était bon d'avoir peur en sachant pourquoi, car d'habitude j'ai une peur bleue sans aucune raison, comme on respire. Le flic avec antenne m'a vu mais il n'a pris aucune mesure et je suis passé à côté en sifflotant comme chez moi.

Il y a des flics qui sont mariés et qui ont des gosses, je sais que ça existe. J'ai discuté une fois avec le Mahoute pour savoir comment c'est d'avoir un père flic, mais le Mahoute en a eu

109

marre, il a dit que ça sert à rien de rêver et il est parti. C'est pas la peine de discuter avec les drogués, ils n'ont pas de curiosité.

Je me suis baladé encore un moment pour ne pas rentrer, en comptant combien il y avait de pas par trottoir, et il y en avait pour une fortune, j'avais même pas assez de place dans mes chiffres. Il restait encore du soleil. Un jour, j'irai à la campagne pour voir comment c'est fait. La mer aussi, ça pourrait m'intéresser, Monsieur Hamil en parle avec beaucoup d'estime. Je ne sais pas ce que je serais devenu sans Monsieur Hamil qui m'a appris tout ce que je sais. Il est venu en France avec un oncle quand il était même et il est resté jeune très tôt quand son oncle est mort et malgré ça il a réussi à se qualifier. Maintenant il devient de plus en plus con mais c'est parce qu'on n'est pas prévu pour vivre si vieux. Le soleil avait l'air d'un clown jaune assis sur le toit. J'irai un jour à La Mecque, Monsieur Hamil dit qu'il y a là-bas plus de soleil que n'importe où, c'est la géographie qui veut ça. Mais je pense que pour le reste, La Mecque, c'est pas tellement ailleurs non plus. Je voudrais aller très loin dans un



endroit plein d'autre chose et je cherche même pas à l'imaginer, pour ne pas le gâcher. On pourrait garder le soleil, les clowns et les chiens parce qu'on ne peut pas faire mieux dans le genre. Mais pour le reste, ce serait ni vu ni

110

connu et spécialement aménagé dans ce but. Mais je pense que ça aussi ça s'arrangerait pour être pareil. C'est même marrant, des fois, à quel point les choses tiennent à leur place.

111

### XIII

Il était cinq heures et je commençais à rentrer chez moi lorsque j'ai vu une blonde qui arrêtait sa mini sur le trottoir sous l'interdiction de stationner. Je l'ai reconnue tout de suite car je suis rancunier comme une teigne. C'était la pute qui m'avait lâché plus tôt, après m'avoir fait des avances et que j'avais suivie pour rien. J'étais vachement surpris de la voir. Paris, c'est plein de rues, et il faut beaucoup de hasard pour rencontrer quelqu'un là-dedans. La même ne m'avait pas vu, j'étais sur l'autre trottoir et j'ai vite traversé pour être reconnu. Mais elle était pressée ou peut-être qu'elle n'y pensait plus, c'était déjà il y a deux heures. Elle est entrée dans le numéro 39, qui donnait à l'intérieur sur une cour avec une autre maison. J'ai même pas eu le temps de me faire voir. Elle portait un poil de chameau, un pantalon, avec beaucoup de cheveux sur la tête, tous blonds. Elle avait laissé au moins cinq

112

mètres de parfum derrière elle. Elle n'avait pas fermé sa voiture à clé et j'ai d'abord voulu lui faucher quelque chose à l'intérieur pour qu'elle s'en souvienne, mais j'avais tellement le cafard à cause de mon jour de naissance et tout que j'étais même étonné d'avoir tant de place chez moi. Il y avait trop de monde pour moi tout seul. Bof, je me suis dit, c'est pas la peine de faucher, elle saura même pas que c'est moi. J'avais envie de me faire voir d'elle, mais il ne faut pas croire que je cherchais une famille, Madame Rosa pouvait encore durer un bout de temps avec des efforts. Moïse avait trouvé à se caser et même Banania était en pourparlers, j'avais pas à m'en faire. J'avais pas de maladies connues, j'étais pas inadopté, et c'est la première chose que les personnes regardent quand ils vous choisissent. On les comprend, car il y a des personnes qui vous prennent en confiance et qui se trouvent sur les bras avec un même qui a eu des alcooliques et qui est demeuré sur place, alors qu'il y en a d'excellents qui n'ont trouvé personne. Moi aussi, si je pouvais choisir, j'aurais pris ce qu'il y a de mieux et pas une vieille Juive qui n'en pouvait plus et qui me faisait mal et me donnait envie de crever chaque fois que je la voyais dans cet état. Si Madame Rosa était une chienne, on l'aurait déjà épargnée mais on est toujours beaucoup plus gentil avec les chiens qu'avec les personnes humaines qu'il n'est pas permis de faire mourir

113

sans souffrance. Je vous dis ça parce qu'il ne faut pas croire que je suivais Mademoiselle Nadine comme elle s'appelait plus tard pour que Madame Rosa puisse mourir tranquille.

114

## XIV

L'entrée de l'immeuble menait à un deuxième immeuble, plus petit à l'intérieur et dès que j'y suis entré, j'ai entendu des coups de feu, des freins qui grinçaient, une femme qui hurlait et un homme qui suppliait «Ne me tuez pas! Ne me tuez pas!» et j'ai même sauté en l'air tellement c'était trop près. Il y a eu tout de suite une rafale de mitraillette et l'homme a crié « Non! », comme toujours lorsqu'on meurt sans plaisir. Ensuite il y a eu un silence encore plus affreux et c'est là que vous n'allez pas me croire. Tout a recommencé comme avant, avec le même mec qui ne voulait pas être tué parce qu'il avait ses raisons et la mitraillette qui ne l'écoutait pas. Il a recommencé trois fois à mourir malgré lui comme si c'était un salaud comme c'est pas permis et qu'il fallait le faire mourir trois fois pour l'exemple. Il y eut un nouveau silence pendant lequel il est resté mort et puis ils se sont

115

acharnés sur lui une quatrième fois et une cinquième et à la fin il me faisait même pitié parce qu'enfin tout de même. Après ils l'ont laissé tranquille et il y eut une voix de femme qui a dit «mon amour, mon pauvre amour», mais d'une voix tellement émue et avec ses sentiments les plus sincères que j'en suis resté comme deux ronds de flan et pourtant je ne sais même pas ce que ça veut dire. Il n'y avait personne dans l'entrée sauf moi et une porte avec une lampe rouge allumée. Je suis à peine revenu de l'émotion qu'ils ont recommencé tout le bordel avec «mon amour, mon amour» mais chaque fois sur un autre ton, et puis ils ont remis ça encore et encore. Le mec a dû mourir cinq ou six fois dans les bras de sa bonne femme tellement c'était pour lui le pied de sentir qu'il y avait là quelqu'un à qui ça faisait de la peine. J'ai pensé à Madame Rosa qui n'avait personne pour lui dire « mon amour, mon pauvre amour » parce qu'elle n'avait pour ainsi dire plus de cheveux et pesait dans les quatre-vingt-quinze kilos, tous les uns plus moches que les autres. Là-dessus la bonne femme ne s'est tue que pour lancer un tel cri de désespoir que je me suis précipité vers la porte et à l'intérieur comme un seul homme. Merde, c'était une sorte de cinéma, sauf que tout le monde marchait en arrière. Quand je suis entré, la bonne femme sur l'écran est tombée sur le corps du cadavre pour agoniser dessus et aussitôt

116

après elle s'est levée, mais à l'envers, en faisant tout à reculons comme si elle était vivante à l'aller et une poupée au retour. Puis tout s'est éteint et il y eut la lumière.

117

## XV

La même qui m'avait laissé tomber se tenait devant le micro au milieu de la salle, devant des fauteuils et quand tout s'est allumé, elle m'a vu. Il y avait trois ou quatre mecs dans les coins mais ils étaient pas armés. Je devais avoir l'air con la bouche ouverte, parce que tout le monde me regardait comme ça. La blonde m'a reconnu et m'a fait un immense sourire, ce qui m'a un peu remonté le moral, je lui avais fait impression.

—Mais c'est mon copain!

On était pas copains du tout mais j'allais pas discuter. Elle est venue vers moi et elle a regardé Arthur mais je savais bien que c'est moi qui l'intéressais. Les femmes me font marrer, des fois.

—Qu'est-ce que c'est?

—C'est un vieux parapluie que j'ai renippé.

—Il est marrant, avec son costume, on dirait un fétiche. C'est ton copain?

118

—Vous me prenez pour un demeuré, ou quoi? C'est pas un copain, c'est un parapluie.

Elle a pris Arthur et elle a fait semblant de le regarder. Les autres aussi. La première chose que personne ne veut, quand on adopte un même, c'est qu'il soit demeuré. Ça veut dire un même qui a décidé de s'arrêter en route parce que ça ne lui dit rien qui chante. Il a alors des parents handicapés qui ne savent pas quoi en faire. Par exemple, un même a quinze ans, mais il se conduit comme dix. Remarquez, on peut pas gagner. Quand un même a dix ans comme moi et qu'il se conduit comme quinze, on le fout à la porte de l'école parce qu'il est perturbé.

—Il est beau, avec son visage tout vert. Pourquoi lui as-tu fait un visage vert?

Elle sentait si bon que j'ai pensé à Madame Rosa tellement c'était différent.

—C'est pas un visage, c'est un chiffon. Ça nous est interdit, les visages.

—Comment ça, interdit?

Elle avait des yeux bleus très gais, assez gentils et elle était accroupie devant Arthur, mais c'était pour moi.

—Je suis arabe. C'est pas permis, les visages, dans notre religion.

—De représenter un visage, tu veux dire?

—C'est offensant pour Dieu.

Elle me jeta un coup d'œil, mine de rien, mais je voyais bien que je lui faisais de l'effet.

—Tu as quel âge?

119

—Je vous l'ai déjà dit la première fois qu'on s'est vus. Dix ans. C'est aujourd'hui que je viens d'avoir ça. Mais ça compte pas, l'âge. Moi j'ai un ami qui a quatre-vingt-cinq ans et qui est toujours là.

—Tu t'appelles comment?

—Vous me l'avez déjà demandé. Momo.

Après, il a fallu qu'elle travaille. Elle m'a expliqué que c'était ce qu'on appelle chez eux une salle de doublage. Les gens sur l'écran ouvraient la bouche comme pour parler mais c'étaient les personnes dans la salle qui leur donnaient leurs voix. C'était

comme chez les oiseaux, ils leur fourraient directement leurs voix dans le gosier. Quand c'était raté la première fois et que la voix n'entraît pas au bon moment, il fallait recommencer. Et c'est là que c'était beau à voir: tout se mettait à reculer. Les morts revenaient à la vie et reprenaient à reculons leur place dans la société. On appuyait sur un bouton, et tout s'éloignait. Les voitures reculaient à l'envers et les chiens couraient à reculons et les maisons qui tombaient en poussière se ramassaient et se reconstruisaient d'un seul coup sous vos yeux. Les balles sortaient du corps, retournaient dans les mitraillettes et les tueurs se retiraient et sautaient par la fenêtre à reculons. Quand on vidait l'eau, elle se relevait et remontait dans le verre. Le sang qui coulait revenait chez lui dans le corps et il n'y avait plus trace de sang nulle part, la plaie se refermait. Un type qui

120

avait craché reprenait son crachat dans la bouche. Les chevaux galopaient à reculons et un type qui était tombé du septième étage était récupéré et rentrait dans la fenêtre. C'était le vrai monde à l'envers et c'était la plus belle chose que j'aie vue dans ma putain de vie. A un moment, j'ai même vu Madame Rosa jeune et fraîche, avec toutes ses jambes et je l'ai fait reculer encore plus et elle est devenue encore plus jolie. J'en avais des larmes aux yeux.

J'y suis resté un bon moment parce que je n'étais pas urgent nulle part ailleurs et qu'est-ce que je me suis régalez. J'aimais surtout quand la bonne femme à l'écran était tuée, elle restait un moment morte pour faire de la peine, et puis elle était soulevée du sol comme par une main invisible, se mettait à reculer et retrouvait la vraie vie. Le type pour qui elle disait « mon amour, mon pauvre amour » avait l'air d'une belle ordure mais c'était pas mes oignons. Les personnes présentes voyaient bien que ça faisait mon bonheur, ce cinéma, et ils m'ont expliqué qu'on pouvait prendre tout à la fin et revenir comme ça jusqu'au commencement, et l'un d'eux, un barbu, s'est marré et a dit « jusqu'au paradis terrestre ». Après il a ajouté: « Malheureusement, quand ça recommence, c'est toujours la même chose. » La blonde m'a dit qu'elle s'appelait Nadine et que c'était son métier de faire parler les gens d'une voix humaine au cinéma. J'avais envie de rien tellement j'étais content. Vous pensez, une maison

121

qui brûle et qui s'écroule, et puis qui s'éteint et qui se relève. Il faut voir ça avec ses yeux pour y croire, parce que les yeux des autres, c'est pas la même chose.

Et c'est là que j'ai eu un vrai événement. Je ne peux pas dire que je suis remonté en arrière et que j'ai vu ma mère, mais je me suis vu assis par terre et je voyais devant moi des jambes avec des bottes jusqu'aux cuisses et une mini-jupe en cuir et j'ai fait un effort terrible pour lever les yeux et pour voir son visage, je savais que c'était ma mère mais c'était trop tard, les souvenirs ne peuvent pas lever les yeux. J'ai même réussi à revenir encore plus loin en arrière. Je sens autour de moi deux bras chauds qui me bercent, j'ai mal au ventre, la personne qui me tient chaud marche de long en large en chantonnant, mais j'ai toujours mal au ventre, et puis je lâche un étron qui va s'asseoir par terre et j'ai plus mal sous l'effet du soulagement et la personne chaude m'embrasse et rit d'un rire léger que j'entends, j'entends, j'entends...

—Ça te plaît?

J'étais assis dans un fauteuil et il n'y avait plus rien sur l'écran. La blonde était venue près de moi et ils ont fait régner la lumière.

—C'est pas mal.

Après j'ai eu encore droit au mec qui prenait une dégelée de mitraillette dans le bide parce qu'il était peut-être caissier à la banque ou d'une bande rivale et qui gueulait « ne me tuez pas, ne

122

me tuez pas! » comme un con, parce que ça sert à rien, il faut faire son métier. J'aime bien au ciné quand le mort dit «allez messieurs faites votre métier» avant de mourir, ça indique la compréhension, ça sert à rien de faire chier les gens en les prenant par les bons sentiments. Mais le mec trouvait pas le ton qu'il fallait pour plaire et ils ont dû le faire reculer encore pour remettre ça. D'abord il tendait les mains pour arrêter les balles et c'est là qu'il gueulait « non, non! » et « ne me tuez pas, ne me tuez pas! » avec la voix du mec dans la salle qui faisait ça au micro en toute sécurité. Ensuite il tombait en se tordant car ça fait toujours plaisir au cinéma et puis il ne bougeait plus. Les gangsters y mettaient encore un coup pour s'assurer qu'il n'était pas capable de leur nuire. Et alors que c'était déjà sans espoir, tout se remettait en marche à l'envers et le mec se soulevait dans les airs comme si c'était la main de Dieu qui le prenait et le remettait sur pied pour pouvoir encore s'en servir.

Après on a vu d'autres morceaux et il y en avait qu'il fallait faire reculer dix fois pour que tout soit comme il faut. Les mots se mettaient aussi en marche arrière et disaient les choses à l'envers et ça faisait des sons mystérieux comme dans une langue que personne ne connaît et qui veut peut-être dire quelque chose.

Quand il n'y avait rien sur l'écran, je m'amusais à imaginer Madame Rosa heureuse, avec tous ses cheveux d'avant-guerre et qui n'était

123

même pas obligée de se défendre parce que c'était le monde à l'envers.

La blonde m'a caressé la joue et il faut dire qu'elle était sympa et c'était dommage. Je pensais à ses deux mômes, ceux que j'avais vus et c'était dommage, quoi.

—Ça a vraiment l'air de te plaire beaucoup.

—Je me suis bien marré.

—Tu peux revenir quand tu veux.

—J'ai pas tellement le temps, je vous promets rien.

Elle m'a proposé d'aller manger une glace et j'ai pas dit non. Je lui plaisais aussi et quand je lui ai pris la main pour qu'on marche plus vite, elle a souri. J'ai pris une glace au chocolat fraise pistache mais après j'ai regretté, j'aurais dû prendre une de vanille.

—J'aime bien quand on peut tout faire reculer J'habite chez une dame qui va bientôt mourir.

Elle ne touchait pas à sa glace et me regardait. Elle avait les cheveux tellement blonds que j'ai pas pu m'empêcher de lever la main et de les toucher et puis je me suis marré parce que c'était marrant.

—Tes parents ne sont pas à Paris?

J'ai pas su quoi lui dire et j'ai bouffé encore plus de glace, c'est peut-être ce que j'aime le plus au monde.

Elle a pas insisté. Je suis toujours emmerdé quand on me parle qu'est-ce qu'il fait ton papa où

124

elle est ta maman, c'est un truc qui me manque comme sujet de conversation.

Elle a pris une feuille de papier et un stylo et elle a écrit quelque chose qu'elle a souligné trois fois pour ne pas que je perde la feuille.

—Tiens, c'est mon nom et mon adresse. Tu peux venir quand tu veux. J'ai un ami qui s'occupe des enfants.

—Un psychiatre, j'ai dit.

Là, ça l'a soufflée.

—Pourquoi dis-tu cela? Ce sont les pédiatres qui s'occupent des enfants.

—Seulement quand ils sont bébés. Après, c'est les psychiatres.

Elle se taisait et me regardait comme si je lui avais fait peur.

—Qui t'a appris cela?

—J'ai un copain, le Mahoute, qui connaît la question parce qu'il se fait désintoxiquer. C'est à Marmottan qu'on lui fait ça.

Elle a posé sa main sur la mienne et elle s'est penchée sur moi.

—Tu m'as dit que tu as dix ans, n'est-ce pas?

—Un peu, oui.

—Tu en sais des choses pour ton âge... Alors, c'est promis? Tu viendras nous voir?

J'ai léché ma glace. Je n'avais pas le moral et les bonnes choses sont encore mieux quand on a pas le moral. J'ai souvent remarqué ça. Quand on a envie de crever, le chocolat a encore meilleur goût que d'habitude.

125

—Vous avez déjà quelqu'un.

Elle ne me comprenait pas, à la façon qu'elle me regardait.

J'ai léché ma glace en la regardant droit dans les yeux, avec vengeance.

—Je vous aie vue, tout à l'heure, quand on a failli se rencontrer. Vous êtes revenue à la maison et vous avez déjà deux mômes. Ils sont blonds comme vous.

—Tu m'as suivie?

—Ben oui, vous m'avez fait semblant.

Je ne sais pas ce qu'elle a eu tout d'un coup, mais je vous jure qu'il y avait du monde dans la façon qu'elle me regardait. Vous savez, comme si elle avait quatre fois plus dans les yeux qu'avant.

—Écoute-moi, mon petit Mohammed...

—On m'appelle plutôt Momo, parce que Mohammed, il y en a trop à dire.

—Écoute, mon chéri, tu as mon nom et adresse, ne les perds pas, viens me voir quand tu veux... Où est-ce que tu habites?

Là, pas question. Une môme comme ça, si elle débarquait chez nous et apprenait que c'est un clandé pour fils de putes, c'était la honte. C'est pas que je comptais sur elle, je savais qu'elle avait déjà quelqu'un, mais les fils de putes pour les gens bien, c'est tout de suite des proxynètes, des maquereaux, la criminalité et la délinquance infantile. On a vachement mauvaise réputation chez les gens bien, croyez-en ma vieille expérience. Ils vous prennent jamais, parce qu'il y a

126

ce que le docteur Katz appelle l'influence du milieu familial et là les putes pour eux, c'est ce qu'il y a de pire. Et puis ils ont peur des maladies vénériennes chez les mômes qui sont tous héréditaires. J'ai pas voulu dire non mais je lui ai donné une adresse bidon. J'ai pris son papier et je l'ai mis dans ma poche, on ne sait jamais, mais il y a pas de miracles. Elle a commencé à me poser des questions, je disais ni

oui ni non, j'ai bouffé encore une glace, à la vanille, c'est tout. La vanille, c'est la meilleure chose au monde.

—Tu feras connaissance avec mes enfants et nous irons tous à la campagne, à Fontainebleau... Nous avons une maison là-bas...

—Allez, au revoir.

Je me suis levé d'un seul coup parce que je lui avais rien demandé et je suis parti en courant avec Arthur.

Je me suis amusé un peu à faire peur aux voitures en passant devant au dernier moment. Les gens ont peur d'écraser un môme et ça me faisait jouir de sentir que ça leur faisait quelque chose. Ils donnent des coups de frein terribles pour ne pas vous faire mal et c'est quand même mieux que rien. J'avais même envie de leur faire encore plus peur que ça mais c'était pas dans mes moyens. Je n'étais pas encore sûr si j'allais être dans la police ou dans les terroristes, je verrai ça plus tard quand j'y serai. En tout cas, il faut une bande organisée, parce que seul, c'est pas possible, c'est du trop petit. Et puis j'aime pas

127

tellement tuer, plutôt au contraire. Non, ce que j'aimerais, c'est d'être un mec comme Victor Hugo. Monsieur Hamil dit qu'on peut tout faire avec les mots mais sans tuer des gens et quand j'aurai le temps, je vais voir. Monsieur Hamil dit que c'est ce qu'il y a de plus fort. Si vous voulez mon avis, si les mecs à main armée sont comme ça, c'est parce qu'on les avait pas repérés quand ils étaient mômes et ils sont restés ni vus ni connus. Il y a trop de mômes pour s'en apercevoir, il y en a même qui sont obligés de crever de faim pour se faire apercevoir, ou alors, ils font des bandes pour être vus. Madame Rosa me dit qu'il y a des millions de gosses qui crèvent dans le monde et qu'il y en a même qui se font photographier. Madame Rosa dit que le zob est l'ennemi du genre humain et que le seul type bien parmi les médecins, c'est Jésus, parce qu'il n'est pas sorti d'un zob. Elle disait que c'était un cas exceptionnel. Madame Rosa dit que la vie peut être très belle mais qu'on ne l'a pas encore vraiment trouvée et qu'en attendant il faut bien vivre. Monsieur Hamil m'a aussi dit beaucoup de bien de la vie et surtout des tapis persans.

En courant parmi les voitures pour leur faire peur, car un môme écrasé je vous jure que ça ne fait plaisir à personne, j'avais beaucoup d'importance, je sentais que je pouvais leur causer des ennuis sans fin. Je n'allais pas me faire écraser uniquement pour les faire chier, mais je leur faisais vachement de l'effet. Il y a un copain, le

128

Claudo on l'appelle, qui s'est fait renverser comme ça en jouant au con et il a eu droit à trois mois de soins à l'hôpital, alors qu'à la maison, s'il avait perdu une jambe, son père l'aurait envoyé la chercher.

Il faisait déjà nuit et Madame Rosa commençait peut-être à avoir peur parce que je n'étais pas là. Je courais vite pour rentrer, car je m'étais donné du bon temps sans Madame Rosa et j'avais des remords.

129



## XVI

J'ai tout de suite vu qu'elle s'était encore détériorée pendant mon absence et surtout en haut, à la tête, où elle allait encore plus mal qu'ailleurs. Elle m'avait souvent dit en rigolant que la vie ne se plaisait pas beaucoup chez elle, et maintenant ça se voyait. Tout ce qu'elle avait lui faisait mal. Il y avait déjà un mois qu'elle ne pouvait plus faire le marché à cause des étages et elle me disait que si j'étais pas là pour lui donner des soucis, elle n'aurait plus aucun intérêt à vivre.

Je lui ai raconté ce que j'ai vu dans cette salle où l'on revenait en arrière, mais elle a seulement soupiré et nous avons fait dînette. Elle savait qu'elle se détériorait rapidement mais elle faisait encore très bien la cuisine. La seule chose qu'elle ne voulait pour rien au monde, c'était le cancer, et là elle avait de la veine vu que c'était la seule chose qu'elle n'avait pas. Pour le reste, elle était tellement endommagée que même ses cheveux

130

s'étaient arrêtés de tomber parce que la mécanique qui les faisait tomber s'était détériorée elle aussi. Finalement, j'ai couru appeler le docteur Katz et il est venu. Il n'était pas tellement vieux mais il ne pouvait plus se permettre les escaliers qui se portent au cœur. Il y avait là deux ou trois mômes à la semaine dont deux partaient le lendemain et le troisième à Abidjan où sa mère allait se retirer dans un sex-shop. Elle avait fêté sa dernière passe deux jours auparavant, après vingt ans aux Halles, et elle a dit à Madame Rosa qu'après elle était toute émue, elle avait l'impression d'avoir vieilli d'un seul coup. On a aidé le docteur Katz à monter en le soutenant de tous les côtés et il nous a fait sortir pour examiner Madame Rosa. Quand on est revenu, Madame Rosa était heureuse, ce n'était pas le cancer, le docteur Katz était un grand médecin et avait fait du bon boulot. Après, il nous a tous regardés, mais quand je dis tous, ce n'était plus que des restes et je savais que j'allais bientôt être seul, là-dedans. Il y avait une rumeur d'Orléans que la Juive nous affamait. Je ne me souviens même plus des noms des trois autres mômes qu'il y avait là, sauf une fille qui s'appelait Edith, Dieu sait pourquoi, car elle avait pas plus de quatre ans.

—Qui est l'aîné, là-dedans?

Je lui ai dit que c'était Momo comme d'habitude, car j'ai jamais été assez jeune pour éviter les emmerdes.

131

—Bon, Momo, je vais faire une ordonnance et tu vas aller à la pharmacie.

On est sorti sur le palier et là il m'a regardé comme on fait toujours pour vous faire de la peine.

—Écoute, mon petit, Madame Rosa est très malade.

—Mais vous avez dit qu'elle avait pas le cancer?

—Ça elle n'a pas, mais franchement, c'est très mauvais, très mauvais.

Il m'a expliqué que Madame Rosa avait sur elle assez de maladies pour plusieurs personnes et il fallait la mettre à l'hôpital, dans une grande salle. Je me souviens très bien qu'il avait parlé d'une grande salle, comme s'il fallait beaucoup de place pour

toutes les maladies qu'elle avait sur elle, mais je pense qu'il disait ça pour décrire l'hôpital sous des couleurs encourageantes. Je ne comprenais pas les noms que Monsieur Katz m'énumérait avec satisfaction, car on voyait bien qu'il avait beaucoup appris chez elle. Le moins que j'ai compris, c'est lorsqu'il m'a dit que Madame Rosa était trop tendue et qu'elle pouvait être attaquée d'un moment à l'autre.

—Mais surtout, c'est la sénilité, le gâtisme, si tu préfères...

Moi je préférerais rien mais j'avais pas à discuter. Il m'a expliqué que Madame Rosa s'était rétrécie dans ses artères, ses canalisations se fermaient et ça ne circulait plus là où il fallait.

132

—Le sang et l'oxygène n'alimentent plus convenablement son cerveau. Elle ne pourra plus penser et va vivre comme un légume. Ça peut encore durer longtemps et elle pourra même avoir encore pendant des années des lueurs d'intelligence, mais ça ne pardonne pas, mon petit, ça ne pardonne pas.

Il me faisait marrer, avec cette façon qu'il avait de répéter «ça ne pardonne pas, ça ne pardonne pas», comme s'il y avait quelque chose qui pardonne.

—Mais c'est pas le cancer, n'est-ce pas?

—Absolument pas. Tu peux être tranquille.

C'était quand même une bonne nouvelle et je me suis mis à chialer. Ça me faisait vachement plaisir qu'on évitait le pire. Je me suis assis dans l'escalier et j'ai pleuré comme un veau. Les veaux ne pleurent jamais mais c'est l'expression qui veut ça.

Le docteur Katz s'est assis à côté de moi sur l'escalier et il m'a mis une main sur l'épaule. Il ressemblait à Monsieur Hamil par la barbe.

—Il ne faut pas pleurer, mon petit, c'est naturel que les vieux meurent. Tu as toute la vie devant toi.

Il cherchait à me faire peur, ce salaud-là, ou quoi? J'ai toujours remarqué que les vieux disent «tu es jeune, tu as toute la vie devant toi», avec un bon sourire, comme si cela leur faisait plaisir.

Je me suis levé. Bon je savais que j'ai toute ma

133

vie devant moi mais je n'allais pas me rendre malade pour ça.

J'ai aidé le docteur Katz à descendre et je suis remonté très vite pour annoncer à Madame Rosa la bonne nouvelle.

—Ça y est, Madame Rosa, c'est maintenant sûr, vous avez pas le cancer. Le docteur est tout à fait définitif là-dessus.

Elle a eu un immense sourire, parce qu'elle a presque plus de dents qui lui restent. Quand Madame Rosa sourit, elle devient moins vieille et moche que d'habitude car elle a gardé un sourire très jeune qui lui donne des soins de beauté. Elle a une photo où elle avait quinze ans avant les exterminations des Allemands et on pouvait pas croire que ça allait donner Madame Rosa un jour, quand on la regardait. Et c'était la même chose à l'autre bout, il était difficile d'imaginer une chose pareille, Madame Rosa à quinze ans. Elles n'avaient aucun rapport. Madame Rosa à quinze ans avait une belle chevelure rousse et un sourire comme si c'était plein de bonnes choses devant elle, là où elle allait. Ça me faisait mal au ventre de la voir à quinze ans et puis maintenant, dans son état des choses. La vie l'a traitée, quoi. Des fois, je me mets devant une glace et j'essaie d'imaginer ce que je donnerai quand j'aurai été traité par la vie, je fais ça avec mes doigts en tirant sur mes lèvres et en faisant des grimaces.

C'est comme ça que j'ai annoncé à Madame

134

Rosa la meilleure nouvelle de sa vie, qu'elle n'avait pas le cancer.

Le soir on a ouvert la bouteille de champagne que Monsieur N'Da Amédée nous avait offert pour fêter que Madame Rosa n'avait pas le pire ennemi du peuple, comme il le disait, car Monsieur N'Da Amédée voulait aussi faire de la politique. Elle s'est refait une beauté pour le champagne, et même Monsieur N'Da Amédée parut étonné. Puis il est parti mais il en restait encore dans la bouteille. J'ai rempli le verre à Madame Rosa, on a fait tchin tchin et j'ai fermé les yeux et j'ai mis la Juive en marche arrière jusqu'à ce qu'elle eut quinze ans comme sur la photo et j'ai même réussi à l'embrasser comme ça. On a fini le champagne, j'étais assis sur un tabouret, à côté d'elle et j'essayais de faire bonne figure pour l'encourager.

—Madame Rosa, bientôt, vous irez en Normandie, Monsieur N'Da Amédée va vous donner des sous pour ça.

Madame Rosa disait toujours que les vaches étaient les personnes les plus heureuses du monde et elle rêvait d'aller vivre en Normandie où c'est le bon air. Je crois que j'avais encore jamais autant souhaité être un flic que lorsque j'étais assis sur le tabouret à lui tenir la main, tellement je me sentais faible. Puis elle a demandé sa robe de chambre rose mais on a pas pu la faire entrer dedans parce que c'était sa robe de chambre de pute et elle avait trop engraisé

135

depuis quinze ans. Moi je pense qu'on respecte pas assez les vieilles putes, au lieu de les persécuter quand elles sont jeunes. Moi si j'étais en mesure, je m'occuperais uniquement des vieilles putes parce que les jeunes ont des proxynètes mais les vieilles n'ont personne. Je prendrais seulement celles qui sont vieilles, moches et qui ne servent plus à rien, je serais leur proxynète, je m'occuperais d'elles et je ferais régner la justice. Je serais le plus grand flic et proxynète du monde et avec moi personne ne verrait plus jamais une vieille pute abandonnée pleurer au sixième étage sans ascenseur.

—Et à part ça, qu'est-ce qu'il t'a dit, le docteur? Je vais mourir?

—Pas spécialement, non, Madame Rosa, il m'a pas dit spécialement que vous allez mourir plus qu'un autre.

—Qu'est-ce que j'ai?

—Il n'a pas compté, il a dit qu'il y avait un peu de tout, quoi.

—Et mes jambes?

—Il m'a rien dit spécialement pour les jambes, et puis vous savez bien que c'est pas avec les jambes qu'on meurt, Madame Rosa.

—Et qu'est-ce que j'ai au cœur?

—Il a pas insisté.

—Qu'est-ce qu'il a dit pour les légumes?

J'ai fait l'innocent.

—Comment, pour les légumes?

136

—J'ai entendu qu'il disait quelque chose pour les légumes?

—Il faut bouffer des légumes pour la santé, Madame Rosa, vous nous avez toujours fait bouffer des légumes. Des fois même vous ne nous avez fait bouffer que ça.

Elle avait les yeux pleins de larmes et je suis allé chercher du papier cul pour les torcher.

—Qu'est-ce que tu vas devenir sans moi, Momo?

—Je vais rien devenir du tout et puis c'est pas encore compté.

—Tu es un beau petit garçon, Momo, et c'est dangereux. Il faut te méfier. Promets-moi que tu vas pas te défendre avec ton cul.

—Je vous promets.

—Jure-le-moi.

—Je vous jure, Madame Rosa. Vous pouvez être tranquille de ce côté.

—Momo, rappelle-toi toujours que le cul, c'est ce qu'il y a de plus sacré chez l'homme. C'est là qu'il a son honneur. Ne laisse jamais personne t'aller au cul, même s'il te paye bien. Même si je meurs et si tu n'as plus que ton cul au monde, ne te laisse pas faire.

—Je sais, Madame Rosa, c'est un métier de bonne femme. Un homme, ça doit se faire respecter.

On est resté comme ça une heure à se tenir la main et ça lui faisait un peu moins peur.

## XVII

Monsieur Hamil voulut monter la voir quand il a appris que Madame Rosa était malade, mais avec ses quatre-vingt-cinq ans sans ascenseur, c'était hors la loi. Ils s'étaient bien connus trente ans auparavant quand Monsieur Hamil vendait ses tapis et Madame Rosa vendait le sien et c'était injuste de les voir maintenant séparés par un ascenseur. Il voulait lui écrire un poème de Victor Hugo mais il n'avait plus les yeux et j'ai dû l'apprendre par cœur de la part de Monsieur Hamil. Ça commençait par *soubhan ad daïm lâ iazoul*, ce qui veut dire que seul l'Éternel ne finit jamais, et j'ai vite monté au sixième étage pendant que c'était encore là et j'ai récité ça à Madame Rosa mais je suis tombé deux fois en panne et j'ai dû me taper deux fois six étages pour demander à Monsieur Hamil les morceaux de Victor Hugo qui me manquaient.

Je me disais que ce serait une bonne chose de faite si Monsieur Hamil épousait Madame Rosa car

138

c'était de leur âge et ils pourraient se détériorer ensemble, ce qui fait toujours plaisir. J'en ai parlé à Monsieur Hamil, on pourrait le monter au sixième sur des brancards pour la proposition et puis les transporter tous les deux à la campagne et les laisser dans un champ jusqu'à ce qu'ils meurent. Je ne lui ai pas dit ça comme ça, parce que ce n'est pas comme ça qu'on pousse à la consommation, j'ai seulement fait remarquer que c'est plus agréable d'être deux et pouvoir échanger des remarques. J'ai ajouté à Monsieur Hamil qu'il pouvait vivre jusqu'à cent sept ans car la vie l'a peut-être oublié et puisqu'il avait été autrefois intéressé une fois ou deux par Madame Rosa, c'était le moment de sauter sur l'occasion. Ils avaient tous les deux besoin d'amour et comme ce n'était plus possible à leur âge, ils devaient unir leurs forces. J'ai même pris la photo de Madame Rosa quand elle avait quinze ans et Monsieur Hamil l'a admirée à travers les lunettes spéciales qu'il avait pour voir plus que les autres. Il a tenu la photo très loin et puis très près et il a dû voir quelque chose malgré tout car il a souri et puis il a eu des larmes dans les yeux mais pas spécialement, seulement parce qu'il était un vieillard. Les vieillards ne peuvent plus s'arrêter de couler.

—Vous voyez comme elle était belle, Madame Rosa, avant les événements. Vous devriez vous marier. Bon, je sais, mais vous pourrez toujours

139

regarder la photographie pour vous rappeler d'elle.

—Je l'aurais peut-être épousée il y a cinquante ans, si je la connaissais, mon petit Mohammed.

—Vous vous seriez dégoûtés l'un de l'autre, en cinquante ans. Maintenant, vous pourrez même plus bien vous voir et pour vous dégoûter l'un de l'autre, vous n'aurez plus le temps.

Il était assis devant sa tasse de café, il avait posé sa main sur le Livre de Victor Hugo et il paraissait heureux parce que c'était un homme qui ne demandait pas cher.

—Mon petit Mohammed, je ne pourrais pas épouser une Juive, même si j'étais encore capable de faire une chose pareille.

—Elle n'est plus du tout une Juive ni rien, Monsieur Hamil, elle a seulement mal partout. Et vous êtes tellement vieux vous-même que c'est maintenant à Allah de penser à vous et pas vous à Allah. Vous êtes allé Le voir à La Mecque, maintenant c'est à Lui de se déranger. Pourquoi ne pas vous marier à quatre-vingt-cinq ans, quand vous risquez plus rien?

—Et que ferions-nous quand nous serions mariés?

—Vous avez de la peine l'un pour l'autre, merde. C'est pour ça que tout le monde se marie.

—Je suis beaucoup trop vieux pour me marier, disait Monsieur Hamil, comme s'il n'était pas trop vieux pour tout.

140

Je n'osais plus regarder Madame Rosa, tellement elle se détériorait. Les autres mêmes s'étaient fait retirer, et quand il y avait une mère pute qui venait pour discuter pension, elle voyait bien que la Juive était en ruines et elle voulait pas lui laisser son même. Le plus terrible, c'est que Madame Rosa se maquillait de plus en plus rouge et des fois elle faisait du racolage avec ses yeux et des trucs avec ses lèvres, comme si elle était encore sur le trottoir. Alors là c'était trop, je ne voulais pas voir ça. Je descendais dans la rue et je traînais dehors toute la journée et Madame Rosa restait toute seule à racoler personne, avec ses lèvres très rouges et ses petites mines. Parfois je m'asseyais sur le trottoir et je faisais reculer le monde comme dans la salle de doublage mais encore plus loin. Les gens sortaient des portes et je les faisais rentrer à reculons et je me mettais sur la chaussée et j'éloignais les voitures et personne ne pouvait m'approcher. Je n'étais pas dans ma forme olympique, quoi.

141

## XVIII

Heureusement, on avait des voisins pour nous aider. Je vous ai parlé de Madame Lola, qui habitait au quatrième et qui se défendait au bois de Boulogne comme travestite, et avant d'y aller, car elle avait une voiture, elle venait souvent nous donner un coup de main. Elle n'avait que trente-cinq ans et avait encore beaucoup de succès devant elle. Elle nous apportait du chocolat, du saumon fumé et du champagne parce que ça coûtait cher et c'est pourquoi les personnes qui se défendent avec leur cul ne mettent jamais de l'argent de côté. C'était le moment où la rumeur d'Orléans disait que les travailleurs nord-africains avaient le choléra qu'ils allaient chercher à La Mecque et la première chose que Madame Lola faisait toujours était de se laver les mains. Elle avait horreur du choléra, qui n'était pas hygiénique et aimait la saleté. Moi je connais pas le choléra mais je pense que ça peut pas être aussi dégueulasse que Madame Lola le disait,

142

c'était une maladie qui n'était pas responsable. Des fois même j'avais envie de défendre le choléra parce que lui au moins c'est pas sa faute s'il est comme ça, il a jamais décidé d'être le choléra, ça lui est venu tout seul.

Madame Lola circulait en voiture toute la nuit au bois de Boulogne et elle disait qu'elle était le seul Sénégalais dans le métier et qu'elle plaisait beaucoup car lorsqu'elle s'ouvrait elle avait à la fois des belles niches et un zob. Elle avait nourri ses niches artificiellement comme des poulets. Elle était tellement trapue à cause de son passé de boxeur qu'elle pouvait soulever une table en la tenant par un pied mais ce n'est pas pour ça qu'on la payait. Je l'aimais bien, c'était quelqu'un qui ne ressemblait à rien et n'avait aucun rapport. J'ai vite compris qu'elle s'intéressait à moi pour avoir des enfants que dans son métier elle ne pouvait pas avoir, vu qu'il lui manquait le nécessaire. Elle portait une perruque blonde et des seins qui sont très recherchés chez les femmes et qu'elle nourrissait tous les jours avec des hormones et se tortillait en marchant sur ses hauts talons en faisant des gestes pédés pour amener les clients, mais c'était vraiment une personne pas comme tout le monde et on se sentait en confiance. Je ne comprenais pas pourquoi les gens sont toujours classés par cul et qu'on en fait de l'importance, alors que ça ne peut pas vous faire de mal. Je lui faisais un peu la cour car on avait vachement besoin d'elle, elle

143

nous refilait de l'argent et nous faisait la popote, goûtant la sauce avec des petits gestes et des mines de plaisir, avec ses boucles d'oreilles qui se balançaient et en se dandinant sur ses hauts talons. Elle disait que quand elle était jeune au Sénégal elle avait battu Kid Govella en trois reprises mais qu'elle avait toujours été malheureuse comme homme. Je lui disais « Madame Lola vous êtes comme rien et personne » et ça lui faisait plaisir, elle me répondait « Oui, mon petit Momo, je suis une créature de rêve » et c'était vrai, elle ressemblait au clown bleu ou à mon parapluie Arthur, qui étaient très différents aussi. « Tu verras, mon petit Momo, quand tu seras grand, qu'il y a des marques extérieures de respect qui ne veulent rien dire, comme les couilles, qui sont un accident de la nature. » Madame Rosa était assise

dans son fauteuil et elle la priait de faire attention, j'étais encore un enfant. Non, vraiment, elle était sympa car elle était complètement à l'envers et n'était pas méchante. Lorsqu'elle se préparait à sortir le soir avec sa perruque blonde, ses hauts talons et ses boucles d'oreilles et son beau visage noir avec des traces de boxeur, le pull blanc qui était bon pour les seins, une écharpe rose autour du cou à cause de la pomme d'Adam qui est très mal vue chez les travestites, sa jupe fendue sur le côté et des jarrettières, c'était vraiment pas vrai, quoi. Parfois elle disparaissait un jour ou deux à Saint-Lazare et elle revenait épuisée avec son maquillage

144

n'importe comment et elle se couchait et prenait un somnifère parce que ce n'est pas vrai qu'on finit par s'habituer à tout. Une fois la police est venue chez elle pour chercher de la drogue mais c'était injuste, des copines qui étaient jalouses l'avaient calomniée. Je vous parle ici du temps quand Madame Rosa pouvait parler et avait toute sa tête, sauf parfois, quand elle s'interrompait au milieu et restait à regarder la bouche ouverte tout droit devant elle, avec l'air de ne pas savoir qui elle était, où elle était et ce qu'elle faisait là. C'est ce que le docteur Katz appelait l'état d'habitude. Chez elle c'était beaucoup plus fort que chez tout le monde et ça la reprenait régulièrement, mais elle faisait encore très bien sa carpe à la juive. Madame Lola venait chaque jour aux nouvelles et lorsque le bois de Boulogne marchait bien, elle nous donnait de l'argent. Elle était très respectée dans le quartier et ceux qui se permettaient prenaient sur la gueule.

Je ne sais pas ce qu'on serait devenu au sixième s'il n'y avait pas les cinq autres étages où il y avait des locataires qui ne cherchaient pas à se nuire. Ils n'avaient jamais dénoncé Madame Rosa à la police quand elle avait chez elle jusqu'à dix enfants de putes qui faisaient du bordel dans l'escalier.

Il y avait même un Français au deuxième qui se conduisait comme s'il n'était pas chez lui du tout. Il était grand, sec avec une canne et vivait là

145

tranquillement sans se faire remarquer. Il avait appris que Madame Rosa se détériorait, et un jour il est monté les quatre étages qu'on avait de plus que lui et il a frappé à la porte. Il est entré, il a salué Madame Rosa, madame, je vous présente mes respects, il s'est assis, en tenant son chapeau sur ses genoux, très droit, la tête haute, et il a sorti de sa poche une enveloppe avec un timbre et son nom écrit dessus en toutes lettres.

—Je m'appelle Louis Charmette, comme ce nom l'indique. Vous pouvez lire vous-même. C'est une lettre de ma fille qui m'écrit une fois par mois. Il nous montrait la lettre avec son nom écrit dessus, comme pour nous prouver qu'il en avait encore un.

—Je suis retraité de la S.N.C.F., cadre administratif. J'ai appris que vous étiez souffrante après vingt ans passés dans le même immeuble, et j'ai voulu profiter de l'occasion.

Je vous ai dit que Madame Rosa, en dehors même de sa maladie, avait beaucoup vécu et que ça lui donnait des sueurs froides. Elle en a encore plus quand il y a quelque chose qu'elle comprenait de moins en moins, et c'est toujours le cas quand on vieillit et que ça s'accumule. Alors ce Français qui s'était dérangé et qui était monté quatre étages pour la saluer lui a fait un effet définitif, comme si ça voulait dire qu'elle allait mourir et que c'était le représentant officiel. Surtout que cet individu était habillé très correctement,



avec un costume noir, une chemise et une cravate. Je ne pense pas que Madame Rosa avait envie de vivre mais elle avait pas envie de mourir non plus, je pense que c'était ni l'un ni l'autre, elle s'était habituée. Moi je crois qu'il y a mieux que ça à faire.

Ce Monsieur Charmette était très important et grave dans la façon dont il était assis tout droit et immobile et Madame Rosa avait peur. Ils ont eu un long silence entre eux et après, ils n'ont rien trouvé à se dire. Si vous voulez mon avis, ce Monsieur Charmette était monté parce que lui aussi était seul et qu'il voulait consulter Madame Rosa pour s'associer. Quand on a un certain âge, on devient de moins en moins fréquenté, sauf si on a des enfants et que la loi de la nature les oblige. Je crois qu'ils se faisaient peur tous les deux et qu'ils se regardaient comme pour dire après vous non après vous je vous en prie. Monsieur Charmette était plus vieux que Madame Rosa mais il faisait sec et la Juive débordait de tous les côtés et la maladie avait chez elle beaucoup plus de place. C'est toujours plus dur pour une vieille femme qui a dû être aussi juive que pour un employé de la S.N.C.F.

Elle était assise dans son fauteuil avec un éventail à la main qu'elle avait gardé de son passé, quand on lui faisait des cadeaux pour femmes et ne savait pas quoi dire tellement elle était frappée. Monsieur Charmette la regardait tout droit avec son chapeau sur les genoux,

comme s'il était venu la chercher et la Juive avait la tête qui tremblait et elle suait de peur. C'est quand même marrant de s'imaginer que la mort peut entrer et s'asseoir, le chapeau sur les genoux et vous regarder dans les yeux pour vous dire que c'est l'heure. Moi je voyais bien que c'était seulement un Français qui manquait des compatriotes et qui avait sauté sur l'occasion de signaler sa présence quand la nouvelle que Madame Rosa n'allait plus jamais descendre s'est répandue dans l'opinion publique jusqu'à l'épicerie tunisienne de Monsieur Keibali où toutes les nouvelles se réunissent.

Ce Monsieur Charmette avait un visage déjà ombragé, surtout autour des yeux qui sont les premiers à se creuser et vivent seuls dans leur arrondissement avec une expression de pourquoi, de quel droit, qu'est-ce qui m'arrive. Je me souviens très bien de lui, je me souviens comment il était assis tout droit en face de Madame Rosa, avec son dos qu'il ne pouvait plus plier à cause des lois du rhumatisme qui augmente avec l'âge, surtout lorsque les nuits sont fraîches, ce qui est souvent le cas hors saison. Il avait entendu dans l'épicerie que Madame Rosa n'en avait plus pour longtemps et qu'elle était atteinte dans ses organes principaux qui n'étaient plus d'utilité publique, et il devait croire qu'une telle personne pouvait le comprendre mieux que celles qui sont encore intégrales et il était monté. La Juive était paniquée, c'était la première fois

qu'elle recevait un Français catholique tout droit qui se taisait en face d'elle. Ils se sont tus encore un moment et encore et puis Monsieur Charmette s'est ouvert un peu, et il s'est mis à parler sévèrement à Madame Rosa de tout ce qu'il avait fait dans sa vie pour les chemins de fer français, et c'était quand même beaucoup pour une vieille Juive dans un état très avancé et qui allait ainsi de surprise en surprise. Ils avaient peur, tous les deux, car ce n'est pas vrai que la nature fait bien les choses. La nature,

elle fait n'importe quoi à n'importe qui et elle ne sait même pas ce qu'elle fait, quelquefois ce sont des fleurs et des oiseaux et quelquefois, c'est une vieille Juive au sixième étage qui ne peut plus descendre. Ce Monsieur Charmette me faisait pitié, car on voyait bien que pour lui aussi c'était rien et personne, malgré sa sécurité sociale. Moi je trouve que ce sont surtout les articles de première nécessité qui manquent.

C'est pas la faute des vieux s'ils sont toujours attaqués à la fin et je suis pas tellement chaud pour les lois de la nature.

C'était quelque chose d'écouter Monsieur Charmette qui parlait des trains, des gares et des heures de départ, comme s'il espérait pouvoir encore se tirer en prenant le bon train au bon moment et en trouvant une correspondance, alors qu'il savait très bien qu'il était déjà arrivé et qu'il lui restait plus qu'à descendre.

Ils ont duré comme ça un bon moment et je m'inquiétais pour Madame Rosa, car je voyais

149

qu'elle était complètement affolée par une visite d'une telle importance, comme si on était venu lui rendre les derniers honneurs.

J'ai ouvert pour Monsieur Charmette la boîte de chocolats que Madame Lola nous avait donnée mais il n'y a pas touché, car il avait des organes qui lui interdisaient le sucre. Il est finalement redescendu au deuxième étage et sa visite n'a rien arrangé du tout, Madame Rosa voyait que les gens devenaient de plus en plus gentils avec elle et ce n'est jamais bon signe.

150

## XIX

Madame Rosa avait maintenant des absences de plus en plus prolongées et elle passait parfois des heures entières sans rien sentir. Je pensais à la pancarte que Monsieur Reza le cordonnier mettait pour dire qu'en cas d'absence, il fallait s'adresser ailleurs, mais je n'ai jamais su à qui je pouvais m'adresser, car il y en a même qui attrapent le choléra à La Mecque. Je m'asseyais sur le tabouret à côté d'elle, je lui prenais la main et j'attendais son retour.

Madame Lola nous aidait de son mieux. Elle revenait du bois de Boulogne complètement crevée après les efforts qu'elle avait faits dans sa spécialité et dormait parfois jusqu'à cinq heures de l'après-midi. Le soir elle montait chez nous pour donner un coup de main. On avait encore de temps en temps des pensionnaires mais pas assez pour vivre et Madame Lola disait que le métier de pute se perdait à cause de la concurrence gratuite. Les putes qui sont pour rien ne sont pas

151

persécutées par la police, qui s'attaque seulement à celles qui valent quelque chose. On a eu un cas de chantage quand un proxynète qui était un vulgaire maquereau a menacé de dénoncer un enfant de pute à l'Assistance, avec déchéance paternelle pour prostitution, si elle refusait d'aller à Dakar, et on a gardé le même pendant dix jours —Jules, il s'appelait, comme c'est pas permis— et après ça s'est arrangé, parce que Monsieur N'Da Amédée s'en est occupé. Madame Lola faisait le ménage et aidait Madame Rosa à se tenir propre. Je ne vais pas lui jeter des fleurs, mais j'ai jamais vu un Sénégalais qui aurait fait une meilleure mère de famille que Madame Lola, c'est vraiment dommage que la nature s'y est opposée. Il a été l'objet d'une injustice, et il y avait là des mômes heureux qui se perdaient. Elle n'avait même pas le droit d'en adopter car les travestites sont trop différentes et ça, on ne vous le pardonne jamais. Madame Lola en avait parfois gros sur la patate.

Je peux vous dire que tout l'immeuble a bien réagi à la nouvelle de la mort de Madame Rosa qui allait se produire au moment opportun, quand tous ses organes allaient conjuguer leurs efforts dans ce sens. Il y avait les quatre frères Zaoum, qui étaient déménageurs et les hommes les plus forts du quartier pour les pianos et les armoires et je les regardais toujours avec admiration, parce que j'aurais aimé être quatre, moi aussi. Ils sont venus nous dire qu'on pouvait

152

compter sur eux pour descendre et remonter Madame Rosa chaque fois qu'elle aura envie de faire quelques pas dehors. Le dimanche, qui est un jour où personne ne déménage, ils ont pris Madame Rosa, ils l'ont descendue comme un piano, ils l'ont installée dans leur voiture et on est allé sur la Marne pour lui faire respirer le bon air. Elle avait toute sa tête, ce jour-là, et elle a même commencé à faire des projets d'avenir, car elle ne voulait pas être enterrée religieusement. J'ai d'abord cru que cette Juive avait peur de Dieu et elle espérait qu'en se faisant enterrer sans religion, elle allait y échapper. Ce n'était pas ça du tout. Elle n'avait pas peur de Dieu, mais elle disait que c'était maintenant trop tard, ce qui est fait est fait et Il n'avait plus à venir lui demander pardon. Je crois que Madame Rosa, quand elle avait toute sa

tête, voulait mourir pour de bon et pas du tout comme s'il y avait encore du chemin à faire après.

En revenant, les frères Zaoum lui ont fait faire un tour aux Halles, rue Saint-Denis, rue de Fourcy, rue Blondel, rue de la Truanderie et elle a été émue, surtout quand elle a vu rue de Provence le petit hôtel quand elle était jeune et qu'elle pouvait faire les escaliers quarante fois par jour. Elle nous a dit que ça lui faisait plaisir de revoir les trottoirs et les coins où elle s'était défendue, elle sentait qu'elle avait bien rempli son contrat. Elle souriait, et je voyais que ça lui avait remonté le moral. Elle s'est mise à parler du bon vieux

153

temps, elle disait que c'était l'époque la plus heureuse de sa vie. Quand elle s'était arrêtée à cinquante ans passés, elle avait encore des clients réguliers, mais elle trouvait qu'à son âge, ce n'était plus esthétique et c'est comme ça qu'elle avait pris la décision de se reconvertir. On s'est arrêté rue Frochot pour boire un verre et Madame Rosa a mangé un gâteau. Après, on est rentré à la maison et les frères Zaoum l'ont portée au sixième étage comme une fleur et elle était tellement enchantée de cette promenade qu'elle semblait avoir rajeuni de quelques mois.

A la maison, il y avait Moïse qui était venu nous voir, assis devant la porte. Je lui ai dit salut et je l'ai laissé avec Madame Rosa qui était en forme. Je suis descendu au café en bas pour voir un copain qui m'avait promis un blouson en cuir qui venait d'un vrai stock américain et pas de la frime, mais il n'était pas là. Je suis resté un moment avec Monsieur Hamil qui était en bonne santé. Il était assis au-dessus de sa tasse de café vide et il souriait tranquillement au mur en face.

—Monsieur Hamil ça va?

—Bonjour, mon petit Victor, je suis content de t'entendre.

—Bientôt, on trouvera des lunettes pour tout, Monsieur Hamil, vous pourrez voir de nouveau.

—Il faut croire en Dieu.

—Il y aura un jour des lunettes formidables comme il n'y en a jamais eu et on pourra vraiment voir, Monsieur Hamil.

154

—Eh bien, mon petit Victor, gloire à Dieu, car c'est Lui qui m'a permis de vivre si vieux.

—Monsieur Hamil, je ne m'appelle pas Victor. Je m'appelle Mohammed. Victor, c'est l'autre ami que vous avez.

Il parut étonné.

—Mais bien sûr, mon petit Mohammed... *Tawa kkaltou'ala al Hayy elladri là iamoût...* J'ai placé ma confiance dans le Vivant qui ne meurt pas... Comment t'ai-je appelé, mon petit Victor?

Hé merde.

—Vous m'avez appelé Victor.

—Comment ai-je pu? Je te demande pardon.

—Oh, ce n'est rien, rien du tout, un nom en vaut un autre, ça ne fait rien. Comment ça va, depuis hier?

Il parut préoccupé. Je voyais qu'il faisait un gros effort pour se rappeler, mais tous ses jours étaient exactement pareils depuis qu'il ne passait plus sa vie à vendre des tapis du matin au soir, alors ça faisait du blanc sur blanc dans sa tête. Il gardait sa main droite sur un petit Livre usé où Victor Hugo avait écrit et le Livre devait être très

habitué à sentir cette main qui s'appuyait sur lui, comme c'est souvent avec les aveugles quand on les aide à traverser.

—Depuis hier, tu me demandes?

—Hier ou aujourd'hui, Monsieur Hamil, ça ne fait rien, c'est seulement du temps qui passe.

—Eh bien, aujourd'hui, je suis resté toute la journée ici, mon petit Victor...

155

Je regardais le Livre, mais j'avais rien à dire, ça faisait des années qu'ils étaient ensemble.

—Un jour j'écrirai un vrai livre moi aussi, Monsieur Hamil. Avec tout dedans. Qu'est-ce qu'il a fait de mieux, Monsieur Victor Hugo?

Monsieur Hamil regardait très loin et souriait. Sa main bougeait sur le Livre comme pour caresser. Les doigts tremblaient.

—Ne me pose pas trop de questions, mon petit...

—Mohammed.

—... Ne me pose pas trop de questions, je suis un peu fatigué aujourd'hui.

J'ai pris le Livre et Monsieur Hamil l'a senti et il est devenu inquiet. J'ai regardé le titre et je lui ai rendu. J'ai mis sa main dessus.

—Voilà, Monsieur Hamil, il est là, vous pouvez le sentir.

Je voyais ses doigts qui touchaient le Livre.

—Tu n'es pas un enfant comme les autres, mon petit Victor. Je l'ai toujours su.

—Un jour, j'écrirai les misérables, moi aussi, Monsieur Hamil. Il y aura quelqu'un pour vous ramener chez vous, tout à l'heure?

—*Inch'Allah*. Il y a sûrement quelqu'un, car je crois en Dieu, mon petit Victor.

J'en avais un peu marre parce qu'il n'y en avait que pour l'autre.

—Racontez-moi quelque chose, Monsieur Hamil. Racontez-moi comment vous avez fait

156

votre grand voyage à Nice, quand vous aviez quinze ans.

Il se taisait.

—Moi? J'ai fait un grand voyage à Nice?

—Quand vous étiez tout jeune.

—Je ne me souviens pas. Je ne me souviens pas du tout.

—Hé bien, je vais vous raconter. Nice, c'est une oasis au bord de la mer, avec des forêts de mimosas et des palmiers et il y a des princes russes et anglais qui se battent avec des fleurs. Il y a des clowns qui dansent dans les rues et des confetti qui tombent du ciel et n'oublient personne. Un jour, j'irai à Nice, moi aussi, quand je serai jeune.

—Comment, quand tu seras jeune? Tu es vieux? Quel âge as-tu, mon petit? Tu es bien le petit Mohammed, n'est-ce pas?

—Ah ça, personne n'en sait rien et mon âge non plus. Je n'ai pas été daté. Madame Rosa dit que j'aurai jamais d'âge à moi parce que je suis différent et que je ne ferais jamais autre chose que ça, être différent. Vous vous souvenez de Madame Rosa? Elle va bientôt mourir.

Mais Monsieur Hamil s'était perdu à l'intérieur parce que la vie fait vivre les gens sans faire tellement attention à ce qui leur arrive. Il y avait dans l'immeuble en face

une dame, Madame Halaoui, qui venait le chercher avant la fermeture et qui le mettait dans son lit parce qu'elle non plus n'avait personne. Je ne sais même pas s'ils se  
157

connaissaient ou si c'était pour ne pas être seuls. Elle avait un étalage de cacahuètes à Barbès et son père aussi, quand il était vivant. Alors j'ai dit:

—Monsieur Hamil, Monsieur Hamil! comme ça, pour lui rappeler qu'il y avait encore quelqu'un qui l'aimait et qui connaissait son nom et qu'il en avait un.

Je suis resté un bon moment avec lui en laissant passer le temps, celui qui va lentement et qui n'est pas français. Monsieur Hamil m'avait souvent dit que le temps vient lentement du désert avec ses caravanes de chameaux et qu'il n'était pas pressé car il transportait l'éternité. Mais c'est toujours plus joli quand on le raconte que lorsqu'on le regarde sur le visage d'une vieille personne qui se fait voler chaque jour un peu plus et si vous voulez mon avis, le temps, c'est du côté des voleurs qu'il faut le chercher.

Le propriétaire du café que vous connaissez sûrement, car c'est Monsieur Driss, est venu nous jeter un coup d'œil. Monsieur Hamil avait parfois besoin de pisser et il fallait le conduire aux W.-C. avant que les choses se précipitent. Mais il ne faut pas croire que Monsieur Hamil n'était plus responsable et qu'il ne valait plus rien. Les vieux ont la même valeur que tout le monde, même s'ils diminuent. Ils sentent comme vous et moi et parfois même ça les fait souffrir encore plus que nous parce qu'ils ne peuvent plus se défendre. Mais ils sont attaqués par la nature, qui peut être  
158

une belle salope et qui les fait crever à petit feu. Chez nous, c'est encore plus vache que dans la nature, car il est interdit d'avorter les vieux quand la nature les étouffe lentement et qu'ils ont les yeux qui sortent de la tête. Ce n'était pas le cas de Monsieur Hamil, qui pouvait encore vieillir beaucoup et mourir peut-être à cent dix ans et même devenir champion du monde. Il avait encore toute sa responsabilité et disait « pipi » quand il fallait et avant que ça arrive et Monsieur Driss le prenait par le coude dans ces conditions et le conduisait lui-même aux W.-C. Chez les Arabes, quand un homme est très vieux et qu'il va être bientôt débarrassé, on lui témoigne du respect, c'est autant de gagné dans les comptes de Dieu et il n'y a pas de petits bénéfiques. C'était quand même triste pour Monsieur Hamil d'être conduit pour pisser et je les ai laissés là car moi je trouve qu'il faut pas chercher la tristesse.

159

## XX

J'étais encore dans l'escalier quand j'ai entendu Moïse qui pleurait et j'ai monté les marches au galop en pensant qu'il est peut-être arrivé malheur à Madame Rosa. Je suis entré et là j'ai cru d'abord que c'était pas vrai. J'ai même fermé les yeux pour mieux les ouvrir ensuite.

La promenade en auto de Madame Rosa dans tous les coins où elle s'était défendue lui avait ait un effet miraculeux et tout son passé s'est réanimé dans sa tête. Elle était à poil au milieu de la pièce, en train de s'habiller pour aller au boulot, comme lorsqu'elle se défendait encore. Bon moi j'ai rien vu dans ma vie et j'ai pas tellement le droit de dire ce qui est effrayant et ce qui ne l'est pas plus qu'autre chose, mais je vous jure que Madame Rosa à poil, avec des bottes de cuir et des culottes noires en dentelles autour du cou, parce qu'elle s'était trompée de côté, et des niches comme ça dépasse l'imagination, qui étaient couchées sur le ventre, je vous jure que

160

c'est quelque chose qu'on peut pas voir ailleurs, même si ça existe. Par-dessus le marché, Madame Rosa essayait de remuer le cul comme dans un sex-shop, mais comme chez elle, le cul dépassait les possibilités humaines... *siyyid!* Je crois que c'était la première fois que j'ai murmuré une prière, celle pour les *mahboûl*, mais elle a continué à se tortiller avec un petit sourire coquin et une chatte comme je ne le souhaite à personne.

Je comprenais bien que c'était chez elle l'effet du choc récapitulatif qu'elle avait reçu en voyant les endroits où elle avait été heureuse, mais des fois ça n'arrange rien de comprendre, au contraire. Elle était tellement maquillée qu'elle paraissait encore plus nue ailleurs et faisait avec ses lèvres des petits mouvements en cul de poule absolument dégueulasses. Moïse était dans un coin en train de hurler, mais moi j'ai seulement dit « Madame Rosa, Madame Rosa » et je me suis précipité dehors, j'ai dégringolé l'escalier et je me suis mis à courir. Ce n'était pas pour me sauver, ça n'existe pas, c'était seulement pour ne plus être là.

J'ai couru un bon coup et quand ça m'a soulagé, je me suis assis dans le noir sous une porte cochère, derrière des poubelles qui attendaient leur tour. J'ai pas chialé, parce que c'était même plus la peine. J'ai fermé les yeux, j'ai caché mon visage contre mes genoux tellement j'avais honte, j'ai attendu un moment et puis j'ai fait venir un flic. C'était le plus fort flic que vous

161

pouvez imaginer. Il était des millions de fois plus gonflé que tous les autres et il avait encore plus de forces armées pour faire régner la sécurité. Il avait même des chars blindés à sa disposition et avec lui je n'avais plus rien à craindre car il allait assurer mon autodéfense. Je sentais que je pouvais être tranquille, qu'il prenait la responsabilité. Il m'a mis son bras tout-puissant autour des épaules paternellement, et il m'a demandé si j'avais des blessures à la suite des coups que j'avais reçus. Je lui ai dit que oui mais que ça sert à rien d'aller à l'hôpital. Il est resté un bon moment, une main sur mon épaule, et je sentais qu'il allait s'occuper de tout et qu'il allait être comme un père pour moi. Je me sentais mieux et je commençais à comprendre que la meilleure chose pour moi, c'est d'aller vivre là où ce n'est pas vrai. Monsieur Hamil quand il était encore avec nous m'a toujours dit que c'étaient les poètes qui

assuraient l'autre monde et brusquement, j'ai souri, je me suis rappelé qu'il m'avait appelé Victor, c'était peut-être Dieu qui me promettait. Après, j'ai vu des oiseaux blancs et roses, tous gonflables et avec une ficelle au bout pour partir avec eux très loin et je me suis endormi.

J'ai dormi un bon coup et après je suis allé au café du coin rue Bisson où c'est très noir, à cause des trois foyers africains qu'ils ont à côté. En Afrique, c'est complètement différent, ils ont là-bas des tribus et quand vous faites partie d'une

162

tribu, c'est comme s'il y avait une société, une grande famille. Il y avait là Monsieur Aboua dont je ne vous a rien dit encore parce que je ne peux pas tout vous dire et c'est pourquoi je le mentionne maintenant, il ne parle même pas français et il faut bien que quelqu'un parle à sa place pour le signaler. Je suis resté là un bon moment avec Monsieur Aboua, qui nous vient d'Ivoire. On se tenait par la main et on s'est bien marré ensemble, j'avais dix ans et lui vingt et c'était une différence qui lui faisait plaisir et à moi aussi. Le patron, Monsieur Soko, m'a dit de ne pas rester trop longtemps, il ne voulait pas avoir des ennuis avec la protection de mineurs et un même de dix ans, ça risquait de lui faire des histoires à cause des drogués, car c'est la première chose à laquelle on pense quand on voit un même. En France les mineurs sont très protégés et on les met en prison quand personne ne s'en occupe.

Monsieur Soko a lui-même des enfants qu'il a laissés en Ivoire, parce qu'il a là-bas plus de femmes qu'ici. Je savais bien que je n'avais pas le droit de traîner dans un débit d'ivresse publique sans mes parents mais je vous le dis très franchement, je n'avais pas envie de revenir à la maison. L'état dans lequel j'avais laissé Madame Rosa me donnait encore la chair de poule, rien qu'à y penser. C'était déjà terrible de la voir mourir peu à peu sans connaissance de cause, mais à poil avec un sourire cochon, ses quatre-vingt-quinze kilos qui attendent le client et un cul qui n'a plus

163

rien d'humain, c'était quelque chose qui exigeait des lois pour mettre fin à ses souffrances. Vous savez, tout le monde parle de défendre les lois de la nature, mais moi je suis plutôt pour les pièces de rechange. De toute façon, on ne peut pas faire sa vie au bistro et je suis remonté chez nous, en me disant pendant tout l'escalier que Madame Rosa était peut-être morte et qu'il n'y avait donc plus personne pour souffrir.

J'ai ouvert la porte doucement pour ne pas me faire peur et la première chose que j'ai vue, c'est Madame Rosa toute habillée au milieu de la piaule à côté d'une petite valise. Elle ressemblait à quelqu'un sur le quai qui attend le métro. J'ai vite regardé son visage et j'ai vu qu'elle n'y était pas du tout. Elle avait l'air complètement ailleurs, tellement elle était heureuse. Elle avait les yeux qui allaient loin, loin, avec un chapeau qui ne lui allait pas bien parce que ce n'était pas possible, mais enfin ça la cachait un peu en haut. Elle avait même le sourire, comme si on lui avait annoncé une bonne nouvelle. Elle portait une robe bleue avec des marguerites, elle avait récupéré son sac à main de pute au fond de l'armoire qu'elle gardait pour des raisons sentimentales et que je connaissais bien, il y avait encore des capotes anglaises à l'intérieur, et elle regardait à travers les murs comme si déjà elle allait prendre le train pour toujours.

—Qu'est-ce que vous faites, Madame Rosa?

—Ils vont venir me chercher. Ils vont s'occuper



de tout. Ils ont dit d'attendre ici, ils vont venir avec des camions et ils vont nous emmener au Vélodrome avec le strict nécessaire.

—Qui ça, ils?

—La police française.

Je comprenais plus rien. Il y avait Moïse qui me faisait des signes de l'autre pièce en se touchant la tête. Madame Rosa tenait à la main son sac de pute et la valise était à côté et elle attendait comme si elle avait peur d'être en retard.

—Ils nous ont donné une demi-heure et ils nous ont dit de prendre seulement une valise. On nous mettra dans un train et on nous transportera en Allemagne. Je n'aurai plus de problème, ils vont s'occuper de tout. Ils ont dit qu'on ne nous fera aucun mal, on sera logés, nourris, blanchis.

Je ne savais pas quoi dire. C'était possible qu'ils transportaient de nouveau les Juifs en Allemagne parce que les Arabes n'en voulaient pas. Madame Rosa, quand elle avait toute sa tête, m'avait souvent parlé comment Monsieur Hitler avait fait un Israël juif en Allemagne pour leur donner un foyer et comment ils ont tous été accueillis dans ce foyer sauf les dents, les os, les vêtements et les souliers en bon état qu'on leur enlevait à cause du gaspillage. Mais je ne voyais pas du tout pourquoi les Allemands allaient toujours être les seuls à s'occuper des Juifs et pourquoi ils allaient encore faire des foyers pour

eux alors que ça devrait être chacun son tour et tous les peuples devraient faire des sacrifices. Madame Rosa aimait beaucoup me rappeler qu'elle avait eu une jeunesse elle aussi. Bon je savais donc tout ça puisque je vivais avec une Juive et qu'avec les Juifs ces choses-là finissent toujours par se savoir, mais je ne comprenais pas pourquoi la police française allait s'occuper de Madame Rosa, qui était moche et vieille et ne présentait plus d'intérêt sous aucun rapport. Je savais aussi que Madame Rosa retombait en enfance, à cause de son dérangement, c'est la sénilité débile qui veut ça et le docteur Katz m'avait prévenu. Elle devait croire qu'elle était jeune, comme tout à l'heure lorsqu'elle s'était habillée en pute, et elle se tenait là, avec sa petite valise, toute heureuse parce qu'elle avait de nouveau vingt ans, attendant la sonnette pour retourner au Vélodrome et dans le foyer juif en Allemagne, elle était jeune encore une fois.

Je ne savais pas quoi faire parce que je ne voulais pas la contrarier, mais j'étais sûr que la police française n'allait pas venir pour rendre à Madame Rosa ses vingt ans. Je me suis assis par terre dans un coin et je suis resté la tête baissée pour ne pas la voir, c'est tout ce que je pouvais faire pour elle. Heureusement, elle s'est améliorée et elle fut la première étonnée de se trouver là debout, avec sa valise, son chapeau, sa robe bleue avec des marguerites et son sac à main plein de souvenirs, mais j'ai pensé qu'il valait mieux ne

pas lui dire ce qui s'était passé, je voyais bien qu'elle avait tout oublié. C'était l'amnistie et le docteur Katz m'avait prévenu qu'elle allait en avoir de plus en plus, jusqu'au jour où elle ne se souviendra plus de rien pour toujours et vivra peut-être de longues années encore dans un état d'habitude.

—Qu'est-ce qui s'est passé, Momo? Pourquoi je suis là avec ma valise comme pour partir?

—Vous avez rêvé, Madame Rosa. Ça n'a jamais fait de mal à personne de rêver un peu.

Elle me regardait avec méfiance.

—Momo, tu dois me dire la vérité.

—Je vous jure que je vous dis la vérité, Madame Rosa. Vous n'avez pas le cancer. Le docteur Katz est absolument certain là-dessus. Vous pouvez être tranquille.

Elle parut un peu rassurée, c'était une bonne chose à ne pas avoir.

—Comment ça se fait que je suis là sans savoir d'où et pourquoi? Qu'est-ce que j'ai, Momo?

Elle s'est assise sur le lit et elle s'est mise à pleurer. Je me suis levé, je suis allé m'asseoir à côté d'elle et je lui ai pris la main, elle aimait ça. Elle a tout de suite souri et elle m'a arrangé un peu les cheveux pour que je sois plus joli.

—Madame Rosa, c'est seulement la vie, et on peut vivre très vieux avec ça. Le docteur Katz m'a dit que vous êtes une personne de votre âge et il a même donné un numéro pour ça.

—Le troisième âge?

167

— C'est ça.

Elle réfléchit un moment.

— Je ne comprends pas, j'ai fini ma ménopause il y a longtemps. J'ai même travaillé avec. Je n'ai pas une tumeur au cerveau, Momo? Ça aussi, ça ne pardonne pas, quand c'est malin.

—Il ne m'a pas dit que ça ne pardonne pas. Il ne m'a pas parlé des trucs qui pardonnent ou qui ne pardonnent pas. Il ne m'a pas parlé de pardon du tout. Il m'a seulement dit que vous avez l'âge et il ne m'a pas parlé d'amnésie ni rien.

—D'amnésie, tu veux dire?

Moïse qui n'avait rien à foutre là s'est mis à chialer et c'était tout ce qu'il me fallait.

—Moïse, qu'est-ce qu'il y a? On me ment? On me cache quelque chose? Pourquoi il pleure?

—Merde, merde et merde, les Juifs pleurent toujours entre eux, Madame Rosa, vous devriez le savoir. On leur a même fait un mur pour ça. Merde.

—C'est peut-être la sclérose cérébrale?

J'en avais plein le cul, je vous le jure. J'en avais tellement ralbol que j'avais envie d'aller trouver le Mahoute et me faire faire une piquouse maison rien que pour leur dire merde à tous.

—Momo! Ce n'est pas la sclérose cérébrale? Ça ne pardonne pas.

—Vous en connaissez beaucoup, des trucs qui pardonnent, Madame Rosa? Vous me faites chier. Vous me faites chier tous, sur la tombe de ma mère!

168

—Ne dis pas des choses comme ça, ta pauvre mère est... enfin, elle est peut-être vivante.

—Je ne lui souhaite pas ça, Madame Rosa, même si elle est vivante, c'est toujours ma mère.

Elle m'a regardé bizarrement et puis elle a souri.

—Tu as beaucoup mûri, mon petit Momo. Tu n'es plus un enfant. Un jour...

Elle a voulu me dire quelque chose et puis elle s'est arrêtée.

—Quoi, un jour?

Elle a pris un air coupable.

—Un jour, tu auras quatorze ans. Et puis quinze. Et tu ne voudras plus de moi.

—Ne dites pas de conneries, Madame Rosa. Je vais pas vous laisser tomber, c'est pas mon genre.

Ça l'a rassurée et elle est allée se changer. Elle a mis son kimono japonais et elle s'est parfumée derrière les oreilles. Je sais pas pourquoi c'est toujours derrière les oreilles qu'elle se parfumait, peut-être pour que ça ne se voie pas. Après je l'ai aidée à s'asseoir dans son fauteuil, parce qu'elle avait du mal à se plier. Elle allait tout à fait bien pour ce qu'elle avait. Elle avait l'air triste et inquiet et j'étais plutôt content de la voir dans son état normal. Elle a même pleuré un peu, ce qui prouvait qu'elle allait tout à fait bien.

—Tu es un grand garçon, maintenant. Momo, ce qui prouve que tu comprends les choses.

C'était drôlement pas vrai, les choses je ne les

169

comprends pas du tout, mais je n'allais pas marchander, c'était pas le moment.

—Tu es un grand garçon, alors, écoute-moi...

Là elle a eu un petit passage à vide et elle est restée quelques secondes en panne comme une vieille bagnole morte à l'intérieur. J'ai attendu qu'elle se remette en marche en lui tenant la main car c'était quand même pas une vieille bagnole. Le docteur Katz m'avait dit quand j'étais revenu le voir trois fois qu'il y avait un Américain qui est resté dix-sept ans sans rien savoir comme un légume à l'hôpital où on le prolongeait en vie par des moyens médicaux et c'était un record du monde. C'est toujours en Amérique qu'il y a les champions du monde. Le docteur Katz m'a dit qu'on ne pouvait plus rien pour elle mais qu'avec des bons soins à l'hôpital elle pouvait en avoir encore pour des années.

Ce qu'il y avait d'embêtant, c'est que Madamé Rosa n'avait pas la sécurité sociale parce qu'elle était clandestine. Depuis la rafle par la police française quand elle était encore jeune et utile comme j'ai eu l'honneur, elle ne voulait figurer nulle part. Pourtant je connais des tas de Juifs à Belleville qui ont des cartes d'identité et toutes sortes de papiers qui les trahissent mais Madame Rosa ne voulait pas courir le risque d'être couchée en bonne et due forme sur des papiers qui le prouvent, car dès qu'on sait qui vous êtes on est sûr de vous le reprocher. Madame Rosa n'était pas patriote du tout et ça lui était égal si les gens

170

étaient nord-africains ou arabes, maliens ou juifs, parce qu'elle n'avait pas de principes. Elle me disait souvent que tous les peuples ont des bons côtés et c'est pourquoi il y a des personnes qu'on appelle les historiens qui font spécialement des études et des recherches. Madame Rosa ne figurait donc nulle part et avait des faux papiers pour prouver qu'elle n'avait aucun rapport avec elle-même. Elle n'était pas remboursée par la sécurité.

Mais le docteur Katz m'a rassuré et il m'a dit que si on amenait à l'hôpital un corps encore vivant mais déjà incapable de se défendre on ne pouvait le jeter dehors parce que où irait-on.

Je pensais à tout cela en regardant Madame Rosa pendant que sa tête était en vadrouille. C'est ce qu'on appelle la sénilité débile accélérée avec des allers et retours d'abord et puis à titre définitif. On appelle ça gaga pour plus de simplicité et ça vient du mot gâteux, gâtisme, qui est médical. Je lui caressais la main pour l'encourager à revenir et jamais je ne l'ai plus aimée parce qu'elle était moche et vieille et bientôt elle n'allait plus être une personne humaine.

Je ne savais plus quoi faire. On n'avait pas d'argent et je n'avais pas l'âge qu'il faut pour échapper à la loi contre les mineurs. Je faisais plus grand que dix ans et je savais que je plaisais aux putes qui n'ont personne mais la police était vache pour les proxynètes et j'avais peur des

171

Yougoslaves qui sont terribles pour la concurrence.

Moïse a essayé de me remonter le moral en me disant que la famille juive qui l'avait pris en charge lui donnait toute satisfaction et que je pouvais me démerder pour trouver quelqu'un moi aussi. Il est parti en promettant de revenir tous les jours pour me donner un coup de main. Il fallait torcher Madame Rosa qui ne pouvait plus se défendre toute seule. Même lorsqu'elle avait toute sa tête elle avait des problèmes de ce côté. Elle avait tellement de fesses que sa main n'arrivait pas jusqu'au bon endroit. Ça la gênait beaucoup qu'on la torche, à cause de sa féminité mais que voulez-vous. Moïse est revenu comme il a promis et c'est là qu'on a eu cette catastrophe nationale dont j'ai eu l'honneur et qui m'a vieilli d'un seul coup.

172

## XXI

C'était le lendemain du jour où l'aîné des Zaoum nous avait apporté un kilo de farine, de l'huile et de la viande à frire en boulettes, car il y avait pas mal de personnes qui montraient leur bon côté depuis que Madame Rosa s'était détériorée. J'ai marqué ce jour-là d'une pierre blanche parce que c'était une jolie expression.

Madame Rosa allait mieux dans ses hauts et ses bas. Parfois elle se fermait complètement et parfois elle restait ouverte. Un jour je remercierai tous les locataires qui nous ont aidés, comme Monsieur Waloumba, qui avalait le feu boulevard Saint-Michel pour intéresser les passants à son cas et qui est monté faire un très joli numéro devant Madame Rosa dans l'espoir de susciter son attention.

Monsieur Waloumba est un Noir du Cameroun qui était venu en France pour la balayer. Il avait laissé toutes ses femmes et ses enfants dans son pays pour des raisons économiques. Il avait un

173

talent olympique pour avaler le feu et il consacrait ses heures supplémentaires à cette tâche. Il était mal vu par la police parce qu'il sollicitait des attroupements, mais il avait un permis d'avalier le feu qui était irréprochable. Lorsque je voyais que Madame Rosa commençait à avoir l'œil vide, la bouche ouverte, et qu'elle restait là à baver dans l'autre monde, je courais vite chercher Monsieur Waloumba qui partageait un domicile légal avec huit autres personnes de sa tribu dans une chambre qui leur était concédée au cinquième étage. S'il était là, il montait tout de suite avec sa torche allumée et se mettait à cracher le feu devant Madame Rosa. Ce n'était pas seulement pour intéresser une personne malade aggravée par la tristesse, mais pour lui faire un traitement de choc car le docteur Katz disait que beaucoup de personnes sont améliorées par ce traitement à l'hôpital ou on leur allume brusquement l'électricité dans ce but. Monsieur Waloumba était aussi de cet avis, il disait que les vieilles personnes retrouvent souvent la mémoire quand on leur fait peur et il avait même guéri un sourd-muet comme ça en Afrique. Les vieux tombent souvent dans une tristesse encore plus grande quand on les met à l'hôpital pour toujours, le docteur Katz dit que cet âge est sans pitié et qu'à partir de soixante-cinq ans soixante-dix ans ça n'intéresse personne.

On a passé donc des heures et des heures à essayer de faire très peur à Madame Rosa pour

174

que son sang fasse un tour. Monsieur Waloumba est terrible quand il avale le feu et que celui-ci lui sort en flammes de l'intérieur et monte jusqu'au plafond, mais Madame Rosa était dans une de ses périodes creuses qu'on appelle léthargie, quand on se fout de tout et il n'y avait pas moyen de la frapper. Monsieur Waloumba a vomi des flammes devant elle pendant une demi-heure mais elle avait l'œil rond et frappé de stupeur comme si elle était déjà une statue que rien ne peut toucher et qu'on fait en bois ou en pierre exprès pour ça. Il a essayé encore une fois et comme il faisait des efforts, Madame Rosa est brusquement sortie de son état et quand elle a vu un nègre le torse nu qui crachait le feu devant elle, elle a poussé un tel hurlement

que vous ne pouvez pas imaginer. Elle a même voulu s'enfuir et on a dû l'empêcher. Après elle a plus rien voulu savoir et elle a défendu qu'on avale le feu chez elle. Elle ne savait pas qu'elle était gaga, elle croyait qu'elle avait fait un petit somme et qu'on l'avait réveillée. On ne pouvait pas lui dire.

Une autre fois, Monsieur Waloumba est allé chercher cinq copains qui étaient tous ses tribuns et ils sont venus danser autour de Madame Rosa pour essayer de chasser les mauvais esprits qui s'attaquent à certaines personnes dès qu'ils ont un moment de libre. Les frères de Monsieur Waloumba étaient très connus à Belleville où on venait les chercher pour cette cérémonie, quand il y avait des malades qui pouvaient recevoir des

175

soins à domicile. Monsieur Driss au café méprisait ce qu'il appelait des « pratiques », il se moquait et disait que Monsieur Waloumba et ses frères de tribu faisaient de la médecine au noir.

Monsieur Waloumba et les siens sont montés chez nous un soir quand Madame Rosa n'était pas là et se tenait assise l'œil rond dans son fauteuil. Ils étaient à moitié nus et décorés de plusieurs couleurs, avec des visages peints comme quelque chose de terrible pour faire peur aux démons que les travailleurs africains amènent avec eux en France. Il y en a eu deux qui se sont assis par terre avec leurs tambours à main et les trois autres se sont mis à danser autour de Madame Rosa dans son fauteuil. Monsieur Waloumba jouait d'un instrument de musique spécial à cet usage et pendant toute la nuit c'était vraiment ce qu'on pouvait voir de meilleur à Belleville. Ça n'a rien donné du tout parce que ça ne prend pas sur les Juifs et Monsieur Waloumba nous a expliqué que c'était une question de religion. Il pensait que la religion de Madame Rosa se défendait et la rendait impropre à la guérison. Moi ça m'étonnait beaucoup parce que Madame Rosa était dans un tel état qu'on ne voyait pas du tout où la religion pouvait se mettre.

Si vous voulez mon avis, à partir d'un moment même les Juifs ne sont plus des Juifs, tellement ils sont plus rien. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre mais ça n'a pas d'importance parce

176

que si on comprenait, ce serait sûrement quelque chose d'encore plus dégueulasse.

Un peu plus tard, les frères de Monsieur Waloumba ont commencé à être découragés car Madame Rosa se foutait de tout dans son état et Monsieur Waloumba m'a expliqué que les mauvais esprits obstruaient toutes ses issues et les efforts n'arrivaient pas jusqu'à elle. On s'est tous assis par terre autour de la Juive et on a goûté un moment de repos car en Afrique ils sont beaucoup plus nombreux qu'à Belleville et ils peuvent se relayer par équipes autour des mauvais esprits comme chez Renault. Monsieur Waloumba est allé chercher des eaux fortes et des œufs de poule et on a saucissonné autour de Madame Rosa qui avait un regard comme si elle l'avait perdu et qu'elle le cherchait partout.

Monsieur Waloumba, pendant qu'on se régalait, nous a expliqué que dans son pays il était beaucoup plus facile de respecter les vieux et de s'occuper d'eux pour les adoucir que dans une grande ville comme Paris où il y a des milliers de rues, d'étages, de trous et d'endroits où on les oublie et on ne peut pas utiliser l'armée pour les chercher partout où ils étaient car l'armée est pour s'occuper des jeunes. Si l'armée passait son temps à s'occuper des vieux, ce serait plus l'armée française. Il m'a dit que les nids de vieux, il y en a pour ainsi dire des dizaines de milliers dans les

villes et à la campagne, mais il n'y a personne pour donner des renseignements qui permettraient

177

de les trouver, et c'est l'ignorance. Un vieux ou une vieille dans un grand et beau pays comme la France, ça fait de la peine à voir et les gens ont déjà assez de soucis comme ça. Les vieux et les vieilles ne servent plus à rien et ne sont plus d'utilité publique, alors on les laisse vivre. En Afrique, ils sont agglomérés par tribus où les vieux sont très recherchés, à cause de tout ce qu'ils peuvent faire pour vous quand ils sont morts. En France il n'y a pas de tribus à cause de l'égoïsme. Monsieur Waloumba dit que la France a été complètement détribalisée et que c'est pour ça qu'il y a des bandes armées qui se serrent les coudes et essaient de faire quelque chose. Monsieur Waloumba dit que les jeunes ont besoin de tribus car sans ça ils deviennent une goutte d'eau à la mer et ça les rend dingues. Monsieur Waloumba dit que tout devient tellement grand que c'est même pas la peine de compter avant mille. C'est pourquoi les petits vieux et les petites vieilles qui ne peuvent pas faire de bandes armées pour exister disparaissent sans laisser d'adresse et vivent dans leurs nids de poussière. Personne ne sait qu'ils sont là, surtout dans les chambres de bonnes sans ascenseur, quand ils ne peuvent pas signaler leur présence par des cris parce qu'ils sont trop faibles. Monsieur Waloumba dit qu'il faudrait faire venir beaucoup de main-d'œuvre étrangère d'Afrique pour chercher les vieux tous les matins à six heures et enlever ceux qui commencent déjà à sentir mauvais,

178

car personne ne vient contrôler que le vieux ou la vieille est encore vivant et c'est seulement lorsqu'on dit à la concierge que ça sent mauvais dans l'escalier que tout s'explique.

Monsieur Waloumba parle très bien et toujours comme s'il était le chef. Il a le visage couvert de cicatrices qui sont des marques d'importance et lui permettent d'être très estimé dans sa tribu et de savoir de quoi il parle. Il vit toujours à Belleville et un jour j'irai le voir.

Il m'a montré un truc très utile à Madame Rosa, pour distinguer une personne encore vivante d'une personne tout à fait morte. Dans ce but, il s'est levé, il a pris un miroir sur la commode et il l'a présenté aux lèvres de Madame Rosa et le miroir a pâli à l'endroit où elle a respiré dessus. On voyait pas autrement qu'elle respirait, vu que son poids était trop lourd à soulever pour ses poumons. C'est un truc qui permet de distinguer les vivants des autres. Monsieur Waloumba dit que c'est la première chose à faire chaque matin avec les personnes d'un autre âge qu'on trouve dans les chambres de bonne sans ascenseur pour voir si elles sont seulement en proie à la sénilité ou si elles sont déjà cent pour cent mortes. Si le miroir pâlit c'est qu'elles soufflent encore et il ne faut pas les jeter.

J'ai demandé à Monsieur Waloumba si on ne pouvait pas expédier Madame Rosa en Afrique dans sa tribu pour qu'elle jouisse là-bas avec les autres vieux des avantages dans lesquels on les

179

tient. Monsieur Waloumba a beaucoup ri, car il a des dents très blanches, et ses frères de la tribu des éboueurs ont beaucoup ri aussi, ils ont parlé entre eux dans leur langue et après ils m'ont dit que la vie n'est pas aussi simple parce qu'elle exige des

billets d'avion, de l'argent et des permis et que c'était à moi de m'occuper de Madame Rosa jusqu'à ce que mort s'ensuive. A ce moment-là, on a remarqué sur le visage de Madame Rosa un début d'intelligence et les frères de race de Monsieur Waloumba se sont vite levés et ont commencé à danser autour d'elle en battant les tambours et en chantant d'une voix pour réveiller les morts, ce qu'il est interdit de faire après dix heures du soir, à cause de l'ordre public et du sommeil du juste, mais il y a très peu de Français dans l'immeuble et ici ils sont moins furieux qu'ailleurs. Monsieur Waloumba lui-même a saisi son instrument de musique que je ne peux pas vous décrire parce qu'il est spécial, et Moïse et moi aussi on s'y est mis et on a tous commencé à danser et à hurler en rond autour de la Juive pour l'exorciser, car elle semblait donner des signes et il fallait l'encourager. On a mis les démons en fuite et Madame Rosa a repris son intelligence mais quand elle s'est vue entourée de Noirs à demi-nus aux visages verts, blancs, bleus et jaunes qui dansaient autour d'elle en ululant comme des peaux-rouges pendant que Monsieur Waloumba jouait de son instrument magnifique, elle a eu tellement peur qu'elle a commencé à

180

gueuler au secours au secours à moi, elle a essayé de fuir, et c'est seulement lorsqu'elle a reconnu Moïse et moi qu'elle s'est calmée et nous a traités de fils de putes et d'enculés, ce qui prouvait qu'elle avait retrouvé tous ses moyens. On s'est tous félicités et Monsieur Waloumba le premier. Ils sont tous restés encore un moment pour la bonne franquette et Madame Rosa a bien vu qu'on n'était pas venu battre une vieille femme dans le métro pour lui arracher son sac. Elle n'était pas encore tout à fait en règle dans sa tête et elle remercia Monsieur Waloumba en juif, qu'on appelle yiddish dans cette langue, mais ça n'avait pas d'importance car Monsieur Waloumba était un brave homme.

Quand ils sont partis, Moïse et moi on a déshabillé Madame Rosa des pieds à la tête et on l'a nettoyée à l'eau de Javel parce qu'elle avait fait sous elle pendant son absence. Après on lui a poudré le cul avec du talc à bébés et on l'a remise en place dans son fauteuil où elle aimait régner. Elle a demandé un miroir et elle s'est refait une beauté. Elle savait très bien qu'elle avait des passages à vide mais elle essayait de prendre ça avec la bonne humeur à la juive, en disant que pendant ses passages à vide elle n'avait pas de soucis et que c'était déjà ça de gagné. Moïse a fait le marché avec nos dernières économies et elle a cuisiné un peu sans se tromper ni rien et on aurait jamais dit que deux heures plus tôt elle était dans les vapes. C'est ce que le docteur Katz

181

appelle en médecine les rémissions de peine. Après elle est allée s'asseoir car ce n'était pas facile pour elle de faire des efforts. Elle a envoyé Moïse à la cuisine laver la vaisselle et elle s'est ventilée un moment avec son éventail japonais. Elle réfléchissait dans son kimono.

—Viens ici, Momo.

— Qu'est-ce qu'il y a? Vous allez pas encore foutre le camp?

—Non, j'espère que non, mais si ça continue, ils vont me mettre à l'hôpital. Je ne veux pas y aller. J'ai soixante-sept ans...

—Soixante-neuf.

—Enfin, soixante-huit, je ne suis pas aussi vieille que j'en ai l'air. Alors, écoute-moi, Momo. Je ne veux pas aller à l'hôpital. Ils vont me torturer.



—Madame Rosa, ne dites pas de conneries. La France n'a jamais torturé personne, on est pas en Algérie, ici.

—Ils vont me faire vivre de force, Momo. C'est ce qu'ils font toujours à l'hôpital, ils ont des lois pour ça. Je ne veux pas vivre plus que c'est nécessaire et ce n'est plus nécessaire. Il y a une limite même pour les Juifs. Ils vont me faire subir des sévices pour m'empêcher de mourir, ils ont un truc qui s'appelle l'Ordre des médecins qui est exprès pour ça. Ils vous en font baver jusqu'au bout et ils ne veulent pas vous donner le droit de mourir, parce que ça fait des privilégiés. J'avais un ami qui n'était même pas juif mais qui n'avait

182

ni bras ni jambes, à cause d'un accident, et qu'ils ont fait souffrir encore dix ans à l'hôpital pour étudier sa circulation. Momo, je ne veux pas vivre uniquement parce que c'est la médecine qui l'exige. Je sais que je perds la tête et je veux pas vivre des années dans le coma pour faire honneur à la médecine. Alors, si tu entends des rumeurs d'Orléans pour me mettre à l'hôpital, tu demandes à tes copains de me faire la bonne piqûre et puis de jeter mes restes à la campagne. Dans des buissons, pas n'importe où. J'ai été à la campagne après la guerre pendant dix jours et j'ai jamais autant respiré. C'est meilleur pour mon asthme que la ville. J'ai donné mon cul aux clients pendant trente-cinq ans, je vais pas maintenant le donner aux médecins. Promis?

—Promis, Madame Rosa.

—*Khairém?*

—*Khairém.*

Ça veut dire chez eux « je vous jure », comme j'ai eu l'honneur.

Moi Madame Rosa je lui aurais promis n'importe quoi pour la rendre heureuse parce que même quand on est très vieux le bonheur peut encore servir, mais à ce moment on a sonné et c'est là que s'est produite cette catastrophe nationale que je n'ai pas pu encore faire entrer ici et qui m'a causé une grande joie car elle m'a permis de vieillir d'un seul coup de plusieurs années, en dehors du reste.

183

## XXII

On a sonné à la porte, je suis allé ouvrir et il y avait là un petit mec encore plus triste que d'habitude, avec un long nez qui descendait et des yeux comme on en voit partout mais encore plus effrayés. Il était très pâle et transpirait beaucoup, en respirant vite, la main sur le cœur, pas à cause des sentiments mais parce que le cœur est ce qu'il y a de plus mauvais pour les étages. Il avait relevé le col de son pardessus et n'avait pas de cheveux comme beaucoup de chauves. Il tenait son chapeau à la main, comme pour prouver qu'il en avait un. Je ne savais pas d'où il sortait mais je n'avais encore jamais vu un type aussi peu rassuré. Il m'a regardé avec affolement et je lui ai rendu la monnaie car je vous jure qu'il suffisait de voir ce type-là une fois pour sentir que ça va sauter et vous tomber dessus de tous les côtés, et c'est la panique.

—Madame Rosa, c'est bien ici?

Il faut toujours être prudent dans ces cas-là,

184

parce que les gens que vous connaissez pas ne grimpent pas six étages pour vous faire plaisir.

J'ai fait le con comme j'ai le droit à mon âge.

—Qui?

—Madame Rosa.

J'ai réfléchi. Il faut toujours gagner du temps dans ces cas-là.

—C'est pas moi.

Il a soupiré, il a sorti un mouchoir, il s'est essuyé le front et après il a refait la même chose dans l'autre sens.

—Je suis un homme malade, dit-il. Je sors de l'hôpital où je suis resté onze ans. J'ai fait six étages sans la permission du médecin. Je viens ici pour voir mon fils avant de mourir, c'est mon droit, il y a des lois pour ça, même chez les sauvages. Je veux m'asseoir un moment, me reposer, voir mon fils, et c'est tout. Est-ce que c'est ici? J'ai confié mon fils à Madame Rosa il y a onze ans de ça, j'ai un reçu.

Il a fouillé dans la poche de son pardessus et il m'a donné une feuille de papier crasseuse comme c'est pas possible. J'ai lu ce que j'ai pu grâce à Monsieur Hamil, à qui je dois tout. Sans lui, je ne serais rien. *Reçu de Monsieur Kadir Youssef cinq cents francs d'avance pour le petit Mohammed, état musulman, le sept octobre 1956.* Bon, j'ai eu un coup, mais on était en 70, j'ai vite fait le compte, ça faisait quatorze ans, ça pouvait pas être moi. Madame Rosa a dû avoir des chiées de

185

Mohammeds, à Belleville, c'est pas ce qui manque.

—Attendez, je vais voir.

Je suis allé dire à Madame Rosa qu'il y avait là un mec avec une sale gueule qui venait chercher s'il avait un fils et elle a tout de suite eu une peur bleue.

—Mon Dieu, Momo, mais il n'y a que toi et Moïse.

—Alors, c'est Moïse, que je lui ai dit, parce que c'était lui ou moi, c'est la légitime défense.

Moïse roupillait à côté. Il roupillait plus que n'importe qui j'ai jamais connu parmi les mecs qui roupillent.

—C'est peut-être pour faire chanter la mère, dit Madame Rosa. Bon, on va voir. Les maquereaux, c'est pas ça qui me fera peur. Il peut rien prouver. J'ai des faux-papiers en règle. Fais-le voir. S'il fait le dur, tu vas chercher Monsieur N'Da.

J'ai fait entrer le type. Madame Rosa avait des bigoudis sur les trois cheveux qui lui restaient, elle était maquillée, elle portait son kimono japonais rouge et quand le gars l'a vue, il s'est tout de suite assis sur le bord d'une chaise et il avait les genoux qui tremblaient. Je voyais bien que Madame Rosa tremblait elle aussi, mais à cause de son poids, les tremblements se voyaient moins chez elle, parce qu'ils n'avaient pas la force de la soulever. Mais elle a des yeux bruns d'une très jolie couleur, quand on ne fait pas

186

attention au reste. Le monsieur était assis avec son chapeau sur les genoux au bord de la chaise, en face de Madame Rosa qui trônait dans son fauteuil et moi je me tenais le dos contre la fenêtre pour qu'il me voie moins, car on sait jamais. Je lui ressemblais pas du tout, à ce type, mais j'ai une règle en or dans la vie, c'est qu'il faut pas prendre de risques. Surtout qu'il s'est tourné vers moi et il m'a regardé attentivement comme s'il cherchait un nez qu'il avait perdu. On se taisait tous, parce que personne ne voulait commencer, tellement on avait tous peur. Je suis même allé chercher Moïse, car ce type-là avait un reçu en bonne et due forme et il fallait quand même le fournir.

—Alors, vous désirez?

—Je vous ai confié mon fils il y a onze ans, Madame, dit le mec, et il devait faire des efforts même pour parler, car il n'arrêtait pas de reprendre son souffle. Je n'ai pas pu vous faire signe de vie plus tôt, j'étais enfermé à l'hôpital. Je n'avais même plus votre nom et adresse, on m'avait tout pris, quand on m'a enfermé. Votre reçu était chez le frère de ma pauvre femme, qui est morte tragiquement, comme vous n'êtes pas sans ignorer. On m'a laissé sortir ce matin, j'ai retrouvé le reçu et je suis venu. Je m'appelle Kadir Yoûssef, et je viens voir mon fils Mohammed. Je veux lui dire bonjour.

Madame Rosa avait toute sa tête à elle ce jour-là, et c'est ce qui nous a sauvés.

187

Je voyais bien qu'elle avait pâli mais il fallait la connaître, car avec son maquillage, on voyait que du rouge et du bleu. Elle a mis ses lunettes, ce qui lui allait toujours mieux que rien, et elle a regardé le reçu.

—Comment déjà, vous dites?

Le mec a failli pleurer.

—Madame, je suis un homme malade.

—Qui ne l'est pas, qui ne l'est pas, a dit Madame Rosa pieusement, et elle a même levé les yeux au ciel comme pour le remercier.

—Madame, mon nom est Kadir Yoûssef, Youyou pour les infirmiers. Je suis resté onze ans psychiatrique, après cette tragédie dans les journaux dont je suis entièrement irresponsable.

J'ai brusquement pensé que Madame Rosa demandait tout le temps au docteur Katz si je n'étais pas psychiatrique, moi aussi. Ou héréditaire. Enfin, je m'en foutais, c'était pas moi. J'avais dix ans, pas quatorze. Merde.

—Et votre fils s'appelait comment, déjà?

—Mohammed.

Madame Rosa l'a fixé du regard tellement que j'ai même eu encore plus peur.

—Et le nom de la mère, vous vous en souvenez?

Là, j'ai cru que ce type allait mourir. Il est devenu vert, sa mâchoire s'est affaissée, ses genoux sursautaient, il avait des larmes qui sont sorties.

—Madame, vous savez bien que j'étais

188

irresponsable. J'ai été reconnu et certifié comme tel. Si ma main a fait ça, je n'y suis pour rien. On n'a pas trouvé de syphilis chez moi, mais les infirmiers disent que tous les Arabes sont syphilitiques. J'ai fait ça dans un moment de folie, Dieu ait son âme. Je suis devenu très pieux. Je prie pour son âme à chaque heure qui passe. Elle en a besoin, dans le métier qu'elle faisait. J'avais agi dans une crise de jalousie. Vous pensez, elle se faisait jusqu'à vingt passes par jour. J'ai fini par devenir jaloux et je l'ai tuée, je sais. Mais je ne suis pas responsable. J'ai été reconnu par les meilleurs médecins français. Je ne me souvenais même de rien, après. Je l'aimais à la folie. Je ne pouvais pas vivre sans elle...

Madame Rosa a ricané. Je ne l'ai jamais vue ricaner comme ça. C'était quelque chose... Non, je ne peux pas vous dire ça. Ça m'a glacé les fesses.

—Bien sûr que vous ne pouviez pas vivre sans elle, Monsieur Kadir. Aïcha vous rapportait cent mille balles par jour depuis des années. Vous l'avez tuée pour qu'elle vous rapporte plus.

Le type a poussé un petit cri et puis il s'est mis à pleurer. C'était la première fois que je voyais un Arabe pleurer, à part moi. J'ai même eu pitié, tellement je m'en foutais.

Madame Rosa s'est radoucie d'un seul coup. Ça lui faisait plaisir de lui avoir coupé les couilles, à ce mec. Elle devait sentir qu'elle était encore une femme, quoi.

189

—Et à part ça, ça va, Monsieur Kadir?

Le type s'est essuyé dans son poing. Il avait même plus la force de chercher son mouchoir, c'était trop loin.

—Ça va, Madame Rosa. Je vais bientôt mourir. Le cœur.

—*Mazltov*, dit Madame Rosa, avec bonté, ce qui veut dire en juif je vous félicite.

—Merci, Madame Rosa. Je voudrais voir mon fils, s'il vous plaît.

—Vous me devez trois ans de pension, Monsieur Kadir. Il y a onze ans que vous ne nous avez donné signe de vie.

Le type a fait un petit bond sur sa chaise.

—Signe de vie, signe de vie, signe de vie! chanta-t-il, les yeux levés au ciel, où on nous attend tous. Signe de vie!

On ne peut pas dire qu'il parlait comme ce mot l'exige, et il sautillait à chaque prononciation sur sa chaise, comme si on lui bottait les fesses sans aucune estime.

—Signe de vie, non, mais vous voulez rire!

—C'est la dernière chose que je veux, l'assura Madame Rosa. Vous avez laissé tomber votre fils comme une merde, selon l'expression de ce nom!

—Mais je n'avais même pas votre nom et adresse! L'oncle d'Aïcha a gardé le reçu au Brésil... J'étais enfermé! Je sors ce matin! Je vais chez sa belle-fille à Kremlin-Bicêtre, ils sont tous morts, sauf leur mère qui a hérité et qui se souvenait vaguement de quelque chose! Le reçu

190

était épinglé à la photo d'Aïcha comme mère et fils! Signe de vie! Qu'est-ce que ça veut dire, signe de vie?

—De l'argent, dit Madame Rosa, avec bon sens.

—Où voulez-vous que j'en trouve, Madame?

—Ça, ce sont des choses que je veux pas entrer dedans, dit Madame Rosa, en se ventilant le visage avec son éventail japonais.

Monsieur Kadir Yoûssef avait la pomme d'Adam qui faisait l'ascenseur rapide, tellement il avalait l'air.

—Madame, quand nous vous avons confié notre fils, j'étais en pleine possession de mes moyens. J'avais trois femmes qui travaillaient aux Halles dont une que j'aimais tendrement. Je pouvais me permettre de donner une bonne éducation à mon fils. J'avais même un nom social, Yoûssef Kadir, bien connu de la police. Oui, Madame, *bien connu de la police*, c'était même une fois en toutes lettres dans le journal. *Youssef Kadir, bien connu de la police... Bien connu*, Madame, pas *mal* connu. Après, j'ai été pris d'irresponsabilité et j'ai fait mon malheur...

Il pleurait comme une vieille Juive, ce type-là.

—On a pas le droit de laisser tomber son fils comme une merde sans payer, dit Madame Rosa sévèrement, et elle s'est ventilée un coup avec son éventail japonais.

La seule chose qui m'intéressait là-dedans c'était de savoir si c'était de moi qu'il s'agissait

191

comme Mohammed ou non. Si c'était moi, alors je n'avais pas dix ans mais quatorze et ça, c'était important, car si j'avais quatorze ans, j'étais beaucoup moins un môme, et c'est la meilleure chose qui peut vous arriver. Moïse qui était debout à la porte et qui écouait ne se bilait pas non plus, car si ce gazier s'appeait Kadir et Yoûssef, il avait peu de chance d'être juif. Remarquez, je ne dis pas du tout qu'être juif c'est une chance, ils ont leurs problèmes, eux aussi.

—Madame, je ne sais pas si vous me parlez sur ce ton-là ou si je me trompe parce que j'imagine des choses à cause de mon état psychiatrique, mais j'ai été coupé du monde extérieur pendant onze ans, j'étais donc dans l'impossibilité matérielle. J'ai là un certificat médical qui me prouve...

Il a commencé à fouiller nerveusement dans ses poches, c'était le genre de mec qui n'est plus sûr de rien et il pouvait très bien ne pas avoir le papier psychiatrique qu'il croyait avoir, car c'est justement parce qu'il s'imaginait qu'on l'avait enfermé. Les psychiatriques sont des gens à qui on explique tout le temps qu'ils n'ont pas ce qu'ils ont et qu'ils ne voient pas ce qu'ils voient, alors ça finit par les rendre dingues. Il a d'ailleurs trouvé un vrai papier dans sa poche et il a voulu le donner à Madame Rosa.

—Moi les documents qui prouvent des choses, j'en veux pas, tfou, tfou, tfou, dit Madame Rosa,

192

en faisant mine de cracher contre le mauvais sort, comme celui-ci l'exige.

—Maintenant, je vais tout à fait bien, dit Monsieur Yoûssef Kadir,— et il nous regarda tous pour s'assurer que c'était vrai.

—Je vous encourage à continuer, dit Madame Rosa, car il n'y avait que ça à dire.

Mais il n'avait pas l'air d'aller du tout bien, ce mec, avec ses yeux qui cherchaient des secours, ce sont toujours les yeux qui en ont le plus besoin.

—Je n'ai pas pu vous envoyer de l'argent parce que j'ai été déclaré irresponsable du meurtre que j'ai commis et j'ai été enfermé. Je pense que c'est l'oncle de ma pauvre femme qui vous envoyait de l'argent, avant de mourir. Je suis une victime du sort. Vous pensez bien que je n'aurais pas commis un crime si j'étais dans un état sans danger pour mon entourage. Je ne peux pas rendre la vie à Aïcha mais je veux embrasser mon fils avant de mourir et lui demander de me pardonner et de prier Dieu pour moi.

Il commençait à me faire chier, ce mec, avec ses sentiments paternels et ses exigences. D'abord, il n'avait pas du tout la gueule qu'il fallait pour être mon père, qui devait être un vrai mec, un vrai de vrai, pas une limace. Et puis, si ma mère se défendait aux Halles, et se défendait même vachement bien, comme il le disait lui-même, personne ne pouvait m'invoquer, comme père, merde. J'étais de père inconnu garanti sur facture, à cause de la loi des grands nombres.

193

J'étais content de savoir que ma mère s'appelait Aïcha. C'est le plus joli nom que vous pouvez imaginer.

—J'ai été très bien soigné, dit Monsieur Yoûssef Kadir. Je n'ai plus de crises de violence, j'ai été guéri de ce côté-là. Mais je n'en ai plus pour longtemps, j'ai un cœur qui ne supporte pas les émotions. Les médecins m'ont autorisé à sortir pour les sentiments, Madame. Je veux voir mon fils, l'embrasser, lui demander de me pardonner et...

Merde. Un vrai disque.

—... et lui demander de prier pour moi.

Il se tourna vers moi et me regarda avec une peur bleue, à cause des émotions que ça allait lui causer.

—C'est lui?

Mais Madame Rosa avait toute sa tête et même davantage. Elle s'est ventilée, en regardant Monsieur Yoûssef Kadir comme si elle savourait d'avance.

Elle s'est ventilée encore en silence et puis elle s'est tournée vers Moïse.

— Moïse, dis bonjour à ton papa.

—B'jour, p'pa, dit Moïse, car il savait bien qu'il n'était pas arabe et n'avait rien à se reprocher.

Monsieur Yoûssef Kadir devint encore plus pâle que possible.

—Pardon? Qu'est-ce que j'ai entendu? Vous avez dit Moïse?

194

—Oui, j'ai dit Moïse, et alors?

Le mec se leva. Il se leva comme sous l'effet de quelque chose de très fort.

—Moïse est un nom juif, dit-il. J'en suis absolument certain, Madame. Moïse n'est pas un bon nom musulman. Bien sûr, il y en a, mais pas dans ma famille. Je vous ai

confié un Mohammed, Madame, je ne vous ai pas confié un Moïse. Je ne peux pas avoir un fils juif, Madame, ma santé ne me le permet pas.

Moïse et moi, on s'est regardé, on a réussi à ne pas nous marrer.

Madame Rosa parut étonnée. Ensuite elle a paru plus étonnée encore. Elle s'est ventilée. Il y a eu un immense silence où il se passait toutes sortes de choses. Le mec était toujours debout mais il tremblait des pieds à la tête.

—Tss, tss, fit Madame Rosa, avec sa langue, en hochant la tête. Vous êtes sûr?

—Sûr de quoi, Madame? Je ne suis sûr d'absolument rien, nous ne sommes pas mis au monde pour être sûrs. J'ai le cœur fragile. Je dis seulement une petite chose que je sais, une toute petite chose, mais j'y tiens. Je vous ai confié il y a onze ans un fils musulman âgé de trois ans, prénommé Mohammed. Vous m'avez donné un reçu pour un fils musulman, Mohammed Kadir. Je suis musulman, mon fils était musulman. Sa mère était une musulmane. Je dirais plus que ça: je vous ai donné un fils arabe en bonne et due forme et je veux que vous me rendiez un fils

195

arabe. Je ne veux absolument pas un fils juif, Madame. Je n'en veux pas, un point, c'est tout. Ma santé ne me le permet pas. Il y avait un Mohammed Kadir, pas un Moïse Kadir, Madame, je ne veux pas redevenir fou. Je n'ai rien contre les Juifs, Madame, Dieu leur pardonne. Mais je suis un Arabe, un bon musulman, et j'ai eu un fils dans le même état. Mohammed, Arabe, musulman. Je vous l'ai confié dans un bon état et je veux que vous me le rendiez dans le même. Je me permets de vous signaler que je ne peux supporter des émotions pareilles. J'ai été objet des persécutions toute ma vie, j'ai des documents médicaux qui le prouvent, qui reconnaissent à toutes fins utiles que je suis un persécuté.

—Mais alors, vous êtes sûr que vous n'êtes pas juif? demanda Madame Rosa avec espoir.

Monsieur Kadir Yoûssef a eu quelques spasmes nerveux sur la figure, comme s'il avait des vagues.

—Madame, je suis persécuté sans être juif. Vous n'avez pas le monopole. C'est fini, le monopole juif, Madame. Il y a d'autres gens que les Juifs qui ont le droit d'être persécutés aussi. Je veux mon fils Mohammed Kadir dans l'état arabe dans lequel je vous l'ai confié contre reçu. Je ne veux pas de fils juif sous aucun prétexte, j'ai assez d'ennuis comme ça.

—Bon, ne vous émouvez pas, il y a peut-être eu une erreur, dit Madame Rosa, car elle voyait

196

bien que le mec était secoué de l'intérieur et qu'il faisait même pitié, quand on pense à tout ce que les Arabes et les Juifs ont déjà souffert ensemble.

—Il y a sûrement eu une erreur, oh mon Dieu, dit Monsieur Yoûssef Kadir, et il dut s'asseoir parce que ses jambes l'exigeaient.

—Momo, fais-moi voir les papiers, dit Madame Rosa.

J'ai sorti la grande valise de famille qui était sous le lit. Comme j'y avais souvent fouillé à la recherche de ma mère, personne ne connaissait le bordel qu'il y avait là-dedans mieux que moi. Madame Rosa mettait les enfants de putes qu'elle prenait en pension sur des petits bouts de papier où il n'y avait rien à comprendre, parce que chez nous c'était la discrétion et les intéressées pouvaient dormir sur leurs deux

oreilles. Personne ne pouvait les dénoncer comme mères pour cause de prostitution avec déchéance paternelle. S'il y avait un maquereau qui voulait les faire chanter dans ce but pour les envoyer à Abidjan, il aurait pas retrouvé un môme là-dedans, même s'il avait fait des études spéciales.

J'ai donné toute la paperasserie à Madame Rosa et elle a mouillé son doigt et a commencé à chercher à travers ses lunettes.

—Voilà, j'ai trouvé, dit-elle avec triomphe, en mettant le doigt dessus. Le sept octobre 1956 et des poussières.

—Comment, des poussières? fit plaintivement Monsieur Kadir Yoûssef.

197

—C'est pour arrondir. J'ai reçu ce jour-là deux garçons dont un dans un état musulman et un autre dans un état juif...

Elle réfléchit et son visage s'illumina de compréhension.

—Ah bon, tout s'explique! dit-elle avec plaisir. J'ai dû me tromper de bonne religion.

—Comment? dit Monsieur Yoûssef Kadir, vivement intéressé. Comment ça?

—J'ai dû élever Mohammed comme Moïse et Moïse comme Mohammed, dit Madame Rosa. Je les ai reçus le même jour et j'ai mélangé. Le petit Moïse, le bon, est maintenant dans une bonne famille musulmane à Marseille, où il est très bien vu. Et votre petit Mohammed ici présent, je l'ai élevé comme juif. *Barmitzwah* et tout. Il a toujours mangé *kasher*, vous pouvez être tranquille.

—Comment, il a toujours mangé *kasher*? piailla Monsieur Kadir Yoûssef, qui n'avait même pas la force de se lever de sa chaise tellement il était effondré sur toute la ligne. Mon fils Mohammed a toujours mangé *kasher*? Il a eu sa *barmitzwah*? Mon fils Mohammed a été rendu juif?

—J'ai fait une erreur identique, dit Madame Rosa. L'identité, vous savez, ça peut se tromper également, ce n'est pas à l'épreuve. Un gosse de trois ans, ça n'a pas beaucoup d'identité, même quand il est circoncis. Je me suis trompé de circoncis, j'ai élevé votre petit Mohammed comme un bon petit Juif, vous pouvez être tranquille. Et quand on

198

laisse son fils pendant onze ans sans le voir, il faut pas s'étonner qu'il devient juif...

—Mais j'étais dans l'impossibilité clinique! gémit Monsieur Kadir Yoûssef.

—Bon, il était arabe, maintenant il est un peu juif, mais c'est toujours votre petit! dit Madame Rosa avec un bon sourire de famille.

Le mec s'est levé. Il a eu la force de l'indignation et il s'est levé.

—Je veux mon fils arabe! gueula-t-il. Je ne veux pas de fils juif!

—Mais puisque c'est le même, dit Madame Rosa avec encouragement.

—C'est pas le même! On me l'a baptisé!

—Tfou, tfou, tfou! cracha Madame Rosa, qui avait quand même des limites. Il n'a pas été baptisé, Dieu nous en garde. Moïse est un bon petit Juif. Moïse, n'est-ce pas que tu es un bon petit Juif?

—Oui, Madame Rosa, dit Moïse, avec plaisir, car il s'en foutait comme de père et mère.



Monsieur Yoûssef Kadir s'est levé et il nous regardait avec des yeux où il y avait des horreurs. Puis il s'est mis à taper du pied, comme s'il dansait sur place une petite danse avec le désespoir.

—Je veux qu'on me rende mon fils dans l'état dans lequel il se trouvait! Je veux mon fils dans un bon état arabe et pas dans un mauvais état juif!

—Les états arabes et les états juifs, ici, ce n'est pas tenu compte, dit Madame Rosa. Si vous voulez votre fils, vous le prenez dans l'état dans lequel il se trouve. D'abord, vous tuez la mère du

199

petit, ensuite vous vous faites déclarer psychiatrique et ensuite vous faites encore un état parce que votre fils a été grandi juif, en tout bien tout honneur! Moïse, va embrasser ton père même si ça le tue, c'est quand même ton père!

—Il n'y a pas à chier, dis-je, car j'étais drôlement soulagé à l'idée que j'avais quatre ans de plus.

Moïse a fait un pas vers Monsieur Yoûssef Kadir et celui-ci a dit une chose terrible pour un homme qui ne savait pas qu'il avait raison.

—Ce n'est pas mon fils! cria-t-il, en faisant un drame.

Il s'est levé, il a fait un pas vers la porte et c'est là qu'il y a eu indépendance de sa volonté. Au lieu de sortir comme il en manifestait clairement l'intention, il a dit *ah!* et puis *oh!*, il a placé une main à gauche là où on met le cœur et il est tombé par terre comme s'il n'avait plus rien à dire.

—Tiens, qu'est-ce qu'il a? a demandé Madame Rosa, en se ventilant avec son éventail du Japon, car il n'y avait que ça à faire. Qu'est-ce qu'il a? Il faut voir.

On ne savait pas s'il était mort ou si c'était seulement pour un moment, car il ne donnait aucun signe. On a attendu, mais il refusait de bouger. Madame Rosa a commencé à s'affoler car la dernière chose qu'il nous fallait c'était la police, qui ne finit jamais quand elle commence. Elle m'a dit de courir vite chercher quelqu'un faire quelque chose mais je voyais bien que Monsieur Kadir Yoûssef était complètement

200

mort, à cause du grand calme qui s'empare sur leur visage des personnes qui n'ont plus à se biler. J'ai pincé Monsieur Yoûssef Kadir ici et là et je lui ai placé le miroir devant les lèvres, mais il n'avait plus de problème. Moïse naturellement a filé tout de suite, car il était pour la fuite, et moi j'ai couru chercher les frères Zaoum pour leur dire qu'on avait un mort et qu'il fallait le mettre dans l'escalier pour qu'il ne soit pas mort chez nous. Ils sont montés et ils l'ont mis sur le palier du quatrième devant la porte de Monsieur Charmette qui était français garanti d'origine et qui pouvait se le permettre.

Je suis quand même redescendu, je me suis assis à côté de Monsieur Yoûssef Kadir mort et je suis resté là un moment, même si on ne pouvait plus rien l'un pour l'autre.

Il avait un nez beaucoup plus long que le mien mais les nez s'allongent toujours en vivant.

J'ai cherché dans ses poches pour voir s'il n'y avait pas un souvenir mais il y avait seulement un paquet de cigarettes, des gauloises bleues. Il y en avait encore une à l'intérieur et je l'ai fumée assis à côté de lui, parce qu'il avait fumé toutes les autres et ça me faisait quelque chose de fumer celle qui en restait.

J'ai même chialé un peu. Ça me faisait plaisir, comme s'il y avait quelqu'un à moi que j'ai perdu. Ensuite j'ai entendu police-secours et je suis remonté bien vite pour ne pas avoir d'ennuis.

201

## XXIII

Madame Rosa était encore affolée et ça m'a rassuré de la voir dans cet état et pas dans l'autre. On avait eu de la veine. Des fois, elle n'avait que quelques heures par jour et Monsieur Kadir Yoûssef était tombé au bon moment.

J'étais encore complètement renversé à l'idée que je venais d'avoir d'un seul coup quatre ans de plus et je ne savais pas quelle tête faire, je me suis même regardé dans la glace. C'était l'événement le plus important dans ma vie, qu'on appelle une révolution. Je ne savais plus où j'en étais, comme toujours lorsqu'on n'est plus le même. Je savais que je ne pouvais plus penser comme avant mais pour le moment je préférais ne pas penser du tout.

—Oh mon Dieu, dit Madame Rosa, et on a essayé de ne pas parler de ce qui venait d'arriver pour ne pas faire de vagues. Je me suis assis sur le tabouret à ses pieds et je lui ai pris la main avec gratitude, après ce qu'elle avait fait pour me

202

garder. On était tout ce qu'on avait au monde et c'était toujours ça de sauvé. Moi je pense que lorsqu'on vit avec quelqu'un de très moche, on finit par l'aimer aussi parce qu'il est moche. Moi je pense que les vraies mochetés sont vraiment dans le besoin et c'est là qu'on a le plus de chance. Maintenant que je me souviens, je me dis que Madame Rosa était beaucoup moins moche que ça, elle avait de beaux yeux bruns comme un chien juif, mais il ne fallait pas penser à elle comme à une femme, car là évidemment elle ne pouvait pas gagner.

—Ça t'a fait de la peine, Momo?

—Mais non Madame Rosa, je suis content d'avoir quatorze ans.

—C'est mieux comme ça. Et puis, un père qui a été psychiatre, c'est pas du tout ce qu'il te faut, parce que des fois c'est héréditaire.

—C'est vrai, Madame Rosa, j'ai eu du pot.

—Et puis tu sais, Aïcha faisait un gros chiffre d'affaires, et on peut pas vraiment savoir qui est le père, là-dedans. Elle t'a eu dans le mouvement, elle s'est jamais arrêtée de travailler.

Après je suis descendu et je lui ai acheté un gâteau au chocolat chez Monsieur Driss qu'elle a mangé.

Elle a continué à avoir toute sa tête pendant plusieurs jours, c'était ce que le docteur Katz appelait une rémission de peine. Les frères Zaoum montaient deux fois par semaine le docteur Katz sur l'un de leur dos, il ne pouvait pas se

203

taper les six étages pour constater les dégâts. Car il ne faut pas oublier que Madame Rosa avait aussi d'autres organes que la tête et il fallait la surveiller partout. Je ne voulais jamais être là pendant qu'il faisait le compte, je descendais dans la rue et j'attendais.

Une fois, il y a eu le Nègre qui est passé par là. On l'appelait le Nègre pour des raisons peu connues, peut-être pour le distinguer des autres Noirs du quartier, car il en faut toujours un qui paie pour les autres. Il est le plus maigre de tous, il porte un

chapeau melon et il a quinze ans dont au moins cinq sans personne. Il avait des parents qui l'avaient confié à un oncle qui l'avait refile à sa belle-sœur qui l'avait refile à quelqu'un qui faisait du bien et ça a fini en queue de poisson, personne ne savait plus qui avait commencé. Mais il ne se piquait pas, il disait qu'il était rancunier et ne voulait pas se soumettre à la société. Le Nègre était connu dans le quartier comme porteur de commandes parce qu'il coûtait moins cher qu'une communication téléphonique. Il se faisait des fois cent courses par jour et avait même une piaule à lui. Il a bien vu que je n'étais pas dans ma forme olympique et il m'a invité à jouer au baby dans le bistro rue Bisson où il y en avait un. Il m'a demandé ce que j'allais faire si Madame Rosa claquait et je lui ai dit que j'avais quelqu'un d'autre en vue. Mais il voyait bien que je crâçais. Je lui ai dit que je venais d'avoir quatre ans de plus d'un seul coup et il m'a

204

félicité. On a discuté un moment pour savoir comment il fallait se défendre quand on avait quatorze ou quinze ans sans personne. Il connaissait des adresses où on peut aller mais il m'a dit que le cul, il faut aimer ça, ou alors c'est dégueulasse. Il n'a jamais voulu de ce pain-là parce que c'était un métier de gonzesse. On a fumé une cigarette ensemble et on a joué au baby, mais le Nègre avait ses courses à faire et moi je ne suis pas le genre de mec qui s'accroche.

Quand je suis monté, le docteur Katz était encore là et il essayait de convaincre Madame Rosa pour qu'elle aille à l'hôpital. Il y avait quelques autres personnes qui étaient montées, Monsieur Zaoum l'aîné, Monsieur Waloumba qui n'était pas de service et cinq de ses copains du foyer, car la mort donne de l'importance à une personne quand elle s'approche et on la respecte davantage. Le docteur Katz mentait comme un arracheur de dents pour faire régner la bonne humeur, car le moral aussi, ça compte.

—Ah, voilà notre petit Momo qui vient aux nouvelles! Eh bien, les nouvelles sont bonnes, ce n'est toujours pas le cancer, je peux vous rassurer tous, ha, ha!

Tout le monde souriait et surtout Monsieur Waloumba qui était fin psychologue et Madame Rosa était contente elle aussi, car elle avait quand même réussi quelque chose dans sa vie.

—Mais comme nous avons des moments difficiles, parce que notre pauvre tête est parfois

205

privée de circulation, et comme nos reins et notre cœur ne sont pas ce qu'ils étaient autrefois, il vaut peut-être mieux que nous allions passer quelque temps à l'hôpital, dans une grande et belle salle où tout finira par s'arranger!

J'avais froid aux fesses en écoutant le docteur Katz. Tout le monde savait dans le quartier qu'il n'était pas possible de se faire avorter à l'hôpital même quand on était à la torture et qu'ils étaient capables de vous faire vivre de force, tant que vous étiez encore de la barbaque et qu'on pouvait planter une aiguille dedans. La médecine doit avoir le dernier mot et lutter jusqu'au bout pour empêcher que la volonté de Dieu soit faite. Madame Rosa avait mis sa robe bleue, et son châle brodé qui était de valeur et elle était contente de présenter de l'intérêt. Monsieur Waloumba s'est mis à jouer de son instrument de musique, car c'était un moment pénible, vous savez,

quand personne ne peut rien pour personne. Moi je souriais aussi, mais à l'intérieur j'avais envie de crever. Des fois je sens que la vie, c'est pas ça, c'est pas ça du tout, croyez-en ma vieille expérience. Puis ils sont sortis tous à la queue leu leu et dans le silence, car il y a des moments où on n'a plus rien à dire. Monsieur Waloumba nous a fait encore quelques notes qui sont parties avec lui.

On est restés seuls tous les deux comme je ne le souhaite à personne.

206

—Tu as entendu, Momo? C'est l'hôpital, maintenant. Et toi, qu'est-ce que tu vas devenir?

Je me suis mis à siffloter, c'était tout ce que je pouvais dire.

Je me tournai vers elle pour lui sortir n'importe quoi dans le genre Zorro, mais là j'ai eu un coup de pot parce que juste à ce moment-là ça s'est bloqué dans sa tête et elle est restée partie deux jours et trois nuits sans se rendre compte. Mais son cœur continuait à servir et elle était pour ainsi dire en vie.

Je n'osais pas appeler le docteur Katz ou même les voisins, j'étais sûr que cette fois on allait nous séparer. Je suis resté assis à côté d'elle autant que c'est possible sans aller pisser ou manger un morceau. Je voulais être là quand elle allait revenir pour être la première chose qu'elle verrait. Je mettais la main sur sa poitrine et je sentais son cœur, malgré tous les kilos qui nous séparaient. Le Nègre est venu, parce qu'il ne me voyait plus nulle part et il a regardé Madame Rosa longuement, en fumant une cigarette. Puis il a fouillé dans sa poche et il m'a donné un numéro imprimé. C'était marqué *Enlèvement gratuit gros objets tél. 278 78 78*.

Et puis il m'a tapé sur l'épaule et il est parti.

207

## XXIV

Le deuxième jour j'ai couru chercher Madame Lola et elle est montée avec des disques pop qui gueulaient le plus, Madame Lola disait qu'ils réveillaient les morts, mais ça n'a rien donné. C'était le légume que le docteur Katz avait annoncé dès le début et Madame Lola était tellement émue de voir sa copine dans cet état qu'elle n'est pas allée au bois de Boulogne la première nuit, malgré le préjudice qu'elle subissait. Ce Sénégalais était une véritable personne humaine et un jour j'irai la voir.

On a dû laisser la Juive dans son fauteuil. Même Madame Lola, malgré ses années dans le ring, ne pouvait pas la soulever.

Le plus triste avec les personnes qui s'en vont de la tête est qu'on ne sait pas combien ça va durer. Le docteur Katz m'avait dit que le record du monde, c'était un Américain qui le détenait avec dix-sept ans et des poussières, mais pour ça, il faut des soigneurs et des installations spéciales

208

qui font du goutte à goutte. C'était terrible de penser que Madame Rosa allait peut-être devenir champion du monde, car elle en avait déjà assez comme ça et la dernière chose qui l'intéressait c'était de battre les records.

Madame Lola était gentille comme je n'en ai pas connu beaucoup. Elle a toujours voulu avoir des enfants mais je vous ai déjà expliqué qu'elle n'était pas équipée pour ça, comme beaucoup de travestites qui ne sont pas de ce côté-là en règle avec les lois de la nature. Elle m'a promis de s'occuper de moi, elle m'a pris sur ses genoux et elle m'a chanté des berceuses pour enfants du Sénégal. En France il y en a aussi, mais je n'en avais jamais entendu parce que je n'ai jamais été un bébé, j'avais toujours d'autres soucis en tête. Je me suis excusé, j'avais déjà quatorze ans et on ne pouvait pas jouer à la poupée avec moi, ça faisait bizarre. Puis elle est partie se préparer pour son travail et Monsieur Waloumba a fait monter la garde autour de Madame Rosa par sa tribu et ils ont même cuit un mouton entier qu'on a mangé en pique-nique assis par terre autour d'elle. C'était sympa, on avait l'impression d'être dans la nature.

On a essayé de nourrir Madame Rosa en lui mâchant d'abord la viande, mais elle restait avec les morceaux à moitié dans la bouche et à moitié dehors à regarder tout ce qu'elle ne voyait pas de ses bons yeux juifs. Ça n'avait pas d'importance parce qu'elle avait assez de graisse sur elle pour

209

la nourrir et même pour nourrir toute la tribu de Monsieur Waloumba, mais c'est fini ce temps-là, ils ne mangent plus les autres. Finalement, comme la bonne humeur régnait et qu'ils ont bu de l'alcool de palme, ils se sont mis à danser et à faire de la musique autour de Madame Rosa. Les voisins ne se plaignaient pas pour le bruit parce que ce ne sont pas des gens qui se plaignent et il n'y en avait pas un qui n'avait pas des papiers en règle. Monsieur Waloumba a fait boire à Madame Rosa un peu d'alcool de palme qu'on achète rue Bisson dans le magasin de Monsieur Somgo avec des noix de cola qui sont également indispensables, surtout en cas de mariage. Il paraît que l'alcool de palme était bon pour Madame Rosa car il monte à la

tête et ouvre les voies de circulation, mais ça n'a rien donné du tout, sauf qu'elle est devenue un peu rouge. Monsieur Waloumba disait que le plus important était de faire beaucoup de tam-tam pour éloigner la mort qui devait déjà être là et qui avait une peur bleue des tam-tams, pour des raisons à elle. Les tam-tams sont des petits tambours qu'on frappe avec les mains et ça a duré toute la nuit.

Le deuxième jour, j'étais sûr que Madame Rosa était partie pour battre le record du monde et qu'on ne pouvait pas éviter l'hôpital où ils allaient faire tout leur possible. Je suis sorti et j'ai marché dans les rues en pensant à Dieu et à des choses comme ça, car j'avais envie de sortir encore plus.

210

Je suis allé d'abord rue de Ponthieu, dans cette salle où ils ont des moyens pour faire reculer le monde. J'avais aussi envie de revoir la même blonde et jolie qui sentait frais dont je vous ai parlé, je crois, vous savez, celle qui s'appelait Nadine ou comment déjà. C'était peut-être pas très gentil pour Madame Rosa, mais qu'est-ce que vous voulez. J'étais dans un tel état de manque que je ne sentais même pas les quatre ans de plus que j'avais gagnés, c'était comme si j'en avais toujours dix, je n'avais pas encore la force de l'habitude.

Bon, vous n'allez pas me croire si je vous disais qu'elle était là à m'attendre, dans cette salle, je ne suis pas le genre de mec qu'on attend. Mais elle était là et j'ai presque senti le goût de la glace à la vanille qu'elle m'avait payée.

Elle ne m'a pas vu entrer, elle était en train de dire des mots d'amour au micro, et ce sont là des choses qui vous occupent. Sur l'écran, il y avait une bonne femme qui remuait les lèvres mais c'était l'autre, la mienne, qui disait tout à sa place. C'est elle qui lui donnait sa voix. C'est technique.

Je me suis mis dans un coin et j'ai attendu. J'étais dans un tel état de manque que j'aurais pleuré, si je n'avais pas quatre ans de plus. Même comme ça, j'étais obligé de me retenir. La lumière s'est allumée et la même m'a aperçu. Il ne faisait pas très clair dans la salle, mais elle a

211

tout de suite vu qui j'étais et là c'est parti d'un seul coup et j'ai pas pu me retenir.

—Mohammed!

Elle a couru vers moi comme si j'étais quelqu'un et m'a mis le bras autour des épaules. Les autres me regardaient parce que c'est un nom arabe.

—Mohammed! Qu'est-ce qu'il y a? Pourquoi pleures-tu? Mohammed!

J'aimais pas tellement qu'elle m'appelle Mohammed parce que ça fait beaucoup plus loin que Momo mais à quoi bon.

—Mohammed! Parle-moi! Qu'est-ce qu'il y a?

Vous pensez comme c'était facile de lui dire. Il n'y avait même pas par où commencer. J'ai avalé un grand coup.

—Il y a... il y a rien.

—Écoute, j'ai fini mon travail, on va aller chez moi et tu vas tout me raconter.

Elle a couru chercher son imper et on est parti dans sa voiture. Elle se tournait vers moi de temps en temps pour me sourire. Elle sentait tellement bon que c'était difficile de croire. Elle voyait bien que j'étais pas dans ma forme olympique, j'avais même le hoquet, elle ne disait rien parce que à quoi bon, parfois seulement elle me mettait la main sur la joue grâce à un feu rouge, ce qui fait toujours du bien dans ces

cas-là. On est arrivé devant son adresse rue Saint-Honoré et elle a fait entrer sa bagnole dans la cour.

212

Nous sommes montés chez elle et là il y avait un mec que je connaissais pas. Un grand, avec des longs cheveux et des lunettes qui m'a serré la main et n'a rien dit, comme si c'était naturel. Il était plutôt jeune et ne devait pas avoir deux ou trois fois plus que moi. J'ai regardé pour voir si les deux mêmes blonds qu'ils avaient déjà n'allaient pas sortir pour me dire qu'on n'avait pas besoin de moi mais il y avait seulement un chien qui n'était pas méchant non plus.

Ils ont commencé à parler entre eux en anglais dans une langue que je ne connaissais pas et puis je fus servi de thé avec des sandwiches qui étaient vachement bons et je me suis régalé. Ils m'ont laissé bouffer comme s'il n'y avait que ça à faire et puis le mec m'a parlé un peu pour savoir si ça allait mieux et j'ai fait un effort pour dire quelque chose mais il y en avait tellement et tellement que j'arrivais même pas à bien respirer et j'avais le hoquet et de l'asthme comme Madame Rosa, parce que c'est contagieux, l'asthme.

Je suis bien resté muet comme une carpe à la juive pendant une demi-heure avec le hoquet et j'ai entendu le mec dire que j'étais en état de choc, ce qui m'a fait plaisir parce que ça avait l'air de les intéresser. Après, je me suis levé, je leur ai dit que j'étais obligé de rentrer vu qu'il y avait une vieille personne en état de manque qui avait besoin de moi mais la même qui s'appelait Nadine est allée à la cuisine et elle est revenue

213

avec une glace à la vanille qui était la plus belle chose que j'aie jamais mangée dans ma putain de vie, je vous le dis comme je le pense.

On a causé un peu, après ça, parce que j'étais bien. Quand je leur ai expliqué que la personne humaine était une vieille Juive en état de manque qui était partie pour battre le record du monde toutes catégories et ce que le docteur Katz m'a expliqué sur les légumes, ils ont prononcé des mots que j'avais déjà entendus comme sénilité et sclérose cérébrale et j'étais content parce que je parlais de Madame Rosa et ça me fait toujours plaisir. Je leur ai expliqué que Madame Rosa était une ancienne pute qui était revenue comme déportée dans les foyers juifs en Allemagne et qui avait ouvert un clandé pour enfants de putes qu'on peut faire chanter avec la déchéance paternelle pour prostitution illicite et qui sont obligées de planquer leurs mêmes car il y a des voisins qui sont des salauds et peuvent toujours vous dénoncer à l'Assistance publique. Je ne sais pas pourquoi ça me faisait brusquement du bien de leur parler, j'étais bien assis dans un fauteuil et le mec m'a même offert une cigarette et du feu avec son briquet et il m'écoutait comme si j'avais de l'importance. Ce n'est pas pour dire, mais je voyais bien que je leur faisais de l'effet. Je me suis même emballé et j'arrivais plus à m'arrêter tellement j'avais envie de tout sortir mais là évidemment c'est pas possible parce que je suis pas Monsieur Victor

214

Hugo, je ne suis pas encore équipé pour ça. Ça sortait un peu de tous les côtés à la fois parce que je commençais toujours par la fin des haricots, avec Madame Rosa



en état de manque et mon père qui avait tué ma mère parce qu'il était psychiatrique, mais il faut vous dire que j'ai jamais su où ça commence et où ça finit parce qu'à mon avis ça ne fait que continuer. Ma mère s'appelait Aïcha et se défendait avec son cul et se faisait jusqu'à vingt passes par jour avant de se faire tuer dans une crise de folie mais c'était pas sûr que j'étais héréditaire, Monsieur Kadir Yoûssef ne pouvait pas jurer qu'il était mon père. Le mec de Madame Nadine s'appelait Ramon et il m'a dit qu'il était un peu médecin et qu'il croyait pas beaucoup à l'héritage et que je devais pas y compter. Il m'a rallumé ma cigarette avec son briquet et m'a dit que les enfants de putes, c'est plutôt mieux qu'autre chose parce qu'on peut se choisir un père qu'on veut, on est pas obligé. Il m'a dit qu'il y avait beaucoup d'accidents de naissance qui ont très bien tourné plus tard et qui ont donné des mecs valables. Je lui ai dit d'accord, quand on est là on est là, c'est pas comme dans la salle de projection de Madame Nadine où on peut tout mettre en marche arrière et retourner chez sa mère à l'intérieur, mais ce qu'il y a de dégueulasse c'est qu'il est pas permis d'avorter les vieilles personnes comme Madame Rosa qui en ont ralbol. Ça me faisait vraiment du bien de leur parler parce qu'il me semblait que c'était

215

arrivé moins, une fois que je l'avais sorti. Ce mec qui s'appelait Ramon et qui n'avait pas du tout une sale gueule, s'occupait beaucoup de sa pipe pendant que je causais, mais je voyais bien que c'était moi qui l'intéressais. J'avais seulement peur que la même Nadine ne nous laisse seuls avec lui vu que sans elle, ça aurait pas été la même chose comme sympathie. Elle avait un sourire qui était tout à fait pour moi. Quand je leur ai dit comment j'avais eu quatorze ans d'un seul coup alors que j'en avais dix encore la veille, j'ai encore marqué un point, tellement ils étaient intéressés. Je ne pouvais plus m'arrêter, tellement je les intéressais. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour les intéresser encore plus et pour qu'ils sentent qu'avec moi, ils faisaient une affaire.

—Mon père est venu l'autre jour pour me reprendre, il m'avait mis en pension chez Madame Rosa avant de tuer ma mère et on l'a déclaré psychiatrique. Il avait d'autres putes qui travaillaient pour lui mais il a tué ma mère parce que c'est elle qu'il préférait. Il est venu me réclamer quand ils l'ont laissé sortir mais Madame Rosa n'a rien voulu savoir, parce que c'est pas bon pour moi d'avoir un père psychiatrique, ça peut être héréditaire. Alors elle lui a dit que son fils c'est Moïse, qui est juif. Il y a aussi des Moïse chez les Arabes mais ils sont pas juifs. Seulement, vous pensez, Monsieur Yoûssef Kadir était arabe et musulman et quand on lui a rendu un fils juif, il a fait un malheur et il est mort...

216

Le docteur Ramon écoutait lui aussi mais c'était surtout Madame Nadine qui me faisait plaisir.

... Madame Rosa, c'est la femme la plus moche et la plus seule que j'aie jamais vue dans son malheur, heureusement que je suis là, parce que personne n'en voudrait. Moi je comprends pas pourquoi il y a des gens qui ont tout, qui sont moches, vieux, pauvres, malades et d'autres qui n'ont rien du tout. C'est pas juste. Moi j'ai un ami qui est chef de toute la police et qui a les forces de sécurité les plus fortes de tous, il est partout le plus fort, c'est le plus grand flic que vous pouvez imaginer. Il est tellement fort comme flic qu'il pourrait faire n'importe quoi, c'est le roi.

Quand on marche dans la rue ensemble, il me met le bras autour des épaules pour bien montrer que c'est comme mon père. Quand j'étais petit il y avait des fois une lionne qui venait la nuit me lécher la figure, j'avais encore dix ans et j'imaginai des choses et à l'école ils ont dit que j'étais perturbé parce qu'ils ne savaient pas que j'avais quatre ans de plus, j'étais pas encore daté, c'était bien avant que Monsieur Yoûssef Kadir est venu se déclarer comme mon père avec un reçu à l'appui. C'est Monsieur Hamil le marchand de tapis bien connu qui m'a appris tout ce que je sais et maintenant il est aveugle. Monsieur Hamil a un Livre de Monsieur Victor Hugo sur lui et quand je serai grand j'écrirai moi aussi les misérables parce que c'est ce qu'on écrit toujours

217

quand on a quelque chose à dire. Madame Rosa avait peur d'une crise de violence de ma part et que je lui cause du tort en lui coupant la gorge parce qu'elle avait peur que j'étais héréditaire. Mais il y a pas un enfant de pute qui peut dire qui est son père et moi je n'irai jamais tuer personne, ce n'est pas fait pour ça. Quand je serai grand j'aurai toutes les forces de sécurité à ma disposition et j'aurai jamais peur. C'est dommage qu'on peut pas tout faire à l'envers comme dans votre salle de projection, pour faire reculer le monde et pour que Madame Rosa soit jeune et belle et ça ferait plaisir de la regarder. Des fois je pense partir avec un cirque où j'ai des amis qui sont clowns mais je ne peux pas le faire et dire merde à tous tant que la Juive sera là parce que je suis obligé de m'occuper d'elle...

Je m'emballais de plus en plus et je ne pouvais plus m'arrêter de parler parce que j'avais peur si je m'arrêtais qu'ils n'allaient plus m'écouter. Le docteur Ramon, car c'était lui, avait un visage avec des lunettes et des yeux qui vous regardent et à un moment il s'est même levé et il a même mis le magnétophone pour mieux m'écouter et je me suis senti encore plus important, c'était même pas croyable. Il avait des tas de cheveux sur la tête. C'était la première fois que j'étais digne d'intérêt et qu'on me mettait même sur magnétophone. Moi j'ai jamais su ce qu'il faut faire pour être digne d'intérêt, tuer quelqu'un avec des otages ou est-ce que je sais. Ah là là je

218

vous jure, il y a une telle quantité de manque d'attention dans le monde qu'on est obligé de choisir comme pour les vacances quand on ne peut pas aller à la fois à la montagne et à la mer. On est obligé de choisir ce qui nous plaît le plus comme manque d'attention dans le monde et les gens prennent toujours ce qu'il y a de mieux dans le genre et de plus chèrement payé comme les nazis qui ont coûté des millions ou le Vietnam. Alors une vieille Juive au sixième étage sans ascenseur qui a déjà trop souffert dans le passé pour qu'on s'intéresse encore à elle, c'est pas avec ça qu'on passera en première série, ah non alors. Les gens il leur faut des millions et des millions pour se sentir intéressés et on ne peut pas leur en vouloir car plus c'est petit et moins ça compte...

Je me vautrais dans mon fauteuil et je parlais comme un roi et le plus marrant, c'est qu'ils m'écoutaient comme s'ils avaient jamais rien entendu de pareil. Mais c'est surtout le docteur Ramon qui me faisait parler, parce que la même, j'avais l'impression qu'elle ne voulait pas entendre, des fois elle faisait même un geste comme pour se boucher les oreilles. Ça me faisait marrer un peu parce que quoi, on est bien obligé de vivre.

Le docteur Ramon m'a demandé ce que je voulais dire quand je parlais de l'état de manque et je lui ai dit que c'est quand on n'a rien et personne. Après il a voulu savoir comment on faisait pour vivre depuis que les putes ne

219

venaient plus nous mettre des mômes en pension, mais là je l'ai tout de suite rassuré et je lui ai dit que le cul, c'est ce qu'il y a de plus sacré chez l'homme, Madame Rosa me l'avait expliqué quand je ne savais même pas encore à quoi ça servait. Je ne me défendais pas avec mon cul, il pouvait être tranquille. On avait une amie Madame Lola qui se défendait au bois de Boulogne comme travestite et qui nous aidait beaucoup. Si tout le monde était comme elle le monde serait vachement différent et il y aurait beaucoup moins de malheurs. Elle avait été champion de boxe au Sénégal avant de devenir travestite et elle gagnait assez d'argent pour élever une famille, si elle n'avait pas la nature contre elle.

De la façon qu'ils m'écoutaient je voyais bien qu'ils avaient pas l'habitude de vivre et je leur ai raconté comment je faisais le proxynète rue Blanche pour me faire un peu d'argent de poche. J'essaie encore maintenant de dire proxénète et pas proxynète comme je faisais quand j'étais môme, mais j'ai pris l'habitude. Parfois le docteur Ramon disait à son amie quelque chose de politique mais je ne comprenais pas très bien parce que la politique c'est pas pour les jeunes.

Je ne sais pas ce que je ne leur ai pas dit et j'avais envie de continuer et de continuer, tellement il me restait des choses que j'avais envie de mettre dehors. Mais j'étais claqué et je commençais même à voir le clown bleu qui me faisait des signes comme souvent quand j'ai envie de dormir

220

et j'avais peur qu'ils le voient aussi et qu'ils se mettent à penser que je suis taré ou quelque chose. J'arrivais plus à parler et ils ont bien vu que j'étais claqué et ils m'ont dit que je pouvais rester dormir chez eux. Mais je leur ai expliqué que je devais aller m'occuper de Madame Rosa qui allait bientôt mourir et après j'allais voir. Ils m'ont encore donné un papier avec leur nom et adresse et la môme Nadine m'a dit qu'elle allait me raccompagner en voiture et que le docteur viendrait avec nous pour jeter un coup d'œil à Madame Rosa pour voir s'il y avait quelque chose qu'il pouvait faire. Moi je ne voyais pas ce qu'on pouvait encore faire pour Madame Rosa après tout ce qu'on lui avait déjà fait, mais j'étais d'accord pour rentrer en voiture. Seulement, il y a eu un truc marrant.

On allait sortir quand quelqu'un a sonné à la porte cinq fois de suite et lorsque Madame Nadine a ouvert, j'ai vu les deux mômes que je connaissais déjà et qui étaient là chez eux, il n'y avait rien à dire. C'étaient ses mômes à elle qui revenaient de l'école ou quelque chose comme ça. Ils étaient blonds et habillés comme on croit rêver, avec des vêtements pour luxe, le genre de sapes qu'on ne peut pas voler parce qu'elles sont pas à l'étalage mais à l'intérieur et il faut franchir les vendeuses pour y arriver. Ils m'ont tout de suite regardé comme si j'étais de la merde. J'étais fringué comme un minable, je l'ai senti tout de suite. J'avais une casquette qui était toujours

221

debout sur ses arrières parce que j'ai trop de cheveux et un pardaf qui m'arrivait aux talons. Quand on fauche des frusques, on n'a pas le temps de mesurer si c'est trop grand ou trop petit, on est pressé. Bon, ils ont rien dit, mais on était pas du même quartier.

J'ai jamais vu deux mômes aussi blonds que ces deux-là. Et je vous jure qu'ils avaient pas beaucoup servi, ils étaient tout neufs. Ils étaient vraiment sans aucun rapport.

—Venez, je vous présente notre ami Mohammed, dit leur mère.

Elle aurait pas dû dire Mohammed, elle aurait dû dire Momo. Mohammed, ça fait cul d'Arabe en France, et moi quand on me dit ça, je me fâche. J'ai pas honte d'être arabe au contraire mais Mohammed en France, ça fait balayeur ou main-d'œuvre. Ça veut pas dire la même chose qu'un Algérien. Et puis Mohammed ça fait con. C'est comme si on disait Jésus-Christ en France, ça fait rigoler tout le monde.

Les deux mômes m'ont tout de suite cherché. Le plus jeune, celui qui devait avoir dans les six ou sept ans, parce que l'autre devait faire dans les dix, m'a regardé comme s'il n'avait jamais vu ça, et puis il a dit:

—Pourquoi il est habillé comme ça?

J'étais pas pour me faire insulter. Je savais bien que j'étais pas chez moi ici. Là-dessus l'autre m'a regardé encore plus et il m'a demandé:

222

—Tu es arabe?

Merde, je me fais pas traiter d'Arabe par personne. Et puis, quoi, c'était pas la peine d'insister, j'étais pas jaloux ni rien mais la place n'était pas pour moi et puis elle était déjà prise, j'avais rien à dire. J'ai eu un truc à la gorge que j'ai avalé et puis, je me suis précipité dehors et j'ai foutu le camp.

On était pas du même quartier, quoi.

223

## XXV

Je me suis arrêté devant un cinéma mais c'était un film interdit aux mineurs. C'est même marrant quand on pense aux trucs qui sont interdits aux mineurs et à tous les autres auxquels on a droit.

La caissière m'a vu regarder les photos à la devanture et elle m'a gueulé de filer pour protéger la jeunesse. Connasse. J'en avais râlé d'être interdit aux mineurs, j'ai ouvert ma braguette, je lui ai montré mon zob et je suis parti en courant parce que c'était pas le moment de plaisanter.

Je suis passé à Montmartre à côté d'un tas de sex-shops mais ils sont protégés aussi et puis j'ai pas besoin de trucs pour me branler quand j'en ai envie. Les sex-shops c'est pour les vieux qui peuvent plus se branler tout seuls.

Le jour où ma mère s'était pas fait avorter, c'était du génocide. Madame Rosa avait tout le temps ce mot à la bouche, elle avait de l'éducation et avait été à l'école.

224

La vie, c'est pas un truc pour tout le monde.

Je me suis plus arrêté nulle part avant de rentrer, je n'avais qu'une envie, c'était de m'asseoir à côté de Madame Rosa parce qu'elle et moi, au moins, c'était la même merde.

Quand je suis arrivé, j'ai vu une ambulance devant la maison et j'ai cru que c'était foutu et que j'avais plus personne mais c'était pas pour Madame Rosa, c'était pour quelqu'un qui était déjà mort. J'ai eu un tel soulagement que j'aurais chialé si j'avais pas quatre ans de plus. J'avais déjà cru qu'il ne me restait rien. C'est le corps de Monsieur Bouaffa. Monsieur Bouaffa, vous savez, celui dont je ne vous ai pas parlé parce qu'il n'y avait rien à en dire, c'était quelqu'un qui se voyait peu. Il avait eu un truc au cœur et Monsieur Zaoum l'aîné, qui était dehors, m'a dit que personne n'avait remarqué qu'il était mort, il ne recevait jamais de courrier. J'ai jamais été aussi content de le voir mort, je dis pas ça contre lui, bien sûr, je dis ça pour Madame Rosa, ça faisait autant de moins pour elle.

Je suis vite monté, la porte était ouverte, les amis de Monsieur Waloumba étaient partis mais ils avaient laissé de la lumière pour que Madame Rosa se voie. Elle était répandue dans son fauteuil et vous pouvez vous imaginer le plaisir que j'ai eu quand j'ai vu qu'elle avait des larmes qui coulaient parce que ça prouvait qu'elle était vivante. Elle était même un peu secouée de

225

l'intérieur comme chez les personnes qui ont des sanglots.

—Momo... Momo... Momo... c'était tout ce qu'elle avait moyen de dire mais ça m'a suffi.

J'ai couru l'embrasser. Elle sentait pas bon parce qu'elle avait chié et pissé sous elle pour des raisons d'état. Je l'ai embrassée encore plus parce que je ne voulais pas qu'elle s'imaginer qu'elle me dégoûtait.

—Momo... Momo...

—Oui, Madame Rosa, c'est moi, vous pouvez compter dessus.

—Momo... J'ai entendu... Ils ont appelé une ambulance... Ils vont venir...

—C'est pas pour vous, Madame Rosa, c'est pour Monsieur Bouaffa qui est déjà mort.

—J'ai peur...

—Je sais, Madame Rosa, ça prouve que vous êtes bien vivante.

—L'ambulance...

Elle avait du mal à parler car les mots ont besoin de muscles pour sortir et chez elle les muscles étaient tous avachis.

—C'est pas pour vous. Vous, ils savent même pas que vous êtes là, je vous le jure sur le Prophète. *Khairém*.

—Ils vont venir, Momo...

—Pas maintenant, Madame Rosa. On vous a pas dénoncée. Vous êtes bien vivante, même que vous avez chié et pissé sous vous, il n'y a que les vivants qui font ça.

226

Elle a paru un peu rassurée. Je regardais ses yeux, pour ne pas voir le reste. Vous n'allez pas me croire, mais elle avait des yeux de toute beauté, cette vieille Juive. C'est comme les tapis de Monsieur Hamil, quand il disait: « J'ai là des tapis de toute beauté. » Monsieur Hamil croit qu'il n'y a rien de plus beau au monde qu'un beau tapis et que même Allah était assis dessus. Si vous voulez mon avis, Allah est assis sur des tas de trucs.

—C'est vrai que ça pue.

—Ça prouve que ça fonctionne encore à l'intérieur.

—*Inch'Allah*, dit Madame Rosa. Je vais bientôt mourir.

—*Inch'Allah*, Madame Rosa.

—Je suis contente de mourir, Momo.

—Nous sommes tous contents pour vous, Madame Rosa. Vous n'avez que des amis, ici. Tout le monde vous veut du bien.

—Mais il ne faut pas les laisser m'emmenner à l'hôpital, Momo. A aucun prix, il ne faut pas.

— Vous pouvez être tranquille, Madame Rosa.

—Ils vont me faire vivre de force, à l'hôpital, Momo. Ils ont des lois pour ça. C'est des vraies lois de Nuremberg. Tu ne connais pas ça, tu es trop jeune.

—J'ai jamais été trop jeune pour rien, Madame Rosa.

—Le docteur Katz va me dénoncer à l'hôpital et ils vont venir me chercher.

227

J'ai rien dit. Si les Juifs commençaient à se dénoncer entre eux, moi j'allais pas m'en mêler. Moi les Juifs je les emmerde, c'est des gens comme tout le monde.

—Ils vont pas me faire avorter à l'hôpital.

Je disais toujours rien. Je lui tenais la main. Comme ça, au moins, je mentais pas.

—Combien de temps ils l'ont fait souffrir, ce champion du monde en Amérique, Momo?

J'ai fait le con.

—Quel champion?

—En Amérique? Je t'ai entendu, tu en parlais avec Monsieur Waloumba.

Merde.

—Madame Rosa, en Amérique, ils ont tous les records du monde, c'est des grands sportifs. En France, à l'Olympique de Marseille, il y a que des étrangers. Ils ont même des Brésiliens et n'importe quoi. Ils vont pas vous prendre. A l'hôpital, je veux dire.

—Tu me jures...

—L'hôpital, tant que je suis là, c'est zoppi, Madame Rosa.

Elle a presque souri. De vous à moi, quand elle sourit, ça la fait pas plus belle, au contraire, parce que ça souligne tout le reste autour. Ce sont surtout les cheveux qui lui manquent. Il lui restait encore trente-deux cheveux sur la tête, comme la dernière fois.

—Madame Rosa, pourquoi vous m'avez menti?

228

Elle parut sincèrement étonnée.

—Moi? Je t'ai menti?

—Pourquoi vous m'avez dit que j'avais dix ans alors que j'en ai quatorze?

Vous allez pas me croire, mais elle a rougi un peu.

—J'avais peur que tu me quittes, Momo, alors je t'ai un peu diminué. Tu as toujours été mon petit homme. J'en ai jamais vraiment aimé un autre. Alors, je comptais les années et j'avais peur. Je ne voulais pas que tu deviennes grand trop vite. Excuse-moi.

Du coup, je l'ai embrassée, j'ai gardé sa main dans la mienne et je lui ai passé un bras autour des épaules comme si elle était une femme. Après, Madame Lola est venue avec l'aîné des Zaoum et on l'a soulevée, on l'a déshabillée, on l'a étendue par terre et on l'a lavée. Madame Lola lui a versé du parfum partout, on lui a mis sa perruque et son kimono, et on l'a étendue dans son lit bien propre et ça faisait plaisir à voir.

229

## XXVI

Mais Madame Rosa se gâtait de plus en plus et je ne peux pas vous dire combien c'est injuste quand on est en vie uniquement parce qu'on souffre. Son organisme ne valait plus rien et quand ce n'était pas une chose, c'était l'autre. C'est toujours le vieux sans défense qu'on attaque, c'est plus facile et Madame Rosa était victime de cette criminalité. Tous ses morceaux étaient mauvais, le coeur, le foie, le rein, le bronche, il n'y en avait pas un qui était de bonne qualité. On n'avait plus qu'elle et moi à la maison et dehors, à part Madame Lola, il n'y avait personne. Tous les matins je faisais faire de la marche à pied à Madame Rosa pour la dégourdir et elle allait de la porte à la fenêtre et retour, appuyée sur mon épaule pour ne pas se rouiller complètement. Je lui mettais pour la marche un disque juif qu'elle aimait bien et qui était moins triste que d'habitude. Les Juifs ont toujours le disque triste, je ne sais pas pourquoi. C'est leur

230

folklore qui veut ça. Madame Rosa disait souvent que tous ses malheurs venaient des Juifs et que si elle n'avait pas été juive, elle n'aurait pas eu le dixième des emmerdements qu'elle avait eus.

Monsieur Charmette avait fait livrer une couronne mortuaire car il ne savait pas que c'était Monsieur Bouaffa qui était mort, il croyait que c'était Madame Rosa comme tout le monde le souhaitait pour son bien et Madame Rosa était contente parce que ça lui donnait de l'espoir, et aussi c'était la première fois que quelqu'un lui envoyait des fleurs. Les frères de tribu de Monsieur Waloumba ont apporté des bananes, des poulets, des mangues, du riz, comme c'est l'habitude chez eux quand il y aura un heureux événement dans la famille. On faisait tous croire à Madame Rosa que c'était bientôt fini et elle avait moins peur. Il y a eu aussi le père André qui lui a fait une visite, le curé catholique des foyers africaine autour de la rue Bisson, mais il n'était pas venu faire le curé, il était simplement venu. Il n'a pas fait des avances à Madame Rosa, il est resté très correct. Nous aussi on lui a rien dit car Dieu, vous savez comment c'est avec Lui. Il fait ce qu'Il veut parce qu'Il a la force pour Lui.

Le père André est mort depuis d'un décrochement du coeur mais je pense que ce n'était pas personnel, c'est les autres qui lui ont fait ça. Je ne vous en ai pas parlé plus tôt parce qu'on n'était pas tellement de son ressort, Madame Rosa et moi. On l'avait envoyé à Belleville comme nécessaire

231

pour s'occuper des travailleurs catholiques africains et nous on n'était ni l'un ni l'autre. Il était très doux et avait toujours un air un peu coupable, comme s'il savait bien qu'il y avait des reproches à faire. Je vous en dis un mot parce que c'était un brave homme et quand il est mort ça m'a laissé un bon souvenir.

Le père André avait l'air d'être là pour un moment et je suis descendu dans la rue aux nouvelles, à cause d'une sale histoire qui était arrivée. Les mecs, pour l'héroïne, disent tous « la merde » et il y a eu un môme de huit ans qui avait entendu que les mecs se faisaient des piqûres de merde et que c'était le pied et il avait chié sur un journal et il s'était foutu une piqûre de vraie merde, croyant que c'était la bonne, et il



en est mort. On avait même embarqué le Mahoute et encore deux autres Jules parce qu'ils l'avaient mal informé, mais moi je trouve qu'ils étaient pas obligés d'apprendre à un môme de huit ans à se piquer.

Quand je suis remonté, j'ai trouvé avec le père André le rabbin de la rue des Chaumes, à côté de l'épicerie kasher de Monsieur Rubin, qui avait sans doute appris qu'il y avait un curé qui rôdait autour de Madame Rosa et qui a eu peur qu'elle fasse une mort chrétienne. Il n'avait jamais mis les pieds chez nous vu qu'il connaissait Madame Rosa depuis qu'elle était pute. Le père André et le rabbin, qui avait un autre nom mais je ne m'en souviens pas, ne voulaient pas donner le signal

232

du départ et ils restaient là sur deux chaises à côté du lit avec Madame Rosa. Ils ont même parlé de la guerre du Vietnam parce que c'était un terrain neutre.

Madame Rosa a fait une bonne nuit mais moi je n'ai pas pu dormir et je suis resté les yeux ouverts dans le noir à penser à quelque chose de différent et je ne savais pas du tout ce que ça pouvait être.

Le lendemain matin le docteur Katz est venu donner à Madame Rosa un examen périodique et cette fois, quand on est sorti dans l'escalier, j'ai tout de suite senti que le malheur allait frapper à notre porte.

—Il faut la transporter à l'hôpital. Elle ne peut pas rester ici. Je vais appeler l'ambulance.

—Qu'est-ce qu'ils vont lui faire à l'hôpital?

—Ils vont lui donner des soins appropriés. Elle peut vivre encore un certain temps et peut-être même plus. J'ai connu des personnes dans son cas qui ont pu être prolongées pendant des années.

Merde, j'ai pensé, mais j'ai rien dit devant le docteur. J'ai hésité un moment et puis j'ai demandé:

—Dites, est-ce que vous ne pourriez pas l'avorter, docteur, entre Juifs?

Il parut sincèrement étonné.

—Comment, l'avorter? Qu'est-ce que tu racontes?

233

—Ben, oui, quoi, l'avorter, pour l'empêcher de souffrir?

Là, le docteur Katz s'est tellement ému qu'il a dû s'asseoir. Il s'est pris la tête à deux mains et il a soupiré plusieurs fois de suite, en levant les yeux au ciel, comme c'est l'habitude.

—Non, mon petit Momo, on ne peut pas faire ça. L'euthanasie est sévèrement interdite par la loi. Nous sommes dans un pays civilisé, ici. Tu ne sais pas de quoi tu parles.

—Si je sais. Je suis algérien, je sais de quoi je parle. Ils ont là-bas le droit sacré des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Le docteur Katz m'a regardé comme si je lui avais fait peur. Il se taisait, la gueule ouverte. Des fois j'en ai marre, tellement les gens ne veulent pas comprendre.

—Le droit sacré des peuples ça existe, oui ou merde?

—Bien sûr que ça existe, dit le docteur Katz et il s'est même levé de la marche sur laquelle il était assis pour lui témoigner du respect.

—Bien sûr que ça existe. C'est une grande et belle chose. Mais je ne vois pas le rapport.

—Le rapport, c'est que si ça existe, Madame Rosa a le droit sacré des peuples à disposer d'elle-même, comme tout le monde. Et si elle veut se faire avorter, c'est son droit. Et c'est vous qui devriez le lui faire parce qu'il faut un médecin juif pour ça pour ne pas avoir d'antisémitisme.

234

Vous ne devriez pas vous faire souffrir entre Juifs. C'est dégueulasse.

Le docteur Katz respirait de plus en plus et il avait même des gouttes de sueur sur le front, tellement je parlais bien. C'était la première fois que j'avais vraiment quatre ans de plus.

—Tu ne sais pas ce que tu dis, mon enfant, tu ne sais pas ce que tu dis.

—Je ne suis pas votre enfant et je ne suis même pas un enfant du tout. Je suis un fils de pute et mon père a tué ma mère et quand on sait ça, on sait tout et on n'est plus un enfant du tout.

Le docteur Katz en tremblait, tellement il me regardait avec stupeur.

—Qui t'a dit ça, Momo? Qui t'a dit ces choses-là?

—Ça ne fait rien qui me l'a dit, docteur Katz, parce que des fois, ça vaut mieux d'avoir le moins de père possible, croyez-en ma vieille expérience et comme j'ai l'honneur, pour parler comme Monsieur Hamil, le copain de Monsieur Victor Hugo, que vous n'êtes pas sans ignorer. Et ne me regardez pas comme ça, docteur Katz, parce que je ne vais pas faire une crise de violence, je ne suis pas psychiatrique, je ne suis pas héréditaire, je ne vais pas tuer ma pute de mère parce que c'est déjà fait, Dieu ait son cul, qui a fait beaucoup de bien sur cette terre, et je vous emmerde tous, sauf Madame Rosa qui est la seule chose que j'aie aimée ici et je ne vais pas la laisser devenir champion du monde des légumes pour faire

235

plaisir à la médecine et quand j'écrirai les misérables je vais dire tout ce que je veux sans tuer personne parce que c'est la même chose et si vous n'étiez pas un vieux youpin sans cœur mais un vrai Juif avec un vrai cœur à la place de l'organe vous feriez une bonne action et vous avorteriez Madame Rosa tout de suite pour la sauver de la vie qui lui a été foutue au cul par un père qu'on connaît même pas et qui n'a même pas de visage tellement il se cache et il n'est même pas permis de le représenter parce qu'il a toute une mafia pour l'empêcher de se faire prendre et c'est la criminalité, Madame Rosa, et la condamnation des sales cons de médecins pour refus d'assistance...

Le docteur Katz était tout pâle et ça lui allait bien avec sa jolie barbe blanche et ses yeux qui étaient cardiaques et je me suis arrêté parce que s'il mourait, il n'aurait encore rien entendu de ce qu'un jour j'allais leur dire. Mais il avait les genoux qui commençaient à céder et je l'ai aidé à se rasseoir sur la marche mais sans lui pardonner ni rien ni personne. Il a porté la main à son cœur et il m'a regardé comme s'il était le caissier d'une banque et qu'il me suppliait de ne pas le tuer. Mais j'ai seulement croisé les bras sur ma poitrine et je me sentais comme un peuple qui a le droit sacré de disposer de lui-même.

—Mon petit Momo, mon petit Momo...

—Il y a pas de petit Momo. C'est oui ou c'est merde?

236

—Je n'ai pas le droit de faire ça...

—Vous voulez pas l'avorter?

—Ce n'est pas possible, l'euthanasie est sévèrement punie...

Il me faisait marrer. Moi je voudrais bien savoir qu'est-ce qui n'est pas sévèrement puni, surtout quand il n'y a rien à punir.

—Il faut la mettre à l'hôpital, c'est une chose humanitaire....

—Est-ce qu'ils me prendront à l'hôpital avec elle?

Ça l'a un peu rassuré et il a même souri.

—Tu es un bon petit, Momo. Non, mais tu pourras lui faire des visites. Seulement, bientôt, elle ne te reconnaîtra plus...

Il a essayé de parler d'autre chose.

—Et à propos, qu'est-ce que tu vas devenir, Momo? Tu ne peux pas vivre seul.

—Vous en faites pas pour moi. Je connais des tas de putes, à Pigalle. J'ai déjà reçu plusieurs propositions.

Le docteur Katz a ouvert la bouche, il m'a regardé, il a avalé et puis il a soupiré, comme ils le font tous. Moi je réfléchissais. Il fallait gagner du temps, c'est toujours la chose à faire.

—Écoutez, docteur Katz, n'appellez pas l'hôpital. Donnez-moi encore quelques jours. Peut-être qu'elle va mourir toute seule. Et puis, il faut que je m'arrange. Sans ça, ils vont me verser à l'Assistance.

Il a soupiré encore. Ce mec-là, chaque fois qu'il

237

respirait, c'était pour soupirer. J'en avais ma claque des mecs qui soupirent.

Il m'a regardé, mais autrement.

—Tu n'as jamais été un enfant comme les autres, Momo. Et tu ne seras jamais un homme comme les autres, j'ai toujours su ça.

—Merci, docteur Katz. C'est gentil de me dire ça.

—Je le pense vraiment. Tu seras toujours très différent.

J'ai réfléchi un moment.

—C'est peut-être parce que j'ai eu un père psychiatrique.

Le docteur Katz parut malade, tellement il avait l'air pas bien.

—Pas du tout, Momo. Ce n'est pas du tout ce que j'ai voulu dire. Tu es encore trop jeune pour comprendre, mais...

—On est jamais trop jeune pour rien, docteur, croyez-en ma vieille expérience.

Il parut étonné.

—Où as-tu appris cette expression?

—C'est mon ami Monsieur Hamil qui dit toujours ça.

—Ah bon. Tu es un garçon très intelligent, très sensible, trop sensible même. J'ai souvent dit à Madame Rosa que tu ne seras jamais comme tout le monde. Quelquefois, ça fait des grands poètes, des écrivains, et quelquefois...

Il soupira.

—...et quelquefois, des révoltés. Mais rassure-toi,

238

cela ne veut pas dire du tout que tu ne seras pas normal.

—J'espère bien que je ne serai jamais normal, docteur Katz, il n'y a que les salauds qui sont toujours normaux.

—Normaux.

—Je ferai tout pour ne pas être normal, docteur...

Il s'est encore levé et j'ai pensé que c'était le moment de lui demander quelque chose, car ça commençait à me turlupiner sérieusement.

—Dites-moi, docteur, vous êtes sûr que j'ai quatorze ans? J'en ai pas vingt, trente ou quelque chose d'encore plus? D'abord on me dit dix, puis quatorze. J'aurais pas des fois beaucoup mieux? Je suis pas un nain, putain de nom? J'ai aucune envie d'être un nain, docteur, même s'ils sont normaux et différents.

Le docteur Katz sourit dans sa barbe et il était heureux de m'annoncer enfin une vraie bonne nouvelle.

—Non, tu n'es pas un nain, Momo, je t'en donne ma parole médicale. Tu as quatorze ans, mais Madame Rosa voulait te garder le plus longtemps possible, elle avait peur que tu la quittes, alors elle t'a fait croire que tu n'en avais que dix. J'aurais peut-être dû te le dire un peu plus tôt, mais...

Il sourit et ça l'a rendu encore plus triste.

—...mais comme c'était une belle histoire d'amour, je n'ai rien dit. Pour Madame Rosa, je

239

veux bien attendre encore quelques jours, mais je pense qu'il est indispensable de la mettre à l'hôpital. Nous n'avons pas le droit d'abrégé ses souffrances, comme je te l'ai expliqué. En attendant, faites-lui faire un peu d'exercice, mettez-la debout, remuez-la, faites-lui faire des petites promenades dans la chambre, parce que sans ça elle va pourrir partout et elle va faire des abcès. Il faut la remuer un peu. Deux jours ou trois, mais pas plus...

J'ai appelé un des frères Zaoum qui l'a descendu sur ses épaules.

Le docteur Katz vit encore et un jour j'irai le voir.

240

## XXVII

Je suis resté un moment assis seul dans l'escalier pour avoir la paix. J'étais quand même heureux de savoir que je n'étais pas un nain, c'était déjà quelque chose. J'ai vu une fois la photo d'un monsieur qui est cul-de-jatte et qui vit sans bras ni jambes. J'y pense souvent pour me sentir mieux que lui, ça me donne le plaisir d'avoir des bras et des jambes. Ensuite j'ai pensé aux exercices qu'il fallait faire à Madame Rosa pour la remuer un peu et je suis allé chercher Monsieur Waloumba pour m'aider mais il était à son travail dans les ordures. Je suis resté toute la journée avec Madame Rosa qui a fait les cartes pour lire son avenir. Lorsque Monsieur Waloumba est revenu de son boulot, il est monté avec ses copains, ils ont pris Madame Rosa et ils lui ont fait faire un peu d'exercice. Ils l'ont d'abord promenée dans la chambre car ses jambes pouvaient encore servir, et après ils l'ont couchée sur une couverture et ils l'ont balancée

241

un peu pour la remuer à l'intérieur. Ils se sont même marrés à la fin parce que ça leur faisait un effet désopilant de voir Madame Rosa comme une grande poupée et on avait l'air de jouer à quelque chose. Ça lui a fait le plus grand bien et elle a même eu un mot gentil pour chacun. Après on l'a couchée, on l'a nourrie et elle a demandé son miroir. Quand elle s'est vue dans le miroir, elle s'est souri et elle a arrangé un peu les trente-cinq cheveux qui lui restaient. Nous l'avons tous félicitée pour sa bonne mine. Elle s'est maquillée, elle avait encore sa féminité, on peut très bien être moche et essayer d'arranger ça pour le mieux. C'est dommage que Madame Rosa n'était pas belle car elle était douée pour ça et aurait fait une très jolie femme. Elle se souriait dans le miroir et on était tous très contents qu'elle n'était pas dégoûtée.

Après, les frères de Monsieur Waloumba lui ont fait du riz aux piments, ils disaient qu'il fallait bien la pimenter pour que son sang coure plus vite. Madame Lola est arrivée là-dessus et c'était toujours comme si le soleil entrait, ce Sénégalais. La seule chose qui me rend triste avec Madame Lola, c'est quand elle rêve d'aller tout se faire couper devant pour être femme à part entière, comme elle dit. Je trouve que c'est des extrémités et j'ai toujours peur qu'elle se fasse mal.

Madame Lola a offert une de ses robes à la Juive car elle savait combien le moral c'est important chez les femmes. Elle a aussi apporté

242

du champagne et il n'y a rien de mieux. Elle a versé du parfum sur Madame Rosa qui en avait besoin de plus en plus car elle avait du mal à contrôler ses ouvertures. Madame Lola est d'un naturel gai parce qu'elle a été bénie par le soleil d'Afrique dans ce sens et c'était un plaisir de la voir assise là, les jambes croisées, sur le lit, vêtue avec la dernière élégance. Madame Lola est très belle pour un homme sauf sa voix qui date du temps où elle était champion de boxe poids lourds, et elle n'y pouvait rien car les voix sont en rapport avec les couilles et c'était la grande tristesse de sa vie. J'avais Arthur le parapluie avec moi, je ne voulais pas m'en séparer brutalement malgré les quatre ans que j'avais pris en une fois. J'avais le droit de m'habituer, car

les autres mettent beaucoup plus de temps à vieillir de plusieurs années et il ne fallait pas me presser.

Madame Rosa reprenait si vite du poil de la bête qu'elle a pu se lever et même marcher toute seule, c'était la récession et l'espoir. Quand Madame Lola est partie au boulot avec son sac à main, nous avons fait dînette et Madame Rosa a dégusté le poulet que Monsieur Djamaïli, l'épicier bien connu, lui a fait porter. Monsieur Djamaïli lui-même était décédé mais ils avaient eu de bons rapports de leur vivant et sa famille avait repris l'affaire. Après, elle a bu un peu de thé avec de la confiture et pris un air songeur et j'ai eu peur, j'ai cru que c'était une nouvelle

243

attaque d'imbécillité. Mais on l'avait tellement secouée dans la journée que son sang assumait son service et arrivait à la tête comme prévu.

—Momo, dis-moi toute la vérité.

—Madame Rosa, toute la vérité, je ne la connais pas, je sais même pas qui la connaît.

—Qu'est-ce qu'il t'a dit, le docteur Katz?

—Il a dit qu'il faut vous mettre à l'hôpital et que là-bas ils vont s'occuper de vous pour vous empêcher de mourir. Vous pouvez vivre encore longtemps.

J'avais le cœur serré de lui dire des choses pareilles et j'ai même essayé de sourire, comme si c'était une bonne nouvelle que je lui annonçais.

—Comment ça s'appelle chez eux, cette maladie que j'ai?

J'avalai ma salive.

—C'est pas le cancer, Madame Rosa, je vous le jure.

—Momo, comment ça s'appelle chez les médecins?

—On peut vivre comme ça pendant longtemps.

—Comment, comme ça?

Je me taisais.

—Momo, tu ne vas pas me mentir? Je suis une vieille Juive, on m'a tout fait qu'on peut faire à un homme...

Elle disait *mensch* et en juif c'est pareil pour homme ou femme.

—Je veux savoir. Il y a des choses qu'on n'a

244

pas le droit de faire à un *mensch*. Je sais qu'il y a des jours que je n'ai plus ma tête à moi.

—C'est rien, Madame Rosa, on peut très bien vivre comme ça.

—Comment, comme ça?

J'ai pas pu tenir. J'avais des larmes qui m'étouffaient à l'intérieur. Je me suis jeté vers elle, elle m'a pris dans ses bras et j'ai gueulé:

—Comme un légume, Madame Rosa, comme un légume! Ils veulent vous faire vivre comme un légume!

Elle n'a rien dit. Elle a seulement transpiré un peu.

—Quand est-ce qu'ils vont venir me chercher?

—Je ne sais pas, dans un jour ou deux, le docteur Katz vous aime bien, Madame Rosa. Il m'a dit qu'il nous séparera seulement le couteau sur la gorge.

—Je n'irai pas, dit Madame Rosa.

—Je ne sais plus quoi faire, Madame Rosa. C'est tout des salauds. Ils ne veulent pas vous avorter. Elle paraissait très calme. Elle a seulement demandé à se laver parce qu'elle avait pissé sous elle.

Je trouve qu'elle était très belle, maintenant que j'y pense. Ça dépend comment on pense à quelqu'un.

—C'est la Gestapo, dit-elle.

Et puis elle n'a plus rien dit.

245

La nuit j'ai eu froid, je me suis levé et je suis allé lui mettre une deuxième couverture.

Je me suis réveillé content le lendemain. Lorsque je me réveille je pense d'abord à rien et j'ai ainsi du bon temps. Madame Rosa était vivante et elle m'a même fait un beau sourire pour montrer que tout allait bien, elle avait seulement mal au foie qui chez elle était hépatique et au rein gauche que le docteur Katz voyait d'un très mauvais oeil, elle avait aussi d'autres détails qui ne marchaient pas mais ce n'est pas à moi de vous dire ce que c'était, je n'y connais rien. Il y avait du soleil dehors et j'en ai profité pour tirer les rideaux, mais elle n'a pas aimé ça parce qu'avec la lumière, elle se voyait trop et ça lui faisait de la peine. Elle a pris le miroir et elle a dit seulement:

—Qu'est-ce que je suis devenue moche, Momo.

Je me suis mis en colère, parce qu'on n'a pas le droit de dire du mal d'une femme qui est vieille et malade. Je trouve qu'on ne peut pas juger tout d'un même oeil, comme les hippopotames ou les tortues qui ne sont pas comme tout le monde.

Elle a fermé les yeux et elle a eu des larmes qui ont coulé mais je ne sais pas si c'était parce qu'elle pleurait ou si c'étaient les muscles qui se relâchaient.

—Je suis monstrueuse, je le sais très bien.

—Madame Rosa, c'est seulement parce que vous ressemblez pas aux autres.

246

Elle m'a regardé.

—Quand est-ce qu'ils viennent me chercher?

—Le docteur Katz...

—Je ne veux pas entendre parler du docteur Katz. C'est un brave homme mais il ne connaît pas les femmes. J'ai été belle, Momo. J'avais la meilleure clientèle, rue de Provence. Combien il nous reste d'argent?

—Madame Lola m'a laissé cent francs. Elle nous en donnera encore. Elle se défend très bien.

—Moi j'aurais jamais travaillé au bois de Boulogne. Il n'y a rien pour se laver. Aux Halles, on avait des hôtels de bonne catégorie, avec l'hygiène. Et au bois de Boulogne, c'est même dangereux, à cause des maniaques.

—Les maniaques, Madame Lola leur casse leur gueule, vous savez bien qu'elle a été champion de boxe.

—C'est une sainte. Je ne sais pas ce qu'on serait devenu sans elle.

Après elle a voulu réciter une prière juive comme sa mère lui avait appris. J'ai eu très peur, je croyais qu'elle retombait en enfance mais j'ai pas voulu la contrarier. Seulement, elle n'arrivait pas à se rappeler les paroles à cause du mou dans sa tête.

Elle avait appris la prière à Moïse et je l'avais apprise aussi parce que ça me faisait chier quand ils se faisaient des trucs à part. J'ai récité:

—*Shma israël adenoï eloheïnou adenoï ekhot bouroukh shein kweit malhoussé loëilem boët...*

Elle a répété ça avec moi et après je suis allé

247

aux W.-C. et j'ai craché tfou tfou tfou comme font les Juifs parce que ce n'était pas ma religion. Elle m'a demandé à s'habiller mais je ne pouvais pas l'aider tout seul et je suis allé au foyer noir où j'ai trouvé Monsieur Waloumba, Monsieur Sokoro, Monsieur Tané et d'autres dont je ne peux pas vous dire les noms car ils sont tous gentils là-bas.

248



## XXVIII

Dès qu'on est remonté, j'ai tout de suite vu que Madame Rosa était de nouveau imbécile, elle avait des yeux de merlan frit et la bouche ouverte qui salivait, comme j'ai déjà eu l'honneur et comme je ne tiens pas à y revenir. Je me suis tout de suite rappelé ce que le docteur Katz m'avait dit au sujet des exercices qu'il fallait faire à Madame Rosa pour la remuer et pour que son sang se précipite dans tous les endroits où on a besoin de lui. On a vite couché Madame Rosa sur une couverture et les frères de Monsieur Waloumba l'ont soulevée avec leur force proverbiale et ils se sont mis à l'agiter mais à ce moment le docteur Katz est arrivé sur le dos de Monsieur Zaoum l'aîné, avec ses instruments de médecine dans une petite valise. Il s'est mis dans tous ses états avant même de descendre du dos de Monsieur Zaoum l'aîné car ce n'était pas du tout ce qu'il avait voulu dire. J'ai jamais vu le docteur Katz aussi furieux et il a même dû s'asseoir et se

249

tenir le coeur car tous ces Juifs ici sont malades, ils sont venus à Belleville il y a très longtemps d'Europe, ils sont vieux et fatigués et c'est pour ça qu'ils se sont arrêtés ici et n'ont pas pu aller plus loin. Il m'a engueulé quelque chose de terrible et nous a tous traités de sauvages ce qui a foutu en rogne Monsieur Waloumba qui lui a fait remarquer que c'étaient des propos. Le docteur Katz s'est excusé en disant qu'il n'était pas péjoratif, qu'il n'avait pas prescrit de jeter Madame Rosa en l'air comme une crêpe pour la remuer mais de la faire marcher ici et là à petits pas avec mille précautions. Monsieur Waloumba et ses compatriotes ont vite placé Madame Rosa dans son fauteuil car il fallait changer les draps, à cause de ses besoins naturels.

—Je vais téléphoner à l'hôpital, dit le docteur Katz définitivement. Je demande immédiatement une ambulance. Son état l'exige. Il lui faut des soins constants.

Je me suis mis à chialer mais je voyais bien que je parlais pour ne rien dire. Et c'est alors que j'ai eu une idée géniale car j'étais vraiment capable de tout.

—Docteur Katz, on ne peut pas la mettre à l'hôpital. Pas aujourd'hui. Aujourd'hui, elle a de la famille.

Il parut étonné.

—Comment, de la famille? Elle n'a personne au monde.

—Elle a de la famille en Israël et...

250

J'ai avalé ma salive.

—Ils arrivent aujourd'hui.

Le docteur Katz a observé une minute de silence à la mémoire d'Israël. Il n'en revenait pas.

—Ça, je ne savais pas, dit-il, et il avait maintenant du respect dans la voix, car pour les Juifs, Israël c'est quelque chose.

—Elle ne me l'a jamais dit...

Je reprenais de l'espoir. J'étais assis dans un coin avec mon pardessus et le parapluie Arthur, et j'ai pris son chapeau melon et je me le suis mis pour la baraka.

—Ils arrivent aujourd'hui pour la chercher. Ils vont l'emmener en Israël. C'est tout arrangé. Les Russes lui ont donné le visa.

Le docteur Katz était stupéfait.

—Comment, les Russes? Qu'est-ce que tu racontes?

Merde, je sentais bien que j'avais dit quelque chose de traviole et pourtant Madame Rosa m'avait souvent répété qu'il fallait un visa russe pour aller en Israël.

—Enfin, vous voyez ce que je veux dire.

—Tu confonds, mon petit Momo, mais je vois... Alors, ils viennent la chercher?

—Oui, ils ont appris qu'elle n'avait plus sa tête à elle, alors ils vont l'emmener vivre en Israël. Ils prennent l'avion demain.

Le docteur Katz était tout émerveillé, il se caressait la barbe, c'était la meilleure idée que

251

j'aie jamais eue. C'était la première fois que j'avais vraiment quatre ans de plus.

—Ils sont très riches. Ils ont des magasins et ils sont motorisés. Ils...

Je me suis dit merde il ne faut pas en mettre trop.

—... Ils ont tout ce qu'il faut, quoi.

—Tss, tss, fit le docteur Katz en hochant la tête. C'est une bonne nouvelle. La pauvre femme a tellement souffert dans sa vie... Mais pourquoi ne lui ont-ils pas fait signe avant?

—Ils lui écrivaient de venir, mais Madame Rosa elle voulait pas m'abandonner. Madame Rosa et moi, on peut pas sans l'autre. C'est tout ce qu'on a au monde. Elle voulait pas me lâcher. Même maintenant, elle ne veut pas. Encore hier, j'ai dû la supplier. Madame Rosa, allez dans votre famille en Israël. Vous allez mourir tranquillement, ils vont s'occuper de vous, là-bas. Ici, vous êtes rien. Là-bas? vous êtes beaucoup plus.

Le docteur Katz me regardait la bouche ouverte d'étonnement. Il avait même de l'émotion dans les yeux qui s'étaient un peu mouillés.

—C'est la première fois qu'un Arabe envoie un Juif en Israël, dit-il, et il arrivait à peine à parler, parce qu'il avait un choc.

—Elle voulait pas y aller sans moi.

Le docteur Katz eut un air pensif.

—Et vous ne pouvez pas y aller tous les deux?

Ça m'a fait un coup. J'aurais donné n'importe quoi pour aller quelque part.

252

—Madame Rosa m'a dit qu'elle allait se renseigner là-bas...

J'avais presque plus de voix, tellement je ne savais plus quoi dire.

—Enfin, elle a accepté. Ils viennent aujourd'hui la chercher et demain, ils prennent l'avion.

—Et toi, mon petit Mohammed? Qu'est-ce que tu vas devenir?

—J'ai trouvé quelqu'un ici, en attendant de me faire venir.

—De... quoi?

J'ai plus rien dit. Je m'étais fourré dans le vrai merdier et je ne savais plus comment m'en sortir.

Monsieur Waloumba et tous les siens étaient très contents car ils voyaient bien que j'avais tout arrangé. Moi j'étais assis par terre avec mon parapluie Arthur et je ne savais plus où j'en étais. Je ne savais plus et je n'avais même pas envie de savoir.

Le docteur Katz s'est levé.

—Eh bien, c'est une bonne nouvelle. Madame Rosa peut encore vivre pas mal de temps, même si elle ne le saura plus vraiment. Elle évolue très rapidement. Mais elle aura des moments de conscience et elle sera heureuse de regarder autour d'elle et

de voir qu'elle est chez elle. Dis à sa famille de passer me voir, je ne bouge plus, tu sais.

Il me posa la main sur la tête. C'est dingue ce qu'il y a comme personnes qui me mettent la main sur la tête. Ça leur fait du bien.

253

—Si Madame Rosa reprend conscience avant son départ, tu lui diras que je la félicite.

—C'est ça, je lui dirai *mazltov*.

Le docteur Katz me regarda avec fierté.

—Tu dois être le seul Arabe au monde à parler yiddish, mon petit Momo.

—*Oui, mittornischt zorgen.*

Au cas où vous sauriez pas le juif, chez eux ça veut dire: on peut pas se plaindre.

—N'oublie pas de dire à Madame Rosa combien je suis heureux pour elle, répéta le docteur Katz et c'est la dernière fois que je vous parle de lui parce que c'est la vie.

Monsieur Zaoum l'aîné l'attendait poliment à la porte pour le descendre. Monsieur Waloumba et ses tribuns ont couché Madame Rosa sur son lit bien propre et ils sont partis aussi. Moi, j'étais là avec mon parapluie Arthur et mon pardessus et je regardais Madame Rosa couchée sur le dos comme une grosse tortue qui était pas faite pour ça.

—Momo...

J'ai même pas levé la tête.

—Oui, Madame Rosa.

—J'ai tout entendu.

—Je sais, j'ai bien vu quand vous avez regardé.

—Alors, je vais partir en Israël?

Je disais rien. Je baissais la tête pour ne pas la voir car chaque fois qu'on se regardait on se faisait mal.

254

—Tu as bien fait, mon petit Momo. Tu vas m'aider.

Bien sûr que je vais vous aider, Madame Rosa, mais encore pas tout de suite.

J'ai même chialé un peu.

255

## XXIX

Elle a eu une bonne journée et elle a bien dormi mais le lendemain soir ça s'est gâté encore plus quand le gérant est venu parce qu'on n'avait pas payé le loyer depuis des mois. Il nous a dit que c'était honteux de garder en appartement une vieille femme malade avec personne pour s'en occuper et qu'il fallait la mettre dans un asile pour raisons humanitaires. C'était un gros chauve avec des yeux comme des cafards et il est parti en disant qu'il allait téléphoner à l'hôpital de la Pitié pour Madame Rosa et à l'Assistance publique pour moi. Il avait aussi des grosses moustaches qui remuaient. J'ai dégringolé l'escalier et j'ai rattrapé le gérant alors qu'il était déjà dans le café de Monsieur Driss pour téléphoner. Je lui ai dit que la famille de Madame Rosa allait arriver le lendemain pour l'emmener en Israël et que j'allais partir avec elle. Il pourra récupérer l'appartement. J'ai eu une idée géniale et je lui ai dit que la famille de Madame Rosa allait lui

256

payer les trois mois de loyer qu'on lui devait, alors que l'hôpital n'allait rien payer du tout. Je vous jure que les quatre ans que j'avais récupérés ça faisait une différence et maintenant je m'habituais très vite à penser comme il faut. Je lui ai même fait remarquer que s'il mettait Madame Rosa à l'hôpital et moi à l'Assistance il allait avoir tous les Juifs et tous les Arabes de Belleville sur le dos, parce qu'il nous a empêchés de retourner dans la terre de nos ancêtres. Je lui ai mis tout le paquet en lui promettant qu'il allait se retrouver avec ses *khlaoui* dans la bouche parce que c'est ce que les terroristes juifs font toujours et qu'il n'y a pas plus terrible, sauf mes frères arabes qui luttent pour disposer d'eux-mêmes et rentrer chez eux et qu'avec Madame Rosa et moi il allait avoir ensemble les terroristes juifs et les terroristes arabes sur le dos et qu'il pouvait compter ses couilles. Tout le monde nous regardait et j'étais très content de moi, j'avais vraiment ma forme olympique. J'avais envie de le tuer ce type-là, c'était le désespoir et personne ne m'avait vu comme ça au café. Monsieur Driss écoutait et il a conseillé au gérant de ne pas se mêler des histoires entre Juifs et Arabes car ça pouvait lui coûter cher. Monsieur Driss est tunisien mais ils ont des Arabes là-bas aussi. Le gérant était devenu tout pâle et il nous a dit qu'il ne savait pas qu'on allait rentrer chez nous et qu'il était le premier à se réjouir. Il m'a même demandé si je voulais boire quelque chose.

257

C'était la première fois qu'on m'offrait à boire comme un homme. J'ai commandé un Coka, je leur ai dit salut et je suis remonté au sixième. Il n'y avait plus de temps à perdre.

258

## XXX

J'ai trouvé Madame Rosa dans son état d'habitude, mais je voyais bien qu'elle avait peur et c'est signe d'intelligence. Elle a même prononcé mon nom, comme si elle m'appelait au secours.

—Je suis là, Madame Rosa, je suis là...

Elle essayait de dire quelque chose et ses lèvres bougeaient, sa tête tremblait et elle faisait des efforts pour être une personne humaine. Mais tout ce que ça donnait, c'est que ses yeux devenaient de plus en plus grands et elle restait la bouche ouverte, les mains posées sur les bras du fauteuil à regarder devant elle comme si elle entendait déjà la sonnette...

—Momo...

—Soyez tranquille, Madame Rosa, je vous laisserai pas devenir champion du monde des légumes dans un hôpital...

Je ne sais pas si je vous ai fait savoir que Madame Rosa avait toujours le portrait de Monsieur Hitler sous son lit et quand ça allait très

259

mal, elle le sortait, elle le regardait et ça allait tout de suite mieux. J'ai pris le portrait sous le lit et je l'ai placé sous le nez de Madame Rosa.

—Madame Rosa, Madame Rosa, regardez qui est là...

J'ai dû la secouer. Elle a soupiré un peu, elle a vu le visage de Monsieur Hitler devant elle et elle l'a reconnu tout de suite, elle a même poussé un hurlement, ça l'a réanimée tout à fait et elle a essayé de se lever.

—Dépêchez-vous, Madame Rosa, vite, il faut partir...

—Ils arrivent?

—Pas encore, mais il faut partir d'ici. On va aller en Israël, vous vous souvenez?

Elle commençait à fonctionner, parce que chez les vieux, c'est toujours les souvenirs qui sont les plus forts.

—Aide-moi, Momo...

—Doucement, Madame Rosa, on a le temps, ils ont pas encore téléphoné, mais on peut plus rester ici...

J'ai eu du mal à l'habiller et par-dessus le marché, elle a voulu se faire belle et j'ai dû lui tenir le miroir pendant qu'elle se maquillait. Je ne voyais pas du tout pourquoi elle voulait mettre ce qu'elle avait de mieux, mais la féminité, on peut pas discuter avec ça. Elle avait tout un tas de frusques dans son placard, qui ne ressemblaient à rien de connu, elle les achetait aux Puces quand elle avait du pognon, pas pour

260

les mettre mais pour rêver dessus. La seule chose dans laquelle elle pouvait entrer tout entière c'était son kimono modèle japonais avec des oiseaux, des fleurs et le soleil qui se levait. Il était rouge et orange. Elle a aussi mis sa perruque et elle a encore voulu se regarder dans la glace de l'armoire mais je ne l'ai pas laissée faire, ça valait mieux.

Il était déjà onze heures du soir quand on a pu prendre l'escalier. Jamais j'aurais cru qu'elle allait y arriver. Je ne savais pas combien Madame Rosa avait encore de

force en elle pour aller mourir dans son trou juif. Son trou juif, je n'y ai jamais cru. J'avais jamais compris pourquoi elle l'avait aménagé et pourquoi elle y descendait de temps en temps, s'asseyait, regardait autour d'elle et respirait. Maintenant, je comprenais. J'avais pas encore assez vécu pour avoir assez d'expérience et même aujourd'hui que je vous parle, je sais qu'on a beau en baver, il vous reste toujours quelque chose à apprendre.

La minuterie ne marchait pas bien et s'éteignait tout le temps. Au quatrième étage, on a fait du bruit et Monsieur Zidi, qui nous vient d'Oujda, est sorti pour voir. Quand il a aperçu Madame Rosa, il est resté la bouche ouverte comme s'il n'avait jamais vu un kimono modèle japonais et il a vite refermé la porte. Au troisième, on a croisé Monsieur Mimoûn qui vend des cacahuètes et des marrons à Montmartre et qui

261

va bientôt rentrer au Maroc fortune faite. Il s'est arrêté, il a levé les yeux et il a demandé:

—Qu'est-ce que c'est, mon Dieu?

—C'est Madame Rosa qui se rend en Israël.

Il a réfléchi, et puis il a réfléchi encore et il a voulu savoir, d'une voix encore effrayée:

—Pourquoi ils l'ont habillée comme ça?

—Je ne sais pas, Monsieur Mimoûn, je ne suis pas juif.

Monsieur Mimoûn a avalé de l'air.

—Je connais les Juifs. Ils s'habillent pas comme ça. Personne ne s'habille comme ça. C'est pas possible.

Il a pris son mouchoir, il s'est essuyé le front et puis il a aidé Madame Rosa à descendre, parce qu'il voyait bien que c'était trop pour un seul homme. En bas, il a voulu savoir où étaient ses bagages et si elle n'allait pas prendre froid en attendant le taxi et il s'est même fâché et a commencé à gueuler qu'on n'avait pas le droit d'envoyer une femme chez les Juifs dans un état pareil. Je lui ai dit de monter au sixième et de parler à la famille de Madame Rosa qui s'occupait des bagages et il est parti en disant que la dernière chose qu'il voulait c'était de s'occuper d'envoyer des Juifs en Israël. On est resté seuls en bas et il fallait se dépêcher car il y avait encore un demi-étage à descendre jusqu'à la cave.

Quand on y est arrivé, Madame Rosa s'est écroulée dans le fauteuil et j'ai cru qu'elle allait mourir. Elle avait fermé les yeux et n'avait plus

262

assez de respiration pour soulever sa poitrine. J'ai allumé les bougies, je me suis assis par terre à côté d'elle et je lui ai tenu la main. Ça l'a améliorée un peu, elle a ouvert les yeux, elle a regardé autour d'elle et elle a dit:

—Je savais bien que j'allais en avoir besoin, un jour, Momo. Maintenant, je vais mourir tranquille.

Elle m'a même souri.

—Je ne vais pas battre le record du monde des légumes.

—*Inch'Allah.*

—*Oui, inch'Allah, Momo. Tu es un bon petit. On a toujours été bien ensemble.*

—C'est ça, Madame Rosa, et c'est quand même mieux que personne.

—Maintenant, fais-moi dire ma prière, Momo. Je pourrai peut-être plus jamais.

—*Shma Israël adenoï...*

Elle a tout répété avec moi jusqu'à *loëilem boët* et elle a paru contente. Elle a eu encore une bonne heure mais après elle s'est encore détériorée. La nuit elle marmonnait en polonais à cause de son enfance là-bas et elle s'est mise à répéter le nom d'un mec qui s'appelait Blumentag et qu'elle avait peut-être connu comme proxynète quand elle était femme. Je sais maintenant que ça se dit proxénète mais j'ai pris l'habitude. Après elle a plus rien dit du tout et elle est restée là avec un air vide à regarder le mur en face et à chier et pisser sous elle.

263

Moi il y a une chose que je vais vous dire: ça devrait pas exister. Je le dis comme je le pense. Je comprendrai jamais pourquoi l'avortement, c'est seulement autorisé pour les jeunes et pas pour les vieux. Moi je trouve que le type en Amérique qui a battu le record du monde comme légume, c'est encore pire que Jésus parce qu'il est resté sur sa croix dix-sept ans et des poussières. Moi je trouve qu'il n'y a pas plus dégueulasse que d'enfoncer la vie de force dans la gorge des gens qui ne peuvent pas se défendre et qui ne veulent plus servir.

Il y avait beaucoup de bougies et j'en ai allumé un tas pour avoir moins noir. Elle a encore murmuré Blumentag, Blumentag deux fois et je commençais à en avoir marre, j'aurais bien voulu voir son Blumentag se donner autant de mal que moi pour elle. Et puis je me suis rappelé que *blumentag* ça veut dire jour des fleurs en juif et ça devait être encore un rêve de femme qu'elle faisait. La féminité, c'est plus fort que tout. Elle a dû aller à la campagne une fois, quand elle était jeune, peut-être avec un mec qu'elle aimait, et ça lui est resté.

—*Blumentag, Madame Rosa.*

Je l'ai laissée là et je suis remonté chercher mon parapluie Arthur parce que j'étais habitué. Je suis remonté encore une fois plus tard pour prendre le portrait de Monsieur Hitler, c'était la seule chose qui lui faisait encore de l'effet.

Je pensais que Madame Rosa n'allait pas rester longtemps dans son trou juif et que Dieu aura

264

pitié d'elle, car lorsqu'on est au bout des forces on a toutes sortes d'idées. Je regardais parfois son beau visage et puis je me suis rappelé que j'ai oublié son maquillage et tout ce qu'elle aimait pour être femme et je suis remonté une troisième fois, même que j'en avais marre, elle était vraiment exigeante, Madame Rosa.

J'ai mis le matelas à côté d'elle pour la compagnie mais j'ai pas pu fermer l'œil parce que j'avais peur des rats qui ont une réputation dans les caves, mais il n'y en avait pas. Je me suis endormi je ne sais pas quand et quand je me suis réveillé il n'y avait presque plus de bougies allumées. Madame Rosa avait les yeux ouverts mais lorsque je lui ai mis le portrait de Monsieur Hitler devant, ça ne l'a pas intéressée. C'était un miracle qu'on a pu descendre dans son état.

265

## XXXI

Quand je suis sorti, il était midi, je suis resté sur le trottoir et quand on me demandait comment allait Madame Rosa, je disais qu'elle était partie dans son foyer juif en Israël, sa famille était venue la chercher, elle avait là-bas le confort moderne et allait mourir beaucoup plus vite qu'ici où c'était pas une vie pour elle. Peut-être même qu'elle allait vivre un bout de temps encore et qu'elle me ferait venir parce que j'y avais droit, les Arabes y ont droit aussi. Tout le monde était heureux que la Juive avait trouvé la paix. Je suis allé au café de Monsieur Driss qui m'a fait manger à l'œil et je me suis assis en face de Monsieur Hamil qui était là près de la fenêtre, vêtu de son beau burnous gris et blanc. Il n'y voyait plus du tout comme j'ai eu l'honneur, mais quand je lui ai dit mon nom trois fois il s'est tout de suite rappelé.

—Ah mon petit Mohammed, oui, oui, je me souviens... Je le connais bien... Qu'est-ce qu'il est devenu?

266

—C'est moi, Monsieur Hamil.

—Ah bon, ah bon, excuse-moi, je n'ai plus mes yeux...

—Comment ça va, Monsieur Hamil?

—J'ai eu un bon couscous hier à manger et aujourd'hui à midi j'aurai du riz avec du bouillon. Ce soir, je ne sais pas encore ce que j'aurai à manger, je suis très curieux de le savoir.

Il gardait toujours sa main sur le Livre de Monsieur Victor Hugo et il regardait très loin, très loin au-delà, comme s'il cherchait ce qu'il aurait à dîner ce soir.

—Monsieur Hamil, est-ce qu'on peut vivre sans quelqu'un à aimer?

—J'aime beaucoup le couscous, mon petit Victor, mais pas tous les jours.

—Vous ne m'avez pas entendu, Monsieur Hamil. Vous m'avez dit quand j'étais petit qu'on ne peut pas vivre sans amour.

Son visage s'est éclairé de l'intérieur.

—Oui, oui, c'est vrai, j'ai aimé quelqu'un quand j'étais jeune, moi aussi. Oui, tu as raison, mon petit...

—Mohammed. C'est pas Victor.

—Oui, mon petit Mohammed. Quand j'étais jeune, j'ai aimé quelqu'un. J'ai aimé une femme. Elle s'appelait...

Il se tut et parut étonné.

—Je ne me souviens plus.

Je me suis levé et je suis retourné dans la cave.

267

Madame Rosa était dans son état d'habitude. Oui, d'hébétude, merci, je m'en souviendrai la prochaine fois. J'ai pris quatre ans d'un coup et c'est pas facile. Un jour, je parlerai sûrement comme tout le monde, c'est fait pour ça. Je ne me sentais pas bien et j'avais mal un peu partout. Je lui ai encore mis le portrait de Monsieur Hitler devant les yeux mais ça ne lui a rien fait du tout. Je pensais qu'elle pourrait vivre ainsi encore des années et je ne voulais pas lui faire ça, mais je n'avais pas le courage de l'avorter moi-même. Elle n'avait pas bonne mine même dans l'obscurité



et j'ai allumé toutes les bougies que je pouvais, pour la compagnie. J'ai pris son maquillage et je lui en ai mis sur les lèvres et les joues et je lui ai peint les sourcils comme elle l'aimait. Je lui ai peint les paupières en bleu et blanc et je lui ai collé des petites étoiles dessus comme elle le faisait elle-même. J'ai essayé de lui coller des faux cils mais ça tenait pas. Je voyais bien qu'elle ne respirait plus mais ça m'était égal, je l'aimais même sans respirer. Je me suis mis à côté d'elle sur le matelas avec mon parapluie Arthur et j'ai essayé de me sentir encore plus mal pour mourir tout à fait. Quand ça s'est éteint autour de moi, j'ai allumé encore des bougies et encore et encore. Ça s'est éteint comme ça plusieurs fois. Puis il y a eu le clown bleu qui est venu me voir malgré les quatre ans de plus que j'avais pris et il m'a mis son bras autour des épaules. J'avais mal partout et le clown jaune est venu aussi et j'ai

268

laissé tomber les quatre ans que j'avais gagnés, je m'en foutais. Parfois je me levais et j'allais mettre le portrait de Monsieur Hitler sous les yeux de Madame Rosa mais ça ne lui faisait rien, elle n'était plus avec nous. Je l'ai embrassée une ou deux fois mais ça sert à rien non plus. Son visage était froid. Elle était très belle avec son kimono artistique, sa perruque rousse et tout le maquillage que je lui avais mis sur la figure. Je lui en ai remis un peu ici et là parce que ça devenait un peu gris et bleu chez elle, chaque fois que je me réveillais. J'ai dormi sur le matelas à côté d'elle et j'avais peur d'aller dehors parce qu'il n'y avait personne. Je suis quand même monté chez Madame Lola car elle était quelqu'un de différent. Elle n'était pas là, ce n'était pas la bonne heure. J'avais peur de laisser Madame Rosa seule, elle pouvait se réveiller et croire qu'elle était morte en voyant partout le noir. Je suis redescendu et j'ai allumé une bougie mais pas trop parce que ça ne lui aurait pas plu d'être vue dans son état. J'ai dû encore la maquiller avec beaucoup de rouge et des jolies couleurs pour qu'elle se voie moins. J'ai dormi encore à côté d'elle et puis je suis remonté chez Madame Lola qui était comme rien et personne. Elle était en train de se raser, elle avait mis de la musique et des œufs au plat qui sentaient bon. Elle était à moitié nue et elle se frottait partout vigoureusement pour effacer les traces de son travail et quand elle était à poil avec son rasoir et sa

269

mousse à barbe, elle ressemblait à rien de connu et ça m'a fait du bien. Lorsqu'elle m'a ouvert la porte, elle est restée sans paroles tellement j'avais dû changer depuis quatre ans.

—Mon Dieu, Momo! Qu'est-ce qu'il y a, tu es malade?

—Je voulais vous dire adieu pour Madame Rosa.

—Ils l'ont emmenée à l'hôpital?

Je me suis assis parce que je n'avais plus la force. Je n'avais plus mangé depuis je ne sais quand pour faire la grève de la faim. Moi les lois de la nature, j'ai rien à en foutre. Je veux même pas les savoir.

—Non, pas à l'hôpital. Madame Rosa est dans son trou juif.

J'aurais pas dû dire ça, mais j'ai tout de suite vu que Madame Lola ne savait pas où c'était.

—Quoi?

—Elle est partie en Israël.

Madame Lola s'était tellement inattendue qu'elle en est restée la bouche ouverte au milieu de la mousse.

—Mais elle ne m'a jamais dit qu'elle allait partir!

—Ils sont venus la chercher en avion.

—Qui?

—La famille. Elle avait plein de famille là-bas. Ils sont venus la chercher en avion avec une voiture à sa disposition. Une Jaguar.

—Et elle t'a laissé seul?

270

—Je vais partir là-bas aussi, elle me fait venir.

Madame Lola m'a regardé encore et elle m'a touché le front.

—Mais tu as de la fièvre, Momo!

—Non, ça va aller.

—Tiens, viens manger avec moi, ça te fera du bien.

—Non, merci, je mange plus.

—Comment, tu ne manges plus? Qu'est-ce que tu racontes?

—Moi les lois de la nature j'ai rien à en foutre, Madame Lola.

Elle s'est mise à rire.

—Moi non plus.

—Moi les lois de la nature je les emmerde complètement, Madame Lola. Je leur crache dessus. Les lois de la nature, c'est des telles dégueulasses que ça devrait même pas être permis.

Je me suis levé. Elle avait un sein plus grand que l'autre parce qu'elle n'était pas naturelle. Je l'aimais bien, Madame Lola.

Elle m'a fait un beau sourire.

—Tu veux pas venir vivre avec moi, en attendant?

—Non, merci, Madame Lola.

Elle est venue s'accroupir à côté de moi et elle m'a pris le menton. Elle avait les bras tatoués.

—Tu peux rester ici. Je vais m'occuper de toi.

—Non, merci, Madame Lola. J'ai déjà quelqu'un.

271

Elle a soupiré et puis elle s'est levée et elle est allée fouiller dans son sac.

—Tiens, prends ça.

Elle m'a refilé trente sacs.

Je suis allé faire de l'eau au robinet parce que j'avais une soif de seigneur.

Je suis redescendu et je me suis enfermé avec Madame Rosa dans son trou juif. Mais j'ai pas pu tenir. Je lui ai versé dessus tout le parfum qui restait mais c'était pas possible. Je suis ressorti et je suis allé rue Coulé où j'ai acheté des couleurs à peindre et puis des bouteilles de parfum à la parfumerie bien connue de Monsieur Jacques qui est un hétérosexuel et qui me fait toujours des avances. Je ne voulais rien manger pour punir tout le monde mais c'était même plus la peine de leur adresser la parole et j'ai bouffé des saucisses dans une brasserie. Quand je suis rentré, Madame Rosa sentait encore plus fort, à cause des lois de la nature et je lui ai versé dessus une bouteille de parfum Samba qui était son préféré. Je lui ai peint

ensuite la figure avec toutes les couleurs que j'ai achetées pour qu'elle se voie moins. Elle avait toujours les yeux ouverts mais avec le rouge, le vert, le jaune et le bleu autour c'était moins terrible parce qu'elle n'avait plus rien de naturel. Après j'ai allumé sept bougies comme c'est toujours chez les Juifs et je me suis couché sur le matelas à côté d'elle. Ce n'est pas vrai que je suis resté trois semaines à côté du cadavre de ma mère adoptive parce que Madame

272

Rosa n'était pas ma mère adoptive. C'est pas vrai et j'aurais pas pu tenir, parce que je n'avais plus de parfum. Je suis sorti quatre fois pour acheter du parfum avec l'argent que Madame Lola m'a donné et j'en ai volé autant. Je lui ai tout versé dessus et je lui ai peint et repeint le visage avec toutes les couleurs que j'avais pour cacher les lois de la nature mais elle se gâtait terriblement de partout parce qu'il n'y a pas de pitié. Quand ils ont enfoncé la porte pour voir d'où ça venait et qu'ils m'ont vu couché à côté, ils se sont mis à gueuler au secours quelle horreur mais ils n'avaient pas pensé à gueuler avant parce que la vie n'a pas d'odeur. Ils m'ont transporté en ambulance où ils ont trouvé dans ma poche le bout de papier avec le nom et l'adresse. Ils vous ont appelés parce que vous avez le téléphone, ils avaient cru que vous étiez quelque chose pour moi. C'est comme ça que vous êtes tous arrivés et que vous m'avez pris chez vous à la campagne sans aucune obligation de ma part. Je pense que Monsieur Hamil avait raison quand il avait encore sa tête et qu'on ne peut pas vivre sans quelqu'un à aimer, mais je ne vous promets rien, il faut voir. Moi j'ai aimé Madame Rosa et je vais continuer à la voir. Mais je veux bien rester chez vous un bout de temps, puisque vos mêmes me le demandent. C'est Madame Nadine qui m'a montré comment on peut faire reculer le monde et je suis très intéressé et le souhaite de tout coeur. Le

273

docteur Ramon est même allé chercher mon parapluie Arthur, je me faisais du mauvais sang car personne n'en voudrait à cause de sa valeur sentimentale, il faut aimer.

274

Romain GARY (E. AJAR), 1997, *LA VIDA ANTE SÍ*, Barcelona, Galaxia Gutenberg, Trad. española de Ana M<sup>a</sup> de la Fuente.

## I

Lo primero que puedo decirles es que vivíamos en un sexto sin ascensor y que para la señora Rosa, con los kilos que llevaba encima y sólo dos piernas, aquello era toda una fuente de vida cotidiana, con todas las penas y los sinsabores. Así nos lo recordaba ella cuando no se quejaba de otra cosa, porque, además, era judía. Tampoco tenía buena salud, y otra cosa que puedo decirles es que era una mujer que merecía un ascensor.

La primera vez que vi a la señora Rosa tendría yo tres años. Antes de esa edad no se tiene memoria y se vive en la ignorancia. Yo dejé de ignorar a la edad de tres o cuatro años y a veces lo echo de menos.

Había en Belleville otros muchos judíos, árabes y negros, pero la señora Rosa tenía que subir los seis pisos ella sola. Decía que el día menos pensado se moriría en la escalera y todos los chiquillos se echaban a llorar, que es lo que se hace cuando se muere alguien. Unas veces allí éramos seis o siete y otras veces más.

Al principio, yo no sabía que la señora Rosa me cuidaba por un giro que recibía a final de mes. Cuando me enteré, tenía ya seis o siete años, y para mí saber que era de pago fue un golpe. Creía que la señora Rosa me quería desinteresadamente y que éramos algo el uno para el otro. Estuve llorando toda una noche. Fue mi primer desengaño.

Al verme tan triste, la señora Rosa me explicó que la familia no significa nada y que hasta los hay que se van de vacaciones dejando al perro atado a un árbol y que

21

cada año mueren tres mil perros privados del cariño de los suyos. Me sentó en su regazo y me juró que yo era para ella lo más valioso del mundo. Pero entonces me acordé del giro que llegaba todos los meses y me fui llorando.

Bajé al café del señor Driss y me senté delante del señor Hamil, que era vendedor ambulante de alfombras en Francia y había visto de todo. El señor Hamil tiene unos ojos muy bonitos que da gusto verlos. Cuando lo conocí, era ya muy viejo y después no ha hecho más que envejecer.

—¿Por qué sonrío siempre, señor Hamil?

—Para dar gracias a Dios todos los días por mi buena memoria, mi pequeño Momo.

Yo me llamo Mohamed, pero todos me llaman Momo, que es más de niño.

—Hace sesenta años, cuando era joven, conocí a una muchacha que me quería y a la que yo quería también. Aquello duró ocho meses, hasta que ella se mudó de casa y ahora, al cabo de sesenta años, todavía me acuerdo. Yo le decía: No te olvidaré nunca. Pasaban los años y no la olvidaba. A veces tenía miedo, porque aún me quedaba mucha vida por delante y ¿qué palabra podía darme a mí mismo yo, un pobre hombre, cuando es Dios quien tiene la goma de borrar? Pero ahora ya estoy tranquilo. No voy a olvidar a Djamila. Ya me queda poco tiempo, me moriré antes.

Pensé en la señora Rosa, dudé un momento y le pregunté:

—Señor Hamil, ¿se puede vivir sin amor?

Él no contestó y bebió un poco de té de menta, que

22

es bueno para la salud. Desde hacía una temporada, el señor Hamil llevaba siempre una chilaba gris para que, si le llegaba la hora, no le pillara en americana. Me miró y guardó silencio. Seguramente pensaba que yo todavía no era apto para menores y había cosas que no debía saber. Entonces tendría siete o tal vez ocho años, no puedo decírselo con exactitud, porque resulta que no tengo fecha, como verán cuando nos conozcamos mejor, si les parece a ustedes que vale la pena.

—Señor Hamil, ¿por qué no contesta?

—Eres muy joven y cuando se es tan joven es mejor no saber ciertas cosas.

—Señor Hamil, ¿se puede vivir sin amor?

—Sí — dijo él, bajando la cabeza como si le diera vergüenza.

Yo me eché a llorar.

Durante mucho tiempo, no supe que era árabe porque nadie me había insultado todavía. No me enteré hasta que fui a la escuela. Pero no me peleaba nunca con nadie porque cuando se pega a alguien se hace daño.

La señora Rosa había nacido en Polonia, como judía que era, pero se había buscado la vida muchos años en Marruecos y en Argelia y hablaba el árabe como usted y como yo. Por lo mismo, sabía también judío y muchas veces nos hablábamos en esa lengua. La mayoría de los vecinos de la casa eran negros. Hay tres casas de negros en la calle Bisson y otras dos en las que viven por tribus, como hacen en África. Los que más abundan son los sarakollé y luego vienen los toucouleurs, que no son pocos. Hay otras muchas tribus en la calle

23

Bisson, pero no tengo tiempo de nombrarlas a todas. El resto de la calle y del bulevar de Belleville es principalmente árabe y judío. Y así hasta la Goutte d'Or, donde empiezan los barrios franceses.

Al principio, yo no sabía que no tenía madre ni sabía que hiciera falta tener una. La señora Rosa evitaba hablarme de ello para no hacerme cavilar. No sé por qué nací ni qué pasó exactamente. Mi amigo el Mahoute, que tiene unos años más, me dijo que eso es por las condiciones de higiene. Él nació en la Alcazaba de Argel y no vino a Francia hasta después. En la Alcazaba no había higiene y él nació porque no tenían bidé, ni agua potable, ni nada. El Mahoute lo supo después, cuando su padre trató de justificarse y le juró que no había habido mala voluntad por parte de nadie. El Mahoute dice que ahora las mujeres que se buscan la vida tienen una píldora para la higiene, pero que él había nacido demasiado pronto.

A casa iban muchas madres una o dos veces a la semana, pero siempre era para ver a los otros. En casa de la señora Rosa casi todos éramos hijos de putas y cada vez que alguna se iba a provincias para buscarse la vida durante unos meses, pasaba a ver al crío antes y después. Y por eso empecé yo a andar a vueltas con mi madre. Me parecía que todos tenían madre menos yo. Y empecé a tener calambres de estómago y convulsiones para hacerla venir. En la acera de enfrente había un chico que tenía un balón, que me había dicho que cada vez que le dolía el vientre iba su madre a verlo. Yo tuve dolor de vientre, pero nada. Luego tuve convulsiones y tampoco. Hasta empecé a cagar por todo el piso para

llamar la atención. Nada. Mi madre no vino y la señora Rosa me llamó moro de mierda por primera vez, porque ella no era francesa. Yo le grité que quería ver a mi madre y seguí cagando por toda la casa durante unas semanas para vengarme. La señora Rosa acabó por decirme que si no paraba me llevaría a la Asistencia Pública y ahí tuve miedo, porque la Asistencia Pública es lo primero que se enseña a los niños. Seguí cagando por principio, pero no era vida. Entonces éramos siete los hijos de putas pensionistas en casa de la señora Rosa, y todos se pusieron a cagar a cuál mejor, porque no hay nadie más conformista que un crío, y pronto hubo tanta caca por todas partes que la mía no se notaba.

La señora Rosa estaba ya muy vieja y cansada aun sin esto y lo tomaba muy a mal, porque ya había sido perseguida por judía. Todos los días tenía que subir varias veces los seis pisos, con sus noventa y cinco kilos y sus dos pobres piernas, y cuando entraba en casa y olía la caca se dejaba caer en una butaca con todos los paquetes y se echaba a llorar. Y hay que comprenderla. Los franceses son cincuenta millones de habitantes y decía ella que si todos hubieran hecho como nosotros, ni los alemanes lo habrían resistido y se habrían largado. La señora Rosa conoció bien Alemania durante la guerra, pero había vuelto. Entraba, olía la caca y se ponía a gritar: « ¡Esto es Auschwitz! ¡Esto es Auschwitz! », porque la habían deportado a Auschwitz, por lo de los judíos. De todos modos, en lo del racismo era siempre muy correcta. Con nosotros vivía un tal Moisés al que ella llamaba a veces moro sucio,

pero a mí nunca. Todavía no me había dado cuenta de que, a pesar de su peso, aquella mujer tenía delicadeza. Al fin lo dejé, porque tampoco conseguía nada ni venía mi madre. Pero seguí teniendo calambres y convulsiones durante mucho tiempo y aún ahora me duele el vientre a veces. Después traté de llamar la atención de otro modo. Empecé a mangar del aparador de las tiendas, aquí un tomate y allí un melón. Siempre esperaba a que alguien mirase. Cuando salía el dueño y me daba un cachete, me ponía a berrear, pero, por lo menos, alguien se fijaba en mí.

Un día robé un huevo en una tienda. La dueña me vio. Yo prefería robar donde hubiera una mujer, pues lo único de lo que podía estar seguro era que mi madre era una mujer, ya que no puede ser de otro modo. Cogí el huevo y me lo metí en el bolsillo. La dueña de la tienda se me acercó. Yo estaba esperando el cachete para hacerme notar. Pero ella se agachó y me acarició la cabeza. Y hasta me dijo:

—¡Qué chico más guapo!

A1 principio, pensé que quería recuperar el huevo por la vía sentimental y yo lo apretaba con la mano en el fondo del bolsillo. No tenía más que darme un cachete, que es lo que hacen las madres cuando se ocupan de uno. Pero ella se levantó, se fue al mostrador y me dio otro huevo. Después me besó. Tuve un momento de esperanza que no puedo explicarles porque no es posible. Me quedé toda la mañana delante de la tienda, esperando. No sé lo que esperaba. De vez en cuando, la mujer me sonreía y yo seguía allí con el huevo en la mano. Tendría entonces unos seis años y me

figuraba que aquello era para toda la vida, cuando en realidad no era más que un huevo. Volví a casa y estuve todo el día con dolor de vientre. La señora Rosa había ido a la comisaría para dar un falso testimonio que le había pedido la señora Lola. La señora Lola era un *travesti* del cuarto piso, ex campeón de boxeo del Senegal antes de pasarse al otro bando; que ahora trabajaba en

el Bois de Boulogne y había noqueado a un cliente sádico que no podía figurarse con quién había dado. La señora Rosa tenía que declarar que aquella noche había estado en el cine con la señora Lola y que después las dos habían estado viendo la televisión. Más adelante hablaré de la señora Lola, que, desde luego, era una persona distinta de las demás, porque también las hay. Por eso la quería yo.

## II

Eso de los niños es muy contagioso. Donde hay uno, en seguida vienen más. En casa de la señora Rosa éramos entonces siete, dos sólo de día, que el señor Moussa, el basurero, traía a la hora de la basura, las seis de la mañana, porque le faltaba la mujer, que se le había muerto de no sé qué, y los recogía por la tarde para ocuparse de ellos. Estaban Moisés, más pequeño que yo, Banania, que siempre se reía porque había nacido de buen humor, y Michel, hijo de vietnamitas, al que la señora Rosa no iba a aguantar ni un día porque hacía más de un año que no le pagaban. La judía era buena persona, pero tenía sus límites. Lo que ocurría es que las mujeres que se buscan la vida tenían que ir lejos, a sitios donde pagaban bien y había más demanda, y dejaban al niño con la señora Rosa para no volver jamás. Se largaban y ahí queda eso. Son historias de chiquillos que no habían podido abortarse a tiempo y que no eran necesarios. La señora Rosa colocaba algunos en familias que se sentían solas y tenían necesidad de ellos, pero era difícil porque hay leyes. Cuando una mujer se ve obligada a buscarse la vida, no tiene derecho a la patria potestad, así lo exige la prostitución. Entonces tiene miedo de ser despojada y esconde al niño para que no se lo quite la Asistencia Pública y lo da a una persona conocida, de discreción asegurada. No podría decirles la cantidad de hijos de putas que vi pasar por casa de la señora Rosa, pero eran pocos los que estaban allí fijos, como yo. Los que se quedaron

29

más tiempo, después de mí, fueron Moisés, Banania, y el vietnamita, que finalmente fue recogido por el dueño de un restaurante de la calle de Monsieur le Prince y al que yo no reconocería si volviera a verle, del tiempo que hace.

Cuando empecé a reclamar a mi madre, la señora Rosa me llamó abusón y dijo que todos los árabes eran así, que les das la mano y quieren el brazo. Pero la señora Rosa tampoco era así, lo decía solamente a causa de los prejuicios, y yo sabía muy bien que era su preferido. Cuando yo empezaba a berrear, todos los demás berreaban conmigo y la señora Rosa se encontraba con siete críos que llamaban a gritos a su madre. Entonces le daban ataques de histeria, se arrancaba los pocos pelos que le quedaban y lloraba por nuestra ingratitud. Lloraba con la cara entre las manos, pero a nuestra edad no se tiene compasión. Hasta el yeso se caía de la pared, pero no porque la señora Rosa llorase. Eran sólo desperfectos materiales.

La señora Rosa tenía el pelo gris, que también se caía, seguramente de cansancio. Le daba mucho miedo quedarse calva, es algo terrible para una mujer que no tiene ya casi nada más. Tenía, eso sí, más nalgas y más pecho que nadie, y cuando se miraba al espejo se sonreía como si tratara de gustarse. El domingo se vestía de pies a cabeza, se ponía su peluca roja e iba a sentarse en la Plaza Beaulieu, donde se pasaba unas horas con elegancia. Se maquillaba varias veces al día, pero qué se le va a hacer. Con la peluca y el maquillaje se notaba menos y siempre tenía flores en casa, para alegrar un poco.

30

Cuando se hubo calmado, la señora Rosa me llevó al retrete y me llamó cabecilla y me dijo que a los cabecillas los llevaban a la cárcel. Me explicó que mi madre veía todo lo que yo hacía y que si quería reunirme con ella algún día debía llevar una vida limpia y honrada, nada de delincuencia juvenil. El retrete era muy pequeño y la señora Rosa no cabía toda allí dentro a



causa de su gordura y hasta parecía raro que hubiera sitio para una persona sola. Creo que allí dentro tenía que sentirse más sola todavía.

Cuando los giros dejaban de llegar para uno de nosotros, la señora Rosa no ponía en la calle al culpable. Éste era el caso del pequeño Banania. Su padre era desconocido y no podía reprochársele nada; la madre mandaba un poco de dinero cada seis meses y aún. La señora Rosa ponía como un trapo a Banania, pero él se quedaba tan fresco porque no tenía más que tres años y una sonrisa. Creo que de no ser por su sonrisa, la señora Rosa lo hubiera dado a la Asistencia, pero como no se podía dar lo uno sin lo otro, tenía que quedarse con los dos. Yo era el encargado de llevar a Banania a los hogares africanos de la calle Bisson para que viera negros. La señora Rosa insistía en ello.

—Es preciso que vea negros. De lo contrario, después no podrá relacionarse.

Yo cogía a Banania y lo llevaba a la casa de al lado. Allí era muy bien recibido, porque todos eran personas que tenían a la familia en África y un niño siempre hace pensar en otros niños. La señora Rosa no sabía si Banania, que se llamaba Turé, era maliano, senegalés, guineano o qué. Su madre trabajaba en la calle Saint

31

Denis antes de marcharse a una casa de Abidjan. En el oficio no hay manera de saber esas cosas.

Moisés era también muy mal pagador, pero aquí la señora Rosa no tenía por dónde salir, porque entre judíos no se puede amenazar con la Asistencia Pública. Mi giro de trescientos francos llegaba puntualmente cada primero de mes y yo era inatacable. A mí me parece que Moisés tenía madre, pero a ella le daba vergüenza porque sus padres no sabían nada y eran de buena familia y además Moisés era rubio, de ojos azules y sin la típica nariz, y eso eran signos inequívocos, no había más que mirarle para darse cuenta.

Mis trescientos francos mensuales a tocateja hacían que la señora Rosa me tuviera respeto. Yo iba a cumplir diez años y hasta empezaba a dar señales de precocidad, pues ya se sabe que los árabes son los primeros en soltarse. Sabía que representaba para ella algo sólido y que lo pensaría dos veces antes de coger al lobo por las orejas. Es lo que ocurrió en el retrete cuando tenía seis años. Me dirán que estoy mezclando las fechas, pero no es cierto, y cuando venga a cuento les explicaré cómo tuve de pronto una salida de viejo.

—Mira, Momo, tú eres el mayor y tienes que dar ejemplo. Deja ya de jorobar con tu mamá. Es una suerte que no conozcáis a vuestras mamás porque a vuestra edad todavía hay sensibilidad y ellas son unas putas de tomo y lomo. A veces le parece a una estar soñando. ¿Tú sabes lo que es una puta?

—Una persona que se busca la vida con el culo.

—Me pregunto de dónde sacas esas atrocidades, pero hay algo de verdad en eso.

32

—Señora Rosa, ¿usted también se buscaba la vida con el culo cuando era joven y bonita?

Ella sonrió. Le gustaba oír que había sido joven y bonita.

—Eres un buen chico, Momo, pero no enredes. Ayúdame. Yo estoy ya muy vieja y enferma. Desde que salí de Auschwitz no he tenido más que penas.

Estaba tan triste que ni siquiera se daba uno cuenta de lo fea que era. Le eché los brazos al cuello y la besé.

En la calle decían que era una mujer sin corazón, pero es que no había nadie que se ocupara de ella. Había resistido sin corazón durante sesenta y cinco años y era preciso perdonarle ciertas cosas.

Lloraba tanto que me dieron ganas de mear.

—Perdone, señora Rosa, tengo ganas de mear.

Después le dije:

—Señora Rosa, eso de mi madre ya sé que no puede ser, pero ¿no podría tener un perro en su lugar?

—¿Cómo? ¿Cómo? ¿Tú te has creído que aquí dentro hay sitio para un perro? ¿Y cómo iba a darle de comer? ¿Quién me mandaría giros?

Pero el día que llevé a casa un pequeño caniche gris todo rizado que había robado en la tienda de perros de la calle Calefeutre, no dijo nada. Entré en la tienda y pedí permiso para acariciar al caniche. La dueña, cuando la miré como yo sé, me puso el perro en los brazos. Yo lo cogí, lo acaricié y salí disparado como una flecha. Si hay algo que sé hacer es correr. Y es que sin esto no se puede nada en la vida.

### III

Aquel perro fue una verdadera desgracia para mí. Me puse a quererlo a más no poder. Y los demás también, menos Banania, al que tenía sin cuidado pues siempre estaba contento sin más ni más. Nunca he visto un negro contento con motivo. Yo iba siempre con el perro a cuestas y no acertaba a encontrarle un nombre. Cuando pensaba llamarle *Tarzán o Zorro* me parecía que tenía que haber algún otro nombre mejor esperando, un nombre que no tuviese nadie. Por fin me decidí por *Super*, pero con todas las reservas para cambiarlo si se me ocurría otro nombre mejor. Yo tenía grandes excedentes acumulados y se lo di todo a *Super*. No sé lo que hubiera hecho sin él, era verdaderamente urgente y puede que hubiera acabado en chirona. Cuando lo sacaba a la calle me sentía alguien, pues yo era todo lo que él tenía en el mundo. Tanto lo quería que lo di. Tenía unos nueve años y a esa edad ya se piensa, salvo quizá cuando uno es feliz. Hay que decir también, sin ánimo de ofender, que vivir en casa de la señora Rosa era triste, incluso estando acostumbrado. Así pues, cuando *Super* empezó a crecer para mí en el aspecto sentimental, quise darle una buena vida, que es lo que hubiera hecho para mí, de haber podido. Hay que tener presente que no era un cualquiera, sino un caniche. Aquella señora dijo que era un perrito muy mono y me preguntó si era mío y si se lo vendería. Yo andaba mal vestido, mi cara no es de por aquí, del país, y ella veía que el perro era otra cosa.

35

Le vendí a *Super* por quinientos francos y para él era realmente un cambio ventajoso. Le pedí quinientos francos a la buena mujer porque quería estar seguro de que contaba con medios. Acerté porque tenía hasta coche con chófer y en seguida metió dentro a *Super*, por si yo tenía padres que pudieran protestar. Y ahora, aunque no me crean, les diré que cogí los quinientos francos y los tiré a una alcantarilla. Después me senté en la acera y me puse a llorar como un borrego desesperado, apretándome los ojos con los puños, pero feliz. En casa de la señora Rosa no había seguridad, todos vivíamos pendientes de un hilo, con la vieja enferma, sin dinero y con la amenaza de la Asistencia Pública. No era vida para un perro.

Cuando volví a casa y le dije a la señora Rosa que había vendido a *Super* por quinientos francos y había tirado el dinero por la alcantarilla, se puso morada, me miró con horror y corrió a encerrarse en su cuarto dando dos vueltas de llave. Desde entonces, siempre se encerraba para dormir, por miedo a que yo le cortara el cuello. Los otros chiquillos armaron la gorda cuando lo supieron, y es que ellos no querían de verdad a *Super*, sino sólo para jugar.

Éramos un montón de chicos. Siete u ocho. Estaba Salima, a la que su madre consiguió salvar cuando los vecinos la denunciaron por puta callejera y le cayó una inspección de la Asistencia Social por indignidad. Tuvo que interrumpir al cliente y cogió a Salima, que estaba en la cocina, y la sacó por la ventana al patio. La chiquilla estuvo toda la noche escondida en un cubo de la basura. Llegó a casa de la señora Rosa por la mañana,

36

histérica y con la niña oliendo a diablos. Estaba también Antoine, de paso, que era un francés de verdad, el único, y todos le mirábamos mucho para ver cómo era. Pero no tenía más que dos años y no había mucho que ver. Y no me acuerdo quién más, pues siempre estaban cambiando, con las madres que venían a buscar a sus críos. La señora Rosa decía que las mujeres que se buscan la vida no tienen suficiente apoyo moral porque los proxenetas ya no saben ejercer su

oficio como es debido y ellas necesitan a sus hijos para tener una buena razón para vivir. Volvían cuando tenían un momento o cuando habían cogido una enfermedad y se iban al campo con el crío para aprovechar.

Nunca he comprendido por qué no se permite a las putas catalogadas educar a sus hijos; las otras no se molestarían. La señora Rosa pensaba que es por la importancia que en Francia se da al culo, más que en otros sitios. Aquí tiene unas proporciones que quien no lo haya visto no se lo puede imaginar. La señora Rosa decía que el culo es lo más importante que tienen en Francia, después de Luis XIV, y que por eso las prostitutas, como se las llama, son perseguidas, pues las mujeres decentes lo quieren todo para ellas solas. He visto llorar en casa a madres que habían sido denunciadas a la policía por tener un crío con aquel oficio y estaban muertas de miedo. La señora Rosa las tranquilizaba, les explicaba que tenía a un comisario de Policía que también era hijo de una puta que la protegía y que conocía a un judío que le hacía unos papeles falsos que nadie lo diría, de lo auténticos que eran. Al judío nunca lo vi, porque la señora Rosa lo tenía escondido. Se

37

habían conocido en un horno judío en Alemania en el que no fueron exterminados por equivocación y habían jurado que nunca más volverían a dejarse coger. El judío vivía en alguna parte, en uno de los barrios franceses, haciéndose papeles falsos como un loco. Gracias a él, la señora Rosa tenía unos documentos que decían que ella era otra persona, como todo el mundo. Decía que con aquello ni los israelíes hubieran podido probar nada contra ella. Desde luego, tranquila del todo no estaba, porque para eso hay que estar muerto. En la vida siempre se tiene pánico.

Como les decía, los chicos estuvieron berreando durante horas cuando yo di a *Super* para asegurar su porvenir porque en casa no tenía ninguno. Lloraron todos menos Banania, que, como siempre, estaba tan campante. Cuando les digo que aquel granuja no era de este mundo... Tenía ya cuatro años y todavía estaba contento. Lo primero que la señora Rosa hizo al día siguiente fue llevarme a casa del doctor Katz para ver si tenía algo malo.

Quería que me sacaran sangre por si estaba sifilítico, como árabe que era. Pero el doctor Katz se puso hecho una fiera y hasta le temblaba la barba, porque olvidaba decirles que tenía barba. Le gritó a la señora Rosa que era una no sé qué de una casa y que aquello eran cuentos de la China. Por lo visto, eso de los cuentos de la China viene de cuando los judíos del ramo de la confección no drogaban a las mujeres blancas para enviarlas a los burdeles y todo el mundo la tenía tomada con ellos. Siempre dan que hablar por nada.

Pero la señora Rosa seguía intranquila.

38

—¿Qué ha pasado exactamente?

—Que esta criatura ha cogido quinientos francos y los ha tirado a una alcantarilla.

—¿Es su primera crisis de violencia?

La señora Rosa me miraba sin contestar y yo estaba muy triste. Nunca me gustó hacer sufrir a la gente porque soy un filósofo. Detrás del doctor Katz, encima de una chimenea, había un barco de vela y, como me sentía muy desgraciado y quería irme lejos, muy lejos de allí y lejos de mí, subí a bordo, me puse a hacerlo volar y crucé océanos con mano firme. Creo que fue entonces, a bordo del velero del doctor Katz, la primera vez que me fui lejos. En realidad, no puedo decir

que antes de aquello yo fuera un niño. Y aun ahora, cuando quiero, puedo embarcarme en el velero del doctor Katz y marcharme solo muy lejos. Nunca se lo he dicho a nadie y siempre hago como que sigo aquí.

—Doctor, hágame el favor de mirar bien a esta criatura. Usted me ha prohibido las emociones fuertes por mi corazón y él va y vende lo que más quería en el mundo y tira quinientos francos a una alcantarilla. Esto no lo hacían ni en Auschwitz.

El doctor Katz era bien conocido de todos los judíos y árabes de la calle Bisson por su caridad cristiana y visitaba a todo el mundo de la mañana a la noche y hasta más tarde. Guardo de él muy buen recuerdo. Su casa era el único lugar en el que oía hablar de mí y en el que se me miraba como si fuera algo importante. Iba muchas veces yo solo, no porque estuviera enfermo, sino para sentarme en la sala de espera. Allí me pasaba un buen rato. Él veía que no había ido para nada y que

39

estaba ocupando una silla, cuando había tanta miseria en el mundo, pero siempre me sonreía muy cariñoso y no se enfadaba. Mirándolo, muchas veces pensé que si yo hubiera tenido un padre sería el doctor Katz el que habría escogido.

—Quería a ese perro a rabiar, dormía abrazado a él, ¿y qué es lo que hace? Va y lo vende y tira el dinero. Esta criatura no es como todo el mundo, doctor. Me da miedo que pueda haber casos de locura repentina en su familia.

—Puedo asegurarle que no pasará nada, absolutamente nada, señora Rosa.

Yo me eché a llorar. Sabía muy bien que no pasaría nada, pero era la primera vez que oía decirlo claramente.

—No hay motivo para llorar, Mohamed. Pero puedes llorar si eso te hace bien. ¿Llora mucho?

—Nunca. No llora nunca. Y, a pesar de todo, Dios sabe lo que me hace sufrir.

—Pues ya ve que esto va mejor —dijo el doctor—. Está llorando. Se desarrolla normalmente. Ha hecho usted muy bien en traérmelo, señora Rosa. Voy a recetarle un tranquilizante. A usted lo único que le pasa es que padece ansiedad.

—Para ocuparse de los niños hace falta mucha ansiedad, doctor. Si no, se convierten en unos granujas.

Al salir, íbamos cogidos de la mano. A la señora Rosa le gusta que la vean acompañada. Cuando tiene que salir, pasa mucho rato arreglándose. Y es que como ha sido mujer todavía le queda algo. Se maquilla mucho, pero a su edad ya no sirve de nada querer

40

disimular. Tiene cara de rana vieja y judía, con gafas y asma. Cuando sube la escalera con la compra, se para a cada momento y dice que cualquier día caerá muerta a mitad del camino, como si fuera tan importante acabar de subir los seis pisos.

41

## IV

En casa encontramos al señor N'Da Amédée, el chulo al que se llama también proxeneta. Si conocen ustedes el barrio sabrán que está lleno de autóctonos, todos venidos de África, como su nombre indica. Tienen varios hogares, llamados también tugurios, donde carecen de los productos de primera necesidad, como la higiene o la calefacción del municipio de París, que no llega hasta allí. Hay hogares de negros en los que viven ciento veinte, ocho en cada habitación y con un solo retrete abajo, y, claro, ellos se desperdigan por aquí y por allá porque hay cosas que no pueden esperar. Antes de nacer yo había barracas, pero Francia las mandó destruir para que no se vieran. La señora Rosa contaba que en Aubervilliers había un hogar en el que se asfixiaba a los senegaleses con estufas de carbón, metiéndolos a todos en una habitación con las ventanas cerradas y al día siguiente estaban todos muertos. Amanecían asfixiados por las malas influencias que salían de la estufa mientras ellos dormían el sueño de los justos. Iba muchas veces a verlos a la casa de al lado, en la calle Bisson, y siempre era bien recibido. Casi todos eran musulmanes como yo, pero no era por eso. Me parece que les gustaba ver a un crío de nueve años que aún no tenía ninguna idea en la cabeza. Los viejos siempre tienen ideas en la cabeza. Por ejemplo, no es verdad que todos los negros sean iguales.

La señora Sambor, que les hacía la comida, no se parecía en nada al señor Dia para el que estuviera acos-

43

tumbrado a la negrura. El señor Dia no hacía ninguna gracia. Tenía unos ojos que daban miedo. Siempre estaba leyendo. También tenía una navaja barbera así de larga que cuando se apretaba un chirimbolo no se cerraba. La usaba para afeitarse, pero ya ya. En el hogar eran cincuenta y todos le obedecían. Cuando no leía, hacía ejercicios por el suelo para ser el más fuerte. Era muy robusto, pero no le bastaba. Yo no comprendía por qué un señor tan fornido hacía tantos esfuerzos para serlo más todavía. Nunca se lo pregunté, pero me figuro que no debía sentirse lo bastante robusto para todo lo que quería hacer. A mí a veces también me dan ganas de reventar, de tan fuerte como me gustaría ser. Hay momentos en los que sueño con ser un pali y no tenerle miedo a nada ni a nadie. Me pasaba el día rondando por la comisaría de la calle Deudon, pero sin esperanza porque sabía que con nueve años no se puede, todavía es uno muy minoritario. Soñaba con ser poli porque los polis tienen la fuerza de seguridad. Yo creía que eso era lo más fuerte, no sabía que existieran comisarios de policía y pensaba que todo quedaba allí. Hasta mucho después no supe que había algo mejor, pero nunca pude subir hasta el prefecto de policía. Eso rebasaba mi imaginación. Tendría yo ocho, nueve o diez años y me daba mucho miedo encontrarme solo en el mundo. Cada vez se cansaba más la señora Rosa subiendo los seis pisos, y yo me sentía más pequeño y tenía más miedo.

También lo de mi fecha de nacimiento me mosqueaba, sobre todo cuando me sacaron de la escuela diciendo que era demasiado joven para mi edad. De todos

44

modos, aquello no tenía importancia porque el certificado que decía que yo había nacido y que estaba en regla era falso. Como les decía, la señora Rosa tenía muchos certificados en casa y si a

la policía le daba por hacer pesquisas hasta podía demostrar que ella no había sido judía desde hacía varias generaciones. Se había protegido por todos lados desde que la policía francesa, que surtía a los alemanes, la había cogido desprevenida y la había metido en un velódromo para judíos. Luego la transportaron a un horno judío de Alemania donde los quemaban. Tenía siempre miedo, pero no como todo el mundo, sino más.

Una noche la oí gritar mientras dormía. Me desperté y vi que se levantaba. En la casa había dos dormitorios y ella tenía uno para ella sola, menos cuando había aglomeración y entonces Moisés y yo dormíamos en su cuarto. Es lo que ocurría aquella noche, pero Moisés no estaba. Se había ido con una familia judía que no tenía niños y se lo habían llevado para ver si era bueno para adoptar. Lo devolvieron en seguida por lo mucho que él se esforzaba en caerles bien. Tenían un colmado *kasher* en la calle Tienné.

Los gritos de la señora Rosa me despertaron. Ella encendió la luz y yo abrí un ojo. Le temblaba la cara y parecía que estuviera viendo alguna cosa. Se levantó de la cama, se puso la bata y cogió una llave que estaba escondida debajo del armario. Cuando se agacha tiene el culo todavía más grande que de costumbre.

Abrió la puerta y empezó a bajar la escalera. Yo la seguí porque ella tenía tanto miedo que yo no me atrevía a quedarme solo.

45

La señora Rosa bajaba la escalera unas veces con luz y otras a oscuras. El interruptor automático se apaga en seguida por cuestiones económicas, el administrador es un cerdo. Una de las veces que se apagó la luz, la encendí yo, como un cateto, y la señora Rosa, que estaba un piso más abajo, dio un grito porque creyó que había allí una presencia humana. Miró hacia arriba y hacia abajo y siguió bajando, y yo también, pero ya no volví a tocar el interruptor, pues con eso pasábamos miedo los dos. Yo no sabía lo que ocurría, aún menos que de costumbre, y esto siempre da miedo. Me temblaban las rodillas y era terrible ver a aquella judía bajando la escalera con argucias de sioux, como si aquello estuviera lleno de enemigos o algo peor.

Cuando llegó abajo, en vez de salir a la calle, se metió por la escalera del sótano, donde no hay luz y está siempre a oscuras, hasta en verano. La señora Rosa nos tenía prohibido bajar allí porque en los sótanos es donde se estrangula siempre a los niños. Al verla bajar aquella escalera creí que de verdad estaba loca, y a punto estuve de correr a despertar al doctor Katz. Pero tenía tanto miedo que preferí quedarme quieto. Estaba seguro de que si me movía aquello se llenaría de monstruos que saldrían de repente aullando y saltando sobre mí, en vez de seguir escondidos como estaban desde que yo había nacido.

Entonces distinguí un poco de luz. Venía del sótano y eso me tranquilizó un poco. Los monstruos no acostumbran a encender luces. A ellos les va mejor la oscuridad.

Bajé al corredor, que olía a meados y a cosas peores

46

porque en la casa de los negros de al lado no había más que un retrete para cien y cada uno lo hacía donde podía. El sótano estaba dividido en varios cuartos y una de las puertas estaba abierta. La señora Rosa estaba dentro y de allí venía la luz. Miré.

En el centro había una butaca hundida, roñosa y coja y en ella se había sentado la señora Rosa. De las paredes salían unas piedras como dientes y parecía que se reían con guasa. Sobre una cómoda había un candelabro judío, con una vela encendida. Me extrañó ver una cama que

estaba para tirar pero que tenía su colchón, mantas y almohadas. Había también sacos de patatas, un hornillo, unos bidones y unas cajas de cartón llenas de sardinas. Estaba tan asombrado que se me había pasado el miedo, pero como tenía el culo al aire empezaba a sentir frío.

La señora Rosa se quedó sentada un momento en la butaca destripada, sonriendo contenta. Tenía un aire de malicia y hasta de triunfo. Era como si hubiera hecho algo astuto y grande. Después se levantó, cogió una escoba de un rincón y se puso a barrer. Y no era entonces cosa de barrer con todo aquel polvo que se levantaba, que era malo para su asma. En seguida empezó a costarle trabajo respirar y había que oír cómo le silbaban los bronquios, pero ella seguía barriendo y no había nadie que pudiera decírselo, sólo yo, porque a los demás les importaba un rábano. Desde luego, le pagaban para que me cuidara y lo único que teníamos en común era que ninguno de los dos teníamos a nadie, pero para su asma nada peor que el polvo. Después dejó la escoba y trató de apagar la vela soplando,

47

pero, a pesar de sus dimensiones, no tenía bastante aire. Se mojó los dedos con la lengua y así apagó la vela. Me largué en seguida. Sabía que había terminado y que ahora subiría.

Bueno, yo no entendía nada, pero aquello sólo era una cosa más. No sabía qué satisfacción podía darle bajar más de seis pisos a medianoche para sentarse en el sótano con aire malicioso.

Cuando subió, ella no tenía miedo ni yo tampoco, porque se contagia. Nos dormimos uno al lado del otro con el sueño de los justos. Lo he pensado bien y me parece que el señor Hamil se equivoca cuando dice eso. Creo que los que mejor duermen son los injustos porque todo les importa un bledo, mientras que los justos no pueden pegar ojo y por cualquier cosa se dan mala sangre. Si no, no serían justos. El señor Hamil tiene unas expresiones muy suyas como «haga caso de mi experiencia» y «tengo el honor de decirle» y otras muchas que me gustan y me hacen pensar en él. Era un hombre de lo mejor. Me enseñaba a escribir «la lengua de mis antepasados». Él decía siempre «antepasados» porque de mis padres no quería hablarme. Me hacía leer el Corán porque la señora Rosa decía que eso era bueno para los árabes. Cuando le preguntaba cómo sabía que me llamaba Mohamed y que era musulmán, si no tenía padres ni ningún documento que lo demostrara, se enfadaba y me decía que un día, cuando fuera mayor y fuerte, me explicaría esas cosas y que no quería causarme una terrible impresión siendo todavía una criatura sensible. Siempre decía que lo primero que hay que cuidar en los niños es la sensibilidad. Sin

48

embargo, a mí me daba igual saber que mi madre era de las que se buscan la vida. Si la conociera, la habría querido, habría sido para ella un buen proxeneta, como el señor N'Da Amédée, del que más adelante tendré el honor de hablarles. Yo estaba contento de tener a la señora Rosa, pero si podía tener a alguien mejor y más mío, no iba a decir que no, ¡mierda! Aunque tuviera una madre verdadera a quien cuidar, también podría ocuparme de la señora Rosa. El señor N'Da protege a varias mujeres.

Si la señora Rosa sabía que yo era Mohamed y musulmán es que yo tenía un origen, algo. Quería saber dónde estaba mi madre y por qué no iba a verme. Pero entonces la señora Rosa se echaba a llorar y decía que yo no tenía gratitud, que no sentía nada por ella y quería a otra. Lo dejaba correr. Bueno, yo sabía que hay siempre un misterio cuando una mujer que se busca la vida tiene un crío del que no ha podido librarse a tiempo con la higiene y que eso trae consigo lo



que se llama hijos de puta, pero era gracioso que la señora Rosa estuviera tan segura de que yo era Mohamed y musulmán. Seguro que no lo había inventado para darme gusto. Se lo dijo al señor Hamil un día en que me contaba la vida de Sidi Abderramán, que es el patrón de Argel.

El señor Hamil es de Argel y hace treinta años fue en peregrinación a La Meca. Su santo preferido es Sidi Abderramán de Argel porque, como dice él, lo de la tierra siempre tira. Pero, además, tiene una alfombra con el retrato de otro paisano suyo, Sidi Uali Dada, que está sentado en su alfombra de oración tirada por

49

peces. Puede parecer poco serio el que unos peces arrastren una alfombra por los aires, pero son cosas de la religión.

—Señor Hamil, ¿cómo es que me llamo Mohamed y soy musulmán si no tengo nada que lo demuestre?

El señor Hamil levanta siempre una mano cuando quiere decir que se haga la voluntad de Dios.

—Te entregaron a la señora Rosa cuando eras muy pequeño y ella no lleva un registro civil. Desde entonces le han entregado y ha visto partir a muchos niños, Mohamed. Debe guardar el secreto profesional, porque hay señoras que exigen discreción. Le dijeron que te llamabas Mohamed y por lo tanto eres musulmán, y desde entonces el autor de tus días no ha vuelto a dar señales de vida. La única señal de vida que dio eres tú, Mohamed. Y eres un chico muy guapo. Hemos de suponer que tu padre murió durante la guerra de Argelia, que es algo hermoso y grande, y que es un héroe de la independencia.

—Señor Hamil, yo hubiera preferido tener un padre que tener un héroe. Hubiera tenido que ser un buen proxeneta y ocuparse de mi madre.

—No digas esas cosas, Mohamed. Hay que pensar también en los yugoslavos y en los corsos. Todo nos lo cuelgan a nosotros. Es difícil educar a un niño en este barrio.

Pero a mí me parecía que el señor Hamil sabía algo y que se lo callaba. Era muy buena persona y de no haber sido toda su vida vendedor ambulante de alfombras hubiera podido ser alguien importante y hasta quizá podría haberse sentado él en una alfombra tirada

50

por peces, como aquel otro santo del Magreb, Sidi Uali Dada.

—¿Y por qué me echaron de la escuela, señor Hamil? La señora Rosa me dijo que porque era demasiado joven para mi edad, después porque era demasiado mayor para mi edad y después porque no tenía la edad que había de tener. Luego me llevó a casa del doctor Katz, que le dijo que quizá yo sería muy diferente, como un gran poeta.

El señor Hamil parecía muy triste. Era por sus ojos. En los ojos es siempre donde la gente más triste está.

—Tú eres un niño muy sensible, Mohamed. Eso te hace distinto de los demás...

Sonrió.

—No es la sensibilidad lo que hoy en día mata a las personas.

—¿Es que mi padre fue un gran bandido y todos tienen miedo hasta de hablar de él?

—No, Mohamed. Yo nunca oí decir tal cosa.

—¿Y qué es lo que ha oído decir, señor Hamil?

Él bajó los ojos y suspiró.

—Nada.

—¿Nada?

—Nada.

Siempre lo mismo tratándose de mí. Nada.

La lección había terminado y el señor Hamil se puso a hablar de Niza, que es el relato que más me gusta. Cuando habla de los payasos que bailan por la calle y de los gigantes que ríen sentados en las carrozas yo me siento como en mi casa. También me gustan los bosques de mimosas que hay allí y las palmeras y los

51

pájaros blancos que baten las alas como aplaudiendo, de contentos que están. Un día convencí a Moisés y a otro chico que se llamaba de otra manera para que vinieran andando conmigo a Niza para vivir en el bosque de mimosas de lo que cazáramos. Y una mañana nos fuimos y llegamos hasta la plaza Pigalle, pero nos dio miedo estar lejos de casa y regresamos. La señora Rosa creyó que se volvía loca, pero ella dice siempre eso para explicarse.

52

## V

Así pues, como ya he tenido el honor de decir, cuando la señora Rosa y yo volvimos de aquella visita del doctor Katz encontramos en casa al señor N'Da Amédée, que es el hombre mejor vestido que puedan imaginarse. Es el chulo y proxeneta más grande de todos los negros de París y viene a ver a la señora Rosa para que le escriba cartas para su familia. No quiere que nadie más se entere de que no sabe escribir. Llevaba un traje de seda rosa que se podía tocar, sombrero rosa y camisa rosa. La corbata también era rosa y todo aquel conjunto le hacía distinguirse. El señor N'Da había venido de Nigeria, que es uno de los muchos países que tienen en África, y se había hecho a sí mismo. Siempre lo decía. «Yo me he hecho a mí mismo», con su traje y sus anillos de brillantes. Llevaba uno en cada dedo y, cuando lo mataron en el Sena, le cortaron los dedos para quitarle los anillos porque era un ajuste de cuentas. Les digo esto ahora para ahorrarles después el mal rato. En vida tenía los mejores veinticinco metros de acera de Pigalle y se hacía la manicura también de color rosa. Se me había olvidado, también llevaba chaleco. Siempre estaba acariciándose el bigote con el dedo, como si quisiera ser cariñoso con él. Cada vez que iba a casa, le llevaba a la señora Rosa algún regalito para comer, pero ella prefería perfumes, pues tenía miedo de engordar todavía más. Nunca la vi oler mal, hasta mucho después. El perfume era lo que mejor le caía a la señora Rosa como regalo y tenía frascos y más frascos,

53

pero nunca supe por qué se lo ponía sobre todo detrás de las orejas, como el perejil las terneras. El negro del que les hablo, el señor N'Da Amédée, en realidad era analfabeto porque se había hecho alguien demasiado pronto y no había tenido tiempo de ir a la escuela. No voy a repetir aquí toda la historia, pero los negros han sufrido mucho y hay que comprenderlos si se puede. Por eso el señor N'Da Amédée hacía escribir a la señora Rosa aquellas cartas que él mandaba a sus padres, cuyo nombre conocía, en Nigeria. El racismo ha sido algo terrible para aquellas gentes hasta que llegó la revolución, tuvieron un régimen y acabaron de sufrir. Yo no tengo quejas del racismo, de modo que no sé qué puedo esperar. Bueno, los negros deben de tener también sus defectos.

El señor N'Da Amédée se sentaba en la cama en la que dormíamos nosotros cuando no éramos más que tres o cuatro porque, si éramos más, algunos nos íbamos a dormir con la señora Rosa, o se quedaba de pie, con un pie encima de la cama mientras le explicaba a la señora Rosa lo que tenía que escribir a sus padres. El señor N'Da gesticulaba al hablar, se alteraba y hasta se enfadaba y se ponía hecho una fiera, no porque estuviera furioso, sino porque quería decir a sus padres más cosas de las que podía permitirse con sus cortos medios. La carta empezaba siempre con mi querido y venerado padre y, luego, el berrinche. Y es que tenía dentro cosas maravillosas que no podía decir, no disponía de efectivos y a cada palabra tenía que echar mano del oro y los diamantes. La señora Rosa le escribía unas cartas en las que decía que estaba estudiando

54

de autodidacta para hacerse contratista de obras públicas, construir presas y ser un bienhechor para su país. Cuando ella se lo leía, él sentía un inmenso placer. Otras veces, la señora Rosa le hacía construir puentes, carreteras y todo lo que fuera necesario. A ella le gustaba verlo contento al oír todas las cosas que hacía en sus cartas y él siempre metía dinero en el sobre para que parecieran más verdad. El señor N'Da Amédée estaba encantado con su traje rosa de los Campos Elíseos y la señora Rosa decía después que cuando la escuchaba tenía ojos de creyente

y que los negros de África, porque también los hay en otros sitios, siguen siendo lo mejor del género. Los creyentes de verdad son personas que creen en Dios, como el señor Hamil, que siempre estaba hablándome de Dios y me decía que éstas son cosas que uno tiene que aprender cuando es joven y capaz de aprender cualquier cosa.

El señor N'Da Amédée llevaba en la corbata un diamante que brillaba mucho. La señora Rosa decía que era auténtico, que no era falso, como se podía creer porque hay que desconfiar siempre. El abuelo materno de la señora Rosa era del ramo y ella había heredado ciertos conocimientos. El diamante quedaba debajo de la cara del señor N'Da Amédée, que brillaba también pero de modo distinto. La señora Rosa nunca se acordaba de lo que había puesto en la última carta para los padres de África, pero no importaba y decía que cuanto menos se tiene, más se quiere creer. Y el señor N'Da Amédée tampoco era complicado y, mientras sus padres estuvieran contentos, todo le era igual. A veces se

55

olvidaba de ellos y decía lo que era y todo lo que esperaba ser y más. Nunca vi a nadie que pudiera hablar de sí mismo de aquel modo, como si lo que decía fuera posible. Gritaba que todos le respetaban y que él era el rey. «¡Sólo el rey!», gritaba, y la señora Rosa lo ponía en la carta, con los puentes, las presas y demás. Después me decía que el señor N'Da Amédée estaba *michougué* que en judío quiere decir chiflado, y que era peligroso y había que seguirle la corriente para no tener líos. Al parecer ya había matado a varios hombres, pero todos negros que no tenían identidad, porque no eran franceses como los negros americanos y la policía no se interesa más que por los que tienen una existencia. Cualquiera día se tropezaría con argelinos o con corsos y entonces ella tendría que escribir a sus padres una de esas cartas que no hacen gracia a nadie. No vayan a figurarse que los proxenetas no tienen también sus problemas como todo el mundo.

El señor N'Da Amédée venía siempre con dos guardaespaldas, porque no estaba muy seguro y necesitaba protegerse. Aquellos guardaespaldas tenían una pinta como para darles la comunión sin confesión, de lo que imponían. Uno era boxeador y había recibido tantos golpes en la jeta que todo se le había salido de su sitio. Tenía un ojo que no estaba a su altura, una nariz aplastada, unas cejas arrancadas por las interrupciones arbitrales del combate en el arco ciliar. El otro ojo tampoco estaba muy bien puesto, como si el golpe que le habían dado en uno hubiera hecho salir el otro hacia fuera. Pero tenía unos puños y, más todavía, unos brazos de aquí te espero. La señora Rosa me había dicho

56

que cuando se sueña mucho se crece más deprisa. Bueno, los puños del tal señor Boro habrían estado soñando sin parar. Eran enormes.

El otro guardaespaldas todavía tenía la cara intacta, pero era una lástima. A mí no me gusta la gente que tiene una cara que siempre está cambiando, como si se le escurriera por todas partes, y que no tiene la misma expresión dos veces seguidas. A éstos se les llama hipócritas. Desde luego, sus motivos tendría, pero ¿quién no los tiene? Todo el mundo querría esconderse, pero les juro que aquel hombre tenía un aire tan falsificado que ponía los pelos de punta pensar lo que debía de estar ocultando. ¿Entienden lo que quiero decir? Y encima siempre estaba sonriéndome. No es verdad que los negros se coman a los niños, eso son cuentos de la China, pero a mí me parecía que al verme se le abría el apetito y, de todos modos, en África eran caníbales, y eso no hay quien se lo quite. Cuando pasaba por su lado, me cogía, me sentaba en

sus rodillas y me decía que tenía un niño de mi edad y que le había comprado un sombrero y un revólver de cowboy, como los que a mí me gustaban. Una auténtica basura. Quizá tuviera algo bueno, como todo el mundo si se busca bien, pero a mí me ponía malo, con aquellos ojos que nunca iban por el mismo camino dos veces seguidas. Él debía figurárselo, porque un día hasta me llevó cacahuetes para disimular. Pero los cacahuetes no quieren decir nada. Un franco, tan sólo. Si creía que con eso iba a hacer un amigo se equivocaba, créanme. Cuento este detalle porque fue en circunstancias ajenas a mi voluntad como tuve otro ataque de violencia.

57

El señor N'Da Amédée iba siempre a hacer su dictado en domingo. Ese día las mujeres no se buscan la vida, es la tregua de los confiteros, y siempre había en casa una o dos que iban a buscar al crío para llevarlo a respirar al parque o a comer por ahí. Les aseguro que las mujeres que se buscan la vida pueden ser las mejores madres del mundo porque eso las hace pensar en otra cosa que no son los clientes y un crío siempre es algo que da un porvenir. También las hay que los abandonan y si te he visto no me acuerdo, pero eso no quiere decir que no estén muertas ni tengan sus excusas. Muchas no volvían a traer al niño hasta el día siguiente a mediodía para tenerlo a su lado el mayor tiempo posible antes de volver al trabajo. Así pues, aquel día en casa no estábamos más que los fijos, es decir, yo y Banania, que no pagaba desde hacía un año pero que seguía tan fresco. Moisés se había ido de prueba con una familia judía que quería asegurarse de que no tenía nada hereditario, como ya he tenido el honor, porque esto es lo primero que hay que ver antes de encariñarse con un chico, si no se quiere tener un disgusto. El doctor Katz le había hecho un certificado, pero aquella gente quería estar segura. Banania estaba más contento que de costumbre porque había descubierto que tenía pirulí y aquello era lo primero que le había pasado en la vida. Me dedicaba a aprender cosas que no entendía, pero que el señor Hamil me había escrito de su puño y letra y eso no tenía importancia. Aún puedo recitárselas, porque sé que a él le gustaría: *Elli habb Allah la ibri ghirhu subhân ad daim la iazul...*

58

Quiere decir que el que ama a Dios no ama más que a Él. Yo quería algo más, pero el señor Hamil me hacía estudiar mi religión porque, aunque me quedara en Francia hasta la hora de mi muerte, como el mismo señor Hamil, debía recordar siempre que tenía un país y vale más eso que nada. Mi país debía de ser algo así como Marruecos o Argelia, aunque yo no figurase en ningún sitio desde el punto de vista documental. La señora Rosa estaba segura de eso y no me educaba como árabe por gusto. Decía también que esto no contaba para ella, que todo el mundo es igual cuando está en la mierda y que si los judíos y los árabes se atizaban no era porque los judíos y los árabes fueran distintos de los demás, sino que eso lo hacía precisamente la fraternidad, excepto quizás entre los alemanes, donde la cosa cambia. Olvidaba decirles que la señora Rosa tenía un gran retrato del señor Hitler debajo de la cama y cuando se sentía desgraciada y no sabía a qué santo encomendarse, sacaba el retrato, lo miraba y en seguida se sentía mejor. Algo es algo.

Puedo decir en descargo de la señora Rosa como judía que era una santa. Desde luego, siempre nos daba de comer lo más barato y conmigo se ponía muy pesada con lo del ramadán. Veinte días sin comer, figúrense, para ella era una ganga, de modo que cuando llegaba el verdadero ramadán tomaba aires de triunfo y yo me quedaba sin el *gefillte fisch* que ella preparaba. Mucho respeto para las creencias de los demás, pero ella, la muy zorra, comía jamón. Y cuando yo le decía que aquello del jamón no estaba bien, se reía sin dar

explicaciones. No podía impedir que se saliera con la suya durante el ramadán y tenía que robar algo en los mostradores de las tiendas en un barrio donde no supieran que era árabe.

Como les decía, era domingo y la señora Rosa se había pasado la mañana llorando. Tenía días en los que no hacía más que llorar sin más ni más. Entonces era mejor no marearla, porque aquellos eran sus mejores momentos. También recuerdo que aquella mañana el vietnamita había recibido unos azotes porque siempre estaba escondiéndose debajo de la cama cuando llamaban a la puerta. En los tres años que llevaba sin tener a nadie, había cambiado de familia veinte veces y ya empezaba a estar harto. No sé qué habrá sido de él, un día voy a ver si me entero. Por lo demás, a nadie le hacía gracia oír sonar el timbre porque todos temíamos que fuera una inspección de la Asistencia Pública. La señora Rosa tenía todos los papeles falsos que pudiera necesitar, se los hacía un judío amigo suyo que no se dedicaba a otra cosa desde que había vuelto vivo de Alemania. Además, no recuerdo si ya lo he dicho, pero también la protegía un comisario de policía al que ella había criado mientras la madre decía que hacía de peluquera en provincias, pero nunca faltan los envidiosos y ella temía que la denunciaran. Además, el timbre de la puerta la había despertado una vez a las seis de la mañana y se la habían llevado a un velódromo y, de allí, a los hornos judíos de Alemania. Así estábamos cuando llegó el señor N'Da Amédée con sus dos guardaespaldas, a lo de la carta, con el cara de hipócrita al que nadie podía tragar. No sé por qué le había tomado

tanta ojeriza. Sería porque yo tenía nueve o diez años y, como todo el mundo, ya necesitaba tener alguien a quien odiar.

El señor N'Da Amédée había puesto un pie encima de la cama y fumaba un gran cigarro que lo llenaba todo de ceniza, sin reparar en gastos. De entrada, quería decir a sus padres que pensaba regresar pronto a Nigeria para vivir como un señor. Ahora me parece que él mismo lo creía así. Muchas veces me he dado cuenta de que la gente llega a creer lo que dice, que lo necesita para poder vivir. No lo digo para dárme las de filósofo, sino porque lo creo realmente.

Olvidaba decirles que el comisario de policía que era hijo de puta lo sabía todo y lo había perdonado todo. A veces iba a ver a la señora Rosa y le daba un beso con la condición de que ella tuviera la boca cerrada. Es lo que dice el señor Hamil, que bien está lo que bien acaba. Lo cuento para poner un poco de humor.

Mientras el señor N'Da Amédée hablaba, el guardaespaldas de la izquierda estaba sentado en una butaca limpiándose las uñas y el otro parecía distraído. Yo iba a salir a mear cuando el segundo, ese que les decía, me cogió y me sentó en sus rodillas. Se me quedó mirando, sonrió y hasta se echó el sombrero para atrás y me dijo más o menos.

—Tú me recuerdas a mi hijo, Momo. Ahora está de vacaciones con su mamá, en Niza. Vuelven mañana. Mañana es su cumpleaños y vamos a regalarle una bicicleta. Puedes ir a casa cuando quieras para jugar con él.

No sé lo que me pasó entonces, pero yo llevaba ya

muchos años sin madre ni padre y, desde luego, sin bicicleta, y aquel tío me reventaba. Bueno, ya ven a lo que me refiero. En fin, *inch'Allah*, pero esto no es cierto, lo digo sólo porque soy buen musulmán. Aquello me puso malo, me dio muy fuerte, fue terrible. Me venía de dentro, lo

que es peor. Cuando viene de fuera, como los puntapiés en el culo, uno puede largarse. Pero de dentro no se puede. Cuando me da el ataque quisiera marcharme para no volver. Es como si dentro de mí tuviera un habitante. Doy alaridos, me tiro al suelo, me golpeo la cabeza para salir, pero no es posible. Uno no tiene piernas, uno no tiene piernas en el interior. Me hace bien hablar de ello. Es como si saliera un poco. ¿Entienden ustedes qué quiero decir?

Bueno, cuando me hube desahogado y ellos se fueron, la señora Rosa me llevó inmediatamente a casa del doctor Katz. Estaba medio muerta de miedo y le dije que yo tenía todos los signos hereditarios y que era capaz de coger un cuchillo y matarla mientras dormía. No sé por qué, la señora Rosa siempre tenía miedo de que la mataran mientras dormía, como si eso pudiera quitarle el sueño. El doctor Katz se puso furioso y le dije que yo era un pobre corderito y que si no le daba vergüenza decir esas cosas. Le prescribió unos tranquilizantes que sacó de un cajón y volvimos a casa cogidos de la mano. Me pareció que le pesaba haberme acusado por nada. Pero hay que comprenderla. La vida era lo único que le quedaba. La gente quiere la vida más que a nada y es hasta gracioso cuando piensa uno en todas las cosas bonitas que hay en el mundo.

## VI

Cuando llegamos a casa, la señora Rosa se dio un atracón de tranquilizantes y se pasó la noche con la mirada extraviada y una sonrisa de felicidad, porque no sentía nada. A mí nunca me dio tranquilizantes. Era una mujer excelente y eso puedo demostrarlo ahora mismo. La señora Sophie, que también tiene una pensión para hijos de putas en la calle Surcouf, o esa otra a la que llaman la Condesa porque es viuda de un tal Conde, en Barbès, han llegado a tener hasta diez criaturas a media pensión y lo primero que hacen es atiborrarlos de tranquilizantes. La señora Rosa lo sabía de buena tinta por una portuguesa africana que se buscaba la vida en la Truanderie y que sacó a su hijo de casa de la Condesa tan atontado que el crío no se tenía de pie. Cada vez que lo levantaban, volvía a caerse y así hubieran podido seguir jugando con él durante horas. Pero en casa de la señora Rosa sucedía todo lo contrario. Cuando había jaleo o críos seriamente perturbados, que los había, los tranquilizantes se los tomaba ella. Y entonces, por más que todos chillaran y se zumbaran, ella se quedaba tan fresca. Yo era el encargado de poner orden y eso me gustaba, porque me hacía sentirme superior. La señora Rosa se quedaba sentada en su butaca en medio de la habitación, con una bolsa de agua caliente en la barriga, y nos miraba sonriente, con la cabeza ladeada. A veces, hasta nos saludaba con la mano como si fuésemos un tren que pasara por allí. En aquellos momentos no había nada que

63

hacer y yo tomaba el mando para impedir que los chicos prendieran fuego a las cortinas, que son lo primero a lo que uno prende fuego cuando es joven.

Lo único que aún podía hacerla reaccionar un poco cuando estaba tranquilizada era que llamaran a la puerta. Tenía un miedo atroz a los alemanes. Es una vieja historia y ha salido en todos los periódicos, de manera que no voy a entrar en detalles, pero la señora Rosa nunca llegó a reponerse de aquello. A veces aún creía que todo seguía igual, sobre todo por la noche. Era una persona que vivía de recuerdos. Ustedes pensarán que es una estupidez, que todo aquello ya está muerto y enterrado, pero los judíos son muy tozudos, y más cuando han sido exterminados. Ellos siempre dale que dale. Me hablaba mucho de los nazis y de las SS y siento haber nacido demasiado tarde para conocer a los nazis y a las SS con armas y bagajes. Y es que entonces, por lo menos, se sabía por qué. Ahora no se sabe.

Aquel miedo de la señora Rosa al timbre era la monda. El mejor momento era por la mañana temprano, cuando el día anda todavía de puntillas. Los alemanes madrugan mucho y la hora del día que más les gusta es el amanecer. Uno de nosotros se levantaba, salía al descansillo y tocaba el timbre. Un timbrazo largo, para meter prisa. ¡Qué juerga! Había que verlo. La señora Rosa pesaría ya sus buenos noventa y cinco kilos y pico. Pues bien, saltaba de la cama como una loca y bajaba medio piso sin parar. Nosotros nos hacíamos los dormidos. Cuando veía que no eran los nazis, se ponía terriblemente furiosa y nos llamaba hijos de

64

puta, con toda la razón. Se quedaba unos momentos pasmada, con la mirada perdida y los bigudíes en sus últimos cuatro pelos, como si creyera haberlo soñado, como si no hubiera timbre y aquello no viniera de fuera. Entonces a alguno se nos escapaba la risa y cuando ella se daba cuenta de que era una broma se ponía hecha una fiera o se echaba a llorar.

Yo creo que los judíos son personas como las demás, pero no hay que tomárselo a mal.



A veces no teníamos ni que levantarnos para tocar el timbre, pues la señora Rosa se lo hacía todo ella sola. Se despertaba bruscamente, se sentaba sobre sus posaderas que eran más grandes de lo que yo pudiera decirles y se quedaba escuchando. Luego saltaba de la cama, se ponía el chal malva que tanto le gustaba y corría hacia la puerta. Ni siquiera miraba si había alguien porque el timbre seguía sonándole dentro, que es donde más duele. Unas veces bajaba sólo unas cuantas escaleras o un piso y otras se iba hasta el sótano, como ya tuve el honor una vez. Al principio, creí que habría escondido algún tesoro en el sótano y que lo que la despertaba era el miedo a los ladrones. Siempre he soñado con tener un tesoro escondido en algún sitio, bien protegido de todos y que yo pudiera descubrir todas las veces que quisiera. A mí me parece que un tesoro es lo mejor que puede haber cuando es todo tuyo y lo tienes bien seguro. Yo me había fijado en dónde ponía la señora Rosa la llave del sótano y un día bajé a ver. No encontré nada. Muebles, un orinal, sardinas, velas, lo que se necesitaba para alojar a una persona. Encendí una vela y miré bien, pero allí no había más que las

65

paredes que enseñaban los dientes. Entonces oí un ruido y di un brinco, pero era sólo la señora Rosa. Estaba de pie en la puerta mirándome. No estaba enfadada, al contrario, parecía sentirse culpable, como si quisiera disculparse.

—No debes decírselo a nadie, Momo. Dame eso.

Alargó la mano y me cogió la llave.

—Señora Rosa, ¿qué es esto? ¿Por qué baja aquí, a veces en mitad de la noche?

Se arregló las gafas y sonrió.

—Es mi segunda residencia, Momo. Anda, vamos. Apagó la vela, me dio la mano y subimos al piso. Después se sentó en su butaca con una mano sobre el corazón. No podía subir los seis pisos sin quedar medio muerta.

—Júrame que nunca se lo dirás a nadie, Momo.

—Se lo juro, señora Rosa.

—¿*Jairem*?

Quiere decir lo juro en su lengua.

—*Jairem*.

Luego, mirando por encima de mí, como si pudiera ver muy lejos, murmuró:

—Es mi escondite judío, Momo.

—Ah, bueno, está bien.

—¿Lo comprendes?

—No, pero no importa. Estoy acostumbrado.

—Es donde me escondo cuando tengo miedo.

—¿Miedo de qué, señora Rosa?

—Para tener miedo no hacen falta motivos, Momo.

Nunca se me ha olvidado. Es la verdad más grande que he oído en mi vida.

66

## VII

Iba muchas veces a sentarme en la sala de espera del doctor Katz, porque la señora Rosa decía siempre que aquel hombre hacía mucho bien. Pero yo no sentía nada. Será que no me quedaba bastante tiempo. Ya sé que en el mundo hay mucha gente que hace bien, pero no está haciéndolo siempre y hay que saber acertar el momento. Los milagros no existen. Al principio, el doctor Katz salía y me preguntaba si estaba enfermo, pero después se acostumbró a verme allí y me dejaba tranquilo. Por otra parte, también los dentistas tienen salas de espera, pero sólo curan los dientes. La señora Rosa decía que el doctor Katz era de medicina general y era verdad, pues en su casa había de todo, judíos, desde luego, como en todas partes, norteafricanos por no decir árabes, negros y toda clase de enfermedades. Había seguramente muchas enfermedades venéreas a causa de los trabajadores inmigrantes que las pillan antes de venir a Francia para beneficiarse de la Seguridad Social. Las enfermedades venéreas no son contagiosas en público y el doctor Katz las aceptaba, pero nadie tenía derecho a ir con una difteria, una escarlatina o un sarampión, que son porquerías que tiene uno que guardarse en casa. Pero como los padres no siempre sabían de qué se trataba, allí cogí un par de gripes y una tosferina que no eran para mí. Pero siempre volvía. Me gustaba sentarme en la sala de espera a esperar, y cuando se abría la puerta del despacho y salía el doctor Katz, todo de

67

blanco y me acariciaba el pelo, yo me sentía mejor. La medicina sirve para eso.

La señora Rosa se preocupaba mucho por mi salud. Decía que tenía trastornos de precocidad, y eso que ella llamaba el enemigo del género humano me aumentaba varias veces al día. Su mayor preocupación, aparte la precocidad, eran los tíos y las tías cuando los verdaderos padres morían en accidente de automóvil y los otros no querían hacerse cargo de los chicos ni darlos a la Asistencia Pública, como si en aquel barrio no hubiera corazón. Y entonces venían a casa, sobre todo si el crío estaba pasmado. La señora Rosa decía que un niño estaba pasmado cuando tenía pasmo, como el nombre indica. Quiere decir que no quería saber nada de la vida y se ponía raro. Es lo peor que puede pasarle a un crío, dejando aparte todo lo demás.

Cuando traían a un niño para unos días o una semana, la señora Rosa lo examinaba en todos los aspectos, pero sobre todo para ver si estaba pasmado. Le hacía muecas para asustarlo o se ponía un guante en el que cada dedo era un polichinela, que es algo que hace reír a todos los niños que no están pasmados, pero que a los otros los deja fríos, como si no fuesen de este mundo, y por eso se dice que son raros. La señora Rosa no podía aceptarlos, porque dan mucho trabajo y ella no tenía mano de obra. Un día, una marroquí que se buscaba la vida en una casa de la Goutte d'Or le dejó un crío pasmado y luego se murió sin dejar señas. La señora Rosa tuvo que entregar el niño a un organismo, con papeles falsos para demostrar que exis-

68

tía. Aquello la puso enferma, pues no hay nada más triste que un organismo.

Hasta con los críos sanos había peligro. No se puede obligar a unos padres desconocidos a que se queden otra vez con su hijo si no hay pruebas legales contra ellos. Las madres desnaturalizadas son lo peor. La señora Rosa decía que la ley es mejor entre los animales y que para la gente puede ser hasta peligroso adoptar un niño. Si después su verdadera madre quiere jorobarle al ver que la criatura es feliz, tiene a la ley de su parte. Por eso los papeles falsos son

los mejores y si una guarra se entera al cabo de dos años de que su hijo es feliz en casa de otros y quiere recuperarlo para perturbarlo, si se le han hecho papeles falsos en regla, nunca podrá dar con él por más que busque.

La señora Rosa decía que entre los animales la ley es mucho mejor que entre las personas, porque ellos tienen la ley de la Naturaleza, sobre todo las leonas. Siempre estaba alabando a las leonas. Por las noches, antes de dormirme, yo hacía sonar el timbre de la puerta, iba a abrir y era una leona que quería entrar para defender a sus cachorros. La señora Rosa decía que las leonas son célebres por eso y que se dejarían matar antes que retroceder. Es la ley de la selva y si la leona no defendiera a sus cachorros, nadie se fiaría de ella.

Yo hacía venir a mi leona casi todas las noches. Entraba, saltaba sobre la cama y nos lamía la cara a todos, porque los demás también la necesitaban y yo, como era el mayor, tenía que ocuparme de todos. Sin embargo, los leones tienen mala fama porque han de comer como todo el mundo, y cuando yo les decía a

69

los otros que iba a entrar la leona todos empezaban a llorar, hasta Banania, a pesar de que bien sabe Dios que se reía de todo a causa de su proverbial buen humor. Yo quería a Banania, que se fue a casa de unos franceses que tenían sitio y un día pienso ir a verle.

Por fin, la señora Rosa se enteró de que yo hacía venir una leona mientras ella dormía. Sabía que no era verdad, que lo único que yo hacía era soñar con las leyes de la Naturaleza, pero ella tenía un sistema cada vez más nervioso y la idea de que hubiera fieras salvajes en el piso le daba terrores nocturnos. A veces se despertaba gritando porque lo que para mí era un sueño para ella era una pesadilla. Porque, ya lo decía ella, con la edad, los sueños se convierten en pesadillas. Y así cada uno se imaginaba una leona completamente distinta, pero ¿qué quieren ustedes?

70

## VIII

No tengo ni idea de lo que podía soñar la señora Rosa, en general. No veo de qué sirve soñar para atrás, y, a su edad, ya no podía soñar para delante. Tal vez soñaba con su juventud cuando era joven y aún no tenía salud. No sé lo que hacían sus padres, pero lo que fuese era en Polonia. Allí había empezado ella a buscarse la vida y después en París, en la calle de Fourcy, calle de Blondel, calle de Cygnes y un poco por todas partes. Más adelante, hizo Marruecos y Argelia. Hablaba el árabe muy bien, sin prejuicios. Había estado hasta en la Legión Extranjera, en Sidi Bel Abbès, pero cuando volvió a Francia empezaron a irle mal las cosas, porque quiso conocer el amor y el tío le quitó todos sus ahorros y la denunció por judía a la policía francesa. Aquí siempre se paraba y decía: «Entonces todo acabó», y sonreía porque ése era para ella un buen momento.

Cuando volvió de Alemania, todavía siguió buscándose la vida unos cuantos años, pero después de los cincuenta empezó a engordar y ya no estaba apetitosa. Ella sabía que las mujeres que se buscan la vida tienen muchas dificultades para conservar con ellas a sus hijos porque la ley lo prohíbe por razones morales y se le ocurrió abrir una pensión para críos nacidos de penalty. A esto le llamamos nosotros un «clandé». Tuvo la suerte de criar allí a un comisario de policía que era hijo de puta y que la protegía, pero ella tenía ya sesenta y cinco años y no podía hacerse ilusiones. Lo que más miedo le daba era el cáncer, que es algo que no

71

perdona. Yo la veía cada vez peor y a veces nos quedábamos mirándonos en silencio y los dos sentíamos miedo, pues no tenía uno en el mundo más que eso. De modo que lo único que le faltaba en su estado era una leona suelta por el piso. Bueno, yo me las compuse para que no se notara. Me quedaba con los ojos abiertos en la oscuridad y la leona entraba, se acostaba a mi lado y me lamía la cara sin decir nada a nadie. Cuando la señora Rosa se despertaba asustada y encendía la luz me encontraba en la cama tan tranquilo. Pero ella tenía que mirar debajo de las camas y hasta tenía gracia, ya que lo único en el mundo que no podía ocurrirle era ser atacada por un león, pues en París no los hay y las fieras salvajes sólo están en la Naturaleza.

Entonces fue cuando empecé a darme cuenta de que estaba un poco trastornada. Había pasado muchos sufrimientos y ahora tenía que pagar, porque en la vida todo se paga. Hasta me llevó a casa del doctor Katz y le dijo que yo le llenaba la casa de fieras salvajes y que aquello seguramente era un síntoma. Yo comprendía que ella y el doctor Katz sabían algo de lo que no querían hablar delante de mí, pero no podía figurarme lo que era ni por qué tenía miedo la señora Rosa.

—Doctor, este chico va a cometer actos de violencia, estoy segura.

—No diga tonterías, señora Rosa. No tiene nada que temer. Nuestro pequeño Momo es un romántico. Esto no es una enfermedad, aunque lo más difícil de curar no son las enfermedades, se lo dice un viejo médico.

—Entonces, ¿por qué tiene siempre la cabeza llena de leones?

72

—En primer lugar, no es un león, sino una leona.

El doctor sonrió y me dio un caramelo de menta.

—Una leona —prosiguió—. ¿Y qué hacen las leonas? Defienden a sus cachorros...

La señora Rosa suspiró.

—Ya sabe usted, doctor, qué es lo que me da miedo.

—¡Cállese! —El doctor Katz se puso colorado de tanto como se enfadó—. Es una ignorante que no sabe nada de estas cosas y se imagina sabe Dios qué. Eso son supersticiones de otros tiempos. Se lo he repetido mil veces y le agradeceré que se calle.

Iba a seguir hablando, pero me miró, se levantó y me hizo salir, por lo que tuve que seguir escuchando pegado a la puerta.

—Doctor, ¿me da tanto miedo que sea hereditario!

—Vamos, señora Rosa, ya basta. En primer lugar, ni siquiera sabe quién era su padre, con el oficio que tenía esa pobre mujer. De todos modos, ya le he explicado que eso no quiere decir nada. Entran en juego otros mil factores. Pero lo cierto es que es una criatura muy sensible y necesita cariño.

—Pero yo no puedo lamerle la cara todas las noches, doctor. ¿De dónde sacará esas ideas? ¿Y por qué no lo quisieron en la escuela?

—Porque usted le hizo un certificado de nacimiento que no guardaba la menor relación con su verdadera edad. ¡Ya debe usted de quererle!

—Tengo miedo de que me lo quiten. Aunque nadie podría demostrar nada. Yo pongo los datos en cualquier pedazo de papel o los guardo en la memoria, porque las chicas siempre tienen miedo de que se sepa.

73

Las prostitutas de malas costumbres no tienen derecho a educar a sus hijos a causa de la inhabilitación paterna. Con eso se las puede manejar y hacer cantar durante años. Pasan por todo con tal de no perder al crío. Hay proxenetes que son unos verdaderos chulos. Y es que ya no hay quien haga su trabajo como es debido.

—Es usted una buena mujer, señora Rosa. Le recetaré unos tranquilizantes.

Yo no me había enterado de nada. Ahora estaba más seguro que nunca de que la judía me ocultaba algo, pero tampoco tenía muchas ganas de saber qué era. Cuanto más se sabe, peor. Mi amigo Mahoute, que también era hijo de puta, decía que en nosotros el misterio era lo normal, a causa de la ley de los grandes números. Decía que una mujer que hace bien las cosas, cuando tiene por accidente un nacimiento y decide seguir adelante está siempre amenazada de investigación administrativa y que no hay nada peor porque eso no perdona. En nuestro caso, la madre es siempre la que está más expuesta, ya que el padre está protegido por la ley de los grandes números.

La señora Rosa guardaba en el fondo de una maleta un papel que decía: «Mohamed, tres kilos de patatas, una libra de zanahorias, cien gramos de mantequilla, un fisch, trescientos francos, debe educarse en la religión musulmana». También había una fecha, pero era la del día en que me tomó en depósito, no la de mi nacimiento.

Yo me encargaba de los otros críos, sobre todo de limpiarlos, pues la señora Rosa no podía agacharse a causa de su peso. No tenía cintura y las nalgas le lle-

74

gaban directamente a los hombros, sin transición. Cuando andaba era como una mudanza.

Los sábados por la tarde se ponía su vestido azul, un *renard*, unos pendientes, se maquillaba con un color más rojo que de costumbre e iba a sentarse en un café francés, La Coupole, en Montparnasse, donde se comía un pastel.

Yo nunca limpié a un crío de más de cuatro años, pues tenía mi dignidad y los había que se ciscaban adrede. Conozco el paño y como quien juega les enseñaba a limpiarse los unos a los otros, diciendo que así era más divertido que ir cada cual a lo suyo. Resultaba muy bien y la señora Rosa me felicitó y me dijo que ya empezaba a montármelo. No jugaba con los otros, que eran demasiado pequeños para mí, como no fuera a ver quién tenía el pirulí más grande, y la señora Rosa se ponía furiosa porque el pirulí le daba escalofríos por todo lo que había tenido que ver en esta vida. Por las noches seguía teniendo miedo de los leones y hasta parece mentira que, con la de causas justificadas que hay para tener miedo, alguien la tome con los leones.

La señora Rosa andaba floja del corazón y yo era quien hacía la compra para ahorrarle la escalera. Porque la escalera era para ella lo peor del mundo. Cada vez silbaba más al respirar y yo también tenía asma por ella. El doctor Katz decía que no hay nada tan contagioso como la psicología. Es algo que todavía no se ha descubierto. Por las mañanas, cuando veía que la señora Rosa se despertaba, me llevaba una alegría, porque yo también tenía terrores nocturnos, tenía un miedo atroz de encontrarme sin ella.

## IX

El mejor amigo que tenía entonces era un paraguas llamado *Arthur* al que había vestido de pies a cabeza. Le hice una cabeza con un trapo verde enrollado en el mango, y con la barra de labios de la señora Rosa le pinté una cara simpática, con una boca que se reía y unos ojos redondos. No era tanto para tener alguien a quien querer como para hacer el payaso, pues como no tenía dinero para mis gastos, a veces me iba a buscarlo a los barrios franceses donde lo hay. Yo, con un abrigo enorme que me llegaba a los talones, un sombrero hongo y la cara pintarrajeada, y *Arthur* con aquella pinta, hacíamos una pareja fenómeno. Me sacaba hasta veinte francos al día haciendo el indio por las aceras, pero había que tener cuidado, pues la policía anda siempre al acecho de los menores en libertad. *Arthur* tenía, como es de suponer, una sola pierna, con una zapatilla de baloncesto azul y blanca, y llevaba un pantalón, una americana de cuadros en una percha sujeta con cordeles y un sombrero cosido en la cabeza. Pedí al señor N'Da Amédée que me prestara algo de ropa para mi paraguas y ¿saben ustedes lo que hizo? Me llevo al Pull d'Or del bulevar de Belleville, que es de lo más elegante, y me dejó escoger. No sé si en Africa serán todos como él, pero si es así no debe de faltarles de nada.

Cuando hacía mi número en la acera, me contoneaba, bailaba con *Arthur* y recogía pasta. Había personas que se ponían furiosas y decían que no había derecho a tratar a una criatura de aquel modo. No tengo ni

77

idea de quién me trataba. Otras se ponían tristes. Es curioso, porque yo lo hacía para que rieran.

De vez en cuando, *Arthur* se rompía y tuve que clavarle la percha con un clavo para que tuviera hombros, pero se quedó con una pernera del pantalón vacía, que es lo normal en un paraguas. El señor Hamil no lo veía bien, decía que *Arthur* parecía un fetiche y que eso va contra nuestra religión. Yo no soy creyente, pero es verdad que cuando uno tiene un chisme raro que no se parece a nada empieza a esperar que tenga algún poder. Yo dormía abrazado a *Arthur* y por la mañana iba a ver si la señora Rosa aún respiraba.

Nunca estuve en una iglesia, porque eso va contra la verdadera religión y lo que menos quería yo era liarme con estas cosas, pero sé que a los cristianos les costó un ojo de la cara tener un Cristo y a nosotros nos esta prohibido representar la figura humana para no ofender a Dios, lo que se comprende perfectamente, ya que no hay de qué alabarse. De manera que le borré la cara a *Arthur*, dejándole sólo una bola verde, como de miedo, y quedé en regla con mi religion. Un día que llevaba a la policía en los talones por haber provocado una aglomeración haciendo el payaso, *Arthur* se me cayó al suelo y se dispersó en todas las direcciones, sombrero, zapato, percha, americana y demás. Conseguí recogerlo, pero desnudo como vino al mundo. Pues bien, la señora Rosa, que no decía nada cuando yo dormía con *Arthur* vestido, puso el grito en el cielo cuando quise llevármelo a la cama sin sus ropas, diciendo que a quién se le ocurre dormir con un paraguas. Cualquiera lo entiende.

78

Tenía algo de dinero ahorrado y volví a equipar a *Arthur* en el Marché aux Puces, donde tienen cosas que no estan mal.

Pero entonces empezó a abandonarnos la suerte.

Mis giros, que últimamente habían estado llegando con irregularidad, saltándose algunos meses, pero llegando, se acabaron de golpe. Dos meses, tres y nada. Cuatro. Entonces le dije a la señora Rosa, sintiéndolo tanto que hasta me temblaba la voz:

—No tenga miedo, señora Rosa. Puede estar segura de que no voy a dejarla plantada sólo porque ya no reciba dinero.

Y cogí a *Arthur* y fui a sentarme en la acera, para no llorar delante de todo el mundo.

Porque hay que decir que estábamos en un buen aprieto. A la señora Rosa iba a llegarle pronto el límite de edad y ella lo sabía. La escalera con sus seis pisos se había convertido en su enemigo público número uno. Un día la mataría, estaba segura. Yo sabía que no valía la pena matarla, no había más que verla. Tenía unos pechos, un vientre y unas caderas que ya ni se distinguían, como un tonel. Cada vez teníamos menos críos a pensión, pues las chicas ya no se fiaban de la señora Rosa por su estado. Comprendían que no estaba para cuidar a nadie y preferían pagar más en casa de la señora Sophie o de mama Aisha, en la calle d'Alger. Ganaban mucho y tenían la vida fácil. Las putas que la señora Rosa conocía personalmente habían desaparecido ya por el cambio de generación. Como en las aceras ya nadie la recomendaba, su reputación se iba perdiendo. Cuando todavía podía con sus piernas, se iba

79

por los cafés de Pigalle y al mercado de Les Halles, donde las chicas se buscaban la vida, y se hacía un poco de publicidad, elogiando la calidad del alojamiento, la cocina culinaria y demás. Ahora ya no podía. Sus amigas habían desaparecido y ya no tenía referencias. Además, estaba la píldora legal para la protección de la infancia. Ahora había que quererlo verdaderamente. Cuando una tenía un crío, no había excusa, sabía lo que se hacía.

Tenía ya unos diez años y me tocaba a mi ayudar a la señora Rosa. También tenía que pensar en mi futuro, pues si me quedaba solo tendría que ir a parar a la Asistencia Pública sin remedio. No podía dormir pensando en ello y me pasaba las noches vigilando a la señora Rosa para ver si acaso se moría.

Traté de buscarme la vida. Me peinaba bien, me ponía perfume de la señora Rosa detrás de las orejas como hacía ella, y por las tardes me iba con Arthur a la calle Pigalle o a la calle Blanche, que también está bien. Allí siempre hay mujeres que se buscan la vida durante todo el día y algunas se me acercaban y decían:

— ¡Qué hombrecito más guapo! ¿Trabaja por aquí tu mamá?

—No, todavía no tengo a nadie.

Me invitaban a una menta en el café de la calle Macé. Pero tenía que andarme con ojo, pues la policía va siempre detrás de los proxenetas, y ellas también, ya que no tienen derecho a echar el anzuelo. Siempre me hacían las mismas preguntas.

—¿Cuántos años tienes, guapo?

80

—Diez.

—¿Tienes mamá?

Les decía que no y lo sentía por la señora Rosa, pero ¡qué se le va a hacer! Había una sobre todo que estaba siempre muy cariñosa y de vez en cuando me metía un billete en el bolsillo al pasar. Llevaba minifalda y botas altas y era más joven que la señora Rosa. Tenía unos ojos muy



dulces y una vez, después de mirarme bien, me cogió de la mano y nos fuimos a un café que ya no existe porque le echaron una bomba, el Panier.

—No estés ahí en la acera. No es lugar para un niño.

Me acariciaba el pelo para arreglármelo, pero yo sabía que era para acariciarme.

—¿Cómo te llamas?

—Momo.

—¿Dónde están tus padres, Momo?

—No tengo a nadie. ¿Qué se había figurado? Soy libre.

—Pero alguien te cuidará.

Yo seguía chupando mi naranjada, pues hay que andar con ojo.

—Podría hablar con ellos. Me gustaría ocuparme de ti. Te pondría en un estudio, estarías como un rey, no te faltaría de nada.

—Ya veremos.

Terminé la naranjada y bajé del taburete.

—Toma, tesoro, para caramelos.

Me puso un billete en el bolsillo. Cien francos. Tal como tengo el honor.

Volví dos o tres veces y ella siempre me sonreía, pero desde lejos, tristemente, porque no era para ella.

Por mala pata, la cajera del Panier era amiga de la señora Rosa de cuando las dos se buscaban la vida juntas y se lo contó a la vieja. ¡La escena de celos que armó! Nunca había visto a la judía de aquella manera. «¡Yo no te he criado para eso!», decía llorando. Lo repitió diez veces, llorando. Tuve que jurarle que no volvería por allí y que nunca sería proxeneta. Me dijo que todos eran unos chulos y que prefería morirse. Pero yo no veía qué otra cosa podía hacer, con diez años.

Lo que a mí siempre me ha llamado la atención es que las lágrimas estén previstas en el programa. Quiero decir que hayamos sido equipados para llorar. Había que pensarlo. Esto no lo hace un constructor que se respete.

Los giros seguían sin llegar y la señora Rosa empezó a echar mano de la Caja de Ahorros. Tenía guardados cuatro cuartos para la vejez, pero ahora sabía que ya no duraría mucho. No tenía cáncer, pero se deterioraba rápidamente. Hasta me habló por primera vez de mi madre y de mi padre, porque parece que eran dos. Fueron a dejarme una noche y mi madre se echó a llorar y salió corriendo. La señora Rosa me inscribió como Mohamed, musulmán, y les prometió que me trataría a cuerpo de rey. Después... La señora Rosa suspiraba y decía que no sabía más, pero sin mirarme a los ojos. Yo no sabía qué era lo que me ocultaba, pero por la noche tenía miedo. Nunca conseguí sonsacarla, ni siquiera cuando dejaron de llegar los giros y ella no tenía por qué guardarme consideraciones. Lo único que sabía era que probablemente tenía un padre y una madre, porque en eso la Naturaleza no tiene

vuelta de hoja. Pero nunca iban a verme y la señora Rosa ponía cara de culpable y se callaba. Desde ahora les digo que nunca he visto a mi madre, no quiero que se hagan ilusiones. Un día en que me puse muy pesado, la señora Rosa inventó un cuento tan tonto que daba risa.

—A mí me parece que tu madre tenía prejuicios burgueses porque era de buena familia. No quería que supieras a qué oficio se dedicaba. Por eso se marchó, con el corazón destrozado y sollozando, para no volver más porque el prejuicio te hubiera producido un choque traumático, como exige la medicina.

Y se echó a llorar también ella. Hay que ver lo que le gustaban los cuentos. Creo que el doctor Katz tenía razón. Cuando se lo conté, él me dijo que las putas son muy sentimentales. Y lo mismo el señor Hamil, que ha leído a Victor Hugo y ha vivido más que cualquier persona de su edad y que me explicó sonriendo que las cosas no son blancas ni negras y que en lo blanco se esconde lo negro y en lo negro puede haber blanco. Y aun añadió, mirando al señor Driss, que acababa de servirle un té de menta: «Haga caso de mi experiencia». El señor Hamil es un gran hombre, pero las circunstancias no le han dejado serlo del todo.

## X

Mis giros llevaban meses sin llegar y de Banania la señora Rosa no había vuelto a ver el color de su dinero desde que se lo trajeron a casa y ella pidió dos meses por adelantado. Banania iba ya a cumplir cuatro años gratis, pero él estaba tan campante, igual que si pagara. La señora Rosa pudo encontrarle una familia, porque aquel chiquillo siempre tuvo suerte. Moisés seguía en observación, y dormía en casa de la familia que llevaba seis meses observándolo porque querían asegurarse de que era de buena calidad y no tenía ataques de violencia ni de epilepsia. Lo que más miedo les da a las familias que adoptan a un crío son los ataques de violencia. Es lo primero que tiene que evitar el que quiera que alguien lo adopte. Con los chiquillos a media pensión y para alimentar a la señora Rosa necesitábamos mil doscientos francos al mes, sin contar las medicinas y que no le fiaban. A ella no podíamos alimentarla por menos de quince francos al día sin cometer una atrocidad, ni aun haciéndola adelgazar. Recuerdo que se lo dije sin tapujos: «Hay que comer menos para adelgazar, pero eso es muy duro para una vieja que esta sola en el mundo. Necesita más cantidad para sí misma que los demás. Cuando uno no tiene al lado a nadie que le quiera, empieza a criar grasa». Volví a ir a Pigalle, donde estaba Maryse, la señora que se había enamorado de mí porque era todavía un niño. Pero yo tenía un miedo atroz, porque a los proxenetas los llevan a la cárcel y teníamos que vernos a escondidas. La esperaba

85

en un portal y ella venía, me daba un beso, se agachaba, decía cuánto le gustaría tener un hijo como yo, y me soltaba el precio de la pasada. También me aprovechaba de Banania para mangar en las tiendas. Yo lo dejaba solo con aquella sonrisa que desarmaba y todos le hacían coro por los sentimientos emocionados y tiernos que inspiraba. Cuando tienen cuatro o cinco años, los negros son muy bien tolerados. A veces lo pellizcaba para que llorase y, mientras la gente, emocionada, se ocupaba de él, yo arramblaba con cosas para comer. Tenía un abrigo que me llegaba hasta los talones, con unos bolsillos como una casa que me había cosido la señora Rosa, y era visto y no visto. Y es que el hambre no perdona. Para salir, cogía en brazos a Banania y me colocaba detrás de alguna mujer que estuviera pagando y todos creían que íbamos con ella, mientras Banania hacía el puta. Los niños están muy bien vistos cuando todavía no son peligrosos. Hasta yo recibía palabras cariñosas y sonrisas, porque la gente siempre se siente tranquila al ver un crío que aún no tiene edad de ser un granuja. Tengo el pelo castaño, los ojos azules y no tengo la nariz judía como los árabes. Podría ser cualquier cosa sin necesidad de cambiar de cara.

La señora Rosa comía menos. Esto era bueno para ella y para nosotros. Además, teníamos más críos que nunca. Era la temporada buena y la gente se iba de vacaciones. Nunca me gustó más limpiar culos, pues aquello hacía hervir el puchero, y cuando me llenaba los dedos de mierda ni siquiera sentía la injusticia.

Desgraciadamente la señora Rosa estaba sufriendo modificaciones a causa de las leyes naturales que se le

86

echaban encima por todas partes: las piernas, los ojos, los órganos conocidos como corazón, hígado, arterias y todo lo que puede encontrarse en las personas muy gastadas. Y, como no había ascensor, a veces se quedaba atascada entre dos pisos y todos teníamos que bajar a empujar, hasta Banania, que empezaba a despertar a la vida y a comprender que le interesaba defender su bistec.

En la persona, las piezas más importantes son el corazón y la cabeza, y son también las que más caras se pagan. Si el corazón se para, no se puede seguir como si tal cosa y si la cabeza se va y deja de funcionar, se pierden todas las atribuciones y se deja de disfrutar de la vida. A mí me parece que se tiene que empezar a vivir muy joven, pues luego uno se desvaloriza y nadie le da nada.

A veces, yo llevaba a la señora Rosa cosas inútiles que no sirven de nada, pero que dan gusto porque nadie las quiere y las han tirado. Por ejemplo, hay personas que llevan flores a casa porque hay un cumpleaños o incluso sin ninguna razón especial, para alegrar la vista, y cuando se marchitan las tiran a la basura. Entonces, si se madruga pueden recuperarse, y ésta era mi especialidad, lo que se llama los detritos. A veces, las flores conservan un poco de color y todavía viven. Hacía ramos, sin preocuparme de su edad, y se los llevaba a la señora Rosa, que los ponía en jarrones sin agua porque ya daba igual. O mangaba brazadas de mimosas en los carros del mercado de Les Halles y las llevaba a casa para que oliera un poco a felicidad. Por el camino, soñaba con las batallas de flores de Niza y con

87

los bosques de mimosas que rodean aquella ciudad blanca que el señor Hamil había conocido cuando era joven y de la que me hablaba de vez en cuando, aunque ya no era el mismo últimamente.

Entre nosotros casi siempre hablábamos en árabe, en judío o, delante de los extraños o cuando no queríamos que nos entendieran, en francés, pero actualmente la señora Rosa mezclaba todas las lenguas de su vida y a veces hasta me hablaba en polaco, que era su lengua más antigua, porque ya se sabe que a los viejos lo que más les queda es su juventud. Bueno, ella, aparte de la escalera, todavía se defendía. Pero no todos los días estaba medianamente bien y hasta había que ponerle inyecciones en la nalga. Era difícil encontrar una enfermera lo bastante joven para subir seis pisos y ninguna resultaba barata. Hice un trato con mi amigo Mahoute, que se inyectaba legalmente porque era diabético y su estado de salud se lo permitía. Era un buen tipo que se había hecho a sí mismo, pero muy negro y muy argelino. Vendía transistores y demás productos de sus robos y en sus ratos libres intentaba hacerse desintoxicar en Marmottan, donde entraba gratis. Fue a casa a ponerle la inyección a la señora Rosa, pero por poco acaba mal porque se equivocó de ampolla y le largó a ella en el culo la ración de heroína que él se guardaba para el día en que acabara su desintoxicación.

Yo vi en seguida que allí pasaba algo contra natura, pues la judía nunca había estado tan encantada. Primero tuvo un inmenso asombro y después se sintió muy feliz. A mí hasta me dio miedo porque me parecía

88

que no iba a volver, pues cualquiera hubiera dicho que estaba en el cielo. Yo me cago en la heroína. Los chavales que se inyectan se convierten en adictos a la felicidad y eso no perdona, ya que a la felicidad se la conoce por sus estados de carencia. Para inyectarse hace falta tener ganas

de ser feliz y esto sólo puede ocurrírsele a un gilipollas como una casa. A mí nunca me ha dado por lo dulce y si algunas veces he fumado maría con los amigos ha sido por educación, a pesar de que es a los diez años cuando los mayores le enseñan a uno esas cosas. Y es que a mí la felicidad no me tira. Yo sigo prefiriendo la vida. La felicidad es una inmundicia y una mamarrachada y habría que darle un buen escarmiento. La felicidad no va conmigo. Yo por ahora nunca me he metido en política, porque eso siempre beneficia a alguien, pero me parece que tendría que haber leyes que impidieran que la felicidad hiciera de las suyas. Sólo digo lo que pienso. Puede que me equivoque, pero yo nunca iría a inyectarme para ser feliz. Mierda. No voy a hablarles de la felicidad porque no quiero tener una crisis de violencia, pero el señor Hamil dice que tengo aptitudes para lo inefable. Dice que en lo inefable es donde hay que buscar, que ahí es donde está.

El mejor medio de procurarse mierda, y eso es lo que hacía el Mahoute, es decir que no te has inyectado nunca, y entonces te dan una inyección gratis, porque nadie quiere estar solo en la desgracia. Parece mentira la de tíos que han querido ponerme la primera inyección, pero no estoy para ayudar a vivir a nadie, pues ya tengo bastante con la señora Rosa. No seré yo quien

89

se arriesgue a entrar en la felicidad antes de haberlo intentado todo para salirme de ella.

Como les decía, fue el Mahoute —que es un nombre que no quiere decir nada y por eso le llamábamos así — quien puso a la señora Rosa su dosis de HLM, que es como llamamos nosotros a la heroína, por ser éste el nombre de la región de Francia donde se cultiva. La señora Rosa se quedó prodigiosamente pasmada y entro después en un estado de satisfacción que daba pena. Figúrense, una judía de sesenta y cinco años. Lo que faltaba. Salí corriendo en busca del doctor Katz, porque con la mierda te expones al peligro de lo que se llama una sobredosis y entonces te vas al paraíso artificial. El doctor Katz no pudo venir porque ya no estaba para subir seis pisos, a no ser en caso de muerte. Llamó por teléfono a un médico joven y éste se presentó al cabo de una hora. La señora Rosa estaba babeando en su butaca. El médico se me quedó mirando, como si no hubiera visto en su vida a un chiquillo de diez años.

—¿Qué es esto? ¿Una especie de parvulario?

Me dio pena con aquella cara amoscada, como si no pudiera creer lo que veía. El Mahoute se revolcaba por el suelo berreando porque era su felicidad lo que le había largado en el culo a Madame Rosa.

—Pero ¿cómo es posible? ¿Quién le ha procurado la heroína a esta señora?

Yo lo miraba sonriendo con las manos en los bolsillos, pero no le dije nada. ¿Para qué? Él era un chiquillo de treinta años que todavía tenía que aprenderlo todo de la vida.

90

## XI

A los pocos días tuve un golpe de suerte. Tenía que hacer un recado en unos grandes almacenes de la Ópera que tenían un circo en el escaparate para que los padres llevaran a sus críos sin ninguna obligación de su parte. Había estado allí por lo menos diez veces, pero aquel día llegué demasiado pronto. Todavía estaba echada la cortina y me puse a pegar la hebra con un barrendero al que no conocía, pero que era negro. Era de Aubervilliers, porque allí también los hay. Fumamos un cigarrillo y a falta de algo mejor que hacer estuve mirando cómo barría la acera. Después volví a los almacenes y disfruté de verdad. El escaparate estaba rodeado de unas estrellas más grandes de lo natural que se encendían y se apagaban como parpadeando. En el centro estaba el circo, con los payasos y los cosmonautas que iban a la luna y volvían saludando a los que pasaban y los acrobatas que volaban por el aire con la facilidad que les da el oficio y unas bailarinas blancas encima de unos caballos y unos forzudos llenos de músculos que levantaban unos pesos increíbles sin el menor esfuerzo, porque no eran humanos y tenían sus mecanismos. Hasta había un camello bailarín y un mago con un sombrero del que salían conejos en fila india que daban la vuelta a la pista y volvían a meterse en el sombrero, y luego volvían a empezar porque era espectáculo continuo, no podía parar, era más fuerte que él. Los payasos eran de todos los colores y estaban vestidos como es de rigor en ellos. Los había blancos,

91

azules y arco iris y tenían una bombilla roja en la nariz que se encendía. Detrás, estaban los espectadores que no eran de verdad, sino de broma, y aplaudían sin parar porque estaban hechos para eso. El cosmonauta saludaba al llegar a la luna y su máquina se paraba para darle tiempo. Cuando creías haberlo visto todo, salían de su garaje unos elefantes que eran la monda, que daban la vuelta a la pista cogidos de la cola. El último era todavía un crío, todo rosa, como si acabara de nacer. Pero para mí lo mejor eran los payasos. No se parecían a nada ni a nadie. Todos tenían una cara imposible, con interrogantes por ojos y tan idiotas que nunca perdían el buen humor. Al mirarlos pensé que la señora Rosa sería muy graciosa si fuera payaso, pero no lo era y ahí estaba lo malo. Tenían unos pantalones que subían y bajaban porque eran de risa y unos instrumentos musicales que echaban chispas y chorritos de agua en lugar de lo que suelen echar los instrumentos en la vida corriente. Los payasos eran cuatro y el rey era uno blanco con un gorro puntiagudo, un pantalón bombacho y una cara más blanca que los demás. Los otros hacían piruetas y saludos militares delante de él y él les daba puntapiés en el trasero. No había hecho más que eso en su vida y aunque quisiera no podía parar porque para eso le habían preparado. No lo hacía por maldad, era mecánico. Había un payaso amarillo con lunares verdes y una cara siempre muy alegre, hasta cuando se rompía la crisma. Hacía un número en el alambre que siempre le salía mal, pero a él le daba risa, porque era un filósofo. Tenía una peluca roja que se le erizaba de miedo cuando ponía el primer pie en el

92

alambre y luego otro y así sucesivamente hasta que tenía los dos en el alambre y no podía ir hacia delante ni hacia atrás y se ponía a temblar de miedo para hacer reír, porque no hay nada que dé más risa que un payaso con miedo. Su compañero era todo azul y amable, con una miniguitarra, y le cantaba a la luna, y se veía que tenía muy buen corazón, pero tampoco podía

hacer nada para remediarlo. El último en realidad eran dos, porque tenía un doble y todo lo que hacía uno tenía que hacerlo también el otro y por más que trataran de cortarlo, no había manera, pues estaban atados el uno al otro. Lo mejor es que todo aquello era mecánico y amable y uno sabía por adelantado que no sufrían ni envejecían ni había desgracias. Era distinto de todo y sin ninguna relación con nada. Hasta el camello tenía buenas intenciones, contrariamente a lo que pueda parecer. Tenía una sonrisa muy ancha y se contoneaba como un rumbero. Todo el mundo era feliz en aquel circo que no tenía nada de natural. El payaso del alambre gozaba de una seguridad total y en diez días no le vi caer ni una sola vez y aunque se cayera no se haría daño. Aquello era otra cosa, caramba. Era tan feliz que hubiera querido morirme, porque a la felicidad hay que agarrarla cuando pasa.

Estaba mirando el cielo tan contento cuando sentí una mano en el hombro. Me giré a mirar en seguida, porque lo primero que se me ocurrió fue que era un poli, pero era una muchacha bastante joven, de veinticinco años todo lo más. Estaba de miedo, rubia, con el pelo largo y olía bien, a fresco.

—¿Por qué lloras?

93

—No lloro.

Me tocó las mejillas.

—¿Y esto qué es? ¿No son lágrimas?

—No. No sé de dónde han salido.

—Bueno, veo que me he equivocado. ¡Qué bonito es el circo!

—De lo mejor que he visto.

—¿Vives por aquí cerca?

—No, yo no soy francés. Probablemente soy argelino. Vivo en Belleville.

—¿Cómo te llamas?

—Momo.

No comprendía por qué me preguntaba. Con diez años no servía para nada, ni siquiera siendo árabe. Ella seguía con la mano en mi mejilla y me eché un poco hacia atrás. Hay que desconfiar. Quizás ustedes no lo sepan, pero hay asistentes sociales que lo disimulan muy bien y a la que te descuidas te ponen una multa con expediente administrativo. No hay nada peor que un expediente administrativo. La señora Rosa no podía vivir sólo de pensarlo. Retrocedí un poco más. No mucho, lo justo para poder echar a correr si quería agarrarme. Pero estaba de miedo, y hubiera podido hacer una fortuna de haber querido con un tipo serio que se ocupara de ella. Se echó a reír.

—No tengas miedo.

Ya, ya, «no tengas miedo», es un truco muy flojo. El señor Hamil dice siempre que el miedo es nuestro mejor aliado y que sin él sabe Dios lo que sería de nosotros, se lo digo por experiencia. El señor Hamil estuvo incluso en La Meca. Hasta tal punto tenía miedo.

94

—A tu edad no deberías andar solo por la calle.

Aquí me eché a reír. Me reí con ganas. Pero no le dije nada, no era quién para explicárselo.

—Eres el chico más guapo que he visto nunca.

—Usted tampoco está mal.

Se rió.

—Gracias.

No sé qué me dio, pero tuve una esperanza. No es que intentara colocarme, no iba a plantar a la señora Rosa mientras ella fuese tirando. Pero había que pensar en el futuro, que tarde o temprano se echa encima, y a veces soñaba por la noche con mi porvenir. Alguien que me llevara a la playa de vacaciones y que no me diera qué sentir. Bueno, engañaba un poco a la señora Rosa, pero era sólo con el pensamiento, cuando me daban ganas de reventar. La miré con esperanza y sentí que el corazón me latía. La esperanza es una cosa que siempre es más fuerte, incluso en los viejos como la señora Rosa o el señor Hamil. Una chifladura.

Pero ella no dijo más. Todo quedó en eso. La gente es como es. Me habló, me hizo un cumplido, me sonrió cariñosamente, suspiró y se fue. Una puta.

Llevaba un impermeable y un pantalón. Hasta por detrás se veía su melena rubia. Era delgada y por su forma de andar se adivinaba que hubiera podido subir los seis pisos corriendo varias veces al día y con paquetes.

Me fui tras ella porque no tenía nada mejor que hacer. Una vez se paró, me vio y nos sonreímos. Luego me escondí en un portal, pero ella no se volvió a mirar ni retrocedió. Por poco la pierdo. Andaba deprisa y

95

supongo que se había olvidado de mí porque tenía otras cosas en que pensar. Entró en una puerta cochera y la vi pararse en la planta baja y llamar. No falló. La puerta se abrió y salieron dos críos que se le echaron al cuello. Siete u ocho años. ¡Oh, les juro que...!

Me senté en el portal. Me daba igual estar allí que en cualquier sitio. Había varias cosas que podía hacer. Ir a mirar las tiras dibujadas del «drug» de la Étoile. Puede uno reírse de todo con las tiras dibujadas. O acercarme a Pigalle a ver a las chicas que me querían y hacer algún dinero. Pero de pronto me sentí completamente hartó, todo me daba igual. De buena gana me hubiera esfumado del todo. Cerré los ojos, pero hace falta algo más que eso, seguía allí. Y es que cuando uno vive es automático. No entendía por qué se me había insinuado aquella puta. Hay que decir que cuando se trata de comprender algo soy un poco tonto y no paro de darle vueltas. Tiene razón el señor Hamil cuando dice que hace la mar de tiempo que nadie comprende nada y que lo único que uno puede hacer es asombrarse. Volví a mirar el circo y pasé así un par de horas, pero en un día eso no es nada. Entré en un salón de té para señoras y me zampé dos pasteles de chocolate, que son los que más me gustan. Pregunté dónde podía mear y al subir me fui derecho a la puerta y adiós. Después birlé unos guantes en el Printemps y fui a echarlos en un cubo de basura. Esto me hizo bien.

96



## XII

Al volver por la calle Ponthieu me pasó algo raro de verdad. No creo en las cosas raras, pues no veo qué pueden tener de diferente.

Tenía miedo de volver a casa. La señora Rosa estaba que daba pena verla y yo sabía que de un momento a otro iba a faltarme. Siempre estaba pensando en eso y a veces no me atrevía a volver. Me daban ganas de ir a robar algo grande en un almacén y hacer que me pescaran para hacerme notar. O dejarme acorralar en una sucursal y defenderme hasta el último momento a tiros, con una metralleta. Pero sabía que, de todos modos, nadie iba a fijarse en mí. Así pues, me quedé en la calle Ponthieu y maté un par de horas viendo a unos chavales jugar al fútbol en un café. Después quise irme a otro sitio, pero no sabía adónde y seguí allí. Sabía que la señora Rosa estaría desesperada. Siempre temía que me pasara algo. Ya casi no salía de casa, pues no había manera de subirla. Al principio, la esperábamos abajo cuatro o cinco chiquillos y cuando volvía a casa, todos nos poníamos a empujar para ayudarla. Pero ahora ya no tenía piernas ni corazón para eso y el resuello que le quedaba no llegaba ni para una persona con la cuarta parte de su peso. Ella no quería oír ni hablar del hospital, donde hacen morir hasta el final en vez de poner una inyección. Decía que en Francia todos estaban en contra de la muerte dulce y obligaban a vivir mientras fueras capaz de seguir rabiando. La señora Rosa le tenía un miedo atroz a la tortura y siempre decía que

97

cuando no pudiera más se haría abortar. Nos tenía dicho que si se la llevaban al hospital, nosotros iríamos a parar legalmente a la Asistencia Pública, y se echaba a llorar cuando pensaba que tal vez tuviera que morir en regla con la ley. La ley está para proteger a las personas que tienen algo que proteger de los demás. Dice el señor Hamil que la humanidad no es más que una coma en el gran libro de la vida y si un viejo dice semejante estupidez no sé qué podría yo añadir. La humanidad no es una coma, porque cuando la señora Rosa me mira con sus ojos de judía no es una coma, sino todo el gran libro de la vida entero, y yo no tengo ningunas ganas de verlo. He ido dos veces a la mezquita a rezar por la señora Rosa, pero no ha servido de nada, porque para los judíos no vale. Por eso no quería volver a Belleville ni clavar los ojos en la señora Rosa. «¡Ojo! ¡Ojo!» decía ella siempre. Es lo que dicen los judíos cuando les duele algo. Nosotros los árabes, decimos «Jai! Jai!» y los franceses «¡Oh! ¡Oh!». Porque, no vayan a creer, ellos tampoco son felices a veces. Yo cumplía diez años porque la señora Rosa había decidido que tenía que acostumbrarme a tener cumpleaños y hoy era el día. Decía que eso era lo principal para que pudiera desarrollarme con normalidad y que lo demás, como el nombre del padre y de la madre, era un esnobismo.

Me había sentado en un portal para esperar que todo pasara, pero el tiempo es lo más viejo que hay y va muy despacio. Cuando la gente está enferma, se le agrandan los ojos y tiene más expresión que nunca. La señora Rosa tenía los ojos cada vez más grandes y más parecidos a los de un perro, que cuando se les da un

98

puntapié miran sin saber por qué. Los estaba viendo desde allí, a pesar de estar en la calle Ponthieu, cerca de los Campos Elíseos, donde hay tiendas elegantes. Sus cabellos de antes de la

guerra se le caían a más y mejor, y cuando se encontraba con fuerza para seguir peleando me pedía que le buscara una peluca de pelo de verdad para parecer una mujer. La vieja se le había puesto también hecha un asco. Porque hay que decir que se estaba quedando calva como un hombre y esto hacía daño a la vista, porque las mujeres no han sido preparadas para eso. Quería una peluca roja que era el color que mejor sentaba a su tipo de belleza. Yo no sabía dónde mangarla. En Belleville no hay tiendas de ésas para mujeres feas, que se llaman institutos de belleza. En los Campos Elíseos no me atrevo a entrar. Hay que preguntar, dar la medida, una mierda.

Yo me sentía fatal. Ni siquiera tenía ganas de tomar una Coca. Me decía que no tenía por qué haber nacido tal día como aquél, que el cuento del cumpleaños no es más que un convencionalismo colectivo. Me pasé a pensar en mis amigos, el Mahoute y el Sha, que trabajaba en una gasolinera. Cuando se es un crío, para ser alguien hay que ser muchos.

Me tumbé en el suelo, cerré los ojos y empecé a hacer ejercicios para morir, pero el cemento estaba frío y tuve miedo de pillar una enfermedad. Conozco a tipos que en mi caso se endilgan un buen lote de mierda, pero yo no voy a lamerle el culo a la vida para ser feliz. Yo a la vida no la maquillo, me cago en ella. No nos llevamos bien. Cuando tenga mayoría de edad legal, es posible que me haga terrorista para el secuestro

99

de aviones con rehenes como en la tele, para pedir algo a cambio, aún no sé qué, pero no importa. No será fácil, desde luego. Algo bueno de verdad, vaya. De momento no sabría qué exigir porque no he recibido formación profesional.

Estaba sentado en el suelo, con el culo en el cemento, secuestrando aviones y haciendo rehenes que salían con las manos en alto y me preguntaba qué haría con el dinero porque todo no se puede comprar. Compraría una casa para la señora Rosa, que así podría morir tranquila, con los pies bien firmes y una peluca nueva. Enviaría a los hijos de putas y a sus madres a los hoteles de lujo de Niza, donde estarían a salvo de la vida y podrían convertirse después en jefes de Estado de visita en París, en miembros de la mayoría que expresaran su apoyo o, incluso, en factores importantes del éxito. Y podría comprarme una tele nueva que había visto en un escaparate.

Esto era lo que pensaba, pero en realidad no tenía muchas ganas de hacer negocios. Hice venir al payaso azul y los dos nos reímos un rato. Luego hice venir al blanco, que se sentó a mi lado y me tocó un poco de silencio en su violín minúsculo. Me daban ganas de pasarme al otro lado y quedarme con ellos para siempre, pero no podía dejar a la señora Rosa sola en el fregado. Teníamos un vietnamita café con leche en sustitución del antiguo, que una negra de las Antillas que era francesa había querido tener de un tipo de madre judía y que ella quería criar por sí misma porque había hecho del caso una historia de amor y era algo personal. Nos pagaba a tocateja porque el señor N'Da Amédée le dejaba

100

bastante dinero para vivir decentemente. Él se quedaba con el cuarenta por ciento de los ingresos porque aquella acera estaba muy trabajada y aquello era no parar y encima tenía que pagar a los yugoslavos, que son la peste con sus extorsiones. Y, además, estaban los corsos, que ya empezaban a tener una nueva generación.

A mi lado había un cajón lleno de trastos inútiles al que hubiera podido prender fuego y hubiera ardido toda la casa. Pero tampoco sabrían que había sido yo. De todos modos, no era prudente. Me acuerdo muy bien de aquel momento de mi vida porque fue exactamente igual a todos los demás. Para mí la vida siempre es igual, pero hay momentos en los que me siento todavía peor. No me dolía nada, no tenía por qué, pero me parecía no tener brazos ni piernas, aunque tenía todo lo necesario. Ni siquiera el señor Hamil podría explicarlo.

Hay que decir, sin ganas de ofender a nadie, que el señor Hamil estaba cada día más idiota, como suele pasarles a los viejos que están llegando al final y que ya no tienen excusas. Saben muy bien lo que les espera y en los ojos se les ve que miran hacia atrás para esconderse en el pasado como avestruces que hicieran política. Siempre tenía en la mano su libro de Victor Hugo, pero a veces se confundía y creía que era el Corán, porque tenía los dos. Se sabía trozos de memoria y los soltaba como si nada, pero mezclándolos. Cuando iba con él a la mezquita, donde causábamos muy buena impresión porque yo lo llevaba como un ciego y entre nosotros los ciegos están muy bien vistos, siempre se equivocaba, y en vez de rezar, recitaba aquello de «Waterloo, Waterloo

101

triste llanura», lo cual extrañaba mucho a los árabes allí presentes porque estaba fuera de lugar. Y hasta se le saltaban las lágrimas, de fervor religioso. Estaba muy bien con su chilaba gris y su galmona blanca en la cabeza, rezando para ser bien recibido. Pero todavía no se ha muerto y es posible que llegue a campeón del mundo de todas las categorías porque a sus años no hay quien pueda decir más. Entre los hombres son los perros los que mueren antes. A los doce años ya no se puede contar con ellos y hay que renovarlos. La próxima vez que tenga un perro, lo cogeré recién nacido y así tendré más tiempo para perderlo. Los únicos que no tienen problemas de vida ni de muerte son los payasos, porque no vienen al mundo por vía familiar. Fueron inventados sin leyes naturales y nunca se mueren porque eso no tendría gracia. Puedo verlos a mi lado cuando quiero, puedo ver a cualquiera, a King Kong, a Frankenstein, a una bandada de pájaros heridos color de rosa, menos a mi madre, porque para eso me falta imaginación.

Me levanté. Ya estaba harto del portal y miré a la calle. A la derecha un coche de la policía, lleno de polis preparados. Cuando sea mayor, me gustaría ser policía para no tener miedo de nada ni de nadie y saber lo que hay que hacer. A los polis los manda la autoridad. La señora Rosa decía que en la Asistencia Pública hay muchos hijos de putas que se hacen polis, CRS o republicanos y que no hay quien los toque.

Con las manos en los bolsillos, me acerqué al coche patrulla, como se le llama. Tenía un poco de canguelo. No estaban todos dentro del coche, algunos se habían

102

desperdigado. Me puse a silbar *Al pasar por la Lorena*, porque en la cara no se me nota lo que soy y había uno que ya me sonreía.

Los polis son los más fuertes del mundo. El que tiene un padre poli es como si tuviera el doble de padre que los demás. Admiten a los árabes y a los negros siempre que tengan algo de francés. Todos son hijos de putas que han pasado por la Asistencia y se las saben todas. No hay nada mejor como fuerza de seguridad, lo digo tal como lo siento. Ni los militares les llegan al tobillo, menos tal vez el general. La señora Rosa les tiene un miedo atroz a los polis, pero es por el horno

en el que fue exterminada y sus razones no cuentan porque ella fue a caer del lado malo. O quizá me haga de la policía de Argelia porque allí te necesitan más. Y es que en Francia hay menos argelinos que en Argelia y tienen menos que hacer. Di uno o dos pasos más hacia el coche donde estaban ellos esperando tumultos y asaltos a mano armada, mientras a mí me daba brincos el corazón. Yo siempre me siento fuera de la ley. Comprendía que no debía estar allí, pero ellos seguían como si tal cosa. Es posible que estuvieran cansados. Hasta había uno dormido, dormía apoyado en la ventanilla, y otro se comía un plátano al lado de un transistor. Estaban de relajación. Fuera, había uno rubio con una radio de antena en la mano que parecía tan tranquilo. Yo tenía canguelo, pero da gusto tener miedo cuando sabes por qué, ya que casi siempre el miedo me viene sin más ni más, como la respiración. El poli de la antena me vio, pero no tomó ninguna medida y pasé por su lado silbando como si nada.

103

Hay polis casados y con críos, sé que los hay. Una vez hablé de eso con el Mahoute, porque me hubiera gustado saber lo que es tener un padre poli, pero el Mahoute en seguida se cansó, me dijo que soñar no sirve de nada y se largó. No vale la pena hablar con drogados. No tienen curiosidad.

Estuve paseando un rato más para no volver a casa, contando los pasos de cada acera, y había una enormidad. Me faltaban números. Aún quedaba sol. Un día iré al campo para ver cómo es. El mar es posible que también me interese. El señor Hamil habla de él con mucha estima. No sé lo que habría sido de mí de no ser por el señor Hamil, que me ha enseñado todo lo que sé. Llegó a Francia de niño con su tío y se quedó solo muy pronto, al morir el tío, y aun así consiguió cualificarse. Ahora está cada día más chocho, pero es que no está previsto que podamos llegar a ser tan viejos. El sol parecía un payaso amarillo sentado en un tejado. Un día iré a La Meca. Dice el señor Hamil que allí hace más sol que en cualquier otro sitio y que eso es por la geografía. Pero imagino que por lo demás La Meca tampoco será tan distinta de otros sitios. Me gustaría ir muy lejos, a un lugar lleno de otra cosa que ni siquiera trato de imaginar para no echarlo a perder. Podríamos conservar el sol, los payasos y los perros, que son lo mejor que hay en su género. Lo demás tendría que ser distinto de todo y dispuesto especialmente para ello. Pero luego pienso que al final todo acabaría por ser igual. A veces resulta hasta gracioso lo que se esfuerzan las cosas por ser lo que son.

104

### XIII

Eran las cinco y me iba ya para casa cuando vi una rubia que paraba su Mini en la acera, debajo de la prohibición de estacionarse. La reconocí en seguida, porque soy rencoroso como un mal bicho. Era la puta que me había plantado después de haberseme insinuado y a la que había estado siguiendo para nada. Me quedé pasmado de volver a verla. París está lleno de calles y hace falta mucha casualidad para encontrar a alguien allí dentro. No me vio. Yo estaba en la otra acera y crucé a toda velocidad para ser reconocido. Pero ella tenía prisa o quizá ya no se acordaba porque habían pasado dos horas. Entró en el número 39, un interior que daba a un patio con otra casa. Ni siquiera tuve tiempo de hacerme ver. Llevaba un abrigo de piel de camello y un pantalón y mucho pelo rubio en la cabeza. Dejaba atrás por lo menos cinco metros de perfume. No había cerrado el coche con llave y pensé en mangarle algo para que se acordara de mí, pero estaba muy alicaído con lo del cumpleaños y también extrañado de tener sitio dentro de mí para tantas cosas. Había demasiada gente para mí solo. Pensé que no valía la pena, pues ni siquiera sabría que había sido yo. Quería que me viera, pero no vayan ustedes a creer que estaba buscando una familia. La señora Rosa todavía podía durar una temporada, con un poco de suerte. Moisés había encontrado colocación y hasta Banania estaba en tratos. No tenía que preocuparme. No padecía enfermedades conocidas ni era inadaptado, que es lo primero que

105

mira la gente cuando elige. Y se comprende porque los hay que se encuentran con un crío que ha tenido alcohólicos y es un retrasado, mientras que otros que son excelentes no encuentran a nadie. Yo también, de haber podido elegir hubiera cogido lo mejor, no una vieja judía que ya no podía más y que me daba pena y ganas de reventar cuando la veía en aquel estado. Si la señora Rosa hubiera sido perro la habrían aviado hacía tiempo, pero la gente es más buena con los perros que con las personas humanas, a las que no está permitido hacer morir sin que sufran. Les digo esto para que no crean que seguía a la señorita Nadine, como después supe que se llamaba, para que la señora Rosa pudiera morir tranquila.

106

## XIV

La entrada del inmueble conducía a otro inmueble más pequeño situado dentro del primero. Nada más entrar, oí tiros, chirriar de frenos, gritos de mujer y una voz de hombre que suplicaba: «¡No me maten! ¡No me maten!». Sonaba tan cerca que hasta di un brinco. Se oyó una ráfaga de metralleta y el hombre gritó: «¡No!», como siempre que se muere uno sin ganas. Luego se hizo un silencio más espantoso todavía y ahora es cuando no me van a creer. Todo volvió a empezar como antes, con el mismo tipo que no quería que lo mataran porque sus razones tendría y la metralleta que no le escuchaba. Volvió a morirse tres veces, aunque no quisiera, como si fuera un canalla de tomo y lomo al que hubiera que matar tres veces para dar ejemplo. Hubo otro silencio durante el cual se quedó muerto y después volvieron a tomarla con él una vez y otra hasta que empezó a darme lástima, porque al fin y al cabo... Después lo dejaron en paz y una voz de mujer dijo: «Amor mío, pobre amor mío», pero con tanto sentimiento que me quedé patidifuso, aunque no sé muy bien qué quiere decir eso. En la entrada no había nadie más que yo y una puerta con la luz roja. Apenas me había repuesto cuando volvieron con el «Amor mío, amor mío», pero con otro tono y luego otra vez, y dale. El tío debió de morirse sus buenas cinco o seis veces en los brazos de su amiguita. Seguramente querría asegurarse de que alguien sentía su muerte. Me acordé de la señora Rosa, que no tenía a nadie que le

107

dijera: «Amor mío, pobre amor mío», porque ya casi no le quedaba pelo y pesaba sus buenos noventa y cinco kilos a cuál más pocho. Entonces la mujer lanzó un grito de desesperación tan desgarrado que yo me precipité hacia la puerta y entré como un solo hombre. Mierda, era una especie de cine, pero en el que todos andaban hacia atrás. Cuando entré, la mujer de la pantalla cayó sobre el cadáver para agonizar allí encima, pero en seguida se levantó al revés, andando hacia atrás como si fuera una mujer a la ida y una muñeca a la vuelta. Después todo se extinguió y se encendieron las luces.

108

## XV

La rubia que me había plantado estaba de pie junto a un micrófono, en medio de la sala, delante de unas butacas, y al encenderse las luces me vio. Había tres o cuatro tíos en los rincones, pero no estaban armados. Yo debía de tener cara de idiota, con la boca abierta, porque así me miraban ellos. La chica me reconoció y me dirigió una sonrisa inmensa, lo que me subió un poco la moral. Le había causado impresión.

—¡Pero si es mi amigo!

No éramos amigos, pero no era el momento de discutir. Se me acercó y se quedó mirando a *Arthur*, pero yo sabía que quien le interesaba era yo. A veces las mujeres me dan risa.

—¿Qué es eso?

—Un paraguas viejo que yo he disfrazado.

—Es gracioso, con ese traje. Parece un fetiche. ¿Es tu amigo?

—¿Me toma por un retrasado o qué? No es un amigo, es un paraguas.

Cogió a *Arthur* e hizo como que lo miraba. Los otros también. Lo primero que mira la gente al adoptar a un crío es que no sea un retrasado, es decir, uno que ha preferido quedarse por el camino porque no hay nada que le entusiasme. Y entonces los padres se ven metidos en un atolladero porque no saben qué hacer con él. Por ejemplo, un chico de quince años que hace cosas como si tuviera diez. Y eso no es nada bueno. Cuando un chico tiene diez años, como yo, y hace

109

cosas de chico de quince, lo echan de la escuela por perturbado.

—Está guapo con esa cara verde. ¿Por qué le has hecho la cara verde?

Olía tan bien que me hizo pensar en la señora Rosa, por la diferencia.

—Eso no es una cara, es un trapo. Las caras nos están prohibidas.

—¿Prohibidas? ¿Por qué?

Tenía los ojos azules, muy alegres y simpáticos. Estaba agachada delante de *Arthur*, pero era por mí.

—Yo soy árabe. En nuestra religión están prohibidas las caras.

—¿Quieres decir representar una cara?

—Es ofender a Dios.

Ella me miró rápidamente, como si nada, pero yo comprendí que la había impresionado.

—¿Cuántos años tienes?

—Ya se lo dije la primera vez. Diez. Hoy los he cumplido. Pero la edad no importa. Tengo un amigo de noventa y cinco y ahí está.

—¿Cómo te llamas?

—Ya me lo preguntó antes. Momo.

Después, ella tuvo que trabajar. Me explicó que aquello era lo que ellos llaman una sala de doblaje. Los de la pantalla abrían la boca como para hablar, pero eran los de la sala los que ponían la voz. Hacían lo que los pájaros, les metían directamente la voz en el buche. Y cuando la voz no entraba en el momento justo había que volver a empezar. Y entonces venía lo bueno: todo iba hacia atrás. Los muertos volvían a la vida y

110

ocupaban otra vez su puesto en la sociedad andando hacia atrás. Apretaban un botón y todo se alejaba. Los coches circulaban al revés, los perros retrocedían y las casas que se habían hecho cisco volvían a levantarse de repente. Las balas salían del cuerpo y se metían otra vez en las metralletas y los asesinos se retiraban y salían de espaldas por la ventana. El agua vertida subía otra vez al vaso. La sangre volvía a entrar en el cuerpo sin dejar rastro y la herida se cerraba. Uno que había escupido se tragaba el salivazo. Los caballos galopaban hacia atrás y un tío que se caía de un séptimo piso volvía a entrar por la ventana. Era el mundo al revés, lo mejor que he visto en mi puta vida. Hubo un momento en que incluso vi a la señora Rosa joven y fresca con sus piernas. La hice retroceder un poco más y se puso aún más guapa. Se me saltaban las lágrimas.

Me quedé un buen rato porque no me esperaban en ningún sitio, y lo que me divertí. Lo mejor era cuando mataban a la mujer, que se quedaba muerta un momento para dar lástima y luego se levantaba del suelo, como si una mano invisible tirase de ella, retrocedía y volvía a la vida. El tío a quien ella llamaba «amor mío, pobre amor mío» tenía cara de cerdo, pero allá ellos. Los presentes vieron que aquel cine me gustaba y me explicaron que se podía ir para atrás desde el fin hasta el principio y uno con barba me dijo, guaseándose: «Hasta el Paraíso Terrenal». Luego añadió: «Lo malo es que cuando vuelves a empezar siempre es lo mismo». La rubia me dijo que se llamaba Nadine y que su oficio era hacer hablar con voz humana a los de las películas. Yo estaba tan a gusto que no tenía ganas de

111

nada. Figúrense, una casa que se incendia y se hunde y que luego se levanta y se apaga. Hay que verlo con los propios ojos para creerlo, porque si lo ve otro no es lo mismo.

Y entonces me ocurrió algo fantástico. No puedo decir que me echara hacia atrás y viera a mi madre, pero me vi sentado en el suelo y delante de mí había unas piernas con botas hasta el muslo y una minifalda de cuero. Tuve que hacer un esfuerzo terrible para mirar hacia arriba y verle la cara. Sabía que era mi madre, pero ya era tarde, los recuerdos no pueden mirar hacia arriba. Y todavía pude retroceder más. Siento unos brazos calientes que me mecen, me duele el vientre, la persona que me sostiene pasea canturreando, pero a mí sigue doliéndome el vientre y suelto una cagada que va a parar al suelo. Ya no me duele nada, estoy a gusto y la persona que me lleva en sus brazos me da un beso y se ríe con una risa alegre que todavía me parece oír, oír, oír...

—¿Te gusta?

Estaba sentado en una butaca y en la pantalla ya no había nada. La rubia se había acercado a mí. Encendieron las luces.

—No está mal.

Después aún pude volver a ver al tipo que se llevaba una descarga de metralleta en la barriga, porque era el cajero del Banco o un miembro de la banda rival y gritaba: «¡No me matéis! ¡No me matéis!» como un idiota, porque eso no sirve de nada y cada cual tiene que ir a lo suyo. A mí me gustan las películas en las que, antes de morir, el muerto dice: «Adelante, caballeros,

112

hagan su trabajo». Esto denota comprensión, porque de nada sirve buscarle las vueltas a la gente por lo sentimental. Pero el tío no encontraba el tono justo y tuvieron que hacerlo retroceder otra



vez. Primero extendía los brazos para detener las balas y entonces gritaba: «¡No! ¡No! ¡No me matéis! ¡No me matéis!», con la voz del de la sala, que estaba allí tan tranquilo. Luego, caía al suelo retorciéndose, que es algo que en el cine gusta siempre, y se quedaba quieto. Los gánsters le soltaban todavía otro tiro para asegurarse de que no pudiera hacerles daño. Y cuando todo estaba liquidado, la cosa se ponía otra vez en marcha, pero al revés, y el tipo se levantaba en el aire como si la mano de Dios lo cogiera para poder seguir utilizándolo.

Vimos después otros trozos y hubo algunos que tuvieron que hacerlos retroceder por lo menos diez veces para que quedaran bien. Las palabras hacían también marcha atrás, con sonidos misteriosos como de una lengua desconocida de todos que quizá quiera decir algo.

Cuando no había nada en la pantalla, me divertía imaginando a la señora Rosa feliz, con toda su melena de antes de la guerra y sin tener siquiera que buscarse la vida porque aquello era el mundo al revés.

La rubia me acarició la mejilla y hay que decir que era simpática. ¡Lástima! Al acordarme de aquellos dos chicos que había visto en su casa, pensé que era una lástima, caramba.

—Parece que esto te gusta mucho.

—Me he divertido de lo lindo.

—Puedes volver cuando quieras.

113

—No sé si tendré tiempo, no le prometo nada.

Me invitó a un helado y no dije que no. Yo también le gustaba y cuando le cogí la mano para andar más aprisa sonrió. Pedí un helado de chocolate, fresa y caramelo, pero después lo sentí. Me hubiera gustado más de vainilla.

—Me gusta eso de volver atrás. Yo vivo con una señora que va a morir muy pronto.

Ella me miraba sin tocar su helado. Tenía el pelo tan rubio que no pude contenerme y levanté la mano para tocarlo. Luego me reí porque la cosa tenía gracia.

—¿No están tus padres en París?

No supe qué contestar y me puse a zampar el helado, que es quizá lo que más me gusta en el mundo.

No insistió. A mí me pone malo que me pregunten qué hace mi papá y dónde está mi mamá. Como tema de conversación, me asquea.

Sacó un pedazo de papel y una estilográfica y escribió algo subrayándolo tres veces para que no lo perdiera.

—Toma, es mi nombre y mi dirección. Puedes ir a casa cuando quieras. Tengo un amigo que se ocupa de los niños.

—Un psiquiatra —dije.

Esto la dejó pasmada.

—¿Por qué dices eso? Los que se ocupan de los niños son los pediatras.

—Sólo cuando son muy pequeños. Después son los psiquiatras.

Me miraba sin decir nada, como si le diera miedo.

—¿Quién te lo ha dicho?

114

—Tengo un amigo, el Mahoute, que está enterado porque va a Marmottan a hacerse desintoxicar.

Puso su mano encima de la mía y se inclinó.

—Dices que tienes diez años, ¿no?

—Sí.

—Sabes muchas cosas para tu edad... Entonces, ¿me prometes que irás a vernos?

Seguí lamiendo el helado. Estaba bajo de moral y las cosas buenas son todavía mejores cuando uno está bajo de moral. Lo he notado muchas veces. Cuando se tienen ganas de reventar, el chocolate sabe mejor que nunca.

—Usted ya tiene a alguien.

Por su modo de mirarme, se veía que no me entendía.

Lamí el helado mirándola fijamente a los ojos, con rencor.

—Antes la vi entrar en casa. Tiene dos niños. Son rubios como usted.

—¿Me has seguido?

—Pues... sí. Me caía bien.

No sé qué le pasó de repente, pero les juro que había un mundo en su forma de mirarme. Era como si tuviera en los ojos cuatro veces más que antes.

—Mira, Mohamed...

—Todos me llaman Momo porque Mohamed es muy largo.

—Mira, cariño, tienes mi nombre y mi dirección, no los pierdas y ve a verme cuando quieras... ¿Dónde vives?

Ni hablar. Una chica así, si aparecía por casa y se

115

entaraba de que aquello era un «clandé» para hijos de putas, menuda vergüenza. No es que contara con ella, pues sabía que ya tenía a alguien, pero para la gente bien los hijos de putas son todos proxenetes, chulos, criminalidad y delincuencia infantil. Tenemos muy mala fama entre la gente bien, lo digo por experiencia. Nunca te llevan con ellos porque está eso que el doctor Katz llama la influencia del medio familiar y para ellos las putas son lo peor del mundo. Además, tienen miedo de las enfermedades venéreas en los niños, porque ya se sabe que todos somos hereditarios. No quise negarme y le di unas señas de pega. Cogí su papel y me lo guardé en el bolsillo, porque nunca se sabe, pero los milagros no existen. Empezó a preguntarme y yo no decía ni sí ni no. Luego me tomé un helado de vainilla y se acabó. La vainilla es lo mejor del mundo.

—Quiero que conozcas a los niños. Iremos al campo. Tenemos una casa en Fontainebleau...

—Bueno, adiós.

Me levanté de golpe. Yo no le había pedido nada. Salí de allí corriendo con Arthur.

Luego me divertí asustando a los coches. Cruzaba por delante de ellos en el último momento. A la gente le da miedo atropellar a un niño y a mí me gustaba sentir que eso les impresionaba. Dan unos frenazos terribles para no hacer daño y vale más eso que nada. Me hubiera gustado darles todavía más miedo, pero no estaba a mi alcance. Aún no sabía si entraría en la policía o en los terroristas, ya lo veré cuando llegue el momento. De todos modos, tiene que ser una banda

116

organizada, porque solo no se puede, es uno muy poca cosa. Pero no es que me guste matar, sino todo lo contrario. No, lo que a mí me gustaría es ser un tío como Victor Hugo. Dice el señor Hamil que con las palabras se puede hacer cualquier cosa, sin tener que matar a nadie.

Cuando tenga tiempo ya veremos. El señor Hamil dice que es lo más fuerte que hay. Si quieren saber mi opinión, me parece que si los tíos a mano armada son como son es porque nadie les hacía caso cuando eran unos críos y pasaban inadvertidos. Hay demasiados chiquillos en el mundo para que puedan verse todos, hasta los hay que para hacerse notar tienen que morir de hambre, o formar bandas. Dice la señora Rosa que en el mundo hay millones de críos que revientan, y a algunos hasta los retratan. Y que la picha es el peor enemigo del género humano, y entre los médicos el único tipo decente es Jesús, porque no salió de una picha. Dice que fue un caso excepcional. La señora Rosa dice que la vida puede ser hermosa, pero que nadie ha dado con ella todavía y que, entretanto, hay que vivir. El señor Hamil también me ha hablado muy bien de la vida y sobre todo de las alfombras persas.

Mientras corría entre los coches para meterles miedo porque a nadie le gusta atropellar a un niño, de eso pueden estar seguros, me sentía importante al pensar que podía darles un buen disgusto. No es que fuera a dejarme atropellar sólo para chinchales, pero les impresionaba. Tengo un amigo, el Claudio, que haciendo el idiota así fue a parar debajo de las ruedas y tuvo derecho a tres meses de cuidados en el hospital, mientras

117

que, estando en casa, si hubiera perdido una pierna su padre lo habría enviado a buscarla.

Ya era de noche y tal vez la señora Rosa empezaba a tener miedo al ver que no llegaba. Corría pensando que lo había pasado bien sin ella y tenía remordimientos.

118

## XVI

En seguida vi que mientras yo no estaba se había puesto peor, sobre todo de arriba de la cabeza, que era lo más grave. Muchas veces me había dicho, en son de broma, que la vida no se le daba muy bien, y ahora se veía. Le dolía todo. Llevaba ya un mes sin poder salir a la compra por culpa de la escalera y decía que, de no ser por los quebraderos de cabeza que yo le daba, no tendría ningún interés en seguir viviendo.

Le conté lo que había visto en aquella sala donde todo iba hacia atrás, pero ella sólo suspiró y nos pusimos a cenar. Ella se daba cuenta de que estaba cada vez peor, pero todavía guisaba muy bien. Lo único que no hubiera querido por nada del mundo era un cáncer y en esto había tenido suerte porque era lo único que no tenía. De todo lo demás estaba tan averiada que hasta había dejado de caérsele el pelo porque también se le había averiado el mecanismo que lo hacía caer. Fui a buscar al doctor Katz. Vino, a pesar de que, sin ser tan viejo, no podía permitirse las escaleras, por el corazón. En casa había dos o tres críos provisionales, dos se iban al día siguiente y al otro se lo llevaba su madre a Abidján, donde pensaba retirarse y poner un *sexshop*. Dos días antes había celebrado su última cita, después de veinte años en Les Halles, y había dicho a la señora Rosa que luego se había emocionado y que le parecía haber envejecido de repente. Entre todos ayudamos a subir al doctor Katz, sosteniéndole por todas partes, y él nos mandó salir mientras examinaba a la

119

señora Rosa. Cuando volvimos a entrar, ella estaba muy contenta porque no era cáncer y nos dijo que el doctor Katz era un buen médico que la llevaba muy bien. Él nos miraba a todos y cuando digo todos me refiero a los restos, porque yo sabía que pronto me quedaría solo. Corría un cuento de la China de que la judía nos mataba de hambre. No me acuerdo ni del nombre de los otros, menos el de una tal Edith, que sabe Dios por qué se llamaría así, ya que no tenía más de cuatro años.

—¿Quién es el mayor?

Le dije que era Momo, como siempre, pues nunca fui lo bastante joven para evitarme los líos.

—Está bien, Momo. Voy a hacer una receta y tú la llevarás a la farmacia.

Salimos al descansillo y él se me quedó mirando con esa cara que pone siempre para dar pena.

—Mira, hijo, la señora Rosa está muy mal.

—Pero dice usted que no tiene cáncer.

—No, no lo tiene, pero, en verdad, lo suyo es malo, muy malo.

Me explicó que la señora Rosa tenía suficientes enfermedades para varias personas y que habría que llevarla al hospital, donde la pondrían en una gran sala. Me acuerdo bien que dijo una gran sala, como si hiciera falta mucho espacio para todas aquellas enfermedades, pero imagino que con eso quería pintarme el hospital de un modo atractivo. Yo no entendía ninguno de los nombres que el doctor Katz enumeraba con satisfacción, pues saltaba a la vista que le había encontrado varias cosas. Lo que menos comprendí fue

120

aquello de que la señora Rosa estaba muy tensa y que podía ser atacada de un momento a otro.

—Pero lo peor es la senilidad, la chochez, si lo prefieres.

Yo no prefería nada, pero no iba a discutirlo. Me explicó que se le habían encogido las arterias, que se le cerraban las canalizaciones y que la cosa no circulaba por donde tenía que circular.

—La sangre y el oxígeno no le alimentan bien el cerebro. Dejará de pensar y vivirá como un vegetal, como una hortaliza. Puede durar mucho tiempo y durante años tendrá momentos de lucidez, pero eso no perdona, hijo, no perdona.

Me daba risa su modo de decir «eso no perdona, eso no perdona», como si hubiera algo que perdonara.

—Pero no es cáncer, ¿verdad?

—Ni pensarlo. Puedes estar tranquilo.

De todos modos, era una buena noticia y me eché a llorar. Era una suerte que pudiéramos evitar lo peor. Me senté en la escalera y lloré a moco tendido, valga la expresión.

El doctor Katz se sentó a mi lado y me puso una mano en el hombro. Se parecía al señor Hamil, por la barba.

—No hay que llorar, hijo. Es natural que los viejos mueran. Tú tienes toda la vida por delante.

¿Quería meterme miedo, el muy cerdo, o qué? Siempre he observado que los viejos dicen: «Eres joven, tienes toda la vida por delante» con una sonrisa, como regodeándose.

Me levanté. Bueno, ya sé que tengo toda la vida por

121

delante, pero no iba a darme mala sangre por eso. Ayudé al doctor Katz a bajar la escalera y luego subí corriendo para dar la buena noticia a la señora Rosa.

—Ahora podemos estar seguros, señora Rosa, no es cáncer. El doctor lo ha dicho de forma terminante.

Ella abrió la boca en una sonrisa inmensa, porque casi no le quedan dientes. Cuando sonrío, está menos vieja y menos fea porque conserva una sonrisa joven que es como un tratamiento de belleza. Tiene una foto, de quince años, antes de las exterminaciones de los alemanes, que al verla nadie diría que aquello iba a convertirse un día en la señora Rosa. Y lo mismo ocurría al revés. Era difícil imaginar a la señora Rosa a los quince años. No tenían nada que ver. A los quince años la señora Rosa tenía una gran melena roja y una sonrisa que parecía esperar sólo cosas buenas allí donde fuera. Me daba dolor de vientre verla a los quince años y ahora, en aquel estado. La vida la había tratado, vaya. A veces, me miro al espejo y me pongo a imaginar cómo seré yo cuando haya sido tratado por la vida, y me tiro de los labios y hago muecas.

Aquel día di a la señora Rosa la mejor noticia de su vida, que no tenía cáncer.

Por la noche, descorchamos la botella de champán que trajo el señor N'Da Amédée, para celebrar que la señora Rosa no tenía el peor enemigo del pueblo, como decía él, porque el señor N'Da Amédée quería dedicarse a la política. Ella se arregló para el champán y hasta el señor N'Da Amédée se asombró al verla. Cuando él se fue, aún quedaba algo en la botella. Volví a llenarle la copa, brindamos y di marcha atrás a la judía hasta

122

dejarla en los quince años, como en la foto, e incluso pude darle un beso como estaba entonces. Acabamos el champán y me quedé sentado a su lado, en un taburete, tratando de poner buena cara para animarla.

—Pronto podrá irse a Normandía. El señor N'Da Amédée le dará el dinero.

La señora Rosa solía decir que las personas más felices del mundo eran las vacas, y soñaba con irse a vivir a Normandía, donde el aire es muy bueno. Creo que nunca deseé tanto ser poli como en aquel momento, allí sentado, en mi taburete y cogiéndole la mano. Si me sentiría poca cosa. Después me pidió la bata rosa, pero no pudimos meterla dentro, porque era su bata de puta. Había engordado demasiado en aquellos quince años. Yo creo que no se respeta lo suficiente a las putas viejas, después de perseguirlas cuando son jóvenes. Si pudiera, yo me ocuparía sólo de las putas viejas, porque las jóvenes tienen a los proxenetes, pero las viejas no tienen a nadie. Yo cogería sólo a las viejas y pochos que ya no sirven para nada y sería su proxeneta, me ocuparía de ellas y haría justicia. Sería el poli y el proxeneta más grande del mundo y nadie vería a ninguna puta vieja abandonada llorando en un sexto piso sin ascensor.

—¿Y aparte de eso qué más te ha dicho el doctor? ¿Me voy a morir?

—No especialmente, no, señora Rosa. No ha dicho especialmente que fuera usted a morir más que otro.

—¿Qué es lo que tengo?

—No ha dado detalles, ha dicho que tal vez un poco de todo, vaya.

—¿Y las piernas?

123

—No me ha dicho nada en particular de las piernas. Además, ya se sabe que nadie se muere por las piernas.

—¿Y qué tengo en el corazón?

—No lo ha aclarado.

—¿Qué ha dicho de las verduras?

Yo me hice el inocente.

—¿Qué verduras?

—Le oí decir algo de verduras.

—Que hay que comer verduras porque son buenas para la salud. Usted siempre nos hacía comer verduras. Y a veces, nada más que eso.

Tenía los ojos llenos de lágrimas y fui a buscar papel higiénico para secárselos.

—¿Qué va a ser de mí, Momo?

—No lo sé ni hay por qué pensar en eso ahora.

—Eres un chico guapo, Momo, y eso es un peligro. Hay que desconfiar. Prométeme que nunca te buscarás la vida con el culo.

—Se lo prometo.

—Júramelo.

—Se lo juro, señora Rosa. Puede estar tranquila.

—Momo, recuerda siempre que el culo es lo más sagrado del hombre. Ahí está su honor. No dejes que nadie te busque el culo aunque te lo pague bien. Aunque yo me muera y no te quede más que el culo en el mundo, tú no lo consientas.

—Ya lo sé, señora Rosa, ése es oficio de buena mujer. El hombre tiene que hacerse respetar. Así permanecimos una hora, cogidos de la mano, y ella ya no tenía miedo.

124

## XVII

Cuando el señor Hamil se enteró de que la señora Rosa estaba enferma, quiso subir a verla, pero con sus ochenta y cinco años y sin ascensor, ni pensarlo. Treinta años atrás, cuando el señor Hamil vendía alfombras y la señora Rosa lo suyo, habían sido muy amigos y era injusto que ahora tuvieran que estar separados por un ascensor. También quiso escribirle un poema de Victor Hugo, pero como ya no veía tuve que aprendérmelo yo de memoria, de parte suya. Empezaba así: *Subhân ad daîm lâ iazul*, que quiere decir que sólo el Eterno nunca se acaba. Subí corriendo al sexto piso para recitárselo a la señora Rosa antes de que se me olvidara, pero me atasqué dos veces y tuve que bajar los seis pisos otras tantas para pedirle al señor Hamil los pedazos de Victor Hugo que me faltaban.

Yo me decía que sería bueno que el señor Hamil se casara con la señora Rosa, pues a su edad podían deteriorarse juntos, que siempre es mejor. Así se lo dije al señor Hamil. Podríamos subirle hasta el sexto en una camilla para la petición de mano y luego transportarlos a los dos al campo y dejarlos allí hasta que se muriesen. No se lo dije con estas palabras, porque no eran las más adecuadas para animarlo a decidirse; sólo le insinué que es mejor ser dos y así poder cambiar impresiones. También le dije que él podía vivir perfectamente hasta los ciento siete años, porque a lo mejor la vida se ha olvidado de él y como en otro tiempo se interesó un par de veces por la señora Rosa, ahora era el

125

momento de aprovechar la ocasión. Los dos necesitaban amor y como a su edad eso ya no era posible, tenían que unir sus fuerzas. Hasta le enseñé la foto de la señora Rosa a los quince años y él la admiró con esas gafas especiales que tiene para ver más que la otra gente. Primero se la puso lejos y después muy cerca, y algo debió de ver a pesar de todo porque sonrió y luego se le saltaron las lágrimas, no por nada en particular, sino sólo porque es un viejo. Y es que los viejos siempre gotean.

—Ya ve lo guapa que era antes de los acontecimientos. Deberían ustedes casarse. Bueno, ya sé, pero cuando menos siempre podrá mirar la foto para acordarse de ella.

—Quizá me hubiera casado con ella hace cincuenta años, de haberla conocido, Mohamed.

—En cincuenta años hubieran quedado hartos el uno del otro. Ahora, en cambio, ni siquiera pueden verse bien y para hartarse ya no les queda tiempo.

Estaba sentado delante de su taza de café con la mano encima del libro de Victor Hugo y parecía contento porque era un persona que no pedía mucho.

—Mohamed, yo no podría casarme con una judía, aunque fuera capaz de hacer una cosa semejante.

—Ya no es judía ni nada, señor Hamil, sólo es una mujer enferma. Y usted está ya tan viejo que ahora es Alá el que tiene que pensar en usted y no al contrario. Usted ya fue a verle a La Meca. Ahora le toca a Él molestarse. ¿Por qué no casarse a los ochenta y cinco años, cuando ya no arriesga nada?

—¿Y qué haríamos cuando estuviéramos casados?

126

—Compadecerse el uno al otro, mierda. Para eso se casa la gente.

—Ya soy demasiado viejo para casarme —repitió el señor Hamil, como si no fuera demasiado viejo para todo.

Yo ya ni me atrevía a mirar a la señora Rosa de tanto como se deterioraba. Los otros críos se habían largado y cuando venía alguna madre puta para hablar de la pensión, al ver que la judía estaba hecha una ruina se iba con el crío a otra parte. Lo peor es que la señora Rosa se maquillaba cada vez y hacía caída de olas y fruncía los labios como si estuviera todavía en su acera. Esto era ya demasiado, yo no podía verlo. Bajaba a la calle y me pasaba el día fuera, dejándola sola con sus labios pintados y sus posturas. A veces me sentaba en la acera y me ponía a hacer retroceder a la gente, como en la sala de doblaje, pero aún más lejos. A los que salían de las puertas les hacía volver a entrar andando hacia atrás y me ponía en la calzada y alejaba a los coches y nadie podía acercarse a mí. Desde luego, no me encontraba en plena forma.



## XVIII

Menos mal que teníamos unos vecinos que nos ayudaban. Ya les he hablado de la señora Lola, que vivía en el cuarto piso y se defendía en el Bois de Boulogne como *travestí*. Antes de irse en su coche, porque tenía coche, subía siempre a echarnos una mano. No tenía más que treinta y cinco años y aún le esperaban muchos éxitos. Nos llevaba chocolate, salmón ahumado y champán, que son cosas caras. Por eso las personas que se buscan la vida con el culo nunca pueden ahorrar. Entonces corría un cuento que decía que los trabajadores norteafricanos tenían el cólera que habían traído de La Meca, y lo primero que hacía la señora Lola al llegar a casa era lavarse las manos. Le tenía horror al cólera, que es antihigiénico y busca la suciedad. Yo no conozco al cólera, pero imagino que no será tan puerco como decía la señora Lola; además, es una enfermedad y no es responsable. A veces me daban ganas de defender al cólera, porque él, por lo menos, no tiene la culpa de ser como es; él nunca decidió ser cólera, le tocó por las buenas.

La señora Lola circulaba en su coche por el Bois de Boulogne toda la noche y decía que era el único senegalés del ramo y que gustaba mucho porque tenía a la vez picha y buenas tetas. Las tetas las había alimentado artificialmente, como el que cría polluelos. Era tan fuerte, por haber sido boxeador, que podía levantar una mesa cogiéndola por una pata, pero no la pagaban para eso. Me gustaba mucho porque no se parecía a

129

nada, era única. Pronto comprendí que se interesaba por mí porque ella no podía tener hijos, pues le faltaba lo necesario. Llevaba una peluca rubia y pechos de esos tan buscados entre las mujeres y que ella alimentaba con hormonas todos los días, y se contoneaba sobre sus zapatos de tacón alto, haciendo gestos provocativos para excitar a los clientes, pero era realmente una persona distinta de todas que inspiraba confianza. Yo no comprendía por qué se clasifica siempre a la gente por el culo y se le da tanta importancia, si es algo que no puede hacer daño. Le hacía un poco la corte, y es que la necesitábamos desesperadamente. Nos daba dinero y nos hacía la comida probando la salsa con posturitas y gestos de satisfacción, agitando los pendientes y contoneándose con sus zapatos de tacón alto. Nos decía que cuando era joven, en el Senegal, había derrotado a Kid Govella en tres asaltos, pero que de hombre fue siempre muy desgraciada. «Señora Lola, usted no se parece a nada ni a nadie», le decía yo. Esto le gustaba. «Sí, Momo—me contestaba—, soy una criatura de ensueño.» Y era verdad. Se parecía al payaso azul o a mi paraguas *Arthur*, que también eran diferentes. «Cuando seas mayor, Momo, te darás cuenta de que hay marcas externas de respeto que no quieren decir nada, como los cojones, que son un accidente de la Naturaleza.» La señora Rosa, desde su butaca, le decía que tuviera cuidado, que yo era todavía un niño. Desde luego, era simpática porque era completamente al revés y no era mala persona. Por la noche cuando se arreglaba para salir con su peluca rubia, zapatos de tacón alto, pendientes, su hermosa cara negra con las

130

cicatrices del boxeo, el jersey blanco, bueno para marcar el busto, una bufanda rosa para disimular la nuez que está muy mal vista entre los *travestís*, la falda abierta por el costado y sus ligas, realmente parecía una mujer. A veces desaparecía uno o dos días por Saint-Lazare y volvía agotada y despintada. Entonces se acostaba y tomaba un somnífero, porque no es verdad

que acabe uno por acostumbrarse a todo. Un día la policía estuvo en su casa buscando drogas, pero era una injusticia; unas compañeras, envidiosas, que la habían calumniado. Les hablo ahora de cuando la señora Rosa podía hablar y conservaba toda la cabeza casi siempre, menos cuando se interrumpía a la mitad y se quedaba con la boca abierta y la mirada perdida, como si no supiera quién era ni dónde estaba y qué estaba haciendo allí. A esto lo llamaba el doctor Katz estado de embotamiento. Le daba muy fuerte y cada vez más a menudo, pero todavía preparaba muy bien su carpa a la judía. La señora Lola subía todos los días a preguntar y cuando el Bois de Boulogne marchaba bien nos daba dinero. Era muy respetada en el barrio y al que se permitía alguna impertinencia, le sacudía.

No sé qué hubiera sido de los moradores del sexto piso si no hubiera sido por los de los otros cinco, que no trataban de chincharse unos a otros. Nunca habían denunciado a la señora Rosa a la policía, ni siquiera cuando tenía en casa a diez hijos de putas que armaban jaleo en la escalera.

Hasta había en el segundo un francés que se portaba como si no estuviera en su casa y en su país. Era alto, flaco y con bastón y vivía tranquilamente, sin

131

hacerse notar. Cuando se enteró de que la señora Rosa estaba enferma, subió los cuatro pisos que había entre él y nosotros y llamó a la puerta. Entró, saludó a la señora Rosa, le presentó sus respetos, se sentó con el sombrero en las rodillas, muy erguido, con la frente alta y sacó del bolsillo un sobre con un sello y su nombre escrito con todas las letras.

—Me llamo Louis Charmette, como este nombre indica. Puede leerlo usted misma. Es una carta de mi hija. Me escribe una vez al mes.

Nos enseñaba el sobre con su nombre, como si quisiera demostrar que todavía tenía uno.

—Soy jubilado de los Ferrocarriles, oficial administrativo. Me he enterado de que estaba usted enferma y después de veinte años de vivir en la misma casa he querido aprovechar la ocasión.

Ya les he dicho que la señora Rosa, aparte de su enfermedad, había vivido mucho y esto a veces le daba sudores fríos. Y cuando no entendía algo, se ponía peor, que es lo que ocurre cuando uno envejece y esas cosas se acumulan. Pues bien, aquel francés que se había molestado en subir cuatro pisos para saludarla le hizo un efecto definitivo, como si hubiera ido a anunciarle su muerte, en calidad de representante oficial. Además, aquel individuo iba correctamente vestido, con traje negro, camisa y corbata. Yo no creo que la señora Rosa tuviera muchas ganas de vivir, pero de morir tampoco, me parece que ni lo uno ni lo otro, se había acostumbrado, vaya. Yo estoy seguro de que se puede hacer algo mejor que eso.

Aquel señor Charmette parecía muy serio y muy

132

importante por su manera de sentarse, tan tieso y tan quieto y la señora Rosa tenía miedo. Sostuvieron entre los dos un largo silencio y después no supieron qué decirse. Si quieren saber mi opinión, a mí me parece que el señor Charmette subió porque estaba solo y quería hablar con la señora Rosa para relacionarse. Cuando uno tiene cierta edad, se ve cada vez menos frecuentado, salvo si tiene hijos que se sientan obligados por la ley natural. Yo diría que se daban miedo el uno al otro y se miraban como diciendo: «Usted primero». «No, primero usted, por favor.» El señor Charmette era más viejo que la señora Rosa, pero estaba seco, mientras que ella desbordaba por todas partes y la enfermedad tenía mucho más campo. Siempre es más duro para una vieja que encima ha tenido que ser judía que para un empleado de Ferrocarriles.

Ella estaba sentada en su butaca, con un abanico que conservaba de su pasado, de cuando le hacían regalos de mujer, y sin saber qué decir del susto que tenía. El señor Charmette la miraba sin pestañear, con el sombrero sobre las rodillas, como si hubiera ido a buscarla, y la judía temblaba y sudaba de miedo. De todos modos, resulta gracioso imaginar que la muerte pueda entrar en casa, sentarse con el sombrero sobre las rodillas y mirarte a los ojos para decir que ya es hora. Aunque yo veía que no era más que un francés falto de compatriotas que había querido aprovechar la ocasión de señalar su presencia cuando la noticia de que la señora Rosa no iba a bajar nunca más se extendió por la opinión pública, hasta el colmado tunecino del señor Keibali, donde se reúnen siempre todas las noticias.

133

El señor Charmette tenía ya la cara medio en sombras, sobre todo la parte de los ojos que son los que primero se hunden y se van a vivir solos a su barrio, con una expresión de por qué, con qué derecho y qué es lo que está pasando. Me parece que aún lo estoy viendo, sentado delante de la señora Rosa, con la espalda recta, porque ya no podía doblarla debido a las leyes del reumatismo, que aumenta con la edad, sobre todo cuando refresca por las noches, cosa que suele suceder fuera de estación. Había oído decir en la tienda que la señora Rosa no tenía ya para mucho tiempo y que estaba afectada en sus órganos principales, que ya no eran de utilidad pública, y debió de imaginar que una persona en estas condiciones podría comprenderle mejor que las que todavía están enteras, y por eso subió. La judía estaba muerta de miedo. Era la primera vez que recibía en su casa a un francés católico, tan tieso y callado. Siguieron callando por unos momentos y luego el señor Charmette se destapó un poco y se puso a hablar muy serio de todo lo que había hecho él por los ferrocarriles franceses. Aquello ya iba siendo demasiado para una judía vieja en estado muy avanzado, que iba de sorpresa en sorpresa. Los dos tenían miedo porque no es verdad que la Naturaleza haga bien las cosas. La Naturaleza puede hacerle cualquier cosa a cualquiera y ni siquiera sabe lo que hace, unas veces son flores y pájaros y otras una vieja judía que vive en un sexto piso y que ya no puede ni bajar a la calle. Aquel señor Charmette me daba lástima porque se veía que tampoco tenía nada ni a nadie a pesar de su Seguridad

134

Social. A mí me parece que lo que más falta hace son los artículos de primera necesidad.

Los viejos, sin culpa alguna, al final siempre son atacados; a mí las leyes naturales no me caen muy bien que digamos.

Había que oír al señor Charmette hablando de trenes, estaciones y horas de salida y llegada, como si aún esperase poder librarse tomando el tren a tiempo con un buen enlace, cuando sabía bien que ya había llegado y no le quedaba más que apearse.

Así permanecieron un buen rato y yo ya empezaba a preocuparme por la señora Rosa, pues la veía loca de miedo por una visita de tal importancia, como si hubieran ido a rendirle los últimos honores.

Abrí para el señor Charmette la caja de bombones que nos había dejado la señora Lola, pero él no tomó ninguno porque tenía no sé qué órganos a los que no les iba el azúcar. Por fin se bajó otra vez al segundo piso sin que su visita hubiera arreglado nada, pues la señora Rosa veía que la gente era cada vez más amable con ella y eso nunca es buena señal.



## XIX

La señora Rosa tenía unas ausencias cada vez más prolongadas y se pasaba a veces horas enteras sin sentir nada. Yo me acordaba del cartel que ponía el señor Reza, el zapatero, para decir que en caso de ausencia dejara el recado en otro sitio, pero yo no supe nunca adónde dirigirme, porque hasta los hay que pillan el cólera en La Meca. Yo me sentaba al lado de ella en el taburete, le cogía una mano y esperaba que volviera.

La señora Lola hacía lo que podía para ayudarnos. Volvía del Bois de Boulogne hecha papilla, después de los esfuerzos que había estado haciendo en su especialidad y a veces dormía hasta las cinco de la tarde. Por la noche subía a echarnos una mano. Todavía teníamos algún que otro pensionista, pero no daba para vivir y la señora Lola decía que el oficio de puta se estaba perdiendo por culpa de la competencia gratuita. Las putas que lo son de balde no están perseguidas por la policía que sólo la tiene tomada con las que valen algo. Tuvimos un caso de chantaje cuando un proxeneta que era un chulo de lo más tirado amenazó con denunciar a un hijo de puta a la Asistencia, con inhabilitación paterna por prostitución si ella no se iba a Dakar, y tuvimos al crío en casa diez días —Jules se llamaba, nada menos— hasta que la cosa se arregló gracias al señor N'Da Amédée. La señora Lola cuidaba de la casa y ayudaba a la señora Rosa a limpiarse. No es que quiera echarle flores, pero nunca vi a un senegalés que pudiera ser mejor madre de familia que la señora Lola y es

137

verdaderamente una lástima que la Naturaleza no lo permitiera. Se le ha hecho una injusticia, porque hubiera podido hacer felices a unos chiquillos. Ni siquiera tenía derecho a adoptarlos, pues los *travestís* son demasiado diferentes y eso no hay quien lo perdone. Y eso a veces a la señora Lola le daba mucho coraje.

Puedo decirles que todo el inmueble reaccionó bien ante la noticia de la muerte de la señora Rosa que iba a producirse en el momento oportuno, cuando todos sus órganos conjugaron sus esfuerzos en tal sentido. Estaban los cuatro hermanos Zaoum, que trabajaban en las mudanzas y eran los más fuertes del barrio para los pianos y los armarios, y yo los miraba siempre con admiración porque a mí también me hubiera gustado ser cuatro. Subieron a decirnos que podíamos contar con ellos para bajar y subir a la señora Rosa cada vez que tuviera ganas de salir. El domingo, que es un día en el que no se muda nadie, cogieron a la señora Rosa, la bajaron como si fuera un piano, la pusieron en el coche y nos fuimos todos al Marne para hacerla respirar aire puro. Aquel día ella estaba en sus cabales y hasta se puso a hacer planes para el futuro porque no quería que la enterraran religiosamente. Al principio, creí que aquella judía tenía miedo a Dios y esperaba que si la enterraban sin religión iba a pasar inadvertida. Pero no era eso. Ella no tenía miedo de Dios, pero decía que ya era tarde, que lo hecho hecho está y que Él no tenía por qué ir ahora a pedirle perdón. A mí me parece que cuando tenía la cabeza en su sitio, la señora Rosa quería morirse del todo y no como si todavía quedara camino para andar después.

138

Al regreso, los hermanos Zaoum se la llevaron por Les Halles, calle Saint-Denis, calle de Fourcy, calle Blondel, calle de la Truanderie y ella se emocionó, sobre todo en la calle de Provence, al ver el hotelito en el que de joven subía las escaleras hasta cuarenta veces al día. Nos dijo que se alegraba de ver las aceras y los rincones en los que ella se había buscado la vida

y le parecía haber cumplido bien su contrato. Sonreía y vi que aquello la había remontado la moral. Se puso a hablar de los viejos tiempos y dijo que había sido la época más feliz de su vida. Cuando se retiró, con más de cincuenta años, todavía tenía sus clientes habituales, pero le parecía que a su edad ya no resultaba estético y tomó la decisión de reconvertirse. Nos paramos a tomar una copa en la calle Frochot y la señora Rosa se comió un pastel. Después volvimos a casa y los hermanos Zaoum la subieron hasta el sexto como si fuera una flor. El paseo la había puesto tan contenta que parecía haberse rejuvenecido unos meses.

Sentado a la puerta nos esperaba Moisés, que había ido a vernos. Le saludé y lo dejé con la señora Rosa, que estaba en forma. Bajé al café para ver a un amigo que había prometido llevarme una cazadora de cuero negro que iba a sacar de un stock americano verdadero, nada de falsificaciones, pero no estaba. Me quedé un rato con el señor Hamil, que se encontraba bien de salud. Estaba sentado encima de su taza de café vacía y sonreía tranquilamente a la pared de enfrente.

—¿Qué tal, señor Hamil?

—Hola, Victor, me alegro de oírte.

139

—Pronto habrá lentes para todo, señor Hamil, y usted podrá volver a ver.

—Hay que tener fe en Dios.

—Un día saldrán unos lentes formidables como nunca los hubo, y entonces sí que podrá ver.

—Bueno, Victor, alabado sea Dios, porque es Él quien me ha permitido vivir tantos años.

—Señor Hamil, yo no me llamo Victor. Me llamo Mohamed. Victor es otro amigo suyo.

Pareció extrañarse.

—Pues claro, Mohamed... *Tawa kkaltu'ala al Hayy elladri la iamût...* Yo he puesto mi confianza en lo que vive y no muere... ¿Cómo te había llamado, Victor?

Mierda.

—Me ha llamado Victor.

—¿Cómo he podido? Perdona.

—No tiene importancia. Lo mismo da un nombre que otro. ¿Qué tal desde ayer?

Puso cara de preocupado. Se veía que hacía un gran esfuerzo para recordar, pero desde que no se pasaba la vida vendiendo alfombras todos sus días eran iguales y eso daba blanco sobre blanco en su cabeza. Tenía la mano derecha encima de un libro muy gastado, el libro que había escrito Victor Hugo y que debía estar muy acostumbrado a sentir aquella mano que se apoyaba en él, como hacen los ciegos cuando alguien les ayuda a cruzar la calle.

—¿Desde ayer, me preguntas?

—Ayer u hoy, señor Hamil, no importa, todo es solamente tiempo que pasa.

—Pues hoy he estado todo el día aquí, Victor.

140

Miré el libro sin saber qué decir. Hacía años que estaban juntos.

—Un día yo también escribiré un libro, señor Hamil. Y en él voy a ponerlo todo. ¿Qué es lo mejor que hizo el señor Victor Hugo?

El señor Hamil me miraba a lo lejos y sonreía moviendo la mano como para acariciar el libro. Le temblaban los dedos.

—No me hagas tantas preguntas, mi pequeño...

—Mohamed.

—... no me hagas tantas preguntas. Hoy estoy un poco cansado.

Cogí el libro y el señor Hamil se puso nervioso. Miré el título y se lo dejé otra vez debajo de la mano.

—Aquí lo tiene, señor Hamil, ya puede tocarlo.

Miré cómo lo reseguía con los dedos.

—Tú no eres un chico como los demás, Victor. Siempre lo supe.

—Algún día yo también escribiré *Los Miserables*, señor Hamil. ¿Tiene a alguien que le lleve después a casa?

—*Inch'Allah*. No faltará alguien, yo confío en Dios, Victor.

Yo ya empezaba a estar harto, pues siempre me salía con el otro.

—Cuénteme algo, señor Hamil. Hábleme del gran viaje que hizo a Niza cuando tenía quince años.

No contestaba.

—¿Yo? ¿Un gran viaje a Niza?

—Cuando era joven.

—No me acuerdo. No me acuerdo de nada.

141

—Pues yo se lo contaré. Niza es un oasis a la orilla del mar, con bosques de mimosas y palmeras y príncipes rusos e ingleses que hacen batallas de flores. Hay payasos que bailan por la calle y confeti que cae del cielo sin olvidarse de nadie. Un día yo también iré a Niza cuando sea joven.

—¿Cómo, cuando seas joven? ¿Es que eres viejo? ¿Cuántos años tienes? Eres el pequeño Mohamed, ¿no?

—Ah, eso no lo sabe nadie, ni mi edad tampoco. No tengo una fecha. La señora Rosa dice que yo nunca tendré una edad porque soy diferente y nunca haré más que eso, ser diferente. ¿Se acuerda de la señora Rosa? Va a morir pronto.

Pero el señor Hamil se había perdido en su interior, porque la vida hace vivir a las personas sin darse cuenta de lo que les pasa. En la casa de enfrente vivía una tal señora Halaoui que antes de la hora del cierre iba a buscarlo y lo metía en la cama porque ella tampoco tenía a nadie. Ni siquiera sé si se conocían o era para no estar solos. Ella tenía un puesto de cacahuets en Barbes y su padre también, cuando aún vivía. Dije:

—¡Señor Hamil, señor Hamil!

Así, para recordarle que aún había alguien que le quería, que sabía su nombre y que sabía que tenía uno. Me quedé un buen rato con él dejando pasar el tiempo, ese que va despacio y que no es francés. El señor Hamil siempre me decía que el tiempo viene lentamente del desierto, con sus caravanas de camellos y que no tiene prisa porque transporta la eternidad. Pero siempre es más bonito cuando se habla de él que cuando se

142

le mira en la cara de un viejo que se deja robar un poco cada día. Si quieren conocer mi opinión, al tiempo hay que buscarlo entre los ladrones.

El dueño del café, al que ustedes seguramente conocen, porque es el señor Driss, se acercó a echarnos un vistazo. A veces el señor Hamil tenía necesidad de mear y había que llevarlo al

lavabo antes de que las cosas se precipitaran. Pero no vayan a creer que el señor Hamil no fuera responsable ni valiera ya nada. Los viejos valen lo mismo que cualquiera, aunque vayan de baja. Sienten igual que ustedes y que yo y a veces eso les hace sufrir más aún que a nosotros, porque ellos ya no pueden valerse. Pero la Naturaleza, que suele ponerse muy guarra, los ataca y los hace reventar poquito a poco. Entre nosotros, es peor que en la Naturaleza, porque está prohibido abortar a los viejos cuando la Naturaleza va ahogándolos lentamente y a ellos se les salen los ojos de las órbitas. No era éste el caso del señor Hamil, que todavía podía envejecer mucho y morir a los ciento diez años y quién sabe si hasta llegar a campeón del mundo. Todavía tenía su plena responsabilidad y decía «pipí» cuando hacía falta, antes de que pasara a mayores y entonces el señor Driss lo cogía por el codo y lo llevaba personalmente al lavabo.

Entre los árabes, cuando una persona es muy vieja y parece que va a ser despachada pronto, se la respeta y así se gana en las cuentas de Dios, donde no hay beneficio pequeño. De todos modos, era triste para el señor Hamil que alguien tuviera que llevarle a mear y los dejé porque a mí me parece que la tristeza no hay que buscarla.



## XX

Desde la escalera oí llorar a Moisés y subí corriendo por si le había ocurrido algo a la señora Rosa. Cuando entré, me pareció que aquello no podía ser verdad y hasta cerré los ojos para abrirlos mejor después.

El paseo en coche de la señora Rosa por todos los sitios en los que se había buscado la vida le hizo un efecto fenomenal y en su cabeza se reanimó todo su pasado. Estaba en cueros en medio de la habitación, intentando vestirse para ir al trabajo, como cuando aún se buscaba la vida. Bueno, yo no he visto nada en mi vida y no estoy muy autorizado a decir lo que es espantoso y lo que no lo es tanto, pero les juro que la señora Rosa en cueros, con botas y unas bragas de blonda negras al cuello porque se había equivocado de sitio y unas tetas como no se pueden imaginar acostadas sobre el vientre, les juro que es algo que no se ve en ninguna parte, aunque exista. Y además, intentaba menear su culo como si estuviera en un *sex-shop*, pero como su culo excedía de todas las posibilidades humanas... *siyyid!* Creo que aquélla fue la primera vez que recé una oración, la de los *mahboul*, pero ella seguía retorciéndose con una sonrisa pícaro y un coño como no se lo deseo a nadie.

Yo comprendía que se debía al choque de recuerdos que había recibido al ver los lugares en los que había sido feliz, pero hay veces en las que comprender no arregla nada, sino todo lo contrario. Estaba tan maquillada que lo demás parecía más desnudo y con los

145

labios hacia unos mohínes en forma de culo de gallina francamente asquerosos. Moisés estaba berreando en un rincón, pero yo sólo pude decir: «Señora Rosa, señora Rosa», y salí corriendo. No para huir, eso no es posible, sino sólo para no estar allí.

Corrí un buen trecho y cuando estuve más tranquilo me senté en un portal oscuro, detrás de unos cubos de basura que esperaban turno. No lloré, porque ya no valía la pena. Cerré los ojos, escondí la cara en las rodillas, de vergüenza, esperé un rato y luego hice venir a un poli. Era el poli más fuerte que puedan imaginar. Era millones de veces más importante que todos los demás y con más fuerzas armadas que nadie para la seguridad. Tenía a su disposición hasta carros blindados y a su lado no tenía nada que temer, porque él aseguraría mi autodefensa. Me sentía tranquilo, porque él tomaba toda la responsabilidad. Me puso paternalmente su brazo todopoderoso en los hombros y me preguntó si estaba herido a consecuencia de los golpes que había recibido. Le dije que sí, pero que no serviría de nada ir al hospital. Permaneció un buen rato con su mano en mi hombro y yo sentía que él se ocuparía de todo y que sería como un padre para mí. Ya estaba más tranquilo y empezaba a comprender que lo mejor para mí sería irme a vivir al lugar donde nada es verdad. El señor Hamil, cuando todavía estaba con nosotros, decía siempre que eran los poetas los que aseguraban el otro mundo y, de repente, sonreía al recordar que me había llamado Victor. Quizá con eso me prometía a Dios. Vi después unos pájaros blancos y rosas, que podían hincharse y con un cordel en la punta para

146

que pudiera ir con ellos muy lejos y me quedé dormido.

Estuve durmiendo un buen rato y después me fui al café de la esquina de la calle Bisson, donde hay mucho negro, por los tres hogares africanos de al lado. En África es muy distinto.

Ellos tienen sus tribus y cuando eres de una tribu es como si estuvieras en una gran familia. Allí estaba el señor Abona, del que aún no les he hablado porque no puedo decirlo todo y por esto lo nombro ahora. Ni siquiera habla francés y alguien tiene que hacerlo por él. Me quedé allí un buen rato con el señor Abona que es de Marfil. Nos cogimos de la mano y lo pasamos muy bien, yo con mis diez años y él con sus veinte que es una diferencia que a él le gustaba y a mí también. El señor Soko, el dueño, me dijo que no me quedara mucho rato porque no quería líos con la protección de menores y un chiquillo de diez años podía producirle complicaciones por eso de las drogas, que es lo primero que piensa la gente al ver a un chico. En Francia los menores están muy protegidos y los meten en la cárcel cuando nadie se ocupa de ellos.

El señor Soko también tiene hijos, pero los dejó en Marfil porque allí tiene más mujeres que aquí. Yo sabía perfectamente que no tenía ningún derecho a estar en un local público de bebidas sin mis padres, pero, francamente, no tenía ganas de volver a casa. Sólo de pensar en el estado en que había dejado a la señora Rosa se me ponía la carne de gallina. Bastante terrible era ya verla morir poco a poco sin conocimiento de causa, pero en cueros, con una sonrisa gorrina, sus

147

noventa y cinco kilos en espera de un cliente y un culo que ya no tenía nada de humano, era algo que pedía a gritos una ley para poner fin a sus sufrimientos. Todo el mundo habla de defender las leyes de la Naturaleza, pero yo me inclino más por las piezas de recambio. De todos modos, no puede uno vivir siempre en una tasca y volví a casa. Mientras subía la escalera, iba diciéndome que tal vez la señora Rosa se había muerto y que ya no quedaba nadie para sufrir.

Abrí la puerta despacito para no darme miedo y lo primero que vi fue a la señora Rosa completamente vestida en medio del cuarto y con un maletín al lado. Parecía estar en un andén, esperando el metro. La miré en seguida a la cara y vi que no estaba en sus cabales. Si estaría ausente que parecía completamente feliz. Sus ojos iban lejos, muy lejos y tenía puesto un sombrero que no le caía nada bien, porque esto era imposible, pero que por lo menos la tapaba un poco por arriba. Hasta sonreía, como si acabaran de darle una buena noticia. Llevaba un vestido azul con margaritas y había sacado su bolso de puta del fondo del armario donde lo guardaba por motivos sentimentales y que yo le conocía bien, dentro había todavía varios preservativos ingleses, y miraba a través de la pared, como si estuviera a punto de tomar el tren para siempre.

—¿Qué hace usted, señora Rosa?

—Van a venir a buscarme. Ellos se ocuparán de todo. Han dicho que esperásemos aquí, van a venir los camiones para llevarnos al velódromo con lo estrictamente indispensable.

—¿Quiénes van a venir?

148

—La policía francesa.

Yo no entendía nada. Moisés me hacía señas desde la otra habitación, tocándose la cabeza con el dedo. Ella tenía su bolso de puta en la mano y la maleta al lado y esperaba como si temiera llegar tarde.

—Nos han dado una hora y nos han dicho que cogiéramos sólo una maleta. Nos meterán en un tren y nos llevarán a Alemania. Ya no tendré más problemas, ellos se ocuparán de todo. Nos han dicho que no nos harán ningún daño y tendremos casa, comida y ropa.

Yo no sabía qué decir. Era posible que volvieran a llevar a los judíos a Alemania, puesto que los árabes no los querían. Cuando estaba en sus cabales, la señora Rosa me contaba que el señor Hitler había hecho un Israel judío en Alemania para darles a todos un hogar y allí los acogían pero sin los dientes, los huesos, la ropa y el calzado en buen uso, que les quitaban para aprovecharlos. Pero yo no comprendía por qué iban a ser siempre los alemanes los únicos que se ocuparan de los judíos ni por qué iban a darles más hornos, cuando lo natural sería que ahora les tocase hacerlo a otros, ya que todos los pueblos debían sacrificarse por igual. A la señora Rosa le gustaba recordarme que ella también había sido joven. Bueno, yo sabía todas estas cosas porque vivía con una judía y con los judíos estas cosas acaban siempre por saberse, pero no comprendía por qué iba la policía francesa a ocuparse de la señora Rosa que era vieja y fea y no ofrecía el menor interés en ningún aspecto. Yo sabía también que la señora Rosa había vuelto a la infancia a causa de la enfermedad, la senilidad débil, pues me lo había dicho el doctor

149

Katz. Debía de creer que era joven, como antes cuando se había vestido de puta, y allí estaba tan contenta con su maletín porque volvía a tener veinte años, esperando que sonara la campanilla para volver al velódromo y al horno judío de Alemania. Ahora volvía a ser joven.

Yo no sabía qué hacer porque no quería contrariarla, pero estaba seguro de que la policía francesa no vendría a casa para devolver a la señora Rosa sus veinte años. Me senté en un rincón agachando la cabeza para no verla. Es todo lo que podía hacer por ella. Menos mal que se le pasó y ella fue la más sorprendida al verse allí de pie, con la maleta, el sombrero, el vestido azul de margaritas y su bolso lleno de recuerdos. Pero pensé que valdría más no decirle nada de lo ocurrido, pues se veía que se le había olvidado. Era la amnistía y el doctor Katz ya me había avisado que cada vez tendría más, hasta el día en que ya no se acordara de nada y era posible que aún viviera muchos años en estado de embotamiento.

—¿Qué ha pasado, Momo? ¿Qué estoy haciendo aquí con la maleta como si fuera de viaje?

—Ha estado soñando, señora Rosa. Pero soñar un poco nunca hace daño a nadie.

Ella me miraba con desconfianza.

—Momo, tienes que decirme la verdad.

—Le juro que es la verdad. No tiene cáncer, el doctor Katz está bien seguro. Puede estar tranquila.

Ella pareció calmarse. Era bueno no tenerlo.

—¿Cómo es posible que me encuentre aquí sin saber cómo ni por qué? ¿Qué es lo que tengo, Momo?

150

Se sentó en la cama y se echó a llorar. Yo me levanté, me senté a su lado y le cogí una mano. A ella le gustaba. En seguida me sonrió y me arregló un poco el pelo para que estuviera guapo.

—Es sólo la vida, señora Rosa, y con ella se puede vivir muchos años. Dice el doctor Katz que usted es una persona de su edad y hasta le dio un número para esto.

—¿La tercera edad?

—Eso.

Reflexionó un momento.

—No lo entiendo. Acabé la menopausia hace mucho tiempo. Incluso trabajaba. ¿No tendré un tumor cerebral, Momo? Porque si es maligno, eso tampoco perdona.

—No me dijo que no perdonara. No me habló de cosas que perdonan ni de las que no perdonan. Ni siquiera dijo nada de perdón. Sólo que usted tenía esa edad. Tampoco dijo nada de amnistía.

—Querrás decir de amnesia.

Moisés, que maldita la falta que estaba haciendo allí, se echó a llorar. Era lo único que faltaba.

—¿Qué pasa, Moisés? ¿No me dicen la verdad? ¿Se callan alguna cosa? ¿Por qué llora ese chico?

Mierda, mierda y mierda, los judíos siempre están llorando entre ellos. Debería usted saberlo, señora Rosa. Hasta les han hecho una pared para eso. Mierda.

—¿No será arteriosclerosis cerebral?

Yo estaba ya hasta las narices, lo juro. Tan harto estaba que me daban ganas de ir a ver al Mahoute y ponerme una inyección casera, aunque no fuera más que para mandar a todo el mundo al cuerno.

151

—¡Momo! ¿No será arteriosclerosis cerebral? Eso no perdona.

—¿Sabe usted de muchas cosas que perdonen, señora Rosa? ¡Me cago en...! ¡Me cago en la tumba de mi madre!

—No digas eso. Tu pobre madre... Quizás esté viva.

—No se lo deseo. Porque aunque esté viva sigue siendo mi madre.

Me miró de un modo extraño y luego sonrió.

—Has madurado mucho, Momo. Ya no eres un niño. Un día...

Iba a decir algo pero se contuvo.

—Un día, ¿qué?

Parecía sentirse culpable.

—Un día cumplirás catorce años. Y luego quince. Y no querrás saber nada de mi.

—No diga burradas, señora Rosa. Yo no voy a dejarla. Eso no va conmigo.

Esto la tranquilizó y fue a cambiarse. Se puso su quimono japonés y se perfumó detrás de las orejas. No sé por qué se perfumaba siempre detrás de las orejas. A lo mejor para que no se viera. Después la ayudé a sentarse en su butaca, porque le costaba trabajo doblarse. Estaba bastante bien para todo lo que tenía. Parecía triste e intranquila y yo estaba contento de verla en su estado normal. Hasta lloró un poco, prueba de que iba mejor.

—Ya eres un chico mayor, Momo. Eso demuestra que comprendes las cosas.

Era mentira, yo no comprendía nada, pero no era el momento de discutir.

152

—Ya eres mayor. Conque escúchame...

Aquí se le fue el hilo y se quedó unos segundos parada como un coche averiado por dentro. Esperé que volviera a ponerse en marcha cogiéndole la mano, porque, de todos modos, no era un coche averiado. Una de las tres veces que fui a verle después, el doctor Katz me dijo que un americano se pasó diecisiete años en el hospital sin enterarse de nada, como una hortaliza, mientras le conservaban la vida por medios médicos y que aquello era una marca mundial. Todos los campeones del mundo están en América. El doctor Katz me dijo que no se podía hacer nada por ella, pero que en el hospital, con buenos cuidados, podía durar aún unos años.

Lo malo es que la señora Rosa no tenía Seguridad Social porque era clandestina. Desde la redada de la policía francesa, cuando la señora Rosa era todavía joven y útil, como he tenido el honor, no quiso figurar en ningún sitio. Sin embargo, yo conozco en Belleville a muchos judíos que tienen tarjetas de identidad y toda clase de papeles que los traicionan, pero la señora Rosa no quería correr el riesgo de figurar en debida forma en unos papeles porque en cuanto la gente sabe quién eres te lo echa en cara. La señora Rosa no era nada patriota y lo mismo le daba que fuera uno norteafricano, árabe, maliano o judío, pues no tenía principios. Muchas veces me decía que todos los pueblos tienen su lado bueno y que por esto existen esas personas llamadas historiadores que hacen estudios e investigaciones especiales. Como les decía, la señora Rosa no figuraba en ninguna parte y tenía papeles falsos para

153

demostrar que no tenía nada que ver consigo misma. De manera que no cobraba de la Seguridad.

De todos modos, el doctor Katz me dijo para tranquilizarme que si se llevaba al hospital un cuerpo todavía vivo pero incapaz de defenderse no lo echaban a la calle, porque ¿adónde podría ir?

Esto pensaba yo mirando a la señora Rosa mientras su cabeza se había ido de picos pardos. Es lo que se llama senilidad débil acelerada, primero con idas y venidas y después a título definitivo, chocho, para abreviar, que viene de chochar y chochera, hablando en términos médicos. Le acariciaba la mano para animarla a volver y nunca la había querido tanto como ahora que estaba pocha y vieja y pronto no sería un ser humano.

Yo no sabía qué hacer. No teníamos dinero ni era lo bastante mayor para escapar de las leyes contra los menores. Parecía tener más de diez años y sabía que gustaba a las putas que no tienen a nadie, pero la policía la tiene tomada con los proxenetas y yo tenía miedo de los yugoslavos que son terribles con la competencia.

Moisés trató de animarme diciéndome que la familia judía que se había hecho cargo de él le trataba muy bien y que también yo podía espabilarme para encontrar a alguien. Al marcharse me prometió que volvería todos los días para echarme una mano. Había que limpiar a la señora Rosa que ya no sabía valerse sola. Aun estando en sus cabales tenía dificultades para esto. Y es que con aquellas nalgas no había manera de que la mano llegara al sitio preciso. Le daba mucho apuro

154

que la limpiaran los demás, a causa de su feminidad, pero ¡qué se le va a hacer! Moisés volvió al día siguiente tal como había prometido y entonces se produjo la catástrofe nacional de la que he tenido el honor y que me hizo envejecer de golpe.

155

## XXI

Fue el día siguiente de aquél en que el mayor de los Zaoum nos había traído un kilo de harina, aceite y carne para hacer albóndigas, pues desde que la señora Rosa se había deteriorado eran muchas las personas que nos mostraban su lado bueno. Yo marqué aquel día con una piedra blanca, que es una bonita expresión.

La señora Rosa iba mejor dentro de sus altibajos. Unas veces se cerraba del todo y otras permanecía abierta. Un día daré las gracias a todos los vecinos que nos ayudaron, como el señor Waloumba que tragaba fuego en el bulevar Saint-Michel para interesar a los transeúntes por su caso y que subió a hacer un número muy bonito delante de la señora Rosa con la esperanza de suscitar su atención.

El señor Waloumba es un negro del Camerún que vino a Francia para barrerla, dejando a todas sus esposas e hijos en su país por motivos económicos. Tenía un talento olímpico para tragar fuego y a esto dedicaba todas sus horas libres. La policía no lo veía con buenos ojos porque provocaba aglomeraciones, pero él tenía un permiso para tragar fuego que era irreprochable. Cuando yo veía que la señora Rosa ponía ojos extraviados y empezaba a babear en el otro mundo, corría en busca del señor Waloumba que compartía un domicilio legal con otras ocho personas de su tribu en una habitación que les habían alquilado en el quinto piso. Si estaba en casa, subía inmediatamente con su

157

antorcha encendida y se ponía a vomitar fuego delante de la señora Rosa. No era sólo para divertir a una enferma agravada por la tristeza, sino también para hacerle un tratamiento de choque, porque el doctor Katz decía que muchas personas que estaban en el hospital habían mejorado con este tratamiento, a base de encenderles bruscamente la electricidad. El señor Waloumba era de la misma opinión y decía que muchas veces los viejos recobraban la memoria cuando se les mete miedo y que él en África había curado así a un sordomudo. Los viejos caen muchas veces en una tristeza todavía mayor cuando se les lleva al hospital para siempre. El doctor Katz dice que esta edad no tiene compasión y que a partir de los sesenta y cinco y setenta años uno ya no interesa a nadie.

Pasábamos horas y horas tratando de meterle miedo a la señora Rosa para que la sangre le hiciera reacción. El señor Waloumba está terrible cuando se pone a tragar fuego y a echar llamas que llegan hasta el techo, pero la señora Rosa tenía uno de esos baches llamados letargos en los que todo le importaba un pimiento y no había manera de impresionarla. El señor Waloumba estuvo escupiendo llamas durante media hora, pero ella seguía con aquellos ojos redondos y pasmados llenos de estupor como si fuera una estatua de esas que no sienten porque para eso las hacen de piedra o de madera. Él probó otra vez y entonces la señora Rosa salió de su estado bruscamente y al ver un negro con el torso desnudo escupiendo fuego delante de ella, dio un alarido que no se pueden imaginar. Tuvimos que sujetarla para que no saliera corriendo. Después dijo que

158

no quería que en casa se escupiera fuego nunca más y que no quería volver a hablar del asunto. La pobre no sabía que estaba lela, creía que había echado un sueñecito y que nosotros la habíamos despertado. Y cualquiera le decía la verdad.

Otro día, el señor Waloumba vino con cinco amigos tribunos suyos y estuvieron bailando todos alrededor de la señora Rosa para echar a los malos espíritus que cuando tienen un rato libre atacan a ciertas personas. Los hermanos del señor Waloumba eran muy conocidos en Belleville y la gente iba a buscarlos para esta ceremonia cuando tenían algún enfermo que pudiera ser tratado a domicilio. El señor Driss del café se reía de estas cosas, que él llamaba «prácticas», y decía que el señor Waloumba y sus hermanos de tribu hacían medicina negra.

El señor Waloumba y los suyos subieron a casa una noche en que la señora Rosa tenía una de sus ausencias y estaba sentada en la butaca con ojos de no ver nada. Venían medio desnudos y pintados de colores, con unas caras terribles para dar miedo a los demonios que los trabajadores negros traen con ellos a Francia. Dos se sentaron en el suelo con sus tambores y los otros tres se pusieron a bailar alrededor de la butaca de la señora Rosa. El señor Waloumba tocaba un instrumento de música especial y lo de aquella noche fue realmente de lo mejor que puede verse en Belleville. Pero la cosa no dio resultado porque, por lo visto, a los judíos no les hace efecto y el señor Waloumba nos explicó que era cuestión de religión. Él pensaba que la señora Rosa contraatacaba e impedía la curación. Esto me extrañó

159

mucho, pues la señora Rosa estaba en un estado tal que no se veía dónde podía meterse la religión.

Si quieren saber mi opinión, a partir de cierto momento los judíos dejan de ser judíos, hasta tal punto no son nada. No sé si me hago entender, pero tampoco importa porque si me entendieran seguramente iba a ser todavía peor.

Al cabo de un rato, los hermanos del señor Waloumba empezaron a desanimarse, pues la señora Rosa seguía como si tal cosa y el señor Waloumba me explicó que en aquel estado los malos espíritus hacían fracasar todos sus intentos y sus esfuerzos no llegaban hasta ella. Nos sentamos todos en el suelo alrededor de la judía para descansar. Y es que en África son mucho más numerosos que en Belleville y para combatir a los malos espíritus pueden hacer turnos, como en la fábrica Renault. El señor Waloumba trajo aguardiente y huevos de gallina y todos merendamos alrededor de la señora Rosa que tenía la mirada extraviada y parecía estar buscándola.

Mientras comíamos, el señor Waloumba nos explicó que respetar y cuidar a los ancianos era más fácil en su país que en una ciudad tan grande como París, donde hay miles de calles, pisos, rincones y escondites en los que se quedan olvidados, y que no se puede utilizar al ejército para buscarlos porque el ejército está para ocuparse de los jóvenes. Si el ejército se pasara el tiempo ocupándose de los viejos, dejaría de ser el ejército francés. Me dijo que había decenas de millares de nidos de viejos en las ciudades y en el campo, pero que no hay quien sepa dar razón de ellos para encontrarlos y

160

se vive en la ignorancia. En un país grande y hermoso como Francia, un viejo o una vieja son algo que da pena ver y bastantes preocupaciones tiene ya la gente.

Los viejos y las viejas no sirven para nada ni son de utilidad pública, por lo que lo mejor es dejarlos en paz. En África la gente vive reunida en tribus en las que los viejos están muy solicitados, por lo mucho que pueden hacer por uno cuando se mueren. En Francia no hay tribus por culpa del egoísmo. El señor Waloumba dice que Francia está completamente destrabalizada y

que por esto hay bandas armadas que cierran filas para intentar hacer algo. El señor Waloumba dice que los jóvenes necesitan tener tribus porque sin tribus son como gotas de agua en el mar y se vuelven majaretas. El señor Waloumba dice que todo se hace tan a lo grande que por menos de mil no vale la pena ponerse a contar. Y por eso los viejecitos y las viejecitas que no pueden formar grupos armados para existir, desaparecen sin dejar señas y viven en sus nidos llenos de polvo. Nadie sabe que están allí, sobre todo en las buhardillas sin ascensor, ya que no pueden señalar su presencia dando gritos porque están demasiado débiles. El señor Waloumba dice que habría que traer de África mucha mano de obra extranjera para que se pusiera a buscar viejos a las seis de la mañana y se llevara a los que empiezan a oler mal porque nadie va a comprobar si el viejo o la vieja están vivos todavía y hasta que alguien le dice a la portera que en la escalera huele mal no se explican ciertas cosas.

El señor Waloumba habla muy bien y siempre como si fuera el jefe. Tiene la cara llena de cicatrices que son

161

marcas de importancia que le hacen ser muy respetado en su tribu y saber de qué está hablando. Sigue viviendo en Belleville y un día iré a verle.

Me enseñó un truco aplicable a la señora Rosa, muy útil para distinguir a una persona viva de una persona completamente muerta. Se levantó, cogió un espejo de la cómoda y lo puso delante de los labios de la señora Rosa. En el lugar sobre el que ella respiró, el espejo quedó empañado. No había otro modo de saber si respiraba, ya que sus pulmones no podían levantar tanto peso. Esto sirve para distinguir a los vivos de los otros. El señor Waloumba dice que es lo primero que hay que hacer cada mañana con las personas de cierta edad que están en las buhardillas sin ascensor, para ver si sólo tienen senilidad o ya están cien por cien muertas. Si el espejo se empaña es que todavía respiran y no hay que tirarlas.

Pregunté al señor Waloumba si no podríamos enviar a la señora Rosa a su tribu de África para que pudiera disfrutar de las ventajas que tienen los viejos de allá. Él se echó a reír, con sus dientes tan blancos, y sus hermanos de la tribu de basureros también se rieron y se pusieron a hablar en su lengua. Luego me explicaron que la vida no es tan fácil, que hacen falta pasajes de avión, dinero y permisos y que de la señora Rosa tendría que ocuparme yo hasta que la muerte nos separe. En aquel momento, vimos en la cara de la señora Rosa una pizca de inteligencia y los hermanos de raza del señor Waloumba se levantaron en seguida y se pusieron a bailar a su alrededor, tocando los tambores y cantando con unas voces como para despertar a un muerto,

162

cosa que está prohibida después de las diez de la noche por causa del orden público y del sueño de los justos, pero en la casa hay muy pocos franceses y aquí, además, son menos furiosos que en otros lugares. El señor Waloumba cogió también su instrumento de música que no puedo describirles porque es especial y hasta Moisés y yo entramos en el baile para exorcizar a la judía, pues empezaba a dar señales y había que animarla. Pusimos en fuga a los demonios y la señora Rosa recobró el sentido; pero al verse rodeada de negros medio desnudos, con la cara verde, blanca, azul y amarilla, bailando y ululando como pieles rojas, mientras el señor Waloumba tocaba su magnífico instrumento, se llevó tal susto que empezó a gritar pidiendo socorro y trató de huir y no se calmó hasta que nos reconoció a Moisés y a mí y entonces nos llamó hijos de putas y maricones, lo que demostraba que ya volvía a ser ella. Todos nos felicitaron y el señor



Waloumba el primero. Ellos se quedaron un ratito haciendo tertulia y la señora Rosa pudo ver que no llevaban malas intenciones ni habían venido a zurrarla o a robarle el bolso. De todos modos, todavía no estaba muy fina y dio las gracias al señor Waloumba en judío, que en esta lengua se llama *yiddish*, pero no tenía importancia, porque el señor Waloumba era un buen sujeto.

Cuando se fueron, entre Moisés y yo desnudamos a la señora Rosa de pies a cabeza y la lavamos con lejía, pues durante su ausencia se había ensuciado. Después le empolvamos el culo con talco de bebés y la pusimos otra vez en la butaca que tanto le gustaba a ella. Nos pidió un espejo y se pintó. Sabía muy bien que tenía

163

aquellos baches, pero trataba de tomárselo con buen humor judío y decía que mientras estaba en Babia no tenía preocupaciones y que todo eso que salía ganando. Moisés bajó a hacer la compra con nuestros últimos ahorros y ella nos preparó un guiso sin equivocarse en nada y nadie hubiera dicho que dos horas antes estaba en la luna. Es lo que el doctor Katz llama en medicina remisión de la pena. Después se sentó, pues en seguida se cansaba. Envió a Moisés a fregar los cacharros y se dio aire con su abanico japonés, mientras reflexionaba envuelta en su quimono.

—Momo, ven aquí.

—¿Qué pasa? ¿Va a largarse otra vez?

—No, espero que no. Pero si esto continúa me llevarán al hospital. Yo no quiero ir. Tengo sesenta y siete años...

—Sesenta y nueve.

—Bueno, sesenta y ocho. No soy tan vieja como parezco. Mira, Momo, yo no quiero ir al hospital. Allí van a torturarme.

—No diga estupideces, señora Rosa. En Francia no se ha torturado nunca a nadie. Aquí no estamos en Argelia.

—Me harán vivir a la fuerza, Momo. Es lo que hacen siempre en el hospital, tienen sus leyes para eso. Yo no quiero vivir más de lo necesario y ya no es necesario. Hay un límite hasta para los judíos. Me harán pasarlas moradas para impedir que me muera. Tienen una cosa que se llama el Colegio de Médicos que está sólo para eso. Te hacen rabiar hasta el fin y no quieren concederte el derecho a morir porque sería un privilegio.

164

Yo tenía un amigo que ni siquiera era judío, pero no tenía brazos ni piernas a causa de un accidente. Le tuvieron diez años en el hospital, haciéndole sufrir para estudiar su circulación. Momo, yo no quiero vivir sólo porque la medicina lo exija. Sé que se me va la cabeza y no estoy dispuesta a vivir años en coma para darle gusto a la medicina. De manera que si te enteras de que van a llevarme al hospital les pides a tus amigos que me pongan una inyección adecuada y que tiren mis restos en el campo. Que sea entre unos matorrales, no en cualquier sitio. Estuve diez días en el campo después de la guerra y nunca había respirado tanto. Para mi asma es mejor el campo que la ciudad. Les he dado el culo a los clientes durante treinta y cinco años, y ahora no quiero dárselo a los médicos. ¿Me lo prometes?

—Prometido.

—¿*Jaiрем*?

—*Jaiрем*.

Entre ellos significa «lo juro», como ya he tenido el honor.

Yo a la señora Rosa le hubiera prometido cualquier cosa con tal de hacerla feliz, porque la felicidad puede servir incluso cuando se es muy viejo, pero en aquel momento llamaron a la puerta y entonces fue cuando se produjo aquella catástrofe nacional que todavía no me ha cabido aquí y que me dio una gran alegría, ya que me permitió envejecer varios años de golpe, aparte de todo lo demás.

## XXII

Llamaron a la puerta, fui a abrir y era un tipejo más triste de lo normal, con una nariz larga y caída y unos ojos de esos que se ven por todas partes, pero aún más asustados. Estaba muy pálido, sudaba y respiraba deprisa, con la mano en el corazón, no por sentimiento, sino porque el corazón es lo peor que hay para las escaleras. Llevaba el cuello del abrigo subido y no tenía pelo como muchos calvos. Sostenía el sombrero en la mano como para demostrar que lo tenía. Yo no sabía de dónde habría salido, pero en mi vida había visto un tipo tan inquieto. Me miró con cara de miedo y yo hice otro tanto porque les aseguro que no había más que verle para pensar que el mundo se caía encima y sentir pánico.

—¿La señora Rosa, es aquí?

En estos casos hay que ser prudente porque los desconocidos no suben seis pisos para dar una alegría.

Me hice el tonto porque la edad me lo permite.

—¿Quién?

—La señora Rosa.

Lo pensé un poco. En estos casos, siempre hay que ganar tiempo.

—No soy yo.

Suspiró, sacó un pañuelo, y se secó la frente primero hacia un lado y después hacia el otro.

—Soy un enfermo. Acabo de salir del hospital donde he estado once años. He subido estos seis pisos sin permiso del médico. He venido para ver a mi hijo antes

167

de morir. Tengo derecho a ello. Para eso hay leyes hasta entre los salvajes. Quisiera sentarme un momento, descansar y ver a mi hijo. Nada más. ¿Es aquí? Confié mi hijo a la señora Rosa hace once años. Tengo un recibo.

Hurgó en un bolsillo del abrigo y sacó una hoja de papel arrugada a más no poder. Leí lo que pude gracias al señor Hamil a quien todo se lo debo. Sin él, no sería nada. *He recibido del señor Kadir Yussef quinientos francos de anticipo por el pequeño Mohamed, de estado musulmán, 7 de octubre de 1956.* Sí, tuve un sobresalto, pero estábamos en el 70, saqué la cuenta y daba catorce años. No podía ser yo. La señora Rosa podía haber tenido montones de Mohamed, pues en Belleville abundan.

—Espere, voy a ver.

Fui a decir a la señora Rosa que había un tío con mala pinta que iba a buscar a su hijo y ella le entró en seguida un miedo atroz.

—¡Dios mío, Momo! Sólo estáis tú y Moisés.

—Entonces debe de ser Moisés —le dije en legítima defensa, pues tenía que ser él o yo.

Moisés se había quedado dormido en la habitación de al lado. Era el más dormilón de todos los dormilones que he visto en mi vida.

—Quizá quiera hacer cantar a la madre —dijo la señora Rosa—. Bueno, ahora lo veremos. A mí no me asustan los chulos. No puede probar nada. Tengo documentos falsos en regla. Que pase. Si se pone duro, te vas a buscar al señor N'Da.

Hice pasar al tipo. La señora Rosa llevaba bigudíes

168

en los tres pelos que le quedaban, estaba maquillada y tenía puesto su quimono japonés rojo. Cuando él la vio, se sentó inmediatamente en el borde de una silla. Le temblaban las rodillas. La señora Rosa también temblaba, pero a ella se le notaba menos, pues los temblores no tenían fuerza para mover tanto peso. Pero tiene unos ojos castaños de un color muy bonito, si no se mira lo demás. El señor se había sentado en el borde de la silla, con el sombrero sobre las rodillas y frente a la señora Rosa que estaba en su butaca como en un trono. Yo permanecí de espaldas a la ventana, para que se me viera menos, pues uno nunca sabe lo que puede ocurrir. No me parecía en nada a aquel tipo, pero en mi vida me atengo siempre a una regla de oro, la de que vale más no correr riesgos. Además, él me miraba atentamente, como buscando una nariz que se le hubiera extraviado. Estábamos todos callados, porque nadie quería ser el primero en hablar, del miedo que teníamos. Yo fui a buscar a Moisés, pues aquel sujeto tenía un recibo en debida forma y había que darle alguna satisfacción.

—¿Quería usted... ?

—Hace once años le confié a mi hijo —dijo él haciendo esfuerzos para hablar, pues le costaba trabajo recobrar el aliento—. No he podido dar señales de vida hasta ahora porque estaba encerrado en el hospital. Ni siquiera tenía sus señas. Cuando me encerraron me lo quitaron todo. Su recibo estaba en casa del hermano de mi pobre mujer, que murió trágicamente, como usted no ignora. Me han soltado esta mañana, he ido a buscar el recibo y he venido. Me

169

llamo Kadir Yussef y quiero ver a mi hijo Mohamed. Quiero decirle hola.

Aquel día la señora Rosa tenía la cabeza en su sitio y esto nos salvó.

Noté que se había puesto pálida, pero había que conocerla, porque con tanto maquillaje no se veía más que rojo y azul. Se colocó las gafas, lo cual le iba siempre mejor que nada y miró el recibo.

—¿Cómo dice?

El tipo por poco se echa a llorar.

—Señora, soy un enfermo.

—¿Y quién no, y quién no? —dijo la señora Rosa piadosamente y hasta levantó los ojos al cielo como para darle gracias.

—Señora, me llamo Kadir Yussef, Yuyú para los enfermeros. He estado once años psiquiátrico, después de aquella tragedia que salió en los periódicos de la que soy totalmente irresponsable.

Entonces me acordé de pronto de que la señora Rosa siempre estaba preguntándole al doctor Katz si yo no sería también psiquiátrico. O hereditario. Bueno, de todos modos me importaba un rábano. No se trataba de mí. Yo tenía diez años, no catorce. Mierda.

—¿Y cómo dice que se llamaba su hijo?

—Mohamed.

La señora Rosa lo miró fijamente de un modo que me dio más miedo todavía.

—¿Y del nombre de la madre, se acuerda usted?

Entonces creí que el tipo se moría. Se puso verde, abrió la boca y empezaron a temblarle las rodillas y a saltársele las lágrimas.

170

—Señora, usted sabe bien que yo era irresponsable. Fui reconocido y certificado como tal. Si mi mano lo hizo, yo no tengo la culpa. No me encontraron sífilis, por más que digan los enfermeros que todos los árabes somos sifilíticos. Lo hice en un momento de locura. Que Dios la haya perdonado. Ahora soy muy piadoso. A cada hora rezo por su alma. Y falta le hará, con el oficio que tenía. Obré en un arrebato de celos. Imagine que hacía hasta veinte pases al día. Al fin me puse celoso y la maté, ya lo sé. Pero no soy responsable. Me reconocieron los mejores médicos de Francia. Después ni siquiera me acordaba de nada. La quería con locura. No podía vivir sin ella.

La señora Rosa se rió burlescamente. Yo nunca la había visto reír así y era algo... No, no puedo explicárselo. Me heló el culo.

—Claro que no podía vivir sin ella, señor Kadir. Aixa le reportaba cien mil machacantes al día desde hacía años. Y la mató para que le reportara más.

El tipo lanzó un grito y se echó a llorar. Era la primera vez que veía llorar a un árabe, aparte de mí. Si me tendría sin cuidado que hasta me dio lástima.

La señora Rosa aflojó en seguida. Le daba gusto haberle cortado los cojones a aquel tío. Debía de sentirse todavía toda una mujer.

—Y por lo demás, ¿está usted bien, señor Kadir?

El tipo se secó los ojos con el puño. No tenía fuerzas ni para sacar el pañuelo. Quedaba demasiado lejos.

—Bien, señora Rosa. Moriré pronto. El corazón...

—*Mazltov* —dijo la señora Rosa bondadosamente, que en judío quiere decir felicidades.

171

—Gracias. Quisiera ver a mi hijo, si me hace el favor.

—Me debe usted tres años de pensión, señor Kadir. Hace once años que no ha dado señales de vida.

El tipo dio un brinco de su silla.

—¡Señales de vida, señales de vida, señales de vida! —repitió con los ojos puestos en el cielo donde a todos nos esperan—. ¡Señales de vida!

No se puede decir que hablara como indica la palabra y a cada exclamación saltaba como si le patearan las nalgas sin ninguna consideración.

—¡Señales de vida! Quiere usted reírse...

—Eso es lo último que quiero —le aseguró la señora Rosa—. Dejó a su hijo tirado como una mierda, en toda la expresión de esta palabra.

—¡Pero yo ni siquiera tenía sus señas! El tío de Aixa se llevó el recibo al Brasil... ¡Yo estaba encerrado! ¡He salido esta mañana! He ido a casa de su nuera en Kremlin-Bicêtre. Allí han muerto todos, menos la madre que ha heredado y que recordaba algo vagamente. ¡El recibo estaba sujeto con un alfiler a la foto de Aixa como madre e hijo! ¡Señales de vida! ¿Qué quiere decir señales de vida?

—Dinero —dijo la señora Rosa con sentido común.

—¿Y de dónde voy a sacarlo?

—Ésas son cosas en las que no quiero meterme —dijo la señora Rosa, ventilándose la cara con su abanico japonés.

El señor Kadir Yussef estaba tragando tanto aire que la nuez le subía y le bajaba como un ascensor rápido.

—Cuando le confiamos al niño, yo estaba en plena posesión de todos mis medios. Tenía tres mujeres

172

trabajando en Les Halles, y a una de ellas la quería tiernamente. Podía permitirme dar a mi hijo una buena educación. Hasta tenía un nombre en la sociedad. Kadir Yussef, bien conocido de la policía. Sí, señora, *bien conocido de la policía*, así lo ponía el periódico con todas sus letras. *Kadir Yussef, bien conocido de la policía...* Bien conocido, señora, no *mal* conocido. Después me cogió la irresponsabilidad y labré mi desgracia...

El tipo lloraba como una judía vieja.

—No hay derecho a dejar a un hijo tirado como una mierda, sin pagar —dijo la señora Rosa severamente, ventilándose con su abanico japonés.

A mí lo único que me interesaba era saber si aquel Mohamed era yo. Si era yo, entonces no tenía diez años sino catorce y esto era más importante, pues significaba que era mucho menos crío y esto es lo mejor que puede ocurrirle a cualquiera. Moisés, que estaba de pie en la puerta escuchando, tampoco se hacía mala sangre, pues si el fulano se llamaba Kadir y Yussef no podía ser judío ni por chiripa. Observarán que no he querido decir que ser judío sea una chiripa porque también ellos tienen sus problemas.

—Señora, no sé si me habla de verdad en ese tono o si me equivoco porque me imagino cosas a causa de mi estado psiquiátrico, pero he estado once años aislado del mundo exterior por lo que me encontraba en una imposibilidad material. Aquí tengo un certificado médico que lo atestigua...

Empezó a buscar nerviosamente en sus bolsillos. Era una de esas personas que no están seguras de nada y

173

podía ser que no tuviera el papel psiquiátrico que creía tener, ya que era precisamente por imaginar cosas por lo que lo habían encerrado. Los psiquiátricos son tipos a los que siempre se les está diciendo que no tienen lo que tienen y que no ven lo que ven y esto acaba por ponerles majaretas. Pero él encontró el papel y quiso dárselo a la señora Rosa.

—Yo no quiero saber nada de papeles que atestiguan cosas —dijo la señora Rosa haciendo como que escupía a la mala suerte, como exigen las reglas.

—Ahora ya estoy completamente bien —dijo el señor Kadir Yussef mirándonos a todos para asegurarse de que era verdad.

—Siga, siga usted —dijo la señora Rosa porque era lo único que se podía decir.

Pero él no parecía estar bien, con aquellos ojos que pedían socorro porque siempre son los ojos los que más lo necesitan.

—No podía mandarle dinero porque me declararon irresponsable del crimen que cometí y me encerraron. Creo que era el tío de mi pobre mujer el que le mandaba el dinero hasta que murió. Soy una víctima del destino. Como puede imaginar, yo no habría cometido un crimen de haberme hallado en un estado sin peligro para mis allegados. No puedo devolverle la vida a Aixa, pero antes de morir quiero dar un beso a mi hijo y pedirle que me perdone y rece por mí.

Aquel tipo empezaba a hartarme con tanto sentimiento paternal y tanta exigencia. En primer lugar, no tenía la cara que había de tener para ser mi padre, que tenía que ser un tipo de una pieza y no un gusano.

Y, además, si mi madre se buscaba la vida en Les Halles y lo hacía fenomenalmente bien, como él mismo decía, nadie podía reclamarme como padre. Yo era de padre desconocido, garantizado por factura, a causa de la ley de los grandes números. Me alegraba saber que mi madre se llamaba Aixa. Es el nombre más bonito que ustedes puedan imaginar.

—Me han curado muy bien —dijo el señor Kadir Yussef—. Ya no tengo crisis de violencia. Por este lado estoy sano. Pero no me queda mucho tiempo. Tengo un corazón que no resiste las emociones. Los médicos me han dejado salir por compasión. Quiero ver a mi hijo, darle un beso, pedirle que me perdone y...

Mierda. Aquello era un disco.

—... que rece por mí.

Se volvió a mirarme, morado de miedo por la emoción que aquello iba a causarle.

—¿Es él?

Pero aquel día la señora Rosa tenía bien la cabeza y hasta un poco más. Se abanicó mirando al señor Kadir Yussef como si saborease la escena de antemano.

Siguió abanicándose en silencio y se volvió hacia Moisés.

—Moisés, saluda a papá.

—Hola, papá —dijo Moisés que sabía perfectamente que no era árabe y que no tenía nada que reprocharse.

El señor Yussef Kadir se puso aún más blanco.

—¿Cómo? ¿He oído bien? ¿Ha dicho Moisés?

—Sí, Moisés. ¿Qué ocurre?

El tipo se levantó como empujado por algo muy fuerte.

—Moisés es nombre judío —dijo—. De eso estoy seguro. Moisés no es un buen nombre musulmán, señora. Los hay también, sí, pero no en mi familia. Yo le traje a un Mohamed, no a un Moisés. Yo no puedo tener un hijo judío, señora. Mi salud no me lo permitiría.

Moisés y yo nos miramos y conseguimos no reírnos.

La señora Rosa pareció asombrarse. Y después pareció asombrarse todavía más. Se abanicó. Hubo un silencio enorme en el que pasaron toda clase de cosas. El tipo seguía de pie, pero temblando de pies a cabeza.

—¡Bah! —dijo la señora Rosa moviendo la cabeza—. ¿Está usted seguro?

—¿Seguro de qué? No estoy seguro de nada. Señora, no nos han traído al mundo para estar seguros. Tengo el corazón débil. Yo sólo sé una cosa, es poco, pero lo sé muy bien. Hace once años le traje a un niño musulmán de tres años llamado Mohamed. Usted me dio un recibo por un hijo musulmán, Mohamed Kadir. Yo soy musulmán y mi hijo era musulmán. Su madre era musulmana. Diré más que eso. Yo le confié un hijo árabe en debida forma y quiero que me devuelva a un hijo árabe. Yo no quiero un hijo judío. No lo quiero y basta. Mi salud no me lo permite. Había un Mohamed Kadir, no un Moisés Kadir. No quiero volverme loco. No tengo nada contra los judíos, que Dios les perdone. Pero yo soy árabe, soy un buen musulmán y tuve un hijo en el mismo estado. Mohamed, árabe, musulmán. Yo se lo confié en buen estado y quiero que me lo devuelva igual. Sepa usted que no puedo soportar estas emociones. Toda mi vida he sido objeto de persecuciones, tengo documentos que lo atestiguan y que reconocen

a todos los efectos útiles que soy un perseguido.

—Entonces, ¿está seguro de que no es usted judío? — preguntó la señora Rosa, esperanzada.

El señor Kadir Yussef tuvo varios espasmos en la cara, como si fueran olas.

—Señora, soy un perseguido a pesar de no ser judío.

Ustedes no tiene el monopolio. El monopolio judío se acabó, señora. Hay otros que también tienen derecho a ser perseguidos. Quiero a mi hijo Mohamed Kadir en el estado árabe en que se lo confié contra recibo. No quiero a un hijo judío bajo ningún pretexto. Bastantes preocupaciones tengo ya.

—Bueno, no se sofoque. Tal vez hubiera un error —dijo la señora Rosa al ver que el tipo parecía conmovido de verdad.

Daba lástima al pensar en todo lo que árabes y judíos han pasado juntos.

—¡Pues claro que ha habido un error! ¡Oh, Dios mío! —exclamó el señor Kadir Yussef, sentándose pues sus piernas se lo exigían.

—Momo, tráeme los papeles —dijo la señora Rosa.

Saqué la gran maleta familiar que estaba debajo de la cama. Como la había registrado muchas veces buscando a mi madre, nadie conocía mejor que yo el lío de papeles que había allí dentro. La señora Rosa inscribía a los hijos de putas que tomaba a pensión en pedazos de papel en los que no había quien se aclarara porque en casa lo primero era la discreción y las interesadas podían dormir tranquilas. Nadie podía denunciarlas como madres por causas de prostitución con inhabilitación paterna. Si algún chulo quería hacerlas

cantar para mandarlas a Abidjan, allí no habría encontrado un solo chiquillo aunque hubiera seguido cursos especiales.

Di el montón de papeles a la señora Rosa y ella se mojó un dedo y se puso a buscar a través de sus gafas.

—Aquí está —dijo con voz de triunfo poniendo el dedo encima—. El siete de octubre de 1956 y pico.

—¿Qué quiere decir y pico? —preguntó quejumbroso el señor Kadir Yussef.

—Es para redondear. Aquel día me trajeron dos chicos, uno musulmán y otro judío.

Se quedó pensativa y su rostro se iluminó con la comprensión.

—¡Ah, ahora me lo explico todo! —dijo la señora Rosa muy satisfecha—. Debí equivocarme de religión.

—¿Cómo dice? —dijo el señor Kadir Yussef, vivamente interesado—. ¿Cómo dice?

—He debido educar a Mohamed como Moisés y a Moisés como Mohamed. Los recibí el mismo día y los confundí. El pequeño Moisés, el auténtico, está ahora con una buena familia musulmana de Marsella donde está muy bien considerado. Y a su pequeño Mohamed aquí presente lo eduqué como judío. Con *barmitzwah* y todo. Siempre ha comido *kasher*. Puede usted estar tranquilo.

—¿Cómo que siempre ha comido *kasher*? —chilló el señor Kadir Yussef que no tenía fuerzas ni para levantarse de la silla y se había hundido en toda la línea—. ¿Dice que mi hijo



Mohamed siempre ha comido *kasher*? ¿Y que tuvo su *barmitzwah*? ¿Entonces lo han hecho judío?

178

—Cometí un error de identidad —dijo la señora Rosa—. Porque ya sabrá usted que con la identidad también puede uno equivocarse. Y un crío de tres años no tiene mucha identidad, aunque esté circundado. Me equivoqué de circunciso y eduqué a su pequeño Mohamed como judío, pero un buen judío, puede estar tranquilo. Además, cuando está uno once años sin ver a su hijo, no debe extrañarse si lo encuentra convertido en judío.

—¡Pero yo estaba en una imposibilidad clínica! —gimió el señor Kadir Yussef.

—Bueno. Era árabe y ahora es un poco judío. Pero sigue siendo su hijo —dijo la señora Rosa con una sonrisita de confianza.

—¡Yo quiero a mi hijo árabe! —bramó él—. ¡Yo no quiero un hijo judío!

—¡Pero si es lo mismo! —dijo la señora Rosa para animarle.

—¡No es lo mismo! ¡Me lo han bautizado!

—No, no —escupió la señora Rosa, que a pesar de todo tenía sus límites—. Bautizado, no. ¡Dios nos libre! Moisés es un buen judío. ¿No eres un buen judío, Moisés?

—Sí, señora Rosa —dijo Moisés con alegría, pues le tenían sin cuidado su padre y su madre.

El señor Kadir Yussef se levantó mirándonos con unos ojos en los que había horrores y se puso a golpear el suelo con el pie como si bailara el zapateado de la desesperación sin moverse del sitio.

—¡Quiero que me devuelvan a mi hijo tal como estaba! Quiero a mi hijo en buen estado árabe y no en mal estado judío.

179

—Aquí no miramos eso de los estados árabes y los estados judíos. Si quiere a su hijo, puede llevárselo tal como está. Primero mata a la madre, luego se hace declarar psiquiátrico y por fin arma un escándalo porque le hemos educado a su hijo como judío, cosa que hemos hecho debidamente y con todos los honores. Moisés, da un beso a tu padre, aunque eso lo mate. ¡Al fin y al cabo, es tu padre!

—No hay por qué hacerle ascos —dije yo, que estaba muy contento al pensar que tenía cuatro años más.

Moisés dio un paso hacia el señor Kadir Yussef y éste dijo algo terrible tratándose de un hombre que no sabía que tenía razón.

—¡Ése no es mi hijo! —gritó, haciendo un drama.

Se levantó, dio unos pasos hacia la puerta y allí se encontró con la causa ajena a su voluntad. En vez de salir, que era lo que él quería hacer, dijo ¡Ah!, después ¡Oh!, se llevó una mano al lado izquierdo, donde se sitúa el corazón y cayó al suelo como si no tuviera más que decir.

—¿Qué le pasa? —preguntó la señora Rosa, abanicándose con su abanico del Japón, que era lo único que podía hacer—. ¿Qué le pasa? Vamos a ver.

No sabíamos si estaba muerto o era sólo algo momentáneo, ya que no daba ninguna señal. Esperamos, pero él seguía sin moverse. La señora Rosa empezó a ponerse nerviosa, pues lo único que nos faltaba allí era la policía, que cuando empezaba no acababa. Me dijo que fuese corriendo a buscar a alguien para que hiciese algo, pero yo había visto ya que el señor Kadir Yussef estaba completamente muerto por esa calma que se

apodera de la cara de las personas que ya no tienen por qué hacerse mala sangre. Pellizqué al señor Kadir Yussef aquí y allá y le puse el espejo delante de la boca, estaba completamente muerto. Moisés, naturalmente se largó en seguida, pues a él le daba siempre por la huida y yo corrí a buscar a los hermanos Zaoum para decirles que teníamos un muerto y que había que dejarlo en la escalera para que no se nos hubiera muerto en casa. Ellos subieron y lo pusieron en el descansillo del cuarto, delante de la puerta del señor Charmette, que era francés con garantía de origen y podía permitírselo.

De todos modos, yo volví a bajar, me senté al lado del señor Kadir Yussef muerto y me quedé un rato con él, aunque ya no pudiéramos hacer nada el uno por el otro.

Tenía una nariz mucho más larga que la mía, pero ya se sabe que las narices crecen según se va viviendo.

Busqué en sus bolsillos para ver si encontraba algún recuerdo, pero no había más que un paquete de Gauloises azules. Quedaba uno y me lo fumé sentado a su lado, ya que si él se había fumado los demás me daba un poco de emoción fumarme yo el último.

Hasta lloré un poco. Me daba gusto. Era como haber perdido a alguien mío. Luego oí la sirena de la policía y subí corriendo para no tener líos.

## XXIII

La señora Rosa seguía asustada y a mí me tranquilizó verla en aquel estado y no en el otro. Había habido suerte. A veces, no tenía más que un par de horas buenas al día y el señor Kadir Yussef había caído en el momento oportuno.

Yo estaba todavía trastornado por la idea de que, de un solo golpe, acababa de cumplir cuatro años más y no sabía qué cara poner. Hasta me miré al espejo. Era el acontecimiento más importante de mi vida, lo que se llama una revolución. No sabía dónde estaba, como sucede siempre cuando uno ya no es el mismo. Sabía que no podía seguir pensando como antes, pero de momento prefería no pensar en absoluto.

—¡Ay, Dios mío! —dijo la señora Rosa.

Tratamos de no hablar de lo que acababa de ocurrir, para no entristecernos. Me senté a sus pies en el taburete y le cogí la mano con gratitud por lo que había hecho para conservarme. Éramos todo lo que teníamos en el mundo y algo es algo. A mí me parece que cuando se vive con una persona muy fea acaba uno queriéndola por fea. Y me parece también que las verdaderas fealdades están en la necesidad y aquí es donde más oportunidades hay. Ahora, al recordarla, me parece que la señora Rosa era mucho menos fea que todo eso, que tenía unos bellos ojos pardos, ojos de perro judío, pero no había que pensar en ella como mujer, ya que esto, evidentemente, no la favorecía.

—¿Lo has sentido, Momo?

183

—No, señora. Estoy muy contento de tener catorce años.

—Es mejor así. Además, un padre que ha estado psiquiátrico no es lo que tú necesitas. Porque a veces es hereditario.

—Tiene razón, señora Rosa. He tenido suerte.

—Además, Aixa tenía un volumen de negocios muy alto y así no hay manera de saber quién es el padre. No paró ni cuando tú naciste.

Bajé a comprarle un pastel de chocolate en casa del señor Driss y se lo comió.

Siguió en sus cabales varios días. Aquello era lo que el doctor Katz llamaba remisión de la pena. Dos veces a la semana, uno de los hermanos Zaoum subía al doctor Katz a cuestras. Él no podía soplarse los seis pisos cada vez que tenía que pasar revista a los desperfectos. Porque no hay que olvidar que la señora Rosa tenía otros órganos además de la cabeza y había que vigilarla por todas partes. Yo nunca quería estar presente mientras él echaba la cuenta y lo esperaba en la calle.

Una vez, estando yo abajo, pasó por allí *el Negro*. Le llamaban *el Negro* por razones poco conocidas, quizá para distinguirlo de los demás negros del barrio, porque siempre tiene que haber uno que pague el pato. Es el más flaco de todos, lleva sombrero hongo y tiene quince años de los cuales ha pasado por lo menos cinco sin nadie. Tenía unos padres que se lo dejaron a un tío que se lo pasó a la cuñada que lo endosó a alguien que hacía buenas obras y la cosa acabó muy complicada porque nadie sabía quién había empezado. Pero él no se picaba, decía que era rencoroso y no quería someterse

184

a la sociedad. *El Negro* era conocido en el barrio como chico para recados, porque salía más barato que una llamada telefónica. Había días que hacía cien servicios y hasta tenía una habitación propia. En seguida vio que yo no estaba en plena forma olímpica y me invitó a jugar al fútbol en un café de la calle Bisson. Me preguntó qué iba a hacer si la señora Rosa la dañaba y le dije que tenía otra cosa en perspectiva. Pero se dio cuenta de que era un farol. Le dije que acababa de cumplir cuatro años de una sola vez y me felicitó. Estuvimos hablando de la manera como podía uno buscarse la vida con catorce o quince años y sin tener a nadie. Él tenía varias direcciones, pero me dijo que eso del culo tiene que gustar, pues si no gusta es un asco. Él nunca quiso saber nada de eso porque era oficio de chavala. Fumamos un cigarrillo y jugamos al fútbol, pero *el Negro* tenía sus recados y yo no soy de los que se pegan a la gente.

Cuando subí, el doctor Katz seguía allí y trataba de convencer a la señora Rosa de que fuera al hospital. Habían subido varias personas más, el mayor de los Zaoum, el señor Waloumba que no estaba de servicio y cinco compañeros suyos de cuarto, porque la muerte da importancia a las personas y cuando se acerca se las respeta más. El doctor Katz mentía como un sacamuelas para que reinara el buen humor, porque la moral también es importante.

—¡Ah, aquí está el pequeño Momo que viene a enterarse de las noticias! Pues bien, las noticias son buenas, sigue sin tener cáncer, podemos estar tranquilos. ¡Ja, ja!

185

Todo el mundo sonreía, en especial el señor Waloumba que era un psicólogo fino. También la señora Rosa estaba contenta, pues por lo menos había conseguido algo en la vida.

—Pero como tenemos momentos malos porque nuestra pobre cabeza se queda a veces sin circulación y como los riñones y el corazón ya no son lo que eran, lo mejor será que nos vayamos a pasar una temporadita al hospital, a una sala grande y hermosa, donde todo acabará por arreglarse.

Al oír al doctor Katz sentí que se me helaba la sangre. Todos los del barrio sabían que era imposible hacerse abortar en el hospital, aunque se pasaran moradas y que allí eran capaces de hacer vivir a la fuerza mientras quedara una pizca de chicha para clavar la aguja. La medicina ha de tener siempre la última palabra y luchar hasta el fin para impedir que se cumpla la voluntad de Dios. La señora Rosa se había puesto el vestido azul y el chal bordado, que era de precio, y estaba contenta de despertar el interés. El señor Waloumba se puso a tocar su instrumento musical porque, ¿saben?, es triste cuando nadie puede hacer nada por nadie. Yo también sonreía, pero por dentro, y tenía ganas de reventar. A veces pienso que la vida no es esto, ni mucho menos, crean en mi vieja experiencia. Después se fueron todos en fila india sin decir nada, porque hay momentos en los que no tiene uno nada que decir. El señor Waloumba tocó todavía unas cuantas notas que se fueron con él.

Nos quedamos los dos solos como no se lo deseo a nadie.

186

—¿Lo has oído Momo? El hospital. ¿Y qué va a ser de ti?

Me puse a silbar. Era todo lo que podía decir.

Me volví a mirarla, decidido a gastarle cualquier broma al estilo Zorro, pero tuve suerte porque en aquel momento la cosa se le atascó en la cabeza y se pasó dos días y tres noches sin darse cuenta. Pero el corazón seguía marchando y ella continuaba con vida, aunque es un decir.

Yo no me atrevía a llamar al doctor Katz, ni siquiera a los vecinos, pues estaba seguro de que esta vez iban a separarnos. Me quedé sentado a su lado todo el tiempo posible, sin ir a mear ni a

comer un bocado. Quería estar allí cuando volviera para ser lo primero que viera. Le ponía la mano en el pecho y sentía el corazón, pese a los kilos que nos separaban. Vino *el Negro* porque no me encontraba por ninguna parte y estuvo mirándola mucho rato mientras fumaba un cigarrillo. Luego, buscó en un bolsillo y me dio una tarjeta que decía: *Transporte gratuito de objetos pesados. Teléfono 278 78 78.*

Después me dio una palmada en el hombro y se fue.

## XXIV

El segundo día corrí en busca de la señora Lola y ella nos trajo unos discos pop que chillaban tanto que, según ella, despertaban a los muertos, pero no sirvieron de nada. Era ya la hortaliza que el doctor Katz nos había anunciado desde el principio y la señora Lola se quedó tan descompuesta al ver a su amiga en aquel estado que aquella noche no fue al Bois de Boulogne, a pesar del perjuicio que ello le ocasionaba. Aquel senegalés era toda una persona humana y cualquier día voy a ir a verla.

Tuvimos que dejar a la judía en su butaca. Ni siquiera la señora Lola, a pesar de sus años de ring, podía levantarla.

Lo más triste de esas personas que se van de la cabeza es que no se sabe lo que van a durar. El doctor Katz me había dicho que la marca mundial la tenía un americano con diecisiete años y pico, pero para esto hacen falta instalaciones especiales con gota a gota. Era terrible pensar que la señora Rosa pudiera llegar a campeón del mundo, pues ya había pasado lo suyo y lo que menos le importaba a ella era batir marcas.

La señora Lola era afectuosa como pocas. Le hubiera gustado tener hijos, pero ya les expliqué que no estaba equipada para eso, como la mayoría de *travestis*, que por ese lado no cuadran con las leyes naturales. Me prometió que ella se ocuparía de mí, me sentó sobre sus rodillas y me cantó canciones de cuna del Senegal. En Francia también las hay, pero nunca las oí

189

porque no he sido bebé; siempre he tenido otros quebraderos de cabeza. Le dije que me perdonara, pero que ya tenía catorce años y no servía para jugar a las muñecas, que resultaba raro. Luego, se fue a prepararse para su trabajo y el señor Waloumba hizo que su tribu montara guardia alrededor de la señora Rosa y hasta asaron un cordero entero que nos comimos sentados en el suelo. Resultó agradable. Se tenía la impresión de estar en el campo.

Intentamos alimentar a la señora Rosa dándole carne previamente masticada, pero se quedaba con medio pedazo fuera de la boca y medio dentro, mirando con sus bellos ojos judíos todo lo que no veía. No es que importara mucho, pues tenía grasa suficiente para alimentarse a si misma y a toda la tribu del señor Waloumba, por más que ahora ya no se comen a la gente. Finalmente, como reinaba el buen humor y habían bebido licor de palma, se pusieron a tocar sus instrumentos y a bailar alrededor de la señora Rosa. Los vecinos no se quejan del ruido porque no son de esa gente que se queja y no había ni uno solo que tuviera los papeles en regla. El señor Waloumba hizo beber a la señora Rosa un poco de licor de palma del que venden en la calle Bisson, en la tienda del señor Somgo, con nueces de cola, que también son indispensables, sobre todo en las bodas. Parece ser que el licor de palma tenía que ser muy bueno para la señora Rosa porque se sube a la cabeza y abre las vías de circulación, pero no dio resultado y sólo se puso un poco colorada. El señor Waloumba decía que lo principal era hacer mucho ruido para alejar a la muerte que ya debía de estar

190

allí y que le tenía un miedo atroz a los tam-tams, ella sabría por qué. Los tam-tams son unos tamborcitos que se tocan con la mano, y así estuvieron toda la noche.

El día siguiente, yo estaba seguro de que la señora Rosa había tomado la salida para batir el récord del mundo y que no íbamos a poder librarnos del hospital donde harían por ella todo lo

posible. Salí a la calle y me puse a andar, pensando en Dios y en cosas así porque quería ir más lejos.

Me fui a la calle Ponthieu, donde está esa sala que tiene máquinas que hacen andar para atrás. Tenía ganas de volver a ver a la chica rubia y guapa que olía a fresco y de la que me parece que ya les he hablado, aquella que se llamaba Nadine o algo así. Tal vez no fuera muy delicado con la señora Rosa, pero ¿qué quieren? Estaba en un estado de fallo tal, que ni siquiera sentía los cuatro años que había ganado. Era como si siguiera teniendo diez, me faltaba la fuerza de la costumbre.

Bueno, no van a creerme si les digo que ella estaba esperándome en la sala, pues yo no soy de la clase de tíos a los que se espera. Pero estaba allí y casi sentí el sabor del helado de vainilla que me había pagado.

No me vio entrar, estaba diciendo palabras de amor al micrófono y éstas son cosas que absorben. En la pantalla había una mujer que movía los labios, pero era la otra, la mía, la que hablaba por ella. Le daba su voz. Esto se llama técnica.

Me fui a un rincón y esperé. En aquel estado de fallo, de buena gana me hubiera echado a llorar si no

191

hubiese tenido cuatro años más. Y aun así tenía que hacer un esfuerzo. En la sala no había mucha luz, pero ella vio en seguida que yo estaba allí y quién era y entonces me salió todo de golpe y no puede seguir conteniéndome.

—¡Mohamed!

Vino corriendo como si yo fuese alguien y me puso el brazo en los hombros. Los otros me miraban porque es un nombre árabe.

—Mohamed, ¿qué te pasa? ¿Por qué lloras? ¡Mohamed!

A mí no me hacía mucha gracia que me llamara Mohamed porque queda más frío que Momo, pero, ¿qué se le va a hacer?

—Mohamed, dime, ¿qué tienes?

Figúrense lo fácil que iba a ser decírselo. No había ni por dónde empezar. Tragué saliva.

—Nada, nada...

—Oye, yo he terminado el trabajo. Ahora nos vamos a mi casa y me lo cuentas todo.

Se fue corriendo a buscar su impermeable y subimos a su coche. De vez en cuando, se volvía a mirarme y sonreía. Olía tan bien que parecía imposible. Se había dado cuenta de que yo no estaba en plena forma olímpica porque hasta tenía hipo, pero no decía nada. ¿Para qué? Unicamente de vez en cuando, en algún semáforo, me ponía la mano en la mejilla, que es algo que siempre va bien en estos casos. Llegamos a su casa de la calle Saint-Honoré y metió el coche en el patio.

En el piso había un tío al que yo no conocía, alto, con el pelo largo y gafas, que me dio la mano sin decir

192

nada, como si fuera lo más natural. Era más bien joven, no tendría más de dos o tres veces mi edad. Miré alrededor, por si salían los dos chiquillos rubios que ya tenían para decirme que allí no estaba haciendo ninguna falta, pero sólo había un perro que tampoco era malo.

Se pusieron a hablar en inglés, una lengua que yo no conocía, y me trajeron té y unos bocadillos soberbios. Me dejaron comer como si no hubiera nada más que hacer y después el hombre me preguntó si me encontraba mejor. Yo hice un esfuerzo para decir algo, pero tenía dentro tantas y tantas cosas, que no podía respirar y hasta tenía hipo y asma como la señora Rosa, porque el asma se contagia.

Me quedé mudo como una carpa a la judía durante media hora, con el hipo, y oí decir al tío que yo estaba en estado de shock, y esto me gustó porque pareció interesarles. Después me levanté y les dije que tenía que volver a casa porque había una anciana en estado de fallo que necesitaba de mí, pero Nadine se fue a la cocina y volvió con un helado de vainilla que era lo mejor que he comido en mi puta vida, lo digo como lo pienso.

Después de aquello, hablamos un poco porque yo estaba mejor. Cuando les expliqué que la persona humana era una anciana judía en estado de fallo que iba a batir la marca del mundo de todas las categorías y lo que me había dicho el doctor Katz acerca de las hortalizas, ellos dijeron palabras que yo había oído ya, como senilidad y arteriosclerosis cerebral, pero estaba contento porque podía hablar de la señora Rosa y eso

193

siempre me gustaba. Les expliqué que la señora Rosa era una antigua puta que había vuelto deportada de los hornos judíos de Alemania y que había abierto un «clandé» para hijos de putas a las que se puede hacer cantar con lo de la inhabilitación paterna por prostitución ilícita y tienen que esconder a sus críos porque siempre hay vecinos guarros que pueden denunciarlas a la Asistencia Pública. No sé por qué me hacía bien hablarles. Estaba sentado en una butaca muy a gusto y el tío hasta me dio un cigarrillo y me lo encendió con su mechero y me escuchaba como si yo tuviera importancia. No es por decir, pero veía que les había impresionado. Me embalé y no podía parar, quería sacarlo todo, pero no era posible, naturalmente, porque yo no soy el señor Victor Hugo y todavía no estoy equipado para eso. Salía embarullado porque siempre empezaba por el final, con la señora Rosa en estado de fallo y mi padre que había matado a mi madre porque era psiquiátrico, pero tengo que decir que nunca he sabido dónde empezaba ni dónde acababa la cosa, porque a mi parecer no hace más que continuar. Mi madre se llamaba Aixa y se buscaba la vida con el culo y hacía hasta veinte pases al día antes de que la matara en un arrebató de locura, pero no era seguro que yo fuera hereditario y el señor Kadir Yussef no podía jurar que fuera mi padre. El amigo de la señora Nadine se llamaba Ramón y me dijo que era un poco médico y que no creía mucho en lo de la herencia, que no tenía que pensar en ello. Volvió a darme fuego con su encendedor y me dijo que a veces vale más ser hijo de puta porque así puede uno elegir al padre que más le

194

guste y no está obligado. Me dijo que muchos tipos nacidos por accidente resultaban después muy bien y se hacían tíos de provecho. Yo le dije que estaba de acuerdo, que si estás aquí tienes que aguantarte, que no es como en la sala de proyección de la señora Nadine, donde todo tiene marcha atrás y se puede volver al interior de la madre, pero que no hay derecho de que no se pueda abortar a las personas viejas como la señora Rosa que ya están hasta la coronilla. Me hacía mucho bien hablar con ellos, pues me parecía que por haberlo dicho había pasado menos. El tipo, que se llamaba Ramón y que no tenía mala pinta, se ocupaba mucho de su pipa mientras yo hablaba, pero se veía que el que le interesaba era yo. Únicamente me daba miedo que la



chica, Nadine, nos dejara solos, porque sin ella aquello no hubiera sido lo mismo, en cuanto a la simpatía. Ella tenía una sonrisa que era toda para mí. Cuando les dije que había cumplido catorce años de repente porque la víspera no tenía más que diez, marqué otro tanto. Les impresionó mucho. No podía parar al verles tan interesados. Hice todo lo que pude por interesarles todavía más y para que vieran que conmigo hacían un buen negocio.

—El otro día fue a buscarme mi padre. Me había dejado en casa de la señora Rosa antes de matar a mi madre, cuando lo declararon psiquiátrico. Tenía otras putas trabajando para él, pero mató a mi madre porque era su preferida. Cuando le dejaron salir, vino a reclamarme, pero la señora Rosa no quiso saber nada porque para mi no sería bueno tener un padre psiquiátrico, ya que puede ser hereditario. Entonces le dijo que

195

su hijo era Moisés, que es judío. También hay Moisés entre los árabes. Pero figúrense, el señor Kadir Yussef era árabe y musulmán y cuando le dieron a un hijo judío tuvo un ataque y se murió...

El doctor Ramón también me escuchaba, pero la que más me gustaba que me oyera era la señora Nadine.

—La señora Rosa es la mujer más fea y sola que he visto en su desgracia. Suerte que me tiene a mí porque nadie querría saber nada de ella. No comprendo cómo puede haber personas que lo tienen todo, que son feas, viejas, pobres y enfermas y otras que no tienen nada de nada. No es justo. Yo tengo un amigo que es jefe de toda la policía y que tiene a sus órdenes a las fuerzas de seguridad más fuertes que hay. En todo es el más fuerte. Es el poli más fuerte y más grande que puedan imaginar. Es tan fuerte que podría hacer cualquier cosa. Es el rey. Cuando vamos juntos por la calle, me pone el brazo sobre los hombros, para que la gente sepa que es como mi padre. Cuando era pequeño, algunas veces por la noche venía una leona a lamerme la cara. Entonces todavía tenía diez años y en la escuela dijeron que estaba perturbado porque no sabían que tenía cuatro años más. Todavía no estaba fechado, era mucho antes de que el señor Kadir Yussef se presentara con un recibo en la mano diciendo que era mi padre. El señor Hamil, el vendedor de alfombras, me ha enseñado todo lo que sé, pero ahora está ciego. El señor Hamil, lleva siempre un libro del señor Victor Hugo y cuando yo sea mayor también voy a escribir los miserables, que es lo que siempre se escribe cuando

196

tiene uno algo que decir. La señora Rosa tenía miedo de que me diera un ataque de violencia y le cortara el cuello, pues temía que fuera hereditario. Pero no hay un solo hijo de puta que pueda decir quién es su padre y lo que es yo no pienso matar nunca a nadie, no me da por ahí. Cuando sea mayor tendré todas las fuerzas de seguridad a mi disposición y nada me dará miedo. Es una lástima que no pueda dar marcha atrás como en su sala de proyección para retroceder a todo el mundo y para que la señora Rosa sea joven y guapa y dé gusto verla. A veces me dan ganas de marcharme con un circo en el que tengo amigos payasos, pero no puedo hacerlo y decir mierda y ahí queda eso mientras esté la judía, porque tengo que cuidarla...

Me embalaba cada vez más y no podía dejar de hablar porque tenía miedo de que si paraba dejaran de escucharme. El doctor Ramón tenía una cara con gafas y unos ojos que miraban fijamente y hubo un momento en que se levantó y puso el magnetófono para escucharme mejor y yo me sentí más importante todavía, casi no podía creerlo. Tenía un montón de pelo en la

cabeza. Era la primera vez que era digno de interés y hasta me ponían en un magnetófono. Yo nunca supe lo que hay que hacer para ser digno de interés, matar a alguien, coger unos rehenes o qué sé yo. Lo juro. Hay en el mundo tal falta de atención que a veces tiene uno que elegir como en las vacaciones, cuando no puedes ir al mar y a la montaña al mismo tiempo. Estamos obligados a elegir la falta de atención que más nos guste, y la gente siempre escoge lo mejor, lo que más se cotiza, como los nazis, que costaron millones, o el Vietnam.

197

Por eso una judía vieja en un sexto piso sin ascensor y que ha sufrido lo suyo no interesa, con eso no se va a ninguna parte. La gente necesita millones y millones para sentirse interesada y no se le puede echar en cara, porque cuanto más poca cosa es uno menos cuenta...

Yo estaba hablando como un rey, sentado en mi butaca, y lo más gracioso es que me escuchaban como si nunca hubieran oído nada igual. Pero el que me hacía hablar era el doctor Ramón, porque ella daba la impresión de no querer oír y a veces hasta hacía como si quisiera taparse los oídos. Esto me cabreaba un poco porque uno está obligado a vivir, caramba.

El doctor Ramón me preguntó qué quería decir con lo del estado de fallo y yo le dije que es cuando todo ha fallado y no se tiene nada ni a nadie. Después quiso saber qué hacíamos para vivir desde que las putas ya no nos dejaban a sus críos. Le tranquilicé en seguida y le dije que el culo es lo más sagrado que tiene el hombre, que la señora Rosa me lo había explicado ya antes de que yo supiera para qué servía. Yo no me buscaba la vida con el culo, podía estar tranquilo. Teníamos una amiga, la señora Lola, que se buscaba la vida en el Bois de Boulogne haciendo de *travestí*, que nos ayudaba mucho. Si todo el mundo fuera como ella, el mundo sería completamente distinto y habría menos desgracias. Había sido campeón de boxeo del Senegal, antes de hacerse *travestí*, y ganaba lo suficiente y hubiera podido mantener a una familia, de no haber tenido a la Naturaleza en contra.

Por el modo en que me escuchaban, se veía que no estaban acostumbrados a la vida y les expliqué que

198

para sacarme algún dinero suelto hacía de proxeneta en la calle Blanche. Ahora ya sé que se dice proxeneta y no proxineta como decía cuando era niño, pero todavía no me he acostumbrado. A veces, el doctor Ramón le decía a su amiga algo de política, pero yo no lo entendía muy bien porque la política no es cosa de jóvenes.

No sé lo que llegué a decirles y de buena gana hubiera seguido hablando de las cosas que tenía dentro todavía. Pero estaba reventado y ya empezaba a ver el payaso azul que me hacía señas, como cuando me entra el sueño y me dio miedo que ellos pudieran verlo también y creyeran que estaba majareta o algo así. Ya no podía más y se dieron cuenta de que estaba hecho polvo y me dijeron que podía quedarme a dormir en su casa. Pero yo les dije que tenía que ir a cuidar a la señora Rosa que se moriría pronto y que después ya veríamos. Me dieron un papel con su nombre y dirección y Nadine dijo que me acompañaría en coche y que el doctor iría con nosotros para echar un vistazo a la señora Rosa por si había algo que pudiera hacer. Yo no veía qué podía hacer nadie por la señora Rosa después de todo lo que le habían hecho ya, pero no me parecía mal que me acompañaran en coche. Sólo que entonces la cosa se torció.

Íbamos a salir cuando llamaron a la puerta cinco veces seguidas y cuando la señora Nadine abrió vi que eran los dos chiquillos que vivían allí, por lo que no había nada que decir. Eran sus

hijos que volvían de la escuela o de algún sitio así. Eran rubios y estaban vestidos con ropa de lujo, la clase de pingos que no hay

199

quien robe porque no están expuestos sino dentro de la tienda y para llegar hasta ellos hay que pasar por al lado de las dependientes. Se me quedaron mirando como si fuera pura mierda. Yo iba hecho una facha, enseguida me di cuenta. Llevaba una boina que se me levantaba por delante porque tengo demasiado pelo y un abrigo que me llegaba a los talones. Y es que cuando se manga un pingo no se tiene tiempo de ver si es grande o pequeño. Bueno, no dijeron nada, pero no éramos del mismo barrio.

Nunca había visto unos chiquillos tan rubios como aquéllos. Y les juro que no habían tenido mucho uso, estaban nuevecitos. No tenía punto de contacto alguno.

—Venid, voy a presentaros a nuestro amigo Mohamed —dijo su madre.

No debió decir Mohamed, sino Momo. En Francia, Mohamed suena a árabe de la mierda y cuando me llaman así me enfado. No es que me dé vergüenza ser árabe, todo lo contrario, pero en Francia Mohamed hace de barrendero o peón de albañil. No quiere decir lo mismo que argelino. Además, Mohamed suena raro. Es como si en Francia alguien se llamara Jesucristo. Todo el mundo se partiría de risa.

Los dos chavales me miraban de arriba abajo. El más pequeño, que tendría seis o siete años mientras que su hermano debía de andar por los diez, dijo:

—¿Por qué va vestido así?

Yo no iba a dejarme insultar. Sabía muy bien que allí no pegaba. Entonces el otro, sin dejar de mirar, me preguntó:

—¿Eres árabe?

200

Mierda, yo no iba a consentir que nadie me llamase árabe. Además, no valía la pena insistir. No tenía celos ni nada, pero la plaza no era para mí, ya estaba ocupada, no tenía nada que decir. Sentí un bulto en la garganta, me lo tragué y salí corriendo.

No éramos del mismo barrio, vaya.

201

Me paré delante de un cine, pero la película no era apta para menores. Tiene gracia pensar en las cosas que no son aptas para menores y en las que les están permitidas.

La taquillera me vio mirar las fotos y me gritó que me largara de allí para proteger a la juventud. Idiota. Ya estaba harto de no ser apto para menores. Me abrí la bragueta, le enseñé la picha y salí corriendo, porque no era momento para bromas.

En Montmartre pasé por delante de un montón de *sex-shops*, pero tampoco son aptos, aunque yo no necesito chismes para animarme cuando me da la gana. Los *sex-shops* son para los viejos que ya no pueden solos.

El día en que mi madre no abortó cometió un genocidio. La señora Rosa tenía siempre esta palabra en la boca, había ido algo al colegio y tenía una educación.

La vida no es cosa para todo el mundo.

Ya no volví a pararme hasta llegar a casa. Sólo tenía ganas de sentarme al lado de la señora Rosa porque en realidad ella y yo, por lo menos, éramos una misma mierda.

Al llegar vi una ambulancia en la puerta y creí que ya se había jodido todo y me había quedado solo en el mundo, pero no era para la señora Rosa, sino para uno que ya estaba muerto. Sentí tal alivio que, de no tener cuatro años más, me hubiera echado a llorar. Creí que ya no me quedaba nada. Era para el cadáver del señor

203

Bouaffa. El señor Bouaffa, ¿saben?, es ese tipo del que todavía no les he hablado porque no había nada que decir y apenas se le veía. Había tenido una cosa en el corazón y el señor Zaoum, el mayor, que estaba fuera, me dijo que nadie se había dado cuenta de que había muerto, pues nunca recibía correo. Nunca me había puesto tan contento y no lo digo por faltarle, desde luego, sino porque me alegraba por la señora Rosa.

Subí deprisa, la puerta estaba abierta. Los amigos del señor Waloumba se habían marchado, pero habían dejado la luz encendida para que la señora Rosa pudiera ver. Estaba despatarrada en la butaca y ya pueden figurarse la alegría que me dio ver que le corrían las lágrimas porque esto demostraba que estaba viva. Y hasta se agitaba un poco por dentro, como esas personas que sollozan.

—Momo... Momo... Momo...

Era lo único que podía decir, pero ya era bastante.

Corrí a darle un beso. No olía bien porque se había cagado y meado a causa de su estado. Le di otro beso más fuerte para que no creyera que me repugnaba.

—Momo... Momo...

—Sí, señora, soy yo, puede estar segura.

—Momo... He oído... Han llamado una ambulancia... Van a venir.

—No es para usted. Es para el señor Bouaffa que ya está muerto.

—Tengo miedo...

—Ya lo sé... Y eso demuestra que está viva.

—La ambulancia...

Hablar le costaba trabajo porque para salir las

204

palabras necesitan músculos y los suyos ya estaban flojos.

—No es para usted. Ni siquiera saben que está aquí. Se lo juro por el Profeta. *Jairem*.

—Van a venir, Momo...

—Pero ahora no, señora Rosa. Nadie la ha denunciado. Está viva. Fíjese, ha cagado y ha meado. Sólo los vivos lo hacen.

Pareció tranquilizarse. Yo la miraba a los ojos para no ver lo demás. No me creerán, pero aquella vieja judía tenía unos ojos preciosos. Como las alfombras del señor Hamil, que decía: «Tengo unas alfombras preciosas». El señor Hamil cree que no hay en el mundo nada más bonito que una buena alfombra y que hasta el mismo Alá está sentado en una. Si quieren que les dé mi opinión, Alá debe de estar sentado encima de muchas cosas.

—Tienes razón, huelo mal.

—Eso demuestra que por dentro todavía funciona.

—*Inch'Allah* —dijo la señora Rosa—. Moriré pronto.

—*Inch'Allah*, señora Rosa.

—Me alegro de morirme, Momo.

—Todos nos alegramos por usted. Aquí somos todos amigos suyos. Todo el mundo la quiere.

—Pero no dejéis que me lleven al hospital, Momo.

—Puede usted estar tranquila, señora Rosa.

—En el hospital me harían vivir a la fuerza. Tienen leyes para eso. Son auténticas leyes de Nuremberg. Tú no sabes lo que es eso, eres demasiado joven.

—Nunca fui demasiado joven para nada, señora Rosa.

205

—El doctor Katz me denunciará al hospital y vendrán a buscarme.

No le dije nada. Si los judíos empezaban a denunciarse unos a otros, allá ellos. A mí los judíos ni fu ni fa. Son personas como todas.

—En el hospital no me harán abortar.

Yo seguía sin decir nada. Sólo le cogía una mano. Así por lo menos no mentía.

—¿Cuánto tiempo estuvieron haciendo sufrir a ese campeón del mundo en América, Momo?

Yo me hice el loco.

—¿Qué campeón?

—En América. Te oí hablar con el señor Waloumba.

Mierda.

—Verá, en América tienen todos los récords del mundo. Son unos grandes deportistas. En Francia, en el Olympique de Marsella, no hay más que extranjeros. Brasileños y de todo. No la admitirán. Me refiero al hospital.

—¿Me juras que...?

—Mientras yo esté aquí, al carajo el hospital.

Casi sonrió. Entre nosotros, cuando sonríe no gana nada, todo lo contrario, porque el resto desentona todavía más. Lo peor es el pelo que le falta. Le quedaban treinta y dos, como la última vez.

—Señora Rosa, ¿por qué me mintió?

Pareció asombrarse de verdad.

—¿Que yo te mentí?

—¿Por qué decía que yo tenía diez años si tengo catorce?

No me creerán, pero se puso un poco colorada.

206

—Tenía miedo de que me dejaras, Momo, por eso te rebajé un poco. Tú has sido siempre mi hombrecito. Nunca quise a otro. Iba contando los años y tenía miedo. No quería que crecieras muy aprisa. Perdóname.

Le di un beso, le apreté la mano y le pasé un brazo por los hombros, como si fuera una mujer. Después subieron la señora Lola y el mayor de los Zaoum; la levantamos, la desnudamos, la pusimos en el suelo y la lavamos. La señora Lola le echó perfume por todas partes, le pusimos la peluca y el quimono y la metimos en la cama limpia. Daba gusto verla.

207

## XXVI

Pero la señora Rosa estaba cada día más achuchada y no sabría decirles lo injusto que me parecía que una persona viviera sólo para sufrir. Su organismo ya no valía nada y cuando no tenía una cosa tenía otra. Siempre se ataca al viejo que no puede defenderse porque es lo más fácil y la señora Rosa era víctima de esta criminalidad. Todas las piezas eran malas, el corazón, el hígado, los riñones, los bronquios, no había ni una sola que fuera de buena calidad. En casa estábamos ella y yo solos y fuera, aparte de la señora Lola, no teníamos a nadie. Todas las mañanas, la obligaba a hacer un poco de marcha, para desentumecerla y ella iba de la puerta a la ventana y volvía, apoyada en mi hombro, para no oxidarse del todo. Para la marcha, le ponía un disco judío que le gustaba mucho y que era menos triste de lo corriente. No sé por qué los judíos ponen siempre discos tristes. Es por su folklore. La señora Rosa solía decir que todas sus desgracias le venían de los judíos y que de no ser judía no hubiera tenido ni la décima parte de los malos tragos que había pasado.

El señor Charmette nos mandó una corona mortuoria porque no sabía que el muerto era el señor Bouaffa y creía que era la señora Rosa, como deseaba todo el mundo por su bien, y ella se puso muy contenta porque esto le dio esperanzas y porque era la primera vez que alguien le mandaba flores. Los hermanos de la tribu del señor Waloumba trajeron plátanos, pollos, mangos

209

y arroz, como es costumbre en su tierra cuando se prepara un feliz acontecimiento familiar. Entre todos hacíamos creer a la señora Rosa que pronto habría terminado y entonces tenía menos miedo. También fue a hacerle una visita el padre André, el cura católico de los hogares africanos de los alrededores de la calle Bisson, pero no para hacer de cura, sino sólo para hacer una visita. Estuvo muy correcto y no le hizo ninguna insinuación. Nosotros tampoco le dijimos nada, porque ya saben ustedes lo que pasa con Dios. Hace lo que quiere porque Él tiene la fuerza de su parte.

El padre André murió poco después de un ataque de corazón, pero me parece que no fue nada personal, que eso se lo hicieron los otros. No les había hablado de él porque la señora Rosa y yo no éramos de su ramo. Lo habían mandado a Belleville para que se ocupara de los trabajadores católicos africanos y nosotros no éramos ni lo uno ni lo otro. Era muy cariñoso y tenía siempre un aspecto un poco culpable, como si supiera que podía uno quejarse con razón. Les hablo de él porque era una buena persona y cuando se murió me dejó un buen recuerdo.

Parecía que el padre André iba a quedarse un rato y yo bajé a la calle en busca de noticias de un caso muy estúpido que había ocurrido. Los chavales a la heroína la llaman «mierda» y un crío de ocho años, que había oído que los tíos se ponían inyecciones de mierda y que aquello era fenómeno, había cagado encima de un periódico y se había largado una inyección de mierda de verdad creyendo que era de la buena y había muerto. Se habían llevado al Mahoute y a otros dos fulanos por

210

haberle informado mal, pero a mí me parece que ellos no tenían ninguna obligación de enseñar a un crío de ocho años a pincharse.

Cuando volví a subir, encontré con el padre André al rabino de la calle de Chaumes que vive al lado del colmado *kasher* del señor Rubín, que seguramente se había enterado de que había un cura rondando a la señora Rosa y tuvo miedo de que muriera cristianamente. El rabino nunca había puesto los pies en casa porque conocía a la señora Rosa de sus tiempos de puta. Ni el

padre André ni el rabino, que tenía otro nombre que no recuerdo, querían dar la señal de salida y allí estaban, cada uno en su silla, al lado de la cama de la señora Rosa. Hasta hablaron de la guerra del Vietnam, que era un terreno neutral.

La señora Rosa pasó buena noche, pero yo no pude dormir y permanecí con los ojos abiertos en la oscuridad pensando en algo distinto que no sabía lo que podía ser.

La mañana siguiente el doctor Katz fue a hacer a la señora Rosa un examen periódico y esta vez cuando salimos a la escalera supe que la desgracia iba a llamar a nuestra puerta.

—Hay que llevarla al hospital. No puede quedarse aquí. Pediré una ambulancia.

—¿Y qué le harán en el hospital?

—Le harán los cuidados apropiados. Todavía puede vivir bastante tiempo. He conocido personas en su estado que han durado años.

Mierda, pensé, pero delante del doctor no dije nada. Dudé un momento y después pregunté:

211

—Oiga, doctor, ¿y no podría usted abortarla, entre judíos?

Pareció asombrarse de verdad.

—¿Cómo, abortar? ¿Qué estás diciendo?

—Pues nada, abortarla para que no sufra.

El doctor Katz se impresionó tanto que tuvo que sentarse. Se cogió la cabeza con las manos y suspiró varias veces mirando al cielo como es costumbre.

—No, Momo, aquí no se puede hacer eso. La eutanasia está prohibida por la ley. Estamos en un país civilizado. No sabes lo que dices.

—Sí lo sé. Soy argelino y sé de lo que hablo. Allá tienen el sagrado derecho de los pueblos a disponer de sí mismos.

El doctor Katz se me quedó mirando como si le diera miedo. Estaba con la boca abierta, sin decir nada. A mí me cabrea esa gente que no quiere entender las cosas.

—El sagrado derecho de los pueblos existe, ¿no? ¡Qué mierda!

—Pues claro que existe —dijo el doctor Katz levantándose del escalón en el que se había sentado en señal de respeto—. Existe, es algo grande y hermoso, pero no veo la relación.

—La relación es que si existe, la señora Rosa tiene el sagrado derecho de los pueblos de disponer de sí misma como todo el mundo. Y si quiere hacerse abortar es cosa suya. Y tendría que hacérselo usted, porque para eso haría falta un médico judío, para que no hubiera antisemitismo. Entre judíos no deberían hacerse sufrir. Es repugnante.

212

El doctor Katz respiraba cada vez más y hasta tenía gotas de sudor en la frente. Si hablaría yo bien... Era la primera vez que de verdad yo tenía cuatro años más.

—No sabes lo que dices, hijo... No sabes lo que dices, criatura.

—Yo no soy su hijo y tampoco soy una criatura. Soy un hijo de puta y mi padre mató a mi madre y cuando se sabe eso ya se sabe todo y uno deja de ser un niño.

El doctor Katz temblaba y me miraba con estupor.

—¿Quién te ha dicho eso, Momo? ¿Quién te ha dicho estas cosas?

—No importa quién me lo haya dicho, doctor Katz, porque hay veces que vale más tener el menos padre posible, crea en mi vieja experiencia y tengo el honor de, por hablar como el señor Hamil, el amigo del señor Victor Hugo, al que usted conoce, sin duda. Y no me mire así, doctor,



porque tampoco voy a tener una crisis de violencia, no soy psiquiátrico ni hereditario ni voy a matar a la puta de mi madre, Dios tenga su culo, porque eso ya está hecho; me cago en todos ustedes, menos en la señora Rosa, que es lo único que quiero, y no voy a dejarla que se convierta en campeón de las hortalizas para darle gusto a la medicina, y cuando escriba sobre los miserables diré todo lo que quiera sin matar a nadie porque lo mismo da y si no fuera usted un viejo judío sin corazón, sino un judío de verdad con un corazón de verdad en el sitio donde ha de estar ese órgano, haría usted una buena acción y abortaría a la señora Rosa en seguida para salvarla de la vida que le ha endilgado en el culo un padre al que nadie conoce siquiera y que no tiene cara porque se esconde y que

213

no está permitido representarlo porque tiene a toda una mafia para impedir que lo pesquen y esto es criminal y la condenación de los médicos de mierda por negación de asistencia...

El doctor Katz estaba muy pálido y eso le iba bien con su hermosa barba blanca y sus ojos cardíacos y yo me callé porque si se moría no iba a poder oír todo lo que un día les diría. Pero las rodillas empezaban a doblársele y le ayudé a sentarse otra vez en el escalón, pero sin perdonarle nada ni a nadie. Se llevó la mano al corazón y me miró como si fuera el cajero de un banco y me pidiera que no le matara. Pero yo me crucé de brazos, sintiéndome como un pueblo que tiene el sagrado derecho de disponer de sí mismo.

—Momo... mi pequeño Momo.

—Ni pequeño Momo ni nada. ¿Es que sí, o mierda?

—No tengo derecho a hacer eso...

—¿No quiere abortarla?

—No es posible. La eutanasia está severamente castigada.

Me daba risa. Me hubiera gustado saber qué es lo que no está severamente castigado, sobre todo cuando no hay nada que castigar.

—Hay que llevarla al hospital, por humanidad...

—¿Me admitirán también a mí en el hospital?

Esto le tranquilizó un poco y hasta sonrió.

—Tú eres un buen chico, Momo. No, pero podrás ir a visitarla. Aunque muy pronto ya no te reconocerá.

Trató de hablar de otra cosa.

—A propósito, Momo, ¿qué piensas hacer? No puedes vivir solo.

214

—No se preocupe por mí. Conozco muchas putas en Pigalle. Y ya he recibido un montón de proposiciones.

El doctor Katz abrió la boca, me miró, tragó saliva y suspiró como hacen todos. Yo estaba pensando. Había que ganar tiempo, siempre es lo mejor.

—Oiga, doctor Katz, no llame al hospital. Déme unos días. Puede que se muera ella sola. Además, tengo que arreglar mis asuntos. De lo contrario, me llevarían a la Asistencia.

Volvió a suspirar. El tío, cada vez que respiraba era para suspirar. Yo ya estaba harto de la gente que suspira.

Me miró, pero de otro modo.

—Tú nunca fuiste un niño como los demás, Momo. Y no serás tampoco un hombre como los demás, siempre lo he sabido.

—Muchas gracias doctor. Es muy amable.

—Así lo creo realmente. Siempre serás muy diferente.

Reflexioné un momento.

—Debe de ser porque he tenido un padre psiquiátrico.

El doctor Katz tenía muy mala cara, parecía estar enfermo.

—No, Momo, no es eso lo que quiero decir. Aún eres demasiado joven para comprenderlo, pero...

—Nunca se es demasiado joven para nada, doctor, crea en mi vieja experiencia.

—¿Dónde has aprendido esa expresión?

Pareció asombrado.

—¡Ah, ya! Tú eres un chico muy inteligente, muy

215

sensible, hasta quizá demasiado sensible. Yo le he dicho muchas veces a la señora Rosa que nunca serás como todo el mundo. Unas veces, eso da grandes poetas, escritores, otras veces... Otras veces, revolucionarios. Pero tranquilízate. Esto no quiere decir que no vayas a ser normal.

—Espero no ser nunca normal, doctor Katz. Sólo los granujas son normales. Haré todo lo que pueda para no ser normal, doctor...

Se levantó otra vez y creí que era el momento de preguntarle algo que empezaba a tenerme intranquilo.

—Dígame, doctor, ¿está seguro de que tengo catorce años? ¿No tendré veinte, treinta o más? Primero me dicen que diez, después catorce... ¿No tendré muchos más? ¿No seré un enano, maldita sea? No quiero ser un enano, doctor, aunque sean normales y diferentes.

El doctor Katz sonrió por entre la barba, contento de poder darme al fin una buena noticia.

—No, no eres un enano, palabra de médico. Tienes catorce años, pero la señora Rosa tenía miedo de que la dejaras y por eso te hizo creer que no tenías más que diez. Quizá debí decírtelo antes, pero...

Sonrió y esto le hizo parecer más triste todavía.

—Pero como era una hermosa historia de amor, no dije nada. Respecto a la señora Rosa, esperaré unos días más, pero creo que es indispensable llevarla al hospital. No tenemos derecho a poner fin a sus sufrimientos, como ya te he explicado. Mientras tanto, haz que haga ejercicio, ponla de pie, que se mueva, que pasee por la habitación, pues de lo contrario le saldrán

216

llagas y abscesos por todas partes. Hay que moverla... Dos o tres días, no más.

Llamé a uno de los hermanos Zaoum para que lo bajara en hombros.

El doctor Katz todavía vive y pienso ir a verle cualquier día.

217

## XXVII

Me quedé un rato sentado en la escalera, solo, para estar tranquilo. Me alegraba saber que no era un enano, pues eso ya era algo. Una vez vi la foto de un señor que no tenía ni brazos ni piernas. Pienso en él muchas veces para sentirme mejor, y me gusta tener brazos y piernas. Luego me acordé de los ejercicios que teníamos que hacerle a la señora Rosa para que se moviera un poco y fui a buscar al señor Waloumba para pedirle que me ayudara, pero él estaba en su trabajo de las basuras. Me quedé todo el día con la señora Rosa que se echó las cartas para leerse el futuro. Cuando el señor Waloumba volvió de la faena, subió con sus amigos y entre todos cogieron a la señora Rosa y le hicieron hacer un poco de ejercicio. Primero la pasearon por la habitación, pues todavía le servían las piernas, y después la tumbaron en una manta y la sacudieron un poco para removerla por dentro. Y al final hasta les divertía aquello porque la señora Rosa les parecía una muñeca enorme y creían estar jugando a algo. El meneo le hizo mucho bien y tuvo palabras amables para todos. Después la acostamos, le dimos de cenar y entonces pidió el espejo. Cuando se miró, sonrió y se arregló los treinta y cinco pelos que le quedaban. Todos la felicitamos por su buen aspecto. Se maquilló, porque se puede estar pocha y conservar todavía la feminidad, tratando de arreglarse lo mejor posible. Es una lástima que la señora Rosa no fuera guapa, pues estaba dotada para

219

eso y hubiera resultado estupenda. Sonreía y todos nos alegramos de que no se diera asco.

Después, los hermanos del señor Waloumba le hicieron un arroz con pimientos porque decían que había que pimientarla para que la sangre le corriera más aprisa. Entonces llegó la señora Lola. Cuando venía aquel senegalés, parecía que entraba el sol en la casa. Lo único que me da pena de la señora Lola es cuando dice que va a hacérselo cortar todo para ser una mujer de cuerpo entero como dice ella. A mí me parece que esto es llevar las cosas demasiado lejos y me da miedo que le hagan daño.

La señora Lola le regaló uno de sus vestidos a la judía, pues sabía lo importante que es la moral para las mujeres. También traía champaña y no hay nada mejor que eso. Después le echó perfume a la señora Rosa que cada vez lo necesitaba más, pues le costaba trabajo controlar sus aberturas.

La señora Lola tiene un natural alegre porque ha sido bendecida por el sol de África y daba gusto verla sentada en la cama con una pierna encima de la otra y vestida a la última moda. La señora Lola es muy guapa para ser hombre, menos por la voz, que data de sus tiempos de campeón de boxeo de los pesos pesados, pero esto no hay manera de arreglarlo porque las voces están en relación con los cojones, y ésta era la gran pena de su vida. Yo tenía en brazos a Arthur, el paraguas, pues no quería separarme bruscamente de él, a pesar de los cuatro años que me habían caído encima de repente. Tenía derecho a ir acostumbándome poco a poco, pues la gente tarda

220

mucho tiempo en cumplir varios años y no había que meterme prisas.

La señora Rosa se reponía tan rápidamente que al poco rato pudo levantarse y andar un poco ella sola. Era la recesión y la esperanza. Cuando la señora Lola se fue a trabajar, con su bolso y todo, nosotros comimos un poco y la señora Rosa probó el pollo que le había mandado el señor

Djamaili, el de la tienda de comestibles. El señor Djamaili propiamente dicho había fallecido, pero siempre se llevó bien con los suyos y su familia había continuado con el negocio. Después, bebió un poco de té con mermelada y puso cara de ensueño. Yo creí que iba a darle otro ataque de imbecilidad y tuve miedo. Pero aquel día la habían sacudido tanto que la sangre había reanudado el servicio y le llegaba a la cabeza como estaba previsto.

—Momo, dime toda la verdad.

—Toda la verdad no la sé, ni sé si hay alguien que la sepa.

—¿Qué te ha dicho el doctor Katz?

—Que hay que llevarla al hospital y que allí la cuidarán para impedir que se muera. Todavía puede vivir mucho.

Me daba mucha pena decirle estas cosas y traté de sonreír como si aquello fuera una buena noticia.

—¿Cómo llaman ellos a esto que yo tengo?

Tragué saliva.

—No es cáncer, señora Rosa. Se lo juro.

—¿Cómo llaman los médicos a esto, Momo?

—Se puede vivir así mucho tiempo.

—¿Cómo?

221

Yo me callé.

—Momo, tú no irás a mentirme, ¿verdad? Soy una vieja judía y me han hecho todo lo que se le puede hacer a un hombre.

Ella decía *mensch* que en judío vale lo mismo para hombre que para mujer.

—Quiero saberlo. Hay cosas que nadie tiene derecho a hacérselas a un *mensch*. Yo sé que a veces se me va la cabeza.

—No es nada, señora Rosa. Así se puede vivir también perfectamente.

—¿Cómo? ¿Cómo es así?

No pude contenerme. Las lágrimas me ahogaban por dentro. Me eché sobre ella, me abrazó y yo le grité:

—¡Como una hortaliza, señora Rosa, como una hortaliza! Quieren hacerla vivir como una hortaliza.

No dijo nada, pero empezó a sudar un poco.

—¿Cuándo van a venir a buscarme?

—No lo sé, dentro de uno o dos días. El doctor Katz la quiere mucho y me ha dicho que no va a separarnos más que si le ponen un puñal en el pecho.

—No pienso ir—dijo ella.

—Yo no sé qué hacer. Son un hatajo de marranos. No quieren abortarla.

Parecía muy tranquila. Sólo pidió para lavarse porque se había meado.

Ahora que lo pienso me parece que era muy hermosa. Esto depende de cómo se piense en alguien.

—Es la Gestapo—murmuró.

No dijo más.

222

Por la noche, tuve frío y me levanté para echarle a ella otra manta.

El día siguiente, me desperté contento. Cuando me despierto no pienso en nada y así lo paso bien durante un rato. La señora Rosa estaba viva y hasta me sonrió para demostrarme que todo iba bien, que sólo le dolía el hígado, porque lo tenía hepático, y el riñón izquierdo, que el doctor Katz veía con muy malos ojos. Tenía otras cosas que no funcionaban, pero no soy quién para explicarlo, pues no las entiendo. Fuera hacía sol y yo aproveché para descorrer las cortinas, pero ella dijo que no, porque así se veía demasiado y no se gustaba. Cogió el espejo y dijo solamente:

—¡Qué fea me he vuelto, Momo!

Yo me puse furioso porque no hay derecho a hablar mal de una mujer vieja y enferma. A mí me parece que no se puede juzgar todo por un igual, porque tampoco los hipopótamos y las tortugas son como todo el mundo.

Cerró los ojos y por la cara le corrían lágrimas, pero no sé si era porque estaba llorando o porque se le relajaban los músculos.

—Soy monstruosa, lo sé muy bien.

—Señora Rosa, sólo es que usted no se parece a los demás.

Me miró.

—¿Cuándo van a venir a buscarme?

—El doctor Katz...

—No quiero oír hablar del doctor Katz. Es una buena persona, pero no conoce a las mujeres. Yo era guapa, Momo. Tenía una clientela de lo mejor en la calle Provente. ¿Cuánto dinero nos queda?

223

—La señora Lola me dejó cien francos. Nos dará más. Se busca la vida muy bien.

—Yo no hubiera trabajado nunca en el Bois de Boulogne. No hay dónde lavarse. En Les Halles había hoteles de categoría, con higiene. Y en el Bois de Boulogne puede ser peligroso por los maníacos.

—A los maníacos la señora Lola les parte la cara. Ya sabe que fue campeón de boxeo.

—Es una santa. No sé qué hubiera sido de nosotros sin ella.

Después quiso decir una oración judía que le había enseñado su madre. A mí me entró mucho miedo, me pareció que volvía a la niñez, pero no quise llevarle la contraria. No se acordaba de las palabras por el lío que tenía en la cabeza. Aquella oración se la había enseñado ella a Moisés y yo también la había aprendido porque me daba coraje cada vez que ellos dos hacían cosas aparte. Y recité:

—*Shma Israel adenoi eloheinu adenoi ejot buruj shein kweit malhussé loeilem boet...*

Fue repitiéndolo conmigo y después me fui al lavabo a escupir fu, fu, fu, como hacen los judíos porque aquello no era de mi religión. Después me pidió que la vistiera, pero yo solo no podía y bajé al piso de los negros. Allí estaban el señor Waloumba, el señor Sokoro, el señor Tané y otros, cuyos nombres no podría decirles ya que allí todos son gentiles.

224

## XXVIII

Cuando entramos vimos en seguida que la señora Rosa estaba otra vez imbecil, con ojos de merluza frita y la baba que le caía como ya he tenido el honor y no quisiera repetir. Entonces me acordé de lo que había dicho el doctor Katz sobre el ejercicio que ella tenía que hacer para que la sangre le llegara allí donde se la necesitaba. Entonces la pusimos sobre una manta y los hermanos del señor Waloumba la levantaron con su fuerza proverbial y se pusieron a sacudirla, pero en aquel momento llegó el doctor Katz montado a hombros del señor Zaoum, el mayor, con sus instrumentos de medicina en un maletín. Antes ya de bajar de la espalda del señor Zaoum, se puso hecho una fiera, porque lo que él había querido decir no era aquello. Yo nunca había visto al doctor Katz tan furioso, y hasta tuvo que sentarse con una mano en el corazón, pues todos los judíos de por aquí están enfermos. Vinieron a Belleville de Europa hace mucho tiempo, son viejos y están cansados y por eso se detuvieron aquí, porque no pudieron ir más lejos. Me gritó cosas terribles y nos llamó salvajes a todos, lo cual cabreó al señor Waloumba que le dijo que aquélla no era una manera de hablar. El doctor Katz se disculpó diciendo que no había querido ser peyorativo, pero que no había ordenado que se volteara por los aires a la señora Rosa como si fuera una *crêpe*, sino que había que pasearla despacito, a pasitos pequeños, con mil precauciones. El señor Waloumba y sus compatriotas la dejaron rápidamente

225

en la butaca porque había que cambiar las sábanas por eso de las necesidades fisiológicas.

—Voy a telefonar al hospital —dijo el doctor Katz, decidido—. Pediré una ambulancia inmediatamente. Su estado lo exige. Necesita cuidados constantes.

Me eché a llorar, pero en seguida vi que no serviría de nada. Y entonces tuve una idea genial, pues en aquel momento hubiera sido capaz de cualquier cosa.

—Doctor Katz, hoy no se la puede llevar al hospital. Hoy no. Va a venir su familia.

Él pareció asombrado.

—¿Qué familia si no tiene a nadie en el mundo?

—Tiene familia en Israel y llegan hoy —repuse, tragando saliva.

El doctor Katz guardó un minuto de silencio a la memoria de Israel. No salía de su asombro.

—Eso no lo sabía yo —dijo con un tono de respeto en su voz porque para los judíos Israel significa mucho—. Ella no me dijo nunca...

Yo empezaba a tener esperanza. Estaba sentado en un rincón, con el abrigo puesto y el paraguas Arthur en brazos. Cogí su sombrero hongo y me lo puse, para que me diera suerte.

—Hoy vienen a buscarla. Se la llevarán a Israel. Todo está arreglado. Los rusos ya han dado el visado.

El doctor Katz estaba estupefacto.

—¿Cómo, los rusos? ¿Qué estás diciendo?

Mierda, entonces vi que había metido la pata. Pero la señora Rosa me había dicho muchas veces que para ir a Israel se necesitaba un visado ruso.

—Bueno, ya sabe a lo que me refiero.

226

—Te has confundido, Momo. Pero ya veo... ¿De manera que van a venir a buscarla?

—Sí... Se han enterado de que a veces se le va la cabeza y se la llevan a vivir a Israel. Mañana toman el avión.

El doctor Katz estaba maravillado y se acariciaba la barba. Era la mejor idea que había tenido en mi vida. Aquélla era la primera vez que yo tenía de verdad cuatro años más.

—Son riquísimos. Tienen tiendas y están motorizados. Ellos...

Entonces me dije: «Mierda, no hay que exagerar».

—Tienen todo lo necesario, vaya.

—Bueno—repuso el doctor Katz bajando la cabeza—. Es una buena noticia. La pobre ha sufrido tanto en su vida... Pero, ¿por qué no le habían dicho nada hasta ahora?

—Ya le escribían que fuera con ellos, pero ella no quería abandonarme. La señora Rosa y yo no podemos pasar el uno sin el otro. Somos todo lo que tenemos en el mundo. No quería dejarme. Ni ahora tampoco. Ayer mismo tuve que suplicarle. Señora Rosa, le dije, váyase con su familia a Israel. Allí podrá morir tranquila, ellos la cuidarán. Aquí, usted no es nada. Allí será mucho más.

El doctor Katz me miraba con la boca abierta de asombro. Hasta tenía emoción en los ojos que se le habían puesto húmedos.

—Es la primera vez que un árabe envía a un judío a Israel.

—Casi no podía hablar por el shock.

—Ella no quería irse sin mí.

227

El doctor Katz se quedó pensativo.

—¿Y no podríais ir los dos?

Esto me impresionó. Yo hubiera dado cualquier cosa con tal de ir a algún sitio.

—La señora Rosa me ha dicho que ya lo preguntará cuando llegue.

Estaba ya casi sin voz, por no saber qué decir.

—Por fin la convencí. Hoy vienen a buscarla y mañana toman el avión.

—¿Y tú, Mohamed? ¿Qué va a ser de tí?

—He encontrado a alguien que va a ayudarme.

—¿Ayudarte... a qué?

Me callé. Me había metido en un buen lío y no sabía cómo salir.

El señor Waloumba y los suyos se pusieron muy contentos al saber que yo lo había arreglado todo. Yo seguía sentado en el suelo, con mi paraguas *Arthur*, sin saber ni dónde estaba. No lo sabía ni quería saberlo.

El doctor Katz se levantó.

—Es una buena noticia. La señora Rosa puede vivir todavía bastante tiempo, aunque ella no se entere. Está evolucionando muy deprisa. Pero tendrá momentos de lucidez y se alegrará al ver que está en su tierra. Di a su familia que pasen a verme. Yo no salgo de casa.

Me puso la mano en la cabeza. Hay que ver la de gente que me pone la mano en la cabeza. Esto les hace bien.

—Si la señora Rosa recobra el conocimiento antes de marchar, dile que la felicito.

—Sí, doctor. Le diré *mazltov*.

El doctor Katz me miró con orgullo.

228

—Tú debes de ser el único árabe del mundo que habla yiddish, Momo.

—*Sí, mittornischt zorgen.*

Por si no saben judío, esto quiere decir: *No hay de qué quejarse.*

—No te olvides de decirle a la señora Rosa que me alegro mucho —repitió el doctor Katz.

Es la última vez que les hablo de él, porque así es la vida.

El señor Zaoum, el mayor, lo esperaba en la puerta muy cortésmente para bajarlo a cuestras. El señor Waloumba y sus tribunos acostaron a la señora Rosa en su cama bien limpia y se fueron. Yo me quedé con mi paraguas *Artrur* y mi abrigo, mirando a la señora Rosa tendida boca arriba, como una enorme tortuga que no hubiera sido hecha para aquello.

—Momo...

Yo ni siquiera levanté la cabeza.

—Sí, señora.

—Lo he oído todo.

—Ya lo sé. Lo noté cuando vi que miraba.

—Entonces, ¿me voy a Israel?

No dije nada. Tenía la cabeza baja para no verla. Cada vez que nos mirábamos nos hacíamos daño.

—Has hecho muy bien, Momo. Tú me ayudarás.

—Claro que voy a ayudarla. Pero todavía no.

Hasta lloré un poco.



## XXIX

Pasó un buen día y durmió bien, pero la noche siguiente las cosas se pusieron peor cuando subió el administrador porque llevábamos varios meses sin pagar el alquiler. Nos dijo que era una vergüenza tener en casa a una anciana enferma sin nadie que la cuidara y que había que llevarla a un asilo por razones humanitarias. Era un tío gordo y calvo, con unos ojos como dos cucarachas y se fue diciendo que iba a telefonar al hospital de la Piedad para la señora Rosa y a la Asistencia Pública para mí. También tenía unos grandes bigotes que se le movían. Bajé a saltos la escalera y lo alcancé cuando ya había entrado en el café del señor Driss para llamar por teléfono. Le dije que la familia de la señora Rosa llegaba al día siguiente para llevársela a Israel y que yo me iría con ella. Él podría recuperar el piso. Tuve una idea genial y le dije que la familia le pagaría los tres meses que le debíamos mientras que el hospital no le pagaría absolutamente nada. Les juro que aquellos cuatro años que había recuperado de golpe se notaban y me había acostumbrado muy pronto a pensar como es debido. Hasta le dije que si metía a la señora Rosa en el hospital y a mí en la Asistencia, todos los judíos y todos los árabes de Belleville se le echarían encima por habernos impedido regresar a la tierra de nuestros mayores. Le solté todo el lote y le prometí que se encontraría con los *jlai* en la boca, que es lo que hacen siempre los terroristas judíos y que no hay nada peor que ellos, a no ser mis

231

hermanos árabes que luchan para poder disponer de sí mismos y volver a su tierra y que si se metía con la señora Rosa y conmigo tendría que vérselas a la vez con los terroristas judíos y los terroristas árabes y que ya podía empezar a cortarse los cojones. Todo el mundo nos miraba y yo me sentía muy contento de mí. Estaba realmente en plena forma olímpica. De buena gana hubiera matado a aquel tipo de lo desesperado que estaba, y en el café nunca me habían visto así. El señor Driss nos escuchaba y aconsejó al administrador que no se metiera en las cuestiones entre judíos y árabes porque podía costarle caro. El señor Driss es de Túnez, pero allí también hay árabes. El administrador se había puesto muy pálido y nos dijo que no sabía que fuéramos a volver a nuestra tierra y que él era el primero en alegrarse. Hasta me preguntó si quería beber algo. Era la primera vez que alguien me invitaba a beber como si fuera un hombre. Yo pedí una Coca, les dije salud y volví a subir al sexto piso. No había tiempo que perder.

232

### XXX

Encontré a la señora Rosa en estado de embotamiento, pero vi que tenía miedo y eso es señal de inteligencia. Hasta me llamó por mi nombre como el que pide socorro.

—Estoy aquí, señora Rosa, estoy aquí...

Quería decir algo, le temblaba la cabeza, movía los labios y hacía esfuerzos para comportarse como un ser humano. Pero lo único que conseguía era que sus ojos se hicieran cada vez más grandes. Estaba con la boca abierta y las manos en los brazos de la butaca, mirando hacia delante, como si ya estuviera oyendo el timbre...

—Momo...

—Tranquila. No voy a dejar que llegue a campeón del mundo de las hortalizas en un hospital...

No sé si les he dicho que la señora Rosa guardaba siempre el retrato del señor Hitler debajo de la cama y cuando las cosas iban mal lo sacaba, lo miraba y en seguida se sentía mejor. Yo cogí el retrato y se lo puse delante de las narices.

—Señora Rosa, señora Rosa, mire quién está aquí...

Tuve que sacudirla. Suspiró un poco, vio delante de ella la cara del señor Hitler, lo reconoció en seguida y hasta dio un grito. Aquello la reanimó del todo y trató de levantarse.

—Dése prisa, señora Rosa, desé prisa, tenemos que irnos.

—¿Ya están aquí?

233

—Todavía no, pero tenemos que irnos. Nos vamos a Israel, ¿se acuerda?

Entonces empezó a funcionar. Y es que lo que más efecto hace a los viejos son los recuerdos.

—Ayúdame, Momo...

—Despacio. Tenemos tiempo. Todavía no han telefoneado, pero no podemos seguir aquí.

Me costó mucho trabajo vestirla y encima quiso arreglarse y tuve que sostenerle el espejo mientras se maquillaba. Yo no me explicaba por qué se empeñaba en ponerse lo mejor que tenía, pero la feminidad es algo que no se explica. Tenía en el armario un montón de pingos rarísimos que compraba en Les Puces cuando tenía pasta, no para ponérselos sino para soñar. Lo único en lo que cabía entera era en su quimono modelo japonés con pájaros, flores y una salida del sol. Era rojo y naranja. Se puso también su peluca roja y quiso mirarse en el espejo del armario, pero no la dejé. Valía más.

Eran ya las once de la noche cuando salimos a la escalera. No creí que lo consiguiera. No sabía la fuerza que le quedaba para ir a morir a su escondite judío. A mí lo del escondite me pareció siempre una tontería. Nunca comprendí por qué se lo había arreglado ni por qué bajaba a él de vez en cuando, se sentaba, miraba a su alrededor y respiraba. Todavía no había vivido lo suficiente como para tener bastante experiencia y aún hoy sé que, por más que te reviente, siempre te queda algo por aprender.

El interruptor automático no funcionaba y se apagaba a cada momento. En el cuarto piso, hicimos ruido y

234

el señor Zidi, que ha venido de Oujda, abrió la puerta y salió a ver qué pasaba. Al ver a la señora Rosa se quedó con la boca abierta, como si nunca hubiera visto un quimono modelo

japonés y cerró en seguida. En el tercero, nos cruzamos con el señor Mimoun que vende cacahuetes y castañas en Montmartre y que pronto regresará a Marruecos después de hacer fortuna. Se paró, levantó los ojos y preguntó:

—Dios mío, ¿qué es eso?

—La señora Rosa que se va a Israel.

Él lo pensó, luego volvió a pensarlo y, todavía con miedo en la voz, quiso saber:

—¿Y por qué la han vestido así?

—No lo sé, señor Mimoun. No soy judío.

El señor Mimoun tragó un poco de aire.

—Yo conozco a los judíos y ellos no se visten así. Nadie se viste así. Es imposible.

Sacó el pañuelo, se secó la frente y ayudó a la señora Rosa a bajar la escalera, porque vio que aquello era demasiado para un hombre solo. Al llegar abajo, preguntó dónde estaba el equipaje y si no iría a coger frío mientras esperaba el taxi y hasta se enfadó y empezó a gritar que no se podía mandar a una mujer al país de los judíos en semejante estado. Le dije que subiera al sexto piso y hablara con la familia de la señora Rosa, que estaban acabando de hacer el equipaje, pero él se fue, diciendo que lo último que haría en el mundo sería ocuparse de mandar judíos a Israel. Nos quedamos solos. Había que darse prisa, pues aún había que bajar medio piso para llegar al sótano.

Cuando entramos, la señora Rosa se hundió en la

235

butaca y entonces creí que se moría. Tenía los ojos cerrados y no le quedaba aire ni para levantarle el pecho. Encendí las velas y me senté en el suelo, a su lado, cogiéndole una mano. Esto la alivió un poco, abrió los ojos, miró a su alrededor y dijo:

—Ya sabía yo que algún día lo necesitaría, Momo. Ahora ya puedo morir tranquila.

Sonrió y siguió hablando:

—No batiré el récord mundial de las hortalizas.

—*Inch'Allah*.

—Sí, Momo, *Inch'Allah*. Eres un buen chico. Siempre nos hemos llevado bien.

—Sí, señora. Y vale más eso que nada.

—Ahora hazme decir mi oración, Momo. Puede que sea la última vez.

—*Shma Israel adenoi...*

Fue repitiéndola conmigo, hasta *loeilem boet* y pareció que se quedaba contenta. Todavía tuvo una hora buena, pero después se puso peor. Por la noche murmuraba en polaco porque allí había pasado su infancia y repetía el nombre de un tipo llamado Blumentag, algún proxineta que habría conocido cuando era mujer. Ahora ya sé que se dice proxeneta, pero es la costumbre. No dijo nada más y se quedó embobada mirando la pared de enfrente y cagándose y meándose encima.

Si quieren que les diga una cosa, a mí me parece que esto no debería de existir. Lo digo tal como lo pienso. Nunca entenderé por qué puede haber aborto para los jóvenes y no para los viejos. A mí me parece que el tío ese que batió el récord del mundo de América como una hortaliza lo pasó peor que Jesús, porque estuvo en

236

su cruz diecisiete años y pico. A mí me parece que no hay nada peor que embucharles la vida a la fuerza a personas que no pueden valerse y que no quieren seguir viviendo.

Había muchas velas y encendí algunas para que no estuviera aquello tan oscuro. Volvió a murmurar *Blumentag*, *Blumentag* dos veces y yo empecé a mosquearme. A su *Blumentag* hubiera querido yo ver allí, jorobándose por ella como yo. Después recordé que *Blumentag* en judío quiere decir día florido, por lo que aquello debía de ser otro de sus sueños de mujer. La feminidad es más fuerte que cualquier otra cosa. Alguna vez, siendo joven, debió de ir al campo con un tipo que le gustaba y aún le quedaba el recuerdo.

—*Blumentag*, señora Rosa.

La dejé allí y subí a buscar mi paraguas *Arthur*, porque estaba acostumbrado a él. Luego subí otra vez para coger el retrato del señor Hitler, que era lo único que aún le hacía efecto.

Yo pensaba que la señora Rosa no se quedaría mucho tiempo en su escondite judío y que Dios se apiadaría de ella, pues cuando llega uno al límite de sus fuerzas se le ocurren toda clase de ideas. De vez en cuando, miraba a su hermosa cara y de repente recordé que había olvidado su maquillaje y todo lo que a ella le gustaba ponerse para ser mujer y subí por tercera vez, aunque ya estaba harto. La señora Rosa era muy exigente.

Arrimé el colchón a su lado, por la compañía, pero no podía pegar ojo porque tenía miedo de las ratas que tienen fama en todos los sótanos, pero allí no había.

237

No sé cuándo me dormí y cuando desperté ya casi no quedaban velas encendidas. La señora Rosa tenía los ojos abiertos, pero cuando le puse delante el retrato del señor Hitler no se enteró. Fue un milagro poder bajarla en su estado.

238

Cuando salí a la calle era mediodía. Me quedé en la acera y cada vez que alguien me preguntaba por la señora, yo decía que se había ido a su casa judía de Israel, que su familia había venido a buscarla y que allí tenía todo el confort moderno y se moriría más aprisa que aquí, que esto no era vida para ella. Quizá viviera algún tiempo y me mandara llamar, pues yo también tenía derecho a vivir allí. Los árabes también tienen derecho. Todo el mundo se alegraba de que la judía hubiera encontrado la paz. Entré en el café del señor Driss que me hizo comer de gorra y me senté delante del señor Hamil que estaba cerca de la ventana, con su albornoz gris y blanco. Ya no veía nada, como he tenido el honor, pero en cuanto le dije mi nombre tres veces en seguida se acordó de mí.

—Ah, el pequeño Mohamed, sí, sí, lo recuerdo... Lo conozco muy bien... ¿Qué ha sido de él?

—Señor Hamil, soy yo.

—Ah, bueno, bueno, perdona. Como ya no veo...

—¿Cómo está, señor Hamil?

—Ayer comí un buen cuscús y hoy me darán arroz con caldo. Todavía no sé lo que me darán para cenar, tengo ganas de saberlo.

Seguía con la mano encima del libro del señor Victor Hugo y miraba a lo lejos, como buscando lo que iban a darle de cena.

—Señor Hamil, ¿se puede vivir sin alguien a quien querer?

239

—Yo quiero cuscús, Victor, pero todos los días, no.

—No me ha entendido, señor Hamil. Cuando yo era pequeño, me dijo que no se puede vivir sin amor.

Su cara se había iluminado desde dentro.

—Sí, sí, es verdad. Yo también quise a alguien cuando era joven. Sí, tienes razón, mi pequeño.

—Mohamed. No soy Victor.

—Sí, mi pequeño Mohamed. Cuando era joven quise a alguien, a una mujer. Se llamaba... — Pareció asombrarse—. No me acuerdo.

Me levanté y volví al sótano.

La señora Rosa seguía en su estado de embotamiento. Yo no me sentía bien, me dolía todo el cuerpo. Volví a ponerle el retrato del señor Hitler delante de los ojos, pero no le hizo nada. Yo pensaba que podía seguir viviendo así años y años y no quería hacerle eso, pero no tenía valor para abortarla con mis propias manos. No tenía buen semblante, ni siquiera en la oscuridad y encendí todas las velas que pude, por la compañía. Cogí su maquillaje y le pinté los labios, las mejillas y las cejas, como a ella le gustaba. Le pinté los párpados de azul y blanco y le pegué unas estrellitas, como hacía ella. Probé de ponerle unas pestañas postizas, pero no se pegaban. Ya veía que no respiraba, pero lo mismo me daba. Seguía queriéndola aunque no respirara. Me tumbé a su lado en el colchón con mi paraguas Arthur y traté de encontrarme todavía peor para ver si me moría del todo. Cuando aquellas velas se apagaron, encendí otras y otras. Se apagaron varias veces. Luego vino a verme el payaso azul, a pesar de mis cuatro años más, y me rodeó los hombros con el

brazo. Todo me dolía. También vino el payaso amarillo y yo me olvidé de aquellos cuatro años, me importaban un rábano. De vez en cuando, me levantaba y ponía el retrato del señor Hitler delante de los ojos de la señora Rosa, pero se quedaba igual que antes, ya no estaba con nosotros. También le daba algún beso, pero eso tampoco sirve de nada. Tenía la cara fría. Estaba muy guapa, con su quimono artístico, su peluca roja y todo el maquillaje que yo le había puesto en la cara. Le pinté otro poco aquí y allá porque empezaba a ponerse gris y morada cada vez que me despertaba. Yo dormía a su lado, en el colchón, y me daba miedo salir a la calle porque no había nadie. De todos modos, subí a casa de la señora Lola, porque ella era diferente. No estaba, no era hora buena. No quería dejar sola a la señora Rosa por si se despertaba y, al encontrarse a oscuras, creía que estaba muerta. Volví a bajar y encendí otra vela, sólo una, porque a ella no le hubiera gustado que la vieran en aquel estado. Tuve que volver a maquillarla, con mucho rojo y colores bonitos para que se notara menos. Dormí otro rato a su lado y volví a subir a casa de la señora Lola, que no se parecía a nada ni a nadie. Estaba afeitándose, había puesto música y unos huevos al plato que olían muy bien. Estaba medio desnuda y se frotaba vigorosamente por todas partes para borrar las huellas de su trabajo. En cueros, con la cuchilla de afeitar en la mano y la cara enjabonada, no se parecía a nada conocido. Cuando me abrió la puerta, se quedó muda, por lo mucho que yo debía haber cambiado en cuatro años.

—¡Dios mío, Momo! ¿Qué ha pasado? ¿Estás enfermo?

—Quería despedirme de parte de la señora Rosa.

—¿La han llevado al hospital?

Me senté, porque ya no tenía fuerzas. No había comido desde no sé cuándo, para hacer huelga de hambre. A mí las leyes de la Naturaleza me importan un rábano. Ni siquiera quiero saber cuáles son.

—No, no está en el hospital. Está en su escondite judío.

No debí decirlo, pero en seguida vi que la señora Lola no sabía lo que era aquello.

—¿Qué dices?

—Se ha ido a Israel.

La señora Lola se sorprendió tanto que se quedó con la boca abierta en medio del jabón de afeitar.

—¡Pero ella no me había dicho que pensara marcharse!

—Vinieron a buscarla en avión.

—¿Quién?

—Su familia. Allá tenía un montón de familia. Vinieron a buscarla en avión, con un coche a su disposición. Un Jaguar.

—¿Y te ha dejado solo?

—Yo también me iré. Ella me mandará llamar.

La señora Lola seguía mirándome y me tocó la frente.

—¡Momo, tú tienes fiebre!

—No, estoy bien.

—Ven a comer algo. Te sentará bien.

—No, gracias. Ya no como.

—¿Qué es eso de que ya no comes? ¿Qué dices?

—A mí las leyes de la Naturaleza me importan un rábano.

Ella se echó a reír.

—Y a mí también.

—Yo me cago en las leyes de la Naturaleza, señora Lola. Les escupo. Son un asco y hasta deberían prohibirlas.

Me levanté. Tenía un pecho más grande que el otro, porque no era natural. Yo quería mucho a la señora Lola.

Me sonrió de un modo muy bonito.

—¿Te gustaría venir a vivir conmigo mientras esperas?

—No, señora Lola. Muchas gracias.

Se agachó delante de mí y me cogió la barbilla. Tenía los brazos tatuados.

—Puedes quedarte. Yo te cuidaré.

—No, muchas gracias, señora Lola. Ya tengo a alguien.

Ella suspiró, se levantó y fue a buscar el bolso.

—Toma, para ti.

Me largó treinta pavos.

Fui al grifo a beber agua, pues tenía una sed de padre y señor mío.

Bajé al sótano y me encerré con la señora Rosa en su escondite judío. Pero no se podía aguantar. Le eché por encima todo el perfume que quedaba, pero ni así. Salí otra vez y me fui a la calle Coulé, donde compré pinturas y unas botellas de perfume en la conocida perfumería del señor Jacques que es heterosexual y siempre está haciéndome insinuaciones. No quería comer para

castigar a todo el mundo, pero ya ni merecía la pena dirigirles la palabra y me zampé unas salchichas en una cafetería. Cuando volví, la señora Rosa olía todavía más a causa de las leyes de la Naturaleza y le eché toda una botella de Samba que era su perfume preferido. Luego le pinté la cara con todas las pinturas que había traído para que se viera menos. Seguía con los ojos abiertos, pero con tanto rojo, verde, amarillo y azul alrededor no estaba tan terrible, porque ya no tenía nada de natural. Después encendí siete velas, como hacen siempre los judíos y me tumbé a su lado, en el colchón. No es verdad que haya pasado tres semanas junto al cadáver de mi madre adoptiva, porque la señora Rosa no era mi madre adoptiva. No es verdad, y tampoco hubiera podido resistirlo porque se había terminado el perfume. Salí cuatro veces a comprar más frascos con el dinero que me había dado la señora Lola y robé otros tantos. Se los eché todos por encima y le pinté y repinté la cara con todas las pinturas que tenía para tapar las leyes de la Naturaleza, pero ella se estropeaba horriblemente por todas partes, porque no hay compasión. Cuando tiraron la puerta para ver de dónde venía aquello y me vieron tendido a su lado todos se pusieron a pedir socorro y a gritar: «¡Qué horror!». No se les había ocurrido gritar antes porque la vida no huele. Me llevaron en una ambulancia al sitio donde decía el papel que me encontraron en el bolsillo con un nombre y una dirección. Les llamaron porque ustedes tienen teléfono y ellos pensaron que eran algo mío. Y ustedes llegaron y me llevaron a su casa de campo sin ninguna obligación por mi parte. Creo que tenía razón

el señor Hamil cuando todavía tenía toda su cabeza y decía que no se puede vivir sin alguien a quien querer, pero no les prometo nada. Ya veremos. Yo quería a la señora Rosa y voy a seguir viéndola. Pero no me importa quedarme una temporada con ustedes, ya que sus chicos me lo han pedido. La señora Nadine me enseñó cómo se puede hacer que las cosas vuelvan atrás. Eso me interesa mucho y lo deseo de todo corazón. Y el doctor Ramón hasta fue a buscar mi paraguas *Arthur*. Yo me hacía mala sangre porque nadie iba a quererlo por su valor sentimental, y hay que querer.